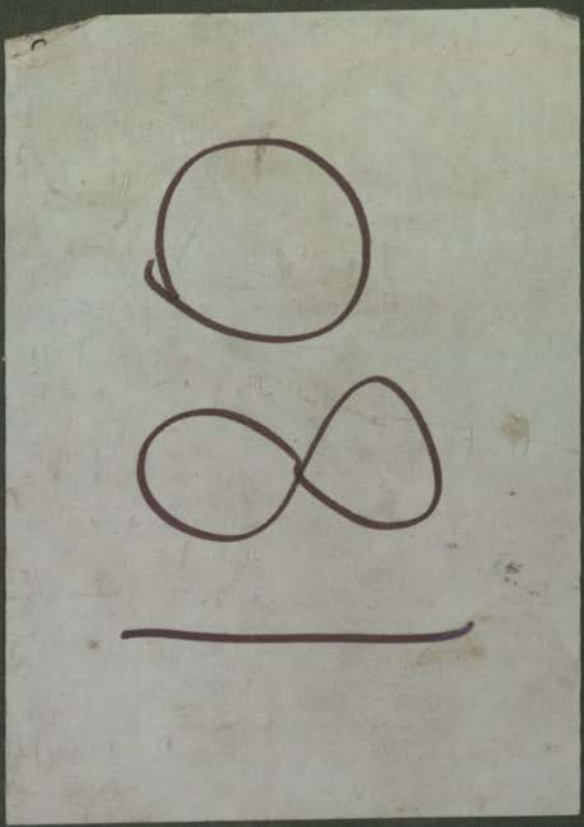

00020998

00020998

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018

2349
T. VII.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

MARE — MAY.

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,

RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME VINGT-SEPTIÈME.

26998 ac
27
LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY
XX t 3

A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, N°. 13.

1820.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.

MM.	
A. B—T.	Beuchot.
A—G—R.	Auger.
A. R—T.	Abel-Rémusat.
A—T.	H. Audiffret.
B—L—T.	Boucharlat.
B—O.	Britto.
B—P.	Beauchamp.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
B—Y.	Madame Bolly.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C. B.	Breghot du Lut.
C. G.	Cadet-Gassicourt.
C. M. P.	Pillet.
C. T—Y.	Coquebert de Taizy.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—C.	Dellac.
D—G.	Depping.
D—G—S.	Desgenettes.
D—L—E.	Delambre.
D. L. P.	Delaplace.
D—OS.	Debos.
D—S.	Desportes-Boscheron
D—U.	Duvau.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E—S.	Eyriès.
F—A.	Fortia-d'Urban.
F—D—R.	Friedlander.
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—R.	Fournier Pescay.
F—T.	Foisset aîné.
G—CE.	Gence.
G—T—R.	Gauttier.

MM.	
G—Y.	Gley.
H—Q—N.	Hennequin.
H—RY.	Henry.
J—B.	Jacob-Kolb.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—D—X.	Landrieux.
L—P—E.	Hippolyte de Laporte.
L—S—E.	Lasalle.
M. B—N.	Malte-Brun.
M—D j.	Michaud jeune.
M—E.	Maurice.
M—ON.	Marron.
N—L.	Noel.
P—C—T.	Picot.
P. et L.	Percy et Laurent.
P—S.	Périès.
R—D.	Reinaud.
S. D. S—Y.	Silvestre de Sacy.
SI—D.	Sicard.
S. M—N.	Saint-Martin.
S. S—I.	Simonde Sismondi.
ST. S—N.	Saint-Surin.
ST—T.	Stassart.
S—V—S.	De Sevelinges.
S—Y.	Salaberry.
T—D.	Tabaraud.
U—I.	Ustéri.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Y.	Anonyme.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

M

MARE (PHILIBERT DE LA), savant littérateur, naquit à Dijon, le 11 décembre 1615, d'une ancienne famille de robe. Après avoir terminé ses études avec distinction, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, et continua de donner tous ses loisirs à la culture des lettres. Il était en correspondance avec les hommes les plus instruits de l'Europe, auxquels il communiquait volontiers les fruits de ses recherches. Il avait obtenu le titre de citoyen romain; et Louis XIV, à qui les talents les plus modestes ne pouvaient échapper, le décora de l'ordre de Saint-Michel. Il mourut à Dijon, le 16 mai 1687. Il avait travaillé cinquante ans à réunir tous les ouvrages imprimés et manuscrits, relatifs à l'histoire de Bourgogne. Cette précieuse collection fut vendue par son petit-fils à des libraires de Hollande; mais l'abbé de Louvois obtint du régent (Philippe d'Orléans), l'autorisation de racheter les manuscrits, pour la bibliothèque du roi (1). De la Mare avait des connaissances très variées : il écrivait en latin avec élégance; et La Monnoye croit que s'il se fût appliqué à l'histoire, il aurait égalé de Thou, son modèle. On n'a de ce savant homme que quelques petits ouvrages, mais qui font regretter qu'il n'ait pas cédé au desir de ses amis de lui en voir entreprendre de plus considérables : I. *Commentarius de bello Burgundico* MDCXXXVI, (Dijon), 1641, in-4°. C'est l'histoire de l'entrée des Français dans la Franche-Comté, sous les ordres du prince de Condé, qui échoua devant Dole (*V.* J. BOYVIN), et de la belle défense de Saint-Jean de Lône, attaqué par le fameux Galas. De la Mare s'est étendu avec complaisance sur ce siége auquel nos annalistes ont à peine accordé une mention succincte, et dont M. Carnot a rappelé les circonstances avec intérêt, dans son *Traité de la défense des places*. Gassendi, à qui de la Mare avait communiqué sa relation, lui répondit en l'invitant à donner, dans le même style, une histoire générale du duché de Bourgogne : malheureusement le littérateur dijonnais consuma sa vie à rassembler des matériaux, que dans sa vieillesse il n'eut plus le courage de mettre en œuvre. II. *Elenchus operum Leonardi Aretini*, Dijon, 1653, in-4°. C'est le prospectus d'une édition

(1) D. Martène, dans son *Voyage littéraire*, met au rang des bibliothèques principales de Dijon, celle du conseiller de la Mare, qu'il dit être plus considérable pour les ouvrages singuliers que pour le nombre, quoiqu'elle fût assez bien fournie en livres imprimés et en manuscrits. Il remarque parmi ceux-ci un manuscrit de l'*Imitation de J.-C.*, attribuée à un chartreux, et composée seulement de trois livres, dont celui *De Imitatione Christi* est le dernier. Ce manuscrit du qui zième siècle a passé également à la bibliothèque du roi. G—ÉE.

qu'il préparait des œuvres de Léonard Bruni, mais qui n'a point paru. III. *De vitâ et moribus Guil. Philandri epistola ad cardinal. Barberinum*, ibidem, 1667, in-4°. et in-8°. IV. *Historicórum Burgundiæ conspectus*, ibid., 1689, in-4°. C'est le catalogue des ouvrages qu'il avait rassemblés sur l'histoire de Bourgogne : il a été publié par Philippe de la Mare, son fils, qui y a joint le *Comment. de bello Burgund.* V. *Huberti Langueti vita*, Halle, 1700, in-12. Cette vie d'Hub. Languet est bien écrite et curieuse; elle a été imprimée par les soins de J. P. Ludwig, professeur à l'université de Halle, qui n'en a pas nommé l'auteur, quoiqu'il le connût. On doit encore à Philibert de la Mare l'édition des *œuvres* des trois frères Guijon, avec leur *vie* (*V.* GUIJON). Il a publié plusieurs ouvrages du savant Saumaise, son ami, enrichis de bonnes préfaces. On trouve quelques lettres de lui à Heinsius dans le recueil des *Epistol. claror. viror.*, publié par Burmann, et d'autres encore dans le recueil des OEuvres de Gassendi, tom. VI, avec les réponses de ce philosophe. Parmi ses nombreux manuscrits, dont on a la liste dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, on se contentera de citer une *Vie de Saumaise*, dont la publication était attendue avec impatience (1); les *Vies* de Barthélemi de Chasseneux, de Philippe Lantin, et des *Mélanges de littérature et d'histoire* (de 1670 à 1687), deux vol. in-fol., qui renferment, suivant Papillon, beaucoup d'anecdotes littéraires et de faits curieux. W—s.

MARE (NICOLAS DE LA), si connu par ses *Recherches sur la police*, naquit, le 23 juin 1639, à Noisy-le-Grand, près de Paris. Resté orphelin en bas âge, il fut élevé par les soins de son oncle maternel, qui lui fit commencer ses études dans un collége. Il ne tarda pas à se distinguer parmi ses jeunes condisciples; et chaque année ses efforts étaient couronnés par le succès; mais un accident ayant dérangé la fortune de son oncle, il se vit obligé d'interrompre le cours de ses classes, et de retourner à Noisy, où il passa quelques années, uniquement occupé à lire, sans choix et sans ordre, les livres qui lui tombaient sous la main. La lecture de l'*Histoire romaine* lui inspira le plus vif desir de connaître le théâtre où s'étaient passés de si grands événements; et il trouva enfin le moyen de satisfaire sa curiosité. Il partit pour Rome en 1664; et il y demeura assez long-temps pour observer avec soin les restes d'antiquités que renferme cette ville. De retour à Paris, il acheta une charge de procureur au Châtelet, qu'il échangea quelques années après contre une charge de commissaire de police. Les manières de la Mare, et son assiduité à ses devoirs, le firent remarquer par le président de Lamoignon. Ce grand magistrat, qui avait le projet de réunir en un code les réglements de police du royaume, jeta les yeux sur la Mare pour l'aider dans ce travail, et lui donna les moyens de pénétrer dans les archives et les bibliothèques, pour en extraire les pièces nécessaires à son plan. La Mare mit dans ses recherches l'activité qui lui était naturelle, et il se trouva bientôt en état d'en offrir les résultats au public :

(1) Le fils de l'auteur n'osa point la mettre au jour, dans la crainte de déplaire à Louis XIV, qui venait de révoquer l'édit de Nantes, et se tenait pour offensé des éloges dont les protestants étaient l'objet. La Vie de Génébrard par la Mare, resta inédite, par des considérations semblables; elle était écrite avec une hardiesse qui pouvait donner de l'ombrage au haut-clergé. F—T.

mais la mort le priva de son illustre protecteur; et les devoirs de sa place, devenus plus pénibles par la situation fâcheuse où était le royaume, le détournèrent de son projet. Durant la disette de 1693, il fut envoyé dans la Champagne, où le manque de pain avait excité des soulèvements; et il parvint à y rétablir l'ordre et l'abondance, sans recourir à des moyens de rigueur. L'approvisionnement de Paris fut remis à ses soins: et on lui dut la tranquillité, qui n'y fut pas troublée un seul instant. Louis XIV lui accorda, pour ses services, une pension de 1000 livres, qui fut ensuite portée à 2000. Mais l'impression de son ouvrage absorba presque toute sa fortune. Le duc d'Orléans voulut l'indemniser des frais que lui avait occasionnés une entreprise aussi utile: mais les circonstances s'opposèrent aux bonnes intentions du régent; et la Mare mourut à Paris, le 25 avril 1723, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, ne laissant d'autre héritage à ses enfants qu'un nom justement vénéré. Il avait chargé Leclerc du Brillet, son ami, de terminer son travail. Cet ouvrage est intitulé: *Traité de la police, où l'on trouve l'histoire de son établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, toutes les lois et tous les réglements qui la concernent*, etc., Paris, 1722; tom. III, 1729; tom. IV, 1738, in-fol. Les deux premiers volumes avaient paru dès 1705; et l'auteur y avait fait des suppléments qui ont été refondus dans l'édition qu'on vient d'indiquer. La préface qui est à la tête du premier volume, et qui contient le plan de l'ouvrage divisé en douze livres, est un chef-d'œuvre. Vient ensuite la description de Paris, à huit époques (depuis l'entrée de Jules-César dans les Gaules, jusqu'au règne de Louis XIV), avec autant de cartes indiquant les accroissements successifs de cette ville. C'est l'objet du 1er. livre; le deuxième traite des lois relatives à la religion; le troisième, de celles qui concernent les mœurs, et le quatrième, des lois sanitaires. Les tomes II et III renferment le livre V, qui traite des lois relatives à la police des vivres et des denrées. Il n'existe rien de plus complet sur une matière aussi intéressante. Le tome IV, publié par Leclerc du Brillet, contient le livre VI, qui traite de la voirie, des bâtiments, des incendies, etc.: il est terminé par une description de Paris, sous le règne de Louis XV, avec deux plans dressés par l'abbé Lagrive; l'un pour les nouveaux établissements de Paris; l'autre pour les conduites d'eau des fontaines de la ville et des faubourgs. Les six autres livres qui devaient compléter l'ouvrage n'ont point paru. Ils auraient traité de la sûreté publique, des sciences et des arts libéraux, du commerce, des manufactures et arts mécaniques, des serviteurs, domestiques et manouvriers, et enfin des pauvres. On peut juger, par cette courte analyse, de l'importance de l'ouvrage de la Mare. Freminville en a donné un extrait, sous le titre de *Traité de la police* (*V.* Freminville, XVI, 20); et Dessessarts l'a refondu en partie, dans son *Dictionnaire universel de police* (*V.* Dessessarts, XI, 165): mais ces deux ouvrages ne peuvent pas remplacer celui de la Mare. On trouve son éloge, par Leclerc du Brillet, à la tête du IVe. vol.. la vie qu'il promettait de ce savant magistrat n'a point paru. W—s.

MARE (L. H. de la), agronome, né en Normandie, vers 1730, prit la défense des écrivains qui cherchaient à introduire en France de nouvelles

pratiques dans la culture et l'assolement des terres. L'écrit par lequel il commença de se faire connaître, est intitulé : *Défense de plusieurs ouvrages sur l'agriculture*, en réponse au *Manuel d'agriculture* (par Lasalle de Létang), Paris, 1765, in-12. Il donna ensuite une édition augmentée du *Dictionnaire agronomique* de Chomel (Paris, 1767, 3 vol. in-fol.), qui est restée la meilleure de cet important ouvrage (*Voy.* Noël Chomel). Enfin, il a eu part au *Traité des pêches*, de Duhamel du Monceau. On ignore l'époque de sa mort ; mais M. Ersch et quelques autres bibliographes l'ont confondu évidemment avec le suivant. W—s.

MARE (Pierre-Bernard la), né à Barfleur, en 1753, partagea son existence entre les travaux littéraires et les fonctions publiques. Il fut long-temps traducteur en sous-œuvre pour Letourneur, qui publiait avec son nom, et sans doute après les avoir retouchées, les traductions des jeunes gens qu'il employait. Ce ne fut qu'en 1788 que La Mare vola de ses propres ailes. En 1792, il fut commissaire civil aux îles du Vent, puis secrétaire-général du ministère des relations extérieures, secrétaire d'ambassade à Constantinople, et enfin consul à Varna. Il est mort à Bucharest, le 16 avril 1809. On a de lui : I. *Mathilde*, ou le *Souterrain*, par miss Sophie Lée, trad. de l'anglais, 1786, 3 vol. in-12; souvent réimprimé. II. *Herbert*, ou *Adieu richesse*, ou les *Mariages*, 1787, 3 vol. in-12. III. (Avec MM. Benoît et Desprès), le *Moine*, trad. de l'anglais, de Lewis, 1797, 4 vol. in-12. IV. (Avec MM. Benoît et Billecocq), le *Cultivateur anglais*, ou *Œuvres choisies d'agriculture, et d'économie rurale et politique*, trad. d'Arthur Young, 1800-1802, 18 vol. in-8°. V. (Avec M. Noel), *Almanach des prosateurs*, ou *Recueil de pièces fugitives en prose*, 1801-1803, 3 vol. in-12. Les cinq autres volumes de ce recueil ne sont pas de La Mare. Le *Dictionn. univers. historique*, etc., publié en 1810, dit qu'il a laissé en manuscrit « la traduction des Pa» tentes ou Brevets d'inventions en » Angleterre, ouvrage qui formerait » 8 vol. in-8°. » Mais ce même dictionnaire lui attribue plusieurs traductions (*Voyages* de Damberger, *Voyage de Sophie en Prusse*, et *St.-Julien*), qui sont de M. L. H. de la Mare. A. B—r.

MARE ou MARRE (La), que Voltaire, dans sa *Correspondance générale* (années 1735 et 1736), appelle *le petit La Mare*, né à Quimper, vers 1708, après avoir achevé ses études, prit le costume ecclésiastique et le titre d'abbé ; mais il les quitta, en 1730, pour se livrer plus librement à ses plaisirs. Pendant la guerre de 1741, il obtint un emploi dans les fourrages de l'armée française. En 1746, il fut attaqué à Egra d'une fièvre maligne ; et dans un accès, en l'absence de sa garde, il se jeta par la fenêtre, et mourut sur-le-champ. Ce fut La Mare qui donna, en 1736, une édition de la *Mort de César*, par Voltaire, avec un avertissement de l'éditeur, lequel a été reproduit dans l'édition des *Œuvres de Voltaire*, 1739, 3 vol. petit in-8°. Dans la *Correspondance générale* de Voltaire, on ne trouve qu'une lettre adressée à La Mare. Il avait composé pour l'Opéra : I. *Zaïde*, opéra bouffa en trois actes, musique de Royer, représenté le 3 septembre 1739, imprimé la même année, repris en 1745 et 1756. II. *Momus*

amoureux, à la suite de *Zaïde*. III. *Titon et l'Aurore*, pastorale en trois actes, qui ne fut jouée qu'en 1753, c'est-à-dire, après la mort de l'auteur. Mondonville en avait composé la musique. La Motte en fit le prologue, sous le titre de *Prométhée*. On a recueilli les *Œuvres diverses de La Mare*, Paris, 1763, in-12. Ce volume contient des poésies fugitives : *Zaïde* (et non *Momus amoureux*) ; *Titon et l'Aurore*, et un *Factum pour Mlle. Petit*, danseuse de l'Opéra, qui se trouve aussi dans le *Recueil des causes amusantes et connues*. La *Bibliothèque française*, tom. XXIII, p. 358, et XXIV, p. 182, dit que c'est à la Mare que l'on doit l'*Ennui d'un quart-d'heure*, petite brochure qui contient des pièces de vers très-jolies. A. B—T.

MARÉCHAL (GEORGE), chirurgien français, naquit à Calais, en 1658. Pressé, vu le peu de fortune de ses parents, d'embrasser une profession, il se décida pour la chirurgie, et se rendit, très-jeune encore, à Paris, où il se plaça chez un maître chirurgien. Ses progrès en anatomie, et l'assiduité avec laquelle il suivit la clinique de l'hôpital de la Charité, lui attirèrent la bienveillance du chirurgien en chef, qu'il remplaça en 1688, peu de temps après avoir été reçu maître en chirurgie. Il acquit, dans la pratique des opérations, cette habileté de la main, qui lui valut une réputation aussi brillante qu'étendue, principalement pour l'opération de la taille, par la méthode du grand appareil qu'il avait beaucoup simplifiée. On ne lira pas sans intérêt ce que Palaprat a dit de lui, dans la préface de sa comédie des Empiriques : « J'étais depuis dix à douze ans, » nouveau Sisyphe, condamné à » rouler une grosse pierre, quand » M. Maréchal, ce prince des chi- » rurgiens, me fit l'opération ; et je » suis persuadé que, si son habileté » et la légèreté de sa main com- » mencèrent ma guérison, sa dou- » ceur et la gaîté de son humeur la » perfectionnèrent. Il ne m'appro- » cha jamais qu'avec un visage riant » et un bon mot ; et moi, je le reçus » toujours avec un nouveau couplet » de chanson, sur quelque sujet ré- » jouissant. » Appelé en 1696, par Félix, premier chirurgien de Louis XIV, pour donner son avis sur la maladie du monarque, Maréchal montra dans cette circonstance autant de modestie que de talent ; ce qui lui valut l'amitié de Félix : celui-ci le désigna plus tard pour son successeur (*V.* FÉLIX DE TASSY). Devenu premier chirurgien du roi, en 1703, Maréchal sentit redoubler son zèle ; et il se crut obligé de répandre encore davantage les bienfaits de son art. A cette époque il donna une grande preuve de désintéressement, en jetant au feu pour vingt mille livres de billets, qui étaient le produit des honoraires que lui devaient des personnes auxquelles il avait rendu la santé. Le roi lui donna, en 1706, une charge de maître-d'hôtel, et l'anoblit en 1707. Après la mort de Louis XIV, il trouva dans son successeur la même confiance : il reçut le cordon de St.-Michel en 1723, et mourut le 13 décembre 1736. C'est à son amour pour les progrès de l'art, que l'on dut, en 1731, l'établissement de l'académie royale de chirurgie, pour laquelle il obtint, de concert avec La Peyronie qu'il s'était adjoint, la protection du roi. On trouve de lui, dans les Mémoires de cette société, beaucoup d'observations intéressantes de chirurgie-pratique, ainsi que l'éloge de leur auteur. Son petit-fils est plus

connu sous le nom de marquis de Bièvre (*Voy.* ce nom, tom. IV, p. 477). P et L.

MARÉCHAL (Milord). *V.* Keith.

MARÉCHAL (Pierre-Sylvain), l'un des sophistes les plus audacieux du dix-huitième siècle, n'a pu obtenir, même par le scandale, la réputation qui paraît avoir été l'unique but de ses efforts. Il naquit à Paris, le 15 août 1750. Son père le destinait au commerce; mais il obtint la permission d'achever son cours de droit, et se fit recevoir avocat au parlement. Une difficulté de parler, non moins fatigante pour lui que pour ses auditeurs, l'aurait empêché de réussir au barreau, s'il eût été tenté de s'y présenter; mais il n'avait voulu qu'un titre honorable, et il continua de vivre au milieu de sa famille et de ses livres. Se croyant appelé à la profession d'écrivain (1), il débuta par quelques pièces de vers dans le genre pastoral, qui eurent assez de succès pour engager l'auteur à prendre le nom de *Berger Sylvain*, qu'il a mis plusieurs fois à la tête de ses ouvrages. On semblait s'intéresser à un jeune homme, qui annonçait des dispositions assez remarquables pour la poésie légère et gracieuse; et il obtint la place de sous-bibliothécaire du collége Mazarin, emploi conforme à ses goûts, qui lui facilita les moyens de faire des recherches, et d'acquérir une érudition variée. Il publia, en 1781, un second recueil de vers; mais déjà il n'était plus inspiré par la muse de Théocrite; c'était Lucrèce qu'il avait choisi pour modèle, et, à son exemple, il cherchait Dieu dans la nature, sans avoir le bonheur de l'y reconnaître. Cette production annoncée comme les *Fragments* d'un grand poème, n'excita aucune curiosité; et l'existence en serait encore ignorée, si l'auteur n'eût pas jugé à propos de la reproduire, environ vingt ans après, sous un titre plus ambitieux. En 1784, Maréchal mit au jour le *Livre échappé au Déluge*, imitation ou plutôt parodie indécente du style des prophètes. Cet ouvrage, dans lequel il calomniait ses bienfaiteurs, lui fit perdre la place de sous-bibliothécaire; et il fut obligé pour vivre de mettre sa plume aux gages des libraires. Quatre ans plus tard, il fit paraître l'*Almanach des honnêtes gens* (1); calendrier dans lequel il avait substitué aux noms des saints, ceux des hommes les plus célèbres des temps anciens et modernes. Le nom de Jésus-Christ s'y trouvait à côté de ceux d'Épicure et de Ninon. Ce rapprochement impie excita le zèle de l'avocat-général Séguier, qui dénonça l'ouvrage au parlement; ce livre fut brûlé par la main du bourreau, et le public n'en connut l'existence que par l'ordre donné pour sa suppression. On plaignit l'auteur dès qu'on sut qu'il avait été décrété de prise-de-corps: ses amis sollicitèrent une lettre de cachet pour le soustraire aux poursuites du parlement; mais, par l'inadvertance d'un commis, cette lettre fut expédiée pour Saint-Lazare, maison où l'on n'enfermait que des personnes de mauvaises mœurs. Cette circonstance, dit Lalande, lui fit un

(1) Voyez la *Notice* que Maréchal publia lui-même sur sa vie et ses ouvrages, dans le *Recueil des chefs-d'œuvre de poésies philosophiques du dix-huitième siècle*. L'amour-propre le plus aveugle ne peut guère aller plus loin.

(1) Cet almanach fut d'abord imprimé en 1788, in-8°; il reparut la même année dans le tome premier de la collection intitulée: *Chefs-d'œuvre politiques et littéraires de la fin du dix-huitième siècle*; et il a été réimprimé en 1791 et 1793, avec des développements. (Voy. le *Dictionnaire des anonymes*, par M. Barbier, t. I, 101.)

très-grand tort dans l'opinion des honnêtes gens : sa détention dura quatre mois. Cependant la révolution approchait; Maréchal l'avait appelée de ses vœux, et il en embrassa les principes avec toute la chaleur dont il était capable. Il fréquentait beaucoup Chaumette, fameux révolutionnaire (*V.* Chaumette); et il devint l'un des apôtres les plus ardents de cette *Raison*, qui eut un culte public en France, alors qu'elle en paraissait bannie : il composa en son honneur des hymnes (publiées en 1795), des stances, des discours, et même des pièces de théâtre, dont le bon sens a fait justice depuis longtemps, et dont on ne rappellera les titres que pour faire apprécier cette déplorable époque (1). Mais, on doit se hâter de le dire, Maréchal ne persécuta point ceux qui ne partageaient pas son opinion : il rendit même des services importants à plusieurs de ceux qui souffraient pour la cause du roi et de la religion; et quand il fut permis de parler en faveur des victimes d'un régime odieux, il révéla l'un des premiers les tortures et les massacres qu'avaient cachés les murs des prisons. Maréchal avait été réintégré dans la place de bibliothécaire : bientôt des obstructions au foie, suites d'une application trop soutenue, ne lui permirent plus de continuer ses fonctions; mais les avertissements d'une mort prochaine ne changèrent rien à sa manière d'être, ni à ses principes. Quoiqu'il eût publié, en 1783, des *Litanies sur la Providence, avec un commentaire*, il professait depuis long-temps en secret l'athéisme; il se décida enfin à lever le masque, et publia, en 1797, le *Code d'une société d'hommes sans dieu*. Depuis cette époque où l'on peut conjecturer que déjà ses organes étaient affaiblis par de longues douleurs, il ne laissa passer aucune année sans faire paraître quelques brochures dans lesquelles il attaquait, avec un horrible sang-froid, toutes les institutions religieuses (1). Il était alors très-lié avec le célèbre Lalande; et ce fut sur l'invitation de ce dernier, qu'il composa le *Dictionnaire des Athées*, compilation trop fameuse, où l'on trouve les noms les plus respectables réunis à ceux de personnages voués au mépris des siècles. Cent ans auparavant, le jésuite Hardouin avait découvert que les principaux membres de l'école de Port-Royal n'étaient que des athées déguisés; et l'on avait ri d'une folie sans conséquence (*V.* Hardouin, XIX, 410) : mais on ne put voir sans un vif sentiment d'indignation, représenter comme des hommes dissimulés, et à qui l'on prétendait faire un mérite de leur hypocrisie, saint Justin, saint Chrysostome et saint Augustin, Pascal, Bossuet, Fénelon, Bellarmin, Labruyère, Leibnitz, et autres grands hommes, non moins distingués par leurs vertus que par leurs talents et par le zèle avec lequel ils ont soutenu les doctrines conservatrices de la société. Le gouvernement d'alors, qui certes ne professait pas un grand respect pour les institutions religieuses, empêcha la circulation de cet ouvrage, et il fut défendu aux journaux d'en rendre compte (2); mais l'auteur ne fut

(1) La *Rosière républicaine*; *Denis le tyran, maître d'école à Corinthe, Diogène et Alexandre*, 1794, ont été mis en musique par Grétry. La plus curieuse de ses pièces est le *Jugement dernier des rois*, prophétie en un acte, en prose, an II, in-8o.

(1) *Culte et lois des hommes sans Dieu*, an VI (1798), in-12 de 64 pag. Cette brochure fut suivie des *Pensées libres sur les prêtres de tous les temps et de tous les pays*, 1798, in-8o.

(2) Ch. Pougens en a cependant rendu un compte assez judicieux dans un article de sa *Bibliothèque française*.

point inquiété. Il quitta Paris pour aller habiter Mont-Rouge, afin, disait-il, de jouir du soleil plus à son aise: il y passa ses dernières années avec son épouse et quelques femmes instruites qui formaient sa société habituelle; et il est bien remarquable que Maréchal ait choisi ce moment-là pour publier une brochure intitulée : *Projet de loi portant défense aux femmes d'apprendre à lire*, (Paris, 1801, in-8°.) Ce n'était peut-être de sa part qu'une plaisanterie; mais une de ses amies (Mme. Gacon Dufour) y répondit sérieusement, en terminant par demander que l'auteur, atteint de folie, fût envoyé dans une maison de santé, où il serait traité aux frais de ses partisans (1). Cependant la maladie faisait des progrès qu'il paraissait voir sans inquiétude; la veille de sa mort, il dictait encore des vers, et il expira le 18 janvier 1803, à l'âge de cinquante-trois ans. On ne peut refuser à Maréchal de l'esprit et de l'instruction; mais l'on doit regretter qu'il ait fait un si déplorable usage de talents qui pouvaient honorer son nom, s'il y eût joint plus de bon sens, et s'il eût moins cherché à se singulariser. Il a beaucoup écrit; on croit devoir se borner à indiquer ici ses principaux ouvrages: I. *Bergeries*, Paris, 1770, in-12; — la *Bibliothèque des amants*, odes érotiques, ib., 1777, in-16, 1786, in-12; — l'*Age d'or*, recueil de contes pastoraux, ib., 1782, in-18. Ses vers ont de la mollesse et de la facilité, et la correction s'y trouve réunie au naturel et au sentiment. II. *Le livre de tous les âges ou le Pibrac moderne*, 1779, in-12. C'est un recueil de quatrains moraux. III. *Fragments d'un poème moral sur Dieu*, Paris, 1781, in-8°.; réimprimés sous ce titre, *Le Lucrèce français*, fragments d'un poème, 1798, in-8°. On a réuni à la seconde édition les quatrains moraux, sous le titre d'*Aphorismes du sage*, et quelques pièces fugitives, entre autres l'hymne que l'athée Maréchal avait composée pour la fête à l'Être suprême. (*V.* Robespierre.) Elle est précédée d'un avis de l'éditeur, qui ose affirmer que les morceaux imités de Lucrèce par Maréchal sont quelquefois supérieurs à l'original. On retrouve quelques fragments de cet ouvrage dans le tome III des *Chefs-d'œuvre de poésies philosophiques du dix-huitième siècle*, avec différentes autres pièces de Maréchal, parmi lesquelles on doit distinguer l'*Enfance, poème*. III. *Livre échappé au Déluge*, ou psaumes nouvellement découverts, composés dans la langue primitive, par S. Ar. Lamech (anagramme des noms de l'auteur) etc., Paris, 1784, in-12; traduit en allemand par C. d'Eckartshausen, Munich, 1786, in-12. IV. *Dictionnaire d'amour*, par le berger Sylvain, ib., 1788, in-16. V. *Anecdotes peu connues* sur les journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1792, ibid., 1793, in-16; réimprimé dans l'*Almanach des honnêtes gens*. On peut y joindre un *Tableau historique des événements révolutionnaires*, Paris, 1795, in-18, si ce n'est le même ouvrage que les anecdotes sous un autre titre. VI. *Voyages de Pythagore en Egypte*, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète et à Sparte, ibid., 1799, 6 vol. in-8°. C'est son ouvrage le plus considérable; et il est à croire que s'il n'en eût jamais composé d'autres, on en ferait plus de cas. Il y a beaucoup d'érudition, mais elle est

(1) Voy. *Contre le projet de loi de Sylv. Maréchal, etc.*, Paris, 1801, in-8°., pag. 61.

mal digérée; et il fallait être aussi aveuglé que Lalande, par l'esprit de parti, pour oser le comparer au *Voyage du jeune Anacharsis*. L'auteur en avait d'abord vendu le manuscrit dix mille francs au libraire Fauche, de Hambourg; mais il le reprit pour y mettre, disait-il, la dernière main; et l'acquéreur fut tout surpris de voir publier ce livre à Paris. VII. *Histoire universelle en style lapidaire*, Paris, 1800, grand in-8°. imprimé en lettres capitales. Maréchal veut prouver, dans le discours préliminaire, que les fastes des peuples ne doivent être qu'une suite d'inscriptions; et il s'est proposé d'offrir un modèle aux historiens futurs: on retrouve dans cet ouvrage tous les principes irréligieux de l'auteur. VIII. *Dictionnaire des athées*, Paris, 1800, in-8°. Ce livre a été apprécié dans le corps de l'article: Lalande y a ajouté un double *Supplément* de 120 pag., et qui est plus rare que l'ouvrage même, parce qu'il ne l'a donné qu'aux personnes sur la discrétion desquelles il pouvait compter. Ce n'est point qu'il rougit des opinions qu'il y professait (1); mais il craignait la colère du chef du gouvernement (1), qui s'était prononcé avec force contre les doctrines désolantes enseignées par quelques membres de l'Institut (*V.* Naigeon). IX. *Pour et contre la Bible*, Paris, 1801, in-8°. Maréchal prétendait opposer cet ouvrage à l'*Atala* de M. de Chateaubriand, dont le rapide succès lui faisait redouter le triomphe prochain des principes religieux. On lui a néanmoins attribué la *Renaissance de la religion en France*, poème en 4 chants, in-18. X. *Histoire de Russie réduite aux seuls faits importants*, ibid., 1802, in-8°. Maréchal a rédigé les précis historiques qui accompagnent les *Costumes civils de tous les peuples connus*; — les *Tableaux de la Fable* (*V.* Grasset Saint-Sauveur, et Grainville, XVIII, 275 et

---

(1) Lalande dit dans ce *Supplément*: « Je me félicite plus de mes progrès en athéisme que de ceux » que je puis avoir faits en astronomie » (p. 14): et il ajoute, pag. 56: « Le spectacle du ciel paraît à » tout le monde une preuve de l'existence de Dieu. » Je le croyais à dix-neuf ans; aujourd'hui, je n'y » vois que de la matière et du mouvement. » La triste manie de prêcher l'athéisme fut un des plus ridicules travers de cet astronome: il revenait à tout propos sur ce sujet dans ses conversations, dans ses écrits, dans ses leçons, dans des articles de journaux, se vantant d'être athée, comme si cela eût été une chose merveilleuse, mettant à son zèle pour dogmatiser une affectation qui affligeait ses amis, et une petitesse qui eût donné beau jeu à ses adversaires. Il se condamnait même à cet égard tout le premier avec une étourderie risible, comme il lui arriva dans un article qu'il fit insérer dans les journaux, en 1800, et où, après avoir, suivant son usage, préconisé sa désolante doctrine, il ajouta: « Mais je dois répéter aussi contre » les athées ce que j'ai dit plusieurs fois, qu'ils au» raient tort de chercher à propager une doctrine qui » n'est point à la portée du peuple, et qui ne peut lui » être ni agréable ni utile. » Lui-même nous apprend que Naigeon et Monge lui en voulaient beaucoup de leur avoir imprimé le mot d'athéisme. M. François de Neufchâteau réclama contre une accusation semblable, par une lettre qui fut insérée dans le *Moniteur*, et répétée dans les journaux du temps. Mais ce qui révolta surtout, c'est que dans son *Supplément*, se trouvait le nom du cardinal de Boisgelin, mort l'année précédente. M. de Barral, successeur du cardinal dans l'archevêché de Tours, fit sentir, dans une lettre du 30 novembre 1805, l'absurdité et la malignité d'une telle imputation, et sa lettre fut imprimée dans le Journal officiel.

(1) Buonaparte fut choqué du travers et de la folie de Lalande: il faisait alors la guerre en Autriche; il ordonna au ministre de l'intérieur de mander en son nom le président et le secrétaire de l'Institut, et de leur notifier son mécontentement. La lettre fut lue dans une séance, le 26 décembre 1805, avec injonction à Lalande, d'être plus réservé; et il promit de se conformer à cet ordre. Il était assez fâcheux pour lui d'avoir à essuyer cette mortification de la part de celui-là même dont il avait ajouté le nom à tous ceux qui figuraient dans le fameux dictionnaire. La manie de vouloir sans cesse augmenter sa liste d'athées, porta un jour Lalande à y placer Delille; et il saisit pour cela l'occasion d'un fragment du poème des *Trois règnes*, où se trouvait ce vers sur le colibri:

Et des dieux, s'ils en ont, le plus charmant caprice.

Le journaliste qui avait publié ce fragment ayant par erreur, substitué les mots *s'il en est* à ceux *s'ils en ont*, Lalande alla le jour même voir son ancien confrère, et, sa liste à la main, il lui déclara qu'il allait se hâter de l'y inscrire. « Vous êtes un fou, lui ré» pondit le poète, de voir dans mes vers ce que je n'y » ai pas mis, et de ne pas voir dans le ciel ce qui » frappe les yeux de tout le monde. »

327); — les *Actions célèbres des grands hommes de toutes les nations*, Paris, 1786, in-4°. — *Paris et la Province*, ou choix des plus beaux monuments d'architecture par Sergent; — les *Antiquités d'Herculanum*, le *Museum de Florence* (avec Mulot), et l'*Histoire de France* (avec Guyot), par M. Fr. A. David, graveur. Il a fourni des articles aux *Révolutions de Paris*, publiées par Prudhomme. Mme. Gacon Dufour a écrit la *Vie* de Silvain Maréchal : elle n'a point été imprimée; mais Lalande en a extrait les passages les plus remarquables, qu'il a insérés dans la Notice placée à la tête du *Second supplément* du *Dictionnaire des athées*. W—s.

MARELIUS (Nils), géographe suédois, directeur du bureau d'arpentage de Stockholm, né en 1706, fit plusieurs voyages longs et pénibles pour connaître les montagnes scandinaves, le cours des fleuves, et les gisemens de terrains, depuis la Scanie jusqu'en Laponie. Les fruits de ses travaux furent un mémoire sur la direction des montagnes entre la Suède et la Norvège, une description du lac Mélar, des cartes nouvelles de quelques provinces, et des observations sur plusieurs phénomènes géographiques, insérées dans les mémoires de l'académie des sciences de Stockholm. Marelius était membre de cette société savante, ainsi que de plusieurs autres. On peut voir le détail de ses travaux géographiques, dans les *Archives générales de la littérature suédoise*, par Lüdeke, quatrième partie (en allemand). Marelius mourut le 25 octobre 1791, âgé de quatre-vingt-cinq ans. C—au.

MARES (Des). *V.* CHAMPMESLÉ ET DESMARES.

MARESCALCO. *V.* BUONCONSIGLIO.

MARESIUS. *V.* DESMARETS.

MARET (Hugues), médecin, né à Dijon en 1726, dans une famille où la chirurgie était exercée depuis plus d'un siècle, obtint fort jeune une assez grande réputation dans la pratique. Il publia plusieurs écrits sur l'inoculation, et parvint à faire adopter, presque généralement, en Bourgogne, une méthode qui comptait alors autant d'adversaires qu'en a eu, depuis, la vaccine. Il fixa, l'un des premiers, l'attention du gouvernement sur le danger des inhumations dans les églises, et contribua ainsi à la sage ordonnance qui supprima les cimetières publics dans l'enceinte des villes. Maret fut l'un des trois professeurs qui se chargèrent, en 1773, d'ouvrir des cours gratuits de chimie et de botanique, dans le Jardin des Plantes, établi nouvellement à Dijon par le respectable Legouz de Gerland (*Voyez* Gouz). Il s'appliqua fort tard à la chimie, eut le courage de se mettre au nombre des auditeurs de Guyton-Morveau, son ami, fit des progrès rapides, et fut bientôt en état de se livrer à des expériences neuves, et qui, poussées plus loin, eussent considérablement ajouté à sa réputation. Il avait donné une impulsion nouvelle à l'académie de Dijon, en excitant plus spécialement ses confrères à la culture des sciences. L'académie de Dijon devint, sous ses auspices, l'émule de l'université d'Upsal; et par elle furent connus en France les travaux de Schéele et de Bergman. La carrière laborieuse de Maret fut quelquefois troublée par des discussions polémiques auxquelles il n'eut pas le bon esprit de se refuser, et qui lui causèrent quelques chagrins (*V.* Gautier Dagoty, XVI, 602). Il était censeur royal, correspondant de l'académie des scien-

ces de Paris, membre de plusieurs académies étrangères et presque de toutes celles du royaume, et secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, dont il a publié l'*Histoire* à la tête du premier volume du *Recueil* de cette société savante. Malgré ses nombreuses occupations, il entretenait une correspondance très-active avec les médecins les plus célèbres de France sur des objets de sciences naturelles et d'utilité publique. Son zèle pour l'humanité lui avait fait accepter la place de médecin des états de Bourgogne pour les épidémies. Chargé de combattre les grands progrès d'une fièvre pestilentielle, qui s'était manifestée dans le village de Fresne Saint-Mamez (1), il parvint à arrêter les ravages de ce redoutable fléau; mais, atteint lui-même de cette maladie, il y succomba, victime de son dévouement, le 11 juin 1785. Il a laissé plusieurs enfants, entre autres M. Maret, duc de Bassano, et M. Maret, ancien conseiller-d'état (*V.* la *Biographie des Hommes vivants*, IV, 334). Outre des *Mémoires* sur l'inoculation et sur l'usage des eaux minérales, de nombreuses *Observations* dans la *Gazette de santé*, des Mémoires sur la phtisie pulmonaire et sur l'utilité des vésicatoires dans les pleurésies et les péripneumonies, etc., on a de lui: I. *Essai sur les fièvres épidémiques* (dans le Recueil de l'acad. de Dijon, t. 1er., p. 125), et séparément, Dijon, 1775, in-8°. II. *Mémoire sur la méridienne* (ib., t. II, p. 1re.) III. *Mémoire sur les bains d'eau douce et d'eau de mer*, couronné, en 1767, par l'acad. de Bordeaux, Paris, 1769, in-8°. « C'est (dit Vicq-d'Azyr), « un traité complet » sur cette partie de la thérapeutique » et de l'hygiène. L'auteur y a exposé » dans un bel ordre la doctrine des » anciens et celle des modernes, et » sur ce point les anciens en savaient » beaucoup plus que nous. Ce qui » distingue le travail de Maret, c'est » qu'il a établi ses assertions sur des » expériences exactes. » Il a refondu cet opuscule dans l'art. *Bains* de l'ancienne Encyclopédie. IV. Il a encore fourni à ce grand ouvrage les art. *Atonie de la matrice*, *Cimetières*, *Dépôts laiteux*, *Lochies*. La rédaction du dictionn. de pharmacie dans l'*Encyclopédie méthodique*, lui avait été confiée; mais il n'a pu fournir que l'article *Acide méphytique*. V. *Mémoire sur l'influence des mœurs des Français sur leur santé*, couronné par l'académie d'Amiens, 1772, in-12. VI. *Mémoire sur l'usage d'enterrer les morts dans les églises et dans l'enceinte des villes*, Dijon, 1773, in-8°. Parmi des faits curieux et des observations précieuses, ce livre renferme quelques erreurs relevées dans le *Rapport* (de Thouret) sur les exhumations du charnier des Innocents. VI. Les *Éloges* de Rameau, de Legoux de Gerland, de Durey de Noinville, dans les *Mémoires* de l'acad. de Dijon, et dans le *Nécrologe* des hommes célèbres de France. Maret a eu part, avec Guyton de Morveau et Durande, à la rédaction des *Éléments de chimie, théorique et pratique*, Dijon, 1777, 3 vol. in-12. Quoique secrétaire d'une académie, il n'avait pas de style; son élocution est pénible, inélégante et décousue. On lui reproche aussi d'avoir abusé des résumés en forme de tableaux. — Son oncle, Jean-Philibert Maret, chirurgien-major de l'hôpital-général, et peu-

(1) Fresne Saint-Mamez est un village de Bourgogne, enclavé dans la Franche-Comté; il fait partie aujourd'hui de l'arrondissement de Gray, département de la Haute-Saône.

sionnaire de l'académie de Dijon, né dans cette ville en 1705, mort le 14 octobre 1780, a laissé 14 observations importantes, et 4 mémoires insérés dans le Recueil de la même académie. *Voyez* son *Éloge* (par Hugues Maret), Dijon, Causse, 1781, in-8°, de 32 pag. W—s.

MARETS (Des). *V.* Desmarets et Maillebois.

MARETTES (Des). *V.* Lebrun.

MARGARIT. *V.* Marguerit.

MARGARITONE, peintre d'Arezzo, naquit en 1212. Avant que la renommée de Cimabué et de Giotto eût effacé celle de tous leurs contemporains, Margaritone tenait le premier rang parmi les peintres imitateurs des Grecs du bas-empire. Arezzo, sa patrie, possédait un grand nombre de ses fresques : la plupart ont péri. On conserve cependant encore une Madone et un Christ, dans l'église de Saint-François de cette ville. Dans le couvent de Sargiano, près d'Arezzo, il existe de lui, un *Saint-François*. On y lit l'inscription : *Margaritus de Aretio pingebat*. Cet artiste, comme tous ceux de ce temps, cultivait aussi l'architecture et surtout la sculpture. Il construisit dans sa patrie une cathédrale sur les dessins de Lapo. Le pape Grégoire X, à son retour d'Avignon à Rome, étant mort à Arezzo, on lui érigea, dans l'évêché de cette ville, un mausolée en marbre. Margaritone y fit le portrait du pontife, en marbre et en peinture ; et ces deux ouvrages, qui subsistent encore, passent pour ce que cet artiste a produit de plus parfait. Cependant la renommée de Cimabué, de Giotto et de leurs disciples croissait sans cesse : la route qu'ils suivaient était sans doute la meilleure ; mais Margaritone était trop vieux pour abandonner celle qu'il avait parcourue jusqu'alors. Le dépit de se voir préférer des artistes dont il avait vu naître la réputation, lui causa un tel chagrin, que sa vie en fut abrégée. Il mourut à Arezzo, en 1289. Son portrait que Spinello avait peint dans un tableau de l'*Adoration des Mages*, nous a été conservé par Vasari. P—s.

MARGERET, auteur de la première relation publiée en français sur la Russie, avait servi sous les drapeaux d'Henri IV, contre les ligueurs. Lorsque ce prince eut assuré la tranquillité de son royaume, Margeret alla porter ailleurs son humeur martiale ; d'abord en Transsylvanie, puis en Hongrie, enfin en Pologne, où il fut capitaine d'infanterie. Il entra ensuite au service de Boris Godounof, czar de Moscovie, duquel il obtint le commandement d'une compagnie de cavalerie. Dmitri V le garda dans ses troupes, et lui donna même le commandement de la première compagnie de ses gardes du corps. Après la mort de ce czar, Margeret quitta la Russie, en s'embarquant au port d'Arkhangel. A son retour en France, il entretint Henri IV de ce qu'il avait vu dans ses voyages ; et, sur l'invitation de ce monarque, il publia : *État présent de l'empire de Russie, et grand duché de Moscovie, avec ce qui s'y est passé de plus mémorable depuis l'an 1590 jusqu'en 1606*, Paris, 1607, 1 vol. in-8° ; ibid. 1669, 1 vol. in-12. : ce petit volume offre un exposé succinct mais exact, et des détails intéressants des événements tragiques dont la Russie était le théâtre à cette époque. Margeret est d'accord avec les auteurs nationaux. Lévêque le cite souvent ; et il emploie ses arguments en faveur de Dmitri, regardé par quelques écrivains comme un imposteur (*V.* Démétrius, XI,

46). Cet ouvrage eut un grand succès, comme on le voit par le privilége de la seconde édition, qui est très-curieux. E—s.

MARGGRAF (George), médecin et voyageur, naquit, en 1610, à Liebstaedt en Misnie. Il étudia d'abord les mathématiques ; puis il accompagna au Brésil Pison, qui était médecin du comte Maurice de Nassau, nommé, en 1636, gouverneur de la partie de ce pays occupée par les Hollandais. Marggraf passa ensuite au service particulier de ce gouverneur, qui lui procura les moyens de parcourir le pays. Il employa six ans à visiter les contrées voisines des côtes depuis Rio-Grande, jusqu'au sud de Pernambouc, et recueillit un grand nombre d'observations relatives à la géographie, l'astronomie et l'histoire naturelle. Le désir d'augmenter ses connaissances lui ayant fait entreprendre un voyage à la côte de Guinée, il mourut victime de l'insalubrité du climat, en 1644. Le comte Maurice, auquel il avait probablement confié ses manuscrits, remit à J. Golius ceux qui traitaient de l'astronomie, et à J. de Laet, ceux qui concernaient l'histoire naturelle, pour les publier dans un même volume avec les observations de Pison, mais séparément, Marggraf n'ayant pas mis la dernière main à son ouvrage. D'ailleurs, comme il craignait, dit Laet, que dans le cas où il lui arriverait quelque malheur, un autre ne s'emparât de ses matériaux, il s'était servi, pour écrire une grande partie de ces observations, et notamment les plus importantes, de caractères qu'il avait imaginés : il devenait donc nécessaire d'avoir recours à l'alphabet qu'il avait soigneusement caché, pour déchiffrer ces signes. Laet se chargea de cette tâche, ajouta des notes, et publia le travail des deux naturalistes, sous ce titre : *G. Pisonis, de medicinâ Brasiliensi libri quatuor; Georgii Marggravii historiæ rerum naturalium Brasiliæ libri octo;* Amsterdam, 1648, in-folio, figures. Les trois premiers livres sont consacrés aux plantes, le quatrième aux poissons, le cinquième aux oiseaux, le sixième aux quadrupèdes et aux serpents, le septième aux insectes, le huitième au pays et aux habitants. Marggraf n'avait laissé qu'une ébauche très-imparfaite de ce dernier livre. Laet y suppléa, le compléta de toutes les notions authentiques qu'il put recueillir, et y ajouta un traité particulier sur les Tapuyes et les Chiliens. Les figures des plantes et des animaux dessinées par Marggraf ne sont pas mauvaises. Ce voyageur a fait connaître une foule de plantes nouvelles; il leur donne les noms que les Brésiliens lui avaient indiqués : on en a retrouvé la plupart, et l'on a reconnu qu'en général ses descriptions sont exactes. Pison fondit ensuite l'ouvrage de Marggraf avec le sien (*V.* Pison), et le publia en 1658. Le quatrième livre, qui contient les plantes, offre les observations des deux voyageurs. Pison a retranché du travail de Marggraf ce qui lui a paru peu important: on lui reproche d'en avoir souvent profité sans le nommer. On trouve de plus dans ce volume un opuscule de Marggraf, intitulé : *Tractatus topographicus et meteorologicus Brasiliæ, cum eclipsi solari; quibus additi sunt illius et aliorum Commentarii de Brasiliensium et Chilensium indole et lingua.* Une mort prématurée l'empêcha d'achever un grand ouvrage dont Laet donne ainsi le titre : *Progymnastica mathematica Americana tribus sectionibus comprehensa.* On y devait trouver tout ce

qui a rapport à l'astronomie, à la géographie, et à la géodésie du Brésil. Plumier a nommé *Maregravia*, un arbrisseau grimpant des Antilles qui appartenait à la famille des guttifères, et dont on a fait, depuis, le type d'une famille nouvelle. E—s.

MARGGRAF (André-Sigismond), chimiste allemand, naquit à Berlin en 1709. Après avoir travaillé dans quelques pharmacies de sa ville natale, puis à Francfort, et à Strasbourg, il étudia la médecine à Halle, et la métallurgie à Freyberg; fut nommé, en 1738, membre de l'académie royale de Berlin, et directeur de la classe de physique en 1760. Il fut aussi associé de l'académie des sciences de Paris, et mourut à Berlin le 7 août 1782. Excité par les travaux de Pott, de Cronstedt, de Wallerius et de Gellert, il se livra avec succès à l'étude de la chimie philosophique, que Stahl venait de créer, et il se distingua par de précieuses découvertes. En 1743, il fit des recherches très-importantes sur le phosphore, et donna un moyen facile pour l'obtenir à l'aide du muriate de plomb. En faisant l'analyse de l'urine, il reconnut les différents sels qu'elle contient, et y découvrit l'acide phosphorique en décomposant le phosphate d'ammoniaque. Le premier, il combina le phosphore avec l'arsenic, le zinc et le platine; et le premier, il trouva, dans les végétaux, le phosphore, qu'il obtint en calcinant de la graine de moutarde. Avant lui l'alumine pure n'était pas connue, et la magnésie était confondue avec les autres terres. Il apprit à les distinguer, et détermina leurs caractères. En 1745, il fit connaître les propriétés distinctives de la soude et de la potasse; et il analysa le *lapis lazuli*, et le sulfate de barite qu'on n'avait point encore décomposé. Ses travaux sur les combinaisons minérales lui apprirent l'action de l'ammoniaque sur l'oxide de bismuth, celle de l'acide muriatique sur les oxides de mercure. Il retira le zinc de la calamine par distillation, combina l'étain avec l'arsenic, et enseigna le moyen de décomposer, à froid, le muriate d'argent, en triturant ce sel métallique avec du carbonate d'ammoniaque, de l'eau et du mercure. Il trouva le fer natif en filons dans la mine de Libenstock, en Saxe. En 1757, il fit beaucoup d'expériences sur le platine, et reconnut que ce métal augmente de poids et s'oxide à sa surface, lorsqu'il reste long-temps en contact avec l'air à un feu de verrerie. La chimie végétale a quelques obligations à Marggraf. C'est lui qui, le premier, a extrait la potasse du tartre et du sel d'oseille; et c'est aussi lui qui, le premier, a prouvé qu'on pouvait retirer avec avantage le sucre de la betterave. Mais s'il a devancé Achard dans cette découverte, il n'en sut pas tirer le même parti. C'est en traitant plusieurs racines potagères par l'alcool, qu'il a démontré la présence du sucre dans les navets, les panais, les carottes, les oignons et la betterave. Enfin, on lui doit la connaissance de l'acide formique. Ses nombreux opuscules, presque tous écrits en français, et insérés dans le Recueil de l'académie de Berlin, et dans les *Miscellanea Berolinensia*, ont été réunis, avec une préface de J.-G. Lehmann, en 2 vol. in-8°., Berlin, 1761-67, et traduits en allemand dans les *Récréations minéralogiques*, Leipzig, 1768, in-8°., tome 1er. C. G.

MARGON (Guillaume Plantavit de la Pause, abbé de), littérateur, né vers la fin du dix-septième

siècle dans le diocèse de Beziers, d'une famille noble et ancienne, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit connaître par la vivacité de son esprit, et par quelques écrits satiriques qui annonçaient moins de talent que de méchanceté. Tous les biographes qui ont parlé de lui, s'accordent à le représenter comme un homme d'un caractère atroce, toujours disposé à faire le mal, sans cesse occupé de nouvelles noirceurs, qu'il se reprochait d'autant moins que, jugeant des autres d'après lui, il regardait les hommes comme des monstres. Les propos indécents qu'il se permettait publiquement contre les personnes les plus respectables, attirèrent enfin l'attention du gouvernement : l'abbé de Margon fut relégué aux îles de Lérins en 1743; mais ces îles ayant été prises par les impériaux en 1746, il fut transféré au château d'If, où il resta détenu jusqu'au moment où il obtint la permission d'entrer dans un couvent de Bernardins. Il se conduisit dans cette retraite, comme dans le monde : la solitude, loin de réformer ses penchants vicieux, leur avait donné une nouvelle force; et il mourut, en 1760, détesté de tous ceux qui l'avaient connu. Les ouvrages qu'on a de lui sont écrits avec une certaine vivacité; mais ce mérite n'a pu en garantir aucun de l'oubli. Les principaux sont : I. *Lettre de M**** au sujet du livre intitulé : *De l'action de Dieu sur les créatures* (par Laur. Boursier), Paris, 1714, in-12 de 36 pag. Il s'y engage à prouver que ce livre renferme le plan d'une conspiration et d'une ligue contre l'Eglise; et que cette ligue, pour ne pas manquer la religion romaine, menace également toutes les religions. II. *Le Jansénisme démasqué*, ibid., 1715, in-12 de 112 pag. Il s'y attache à démontrer que les jansénistes ne sont au fond que des spinosistes déguisés. Le P. Tournemine lui reprocha d'avoir avancé une accusation aussi grave, sans être en état de la prouver (*V.* les *Mémoires de Trévoux*, septembre, 1715); et l'abbé de Margon abandonna les jansénistes dans sa *Réponse*, Paris, 1716, in-12, pour écrire contre le P. Tournemine et ses confrères, sans s'embarrasser d'encourir le blâme de tous les gens sensés. III. *Lettres de Fitz-Moritz* sur les affaires du temps, Rotterdam, 1718, in-12. Il avait composé lui-même ces lettres; mais il les publia comme une traduction de l'anglais, et se cacha sous le nom de Garnesai. IV. *Première séance de états calotins*, contenant l'oraison funèbre de Torsac, 1724, in-4°. C'est une parodie indécente des usages de l'académie française. L'abbé de Margon a publié aussi quelques *Brevets* de la calotte, recueillis dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, Moropolis, 1739, 4 vol. in-16. V. *Mémoires du duc de Villars*, la Haye, 1734, 3 vol. in-12. VI. *Mémoires du maréchal de Berwick*, Londres (Paris), 1737, 2 vol. in-12. C'est une compilation informe, sans intérêt, comme presque sans vérité. M. le duc de Fitz-James a donné, en 1778, les *Mémoires* du maréchal de Berwick écrits par lui-même. (*V.* Berwick.) VII. *Mémoires de Tourville*, 1742, 3 vol. in-12. W—s.

MARGUENAT. *Voy.* Lambert, XXIII, 262.

MARGUERIN. *V.* Bigne.

MARGUERIT ou MARGARIT (Berenger), que l'historien de Saladin, appelle le *roi de la mer* et le nouveau Neptune, était, en 1188, au nombre des généraux espagnols char-

gés de faire lever le siége de Tyr. Attaquée par Saladin, qui venait de se rendre maître de Jérusalem, la garnison était à toute extrémité : Guillaume II, roi de Sicile, envoya, pour la secourir, une flotte sous la conduite de Berenger. Dès que les infidèles eurent aperçu ce convoi, ils se disposèrent à le combattre; mais Marguerit ayant rassemblé, dans une de ses galères, toutes sortes de matières combustibles, en forma un brûlot, qui fut conduit au milieu de la flotte ennemie et mit le feu à quelques vaisseaux. Conrad, qui commandait dans Tyr, profita du désordre où cette attaque inopinée avait mis les troupes du soudan, pour fondre sur elles; il en tua un grand nombre, et Saladin lui-même n'eut que le temps de regagner quelques navires qui lui restaient. — Jean Marguerit, cardinal, fut successivement chanoine de Girone, évêque d'Elne, puis de Girone, et de Patti en Sicile; il reçut la pourpre de Sixte IV en 1483. Nommé chancelier d'Aragon en reconnaissance de ce qu'il avait apaisé les troubles qui agitèrent la Catalogne, sous le règne de Jean Ier. (*V.* Carlos, VII, 155), il mourut le 21 novembre 1484, à Rome, où il s'était rendu pour assister à l'élection du pape Innocent VIII. Ce prélat a laissé une histoire d'Espagne sous le titre de *Paralipomenon Hispaniæ*, qui a été imprimée à Grenade en 1545. Cette histoire, qui s'étend depuis l'arrivée d'Hercule en Espagne jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, a été insérée, par le P. André Schott, dans le 1er. vol. (pag. 7-120) de l'*Hispania illustrata*, Francfort, 1603, in-fol.; et c'est par erreur que l'auteur y porte le nom de *Margarin*. — Un autre Marguerit fut aussi évêque de Girone en 1534; c'est à lui qu'est dû l'agrandissement du palais épiscopal; il mourut dans cette ville le 21 octobre 1554. — Bernard Marguerit, frère du cardinal, contribua puissamment avec celui-ci à la délivrance de la reine, femme du roi Jean, et de l'infant Ferdinand, assiégés par les rebelles dans Girone. Le monarque ne crut pouvoir mieux récompenser les services de ces deux frères, et ceux que leurs aïeux avaient rendus aux rois ses prédécesseurs, qu'en leur permettant à eux et à toute la postérité de Bernard, de l'un et de l'autre sexe, de porter en chef, au-dessus des armes de leur maison, les armes royales d'Aragon, de Navarre et de Sicile, privilége dont ont joui depuis les descendants de Bernard : celui-ci avait été blessé dangereusement en défendant la reine dans Girone. — Louis Marguerit, son fils, fut envoyé en Sicile comme gouverneur de la chambre royale; il enleva l'île de Gerbi, en Afrique, dans la Méditerranée, aux Tripolitains, et fut nommé gouverneur de cette île, qui resta aux Espagnols jusqu'en 1560. — Pierre Marguerit, fils du précédent, fut élevé près de la personne du roi Ferdinand. Il s'embarqua pour les Indes, en 1492, sur la flotte commandée par Christophe Colomb : des différends s'élevèrent entre eux et ils se séparèrent. Quelques auteurs, notamment Blasius, ont prétendu qu'il découvrit l'île Marguerite, et lui donna son nom; d'autres veulent que cette île ait pris le nom de *Marguerite*, à cause des perles qu'on trouve sur ses côtes. — Deux des enfants de Pierre Marguerit le suivirent dans ses expéditions : Pablo, le plus jeune, après de grandes traverses, vint s'échouer sur les côtes de Normandie, où il s'établit. Ses descendants existent encore dans cette province, et se

sont alliés aux familles d'Astin et Aubery de Montmartin. — Louis II Marguerit, l'aîné, fut lieutenant et capitaine-général de l'empereur Charles-Quint, qui l'honora, en 1539, du titre de *Don* pour lui et toute sa postérité; ce titre ne s'accordait alors qu'aux personnes de la plus ancienne noblesse. — Son petit-fils, don Joseph de Marguerit et de Bivre, marquis d'Aguilar, seigneur de Castel-Empourdan, fut lieutenant-général des armées du roi Louis XIII. Les gouverneurs de la province de Catalogne ayant exercé sur le peuple toute sorte d'exactions, les principaux habitants de cette province résolurent de se donner à la France: une guerre civile éclata, à cette occasion, en l'an 1640. Don Joseph fut choisi pour gouverneur de la province, et ensuite nommé ambassadeur des insurgés près de Louis XIII, qui l'accueillit très-favorablement. Après son retour en Catalogne, dont le roi lui confirma le gouvernement en 1642, il combattit l'armée commandée par le marquis de Pouar, qui voulait secourir Perpignan. Les Espagnols s'étant emparés de la vallée d'Aran, il la recouvra en quinze jours, gagna un grand combat, fit prisonnier don Martin d'Aslor, qui commandait l'armée d'Espagne, et prit Castel-Leon, en 1646. Le marquis de Leganès étant entré avec une puissante armée pour faire lever le siége de Lerida, il introduisit dans le camp plusieurs convois, qui firent subsister l'armée française dans ses retranchements. Il s'enferma dans Barcelone, qui fut abandonnée de tous les ministres et officiers du roi à cause de la peste. Il y eut, en sa maison, quarante-sept domestiques frappés ou morts, et plus de dix mille personnes dans la ville. Cependant il la conserva par sa fermeté; et il soutint le siége pendant quinze mois avec une telle constance, que, n'ayant à espérer aucun secours, cinq ou six jours avant la capitulation, il se sauva avec une petite chaloupe au travers de l'armée navale des ennemis, en 1654. Il prépara la réduction d'Urgel, et il rendit de très-grands services à la France; ce qui lui fit perdre tous ses biens qui étaient considérables. Seul il fut excepté de l'amnistie, et mourut en 1685. Z.

MARGUERITE (Sainte), reine d'Écosse, était fille d'Édouard, prince anglais, et sœur d'Edgar Atheling. (*V.* Edgar, XII, 475.) Elle était née en 1046, en Hongrie, où Édouard avait épousé Agathe, sœur de la reine de ce pays. Marguerite suivit son frère en Ecosse; le roi Malcolm III, touché de ses malheurs et de sa rare vertu, lui offrit sa main: elle fut couronnée reine, en 1070. Tous les historiens conviennent qu'à la beauté elle joignait un génie propre aux affaires publiques. Elle prit donc naturellement un grand ascendant sur l'esprit de son époux, et ne s'en servit que pour faire du bien, et adoucir le sort du peuple. Au rapport de Buchanan, elle obtint, entre autres, la suppression du droit odieux par lequel les nobles remplaçaient leurs vassaux la première nuit, lorsque ceux-ci se mariaient. Marguerite protégea les lettres; elle contribua beaucoup aux heureuses réformes qui eurent lieu sous le règne de Malcolm (*V.* Malcolm, XXVI, 335), et donna l'exemple de la piété la plus sincère, comme de la charité la plus active. Tendrement attachée à son époux, elle ne put survivre à sa perte et à celle de son fils, tués le même jour sur le champ de bataille, et mourut trois jours après, le 16

novembre 1093. Elle fut canonisée en 1251. Sa Vie a été écrite par Thierri, moine de Durham. Sa fête se célèbre le 10 juin. — L'histoire n'a rien de positif sur la vie de sainte Marguerite, vierge et martyre, que l'on croit née à Antioche de Pisidie, vers le IIIe. siècle, et dont on célèbre la fête le 20 juillet. Le poète Vida, de Cremone, a fait deux hymnes en l'honneur de cette sainte, la patrone de sa ville natale. — Il y a eu d'autres saintes de ce nom, sur lesquelles l'histoire donne peu de détails.

E—s.

MARGUERITE, reine de France, fille aînée de Raimond Berenger III, comte de Provence, passa son enfance dans la cour la plus aimable et la plus spirituelle qu'il y eût alors en Europe; mais elle s'occupa moins de la culture des arts brillants de l'esprit, que d'acquérir les vertus propres à son sexe. Mariée, le 27 mai 1234, à Louis IX, elle s'attacha uniquement à faire le bonheur de son vertueux époux, qui, de son côté, lui témoignait la plus vive tendresse. Leur félicité eût été parfaite, si la reine Blanche, craignant de perdre l'ascendant qu'elle avait sur son fils, n'eût cherché constamment à séparer les deux époux. Joinville raconte dans son style naïf quelques traits de la jalousie de la mère de Louis IX, qui paraissent bien singuliers. « Quand le roi, dit-il, » chevauchait par son royaume, et » qu'il avait la reine Blanche sa » mère, et la reine Marguerite sa » femme, la reine Blanche les faisait » séparer l'un de l'autre; ils n'étaient » jamais logés ensemblement. Un » jour le roi, étant à Pontoise, vint » voir sa femme, malade des suites » d'une couche: ayant entendu ve- » nir sa mère, il se cacha derrière » la reine, de peur qu'elle ne le vît; » mais Blanche l'aperçut, et le vint » prendre par la main, lui disant: » Venez vous-en, car vous ne faites » rien ici. — Hélas! s'écria Margue- » rite, ne me laisserez vous voir mon » seigneur, ni en la vie, ni à la mort? » et elle s'évanouit; mais le roi re- » vint sur ses pas, et lui prodigua les » soins dont elle avait besoin (1). » Marguerite accompagna son époux dans l'expédition d'Égypte. Enceinte, et presque sans secours, elle resta enfermée dans Damiette, qui était assiégée par les Sarrasins. Ce fut dans cette situation, qu'elle apprit que le roi avait été fait prisonnier. A cette nouvelle, elle donna ordre à ses femmes de sortir, et, se jetant aux genoux d'un vieux chevalier qui la gardait, elle dit qu'elle ne se relèverait pas qu'il ne lui eût accordé la grâce qu'elle avait à lui demander. Le chevalier lui en ayant donné sa parole: « Seigneur, dit la reine, ce » que je vous demande sur la foi que » vous m'avez engagée, c'est que si » Damiette est prise par les Sarrasins, » vous me coupiez la tête, et ne me » laissiez pas tomber vivante entre » les mains des infidèles. » — « Vous » serez obéie, répondit le chevalier, » j'y avais déjà pensé (2). » Jamais l'héroïsme n'a été poussé plus loin. Marguerite accoucha trois jours après d'un prince qu'elle nomma *Tristan*, à cause des malheureuses circonstances où il arrivait au monde. On vint annoncer quelques heures après à la reine, que la garnison, composée de Pisans et de Génois, voulait rendre la ville aux Sarrasins: elle fit venir

(1) Ce trait a fourni à M. Richard le sujet d'un joli tableau, qu'on a vu à l'exposition du Musée, en 1824 (*n°.* 286).

(2) L'admirable dévouement de Marguerite a fourni à M. Arnault une des plus belles scènes de la tragédie de *Louis IX*.

autour de son lit les principaux officiers, et leur parla avec tant de fermeté et de douceur, qu'elle releva leur courage, et les obligea de renoncer à une résolution qui aurait entraîné la ruine des croisés. Cette princesse quitta Damiette avant la reddition de la place, et vint à Saint-Jean-d'Acre, attendre son époux. Elle y apprit la mort de la reine Blanche; et quoiqu'elle n'eût pas sujet de la regretter, elle *en mena un deuil merveilleux*. Joinville, surpris de sa douleur, lui dit avec la franchise de son temps : « Qu'il était bien » vrai qu'on ne devait *mie* (jamais) » *croire femme à pleurer*. » Marguerite, non moins sincère, répondit que ce qui l'affligeait était la douleur du roi, et l'inquiétude de savoir sa fille Isabelle entre les mains des hommes. La mort de Blanche décida Louis à quitter l'Égypte : Joinville fut chargé de conduire Marguerite avec ses deux enfants au port de Tyr, où le roi la rejoignit bientôt. Le départ fut fixé au 24 avril 1254; la navigation fut périlleuse, et la reine montra au milieu des dangers un courage supérieur à son sexe. Elle empêcha Louis de renoncer au trône comme il en avait le projet; et elle rendit ainsi un service signalé à la France. Elle était le conseil secret du monarque, mais elle n'eut jamais de part au gouvernement. (*V.* Louis IX.) Marguerite, par l'austérité de ses mœurs, égala son époux, qui porta sur le trône les vertus d'un anachorète. Un poète provençal lui ayant adressé une pièce de galanterie, la reine, sans égards pour les hardiesses de la poésie, lui répondit par un ordre qui le reléguait aux îles d'Hières. Après la mort de son auguste époux, Marguerite vécut dans la retraite, et multiplia les fondations pieuses. Elle songeait cependant à faire valoir ses droits sur la Provence; mais le pape Jean XXII décida en faveur de Charles d'Anjou. Elle mourut en 1295, dans le couvent des religieuses de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé au faubourg Saint-Marcel. On voyait son épitaphe à Saint-Denis, devant le maître-autel sur une tombe de cuivre jaune. Elle avait eu de son mariage onze enfants. W—s.

MARGUERITE, fille de Jacques Ier., roi d'Écosse, et première femme de Louis XI, fut fiancée en 1428 à ce prince, qui n'avait encore que cinq ans, et lorsqu'elle-même n'en avait que trois. Les Anglais dont cette alliance contrariait la politique, firent tous leurs efforts pour s'y opposer. Ils offrirent au roi Jacques, Rosbourg, Barwik, plusieurs autres places, et voulurent lui assurer une paix invariable. Ce monarque ayant assemblé les états de son royaume, ce fut par leur avis qu'il rejeta d'aussi belles propositions, et qu'il fit embarquer sa fille. Les Anglais mirent plusieurs vaisseaux en mer pour enlever cette princesse : mais ils ne purent y réussir; et Marguerite arriva heureusement à la cour de France, qui résidait alors à Tours. Elle avait onze ans, et le Dauphin quatorze. L'archevêque de Tours donna une dispense, et le mariage fut célébré. Cette princesse, douée d'une rare beauté, réunissait à cet avantage un esprit très-cultivé, et elle aimait passionnément les lettres. (*V.* Alain Chartier.) Elle mourut à Châlons, sans avoir été reine, le 16 août 1444, de la manière la plus funeste. Un gentilhomme de la cour, nommé James du Tillay, l'ayant vue un soir sans lumière dans son appartement, la calomnia indignement; et les pro-

pos indiscrets de cet homme lui ayant été rapportés, elle en fut si vivement affectée, qu'elle expira de douleur en protestant de son innocence. Il paraît que le Dauphin, son époux, n'eut pour elle ni égards ni affection. Les dernières paroles de cette malheureuse princesse mourant à l'âge de vingt ans, furent : *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus.* M-D. j.

MARGUERITE DE VALOIS, dont le vrai nom était Marguerite d'Angoulême, fille de Charles d'Orléans duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, et sœur de François Ier., naquit à Angoulême, le 11 avril 1492, et fut élevée à la cour de Louis XII. Cette princesse parlait très-bien les langues alors les plus célèbres, telles que l'espagnol et l'italien : elle reçut même de Paul Paradis, dit le Canosse, des leçons d'hébreu. Savante et polie, belle, douce et compâtissante autant que spirituelle, elle fut tendrement chérie de François Ier., qui l'appelait sa *Mignonne* et la *Marguerite des Marguerites;* il lui confia plusieurs négociations importantes, dans lesquelles elle ne se borna pas à des conseils judicieux. Elle était l'ornement de la cour de France ; et lorsqu'elle parut à celle de Charles-Quint, on essaya de prendre pour modèle ces manières élégantes et gracieuses qui lui étaient naturelles, et qu'alors comme aujourd'hui les étrangers enviaient aux Français. Brantome fait un grand éloge de l'éloquence, des talents, de l'habileté de cette princesse, et de son dévoûment absolu pour son frère : mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit, lorsqu'il assure « qu'en fait de » joyeusetés et de galanteries, elle » montrait qu'elle savait plus que son » pain quotidien. » Les *Contes* de la reine de Navarre sont, à la vérité, écrits d'une manière qui aujourd'hui nous paraît libre, mais qui, de son temps, ne s'éloignait point du bon ton de la cour et du langage des honnêtes gens : son style est même plus décent que celui de quelques sermons du temps, tels que ceux des Barlette, des Maillard et des Menot. Marguerite épousa, en 1509, Charles IV, duc d'Alençon, premier prince du sang, qui lui était bien inférieur sous les rapports de l'esprit, des connaissances et du mérite. Ce prince survécut peu à la bataille de Pavie, qu'il contribua beaucoup à faire perdre ; il mourut en avril 1525. La vive tendresse de Marguerite pour le roi son frère, prisonnier en Espagne, et que ses chagrins y mirent aux portes du tombeau, l'avait déterminée à se rendre à Madrid, pour lui prodiguer ses soins et ses consolations, et pour tâcher d'obtenir sa liberté. Elle fut chargée seule des pleins-pouvoirs de la régente, sa mère, pour négocier avec Charles-Quint cette affaire importante, dans laquelle les grâces, l'éloquence, l'habileté même échouèrent devant la politique, l'astuce et la mauvaise foi. Elle repassa en France à la fin de novembre 1525, après avoir déjoué le projet déloyal que Charles-Quint avait eu de la faire arrêter. Ce fut en 1527, et non pas en 1526, comme on l'a dit souvent, qu'elle épousa Henri d'Albret, roi de Navarre, duquel elle eut Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Marguerite porta dans la Navarre ces talents et cette bienveillance qui font tant d'honneur aux princes et tant de bien aux peuples. Ses soins y firent prospérer l'agriculture et le commerce, fleurir les arts, et régner la justice ainsi que la sûreté. Mais l'asile qu'elle y ouvrit aux novateurs, donna lieu d'élever des doutes sur ses opinions religieu-

HIST. DE FRANCE.

MARGUERITE DE VALOIS

Crisp. de Pas del.t Landon direx.r

ses : elle sauva long-temps Berquin et Etienne Dolet, qui finirent par être brûlés comme hérétiques. Elle protégea, contre les poursuites du parlement, de la Sorbonne et des lieutenants-criminels, Jean Calvin, qui n'était pas encore chef de secte ; Pierre Caroli, qui devint prieur de Sorbonne, et Roussel, son prédicateur, auquel Noël Béda, syndic de la Sorbonne, attribuait des propositions hérétiques. Marguerite accorda aussi sa protection à Charles de Ste.-Marthe, à Jacques Lefevre d'Etaples, à quelques autres savants, à Erasme même, et surtout à Clément Marot. Cette princesse n'en veillait pas moins à contenir les novateurs exaspérés, qu'elle voulait regagner par la douceur, et qu'elle cherchait à rapprocher de leurs adversaires. Pendant son premier mariage, elle passait une grande partie de son temps à Alençon, qui lui eut les plus grandes obligations, et qui lui dut la tranquillité au milieu des persécutions qui, à cette époque, agitaient la France. Le rang de Marguerite, ses talents, son influence, son mérite, l'amitié même du roi, ne la mirent pas toujours à l'abri des soupçons d'hérésie et des attaques qui en étaient la suite. Les professeurs du collége de Navarre eurent, au mois d'octobre 1533, l'audace de la jouer publiquement sur leur théâtre à Paris, et de la désigner comme une insensée, que l'esprit de secte avait égarée. Le roi voulut faire arrêter les auteurs et les acteurs de cette comédie scandaleuse. Le principal, à la tête de ses écoliers, repoussa à coups de pierres les officiers du prince, dont Marguerite eut la générosité de fléchir le courroux. Cette attaque ne fut pas la seule que l'on dirigea contre elle ; mais elle fut la plus éclatante. La Sorbonne la désigna positivement comme hérétique ; et ce corps, alors si redoutable, parvint à faire partager son zèle au connétable de Montmorenci, qui essaya inutilement d'aigrir le roi contre Marguerite. Il est faux, quoiqu'on l'ait répété dans plusieurs dictionnaires historiques, que le *Miroir de l'ame pécheresse*, ouvrage ascétique de la reine de Navarrre, ait été censuré par la Sorbonne. Cette production fut seulement rangée provisoirement par Leclerc, curé de Saint-André-des-Arts, parmi les ouvrages suspects, parce qu'en contravention à un arrêt du parlement, il avait paru sans nom d'auteur et sans l'approbation de la faculté de théologie. Bayle, tout judicieux qu'il est, a parlé avec un peu trop de légèreté, d'après Florimond de Rémond, de Marguerite de Valois. Son article a été réfuté par Leclerc et Joly. Bayle n'est pas le seul auteur qui ait copié Rémond sans examen : son exemple a été suivi par le continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (t. xxvii, p. 392) ; par l'auteur de l'*Histoire de l'église gallicane* (t. xxviii, p. 213), et par les rédacteurs du *Journal de Trévoux* (octobre 1748). C'est dans l'histoire de François Ier., par Gaillard (t. v, p. 412), qu'il faut chercher le portrait le plus fidèle de la reine de Navarre : il la peint comme catholique, à l'abri de reproches, douce et tolérante, ne divisant point les hommes en orthodoxes et en hérétiques, mais en oppresseurs et en opprimés, chérissant son frère, aimant passionnément les lettres, n'oubliant aucun service, ne négligeant aucun talent, et ne méconnaissant aucune vertu. Elle fit, de concert avec le roi et les Du Bellay, des efforts malheureusement infructueux pour rapprocher les protestants des

catholiques. Le pape Adrien VI avait pour elle tant de considération, qu'il la pria de seconder le desir qu'il avait d'apaiser entre les princes chrétiens les dissensions qui affligeaient l'Europe et l'Eglise. Amie des arts et de l'humanité, Marguerite bâtit le palais de Pau; elle y joignit des jardins magnifiques, dota les hôpitaux d'Alençon et de Mortagne-au-Perche; elle fonda en 1538, à Paris, l'hôpital de ces orphelins que l'on appela les Enfants-Rouges. Excellente mère, tendre sœur, elle vécut dans une union parfaite avec le roi de Navarre, dont elle eut deux enfants : le premier, qui était un fils, mourut à Alençon, en 1530; la seconde était Jeanne d'Albret, qui monta sur le trône de Navarre, et y déploya les plus nobles qualités. Marguerite, après avoir vaqué aux affaires d'état, employait son loisir, soit à l'étude, soit à des ouvrages d'aiguille et de tapisserie; et pendant ce temps elle dictait à ses secrétaires les productions en prose ou en vers qu'elle composait, ou bien s'entretenait de matières philosophiques et littéraires avec les savants et les poètes qu'elle admettait à son intimité. On sait qu'elle eut pour valets-de-chambre plusieurs hommes d'esprit, tels que Bonaventure Desperriers, Clément Marot et quelques autres; ce qui faisait dire que la chambre de cette princesse était un vrai Parnasse. Elle mourut au château d'Odos, dans le pays de Tarbes, le 21 décembre 1549, donnant jusqu'à la fin des preuves de son attachement à la foi catholique (1). Plusieurs prélats et quelques littérateurs composèrent son éloge; on frappa des médailles en son honneur; la poésie dans diverses langues chanta ses louanges. On disait d'elle « qu'elle était une Marguerite (*Margarita*, perle), qui surpassait en valeur les perles de l'Orient. » Ses poésies, quoique médiocres, lui firent donner le surnom, souvent prodigué, de dixième muse. L'*Histoire de Marguerite de Valois* (par Mlle. de la Force), Amsterdam, 1696, 2 vol. in-12, Paris, 1719, 4 vol. in-12, est plutôt un roman qu'un morceau historique. Nous allons donner de ses ouvrages une indication plus exacte et plus détaillée que celle que l'on a publiée jusqu'à ce jour. I. Le meilleur de tous est celui qu'elle ne destinait pas à l'impression, qu'elle avait composé pour s'amuser, à une époque où les contes de Boccace obtenaient à la cour une grande faveur, et où, s'il faut en croire Brantome, la reine-mère et Madame de Savoie s'essayaient aussi dans ce genre de composition : il fut publié pour la première fois en 1558, par Boistuau dit Launay, sous le titre des *Amants fortunés* : C'est l'*Heptaméron* ou les *Nouvelles de la reine de Navarre*, ouvrage plein d'imagination et d'esprit, écrit avec facilité, et conçu à l'imitation du Décameron de Boccace. On sait que La Fontaine n'a pas dédaigné de puiser dans les 72 contes en prose, de la reine de Navarre, les ornements de quelques-uns des siens, et surtout le sujet de la Servante justifiée. L'édition de

(1) Il est certain qu'elle ne fut jamais hérétique de cœur. Mais on ne peut l'excuser dans toutes les démarches qu'elle fit en faveur des beaux-esprits du temps, souvent infectés de luthéranisme; témoin les deux apostats de l'ordre de Saint-Augustin, Berlaud et Courcat, qu'elle choisit pour ses prédicateurs; témoin encore Quintin, un des chefs de la secte des libertins duquel elle osa faire une espèce d'apologie. Un préjugé encore peu favorable pour cette princesse, c'est le compliment que lui adressa Calvin : *Quod Deus* (illâ) *suis fuerit ad regnum suum promovendum*. Sans doute que sa connaissance et son affection pour les gens de lettres l'engagèrent plus avant qu'elle n'aurait dû. T—D.

1558 est très-imparfaite : Claude Gruget, qui avait été un des valets de chambre de Marguerite, rassembla tous les manuscrits qu'il put découvrir, et dédia à Jeanne d'Albret la nouvelle édition, qui a servi de modèle aux subséquentes, et dont l'impression fut achevée le 7 avril 1559, en 1 vol in-4°. Ces contes reparurent en 1567, in-16. Les éditions de Hollande, de 1698, de 1700 et de 1708, toutes en 2 vol. in-8°., ont l'avantage d'être ornées des belles figures de Romain de Hooge; mais le style de l'ouvrage, *mis en beau langage*, a été maladroitement retouché. On en donna en 1733, à Chartres, sous le titre de la Haye, une jolie édition en 2 vol. petit in-12. Toutes ces éditions ont été effacées par celle qui parut à Berne, de 1780 à 1781, in-8°. en 3 vol., avec les belles estampes de Chodowiecki; la réimpression de 1790 est inférieure pour les gravures, déjà fatiguées par le premier tirage. II. Le *Miroir de l'ame pécheresse*, suivi d'un Dialogue entre l'auteur et l'ame sainte de Charlotte de France, sa nièce; poésies très médiocres; Alençon, 1533, in-8°., et Paris, même année et même format. C'est une sorte de commentaire, en vers de 10 syllabes, du *Cor mundum crea in me, Deus!* III. *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, poésies recueillies par Sylvius de La Haie, l'un de ses valets de chambre; Lyon, 1547, in-8°.; nouvelle édition augmentée, Paris, 1554, in-8°. L'éditeur a réuni dans ce recueil le Miroir de l'ame pécheresse; six ouvrages de théâtre, savoir quatre mystères et deux farces; une complainte pour un prisonnier que l'on croit être François Ier.; et plusieurs autres pièces de vers, dans lesquelles on remarque de la facilité, quelquefois de la grâce, souvent des idées obscures, et un mélange bizarre de pensées mondaines et de pensées ascétiques. Plusieurs autres ouvrages de Marguerite de Valois sont restés manuscrits, entre autres le *Débat d'amour*, en vers mêlés de prose, où elle annonce qu'elle l'a composé à l'âge de 50 ans. On conserve parmi les Mss. de la bibliothèque du Roi, 3 volumes in-fol. de ses *Lettres*. Ses devises principales étaient : 1°. un Souci tourné vers le Soleil, avec ces mots : *Non inferiora secutus;* 2°. un Lis entre deux Marguerites, avec cette inscription : *Mirandum naturæ opus.* D—B—S.

MARGUERITE DE FRANCE, reine de Navarre, fille de Henri II, née en 1552, était une des plus belles personnes de son temps. Son esprit et ses connaissances répondaient aux charmes de sa personne. Lorsque l'évêque de Cracovie vint à Paris annoncer au duc d'Anjou son élection au trône de Pologne, il adressa à Marguerite un discours en latin, auquel elle répondit sur-le-champ dans la même langue, reprenant avec une sagacité admirable chaque article de la harangue du prélat. Cette princesse épousa, en 1572, le prince de Béarn, depuis Henri IV. Le cœur de Marguerite ne fut pour rien dans cette union formée par une politique perfide. Le duc de Guise le possédait alors; et la maligne chronique de la cour lui associait beaucoup de rivaux. Charles IX disait lui-même, en formant les nœuds du nouveau mariage : « En donnant ma sœur » Margot au prince de Béarn, je la » donne à tous les huguenots du » royaume. » Malgré ses qualités aimables et son éclatante beauté, il ne paraît pas qu'elle ait jamais possédé l'affection de Henri. Ce fut au milieu

des fêtes données pour cet hymen, que les massacres de la Saint-Barthélemi furent décidés. Tout prouve que cette catastrophe était généralement pressentie et même prévue ; car on disait publiquement à la cour, selon le langage du temps, *que la livrée des noces serait vermeille*, et qu'on y verserait plus de sang que de vin. Marguerite, elle-même, faillit être une des victimes de cette nuit fatale : « Comme j'étois la plus endormie, » dit-elle dans ses Mémoires, voici » un homme frappant des pieds et » des mains à la porte de ma cham- » bre, criant, *Navarre, Navarre* : » ma nourrice pensant que c'étoit le » roi mon mari, courut vîtement à » la porte ; un gentilhomme, déjà » blessé et poursuivi par des archers, » entra avec eux dans ma chambre. » Luy se voulant garantir, se jette » dessus mon lit ; moi sentant cet » homme qui me tient, je me » jette à la ruelle et lui après moi, » me tenant toujours à travers du » corps. Je ne savois si les archers » en vouloient à lui ou à moi ; car » nous criions tous deux, et étions » aussi effrayés l'un que l'autre.... » Enfin, Dieu voulut que M. de Nan- » çay, capitaine aux gardes, vint, » qui me trouvant en cet état-là, en » core qu'il eut de la compassion, ne » put se tenir de rire et se courrouça » fort aux archers, les fit sortir et » me donna la vie de ce pauvre » homme qui me tenoit, et que je fis » coucher et panser dans mon cabi- » net, jusqu'à ce qu'il fût du tout » guéri ; et changeai bien vite de » chemise, parce qu'il m'avoit cou- » verte de sang. » Les galanteries multipliées du roi de Navarre, galanteries qu'il ne prenait pas même la peine de cacher à sa femme, n'autorisèrent point les torts que Marguerite eut envers lui ; mais elles contribuèrent peut-être à les faire naître, ou du moins à les aggraver en leur fournissant un prétexte. Malgré les erreurs de sa vie, exagérées sans doute par la malveillance, l'âme de cette princesse était noble et sensible. Elle eut pour son frère, le duc d'Alençon, la tendresse la plus vive et la plus courageuse. Ce prince, devenu suspect au faible Henri III, fut arrêté par son ordre, et enfermé dans l'appartement qu'il occupait au Louvre. Il demanda si l'on avait arrêté Marguerite ; on lui répondit que non. » Cela soulage beaucoup ma peine, » dit-il, « de savoir ma sœur libre ; » je m'assure qu'elle m'aime tant, » qu'elle préférera se captiver avec » moi, à vivre libre sans moi ; » et il fit demander au roi que Marguerite partageât sa prison ; ce qui lui fut accordé. La reine de Navarre courut s'enfermer avec lui, et fut si touchée de cette confiance qu'il avait en sa tendresse, que ce fut un des liens qui l'attachèrent le plus à lui. Elle facilita par la suite son évasion, en s'exposant ainsi à toute la colère de Henri III, qui ne lui épargna pas les vexations. Lorsque le roi de Navarre parvint également à s'échapper de la cour, il était déjà si mal avec Marguerite qu'il partit sans la voir. Elle demanda néanmoins au roi et à Catherine de Médicis, la permission d'aller rejoindre son mari en Gascogne ; mais elle sollicita long-temps en vain. C'est dans les Mémoires du temps, qu'il faut voir les mille et une intrigues qui divisaient la famille royale à cette époque de trouble et de faction. Enfin, Marguerite parvint à se réunir au roi de Navarre : son entrée en Béarn fut même une espèce de triomphe. Henri lui témoigna de l'amitié et de la considération ; et les

deux époux vécurent en assez bonne intelligence pendant cinq années. Au bout de ce temps, un aussi heureux accord fut rompu par l'intolérance d'un secrétaire du roi. La cour de Navarre était alors à Pau. Marguerite avait seule le privilége de se livrer à l'exercice du culte catholique; mais la chapelle qu'on y avait destinée était si petite, qu'elle pouvait à peine contenir les personnes de sa maison. Cependant quelques paysans catholiques des environs venaient le dimanche essayer de participer à la célébration des saints mystères, en s'approchant de la chapelle. Le fougueux Dupin, secrétaire du roi, les fit arrêter: Marguerite s'en plaignit, et n'obtint pas de Henri une satisfaction aussi éclatante qu'elle l'aurait desiré. Dès-lors elle négocia pour revenir en France, et quitta le Béarn bientôt après. Sa conduite, à la cour de France, ne fut pas, à beaucoup près, exempte de reproches: mais il est difficile de décider jusqu'à quel point elle fut blâmable; car Marguerite n'a guère eu que des panégyristes et des détracteurs. S'il fallait en croire les derniers, cette princesse aurait mené la vie la plus licencieuse, et aurait porté l'oubli d'elle-même jusqu'à descendre aux choix les plus avilissants. Quoi qu'il en soit, elle reçut du roi son frère, et de ceux qui l'entouraient, des affronts si publics, que le roi de Navarre, par respect pour le lien qui l'attachait à Marguerite, se crut obligé d'envoyer des députés à Henri III, afin de le forcer à motiver ses mauvais procédés envers sa sœur. De si honteuses explications portaient un coup mortel à la réputation de Marguerite: aussi lorsqu'elle retourna en Béarn, ne reçut-elle qu'un accueil glacé de la part de son époux. Le reste de la vie de cette princesse ne fut qu'une suite d'agitations dérégiées, effet d'un caractère inquiet et d'un esprit sans frein. Sous un vain prétexte, elle s'empara de l'Agénois, et se déclara dans une sorte de révolte contre son mari et son frère. Plus d'une fois elle se trouva réduite à des extrémités indignes de sa haute fortune, et qui compromettaient également son repos et sa dignité: mais dans les situations les plus critiques, l'ascendant suprême de sa beauté et de son esprit, le charme séducteur de ses manières, lui faisaient des amis de ceux qu'on envoyait pour la combattre. Elle était retirée, depuis quelques années, dans le fond de l'Auvergne, lorsque le roi de Navarre, devenu roi de France, lui fit proposer de casser leur mariage. Marguerite ne se prêta point aux négociations entamées à ce sujet, tant qu'elle soupçonna Henri IV de vouloir épouser Gabrielle d'Estrées. Mais après la mort de la duchesse de Beaufort, elle fit dire au roi qu'elle était prête à faire tout ce qu'il désirait, et n'y mit d'autre condition que la demande d'une pension convenable, et l'acquittement des dettes immenses qu'elle avait contractées. Henri accorda tout; et bien qu'il souhaitât vivement cette séparation, il ne put retenir ses larmes lorsqu'on lui présenta le consentement de Marguerite. *Ah! la malheureuse*, dit-il, *elle sait bien que je l'ay toujours aimée et honorée, et elle point moy, et que ses mauvais déportements nous ont fait séparer, il y a long-temps, l'un de l'autre.* Le besoin d'agitation qui était le caractère de l'esprit de cette princesse, lui fit desirer de revenir à Paris; mais craignant une défense du roi, elle quitta secrètement l'Auvergne en 1605, et ne fit avertir Henri que

quand elle fut aux portes de la capitale : quoique un peu surpris de sa présence, il l'envoya complimenter, et ordonna qu'on lui rendît les honneurs dus à son rang. Elle reçut l'accueil le plus flatteur des habitants de Paris, qui retrouvaient en elle les qualités brillantes et populaires de ses ancêtres. Jamais princesse ne se montra plus libérale ; mais, plus généreuse que juste, elle donnait beaucoup, empruntait souvent, et rendait rarement : aussi était-elle toujours accablée de dettes. Lorsque le roi alla la voir dans le palais qu'elle avait fait bâtir, en 1606, dans la rue de Seine, et dont les vastes jardins s'étendaient jusqu'à la rivière, il lui dit, en la quittant, *qu'il la priait d'être plus ménagère*. A quoi elle répondit, que » la prodigalité était chez elle un vice » de famille. » Le temps fut sans influence sur cette princesse ; et l'âge mûr ressembla, chez elle, à la jeunesse. Henri méprisait ses désordres ; mais il ne cessa de lui donner des marques de considération en public. Il poussait la condescendance jusqu'à assister très-exactement aux fêtes que Marguerite inventait sans cesse. Du reste, il exigea qu'elle parût, en 1610, au sacre et couronnement de Marie de Médicis, qui occupait sa place : et ce fut sans beaucoup de peine qu'elle subit cette humiliation. La maison de Marguerite était le rendez-vous de tous les beaux-esprits ; et, par une des singularités de son caractère, elle savait allier la plus extrême dissipation aux études les plus sérieuses. On a d'elle des poésies très-agréables pour le temps. Ses *Mémoires*, écrits par elle-même pendant son séjour en Auvergne, sont extrêmement curieux. Elle y rapporte tout à sa personne, et ne croit les événements qu'elle raconte dignes de louange ou de blâme, qu'autant qu'ils lui ont été avantageux ou nuisibles. Elle se justifie avant d'être accusée ; preuve certaine des reproches que lui fait sa conscience. Le style de ces Mémoires est presque badin, lâche et négligé, mais sans bassesse. On y trouve des détails intéressants sur les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. Ils embrassent les événements qui se sont passés depuis 1565 jusqu'en 1587. Ils ont été publiés par Mauléon de Cornier, Paris (Hollande), 1658 et 1661, in-12. Godefroy en a donné une édition à Liége en 1713, in-8°. La reine Marguerite termina sa carrière, à Paris, le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-trois ans, cinq années après la fin déplorable de Henri IV. Plusieurs dictionnaires historiques la font mourir à Sarlat, en Auvergne, et commettent, en parlant d'elle, beaucoup d'autres erreurs. Elle fut enterrée à Saint-Denis, et son cœur déposé au couvent des Filles-du-Sacré-Cœur, qu'elle avait fondé. Elle fonda également le couvent de religieux qui prirent le nom de *Petits-Augustins de la reine Marguerite*, et dont le couvent après avoir été consacré pendant la révolution au *Musée des Monuments français*, fut démoli en 1820. On y voyait encore sur un marbre noir son épitaphe en beaux vers français, que l'on dit composés par elle-même, et qui se trouvent déposés à la bibliothèque du Roi, avec un écrit de sa main sur le néant des grandeurs humaines. Mongez, chanoine régulier, a écrit l'Histoire de cette princesse, 1777, in-8°.

B—Y.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, née en 1425, de René, dit le *Bon*, roi titulaire de Sicile, et d'Isabelle de Lorraine, était nièce de Marie d'Anjou, femme de Charles

HIST. D'ANGLETERRE.

MARGUERITE D'ANJOU

Sergent del.t Landon direx.t

VII, et issue comme elle d'un frère de Charles V. Le roi son père ne possédait que son titre ; il eut la douleur de voir la main de sa fille refusée par plusieurs princes, parce qu'il ne pouvait lui constituer une dot. Mais ce fut précisément ce défaut absolu de fortune qui fit monter la jeune princesse sur un des premiers trônes de l'Europe. Henri VI régnait en Angleterre sous l'impérieuse tutelle du duc de Glocester, son oncle. Un parti puissant qui se forma contre le duc, n'imagina rien de mieux, pour le renverser, que de donner au faible monarque une femme qui le subjuguât entièrement. Marguerite d'Anjou était jeune, belle, et douée de cet esprit vif et hardi qui la fit compter par la suite au nombre des grands hommes de ce siècle. Mais il importait à ceux qui l'appelaient au trône qu'elle leur en eût l'obligation tout entière ; et c'est ce que leur permettait d'espérer la situation peu brillante où se trouvait alors la princesse. Henri VI, qui avait déjà vingt-deux ans, se laissa facilement décider à ce mariage, qui lui fut secrètement proposé par le comte de Suffolk. Il le chargea de faire toutes les démarches nécessaires. Suffolk se rendit à Tours, où était alors la cour de France, sous prétexte d'y négocier une trêve entre les deux couronnes. Il vit la jeune princesse ; et l'union fut bientôt conclue. Loin d'exiger une dot du roi René, l'ambassadeur de Henri VI s'engagea, en son nom, à restituer à la maison d'Anjou la ville du Mans et tout le comté du Maine. Le mariage fut célébré, sur-le-champ, par procureur, avec une magnificence que l'on n'aurait point attendue de l'état de détresse où étaient réduits les deux rois et la nouvelle reine (1443). Marguerite ne passa en Angleterre qu'au printemps de l'année suivante : elle y fut couronnée en arrivant. Un instant lui suffit pour pénétrer la profonde nullité de son époux, et quelques jours pour s'emparer entièrement de son esprit. Suffolk, le cardinal de Winchester et l'archevêque d'York, s'empressèrent de la mettre à la tête du complot contre le duc de Glocester. Les résultats en furent prompts et terribles : la duchesse, accusée de sorcellerie, est jetée en prison ; le duc ne tarde point à l'y suivre, et, le lendemain, il est trouvé mort. Ces scènes violentes produisirent sur la nation un effet tout différent de celui qu'on en avait espéré. La fin tragique du duc de Glocester excita la compassion ; et la haine des mécontents ne fit que changer d'objet, lorsqu'ils virent qu'au lieu d'être gouvernés despotiquement par l'oncle du roi, ils allaient l'être par les favoris de la reine. Une autre cause diminua considérablement le nombre des partisans de cette princesse : la cession du Maine, qui était une des conditions secrètes de son mariage, devint publique par la restitution de cette province à la France. Le mécontentement devint plus général et plus vif, lorsque l'on vit Charles VII, à l'expiration de la trêve, reconquérir non-seulement toute la Normandie, mais encore la Guienne, que l'Angleterre possédait depuis trois siècles. Une fermentation sourde dégénéra bientôt en guerre civile. Le moment était venu où les Anglais allaient porter la peine, tardive, mais trop juste, de la légèreté coupable avec laquelle ils avaient laissé violer, sous Richard II, l'ordre de la succession légitime de leurs souverains. Un prétendant à la couronne parut : c'était Richard, duc d'York. Il réclama les

droits de sa branche, usurpés par celle de Lancastre, dont descendait Henri VI. Il marcha sur Londres, ne put s'en emparer, et se retira dans ses domaines du pays de Galles où il semblait attendre des temps plus propices. Ce fut à cette époque même que Henri VI tomba dans une imbécillité complète. Investie de la plénitude du pouvoir suprême, la reine regarda comme un coup de haute politique de désarmer le duc d'York par de grandes concessions. Elle le fit déclarer protecteur du royaume; et, le même jour, elle envoya à la Tour le duc de Sommerset, son premier ministre, qui était odieux au prince. Mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que Sommerset reparut dans tout l'éclat de sa faveur. Le duc d'York, furieux, se réfugia encore dans le pays de Galles, et y leva des troupes. La reine rassemble aussi ses forces. Les deux armées se rencontrent à Saint-Alban's, dans l'Hertfordshire : c'est là que fut versé le premier sang dans cette longue et cruelle guerre de la rose blanche et de la rose rouge. Le roi, que Marguerite avait conduit à sa suite, blessé d'un coup de flèche, tomba entre les mains de son rival (1455). Le duc d'York ne le traita pas seulement avec égards; il consentit même à lui laisser tous les dehors de la royauté, et se contenta de son premier titre de protecteur. Mais la fière Marguerite ne se sentait point disposée à ployer sous un maître : elle profita de la première absence du protecteur, et d'un moment lucide de son époux, pour faire paraître au parlement ce fantôme de roi. Henri déclara, de sa propre bouche, qu'il se sentait en état de reprendre les rênes du gouvernement. Le duc d'York, à son retour, feignit de n'éprouver aucun ressentiment de ce coup d'état; mais s'étant assuré de l'assistance du célèbre comte de Warwick, le *faiseur de rois*, il ne dissimula plus ses projets de vengeance. Warwick se porta directement sur Londres, avec le comte de la Marche, fils aîné du duc d'York. A cette nouvelle, Marguerite, traînant son époux après elle, accourt de Coventry, et rencontre ses ennemis à Northampton. Elle fait elle-même les dispositions du combat, traverse les lignes, et harangue les troupes. L'action se décidait à son avantage, lorsque, par une infame trahison, lord Grey, qui commandait son avant-garde, passe à l'ennemi, et procure à celui-ci une victoire complète (1460). Henri VI, qui était resté dans sa tente pendant la bataille, tombe derechef au pouvoir du duc d'York. Mais ce prince connaissait trop bien le génie entreprenant de la reine pour se flatter de gouverner paisiblement tant qu'elle ne serait pas en sa puissance. Il lui envoya, au nom du roi, l'ordre de venir immédiatement le rejoindre à Londres. Marguerite brûlait déjà d'y reparaître, mais à la tête d'une nouvelle armée. Elle parcourait le nord de l'Angleterre, son fils dans ses bras : l'admiration pour son courage, la compassion pour ses infortunes, lui gagnèrent de nombreux partisans. Bientôt elle rentre en campagne avec des forces redoutables. A son approche, le duc d'York se retranche dans le château de Sandal, près de Wackefield. Marguerite le fait rougir de se laisser enfermer par une femme; il descend dans la plaine, accepte la bataille, et la perd avec la vie. La reine ordonna que sa tête, surmontée par dérision d'une couronne de papier, fût plantée sur les murailles d'York. Elle envoya également à la

mort le comte de Salisbury, père de Warwick, qui avait été pris dans la poursuite. Marguerite, après cette importante victoire, partagea son armée : elle en confia une division à Gaspar Tudor, frère utérin du roi, et marcha sur Londres avec l'autre. Elle se trouva en présence de Warwick, dans cette même plaine de Saint-Alban's, qui, six ans auparavant, avait été funeste à ses armes. Henri VI, dans la première bataille, avait été pris par son rival : dans la seconde, il fut repris par sa femme, se montrant indifférent au même degré, dans l'une et l'autre fortune. Mais au moment où Marguerite se croyait assurée, par la mort du duc d'York, de la possession paisible de la couronne, le fils de ce prince ranimait le reste de son parti. Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis la sanglante catastrophe de son père, qu'il eut l'heureuse audace de se faire proclamer roi sous le nom d'Edouard IV. (*V.* Edouard IV, XII, 518.) Mais les revers semblaient accroître l'indomptable courage de Marguerite. Pendant qu'Edouard se faisait couronner à Londres, elle marchait à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Le jeune roi et le comte de Warwick se portèrent au-devant d'elle jusqu'à Townton, dans l'Yorkshire. Le carnage fut effroyable (29 mars 1461). Marguerite, encore réduite à fuir, conduisit son époux en Ecosse, et passa en France pour y implorer l'assistance de Louis XI. Ce prince entendit assez mal les intérêts de sa politique pour ne lui accorder qu'un faible secours. Voulant néanmoins tenter de nouveau la fortune, Marguerite essaya de descendre à l'embouchure de la Tyne : mais des forces très-supérieures l'ayant obligée de se rembarquer, elle se dirigea vers les bouches de la Tweede. La tempête sépara son vaisseau du reste de la flotte : ses officiers la conjuraient de reprendre la route de France ; seule elle insista pour l'exécution de ses projets, et elle aborda enfin à Barwik. Les troupes d'Edouard venaient à sa rencontre : la bataille d'Hexham, dans le Northumberland (15 mai 1463), renversa encore toutes les espérances de Marguerite. Forcée de fuir à l'aventure avec son fils, elle tombe, dans une forêt, au milieu d'une bande de voleurs. Un Français, nommé *La Varenne*, qui l'accompagnait, est tué en la défendant. Les brigands ne la reconnaissent point, et la dépouillent de ses pierreries. Le partage de ce riche butin ayant excité une querelle parmi eux, Marguerite saisit cet instant pour s'échapper. Mais bientôt elle aperçoit un autre voleur qu'elle ne peut éviter. Sa résolution est prise : marchant au-devant de cet homme, et, lui présentant le jeune prince : « Sauve, lui dit-elle, le fils » de ton roi ! » Le brigand ému, jure de lui servir de défenseur et de guide, et lui tient parole. La reine repasse en France : elle y apprend que son malheureux époux a été arrêté dans le duché de Lancastre, et livré à Edouard, qui l'a envoyé à la tour de Londres. Marguerite, après tant d'infortunes, semblait condamnée à d'éternels et inutiles regrets, lorsqu'au bout de six ans, l'événement le moins prévu vint lui rouvrir les chemins du trône. Cédant au ressentiment d'un outrage, le comte de Warwick, qui avait placé Edouard IV sur le trône, forme le projet de l'en faire descendre. Il avait causé tous les malheurs de Marguerite d'Anjou, et il lui offre son épée ; enfin il se déclare chef du parti de Lancas-

tre : Edouard, saisi d'une terreur panique, fuit en Hollande. Warwick tire de la tour le malheureux Henri VI, et se fait proclamer régent jusqu'à la majorité du prince de Galles. Marguerite s'apprêtait à venir partager le triomphe de la rose rouge ; mais déjà Edouard reparaissait en Angleterre. Henri VI, pour la troisième fois, retombe en sa puissance. Warwick accourt, et la plaine de Barnet devint le tombeau du *faiseur de rois*. Par une fatalité remarquable, Marguerite débarquait le même jour (14 avril 1471) à Weymouth, avec le prince de Galles, son fils, alors âgé de dix-huit ans. A la nouvelle accablante de la défaite et de la mort de Warwick, son intrépidité accoutumée parut l'abandonner un instant. Le monastère de Beaulieu, dans le Hampshire, lui promettait un asile sacré contre les poursuites du vainqueur. Bientôt les chefs de la rose rouge vinrent l'y trouver, pour la conjurer de rendre le courage à leurs troupes par sa présence. Elle y consentit ; mais, comme guidée par un secret pressentiment, elle voulait mettre d'abord son fils hors de danger. Le duc de Sommerset, au nom de tout le parti, s'opposa fortement à cette précaution de la tendresse maternelle ; et l'étendard des Lancastres fut de nouveau déployé : ce devait être pour la dernière fois ; la bataille de Tewksbury (au confluent de la Saverne et de l'Avon) décida pour jamais entre Henri et Edouard (4 mai 1471). Marguerite et son fils tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le jeune prince fut conduit devant Edouard : il fit éclater dans ses réponses l'indomptable fierté de sa mère, et fut inhumainement massacré. Quant à la reine, la parenté de Louis XI, qu'Edouard ménageait alors, lui sauva la vie. Elle fut conduite à la Tour auprès de son époux, qui, peu de jours après, y fut poignardé presque sous ses yeux. Depuis quatre ans, Marguerite languissait dans les fers, lorsque Louis XI, par le traité d'Amiens (1475), consentit à la racheter, pour une somme de cinquante mille écus. Elle revint en France, où elle mourut en 1482, « la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe », dit Voltaire. Cette héroïne avait soutenu, dans douze batailles rangées, les droits de son époux et de son fils. (*V.* Henri VI, XX, 133.) L'abbé Prevost a écrit ou plutôt prétendu écrire une *Histoire de Marguerite d'Anjou*. Cet ouvrage, rempli d'erreurs, de digressions superflues et de discours supposés, doit être rangé dans la classe de ces romans historiques qui font la honte de notre littérature. S-v-s.

MARGUERITE D'AUTRICHE, princesse célèbre par ses malheurs et par la fermeté de son caractère, ainsi que par l'influence qu'elle a exercée sur les événements politiques de son temps, était fille de l'empereur Maximilien, et de Marie, héritière de Bourgogne. Elle naquit à Gand en 1480. Par une des conditions du traité d'Arras, elle fut accordée en mariage au Dauphin (Charles VIII), et amenée en France pour y être élevée. La cérémonie de ses fiançailles fut célébrée à Paris, au mois de juillet 1483, avec une grande solennité. Cependant Charles VIII, arrivé au trône, informé que Maximilien avait demandé la main d'Anne, héritière du duché de Bretagne, et ne voulant pas perdre l'occasion de réunir cette belle province à la couronne, épousa lui-même Anne, en 1491, et renvoya

Marguerite à son père (*V.* Anne de Bretagne et Charles VIII). Marguerite fut fiancée, en 1497, à l'infant d'Espagne, fils de Ferdinand et d'Isabelle : le vaisseau qu'elle montait pour se rendre près de son nouvel époux, fut accueilli dans la traversée par une violente tempête. Ce fut, dit-on, dans cet instant terrible, que la jeune princesse composa l'épitaphe si connue (1), dans laquelle elle plaisante sur son double mariage qui ne l'empêchera pas de mourir vierge. L'infant mourut au bout de quelques mois ; et Marguerite épousa, en 1501, Philibert le Beau, duc de Savoie, qu'elle eut encore la douleur de perdre, après quatre ans de l'union la plus heureuse. Veuve pour la seconde fois, et sans enfant, Marguerite, âgée seulement de vingt-quatre ans, résolut de ne point former de nouveaux liens. Ce fut alors qu'elle prit pour devise, ces mots : *Fortune, infortune fors une*, qui ont souvent exercé la patience des curieux. Après la mort de Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche, Maximilien fut reconnu, en 1506, tuteur du jeune Charles-Quint, son petit-fils : l'éloignement où il se trouvait des provinces qu'il était appelé à régir, le détermina à nommer Marguerite gouvernante des Pays-Bas ; et il lui abandonna, en même temps, la jouissance du comté de Bourgogne et du Charolais. Maximilien, dit Garnier, « ne pouvait faire » choix d'un ministre plus actif et » plus intelligent. Cette princesse, » douée d'un génie profond et dissi» mulé, élevée dans l'adversité, for» mée au manége à la cour de Ferdi» nand, était l'ennemi le plus dange» reux et le plus opiniâtre que la for» tune pût susciter à la France (Voy. » *Hist. de France*, XI, 332, édit., » in-4°.) ». Elle assista en qualité de plénipotentiaire aux conférences de Cambrai, et conclut le traité de 1508 avec le cardinal d'Amboise. Mais elle ne cessa pas de susciter sourdement des ennemis à Louis XII, afin de l'occuper sans cesse, et de l'empêcher de porter obstacle à l'élévation de la maison d'Autriche, qu'elle avait constamment en vue. Elle ne se montra pas moins l'ennemie de François Ier. ; et ce fut elle qui détermina le roi d'Angleterre à entrer, en 1515, dans une nouvelle ligue contre la France. Marguerite fut assez habile et assez heureuse pour éloigner la guerre de ses frontières : pendant son administration l'agriculture et les arts firent des progrès remarquables dans les Pays-Bas ; et les peuples bénirent celle à qui ils devaient le repos. Elle donna une nouvelle preuve de son habileté dans les négociations, par le traité qu'elle conclut, en 1529, avec la duchesse d'Angoulême (Louise de Savoie), traité si avantageux à l'Autriche et si funeste à la France. Ce fut, pour ainsi dire, le dernier acte de sa vie. Marguerite mourut à Bruxelles le 1er. décembre 1530. Les restes de cette princesse furent transportés dans la magnifique église de Brou, près de Bourg en Bresse, qu'elle avait fait construire, et où l'on voit encore son tombeau en marbre blanc, entre ceux de Philibert, son dernier époux, et de Marguerite de Bourbon, mère de ce prince. Marguerite avait l'esprit vif et enjoué ; elle aimait les lettres et accueillait les savants : Jean Molinet fut son bibliothécaire (2). Elle a

(1) Ci-gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

(2) Elle fut pour les Pays-Bas, ce que François Ier. fut pour la France ; jamais princesse ne fit plus de bien aux lettres, et ne récompensa mieux et plus noblement ceux qui les cultivaient. (*Discours préliminaire des Mémoires* de l'acad. de Bruxelles, p. 5.)

laissé divers ouvrages en vers et en prose, entre autres, un *Discours de sa vie et de ses infortunes*. On trouve dans le *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bruxelles*, par M. de la Serna-Santander (1809, in-8°.), des particularités sur la protection qu'accorda Marguerite aux lettres et aux arts. Le recueil mss. de ses *chansons*, existe à la biblioth. du Roi. Le fameux Corneille Agrippa harangua cette princesse en 1509, au nom de l'université de Dole, et prononça son oraison funèbre à Malines. Jean Lemaire de Belges a composé à sa louange la *Couronne Margaritique* (*V.* Lemaire). Fontenelle a choisi Marguerite et l'empereur Adrien pour les interlocuteurs de son *Dialogue* sur les morts les plus généreuses. Le *Recueil des Lettres* de Louis XII en renferme plusieurs de Marguerite. W-s.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de Navarre (1), était fille de Robert II, duc de Bourgogne, et, par Agnès sa mère, petite fille de Saint-Louis. Elle fut fiancée en 1299, à Louis dit Hutin; mais, à raison de son âge, la célébration du mariage fut retardée jusqu'en 1305. Elle joignait à une beauté peu commune, beaucoup d'esprit et un goût très-vif pour les plaisirs. La liberté dont elle jouissait au milieu d'une cour voluptueuse, lui facilita les moyens de nouer des intrigues. Elle choisit pour compagne de ses désordres Blanche, comtesse de la Marche, sa belle-sœur. Les deux princesses avaient pour amants deux frères, Philippe et Pierre Gaultier d'Aunay, ou de Launay, gentilshommes normands, assez mal-faits (*Histoire de France*, par Velly, t. IV, p. 266, éd. in-4°.); et elles les voyaient ordinairement à l'abbaye de Maubuisson. Philippe-le-Bel, instruit de leurs débordements, fit arrêter les amants de ses belles-filles, et instruire leur procès comme à des traîtres coupables de lèse-majesté; ils furent condamnés à être mutilés et écorchés vifs; on leur coupa ensuite la tête, et les corps furent suspendus par-dessous les bras, pour servir de pâture aux oiseaux de proie. Cet arrêt fut exécuté à Pontoise, en 1315. On fit ensuite des recherches sur ceux qui avaient vécu dans la familiarité des princesses: plusieurs furent arrêtés, appliqués à la torture, et, sur de simples soupçons, condamnés au dernier supplice. Marguerite fut tondue, supplice des femmes adultères, et enfermée avec Blanche au Château-Gaillard; mais, quelques mois après, elle fut étranglée par l'ordre de son mari, avec une serviette (*V.* Louis X). Cette malheureuse princesse n'avait que vingt-cinq ou vingt-six ans. Ses restes furent inhumés dans l'église des Cordeliers de Vernon. — Marguerite avait eu de Louis Hutin, une fille nommée Jeanne, née le 28 janvier 1312 (nouv. style); elle fut mariée en 1317 à Philippe, comte d'Évreux, et succéda, au trône de Navarre, à Charles-le-Bel, son oncle, mort sans enfant. Elle mourut le 8 octobre 1349, à Conflans, près de Paris, et fut inhumée à Saint-Denis, près de Louis Hutin (Louis X), son père. Elle avait la réputation d'une des princesses les plus vertueuses et les plus spirituelles de son temps. W—s.

MARGUERITE, reine de Norvége, de Danemark et de Suède, surnommée la *Sémiramis du Nord*, fille de Valdemar III, roi de Dane-

(1) C'est à tort que dans les *Dictionnaires historiques* on donne à Marguerite le titre de reine de France; elle ne l'a jamais eu, puisqu'elle mourut avant que Louis fût parvenu au trône.

HIST. DE DANEMARCK.

MARG.te DE DANEMARCK

N. pinx.t Landon direx.t

mark et d'Hedvige de Sleswig, naquit à Copenhague, en 1353. Belle, grande, forte, et douée de beaucoup d'esprit et de caractère, elle excita dès son enfance la plus vive admiration. Son père disait que la nature s'était trompée en la faisant naître femme, puisqu'elle l'avait destinée à être homme. Il chercha dès-lors à lui faire épouser Haquin, roi de Norvége, prévoyant qu'une telle alliance pourrait avoir les plus grands résultats sur la politique des états du Nord. Mais ce projet fut bientôt pénétré; et de nombreux obstacles le traversèrent. Éric, frère aîné de Haquin, régnait en Suède, conjointement avec Magnus, son père (*V.* Magnus). Les grands de ce pays, redoutant l'ambition de Valdemar, proposèrent d'unir Haquin avec Élisabeth, sœur du comte de Holstein, et ils vinrent à bout d'y faire consentir Magnus. Éric mourut peu de temps après, sans postérité. Valdemar, instruit de la résolution de Magnus, l'effraya par des menaces, et le fit revenir à son premier projet; mais Haquin, que les Suédois avaient couronné roi en 1362, voulant se conformer à leurs vœux, révoqua son engagement avec Marguerite, et promit d'épouser Élisabeth. Cette princesse s'embarqua pour la Suède, au mois de décembre; une tempête l'ayant jetée sur les côtes de Danemark, elle tomba dans les mains de Valdemar, qui la reçut avec politesse, et prit des mesures pour la retenir; puis il invita Magnus et Haquin à se rendre auprès de lui. Les anciens projets furent repris; et au commencement de 1363, Haquin épousa Marguerite. Peu de temps après, Christophe, frère de cette princesse, mourut. Dès-lors elle vit s'ouvrir devant elle une vaste carrière d'honneurs et de prospérité. Comme elle n'avait que onze ans, la consommation du mariage fut remise à un terme plus éloigné: néanmoins son esprit était ouvert à la réflexion; déjà sa physionomie se distinguait par un charme inexprimable. Tous les obstacles devaient céder à son heureuse étoile. Dès que le mariage fut conclu, la malheureuse Élisabeth obtint la liberté de retourner dans le Holstein; mais l'humiliation qu'elle venait d'éprouver, ne lui permettait pas d'y reparaître. Elle prit le voile dans le couvent de Vadstena, en Suède, et y passa le reste de ses jours. Cependant les Suédois, mécontents du mariage de Haquin, le déposèrent; et ils élurent à sa place Albert de Mecklenbourg (*V.* Albert, I, 413). La guerre éclata entre le nouveau roi et les deux monarques dépossédés (*V.* Haquin VII, XIX, 394); elle fut terminée en 1370 (*V.* Magnus-Smek, XXVI). Quatre ans après, la mort de Valdemar vint encore changer la face des affaires dans le Nord. Ingeborg, l'aînée de ses filles, qui avait épousé le duc de Mecklenbourg, parent d'Albert, était mère d'un prince du même nom; et Marguerite avait également un fils nommé Olaüs. Le droit de succession n'étant pas établi d'une manière claire et précise, les états de Danemark, assemblés à Odensée, furent partagés sur cette importante question. Les uns voulaient le fils d'Ingeborg; d'autres en plus grand nombre penchaient pour Olaüs, et se fondaient sur l'espoir de voir un jour les trois royaumes du Nord n'en former qu'un seul. Un troisième parti proposait d'appeler une dynastie nouvelle. Après des discussions vives et animées, la diète se sépara sans rien conclure. Les talents de Marguerite, soutenus de l'affection

du peuple, devaient l'emporter. La dissolution de la diète, et le retard de l'élection, lui fournirent le moyen de parvenir plus sûrement à son but. Elle engagea chaque province à délibérer séparément. Le Jutland donna l'exemple ; les autres le suivirent : Olaüs fut proclamé roi, le 23 mai 1376, en présence de son père et de sa mère. Marguerite fut nommée régente pendant la minorité de son fils, âgé seulement de cinq ans ; et elle s'occupa aussitôt de consolider son autorité dans l'intérieur, en comblant de grâces la noblesse et le clergé, et de se procurer des appuis dans l'étranger contre la maison de Mecklenbourg. A la mort de Haquin, en 1380, elle fut déclarée régente en Norvége ; et l'on prétend qu'elle conçut dès-lors le plan d'une réunion du Danemark à ce royaume. On croit que dès-lors elle jetait ses vues sur la Suède, qu'Albert était incapable de gouverner. Il lui fournit d'ailleurs bientôt un prétexte de l'attaquer, en envahissant la Scanie, par les suggestions de la maison de Mecklenbourg. Ses troupes furent défaites, et il fut contraint de se retirer : Marguerite ne daigna pas le poursuivre, et remit sa vengeance à un autre temps. Cette princesse s'occupait du soin plus pressant de rentrer dans la possession de la Scanie, engagée par son père aux villes hanséatiques pour quinze ans. Les députés de ces villes étaient assemblés à Lubeck. Marguerite parut au milieu d'eux, en 1384, avec son fils et plusieurs princes d'Allemagne. La confédération eût sans doute désiré éloigner la remise d'une province où elle avait des établissements importants ; mais la reine dirigea les négociations avec tant d'habileté, qu'elle les termina selon ses desirs. Cette princesse reçut avec son fils l'hommage des Scaniens, détacha entièrement de la Suède les villes hanséatiques, en favorisant leur commerce ; puis, afin de prévenir toute inquiétude du côté de l'Allemagne, elle fit donner l'investiture du duché de Slesvig, au comte de Holstein, auquel plusieurs places de ce pays avaient été engagées. Alors elle put s'occuper de ses grands intérêts politiques, dont un événement imprévu vint encore accroître l'importance. Olaüs, son fils, mourut en 1387, à Falsterbo, en Scanie ; et cette mort donna lieu à des bruits étranges. Comme la reine voulut d'abord qu'elle restât ignorée, afin d'avoir le temps de prendre ses mesures pour obtenir la couronne de Norvége, le peuple de ce royaume, égaré par sa douleur, crut que Marguerite avait fait disparaître son fils pour régner à sa place, et qu'il vivait relégué dans quelque lieu solitaire. Un aventurier profitant de ces dispositions de la multitude, prit dans la suite le nom d'Olaüs ; mais il fut arrêté, convaincu d'imposture, et condamné à être brûlé vif. Les partisans de Marguerite surent si bien diriger les délibérations des états de Danemark, que les députés de Scanie et ceux des autres provinces dressèrent un acte portant qu'ils déféraient l'autorité suprême à cette princesse, parce qu'elle était fille de Valdemar, et mère d'Olaüs, et parce qu'ils étaient satisfaits de la douceur de son gouvernement. En Norvége, son ambition rencontra plus d'obstacles ; une année s'écoula en négociations ; enfin, elle parvint au comble de ses vœux : sentant néanmoins que les Norvégiens ne pourraient se familiariser avec l'idée d'obéir à une femme, parce que leurs anciennes lois s'y opposaient, elle résolut d'associer son nom à celui d'un

roi, et de régler la succession. Le fils de sa sœur Ingeborg venait de mourir. Trop jalouse du commandement pour le partager avec un époux, elle proposa d'assurer le sceptre à Éric, fils de Vratislas, duc de Poméranie, et de Marie, fille d'Ingeborg. Ce prince, âgé de cinq ans, fut donc choisi pour roi, en 1389, conjointement avec Marguerite, qui, affermie sur les trônes de Danemark et de Norvége, put se livrer à d'autres projets. Suivant avec attention le cours des événements en Suède, elle n'avait rien négligé pour s'y faire des partisans; et lorsque les Suédois vinrent lui demander des secours contre Albert, elle sut habilement leur inspirer des alarmes : quand elle les vit dans une grande inquiétude, elle leur déclara positivement que puisqu'elle exposait ses deux royaumes aux chances d'une guerre, il était juste qu'elle eût la perspective d'en gagner un troisième. Les esprits étaient disposés en sa faveur; les grands surtout se flattaient que leur influence prendrait un nouvel accroissement sous le gouvernement d'une femme qui serait souvent éloignée, et dont l'autorité serait d'autant moins redoutable qu'ils pouvaient lui prescrire des limites. Marguerite, de son côté, pleine de confiance en ses talents, était fort rassurée contre l'ambition des grands. On dressa un acte au nom de la nation suédoise : Marguerite fut reconnue reine de Suède, et elle promit de maintenir les priviléges de ce royaume, et de le défendre contre les prétentions d'Albert. On lui remit les places-fortes. Cependant Albert, qui conservait quelques partisans, et qui comptait sur l'appui des princes de Mecklenbourg, marcha contre Marguerite. Enflé d'un sot orgueil, et se croyant sûr de la victoire, il prit le titre de roi de Danemark, et jura de ne pas mettre son bonnet qu'il n'eût arraché à *ce monarque sans culottes*, *à cette servante des moines*, les deux royaumes qui lui obéissaient. Enfin, il poussa le mépris jusqu'à envoyer à Marguerite une pierre pour aiguiser ses ciseaux et ses aiguilles. Cette jactance ne tarda pas à recevoir son châtiment. Les deux armées se rencontrèrent près de Falkoeping en Vestrogothie. Albert voulut traverser un marais pour attaquer les Danois : une partie de sa cavalerie s'y enfonça, et le désordre se mit dans le reste de ses troupes. Il fut pris avec son fils Éric, et conduit en présence de Marguerite : on rapporte qu'elle lui fit donner un bonnet, le priant d'être le parrain des enfants qu'il l'accusait d'avoir eus de l'abbé de Soroe. La mémorable journée de Falkoeping n'acheva pourtant pas ce que la soumission volontaire d'une partie de la nation suédoise avait commencé. Stockholm, et un petit nombre de places-fortes, tenaient encore pour Albert. Ce malheureux royaume était livré à l'anarchie, et aux désordres des soldats allemands, tandis que la Norvége et le Danemark jouissaient du repos le plus complet. Marguerite se flattait avec raison qu'un tel contraste achèverait de disposer entièrement les Suédois pour elle, et leur ferait sentir que le seul moyen de voir cesser leurs maux, était de se soumettre sans réserve à son autorité, et d'abandonner pour toujours un prince sans talents, et trahi par la fortune. Cependant, elle prit enfin des mesures pour rétablir l'ordre et la paix; elle signa d'abord une trêve avec Jean, duc de Mecklenbourg, qui soutenait le parti du roi, son neveu; et elle conclut avec lui un traité définitif. Albert, mis en

liberté, quitta la Suède. Alors Marguerite voyant que ce royaume lui resterait soumis, et qu'elle en joindrait sans obstacle le gouvernement à celui de Danemark et de la Norvége, développa le plan dont elle méditait depuis long-temps l'exécution. En 1396, elle présenta Éric aux états de Danemark, qui le reconnurent pour roi sous sa tutelle; et peu de temps après, elle le fit encore élire roi de Suède aux mêmes conditions. Ainsi, Marguerite établit son pouvoir dans les trois royaumes sans heurter aucune prévention; et elle sut ménager à son ambition l'avenir le plus favorable: car l'époque où elle remettrait le pouvoir à son successeur, n'étant pas fixée d'une manière positive, dépendait entièrement d'elle. Portant ses regards encore plus loin, elle voulut réunir pour toujours, par un pacte solennel, les peuples qui lui obéissaient. En 1397, le jour de la Trinité, les députés des trois royaumes s'assemblèrent à Calmar, renouvelèrent l'élection d'Éric, et furent présents à son couronnement. Un mois plus tard, parut l'acte d'union, ou le célèbre traité de Calmar, daté du jour de Sainte-Marguerite. La monarchie, dont la reine jeta ainsi les fondements, était d'une vaste étendue: néanmoins en se reportant à cette époque, et en considérant les liens qui en devaient unir les différentes parties, on voit qu'il était difficile de la maintenir. Tant que Marguerite vécut, ses lumières, sa fermeté, soutinrent l'édifice qu'elle avait élevé: mais un tel fardeau ne pouvait être porté que par un souverain qui réunît autant d'avantages; et, malheureusement pour les peuples, le ciel est avare de pareils génies. Lorsque l'acte d'union fut proclamé, Marguerite racheta Stokholm et l'île de Gotlande, engagés par Albert; et elle fit signer à ce prince une renonciation au trône. Ensuite, pour affaiblir les grands, elle réunit au domaine de la couronne la plupart des terres qui en avaient été aliénées. Le peuple ayant murmuré d'un impôt, elle le supprima, et le rétablit, quelque temps après, sous une autre dénomination. La tranquillité se maintint, et les manœuvres des mécontents furent déjouées. D'un autre côté, elle combla le clergé de bienfaits, étendit la juridiction spirituelle de l'archevêque de Drontheim, et entreprit de convertir les Lapons au christianisme. Ce fut alors que, pour la première fois, des missionnaires pénétrèrent dans ces régions glacées. Songeant toujours à l'avenir, Marguerite obtint pour Éric la main de Philippine, fille de Henri IV, roi d'Angleterre; princesse que tous les historiens s'accordent à représenter comme une personne accomplie. Le jeune roi répondit mal à tant de soins bienveillants; il se montrait aussi impatient qu'incapable de régner. Les comtes de Holstein ayant renouvelé d'anciennes prétentions sur le Slesvig, refusaient de prêter un nouvel hommage: une suite de négociations ne produisit rien; et l'on eut recours aux armes. L'armée des comtes remporta quelques avantages; c'était le premier revers que les armées danoises eussent essuyé sous le règne de Marguerite. On ne pouvait le lui reprocher: Éric avait dirigé toute cette malheureuse entreprise. Le chagrin que la reine en ressentit fut encore augmenté par la conduite de ce prince, qui, en toute occasion, cherchait visiblement à la mécontenter, et à s'emparer des rênes de l'état. Abraham Broderson, qui avait rendu des services importants à Marguerite,

et qui jouissait de toute sa confiance, excitait depuis long-temps la jalousie d'Éric. Ce prince saisit le moment de le perdre, du vivant même de sa bienfaitrice. Pendant l'expédition du Slesvig, Broderson, qui avait un commandement, fut arrêté et eut la tête tranchée en 1410, par ordre d'Éric, pour avoir mal conduit le siége d'une place-forte. Marguerite, qui n'avait pu prévenir l'exécution de l'arrêt, eut ainsi la douleur de voir un sujet qui lui était cher, périr par les ordres d'un ingrat qui lui devait tout. Cependant sa douleur ne l'empêcha pas de songer au bien de l'état. Elle parvint à ramener les esprits qu'Éric s'était aliénés, et elle employa toute sa prudence pour rétablir la paix. Ayant fait habilement rentrer sous son pouvoir les places du duché, elle reprit les négociations, et conclut une convention dont elle pouvait se promettre une paix définitive: déjà les témoignages de la reconnaissance du peuple l'attendaient en Danemark, où elle se disposait à retourner; mais elle mourut, le 28 octobre 1412, dans le port de Flensbourg, à bord du vaisseau sur lequel elle s'était embarquée, atteinte d'une maladie contagieuse qu'elle voulait éviter en s'éloignant. On voit dans la cathédrale de Roskild, son tombeau, sur lequel est gravée l'inscription suivante: « Ce monument a été élevé » par Éric, successeur de Margue- » rite, à la mémoire de cette prin- » cesse, que la postérité n'honorera » jamais autant qu'elle le mérite. » Joignant à la force du caractère et à l'étendue de l'esprit, qui sont plus particulièrement le partage des hommes, les grâces et la douceur de son sexe, elle parvint à dominer, sans paraître aspirer à la domination: elle montra une grande habileté à préparer les événements, et à les diriger dans ses intérêts. Quoique les écrivains du temps s'accordent à louer ses talents, il règne une étrange diversité d'opinions sur l'usage qu'elle en fit. Des historiens suédois lui ont reproché son dévoûment au clergé, et sa prédilection pour le Danemark. Ces accusations furent sans doute causées par la haine et l'envie qui divisèrent les esprits dans ces différentes nations. Elle favorisa le clergé pour l'opposer à la noblesse, qui manifestait alors un esprit turbulent et séditieux. Tout impôt, tout assujétissement paraissait insupportable à des hommes qui, retranchés dans leurs châteaux-forts, s'étaient souvent vus plus puissants que les lois: Marguerite sut les contenir. L'administration des temps passés avait laissé les plus grands désordres dans les finances; elle s'efforça de les faire cesser. Les besoins de l'état exigèrent des subsides considérables: ce n'était pas le gouvernement de Marguerite qui les avait rendus nécessaires; sous son règne le peuple fut heureux. Il est assez remarquable qu'aucun des écrivains du temps n'ait raconté avec exactitude et en détail les grands événements de ce règne. Cette observation n'a pas échappé à Holberg, qui, dans son *Histoire des femmes célèbres*, a donné une biographie succincte de Marguerite: il ajoute qu'il ne connaît qu'un poème d'Erasmus-Lætus, intitulé *Margaritica*, dédié à la reine Élisabeth, et où il y ait des détails sur sa vie. Marguerite sut s'élever à une grandeur et à une puissance dont il n'y avait point eu d'exemple en Europe, depuis Charlemagne. Éric VII, son indigne successeur au trône de Danemark, perdit les trois couronnes qu'elle avait réunies sur sa tête. E—s.

MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de Savoie, fille de François Ier., naquit le 5 juin 1523, au château de Saint-Germain-en-Laie. Cette princesse cultiva les lettres à l'exemple de son père, et de sa tante, la célèbre Marguerite de Valois, reine de Navarre. Elle apprit dans sa jeunesse le latin et le grec, et se rendit fort habile dans ces deux langues. L'Hôpital, depuis chancelier, fut choisi pour la diriger dans ses lectures : elle lui accorda bientôt toute sa confiance, et travailla efficacement à le tirer du parlement, où ce grand homme s'était fait des ennemis puissants. Elle fut la protectrice des poètes et des littérateurs, qui célébrèrent à l'envi ses louanges. Ronsard, du Bellay, Jodelle, Dorat, Remi Belleau, eurent part à ses libéralités. Marguerite épousa, en 1559, Emanuel-Philibert, duc de Savoie, prince digne d'apprécier les vertus et les rares qualités de son épouse. Elle attira à l'université de Turin les jurisconsultes les plus fameux de son temps, et ne négligea rien pour rendre cette école la plus florissante de l'Italie. Sa douceur, et sa charité envers les pauvres, la firent chérir de ses sujets, qui lui donnèrent le surnom de *mère des peuples*. Le roi Henri III, à son retour de Pologne, passa par Turin pour voir Marguerite. L'empressement qu'elle mit dans la réception de ce monarque, les soins qu'elle voulut prendre elle-même pour s'assurer que tous ses ordres étaient remplis, lui occasionnèrent une pleurésie, dont elle mourut le 14 septembre 1574, à l'âge de cinquante et un ans. Un grand nombre de savants ont dédié leurs ouvrages à cette princesse ; et les vers composés sur sa mort ont été recueillis en un vol. in-8°., Turin, 1575. W—s.

MARGUERITE DE SAVOIE, reine de Portugal. *V.* JEAN IV.

MARGUERITE, comtesse de Richemont et Derby, mère de Henri VII, roi d'Angleterre, naquit en 1441. Elle était fille de Jean de Beaufort, duc de Sommerset, petit-fils de Jean de Gand, duc de Lancastre. Quoique cette branche de Beaufort eût toujours, avec raison, passé pour illégitime, c'est cependant du chef de sa mère que le comte de Richemont prétendait tenir ses droits à la couronne. Il était réfugié en Bretagne (*V.* HENRI VII), lorsque la comtesse entra dans la conspiration du duc de Buckingham contre Richard III. Le duc et tous ses complices furent décapités : la comtesse de Richemont, seule, ne fut point enveloppée dans les vengeances de Richard. Mais, quoiqu'il manquât de preuves contre elle, il ne put se persuader qu'elle fût étrangère à un complot dont l'objet était de mettre son fils sur le trône, et il la plaça sous la surveillance et la responsabilité du grand-connétable, lord Stanley, son troisième époux. Le premier avait été le duc de Suffolk, et le second Edmond Tudor, fils de Catherine de France, veuve de Henri V. Cependant la comtesse de Richemont ne tarda pas d'apprendre que son fils avait débarqué dans le pays de Galles. Elle eut l'art d'intéresser lord Stanley en sa faveur ; et ce fut lui qui assura la victoire et la couronne à son beau-fils. D'après les lois anglaises sur l'ordre de succession au trône, Marguerite aurait dû régner avant son fils ; mais on ne voit pas que Henri VII ait eu un seul instant la pensée de remettre aux mains de sa mère, le sceptre qu'il venait de conquérir. Cette princesse mourut en 1509, dans un âge avancé. Douée

d'une grande piété, elle disait souvent que si les princes de la chrétienté voulaient se liguer contre les infidèles, elle était prête à les suivre comme simple lavandière. Elle fonda plusieurs colléges, et favorisa les progrès des sciences et des lettres avec un zèle fort rare à cette époque. Marguerite prit rang elle-même parmi les auteurs de son temps. Elle publia : I. Le *Miroir d'or pour les ames pécheresses*, d'après un livre français, traduit du latin. II. Une *Traduction du quatrième livre de l'Imitation de Jésus-Christ par Gerson* (1). III. Un *Réglement de costumes et d'étiquettes pour les dames de la cour*, qu'elle avait rédigé sur l'invitation du roi son fils. Son *Oraison funèbre* par l'évêque Fisher, fut réimprimée en 1708, par Thomas Baker, qui l'enrichit d'une préface. *V.* Walpole, *Royal authors*, 2.156, et Nichols, *Anecdotes of Bowyer*, 5.112. S—v—s.

MARGUERITTES (Jean-Antoine Teissier, baron de), fils d'un secrétaire du roi, dont le père s'était enrichi dans le commerce, naquit à Nîmes, le 30 juillet 1744, et se livra, dès sa jeunesse, à la culture des lettres et des arts, avec tous les avantages que donne la fortune : mais les événements politiques vinrent troubler son bonheur. Député de la noblesse de sa province aux états généraux de 1789, il s'y montra constamment fidèle aux principes de la monarchie, protesta contre toutes les innovations des révolutionnaires, et fit preuve de quelques talents. S'étant rendu, en mai 1790, à Nîmes, où sa présence, comme maire, était devenue nécessaire, il donna, à la garde nationale, un repas dans lequel se manifestèrent quelques désordres. Dénoncé par le parti revolutionnaire, il fut mandé à la barre de l'Assemblée nationale, s'y défendit avec fermeté, et parla avec éloge des catholiques, victimes des massacres qui venaient d'ensanglanter sa patrie. Ses ennemis ne purent alors consommer sa perte; mais, en 1793, ils le firent arrêter comme suspect, puis traduire au tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort le 20 mai 1794, comme *auteur ou complice des conspirations du Midi*. Le baron de Marguerittes a publié : I. *Discours sur l'avénement du roi* (Louis XVI) *à la couronne*, Amsterdam, 1775, in-8°. II. *La Révolution de Portugal*, tragédie, au-dessous du médiocre, dédiée au roi de Portugal, 1775, in-8°. III. *Opuscules sur l'amphithéâtre de Nîmes*. IV. *Instruction sur l'éducation des vers à soie*. Il a laissé, en manuscrit, des discours oratoires, et un drame en cinq actes et en prose, représenté sur des théâtres de province, sous le titre de *Clémentine* ou l'*Ascendant de la vertu*. Il fut des académies de Nîmes, de Lyon, de Montauban et de Béziers. Z.

MARIALVA (Dom Jean Coutinho, comte de), issu des anciens seigneurs du comté de Léomil, en Portugal, entra fort jeune dans la carrière militaire, pour servir en Afrique, comme c'était alors l'usage parmi les seigneurs portugais. Il perdit son père, Gonçalo Coutinho, et son frère, à la malheureuse escalade de Tanger, commandée par l'infant Ferdinand, frère d'Alphonse V, en 1460. Ce monarque belliqueux, qui attendait à Alcacer des nouvelles

(1) Les trois premiers livres de l'*Imitation par Mr. Jean Gerson*, avaient été traduits à la prière de la princesse par le docteur William Atkinson; et ils furent imprimés avec le 5e., à Londres, sans date, et en 1503 et 1504, in-4°. Panzer n'a fait aucune mention des anciennes traductions anglaises de l'Imitation. G—ce.

de Ferdinand, le voyant revenir fugitif, et sa troupe en désordre, résolut de se frayer un chemin par terre, pour s'approcher de Tanger; mais cette entreprise ne réussit pas mieux que la première. Le roi, s'étant trop avancé dans le pays, fut accablé par une multitude de Maures; et il aurait été pris, si le redoutable Edouard de Menezès ne l'eût sauvé, en s'exposant lui-même avec deux cents gentilhommes qui furent tués, et cent autres qui restèrent prisonniers. Le maréchal Ferdinand Coutinho était de ce nombre, et non le comte de Marialva, comme l'a écrit Lequien de Neufville, dans son Histoire de Portugal. Alphonse ajourna, pour des temps plus heureux, la suite de ses conquêtes, se contentant de harceler les Maures par les courses que faisaient les garnisons des places-fortes qu'il entretenait en Afrique. Mais lorsqu'il apprit, en 1471, que le sayd (seigneur) d'Arzile était en guerre avec l'usurpateur du royaume de Fez, il assembla une flotte de deux cents vaisseaux; et avec vingt mille combattants, il partit de Lisbonne, accompagné du prince Jean, son fils, qui était âgé de seize ans, ainsi que des premiers seigneurs de sa cour. Cette expédition n'avait d'autre objet que la conquête d'Arzile, place très-importante, pour continuer à s'étendre en Afrique, et pour protéger l'arrivée des munitions que l'on conduisait à Ceuta. Le comte de Marialva et le comte de Monsanto furent chargés de reconnaître l'endroit le plus propre au débarquement des troupes, et de tout ce qu'on avait transporté avec elles. Après avoir surmonté de grandes difficultés, on parvint à mettre à terre, avec perte de quelques bâtiments et de deux cents hommes. La garnison d'Arzile, aux premiers coups de canon, arbora pavillon blanc. Pendant qu'on traitait de la capitulation, le desir du butin fit monter à la brèche, qui était dégarnie à cause du traité. Les Maures accoururent aussitôt; mais ils furent repoussés, et la ville fut emportée. Dès-lors, on se disputa le terrain pied à pied; les Maures, s'étant retranchés dans la mosquée, la défendirent avec une bravoure désespérée. Le comte de Marialva fut tué dans cette action; et le roi, ainsi que son fils, le regrettèrent comme un des plus braves seigneurs de la cour. Après la prise d'Arzile, Alphonse se rendit à la grande mosquée, déjà sanctifiée par les chapelains de l'armée, pour y offrir à Dieu les actions de grâces. Il fit sa prière devant une croix posée sur le corps du comte de Marialva, fit mettre le jeune prince à genoux, et dit, en observant les cérémonies accoutumées : *Dieu vous fasse aussi bon chevalier que celui que vous voyez devant vous percé en divers endroits, pour le service de Dieu et de son prince.* Puis donnant l'accolade à son fils, il lui présenta la main, pour l'aider à se relever. Aussitôt après, il arma lui-même plusieurs chevaliers, fit en même temps don du comté de Marialva à François Coutinho, frère du défunt, lequel lui succéda dans tous ses fiefs; et conféra aussi à Jean de Castro, fils du comte de Monsanto, tout ce que possédait son père, avec le titre de comte. Ce fut le 24 août 1471, que mourut dom Jean Coutinho de Marialva. — Son frère, dom François Coutinho, quatrième comte de Marialva, épousa Béatrix, fille et héritière du comte de Louli, dont la fortune ajouta beaucoup à celle de la maison de Marialva, et passa ensuite à Dona Guiomar Coutinho, leur fille

unique. Le comte servit avec distinction dans les guerres d'Alphonse V, avec Ferdinand et Isabelle de Castille; ce qui, joint à son rang et à sa fortune, le fit considérer beaucoup par les rois Jean et Emanuel. Il parvint à un âge très-avancé; et les richesses que son esprit d'ordre et d'économie lui permit d'amasser, rendirent sa fille le premier parti du royaume. Alors il osa demander au roi Emanuel de lui accorder l'infant Ferdinand, son troisième fils, pour époux de sa fille Guiomar. Le roi y consentit; et il fut même stipulé dans le contrat, que les époux conserveraient le comté, le nom de Coutinho, et les armes de cette maison; mais le roi étant mort avant que cette union fût consommée à cause de la jeunesse des époux, le marquis de Lancaster, bâtard de Jean II, dans l'intention de s'emparer de ce riche héritage, déclara qu'il avait depuis long-temps épousé secrètement la fiancée de l'infant Ferdinand. Ce mensonge força le comte, alors âgé de soixante et dix ans, à venir à la cour réclamer la justice du nouveau roi Jean III, contre son adversaire, puisque sa vieillesse et ses infirmités ne lui permettaient plus de se battre avec le jeune calomniateur. Le roi, justement offensé d'une telle audace, fit enfermer le marquis dans le château de Lisbonne, et exila le duc d'Aveiro, son père: cependant il ne voulut pas décider arbitrairement du prétendu mariage clandestin. Il fallut que le comte entrât dans un procès, qui ne fut pas terminé de son vivant, quoiqu'il s'écoulât encore neuf ans avant sa mort, arrivée en 1529. Le roi ordonna que des gens de loi interrogeraient Dona Guiomar Coutinho; et sur ses réponses négatives, l'archevêque de Lisbonne rendit un jugement en faveur de l'infant Ferdinand, qui se maria enfin avec cette princesse; mais tous les deux vécurent peu de temps, ainsi que leurs enfants. Les grands biens de cette maison échurent aux seigneurs de Catanhède, qui depuis furent élevés au rang de comtes. Le titre de Mariavalva fut éteint; mais en 1661 il fut érigé en marquisat, par Alphonse VI, pour récompenser les services militaires d'Antoine-Louis de Menezès, troisième comte de Catanhède, dans la guerre de la restauration du Portugal. La lignée de Couthino se continue dans la famille du marquis de Marialva, et dans celle du comte de Redondo, qui depuis peu a été créé marquis de Borba. B—o.

MARIAMNE, princesse du sang royal de Judée, fut fiancée à Hérode, par Hyrcan, son aïeul; mais son mariage ne fut célébré que plusieurs années après, à Samarie, dans le temps même qu'Hérode pressait le siége de Jérusalem. Cette princesse, douée d'une rare beauté, avait inspiré à son époux la passion la plus vive; elle profita de l'ascendant qu'elle avait sur lui pour le déterminer à accorder la grande sacrificature à Aristobule, son frère; mais Hérode, soutenu par les Romains sur un trône qu'il avait usurpé, ne pouvait en voir qu'avec peine l'héritier légitime; et peu de temps après, il fit périr Aristobule (*V.* Hérode, XX, 270). Forcé d'aller à Laodicée, auprès d'Antoine, pour se justifier de ce crime, il remit Mariamne à la garde de Joseph, son beau-frère, en lui recommandant, dans le cas où il ne reviendrait pas, de faire mourir la princesse, ne voulant pas qu'elle pût jamais appartenir à un autre que lui. Joseph eut l'imprudence de confier cet horrible secret à

Mariamne; et dès ce moment elle conçut pour Hérode une aversion qu'elle ne prit pas le soin de dissimuler. Informé de l'indiscrétion de son confident, Hérode donna l'ordre de le tuer; mais persuadé qu'il n'avait pu révéler à Mariamne un secret de cette importance, sans qu'il existât entre eux un commerce criminel, il balança s'il ne poignarderait pas cette malheureuse princesse. L'amour l'emporta à la fin sur sa jalousie; et il se contenta de faire surveiller toutes ses démarches. Après la défaite d'Antoine, Hérode s'empressa de se rendre près de l'heureux vainqueur, pour réclamer sa protection; mais, avant son départ, il enferma Mariamne avec sa mère, dans le château d'Alexandrino, sous le prétexte qu'elles y seraient plus en sûreté qu'à Jérusalem; et il en confia la garde à Soëme, son favori, qui reçut le même ordre que Joseph, sans avoir plus d'intention de l'exécuter. Mariamne revit Hérode à son retour avec plus de froideur, et ne répondit à ses tendresses que par des plaintes amères. Les ennemis de la princesse, profitant de l'éloignement qu'elle montrait pour son époux, l'accusèrent d'avoir voulu l'empoisonner. Un eunuque de Mariamne, en qui elle avait beaucoup de confiance, fut appliqué à la question; ce malheureux, au milieu des supplices, prononça par hasard ou laissa échapper le nom de Soëme. Soëme fut aussitôt mis à mort, et Mariamne traduite devant un tribunal, composé de juges qui ne comprirent que trop qu'Hérode ne voulait pas la trouver innocente. Elle fut condamnée à prendre le poison; et le calme qu'elle montra dans ses derniers moments, prouva bien que toute sa vie avait été exempte des torts qu'on lui imputait. Mais à peine eut-elle expiré, qu'Hérode sentit renaître son amour pour elle avec une violence sans égale. Il croyait la voir sans cesse près de lui: il lui parlait, et quand il avait reconnu son erreur, il tombait dans une profonde mélancolie. Il fit construire à Jérusalem, une tour de marbre, à laquelle il donna le nom de Mariamne, et dont il est souvent question dans l'histoire du siége de cette ville par Josèphe. Cette princesse avait eu de son mariage quatre enfants, deux filles et deux fils, qu'Hérode fit périr dans la crainte qu'ils ne songeassent un jour à venger leur mère. La mort de Mariamne est le sujet d'une tragédie de Voltaire, pleine de beautés de détail, mais que le vide de l'action et le défaut d'intérêt ont empêchée de se soutenir au théâtre. Al. Hardy, Tristan et Nadal, ont traité le même sujet. (*V.* ces noms.) W—s.

MARIANA (Jean), célèbre historien, né en 1537, à Talavera, dans le diocèse de Tolède, fit ses études avec distinction à l'université d'Alcalà, et fut admis, à l'âge de dix-sept ans, dans la société des Jésuites, où il ne tarda pas à se faire remarquer par la vivacité de son esprit, et l'étendue de ses connaissances. Appelé à Rome en 1561, il y professa la théologie pendant quatre années, et passa ensuite dans la Sicile, où il resta deux ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, en 1569; et il y expliqua la doctrine de saint Thomas, en présence d'un grand concours d'auditeurs attirés par sa réputation. L'affaiblissement de sa santé, occasionné par les veilles et les fatigues, l'ayant forcé de renoncer à l'enseignement, il obtint, en 1574, la permission de retourner en Espagne. Il se retira dans la maison des Jésuites à Tolède; et ce fut alors qu'il com-

posa les ouvrages qui, en ajoutant à sa célébrité, troublèrent pour jamais le repos de sa vie. Il supporta toujours avec patience les critiques et les persécutions auxquelles il fut exposé, et mourut le 17 février 1624, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On a de lui: I. *Historiæ de rebus Hispaniæ libri* XXX, *cum appendice*. Les vingt premiers livres de cette histoire (qui se terminent à l'an 1428), furent imprimés à Tolède, en 1592, in-fol.; et les cinq livres suivants en 1595. Pour compléter cette édition qui est l'originale, on y joint un second volume publié à Francfort en 1616 (V. le *Manuel du libr.* par M. Brunet). Le succès de cet ouvrage engagea l'auteur à le traduire lui-même en espagnol, et il y fit en même temps des changements et des additions considérables. L'édition latine la plus estimée est celle de la Haye, 1733, 4 tom. en 2 vol. in-fol., avec la continuation du P. Jos. Eman. Miniana, depuis 1516 où finit Mariana, jusqu'à l'an 1609. Parmi les éditions espagnoles, on distingue celles de Madrid, 1669 ou 1679, 2 vol. in-fol.; Madrid, Ibarra, 1780, 2 vol. in-fol.; et Valence, 1783-96, 9 vol. pet. in-fol. Cette édition, la plus belle de toutes, est augmentée de tables chronologiques, de notes et d'observations critiques. Il vient d'en paraître une à Madrid, en 1819, augmentée d'une nouvelle continuation par J. Sahan y Blanco. L'histoire d'Espagne du P. Mariana a été trad. en français par le P. Charenton, Paris, 1725, 5 tom. en 6 vol. in-4°. fig. (*V.* CHARENTON, VIII, 76, et MAHUDEL) (1). Elle est estimée pour le mérite des recherches, l'exactitude des faits, la sagesse des réflexions, et surtout pour l'agrément du style, à-la-fois simple et élégant, et qui approche beaucoup de celui de Tite-Live, que l'auteur avait pris pour modèle. On reproche à Mariana de négliger de citer ses autorités, et de suppléer quelquefois par son imagination aux lacunes des monuments historiques (1). Il a aussi commis quelques erreurs: elles furent relevées avec beaucoup d'aigreur par P. Mantuano, secrétaire du connétable de Castille (*Advertencias a la historia de J. de Mariana*, Milan, 1611, in-4°.) Th. Tamaio de Vargas se chargea de le réfuter; et il assure que Mariana ayant refusé de lire la critique de son ouvrage, ne voulut pas en lire la défense (2). II. *De rege et regis institutione libri tres*, Tolède, 1599, in-4°.; édit. originale d'un ouvrage fameux, et la seule qui soit recherchée des curieux. Elle est revêtue de l'approbation des docteurs qui avaient visé ce livre et du privilége pour l'impression, et elle put circuler librement dans toute l'Europe. L'auteur a cependant pour but d'examiner s'il est permis de tuer un tyran; et il penche pour l'affirmative dans le cas où le prince renverse la religion et les lois publiques, sans égard pour les remontrances de la nation. L'assassinat de Henri IV donna à cet ouvrage une célébrité qu'il ne méritait pas, et qu'il n'aurait jamais eue

(1) On trouvera dans le *Dictionnaire* de Prosp. Marchand, tom. II, pag. 139 et suiv., le Catalogue raisonné des différentes éditions de cette histoire, de ses traductions, continuations, critiques et apologies, etc.

(1) Ces lacunes sont considérables et très-multipliées. Roderic de Tolède, le premier des historiens espagnols, vivait cinq siècles après la conquête des Arabes: ce qu'on voit des temps antérieurs se trouve compris dans quelques lignes bien sèches des Annales ou Chroniques d'Isidore de Badajoz (Pacensis), et d'Alphonse III, roi de Léon.

(2) Le P. Charenton dit cependant (Préface de sa *Traduct.*, p. XIX), que Mariana, après avoir lu les *Advertencias*, mit ses réponses à la marge, et renvoya le tout à Mantuano, qui eut beaucoup de chagrin de se voir ainsi méprisé.

sans ce funeste événement; il fut déféré au parlement, et condamné au feu par arrêt du 8 juin 1610, et les exemplaires en furent supprimés avec le plus grand soin. On prétendit dans le temps que Ravaillac avait puisé dans le livre de Mariana, les principes du régicide, et que le scélérat en avait fait l'aveu dans son interrogatoire; mais on a cette dernière pièce sous les yeux, et l'on peut assurer que le nom de Mariana ne s'y trouve pas une seule fois (1). Les curieux, à défaut de l'ouvrage, en trouveront l'analyse dans le *Dictionnaire* de Bayle, art. MARIANA, remarq. G, dans les *Mémoires* de L'Estoile, et dans le *Journal* de Henri IV. De bons Français en publièrent la réfutation; Mich. Roussel, sous le titre de l'*Anti-Mariana*, Rouen, 1610, in-8°., et Antoine Leclerc, sieur de La Forêt, sous celui de *Défense des puissances de la terre*, Paris, 1610, même format. III. *Liber de ponderibus et mensuris*, Tolède, 1599, in-4°.; réimprimé avec l'ouvrage précédent, Maïence, 1609, in-8°., et dans le tome IV du Menochius du P. Tournemine, Avignon, 1768, in-4°. Malgré l'érudition répandue dans ce traité, il est peu commode, parce que les mesures hébraïques, grecques et romaines n'y sont comparées qu'avec les mesures d'Espagne; et sous le rapport de la critique, il a été bien surpassé par les travaux d'Eisenschmidt, de Fréret, de Paucton, etc. IV. *Tractatus septem, theologici et historici : de adventu B. Jacobi apostoli in Hispaniam; — pro editione vulgatâ SS. Bibliorum; — de spectaculis; — de monetæ mutatione; — de die mortis Christi et anno; — de annis Arabum cum nostris comparatis; — de morte et immortalitate*, Cologne, 1609, in-fol. Le traité du *Changement des monnaies* lui attira la haine des ministres de Philippe III, à cause de la hardiesse avec laquelle il censurait l'altération des monnaies faite par l'autorité publique. L'ouvrage fut défendu, et l'auteur enfermé dans le couvent des Franciscains de Madrid; mais il en sortit au bout d'un an, sans qu'on eût osé lui faire son procès. V. *Scholia brevia in vetus ac novum Testamentum*, Madrid, 1619, in-fol. Rich. Simon parle avec éloge de ces scholies; et il ajoute qu'il regarde Mariana comme l'un des plus habiles et des plus judicieux commentateurs des Saintes-Écritures. VI. *Traité des choses qui sont dignes d'amendement en la compagnie des Jésuites*, Paris, 1625, in-8°., et réimprimé avec le texte espagnol dans le tome II du *Mercure jésuitique* (*V.* sur cette collection Jacq. GODEFROY, XVII, 556). Cet ouvrage fut, dit-on, trouvé dans les papiers de Mariana pendant sa détention; et on en laissa prendre des copies, que les ennemis de la Société multiplièrent en France, en Italie et en Allemagne. Les Jésuites en obtinrent la condamnation en 1631: mais l'arrêt ne porte pas que l'ouvrage est d'un de leurs confrères; et on donne d'assez bonnes raisons pour prouver que Mariana fut tout-à-fait étranger à sa rédaction (V. le *Dict.* de Bayle, *rem. M*): cependant Alegambe (*Bibl. soc. Jesu*) fait seulement entendre que les ennemis des Jésuites y avaient intercalé des passages répréhensibles (1). Mariana a laissé en manuscrit quelques ouvrages moins

(1) Cet interrogatoire se trouve dans le *Mercure français* (V. CAYET et MALINGRE), tom. 1er., fol. 450 et suiv.

(1) On attribue la traduction française de cet ouvrage à Jean de Cordes (*V.* CORDES, IX, 574); mais avec plus de vraisemblance à Auger de Mauléon.

importants, et dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. des Jésuites*. Thom. Tamaio de Vargas a écrit sa *Vie*. L'article que Bayle lui a consacré dans son dictionnaire est très intéressant. W—s.

MARIANUS SCOTUS, historien et chronologiste du onzième siècle, nous apprend qu'il naquit en 1028; mais le surnom par lequel il est connu, ne désigne pas assez clairement le lieu où il est né. L'Albanie n'a reçu le nom d'Écosse que vers le onzième siècle, et aucun auteur ne le lui a donné avant cette époque. Alors on l'appela *Scotia minor*, pour la distinguer de l'Irlande, qui était la *Scotia major*, et dont les habitants n'avaient pas perdu le nom de Scots; car ils sont appelés ainsi dans le onzième siècle par Herman Contract, au premier volume de sa Chronique, et par Marianus Scotus lui-même. Florentius Wigorniensis, dans ses Annales, où il a inséré la Chronique de Marianus, dit, à l'année 1028: » Cette année, naquit Marianus pro» bablement Scot d'Irlande, par les » soins de qui cette chronique a été » recueillie de divers livres. » Quoi qu'il en soit, Marianus se retira du monde, à l'âge de vingt-quatre ans; et en 1056, il quitta sa patrie pour aller en Allemagne, s'enfermer pendant près de trois ans dans l'abbaye de Saint-Martin de Cologne; de là il passa à l'abbaye de Fulde, où il fut ordonné prêtre, en 1059. Il en sortit l'an 1069, et vint à Maïence, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1086. Il était regardé comme le plus savant homme de son siècle. Habile calculateur, théologien profond, excellent annaliste, il n'était pas moins distingué par ses connaissances, que par sa vie exemplaire, qui lui mérita la réputation d'un saint. Son principal ouvrage est une Chronologie universelle, dans laquelle il avait pris pour guide Cassiodore, et qu'il augmenta considérablement par le secours d'Eusèbe et du vénérable Bède, dans ses deux premiers livres, et dans le dernier par les chroniques d'Hildesheim et de Wurtzbourg. Elle a été imprimée sous ce titre: *Mariani Scoti chronicon universale à creatione mundi, libris tribus, per ætates sex usque ad annum Christi* 1083. Cet ouvrage composé, selon le goût du temps, a été continué jusqu'à l'an 1200, par Dodechin, abbé de Saint-Disibod, au diocèse de Trèves, et publié à Bâle, en 1559, in-folio, par Basile-Jean Hérold, qui y joignit d'autres chroniques. Le manuscrit de celle de Marianus Scotus lui avait été donné par J. Latomus, qui l'avait tiré des archives de l'église de Saint-Barthélemi, dont il était doyen. Cette chronique mérite plutôt d'être consultée pour les derniers siècles que pour les temps anciens, dont cependant l'auteur avait combiné les époques avec soin. Le premier livre est *acéphale*, c'est-à-dire, que le commencement y manque. Ce commencement était de sept chapitres, où vraisemblablement l'auteur exprimait ses principes de chronologie, et rendait compte des sources où il avait puisé. Il fallait, en effet, que ce fussent de simples préliminaires, puisque l'histoire est complète, et que le chapitre VIII rend compte de la création, dont l'auteur fixe l'époque au 15 des calendes d'avril, c'est-à-dire au 18 mars, ajoutant que de ce jour au mois de mars de l'an 42 d'Octavien (César-Auguste), à la fin duquel est né Jésus-Christ, il s'est écoulé 4192 ans, c'est-à-dire, 230 ans de plus que n'en comptent les Hébreux, dont le calcul avait été adopté par le vénéra-

ble Bède, ainsi que par Herman. Marianus Scotus est le plus ancien auteur connu qui ait fait mention de la papesse Jeanne, quoiqu'il ait vécu deux siècles après l'événement; et Léon Allatius assure que ce passage ne se trouve point dans les plus anciens manuscrits de cette chronique (*V.* Benoit, t. IV, pag. 179.) On a aussi reproché à Marianus d'avoir accrédité, par son témoignage, d'autres traditions reconnues aujourd'hui pour des fables, telles que l'histoire de la prétendue sainte Véronique qui, dit-on, jeta un mouchoir sur le visage de Jésus-Christ montant au calvaire, pour essuyer le sang et la sueur dont il était couvert. Mais notre annaliste cite Méthodius, qu'il a copié littéralement en cet endroit, et qui était une autorité suffisante pour lui. Marianus a su défendre la vérité en chronologie, contre une erreur très-accréditée de son temps sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, et dont l'auteur, Denys le Petit, avait obtenu les éloges de Cassiodore. Marianus qui s'était préparé à cet ouvrage par sa *Concordia Evangelistarum*, et son traité *De universali computo*, en composa un qu'il intitula *Emendationes Dionysii*. Il fortifia ses arguments de deux autres dissertations, *De magno Cyclo Pascali* et *Algorithmus*; peut-être ces cinq ouvrages formaient-ils les sept premiers chapitres de ses Annales. On cite encore de lui: *Breviarium in Lucam*; *Annotationes Scripturarum*, *Epistolæ hortatoriæ*; *Symbolæ ad psalmos*; *Notitia utriusque imperii*. Plusieurs de ces ouvrages se conservent en manuscrit dans deux bibliothèques de Ratisbonne. Lambécius nous apprend qu'il y a des Épîtres de saint Paul, écrites de la main de Marianus, avec des Commentaires, dans la bibliothèque de l'empereur, à Vienne. Il serait à desirer que ces derniers ouvrages, qui n'ont jamais été imprimés, fussent réunis avec sa Chronique, qui est rare et peu connue. Elle a cependant été insérée dans la Collection des historiens d'Allemagne, publiée par Pistorius, tom. 1er., pag. 266, et dans la nouvelle édition que Struvius en a donnée; pag. 441; mais ces deux éditions sont peu exactes. (*V.* C. R. Hausen, *De antiquissimo codice Chronici Mariani Scoti*, Francfort sur Oder, 1782, in-8°.) — Il ne faut pas confondre Marianus Scotus avec Marianus, religieux de l'ordre de saint François, né à Florence, vers l'an 1430, qui composa une Chronique de son ordre, et quelques autres ouvrages, dont Michel Poccianti fait mention dans son Catalogue des écrivains de Florence. La Chronique autographe de Marianus, conservée à Saint-Isidore à Rome, se termine à l'an 1486; et l'on y rapporte, à la fin, que l'auteur mourut à Florence en 1523. — Le *Dictionnaire universel* place ici l'article d'un médecin du seizième siècle qu'il appelle Marianus, et qui était natif de Barletta, dans le royaume de Naples: mais le nom latin de ce médecin était Marianus *Sanctus*; et Ginguené l'appelle avec raison Mariano Santo, dans son *Histoire littéraire d'Italie* (t. VII, p. 141). — Marianus (André), né à Bologne, y enseigna la médecine avec distinction, ainsi qu'à Pise et à Mantoue. Après quarante ans de travail, il vint mourir dans sa patrie en 1661. Quoique l'on sache que ce médecin a écrit sur divers sujets, on n'a de lui qu'un seul ouvrage intitulé *De peste anni* 1630, *cujus generis fuerit, et an ab aëre?* Bologne, 1631, in-4°. Cette peste de 1630, à Bolo-

gne, serait-elle dérivée de celle qui désola la ville de Digne en 1629, et qui affaiblit tellement la population, que du nombre de dix mille ames auxquelles cette population s'élevait auparavant, elle descendit à celui de quinze cents, et que depuis elle n'a pu aller au-delà de trois mille cinq cents ? Le tableau terrible et déchirant que le célèbre Gassendi a fait de ce dernier désastre, mériterait d'être comparé avec celui que Marianus a tracé. Ceux qui ne voudront pas prendre la peine de le lire dans le texte latin de Gassendi, pourront voir la traduction très-fidèle qu'en a publié M. D. J. M. Henry. (*V.* ses *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités des Basses-Alpes*, Forcalquier, 1818, p. 82 et suivantes.) F—A.

MARIBAS CATHINA, le plus ancien des historiens arméniens qui nous soit connu, était Syrien. Son veritable nom est sans doute celui d'*Ibas*, fort connu chez les Syriens, précédé du titre *mar* (dominus); qu'on donne ordinairement à toutes les personnes d'un rang distingué, et suivi du surnom *Cathina*, qui, en syriaque, signifie *subtil*, et qu'il dut sans doute à son éloquence. Cet historien vivait dans le deuxième siècle avant notre ère, sous le règne de Vagharschag ou Valarsace Ier., premier roi Arsacide en Arménie (149-127 avant J.-C.) Il vint s'établir dans ce pays, où il fut traité avec honneur. Vagharschag l'envoya vers son frère, Arsace-Mithridate Ier., roi des Parthes, pour faire, avec sa permission, des recherches dans les archives de Ninive, et s'y procurer des renseignements sur les origines de l'Arménie. Entre autres ouvrages, Maribas y trouva un livre qui traitait de l'histoire des anciens patriarches et des princes issus de la postérité de Zervan, de Titan et de Apetosthé, que Moïse de Khoren pense être les trois fils de Noé. Ce livre, dont Moïse de Khoren nous a conservé le titre, avait été traduit du chaldéen en grec par l'ordre d'Alexandre. Après avoir fait toutes les recherches nécessaires, Maribas partit de Ninive, et vint à Nisibe, où résidait le roi d'Arménie : il s'y occupa de mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis, et de composer son histoire d'Arménie. Cet ouvrage est perdu ; mais on en retrouve, dans Moïse de Khoren, un grand nombre de fragments fort curieux. C'est là que ce dernier a puisé tout ce qu'il rapporte pour les temps antérieurs à l'établissement de la dynastie des Arsacides. Il paraît que Maribas prolongea son existence jusqu'au temps d'Arsace, fils et successeur de Vagharschag (127-114 avant J.-C.) ; car Moïse de Khoren nous apprend qu'il avait écrit l'histoire de ces deux princes. S. M—N.

MARIE, sœur de Moïse et d'Aaron, fille d'Amram et de Jocabed, naquit en Egypte, l'an 1578 avant J.-C., suivant la chronologie hébraïque. L'opinion qui lui accorde quinze ans de plus qu'à son frère, n'est fondée que sur des conjectures faciles à détruire. C'est elle qui indiqua à la fille de Pharaon, une nourrice pour Moïse, qu'on venait de trouver sur les eaux du Nil. Si l'on en croit un grand nombre de Pères et de commentateurs, Marie devint l'épouse de Hur. Après le passage de la mer Rouge par les Israélites, on la vit, un tambour à la main et conduisant le chœur des femmes de sa nation, aller répéter, sur les rivages même témoins des merveilles de Jéhovah, le sublime cantique du cha-

pitre xv de l'exode, qui commence par ces mots : *Chantons une hymne à la gloire du Seigneur*, etc. Lorsque le peuple hébreu était campé à Hazeroth, Marie murmura contre Moïse à cause de la femme du pays de Chus qu'il avait épousée ; et pour la punir, le Seigneur la couvrit d'une lèpre blanche comme la neige. Mais Moïse et Aaron ayant intercédé pour elle, la punition fut de courte durée : Marie demeura seulement pendant sept jours hors du camp, et séparée du peuple ; après quoi elle rentra dans sa tente. Elle mourut âgée d'environ 126 ans, l'an 1452 avant J.-C., près de Cadès, où elle fut enterrée.

L—B—E.

MARIE (*Étoile de la mer*), mère de Jésus-Christ, de la tribu de Juda et de la famille royale de David par Nathan, était fille de Joachim ou Heli, et d'Anne, suivant une tradition consacrée dans la liturgie. A l'âge de quinze ou seize ans, elle épousa Joseph, descendant de David par Salomon, que Dieu destinait à être le gardien de sa virginité et le père nourricier de Jésus-Christ. Peu de temps après son mariage, l'ange Gabriel lui apparut à Nazareth, où elle faisait sa demeure, et lui annonça qu'elle serait mère d'un fils. « Vous le » nommerez Jésus, ajouta-t-il ; il sera » grand, et sera reconnu fils du Très- » Haut : le Seigneur lui donnera le » trône de David son père ; et son » règne n'aura point de fin. » Alors Marie dit à l'ange : *Comment cela se fera-t-il? car je ne connais point d'homme.* Elle avait, en effet, formé la résolution de demeurer vierge toute sa vie. L'ange lui répondit : « Le Saint-Esprit descendra en vous, » et la vertu du Très-Haut vous cou- » vrira de son ombre ; c'est pourquoi » le saint qui naîtra de vous sera fils » de Dieu. Sachez qu'Élisabeth, » votre cousine, a conçu un fils » dans sa vieillesse, parce qu'il n'y » a rien d'impossible à Dieu. » Alors Marie lui dit : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ;* et l'ange la quitta. Marie partit en même temps, et s'en alla en diligence vers les montagnes de Judée, en une ville qu'on croit être Hébron, distante de près de quarante lieues de Nazareth, pour visiter sa cousine. Aussitôt qu'Élisabeth entendit sa voix, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre toutes les » femmes ; et le fruit de vos en- » trailles est béni, etc. » (*V.* Jean-Baptiste, XXI, 424.) Alors Marie, remplie de l'esprit divin, prononça ce beau cantique (le *Magnificat*), qu'on peut appeler, avec Tillemont, la gloire des humbles et la confusion des superbes. Elle demeura environ trois mois avec Élisabeth, et s'en retourna auprès de son époux, qui fut fort surpris de la trouver enceinte, et qui se proposait de la renvoyer sans éclat, pour ne pas la diffamer. Il était dans cette pensée, quand le Seigneur envoya un ange pour lui dire, pendant son sommeil : *Ne craignez point de retenir Marie votre épouse ; ce qui est formé en elle vient du Saint-Esprit.* Joseph se rendit à l'ordre du Seigneur, et retint sa femme. Cependant un édit de César-Auguste ayant ordonné un dénombrement des habitants de la terre promise, Joseph partit de Nazareth pour aller dans la ville de Bethléhem, se faire inscrire ainsi que Marie, qui était sur le point d'accoucher. Ils n'y trouvèrent pas de place dans une hôtellerie, ce qui les réduisit à se contenter d'une étable. C'est là que la Sainte-Vierge mit au monde son *premier-*

né ; elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, dans la nuit du 25 décembre, suivant l'opinion la plus commune. Les hommages que des pasteurs des environs vinrent apporter au Sauveur naissant, les cantiques des anges, les adorations des mages, et d'autres circonstances frappantes, ne purent arracher Marie à la modestie dont elle faisait profession. Elle conservait en elle-même tout ce qu'elle voyait et tout ce qu'elle entendait, en le repassant dans son cœur. Quarante jours après la naissance de Jésus, Marie le présenta au temple conformément à la loi de Moïse. (*V.* Jésus Christ, XXI, 550.) Pour éviter la fureur d'Hérode, qui voulait faire périr Jésus, Marie et Joseph s'enfuirent en Egypte, et se fixèrent, dit-on, à Memphis. C'est pendant le séjour de la Sainte-Famille en Egypte que l'*Évangile de l'enfance* (traduit de l'arabe par Sike, Utrecht, 1697, in-8°.) attribue tant de miracles à Jésus et à Marie. Lorsqu'Hérode fut mort, Marie revint à Nazareth avec son fils et son époux. Depuis la circonstance où Jésus, âgé de douze ans, fut retrouvé dans le temple, au milieu des docteurs (*loc. cit.*, pag. 551), l'Évangile ne parle plus de Marie jusqu'aux noces de Cana, où elle assistait avec Jésus et plusieurs de ses disciples. Le vin étant venu à manquer, Marie dit à Jésus : *Ils n'ont plus de vin.* Jésus lui répondit : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? mon heure n'est pas encore venue.* Marie ne se rebuta pas ; connaissant la puissance et la bonté de son fils, elle dit à ceux qui servaient : *Faites tout ce qu'il vous dira.* En effet, Jésus changea en vin l'eau qui remplissait six grandes urnes. De là, Jésus se rendit à Capharnaüm, afin, nous dit saint Jean Chrysostome, d'y établir sa sainte mère, pour la dispenser de le suivre dans ses courses. Il paraît néanmoins qu'elle ne l'abandonna guère, et qu'elle était du nombre de ces saintes femmes qui s'attachaient à ses pas et lui rendaient les services dont il avait besoin. Saint Luc (chap. XI) raconte qu'un jour, le Sauveur, tonnant contre les Pharisiens qui l'accusaient de chasser les démons au nom de Belzébuth, une femme, élevant la voix du milieu du peuple, lui dit : *Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont allaité!* Immédiatement après, Marie parut avec quelques-uns de ses parents, pour le dégager de la foule qui le pressait, et l'engager à prendre de la nourriture et du repos. Mais Jésus ne répondit à cette invitation que comme il avait déjà fait en d'autres circonstances : *Ma mère et mes frères sont ceux qui font la volonté de mon père.* Marie était à Jérusalem à la dernière Pâque célébrée par son divin fils, quoique l'Évangile ne dise rien d'elle jusqu'au moment où elle est représentée au pied de la croix, montrant un courage digne de la mère de l'Homme-Dieu. Jésus voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à Marie : *Femme, voilà votre fils* ; puis il dit au disciple : *Voilà votre mère ;* et depuis cette heure ce disciple la prit chez lui. Saint Luc nous apprend, dans le livre des *Actes*, que Marie était avec les apôtres et les autres disciples qui attendaient dans le cénacle le divin Paraclet. Tout le reste de sa vie nous est demeuré inconnu. Nous n'avons pas plus de connaissance sur sa mort. De pieux écrivains ont prétendu qu'elle était morte à Ephèse

à l'âge de soixante-treize ans ; et le concile œcuménique, tenu dans cette ville, semble confirmer la croyance qu'elle y était enterrée. D'autres cependant, et en plus grand nombre, assurent qu'elle mourut à Jérusalem avant la dispersion des principaux apôtres, et que son tombeau se voit à Gethsémani (*Voyez* Godescard, 15 août). Il s'est trouvé des Pères qui ont cru que Marie n'était pas morte : mais cette opinion est formellement contredite par la conduite de l'Eglise, qui célèbre la fête de sa mort, *In die dormitionis* (*V.* la Dissertation *sur le trépas de la Sainte-Vierge* dans la Bible de Vence). En écrivant la Vie de Marie, nous avons cru devoir nous borner à ce que nous en apprend le Nouveau-Testament ou la tradition la plus authentique. Nous ne pouvons cependant nous taire entièrement sur ce que les traditions orientales renferment de plus remarquable : outre un chapitre du Coran qui porte le nom de Marie, il y en a plusieurs autres où il est parlé non-seulement de sa naissance, mais encore de la grossesse de sainte Anne sa mère, de son éducation dans la maison de Zakarie et dans le temple, et de son divin accouchement. Hossain Vaëz enseigne, d'après le Coran, qu'il ne vient point d'enfant au monde que le Diable ne touche et ne manie jusqu'à ce qu'il le fasse crier, et qu'il n'y a eu que Marie et son fils Jésus qui aient été garantis et préservés de cet attouchement, par où l'on voit déjà l'opinion de l'*immaculée conception*. Ce même docteur musulman enseigne que sainte Anne avait voué à Dieu la Sainte-Vierge dès le temps même qu'elle la portait dans son sein, et que lorsqu'elle la présenta au temple, elle se servit des paroles du Coran : *Voici le présent que je vous fais, car c'est de ce présent que Dieu doit venir.* Il prétend que Dieu la nomma *Miriam*, ce qui signifie *servante de Dieu*. Il ajoute, avec son maître, que Dieu donna Marie en garde à Zakarie, qui l'enferma dans une des chambres du temple, dont la porte était si élevée qu'il y fallait monter par une échelle, et dont il portait toujours la clef sur soi ; que Zakarie rendait souvent des visites à Marie, et qu'il trouvait toujours auprès d'elle les plus beaux fruits de la Terre-Sainte ; ce qui l'obligea de demander à Marie d'où lui pouvait venir cette quantité de fruits délicieux ; à quoi Marie répondit : *Tout ce que vous voyez vient de la part de Dieu, qui pourvoit de toutes choses ceux qu'il lui plaît, sans compte et sans nombre.* C'est mal-à-propos que l'on accuse Mahomet d'avoir confondu Marie, mère de Jésus, avec Marie, sœur d'Aaron. Les interprètes du Coran le justifient complètement en disant que Joachim, ou Amram, père de la Sainte-Vierge, était fils de Mathée, et par conséquent autre qu'Amram, père d'Aaron et de Moïse. C'est bien plus mal-à-propos encore que les musulmans imputent aux chrétiens de reconnaître la Sainte-Vierge pour la troisième personne de la Sainte-Trinité. « Leur erreur, » dit D'Herbelot, « vient de ce que les chré» tiens orientaux lui donnent ordi» nairement le titre d'*Al-Seïdat* (la » Dame), et qu'entre les Pères grecs, » saint Cyrille l'appelle *le complé*» *ment ou le supplément de la* » *Sainte-Trinité.* » Du moins ces traditions musulmanes n'ont rien que de très-honorable pour Marie, tandis que celles des Juifs sont pleines d'infamies (Voy. *Historia Jeschuæ Nazareni*, par Huldric, Ley-

de, 1705, in-8°., et les pièces insérées par Wagenseil dans son *Tela ignea Satanæ*, Altdorf, 1681, in-4°., 2 vol.) Quelques auteurs catholiques ne se sont pas toujours tenus dans la mesure convenable, et ont accueilli sur la Sainte-Vierge des traditions suspectes, dont les protestants ont voulu se servir contre la doctrine de l'Église en général; mais Bossuet leur a répondu. On cite dans ce genre l'*Evangile de la nativité de Marie*, et le *Protévangile de saint Jacques* (qui se trouvent dans le *Codex apocryphus Novi-Testamenti* de Fabricius, tom. 1er.); l'*Histoire de la naissance, de la vie, de la mort de la Vierge* par Siméon Métaphraste; *Vita de Maria vergine* par l'Arétin. (*V.* Agreda, I, 308.) On a attribué à Marie une Lettre à saint Ignace d'Antioche; une aux habitants de Messine; et une à ceux de Florence, dont Fabricius a conservé la traduction latine: mais elles portent de si grandes marques de fausseté, que nous dirons volontiers avec Dupin, qu'il n'est pas nécessaire de prouver qu'elles sont supposées. L'Église a institué des fêtes pour honorer les principales époques de la Vie de Marie: 1°. la *Conception*, fixée au 8 décembre, dès le douzième siècle. C'est une opinion pieuse, généralement adoptée, que la Sainte-Vierge a été conçue sans péché; mais le sentiment contraire n'est point condamné, quoique des brefs du Saint-Siége aient défendu de l'enseigner en public. Dans la multitude des ouvrages publiés en faveur de l'opinion la plus accréditée, on distingue les *Traités* d'Ambroise Catharin, de Raimond Lulle; les *Saints Pères vengés du faux sentiment qu'on a coutume de leur attribuer dans la dispute sur l'immaculée Conception de la Vierge*, par le P. Bivarius, Lyon, 1624, in-12; les *Sentiments des SS. Pères et docteurs de l'Église*, par L. Abelly, Paris, 1675, 2e. édition, in-12; le *Traité de la Conception immaculée*, du P. Justinien Antest, Paris, 1706, in-12, etc. Parmi les adversaires, on estime surtout le cardinal Turre-Cremata: *Tractatus de veritate conceptionis beatissimæ Virginis Mariæ*, Rome, 1547, in-4°.; Vincent de Bandelis: *De singulari puritate et prærogativâ conceptionis Salvatoris N. J. C.*, Bologne, 1481, in-4°.; le docteur de Launoy: *Præscriptiones de conceptu B. Mariæ Virginis*, tom. 1er. de ses œuvres; et Leridant: *Dissertation théologique et historique sur la conception de la Vierge*, 1756, in-12. On ne s'est pas contenté de défendre par écrit l'immaculée conception: des académies ont été fondées, sous le nom de Palinods, pour la célébrer en vers (*V.* Malfilatre); plusieurs universités, plusieurs ordres religieux se sont obligés par serment à la soutenir de toutes leurs forces; en Espagne, il n'est aucun prédicateur qui ne commence son sermon par ces paroles: *Sea alabado el santissimo sacramento de el altar, y la immaculada concepcion de la Virgen Maria Nuestra Senora concevida sin pecado original en el primero instante phisico y real de su animacion. Amen.* — 2°. La *Nativité*, le 8 septembre. Cette fête remonte peut-être au neuvième siècle de l'Église. *Voy.* Tillemont, *Vie de la Sainte-Vierge*; Baillet, *Histoire de la nativité*; Thomassin, *Traité de la célébration des fêtes*; Benoît XIV, *De festis beatæ Mariæ*. — 3°. La *Présentation au temple*, le 21 novembre. Cette fête, dont il est fait

mention dans les plus anciens Martyrologes et dans une constitution de l'empereur Manuel Comnène, a été instituée pour honorer la mémoire de la présentation de Marie au temple, quatre-vingts jours après sa naissance, et de sa consécration à Dieu, à l'âge de trois ans. — 4°. Les *Epousailles* de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, le 23 janvier, dans quelques églises. — 5°. L'*Annonciation*, le 25 mars. Les deux églises d'Orient et d'Occident ont réuni dans la même solennité l'Annonciation de la Sainte-Vierge et l'Incarnation du Verbe, vers le milieu du cinquième siècle (Thomassin et Benoît XIV, *loco citato*; Dom Martène, *De antiquâ ecclesiæ disciplinâ in divinis celebrandis officiis*). — 6°. La *Visitation*, le 2 juillet, instituée par Urbain VI, et approuvée par le concile de Bâle (Dom Martène, *loco citato*). — 7°. La *Purification*, le 2 février, appelée *Hypante* ou *rencontre*, par les Grecs; établie en Orient sous l'empire de Justinien, et adoptée un peu plus tard par l'église latine (Thomassin, de la *Célébration des fêtes*). — 8°. L'*Assomption* (*Koimesis* chez les Grecs), une des fêtes les plus solennelles de la Sainte-Vierge, célébrée dans l'origine en différents temps de l'année, et fixée au 15 août, sous l'empire de Charlemagne ou peu après. Marie a-t-elle été glorifiée dans le Ciel en corps et en ame, comme l'opinion s'en est répandue vers le milieu du sixième siècle? C'est la question qui se présente en ce moment. Nous imiterons la discrétion d'Usuard et de quelques docteurs, qui ont cru devoir se contenter des grandeurs de la Vierge, rapportées dans l'Écriture, de la pureté de ses mœurs, de la sainteté de sa vie, et de l'excellence de ses vertus, sans se mettre en peine d'approfondir d'autres circonstances, qui importent infiniment moins à sa gloire. Nous ajouterons pourtant, avec Pierre de Blois, que, quoique l'assomption de Marie en corps et en ame ne soit que vraisemblable, n'étant fondée ni sur la certitude de la foi, ni sur la clarté d'une démonstration, on ne doit pas l'attaquer, de peur de scandale; et nous renverrons nos lecteurs au *Traité de la célébration des fêtes* par le P. Thomassin, et à l'*Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage*, Paris, 1817, in-8°., par M. l'abbé Boyer de Saint-Sulpice. Cette question, vivement agitée dans le dix-septième siècle, a enfanté une multitude de dissertations, parmi lesquelles on remarque celles de Launoy, de Jacques Boileau, de Joly, de Combefis, de Tillemont, d'une part; et celles de Gaudin et Ladvocat Billiad, d'autre part. En 1786, il parut à Louvain, *Discussio historica an de fide sit assumptio*, par P.-J. Marant, in-8°.; écrit qui a excité des réclamations en Belgique, et qui y a été regardé comme une sorte de scandale. Outre ces fêtes principales, des églises particulières, des associations, des confréries, ont voulu avoir les leurs propres. De-là les fêtes de la *Victoire*, du *Mont Carmel*, etc. On célèbre à Rome, le premier dimanche de septembre, dans l'église de Saint-Pierre, la *Fête des fêtes de Notre-Dame*, ou la réunion de toutes les solennités particulières. Plusieurs ordres religieux, notamment les Carmes, les Prémontrés, les Chartreux, les Chanoines réguliers de l'ordre de Windesheim, et plus particulièrement les Servites et les Clercs réguliers de la Mère de Dieu (*V.* Leonardi, XXIV, 157), l'ont

choisie pour leur patrone spéciale : enfin le royaume de France fut mis, en 1638, sous sa protection, par un vœu particulier. (*V.* Louis XIII, XXV, 164.) On ne s'est pas contenté de multiplier les fêtes à proportion des communautés religieuses, on en a établi pour honorer des objets qu'on disait avoir appartenu à la mère de Dieu ; comme la *Santa Casa*, à Lorette ; la *Cintola*, à Prato ; la sainte *Chemise*, à Chartres, etc., pour perpétuer la mémoire de quelque miracle, pour relever la splendeur de quelque chapelle, de quelque statue ou *Madone* : on a cru que la Vierge avait donné le *rosaire* à saint Dominique, et le *scapulaire* à Simon Stock, général des Carmes ; et, de là, les fêtes du *rosaire* et du *scapulaire*. (Voy. Thiers, *Traité des superstitions*, et Jean de Launoy, *De visione Simonis Stockii.*) Des indulgences multipliées ont été accordées à l'occasion de ces fêtes et des dévotions qui en ont été le résultat. Plusieurs Pères de l'Église, et entre autres saint Bernard, ont célébré avec zèle les vertus et le pouvoir de la mère de Dieu ; parmi les modernes, le P. d'Argentan a écrit son gros ouvrage sur *les Grandeurs de Marie* ; Lafitau, évêque de Sisteron, *la Vie et les Mystères de la Très-Sainte-Vierge*, 1759 ; le P. Eudes de Mezerai, son livret sur le *sacré Cœur de Marie*. On a préconisé ses images miraculeuses (*V.* Gumppenberg, Luc, et Luca Santo). P. Corneille a traduit son office en vers français ; le P. Hepburne, minime, a célébré ses louanges en soixante-douze langues (1). Il est impossible de dénombrer ici tous les livres publiés sur la dévotion à la Sainte-Vierge. (*V.* Hippolyte Marracci.) Outre ceux que nous avons indiqués, on pourrait citer encore : 1°. *Décrets de N. S. P. le pape Innocent XI, portant suppression d'un office de la Conception immaculée de la Très-Sainte-Vierge et de plusieurs indulgences*, deuxième édition, augmentée d'une plus ample collection de passages et d'un *Décret contre la confrérie de l'Esclavage*, 1679, in-12. — 2°. *De la dévotion à la Sainte-Vierge et du culte qui lui est dû* par Adrien Baillet, avec les *Avis salutaires de la bienheureuse Vierge-Marie à ses dévots indiscrets*, et une *Lettre pastorale* de M. de Choiseul, évêque de Tournai ; sur ces *Avis*, nouvelle édition, Tournai, 1712, in-12, etc. (1) Depuis la naissance du christianisme il s'est élevé des hérésies qui ont contesté à Marie ses plus belles prérogatives, qui ont combattu ou exagéré le culte qui lui est dû, et que l'Église a conservé sous le nom d'*hyperdulie*. Ebion et Cerinthe ont prétendu que Marie avait eu des enfants avant de mettre au monde le Sauveur ; ce qui est formellement contredit dans l'Évangile, qui appelle Jésus, *premier-né* de Marie. Tertullien, Helvidius et Jovinien ont avancé, de leur côté, que Marie avait eu d'autres enfants depuis Jésus-Christ. Saint Jérôme les a victorieusement combattus. Théodore de Bèze, Aubertin, Basnage et quelques autres ministres protestants ont

(1) Le P. Jacques-Bonaventure Hepburne, minime écossais, était confesseur et théologien de Paul V, auquel il dédia en 1616 l'ouvrage suivant : *Virga aurea 72 encomiis B. V. Mariæ celata* ; Rome, Thomassin, 1817, in-4°. Il mourut à Venise en 1620.

(1) Les *Avis* ont été formellement condamnés à Rome, en Espagne, à Malines, et combattus dans un assez grand nombre d'écrits : notre célèbre Bourdaloue s'élève fortement contre le système de l'auteur, dans un de ses sermons, tome II des *Mystères*.

prétendu que Marie, en devenant mère, avait cessé d'être vierge : cette erreur a été condamnée par l'Église. Les nestoriens refusaient à Marie la qualité de Mère de Dieu (*théotokos*), qui lui fut assurée par le concile d'Éphèse. Les eutychiens lui accordaient presque le titre de Mère de la Divinité. Les antidicomarianites ou antimariens enseignaient à-peu-près les mêmes erreurs que Helvidius. Les collyridiens lui rendaient le culte de latrie, et lui offraient en sacrifice des gâteaux, nommés en grec *collyrides*. (Voyez Saint Epiphane, *Hæres.* 79.) Les protestants ne lui rendent aucun culte, et dédaignent son intercession. L—B—E.

MARIE, sœur de Marthe et de Lazare, était de Béthanie, bourgade à deux milles de Jérusalem, au-delà de la montagne des Oliviers. Dans une visite de Jésus-Christ, à cette famille qu'il aimait, Marie se tint constamment assise à ses pieds, écoutant les discours qui sortaient de sa bouche. Marthe, qui était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait, se plaignit à Jésus-Christ de l'inaction de Marie : *Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule ? dites-lui donc qu'elle m'aide.* Jésus lui répondit : *Une seule chose est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* Lorsque Lazare tomba malade, de concert avec sa sœur, Marie en fit avertir Jésus-Christ. Après la mort de Lazare, au lieu d'aller au-devant du Sauveur, qui était encore loin, à l'exemple de Marthe, Marie demeura dans la maison. Mais aussitôt qu'elle eût appris qu'il était arrivé et qu'il la demandait, elle se leva et l'alla trouver; dès qu'elle fut près de lui, elle se jeta à ses pieds, et lui dit : *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort.* Jésus voyant qu'elle pleurait, et que les Juifs qui étaient venus avec elle pleuraient aussi, frémit en son esprit, et se troubla lui-même : sur-le-champ, il se rendit au tombeau, et ressuscita Lazare. Six jours avant la pâque, Jésus alla souper chez Simon le pharisien ou le lepreux, qui demeurait à Béthanie; Marie prit une livre d'essence de vrai nard très-précieux; elle en parfuma les pieds de Jésus, puis les essuya de ses cheveux; et toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. Judas-Iscariot s'étant récrié sur une prodigalité qu'on aurait pu, suivant lui, faire tourner à l'avantage des pauvres, Jésus la justifia en ces termes : *Laissez la faire; elle avait gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture. Vous avez toujours des pauvres avec vous : mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours.* Il déclara que, dans tout l'univers, on louerait sa piété. Depuis cette action, l'Évangile ne nous apprend rien de Marie de Béthanie; une ancienne tradition la fait débarquer et mourir en Provence, avec Lazare et Marthe : dans le treizième siècle, on crut découvrir ses reliques dans un lieu appelé maintenant *Saint-Maximin*. Charles d'Anjou, prince de Salerne, vaincu et fait prisonnier par le roi d'Aragon, en 1284, ayant recouvré sa liberté quatre ans après, attribua sa délivrance à l'intercession de la Sainte, pour laquelle il avait une grande dévotion. La croyance des Provençaux a trouvé de zélés défenseurs, et a fait naître une foule de *Dissertations* curieuses; le P. Pierre de Saint-Louis, carme, a composé un poème en douze livres sur ce sujet. Dans un sonnet qu'il adresse à la Provence, le bon religieux s'exprime ainsi :

HIST. D'ALLEMAGNE.

MARIE-THÉRÈSE.

Meitens pinx.t Landon direx.t

Je crois pieusement, et j'ose préférer,
Qu'enfin *saint Maximin* a l'unique merveille,
Pour laquelle, à toute autre, on te doit préférer.

Cette opinion n'a pas manqué non plus d'adversaires, parmi lesquels on distingue le redoutable Launoy, qui a écrit divers opuscules, insérés dans le tome 2, partie 1re. de la collection de ses œuvres, pour prouver, par le témoignage de plusieurs écrivains grecs, que Marie avait vécu et était morte en Orient. Le sentiment des Provençaux se lie à une autre opinion, bien plus ancienne et bien plus accréditée, qui tend à confondre Marie de Béthanie avec Marie-Madelène. La manière dont les évangélistes se sont exprimés sur ces deux femmes, a pu faire conjecturer qu'elles n'étaient qu'une seule et même personne. Mais la conjecture s'évanouit, quand on remarque qu'elles sont différemment nommées, et qualifiées. La première opinion compte parmi ses partisans, des Pères très-savants dans les premiers siècles, et des écrivains estimables dans les temps modernes. La seconde en compte encore davantage; et elle a pour elle les *Missels* et les *Breviaires*. Au reste Tillemont, le père Lamy de l'oratoire, Bossuet, Fleury, et Godescard, qui sont pour la dernière opinion, finissent par dire : « Il importe de ne pas croire témérairement ce que l'Évangile ne dit » point, et de ne pas mettre la religion à suivre aveuglément toutes » les opinions populaires : la foi » est trop précieuse pour la prodiguer ainsi; mais la charité l'est » encore plus; et ce qui est le plus important, c'est d'éviter les disputes » qui peuvent l'altérer tant soit peu. » (*Nouv. opusc. de Fleury.*) La fête de Marie de Béthanie se célèbre le 29 juillet, et celle de Marie-Madelène le 22. (*V.* Madelène.) L—s—e.

MARIE-THÉRÈSE d'Autriche, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, née le 13 mai 1717 (1), était fille de l'empereur Charles VI, et d'Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel. Avant sa naissance même (en 1713), l'empereur qui n'avait qu'un fils (l'archiduc Léopold), avait publié un réglement de succession, fameux sous le titre de pragmatique-sanction. La clause principale portait qu'à défaut des mâles de sa lignée, ses filles lui succéderaient, préférablement à celles de l'empereur Joseph Ier., son frère. Charles VI eut soin non-seulement de faire approuver ces dispositions par les époux de ses nièces, les électeurs de Saxe et de Bavière : il les plaça même sous la garantie des principales puissances de l'Europe. Le jeune archiduc mourut; et Marie-Thérèse se voyait reconnue héritière des vastes états de la maison d'Autriche, lorsque l'empereur, son père, l'unit à François-Etienne, duc de Lorraine (12 février 1736). Il devait croire les droits de sa fille solidement assurés, quand il descendit au tombeau (1740). Mais avec ce prince s'éteignait la maison de Habsbourg-Autriche, dont il était le dernier rejeton mâle. Sa mort ouvrit un champ libre à de nombreuses prétentions, qui n'attendaient que ce moment pour se montrer à découvert. La pragmatique-sanction, tant de fois invoquée et ratifiée depuis un laps de vingt-sept ans, fut tout-à-coup considérée comme non-avenue. Le premier des prétendants qui vinrent disputer à la jeune Marie-Thérèse l'héritage de ses pères, fut l'électeur de Bavière. L'électeur de Saxe ne

(1) Elle reçut au baptême les noms de *Marie-Thérèse-Walpurge-Amélie-Christine.*

tarda point à l'imiter. Le roi d'Espagne, Philippe V, réclama les couronnes de Hongrie et de Bohème. Enfin le roi de Sardaigne revendiqua le duché de Milan. Tous parlaient au nom des princesses autrichiennes, leurs femmes ou leurs mères. Louis XV aurait pu prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres qu'aucun de ces princes, puisqu'il descendait, en droite ligne, de la branche aînée d'Autriche, par la femme de Louis XIII et celle de Louis XIV. Mais ce monarque ne pouvait faire valoir ses droits, sans armer l'Europe contre lui : sa modération lui prescrivit de se borner au rôle d'arbitre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans le monde chrétien, par une foule de manifestes et de mémoires. Les particuliers même y prenaient un vif intérêt; mais on ne tarda pas à voir que la force des armes déciderait seule cette grande question. Un prince, auquel on n'avait point songé, fut le premier qui se montra dans l'arène. Frédéric II, roi de Prusse, réclama quatre duchés en Silésie; et, deux mois après la mort de Charles VI, il était déjà au cœur de cette riche province, avec une puissante armée. Cependant Marie-Thérèse, sans se laisser intimider par l'orage qui se formait autour d'elle, travaillait à se mettre en possession de tous ses états héréditaires. Elle reçut, sans opposition, l'hommage de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bohème et de la Lombardie. Son premier soin fut d'assurer le partage de toutes ses couronnes à son époux, déjà reconnu grand-duc de Toscane par des traités antérieurs : elle lui conféra le titre de co-régent, mais sans préjudice pour ses droits de souveraineté, tels qu'ils lui étaient garantis par la pragmatique-sanction. Elle se flattait, dans ces premiers moments, que les dignités dont elle comblait ce prince, étaient un acheminement vers la couronne impériale. Mais Charles VI n'avait laissé à sa fille que des finances épuisées et des troupes mal entretenues; et l'on n'eut que trop tôt sujet de se convaincre que le prince Eugène avait eu raison de dire « qu'une ar» mée de cent mille hommes garan» tirait mieux la pragmatique-sanc» tion que cent mille traités. » Le roi de Prusse, avant d'agir, fit proposer à Marie-Thérèse de lui céder la Basse-Silésie. A ce prix, il lui offrait le secours de ses armes pour défendre le reste de ses états, et donner l'empire à son époux. La jeune reine rejeta ces propositions avec hauteur, et les premières hostilités éclatèrent. La cour de France crut devoir profiter de cette circonstance pour abaisser l'Autriche, son ancienne rivale: elle entama une négociation avec l'électeur de Bavière, et prit avec ce prince l'engagement de mettre sur sa tête la couronne impériale. Les rois d'Espagne, des Deux-Siciles, de Prusse, de Pologne et de Sardaigne, accédèrent à cette ligue offensive; et enfin, pour empêcher que la Russie ne donnât des secours à Marie-Thérèse, on disposa la Suède à déclarer la guerre à cette puissance. Rien ne semblait plus devoir s'opposer au démembrement de la monarchie autrichienne: le partage en était déjà fait par les puissances alliées. L'électeur de Bavière devait avoir la Bohème, la Haute-Autriche, le Tyrol et la Souabe autrichienne; l'électeur de Saxe, la Moravie avec la Haute-Silésie; et le roi de Prusse, tout le reste de cette province. Quant à la Lombardie, elle était destinée à un infant d'Espagne. On ne laissait à la jeune

reine que la Hongrie avec la Basse-Autriche, les duchés de Carinthie, de Styrie, de Carniole, et les provinces Belgiques. Les premières opérations militaires semblèrent promettre l'exécution facile de ce plan. A la tête d'une armée française, et revêtu du titre de lieutenant du roi de France, l'électeur de Bavière s'avance rapidement. Il se fait couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et bientôt après empereur d'Allemagne à Francfort, sous le nom de Charles VII. Dans un danger aussi imminent, on vit Marie-Thérèse déployer un courage au-dessus de son âge et de son sexe. Obligée de quitter Vienne, déjà menacée d'un siége par ses ennemis victorieux, elle court en Hongrie. Elle assemble les quatre ordres de l'état à Presbourg, et tenant entre ses bras son fils aîné (qui fut depuis Joseph II), elle leur adresse ces paroles en latin (1) : « Abandonnée de mes » amis, persécutée par mes enne» mis, attaquée par mes plus pro» ches parents, je n'ai de ressource » que dans votre fidelité, votre cou» rage et ma constance. Je mets en» tre vos mains la fille et le fils de » vos rois, qui attendent de vous » leur salut. » A ce spectacle, les palatins hongrois qui, depuis deux cents ans, n'avaient cessé de repousser le joug de la maison d'Autriche, font éclater l'enthousiasme et le dévoûment le plus sincère. Ils tirent leurs sabres, et s'écrient : *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresiâ.* Sans prétendre affaiblir l'effet de cette scène touchante, on peut observer que c'est à tort que l'on regarde communément le nom de *roi* donné ici à Marie-Thérèse, comme un hommage extraordinaire de la part des Hongrois. Il n'y avait pas vingt ans que l'empereur Charles VI avait obtenu des états de Hongrie, que le droit de succession au trône serait étendu aux femmes. Beaucoup de palatins et de nobles se rappelaient encore que ce prince lui-même avait reconnu, à son avénement, le droit d'élection de la diète, s'il mourait sans laisser de postérité mâle. Le mot de reine était inusité parmi eux ; ils voulurent seulement proclamer Marie-Thérèse l'héritière de leurs rois (1). Cette princesse, dans la fleur de l'âge et de la beauté, était assurément la femme la plus intéressante de l'univers ; mais ce n'était encore ni un personnage héroïque, ni un grand roi. Ce fut à cette époque qu'apprenant chaque jour les progrès de ses ennemis, elle mandait à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère : « J'ignore s'il me restera une ville » pour y faire mes couches. » Mais le terme de ses infortunes approchait. Des bords de la Drave et de la Save, il sort des peuples inconnus jusqu'alors, qui se joignent aux fidèles Hongrois. Le costume singulier, l'air farouche de ces pandours, de ces talpaches, et de ces uhlans, répandaient l'effroi presque autant que leurs cruautés. Le comte de Kevenhuller, à leur tête, recouvre l'Autriche, et bientôt même se voit maître de la capitale de la Bavière. Marie-Thérèse chercha cependant à intéresser à sa cause l'Angleterre et la Hollande. Ses malheurs avaient fait une impression si vive sur la nation an-

(1) Marie-Thérèse possédait parfaitement le latin, langue, comme on le sait, employée en Hongrie dans tous les actes publics.

(1) Voltaire, après avoir rapporté ce trait, se contente de dire : « Les Hongrois donnent toujours le ti» tre de roi à leur reine. » Cette assertion repose sur deux exemples : Marie d'Anjou, dans le quatorzième siècle, et Élisabeth de Luxembourg, dans le quinzième, furent intitulées *Rex*, dans des actes publics.

glaise, et particulièrement sur les femmes, qu'elles résolurent de lui offrir une somme de cent mille livres sterling : elles choisirent pour leur organe la veuve du grand Marlborough. La reine de Hongrie fut sensible à cette offre ; mais elle ne crut pas devoir l'accepter, au moment où le parlement votait des subsides considérables pour sa défense. Le premier but de sa politique devait être de dissoudre la grande ligue formée contre elle. Ses efforts furent couronnés du succès : elle se vit bientôt délivrée d'un de ses ennemis les plus redoutables. Le roi de Prusse déposa les armes tout-à-coup, au milieu de la campagne de 1742. La reine lui cédait, par un traité qui avait été négocié dans le plus grand secret, la Silésie et le comté de Glatz. L'exemple du roi de Prusse fut bientôt suivi par le roi de Pologne, électeur de Saxe. Le roi de Sardaigne fit plus : il abandonna la coalition, pour épouser la querelle de Marie-Thérèse. Mais il fallut qu'elle reconnût aussi ce service par des cessions de territoire. Le roi d'Angleterre, George II, fit éclater pour la jeune reine un zèle moins intéressé. Il amena lui-même à son secours une armée composée d'Anglais, d'Hanovriens et de Hessois ; et, pour rappeler le motif premier de la guerre, il donna à cette armée le nom de pragmatique. Tout changea de face : les désastres du nouvel empereur furent aussi rapides que l'avaient été ses succès. Il n'avait plus que la ville de Francfort pour asile. Mais Louis XV, loin de l'abandonner, résolut de redoubler d'efforts en sa faveur. Ce monarque n'avait agi que comme auxiliaire ; il déploya toutes ses forces comme partie principale. Au moment même où il attaquait en personne les Pays-Bas Autrichiens, il négocia une nouvelle alliance, dans laquelle on ne vit pas sans surprise rentrer le roi de Prusse : ce monarque envahit la Bohême, pendant que Louis XV pénétrait dans le Brisgau, à la tête de cent mille hommes, et que l'empereur Charles VII revenait triomphant dans Munich. Mais tout-à-coup ce prince meurt, et son fils n'a rien de plus pressé que de conclure sa paix particulière avec la reine. Il renonce à toute prétention, et se contente d'être maintenu dans la possession de ses états paternels. Le trône impérial était vacant : Marie-Thérèse sut trouver encore assez d'influence pour y faire asseoir le grand-duc de Toscane, son époux, qui prit le nom de François Ier. Il fut reconnu par le roi de Prusse lui-même, qui fit de nouveau sa paix, à des conditions plus avantageuses encore que la première. La France seule continua la guerre avec le plus brillant succès, tant dans les Pays-Bas qu'en Italie. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) mit un terme à des hostilités qui ensanglantaient l'Europe depuis huit ans. Marie-Thérèse, qui, au commencement de cette longue et terrible lutte, s'était vue sur le point d'être entièrement dépouillée, put se croire enfin assurée de la possession paisible des plus belles parties de son immense héritage. Elle mit tous ses soins à y effacer les traces de la guerre, à ranimer l'agriculture, à faire fleurir le commerce et les arts. Les ports de Trieste et de Fiume furent ouverts à toutes les nations : Ostende reçut des navires chargés des productions de la Hongrie. Des canaux ouverts dans les Pays-Bas, apportèrent, jusque dans le sein des villes, les richesses des deux Indes. Les grandes routes y disputèrent de beauté à celles de

France. Vienne fut agrandie et embellie ; des manufactures de drap, de porcelaine, de glaces, d'étoffes de soie, s'établirent dans ses faubourgs. Les sciences eurent à se féliciter de la fondation de plusieurs universités et colléges : la reconnaissance donna à l'un d'eux, qui n'est point déchu de sa célébrité, le nom de la souveraine (*Collegium Theresianum*). Le dessin, la peinture, l'architecture, obtinrent des écoles spéciales ; Prague et Inspruck, des bibliothèques publiques. Des observatoires enrichis d'instruments précieux s'élevèrent à Vienne, à Gratz, à Tirnau ; Van Swieten fut appelé pour régénérer l'étude de la médecine et de la chirurgie ; Métastase transporta les Muses italiennes sur les bords du Danube. Les attentions bienfaisantes de la souveraine se portèrent sur toutes les classes de ses sujets. Les soldats blessés et infirmes, jusque-là livrés à une sorte d'abandon, furent recueillis dans de vastes hôpitaux. Les veuves d'officiers, les demoiselles nobles, trouvèrent d'honorables ressources dans des établissements formés par l'humanité et la piété. Jamais, en un mot, la monarchie Autrichienne n'avait vu luire d'aussi beaux jours. Mais, avec un voisin tel que Frédéric-le-Grand, Marie-Thérèse sentit que l'état de paix devait être pour elle un repos armé. Ses troupes étaient nombreuses, et sans cesse exercées aux nouvelles manœuvres : elle fonda des académies militaires à Vienne, à Neustadt, à Anvers. Enfin elle dut se flatter d'avoir mis le comble à sa sûreté par le traité de 1756, qui, dans une puissance si long-temps rivale, lui faisait trouver la plus précieuse des alliées. C'était, en effet, une idée audacieuse et presque téméraire de la part du cabinet de Vienne, que de faire servir à l'accomplissement de ses projets de vengeance et d'ambition, cette même France qui, depuis trois siècles, n'avait cessé de mettre des obstacles à l'accroissement de la puissance autrichienne. Le prince de Kaunitz, qui jouissait de toute la confiance de l'impératrice, fut envoyé en ambassade à la cour de Versailles. Il sut y captiver l'esprit d'une femme dont le crédit et l'influence ne connaissaient plus de bornes : Mme. de Pompadour se montrait chaque jour moins opposée à une alliance, jusque-là réputée monstrueuse ; enfin, elle en pressa elle-même la conclusion, lorsque l'impératrice eut abaissé sa fierté jusqu'à tracer de son auguste main un billet, où la favorite recevait le doux titre de *ma chère amie*. C'est donc à tort que l'on reprocherait encore à la mémoire du cardinal de Bernis, ce trop fameux traité de 1756, qui renversa, en un moment, le système politique si sagement établi par Henri IV et Richelieu (*V.* Bernis, IV, 315, et Kaunitz, XXII, 262). Assurée de l'appui de la France, Marie-Thérèse parvint bien plus facilement encore à faire entrer dans ses projets les cours de Russie, de Suède et de Saxe. Elle était loin d'avoir pardonné au roi de Prusse la cession que, deux fois, elle s'était vue forcée de lui faire d'une des plus belles portions de son héritage. Le moment semblait venu de lui faire restituer la Silésie : cinq puissances se liguaient pour l'y contraindre. Frédéric voit l'orage se former : il le prévient par un de ces coups qui lui assureront le nom de Grand. Il fond tout-à-coup sur la Saxe, et s'empare, à Dresde même, des preuves de la coalition tramée contre lui. L'impératrice saisit habilement ce prétexte, pour le

faire mettre au ban de l'Empire, et pour armer le corps germanique entier. La cour de France ne s'était engagée à fournir à l'Autriche qu'un secours de 24,000 hommes, en cas d'attaque; celle-ci parvient à lui faire signer deux traités successifs (1757-58), par lesquels la France s'oblige à faire marcher plus de 100,000 de ses soldats en Allemagne, et à payer, en outre, à l'Autriche, un subside annuel de 12 millions de florins d'empire (plus de 30 millions de France). Nous glissons rapidement sur les événements de cette guerre, déjà décrits avec de grands détails dans les volumes précédents de cet ouvrage. (*V.* Frédéric II, xv, 568, et Daun, x, 576). Quelques succès honorèrent les armes de Marie-Thérèse, comme la victoire de Kollin, remportée par le maréchal Daun: c'est en mémoire de cette journée, qu'elle institua l'ordre militaire célèbre qui porte son nom. Mais après les plus grands efforts de la part de la coalition, toutes les puissances qui la composaient sentirent qu'elles n'avaient pas moins besoin de repos, que celle dont elles avaient juré la ruine. La paix de Hubertsbourg (15 février 1763) termina cette sanglante contestation, si fameuse sous le nom de guerre de Sept-Ans. Pour la troisième fois, Marie-Thérèse se vit dans la nécessité de confirmer la cession de la Silésie, objet principal de la rivalité des deux puissances; et, après tant de sang versé, tant de trésors prodigués, l'Allemagne revit les choses absolument dans l'état où elles étaient auparavant. Le seul adoucissement aux regrets de l'impératrice fut l'élection de l'archiduc Joseph son fils à la dignité de roi des Romains. C'était lui assurer la couronne impériale; et, dès l'année suivante (1765), elle échut au jeune prince, par la mort de son père François Ier. Marie-Thérèse pleura sincèrement cet époux chéri: elle prit un deuil austère, et ne le quitta plus pendant les quinze ans qu'elle survécut. Elle fonda un chapitre de chanoinesses à Inspruck, en leur imposant l'obligation de prier à perpétuité pour le salut de l'empereur. Vienne la voyait tous les mois descendre dans les sépultures impériales, pour y arroser de ses larmes la tombe qui renfermait l'objet de sa tendresse. Sans cesse occupée de ces idées de mort, elle fit faire son cercueil, et cousut elle-même son habit mortuaire: c'est dans cette robe funèbre, faite avec le plus grand secret, de sa main royale, qu'elle a été ensevelie. Elle ne restait point étrangère néanmoins aux grands intérêts politiques. Les succès prodigieux d'une femme qui, comme elle, brillait sur le trône d'un éclat extraordinaire, attirèrent toute son attention. Catherine II pressait si vivement la Turquie de ses armes, que Marie-Thérèse se hâta de déclarer qu'elle ferait cause commune avec les Othomans, si les armées russes passaient le Danube. Déjà même une convention entre l'Autriche et la Porte était signée à Constantinople (1771). Mais tout-à-coup s'opère un rapprochement intime entre les deux impératrices; et l'Europe était loin d'en pénétrer la cause. Ce n'est qu'au bout d'un an que le démembrement de la Pologne, concerté entre les cours de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne, fut rendu public par des prises de possession et des manifestes. Quelques écrivains ont voulu imputer à Marie-Thérèse, la première pensée de cet acte inique. Cette calomnie est détruite par un fait irrécusable: l'original de la convention secrète,

signée à Pétersbourg le 17 février 1772, existe encore. On y lit que, si la cour d'Autriche refuse d'accéder au plan de partage, la Prusse et la Russie s'uniront contre elle. Marie-Thérèse éprouva une violente perplexité. Il fallait abandonner la Turquie à son sort, et, de plus, s'exposer à rompre avec la France, qui avait un intérêt direct à soutenir la Pologne. Elle fit pressentir la cour de Versailles, dont l'hésitation fixa son choix; et elle prit part au démembrement. Son lot fut superbe; elle eut, entre autres, les riches salines de Wiliezka, de Bochnia et de Sambor. Au milieu de toutes les clameurs qui s'élevèrent en Europe, Frédéric s'écria : « Quant à moi, je m'attendais à tout ce bruit; mais que va-t-on dire de ma cousine la *dévote?* » Comme on ne flatte point les morts, on peut attester que Marie-Thérèse, princesse effectivement très-pieuse, ne crut point sa conscience blessée par ce premier partage de la Pologne: elle était profondément convaincue de la vérité de toutes les allégations du manifeste et des divers écrits où les provinces polonaises étaient revendiquées comme d'anciennes appartenances de ses royaumes de Hongrie et de Bohême. La bonne intelligence rétablie par l'intérêt commun avec le roi de Prusse, ne tarda pas à être troublée de nouveau. La succession de Bavière devint vacante par la mort de Maximilien-Joseph, dernier électeur de la branche cadette de la maison de Wittelsbach. Cette succession revenait de droit à l'électeur palatin, comme chef de la branche aînée; mais, avide de gloire, et recherchant les occasions d'en acquérir, l'empereur Joseph II mit tout en œuvre pour déterminer l'impératrice sa mère à réclamer et même à envahir la Bavière (*V.* Joseph II, XXII, 21). Le roi de Prusse, par représailles, envahit aussi la Bohême; et d'immenses forces se déployaient de part et d'autre, lorsque la médiation de Louis XVI et celle de Catherine II terminèrent cette contestation, qui ne produisit, selon l'expression de Frédéric lui-même, qu'une guerre de plume. L'Autriche fut obligée de renoncer totalement à ses prétentions. Cette paix de Teschen (1779) fut le dernier acte politique qui occupa Marie-Thérèse. Elle cessa de vivre le 29 novembre 1780, à l'âge de 63 ans : sa fin fut calme et résignée. Elle descendit au tombeau avec le titre glorieux de *mère de la Patrie*, qui lui fut décerné par la reconnaissance des peuples. *J'ai donné des larmes bien sincères à sa mort*, écrivait le roi de Prusse à d'Alembert; *elle a fait honneur à son sexe et au trône : je lui ai fait la guerre, et je n'ai jamais été son ennemi.* Sa bienfaisance était inépuisable : son extrême sensibilité lui en faisait un besoin. Ayant aperçu un jour, dans les environs de son palais, une femme et deux enfants exténués de besoin; elle s'écria avec l'accent de la plus vive douleur : « Qu'ai-je donc fait à la » Providence, pour qu'un tel spectacle afflige mes regards et déshonore mon règne? » Et aussitôt elle ordonna que l'on servît à cette mère infortunée des mets de sa propre table, la fit venir en sa présence, l'interrogea, et lui assigna une pension sur sa cassette. On l'a entendue dire : « Je me reproche le temps que je » donne au sommeil; c'est autant de » dérobé à mes peuples. » Marie-Thérèse se faisait un devoir de protéger la religion; ce fut, néanmoins, sous son règne, que se préparèrent les changements qui eurent lieu avec

tant d'éclat, sous celui de son successeur. Ces changements paraissent être dus à une cause peu importante. les médecins Van Swieten et de Haen étaient catholiques; mais ils avaient apporté de Hollande des doctrines peu canoniques, qu'ils cherchèrent à faire prévaloir. On les regarde comme les auteurs des réformes qui eurent lieu en Autriche dans les écoles de théologie et de philosophie. Van Swieten, principalement, qui jouissait de la confiance de l'impératrice, parvint à expulser les Jésuites des universités. On les remplaça par des hommes imbus des nouvelles maximes. Tout s'était préparé insensiblement pour une sorte de révolution religieuse, lorsque l'héritier d'une princesse douée d'une piété sincère, vit passer dans ses mains la suprême puissance (*V.* Joseph II, XXII, 21). Les vertus et l'affabilité de Marie-Thérèse avaient inspiré à ses sujets de toutes les classes un respect et une affection qu'ils ont conservés à sa mémoire. Après trois règnes qui ont suivi le sien, il n'est pas rare, aujourd'hui même, d'entendre dans toutes les provinces autrichiennes, et même dans la Belgique, des paysans dire aux voyageurs : « Vous êtes sur le » pays de *la Reine*, » comme leurs pères le disaient, lorsque Marie-Thérèse n'était encore que reine de Hongrie. La beauté peu commune de cette grande princesse rehaussait en elle l'éclat du rang et des qualités personnelles. Elle laissa huit enfants, parmi lesquels on doit distinguer les empereurs Joseph II et Léopold II, la reine de Naples (Marie-Caroline), et l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France. S—v—s.

MARIE DE BRABANT, reine de France, femme de Philippe-le-Hardi, était fille de Henri III, duc de Brabant et d'Alix de Bourgogne : elle fut conduite en France en 1274, et mariée dans le bois de Vincennes, au mois d'août de la même année. Il y avait à peine deux ans que cette union était formée, lorsque Marie fut accusée d'avoir fait mourir, par le poison, l'aîné des fils que Philippe avait eus d'Isabelle d'Aragon, sa première femme. Pierre La Brosse, chambellan et favori du roi, fut l'auteur de cette accusation. Philippe aimait tendrement son épouse : il voulut, avant de croire au crime, en avoir la preuve convaincante; et il envoya consulter une *béguine* de Nivelle en Brabant, espèce de sibylle qui se vantait du don de prophétie. La béate garda d'abord un silence obstiné; mais pressée de nouveau de s'expliquer, elle déclara que la reine était innocente, et que le crime avait été commis par un homme qui était tous les jours auprès du roi. C'était assez indiquer le favori : Philippe crut l'oracle; et La Brosse, accusé à son tour, et par des ennemis puissants, du crime réel ou supposé de trahison envers l'état, fut pendu publiquement. (*V.* Brosse, VI, 28.) Mézerai rapporte que, dans ses premiers mouvements, le trop crédule Philippe menaça la reine du dernier supplice; et un auteur du temps assure qu'elle aurait couru risque d'être brûlée vive, si son frère Jean, duc de Brabant, n'eût envoyé un chevalier pour justifier son innocence en champ-clos; et que l'accusateur suscité par La Brosse n'ayant pas osé soutenir sa calomnie les armes à la main, fut condamné au gibet. Marie mourut le 10 janvier 1321, à Murel, près de Meulan, où elle s'était retirée sur la fin de ses jours. Les Cordeliers de Paris eurent son corps, les Jacobins

son cœur. « Ces deux couvents, dit » Mézerai, se partageaient alors les » reliques des princes, comme, pen- » dant leur vie, ils partageaient leurs » faveurs. » Des historiens contemporains représentent Marie comme une princesse instruite, joignant à des grâces touchantes un esprit vif et délicat, aimant la poésie qu'elle cultivait avec succès, accordant aux poètes une honorable protection. Une femme de grande qualité, qui partageait ses douces inclinations, était devenue sa plus intime confidente; elles passaient ensemble une partie de leur temps à faire des vers, et à aider de leurs conseils ceux qui en faisaient. Adenez le Roi, auteur du roman de *Cléomades*, reconnaît, en tête de cet ouvrage, qu'il doit à Marie et à son amie ce qui s'y trouve de bon; il paraît même qu'elles lui en avaient tracé le plan. L'histoire de Marie offrait un fonds suffisant d'intérêt pour un roman historique; aussi n'a-t-on pas manqué de la reproduire sous cette forme. *Marie de Brabant*, roman de M. Maugenet (anagramme de *Menegaut*), Paris, 1808, 2 vol. in-8°., pèche par l'invraisemblance des caractères et l'invention défectueuse des situations, que ne compensent pas le naturel et l'élégance de quelques morceaux. Cet auteur a trouvé le secret de charger de notes, qui sont presque toutes des hors-d'œuvre, un demi-volume de son livre, que terminent des poésies fugitives, qui décèlent, autant que sa prose, un écrivain peu exercé. La même histoire a aussi fourni le sujet d'une tragédie. (*V.* Imbert, XXI, 200.) Z.

MARIE D'ANGLETERRE, troisième femme de Louis XII, était fille de Henri VII, roi d'Angleterre, et naquit en 1497. Elle joignait à une rare beauté, un caractère plein de douceur, et plus de vivacité que n'en ont ordinairement les Anglaises. Elle avait été fiancée fort jeune, à l'infant Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint); mais elle aimait Charles Brandon, créé duc de Suffolk, et favori de Henri VIII, qui ne paraissait point disposé à gêner l'inclination de sa sœur. Cependant Louis XII, veuf depuis quelques mois d'Anne de Bretagne, demanda et obtint la main de Marie (1514): la jeune princesse fut reçue, à son arrivée à Boulogne, par le duc de Valois (François Ier.), qui ne négligea rien pour soutenir sa réputation d'amabilité et de galanterie. Elle se rendit ensuite à Abbeville, où le roi l'attendait avec quinze cents gentilshommes, les plus jeunes et les mieux faits du royaume; et le lendemain, 10 octobre, leur mariage fut célébré avec une magnificence dont la reine parut étonnée. Les détails de son entrée à Paris, qui eut lieu le 6 novembre de la même année, sont curieux: on les trouve dans le *Cérémonial français*. Elle amenait à sa suite le duc de Suffolk, reconnu ambassadeur en France; mais, livrée tout entière à des plaisirs nouveaux pour elle, la reine ne sembla pas s'apercevoir de la présence de son amant. Elle se montra plus sensible aux empressements du duc de Valois (*V.* Duprat et François Ier.) Au surplus, toutes les démarches des deux amants furent si bien éclairées, que les projets du duc échouèrent. Louis XII mourut au mois de janvier 1515; et Marie abandonna, non sans regret, un trône qu'elle n'avait occupé que quelques mois. Son époux avait trop employé ce temps à lui plaire, outre qu'il avait changé pour elle toute sa manière de vivre. « Il avait voulu, » dit Fleurangés, faire du gentil com-

» pagnon avec sa femme ; mais il » n'était plus homme pour ce faire. » (1) François Ier. craignant que Marie ne contractât un nouveau lien opposé aux intérêts de la France, la détermina à épouser, au bout de trois mois de veuvage, le duc de Suffolk, pour qui elle avait conservé de l'inclination : un mariage secret les engagea l'un à l'autre ; et François Ier. délivré de toute inquiétude, laissa retourner Marie en Angleterre, où cette union fut rendue publique le 13 mai suivant. L'histoire ne nous apprend plus rien de cette princesse, qui mourut le 23 juin 1534, à l'âge de trente-sept ans. Elle eut du duc de Suffolk une fille, nommée Françoise, qui fut la mère de l'infortunée Jeanne Grey (*V.* J. Grey). La singularité des aventures de Marie, d'abord reine, et ensuite duchesse, a exercé la plume de plusieurs romanciers, entre autres de Mlle. de Lussan. Fontenelle l'a introduite avec Anne de Bretagne dans son *Dialogue* sur l'amour et l'ambition. W—s.

MARIE DE MEDICIS, reine de France, fille du grand-duc de Toscane François II, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, naquit à Florence le 26 avril 1573. La beauté de cette princesse est attestée par un assez grand nombre de tableaux, pour qu'il soit inutile d'en parler ici. Henri IV, l'épousa au mois de décembre 1600, après la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. Cette nouvelle union, qui donnait lieu d'espérer que la succession au trône serait assurée de manière à mettre un terme aux guerres civiles, excita une grande joie ; et les cérémonies en furent faites avec magnificence. Avant la fin de l'année, Marie rendit le roi père d'un dauphin. A cette occasion, il lui prodigua les témoignages d'une affection sincère. Il est permis de croire qu'avec plus de douceur et de complaisance, elle eût pu l'empêcher de se livrer aux emportements de cet amour effréné pour les femmes, qui ternissait quelquefois chez lui de si excellentes qualités : mais Henri avait besoin de chercher auprès de ses maîtresses, et surtout de la marquise de Verneuil, des consolations aux chagrins journaliers que lui faisait éprouver sa vie conjugale. Dans un voyage de ce monarque à Blois, en 1602, Sully eut bien de la peine à apaiser un différend survenu entre les deux époux. Jamais ils ne passèrent huit jours sans se quereller. Le roi ne pouvait pas même jouir, dans sa maison, de la paix qu'il assurait au moindre de ses sujets. Ses plaintes, et les récits de son fidèle ministre, nous apprennent que Marie était altière, entêtée, grondeuse, irascible, violente même, et jalouse à l'excès ; qu'elle protégeait ouvertement les ennemis domestiques de Henri ; qu'elle n'aimait que Léonore Galigaï et son mari ; que quand elle demandait (et elle demandait beaucoup), c'était principalement pour enrichir ce couple, si spécialement protégé par elle, et qui employait son ascendant sur l'esprit de la reine à lui inspirer des préventions contre celui pour qui elle n'aurait dû avoir que confiance et tendresse. Elle fut fort effrayée quand elle eut connaissance des projets de Biron, par lesquels elle était menacée d'être chassée du trône, et de voir arracher le sceptre à son fils. Les reproches de cette princesse, les déclamations même, assez publiques, aux-

(1) Brantôme assure qu'il ne tint pas à elle d'être reine-mère, et que pour y parvenir, elle fit courir le bruit qu'elle était enceinte ; mais aucun de nos historiens n'a adopté cette anecdote, qui ne mérite point de confiance.

HIST. DE FRANCE.

MARIE DE MÉDICIS.

Van-dyck pinx.t *Landon dexx.t*

quelles elle se livrait à propos des infidélités de son époux, enhardissaient la médisance et la calomnie. Cependant un rapprochement eut lieu entre elle et lui, en 1604, lorsque Henri eut retiré des mains du père de la marquise de Verneuil, la promesse qu'il avait faite d'épouser cette dame, aussitôt qu'elle lui aurait donné un fils. Mais ce retour d'union, d'amour même, fut de courte durée. Marie poussa, un jour, la violence au point de lever le bras pour frapper le roi; et peut-être eût-elle osé en venir à cet outrage sans l'intervention de Sully. On lit dans l'*Histoire de la mère et du fils*, t. 1er., p. 19 et 20, qu'en 1607, dans une occasion où le monarque s'était ouvert à elle sur différentes affaires de l'état, il lui dit: « Vous avez raison de desirer que nos » ans soient égaux; car la fin de ma » vie sera le commencement de vos » peines..... D'une chose vous puis-je » assurer: c'est qu'étant de l'humeur » dont je vous connais, en prévoyant » celle dont votre fils sera; vous en- » tière, pour ne pas dire têtue, et lui » opiniâtre, vous aurez sûrement » maille à partir ensemble. » Les mécontentements de toute espèce qui assiégeaient Henri IV en 1610, ne l'empêchèrent pas de permettre, quoiqu'avec répugnance, le couronnement de Marie, sollicité par elle avec une extrême chaleur, et qui eut lieu à Saint-Denis le 13 mai. Il s'y était long-temps refusé, calculant que les fêtes coûteraient beaucoup d'argent dans un temps où l'état en avait grand besoin, et que, d'ailleurs, elles retarderaient l'exécution du vaste projet qu'il avait conçu pour abaisser la maison d'Autriche. Le roi, au moment de partir pour l'armée, était résolu de nommer sa femme régente. Il fut assassiné le lendemain même du sacre, et deux jours avant celui où Marie comptait faire son entrée à Paris, comme souveraine. On jugea que le projet déclaré du monarque était une première prévention favorable pour sa veuve, une réponse justificative à l'affreux soupçon qui pesait sur elle, de n'avoir pas été étrangère à l'horrible attentat par lequel la France se voyait privée du meilleur des rois. Malgré les fâcheuses insinuations de Mézeray, et les Mémoires de Sully et de ses secrétaires, aucun des accusateurs de Marie de Médicis n'a osé placer le crime qu'on lui impute au rang des vérités historiques. La même discussion s'est renouvelée en 1806, à l'occasion de la *Mort de Henri IV*, tragédie de Legouvé; et des écrivains qui se donnaient pour plus instruits que les auteurs contemporains, n'hésitèrent pas à présenter la complicité de la reine et du duc d'Épernon, comme un fait hors de doute. Voltaire est du nombre de ceux qui ont voulu défendre l'épouse de Henri-le-Grand, sur laquelle le président Hénault nous paraît avoir gardé la juste mesure quand il a dit: « Princesse dont la fin » fut digne de pitié, mais d'un esprit » trop au-dessous de son ambition, » et qui ne fut peut-être pas assez sur- » prise, ni assez affligée de la mort » funeste d'un de nos plus grands » rois. » Elle le rendit plus malheureux qu'il ne l'avait été par sa première femme: Marie était trop amie de l'intrigue; mais elle n'avait, ni ce qu'il faut de méchanceté, ni peut-être ce qu'il faut de vigueur, pour un forfait aussi atroce, dont, en réalité, elle paraissait incapable. Le jour même de l'assassinat, le duc d'Épernon, ennemi secret de Henri IV, se rendit au parlement, et pressa par tous les moyens la tenue d'un lit de justice. Le

lieu de l'assemblée était entouré par le régiment des Gardes-françaises, que ce seigneur avait sous ses ordres comme colonel-général de l'infanterie. Il fit aussi prendre les armes aux Suisses. Après les harangues funèbres des magistrats, qui furent entrecoupées par les sanglots des assistants, le parlement se vit forcé de s'attribuer le droit de disposer de la régence, et de la donner à la reine, mère de Louis XIII. Elle-même vint, le lendemain, confirmer cet arrêt, en présence de son fils. La France aurait renoncé à se plaindre de cette violence, s'il en était résulté un gouvernement assez ferme et assez sage pour maintenir le bel ordre que le monarque enlevé à l'amour de son peuple avait établi dans toutes les parties de l'administration. Mais, helas! les avantages du règne de Henri, et de son caractère, furent perdus dès la première année de la régence inconsidérée, tumultueuse et infortunée de sa veuve. Les rênes de l'état s'échappèrent des mains débiles de Marie, et tombèrent entre celles des favoris. Sully, en qui elle redoutait un juge sévère; Sully qui, par ses talents, avait tant contribué à la gloire de son maître, fut écarté: bientôt après, Villeroi et Jeannin subirent le même sort. A leur place, le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, et le père Cotton, prirent part à la direction des affaires. L'obstination naturelle à la reine pouvait contribuer à son attachement pour Concini, devenu maréchal d'Ancre, et premier ministre, surtout au goût qu'elle conservait pour sa femme. Ce couple se perdit; et il entraîna sa souveraine dans le précipice. Régente, et non maîtresse du royaume, Marie de Médicis se montra jalouse du pouvoir, comme elle en avait été avide. L'idée seule que son autorité pût être bravée ou attaquée ou menacée, ne lui laissait aucun repos; et tous les moyens qu'elle prenait pour affermir cette autorité, toujours chancelante, ne faisaient que l'affaiblir ou la détruire. Au lieu de gouverner, la reine traitait sans cesse avec ses sujets, et sans cesse avec désavantage. Sa politique était de payer bien cher des services qu'elle avait droit d'exiger. Elle dépensait en profusions exorbitantes, pour s'acquérir des créatures et ramener les mécontents, tout ce que la sage économie de Henri-le-Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Il fallut multiplier les impôts; sans quoi on n'aurait pu fournir aux besoins toujours renaissants qui résultaient d'une pareille manière de régner. Combien ne fut-on pas choqué de cette affectation indiscrète de contrarier en tout le gouvernement du bon roi, de prodiguer les honneurs, les emplois, les richesses, à ceux qui s'étaient le plus ouvertement déclarés contre lui; enfin de changer, même au-dehors, d'amis et d'ennemis! Les troupes, à la tête desquelles Henri allait combattre, furent, pour la plupart, licenciées. Les princes voisins dont il était l'appui furent abandonnés. D'un côté, cette conduite annonçait un mépris choquant pour la mémoire d'un monarque couvert de gloire, et non moins illustre par la politique que par les armes: de l'autre, elle excitait ou confirmait, relativement à la reine, l'accusation injuste dont nous avons parlé; enfin Marie fournissait tout-à-la-fois des motifs aux plaintes de la classe inférieure, et à la révolte des grands. Ainsi l'état était troublé au-dedans, pendant qu'il perdait sa considération au-dehors. Les protestants, les princes du sang

et les seigneurs du royaume, remplirent la France de factions : la guerre civile était ouvertement déclarée. Tous les manifestes des rebelles tombaient sur la régente : c'était à qui l'abandonnerait pour aller se joindre aux membres de la famille royale, armés contre elle ; cette princesse se trouvait dans le cas de craindre une défection générale au moment d'une action. Elle voulut d'abord tout accorder aux fédérés : on entra en pourparler ; et un traité fut conclu à Sainte-Menehould, le 15 mai 1614. Marie fit, le 20 octobre, reconnaître au parlement de Paris la majorité de Louis XIII ; et les états-généraux s'assemblèrent le 21. La reine fut peu ménagée dans ces états, où l'animosité excitée par le maréchal d'Ancre rejaillissait sur elle. Cette convocation n'apporta de remède à aucun mal. Au lieu de s'occuper des moyens de tirer le royaume de l'anarchie à laquelle il était livré, on discuta des questions inutiles ou dangereuses. Marie, qui gouvernait alors son fils, redoutant l'empire que pouvait prendre sur lui une épouse jeune et belle, mit tous ses soins à lui inspirer de la défiance contre Anne d'Autriche. Aussi le roi, indépendamment de son caractère naturellement inquiet, n'osait-il lui témoigner de la tendresse, de peur de déplaire à la reine-mère. Mais la disgrace de celle-ci suivit de près la fin tragique de Concini (1617). Luynes avait à peine triomphé du Florentin, que Marie de Médicis était détenue prisonnière dans son appartement. Plus occupée de la perte de son autorité que de la mort de son favori, elle fit supplier le roi de lui accorder un moment d'entretien. Louis répondit qu'il avait trop d'affaires pour recevoir sa mère, mais qu'elle trouverait toujours en lui les sentiments d'un bon fils. Il ajouta que Dieu l'ayant fait naître roi, il voulait gouverner lui-même son royaume. Lasse à la fin d'éprouver des refus prolongés, Marie fut contrainte à demander son éloignement de la cour, et la permission de se retirer à Blois. Le peuple la vit avec joie partir, le 5 mai 1617 : il se joignait à ceux qui la regardaient comme coupable des excès de son favori. Plus d'un an et demi après, le duc d'Épernon, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois, d'où elle descendit par une fenêtre, à l'aide d'une échelle, pendant la nuit du 21 au 22 février 1619, et il la conduisit à Angoulême. C'était manifestement de la part du duc un crime de lèse-majesté ; mais sa démarche fut approuvée de tout le royaume. On avait détesté Marie de Médicis toute-puissante : on l'aimait déchue et malheureuse. Personne n'avait murmuré quand Louis XIII emprisonnait sa mère au Louvre, quand il la renvoyait durement loin de lui, sans aucune raison ; et, dans cet instant, on qualifiait d'attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter cette princesse des mains d'un rebelle. Cependant le monarque, auquel on conseillait des violences, et qui avait commencé par menacer, en vint jusqu'à rechercher la reine-mère, et traita même avec son libérateur, comme de couronne à couronne. Les conditions de la réconciliation, à peine convenues et signées (1), on vit éclater une nouvelle rupture ; c'était-là l'esprit du temps. Louis XIII et sa mère se firent la guerre.

(1) Les articles sont précédés d'une *Déclaration de la volonté du roy, sur le départ de la royne la très-honorée dame et mère, du chasteau de Blois, et de ce qui s'est ensuivi en conséquence d'icelui*, donnée à Saint-Germain-en-Laie, le 2 mai 1619, et publiée en parlement, le 20 juin.

Tous les ennemis du gouvernement se réunissaient auprès de Marie de Médicis, qui était en Anjou à la tête d'une petite armée : on se battit au Pont de Cé, et l'état ne fut pas loin du dernier point de sa ruine. Le désordre qui régnait alors, fit la fortune du célèbre Richelieu. Il ménagea entre la mère et le fils, un accommodement signé à Brissac le 16 août 1620. Dès que Luynes, favori en titre du roi, eut expiré, Marie revint à la tête du conseil. Elle voulait y faire entrer le prélat, alors surintendant de sa maison, et qui lui devait le chapeau de cardinal. Comptant gouverner encore une fois, par lui, elle le poussait de toutes ses forces au ministère. Richelieu fut d'abord seulement admis au conseil. Ce premier succès, qui devait coûter à Marie tant de larmes, la combla de joie ; et jamais elle ne se crut plus maîtresse, qu'au moment où elle se donnait un maître à elle-même. En 1626, Marie de Médicis commençait à voir son ouvrage, c'est-à-dire, ce même Richelieu, d'un œil jaloux. Leur désunion eut pour principe une manière différente de penser sur les affaires d'état. Il faisait extérieurement ce qu'elle lui demandait, mais traversait ses desseins par des difficultés imprévues. Ce fut au retour de l'expédition de la Rochelle, qu'éclatèrent, entre ces deux personnages, des signes de division ostensibles pour tout le monde. En 1629, l'année où le cardinal eut les lettres-patentes de premier ministre, la reine lui retira la place de surintendant de sa maison. En 1630, elle finit par obtenir de Louis XIII la promesse d'ôter le ministère à Richelieu; mais elle échoua contre l'ascendant de cet homme si habile et si important. Introduit par elle à la cour, et arrivé au faîte des honneurs, il affectait, tous les jours davantage, de ne plus dépendre de sa bienfaitrice. Dans l'indignation que celle-ci éprouvait d'une telle ingratitude, elle voulut le perdre ; mais elle fut prévenue dans ses attaques, et figura en première ligne dans la journée *des dupes* (novembre 1630). Marie fut arrêtée par un ordre du roi, au mois de février suivant, et détenue dans le château de Compiègne. Les amis, les créatures, le médecin même de cette princesse, furent conduits à la Bastille, ou dans d'autres prisons. Il y eut cinq mois de négociations sur la retraite qu'elle devait choisir. On l'avait vue pendant quinze ans, tantôt armée contre son fils, et tantôt placée par lui à la tête du conseil. Après avoir si long-temps disposé de tout dans le royaume de France, la veuve de Henri-le-Grand, la mère du roi régnant, la belle-mère de trois souverains de l'Europe, passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux, et manquant quelquefois du nécessaire. L'explication de toute la conduite de Louis XIII à son égard était qu'il fallait que ce prince fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère. Elle put, sans beaucoup de peine, s'échapper de Compiègne, et choisit d'abord Bruxelles pour sa retraite (1631). De là, elle s'adresse à son fils ; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre le cardinal son ennemi. Elle écrit, en suppliante, au parlement de Paris, dont elle avait si souvent rejeté les remontrances, et qu'étant régente elle renvoyait au soin de juger des procès. Sa requête commence ainsi : *Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février 1631, elle au-*

rait été arrêtée, prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée, ni soupçonnée, etc., etc. Elle ne prétendait plus, comme autrefois, se faire rendre son rang à la cour, et avoir une place dans le gouvernement. Elle se serait contentée d'un château à habiter dans une province de France, d'une somme pour payer ses dettes, et d'un revenu tel qu'on aurait voulu le fixer. Mais Richelieu ne se laissa pas prendre aux offres de Marie : il ne voyait de sûreté pour lui que dans l'éloignement de la reine-mère, et il mit tout en œuvre pour la déterminer à se retirer à Florence. Dans cette même année, elle acheva d'irriter Louis XIII et son ministre, en faisant éclater l'approbation qu'elle donnait au mariage, non reconnu, de Gaston d'Orléans. Dès-lors, les conditions les plus dures lui furent imposées. Elle essaya encore, en 1639, d'en obtenir de moins onéreuses. L'effet de ses plaintes réitérées contre le cardinal se trouvait affaibli, par cela même qu'elles étaient trop fortes, et que ceux qui les dictaient à la princesse, mêlant leurs ressentiments personnels à sa douleur, diminuaient, par des accusations fausses, la valeur des véritables. Enfin, en déplorant trop vivement ses malheurs, elle les accrut encore. En 1636, Richelieu voulut empêcher qu'elle ne trouvât un asile en Angleterre : il espérait surtout engager Charles Ier. dans les intérêts de la France ; mais il essuya des refus, qui l'aigrirent. En 1639, la reine-mère fit une dernière tentative pour être reçue en France, à des conditions plus douces que celles qui avaient toujours été mises en avant contre elle. Errante en Europe, elle avait été obligée de quitter les Pays-Bas, où la bienséance ne lui permettait pas de rester, depuis que les Espagnols étaient en guerre ouverte avec les Français. Le roi d'Angleterre, son gendre, lui accorda une retraite dans ses états ; mais les troubles qui s'y élevaient alors donnaient à ce prince lieu de craindre de ne pouvoir long-temps la garder. Il entreprit donc de la réconcilier avec son fils, le roi de France. L'ambassadeur français à Londres refusait d'écouter la reine-mère : Charles n'en fit pas moins les instances les plus pressantes, et on ne put se dispenser d'en délibérer à Paris. Louis XIII ayant dit qu'il s'en rapportait à son conseil sur le sort de sa mère, il n'y eut pas une voix pour la rappeler. Le seul Bouthillier proposa de la placer à Avignon. Tous les autres concluaient à ce qu'elle fût reléguée en Toscane ; et le monarque donna le sceau de son approbation à cette décision. Marie de Médicis, conservant toujours la même répugnance à aller rendre son pays natal témoin de ses disgraces, resta en Angleterre, tant que les affaires de Charles Ier. le lui permirent, et elle se réfugia ensuite à Cologne. Sans cesse redoutable, soit par ses intrigues, soit par ses plaintes publiques, elle mourut en cette ville le 3 juillet 1642, réduite, faute d'argent, à retrancher tout appareil royal, à renvoyer ses domestiques, et à se borner au pur nécessaire, qui, comme il a été dit plus haut, lui manqua quelquefois. Elle excita la pitié des étrangers, parce qu'il est rare qu'on la refuse à ceux qui souffrent ; mais, avec la trempe de son caractère et celle de son esprit, il était difficile qu'elle connût jamais le bonheur, ou seulement le repos. On montre encore à Cologne le galetas où elle termina ses jours, à l'âge de soixante-neuf ans. Sa mort ne produisit au-

cune sensation à la cour de France : cependant Brienne rapporte que Louis XIII, quoiqu'il crût sa mère coupable, parut très affligé de l'avoir perdue. Le cardinal de Richelieu fit faire à cette princesse un service magnifique, et parla d'elle, comme s'il avait espéré que sous peu de temps elle lui aurait rendu ses bonnes grâces. Il est vrai que Marie pardonna, en mourant, à son ennemi ; mais le nonce du pape qui l'exhortait, voulant l'engager à envoyer à Richelieu, en signe de réconciliation, son portrait dans un bracelet qui ne la quittait jamais, elle se retourna de l'autre côté, en disant : *Ah ! c'est trop.* Le ministre aurait sans doute été bien glorieux d'une telle preuve d'estime, qu'il eût fait valoir au roi comme une justification sans réplique de sa conduite. Marie de Médicis fut la victime de tous ceux dont elle avait favorisé l'élévation. Elle avait, comme beaucoup de femmes, un caractère faible et des passions vives. La vanité la rendit ambitieuse ; et son ambition, à laquelle nous avons vu que les moyens de son esprit ne répondaient pas, fut, ce qu'elle était elle-même, violente, jalouse et tracassière. Cette princesse, confiante par défaut de lumières, vindicative par entêtement, semblait n'aspirer à l'autorité que pour jouir du plaisir de la domination. En lisant avec attention son histoire, on serait presque tenté de pardonner à Richelieu l'ingratitude dont il paya les bienfaits qu'il avait reçus d'elle, si cette ingratitude n'avait été poussée jusqu'à l'inhumanité. Marie fut insupportable au meilleur des rois, son époux ; à son fils, qu'il lui eût été si facile de gouverner toujours ; à ses favoris, enfin à tous ceux qui l'entouraient. Du reste, elle protégea en France les arts, dont elle avait rapporté de sa patrie le goût, et un goût éclairé. Il existe, dans quelques cabinets, des épreuves de son portrait, gravé en bois par elle-même. Elle en avait donné une à son premier peintre, Philippe de Champagne. Paris lui doit le palais du Luxembourg, commencé en 1615, par de Brosse, sur le modèle du palais Pitti de Florence ; et la superbe collection de tableaux allégoriques peints par Rubens, et tous relatifs à cette reine ou bien à Henri IV, qui est maintenant placée au Musée du Louvre. Paris lui doit encore la promenade appelée *Cours la Reine*, et l'aqueduc d'Arcueil. Elle posa, en 1613, la première pierre du monastère des Carmelites (de la rue d'Enfer), et fut la fondatrice des religieuses du Calvaire, instituées par le P. Joseph, capucin (*V.* son article), et approuvées en 1621 par Grégoire XV. Indépendamment des *Mémoires d'état sous la régence de Marie de Médicis* (par le maréchal duc d'Estrées), Paris, 1666, in-12, et des *Mémoires concernant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis* (la Haye, 1720, 2 vol. in-12), qui sont attribués à Phélypeaux, comte de Pontchartrain, nous avons l'*Histoire de la mère et du fils* (Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12), qui porte le nom de Mezeray ; mais on s'accorde à croire que cet ouvrage, si curieux à consulter pour ce qui concerne cette reine, est de Richelieu lui-même, et fait partie d'une histoire complète que ce fameux ministre avait composée. Nous avons encore la *Vie de Marie de Médicis* par Mme. la présidente d'Arconville (Paris, 1774, 3 vol. in-8°.) ; ouvrage long et sèchement écrit, mais où il y a de l'exactitude, de la justesse et

de la simplicité. Du reste, l'auteur a travaillé sur de bons matériaux. Enfin, dans les *Pièces curieuses pour la défense de la reine-mère*, 1643, in-8°., qui est un recueil des plus violentes satires qu'on ait publiées contre le cardinal de Richelieu, on trouve l'oraison funèbre de cette princesse, sous ce titre : Les *Deux faces de la Vie et de la Mort de Marie de Médicis, reine de France*, par l'abbé de Morgues. L—p—e.

MARIE LECZINSKA, reine de France, fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Catherine Opalinska, naquit le 23 juin 1703, et reçut au baptême les noms de Marie-Catherine-Sophie-Félicité. Le malheur l'assaillit au berceau; et celle qui devait être l'épouse de Louis XV, égarée par sa nourrice, en fuyant devant le compétiteur de son père au trône de Pologne, fut abandonnée dans un village et retrouvée dans une auge d'écurie. Échappé avec sa femme et sa fille à la poursuite du roi Auguste, Stanislas Leczinski était proscrit et sa tête mise à prix par un décret de la diète. Après s'être réfugié en Suède, puis en Turquie, ensuite à Deux-Ponts, il avait enfin trouvé un asile en France, dans une commanderie près de Weissembourg. C'est là qu'il reçut la nouvelle de la demande qui lui était faite, de sa fille, pour le roi Louis XV. Il passa à l'instant dans la chambre qu'habitaient sa femme et la jeune Marie, et dit en entrant : « Mettons nous à genoux, et remercions » Dieu. — Mon père, s'écria Marie, » vous êtes rappelé au trône de Pologne? — Ah! ma fille! » répond le monarque déchu, « le ciel nous est » bien plus favorable : vous êtes reine » de France. » La demande en forme se fit à Strasbourg, où Marie Leczinska se rendit avec sa famille. Le mariage fut célébré à Fontainebleau, le 5 septembre 1725. Voltaire prétend que, par un sentiment de reconnaissance pour le ministre qui avait favorisé son mariage, la reine entra dans l'espèce de complot qui sépara, pour quelques heures, le jeune roi, de son précepteur, l'évêque de Fréjus; que Marie Leczinska eut à souffrir de l'humeur que son époux montra de cette séparation; et que le jour même, au spectacle de la cour, où l'on donnait Britannicus, à ce vers que Narcisse dit à Néron :

Que tardez vous, Seigneur, à la répudier?

tous les regards se tournèrent sur elle. Marie Leczinska avait l'esprit fin et cultivé. On raconte que voyant le rôle d'Auguste, dans Cinna, joué par un acteur dépourvu de noblesse : « Je » savais bien, dit-elle, qu'Auguste » était clément; mais je ne croyais » pas qu'il fût un bonhomme. » Elle honorait de sa bienveillance le poète Moncrif, et se reposait sur lui d'une partie des bienfaits qu'elle aimait à répandre. Elle traitait aussi le président Hénault avec une bonté toute particulière. La politique, qui préside aux alliances des maisons royales, lui donna pour bru, la fille de celui par qui son père avait été dépouillé de ses états : mais les qualités aimables de la jeune dauphine (1) éteignirent bientôt dans le cœur de la reine, jusqu'aux moindres ressentiments des divisions qui avaient armé les deux familles l'une contre l'autre; et elle ne distingua pas dans son affection, cette princesse de ses propres enfants. Elle en eut dix : deux princes et huit princesses. Sa tendresse pour eux,

(1) Mère de Louis XVI et de Louis XVIII.

qui avait éclaté à tous les instants, ne se montra jamais plus vive que lorsque la mort lui en eut enlevé plusieurs. Atteinte, elle même, de la maladie qui la conduisit au tombeau, pendant que les médecins cherchaient des remèdes à ses maux, on l'entendit leur dire : «Rendez moi mes enfants, » et vous me guérirez. » La reine Marie Leczinska mourut le 24 juin 1768, dans des sentiments de piété qui avaient été sa consolation, lorsqu'elle partageait les malheurs de son père, et plus tard lorsqu'elle éprouva la douleur de perdre le cœur de son époux. (*V.* sa *Vie*, par l'abbé Proyart, Paris, deuxième édition, 1802, in-12), et son Oraison funèbre, prononcée le 22 novembre 1768, par l'abbé de Boismont devant l'académie française. L—D—X.

MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHE-JEANNE D'AUTRICHE, reine de France, née à Vienne le 2 novembre 1755, fille de Marie-Thérèse et de l'empereur François Ier., fut élevée sous les yeux de son illustre mère. Douée d'un esprit vif et pénétrant, elle apprit en peu de temps le français, l'anglais, l'italien, même le latin; et elle ne fit pas des progrès moins rapides dans le dessin, surtout dans la musique, dont elle reçut des leçons du célèbre Gluck, et qu'elle aima toujours avec une sorte de passion. Sa taille, son port de tête, étaient majestueux; ses bras d'un contour admirable, sa peau d'une blancheur éblouissante, et ses yeux aussi vifs que spirituels; enfin, dès l'âge de quinze ans, sa beauté, ses talents, et son illustre naissance, la rendaient digne des plus hautes destinées. Sa main fut donnée à l'héritier de la couronne de France, au jeune duc de Berri, devenu Dauphin par la mort de son père, objet de tant de regrets. Toute la famille royale se rendit à Compiègne pour recevoir la Dauphine; et Louis XV la présenta lui-même à son petit-fils. Dès ce moment, les deux époux furent pénétrés d'un sentiment de tendresse et d'estime réciproque, qui dans la suite ne fit que se fortifier; et tout dut faire croire alors, que cette union, si heureusement préparée par les convenances de l'âge, du rang et des vertus, serait aussi fortunée pour ceux qui allaient la former, que pour les peuples dont ils devaient être les souverains. Mais les fêtes auxquelles elle donna lieu, furent troublées par des accidents et des présages funestes. Un violent orage éclata sur Versailles, et des torrents de pluie inondèrent cette ville dans l'instant même où la cérémonie nuptiale y fut célébrée (16 mai 1770). A Paris des malheurs plus réels signalèrent les fêtes données à cette occasion (30 mai); et l'on porte à douze cents le nombre des victimes qui périrent dans les décombres de la rue Royale que l'on rebâtissait, et où la police n'avait pris aucune précaution. Les fêtes de la cour furent aussi dérangées par de fâcheux incidents : l'impératrice avait exprimé le desir que Mlle. de Lorraine et le prince de Lambesc, ses parents, y fussent placés immédiatement après les princes du sang : mais cette demande éprouva une grande opposition de la part de la noblesse française; et lorsque la Dauphine en témoigna son étonnement aux duchesses de Noailles et de Bouillon, qui se montraient les plus opiniâtres, ces dames lui parlèrent de l'inexorable étiquette, avec une gravité qui la fit sourire. Quelques plaisanteries auxquelles cette princesse se livra ensuite sur le même sujet, causèrent un grand scandale à la cour, et lui

HIST. DE FRANCE.

MARIE ANTOINETTE.

Mme Sayer sc.

firent des ennemis bien plus inexorables que l'étiquette. Au reste elle se soumit de bonne grâce; mais ces désagréments lui inspirèrent du dégoût pour les usages de la cour, et pour tout ce qui pouvait lui imposer de la gêne. Une autre contrariété pour la Dauphine fut l'exil du duc de Choiseul, de ce négociateur si zélé de son mariage, que sa mère lui avait si vivement recommandé, et qu'elle avait elle-même assuré de son invariable protection. Cependant, fidèle à son plan de réserve et de prudence, elle n'essaya pas même de le soustraire à sa disgrace, bien que le roi eût pour elle une grande déférence, et qu'elle eût aussi trouvé le secret de plaire à la favorite, sans qu'il lui en coûtât un sacrifice indigne d'elle. Seulement on se rappelle que Mme. du Barry avait eu l'honneur de se mettre à table à côté de la fille de Marie-Thérèse, et qu'elle lui avait été solennellement présentée. Les mœurs de la cour de Louis XV étaient peu faites pour ces jeunes époux : ils avaient l'un pour l'autre un véritable attachement; et redoutant la contagion, ils restaient presque toujours dans leur appartement. Se montrant rarement en public, ils semblaient se refuser aux acclamations qui ne manquaient jamais de les y accueillir. Marie-Antoinette resta dans cette position délicate jusqu'à la mort de Louis XV; et, pendant quatre ans, elle ne s'écarta pas une seule fois des règles de prudence et de ménagement qu'elle s'était imposées. Ce fut le 10 mai 1774, qu'elle devint reine : toute la France en fut transportée de joie. A l'exemple de Louis XVI, qui exempta ses peuples du droit de *joyeux avénement*, Marie-Antoinette leur fit remise du droit de *ceinture de la Reine*, qui lui était dû suivant un antique usage. Tout le monde s'attendait à des changements : cependant ils furent peu nombreux, et ils se firent sans violence et comme d'eux-mêmes. Ce fut par une sorte d'hommage rendu aux vertus des nouveaux souverains, que les courtisans déshonorés par leur participation aux vices du règne précédent, s'éloignèrent spontanément de la cour. La favorite seule fut obligée de se retirer dans un couvent (*V.* Du Barry, III, 431). La reine pardonna avec beaucoup de générosité les injures qui lui étaient personnelles; et ce fut avec autant de grandeur que Louis XII qu'elle fit dire à M. de Pontécoulant, major des gardes-du-corps, qui l'avait offensée avant qu'elle fût sur le trône, et qui se préparait à quitter son emploi, lorsqu'elle y fut montée : « La Reine ne » venge pas les injures de la Dauphi- » ne. » Cette princesse semblait réellement n'être devenue reine que pour étendre ses bienfaits; et la délicatesse qu'elle y mettait, en doublait toujours le prix. On connaît les beaux vers de Delille, pour son *auguste Souveraine*,

Qui donnait tant d'éclat au trône des Bourbons,
Tant de charme au pouvoir, tant de grâce à ses dons.

Capable d'apprécier tous les genres de talents, elle se montra réellement la protectrice des lettres et des arts. Tous ceux qui les cultivaient, s'empressèrent de louer sa bienfaisance, son esprit et sa beauté : le public applaudit à leurs éloges; et Marie-Antoinette se crut véritablement aimée des Français. Peut-être qu'elle s'abandonna trop à cette illusion. On avait craint de trouver dans une princesse allemande, dans la fille des Césars, la morgue et la hauteur qui rendent le pouvoir si difficile à supporter;

on fut ravi de voir en elle tant de grâce, d'esprit et de simplicité : on vanta son mépris de l'étiquette, sa répugnance pour le cérémonial ; et ceux-là même qui devaient un jour l'en blâmer avec tant d'amertume, furent les premiers à l'approuver. Cependant, il faut le dire, ce fut réellement de sa part une faute que cet empressement à descendre de son rang. Elle avait vu sa mère, l'illustre Marie-Thérèse, se dépouiller aussi quelquefois de sa grandeur : elle n'aperçut pas le danger d'une pareille innovation en France, au moment où le trône était environné d'ennemis épiant sans cesse ses démarches, et se préparant à dénaturer, à calomnier ses moindres actions; elle ne vit pas le piége de cette orgueilleuse philosophie qui, en vantant la simplicité de ses manières, s'apprêtait à lui faire payer bien cher de tels éloges. Dès qu'elle eut pris le parti de se soustraire à l'ennui du cérémonial, cette princesse se livra sans contrainte à tous les charmes de la vie privée. « Enfin je ne suis plus » reine, » disait-elle, avec délices, en rentrant au milieu de ses amis, après de longues cérémonies qui l'en avaient éloignée trop long-temps. Elle venait de se dépouiller à la hâte de ses ajustements ; et l'activité de ses femmes ne répondant pas à son impatience, elle les avait arrachés de ses mains et dispersés dans son appartement. Passant la plus grande partie de son temps avec un petit nombre d'amis, son bonheur était d'y faire oublier son rang; peut-être aussi qu'elle l'y oubliait trop elle-même. On la vit souvent parcourir à pied les parcs de Trianon et de Saint-Cloud, ou se glisser dans la foule à la faveur d'un déguisement; on la vit aussi recevoir des leçons de déclamation, et combler de ses bontés des histrions qui se sont ensuite montrés ses ennemis les plus acharnés. C'étaient-là des torts sans doute : tous les gens de bonne foi en sont convenus ; mais ils ne les ont du moins taxés que de légèreté et d'imprudence. Dans un autre temps, ou dans un autre pays, le bon sens et la raison eussent fait justice des calomniateurs : mais dès-lors il existait en France une faction ennemie du trône, et cette faction avait des chefs puissants à la cour et même dans la famille royale. N'osant pas encore attaquer directement le monarque, elle essayait de diffamer la reine. Par les intrigues des factieux les faits les plus simples furent transformés en scandale; des libelles furent imprimés et partout distribués; enfin cette princesse devint le point de mire de tous les coups que l'on voulut porter à la monarchie. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir gardé toutes ses affections pour sa première patrie; et l'on prétexta des voyages que ses frères l'empereur Joseph et l'archiduc Maximilien firent à Paris, pour dire qu'ils étaient venus se concerter avec elle contre les intérêts de la France, et qu'elle leur avait remis des sommes considérables. Ce qu'il y a de remarquable dans ce système de diffamation, c'est que ce fut précisément lorsque Marie-Antoinette devint mère (1778), lorsqu'on annonça qu'elle allait donner des héritiers au trône, qu'il éclata avec le plus de violence. Le peuple qui n'était pas encore entièrement abusé, et dont le premier sentiment fut toujours un sincère attachement pour ses rois, montra beaucoup de joie dans les fêtes qui furent célébrées à cette occasion. Cependant ses vœux n'avaient pas été entièrement exaucés ;

la reine était accouchée d'une princesse (aujourd'hui Madame duchesse d'Angoulême). L'alégresse des Français fut sans bornes, lorsqu'elle donna le jour à un héritier du trône (22 oct. 1781). Quand Marie-Antoinette parut dans la capitale, quelques mois après ce second accouchement, elle fut accueillie par de nombreux applaudissements; et ses ennemis firent de vains efforts pour tempérer les élans de la joie publique: mais ils ne renoncèrent pas à leurs projets; et le mot d'ordre de la faction resta toujours le même: c'était d'attaquer la reine, et de la diffamer sans cesse dans des récits et des libelles mensongers. Un événement qui fit beaucoup de bruit, et dont l'issue, après le plus sévère et le plus long examen, n'offrit pas même l'apparence d'un tort, fournit en 1785 une ample matière aux calomniateurs et aux libellistes; ce fut l'affaire du collier. Des escrocs s'étaient servis d'une intrigante (*V.* La Motte), pour dérober des diamants à des marchands crédules, éblouis par le nom d'un prélat plus crédule encore, et par celui de la reine qui ignorait tout. Cette princesse ne connaissait la femme La Motte que par les secours donnés à sa misère, et le cardinal, que par des torts qu'elle ne pouvait oublier (*V.* Rohan). Tout cela fut prouvé dans un long procès: le parlement où les factieux avaient des auxiliaires, ne pouvant prononcer contre l'évidence des faits, ménagea les coupables avec une partialité choquante; et par un jugement équivoque, laissa une libre carrière aux conjectures et aux insinuations calomnieuses. La discussion sur les finances et la déclaration du déficit vinrent encore fournir de nouveaux aliments aux diffamateurs de la reine; et Calonne, dont elle n'avait point favorisé l'élévation, dont elle-même provoqua la disgrace, fut accusé de lui avoir ouvert les trésors de l'état pour satisfaire ses prodigalités, et pour soudoyer les ennemis de la France. Cette dernière imputation est trop odieuse, trop ridicule, pour qu'on y réponde sérieusement. Cependant les Français étaient alors si crédules, si disposés à accuser le pouvoir, qu'il n'y a point de conte absurde qui n'ait trouvé parmi eux des dupes et des approbateurs. Il résulte des comptes du trésor, que cette princesse ne dépensait pas cinq cent mille francs par an pour sa maison particulière: « Il n'y a » jamais eu, » dit le prince de Ligne, « de femme de chambre, de maî- » tresse de roi, ou de ministre qui » n'ait eu plus de luxe. Souvent, » après avoir reçu cinq cents louis, le » premier jour du mois, elle n'avait » plus le sou... Je me souviens d'a- » voir quêté, dans son antichambre, vingt-cinq louis qu'elle vou- » lait donner à une femme malheu- » reuse. » Le prince de Ligne avait vécu long-temps à la cour de Versailles. Il avait été admis dans la société la plus intime de la reine; et il en parle dans ses écrits avec beaucoup d'admiration pour son esprit et sa beauté, avec beaucoup de respect pour ses vertus. « Sa » prétendue galanterie, dit-il, ne » fut jamais qu'un sentiment profond » d'amitié pour une ou deux per- » sonnes, et une coquetterie de » femme, de reine, pour plaire à tout » le monde. Dans le temps même où » la jeunesse et le défaut d'expérience » pouvaient engager à se mettre trop » à son aise vis-à-vis d'elle, il n'y » eut jamais aucun de nous, qui » avions le bonheur de la voir tous » les jours, qui osât en abuser par

» la plus petite inconvenance. Elle » faisait la reine sans s'en douter ; » on l'adorait sans songer à l'ai- » mer.... » Dans leurs calomnies les ennemis de cette princesse insistèrent principalement sur l'influence qu'ils l'accusaient d'exercer sur l'esprit du roi ; et en cela ils remplissaient le double but de dégrader, en même temps, le caractère des deux époux. Cependant le reproche le plus fondé qu'on puisse faire à la mémoire de Marie-Antoinette, c'est de n'avoir pas assez usé de son pouvoir sur l'esprit de son époux, pour lui faire adopter une politique plus ferme et plus décidée. Il n'est que trop vrai que ce prince aurait eu besoin souvent d'être excité et soutenu dans ses meilleures résolutions. Il aimait sincèrement la reine, et il eut toujours en elle une confiance méritée : mais des conseils perfides ou des clameurs factieuses qu'il prit trop souvent pour l'expression de l'opinion publique, lui firent quelquefois adopter des projets importants sans consulter son épouse ; et l'on sait que ce fut alors qu'il commit les fautes les plus funestes. D'ailleurs, cette princesse, fatiguée de se voir en butte à toutes les attaques des ennemis du trône, accablée des injures qui lui étaient sans cesse prodiguées, parut se soumettre à sa destinée ; et ne prenant plus de part aux affaires de l'État que dans une nécessité absolue, elle se contentait de demander au roi et aux ministres quelques grâces particulières, qu'on ne lui accordait pas toujours. Quoiqu'elle eût dit qu'elle ne considérait les états-généraux que comme *un foyer de troubles et l'espoir des factieux*, elle ne s'opposa pas à leur convocation ; et, lorsqu'il fut décidé que Necker serait rappelé, bien qu'elle n'approuvât pas sa nomination, elle lui écrivit elle-même, et le reçut avec beaucoup de politesse. Dans les cérémonies qui eurent lieu à l'ouverture des états-généraux, elle recueillit encore quelques hommages publics ; mais ses ennemis parvinrent bientôt à les faire cesser, et ils lui firent entendre des injures, des menaces qui blessèrent sa fierté, sans intimider son courage. Le bruit de ces affronts retentit en Europe ; et dès-lors l'empereur son frère, et la reine de Naples sa sœur, voulurent la soustraire aux dangers dont ils la voyaient entourée. Mais elle avait juré de ne pas se séparer du roi et de ses enfants. Résolue de s'immoler à ses devoirs d'épouse et de mère, elle refusa toutes les propositions qui lui furent faites pour sortir du royaume. Ce fut au milieu de ces premières alarmes que son fils aîné expira dans ses bras (3 juin 1789). Il ne lui restait plus que sa fille aînée (la seconde était morte à onze mois), et le nouveau Dauphin né en 1785 (*V.* Louis XVII). La perte du premier de ses fils lui fut extrêmement douloureuse : c'étaient les premières larmes qui coulaient de ses yeux depuis son arrivée en France ; elle ne devait plus cesser d'en répandre : les catastrophes de la révolution allaient se succéder sans relâche. Marie-Antoinette avait su prévoir ces événements mieux qu'aucun des ministres du roi ; mais elle fit de vains efforts pour s'y opposer. Ses avis ne furent pas écoutés ; et l'on ne peut au moins l'accuser d'aucune des fausses mesures, ni des actes de faiblesse et d'hésitation qui amenèrent le renversement de la monarchie au 14 juillet 1789. Elle eut alors la douleur de voir sortir de France celui des princes qui lui avait montré le plus d'attachement, celui dont elle estimait le plus le noble caractère ; et

il lui en coûta aussi beaucoup de se séparer de la duchesse de Polignac, cette gouvernante de ses enfants, tant calomniée comme elle et à cause d'elle, qu'elle aimait si tendrement, et qu'elle ne devait pas revoir. Bientôt le meurtre, l'incendie et tous les genres de persécution obligèrent les hommes les plus attachés à la monarchie, et les plus capables de la défendre, à chercher un asile hors de France; et la famille royale, entourée de ses seuls ennemis, fut livrée à tous les genres de soupçons et d'insultes. Un repas entre des militaires restés fidèles, fut regardé comme un complot antipatriotique ; c'étaient les gardes-du-corps qui avaient donné cette fête au régiment de Flandre, venu récemment à Versailles : le roi et la reine s'y étaient montrés avec leurs enfants, et ils avaient été accueillis avec un enthousiasme qui fit couler de leurs yeux des larmes d'attendrissement; enfin, cette journée avait été réellement belle et consolante pour la famille royale. Mais dès le lendemain, des libellistes la transformèrent en une *orgie où l'on avait insulté, menacé l'assemblée nationale, foulé aux pieds la cocarde tricolore.* Selon ces impudents calomniateurs, c'était la reine qui avait tout fait, tout ordonné. Mirabeau, en fureur, monte à la tribune : il déclare qu'il a une grave dénonciation à faire ; mais auparavant il veut que l'assemblée décide que le roi *seul* est inviolable. Personne ne douta qu'il n'eût l'intention d'intenter un procès à la reine : mais les chefs de son parti en décidèrent autrement; et il fut alors résolu dans les comités du Palais royal, qu'on envelopperait dans un même complot et qu'on ferait égorger dans un même jour, le roi, la reine et leurs enfants. Pour que cet horrible projet fût profitable à ceux qui l'avaient conçu, il fallait qu'il fût sans exception. Voilà dans quelles vues furent préparés les attentats des 5 et 6 octobre 1789, où la reine courut de si grands dangers, où elle déploya un si beau caractère. Tout ce que Paris recélait de plus débauché et de plus pervers, des espions, des assassins, sont enrôlés secrètement; et le 5 octobre, dès le matin, déguisés en femmes ou en hommes du peuple, armés de poignards, de piques et de sabres, ils se réunissent sur la place de Grève, sous les yeux des magistrats, demandant à grands cris qu'on les conduise à Versailles, pour y venger les outrages faits à la cocarde nationale. M. de La Fayette se montre au milieu de cette troupe de furieux; et ils le somment de se mettre à leur tête. Il paraît hésiter, demande des ordres à la municipalité; et pendant qu'on les expédie, pendant que la garde nationale se réunit, la troupe de brigands part, conduite par un huissier nommé Maillard. Ce ne fut que plusieurs heures après, que le généralissime de la garde nationale se mit en marche avec environ huit mille hommes, disant hautement qu'ils allaient chercher la famille royale pour la ramener à Paris. Lorsqu'ils entrèrent à Versailles, vers le milieu de la nuit, les brigands qui y étaient arrivés depuis six heures, s'étaient répandus dans les rues, dans les cours du château, jusque dans la salle de l'assemblée; et là, délibérant avec les députés, ils avaient fait sommer le monarque d'accepter la constitution. Renfermé dans son palais avec sa famille et un petit nombre de serviteurs fidèles, ce prince n'avait été défendu que par le courage de ses gardes-du-corps. Abandonnés de toutes les autres troupes, ces fidèles

serviteurs restèrent pendant dix heures en bataille devant la populace, qui les accablait d'injures, de pierres et de coups de fusil. Le roi leur avait défendu de tirer ; ils obéirent, lorsque par un seul mouvement ils pouvaient exterminer leurs agresseurs. Louis XVI, toujours indécis, voulut d'abord s'éloigner de Versailles ; et la reine toujours soumise était prête à le suivre. On résolut ensuite de la faire partir avec ses enfants ; mais elle refusa d'abandonner le roi : « Mon de» voir, dit-elle, est de partager ses » dangers. S'ils veulent ma mort, je » saurai l'affronter. » M. de La Fayette entra chez le monarque à onze heures ; et après avoir protesté de la pureté de ses intentions, il demanda que tous les postes du château lui fussent remis. Louis XVI, crédule et confiant, consentit à tout ; il renvoya ses gardes : le calme revint dans son ame ; et la reine, comme lui accablée de fatigues, et ne pensant pas aux sinistres avis qu'elle avait reçus, crut pouvoir se livrer au sommeil. Le commandant de la garde nationale parisienne établit alors ses postes, se rendit ensuite à l'assemblée, où il s'entretint avec les chefs du parti révolutionnaire ; il revint au château à deux heures, visita encore une fois les sentinelles, et alla se coucher.... Pendant ce temps le crime veillait ; les plus féroces des conjurés, réunis dans l'église Saint-Louis, y avaient passé la nuit à préparer les forfaits du lendemain : ils s'étaient liés et engagés par d'horribles serments ; et par une bizarrerie des plus incroyables de l'esprit humain, ils avaient obligé le curé à célébrer une messe *pour le succès de leur entreprise*. Au premier rayon du jour, leur troupe régicide, guidée par des députés, se dirige vers le château, et en force l'entrée, demandant à grands cris *la tête de la reine, et D' Orléans pour roi*. Il ne restait plus que cinquante gardes-du-corps dans le palais ; les deux premiers qui veulent résister sont égorgés dans les cours : un autre l'est dans l'antichambre de la reine ; et par son héroïque dévouement, il donne à cette princesse le temps de se réfugier dans l'appartement du roi. Les brigands poursuivent leur plan sanguinaire : mais les gardes fidèles résistent à chaque porte ; la famille royale s'est réunie, et le jour qui vient éclairer ces attentats ne permet plus de les consommer. Quelques gardes-françaises, mêlés dans la garde nationale, et qui n'avaient pas entièrement oublié leurs devoirs de défenseurs du trône, reprennent leurs anciens postes : ils repoussent les assassins, et protégent les gardes-du-corps, accablés par le nombre. M. de La Fayette arrive enfin : il fait aussi quelques efforts pour contenir les brigands ; et dès que le calme est rétabli, il se hâte de porter au roi les ordres que ces mêmes brigands viennent de lui donner. Ces ordres étaient d'emmener à Paris toute la famille royale ; M. de La Fayette insiste auprès du monarque, et lui présente sous les couleurs les plus sinistres les dangers d'un refus. Le roi, prêt à tous les sacrifices pour éviter des actes de violence, se montra au balcon de son palais, et il annonça lui-même qu'il allait partir. La reine parut à son tour, tenant ses enfants dans ses bras. *Point d'enfants*, crièrent insolemment quelques voix ; et la fille des Césars se soumit à paraître seule : elle promena majestueusement ses regards sur la multitude, lui en imposa par sa contenance, et fut applaudie par ceux-là même qui étaient venus pour l'égorger. Il fallut, à une heure, monter en voiture ; le roi et la reine, leurs en-

fants, Mme. Élisabeth, Monsieur et Madame, tous quittèrent Versailles, où ils ne devaient plus revenir. Devant le cortége marchaient les brigands armés de piques, les mêmes qui, le matin, avaient assailli le château; des femmes ivres, échevelées, couvertes de boue et de sang, à cheval sur des canons, ou montées sur des chevaux de gardes-du-corps, les unes en cuirasse, les autres avec des fusils et des sabres, poussant des cris effrayants, et chantant des obscénités. Un corps de cavalerie entre-mêlé de députés, de grenadiers et de femmes, environnait la voiture. Suivaient deux cents gardes-du-corps désarmés, sans chapeau, conduits un à un entre des grenadiers. M. de La Fayette marchait en tête. Et c'était là ce qu'on appelait l'*armée parisienne*! A chaque instant on faisait passer sous les yeux de la famille royale les têtes livides des deux gardes-du-corps égorgés le matin; et les monstres qui portaient sur des piques ces odieux trophées, avaient au milieu d'eux l'horrible Jourdan *Coupe-tête*, la hache sur l'épaule, le visage rouge du sang dont il l'avait frotté. Aucun genre de supplice ne fut épargné aux royales victimes. Conduits au petit pas des chevaux, elles n'entrèrent à Paris qu'après sept heures de marche, et il fallut encore aller, à l'hôtel-de-ville, essuyer de longues et injurieuses harangues. Ce ne fut qu'à onze heures du soir, qu'elles arrivèrent aux Tuileries. Dans tout ce douloureux voyage, la reine conserva beaucoup de calme et de dignité : tenant son fils sur ses genoux, il ne lui fut pas même possible de donner du pain à cet enfant qui en demandait. Elle ne laissa échapper qu'un mouvement d'impatience; ce fut lorsqu'en entrant au château, M. de La Fayette, s'excusant de ce que rien n'était prêt, dit : « On » tâchera demain de pourvoir à tout. » — Je ne savais pas, lui répondit » cette princesse, que le roi vous eût » nommé intendant de sa garde-ro» be. » Ainsi se termina cette horrible journée, que les conjurés appelèrent *un coup manqué;* et ils disaient vrai, puisque la famille royale vivait encore! Dès-lors enfermés dans leur appartement, entourés d'espions et de délateurs, les augustes prisonniers ne purent recevoir qu'en secret, et à la dérobée, un petit nombre de sujets fidèles; ils se résignèrent, attendant un meilleur avenir, et priant pour leurs persécuteurs. La reine ne s'occupa plus que de l'éducation de ses enfants, et de quelques actes de bienfaisance, qu'elle étendit aussi loin que le lui permit l'état de ses finances, alors fort restreint. Par ses soins, de nombreux secours furent portés à domicile; quatre cent mille francs furent employés à retirer du Mont-de-Piété les effets des malheureux; et les fondations qu'elle avait faites au temps de sa splendeur pour l'hospice de Saint-Cloud, et pour les élèves du dessin, ne cessèrent pas d'être payées. Ce fut dans ce même temps, qu'elle fit aux juges du Châtelet, venus pour recevoir sa déposition sur les attentats du 6 octobre, cette réponse si belle, si digne de la générosité des Bourbons : *J'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié.* Le caractère de cette princesse s'élevait et s'agrandissait à mesure que le malheur semblait devoir l'accabler davantage : tous les gens de bonne-foi en étaient frappés d'admiration; mais rien ne pouvait ouvrir les yeux du peuple, ni calmer la fureur de ses ennemis. Les libellistes et les journaux incendiaires l'insultaient avec la

dernière lâcheté. Une vile populace venait sans cesse proférer sous ses fenêtres les plus dégoûtantes injures ; et les autorités de Paris, qui s'étaient chargées de la police de la demeure royale, la garde nationale, qui en occupait tous les postes, n'apportaient aucun obstacle à ces scènes révoltantes : souvent même on vit dans la foule, des hommes couverts de son uniforme prendre part aux vociférations. Pour mieux insulter à la majesté royale, les factieux osèrent plusieurs fois faire arriver jusqu'au monarque, sous le titre de députés, des gens de la lie du peuple, qui lui parlaient avec la plus grossière arrogance. Ce genre d'outrage se renouvela si souvent, qu'un des ministres voulut enfin qu'on leur fermât les portes. « Non, » dit la reine, « nous aurons encore le courage » de les entendre. » Ce jour-là l'orateur eut l'audace d'apostropher cette princesse dans les termes les plus offensants. « Vous vous trompez, dit le » roi, avec sa douceur accoutumée. » Lorsque ces insolents ambassadeurs se furent retirés, la reine fondit en larmes. Ce fut ainsi que Marie-Antoinette passa les deux premières années de sa captivité aux Tuileries, sans sortir du château, et ne pouvant respirer un air frais que dans le jardin, à des heures fixées, et toujours entourée de nombreux surveillants. A l'époque de la fédération du 14 juillet 1790, la famille royale reçut des consolations, et quelques marques d'intérêt ; mais les menaces de la populace devinrent ensuite si violentes, les décrets de l'Assemblée nationale si tyranniques, qu'il ne resta plus au roi d'autre ressource que d'essayer de se soustraire à tant d'indignités, en se retirant dans une province où des troupes lui fussent encore fidèles. Il choisit la frontière de Lorraine ; et ce fut à Montmédi, dans le commandement du marquis de Bouillé, qu'il consentit à chercher un asile. Tout ce qui restoit de sa famille dut l'y accompagner, et la reine eut une grande part aux préparatifs secrets de ce voyage, qui se firent avec la plus extrême prudence. La mort de Mirabeau, qui en avait conçu le plan, y apporta quelques retards (*V.* Mirabeau) ; et d'autres circonstances y mirent aussi des délais funestes. Cependant les plus grands obstacles avaient été surmontés. Partie le 20 juin 1791, à onze heures du soir, la famille royale avait voyagé pendant vingt-quatre heures avec la plus grande diligence, sans le moindre accident ; et, le 21, à la même heure, par une nuit obscure, elle entrait dans la petite ville de Varennes, à soixante lieues de Paris ; n'en ayant plus que quatre à faire pour arriver à Dun, où M. de Bouillé avait rassemblé les troupes destinées à la défendre. A Varennes devait se trouver un relai que MM. de Bouillé fils et de Raigecourt avaient été chargés d'y amener ; mais par l'imprévoyance la plus déplorable, ces deux jeunes officiers, arrivés depuis long-temps avec les chevaux, restaient à attendre dans une auberge. On les cherche de toutes parts ; et la reine elle-même, obligée de descendre, va les demander de porte en porte : ils ne sortent de leur fatale léthargie qu'une heure après l'arrivée de la famille royale, et lorsque déjà elle est prisonnière dans la maison du maire, lorsque tous les jacobins de Varennes sont réunis autour d'elle, et que le tocsin appelle ceux des environs. Cependant MM. de Choiseul et de Goguelat arrivent à la tête d'un détachement de cavalerie. Le roi pouvait en-

core se faire obéir, mais il ne donne point d'ordre : on l'en prie vainement, et l'on en sollicite aussi la reine ; ni l'un ni l'autre ne sentirent alors l'imminence du danger. Ce fut le ton des municipaux qui les en avertit. D'abord, polis et respectueux, ces misérables se montrèrent de plus en plus insolents, à mesure que la foule devint plus nombreuse. Enfin il n'était plus temps, lorsque le roi voulut exiger qu'on le laissât partir. Quatre mille hommes armés de piques, de faulx et de fusils, entouraient la maison ; et bientôt deux aides-de-camp de M. de La Fayette apportèrent les ordres de l'Assemblée nationale. Ces ordres étaient d'arrêter la famille royale partout où ils pourraient l'atteindre, et de la ramener sur-le-champ à Paris. Déjà la populace en demandait à grands cris l'exécution ; et il fallut, à huit heures du matin, remonter en voiture. Le voyage que les augustes prisonniers eurent alors à faire pour retourner dans la capitale, ne leur rappela que trop celui du 6 octobre 1789. La longueur du chemin y mit seule une différence bien cruelle : il dura huit jours ; et, pendant tout ce temps, la malheureuse famille conduite au pas des chevaux par une chaleur excessive, eut à essuyer tous les genres d'outrages. Près de Sainte-Menehould, elle vit égorger sous ses yeux un fidèle serviteur, M. de Dampierre, qui était venu pour lui rendre hommage ; et les membres sanglants de ce vieillard furent long-temps portés sur des piques à côté de la voiture. Près de Châlons, un vénérable curé, venu dans les mêmes intentions, éprouva le même sort. Cependant, dans cette dernière ville, quelques sujets fidèles lui offrirent des consolations ; il fut même question de s'opposer ouvertement au retour à Paris : mais que pouvait une partie des habitants contre toute la populace accourue de plus de dix lieues à la ronde, et désormais organisée, commandée par le général Dumas, et par des commissaires de l'Assemblée nationale ? Ces commissaires étaient Barnave, Latourg-Maubourg et Péthion. Ce dernier affecta le ton de la plus insolente démagogie ; mais les deux premiers eurent quelques égards pour le malheur : Barnave, voyant d'aussi près les vertus de la famille royale, en fut vivement ému, et revint à de meilleurs sentiments. « Pourquoi » tous les Français, » dit-il à la reine, « ne peuvent-ils pas être témoins de » votre loyale résignation ? » — « J'ai toujours été ce que vous me » voyez, » lui répondit cette princesse ; « les circonstances seules ont chan- » gé. » Le cortége entra dans Paris, le 30 juin, au milieu des insultes et des menaces de la populace ; et la famille royale fut conduite aux Tuileries, où désormais sa captivité fut absolue et sans le moindre déguisement. Des gardes, placés jusque dans l'intérieur des appartements, observaient jour et nuit toutes ses démarches (1). Le 27 juillet, trois commissaires de l'Assemblée nationale vinrent interroger les prisonniers ; ils accablèrent plus particulièrement la reine de questions insidieuses et outrageantes. Cette princesse leur répondit avec dignité, et de manière à ne compromettre aucune des personnes qui avaient concouru au malheureux

(1) M. de La Fayette fit placer deux sentinelles pendant la nuit dans l'appartement de la reine ; une simple cloison vitrée les séparait de son lit. Un soir qu'elle ne pouvait pas dormir, et qu'elle avait conservé de la lumière pour lire, un de ces factionnaires vint s'asseoir sur son lit avec la plus indécente familiarité. Cette princesse eut assez de force pour contenir son indignation.

voyage. « Je déclare, » leur dit-elle, « que le roi désirant partir avec ses » enfants, rien au monde n'aurait pu » m'empêcher de le suivre. J'ai assez » prouvé, depuis deux ans, que ma » résolution est de ne jamais m'en » séparer. » Ce ne fut qu'au bout de quelques semaines, qu'on lui permit de se promener dans le jardin avec son fils, dont la santé commençait à s'altérer par la privation d'air; et cette affreuse situation ne s'adoucit un peu, qu'après que le roi eut accepté la constitution (septembre 1791). Mais l'assemblée législative qui succéda à la constituante, moins remarquable que celle-ci par de grands noms et de grands talents, le fut peut-être davantage par son audace et par la perversité de ses vues. Dès les premières séances, elle insulta l'autorité royale, et se montra impatiente de la renverser. Bientôt elle l'attaqua ouvertement; et ce qu'elle n'osa pas faire elle-même, elle le fit exécuter par la plus vile populace. Dans la journée du 20 juin 1792, vingt mille brigands armés de piques, après avoir défilé dans la salle de cette assemblée, et après y avoir reçu de nombreux applaudissements, se précipitèrent sur le château, sous les auspices de la municipalité, qui leur en ouvrit les portes. Ils annonçaient hautement l'intention de massacrer la famille royale, et surtout la reine, que leurs moteurs secrets étaient parvenus à rendre de plus en plus odieuse, par la fable ridicule du *comité autrichien*. Au premier moment, les brigands ayant pris Mme. Élisabeth pour cette princesse, étaient sur le point de l'égorger, lorsqu'on les fit apercevoir de leur méprise (*V.* Élisabeth, XIII, 72). Tandis que la horde d'assassins entourait le roi (*Voy.* Louis XVI, XXV, 227), Marie-Antoinette, dans une chambre voisine, tenait ses enfants entre ses bras et les inondait de ses larmes. Ce ne fut qu'avec une peine extrême, et en lui faisant craindre d'ajouter aux dangers du monarque, qu'on pût la retenir éloignée de lui. « Mon de» voir, » s'écriait-elle, « est de mou» rir auprès du roi; m'empêcher de le » rejoindre, c'est vouloir que je flé» trisse mon nom. » Lorsque la présence de quelques gardes nationaux fidèles imposa enfin un peu de crainte aux brigands, la reine parut devant eux, donnant la main à ses enfants, et elle vint se placer auprès du roi, derrière une table qui servait de barrière contre la multitude. Ce fut dans cette position que, sans donner aucun signe de trouble ni d'effroi, elle vit défiler en sa présence cette vile populace. L'Assemblée n'envoya de commissaires que lorsque tout fut terminé; et ces commissaires étaient choisis parmi les ennemis les plus déclarés de la famille royale. L'un d'eux dit insolemment à la reine: « Convenez que » vous avez eu bien peur. — Non, « Monsieur, » lui répondit-elle; « mais » j'ai beaucoup souffert d'être sé» parée du roi, pendant que ses jours » étaient en danger. Du moins, j'a» vais la consolation de remplir un » de mes devoirs auprès de mes en» fants. — Convenez », ajouta le député, « que le peuple s'est montré » bien bon. — Le roi et moi, som» mes persuadés de la bonté naturelle » du peuple; il n'est méchant que lors » qu'on l'égare. » Ce qui prouve que dans cette journée la reine était plus particulièrement menacée, c'est le discours que Péthion adressa le lendemain à Louis XVI: « On a, dit-il, » calomnié la ville de Paris: sans les » mesures qu'elle a prises, il aurait » pu arriver des choses plus fâcheu-

» ses, non pour votre personne, on » la respecte, mais....» Ces derniers mots accompagnés d'un regard sur la reine, n'étaient que trop clairs. » Taisez-vous, » lui dit vivement le roi, en l'interrompant. Marie-Antoinette ne se faisait point illusion sur les dangers dont elle était environnée ; ils devenaient chaque jour plus imminents, et elle n'ignorait aucun des projets de ses ennemis : mais elle avait juré de ne se séparer ni du roi, ni de ses enfants ; elle était résolue de mourir avec eux. Ce fut à cette époque, qu'elle refusa encore une fois de se réfugier dans sa première patrie, et qu'elle rejeta également, de concert avec son époux, un plan d'évasion qui fut proposé par M. de Liancourt, et un autre que voulait protéger M. de La Fayette. La reine se défia des promesses de ces messieurs; et, après tout ce qui s'était passé, il serait bien injuste de l'en blâmer. Plus prévoyante et plus ferme que Louis XVI, elle jugeait mieux que lui des hommes et des choses ; et souvent elle lui donna des avis qu'il eut tort de ne pas suivre. Avant la catastrophe du 10 août, ce prince avait déclaré que s'il était attaqué aux Tuileries il se réfugierait dans le sein de l'assemblée; il l'avait même dit aux députés, et il est probable que le plan des conjurés fut établi en conséquence de cet avertissement : la reine au contraire avait annoncé qu'elle mourrait au milieu de sa famille plutôt que d'aller chercher un asile chez ses ennemis. Dans la matinée de cette horrible journée, elle résista long-temps aux ministres et au procureur-syndic du département qui s'efforçaient de l'y entraîner. Ce ne fut, encore une fois, que par la crainte d'exposer le roi et ses enfants à de plus grands dangers, qu'on put la décider à les suivre dans cette salle de l'assemblée, où ils ne pénétrèrent qu'au milieu des injures et des menaces de la multitude, où ils devaient entendre prononcer les discours les plus outrageants, et enfin la déchéance du roi, et l'ordre de son emprisonnement. Pendant trois jours que dura ce nouveau genre de supplice, la famille royale ne sortait que le soir de l'étroite loge du logographe, où on la tenait enfermée; et c'était pour se rendre dans une cellule de l'ancien couvent des Feuillants, en traversant une haie de furieux qui l'insultaient et la menaçaient du geste et de la voix. Un jeune homme alla jusqu'à mettre le poing sous le nez de la reine, en lui disant : « Infâme, » tu voulais faire baigner les Autri- » chiens dans notre sang ; tu le paie- » ras de ta tête. » Un autre jour, ces furieux, assemblés sous la fenêtre de cette princesse, demandaient sa tête à grands cris. « Que leur a- » t-elle fait? dit le roi en gémissant. » Le 14, les augustes captifs furent livrés à Santerre, et à cette commune *du Dix-Août*, qui venait de mériter son nom en s'emparant du pouvoir de vive force, et qui le mérita mieux encore par les tourments inouis qu'elle fit endurer à la famille royale. Ces nouveaux municipaux appartenaient à la dernière classe du peuple; et tous s'étaient fait remarquer comme les plus féroces jacobins de la capitale. Devenus les geoliers spéciaux de leur roi, deux d'entre eux étaient chargés chaque jour de le garder à vue. Se plaçant au milieu des royales victimes, ils observaient leurs mouvements, interprétaient leurs gestes, leurs moindres paroles, les injuriaient, et les menaçaient incessamment d'un prochain supplice.

Le fidèle Hue était le seul serviteur qu'on avait bien voulu admettre dans la prison pour y faire tout le service des prisonniers. Son zèle ne put y suffire, et il tomba malade. Alors les princesses firent elles-mêmes les lits, et balayèrent les chambres. Louis XVI n'avait, depuis sa sortie des Tuileries, qu'un seul habit qui tombait en lambeaux; et les lâches municipaux prenaient plaisir à voir leur roi dans cet état: la reine et Madame Elisabeth raccommodèrent son habit pendant qu'il était couché; elles passèrent une grande partie de la nuit à ce travail. De si grands maux, et des travaux auxquels elles étaient si peu accoutumées, les rendirent malades; et elles ne recouvrèrent leurs forces que pour servir encore le roi et ses enfants qui commençaient aussi à être incommodés. Ainsi la malheureuse famille pouvait au moins s'entre-aider dans ses peines. Mais on ne lui laissa pas long-temps cette consolation: il fut décidé qu'on la séparerait; et pour que cette séparation fût plus cruelle, on la lui fit pressentir d'avance. Pendant ce temps, d'horribles massacres s'exécutaient autour de leur prison; mais ils les ignoraient: ils pouvaient se croire les seules victimes, et leurs maux en étaient moins grands. Le 3 septembre, la troupe des assassins, portant sur une pique la tête de la princesse de Lamballe (*V.* ce nom), pénétra dans le jardin du Temple, cherchant par ses cris à attirer les regards des prisonniers. Ne pouvant y réussir, quatre d'entre eux montèrent, et s'adressant à la reine: « Nous voulions te faire voir la tête » de la Lamballe. » A ces mots elle tomba évanouie, et les autres princesses fondirent en larmes. C'était tout ce que voulaient les assassins; ils se retirèrent. Quelques jours plus tard la cruelle séparation fut définitivement exécutée, et l'on transféra le roi dans une autre tour. Ce prince espérait qu'on lui permettrait au moins de se réunir à sa famille aux heures des repas, et il le demanda avec les plus vives instances. Les princesses le demandèrent aussi, en se jetant aux genoux des municipaux. « Ce n'étaient plus des plaintes ni des » larmes, dit Cléry; c'étaient des » cris de douleur. » Leurs prières furent si vives, qu'elles touchèrent les geoliers. « Eh bien! dit l'un d'eux, » ils dîneront ensemble aujourd'hui. » A ces mots, la reine pressant ses enfants dans ses bras, Mme. Elisabeth levant les mains au ciel, offrirent un spectacle si touchant, qu'il arracha des larmes aux municipaux eux-mêmes (1). La famille royale continua de se réunir ainsi seulement aux heures des repas et lors de la promenade, qui avait lieu quand Santerre se trouvait à la prison: car, sans sa présence, il n'était pas permis d'aller dans le jardin. C'eût été, au reste, une faible privation, si les enfants n'avaient pas eu le plus extrême besoin de prendre l'air: les prisonniers ne pouvaient descendre que par un escalier fort étroit; et des sentinelles placées sur chaque marche ne manquaient jamais de les insulter. Cette manière de vivre dura jusqu'au 11 décembre, où commença le procès du roi. Ce prince fut alors entièrement séparé de sa famille par un décret de la Convention; et on ne lui laissa la liberté de voir ses enfants qu'à condition que ceux-ci ne ver-

(1) Cléry dit que c'est la seule fois qu'il leur en ait vu répandre. L'un d'eux, le cordonnier Simon, dit: « Je crois que ces b..... de femmes ne feront » pleurer, » et, s'adressant à la reine: « Vous ne pleu» rez pas, lorsque vous assassiniez le peuple au 10 » août. — Le peuple est bien trompé sur nos sentiments, lui répondit avec douceur cette princesse.

raient plus leur mère. Placé dans cette pénible alternative, ce prince voulut épargner à la reine une aussi cruelle privation; et il ne vit plus personne des siens jusqu'au 20 janvier, où il fallut encore un décret de ses bourreaux pour qu'il lui fût permis de faire à sa femme, à sa sœur et à ses enfants un éternel adieu. Le fidèle Cléry a donné un récit aussi simple que touchant de cette entrevue, où la famille royale confondit pour la dernière fois ses larmes et ses douleurs. Rentrées dans leur cachot, les augustes prisonnières n'eurent plus de témoins de leurs souffrances. Mais une d'entre-elles seulement a pu survivre à tant de maux; et c'est par son témoignage, publié vingt-cinq ans après les événements (1) que nous connaissons les détails qui suivent. La reine n'eut pas la force de déshabiller son fils, ainsi qu'elle le faisait tous les soirs; elle se jeta toute vêtue sur son lit; et on l'entendit toute la nuit trembler de froid et de douleur. A six heures on vint ouvrir la porte, et demander un livre pour la messe du roi; les princesses crurent qu'on allait les faire descendre, et elles en conservèrent l'espérance, jusqu'au moment où les cris de la populace vinrent leur apprendre que le crime était consommé. La reine demanda alors des habits de deuil pour elle et ses enfants; elle pria ensuite les municipaux de lui laisser voir Cléry, qui avait reçu les dernières paroles, les dernières volontés de son époux : mais déjà ils s'étaient emparés des gages de la tendresse du malheureux prince (2); ils ne voulurent pas que Cléry pût en parler à la reine; et ils s'opposèrent à toute espèce de communication. Voilà comment on exécutait ce décret si cruellement dérisoire, par lequel la Convention venait d'assurer à Louis XVI que la *Nation française toujours grande, toujours juste, s'occuperait du sort de sa famille.* Les premiers résultats de cette promesse solennelle furent de faire resserrer encore davantage des femmes et de faibles enfants. Plus tard un décret de cette même Convention ordonna que le Dauphin fût enlevé à sa mère; et une députation de municipaux vint pour mettre ce décret à exécution. Ce séjour de douleur n'avait peut-être pas encore offert de spectacle aussi déchirant : le récit en a manqué au pinceau de Delille, et l'imagination du poète n'a pu s'élever à toute l'horreur de la réalité. La reine, dans une espèce de délire, éloignait de toutes ses forces les municipaux du lit sur lequel était le dauphin : « Donnez-moi la mort, » s'écriait cette tendre mère, « plutôt que de m'en» lever mon enfant. » Les deux princesses fondaient en larmes, et suppliaient ces hommes féroces, qui vociféraient et proféraient les plus effrayantes menaces. Cette scène dura plus d'une heure. Enfin les municipaux annoncèrent si positivement qu'ils allaient tuer le prince, qu'il fallut le leur abandonner. Sa mère le couvrit de ses larmes, et elle l'embrassa pour la dernière fois (*V.* Louis XVII, XXV, 236). Quelques jours auparavant, des hommes courageux, MM. de Jarjaye, de Batz et Toulan avaient tenté d'enlever les prisonniers, et ils s'étaient d'abord flattés de faire échapper à-la-fois les enfants et les deux princesses : mais de nouveaux obstacles étant survenus, il

(1) Voy. *l'Histoire de la captivité de Louis XVI et de la famille royale*, etc., vol. in-8°., Paris, 1817.

(2) C'était son anneau de mariage, et un paquet de cheveux de toute la famille royale. Ces objets furent portés à la commune qui les mit sous le scellé. Ils reparurent ensuite au procès de la reine.

ne fut plus possible de songer à sauver que la reine. Alors celle-ci refusa de se séparer de ses enfants; elle n'existait plus que pour eux: si elle les perdait, tout au monde lui devenait indifférent; l'aspect de la mort la plus prochaine, celui du supplice même le plus cruel, ne pouvait l'effrayer. Aussitôt après le procès de Louis XVI, des pétitions avaient demandé à la Convention qu'elle fût aussi jugée: deux fois Robespierre avait dit à la tribune qu'il fallait que cette princesse fût envoyée au tribunal révolutionnaire; et, le 1er. août 1793, Barère fit décréter cette proposition, à la suite d'un long rapport où le ridicule le dispute à l'atrocité. « Est-ce l'ou» bli des crimes de l'*Autrichienne*, » dit-il, est-ce notre indifférence pour » la famille *Capet*, qui a abusé nos » ennemis? Eh bien, il est temps » d'extirper tous les rejetons de la » royauté... » Le 5 septembre suivant, le même homme annonça *aux royalistes*, qui, selon lui, *demandaient du sang*, le supplice prochain de Marie-Antoinette. Et déjà cette princesse avait été arrachée des bras de sa sœur, pour être transférée à la Conciergerie, où elle fut plongée dans un cachot humide et mal-sain. On lui donna pour la servir un nommé Barrasin, qui faisait à cette prison son ban de galérien; et cet homme fut moins cruel que les municipaux du Temple. Rien ne peut être comparé au supplice de tous les instants, que ces personnages féroces avaient si long-temps fait souffrir à la reine. Après de tels maux, tous les autres étaient supportables; et Marie-Antoinette éprouva réellement un peu de soulagement dans sa nouvelle prison. Le concierge Richard et sa femme lui donnèrent quelques marques de respect et de zèle; et Michonis, que l'excès de ses maux avait également attendri, chercha aussi à les adoucir. Cet administrateur des prisons amena un jour dans son cachot le chevalier de Rougeville, qui le compromit en essayant de remettre un billet à la reine. Michonis expia cette imprudence sur l'échafaud; et le chevalier y eût certainement péri lui-même, s'il n'eût réussi à s'échapper. Le concierge perdit son emploi, et fut longtemps en arrestation: on resserra la reine plus étroitement, et deux gendarmes furent chargés de la garder à vue nuit et jour. Ils n'étaient séparés d'elle que par un paravent; et ils ne s'éloignaient pas même lorsqu'elle changeait de vêtements. Cependant le concierge Bault et sa femme qui avaient succédé à Richard, montraient aussi quelque sensibilité pour des maux que rien désormais ne pouvait adoucir. Cette tendre mère pleurait sans cesse, appelant ses enfants, invoquant la mort, et s'y préparant par des prières (1). Le 3 septembre, deux membres du comité de sûreté-générale vinrent lui faire subir un interrogatoire; et dans le même temps d'autres commissaires se rendirent à la prison du Temple, pour y interroger Mme. Elisabeth et les deux enfants de Marie-Antoinette (2). Le 3 octobre, Billaud-Varennes fit ordonner au tribunal révolutionnaire

(1) On a prétendu qu'un prêtre non-assermenté lui avait administré en secret, dans son cachot, les dernières consolations de la religion: mais ce fait est peu probable, et il semble démenti par la lettre même de la reine à Mme. Elisabeth.

(2) Ces commissaires étaient Pache, Chaumette, Hébert et David. Voici comment la fille de Louis XVI a raconté elle-même cet interrogatoire. « Chaumette » m'interrogea sur mille vilaines choses dont il accu» sait ma mère et ma tante; je fus saisie de leurs hor» reurs, et si indignée de leurs questions que, malgré » la peur qu'ils me faisaient, je ne pus m'empêcher » de leur dire que c'était une infamie. Quoiqu'alors » les larmes me vinssent aux yeux, cet homme n'en » insista que plus fortement. Il m'adressa beaucoup » de questions que je ne pouvais comprendre; mais » j'en entendais assez pour pleurer d'indignation. »

de s'occuper *sans délai et sans interruption du procès de la veuve Capet ;* et, le 11 du même mois, le comité de salut-public envoya les pièces à l'accusateur-public, en lui recommandant de *seconder son zèle.* Le lendemain Marie-Antoinette fut interrogée secrètement dans une salle obscure, où plusieurs témoins l'entendirent sans qu'elle pût les apercevoir. « C'est vous, lui dit le président » Herman, qui avez appris à Louis » Capet, l'art de la dissimulation » avec laquelle il a trompé le peuple. » — Oui, répondit la reine, le peu- » ple a été trompé; mais ce n'est ni » par mon mari, ni par moi. — Vous » n'avez jamais cessé, dit encore le » président, de vouloir détruire la » liberté. Vous vouliez remonter au » trône sur les cadavres des patrio- » tes. — Nous n'avons jamais désiré » que le bonheur de la France. Nous » n'avions pas besoin de remonter » sur le trône; nous y étions. » Le 14 octobre, elle parut devant le tribunal de sang. Parmi les jurés se trouvaient un perruquier, un peintre, un tailleur, un menuisier et un recors ; c'étaient-là les juges de l'auguste fille des Césars. L'acte d'accusation fut digne d'un pareil tribunal. « A l'instar des Brunehaut » et des Frédégonde, dit Fouquier- » Tinville, Marie-Antoinette a été » le fléau et la sangsue des Français. » Il l'accusa ensuite d'avoir correspondu avec son frère, *l'homme qualifié roi de Bohême et de Hongrie ;* d'avoir décidé le roi à faire apposer son *véto* aux *salutaires* décrets rendus contre les ci-devant princes, frères de *Louis Capet*, et les émigrés, contre cette *horde de prêtres fanatiques répandue dans toute la France ;* d'avoir *médité* et *combiné l'horrible conspiration du 10 août ; d'avoir mordu des balles pour encourager les Suisses*, etc. Cet assemblage honteux d'iniquité et de mensonge fut terminé par la monstrueuse accusation dont Hébert et ses ignobles collègues étaient allés chercher le témoignage au Temple. Cet homme rapporta dans les termes les plus grossiers ses horribles questions faites à des enfants : il dénatura leurs réponses ; enfin il porta le dernier coup à la tendresse d'une mère, en l'accusant d'avoir elle-même attenté à la pudeur, à la vie de ses propres enfants. La reine, contenant d'abord son indignation, s'abstint de répondre : mais un des jurés l'ayant interpellée sur les mêmes faits, elle se retourna vers le public, et prononça avec dignité ces paroles remarquables : « Si je n'ai pas répon- » du, c'est que la nature se refuse à » une pareille accusation faite à une » mère. J'en appelle à toutes celles » qui sont ici, et je leur demande si » cela est possible. » Ce mouvement fut sublime : il produisit un grand effet; et le président qui s'en aperçut se hâta de passer à d'autres questions (1). Dans toute la suite des débats, le ridicule ne cessa pas d'être joint à l'atrocité. On entendit reprocher à la reine de France, le nombre de souliers qu'elle avait usés; on l'accusa d'avoir accaparé pour quinze cent mille francs de sucre et de café, d'avoir dépensé des fonds *conséquents* pour un rocher, d'avoir tenu un *conciliabule le jour où le peuple fit l'honneur à son mari de le décorer du bonnet rouge ;* d'avoir *porté des pistolets dans ses poches*, etc. Les pièces du procès étaient di-

(1) Quelques mois après, lorsque Robespierre envoya Hébert à l'échafaud, il le fit accuser d'avoir provoqué ce beau mouvement de la reine, afin de la rendre intéressante.

gnes d'une pareille instruction : c'étaient des ciseaux, du fil, des aiguilles, des cheveux du roi et de ses enfants !.. Dans son résumé, le président parla de *bouteilles vides* trouvées sous le lit de Marie-Antoinette, après le massacre du 10 août ; il déclara que le peuple français avait été trop long-temps victime des *machinations infernales de cette moderne Médicis*, et il parla de *justice impartiale*, de *conscience*, même d'*humanité !* Pendant trois jours et trois nuits que durèrent les débats, l'auguste victime n'eut pas un moment de repos. Depuis long-temps, elle était atteinte d'une maladie de son sexe qui l'épuisait. Ses bourreaux avaient toujours redouté son courage et son grand caractère ; ils voulurent profiter de son accablement ; et ils lui laissèrent à peine le temps de prendre une mauvaise nourriture. Éprouvant au milieu de la discussion une soif ardente, elle demanda un verre d'eau, que personne n'osa lui porter : elle en demanda une seconde fois ; et un officier de gendarmes, qui eut le courage de céder à un mouvement d'humanité, fut gravement semoncé, menacé ; il perdit même son emploi. Tout cela paraîtrait incroyable aujourd'hui, si les juges ou les bourreaux eux-mêmes n'avaient pas été les historiens de leurs turpitudes et de leurs crimes. Ces détails sont extraits des Pièces officielles, ou du Moniteur ; et l'on sait que les séances de cet odieux procès y ont cependant été altérées dans les parties qui pouvaient le plus intéresser en faveur de la victime. Telles qu'on les lit encore, elle y paraît sublime ; toutes ses réponses sont simples, précises, pleines de calme et de noblesse. La terreur était à son comble dans toute la France : personne n'avait osé se présenter pour défendre la reine ; et le tribunal nomma d'office MM. Tronçon-du-Coudray et Chauveau-Lagarde, qui remplirent cette périlleuse fonction avec tout le courage et le dévoûment que permettaient les circonstances, et persuadés, comme ils l'étaient, de l'inutilité de leur ministère. Marie-Antoinette fut condamnée à l'unanimité ; elle entendit son arrêt de mort, sans montrer aucun effroi, le 16 octobre 1793, à quatre heures du matin. Rentrée dans sa prison, elle y écrivit à Mme. Élisabeth cette lettre si touchante, où sa tendre inquiétude pour ses enfants et pour ses amis se montre si vive, où sa belle ame se déploie avec tant de grandeur, mais que sa sœur ne devait jamais lire (1). Un prêtre constitutionnel s'étant présenté pour lui offrir les derniers secours de la religion, elle refusa de l'entendre ; et lorsque les bourreaux entrèrent, cet homme lui ayant dit : voilà le moment de demander pardon à Dieu.... « de mes fautes, reprit-elle ; mais de » mes crimes, je n'en ai point com» mis. » A onze heures, elle sortit de la Conciergerie, vêtue de blanc, témoigna quelque étonnement de ce qu'on ne la conduisait pas au supplice comme Louis XVI, dans une voiture fermée, et monta dans un tombereau avec l'exécuteur et le prêtre constitutionnel. Elle avait elle-même coupé ses cheveux ; ses mains

(1) La reine n'ayant pu confier cette lettre à d'autres mains qu'à celles de ses bourreaux, elle fut portée dans l'instant même à Robespierre, qui la conserva dans ses papiers, où elle fut trouvée, après le 9 thermidor, par Courtois. Ce député s'en empara, et l'emporta en Lorraine, où il vécut long-temps dans la retraite. Lorsqu'il fut obligé de sortir de France, en 1815, comme régicide, le préfet du département de la Meuse, ayant fait faire une visite dans son domicile, la précieuse lettre y fut découverte ; et c'est ainsi qu'elle a pu être connue du public et livrée à son admiration, après être restée cachée pendant vingt-deux ans. On en trouve le *fac simile* dans l'*Histoire de la captivité de la famille royale*.

étaient liées derrière le dos. Son dernier vœu, ainsi qu'elle venait de l'écrire à Mme. Elisabeth, était de mourir avec autant de fermeté que son époux : ainsi elle recueillit toutes ses forces ; et peut-être que dans le plus grand éclat de sa puissance, elle n'avait jamais montré autant de grandeur et de majesté. La garde nationale formait une double haie sur son passage ; l'armée révolutionnaire suivait, et un infâme histrion précédait le cortége, exhortant le peuple à applaudir à la *justice nationale*. Cette exhortation ne fut que trop entendue ; et l'inexorable histoire dira qu'en ce jour les habitants de Paris méritèrent, les uns par leur faiblesse, les autres par leur cruauté, les dures apostrophes que leur a adressées Delille. Le cortége prit le chemin le plus long, passa dans les rues les plus populeuses, et fut plus de deux heures avant d'arriver au lieu du supplice. Partout sur son passage on entendit des cris féroces et des injures dégoûtantes. Les marches du grand escalier de Saint-Roch étaient couvertes de spectateurs : ils applaudirent avec fureur, lorsque la fatale charrette passa devant eux ; et voulant mieux contempler les traits de la victime, ils la firent arrêter. La patience et la résignation de Marie-Antoinette ne purent tenir à ce dernier outrage ; elle leva les épaules, et tourna le dos à ce *vil peuple*. L'échafaud était dressé sur la place Louis XV, au même lieu qui, neuf mois auparavant, avait été arrosé du sang de Louis XVI. Marie-Antoinette y monta d'un pas ferme et assuré. Ce dernier moment fut digne de sa vie toute entière. Suivant l'usage barbare de ce temps-là, sa tête fut présentée à la populace par le bourreau, aux cris de *vive la République !* Son corps, porté au cimetière de la Madeleine, et mis dans la même fosse que celui du roi, fut aussi couvert de chaux vive pour que toutes les traces en disparussent. On a cependant pu retrouver une partie de ses ossements en 1815 ; et ils ont été transférés à Saint-Denis. Un décret de la même époque a ordonné qu'un monument expiatoire fût élevé à la mémoire de Marie-Antoinette et à celle de Louis XVI. On a construit, en 1816, une chapelle expiatoire dans son cachot de la Conciergerie. Les ouvrages publiés sur cette princesse, sont : I. *Histoire de Marie-Antoinette*, etc., par l'auteur de l'*Eloge de Louis XVI* (Montjoie), vol. in-8°., Paris, 1797 ; deuxième édition, 1814, 2 vol. in-8°. II. *Vie de Marie-Antoinette*, etc., 3 vol. in-12, Paris, 1802 (attribué à Babié). III. *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, par J. Weber, frère de lait de cette princesse, 3 vol. in-8°., Londres, 1806. Nous avons puisé la plus grande partie des renseignements dans l'*Histoire complète de la captivité de Louis XVI et de la famille royale*, Paris, 1817, in-8°. Il avait paru, dès le mois d'août 1793, des *Réflexions sur le procès de la reine, par une femme*, (Madame de Staël), in-8°. de 37 pages. Cette brochure a été réimprimée en 1814, et dans les œuvres de l'auteur.

M—D j.

MARIE - ANNE - CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de Ferdinand, electeur de Bavière, naquit à Munich en 1660. Elle épousa Louis dauphin, fils de Louis XIV, le 7 mars 1680, à Châlons-sur-Marne, où toute la cour était allée la recevoir. Le roi, curieux d'avoir un rapport fidèle sur cette princesse, avait envoyé un homme de confiance pour

la voir avant qu'elle arrivât, et lui en rendre compte. « Sauvez le pre- » mier coup d'œil, » lui dit l'envoyé (Sauguin), « et vous en serez fort » content. » En effet, la dauphine n'était pas belle, quoiqu'elle eût des parties du corps parfaites ; mais elle était agréable. Dès son début à la cour, elle y parut à son aise et tellement accoutumée qu'on eût dit qu'elle était née au Louvre. Dans son langage et ses manières, il y avait de l'esprit, de la dignité, du charme même. Son premier soin fut de chercher à plaire à Louis XIV : elle y réussit. Il aimait beaucoup la conversation de cette princesse; et elle eût pu avoir un grand crédit, si son goût pour la retraite ne l'eût emporté sur toutes ses affections, et ne l'eût déterminée, aussitôt après les fêtes du mariage, à s'isoler au milieu de la foule et de la pompe qui l'entouraient. Elle n'aimait qu'une société extrêmement bornée, surtout celle d'une de ses femmes, nommée Bessola, qu'elle avait amenée d'Allemagne, et par qui elle se laissait gouverner. La lecture, la musique, la promenade, la dévotion, remplissaient tous ses autres moments. Après bien des tentatives pour la tirer de cette solitude, le roi résolut de lui laisser suivre son inclination. La dauphine avait beaucoup d'esprit ; et on a retenu d'elle plusieurs réparties très heureuses. Le roi lui disant un jour : « Mais vous m'aviez laissé ignorer » que la grande-duchesse de Toscane » est extrêmement belle. » — « Puis- » je me souvenir, répondit-elle, que » ma sœur a toute la beauté de la fa- » mille, lorsque j'en ai tout le bon- » heur ? » C'est elle qui, tout en admirant *Pauline* dans la tragédie de *Polyeucte*, disait : « Voilà la plus » honnête femme du monde, qui » n'aime point du tout son mari. » La dauphine ne fit que languir depuis qu'elle eût mis péniblement au monde son troisième fils, le duc de Berri. Peu de temps avant de mourir, elle voulut qu'il lui fût apporté, et dit, en lui donnant sa bénédiction et en l'embrassant : « C'est de bon cœur, quoi- » que tu me coûtes bien cher. » Elle adressa encore des avis touchants au duc de Bourgogne, son fils aîné. Louis XIV était présent aux derniers moments de sa belle-fille. C'est alors qu'il répondit à l'illustre évêque de Meaux, qui l'engageait à se retirer : « Non, non ; il est bon que je voie » comment meurent mes pareils ; » et il ajouta, après avoir obligé le dauphin de s'éloigner du lit de son épouse mourante : « Regardez, mon » fils, voilà ce que deviennent les » grandeurs. » Elle expira le 20 avril 1690. La manière dont elle avait vécu volontairement, fit qu'on la regretta moins qu'elle ne le méritait. Son Oraison funèbre, par Fléchier, est un des chefs-d'œuvre de cet orateur.

L—P—E.

MARIE-ADELAIDE DE SAVOIE, mère de Louis XV, et fille aînée de Victor-Amédée II, duc de Savoie (*V.* SAVOIE), naquit à Turin en 1685, et fut mariée en 1697 au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Douée de beaucoup d'esprit et de grâces, elle eut un grand succès à la cour de Versailles. Le roi aimait sa conversation : elle avait le don d'égayer la gravité de ce prince, que Mme. de Maintenon se désolait de trouver *inamusable* ; et cette dernière donna aussi à la jeune duchesse des preuves de son attachement. Admise dans la plupart des secrets de la politique, et souvent présente aux délibérations, elle était à portée de connaître les

HIST. D'ANGLETERRE.

MARIE Ire.

Vander-Werf pinxt. Landon dirext.

résolutions les plus importantes. Duclos prétend qu'elle en abusa, en informant son père de toutes les décisions qui intéressaient sa politique. Ce mystère fut découvert après sa mort par les lettres que l'on trouva dans sa cassette, et que le roi montra à Mme. de Maintenon en disant: « La petite coquine nous trompait. » Cette princesse mourut le 12 février 1712, six jours avant son mari (*V.* Bourgogne, V, 376). Avant d'expirer, elle dit à la duchesse de Guise: « Adieu, belle duchesse: » aujourd'hui Dauphine, et demain » rien. » Saint-Simon a tracé un portrait de cette princesse, très-flatteur, quoiqu'il dise qu'elle était *régulièrement laide*. « Elle avait, ajoute-t-il, » les yeux les plus parlants et les » plus beaux du monde, le plus beau » teint et la plus belle peau, un port » de tête galant, gracieux, majes- » tueux, le sourire le plus expres- » sif, une marche de déesse sur les » nues. Les grâces naissaient d'elles- » mêmes de tous ses pas, de toutes » ses manières et de ses discours les » plus communs. Un air simple et » naïf, mais assaisonné d'esprit.... » Elle était l'ame des fêtes, des » plaisirs, des bals, et y ravissait » par les grâces et la perfection de » sa danse... » On voit assez par-là que la duchesse de Bourgogne ne partageait pas entièrement les dispositions de son époux à la piété. Ce qui le prouve encore mieux, c'est qu'elle dit un jour à Louis XIV: « Je vou- » drais pouvoir mourir et revenir » ensuite, pour voir le duc de Bour- » gogne marié avec une sœur-grise » ou une tourière de Sainte-Marie. » — Sa sœur, Marie-Louise, élève comme elle, de la spirituelle comtesse Dunoyer (*V.* Lucinge, XXV, 371), avait épousé Philippe V, roi d'Espagne; et la régence lui ayant été déférée pendant que ce monarque faisait la guerre en Italie, elle s'en acquitta avec beaucoup de sagesse et de courage. (*V.* Philippe V.) Cette princesse, qui servait aussi d'instrument à la politique de son père (*V.* Louville, XXV, 284), mourut, à l'âge de vingt-six ans, le 14 avril 1714. — Marie-Josèphe de Saxe, née à Dresde en 1731, de l'électeur Frédéric-Auguste II, fut mariée, en 1747, à Louis, dauphin de France (*V.* Louis, XXV, 240), et fut regardée comme digne d'une telle union par ses rares vertus et par la tendresse qu'elle eut pour ses enfants et pour son époux. Cette tendresse lui coûta la vie; car elle expira peu de temps après ce prince, par suite des fatigues qu'elle s'était données pendant sa maladie, et du chagrin que lui avait causé sa mort. Elle fut enterrée dans la cathédrale de Sens, auprès du Dauphin. (Voy. sa *Vie*, à la suite de celle du Dauphin père de Louis XVI, par l'abbé Proyart.) Z.

MARIE Ire., reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, naquit le 11 février 1515. Ses droits à la couronne étaient incontestables. Si, dans les transports furieux de son amour pour Anne Boleyn, Henri VIII avait osé déclarer illégitimes son mariage avec Catherine, et l'enfant qui en était le fruit; plus tard, ce monarque avait annulé lui-même cet acte d'iniquité. Mais, abusant de la faiblesse d'un roi de quinze ans, le duc de Northumberland avait arraché à Edouard VI un acte, par lequel il excluait de sa succession ses deux sœurs, Marie et Elisabeth, pour y appeler une parente assez éloignée. (*V.* Jeanne Grey, XVIII, 467.)

Edouard VI mourut le 6 juillet 1553. Depuis plusieurs jours, le duc de Northumberland, beau-père de Jeanne, avait pris ses mesures pour s'emparer des deux filles de Henri VIII. Il leur fit mander que le jeune roi, leur frère, desirait les voir avant d'expirer : elles accoururent, et elles allaient tomber dans le piége lorsqu'elles apprirent la mort d'Édouard. Pénétrant les projets du duc de Northumberland, Marie se retira dans le château de Keningshall, au comté de Norfolk, d'où elle adressa une proclamation au conseil et aux pairs du royaume. Northumberland cessa aussitôt de feindre : accompagné de quelques lords, il se rendit auprès de Jeanne Grey, et la salua du titre de reine. Il leva des troupes pour soutenir les droits de sa belle-fille : mais déjà Marie s'était avancée dans le comté de Suffolk, et la noblesse courait en foule se ranger sous ses étendards, au château de Farmlingham. Le duc de Northumberland était l'objet de la haine publique : on craignait que sous le nom d'une jeune princesse de dix-sept ans, ce ne fût que son ambitieux beau-père qui régnât ; et bientôt cette réflexion ramena tous les esprits à Marie. Elle fut proclamée dans Londres, avant même d'en avoir pris possession. Frappé de terreur, Northumberland la proclame lui-même à Cambridge, où était alors son quartier-général. Dès le lendemain, il fut arrêté à la tête de ses troupes ; et Marie se porta sur Londres. Elle y fit son entrée, le 3 août, accompagnée d'Elisabeth, sa sœur, qui l'avait jointe sur la route avec un renfort de mille chevaux. Son premier soin fut de faire célébrer avec magnificence les obsèques d'Édouard VI ; et cette cérémonie lui fournit aussitôt l'occasion de témoigner d'une manière éclatante son attachement à l'ancienne religion de l'État, renversée par les violences de Henri VIII, son père. Elle voulut que le service d'Édouard eût lieu à Westminster, et selon le rit de l'église romaine : Cranmer, ce primat de l'église anglicane, qui avait joué un si grand rôle sous Henri VIII, s'y opposa fortement. La reine refusa d'assister à la cérémonie, et fit célébrer la messe dans sa chapelle. Dès le lendemain, une proclamation rendit publiques ses opinions religieuses. En se félicitant d'avoir conservé dans toute sa pureté la foi catholique qui lui avait été transmise par sa pieuse mère et par son père lui-même avant la déplorable querelle de ce prince avec la cour de Rome, elle exprimait le vif desir de voir tous ses sujets reprendre le culte de leurs ancêtres, promettant, d'ailleurs, de ne contraindre personne *jusqu'à ce que tout fût réglé par l'autorité du parlement*. Pour éviter tout sujet de discorde, elle défendit d'employer à l'avenir les dénominations de *papistes* et d'*hérétiques*. Le même jour que cette proclamation fut publiée, le duc de Northumberland et les principaux chefs de son parti parurent devant leurs juges. Après une défense plus subtile que solide, le duc s'avoua coupable. Dès que son arrêt de mort fut prononcé, il déclara qu'il n'avait jamais cessé d'être catholique au fond du cœur ; et il renouvela sa profession de foi sur l'échafaud. Cette circonstance est remarquable, en ce qu'elle prouve que les lois tyranniques de Henri VIII n'avaient produit qu'une détestable hypocrisie, et que les Anglais qui avaient fait à l'ambition le sacrifice extérieur de leur croyance, n'avaient pu étouffer

leurs remords. Partout on voyait les habitants des villes et des campagnes relever les autels catholiques, et reprendre les livres de prières qu'ils avaient été obligés de cacher sous Henri VIII et Edouard VI. Cinq évêques protestants, se voyant à-peu-près seuls de leur secte dans leur diocèse, se retirèrent volontairement, et furent remplacés par des évêques catholiques, aux acclamations du peuple. La reine se fit couronner, le 1er. octobre 1553, par l'évêque de Winchester, avec tout le cérémonial usité avant la réformation. Dix jours après, elle ouvrit le nouveau parlement qui venait d'être convoqué. La chambre des pairs, presque en totalité, déclara son attachement à la religion romaine; et les communes, par leurs actes, ne tardèrent pas à faire connaître qu'elles étaient animées des mêmes sentiments. La sentence de divorce entre Henri VIII et Catherine d'Aragon fut cassée d'une voix unanime; et l'on remarqua, à ce sujet, que la révocation de ce divorce avait coûté moins d'heures qu'il n'avait fallu d'années à Henri pour le consommer. Peu de jours après, toutes les lois sur la religion, rendues sous le règne d'Édouard VI, furent abrogées : c'était prononcer implicitement la réintégration du culte catholique; et bientôt il ne resta plus de doute à cet égard, lorsque l'on vit le parlement porter des peines sévères contre ceux qui profaneraient le sacrement de l'eucharistie, ou qui abattraient les crucifix et les images sacrées. Le zèle de la chambre des communes était même tellement exalté, qu'elle voulut sévir contre ceux qui refuseraient de communier à des époques fixes : la chambre-haute s'y refusa, en observant que cette violence était contre l'esprit même de la religion. Si l'on ne toucha pas encore aux lois de Henri VIII, devenues caduques par le fait, c'est que l'on crut nécessaire de s'entendre premièrement avec le pape, sur certaines difficultés. Le parlement était encore assemblé, lorsque Jeanne Grey reçut sa sentence de mort, pour avoir usurpé la couronne; mais l'exécution en fut différée. Au nombre de ses complices se trouvait l'archevêque Cranmer. La reine non-seulement suspendit aussi l'exécution de l'arrêt qui le condamnait; mais le laissa en possession de sa dignité, dont elle voulait qu'il ne fût dépouillé que dans les formes canoniques. Après avoir donné ses premiers soins au rétablissement de la religion et à l'affermissement de son autorité, Marie prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites, pour donner des héritiers à la couronne. Le choix d'un époux ne la tint pas long-temps en suspens : l'empereur Charles-Quint lui demanda sa main pour Philippe, son fils : ce prince, déjà veuf de sa première femme, avait douze ans de moins que Marie. On a dit souvent que l'espoir de réunir un jour l'Angleterre à la vaste monarchie espagnole, avait inspiré le desir de ce mariage. Il est cependant à remarquer que, dans le traité conclu à ce sujet entre les deux couronnes, Philippe renonça à tout droit éventuel sur l'Angleterre. Enfin, loin de recevoir une dot de sa nouvelle épouse, ce fut lui qui apporta à Marie une somme de douze cent mille écus en lingots d'argent. Il débarqua en Angleterre, le 20 juillet 1554. De grands événements avaient eu lieu entre la conclusion de son mariage et son arrivée. Les premiers bruits de l'union de la reine

avec un prince étranger avaient servi de prétexte à une conspiration, dont la cause du protestantisme était le motif réel. Le duc de Suffolk en était le chef : il avait pour premier agent un gentilhomme, nommé Thomas Wyat. Le complot ne devait éclater qu'à l'arrivée de Philippe ; mais l'imprudence d'un des conjurés l'ayant fait découvrir, Wyat crut ne pouvoir trop se hâter d'agir. Il s'empara de Rochester, et montra d'abord tant de résolution, que le ministère lui fit offrir de traiter à des conditions avantageuses. Il les rejeta hautement ; et il eut même l'insolence de demander que le gouvernement de la Tour et la garde de la personne de la reine fussent remis entre ses mains. N'éprouvant à son tour qu'un refus dédaigneux, il marcha sur Londres. Trouvant les ponts bien gardés au faubourg de Southwark, il fut obligé de remonter la Tamise jusqu'à Kingston. Pendant sa marche, des dispositions avaient été faites dans la capitale pour lui couper la retraite, s'il osait y pénétrer. En effet, quand Wyat se vit engagé dans les rues, et cerné de toutes parts, il perdit tellement courage, qu'il rendit son épée à un héraut d'armes, sur une simple sommation. Peu de jours après, le duc de Suffolk fut arrêté dans le comté de Warwick, qu'il avait tenté de soulever. Ce duc était le père de Jeanne Grey : il était naturel de penser qu'il n'avait pris les armes que pour la replacer sur le trône. Jeanne, déjà condamnée depuis trois mois, fut exécutée avec son époux : son père ne tarda pas à la suivre sur l'échafaud. Six cents prisonniers furent amenés, la corde au cou, en présence de la reine : elle leur fit grâce. Wyat, dans ses dépositions, avait violemment compromis Élisabeth, et le comte de Devonshire, qui passait pour aspirer à la main de cette princesse. L'un et l'autre furent conduits à la Tour, d'où Élisabeth fut transférée à Woodstock, et mise sous une surveillance rigoureuse. Une inimitié ouverte avait éclaté entre les deux sœurs, depuis l'acte qui, en annulant le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, déclarait nul son mariage avec Anne Boleyn, et, par conséquent illégitime, Élisabeth née de cette dernière union. Quelques historiens ont ajouté que Marie n'avait pu pardonner à sa sœur, plus jeune qu'elle de dix-huit ans, de lui avoir enlevé le cœur du comte de Devonshire, pour qui elle éprouvait un secret penchant. La première démarche de Philippe, en arrivant, fut de demander la grâce d'Élisabeth : il est à croire qu'il songeait à l'épouser, dans le cas très-probable où Marie le précéderait au tombeau. Philippe trouva le rétablissement du culte catholique plus avancé qu'il n'avait osé l'espérer : mais il nuisit lui-même à cette cause par la froideur de ses manières envers la noblesse anglaise; froideur d'autant moins excusable que le parlement faisait tout pour lui complaire. Dès que le cardinal Pole eut débarqué en Angleterre, avec le titre et les pouvoirs de légat, les deux chambres votèrent une adresse à Philippe et à Marie. Se reconnaissant coupable du crime de défection envers l'église véritable, le parlement suppliait le roi et la reine de le mettre en mesure de faire éclater son repentir, en révoquant toutes les lois qui attentaient aux droits légitimes du Saint-Siége. Le légat, au nom du souverain pontife, donna l'absolution générale du passé, et déclara l'Angle-

terre rentrée dans le sein de l'Église. Les prêtres mariés, poursuivis par le mépris public, cessèrent partout leurs fonctions. La restitution des biens ecclésiastiques eût éprouvé moins de difficultés, si le légat se fût expliqué plus positivement sur ce point délicat. Deux déclarations qu'il donna successivement, alarmèrent les consciences timorées, tout en laissant à la cupidité les moyens de recourir à des subterfuges, pour se maintenir dans la possession des biens contestés. Une ambassade solennelle fut envoyée à Rome; et, pour donner un signe éclatant de la conversion qui s'était faite dans les cœurs les plus endurcis, ce fut à Gardiner lui-même, à ce vieux prélat qui avait prêté une si longue assistance aux entreprises de Henri VIII contre le catholicisme, que la reine commit le soin d'extirper l'hérésie. Il fit périr sur le bûcher quatre ecclésiastiques qui prêchaient contre les lois nouvellement rendues en faveur de l'ancienne religion de l'état. Le cardinal Pole désavoua hautement toute espèce de persécution; le roi et la reine firent prêcher devant toute leur cour un sermon sur l'intolérance : mais le parlement (les communes surtout) était tellement entraîné par son zèle religieux, qu'il porta des peines rigoureuses contre tout juge qui négligerait de poursuivre les hérétiques. Élisabeth jouissait de toute sa liberté dans une retraite qu'elle s'était choisie à la campagne : mais, dès qu'elle fut informée des dispositions du parlement, elle eut recours à la dissimulation qui lui était naturelle. Redevenue tout-à-coup catholique fervente, on la vit assister régulièrement à la messe : bien plus, on la vit se confesser, et communier. L'avénement soudain de Paul IV au pontificat fit échouer le juste espoir qu'avait Philippe de voir les Anglais, en rentrant dans la communion de l'Église romaine, écarter le plus fort obstacle qui s'opposât à la réunion des deux monarchies. Paul reçut avec trop de hauteur les soumissions de l'Angleterre, et il exigea que, d'abord, elle reprît envers le Saint-Siége tous les liens de son antique dépendance. Les négociations se trouvèrent à-peu-près suspendues. Philippe essuya bientôt un autre chagrin : la reine se disait grosse; après une longue attente, il fut avéré qu'elle avait été abusée par des symptômes d'hydropisie qui cessèrent d'être méconnaissables. Déjà dégoûté d'une femme qui n'était ni jeune ni belle, le prince, après un séjour de près de quatorze mois en Angleterre, s'embarqua pour la Flandre. Marie l'y poursuivit long-temps de lettres d'amour et de jalousie, qui restaient sans réponse : il n'écrivait à cette épouse délaissée, que lorsqu'il avait besoin d'argent; et aussitôt elle s'épuisait pour le satisfaire. L'empereur Charles-Quint ayant, à cette même époque, abdiqué en faveur de son fils, Marie dut perdre toute espérance d'une réunion devenue impossible. Une profonde mélancolie s'empara d'elle : indifférente à tout ce qui se passait au-dedans et au-dehors, sa mémoire se trouve encore chargée aujourd'hui de plusieurs événements, qu'elle eut au moins le tort de n'avoir pas su prévenir. Le parlement, toutes les cours de justice, l'opinion publique même, étaient tellement exaspérés contre les novateurs et les sectaires qui avaient inondé l'Angleterre de sang pour la forcer d'abjurer son antique croyance, que, par une réaction trop naturelle, on se vengea de la persécution

par d'autres persécutions. La plus remarquable des victimes immolées sous le règne de Marie, fut l'archevêque Cranmer, deux fois apostat (*V.* Cranmer, X, 179). Des écrivains, amis du merveilleux, ont voulu renouveler, en sa faveur, la fable de Mutius-Scévola, qui prit plaisir à se brûler la main. De grands intérêts politiques vinrent réveiller un instant l'attention de la reine : Philippe, son époux, désirant l'entraîner dans une ligue contre la France, reparut tout-à-coup en Angleterre (1557). Il obtint de Marie un corps de troupes considérable; mais il ne put persuader à son conseil d'admettre une garnison espagnole dans Calais, qu'il prétendait menacé par les Français. Le coup le plus imprévu justifia sa prédiction : le duc de Guise enleva, en quelques jours, cette place si chère aux Anglais, et qu'ils occupaient depuis 210 ans. Cette nouvelle répandit en Angleterre une consternation générale : tous les mécontentements secrets se déguisèrent sous l'apparence des regrets inspirés par un véritable patriotisme. Marie, plus qu'aucun de ses sujets, ressentit un chagrin si vif, que, dix mois après elle disait en mourant : « On cherche » la cause de mon mal; si on veut la » connaître, qu'on ouvre mon cœur, » on y trouvera Calais! » Pour réparer cette perte, Marie se laissa facilement persuader de tenter une grande expédition contre Brest. Les Français la firent complètement échouer; et la reine essayait, avec peine, d'obtenir de nouveaux subsides du parlement, lorsque son hydropisie s'étant considérablement accrue, elle cessa de vivre le 17 novembre 1558, après un règne de cinq ans et quatre mois. Le tableau de ce règne suffit pour expliquer l'acharnement avec lequel les écrivains protestants ont poursuivi et poursuivent encore la mémoire de Marie. Ce sont, au reste, les mêmes écrivains qui ont exalté sans mesure, la gloire et les *vertus* de l'autre fille de Henri VIII, de la cruelle et perfide Élisabeth! Ce n'est pas assurément que nous ayons l'intention d'entreprendre l'éloge, ou même l'apologie de Marie et de son gouvernement; mais une saine critique ne peut admettre toutes les assertions avancées par quelques auteurs prévenus, et répétées par des auteurs irréfléchis ou crédules. Nous nous contenterons de rapporter ici que Burnet, si partial, si injuste envers les catholiques dans son *Histoire de la réforme*, confesse que Marie avait l'ame *grande et noble*. Elle fut remplacée sur le trône par sa sœur Élisabeth, qui, après avoir promis de défendre la religion catholique, l'abjura, et rétablit en Angleterre le protestantisme. Horace Walpole a inscrit Marie Ire. dans ses *royal authors*. Catherine Parr, la dernière des six femmes de Henri VIII, avait voulu employer Marie à quelques traductions. Cette princesse a laissé des lettres : les unes, en latin, ont mérité les éloges d'Érasme; les autres, en français, ne sont pas dignes d'attention. S—v—s.

MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de Jacques II, et de sa première femme Anne Hyde, fille du chancelier comte de Clarendon, naquit à Londres, en 1662. Elle n'avait encore que quinze ans, lorsque le prince d'Orange (depuis Guillaume III) fit en personne la demande de sa main. Le père de la jeune princesse, alors duc d'York, répugnait, comme zélé catholique, à cette alliance avec un prince protestant. Mais ce fut ce motif même qui dé-

termina Charles II : il se persuada que l'union de sa nièce avec le stadthouder serait regardée comme une réfutation éclatante des bruits qui l'accusaient de vouloir renverser l'église établie. Le duc d'York se vit contraint de céder aux instances du roi son frère ; et le mariage fut conclu avec une extrême précipitation (1677). C'est Jacques II lui-même qui nous apprend ces particularités dans ses Mémoires. La jeune princesse d'Orange suivit son époux en Hollande, et ne tarda pas à concevoir pour lui une affection si vive, ou plutôt une admiration si profonde, qu'elle ne se permettait plus de voir, de penser, d'agir, que d'après lui. L'humeur taciturne et le caractère dissimulé du stadthouder autoriseraient à croire qu'il n'avait point mis la fille de Jacques II dans la confidence de ses projets contre ce monarque trop confiant. Mais, dès qu'ils éclatèrent, la princesse d'Orange ne fit que trop voir qu'elle était digne d'être sa complice. A la nouvelle de son débarquement, puis de son entrée à Londres, elle se livra aux transports d'une joie révoltante. Pendant les débats qui devaient fixer le sort de la couronne, le comte de Danby, par un reste de vénération pour le sang des Stuarts, lui écrivit pour lui demander si elle désirait siéger seule sur le trône britannique : elle s'y refusa, et livra la lettre du comte au prince, qui ne pardonna jamais à ce seigneur. En conséquence, la *Convention nationale* rendit un bill qui plaçait la couronne sur la tête du prince et de la princesse d'Orange, réservant au prince seul l'exercice du pouvoir royal. La nouvelle reine se hâta de passer en Angleterre, où elle arriva le 23 février 1689. En entrant dans le palais que venait d'abandonner son malheureux père, elle affecta une gaîté qui indigna la cour et le peuple lui-même. Obligé bientôt de passer en Irlande pour y combattre le roi Jacques, Guillaume laissa toute son autorité entre les mains de sa servile épouse. Il ne pouvait assurément mieux placer sa confiance. A peine Marie se vit-elle investie de la souveraine puissance, qu'elle la déploya dans toute sa rigueur contre les partisans de l'autorité et de la religion de son père. Tous les catholiques, bien plus, tous les individus soupçonnés de l'être, reçurent l'ordre de sortir sur l'heure de Londres, mais de ne pas s'en éloigner de plus de dix milles, afin que l'on pût toujours s'assurer de leurs personnes au premier signal. Dans toutes les occasions, Marie se montra fanatique ardente et persécutrice, autant que fille dénaturée. Depuis six ans, elle était assise sur le trône dont elle avait chassé l'auteur de ses jours, lorsqu'elle fut frappée d'une maladie (la petite vérole), qui termina son existence dans sa trente-troisième année (7 janvier 1695). L'évêque de Glocester, dans la relation de la mort de cette princesse, affirme que, près de rendre le dernier soupir, elle osa dire : « Ce n'est pas » d'aujourd'hui que je travaille à me » préparer à ce grand passage ; et je » rends grâces à Dieu de ce que je n'é» prouve aucune inquiétude. » Quelques écrivains ont pensé que Marie avait *joué un rôle* jusqu'au dernier moment : il est plus simple et plus juste d'attribuer cette étrange dépravation de cœur, à un zèle frénétique pour le culte protestant. Jacques II (c'est lui-même qui parle) « eut le » chagrin d'apprendre que cette fille, » envers laquelle il s'était toujours » montré le plus affectionné des pè» res, avait persévéré jusqu'à la

» mort dans sa désobéissance et son » infidélité. Les flatteurs mercenaires » dont elle était entourée, la canoni- » sèrent, en quelque sorte, pour » avoir commis une espèce de par- » ricide. » Marie semblait avoir pris à tâche d'abjurer tout sentiment naturel : à l'article même de la mort, elle refusa opiniâtrément de voir la princesse Anne, sa sœur, dont le seul crime, à ses yeux, était de n'avoir pas voulu renoncer à l'amitié de la duchesse de Marlborough. Guillaume III, si froid, si impassible par caractère et par habitude, fit éclater, à la mort de Marie, un désespoir si extraordinaire que personne ne voulut croire à sa sincérité. S—v—s.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Écosse, naquit le 22 novembre 1515; elle était l'aînée de tous les enfants de Claude, duc de Guise. Cette princesse fut mariée le 4 août 1534, à Louis d'Orléans, duc de Longueville; et restée veuve, au bout de trois ans, elle épousa le 9 mai 1538, Jacques Stuart, roi d'Écosse. Jacques V mourut en 1542, laissant au berceau une fille que sa beauté, son esprit et ses malheurs n'ont rendue que trop célèbre (*V.* l'article qui suit). Sa mère fut établie régente du royaume, avec un conseil dont le roi défunt avait nommé les membres. La régente, pressée par l'évêque d'Amiens, Nicolas de Pellevé, depuis cardinal, que le ministère de France lui avait envoyé pour la diriger, fit publier, en 1559, un édit contre les protestants dont le nombre s'accroissait chaque jour. Cette mesure, comme elle l'avait prévu, souleva le peuple, qui courut aux armes. Marie fit venir de France des troupes pour apaiser la révolte excitée et entretenue par la reine Élisabeth. Tandis que les Anglais tenaient les troupes françaises assiégées dans Leith, attendant des secours qui n'arrivaient pas (*V.* LORRAINE, François, XXV, 67), la régente tomba malade, et mourut au château d'Édimbourg, le 10 juin 1560, à l'âge de quarante-cinq ans. Le corps de cette princesse fut rapporté en France, et inhumé dans l'église St.-Pierre de Reims. Son *Oraison funèbre* par Claude d'Espence, a été imprimée, Paris, 1561, in-8°. De Thou parle avec éloge de la reine d'Écosse : « Elle avait, dit-il, le génie élevé et un grand amour de la justice; ennemie de tous les excès, elle avait toujours penché pour des mesures modérées; et elle croyait même que le seul moyen de conserver la religion, était de laisser au peuple une entière liberté de conscience : mais dominée par ses frères, et obligée d'exécuter les ordres de la cour de France, elle ne put pas toujours suivre ses principes; et on la crut dissimulée ou incertaine dans sa conduite, parce qu'elle était forcée de faire plier sa volonté devant celle des autres. »

W—s.

MARIE STUART, reine de France et d'Écosse, la plus belle et la plus malheureuse princesse de son temps, naquit le 7 décembre 1542, au château de Linlithgow, petite ville à 7 lieues d'Edimbourg. Elle devait le jour à Jacques V, roi d'Écosse, et à Marie de Lorraine, duchesse douairière de Longueville, sa seconde femme. Ce prince étant mort sept jours après la naissance de sa fille unique, Marie Stuart fut reine dès le berceau. La calomnie qui devait empoisonner son existence, commença dès-lors à s'attacher à elle; on prétendit qu'elle était mal conformée, et qu'elle ne pouvait vivre : pour démentir ces faux bruits, la reine-mère

HIST. D'ANGLETERRE.

MARIE STUART.

Vander Werff pinx.t London sculp.t

la débarrassa un jour de ses langes, et la montra nue à l'ambassadeur d'Angleterre. Marie Stuart n'avait que neuf mois, lorsqu'elle fut couronnée à Stirling, par le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André. Déjà sa main était demandée par Henri VIII, pour le prince de Galles, son fils, qui n'avait que cinq ans de plus que la jeune reine d'Écosse. Henri, par ce mariage prématuré, voulait assurer la réunion des deux couronnes. La corruption, les menaces, la fraude et la violence, furent les moyens qu'il mit en œuvre pour parvenir à l'accomplissement de ses projets. La reine-mère, qui avait toute la fierté et la résolution héréditaires dans le sang des Guises, résista fortement à l'ambitieux Henri; mais sachant qu'elle avait tout à craindre de ce voisin perfide, elle fit élever Marie dans le château de Stirling. Deux ans plus tard, ne l'y trouvant pas en sûreté, elle la transporta dans une île, au milieu du lac de Mentheit. Un monastère, seul édifice qui existât dans ce lieu, servit d'asile à l'enfant royal: quatre jeunes filles de son âge, appartenant aux premières familles d'Écosse, et toutes les quatre nommées *Marie* comme elle, lui furent données pour compagnes. Cette princesse se faisait déjà distinguer par ses grâces et par une intelligence extrêmement précoce. Le comte d'Arran, investi par le parlement de la régence du royaume, et de la tutelle de Marie, annonçait hautement qu'il lui destinait son fils pour époux. Mais la reine-mère, toute Française par le cœur, et appuyée d'un corps de troupes que Henri II lui avait envoyé, déclara que sa fille n'appartiendrait qu'au Dauphin, et que déjà elle était attendue à la cour de France. Le parlement, d'une voix unanime, souscrivit à ce plan; et Marie Stuart fut transférée au château de Dunbarton, pour y attendre l'instant de son départ. C'est dans ce château, qu'elle fut remise au comte de Brezé, que le roi de France avait chargé de la recevoir. Elle monta aussitôt à bord des galères françaises, mouillées à l'embouchure de la Clyde; et, le 13 août 1548, elle entra dans le port de Brest, après avoir été vivement poursuivie par la flotte anglaise. A la suite de cette reine de cinq ans, on voyait les quatre jeunes filles ses compagnes. Associées aux jeux de son enfance, elles ne devaient plus la quitter, et elles devaient être partout les témoins de sa gloire et de ses malheurs. Les mêmes vaisseaux amenèrent en France les deux gouverneurs et les deux précepteurs de Marie, ainsi que trois de ses frères naturels, parmi lesquels on distinguait le prieur de Saint-André, qui, par la suite, devait être son plus cruel ennemi. De Brest, la jeune reine, au milieu du plus brillant cortége, se rendit directement à Saint-Germain-en-Laie. Henri II, après l'avoir comblée de caresses pendant quelques jours, la fit conduire dans un couvent, où étaient élevées les héritières des plus grandes maisons de France. Marie Stuart ne tarda pas à répondre, de la manière la plus brillante, aux soins que l'on prit de son éducation. Parée de tous les talents qui rehaussent les grâces de son sexe, elle voulut encore y réunir les connaissances solides, qui semblent être l'apanage exclusif de l'autre. Elle n'avait pas encore quatorze ans, lorsque, dans une salle du Louvre, en présence de Henri II, de Catherine de Médicis et de toute la cour, elle prononça un discours latin de sa composition, où elle soutenait qu'il sied aux femmes de cultiver les lettres,

et que le savoir est chez elles un charme de plus. Déjà la jeune reine commençait à composer des poésies françaises, où l'on remarquait un esprit nourri des grands modèles. Son goût naturel la préservait de ces déclamations vagues, de ces hyperboles gigantesques, si communes alors. La danse, le chant, le luth, occupaient ses loisirs, et lui fournissaient autant de moyens pour captiver tout ce qui l'entourait. Ronsard, Joachim Dubellay, Brantôme, et le grave chancelier De L'Hopital lui-même, nous ont laissé des témoignages éclatants de l'enthousiasme que faisait naître la jeune et belle Marie, partout où elle se montrait. Le cœur de la reine sa mère en était trop flatté, pour qu'elle ne desirât point jouir, par ses propres yeux, des triomphes de sa fille chérie. Elle passa en France (1550), et sut y obtenir l'intervention de Henri II, pour faire rentrer dans ses mains le pouvoir confié au régent. Ce fut pendant son séjour à Paris, que sa fille faillit être victime d'un exécrable attentat. Un archer écossais, de la garde du roi, fut convaincu d'avoir voulu empoisonner Marie. Il est remarquable que ce fut un autre Écossais qui assassina le président Minard, curateur de la jeune princesse (1). C'est à ces premiers traits qu'on reconnaît le parti qui, né au sein de l'Écosse, du fanatisme religieux, et fomenté par l'ambition d'un traître, ne cessa, de près comme de loin, de conspirer contre l'autorité et même contre l'existence de Marie Stuart. La reine-mère retourna en Écosse l'année suivante (1551). Elle passa par Londres, dans l'espoir d'y terminer les longues discussions qui subsistaient entre les deux couronnes. Édouard VI lui prodigua des attentions affectées, pour obtenir la main de la jeune princesse, quoiqu'il ne pût ignorer que déjà elle était fiancée au Dauphin de France. Il renouvela cependant ses instances à diverses reprises; et plusieurs autres souverains de l'Europe élevèrent les mêmes prétentions, jusqu'à ce que la conclusion solennelle du mariage de Marie mit un terme à leurs espérances. Ce mariage fut célébré avec le plus grand éclat à Paris, dans l'église de Notre-Dame, le 24 avril 1558. La jeune reine, au pied de l'autel, salua le Dauphin son époux du nom de roi d'Écosse; et ce titre lui fut confirmé par les acclamations des commissaires écossais qui assistaient à la cérémonie. Depuis ce jour, François et Marie furent toujours désignés par les noms de *Roi-Dauphin* et *Reine-Dauphine* (1). Henri II exigea, de plus, qu'à leurs titres ils ajoutassent ceux de *Roi et Reine d'Angleterre et d'Irlande*. Cette qualification, qui n'avait d'autre but, alors, que de rappeler les droits éventuels de Marie, ne saurait être trop remarquée, à cause des terribles conséquences qu'elle eut dans la suite. Sortie de tutèle, Marie Stuart fit briller d'un nouvel éclat les qualités qui formaient son heureux naturel. Quoiqu'elle connût bien la faiblesse du caractère de son époux, plus jeune qu'elle d'une année, elle le consultait sur toutes ses démarches. Cette déférence soutenue redoubla chez le Dauphin la passion que lui inspirait la réunion de tout ce qui peut

(1) Cet assassin était Robert Stuart qui, à la bataille de Saint-Denis, tira par derrière au connétable de Montmorenci le coup de pistolet dont il mourut.

(1) Il fut frappé, à l'occasion de ce mariage une médaille où l'on voit les deux époux en regard, et surmontés de la même couronne. Autour se lit cette légende ainsi abrégée : *Fran. et Ma. D. G. RR. Scotor. Delphin. Vien.* 1558.

séduire les yeux. Catherine de Médicis elle-même sembla d'abord sourire aux triomphes de la jeune reine, jusqu'à ce que son orgueil se sentît blessé des égards affectueux que le roi ne cessait de témoigner à sa belle-fille. Bientôt cette jalousie devint plus active encore dans le cœur de l'altière italienne, lorsque le coup fatal qui trancha les jours de Henri II, fit monter Marie-Stuart sur le trône de France. La maison de Guise, où elle comptait deux frères de sa mère, acquit un ascendant formidable. Catherine de Médicis se vit réduite à dissimuler, et quelquefois à fléchir devant sa bru (*V.* Catherine de Médicis, VII, 377). Les émissaires secrets qu'entretenait à la cour de France, Cécil, ministre de la reine Élisabeth, surent mettre à profit les dispositions haineuses de l'implacable Catherine. C'est à cette époque qu'il faut placer l'origine de ce système de diffamation et de ténébreuses intrigues, poursuivi avec tant d'acharnement contre l'infortunée Marie. L'artificieux Cécil ne cessait d'attiser le feu de la révolte en Écosse : la reine-régente implora le secours de sa fille; et Marie hésitait à faire passer des troupes françaises dans ses états d'outre-mer, dans la crainte de fournir de nouveaux prétextes aux déclamations du parti protestant. Deux coups également sensibles à son cœur, et funestes à ses intérêts, vinrent la frapper presqu'au même instant : la mort de la reine, sa mère, fut suivie bientôt de celle de François II, son époux, dont, malheureusement, elle n'avait point eu d'enfants (1560). Marie Stuart, à dix-huit ans, se trouva ainsi exposée presque sans défense aux complots de ses ennemis. Ne pressentant que trop les humiliations que lui réservait la vengeance de Catherine de Médicis, l'auguste veuve se retira à Reims, auprès de son oncle le cardinal de Lorraine, archevêque de cette ville. Ce fut à cette époque qu'Élisabeth l'envoya sommer de ratifier le traité d'Edimbourg, conclu l'année précédente par des négociateurs écossais et anglais. Par un article de ce traité, Marie renonçait, *pour toujours*, aux royaumes d'Angleterre et d'Irlande. Elle répondit que cet acte, fait dans un temps où elle ne pouvait qu'obéir, n'était point son ouvrage, et qu'il n'avait pas même été sanctionné par le roi son époux. Elle eut soin, d'ailleurs, de faire observer que, depuis la mort de François II, elle avait effacé les armes d'Angleterre de ses écussons, tandis qu'Élisabeth continuait à porter les armes de France et le titre de reine de ce pays, qui n'admet pas même de reine. Mais voulant aller prendre l'avis des grands de son royaume, elle demandait un sauf-conduit pour passer en Écosse : Élisabeth le refusa. Quoique ce refus flattât le désir secret que nourrissait Marie de rester en France, elle sentit que son devoir l'appelait dans ses états, et elle résolut de s'y rendre. « J'ai bien échappé au frère (Édouard VI), dit-elle, pour venir » en France; j'échapperai de même » à la sœur pour retourner en Écosse. » Le cardinal, son oncle, lui proposa de laisser ses pierreries, en attendant qu'il pût les lui faire remettre par une voie sûre. « Quand » j'expose ma personne, répondit » Marie, craindrai-je pour des bi» joux? » Elle s'embarqua à Calais le 15 août 1561; au moment où elle mettait en mer, un bâtiment périt à sa vue : « Oh! s'écria-t-elle, quel au» gure pour mon voyage! » Par son

ordre, un lit lui avait été préparé sur le tillac : en se réveillant, elle aperçut encore les côtes de France, à l'instant où elles allaient disparaître. Dans l'excès de son émotion, elle s'écria plusieurs fois : *Adieu, France, adieu, je ne te reverrai plus !* Les vers qu'elle composa, en ce moment, pour exhaler sa douleur, sont tellement consacrés par le souvenir que toute ame sensible conserve à cette princesse infortunée, qu'ils doivent trouver place ici :

Adieu, plaisant pays de France !
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance !
Adieu, France ! adieu mes beaux jours !
La nef qui disjoint nos amours,
N'a eu de moi que la moitié ;
Une part te reste, elle est tienne ;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Marie courut de grands dangers dans sa traversée, qui dura cinq jours. Un traître avait donné avis de son départ à Elisabeth ; et ce traître était son frère naturel, le comte de Murray. Elle n'échappa qu'à la faveur d'une brume épaisse à la croisière anglaise ; et elle descendit enfin à Leith, après avoir failli périr sur des écueils. Les démonstrations de joie de quelques serviteurs fidèles ne purent lui faire illusion sur sa position. Tout était changé autour d'elle : son royaume n'était plus de sa religion ; le parlement d'Ecosse avait proscrit le culte catholique. La reine, le lendemain de son arrivée, ayant voulu faire dire la messe dans sa chapelle, on pensa tuer son aumônier jusque sous ses yeux ; on demandait hautement si la couronne pouvait reposer sur le front d'une princesse *idolâtre*. Quand Marie fit son entrée solennelle à Edimbourg, toutes les décorations représentaient les traits de l'Ancien-Testament relatifs au châtiment des infidèles qui avaient abandonné le vrai Dieu pour adorer les idoles. A tant d'insolence et de fanatisme, la jeune reine n'opposait que la patience et la bonté : « Quel commencement d'obéissance ! » disait-elle en soupirant, et quelle » en sera la suite ? » Un prédicateur fougueux, nommé Knox, composa un livre sous ce titre apocalyptique : *Premier son de la trompette contre le gouvernement monstrueux des femmes ;* il n'appelait jamais la reine que *la nouvelle Jézabel*. Marie crut désarmer cet homme farouche, en lui témoignant des égards. Elle le fit inviter à se rendre au palais : « Ve- » nez me trouver dans le temple où je » prêche, » lui répondit-il, « si vous » voulez vous convertir ! » Il voulut bien, au reste, lui promettre qu'il lui serait soumis *comme saint Paul l'avait été à Néron*. Ce Knox avoue lui-même, dans son histoire, qu'un jour il traita sa souveraine avec tant de *sévérité*, qu'oubliant la dignité de son rang elle fondit en larmes devant lui ; et l'on voit dans son récit qu'il s'applaudit encore de cet excès d'audace. (*V.* Knox, XXII, 501.) Ces détails ont paru nécessaires, pour mettre hors de doute la cause première de toutes les infortunes qui vont fondre sur la jeune reine. La fureur intolérante des calvinistes conjura contre le trône et la vie de la souveraine pour sauver la réforme. Marie pouvait-elle leur échapper, lorsqu'à leurs complots sinistres vinrent se joindre les sourdes attaques d'un concurrent ambitieux, et l'insidieuse perfidie d'une rivale jalouse ? Plusieurs seigneurs français avaient suivi en Ecosse la veuve de leur dernier roi : parmi eux on distinguait Damville, fils du connétable de Montmorenci, le plus beau, le plus galant

chevalier de la cour de France. Sa présence en Ecosse fut attribuée à des motifs qu'envenima encore l'ombrageuse rigidité des calvinistes. Bientôt, dans la crainte d'enlever à la reine la confiance de son peuple, tous les Français se retirèrent ; et Marie, restée seule, se livra précisément aux chefs de la vaste conspiration ourdie contre elle, c'est-à-dire à son frère le comte de Murray et au secrétaire-d'état Maitland, secrètement vendu à Cécil, le plus pervers et le plus astucieux des ministres d'Elisabeth. Marie était sincèrement disposée à vivre en bonne intelligence avec la reine d'Angleterre : c'était même pour cimenter cette union, qu'elle demandait qu'Élisabeth la reconnût pour son héritière, à défaut de postérité directe. Il n'y avait rien dans cette proposition que de conforme à la loi naturelle et à la loi de l'état, puisque, descendant de Henri VII comme Élisabeth, Marie se trouvait sa plus proche parente. Elisabeth refusa durement de reconnaître des droits, qu'elle reconnut cependant par la suite dans le fils de cette princesse. Dévorée par sa jalousie, cette reine, si profondément dissimulée, ne pouvait en maîtriser les éclats. Il suffisait de prononcer le nom de Marie Stuart devant elle, pour qu'aussitôt ses yeux s'enflammassent, et que sa voix devînt rude et menaçante. La musique, la danse, la poésie, tous les arts, tous les talents dans lesquels Marie excellait, Elisabeth s'y exerçait avec une émulation puérile. Quelque vifs que fussent les applaudissements qui lui étaient prodigués par sa cour, jamais son cœur n'en était satisfait, si un adroit courtisan ne s'écriait pas qu'elle avait surpassé la reine d'Ecosse. Elle ne se lassait point de faire des questions insidieuses sur cette princesse, dans l'espoir de lui découvrir des défauts. Un jour elle demanda brusquement à Melvil, ambassadeur d'Ecosse, laquelle était la plus belle de Marie ou d'elle : « Marie, répondit l'ambassadeur, » est la plus belle femme de l'E- » cosse, comme Elisabeth est la » plus belle femme de l'Angleterre. » — Du moins, reprit Élisabeth, « votre reine n'est pas aussi grande » que moi. » — Melvil se crut obligé d'avouer que Marie était un peu plus grande. — « Elle l'est donc » beaucoup trop ! » reprit aigrement Elisabeth. Et cependant elle entretenait un commerce de lettres avec Marie Stuart ; elle l'y appelait *sa chère cousine*, *sa bonne*, *son aimable sœur*. Mais cette correspondance étudiée lui servait à donner de perfides conseils à sa parente trop crédule, qui la consultait dans la simplicité de son cœur. Quelle était, en effet, la candeur de Marie, si long-temps dupe d'une amitié si grossièrement affectée, si fréquemment démentie ! Quand Melvil lui eut dévoilé l'ame d'Elisabeth, elle pleura comme si elle eût appris la perte d'une amie. Elle lui avait proposé une entrevue : Elisabeth s'en excusa sous des prétextes politiques ; mais toute sa cour en pénétra le motif réel : son amour-propre eût trop souffert de soutenir la présence d'une princesse, qui avait dix ans de moins, et la réputation méritée d'être la première beauté de l'Europe. Justement piquée de voir repousser ses avances, Marie, qui s'apprêtait à se rendre sur ses frontières méridionales ou même en Angleterre, affecta de se diriger aussitôt vers le nord de l'Ecosse, quoique l'on fût encore au cœur de l'hiver. Ce fut dans le cours de ce voyage,

qu'eut lieu l'audacieuse entreprise d'un jeune Français, égaré par une passion invincible pour les charmes de la reine. Elle était à Burnt-Island, lorsqu'elle trouva Chastelard caché dans sa chambre à coucher. C'était la seconde fois que ce jeune insensé se rendait coupable du même attentat. Aux cris de Marie et à ceux de ses femmes, le comte de Murray survint: Chastelard fut arrêté, et condamné à mort. (*V.* Chastelard, XIII, 261.) Depuis cet événement, dénaturé avec une insigne noirceur par le parti protestant, Marie prit la résolution de faire constamment partager son lit par une de ses filles d'honneur. Habile à profiter de toutes les circonstances, Elisabeth saisit celle-là pour engager la jeune reine à se donner un protecteur dans la personne d'un époux, et elle lui en offrit un de sa main. Quel était le personnage appelé par Elisabeth à cette haute fortune? Le comte de Leicester, objet reconnu de sa propre tendresse. En faveur de cette union si disproportionnée, elle offrait à la reine d'Ecosse de la reconnaître pour son héritière. Les Guises, consultés par leur nièce, lui firent apercevoir le piége et partager leur indignation. Dans le même instant, la perfide Elisabeth faisait manquer le mariage de Marie avec l'archiduc Charles, fils de l'empereur Ferdinand Ier.: il importait à sa politique de priver sa rivale d'un tel appui. Philippe II demanda aussi la main de la reine d'Ecosse pour son fils don Carlos: Elisabeth intrigua encore pour empêcher cette union; et elle fut aidée par la France, ennemie naturelle du monarque espagnol. Si l'on en croit Brantôme, le roi de Navarre, père de Henri IV, voulut aussi se mettre au nombre des prétendants; et il parlait déjà de répudier Jeanne d'Albret, comme protestante: mais Marie Stuart déclara qu'elle n'épouserait jamais un homme marié. Délivrée de tant d'instances importunes, elle résolut de faire son choix elle-même; et ce choix tomba sur Henri Darnley. On s'étonna beaucoup de la préférence qu'obtenait un jeune homme de dix-neuf ans, jusque-là totalement inconnu. On voit, par les écrits du temps, qu'en France ce mariage fut, d'abord, regardé comme une mésalliance: c'est que l'origine de lord Darnley y était ignorée. Fils du comte de Lennox, du sang des Stuarts, il était, en outre, par sa mère, arrière-petit-fils de Henri VII d'Angleterre, et, par conséquent, doublement cousin de Marie, et comme elle aspirant à la succession d'Elisabeth: en lui accordant sa main, la reine d'Ecosse confondait les droits des deux branches de la maison de Stuart. Darnley lui offrait un avantage non moins précieux: il était catholique; et elle devait trouver en lui un défenseur contre les fanatiques presbytériens qui prétendaient la contraindre à changer de religion. Enfin, ce jeune seigneur était le plus bel homme de son temps; et il est permis de croire que cette union politique fut aussi un mariage d'inclination. Charles IX l'approuva: Elisabeth menaça; et l'indigne frère de Marie, le comte de Murray, fit le complot de l'enlever avec Darnley, pour prévenir une alliance qui devait, disait-il, retarder et peut-être empêcher la ruine du catholicisme. Poussée à bout, la douce Marie prit les armes. A cheval, à la tête de ses troupes, et ses pistolets chargés, elle força les rebelles à chercher un refuge en An-

gleterre. Elisabeth les accueillit fort mal : elle jura, en présence des ambassadeurs de France et d'Espagne, qu'elle n'avait aucune part à leur révolte ; et, de ce moment, personne ne douta plus qu'elle n'en fût la première instigatrice. Marie, victorieuse, conduisit Darnley à l'autel (29 juillet 1565) : elle l'avait déjà décoré des premières dignités du royaume ; le lendemain de son mariage, elle lui décerna solennellement le titre de roi. Son intention n'était pas cependant de se dessaisir du pouvoir suprême, en faveur de ce jeune prince, qui avait quatre ans de moins qu'elle. Mais égaré par l'ambition, et plus encore par les suggestions des émissaires d'Élisabeth, le roi Henri ne laissa voir que trop tôt son projet de ne pas se contenter d'un vain nom. Son esprit était faible, et ses inclinations vicieuses : il ne fut pas difficile aux conspirateurs de le rendre, comme roi et comme mari, profondément jaloux d'un homme dont le nom se trouve lié pour jamais à l'histoire de Marie Stuart. David Rizzio (1), Piémontais de naissance, et venu en Écosse à la suite de l'ambassadeur du duc de Savoie, avait fixé l'attention de la reine par des talents agréables et variés. Bon musicien, conteur spirituel, excellent mime, plus d'une fois il avait charmé l'ennui qui poursuivait Marie dans la sauvage Écosse. Elle employait même quelquefois plus utilement, pour le travail de son cabinet, la facilité qu'avait Rizzio d'écrire en latin et dans toutes les langues du midi de l'Europe. Il l'avait servie avec succès dans plusieurs négociations importantes, entre autres dans celle de son mariage avec Darnley. Rizzio, du reste, était extrêmement petit, contrefait, et déjà sur le retour. Tel est l'homme dont les factieux voulurent faire l'amant de la plus belle princesse du monde. Le roi les crut, ou, du moins, partagea facilement leur haine envers un étranger dont il redoutait l'influence ; et la mort de Rizzio fut résolue. Le complot ne tarda pas à recevoir son exécution (9 mars 1566). Les détails en sont affreux, et puisés dans une lettre de la main de Marie Stuart à l'archevêque de Glascow, son ambassadeur à Paris. La reine, qui était souffrante et dans le septième mois de sa grossesse, soupait dans un grand cabinet, attenant à sa chambre, au château d'Holyrood. Elle n'y était point seule avec Rizzio, comme on a osé le dire, mais accompagnée de plusieurs personnes des deux sexes, qu'elle avait invitées à sa table, et que David (qu'elle qualifie de *secrétaire de son cabinet*) devait amuser de ses chants. Les domestiques qui faisaient le service, étaient nombreux. Le roi survint, et prit place à côté de la reine. Tout-à-coup paraît lord Ruthven à la porte du cabinet : il avait pénétré dans l'appartement de la reine, par un escalier dérobé. Il était suivi de plusieurs hommes armés comme lui. Ce lord, dont la figure était horrible, cherche des yeux Rizzio, qui n'était pas assis avec les convives, et lui commande de le suivre. Marie demande au roi si c'est par son ordre qu'agit Ruthven : le roi dit que non. La reine ordonne à Ruthven de se retirer à l'instant ; et Rizzio, tremblant, se réfugie derrière Marie-Stuart. Sans égard pour son rang, pour son état, l'audacieux lord renverse la table sur elle, et, par

(1) Son véritable nom était *Riccio* ; mais l'usage a prévalu de l'appeler *Rizzio* ; ce qui, selon la prononciation italienne, fait une différence assez sensible.

dessus son épaule, porte un coup de poignard à Rizzio, le saisit, et l'entraîne jusque dans la chambre de la reine, où il est bientôt percé de cinquante-six coups de dague et d'épée. Après s'être baigné dans le sang de ce malheureux, Ruthven rentre, déclare à la reine que sa tyrannie est intolérable, et qu'il a justement égorgé son secrétaire pour le punir d'avoir soutenu la religion catholique. La reine, pendant tout le reste de cette nuit d'effroi, demeura prisonnière dans ce lieu sanglant; il ne fut permis à aucune de ses femmes de l'approcher. Dès le lendemain, Murray et tous les autres chefs de la dernière rebellion armée, rentrèrent triomphants dans Edimbourg. Ils se demandèrent aussitôt s'ils ne devaient pas mettre la reine à mort, ou la plonger dans une prison pour le reste de ses jours. Elle était perdue, si elle n'avait pas eu l'art de fléchir le cœur de son jeune et faible époux. Il consentit à l'enlever et à la conduire au château de Dunbar. L'archevêque de Saint-André vint bientôt y rejoindre Marie; et une grande partie de la noblesse imita son exemple. Ses forces devinrent bientôt assez imposantes pour que le traître Murray lui-même et les chefs des conjurés crussent prudent de lui faire des actes de soumission. Quant à Ruthven et aux autres assassins de Rizzio, ils s'enfuirent en Angleterre, où ils trouvèrent une protection ouverte. Marie retourna sans opposition à Edimbourg: elle y accoucha, le 19 juin 1566, d'un fils, qui, dit-on, par suite de l'effroi dont le meurtre de Rizzio avait frappé sa mère, ne pouvait voir une épée nue sans éprouver un tremblement général (*V.* Jacques Ier., XXI, 359). La naissance d'un héritier du trône redoubla la rage de Murray et de sa faction. Élisabeth en fut consternée: « La reine d'Écosse est mère, » s'écria-t-elle, et moi je ne suis qu'un » arbre stérile! » Mais bientôt reprenant sa dissimulation, elle affecta une grande joie, et s'offrit pour marraine de l'enfant de *sa chère sœur*. Le contentement de Marie ne fut pas de longue durée: la division éclata avec tant de force entre son époux et son frère, que le premier menaça de ne plus paraître à la cour, et même de passer sur le continent, si Murray n'était promptement éloigné des affaires. Plût au ciel que Darnley fût parvenu à délivrer la jeune reine de ce frère perfide! Mais, d'autre part, quel appui eût-elle trouvé dans un époux inepte et débauché? La guerre ainsi déclarée ouvertement, Murray prit les devants pour perdre son rival, et la reine elle-même. Le baptême du jeune prince offrit aux conjurés une nouvelle occasion de rallumer la fureur du parti protestant. La cérémonie en fut faite au château de Stirling, selon le rit de l'église romaine: tous les seigneurs du parti de Murray refusèrent d'entrer dans la chapelle *idolâtre*; et la comtesse d'Argyle, quoique chargée de représenter la reine Élisabeth, fut soumise par le consistoire réformé à une pénitence publique. Tant de haine et d'outrages jetèrent Marie dans une mélancolie profonde. On voit dans les lettres de l'ambassadeur de France, que, souvent les yeux baignés de larmes, elle s'écriait: « Je » voudrais être morte! » Le roi, qui s'était rendu à Glascow, pour y voir le comte de Lennox, son père, fut attaqué tout-à-coup de la petite-vérole. Marie partait pour aller le soigner; on lui représenta qu'elle devait à elle-même et à son enfant d'éviter une maladie contagieuse, et

elle revint à Edimbourg. Elle s'empressa, du moins, de faire partir ses médecins et une partie de sa maison pour Glascow. Dès qu'elle sut qu'elle pouvait rejoindre Darnley sans danger, elle se mit en route, quoique le froid fût rigoureux et la terre couverte de neige. Elle n'avait point de voiture; elle fit, à cheval, ce trajet de cinquante milles, et ramena son époux convalescent dans un chariot couvert. Craignant pour lui l'air du château, qui n'était pas réputé sain, et le bruit continuel qui l'y eût privé du repos, elle le fit porter dans la maison du prévôt de la collégiale de Sainte-Marie. Les médecins avaient veillé à ce que cette habitation fût aussi commode que salubre. Marie y passait quelquefois la nuit dans un appartement au-dessous de celui du roi. Ce prince était à-peu-près guéri, lorsqu'un soir Marie lui annonça qu'elle était forcée de retourner au château, parce qu'elle avait promis à l'une de ses filles d'honneur d'assister à ses noces. Elle était fort gaie; en partant, elle embrassa son époux, et lui passa au doigt une bague qu'elle détacha du sien. Dans la même nuit (du 9 au 10 février 1567), vers deux heures du matin, une explosion violente se fait entendre; la maison du prévôt saute, et le corps du roi, ainsi que celui du valet-de-chambre de service, sont retrouvés dans le jardin, portant les marques de la strangulation. Marie quitta sur-le-champ son palais d'Holyrood, et se retira au château d'Edimbourg, sans suite, et dans des appartements privés de jour et d'air. C'est de là qu'elle écrivit à son ambassadeur, à Paris, une relation de cette catastrophe, où elle dit qu'elle n'échappa que par un miracle au sort fatal de son époux, et qu'elle ne doute pas que l'intention des conjurés ne fût de la faire périr du même coup. Le comte de Murray était trop justement soupçonné d'être le chef du complot. Pour toute réponse, il s'embarque, et passe en France. La reine se rend à Stirling, pour y voir son fils : à son retour, elle est enlevée par un parti de huit cents cavaliers armés. Un des grands du royaume, le plus fortement accusé de l'assassinat du roi, la conduit au château de Dunbar, et lui déclare qu'il ne lui rendra la liberté que lorsqu'elle l'aura épousé de gré ou de force. C'était le comte de Bothwell, calviniste : il était muni d'une déclaration signée d'un grand nombre de nobles et de prélats, qui s'engageaient, pour le bien de l'état, à lui faire obtenir la main de la reine. Bothwell était déjà marié : sa femme et lui demandent simultanément le divorce; il leur est accordé sur-le-champ. Enveloppée et pressée de toutes parts, l'infortunée Marie croit, en se sacrifiant, donner un protecteur à son fils; et elle se laisse enfin arracher le consentement fatal. Bothwell, créé duc d'Orkney, reçoit la main de sa souveraine, selon le rit protestant, lorsque trois mois à peine s'étaient écoulés depuis l'assassinat du roi. Toute l'Europe s'indigne : Élisabeth seule, et son ministre Cécil, font éclater une joie féroce. Le grand coup était porté : en s'unissant au meurtrier de son époux, Marie ne s'avouait-elle pas complice du meurtre? Elle ne tarda pas à découvrir la profondeur de l'abîme où elle était tombée. C'était peu que de se voir soumise à un de ses sujets, homme livré à des habitudes soldatesques : le parti même qui avait déclaré cet étrange mariage nécessaire, crie au scandale, accuse hautement Bothwell de régicide et la reine de connivence.

L'insurrection éclate : Marie et son indigne époux sont assiégés dans le château de Borthwick ; elle se sauve, déguisée en homme, et se réfugie dans le château de Dunbar. Quant à Bothwell, ne montrant ni caractère, ni courage, il prit la fuite vers les Orcades, passa en Norvége, où il exerça la piraterie, et mourut misérable au bout de quelques années. Tombée bientôt au pouvoir des rebelles, la reine fut ramenée à Edimbourg, au milieu des cris qui l'accusaient d'être complice de la mort de son mari. On eut la cruauté de porter devant elle un étendard où était peint le cadavre du roi Henri, et, auprès de lui, le jeune prince, son fils, qui, les mains étendues vers le ciel, demandait justice de ce régicide. Marie voulait en vain détourner ses regards de cet affreux spectacle ; on le lui présentait de tous côtés. Elle s'évanouit ; il fallut la soutenir sur son cheval jusqu'à Edimbourg. La poussière qui couvrait son visage était tellement détrempée par ses larmes, qu'il semblait qu'on lui eût jeté de la boue. On la conduisit au château de Lochleven, où elle fut enfermée sous la garde de la mère du comte de Murray. Cette femme, prétendant avoir été l'épouse légitime de Jacques V, avant qu'il épousât Marie de Lorraine, et soutenant que la couronne aurait dû appartenir à son fils, traitait la malheureuse reine comme une bâtarde et une usurpatrice. On lui présenta dans sa prison deux actes qui la détrônaient : elle les signa sans les lire. Par l'un, elle cédait sa couronne à son fils, à peine âgé d'un an ; par l'autre, elle décernait la régence à son cruel frère, le comte de Murray. Aussitôt on s'empare de ses pierreries, de sa vaisselle ; et, pour lui faire un outrage plus sensible, des prédicants abattent l'autel, brisent les images et déchirent les tableaux de sa chapelle. Élisabeth, voyant sa rivale opprimée et avilie, feignit publiquement de la plaindre, et secrètement lui fit suggérer la résolution de se réfugier en Angleterre, où elle brûlait déjà de la tenir en son pouvoir. Depuis onze mois, Marie languissait dans sa prison, lorsque William Douglas, enfant de quinze ans, entreprit de l'en délivrer. Il y réussit, et la conduisit à Hamilton. En cinq jours de temps, six mille hommes accoururent sous son étendard, et jurèrent de la replacer sur son trône. Leurs forces ne répondaient malheureusement pas à leur zèle : Murray marcha contre eux avec une égale promptitude ; et il suffit d'un seule rencontre à Langside, pour jeter le désordre dans la petite armée royale. Marie, se laissant trop tôt abattre par ce revers, ne songea plus qu'à chercher un asile hors de l'Écosse. Son cœur la rappelait en France ; mais Catherine de Médicis, son ancienne ennemie, y régnait sous le nom du jeune Charles IX. D'ailleurs, elle n'avait pas un seul vaisseau : elle se trouvait à Kirkudbright sur la frontière d'Angleterre, et sa fatale destinée la dirigea vers ce pays. Elle passa le golfe de Solway dans un bateau de pêcheur, et débarqua à Workington, dans le duché de Cumberland (16 mai 1568), n'ayant d'autre habit que celui qu'elle portait, et pas un shelling dans sa poche. Elle fut conduite avec honneur à Carlile, et s'aperçut bientôt qu'elle y était en prison. Elle écrivit à la reine d'Angleterre pour lui demander protection, à titre de princesse malheureuse, sa voisine, sa plus proche parente ; elle la suppliait de la faire mener promptement à

Londres. Élisabeth lui répondit qu'elle ne l'admettrait en sa présence, que lorsqu'elle se serait justifiée de tous les crimes qui lui étaient imputés. A cette dureté inattendue, Marie fondit en larmes, et parut pressentir toute l'horreur du sort qui lui était réservé : elle était captive, et sa rivale était son juge. Quelques jours après, elle fut transférée, sous escorte, au château de Bolton. Aussitôt le vieux comte de Lennox, demande vengeance du meurtre de Darnley, son fils; et le régent Murray fait passer au ministre Cecil, complice de toutes ses perfidies, une cassette remplie de lettres et de poésies licencieuses, toutes également supposées, dans le but d'établir que Marie avait entretenu un commerce illégitime avec le comte de Bothwell, du vivant même du roi Henri, et que la mort de ce prince était le résultat de cette liaison criminelle. Élisabeth ordonna qu'une enquête secrète s'ouvrit dans la ville d'York; les commissaires de Marie y retorquèrent contre le régent lui-même l'accusation de régicide dont ses commissaires chargeaient la reine. Alors Élisabeth transféra les conférences à Westminster, afin de les diriger de plus près. Mais comment la vérité fût-elle sortie de cette formalité dérisoire? Murray, en personne, était venu plaider sa cause auprès d'Élisabeth; et cette cause était déjà gagnée depuis long-temps. Bientôt on vit Murray repartir pour l'Écosse, flétri par un présent de cinq mille livres sterling, trop faible prix de ses lâches perfidies. Mais cette vaine procédure ne marchait pas assez vite au gré de l'impatiente Élisabeth; elle imagine d'intervenir comme médiatrice entre *sa bonne sœur* et les rebelles d'Écosse : « Que Marie, dit-elle, dépose sur la » tête de son fils une couronne qui » fatigue la sienne, et qu'elle coule » une vie paisible au sein de l'An» gleterre! » — « Plutôt mourir, ré» pond Marie, que de souscrire à ce » traité honteux! Mes dernières pen» sées seront celles d'une reine d'É» cosse! » Élisabeth décide aussitôt que sa captive sera rapprochée d'elle: on l'amène à Tutbury, sur un cheval, au milieu d'un hiver rigoureux; et bientôt après, on la transfère au château de Winkfield. Elle est confiée à la surveillance du comte de Shrewsbury; et la comtesse est, sous main, chargée de surveiller, elle-même, son époux, que l'on a soin déjà de représenter comme amoureux de Marie. Enfin, chose horrible à raconter! un des gardiens de Marie, nommé Rolstone, reçoit d'Élisabeth l'ordre de faire la cour à la royale captive, et de tout tenter pour obtenir ses faveurs, afin d'aller aussitôt publier sa honte. Une affreuse discorde s'élève dans cette demeure. Marie accuse formellement la comtesse d'avoir voulu attenter à ses jours par le poison. Mais, dans le même temps, un grand personnage se déclarait pour l'infortunée princesse. Le duc de Norfolk, le plus puissant seigneur de l'Angleterre, sans l'avoir jamais vue, s'était senti pénétré de compassion au récit de ses malheurs. Il forme le projet d'obtenir sa main, et de marier sa fille au jeune roi Jacques. Dans l'ardeur de ses vœux, il se confie à Murray; il implore ses bons offices. Murray les lui promet, encourage sa passion, et envoie toutes ses lettres à Élisabeth. Norfolk, jeté bientôt dans la Tour de Londres, reconnaît quel confident il a choisi. Il est vengé presqu'à l'instant même : Murray est tué d'un coup d'arquebuse dans une

rue de la petite ville de Linlithgow par un mari qu'il avait offensé. Le régent d'Écosse ne fut pleuré que d'Élisabeth : elle s'écria, en apprenant sa mort, qu'elle perdait l'ami le plus utile qu'elle eût jamais eu : ce mot seul couvre Murray de honte. Il fallait remplacer ce lâche complaisant : Élisabeth fait donner la régence au vieux comte de Lennox, père du roi Henri, et place auprès de lui des émissaires chargés de lui persuader qu'il avait à venger sur Marie Stuart la mort de son fils. Une lettre, de la main de Cécil, atteste encore qu'Élisabeth voulut profiter de l'horreur excitée par la Saint-Barthelemy, pour livrer sa prisonnière aux protestants écossais, altérés de son sang. Le duc de Norfolk venait de périr sur l'échafaud, victime de son fol amour pour Marie, et rendu responsable des tentatives de quelques sujets fidèles pour la délivrer. Devenue furieuse à l'idée qu'on a voulu lui ravir sa proie, Élisabeth ordonne aux geoliers de la malheureuse reine de redoubler de rigueur. On lui laisse à peine une femme pour la servir ; de nombreuses patrouilles battaient la campagne autour du château de Sheffield, sa nouvelle prison. L'ambassadeur de France, Fénélon, fit de vaines remontrances, pour obtenir quelque adoucissement à ces mesures rigoureuses. D'affreux libelles, composés par ordre d'Élisabeth, étaient répandus avec profusion pour ravir à la royale captive jusqu'à la consolation d'être l'objet de la pitié publique. Buchanan, précepteur du jeune roi Jacques, et comblé des bienfaits de Marie elle-même, ne rougit pas de se déclarer l'auteur du plus infame de ces écrits ; et la reine d'Angleterre ne chercha point à cacher qu'elle l'en récompensait. Elle donna ordre à son ministre près la cour de France, d'y distribuer secrètement cet écrit calomnieux ; mais il y causa un tel scandale, que Catherine de Médicis elle-même, qui n'aimait point la reine d'Écosse, écrivit au président de Thou pour qu'il fît saisir et brûler cet odieux pamphlet. Et c'est dans le moment même où Élisabeth descendait à ces viles manœuvres, que, se parant d'une fausse générosité, elle affectait de rejeter l'acte d'accusation (*Bill of attainder*) qu'elle même avait excité sous main les deux chambres à porter contre sa captive ! Elle resserrait tous les jours ses chaînes : le désespoir s'empara de Marie, et sa santé dépérissait à vue d'œil. L'enlèvement de son fils par lord Ruthven, qu'elle apprit à cette époque, la conduisit aux portes du tombeau. C'est alors qu'elle écrivit à Élisabeth cette fameuse lettre du 8 novembre 1582, qui est regardée, avec raison, comme un des témoignages les plus éclatants de son innocence. Les médecins lui ordonnèrent les eaux de Buxton, qui étaient à cette époque les plus renommées de l'Angleterre. Il fallut que les ambassadeurs de France et d'Espagne appuyassent fortement cette demande. Élisabeth n'y consentit, qu'à condition que le comte de Shrewsbury surveillerait si rigoureusement sa prisonnière, qu'elle ne pourrait pas même être aperçue de qui que ce fût. Par une rencontre singulière, Cécil, devenu lord Burleigh, arriva en même temps aux eaux de Buxton. Il brûlait du desir de voir sa victime ; et il satisfit avec de grandes précautions sa curiosité cruelle : mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il avait porté la méfiance dans le cœur de sa jalouse maîtresse, et il redoubla de férocité pour dissiper ses soupçons. Un inci-

dent imprévu venait de rendre la politique d'Élisabeth plus ombrageuse. Le comte de Morton, régent d'Écosse, et qui, comme Murray, n'y était que son vice-roi, succombe tout-à-coup sous les efforts du parti royaliste. Convaincu d'être un des assassins du feu roi, il expie son crime sur l'échafaud. Élisabeth, en le pleurant, prouva que la sentence était juste. Mais son cœur barbare trouva bientôt une consolation digne de lui, dans l'accroissement des maux de la prisonnière de Sheffield. Accablée de son désespoir et de ses infirmités précoces, Marie écrivait à Mauvissière, ambassadeur de France : « Tel rigoureux traitement a beaucoup aidé à » empirer ma santé ; et si cela continue, c'est m'exposer à la mort, » au plaisir de qui voudra se servir » du nom d'Élisabeth. » Touché de la douloureuse situation de sa belle-sœur, Henri III, lui-même, essaya d'attendrir la reine d'Angleterre en sa faveur. Élisabeth lui répondit dans le style le plus affectueux ; mais au même instant les souffrances de Marie s'accrurent tellement, que l'infortunée princesse, surmontant sa légitime fierté, adressa une longue lettre, en français, à l'implacable fille de Henri VIII. Pour prix de sa liberté, elle lui offrait de renoncer à ses droits éventuels à la couronne d'Angleterre ; et, tout en se plaignant, à juste titre, de l'ingratitude de son fils, qui faisait cause commune avec ses persécuteurs, elle lui abandonnait l'Écosse, n'implorant que la liberté d'aller finir ses jours dans la retraite. Cette retraite était la France, cette France toujours si chère à sa mémoire. Elisabeth ne daigne pas honorer la reine d'Écosse d'une réponse. L'ambassadeur de Henri III va la solliciter en personne : Elisabeth prend le ton plaintif d'une victime, et prétend que Marie Stuart ne cesse de conspirer contre ses jours. Un homme qui avait paru, un instant, s'intéresser à l'auguste captive, un homme qu'Elisabeth elle-même avait voulu lui donner pour époux, Leicester, pour éloigner tout soupçon d'un reste d'attachement, affecte, avec grand bruit, de croire aux complots ourdis par Marie ; et il ose offrir à sa souveraine de se défaire d'une rivale par le poison. Heureusement il se confia au secrétaire-d'état Walsingham, qui rejeta cette proposition avec horreur. Elisabeth voulut, du moins, que son ennemie fût conduite au château de Tutbury, où l'infortunée n'avait pour tout logement que deux salles basses et humides. Elle y fut mise sous la garde de sir Amias Paulet, qu'elle se souvenait d'avoir vu à la cour de France, où il était en qualité d'ambassadeur. Ce nouveau geolier fit torturer et supplicier, sous les fenêtres mêmes de la royale captive, un prêtre catholique, qui n'avait pas su dissimuler la compassion que lui inspiraient les malheurs d'une reine, victime de son attachement à sa religion (1). Le chagrin et l'insalubrité de sa prison consumaient chaque jour les forces de Marie : percluse de presque tous ses membres, elle se vit réduite à implorer un lit moins dur que celui qu'on lui avait donné ; et l'insensible Paulet traita cette demande comme une affaire d'état. Chaque démarche que faisait une puissance catholique pour obtenir ou pour opérer sa délivrance, était représentée comme un complot contre Elisabeth ; et aussitôt paraissaient, par milliers, des libelles, où l'on éta-

(1) Tous ces détails sont tirés des lettres, la plupart autographes, de Marie Stuart elle-même, des ambassadeurs de France près la reine Elisabeth, et des ministres anglais.

blissait, sans périphrases, que pour rendre la paix à l'Angleterre, il fallait se défaire de la reine d'Ecosse (*She ought to be taken off*). Elisabeth, après avoir posé le principe, ne tarda pas à vouloir le mettre en pratique. Par son ordre, Walsingham engagea formellement Paulet à faire égorger sa prisonnière. Ce gardien était dur et même féroce; mais ce n'était pas un scélérat. Il refusa de devenir un assassin, et même d'admettre ceux que Leicester se proposait d'envoyer pour trancher les jours de cette reine, dont il avait cherché, dans d'autres temps, à obtenir un regard. Il ne restait plus à l'implacable Elisabeth que le fer des lois; et les événements vinrent la servir à souhait. Poussés au désespoir par les décrets atroces de la reine et du parlement contre les catholiques, plusieurs individus de cette religion font vœu d'arracher la vie à leur persécutrice. Babington, riche propriétaire du Derbyshire, devient le chef de ce complot. Le ministre Walsingham le pénétra par ses espions : tous les conjurés furent saisis, et mis à mort. L'exécution faite, un cri s'élève que Marie Stuart était leur complice. Ses deux secrétaires, Nau et Curl sont arrêtés : Paulet la fait monter à cheval, sous prétexte d'une promenade de santé, et la conduit dans un château voisin. Pendant ce temps, on fait la recherche la plus rigoureuse dans sa prison; on enlève tous ses papiers, et on les porte à Élisabeth. La terreur se répand parmi tous les courtisans : ceux qui craignaient le plus d'être compromis par les témoignages d'intérêt qu'ils avaient pu donner à l'infortunée Marie, sont ceux qui montrent le plus d'empressement à déposer contre elle. Élisabeth tient conseil : l'infame Leicester reproduit la proposition d'empoisonner la captive; d'autres pensent que les rigueurs redoublées de la prison peuvent suffire pour terminer son existence; le plus grand nombre opine pour lui faire solennellement son procès. Elisabeth lui mande qu'elle ait à répondre aux commissaires qu'elle charge de l'interroger : « Où sont mes pairs et mes juges? » dit Marie; « quel empire peuvent » avoir sur moi les lois anglaises, » dont je n'ai jamais éprouvé la pro- » tection, et qui m'ont abandonnée » au seul empire de la force? » Le grand chef d'accusation était qu'elle avait su et approuvé le complot de Babington. Elle nia constamment toute correspondance avec cet homme ou d'autres conjurés. On lui objecte que ses secrétaires ont parlé : elle répond que la torture leur a fait dire ce que l'on voulait qu'ils dissent; et elle ne se trompait pas. On lui représente des lettres en chiffres : « Ce n'est pas la » première fois, dit-elle, que l'on » prétend m'attribuer des lettres sup- » posées. » Et elle disait encore vrai. Elle écrit au duc de Guise : elle n'avait aucun intérêt de lui dissimuler sa pensée, et elle proteste, entre ses mains, de sa parfaite innocence. Mais l'ambassadeur de France voyait les choses de trop près pour s'abuser sur la position de l'infortunée princesse. Châteauneuf rend compte à Henri III de tous les efforts qu'il a déjà tentés pour désarmer le courroux d'Élisabeth. Après de longues sollicitations, il obtient une audience de la reine d'Angleterre; elle ne lui parle que « de son extrême déplaisir « de voir tomber entre les mains de » la justice une reine, sa parente si » proche, dont, depuis vingt ans, » elle travaille à sauver l'honneur et » la vie. » L'envoyé de Henri III

en Écosse, ne négligea rien pour émouvoir le jeune roi en faveur de sa mère : « Il faut, répondit sèche- » ment ce prince, qu'elle boive ce » qu'elle a fait ! » Et Jacques VI avait, alors, vingt ans. Mais élevé dans l'intolérance presbytérienne, il ne voyait dans la reine, sa mère, qu'une *papiste*, qu'une *idolâtre !* Peut-on s'étonner de lire dans une lettre autographe de Marie à l'ambassadeur de France : « Je suis si » grièvement offensée et navrée au » cœur, de l'impiété et ingratitude de » mon enfant, que, s'il persiste, » j'invoquerai la malédiction de Dieu » sur lui ! » Déjà Marie était traitée en criminelle d'état : Paulet lui enleva le peu d'argent et de bijoux qui lui restaient. Des pauvres qu'elle avait coutume de secourir, l'apercevant à une fenêtre grillée, lui tendaient les mains. « Infortunés ! » leur cria-t-elle « je n'ai plus rien à vous donner ; je » suis une mendiante comme vous. » Depuis dix-huit ans, elle était sans cesse transférée de château en château : l'ordre arriva de la conduire dans celui qui devait être sa dernière demeure. On la dépose à Fotheringay (comté de Northampton), le 25 septembre 1586. Paulet lui retire tous les honneurs de la royauté, dont jusqu'alors on lui avait laissé l'ombre ; et, brûlant déjà de porter la mort dans son ame, la cruelle Élisabeth ordonne que sa chambre et son lit soient tendus de noir. Marie demande un conseil : tout conseil, toute assistance, lui sont refusés ; et bientôt elle voit paraître le chancelier d'Angleterre, à la tête d'une commission de vingt lords choisis par sa perfide ennemie. La reine d'Écosse refuse de répondre à l'interrogatoire qu'on veut lui faire subir ; mais elle prend Dieu à témoin que jamais elle n'a conspiré contre les jours d'Élisabeth. L'ambassadeur de France, pressentant le coup qui se prépare, mande à son souverain : « Sans cesse la reine recule ses au- » diences, afin d'avoir plus de loisir » de ruiner la reine d'Écosse. Ils » l'exécuteront, un matin, dans sa » prison, et ils diront qu'elle est » morte d'un catarre. » Enfin, après six semaines d'instances, Châteauneuf et le président de Bellièvre, que Henri III venait d'envoyer à Londres, obtiennent d'être admis en présence d'Élisabeth. Il est curieux de lire dans leur correspondance les artifices qu'elle avait employés pour s'excuser de les recevoir. D'abord, elle fit courir le bruit qu'ils étaient attaqués de la peste ; ensuite qu'ils avaient parmi eux des hommes apostés pour la tuer. Jamais la fille de Henri VIII n'a été peinte plus fidèlement que dans le récit naïf de cette audience. Prenant tantôt l'air le plus doux, tantôt l'aspect le plus terrible, parlant quelquefois si bas qu'on l'entendait à peine, puis tout-à-coup criant d'une voix menaçante, s'exprimant tour-à-tour en français et en latin, interrogeant les ambassadeurs, et leur coupant soudain la parole, sa dissimulation ordinaire l'abandonna pour laisser éclater la fureur qui agitait tous ses sens. Dès le lendemain, on criait dans les rues de Londres l'arrêt de mort rendu secrètement contre la reine d'Écosse par la commission, et confirmé par le parlement, à huis clos. Partout les protestants en recevaient la nouvelle au son des cloches et avec des feux de joie. Élisabeth, dans un long discours, feignit un violent désespoir : elle invita le parlement à chercher un autre moyen de la soustraire à la malice de son ennemie. Quant à Marie, elle apprit son sort avec

calme. Elle écrivit aussitôt à sa persécutrice une lettre où respirent, au plus haut degré, les nobles sentiments d'une reine, et la résignation d'une chrétienne. Elle se félicitait de souffrir la mort pour la foi catholique ; elle suppliait la reine de permettre que son corps fût porté en France, pour y être enterré à côté de celui de sa mère ; enfin, elle demandait l'assistance d'un prêtre de sa religion, pour se préparer à la mort. Cette lettre touchante resta sans réponse; et le prêtre catholique lui fut refusé. Henri III mande à ses ambassadeurs de redoubler d'efforts pour fléchir Élisabeth ; il les autorise à offrir des sommes considérables à ses favoris. Ces démarches ne font qu'irriter cette princesse : elle écrit elle même au roi de France une lettre de menaces. Faisant allusion aux troubles qui agitaient son royaume, elle lui disait, dans un style bassement ironique : « Vos états, mon » bon frère, ne vous permettent » pas trop d'ennemis ; et ne donnez, » au nom de Dieu, la bride à che» vaux effarouchés, de peur qu'ils » n'ébranlent votre selle. » Ces détails prouvent suffisamment combien est peu fondé le reproche qui a été fait par quelques écrivains à la mémoire de Henri III. Que pouvait de plus, pour son infortunée belle-sœur, un prince en proie, à cette époque, à toutes les fureurs de la Ligue, fureurs telles que les Guises osèrent accuser le roi d'avoir pressé lui-même l'exécution de Marie Stuart, parce qu'elle était issue du sang de Lorraine par sa mère? Loin donc d'abandonner une princesse qui avait été leur souveraine, les ambassadeurs de France s'employèrent en sa faveur, avec un zèle si ardent, qu'Élisabeth résolut de se débarrasser de leurs instances, en les compromettant eux-mêmes. Stafford, frère de son ministre à la cour de France, eut ordre de les aboucher avec un malheureux détenu pour dettes, qui, moyennant une somme modique, offrait d'assassiner la reine. Les envoyés français rejetèrent cette proposition avec horreur : on osa cependant arrêter et interroger un secrétaire d'ambassade. Mais tous avaient également pressenti le piége ; et leurs réponses furent si catégoriques et si éclatantes, que l'on n'eut pas l'audace de pousser plus loin cette odieuse intrigue. La dépêche diplomatique d'où sont extraits ces détails, contient des réflexions très-judicieuses sur la facilité qu'avaient alors les juges anglais d'écraser un accusé sous le poids de pièces fausses : jamais les originaux ne paraissaient au procès ; on n'employait que des copies, « ès quelles, » dit l'envoyé français, « ils adjoustent et dimi» nuent ce qu'il leur plaît, et leur » sert en leurs inventions ordinai» res. » Ces particularités sont très-dignes de remarque, si on les rapproche des formes qui furent suivies dans le procès monstrueux de Marie Stuart. On ne lui opposa que des copies, et même des traductions ; elle en nia constamment l'authenticité ; et jamais on ne parvint, on ne chercha même, à la démontrer. Ne pouvant plus approcher la reine qui feignait d'être malade de chagrin, le président de Bellièvre lui adressa deux mémoires en faveur de la grande victime que l'on s'apprêtait à immoler. Ces plaidoyers sont curieux : selon le goût du temps et selon le goût d'Élisabeth elle-même, les citations de la Bible y sont entassées à côté des citations des poètes anciens. Tant d'efforts furent vains, et bientôt l'ambassadeur n'eut plus à faire

à son maître que le récit de la sanglante catastrophe qui termina une lutte trop inégale entre la tyrannie et l'innocence abandonnée à elle-même. La sentence de mort rendue, il fallait encore le *warrant* de la reine pour l'exécution; mais toujours fidèle à son plan de se parer des dehors de la clémence, elle chargea le secrétaire d'état Davison de sonder de nouveau Paulet, pour savoir si, Marie étant condamnée, il ne consentirait pas à la faire périr en secret. Paulet refusa encore : « Voilà, s'écria-t-elle, un » homme bien incommode avec sa » probité! » Alors, selon le propre témoignage de Davison, Élisabeth oubliant qu'elle est fille d'une reine qui a péri sur l'échafaud, lui demande le *warrant*, le signe gaîment, et lui ordonne d'y faire apposer le grand sceau d'Angleterre : « Allez, » ajouta-t-elle en souriant, « apprendre cette » nouvelle à Walsingham; mais comme il est malade, j'ai peur qu'il » n'en meure de chagrin. » Plaisanterie de cannibale; Walsingham était connu par son acharnement contre Marie. Les commissaires nommés pour assister à l'exécution se rendirent au château de Fotheringay. Marie allait se coucher; elle était à demi-déshabillée : elle reprit son manteau, et fit ouvrir la porte de sa chambre. On lui signifia qu'elle eût à se tenir prête pour le supplice, le lendemain matin : « Je remercie » Dieu, répondit-elle avec douceur, » de ce qu'il lui plaît de mettre un » terme à tant de misères et de calamités que j'endure depuis dix-» neuf ans! » Le comte de Kent, protestant fanatique, lui déclara sans détour que sa mort était nécessaire au progrès du nouveau culte. Marie saisit avidement cette idée ; une pieuse espérance, une joie chrétienne, éclatèrent dans ses yeux : « Ainsi donc, s'écria-t-elle, j'aurais » le bonheur de mourir pour la reli-» gion de mes pères! Dieu daignerait » m'accorder la gloire du martyre! » Elle défendit à ses filles d'honneur de pleurer, et passa dans son oratoire, d'où elle revint, au bout de deux heures : « Mes chères amies, » dit-elle, quand le corps est abattu, » l'esprit a moins de fermeté; il est » bon que je prenne un peu de nour-» riture et de repos. » Elle mangea une rôtie au vin, puis se jeta sur son lit, où elle dormit paisiblement. A son réveil, elle écrivit au roi de France pour lui recommander tous ses serviteurs. Elle prit une robe de velours noir qu'elle s'était réservée, en observant qu'il était convenable que, dans une aussi grande solennité, elle fût vêtue d'une manière conforme à son rang. « Jurez-moi, » dit-elle à ses filles d'honneur, (*les* » *quatre Marie*), que vous allez vous » refugier en France : vous savez » comme j'aimai toujours ce pays! » on m'y pleurera, pendant que » je serai heureuse. » Elle se retira encore dans son oratoire, pour y communier avec une hostie consacrée, que le pape Pie V lui avait fait remettre autrefois, afin qu'elle s'en servît en cas de nécessité. On frappa rudement à la porte : ses femmes désespérées perdirent la tête, et voulurent faire résistance. La reine leur commanda d'ouvrir, et les commissaires entrèrent. Elle prit dans sa main un petit crucifix d'ivoire, et les suivit : ce crucifix irrita le féroce comte de Kent; il la traita de *superstitieuse* et d'*idolâtre*. Elle demanda de rechef un prêtre catholique; on le lui refusa; on voulut même empêcher ses femmes de l'accompagner pour lui rendre les der-

niers devoirs. Alors, reprenant toute sa dignité : « N'oubliez pas, dit-elle » aux commissaires, que j'ai été reine » de France, que je suis petite-fille » de Henri VII, et cousine de votre » reine! » Au bas de l'escalier, elle trouva son maître-d'hôtel, Melvil (1), dans les convulsions du désespoir. Elle lui reprocha son peu de fermeté; et comme elle avait de la peine à marcher à cause d'un mal de jambe, elle lui dit en souriant : « Aidez-moi, » mon bon Melvil : encore ce petit » service! » A l'extrémité d'une grande salle basse, était dressé l'échafaud; on y voyait un fauteuil, un coussin, et le fatal billot; tout était tendu de noir. En apercevant la hache de l'exécuteur : « Ah! s'é- » cria Marie, que j'eusse bien mieux » aimé avoir la tête tranchée avec » une épée *à la française!* » Les sanglots de ses femmes éclatèrent : « Mes chères amies, » dit Marie, en posant le doigt sur sa bouche, « j'ai » répondu de vous; il faut que vous » sachiez vous vaincre. » S'avançant ensuite, et parcourant d'un œil assuré la foule des spectateurs qui étaient au nombre de près de trois cents, elle prit le souverain juge à témoin de son innocence sur les deux grands chefs d'accusation portés contre elle : l'un d'avoir été complice de la mort du roi Henri, son second époux; l'autre d'avoir attenté aux jours d'Élisabeth. Mais pour ne laisser aucun nuage sur la vérité, elle convint, comme elle en était déjà convenue, d'avoir adopté tous les moyens qui n'avaient pour but que de briser ses fers, sans nuire à la reine, sa cousine. Puis elle se mit à genoux, et récita à haute voix les prières usitées dans l'église romaine. C'est alors que s'avança Fletcher, doyen de Péterborough. L'accablant d'imprécations et d'outrages, cet indigne ministre de l'Évangile lui montra l'enfer prêt à l'engloutir, si elle mourait dans la foi catholique : « Je meurs, » répondit-elle avec douceur, « dans la » foi de mes pères. » Le bourreau se présenta pour lui ôter sa robe : « Je n'ai point coutume, » dit-elle en souriant, « de me servir de tels va- » lets-de-chambre, et de me dés- » habiller devant tant de monde. » Une de ses femmes lui banda les yeux avec un mouchoir qu'elle avait réservé pour cet usage. Alors, se mettant à genoux, et s'inclinant sur le billot, elle prononça à haute voix ces paroles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Le bourreau lui porta aussitôt un grand coup de hache, mais si maladroitement qu'il lui fit entrer sa coiffure dans le crâne; ce ne fut qu'au troisième coup que la tête fut séparée du corps (18 février 1587). Lorsque le doyen de Péterborough proféra la formule ordinaire : « Ainsi périssent tous les » ennemis d'Élisabeth! » le barbare comte de Kent fut le seul qui répondit : *Amen!* Les autres commissaires, et tous les spectateurs, quoiqu'Anglais et protestants, fondaient en larmes. Le corps fut couvert-sur-le champ d'un drap noir; mais les filles d'honneur de Marie obtinrent avec peine, de l'insensible Paulet, la permission d'enlever les restes déplorables de leur maîtresse, et de les transporter dans sa chambre à coucher. Brantôme prétend que le corps de Marie Stuart, le corps le plus beau, dit-il, que la nature eût formé, resta au pouvoir du bourreau; et son ima-

(1) Il ne faut pas confondre cet *André* Melvil, avec *Jacques* Melvil, qui a laissé des mémoires. Ce dernier était ambassadeur de Marie Stuart en Angleterre, et il recevait une pension secrète d'Élisabeth : aussi faut-il le lire avec précaution.

gination licencieuse lui suggère, à ce sujet, d'étranges et abominables idées: mais heureusement pour l'honneur de l'humanité, Brantôme ne dit pas vrai. On lit dans une lettre de Paulet au secrétaire-d'état Walsingham, que le grand shériff du comté de Northampton reçut l'ordre de faire embaumer la reine d'Écosse; il appela, à cet effet, un médecin et deux chirurgiens de Stamford. Le corps fut déposé, avec des aromates, dans un cercueil de plomb (1). On supplia vainement Élisabeth de permettre que la dépouille de sa victime fût portée en France, selon ses vœux. Au bout de six mois, elle prescrivit de l'enterrer avec une sorte de pompe royale, dans la cathédrale de Péterborough, vis-à-vis le tombeau de la reine Catherine d'Aragon. Les armes d'Écosse et une inscription qui indiquaient la sépulture de Marie Stuart, furent détruites, en 1646, par les presbytériens qui saccageaient toutes les églises. Mais, dès l'an 1612, son fils Jacques Ier. avait fait transférer son corps dans la chapelle de Henri VII, à Westminster, où l'on voit encore le superbe monument consacré par lui à sa mémoire: vain et tardif hommage d'un fils coupable d'une si longue indifférence! Quelques-uns de ceux qui étaient attachés à Marie, moururent de douleur en apprenant sa perte; de ce nombre fut l'époux de Marie Lambrun, qui, pour venger cette double mort, tenta de poignarder Élisabeth. La fille d'Anne Boleyn, généreuse cette fois, pardonna cet attentat du désespoir. (*V.* tome XIII, pag. 59.) Aussitôt qu'elle fut informée de l'exécution, elle jeta des cris d'indignation et de douleur, prit le grand deuil, mais fit, sur-le-champ, allumer de vastes feux de joie sur toutes les places publiques. L'embargo fut mis dans tous les ports, afin que cette horrible nouvelle ne parvînt sur le continent, et surtout en France, que par ses agents et dans les termes qu'elle leur dicta. Le secrétaire-d'état Davison fut envoyé à la Tour, et condamné à une amende de dix-mille livres sterling, comme ayant surpris la religion de la reine; et le crédit de Burleigh lui-même parut menacé. L'ambassadeur de France consterné s'était renfermé dans sa demeure: trois semaines après la sanglante catastrophe, Élisabeth le fait inviter à venir la trouver dans une maison de plaisance de l'archevêque de Canterbury. Dès qu'elle l'aperçoit, elle le comble de prévenances, et se répand en protestations d'amitié pour Henri III, affirmant qu'elle est prête à mettre toutes ses forces à sa disposition pour l'aider à triompher de la Ligue. Châteauneuf s'était promis de ne point ouvrir la bouche sur l'événement qui occupait toutes ses pensées. Pénétrant enfin sa résolution, Élisabeth le prend par la main, le tire à l'écart, et lui dit avec de grands soupirs: « Depuis » que je ne vous ai vu, il m'est ad» venu le plus grand malheur et en» nui que j'aie jamais éprouvé, qui » est la mort de *ma bonne sœur*, la » reine d'Écosse, de laquelle je jure » par Dieu lui-même, mon ame et » mon salut, que je suis parfaitement » innocente. Véritablement j'avais » signé l'ordre; mais les gens de mon » conseil m'ont fait un tour dont je » ne me puis apaiser, et je jure Dieu » que n'était le long-temps qu'ils me » font service, je leur ferais trancher

(1) Des historiens n'ont pas dédaigné de rapporter qu'un petit chien que Marie Stuart affectionnait singulièrement, la suivit sur l'échafaud, ne voulut jamais se séparer d'elle, et mourut près de son corps.

» la tête : j'ai un corps de femme ; » mais dans ce corps il y a un cœur » d'homme. » L'ambassadeur français ne répondit pas un mot qui eût trait à Marie Stuart. Une lettre de Henri III à son ministre, prouve que ce prince ne fut pas dupe un instant de la dissimulation du Tibère féminin ; dissimulation si horrible et surtout si mal adroite, qu'elle lui est reprochée par tous les historiens sans exception, en un mot par Rapin-Thoiras, lui-même, le plus acharné des ennemis de Marie Stuart. A tant d'artifices, elle en joignit un autre non moins grossier : les deux secrétaires de la malheureuse reine, Nau et Curl, arrêtés comme ses complices, furent remis en liberté, après qu'on leur eut fait signer qu'ils avaient déposé contre leur souveraine, *sans aucune force, contrainte, ni corruption d'argent* : on ne pouvait mieux prouver le contraire. Cette notice serait incomplète, si elle n'offrait pas un exposé du procès dans lequel, chaque jour encore, se trouve impliquée la mémoire d'une princesse dont un écrivain judicieux (le président Hénault) a dit, avec trop de raison, que ses ennemis avaient voulu lui ravir *jusqu'aux regrets de la postérité*. Nous avons déjà fait assez sentir le ridicule du premier grief : la familiarité dans laquelle Rizzio était admis chez elle. Qui, si ce n'est l'infame Buchanan, imagina jamais de donner les couleurs du crime aux bontés d'une reine de vingt ans, la plus belle femme de son siècle, pour un musicien âgé et contrefait ? Et encore ce presbytérien frénétique n'a-t-il pas osé répéter cette absurde calomnie dans le libelle où il a pris plaisir à rassembler contre Marie Stuart, sa bienfaitrice, les imputations les plus atroces. (*Detection of the Doings of Mary.*) Randolph, envoyé et espion d'Elisabeth, si attentif à épier les fautes de Marie, si ardent à les exagérer, ne donne pas une seule fois à entendre que la confiance qu'elle avait en Rizzio cachât rien de criminel. D'ailleurs, toutes les circonstances de l'assassinat de cet Italien, prouvent que sa mort était le moindre objet que les conjurés se fussent proposé. C'était la vie de la reine qu'on voulait mettre en danger ; c'était elle que son indigne frère Murray voulait faire périr, ou du moins faire avorter. N'avait-on pas mille moyens de perdre Rizzio sans éclat ? et les assassins viennent l'égorger aux pieds d'une malheureuse et faible princesse, grosse de sept mois ! Ils renversent la table sur elle ; ils l'accablent d'outrages et de menaces ! Au surplus, les galanteries de la reine d'Ecosse, en les supposant réelles, ne devaient appeler que la vengeance de son époux, et ne la rendaient en rien justiciable de la reine d'Angleterre. Aussi, dans ses plus grandes fureurs, Elisabeth n'eut-elle point recours à cette grossière invention. Elle crut, avec raison, avoir trouvé une arme plus puissante dans la complicité imaginaire de Marie avec les meurtriers de son second époux, lord Darnley. Mais qui avait un intérêt direct à la mort du nouveau roi que Marie venait de donner à l'Ecosse ? N'était-ce pas Murray, ce Murray qui, à tout prix, voulait régner ? Les lettres de Randolph à Cecil mettent hors de doute que, d'après ses entretiens avec cet homme ambitieux, le roi Henri devait être tué ou livré aux Anglais. Murray reprochait sans cesse à sa sœur sa folle passion pour son époux ; et il s'emporta, un jour,

jusqu'à s'écrier : « Nous saurons » nous débarrasser de cet insolent » jouvenceau ! » Le roi tomba dangereusement malade ; Marie, qui alors en était éloignée, vole auprès de lui, le soigne, le ramène dans sa capitale, lui prodigue toutes les marques d'une vive affection. Les conjurés, qui voulaient épargner les jours de la reine, puisque déjà elle était désignée pour être la proie de l'un d'eux, choisissent, pour faire périr le roi, la nuit qu'elle ne passe point avec lui : et c'est cette épouse trop tendre que l'on accuse de cet exécrable attentat! N'est-ce pas assez de la protestation solennelle de son innocence, qu'elle réitera au moment de sa mort, de cette mort si calme, si chrétienne? Que l'on se demande, au moins, si la maladie dangereuse que le roi venait d'essuyer ne lui eût pas fourni des moyens plus sûrs et plus secrets de se défaire de lui? Et quel motif eût porté cette femme si sensible et si douce à tremper ses mains dans le sang d'un jeune époux de son choix, qui était le plus bel homme de l'Ecosse? la passion effrénée, répondent ses calomniateurs, qu'elle avait conçue pour le comte de Bothwell, à qui, peu de temps après, elle accorda sa main. Oui, sans doute, elle eut la faiblesse de consentir à cette union déplorable ; mais cette faiblesse fut-elle celle de l'amour? Peut-on se représenter Marie à vingt-quatre ans, dans tout l'éclat de ses charmes et du diadème, brûlant d'une flamme irrésistible pour un soldat qui avait toute la rudesse des camps (1), et qui, en outre, dit Brantôme, *était le plus laid homme et d'aussi mauvaise grâce qu'il se puisse voir?* Qui donc opéra cette indigne alliance? une combinaison véritablement infernale du plus scélérat des hommes. Murray, comme on vient de l'exposer, avait résolu la mort du jeune roi ; il avait besoin d'instruments : Bothwell fut le premier qui s'offrit ; et aussitôt l'infame auteur du complot calcula qu'il perdrait infailliblement une sœur qu'il abhorrait, en la forçant de mettre sa main dans celle du meurtrier de son époux. Bothwell en reçut la promesse ; et l'on a vu qu'il employa la force pour en arracher l'accomplissement à la malheureuse princesse, qui voulait donner un protecteur à son fils au berceau. Mais à peine ce mariage est-il célébré, tout change : Murray excite la noblesse à demander vengeance de la mort du roi ; Bothwell est hautement désigné pour l'assassin, et Marie pour sa complice. On les poursuit : on fait évader Bothwell, et l'on s'empare de Marie. Elle est pour jamais séparée de cet infame époux. Elle maudit le jour qui l'a unie à ce monstre : mais la flétrissure lui restera ; et c'est tout ce que veut ce frère perfide, qui a creusé l'abîme sous ses pas. Au reste, on ne saurait trop répéter que ce Bothwell, qui était bien certainement l'assassin du roi Henri, déclara, au moment d'expirer, que Marie Stuart n'avait jamais eu la moindre part au complot ni à l'exécution. Voilà les faits qui, tant de fois, ont été discutés entre les accusateurs de Marie et ses défenseurs. Quant aux autres points d'accusation, à peine ose-t-on les discuter sérieusement. Telle est, au premier rang, cette cassette remplie de papiers secrets qui tom-

(1) Il faut convenir, cependant, que tous les historiens ont confondu ce Bothwell avec son père, le comte Patrick. Celui qui épousa Marie Stuart (Jacques) n'avait que 13 ans plus qu'elle, mais il avait une figure atroce et des manières repoussantes.

ba dans les mains des rebelles. On y voit la douce, la timide Marie, comploter tour-à-tour le meurtre et l'adultère ; on y voit la princesse la plus spirituelle et la mieux élevée de l'Europe, adresser à un soldat grossier tel que Bothwell, des vers si ridiculement passionnés et si impudemment licencieux, qu'Élisabeth elle-même refusa de les attribuer à sa captive. Enfin, et l'on ne peut trop l'observer, les griefs imputés à Marie étaient si dénués de preuves, si évidemment imaginaires, que la sentence, où ils auraient dû être spécifiés, fut aussitôt anéantie par l'ordre exprès d'Élisabeth. Un historien, essentiellement ami de la vérité, et qui n'a rien négligé pour la connaître, Gaillard, a dit : « J'avoue que » s'il est pour moi un problème his» torique résolu, c'est celui de l'in» nocence de Marie Stuart ; et c'est » surtout par la mort de Marie » Stuart qu'il est résolu. Si sa vie » entière est une preuve de son in» nocence, sa mort en est une dé» monstration. » Mais, comment une princesse douée de toutes les qualités qui séduisent et qui attachent, put-elle trouver des ennemis aussi implacables ? Marie avait apporté en naissant trois crimes qui ne lui furent jamais pardonnés : elle était reine légitime, catholique, et la plus belle femme de son siècle. Murray, son frère illégitime, convoitait sa couronne, et jura sa perte : elle resta fidèle à la religion de ses pères, et il la fit proscrire par les zélateurs de la religion nouvelle. Elle se réfugia dans les bras d'Élisabeth ; Élisabeth hésite un instant : « Mais » bientôt, » dit l'historien que nous venons de citer, « cette jalousie de » femme qui rétrécit et rabaisse » l'âme, » allume la soif du sang dans la digne fille du barbare Henri VIII. Marie est sous la garde des lois de l'hospitalité ; mais elle est plus jeune, elle est plus belle : il faut qu'elle périsse. Les assassins, les empoisonneurs refusent leurs services : c'est le fer des lois qui portera le coup fatal. — Une multitude presque innombrable d'écrivains de tous les pays ont eu la prétention de tracer l'histoire de Marie Stuart : les uns ont composé des romans ; les autres les ont servilement copiés. Il est triste de rencontrer des hommes célèbres parmi ces organes de l'imposture et de la crédulité. La source impure de leurs erreurs existe encore dans les écrits de Buchanan, monument de la plus monstrueuse ingratitude et de la plus féroce intolérance. Cet auteur, vendu à la faction de Murray, a entraîné notre illustre président de Thou ; et l'autorité, quoique secondaire, de ce grand historien, avait porté un coup funeste à la réputation de Marie, avant qu'une saine critique eût éclairci les faits. Il faut, d'ailleurs, ajouter que de Thou lui-même, dans des lettres adressées à Camden, exprime ses regrets d'avoir pris pour guide ce Buchanan, qui était alors le seul écrivain qu'il pût consulter. Négligeant ce qu'ont dit ou répété des auteurs qu'on ne lit point, comme Varillas, Herrera et quelques autres, nous témoignerons notre surprise de ce que des hommes aussi distingués que Hume, Robertson et Voltaire, se soient laissé induire à rapporter certains faits, que l'on serait moins étonné de trouver dans Rapin-Thoiras et autres écrivains de cette époque. C'est ainsi, par exemple, qu'entraîné par sa légèreté naturelle, Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des na-*

tions, adopte, sans examen, les accusations calomnieuses du commerce adultère de Marie Stuart avec Rizzio, et de sa complicité dans le meurtre de son mari, lord Darnley, dont il ne sait pas même écrire le nom, et qu'il appelle le *comte d'Arlay* (1). Mais parle-t-il de l'assassinat juridique de Marie, alors écoutant des sentiments d'humanité qui ne lui étaient pas moins naturels, il s'écrie: « Jamais procédure ne fut plus irrégulière: on représenta à l'infortunée princesse les copies de ses lettres, et jamais les originaux; on fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Marie cherchait partout des secours et des vengeurs, on n'aurait pu la déclarer criminelle. Elisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux. » Quant aux auteurs qui n'ont écouté qu'une aveugle ardeur pour la cause protestante, tout catholique est par eux condamné d'avance. C'est avec le plus vif intérêt, au contraire, qu'un ami de la vérité voit les généreux efforts qu'ont faits, dans ces dernières années, deux écrivains anglais pour assurer son triomphe. MM Whitaker et Chalmers, néanmoins, ont plutôt publié des recueils de pièces pour servir à l'histoire de Marie Stuart, que son histoire même. Et encore, toutes les pièces ne leur ont-elles pas été connues, telles que la correspondance des ambassadeurs de Henri III avec leur souverain, documents dont il a été fait un grand usage pour la rédaction de cette notice biographique. On a aussi publié parmi nous des Pièces et des Lettres relatives à l'histoire de Marie Stuart: mais, quelquefois, les auteurs de ces publications, faute d'avoir soigneusement remonté aux sources, sont tombés dans d'étranges erreurs. Nous en citerons un exemple: Marie, détenue au château de Sheffield, et se croyant près de succomber sous le poids de ses douleurs, écrivit à Elisabeth, le 8 novembre 1582, une très-longue lettre, que l'on peut regarder comme un testament de mort. Cette lettre, dont l'original est en français, traduite et même abrégée par des écrivains anglais, a été retraduite en français, et donnée pour l'original, dont elle n'est plus qu'une mutilation informe. Dédaignant de mentionner de petits romans historiques composés originairement pour des almanachs allemands, et que d'infidèles traducteurs ont voulu transformer en corps d'histoire, nous nous hâtons d'arriver à un écrivain français dont le travail mérite tous les éloges du lecteur impartial. Gaillard, dans sa grande histoire de la *Rivalité de la France et de l'Angleterre*, ne s'était proposé que de traiter accidentellement cette grande époque du règne d'Élisabeth; mais entraîné par un ardent amour de la vérité, critique judicieux, juge intègre, Gaillard a plaidé contradictoirement le procès de Marie Stuart, et sa conscience la proclame

(1) Voltaire ne mettait aucune importance à l'orthographe des noms propres: il ne savait pas même écrire le nom de son ami Thieriot et l'écrit toujours *Tiriot*. A. B—T.

innocente. Il est à regretter, que pour couronner toutes les recherches auxquelles il s'est livré, il n'ait pas eu le bonheur de connaître des pièces qui ont été découvertes postérieurement, tant en Angleterre qu'en France. Sa conviction n'eût pas été plus profonde; mais ses preuves eussent été plus fortes. Les matériaux qui ont manqué à Gaillard, sont tous entrés dans la composition d'un nouvel ouvrage intitulé : *Histoire de Marie Stuart, rédigée d'après des actes authentiques, et enrichie de pièces inédites, par M. L. de Sevelinges*, 2 vol. in-8°. Il n'est pas permis à l'auteur de cet article de porter un jugement sur cette histoire; il doit se borner à affirmer qu'aucune recherche n'a été épargnée pour la rendre la plus complète et la plus exacte qui ait paru. L'ouvrage est orné d'un très-beau portrait : nous en prendrons occasion de relever l'inexactitude de toutes ces figures de fantaisie que l'on attribue à Marie Stuart, d'après les descriptions chimériques que se permettaient sans scrupule tous les écrivains de son siècle et du siècle suivant. La plupart lui donnent des cheveux blonds et des yeux bleus : il est avéré, au contraire, qu'elle avait les cheveux et les yeux noirs; son teint était éblouissant de blancheur, sa taille élevée et svelte, sa tournure élégante, son maintien plein de grâces, l'expression de toute sa figure, enchanteresse; ce qui faisait dire à Catherine de Médicis, jalouse de ses succès et de son ascendant : « Notre » petite Reinette écossaise n'a qu'à » sourire pour tourner toutes ces têtes » françaises! » Il n'est pas de pays en Europe, où les infortunes et la fin sanglante de Marie Stuart n'aient fourni le sujet de quelque pièce de théâtre; mais ces ébauches imparfaites sont toutes oubliées, depuis qu'un homme de génie a traité ce sujet, si éminemment dramatique. La tragédie de Schiller est connue de toute la France : M. Lebrun en a donné, sur notre premier théâtre, une traduction presque littérale. Il n'est donc personne qui n'ait pu remarquer que, dans cet ouvrage, des beautés d'un ordre supérieur sont contrebalancées par des manques de convenance inexcusables, et surtout par une violation manifeste de la vérité historique. Jamais, au reste, on ne traça d'un pinceau plus vigoureux et plus fidèle le portrait des deux reines, que dans la scène de leur entrevue supposée. C'est là que l'on voit revivre la douce et tendre Marie exaltée jusqu'à l'emportement par le désespoir, et la digne fille d'Anne Boleyn sacrifiant tout à la vengeance d'une rivale humiliée; passion implacable que Mme. de Staël a définie par ces mots : la *coquetterie sanguinaire* d'Élisabeth. Marie Stuart n'eut point d'enfants de son mariage avec François II : de son union avec son cousin lord Darnley, naquit Jacques Ier., qui fut le successeur d'Élisabeth. On a dit, faussement, que de son alliance avec le comte de Bothwell, était née une fille qui se fit religieuse et mourut dans un couvent de Soissons. L'*Anthologie française* a recueilli plusieurs pièces de vers composées par Marie-Stuart. S—v—s.

MARIE, reine d'Espagne. *Voy.* MOLINA.

MARIE-CAROLINE, reine de Naples. V. CAROLINE au *Supplément*.

MARIE-CLOTILDE-ADÉLAÏDE-XAVIÈRE DE FRANCE, reine de Sardaigne, naquit à Versailles, le 23 septembre 1759. Son père était le vertueux Dauphin, fils de Louis XV (*V.* LOUIS, XXV, 232), et

sa mère, Marie-Joséphine de Saxe, seconde femme de ce prince. Elle fut élevée par la comtesse de Marsan, dont la piété et le mérite étaient dignes de seconder les soins du Dauphin et de la Dauphine. On sait que le prince se faisait un devoir et un plaisir de s'occuper de l'éducation de ses enfants. Environnée de tels exemples et formée par de telles leçons, Marie-Clotilde, quoique douée de toutes les grâces et de la gaîté de son âge, contracta de bonne heure le goût et l'habitude des pratiques de la religion : si elle eût suivi ses inclinations, elle eût, comme Mme. Louise, pris le parti de la retraite ; mais des raisons d'état en décidèrent autrement. Louis XVI avait arrêté son mariage avec le prince de Piémont, fils aîné du roi de Sardaigne. La cérémonie s'en fit par procureur à Versailles, le 27 août 1775. La princesse se mit ensuite en route pour Turin : au Pont de Beauvoisin, elle trouva son auguste époux, et toute sa maison qui était venue au devant d'elle. Victor-Amédée III, et le reste de la cour de Sardaigne, l'attendaient à Chambéri, où le mariage fut célébré. Le nouvel état de Mme. Clotilde ne changea rien à ses habitudes ; livrée aux œuvres de piété et de charité, elle entra dans plusieurs associations de dames, formées dans le même but : elle fuyait tous les plaisirs mondains, et ne se prêtait qu'avec répugnance aux desirs que lui témoignaient le roi et son époux, pour qu'elle portât les parures des personnes de son rang. Lors des calamités qui affligèrent sa famille en 1794, elle obtint de suivre son goût, et elle adopta un costume de la plus grande simplicité. Elle fut extrêmement sensible à la mort tragique du roi son frère et de Mme. Élisabeth, qu'elle aimait tendrement. Son époux parvint au trône le 16 octobre 1796, sous le nom de Charles-Emanuel IV : la nouvelle reine ne se servit de son autorité que pour honorer et protéger la religion d'une manière plus éclatante, ne cessant pas de se montrer la mère de tous les malheureux, et la protectrice des arts. Elle ne devait pas jouir long-temps du repos. Le Directoire français, après avoir affaibli et fatigué Charles-Emanuel IV, par des vexations continuelles, lui déclara la guerre le 6 décembre 1798, et le força de quitter sa capitale et ses états. La reine suivit le roi en Toscane ; et ils s'embarquèrent à Livourne, le 24 février 1799, pour passer en Sardaigne. Après six mois de séjour dans cette île, Charles-Emanuel revint sur le continent, espérant que les victoires des Russes lui rouvriraient le chemin de ses états. Mais la fortune changea encore ; et le monarque fut réduit à errer dans plusieurs villes d'Italie. Son auguste épouse le suivit, tantôt à Florence, tantôt à Rome ou à Naples : elle donnait les soins les plus assidus à ce prince affligé d'une maladie de nerfs ; et tout le temps qu'elle avait de libre, après l'accomplissement de ses devoirs, elle le consacrait aux pratiques religieuses, visitant les églises, soignant les malades, soulageant les pauvres, et donnant l'exemple de l'humilité, de la douceur et de la patience. Elle n'eut point d'enfant, malgré le régime austère qu'elle s'imposa, et les remèdes qu'elle fit pour diminuer l'extrême embonpoint (1)

(1) Un Suisse de la garde l'avait un jour désignée sous le nom de *gros madame*, le sobriquet lui en demeura. A son arrivée en Savoie, elle dit au prince de Piémont : *Vous me trouvez bien grassie ?* — *Je vous trouve adorable*, répondit-il : en effet, elle était fraîche et d'une beauté remarquable. A son entrée à Turin, elle entendait le petit peuple crier : *ch'a grossa, ch'a grossa !* La reine, sa belle-mère, pour la consoler de ce petit désagrément, lui dit : Oh, ma fille, quand je fis mon entrée ici, j'entendis bien crier : *ch'a brutta* (qu'elle est laide !)

auquel on attribuait sa stérilité, et qui ne firent que la réduire à une maigreur extrême. Elle mourut à Naples, le 7 mars 1802, dans les plus vifs sentiments d'amour de Dieu. La réputation de sa sainteté était universellement répandue dans tout les lieux qu'elle avait habités; et Pie VII, qui avait été témoin de ses vertus, la déclara vénérable par décret du 10 avril 1808. On a publié en Italie un examen des informations faites dans le procès pour la béatification de Marie-Clotilde : cet examen, dont fut chargé l'abbé Bottiglia, référendaire pontifical, a servi à rédiger l'*Éloge historique de la servante de Dieu, Marie-Clotilde, reine de Sardaigne, traduit sur les mémoires italiens publiés à Turin, en* 1804; Paris, 1806, in-12, avec le portrait de la reine. Voyez aussi : *Éloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavier de France, reine de Sardaigne, avec des notes et des pièces inédites*, Paris, Pillet, 1814, in-8°. P—c—t.

MARIE D'ARAGON, reine de Sicile, fille de Frédéric II, auquel elle succéda, régna de 1372 à 1401. Frédéric II, roi de Sicile, surnommé le *Simple*, étant mort en 1372, n'avait laissé de sa femme Constance que cette enfant, à qui la couronne de Sicile devait appartenir. Cependant Pierre IV, le *Cérémonieux*, roi d'Aragon, père de Constance, et aïeul de Marie, prétendit devoir être préféré à sa petite-fille, comme seul survivant mâle de la postérité de Pierre III, premier roi aragonais de Sicile. D'autre part, les barons de l'île, qui s'étaient maintenus sous les derniers rois dans une audacieuse indépendance, étaient moins disposés encore à obéir à une femme. Artus d'Alagone, chef du parti opposé aux Aragonais, retint Marie enfermée dans le château de Catane, et voulut lui faire épouser Jean Galeas Visconti, seigneur de Milan. L'amiral de Pierre IV brûla, en 1379, une flotte que Jean Galeas avait fait armer à Pise pour aller chercher son épouse. Il s'empara ensuite de Catane; il en enleva Marie, qu'il conduisit au château d'Agosta, où cette reine, toujours captive, resta jusqu'en 1382 : elle fut ensuite transférée à Cagliari, puis en Catalogne, comme prisonnière de son aïeul. Pierre IV, pendant ce temps, s'était fait nommer roi de Sicile; et le 11 juin 1382, il choisit son second fils Martin, pour être son vice-roi et son successeur dans cette île. Le fils de celui-ci, qui se nommait aussi Martin, épousa Marie en 1391; et les droits des deux branches de la maison d'Aragon furent ainsi confondus. Mais Marie, ni les deux Martins, ne régnaient point encore en Sicile : la succession contestée n'était que la moindre des causes des guerres civiles qui désolaient cette île; la rivalité des deux anciennes factions des Italiens et des Catalans, le schisme de l'Église partagée entre Urbain VI et Clément VII, dans lequel les Siciliens avaient embrassé le parti du premier, et leurs rois celui du second; plus que tout enfin l'indépendance des nobles, leurs passions féroces, et leur habitude de vivre dans l'anarchie, auraient détruit toute l'autorité de Marie, de son époux et de son beau-père. Le dernier avait succédé, en 1395, à la couronne d'Aragon : Martin, son fils, et Marie, furent enfin reconnus par leurs sujets en 1399; mais Marie n'était pas destinée à jouir d'un long repos : à peine dans la vingt-neuvième année de son règne nominal, avait-elle vu son

royaume se soumettre à elle, qu'elle mourut en 1401. Elle laissait un fils qui ne lui survécut que de peu de jours. S. S—1.

MARIE-ÉLÉONOR DE BRANDEBOURG, reine de Suède, épouse de Gustave-Adolphe le Grand, et mère de Christine, était fille de l'électeur Jean Sigismond; et Gustave se rendit lui-même à Berlin pour lui offrir sa main. Il obtint en même temps son cœur; et l'union la plus tendre régna toujours entre ces deux époux. Marie-Éléonor ne brillait point par un esprit supérieur; mais elle était belle, et joignait à une imagination vive une grande sensibilité. Elle accompagna le roi en Allemagne pendant cette guerre, où il cueillit des lauriers, mais où il trouva la mort. La veuve de Gustave fut inconsolable de cette perte; elle se fit remettre le cœur de son époux, et ne cessa de l'arroser de ses larmes. Pour arrêter ou calmer sa douleur, on l'engagea à faire placer le cœur du roi dans le cercueil, avec le reste de la dépouille mortelle de ce grand homme transportée à Stockholm. Peu de temps après, elle institua un ordre, dont la marque était un cœur couronné, ayant d'un côté un cercueil, et de l'autre une devise en vers allemands. Elle porta toujours cet ordre, et le distribua entre les personnes de sa famille. Marie-Éléonor adorait Gustave-Adolphe; mais elle ne put jamais aimer la Suède: elle s'intéressait même assez peu à Christine sa fille, dont le caractère n'avait pas d'analogie avec le sien. On lui donna pour douaire le château de Gripsholm avec les terres attenantes. Un jour elle disparut, et se rendit secrètement en Danemark. La cour de Copenhague lui fit un accueil honorable: mais le sénat de Suède conçut des soupçons; et lorsque la guerre fut bientôt après déclarée au Danemark, on allégua, parmi les motifs de la rupture, les relations que le gouvernement danois avait entretenues avec la reine Marie-Éléonor. Cette princesse était cependant retournée en Suède, où elle mourut l'année 1655. Elle passa ses dernières années dans une retraite absolue, s'occupant principalement d'embellir son château, et cultivant les beaux-arts. C—AU.

MARIE DE BOURGOGNE, fille unique de Charles le Téméraire, et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles le 13 février 1457, n'était âgée que de vingt-un ans, lorsque, par la mort de son père, elle fut héritière des vastes états de sa maison. Dès que le roi de France, Louis XI, qui formait des prétentions sur diverses parties de cette riche succession, eut appris la mort de Charles, il fit entrer ses troupes dans la Bourgogne, et s'empara des villes situées sur la Somme, qui avaient été engagées au feu duc (*V.* Louis XI). Dans cette conjoncture critique, Marie députa, vers le roi, le fidèle Hugonet, son chancelier, et le brave Imbercourt (1), qui l'un et l'autre avaient joui de la confiance du feu duc, et auxquels, pour leur malheur, elle accorda la sienne. Louis amusa les ambassadeurs, et obtint d'eux l'ordre de remettre Arras entre ses mains. Hugonet et Imbercourt, étant retournés à Gand, où ils avaient laissé la princesse, la trouvèrent privée de sa liberté par les habitants de cette ville tumultueuse, qui s'étaient soulevés,

(1) C'est le nom que lui donnent la plupart des historiens, d'après Comines; mais il paraît qu'il s'appelait d'Humbercourt (*Voy.* les *Mém. pour servir à l'hist. de la province d'Artois*, par Harduin, 1763, in-12, pag. 121.)

et avaient massacré les magistrats nommés par Charles. La fureur du peuple s'était communiquée aux états de Flandre à Gand ; et Marie, prisonnière dans son palais, avait reçu d'eux l'ordre de ne rien entreprendre sans l'avis d'un conseil composé de leurs créatures. Cependant Louis XI suivait le cours de ses conquêtes ; les Gantois, qui le virent avec inquiétude s'approcher de leur ville, crurent devoir lui faire demander la paix, par de nouveaux ambassadeurs. En abordant le roi, ceux-ci l'assurèrent que la princesse, dont on avait forcé le consentement, avait pris la résolution de se gouverner par le conseil des États : « Vous » me trompez ou l'on vous trompe, » leur dit Louis en les interrompant ; « Hugonet et Imbercourt seuls » ont sa confiance, et je ne dois » traiter qu'avec eux. » Les députés voulant prouver qu'ils étaient autorisés, montrent leurs instructions. Alors le roi, foulant aux pieds toutes les lois de l'honneur, leur fit voir la confirmation de ce qu'il avançait, dans la lettre de créance que les conseillers de Marie lui avaient remise ; et il ne rougit pas de la leur livrer. Munis de cette pièce, ceux-ci retournent à Gand ; et ils la présentent à la princesse, qui demeure confondue en la reconnaissant. Bientôt Hugonet et Imbercourt sont arrêtés ; on les accuse de traiter en secret avec les ennemis de l'état ; on leur reproche d'avoir entraîné le feu duc dans des guerres injustes et ruineuses, d'avoir vendu la justice, et surtout d'avoir anéanti les priviléges de la ville de Gand. On les applique à la torture, et un tribunal inique les condamne à mort. Vainement ils interjettent appel au parlement de Paris ; on ne leur donne que trois heures pour se préparer. Marie, instruite du sort qui les attend, se fait apporter un habit de deuil ; et les cheveux épars, elle se rend sur la place où déja les deux victimes étaient montées sur l'échafaud. Elle conjure le peuple de leur sauver la vie ; ses larmes attendrissent les uns et ne font qu'irriter les autres. D'un côté l'on crie : Grâce ! et de l'autre : Vengeance ! On était sur le point d'en venir aux mains, lorque des clameurs barbares étouffèrent les prières de Marie, et firent consommer le sacrifice à ses yeux. Le sang de ces deux fidèles sujets rejaillit presque sur elle. Après avoir poussé un cri perçant, elle tombe évanouie, et on la reporte à demi-morte dans son palais. Louis XI, principal auteur de cette catastrophe, feignit d'en éprouver un violent courroux. Il fit casser la procédure par le parlement de Paris, et prit sous sa protection le fils du malheureux Hugonet. La position cruelle où se trouvait Marie, devait la porter promptement à faire choix d'un époux qui fût assez puissant pour la défendre également et contre ses ennemis extérieurs et contre ses sujets révoltés. La main d'une aussi riche héritière ne pouvait manquer d'être recherchée par une foule de princes. Son père avait songé d'abord à l'unir au duc de Berri, frère de Louis XI, puis à Nicolas d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine ; enfin, il parut se fixer sur l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, qui, en faveur de ce mariage, devait ériger le duché de Bourgogne en royaume : mais l'un voulait obtenir la dignité royale avant cette union, et l'autre ne voulait la conférer qu'après ; ce qui rompit l'engagement que les deux princes avaient contracté. Après la mort de Charles, les

États de Flandre pressèrent Marie d'épouser le fils du duc de Clèves, qui avait été élevé à la cour de Bourgogne, et dont le père avait beaucoup d'influence dans le pays. De leur côté, les Gantois révoltés voulurent l'unir au duc titulaire de Gueldre, Adolphe de Nassau; enfin, la princesse était encore recherchée par le comte Rivers, frère d'Élisabeth, femme du roi d'Angleterre Édouard IV. L'obstacle qui avait empêché le mariage de Marie et de Maximilien, n'existant plus, l'empereur fit de nouveau proposer son fils, par les électeurs de Maïence, de Trèves et de Bavière, qui se rendirent à Gand, accompagnés de l'évêque de Metz. La princesse était prévenue depuis long-temps en faveur de l'archiduc; et lorsque l'évêque, après l'avoir haranguée en français, lui présenta une lettre et un anneau que, par ordre de son père, elle avait fait remettre à Maximilien, elle reconnut avec joie les gages de sa tendresse, et témoigna la résolution de remplir sa promesse. En peu de jours, le mariage eut lieu par procureur (avril 1477). Quelques mois après, Maximilien fit dans la ville de Gand son entrée publique, avec une suite nombreuse et brillante, mais dont les États avaient été obligés de payer tous les frais (*V.* Maximilien). Cette union fut heureuse, mais de peu de durée. Prenant le plaisir de la chasse à l'oiseau, Marie se fit, en tombant de cheval, une blessure dangereuse, qu'une excessive pudeur l'empêcha de découvrir, même à son époux. La plaie devint incurable; et au bout de trois semaines (27 mars 1482), cette princesse mourut à Bruges, âgée de vingt-cinq ans. Son corps fut déposé sous un magnifique mausolée, près de celui de Charles. Louis XV considérant, après la prise de Bruges, en 1745, l'un et l'autre monument, dit, en parlant de celui de Marie : *Voilà le berceau de toutes nos guerres*. Marie était une des plus belles personnes de son temps; elle avait de la bonté, de la douceur et un attachement inviolable à ses devoirs. Habile musicienne, elle aimait et protégeait les beaux-arts. Elle laissa deux enfants, Philippe, père de Charles-Quint, et Marguerite, duchesse de Savoie (*V.* Marguerite, XXVII, 38). Gaillard publia, en 1757, une *Histoire de Marie de Bourgogne*, où il développe le principe de la rivalité de la France et de l'Autriche. (*V.* Gaillard, XVI, 271.) H-R-Y.

MARIE D'AUTRICHE, petite-fille de la précédente, et fille de l'archiduc Philippe et de Jeanne d'Aragon, née à Bruxelles en 1503, épousa, en 1521, Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, qui fut tué en 1526, à la journée de Mohacz. Marie fut si touchée de cette perte, qu'elle fit vœu de viduité, et l'observa religieusement. Charles-Quint, son frère, lui confia, en 1531, le gouvernement des Pays-Bas. Cette princesse vit, sans effroi, la Hollande menacée successivement par les rois de Danemark, Frédéric Ier. et Christian III; et elle prit les mesures nécessaires pour les repousser en cas d'une guerre qui toutefois n'eut pas lieu. Les anabaptistes lui donnèrent plus d'occupation. Jean de Leyde, leur chef, s'étant rendu maître de Munster (*V.* Leyde), envoya ses disciples prêcher sa doctrine, les armes à la main, dans la Hollande et les provinces voisines. Le nombre des prosélytes qu'ils y firent, alarma la gouvernante : elle publia contre eux des édits rigoureux, dont l'exécution délivra de ces forcenés les provinces

confiées à son gouvernement. Marie ayant reçu de Charles-Quint, en 1536, l'ordre de faire une invasion en France avec les troupes qu'elle pourrait lever, elle assembla les états des Provinces-unies, et obtint d'eux un subside de douze mille florins, pour les frais de cette entreprise. Les Gantois refusèrent de payer leur contingent, et se soulevèrent; révolte dont ils furent punis rigoureusement par Charles-Quint, qui se rendit dans les Pays-Bas, en traversant la France (*V.* François Ier. et Charles-Quint). En 1552, tandis que l'empereur son frère assiégeait Metz, Marie fit de tels ravages sur les frontières de la Picardie, qu'elle força Henri II à se porter vers ce point. Cette princesse gouverna les Pays-Bas jusqu'en 1555, époque où Charles-Quint abdiqua ses diverses couronnes en faveur de Philippe, son fils. Marie partit pour l'Espagne, où elle mourut en 1558, peu de temps après son frère. Ce fut elle qui fonda, en 1542, la petite ville de Marienbourg, dans les Ardennes, et elle lui donna son nom. M. Gail a fait graver dans son Philologue le *fac simile* de ce qu'elle écrivit au connétable de Montmorenci fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin. Sa lettre, qu'elle a écrite avec sa sœur Éléonore d'Autriche, reine douairière de France, est datée du 3 octobre 1557. H—ry.

MARIE. *V.* France.

MARIE DE L'INCARNATION (La V. M. Marie Guyard, plus connue sous le nom de), institutrice et première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France, était née à Tours, le 18 octobre 1599, de parents plus recommandables par leurs vertus que par les avantages de la fortune. Elle annonça, dès son enfance, beaucoup de piété et d'éloignement pour le monde; mais elle céda au desir de ses parents, en épousant, à l'âge de dix-sept ans, un fabricant d'étoffes de soie. Devenue veuve au bout de deux ans d'une union mal assortie, elle serait entrée sur-le-champ dans un couvent, si son fils n'avait pas réclamé tous ses soins. Dès qu'elle le crut en état de se suffire à lui-même (*V.* D. Cl. Martin), elle n'hésita plus à suivre sa vocation, et prit le voile dans la maison des Ursulines, nouvellement fondée à Tours. On lui confia, quelque temps après, la direction des novices; et son exemple et ses instructions leur firent faire, dans la vie spirituelle, des progrès très-remarquables. Cependant le desir de se sanctifier lui inspira la résolution de passer en Amérique, pour s'y dévouer au soulagement des peuplades sauvages. Elle communiqua son dessein à son confesseur, qui l'approuva: des personnes pieuses lui facilitèrent les moyens de l'exécuter; et enfin elle s'embarqua le 3 avril 1639, à Dieppe, emmenant quelques jeunes religieuses qui avaient sollicité la faveur de l'accompagner. Après trois mois d'une navigation périlleuse, elle arriva à Quebec, où elle fut accueillie par les habitants avec une grande joie. On s'empressa de construire pour les religieuses un monastère, dont la mère Marie de l'Incarnation fut reconnue la supérieure. Dès son arrivée, elle s'était appliquée à apprendre les langues des indigènes du Canada; mais ce ne fut pas sans une extrême difficulté qu'elle parvint à retenir les mots les plus nécessaires pour pouvoir converser avec ceux à qui elle brûlait d'être utile. La relation de son voyage qu'elle adressa en France, enflamma le zèle de plusieurs religieuses, qui regardèrent comme une

grâce la permission de venir partager ses travaux. La mère Marie de l'Incarnation montra beaucoup de sagesse et de prudence dans le gouvernement de sa maison. Elle eut à souffrir de grandes traverses de la part des Anglais et des Iroquois qui menaçaient tour-à-tour la colonie; le monastère qu'elle avait vu construire, devint la proie des flammes, et ses compagnes furent exposées aux rigueurs du froid et de la faim : mais sa résignation et sa fermeté ne se démentirent jamais. Des maladies longues et cruelles vinrent encore éprouver son courage ; et après quarante-trois ans de combats, elle reçut enfin le prix de ses travaux, et s'endormit au Seigneur, le 30 avril 1672. On a de cette vénérable mère quelques ouvrages remplis d'onction : I. Des *Lettres*, Paris, 1677, 1681, in-4°. Elles sont bien écrites et dignes de la réputation de cette femme extraordinaire. La 2e. partie contient le récit des événements arrivés de son temps au Canada. II. *Retraite, avec une exposition succincte du Cantique des Cantiques*, ib., 1682, in-12. III. *L'École chrétienne*, ou *Explication familière des mystères de la foi*, ibid., 1684, in-12. C'est un catéchisme qu'elle avait composé pour l'usage des jeunes religieuses; et c'est peut-être, dit le P. Charlevoix, le meilleur que nous ayons dans notre langue. D. Martin est l'éditeur des ouvrages de sa mère; et il a publié, sur des mémoires qu'elle avait rédigés par l'ordre de son confesseur, et qui lui furent adressés, une *Vie* de cette femme apostolique, Paris, 1677, in-4°. On y trouve trop de détails minutieux et de digressions étrangères au sujet. Le P. Charlevoix en a donné une autre plus abrégée, Paris, 1724, in-12, qui est très-intéressante et le serait encore davantage, si les détails mystiques n'y surchargeaient la partie ascétique et sentimentale qui en fait le charme. W—s.

MARIE DE L'INCARNATION. *V.* AVRILLOT.

MARIE (JOSEPH-FRANÇOIS), docteur de Sorbonne, naquit à Rhodez, le 25 novembre 1738. Il vint à Paris, entra dans l'état ecclésiastique, prit sa licence avec distinction; et après s'être fait recevoir dans la maison et société de Sorbonne, fut nommé professeur de philosophie au collége du Plessis. Plein d'ardeur et doué de beaucoup de facilité pour l'étude, il se fit connaître de bonne heure par un ouvrage de longue haleine. Il aida l'abbé Godescard dans la traduction des *Vies des pères, des martyrs et des autres principaux saints*, d'Alban Butler, 1764, et années suivantes, 12 vol. in-8°. On dit qu'il eut part surtout aux notes. Il avait succédé, en 1762, à l'abbé de La Caille, dans sa place de censeur royal, et de professeur de mathématiques au collége Mazarin; et on lui doit une bonne réimpression des *Tables de logarithmes* de ce savant astronome (*V.* CAILLE, VI, 477), et une excellente édition très-augmentée de ses *Leçons de mathématiques*, souvent réimprimée, et de celles d'*optique*. On raconte qu'ayant à approuver, comme censeur, les *figures de la Bible* de Rondet, il voulait que l'auteur retranchât ce qu'il avait dit, que le Saint-Esprit a dicté lui-même aux évangélistes les paroles qu'ils ont employées dans leurs récits; Rondet n'ayant pas voulu y consentir, l'abbé Marie mit au-dessous de son approbation, une note portant que l'inspiration du Saint-Esprit doit être restreinte à tout ce qui fait la substance de l'Évangile; et cette

note fut imprimée ainsi. On dit que l'abbé Marie s'était occupé d'une traduction des Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne; mais il renonça à publier cet ouvrage quand il vit l'édition donnée par Condorcet, avec des retranchements qui, pourtant, eussent été, ce semble, une raison de plus de faire connaître ces lettres dans toute leur intégrité. On lit dans le *Supplément aux siècles littéraires* de Désessarts, que l'abbé Marie fut nommé conseiller-clerc au parlement Maupeou, en 1771, et qu'il passa au grand-conseil en 1774; nous croyons que c'est une erreur: le conseiller au grand-conseil s'appelait Marye. En 1782, l'abbé Marie fut nommé, avec l'abbé Guénée son ami, sous-précepteur des princes, fils de M. le comte d'Artois; et il obtint, en 1783, l'abbaye de Saint-Amand de Boisse, au diocèse d'Angoulême. Plus jeune que l'abbé Guénée, l'abbé Marie paraît avoir eu la principale part à l'éducation des princes; et il sortit de France avec eux. Son esprit, ses talents, son aptitude, le recommandèrent à Louis XVIII, qu'il suivit dans ses différents voyages, et qui l'employa dans plusieurs affaires. Il vivait dans l'intimité de la famille royale à Mitau; et il était aimé pour son caractère facile, et recherché pour l'agrément de sa conversation. Il fut fort affecté du départ forcé du roi, en 1801; mais son courage et sa religion le soutinrent contre cette nouvelle disgrace. Le roi avait quitté Mitau, le 22 janvier 1801, et s'était rendu à Memel, en Prusse, où toute sa suite le rejoignit; il en repartit le 23 février pour Varsovie. L'abbé Marie devait se mettre en route le 25, avec quelques autres personnes de la cour, pour rejoindre le prince; mais ce jour-là même, à 5 heures du matin, au moment de monter en voiture, on le trouva dans son lit, les mains jointes, et près de rendre le dernier soupir; il avait un couteau enfoncé dans le côté. On s'épuisa en conjectures pour expliquer ce triste événement, qui fit beaucoup d'éclat à Memel. L'abbé Marie avait un frère fou; était-ce dans un accès de folie qu'il s'était frappé lui-même? On voulait lui refuser la sépulture; et ce ne fut que sur les instances de M. Hue, et du consul de Danemark, qu'on l'enterra dans le cimetière. Le roi prit beaucoup de précautions pour annoncer ce triste événement à Madame, qui s'en montra fort touchée. Plusieurs *Lettres* de l'abbé Marie au duc de Berri, se trouvent imprimées dans les *Mémoires* sur la vie de ce prince, par M. de Chateaubriand. P—c—t.

MARIETTE (Jean), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, naquit à Paris, en 1654. Élève de J. B. Corneille, son beau-frère, il se destina d'abord à la peinture; mais les conseils de Lebrun le décidèrent à se livrer exclusivement à la gravure. Le caractère de ses têtes est en général bien senti et bien rendu; et si son dessin laisse quelquefois apercevoir un peu de manière, il ne manque pas de correction. Les petites pièces qu'il a gravées pour servir à l'ornement des livres, sont très-nombreuses: elles sont pour la plupart de son invention. Mariette avait établi un commerce d'estampes très-étendu. Un grand nombre d'artistes travaillaient pour lui. Les plus importants de ses ouvrages sont: I. *Jésus dans le Désert*. II. Une *Descente de croix;* tous deux d'après Lebrun. III. *Moïse trouvé sur le Nil;* d'après le Poussin. IV. *Narcisse*,

beau paysage, grand in-folio, etc. Son œuvre, dont le détail se trouve dans le Catalogue raisonné de Pierre-Jean Mariette, son fils, se compose de 860 pièces représentant différents *Sujets d'histoire sacrée et profane*, des *paysages*, des *ornements*, des *titres de livre*, des *vignettes*, des *portraits*, etc. Cet artiste mourut à Paris, en 1742. — Pierre-Jean Mariette, son fils, né en 1694, reçut dans la maison paternelle une éducation toute dirigée vers les arts, où ses dispositions naturelles lui firent faire de rapides progrès. La vue seule d'un bon tableau ou d'une belle estampe excitait en lui une sorte d'enthousiasme : une étude de soixante ans développa chez lui ces connaissances qui ont fixé sa réputation. Dès sa jeunesse, il avait conçu le projet de ce magnifique cabinet dont, à sa mort, les débris mêmes ont formé de riches collections. Dès que la mort de son père lui eut laissé la libre disposition de ses biens, il vendit sa maison de commerce, et résolut de voyager. Il alla d'abord à Vienne, où sa réputation l'avait devancé, et où on lui confia la direction de la galerie impériale. L'ordre qu'il mit dans ce précieux dépôt, le goût qu'il fit paraître dans le choix et la disposition des objets, lui obtinrent tous les suffrages et notamment celui du prince Eugène. Malgré l'estime que lui témoignait cet illustre protecteur, et les efforts qu'il fit pour le retenir en Autriche, Mariette ne put résister au désir de visiter l'Italie; et il se rendit à Rome, où l'attendait une riche moisson d'objets précieux. Guidé par un goût toujours pur, et par des connaissances réelles et profondes, il recueillit un grand nombre de morceaux rares des plus grands maîtres, et se perfectionna encore dans la théorie des arts, par la fréquentation des artistes les plus célèbres. Il avait obtenu la place de contrôleur de la grande chancellerie de France, et il était déjà un des membres honoraires les plus distingués de l'académie, lorsqu'il voulut justifier les titres qu'il avait à cette place en publiant son *Catalogue raisonné du cabinet de Crozat*, et son *Traité des pierres antiques gravées du Cabinet du roi*. Pendant son séjour en Italie, il avait obtenu le titre de membre honoraire de l'académie de Florence. De retour dans sa patrie, il conserva avec plusieurs artistes italiens, notamment avec la célèbre Rosalba Carriera, et le savant prélat Bottari, des relations qu'il entretenait par une correspondance active, qui a été imprimée dans la *Collection des Lettres des peintres*, et qui sans contredit est une des parties les plus intéressantes de ce recueil. Outre les nombreux dessins et tableaux des grands maîtres, et les riches collections d'estampes, qu'il avait rassemblés, il possédait encore tous les ouvrages, tant nationaux qu'étrangers, qui ont rapport aux arts; et il les avait enrichis de notes savantes, pleines d'une critique éclairée et judicieuse. Après sa mort, arrivée le 10 septembre 1774, ce cabinet, composé de plus de 1400 dessins et de plus de 1500 collections de gravures et de livres d'estampes, fut vendu et dispersé dans la plus grande partie de l'Europe. Le Catalogue, dressé par Basan, et imprimé en 1775, forme un volume in-8°., de plus de 500 pages. Mariette a publié, soit comme auteur, soit comme éditeur, les ouvrages suivants : I. *Traité des pierres gravées*, 2 vol. in-fol., Paris, de l'imprimerie de l'auteur, 1750. Dans ce traité, plein

de recherches savantes, l'auteur examine d'abord l'usage que les anciens faisaient des pierres gravées ; les procédés employés par les Grecs et les Romains, pour la gravure des pierres fines ; ceux dont se sont ensuite servis les modernes : il décrit ces procédés, et indique les moyens de former des pierres artificielles. Dans la seconde partie, il donne un catalogue raisonné de tout ce qui a été écrit sur cette branche de l'art ; il analyse les divers ouvrages et en apprécie le mérite. Il y joint l'histoire des graveurs en pierres fines. Enfin, son livre est terminé par la description de la collection formant le Cabinet du roi, avec 257 planches qui offrent les plus belles pierres gravées en creux de cette collection, et ont été exécutées sur les dessins de Bouchardon, par les soins du comte de Caylus. II. *Description sommaire des dessins des grands-maîtres d'Italie, des Pays-Bas, et de France, du cabinet de feu M. Crozat*, 1 vol. in-8°., Paris, 1741. III. *Description du Recueil d'estampes de M. Boyer d'Aguilles*, Paris, 1744, in-fol. IV. Une *Lettre* (écrite en 1746), *sur la fontaine de Grenelle*, à la suite de la *Vie de Bouchardon*, par le comte de Caylus, Paris, 1762, in-8°. V. *Lettre à M. le comte de Caylus, sur Léonard de Vinci* : elle se trouve en tête d'une collection de charges, et de *têtes de caractère*, que Caylus avait gravées d'après ce grand maître ; elle est remplie de recherches très-curieuses sur la manière dont Léonard se dirigeait dans ses études, Paris, 1730, in-4°. VI. Des *Remarques sur la Vie de Michel-Ange* par Condivi, dans l'édition de Florence de 1746, in-4°. Enfin, Mariette présida à la rédaction de l'édition du *Recueil des peintures antiques*, d'après les dessins de Pietro Sante-Bartoli, Paris, 1757-60, in-fol., ouvrage auquel concoururent le comte de Caylus, l'abbé Barthelemy et Laborde. On lui doit encore la *Description des travaux qui ont précédé, accompagné, et suivi la fonte de la statue équestre de Louis XV, de Bouchardon*, d'après les mémoires de Lempereur, Paris, 1768, in-fol. Le *Cours d'Architecture* de Daviler, lui doit aussi des augmentations, Paris, 1750, in-4°., ainsi que la *Description de Paris* de Germain Brice, 1752, 4 vol. in-12. Mariette a gravé à l'eau-forte, d'un style facile, deux *Paysages* du Guerchin, ainsi que quelques *têtes du Carrache et de Pierino del Vaga*. Ces quatre planches se trouvent dans le Catalogue de son cabinet, dressé par Basan. P—s.

MARIETTE (François de Paule), oratorien, naquit à Orléans, le 31 mars 1684, d'une famille honorable. Attaché au parti de l'appel, il entra, quoique laïc, dans les controverses agitées entre les théologiens de ce parti, sur des questions assez subtiles. La dispute commença, à l'occasion du *Traité de la confiance chrétienne*, par l'abbé de Fourquevaux. Petitpied attaqua cet écrit, et se trouva en opposition avec presque tous les appelants : d'Etemare, Legros, l'abbé Racine, Fourquevaux, publièrent des lettres, des mémoires, des dissertations, dont on trouve les titres dans la table des *Nouvelles ecclésiastiques*. Cette dispute en amena une autre où Mariette joua le principal rôle. Il publia en 1734, un *Examen des éclaircissements* (de l'abbé d'Etemare), *sur la crainte servile et la confiance* ; — *Difficultés proposées aux théologiens défenseurs de la doctrine du Traité de la confiance* ;

— *Nouvelles difficultés;* — *Courte exposition de sa doctrine et de ses griefs*, et quelques autres petits écrits sur la même matière. Ces écrits ne demeurèrent pas sans réponse. Boursier, Petitpied, Fourquevaux, l'auteur des *Nouvelles*, s'unirent pour combattre Mariette, qui fut obligé d'avouer qu'il était à-peu-près seul de son sentiment. La dispute parut devoir être terminée par la *Lettre sur l'espérance et la confiance chrétienne* (de Boursier), 1739, 196 pages, in-4°., avec des approbations des chefs de l'appel; mais Mariette se défendit encore par des *Observations générales et préliminaires*, et par des *Réflexions tirées des ouvrages d'Arnauld et de Nicole*, 1739; il donna de nouvelles brochures sur ce sujet en 1742, en 1744 et en 1750, et publia des Lettres à l'évêque de Senez (Soanen), et à l'auteur des *Nouvelles*. Il nous paraît peu utile de donner les titres précis de ces divers écrits, où Mariette fit preuve de beaucoup de subtilité et de fécondité; ses amis l'accusèrent de paradoxes et de hardiesse, et l'auteur des *Nouvelles* qualifie assez durement son système: Mariette lui-même n'avait pas été plus modéré; et dans un de ses écrits il cherche à se justifier des expressions vives qu'il avait employées contre ses adversaires. On lui attribue un écrit intitulé: *Question importante*, 1754, in-12; il y est traité des billets de confession que l'on exigeait des Jansénistes. Quelques années après, Mariette éleva une nouvelle dispute sur les indulgences et le jubilé; il fit paroître, aux approches du jubilé de 1759, une *Lettre d'un curé à un de ses confrères*, où il exposait ses difficultés sur le jubilé; puis une *Lettre d'un curé en réponse à son confrère*, sous la date du 30 mai 1759; la consultation et la réponse étaient également de Mariette, qui s'y écartait et de l'enseignement des catéchismes, et de la doctrine des théologiens, et des décisions du concile de Trente: il développa le même système dans un *Discours d'un curé pour instruire ses paroissiens*, avec une *Histoire des jubilés depuis leur établissement*. Ces trois écrits sont de 1759: ils furent réfutés par l'abbé Joubert, dans une *Lettre au père de S. Génis*, et par Massuau aîné, d'Orléans, dans ses *Entretiens d'Eudoxe et d'Erigène sur les indulgences*. Vers la fin de 1762, on découvrit qu'il s'imprimait à Orléans une *Exposition des principes qu'on doit tenir sur le ministère des clefs*, dans laquelle Mariette disait que l'absolution du prêtre ne remet pas devant Dieu les péchés; selon lui, elle est une simple déclaration que les péchés sont remis devant la société ecclésiastique. On saisit chez l'imprimeur ce qui était déjà imprimé de l'ouvrage; et le 12 janvier 1763, cette affaire fut jugée à l'audience de la police: on fit brûler toute l'édition, et l'imprimeur fut interdit pour trois mois et condamné à une amende. On voulut obliger Mariette à se rétracter: mais il s'y refusa; et sur les plaintes de l'évêque d'Orléans, ses confrères furent obligés de le renvoyer de la maison de l'Oratoire, où il résidait encore. Il quitta même sa ville natale, et vint à Paris. On trouve les détails de cette affaire dans une suite de *Lettres à un ami de province*, dont la 1ere. est du 20 janvier 1763; il y a sept lettres en tout, et le recueil en forme 110 pages: on y relève plusieurs erreurs de Mariette, et, entre autres, celle-ci, que le pouvoir qu'ont les prêtres de remettre les péchés, ne regarde nullement le

péché en lui-même, ni la peine éternelle qui le suivrait, mais uniquement la peine temporelle. Il parut encore une *Discussion théologique*, in-12 de 113 pages: d'un autre côté Mariette publia *Lettre d'un laïque à un laïque*, du 4 février 1763, et *Defense des droits de la charité*, du 29 mars suivant: il paraît que la hardiesse de ses assertions n'avait pas empêché qu'il ne se fît quelques partisans à Orléans. Cet appelant mourut à Paris, le 15 avril 1767.

P—c—t.

MARIGNAN (Jean-Jacques Medichino, marquis de), l'un des plus grands capitaines de son temps, trouva moyen de se glisser, à la faveur de son nom, dans la maison des Médicis de Florence, et en prit les armoiries. Il était le fils d'un amodiateur des fermes du duc de Milan, et naquit en cette ville, l'an 1497. Entré fort jeune dans la carrière des armes, et ayant signalé sa valeur dans différentes occasions, il parvint enfin au grade de capitaine. Il fut présenté au fameux Franç. Sforce, duc de Milan, et obtint bientôt toute sa confiance. Hector Visconti avait, par sa naissance, des droits sur le Milanez; ses richesses, et son crédit sur l'esprit des habitants, inspirèrent de la jalousie à Sforce, qui résolut de se délivrer d'un ennemi dangereux: Medichino fut choisi avec un autre capitaine, nommé Pozzino, pour l'assassiner; mais, le crime commis, Sforce ne songea plus qu'à se débarrasser de ses complices. Pozzino fut tué; et Medichino reçut l'ordre de se rendre au château de Muzzo, sur le lac de Come, avec une lettre pour le gouverneur. Dans le trajet, il soupçonna les intentions de Sforce, et s'en convainquit bientôt par la lecture de la lettre dont il était porteur: il la supprima, et en fabriqua une autre, qui ordonnait au gouverneur de Muzzo de lui remettre provisoirement le commandement de cette forteresse, dans laquelle il se maintint contre tous les efforts du duc de Milan (1). En 1525, il surprit Chiavenne: à cette nouvelle les Grisons qui servaient dans l'armée du roi de France, la quittèrent tous pour retourner dans leur patrie qu'ils croyaient menacée. Cette diversion contribua beaucoup à la défaite de François Ier. devant Pavie. La captivité de ce monarque et celle de Clément VII déterminèrent les Italiens à former une ligue, en 1527, pour mettre des bornes à la puissance de Charles-Quint. Jean-Jacques Medichino entra au service de cette ligue; mais au bout d'une année il fit sa paix avec Charles-Quint, qui, pour s'attacher un général dont il estimait les talents, le créa marquis de Marignan. Medichino commanda, en 1540, les Italiens que Charles-Quint fit venir en Flandre, pour soumettre la ville de Gand: il fut nommé ensuite gouverneur de cette place, où il fit bâtir une citadelle. Il rendit à l'empereur de grands services dans les guerres d'Allemagne. Il conduisit, en 1542, des secours à Ferdinand, et contribua beaucoup à repousser les Turcs qui s'étaient avancés jusque sur le Danube. Il commandait l'infanterie devant Metz, en 1552; et, après la levée du siége, il repassa les Alpes. Il fut chargé, en 1554, de la conduite de l'armée que

(1) Gal. Capella et Henri Dupuy (*Erycius Puteanus*), ont écrit en latin l'*Histoire* de la prise de Muzzo, et de la guerre que soutint J.-J. Medichino, pour conserver cette forteresse. On trouvera les titres et l'indication des différentes éditions de ces ouvrages dans le *Catalogue* à la suite de la *Methode pour étudier l'histoire*, par Lenglet-Dufresnoy, tom. XI, p. 556 et 557 de l'édition publiée par Drouet.

l'empereur avait mise à la disposition du grand duc Cosme Ier., pour faire le siége de Sienne, dont les habitants s'étaient révoltés. « Après avoir défait » complètement le maréchal Strozzi, » il tenta, une nuit, d'escalader cette » place; mais par une bizarrerie très- » remarquable, il fit porter devant » ses troupes tant de torches, de » flambeaux, lanternes et fallots, » qu'on voyait aussi clair qu'en plein » jour. » (*V.* Brantome, *Vie des grands Capitaines*, t. IV.) Cette fanfaronade ne lui réussit point; il fut repoussé avec perte : il s'en vengea sur les malheureux habitants des campagnes voisines, dont il fit pendre un grand nombre, sous prétexte que contre ses ordres ils fournissaient des vivres aux révoltés. Ce ne fut qu'après un siége de huit mois, pendant lequel cette ville infortunée éprouva toutes les horreurs de la famine, qu'il parvint à s'en rendre maître par une capitulation qu'il ne se crut point obligé de garder. L'empereur lui témoigna son mécontentement d'avoir prolongé ce siége sans nécessité; et Medichino en conçut un tel chagrin qu'en entrant à Milan, il tomba malade, et mourut le 8 novembre 1555. Son corps fut transporté à Marignan; mais son frère, Jean Angelo de Médicis, étant parvenu quatre ans après au trône pontifical, sous le nom de Pie IV, le fit rapporter à Milan, où on lui éleva un mausolée magnifique. Marignan, dit de Thou, avait l'esprit vif, et était infatigable; mais on lui reproche sa fourberie, sa cruauté et son amour pour le pillage : au reste, il sut se faire honneur de ses richesses; il avait un train égal à celui d'un prince, et il a fait construire plusieurs palais superbes. Marc-Ant. Misaglia a écrit sa *Vie* en italien, Milan, 1605, in-4°. Il s'efforce de prouver que Medichino était réellement issu d'une branche des Médicis établie à Milan; mais les raisons qu'il donne à l'appui de son sentiment, ne sont rien moins que concluantes. S. S—r et W—s.

MARIGNY (Enguerrand de), d'une ancienne famille de Normandie, dont le nom était *Leportier*, parut à la cour sous le règne de Philippe-le-Bel, avec tous les avantages extérieurs, et ceux de l'esprit le mieux cultivé. Ce monarque sut bientôt l'apprécier; il le chargea, dans plusieurs occasions, du commandement de ses armées contre les Flamands, et lui confia le soin des négociations les plus importantes avec ces peuples révoltés. Satisfait de plus en plus de l'habileté qu'il y montra, Philippe le nomma successivement chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, grand-maître-d'hôtel, principal ministre, et enfin, selon le texte de la grande chronique de Saint-Denis, *son coadjuteur au gouvernement du royaume*. Des faveurs aussi subites et aussi multipliées ne pouvaient manquer d'exciter l'envie; et les malheurs du règne de Philippe-le-Bel, suivis de malheurs plus grands encore pendant celui de Louis X, fournirent d'amples matières aux détracteurs du favori. Ses ennemis furent cependant contraints au silence tant que vécut Philippe; mais dès que ce prince eut fermé les yeux, la jeunesse et la timidité de son successeur ne leur inspirant plus ni crainte, ni retenue, ils se livrèrent ouvertement à toute leur fureur. Le plus implacable de ces ennemis fut le comte Charles de Valois, oncle de Louis X. Ce prince était fort irrité des mauvais traite-

ments que l'on avait fait essuyer à Gui de Dampierre, malgré l'assurance qui avait été donnée à ce seigneur, que sa personne serait respectée. Le comte Charles considérait Marigny comme le principal auteur de cette violation de paroles solennelles que lui-même avait portées au nom du roi son neveu (*V.* Dampierre, X, 479). La haine du comte de Valois s'était encore augmentée par un différend survenu entre les seigneurs d'Harcourt et de Tancarville, pour un moulin dont ces deux seigneurs se disputaient la propriété. Le prince prit le parti du duc d'Harcourt; le ministre se déclara pour Tancarville. Charles s'exprima avec violence et dureté : Marigny répondit avec une noble fermeté. Le seigneur de Tancarville gagna son procès; et le comte de Valois ne pardonna jamais ce triomphe au surintendant. Louis X ayant envoyé son oncle dans les provinces pour y recueillir les plaintes et apaiser les révoltes, Charles ne parvint à calmer les esprits qu'en diminuant les impôts, et surtout en sacrifiant le ministre qu'il fit considérer comme l'auteur de tous les malheurs publics. Enguerrand avait eu long-temps toute l'administration du royaume avec un pouvoir absolu; et s'il n'est pas vrai qu'il en eût abusé aussi indignement que le lui reprochaient ses ennemis, au moins est-il bien sûr qu'il n'était pas à cet égard tout-à-fait sans reproche : son tort le plus réel était, au reste, d'avoir favorisé la passion de Philippe-le-Bel pour le luxe et la dépense, en tolérant et en inventant lui-même divers moyens à la charge du peuple, tels que l'altération des monnaies et l'accroissement des impôts; mais tout cela ne s'était fait que par les ordres du souverain. Malgré tant d'exactions, il était resté si peu d'argent au trésor royal, qu'on n'y trouva pas de quoi subvenir aux frais du sacre de Louis X. « Où sont donc, » dit un jour ce monarque dans un conseil, préparé par le comte de Valois, « les décimes qu'on a levées » sur le clergé? Que sont devenus » tant de subsides? où sont toutes » les sommes produites par tant » d'altération de monnaie? » Sire, dit le prince Charles, « Marigny a » eu l'administration de tout; c'est » à lui à en rendre compte. » Enguerrand déclara qu'il était prêt à le faire quand le roi le lui ordonnerait : « Que » ce soit tout maintenant, » reprit l'oncle du monarque. — « J'en suis » content, » répondit le ministre : « je vous en ai donné, Monsieur, une » grande partie. — Vous en avez » menti, s'écria le prince en fureur. » — C'est vous-même, par Dieu, » sire, » répliqua le surintendant, outré d'un tel affront, et assez peu maître de lui pour oublier qu'il parlait devant son souverain, et au premier prince du sang. Charles, transporté de rage, mit l'épée à la main. Enguerrand parut vouloir se défendre; et ils se seraient portés l'un et l'autre à de funestes extrémités, si les gens du conseil ne les eussent séparés. Dès-lors le prince ne garda plus aucun ménagement; et il fit insinuer au jeune monarque, par toutes ses créatures, que dans l'état de misère et de disette où se trouvait la France, le surintendant était la seule victime qu'il fallût livrer à la fureur du peuple. Quelques jours après la scène du conseil, le malheureux Enguerrand, trop confiant dans son innocence, vint à la même assemblée selon sa coutume. L'ordre était donné pour l'arrêter. On lui demanda

son épée au moment où il entrait chez le roi ; et on le mit en prison dans la tour du Louvre, dont il était châtelain. Il fut bientot transféré au Temple ; et dans le même temps on arrêta son ami, Raoul de Presles, l'un des plus celèbres avocats de ce temps, dont on craignait le courage et les lumières. Ce malheureux fut accusé vaguement de la mort du feu roi; et l'on n'allégua pas d'autre motif, pour le priver de sa liberté et confisquer ses biens, qui ne lui furent pas même rendus lorsque son innocence eut été reconnue. Ce ne fut qu'à l'article de la mort, que Louis ordonna cette restitution. Un grand nombre d'autres amis de Marigny furent également arrêtés, persécutés, et livrés à d'horribles tortures : mais aucun d'eux ne voulut faire de déclaration à son préjudice; et le comte de Valois ne put trouver personne qui osât publiquement témoigner contre le surintendant, quoiqu'il eût fait inviter par une proclamation, *Riches et pauvres, tous ceux auxquels Enguerrand aurait méfait, de venir à la cour du roi y faire leurs complaintes et qu'on leur ferait très-bon droit*. Cependant à force d'enquêtes on vint à bout de former un acte d'accusation; et Marigny fut amené au château de Vincennes, pour l'entendre prononcer en présence d'une nombreuse assemblée de prélats et de seigneurs, que le roi présidait en personne. Les principaux griefs étaient l'altération des monnaies, la dégradation des forêts, l'excès des impôts, la soustraction de sommes considérables, disait-on, destinées au pape, des intelligences avec les Flamands qui l'avaient gagné à force d'argent, pour faire manquer la dernière expédition; enfin on l'accusait d'avoir fait placer sa statue sur l'escalier du palais à côté de celle de son souverain. Marigny pouvait aisément réfuter toutes ces imputations; mais, dit une chronique du temps, *Si ne lui fut en aucune manière audience donnée de soi défendre, et il fut ramené au Temple, ferré en bons liens et anneaux de fer, et gardé très-diligemment*. Le comte de Valois avait fait saisir tous ses papiers au moment de l'arrestation, surtout sa correspondance avec Philippe-le-Bel, et tout ce qui était relatif aux affaires de Flandre; il l'avait ainsi privé de ses plus grands moyens de justification. Ce fut en vain que l'évêque de Beauvais et l'évêque de Sens, frères de Marigny, demandèrent communication de l'acte d'accusation, offrant de répondre sur tous les points, et suppliant le roi d'accorder à un homme d'un tel rang, ce que l'on accorde aux plus vils criminels, la faculté d'être admis à répondre aux accusations devant ses juges. Le jeune monarque trouvait les demandes de l'accusé justes, et il aurait même voulu l'absoudre; mais il craignait son oncle. Il le pria du moins de trouver bon que le surintendant fût exilé dans l'île de Cypre, d'où on le rappellerait quand on voudrait traiter son affaire avec plus de calme. Ce n'était pas là ce que voulait l'ennemi de Marigny : il avait juré sa mort; et la réponse du surintendant : *Je vous en ai donné la moitié*, fait présumer que Valois craignait les éclaircissements que pourrait amener un procès en règle. D'ailleurs le penchant de son neveu à l'indulgence l'inquiétait : et, comme il connaissait la faiblesse et l'ignorance du jeune prince, il ne désespéra pas d'en venir à ses vues, en recourant à la superstition. On croyait alors généralement à la ma-

gie ; et l'on appelait *envoûter*, un sortilége qui consistait à piquer en secret les figures en cire de ceux contre lesquels on voulait exercer un maléfice. Les personnes, ainsi *envoûtées*, souffraient précisément dans la partie qui était piquée : un coup porté dans le cœur de l'image les faisait mourir à l'instant. Il se répandit tout-à-coup, que la femme d'Enguerrand et sa sœur, avaient recours à la magie pour le sauver, et qu'elles avaient *envoûté le roi, messire Charles et autres barons;* de manière que si l'on n'y apportait remède, *les roi et comte ne feraient chacun jour que amenuiser, sécher, déchirer, et en brief mourreraient de male mort.* Pour donner quelque fondement à ces rumeurs populaires, on arrêta un sorcier, sa femme et son valet; et l'on montra au roi les figures percées et sanglantes, que l'on disait avoir trouvées chez lui. Le malheureux se pendit dans sa prison ; sa femme fut brûlée, le valet pendu; et toutes ces circonstances opérèrent sur le monarque une conviction telle, qu'il abandonna au comte de Valois le malheureux Enguerrand, et déclara qu'il lui *était sa main*. Le comte, impatient de vengeance, se hâte de convoquer à Vincennes une nouvelle commission; et Marigny y est amené pour entendre les mêmes accusations, auxquelles on a joint celle de *maléfice ou sortilége*. Il se récrie avec indignation contre ce nouveau grief, et demande encore à être entendu sur les autres. On ne l'écoute pas ; et sans aucune des formes judiciaires, sans considération pour les titres dont il est revêtu, il est condamné au supplice infâme de la potence. Cette sentence fut exécutée au gibet de Montfaucon, que Marigny avait lui-même fait construire. Il alla au supplice avec courage, et en disant au peuple : *Bonnes gens, priez pour moi.* Ce peuple, que la fortune de Marigny avait offusqué, parut touché de son malheur : la rage même de ses ennemis expira avec lui. Ils laissèrent déclarer innocentes sa femme et sa sœur, qui avaient été accusées de sorcellerie; et ses frères furent déchargés du crime d'empoisonnement qu'on leur avait imputé pour les mettre hors d'état de défendre le surintendant. Le roi, qui n'avait consenti que par faiblesse à sa condamnation, en marqua beaucoup de regrets dans ses derniers moments; et il légua par son testament des sommes considérables à la veuve de Marigny, *en considération*, dit-il, *de la grande infortune qui leur est advenue, et pour le grand amour que la reine sa mère avait pour la dame de Marigny*. Enfin le comte de Valois donna encore plus d'éclat à son repentir : attaqué d'une maladie de langueur dont les médecins ignoraient la cause, il reconnut qu'il était *frappé de la main de Dieu, en punition du procès fait au seigneur Enguerrand de Marigny;* et il distribua de grandes aumônes en faisant dire aux pauvres par les distributeurs : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand de Marigny* et *pour monsieur le comte de Valois*. Ce prince demanda en même temps, que le corps de l'infortuné Marigny, qui avait été déposé aux Chartreux, lui fût remis; il le fit transférer dans l'église collégiale d'Écouis, que le surintendant avait fondée, et il lui fit faire un service solennel. En 1475, Louis XI, descendant du comte de Valois, ajouta à toutes ces réparations, en permettant aux chanoines d'Écouis de placer sur la tombe de Marigny, une épi-

taphe honorable pour sa mémoire, pourvu qu'il n'y fût pas fait mention de son jugement. Tous les historiens, à l'exception de Mezerai, ont considéré comme une grande iniquité la condamnation de Marigny; mais il est à remarquer que cet historien n'a jamais manqué de se déclarer contre les hommes de finances : suivant à l'égard d'Enguerrand la même prévention, il se livre, à l'occasion de son supplice, aux plaisanteries les plus inconvenantes. On trouve un *Mémoire pour servir à la justification d'Enguerrand*, dans les *Œuvres du comte* de B*. (Beaumanoir), Lausanne, 1770, 2 vol. in-12. M-D j.

MARIGNY (Jacques Carpentier de), fils du seigneur du village de ce nom, dans le Nivernais, et non d'un marchand de fer, comme le prétend Titon Dutillet qui a arrangé une fable à ce sujet, embrassa l'état ecclésiastique, et fit, dans sa jeunesse, un voyage en Suède : revenu en France, il s'attacha au cardinal de Retz, eut part à une grande partie des intrigues de la Fronde, et fut un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre Mazarin. Ces plaisanteries n'étaient pas toujours de bon goût; et le penchant de Marigny pour la satire lui attira souvent de très-mauvaises affaires, notamment à Bruxelles où il reçut des coups de bâton, dont il se plaignit ouvertement dans une lettre imprimée. Il avait accompagné, dans cette ville, le prince de Condé, qu'il amusait quelquefois par le récit de ses voyages. Il mourut d'apoplexie en 1670. Il excellait dans l'impromptu. On a de lui : I. *Recueil de Lettres*, en prose et en vers, vol. in-12, la Haye, 1658. II. Un poème sur le *Pain-Bénit*, 1673, in-12, réimprimé à Paris, in-18 (*V.* Mercier de Compiègne) : la décence est peu respectée dans ces deux ouvrages. Gui Patin lui attribue le fameux *Traité politique...., où il est prouvé par l'exemple de Moïse et autres, que tuer un tyran* (titulo vel exercitio) *n'est pas un crime*, Lyon, 1658, pet. in-12, publié comme étant traduit de l'anglais de William Allen (1). Z.

MARIGNY (L'abbé Augier de), écrivain obscur et médiocre, mort à Paris, en octobre 1762, dans un âge fort avancé, a publié : I. *Histoire du douzième siècle*, Paris, 1750, 5 vol. in-12. II. *Histoire des Arabes sous le gouvernement des Califes*, Paris, 1750, 4 vol. in-12; traduit en allemand par Lessing, Berlin, 1753, 3 vol. in-8°. III. *Histoire des révolutions de l'empire des Arabes*, Paris, 1750 à 1752, 4 vol. in-12. Le second de ces ouvrages, que l'on a souvent confondu avec le suivant, est le moins mauvais; il contient l'histoire de tous les khalifes d'Orient, depuis Mahomet jusqu'à la prise de Baghdad par les Tartares : l'auteur y a fait principalement usage de l'Histoire des Sarrasins, par Ockley. Le troisième renferme l'histoire de vingt-six dynasties persanes, arabes, turkes et mogholes, qui se sont élevées depuis la décadence, et postérieurement à la chute du khalifat. On y trouve les sulthans othomans, les empereurs moghols de l'Indoustan, et les rois sofys de Perse; mais l'abbé y a omis plusieurs dynasties. Il annonçait dans sa préface le projet de donner une continuation qui au-

(1) Cet ouvrage a été réimprimé à Paris, en 1793, mais sous la date de l'édition originale. A. Jeudi Dujour en a donné l'analyse dans la *Vie d'Olivier Cromwell*. Le texte anglais, publié en 1657, in-4°, sous ce titre : *Killing no murder*, est attribué au colonel Silas Titus.

rait, sans doute, traité de celles qui ont régné en Afrique et en Espagne; mais le peu de succès des premiers volumes, l'empêcha d'en publier d'autres. Ces compilations n'offrent en effet, ni recherches, ni style, ni critique, et méritent d'autant plus d'être oubliées, que l'auteur n'a fait, le plus souvent, que réunir et coudre ensemble les articles historiques épars dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, dont il n'a su ni corriger les fautes et les contradictions, ni retrancher les contes et les puérilités.

A—r.

MARIGNY (Abel-François Poisson, marquis de Menars et de), frère de la marquise de Pompadour, naquit en 1727. Dès sa jeunesse, il s'était occupé, avec succès, de géométrie et d'architecture. Sa sœur le fit, à l'âge de vingt ans, admettre à la cour, où il apportait une jolie figure, de la facilité et du goût. M. Lenormand de Tournehem (1) ayant été nommé (1775) directeur et ordonnateur général des bâtiments, Marigny, qui portait alors le nom de marquis de Vandières, fut désigné pour sa survivance. On jugea qu'un moyen sûr de perfectionner les dispositions qu'il montrait, était de l'envoyer en Italie. Il partit à la fin de 1749, emmenant avec lui Soufflot, Cochin et l'abbé Leblanc. Il revint au bout de dix ans, ayant recueilli rapidement le fruit des connaissances et des observations de ces guides éclairés, auxquels il conserva toujours sa confiance. On ne sait trop ce qui le conduisit à prendre le nom de Marigny; mais on n'a pas oublié qu'il disait alors lui-même: « On m'a » appelé marquis d'*Avant-hier*, on » m'appellera encore marquis des » *Mariniers*, sachant que je suis né » *Poisson*. » A la mort de M. de Tournehem, arrivée en novembre 1751, il lui succéda comme directeur-général des bâtiments. Dès-lors il s'efforça de mettre en honneur deux académies dont il était protecteur sous le roi. Il augmenta, dans celle de peinture, le prix des tableaux d'histoire, commandés par le gouvernement; fixa une somme annuelle pour faire exécuter les statues des grands hommes français, ou pour leur élever des mausolées: mais ce fut surtout à l'architecture qu'il donna des encouragements particuliers. S'occupant, sans cesse, de projets pour les monuments publics, il ne tint pas à lui que le Louvre, dont il fit continuer une partie assez considérable, et nettoyer l'intérieur et les entours, ne fût continué dans sa totalité. Un vaste échafaudage avait été élevé à grands frais, et déjà les poètes chantaient cette restauration, lorsque la guerre de 1756 obligea d'en suspendre les travaux. On ne put les reprendre à la paix; la situation fâcheuse des finances ne le permit pas. Le seul changement important que Marigny eut la faculté de mettre entièrement à exécution, fut l'ouverture du guichet qui a conservé son nom, et qui mène du Carrousel au Pont-Royal. Il appela de Lyon, Soufflot, pour lui donner la place de contrôleur des bâtiments, et le chargea de construire, à Paris, une nouvelle église de Sainte-Geneviève. Il protégea toujours, avec discernement, et d'une manière fort utile, les artistes, d'abord par le crédit de sa sœur, et ensuite par le sien propre. Ni ses rapports avec le roi, qui s'a-

(1) Il était fermier-général, oncle de Lenormand-d'Etiole, et avait, dit-on, été l'amant de Mme. Poisson la mère. Il est permis de croire qu'il n'obtint la place qu'il occupait qu'en attendant qu'elle pût être remplie par le jeune Poisson.

haissait quelquefois à le traiter de beau-frère, et qui l'admit un jour à dîner en tiers avec lui et la marquise, ni la fréquentation des gens distingués en tout genre dont sa maison était constamment remplie, ne lui firent jamais perdre tout-à-fait une certaine rudesse de manières, et une brusquerie, qui décelaient en lui de mauvaises habitudes, contractées dans sa famille. Il était cependant forcé de plier pour éviter les ridicules qu'il tremblait de voir pleuvoir sur lui. Sa vanité ne portait pas sur ce qui pouvait lui rappeler sa naissance; lui-même, avec une humilité feinte, en faisait volontiers les honneurs, pourvu qu'on parût convaincu de ce qu'il valait par son mérite personnel. Du reste, il avait les qualités essentielles de l'honnête-homme, quelques-unes même de l'homme aimable. Sa manie était de singer Louis XV: néanmoins, en présence de sa sœur, il mettait souvent de l'affectation à être *bourgeois* dans ses propos, et à comprimer ainsi l'amour-propre de la favorite. Elle lui procura, en 1755, dans l'ordre du Saint-Esprit, une charge qui l'autorisait à en porter la décoration. On dit alors, que c'était un *poisson* bien petit pour être mis au *bleu*. Marigny n'aurait peut-être pas désavoué cette saillie, qui était dans son genre. Marmontel, qu'il avait nommé secrétaire des bâtiments, allant faire son compliment au nouveau cordon-bleu, fut bien étonné quand Marigny lui dit: *Le roi me décrasse*. On a prétendu qu'à la mort de Mme. de Pompadour, (1764) il se félicitait tout haut de ce que désormais les coups de chapeau seraient pour lui. Cet événement l'enrichit considérablement. Il recueillit seul la succession de sa sœur, dont faisait partie un des plus beaux cabinets de Paris, en livres, en tableaux et en raretés précieuses. La vente du mobilier dura un an. C'était un spectacle où la curiosité attirait, tous les jours, une foule nombreuse. Marigny ne perdit rien de son crédit. En 1772, le roi le nomma conseiller-d'état d'épée. L'abbé Terray, désirant réunir la direction des bâtiments à son ministère, finit par donner tant de dégoûts au directeur, que celui-ci offrit sa démission en 1773. Elle ne fut acceptée que six mois après; mais Marigny conserva les honneurs et le titre de sa place, qui fut séparée du contrôle-général à la mort du ministre, et confiée à M. d'Angivilliers. Mme. de Pompadour l'avait institué son légataire universel, et lui avait laissé, par testament, la terre de Menars, dans le Blésois. Il changea alors, encore une fois, son nom contre celui de Menars, et épousa la fille aînée de cette dame Filleul dont Marmontel parle beaucoup dans ses Mémoires. Mme. de Menars était d'un âge mal proportionné à celui de son mari, qui mourut à Paris le 10 mai 1781, âgé de cinquante-quatre ans. Son éloge, par Cochin, fut inséré dans le Journal de Paris. L—P—E.

MARIGNY (Augustin-Étienne-Gaspar de Bernard de), né à Luçon en 1754, servait dans la marine royale, et commandait le parc d'artillerie de Rochefort, lorsque la révolution commença. Il quitta le Poitou, en 1792, avec Lescure, son parent et son ami, pour émigrer. Arrivés à Paris, ils y restèrent; et à l'époque du 10 août, ils cherchèrent à signaler leur dévouement pour le roi. Ils revinrent ensuite en Poitou, où l'insurrection dite Vendéenne ne tarda pas à éclater (5 mars 1793).

Marigny fut arrêté peu après, et conduit à Bressuire, en même temps que Lescure et sa famille. A la prise de cette ville (1er. mai 1793), Henri de la Roche-Jaquelein, dont il était aussi parent, le délivra. Marigny fut reçu au nombre des chefs de l'armée vendéenne, et il entra dans le conseil de guerre. Ses connaissances en artillerie lui firent donner le commandement de celle que les Vendéens s'étaient procurée; il la dirigea utilement au siége de Thouars, le 5 mai. Après la prise de Saumur par l'armée insurgée (9 juin), il sut engager les républicains renfermés dans le château, et qui voulaient s'y défendre opiniâtrément, à accepter une capitulation. Marigny commandait à Luçon, le 13 août, une partie de l'aile droite, où était placée l'artillerie; il s'égara et arriva lorsque l'avant-garde, commandée par Charette, ne se voyant pas soutenue, reculait, après avoir déployé la plus grande valeur. Il se retira sans brûler une amorce, et sans protéger en rien la retraite de Charette. On a dit qu'il avait voulu par-là se venger d'un mot piquant de ce dernier, qui, la veille du combat, avait été choqué de la jactance que mettait Marigny à lui faire admirer la belle tenue de sa petite armée. La conduite de celui-ci, en cette occasion, fut hautement blâmée par les autres généraux. Il allégua, pour sa justification, les fausses manœuvres occasionnées par la déroute de Luçon. Après la défaite de Mortagne, au lieu d'envoyer l'artillerie à Chollet, Marigny la laissa marcher sur Beaupréau et Saint-Florent, adoptant l'avis du petit nombre de généraux qui voulaient faire passer la Loire à l'armée. Ce passage effectué, il se distingua particulièrement à Laval. Quand les Vendéens furent attaqués dans Dol, il fit des prodiges de valeur, et arrêta leur fuite sur la route d'Antrain. Lorsque surpris au Mans, ils se sauvèrent en désordre, Marigny s'enfuit des premiers et hâta la déroute. Il fut un de ceux qui, après cet échec fatal, rassemblèrent les débris de l'armée et les conduisirent à Savenai. Dans ces tristes extrémités, il montra une intrépidité admirable; l'armée n'en fut pas moins dissipée et détruite. Après avoir erré sur la rive droite de la Loire, et fait d'inutiles efforts pour soulever les Bretons, il repassa le fleuve en mars 1794. Rentré dans la Vendée, il réussit à se former une nouvelle armée, qui devint nombreuse, et qui prit le nom d'armée du centre ou de Poitou. Il obtint de grands succès, et fit même une expédition sur Mortagne, dont il se rendit maître; mais il fut obligé d'évacuer cette ville un jour après. Charette et Stofflet, successeurs de la Roche-Jaquelein, qui commandaient les deux autres armées principales, lui proposèrent une conférence à Cerizaie, pour adopter un plan d'opérations communes. Marigny s'y rendit : on convint d'agir de concert, de ne point se séparer, enfin, de ne dissoudre les troupes qu'après que l'on aurait chassé les républicains de la rive gauche de la Loire. Il signa son adhésion, en se soumettant aux peines portées contre celui qui manquerait à sa parole. Dans une autre conférence tenue peu-à-près à Jallais, il s'éleva des discussions relatives au commandement; elles aigrirent les trois chefs : les soldats de Marigny eurent en ce moment de justes sujets de se plaindre des agents des autres généraux qui les laissaient manquer de vivres. Déjà fâchés d'être

éloignés de leurs cantons, ils désertèrent; Marigny, mécontent de ses collègues, suivit ses soldats, et les engagea, malgré les conventions, à se retirer dans leurs foyers. Les autres chefs assemblèrent alors un conseil de guerre. Charette, qui remplit les fonctions de rapporteur, conclut à la peine de mort; et elle fut prononcée contre Marigny, absent. Il paraît que les généraux n'étaient pas déterminés à faire exécuter le jugement, et qu'ils comptaient seulement s'en servir pour effrayer Marigny, et peut-être l'amener à céder son commandement. Plus de trois mois s'écoulèrent ainsi; mais l'abbé Bernier, qui dominait Stofflet et cherchait à faire prévaloir les conseils de cette politique atroce qui veut régner par la terreur, trouva le moyen de lui arracher l'ordre de faire fusiller le condamné, qu'il détestait depuis long-temps. Marigny, malade, dans un château près de Cerisaie, refusa de se sauver, sur l'avis qu'il reçut de ce jugement, auquel il avait peine à croire. Il fut bientôt arrêté par des gens de Stofflet. Quand il vit qu'on en voulait à sa vie, il demanda les secours de la religion qui lui furent refusés. Son courage ne l'abandonna point; il donna lui-même le signal de son exécution, et tomba mort, en protestant de son innocence (juillet 1794). La mort de ce chef est un des événements les plus déplorables de la guerre de la Vendée. Fut-il sacrifié à l'intérêt de la cause, ou bien à l'ambition de ses rivaux et à la haine de ses ennemis? Les fautes de Marigny, la position terrible de ceux qui le condamnèrent, peuvent appuyer la première opinion; mais bien des circonstances font pencher vers la seconde. On est au moins satisfait de penser que Charette, et même Stofflet, après avoir provoqué le jugement, n'avaient pas le projet d'en poursuivre la stricte exécution, et que le malheureux Marigny fut victime de haines et d'intrigues subalternes. Il était d'une taille élevée et d'une force de corps prodigieuse. Naturellement gai, bon, spirituel, la guerre et les malheurs de la Vendée changèrent son caractère, le rendirent inhumain, sanguinaire, et avilirent ses inclinations. Sa vivacité, qui allait souvent jusqu'à l'emportement, lui ôtait alors toute raison, et elle lui fit commettre bien des fautes; mais on n'a jamais pu contester son dévoûment sans bornes à sa cause, et son courage poussé souvent jusqu'à l'héroïsme. L-P-E.

MARIGNY (Charles-René-Louis de Bernard, vicomte de), de la même famille que le précédent, naquit à Seez, en Normandie, le 1er. février 1740, et fut admis à l'âge de 14 ans, parmi les gardes de la marine. Embarqué en 1755, il fit une campagne de 14 mois, fut nommé enseigne en 1757, et fit encore diverses campagnes à Saint-Domingue, à la côte d'Afrique, et dans l'Inde jusqu'en 1767, qu'il fut nommé lieutenant de vaisseau. En 1770, il obtint le commandement de la gabarre la *Dorade*, destinée à faire le cabotage des côtes de France. Six mois après, il devint premier aide-major de la marine à Brest, et fut chargé du détail du port. En 1775, il passa au commandement de la corvette le *Serin*, et reçut la mission de protéger le commerce aux îles du Vent. En 1778, il commandait la *Belle-Poule*, chargée de ramener Franklin aux États-Unis, lorsqu'il fut rencontré par les vaisseaux anglais l'*Hector* et le *Courageux*, tous

deux de 74, qui lui tirèrent chacun un coup de canon à boulet; la frégate riposta de la même manière: un canot, monté par un officier, vint lui proposer de se laisser visiter. *Apprenez à votre commandant*, lui dit Marigny, *que les bâtiments du roi de France ne se laissent jamais visiter.* La guerre ayant éclaté peu de temps après, il prit part au combat d'Ouessant, et fut nommé capitaine de vaisseau le 13 mars 1779. Le 17 juillet, l'escadre légère, sous les ordres de la Touche-Tréville, croisant en vue des côtes d'Angleterre, la *Junon*, que commandait Marigny, signale plusieurs voiles, parmi lesquelles elle reconnaît un vaisseau de guerre (l'*Ardent* de 64); elle l'attaque, et, aidée de la frégate la *Gentille*, le contraint d'amener. Marigny obtint le commandement de ce vaisseau, et le garda environ deux ans, pendant lesquels il soutint plusieurs combats, entre autres, ceux que livra le comte de Grasse, sous Saint-Christophe, les 25 et 26 janvier 1782. Le chevalier, devenu vicomte de Marigny, par la mort de son frère, tué à bord du *César* à la malheureuse journée du 12 avril 1782, fut chargé d'aller armer à Toulon le vaisseau la *Victoire;* mais la paix de 1783 fit contremander cet armement. Il eut ordre, l'année suivante, d'aller détruire les établissements que les Portugais venaient de former à la côte d'Angole, et au moyen desquels ils s'étaient arrogé le commerce exclusif de la traite. La *Vénus*, frégate de 36 canons, la *Lamproie*, gabarre de 24, et l'*Anonyme* de 10 canons, furent mis sous le commandement de Marigny. Il appareilla de Brest avec ces trois bâtiments portant 300 hommes de troupes, et mouilla devant Cabinde, le 17 juin 1784. Un officier portugais, détaché d'une frégate de 26, qui défendait l'entrée de la passe, se présente pour savoir quel est le motif de l'arrivée de l'escadre française. Marigny n'hésite point à le lui apprendre, et le charge de signifier à son commandant les ordres du roi, dont il était porteur. En même temps il fait toutes les dispositions pour attaquer le fort par terre et par mer. Les Portugais paraissent d'abord vouloir résister; puis ils demandent un délai de trente jours, afin d'avoir le temps de prendre les ordres du gouverneur-général. Il était cinq heures du soir; Marigny leur accorde jusqu'au lendemain 7 heures du matin. A midi, le fort était à sa disposition, et la démolition de tous les ouvrages était consentie. Au mois d'août 1784, il fut nommé major des canonniers matelots, et, au mois de mai 1786, chef de division et major de la 1re. escadre. Il était chargé de l'inspection des ports en 1789, et il se trouvait à Cherbourg, lorsque Louis XVI y visita les travaux (*V.* Cessart). Il était brigadier du canot dont l'équipage eut l'honneur de conduire ce monarque en rade: en rentrant dans l'embarcation, pour retourner à terre, le roi fit un faux pas; le vicomte de Marigny le saisit dans ses bras, et, malgré l'embonpoint du monarque, il le porta jusque dans la chambre du canot: « Mon dieu, Monsieur de Marigny, » que vous êtes fort! » lui dit Louis XVI en souriant. « Sire, reprit-il, » un Français est toujours bien fort » quand il tient son roi entre ses bras » (1). » En 1790, le port de Brest devint un théâtre de révolte; les officiers

(1) Marigny avait 5 pieds 9 pouces, une figure noble et imposante, et l'aspect le plus martial.

de la marine eurent à lutter contre la désobéissance des matelots, et contre l'esprit révolutionnaire dont ils étaient animés. Marigny était major-général de la marine, et il courut les plus grands dangers. Le comte d'Hector et tous les officiers fidèles, voyant l'inutilité de leurs efforts, prirent le parti d'émigrer. Le vicomte de Marigny reçut alors ordre de prendre le commandement de la marine. En 1792, il fut fait contre-amiral, sous le ministère de M. de Bertrand-Moleville : il s'aperçut bientôt qu'il était impossible de lutter plus longtemps contre le torrent de la révolution; les déplorables événements dont il était chaque jour témoin, lui donnant la certitude qu'il ne pouvait plus rien pour le service du roi, il sollicita sa démission, et l'obtint. A cette époque il comptait trente deux campagnes, avait exercé douze commandements, et s'était trouvé à sept combats tous glorieux. Lors du procès de Louis XVI, il apprend, au fond de sa retraite, que, dans le nombre des chefs d'accusation portés contre ce prince, se trouvait celui d'avoir commandé et autorisé l'émigration. Il possédait, comme preuve irréfragable du contraire, une lettre du monarque, qui lui défendait expressément de quitter la France. Persuadé que cette pièce devait être d'un grand poids dans le procès, il arrive à Paris, se présente à M. de Malesherbes, la lui communique, et demande à la lire lui-même à la barre de la Convention. Le roi, instruit de cette démarche, dit à Malesherbes : « *Je vous défends (et* » *ce sera probablement le dernier* » *ordre que je vous donnerai) de* » *faire aucune mention de ce brave* » *homme dans mon procès; ce serait* » *l'exposer, et vraisemblablement* « *sans utilité pour moi.* » Marigny ne put cependant pas se soustraire à la persécution : jeté en prison ainsi que sa sœur, ses trois enfants et leur mère, il éprouva des privations de tout genre; et ce fut par une espèce de miracle qu'il échappa à la mort, lors de sa comparution au tribunal révolutionnaire. La chute de Robespierre le rendit à la liberté; mais il crut prudent de se cacher dans une maison qu'il possédait aux environs de Brest, et où il s'occupait de l'éducation de ses enfants, se partageant, du reste, entre l'étude et l'agriculture : il fut maire de sa commune, sous le gouvernement impérial. Nommé vice-amiral le 13 juin 1814, et le 27 décembre commandeur de Saint-Louis, il obtint le commandement du port de Brest, où il mourut le 25 juillet 1816. — Un autre Bernard DE MARIGNY, colonel du 20e. régiment de chasseurs à cheval, né à Moreste en Dauphiné, fut tué en 1806, à la bataille de Iéna. H—Q—N.

MARILLAC (CHARLES DE), le plus habile négociateur de son temps, eut pour père Guillaume de Marillac, contrôleur-général des finances du duc de Bourbon, et naquit en Auvergne vers 1510. Le barreau l'attira d'abord, et le parlement de Paris fut le premier théâtre de ses talents : mais il ne tarda pas à se sentir appelé à traiter des intérêts plus importants que les intérêts privés; et les premières persécutions dirigées contre les protestants, dont on l'accusait de flatter en secret les principes, achevèrent de le déterminer à suivre, à vingt-deux ans, Jean de Laforêt, son parent, nommé à l'ambassade de Constantinople. Peu de temps après, François Ier. jeta les yeux sur lui pour succéder à Laforêt, quelque prévention qu'élevât

contre lui sa jeunesse, et quoique l'honneur de représenter le souverain à la Porte eût été brigué par plusieurs courtisans en crédit. Après quatre ans de séjour à Constantinople, Marillac vint occuper une place de conseiller au parlement, et reçut une nouvelle mission pour l'Angleterre, en 1538. Ses services furent récompensés par l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, par un titre de maître des requêtes, puis par l'évêché de Vannes, d'où il fut transféré à l'archevêché de Vienne. Adjoint au maréchal de Cossé, pour une négociation importante en Allemagne, il en eut tout l'honneur, comme il en avait seul préparé tout le succès; et la voix publique ne se partagea pas davantage, lorsqu'envoyé à la diète d'Augsbourg, en 1552, avec Imbert de la Platière, pour maintenir en bonne intelligence l'empereur Ferdinand et le roi, il enleva tous les suffrages de l'assemblée. On a remarqué que presque toujours il eut à traiter avec des ennemis de l'Église romaine; sa tolérance connue autant que sa dextérité le faisaient choisir pour ces conférences difficiles, dans lesquelles son caractère de prélat ne lui nuisait jamais. Il figura encore parmi les plénipotentiaires chargés d'entamer, à Gravelines, des propositions de paix avec l'Espagne, et soutint quelque temps à Rome les intérêts de sa cour, où il revint présider le conseil privé. On le vit sans étonnement, à l'assemblée des notables, tenue à Fontainebleau en 1560, s'élever avec force contre les désordres de l'État, et en particulier contre ceux qui s'étaient introduits dans le sein de l'Église, et indiquer comme un des principaux moyens de terminer les troubles, la convocation d'un concile national. Marillac était à la tête du petit nombre d'évêques français connus par leur tendance à l'esprit philosophique, que l'on traitait alors de penchant à l'hérésie. Sa gravité, sa réserve à la cour, le garantirent de la réputation scandaleuse de l'évêque de Valence; mais il ne se tint pas plus que lui en garde contre les mouvements de son cœur, et il laissa un enfant naturel. Le spectacle des maux de sa patrie hâta sa mort, arrivée dans son abbaye le 2 décembre 1560. Il laissa des Mémoires manuscrits sur les événements de son temps. On trouve un grand nombre de ses dépêches dans le recueil de Fontanieu, conservé à la bibliothèque du Roi: elles se distinguent par une sagesse de vues, par une convenance de style, qui laissent bien loin les pièces du même genre écrites par ses contemporains. Une exacte conformité d'opinions, et des lumières communes, avaient lié étroitement L'Hôpital et Marillac; une longue épître en vers, adressée par le chancelier à ce dernier, fait également honneur à ces deux amis. Marillac eut aussi des relations particulières avec Dumoulin, Henri Estienne et Buchanan, qu'il aida de son crédit, et dont il appréciait le savoir et les talents autant qu'il goûtait leur esprit d'indépendance. F—T.

MARILLAC (Michel de), garde-des-sceaux de France, d'une ancienne famille d'Auvergne, neveu du précédent, de Gabriel de Marillac, avocat-général au parlement de Paris, mort en 1551, et enfin de Gilbert de Marillac, auteur d'une histoire de la maison de Bourbon, publiée en 1605, naquit à Paris le 9 octobre 1563. Il avait d'abord eu le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique, et même d'entrer dans l'ordre des Chartreux; mais, d'après l'avis désintéressé de

son tuteur qui était en même temps son héritier, il se décida pour la magistrature, et fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, et conseiller-d'état. Quoiqu'il eût suivi d'abord le parti de la Ligue, il contribua néanmoins à faire rendre l'arrêt d'exclusion de tout prince étranger à la couronne; et il vota pour la remise de la ville de Paris, sous l'obéissance de Henri IV. Fidèle à ses princes et à sa religion, lorsque les Carmélites de Paris furent fondées par la reine-mère, il fut chargé de présider à cet établissement : l'esprit d'ordre qu'il y montra, le fit recommander au cardinal de Richelieu, qui lui confia, en 1624, la surintendance des finances, et, deux ans après, la charge de garde-des-sceaux. Un trait prouve sa fermeté sévère, comme le code qu'il publia marque son amour pour la justice. Après le siége et la prise de la Rochelle, les députés de cette ville lui disant qu'ils venaient se jeter aux pieds de sa Majesté, le garde-des-sceaux leur répondit : « Vous n'êtes pas venus vous jeter » aux pieds du roi; vous y êtes tom» bés malgré vous. » L'ordonnance de 1629, que les gens de robe nommèrent par dérision le code *Michau*, et dont les parlements refusèrent de reconnaître l'autorité, était au fond un extrait de tout ce que les anciennes ordonnances sur l'administration de la justice contenaient de meilleur; et elle annonçait de sages et d'utiles réformes, ce qui lui suscita beaucoup d'ennemis parmi les gens de loi et les courtisans. Ce fut un prétexte dont on se servit contre lui, lorsqu'il eut pris parti pour la reine-mère qui s'était brouillée avec Richelieu : dès-lors la confiance qu'il conservait auprès du roi porta ombrage au premier ministre. Les amis de Marillac l'exhortant à prévenir le coup qui le menaçait : « Je n'ai rien » fait, » dit-il, « pour obtenir les » sceaux; je ne veux rien faire pour » les conserver. » N'ayant pas manqué de se trouver compromis avec le maréchal de France, son frère, dans le complot formé par la reine pour renverser le cardinal-ministre, sa disgrace fut décidée. Le 19 novembre 1630, on vint, avec une escorte, à sa terre de Glatigni, lui redemander les sceaux, qu'il remit avec calme, en témoignant, toutefois, son étonnement qu'on lui donnât une autre garde que lui-même. Il fut conduit de suite, au milieu de l'hiver, dans le château de Caen, puis à Lisieux, enfin à Châteaudun. L'évasion de la reine mère le fit resserrer plus étroitement. Mais, toujours calme et résigné, ce magistrat s'occupait d'œuvres de charité religieuse, et c'étaient encore des actes de justice. Les consolations qu'il puisait dans les exercices de la piété, charmaient les ennuis de sa prison, où il mourut, deux mois après son malheureux frère, le 7 août 1632. Les vertus de Marillac, soutenues par la religion, ne permirent jamais à la calomnie de l'attaquer; tant il se montra désintéressé dans son ministère. Richelieu rend justice à sa franchise, à son courage et à ses lumières. Au sujet de sa probité et de sa candeur, le prince de Condé lui appliquait ces paroles de l'Écriture : *Innocens manibus et mundo corde.* Malgré les emplois éminents et lucratifs qu'il avait remplis, à peine laissa-t-il en mourant de quoi fournir aux frais de ses funérailles. On a de ce pieux magistrat : I. Une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui parut anonyme, Paris, 1621, in-12;

revue par lui, et donnée en 1630 avec une dissertation, où l'auteur ne prend parti ni pour Kempis, qu'il regarde comme un pur copiste de l'*Imitation*, ni pour Gersen dont l'existence, supposée celle d'un personnage différent de Gerson, ne lui paraît point prouvée. Cette traduction, fidèle à la phrase et à l'esprit du texte, obtint un succès qui s'est soutenu jusqu'au renouvellement du langage sous Louis XIV. On l'imprima au Louvre, en 1652, in-8°., avec une dédicace au roi, et le nom du jésuite Rosweyde sur le frontispice; ce qui l'a fait constamment attribuer, par la méprise des bibliographes, au jésuite éditeur seulement du texte latin, jusqu'à ce que l'auteur de cet article, dans sa *Notice* sur le caractère des versions principales (insérée au Journal des Curés, en septembre 1810), et M. Barbier dans sa *Dissertation* sur les traductions françaises, en 1812, aient rendu à Marillac cette traduction, qui a eu plus de cinquante éditions successives. La Dissertation citée indique et décrit les plus remarquables, entre autres celle qu'il donna durant sa prison en 1631, et où, dans l'une des figures qui expriment sa triste position, il paraît s'être représenté communiant avec le maréchal son frère, et sa sœur Louise de Marillac (*V.* Legras). II. Une *Traduction des Psaumes* en vers français, publiée en 1615, revue et augmentée en 1630, mais qui n'eut pas le même succès, au moment où les odes et les paraphrases de quelques psaumes par Malherbe, parurent, et firent oublier Desportes et son successeur. III. *Examen des Remontrances et des Conclusions des gens du roi, sur le livre du cardinal de Bellarmin*, 1611, in-8°.; mal-à-propos attribué à l'avocat-général Servin. IV. *Discours prononcé au lit de justice de* 1629; inséré au tome XV du *Mercure français*. Le magistrat y discute savamment le mode de publication des anciennes ordonnances, et détermine l'époque de leur vérification en parlement. V. *De l'érection des religieuses du Mont-Carmel en France*, 1622 et 1627, in-8°. VI. *Relation de la descente des Anglais dans l'île de Rhé*, Paris, 1628, in-8°. Quelques-uns de ses écrits, composés dans l'exil, sont restés manuscrits. Il existe deux Vies de ce magistrat, également inédites: l'une composée par le P. Senault de l'Oratoire, était dans la bibliothèque des Oratoriens de la rue saint Honoré; et l'autre, par Lefèvre de Lezeau, existe à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. G—ce.

MARILLAC (Louis de), maréchal de France, frère du précédent, naquit en Auvergne, en juillet 1572. Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il servit sous Henri IV, et sous la reine-mère. Il avoit donné au maréchal d'Ancre des instructions sur l'ordre et la police de la guerre: mais ce fut sa valeur qui le fit nommer maréchal-de-camp au Pont-de-Cé, en 1620. Au siége de la Rochelle, il fut chargé des travaux de la digue, et s'en acquitta avec autant d'intégrité que de zèle. Mais promu à un commandement à l'armée de Champagne, et devenu gouverneur de Verdun, des levées de contributions dans la province, et les frais de construction de la citadelle, n'offrirent pas la même retenue: on le vit accroître ses dépenses avec son autorité, surtout lorsqu'il fut créé maréchal de France, en 1629. La maladie de Louis XIII ayant donné des craintes pour les jours de ce prince,

le maréchal, consulté par la reine-mère, parut avoir influé sur ses dispositions, pour ôter, de concert avec le garde-des-sceaux, le ministère au cardinal de Richelieu. Mais au rétablissement du roi, lorsque, d'après la promesse du monarque et sa bonne intelligence avec la reine-mère, le cardinal de Richelieu semblait disgracié; le jour même où on le croyait perdu, le 11 novembre 1630, le ministre, mandé par le roi au conseil, fit tout changer, et ce jour fut appelé la journée *des dupes*. L'ordre fut expédié au maréchal de Schomberg pour s'assurer de la personne de Marillac: ce dernier fut arrêté au camp de Foglizzo en Piémont, le lendemain même du jour où il avait reçu sur ses opérations des compliments du roi. Il fut amené au château de Sainte-Menehould. La vengeance du cardinal tomba principalement sur le maréchal, quoique le garde-des-sceaux eût été appelé à le remplacer: mais la conduite intéressée de Marillac prêtait des armes contre lui. On fit des informations sur les contributions levées en Champagne, et sur l'emploi des sommes destinées à la construction de la citadelle de Verdun. Une chambre de justice fut établie pour faire son procès. Deux fois le maréchal la déclina pour en appeler au parlement de Paris, dont il était justiciable. Le parlement lui donna droit: mais les arrêts du conseil cassèrent chaque fois ceux du parlement. La reine-mère fit des tentatives inutiles pour le sauver. La chambre, transférée à Ruel, maison de campagne du cardinal, fut augmentée de nouveaux juges, que le maréchal récusa. Vainement il se récria contre le défaut de vérification, par une cour souveraine, des lettres d'établissement de la chambre de Ruel. Les commissaires le condamnèrent pour crime de péculat; mais il furent partagés relativement à la peine: sur vingt-quatre juges, l'avis pour la mort ne l'emporta que d'une voix. Les démarches des parents du maréchal auprès du roi et du cardinal de Richelieu ayant été infructueuses, on crut lui faire grâce en plaçant l'échafaud auprès du dernier degré du perron de l'hôtel-de-ville, pour lui épargner la confusion d'être conduit au supplice dans une charrette. Il s'était confessé et avait communié la veille. Il fut décapité, le 10 mai 1632. Lorsque le greffier qui lut son arrêt, en vint à ces mots, « Péculat, concussions, exactions... », le maréchal dit avec force: « Cela est faux. » A l'article qui ordonnait la levée de cent mille écus sur ses biens comme restitution, il s'écria: « Mon » bien ne les vaut pas. » Le chevalier duguet, qui l'accompagnait à la mort, lui voyant les mains liées derrière le dos, et lui ayant dit: « J'ai grand » regret de vous voir ainsi. — Ayez-» en regret pour le roi et non pour » moi, » répondit le maréchal. On l'enterra auprès de sa femme dans l'église des Feuillants, où l'on voyait son buste avec cette devise: *Sorte funestâ clarus*. On prétend que le cardinal ne put s'empêcher de dire qu'il n'aurait pas imaginé qu'il y eût de quoi condamner un maréchal de France à la peine capitale; et l'on rapporte que le prince de Condé, en voyant la chétive maison de campagne à demi construite, allégée contre le maréchal pour le perdre, s'était écrié, *qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter un page*. L'inscription mise sur la tombe de ce personnage ferait supposer qu'on aurait, comme on l'assure, procédé à la réhabilitation de sa mémoire, après la mort

du cardinal de Richelieu. On ne doit pas lire sans précaution les *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac*, publiées dans le Recueil de Duchastelet, l'un de ses juges, qui avait composé une satire, en prose latine et rimée, contenant les plus cruelles invectives contre les deux frères. L'histoire du procès et de l'exécution de Marillac se trouve dans le Journal du cardinal de Richelieu, dans son Histoire par Leclerc, 5 vol. in-12, 1753, et dans le *Recueil N* et *O*. (*V.* Richelieu.) G—ce.

MARILLAC (Louise de). *V.* Legras, XXIII, 582.

MARILLIER (Clément-Pierre), dessinateur et graveur à l'eau forte, naquit à Dijon, en 1740. Il reçut ses premières leçons d'un peintre de cette ville, sous lequel il fit, en peu de temps, des progrès assez rapides. Venu à Paris pour se perfectionner dans la peinture, il entra chez Hallé; mais, contrarié par son peu de fortune, obligé de venir au secours de sa famille, il se vit forcé de se livrer à la composition de petits sujets pour la librairie, ce genre étant plus lucratif. Joignant à beaucoup d'instruction un esprit fin et délicat, il obtint des succès en ce genre. Parmi une multitude d'ouvrages émanés de son crayon, nous citerons les 252 figures de l'édition de la Bible de Defer-Maisonneuve, et la suite des *Illustres Français* (Paris, 1790, in-fol.) Nous y joindrons celle des figures de l'Iliade; celle des œuvres de l'abbé Prevost, et surtout les 200 sujets des fables de Dorat, production qui annonce beaucoup d'invention et de goût. Marillier a gravé à l'eau-forte, avec une pointe spirituelle, une multitude de sujets, et surtout de paysages, principalement pour les voyages de Naples, de Grèce et de France. Retiré depuis long-temps dans une possession qu'il avait acquise près de Melun, il y vivait en sage, partageant son temps entre les arts et les fonctions administratives qui lui furent confiées, et qu'il remplit avec autant de zèle que de probité, lorsqu'il y mourut le 11 août 1808. P—e.

MARIN (Saint), ermite, né dans la Dalmatie, fut un des ouvriers employés à la reconstruction du pont de Rimini. Sa piété le fit remarquer de Gaudence, évêque de Brescia, qui l'engagea à embrasser l'état ecclésiastique et l'ordonna diacre. Il se retira sur le mont Titano, à douze milles de Rimini, et y construisit une cellule, où il passa le reste de sa vie, dans la pratique des vertus chrétiennes. On place sa mort vers la fin du quatrième siècle; l'Église célèbre sa fête le 4 septembre. Les miracles qui s'opéraient à son tombeau, y attirèrent de toutes parts une foule de pélerins; et les maisons bâties peu-à-peu dans les environs devinrent une ville, qui prit le nom de *San Marino*. Elle forme une petite république depuis plus de douze siècles, et a conservé son indépendance (*Voyez* Alberoni, I, 399) jusqu'à nos jours (1). Mathieu Valli écrivit, en italien, une *Histoire* très-superficielle de l'origine et du gouvernement de cette petite république, Padoue, 1633, in-4°; publiée par Gabriel Naudé:

(1) Le 19 pluv. an V (févr. 1797), Monge vint de la part du général en chef de l'armée d'Italie, assurer cette petite république de la fraternité et de l'amitié de la république française. Buonaparte l'exempta de contributions, lui offrit une augmentation de territoire, qui ne fut pas acceptée, et lui promit un don de quatre canons de campagne, qui ne fut jamais effectué.

J. B. Marini en a traité avec plus d'exactitude et de critique dans ses *Ragioni della città di S. Leo;* enfin le chevalier Melchior Delfico a publié, d'après les sources les plus authentiques, ses *Memorie storiche della Repubblica di San Marino*, Milan, 1804, in-4°. de 344 pag. La *Vie de saint Marin*, insérée dans le Recueil des *Acta sanctorum* (septembre, tome II, p. 215), contient beaucoup de faits apocryphes, qui ont été signalés par les savants éditeurs. W—s.

MARIN, papes. *V.* MARTIN II et III.

MARIN, de Tyr, géographe, a dû fleurir vers l'an 100 de l'ère chrétienne, ainsi qu'il résulte des principaux faits rapportés dans ses ouvrages, et d'une expression de Ptolémée, qui le désigne comme son devancier immédiat. On ignore de quelle nation il était; son nom, évidemment latin, semble indiquer un Romain établi à Tyr, observation qui pourrait jeter quelque jour sur les sources où il a puisé, et même servir à expliquer la cause des erreurs où il est tombé. Ses écrits ne nous sont point parvenus; mais Ptolémée, qui paraît en avoir tiré la plupart de ses connaissances sur les contrées éloignées, avoue que Marin jouissait d'une grande réputation, qu'il avait consulté avec soin un grand nombre de voyageurs et d'autres écrivains, pour former un corps complet de géographie. Ptolémée blâme la rédaction de cet ouvrage : les longitudes géographiques n'y étaient indiquées et discutées que dans un chapitre particulier; l'auteur en avait fait de même à l'égard des latitudes. Tout ce qui résulte de cette critique, c'est que Marin de Tyr avait relégué la géographie astronomique dans une section distincte, et que, par conséquent, son ouvrage contenait beaucoup d'autres détails intéressants et précieux. Ptolémée convient toutefois que ses tables sont une copie de celles de Marin, sauf quelques corrections qui lui avaient paru nécessaires. Qui sait si la géographie de Marin, lue aujourd'hui, ne nous présenterait pas des idées plus claires et plus justes que celles que Ptolémée y a démêlées? Les détails physiques et historiques nous auraient fait reconnaître ces régions éloignées, que Marin semble avoir connues, mais que son faux système d'évaluation des mesures, défiguré peut-être à son tour par Ptolémée, dérobe à toutes les recherches. M. Gossellin, dans un de ses savants et ingénieux mémoires, a essayé de rétablir le système de Marin de Tyr; il suppose que ce géographe, voulant corriger les cartes de ses devanciers, est tombé dans deux erreurs fondamentales, que voici : 1°. Il n'a donné au degré du cercle équatorial que cinq cents des stades employés par Eratosthène, tandis qu'un degré équatorial en contient réellement sept cents; appliquant cette évaluation aux degrés de longitude, sous le parallèle de Rhodes, il les a faits de quatre cents stades en nombres ronds. Cette nouvelle et fausse graduation, substituée à celle d'Eratosthène, lui faisait trouver dans un espace donné plus de degrés que la vraie graduation n'y en aurait admis, puisque chaque degré n'embrassait plus sur le terrain, que cinq septièmes de l'étendue qu'il aurait dû avoir. 2°. A cette première erreur, Marin de Tyr ajoutait, selon M. Gossellin, celle que tous les géographes grecs avaient commise avant lui, lorsqu'ils méconnurent la projection de la *carte*

plate, ouvrage de quelque ancien peuple savant, inconnu ou éteint, et source de toute la prétendue science des Grecs de l'école d'Alexandrie. De la combinaison de ces deux erreurs, dit M. Gossellin, est résultée l'énorme masse d'erreurs que présente le système géographique de Marin, erreurs qui s'élèvent à 400 lieues sur la longueur de la Méditerranée, à 810 sur la distance du cap Comorin au cap Sacré, à 1650 sur l'emplacement des bouches du Gange, et à 3000 ou au tiers de la circonférence du globe, sur la position de *Thinæ*, extrémité orientale de l'Asie, dans Ptolémée. M. Gossellin (1) essaie ensuite de reconstruire la carte de Marin, et de démontrer qu'en y rétablissant la graduation de la *carte plate* primitive, on diminue considérablement les erreurs en longitude. Nous ne pouvons pas, dans les bornes étroites d'une notice, discuter l'ensemble des opinions de Marin, ou seulement examiner s'il y avait dans ses opinions quelque chose de ressemblant à un ensemble, à un système. Nous dirons seulement, qu'en renonçant à toutes ces considérations, et à toutes ces hypothèses générales, qui nous paroissent très-équivoques, on peut trouver des explications bien plus naturelles des erreurs apparentes de Marin de Tyr. Sans doute ce géographe a soumis à une fausse graduation les immenses matériaux qu'il avait recueillis dans diverses sources; mais la principale cause de ces erreurs est l'habitude générale des anciens de confondre, sous une seule dénomination, *les mesures locales* ou *nationales* les plus différentes par leur valeur réelle. Marin de Tyr ne paraît avoir connu la valeur que de deux mesures, le mille romain ordinaire et le stade olympique commun. Il substituait l'une ou l'autre de ces mesures à toutes celles qu'il trouvait dans les précieuses relations qu'il avait sous les yeux. Admettons, par exemple, que Marin ait pris toutes les mesures relatives à la Méditerranée, sur une carte plate, récemment dressée par des navigateurs grecs ou romains, depuis le temps d'Agrippa et de Pline: admettons que ces mesures étaient exprimées en milles romains, et en stades olympiques communs, à 600 au degré; nous verrons toutes les longitudes de Marin, dans cette partie de son ouvrage, s'approcher d'une assez grande exactitude. La longueur totale de la Méditerranée, depuis Calpé jusqu'à Issus, est selon lui de 24,800 stades, qui, divisés par 600, donnent 41° 20', ce qui ne fait que dix minutes d'erreur: la distance de Calpé, à Lilybæum en Sicile, est de 11,800 stades, donnant 19° 40'; erreur de 1° 38', tandis que dans le système de M. Gossellin, il y aurait erreur de 3° 26'. La distance de Calpé à Rhodes est de 20,300 stades ou 33° 50'; l'erreur n'est que de 15' 45", au lieu de 3° que donnerait l'hypothèse de M. Gossellin. Les petites distances offrent encore moins de difficultés. Celle du cap Pachynum au cap Tenarum est de 4000 stades, faisant 6° 40'; c'est seulement 10' 57" en moins. Celle de Caralis en Sardaigne à Lilybæum en Sicile, offre au contraire 10' en plus. Celle de Tenarum à Rhodes, qui est de 3,300 stades, coïncide avec les modernes à 1' 40" près. Il paraît donc extrêmement probable que les Romains, depuis les recherches d'Agrippa et d'autres, connues de Pline,

(1) *Recherches sur la géographie systématique des anciens*, tom. II, p. 31 et suiv.

avaient considérablement perfectionné l'hydrographie, et que les erreurs de leurs cartes nautiques, consultées et extraites par Marin de Tyr, s'expliquent parfaitement par les causes ordinaires de ces sortes d'imperfections, sans recourir à la supposition d'une prétendue carte primitive, dont l'existence ignorée serait une espèce de mystère historique. Les connaissances que Marin de Tyr avait sur l'extension de l'Afrique au midi, étaient également dues aux Romains, ainsi qu'il le déclarait lui-même; il avait sous les yeux les journaux des expéditions de Septimius Flaccus et de Julius Maternus, qui, à la tête d'une armée romaine, avaient pénétré chez les Garamantes, et dans la région Agizymba occupée par des Ethiopiens. Rien ne nous aide à reconnaître l'époque de cette expédition : seulement, il est certain qu'elle est postérieure au temps de Pline l'ancien, qui n'aurait pas manqué d'en parler à l'endroit où il fait mention de l'expédition de Cornelius Balbus contre les Garamantes. Il est donc vraisemblable qu'elle eut lieu sous le règne glorieux de Trajan; et peut-être se liait-elle aux guerres de cet empereur dans l'Orient. Marin disait que les Romains partis de Leptis, avaient marché au sud en ligne droite, et qu'ayant tenu un compte exact du nombre des stades qu'ils avaient parcourus, ils avaient trouvé que Garama (Germa dans le Fezzan) était à 5400 stades de Leptis; ce qui ferait 9°, en supposant qu'il s'agît de stades olympiques. Nos cartes, il est vrai, n'en donnent que 5 ou 6; mais on sait que nous ne plaçons encore le Fezzan tout entier que d'une manière bien peu certaine. Si l'on admet que les généraux romains ont eu des guides africains ou égyptiens, et que ces guides ont compté en stades égyptiens à 1111 1/9 au degré, la mesure correspondrait exactement avec les dernières cartes. Ici on peut même excuser l'erreur de Marin, si l'on suppose que les généraux romains, dans leur rapport, ont négligé de dire de quelle espèce de stades il était question; ou bien, que ce rapport n'a été connu à Marin que par extrait. Marin rapportait ensuite que les Romains, unis aux Garamantes, avaient continué à marcher pendant trois mois au sud, toujours en ligne droite, avant d'arriver dans l'Agizymba, dont les plantes ressemblent à celles de la Garamantique, et qui est habité par des noirs. Il a senti que ces marches en ligne droite étaient impossibles; mais dans sa réduction des itinéraires romains, il ne paraît pas avoir eu égard aux difficultés que le sol sablonneux et le climat brûlant opposent à la marche d'un corps de troupes. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que les Romains ont pu employer des éléphants apprivoisés; ce qui encore aujourd'hui serait le moyen le plus sûr de vaincre tous les obstacles, et surtout d'imposer aux nations africaines. L'expédition dans l'Agizymba ne mérite donc pas d'être traitée de fabuleuse; mais le raisonnement de Marin, qui plaçait ce pays, ainsi que les sources du Nil, à douze mille stades au sud de l'équateur, n'offre pas plus de probabilité que tout autre raisonnement auquel on pourrait se livrer. Marin faisait couler le Nil en ligne droite du sud au nord, et la région d'Agizymba était remplie de hautes montagnes. Ces deux données coïncident avec les traditions les plus authentiques que Browne et Burckhardt ont recueillies sur le cours du

Nil-el-Abyad au sud de Sennaar. La question serait peut-être décidée si, au lieu des maigres tables de Ptolémée, nous avions quelques-uns des détails physiques et historiques que Marin avait donnés. Les notions de ce géographe sur les côtes orientales de l'Afrique, étaient dues à deux navigateurs, Diogène et Théophile, qui assuraient avoir fait la navigation du cap Aromata (C. Guardafui) au cap Raptum, en vingt à vingt-cinq jours, à raison de mille stades par jour. Un autre navigateur, Dioscorus, avait fixé la distance de Raptum au cap Prasum, à cinq mille stades. Marin pense que ces points extrêmes de la côte connue étaient sous le même parallèle qu'Agizymba. Les géographes modernes ont fait divers raisonnements sur ces navigations; mais le premier élément de toute combinaison géographique à ce sujet serait de connaître le stade employé par les navigateurs. Comme Grecs, et probablement Gréco-Égyptiens, ils ont dû employer le stade égyptien, à 1111 179 par degré : ils auraient alors été à dix degrés au sud de l'équateur; et le cap Prasum répondrait au cap Delgado, ainsi que le pensent Danville et Mannert. Marin n'avait probablement que peu de renseignements particuliers sur le nord de l'Europe : du moins il n'a été cité par Ptolémée qu'une seule fois dans cette partie de son ouvrage, et c'est pour la distance de Thule, qui était, selon lui, à 31,500 stades au nord de l'équateur; ce qui, en stades de 500, fait 62°. La Thule de Marin et de Ptolémée est la Norvége, ainsi que M. Schœning l'a démontré dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Copenhague* (vol. IX, ancienne collection). Mais comme on n'a aucune distance vraiment itinéraire de Marin dans cette partie, on peut croire qu'il ne possédait que les notions vagues de Pythéas, de Philémon, de Tacite et de Pline, sur la Scandinavie. Les notions beaucoup plus restreintes, mais bien plus certaines et précises de Ptolémée, sur les pays au nord de l'Elbe, doivent donc avoir été tirées, soit de quelque reconnaissance faite par ordre d'un empereur romain, soit de la relation de quelque voyage commercial fait dans l'espace de temps écoulé entre la publication de l'ouvrage de Marin et celui de Ptolémée. Les vaisseaux de la flotte de Germanicus, dispersés par la tempête, virent la Norvége (*Thule*), et arrivèrent près le promontoire des Cimbres : mais il est certain qu'ils ne doublèrent pas ce promontoire; car ils auraient vu, ce qu'on appelle vu, les côtes élevées de la Suède, et ils n'auraient pu se dispenser de faire attention à une découverte aussi importante. Les géographes romains qui avaient entendu parler des îles immenses de Baltia, Basilia, Scandia, etc., etc., n'auraient pas manqué de rapporter ce que les navigateurs romains, en doublant le cap Skagen, auraient été forcés de voir de leurs yeux, en dépit de toutes les hypothèses. Les voyageurs ou les espions militaires qui ont recueilli des notions sur la Chersonèse cimbrique (le Jutland jusqu'au golfe dit Lymfiord), sur les îles *Alokiæ* (les deux péninsules de Thy et de Thyholm avec l'île de Mors)(1), et sur les quatre îles *Scandiæ* (la Fionie, le Lalande, la Sélande et la Scanie), ont donc dû se rendre

(1) Si quelque manuscrit nous autorisait à lire *Alekiæ* au lieu d'*Alokiæ*, les mots signifieraient *îles aux harengs*; or, le golfe Lym, qui probablement était un détroit il y a deux mille ans, est célèbre dans le Nord par sa très-ancienne pêche aux harengs.

par terre dans le nord de la Germanie, d'où ils auront fait leurs excursions dans les contrées qu'on vient de nommer. Cette excursion a donc eu lieu dans l'époque pacifique entre les dernières guerres des Germains contre Domitien, et la première guerre contre Marc-Aurèle. Ces découvertes étaient peut-être contemporaines de Marin de Tyr; mais elles ne lui étaient pas parvenues. Il nous reste à parler des importantes augmentations que la géographie de l'Asie doit à Marin; elles présentent une des questions les plus essentielles et en même temps les plus obscures de l'histoire des découvertes et des connaissances géographiques. Marin connut, par les relations de Maës Titianus, négociant macédonien, la route que suivaient les caravanes commerciales, pour se rendre d'Hierapolis sur l'Euphrate à Bactres, et de là à *Sera*, capitale de la Serique. A quelle époque vivait Maës Titianus? Il semble que les caravanes grecques n'ont pu faire le trajet indiqué, depuis la séparation des Bactriens et des Parthes de l'empire des Séleucides. Maës aurait donc vécu sous Séleucus Nicator ou son fils Antiochus. Mais le surnom Titianus n'indique-t-il pas un Romain, ou du moins un client des Romains? Cette objection disparaît, quand on se rappelle qu'il y avait dans l'Illyrie, province macédonienne, un fleuve appelé Titius, et dans la Cilicie une ville nommée Titiopolis; le surnom de Maës a pu lui venir de l'un ou l'autre de ces endroits. L'époque de son expédition doit donc être fixée au siècle de la plus grande puissance des Séleucides. Quant à l'extension donnée par Marin, au voyage de la caravane, il serait déplacé d'entrer ici dans une discussion pour laquelle il faudrait remuer toute la géographie ancienne, et analyser ou combattre vingt savants mémoires: bornons-nous à dire que Marin, et Ptolémée après lui, ont commis la même faute que les premiers éditeurs et commentateurs de Marco Polo; ils ont étendu en ligne droite un itinéraire qui nécessairement présentait des sinuosités. On peut soupçonner une autre erreur; les stades, employés par Maës, ou par les gens de sa caravane, étaient sans doute des koss indiens, répondant aux stades égyptiens à 1111 1/9 par degré: Marin ou Ptolémée les a pris pour des stades de cinq cents au degré, et cette erreur leur a fait doubler la distance de Bactres à Sera. Avec ces réductions, on ne peut néanmoins ramener la position de Sera plus à l'occident que celle de Lassa, capitale du Tibet. Mais ces questions pourront bientôt être mieux éclaircies, grâce aux nouvelles cartes de l'Asie centrale que nous devrons à M. Klaproth. Les connaissances de Marin sur les côtes maritimes méridionales de l'Asie, n'ont pas été une source moins féconde de contestations entre les géographes. Il paraît démontré que le faux système de graduation de Marin a influé sur l'immense étendue de l'ouest à l'est qu'il donne à la côte de l'Inde: nous n'examinerons pas si ce faux système tient à la cause générale supposée par M. Gossellin, ou seulement à une erreur sur la valeur des stades ou koss indiens; mais passé la pointe méridionale de la Chersonnèse d'or, il n'est plus permis d'appliquer des conjectures mathématiques à des détails vagues, tirés de la relation incomplète d'un seul navigateur, probablement plus courageux qu'instruit. La véritable critique doit ici déposer le compas

trompeur, et s'en tenir à la considération des grands faits et des circonstances physiques. Le navigateur Alexandre vit successivement trois golfes considérables : le grand golfe, le golfe des animaux sauvages, et le golfe intérieur des *Sinæ*. Son promontoire du midi était entre les deux premiers de ces golfes. Ptolémée laisse un espace de sept degrés entre le golfe des animaux sauvages et Cattigara. Comment concilier ces données avec l'état des lieux, si nous ne considérons pas le grand golfe comme celui de Martaban, le golfe des animaux sauvages comme celui de Siam, et le golfe intérieur des *Sinæ* comme cette espèce de Méditerranée bordée par les côtes de Cochinchine, de Tonkin et de la Chine méridionale d'un côté, et par les îles Philippines et Bornéo de l'autre ? Le navigateur Alexandre probablement ne s'y avança pas, mais alla droit à Cattigara, qui doit se trouver sur la côte occidentale de Bornéo ; peut-être à l'endroit nommé *Cascaro*, où l'on a trouvé des ruines considérables et des monuments d'une nation civilisée. On conçoit alors comment Ptolémée a pu être entraîné à placer au fond de ce golfe des *Sinæ*, infiniment rétréci sur ses cartes, la fameuse capitale *Thinæ*, qu'Eratosthène et ses autres devanciers avaient avec raison placée à une latitude beaucoup plus septentrionale. Cette explication, dont une partie est conforme aux idées de M. Mannert et de M. Walckenaer, nous fera d'autant plus vivement regretter la perte de l'important ouvrage de Marin de Tyr, où sans doute nous aurions trouvé une notice bien plus ample sur le curieux voyage du navigateur Alexandre. Quel dommage que Ptolémée, avec sa sèche géographie mathématique, ait fait tomber dans l'oubli l'ouvrage bien autrement intéressant de Marin de Tyr ! Et comment cet ouvrage, qui, selon Ptolémée, était généralement célèbre, a-t-il pu être si promptement oublié, qu'Agathémère, en faisant des extraits de tant d'auteurs grecs, antérieurs a Ptolémée, et en citant ce dernier avec éloge, n'ait pas prononcé une seule fois le nom de Marin ? Celui-ci aurait-il composé son ouvrage dans la langue latine ? On sait que les Grecs ont été assez légers pour ignorer généralement le nom des Virgile, des Horace, des Pline, des Tacite, ou bien assez injustes pour ne pas les nommer. La même ignorance ou la même jalousie a pu étouffer parmi les Grecs la célébrité de Marin, surtout en supposant qu'il a écrit en latin. Nous sentons que cette hypothèse offre plusieurs difficultés graves ; mais le silence universel qu'on garde sur son ouvrage, n'est pas la circonstance la moins singulière dans la destinée d'un géographe aussi éminent. M. B—N.

MARIN, bourgeois de Lisieux, est l'inventeur des fusils à vent dont les expériences furent faites en présence de Henri IV et de Ruzé, secrétaire-d'état. « C'étoit », dit David Rivault, sieur de Flurance, son contemporain, « un homme du plus » rare jugement en toutes sortes » d'inventions, de la plus artificieu- » se imagination, et de la plus sub- » tile main à manier un outil de » quel art que ce soit qui se trouve » en Europe. Sans avoir appris » d'aucun maître, il est excellent » peintre, rare statuaire, musicien » et astronome ; manie plus délica- » tement le fer et le cuivre qu'arti- » san que je sache. Le roi Louis » XIII a, de sa main, une table

» d'acier poli, où sa majesté est re-
» présentée au naturel, sans gra-
» vure, moulure, ni peinture; seu-
» lement par le feu que ce subtil in-
» génieur y a donné par endroits
» plus ou moins, selon que la figure
» le desire, du clair, du brun ou de
» l'obscur. Il en a un globe, dans
» lequel sont rapportés le mouve-
» ment du soleil, de la lune et des
» étoiles. Il s'est inventé à lui-même
» une musique, par laquelle il met
» en tablature, à lui seul connue,
» tous airs de chansons, et les joue
» après sur la viole accordant avec
» ceux qui sonnent les autres par-
» ties, sans qu'ils sachent rien de
» son artifice, ni lui qu'il entende
» aucune note de leur science. »
Flurance Rivault vit le fusil de Ma-
rin en 1602, et en obtint la descrip-
tion, qu'il publia dans ses Eléments
d'artillerie, imprimés à Paris, 1608,
in-8°. Il est surprenant qu'aucun
biographe n'ait parlé de cet artiste
si extraordinaire. (*V.* la *Lettre* de
Leprince jeune, sur ce sujet, dans
le *Journal des savans*, de mars
1779, p. 174.) C. T—Y.

MARIN (Michel-Ange), l'un
des écrivains ascétiques les plus cé-
lèbres du dix-huitième siècle, était
né en 1697, à Marseille, d'une fa-
mille noble, originaire de Gènes. Il
entra fort jeune dans l'ordre des
Minimes, et fut d'abord chargé de
l'enseignement des novices; il se
consacra ensuite à la direction des
ames et à la prédication, avec beau-
coup de zèle. Il avait fait une étude
particulière de la langue hébraïque,
et il prêcha la controverse avec quel-
que succès aux Juifs d'Avignon. Il
institua dans la même ville, en
1745, une société de filles vertueu-
ses, uniquement destinées à fournir,
aux personnes séculières du même
sexe, les moyens de se séparer du
monde pendant huit à dix jours,
pour s'y recueillir dans la retraite.
Son mérite le fit élire quatre fois à
la place de provincial, et il refusa
celle de général en 1758. Il em-
ployait ses loisirs à la rédaction
d'ouvrages destinés à combattre les
principes des novateurs, ou à ins-
pirer l'horreur du vice et l'amour
de la vertu. A l'exemple de Camus,
évêque de Bellei, il donnait à ses ins-
tructions les formes du roman, afin
d'attacher davantage le lecteur par
la variété des récits et l'intérêt des
événements. Le pape Clément XIII
l'honora de trois brefs remplis d'é-
loges flatteurs, et le chargea de ras-
sembler en un corps les actes des
martyrs. Il travaillait à cet impor-
tant ouvrage, lorsqu'il mourut d'une
hydropisie de poitrine, dans son
couvent d'Avignon, le 3 avril 1767.
On cite de lui : I. *Conduite de la
sœur Violet*, Avignon, 1740, in-12.
Une critique plus rigoureuse lui au-
rait fait supprimer plusieurs traits
beaucoup trop naïfs. II. *Adelaïde de
Vitzbury*, ou la *Pieuse pension-
naire*, in-12. III. *La Parfaite reli-
gieuse*, in-12. IV. *Virginie*, ou la
Vierge chrétienne, 1752, 2 vol. in-
12. V. *Le baron de Van-Hesden*,
ou la *République des incrédules*,
1760, 5 vol. in-12. VI. *Théodule*,
ou l'*Enfant de bénédiction*, in-12.
VII. *Farfalla*, ou la *Comédienne
convertie*, in-12. VIII. *Agnès de
Saint-Amour*, ou la *Fervente no-
vice*, 2 vol. in-12. IX. *Angélique*,
ou la *Religieuse selon le cœur de
Dieu*, 2 vol. in-12. X. *La marquise
de Los Valientes*, ou la *Dame chré-
tienne*, Paris, 1765, 2 vol. in-12.
Toutes ces pieuses fictions sont fort
estimables par l'intention de l'auteur;
elles sont bien mieux écrites, et con-

duites avec plus d'art que les romans spirituels de l'évêque de Bellei; mais l'auteur aurait pu les rendre plus intéressantes encore, et soigner davantage son style, trop prolixe et décoloré. XI. *Retraite spirituelle* pour un jour de chaque mois, Avignon, 1763, 2 vol. in-12. XII. *Vies des Solitaires de l'Orient*, Paris, 1761-64, 9 vol. in-12, ou 3 vol. in-4°. Cet ouvrage est estimé, et se distingue par l'exactitude des recherches et la solidité de la critique. XIII. *Lettres spirituelles*, 1769, 3 vol. in-12. XIV. Quelques Pièces de vers, en français et en provençal, imprimées à son insu, et qui prouvent qu'il avait aussi du goût pour ce genre de littérature. L'*Eloge* du P. Marin, inséré dans le *Mercure* du mois de juillet 1767, a été réimprimé en tête de ses *Lettres spirituelles*, et séparément avec des additions, Avignon, 1769, in-12 de 23 pag. W—s.

MARIN (François-Louis-Claude Marini, dit), littérateur, né à la Ciotat, en Provence, le 6 juin 1721, paraît avoir été de la même famille que le précédent, quoiqu'il fût né d'un commerce illégitime. D'abord enfant de chœur, puis organiste à l'église paroissiale de sa ville natale, il embrassa l'état ecclésiastique, et vint, vers 1742, à Paris, où il débuta par une *Dissertation sur la Fable*, 1745, in-4°. Il fut ensuite chargé de l'éducation du marquis de Rosen, et il composa une *Pastorale pour la fête de la comtesse de Rosen*, mère de son élève, Colmar, 1749, in-8°. Doué d'une figure agréable, fine et spirituelle, d'un caractère doux, enjoué, qu'assaisonnait la gaîté provençale; il se fit aisément des amis et des protecteurs, et, ayant quitté le petit collet, il fut reçu avocat au parlement. Marin publia bientôt : L'*Homme aimable*, avec des *Réflexions et des Pensées sur divers sujets*, Paris, 1751, et Leipzig, 1752, in-12. Ce livre, dédié par l'auteur à son ancien élève, et dont une brochure anglaise (*The fine Gentlemen*) a fourni l'idée, peint l'assemblage de l'honnête homme et de l'homme poli. L'abbé de Laporte a prétendu que Marin s'y était lui-même offert pour modèle; mais, quoique cet ouvrage soit assez purement écrit et que le but moral en soit utile, la lecture n'en est pas moins froide et d'une monotonie insoutenable. Musicien dès le berceau, Marin se trouvait véritablement sur son terrain, lorsqu'éclata la guerre musicale au sujet du Devin de village (*V.* Rousseau J.-J.) Il en fut un des principaux champions, et publia quelques brochures assez plaisantes, entre autres, *Ce qu'on a dit, Ce qu'on a voulu dire, Lettre à Madame Folio*, Paris, 1752, in-8°. Il s'occupait alors d'un ouvrage plus important, et qui suffira seul, peut-être, pour sauver son nom de l'oubli. C'est l'*Histoire de Saladin, sulthan d'Egypte et de Syrie*, Paris et la Haye, 1758, 2 vol. in-12, avec deux plans par D'Anville; trad. en allemand, 1761, in-8°., et réimprimé à Paris, 1763, in-12. Cet ouvrage, puisé dans les meilleures sources, et surtout dans l'historien arabe Boha-ed-Dyn (*V.* Bohadin, IV, 676), est un des plus estimables morceaux d'Histoire orientale que nous ayons en français. L'auteur a su y joindre à la critique, à l'impartialité, à la manière de présenter et de lier les faits, au style d'un homme de goût, les recherches et l'érudition d'un orientaliste. Le ministre Saint-Florentin, à qui l'auteur avait dédié son livre, le fit nommer censeur-royal,

et adjoint pour la censure de la police au poète Crébillon, que son grand âge empêchait d'en remplir les fonctions, et dont la mort en laissa le titre et les attributions sans partage à Marin, en 1762. Ce dernier avait donné au Théâtre-Français, le 3 mars de cette année, *Julie ou le Triomphe de l'amitié*, comédie en prose et en trois actes : mais le peu de naturel du dialogue, le défaut de contrastes et d'entente de la scène, refroidirent les spectateurs dès le second acte ; et l'un d'eux s'étant avisé de dire que *l'année n'était pas heureuse pour les Marins* (la France venait de perdre Belle-Ile et ses comptoirs dans l'Inde), ce calembourg décida de la chute de la pièce. Les querelles sur les écrits de J.-J. Rousseau procurèrent à Marin l'occasion de réparer un peu cet échec. Il réfuta les sophismes du philosophe de Genève, en publiant une *Lettre de l'homme civil à l'homme sauvage*, Paris, 1763, in-8°. L'auteur s'y comparait, par modestie, au pot de terre luttant contre le pot de fer. Cette production fit quelque bruit. Au mois d'octobre de la même année, le lieutenant de police, Sartine, ayant été chargé de la direction de la librairie, Marin en fut nommé secrétaire-général. Jamais cette administration ne fut plus sévère. Jamais aussi on ne vit paraître un plus grand nombre de pamphlets et d'écrits philosophiques. Les prisons de Bicêtre étaient remplies de colporteurs ; quelques-uns furent condamnés aux galères ; plusieurs imprimeurs se virent obligés de vendre leur fond. On imputait à Marin ces mesures rigoureuses : salarié par le gouvernement, il méritait peut-être un reproche tout opposé. Au temps de son arrivée à Paris, il s'était présenté chez Voltaire, qui l'avait accueilli avec cette bienveillance qu'il témoignait aux jeunes littérateurs. Admirateur de cet homme célèbre, Marin, lié avec Duclos, Marmontel, Helvétius, devait nécessairement tenir au parti des philosophes et des encyclopédistes : mais il tenait encore plus à ses protecteurs, à ses emplois ; et si la crainte de perdre les uns et les autres l'attachait à ses devoirs, d'un autre côté, il sacrifiait souvent ses devoirs à ses opinions, à ses liaisons particulières. C'est ainsi qu'il favorisait ouvertement Fréron et Palissot, parce qu'ils étaient anti-philosophes, et leur nuisait en secret par la même raison. C'est ainsi qu'il prescrivait une sévère surveillance à l'une des barrières de Paris, sous prétexte d'empêcher l'introduction des œuvres de Voltaire, et les faisait entrer mystérieusement par une autre barrière. Cette conduite équivoque le fit accuser de partialité et de duplicité : il aimait d'ailleurs à rendre service, surtout à ses compatriotes, et il compromit souvent sa fortune et sa liberté pour ses amis. En 1763, il fut renfermé, pendant vingt-quatre heures à la Bastille, pour avoir laissé passer quelques vers d'une tragédie de Dorat. La pièce d'*Ésope à Cythère*, qui était une critique de l'Opéra et du Théâtre-Français, faillit causer la destitution de Marin, parce qu'il en avait communiqué le manuscrit à Rebel et Francœur, directeurs de l'Opéra, dont les efforts ne purent empêcher qu'elle ne fût jouée, le 15 décembre 1766, au Théâtre Italien. Il perdit deux mille francs de pension, en 1768, pour avoir approuvé, avec de grands éloges, la représentation et l'impression de l'opéra comique des *Moissonneurs* : la pureté

de la morale de cette pièce de Favart ne put racheter, aux yeux du clergé, l'inconvenance d'avoir mis sur la scène un sujet tiré de la Bible; c'est l'épisode de Ruth. Il paraît néanmoins que dans ses fonctions de censeur, il poussait le scrupule un peu loin. « J'ai vu, » dit Gudin, « j'ai vu M. Marin retrancher *ma* » *foi* d'une comédie, et y substi- » tuer *morbleu*, prétendant que » la religion était moins blessée par » ce mot que par l'autre. » Au mois d'août 1771, ayant obtenu la direction et la rédaction de la Gazette de France, à la place de Suard et de l'abbé Arnaud, qui avaient déplu au ministère Maupeou, il eut pour adjoint Collet, ancien secrétaire de l'infante duchesse de Parme, et auteur de l'*Ile déserte*, comédie jouée au Théâtre-Français en 1757. Martin conserva la censure; mais il fut remplacé au secrétariat de la librairie, par Letourneur, connu alors par sa traduction d'*Young*. Cette époque de sa vie fut la plus orageuse, la plus nuisible à sa réputation. On l'avait craint, on l'avait ménagé, tant qu'il avait été l'un des principaux agents de la police: on l'attaqua, on le harcela dès qu'il ne fut plus que gazetier, et malheureusement il apprêta lui-même à rire à ses dépens. On avait reproché à ses prédécesseurs leurs fastidieuses répétitions sur la bête du Gévaudan, et leurs détails hyperboliques sur la guerre des Turcs et des Russes. Marin enchérit encore sur ces inepties: avec une emphatique prétention de priorité, il annonça les talents miraculeux d'un jeune pâtre provençal, nommé J.-J. Parangue, qui découvrait les eaux à travers la terre, les rochers, les murs, mais non pas à travers le bois. Pour accréditer ce qu'il racontait de cet enfant extraordinaire, il fit insérer dans des gazettes étrangères, des lettres qui citaient d'autres individus doués des mêmes avantages. Le duc d'Orléans voulut faire venir à Paris le jeune hydroscope; mais le petit drôle craignant que son imposture ne fût découverte, rebroussa chemin et disparut. Cette niaiserie occupa toute la France, et donna lieu à quelques brochures, telles que: *L'Hydroscope et le Ventriloque*, par l'abbé Sauri, l'*Histoire véritable et merveilleuse d'une jeune Anglaise, précédée de quelques circonstances concernant l'Enfant hydroscope*, Paris, 1772, in-12. L'inondation du lac Waener en Suède, le terrible incendie de l'hôtel-dieu à Paris dans la nuit du 29 décembre 1772, fournirent à Marin le sujet de descriptions inconvenantes, et non moins ridiculement pompeuses que s'il eût été question de fêtes et de feux d'artifices. Ces sortes d'articles, qu'on appelait des *Marinades*, valurent à leur auteur de vives épigrammes. Il se plaignit que l'on avilissait la Gazette de France, provoqua l'arrestation du porteur des *Nouvelles à la main*, dont le rédacteur faisait circuler ces sarcasmes, et il s'en attira par-là de plus piquants. Le procès de Beaumarchais contre Goezman acheva bientôt de discréditer Marin. Ami du magistrat, il voulut lui ménager un accommodement avec l'auteur d'*Eugénie*; mais il y mit tant de maladresse, que celui-ci le prit à partie. La première réponse de Marin ayant prouvé qu'il n'était pas de force à lutter contre ce redoutable adversaire, il se retrancha dans une défense juridique, sans pouvoir néanmoins éviter les traits dont Beaumarchais l'accabla dans ses deux derniers mémoires. Le fameux *Qu'ès aco*,

qui termine le portrait satirique du gazetier, devint le sobriquet inséparable du nom de Marin, qu'il caractérisait plaisamment, en rappelant à-la-fois son mot favori et sa prédilection pour la langue de sa province. Ce dicton plut si fort à la dauphine (Marie-Antoinette), qu'on donna le nom de *Qu'ès aco* à une coiffure à la mode adoptée par cette princesse. Marin essuya, dans le même temps, une aventure non moins humiliante. Un particulier l'ayant vu entrer à la foire, près d'une loge où l'on montrait des animaux étrangers, donna un écu à l'aboyeur, et lui fit crier : *C'est ici que l'on voit le fameux monstre marin, cet animal sans pareil, né à la Ciotat.* Embarrassé dans la foule qu'avait attirée cette singulière annonce, Marin n'en perdit pas un seul mot. Il fit arrêter le crieur, que l'on relâcha bientôt, mais qui ne put faire découvrir l'auteur de cette mystification. Après la mort de Louis XV et le rappel des parlements, la haine que le ministère Maupeou avait inspirée, rejaillit sur ses agents. Au mois de septembre 1774, Vergennes ôta la gazette de France à Marin, qui fut remplacé par l'abbé Aubert; et peu de jours après, il lui donna Crébillon le fils, pour successeur à la censure de la police. On n'accorda point de pension à Marin: on ne lui laissa pas même la faible consolation de se démettre; et la seule Mme. de Grussol s'intéressa pour lui auprès du lieutenant de police Lenoir, qui en témoigna son étonnement à cette dame. Détesté de la plupart des gens de lettres, abandonné par ceux qu'il avait obligés, Marin ne put se résoudre à vivre obscur et isolé dans Paris, après y avoir joué si longtemps une sorte de rôle. Il acheta, en 1778, la charge de lieutenant-général de l'amirauté à la Ciotat, où il se retira; et comme il n'était pas encore revenu des vanités humaines, il continua, jusqu'à la révolution, de porter ce titre avec ceux de censeur-royal, d'inspecteur de la librairie en Provence, et de membre des académies de Nanci, Dijon, Lyon, Marseille, etc. On trouve dans la correspondance de Voltaire une douzaine de lettres écrites à Marin, dans l'intervalle de 1764 à 1774, c'est-à-dire, jusqu'à la disgrace de ce dernier. En reconnaissance des services qu'il en avait reçus, le philosophe de Ferney avait voulu le faire entrer à l'académie française; mais ses démarches ne purent triompher de la prévention qu'on y avait contre le censeur. Pendant son séjour dans sa patrie, l'historien de *Saladin* fit de fréquentes et longues résidences à Marseille. Il assista souvent aux séances de l'académie, et y lut plusieurs *Mémoires* et *Discours* sur l'histoire, la poésie orientale, les Chinois, etc., insérés ou mentionnés dans la collection de cette société. Ceux qu'il publia séparément sont : *Mémoire sur l'ancienne ville de Taurenium en Provence; — Histoire de la ville de la Ciotat; — Mémoire sur le port de Marseille*, réunis dans un même volume, avec cartes et plans, Avignon et Marseille, 1782, in-12; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Pontus de Thyard de Bissy*, 1786, in-8°. Son Histoire de la Ciotat, malgré quelques détails minutieux, malgré l'affectation de l'auteur à parler trop souvent de la famille des Marin et des places qu'ils ont occupées, offre de l'intérêt, du style, de la variété, de la méthode, et prouve qu'il était né réellement pour le genre historique. Il avait amassé, sans malversations, une fortune assez consi-

dérable, qui consistait en fonds placés sur l'État et sur divers particuliers. La révolution lui en enleva la plus grande partie, et le priva de sa charge et de ses titres. Il supporta philosophiquement ces pertes, et vint à Paris en 1794, pour recueillir les débris de sa fortune. Alors libre, indépendant, il se montra tel qu'il était; et les personnes qui l'ont connu particulièrement à cette dernière époque de sa vie, ont pu juger qu'il valait mieux que son ancienne réputation. Doué de la santé la plus robuste, il la conserva jusque dans une extrême vieillesse, avec tous les agréments de l'esprit et du cœur, avec le goût des plaisirs et même du libertinage, partageant ses soirées entre l'Opéra et le théâtre des Variétés. A quatre-vingts-ans, il envoya son portrait et un quatrain plein de sensibilité à l'un de ses amis. En 1805, il fournissait encore quelques articles au Journal de Paris. Il mourut le 7 juillet 1809, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge, et regardé comme le doyen des gens de lettres. Il avait été délivré de Beaumarchais et de tous ses ennemis par leur mort: mais il avait aussi perdu ses amis; Laujon seul lui restait. Marin s'était marié; sa veuve lui survécut peu. Il n'en avait eu qu'un fils, grand amateur de musique, mais étourdi et dissipateur, qui épousa une fille du célèbre Grétry, ne la rendit point heureuse, et mourut sans enfants, peu d'années après son père. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de Marin: I. *Abrégé de la vie d'Abailard*, imprimée en tête d'une traduction en prose de la Lettre d'Héloïse à Abailard, par Pope, Paris, 1758 et 1765. II. *Carthon, poème d'Ossian*, traduit de Macpherson, avec la duchesse d'Aiguillon, mère du ministre, Londres (Paris), 1762, in-12. III. *Œuvres diverses*, tom. 1 (*Théâtre*; l'auteur n'a pas publié le second), Paris, 1765, in-8°., contenant: *Julie*, ou *le triomphe de l'Amitié*, pièce jouée en 1762, et quatre autres non représentées: la *Fleur d'Agathon*, imitée de l'italien, de P. J. Martello; *Fédéric*, ou l'*Ile inconnue*, sorte de tragi-comédie en cinq actes, en vers, imitée de Robinson; l'*Amante ingénue*, tirée d'un conte moral de Mlle. Uncy; et l'*Amant heureux par un mensonge*. IV. *Bibliothèque du théâtre français*, Paris, 1768, in-8°., 3 vol., ouvrage curieux, faussement attribué au duc de la Vallière (*V.* Boudot, V, 286). V. *Lettre à la princesse de Talmont, sur un projet intéressant pour l'humanité*. VI. *Ode aux mânes de la comtesse de Rosen*, in-4°., 1761. VII. Plusieurs *Traductions*, parmi lesquelles *quatre églogues de Virgile*, et *Choix de poésies d'Ossian*. VIII. Un grand nombre de *Pièces détachées*, d'érudition ou de littérature, imprimées séparément, ou dans divers recueils. IX. Marin a été l'éditeur des *Œuvres du philosophe bienfaisant* (le roi Stanislas), 1763, 4 vol. in-12, dont il a fait la préface avec l'éloge de l'auteur. Il a donné la nouvelle édition du *Testament politique du cardinal de Richelieu*, avec des notes et une préface, Paris, 1764, 2 vol. in-8°. Ersch lui attribue aussi *deux Parades* imprimées vers 1770. A—T.

MARINA, Mexicaine, était née à Painalla, village de la province de Coatzacoalco, au commencement du seizième siècle. Son père était feudataire de la couronne, et cacique de plusieurs cantons: veuve de bonne heure, sa mère se remaria, et eut un fils. L'amour exclusif qu'il ins-

pirait à ses parents leur fit prendre la résolution de répandre le bruit de la mort de sa sœur née avant lui, afin qu'il jouît en entier de l'héritage; et ils profitèrent du moment où la fille d'une de leurs esclaves venait d'expirer : celle-ci fut enterrée honorablement et pleurée comme la fille du cacique, tandis que celle qui l'était réellement fut livrée à des marchands de Xicallanco, ville située sur les bords de la rivière de Tabasco. Les marchands la vendirent au cacique de Tabasco, qui en fit présent à Cortez, ainsi que de dix-neuf autres Indiennes, pour préparer du maïs aux troupes espagnoles. Elle fut baptisée avec ses compagnes, et reçut le nom de Marina, que les Mexicains, en l'accommodant au génie de leur langue, ont changé en Malintzin, d'où est venu celui de Malinchi, sous lequel elle est connue parmi les espagnols de Mexico. Diaz del Castillo dit qu'elle était d'une beauté rare. Indépendamment du langage de son pays, elle comprenait la langue maya, que l'on parlait en Yucatan et à Tabasco; et elle avait la mémoire si heureuse et l'esprit si vif, qu'en peu de temps elle apprit le castillan, ce qui la rendit fort utile à ses nouveaux maîtres. Lorsqu'ils attérirent, le 21 avril 1519, à la place de Chahchiuhcuecan, où est aujourd'hui Vera-Cruz, l'interprète Aguilar, qui ne savait que l'idiome maya, ne fut plus en mesure de les servir. Cortez était singulièrement contrarié de cet embarras, lorsque le hasard fit découvrir que Marina parlait la langue du pays où l'on arrivait. Le général la prenant à part, lui promit, dit Castillo, non-seulement de la rendre libre, mais encore davantage si elle voulait être interprète fidèle. Puis il apprit d'elle les particularités que l'on vient de raconter. Dès-lors, par ses services autant que par son esprit et sa beauté, Marina prit sur Cortez un ascendant qu'elle sut conserver. Elle fut, non seulement l'instrument des négociations des Espagnols avec les Mexicains, les Tlascaltèques et les autres peuples d'Anahuac, mais elle sauva leurs jours en les avertissant des dangers qui les entouraient; par exemple, à Cholulla, en leur indiquant les moyens d'y échapper. A Mexico, elle fut constamment l'intermédiaire par lequel le chef espagnol put converser avec Montezuma et ses sujets; et le jour où il eut l'inconcevable audace d'aller faire prisonnier le monarque mexicain dans son propre palais, Marina parvint, par son adresse, à triompher de la fierté de ce prince, et le détermina enfin à se remettre entre les mains des Espagnols. Elle accompagna le conquérant dans toutes ses expéditions comme interprète, comme conseiller, comme maîtresse. Durant le voyage pénible et périlleux qu'elle fit avec lui dans la province de Honduras, en 1524, elle traversa son pays natal. Sa mère et son frère se présentèrent à elle confus et tremblants, de crainte qu'elle ne se vengeât du mal qu'ils lui avaient fait; mais elle les reçut avec de grands témoignages d'affection. Après la conquête, elle fut mariée à Juan de Xaramillo, gentilhomme espagnol. Elle avait eu de Cortez un fils, qui fut nommé don Martin, et qui devint chevalier de Calatrava, en considération de la noblesse de sa mère. En 1568, don Martin, sur un soupçon vague et mal fondé, fut accusé de rebellion et mis à la torture à Mexico, par des juges iniques, qui n'eurent aucun égard pour les services que sa mère avait rendus à la nation espagnole. E—s.

MARINAS (Henri dit Las), peintre, naquit à Cadix, en 1620. Le voisinage de la mer, et l'habitude de voir des vaisseaux, déterminèrent son goût, et il employa les dispositions qu'il avait reçues de la nature, à peindre des marines. L'étude particulière qu'il avait faite de toutes les embarcations qu'il voyait si fréquemment dans la rade de Cadix, donne à celles qu'il a représentées dans ses tableaux, une vérité et une exactitude que peu de peintres ont égalées. Il ne réussit pas moins dans les autres parties de son art, telles que la transparence des eaux, et la dégradation de l'horizon; l'air semble tourner autour des objets, et il a su représenter avec perfection ces vapeurs qui s'élèvent de la mer, et qui, en distinguant les différents plans, donnent, pour ainsi dire, à ses fonds l'étendue de la nature. C'est à l'habileté qu'il déploya dans ce genre, qu'il doit le surnom de *Las Marinas*, ou des *Marines*. Quoique ses tableaux soient peu nombreux, ils étaient tellement recherchés, qu'ils lui procurèrent une fortune considérable, dont il ne crut pouvoir faire un meilleur usage qu'en voyageant pour se perfectionner. Il se rendit à Rome; et le séjour de cette ville le charma au point qu'il ne voulut plus la quitter. Il y mourut en 1680. Le Musée du Louvre possède de ce maître un dessin à la plume, et lavé, représentant une *Marine et des vaisseaux de différentes constructions*. Lanzi paraît croire que cet artiste est le même peintre que Sandrart nomme Henri Corneille Vroom, et qui fut élève de Paul Bril. Mais Lanzi n'a point fait attention que Henri dit Las Marinas naquit en 1620, et qu'il ne peut être le même que Vroom, né en 1566.

P—s.

MARINI (Jean-Baptiste), fameux poète, connu en France sous le nom de *Cavalier Marin*, naquit à Naples au mois d'octobre 1569. Son père, jurisconsulte estimé, le destinait à la carrière de la magistrature; mais son inclination le portait vers la poésie, et il passait la plus grande partie de son temps à lire, ou bien à faire des vers. Après l'avoir invité plusieurs fois à changer de conduite, son père indigné le chassa de sa présence; mais le jeune Marini reçut un asile chez le duc de Bovino, partisan déclaré de ses talents; et quelque temps après, il obtint la place de secrétaire du prince de Conca, grand-amiral du royaume de Naples. Ayant été compromis dans une intrigue amoureuse, il fut mis en prison; et craignant les suites d'une affaire qui avait fait beaucoup de bruit, il quitta Naples secrètement pour se retirer à Rome, où il ne tarda pas à trouver de nouveaux protecteurs. Le cardinal Aldobrandini voulut s'attacher un homme qui commençait à jouir d'une réputation brillante; il lui assigna une pension considérable, et l'emmena avec lui dans son archevêché de Ravenne, et ensuite à Turin, où il était chargé de quelques négociations. Marini, pendant son séjour dans la capitale du Piémont, composa le panégyrique du duc Charles-Emanuel; et ce prince le récompensa en le nommant chevalier de Saint-Lazare, et voulut le fixer à sa cour par un emploi honorable. Le duc de Savoie avait pour secrétaire Gaspar Murtola, qui se mêlait aussi de faire des vers; celui-ci ne put voir sans jalousie la faveur dont jouissait Marini, et chercha toutes les occasions de le desservir. Marini se vengea en poète; il composa un

HIST. D'ITALIE.

MARINI.

O. Leoni pinx.t Landon direx.t

sonnet contre un ouvrage de Murtola (*Il nuovo mondo*), et en distribua des copies à tous les seigneurs de la cour. Murtola, dont l'amour-propre était vivement blessé, lui répondit par une satire très-violente : dès ce moment les deux adversaires ne gardèrent plus aucune réserve; Marini couvrit son ennemi de ridicule par sa *Murtoléide*, recueil de sonnets extrêmement mordants. En vain Murtola voulut y opposer la *Marinéide*; les rieurs s'étaient déclarés contre lui : furieux, il attendit un jour son rival dans la rue, et lui tira un coup de pistolet; la balle blessa au bras un des favoris du duc, qui se promenait avec Marini. L'assassin fut mis en prison; Marini eut la générosité de solliciter sa grâce, et le bonheur de l'obtenir : mais il avait à faire à un homme incapable de sentir la délicatesse d'un pareil procédé. Celui-ci découvrit un poème (*la Cuccagna*), que Marini avait composé dans sa jeunesse, et qui renfermait quelques traits satiriques sur le duc de Savoie : on le fit lire à ce prince, qui donna l'ordre aussitôt d'arrêter Marini; et il ne sortit de prison, qu'à la demande du marquis Manso, qui démontra l'innocence du poète et la perfidie de ses ennemis. Le séjour de Turin était devenu odieux à Marini; il partit pour la France, en 1615, et fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par la reine Marie de Médicis. Cette princesse lui assigna une pension de 1500 écus, qui fut élevée successivement jusqu'à deux mille. Ce fut pendant son séjour à Paris, qu'il se lia avec le Poussin, et qu'il composa et dédia au jeune roi Louis XIII, le trop fameux poème de l'*Adone* (Adonis), ouvrage également défectueux par l'invention, par la conduite, et par le style, et qui cependant partagea tous les beaux-esprits de l'Italie. L'acharnement que les partisans de Marini mirent à prôner, comme un chef-d'œuvre, cette froide composition, est une preuve des progrès rapides qu'avait faits le mauvais goût dans la patrie de l'Arioste et du Tasse. Il quitta la France sur la fin de l'année 1622, et alla se fixer à Rome. Les prélats les plus distingués se disputèrent l'honneur de lui offrir un logement; et quelque temps après son arrivée, il fut élu prince de l'académie des *Umoristi* (*V.* P. Mancini). Le Poussin étant venu à Rome, Marini le recommanda au cardinal Barberini. Après la mort du pape Grégoire XV, il revint à Naples, où il reçut du duc d'Albe l'accueil le plus gracieux. Cependant il se disposait à revoir la ville de Rome, où il avait de nombreux amis, lorsqu'il mourut d'une rétention d'urine, le 25 mars 1625. Il fut inhumé dans l'église des Théatins, auxquels il légua sa bibliothèque. On dit qu'avant sa mort, il témoigna un grand repentir d'avoir souillé sa plume par des obscénités, et qu'il fit brûler devant lui toutes ses poésies licencieuses et érotiques. On convient que peu de poètes ont eu plus de facilité et d'imagination que Marini : mais il abusa de ces dons précieux; et, en abandonnant la route tracée par les anciens, il tomba dans des écarts que tout son talent n'a pu lui faire pardonner. Son style, semé de pointes et de *concetti*, fut imité par la plupart des écrivains que les Italiens désignent par le nom de *Seicentisti*, et qu'ils ne lisent plus depuis long-temps. Marini lui-même n'est guère consulté que par quelques curieux; et ses ouvrages ne sont pas plus recherchés dans sa patrie, que dans les pays étrangers. On en trou-

vera la liste dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXII; les principaux sont : I. *Rime amorose, sacre e varie*, Venise, 1602, 3 part. in-16, souvent reimprimées. II. *La Murtoléide*, etc., Francfort, 1626, in-4°.; Nuremberg, 1643, in-12. III. L'*Adone, poëma in XX canti, con gli argomenti del Fortunian. San Vitale*, etc., Venise, 1623, in-4°.; Paris, 1623, in-fol. : on trouve à la tête de cette édition une *Lettre* de Chapelain à M. Favereau, qui contient un grand éloge de l'ouvrage; Amsterdam, 1651, 2 vol. pet. in-12 : cette edition est sortie des presses d'Elzevier; ibid., 1678, 4 vol. in-24, avec les fig. de Seb. Leclerc. Toutes ces éditions ont leurs partisans et sont recherchées des curieux. Celle de Londres (Livourne), 1789, 4 vol in-12, passe pour la plus complète. Fréron et le duc d'Estouteville ont donné une imitation française du huitième chant de ce poème, sous ce titre : *Les vrais plaisirs* ou *les Amours de Vénus et d'Adonis*, Amsterd., 1755, in-12; reimprimé sous le titre d'*Adonis*, Paris, 1775, in-8°. IV. *Dicerie sacre* (*Pittura, Musica, et Cielo*), Venise, 1618, in-24. V. *Strage degli Innocenti, poëma*, Naples (sans date), in-8°.; Rome, 1633, in-12; Venise, 1633, in-4°.; Macerata, 1638, in-8°. : ce poème a été traduit en latin, et en allemand (Hambourg, 1715, in-8°.); il est encore inférieur à l'Adonis. VI. *Lettere, gravi, argute, facete, e piacevoli, con diverse poesie*, Venise, 1627, in-8°.; Venise, 1673, in-12, avec des additions. Peu d'hommes ont eu plus de biographes que Marini. Sa vie a été écrite par J. B. Baiacca, Fr. Chiaro, G. Fr. Loredano, Fr. Ferrari, Giac. Phil. Camola, etc.; et en outre la plupart des historiens de la littérature italienne lui ont consacré des notices détaillées. W—s.

MARINI (JEAN-AMBROISE), romancier italien, était né à Gènes d'une famille noble, vers le commencement du dix-septième siècle ou vers la fin du seizième; car on a encore la thèse qu'il fit imprimer à Parme, où il achevait son cours de philosophie en 1614. Il embrassa l'état ecclésiastique, et, par ce motif, ne crut pas devoir publier, sous son nom, ses productions littéraires; c'est ce qui fait que l'on n'a presque aucun détail sur sa personne. Mich. Giustiniani (*Scrittori Liguri*, pag. 303), et Oldoino (*Athenæum Ligusticum*, p. 294), ne donnent guère que la liste de ses ouvrages. On croit qu'il mourut à Venise vers 1650. Marini est le premier Italien qui ait retracé en prose les mœurs et les usages de l'ancienne chevalerie. On connaît de lui : I. *Le Caloandre*. La première partie de ce roman célèbre parut sous le titre de *Eudimiro creduto Uranio* (1), Brassicano, 1640. L'auteur s'était déguisé sous le nom de *Jean-Marie Indris Boemo*; et il annonçait son ouvrage comme une traduction de l'allemand. Les deux parties furent publiées, à Venise, en 1641, sous le nouveau titre de : *Il Caloandro sconosciuto*; et il crut devoir encore déguiser son nom sous celui de *Dario Grisimani*. Dans cette édition, l'auteur avait fait violer à son héros les règles de cette exacte fidélité prescrite par les lois du roman. Le scandale fut grand; il fut obligé de changer le passage qui avait déplu à ses lecteurs, et il fit enfin reparaître son livre avec le

(1) *Uranio* ou *Eudimir* est un des principaux personnages du roman.

titre qu'il a conservé depuis : *Il Caloandro fedele*, Venise, 1652, 2 vol. in-12 : il a été souvent réimprimé. L'une des meilleures éditions est celle de Venise, 1726, 2 vol. in-8°. Le Caloandre a été traduit en français par Scudery, Paris, 1668, 3 vol. in-8°. (1), et par le comte de Caylus, Amsterdam, 1740, 3 vol. in-12 (2). Vulpius en a publié, en 1787, une imitation allemande dans laquelle il a souvent changé le plan ; mais il y a réuni une foule de détails intéressants qui tiennent aux usages anciens de la chevalerie. Poinsinet de Sivry en a donné un extrait fort intéressant dans la *Bibliothèque des Romans*, octobre 1779, 1er. vol. Le Caloandre est un ouvrage plein d'imagination : l'intrigue attachante, quoique un peu embrouillée, se développe avec art, et les caractères sont habilement diversifiés. La Calprenède en a tiré l'épisode d'*Alcamène*, prince des Scythes, l'un des meilleurs morceaux de son roman de *Cléopâtre ;* et Thomas Corneille, le sujet de la tragédie de *Timocrate*. II. *Le Gare de' desperati*, Milan, 1644, in-8°. Dix éditions successives attestent la faveur dont ce roman a joui dans la nouveauté ; mais il n'a pas obtenu le même succès en France que le précédent. De Serrey en a donné une traduction française abrégée, sous ce titre : *Les Désespérés*, Paris, 1733, deux tomes en un vol. in-12, et dans la *Bibliothèque de campagne*, tom. xx. C'est d'après cette traduction, que Sivry en a inséré un extrait dans la *Bibliothèque des Romans*, mars 1779. L'intrigue, dit-il, est marquée au coin du génie italien : elle est extrêmement compliquée ; le canevas en est un véritable *imbroglio*, où le trouble et l'embarras des personnages sont portés à leur comble, et qui enfin se dénoue artistement et de la manière la plus satisfaisante. L'accoûtrement des personnages y rappelle les mascarades du fameux carnaval de Venise. Feu Delandine, bibliothécaire de la ville de Lyon, a donné une édition de ces deux ouvrages sous le titre de *Romans héroïques* de Marini, Lyon, 1788, 4 vol. in-12, avec un Discours sur les romans de chevalerie. On cite encore de cet écrivain : III. *Il Cras nunquam moriemur, cioè domani bisogna morire e siamo immortali*, Rome, 1646; Gènes, 1649, in-16. IV. *Il Caso non a Caso*, Rome, 1650, in-16, ouvrage ascétique. V. *Scherzi di fortuna istoria favoleggiata*, ibid., 1662, in-12 ; Gènes, 1714, in-16, etc. W—s.

MARINI (Jean-Philippe), missionnaire jésuite, né, en 1608, à Taggia dans l'état de Gènes, embrassa la règle de saint Ignace, en 1625, s'embarqua pour les Indes en 1638, prêcha l'Évangile pendant 14 ans dans le Tonking, fut nommé recteur du collége de Macao, revint à Rome pour les affaires de sa compagnie, s'embarqua de nouveau en Portugal pour gouverner en qualité de provincial une des missions du Japon.

(1) Scudéry ne traduisit qu'une partie de l'ouvrage : mais elle suffit pour ennuyer le lecteur par sa prolixité fatigante, et par les discours sans fin que le traducteur s'est plu à ajouter à l'original. C'est sur cette traduction seulement que tombe ce vers de Boileau :

Et toi, rebut du peuple, inconnu Caloandre.

Il n'aurait pas pu dire qu'un ouvrage dont il paraissait de nouvelles éditions chaque année, était inconnu, et moins encore qu'il voyait le jour *pour la première fois* ; mais cette épithète d'*inconnu* faisait allusion au titre que l'ouvrage portait dans l'édition de Venise, 1641.

(2) Saint-Marc, dans sa *Remarque* sur les vers de Boileau, qu'on vient de citer, dit que cette traduction peut passer pour assez bien écrite, grâce à Duperron de Castera, qui s'est donné la peine de corriger ce que le style du traducteur avait de trop choquant.

Il y vivait encore en 1674, dans l'exercice de ses pénibles travaux; et Oldoino, qui publia, en 1680, son *Atheneum Ligusticum*, n'ajoute aucun détail à ceux que Mich. Giustiniani et Sotvell avaient donnés sur ce zélé missionnaire. On a de lui : *Delle missioni de' padri della comp. di Giesu nella provincia del Giappone e particularmente di quella di Tunchino*, Rome, Tinassi, 1657, 1663, in-4°.; Venise, Storti, 1665, 2 vol. in-12.; traduit en français : *Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao;.... trad. de l'italien du P. Mariny, romain, par* L. P. L. C. C. (le père Le Comte, célestin), Paris, 1666, in-4°. (1). Malgré l'énoncé du titre italien, l'ouvrage ne parle point du Japon, mais de plusieurs missions dépendantes de ce que les Jésuites appelaient province du Japon. Quant à la relation du Tonking, c'est un des ouvrages les plus estimables qu'on ait sur ce pays : ce que l'auteur dit de la religion des Tonquinois, paraît surtout fort exact. La relation du Laos est, à très peu de chose près, la seule source à consulter sur ce pays peu connu. C. M. P.

MARINI (Gaétan-Louis), célèbre antiquaire, né le 10 décembre 1740, à Sant'-Arcangelo, d'une famille originaire d'Urbin, embrassa l'état ecclésiastique, et s'appliqua, dès sa jeunesse, avec beaucoup d'ardeur, à la recherche des objets d'antiquité et d'histoire naturelle. Il vint à Rome, en 1764, dans l'intention de s'y vouer à la jurisprudence; mais diverses circonstances le déterminèrent à se livrer, de plus en plus, à l'archéologie. Il se fit connaître d'abord par deux savantes Lettres sur divers monuments antiques, insérées dans le *Giornale de' letterati*, de 1771 et 1772. Ses talents lui méritèrent les plus illustres protecteurs; et il parvint, en 1782, à l'emploi important de préfet des archives du Saint-Siége, à la garde desquelles il était déjà adjoint depuis 1771. Par sa fermeté, il préserva, plus d'une fois, de diverses dilapidations, le dépôt qui lui était confié. Un décret du 2 mai 1808, l'ayant forcé de quitter Rome, parce que Sant'-Arcangelo, sa ville natale, faisait partie du royaume d'Italie, il fut élu correspondant de l'Institut de France : il obtint, en janvier 1809, la permission de retourner à Rome, en sortit de nouveau le 7 juillet suivant, lors de la déportation de Pie VII, et reçut ordre, en 1810, de venir à Paris, quand on y transporta les archives du Vatican. Il y vécut dans la retraite la plus absolue, abandonnant les recherches d'érudition, et ne s'occupant qu'à méditer, en chrétien, sur sa fin prochaine. Il ne parut jamais aux séances de l'Institut, quoiqu'il eût été nommé correspondant de l'académie des inscriptions dès 1782. Monsignor Marini se détermina, en 1814, à vendre sa bibliothèque. Il se disposait à mettre les archives pontificales en état d'être reportées à Rome, lorsque Buonaparte, rentré dans la capitale, quelques mois après, les fit déclarer impériales. Le conservateur reçut ordre de quitter Paris; mais une pulmonie l'en-

(1) Quelques exemplaires portent le titre suivant : *Histoire nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao. . . trad. de l'italien du P. de Marini Romain*; sans aucune mention du traducteur, qui est le père Nicolas Lecomte, né à Paris, vers l'an 1620, mort le 10 février 1689. Ce religieux, qu'il ne faut pas confondre avec le P. Lecomte, jésuite, a aussi eu part à la traduction des *Voyages* de Pietro della Valle, et a terminé et publié celle de l'*Histoire des Juifs*, de Josèphe, par L. Coulon, Paris, 1665, 3 vol. in-8°, effacée deux ans après par celle d'Arnauld-d'Andilly.

leva le 17 mai 1815. Pie VII lui avait envoyé, de Rome, le titre de premier garde de la bibliothèque du Vatican, à laquelle il était déjà attaché depuis 1800. Quoiqu'il ait eu quelques démêlés littéraires assez vifs, notamment avec Guarnacci, Amaduzzi et le P. P.-A. Paoli, c'était un homme doux et obligeant : il était en correspondance avec la plupart des savants de l'Europe, qu'il aidait de ses conseils et de ses lumières. Tiraboschi l'a cité fréquemment, et toujours avec éloge, dans son *Histoire* de la littérature italienne. Nous indiquerons de lui : I. *Degli archiatri pontifici*, Rome, 1784, 2 vol. in-4°. C'est l'ouvrage de Mandosio (sur les Vies des premiers médecins des papes) totalement refondu et très-augmenté. Mandosio n'avait connu que 118 *archiâtres* (depuis le pontificat de Nicolas I, jusqu'à celui d'Innocent XII) : Marini y en ajoute plus de 200, et les suit depuis Alexandre III jusqu'à Pie VI. Ses notes sont curieuses et remplies d'érudition. II. *Iscrizioni antiche delle ville e de' palazzi Albani*, ibid. 1785, in-4°. Outre les 176 inscriptions conservées dans les quatre palais de la famille Albani, l'auteur en explique, avec une rare sagacité, 135 autres, la plupart inédites. Cet ouvrage et le précédent sont analysés avec un grand détail dans le *Giornale de' letterati*, de Pise, tom. LXI. III. *Gli atti e monumenti de' fratelli Arvali scolpiti gia in tavole di marmo ed ora raccolti, diciferati e commentati*, Rome, 1795, 2 vol. in-4° : ouvrage capital, et regardé, pour ainsi dire, comme classique dans la science de l'antiquité. On n'avait presqu'aucune notice sur les frères ruraux (*fratres arvales*), institués par Romulus. Ce livre ne laisse presque rien à désirer sur ce point curieux d'archéologie. L'ouvrage, orné de 67 planches, est d'une belle exécution typographique. Le savant Andrès le regarde comme un excellent supplément à l'*Ars critica lapidaria* de Maffei, par la sagacité avec laquelle Marini y explique environ mille monuments antiques. IV. *Papiri diplomatici descritti ed illustrati*, ibid. 1805, in-fol. avec 22 pl. C'est un Recueil de cent cinquante-sept actes sur papyrus, telles que des bulles, ou des diplômes de souverains, des contrats d'acquisition, de ventes entre particuliers, etc. La plus ancienne est de l'an 444. L'auteur y a joint des notes curieuses sur les noms, les coutumes, les lois et l'écriture de chaque époque. La préface est très-savante ; l'auteur y traite des manuscrits grecs sur papyrus. Parmi les ouvrages qu'il a laissés inédits, nous citerons : 1°. *Inscriptiones christianæ latinæ et græcæ ævi milliarii*, légué à la bibliothèque du Vatican. Marini s'était occupé, pendant 40 ans, de ce Recueil, qui forme 4 volumes in-folio, et renferme près de 9000 inscriptions des dix premiers siècles de l'Eglise : un grand nombre sont inédites, et plus de la moitié ont été copiées par lui-même ou sous sa direction avec le plus grand soin. — 2°. Un ouvrage sur les *Inscriptions doliaires* ou moulées sur terre-cuite. — 3°. *Mémoires des archives du Saint-Siége*. Le prélat Marino Marini, son neveu, en faisait espérer la publication. L'abbé A. Coppi a donné une *Notice* sur la vie et les ouvrages de Gaëtan Marini, dans les *Annales encyclopédiques* de 1817, II, 225-287. — L'abbé Jean-Baptiste Marini, archiprêtre de Ginestreto, au diocèse de Pesaro,

a publié : I. *De episcopatu Feretrano apologeticon*, 1732. II. *Saggio di ragioni della città di San Leo, detta già Monteferetro*, Pesaro, 1758, in-4°. de 304 p. avec 3 pl. Voyez, sur ces deux ouvrages, le *Journal des savans* de mai 1760, p. 301. W—s.

MARINUS (1), tyran, s'était signalé, dit-on, dans la guerre contre les Goths, et du rang de centurion fut élevé à l'empire, l'an 249, par les légions stationnées dans la Mœsie. Il fut massacré, au bout de quelques mois, par les mêmes soldats qui l'avaient porté sur le trône ; et, pour s'assurer l'impunité, ils élurent à sa place, Dèce, envoyé par Philippe pour les châtier. (*V.* Déce et Philippe.) M. Tôchon d'Anneci, dans un savant Mémoire lu à l'Académie des inscriptions, le 14 mars 1817, fait voir (contre l'opinion d'Eckhel) que les médailles grecques de Marinus, frappées à Philippopolis, appartiennent à Philippopolis d'Arabie (ou de la Trachonite), et non à la ville de Thrace du même nom, et que le personnage dont elles offrent l'effigie doit être un autre Marinus, qui est probablement le père de l'empereur Philippe. (*Mémoire sur les médailles de Marinus frappées à Philippopolis*, Paris, 1817, in 4°. de 60 pag. avec 3 pl.) W—s.

MARINUS, philosophe platonicien, était né à Naplouse de Samarie, autrefois Sichem, ville célèbre de la tribu d'Ephraïm. Il vint étudier la philosophie à Athènes, et fut le disciple chéri de Proclus, auquel il succéda l'an 485. Sa faible santé inspirait des craintes continuelles à ses amis : on lui conseilla de faire le voyage d'Epidaure ; et, avant son départ, il désigna Isidore pour continuer ses leçons. Il revint au bout de quelque temps à Athènes, et il y mourut vers la fin du cinquième siècle dans un âge peu avancé. Parmi ses disciples les plus illustres, on cite, outre Isidore, Damascius et Agapius. Il avait composé des *Commentaires* sur le traité de l'âme (d'Aristote), sur les dialogues de Platon, et des *Questions philosophiques*, etc. De tous les ouvrages de Marinus, il ne nous est parvenu que la *Vie de Proclus*, son maître. Guillaume Xylander la mit au jour, avec une version latine par un auteur inconnu, à la suite des *Réflexions* de Marc-Antonin, Zurich, 1558, in-8°. Cette version, faite d'après un manuscrit très-défectueux, fut réimprimée plusieurs fois. Luc. Holstenius voulut donner une édition plus correcte du texte grec ; mais, n'ayant pas eu le loisir d'exécuter ce projet, il en confia le soin au savant J. Alb. Fabricius, qui fit paraître cette *Vie de Proclus* en grec, avec une nouvelle version latine et des notes, Hambourg, 1700, in-4°. Cette édition fut réimprimée à Londres, 1703, in-8° ; et M. Boissonade en a publié une nouvelle, avec des notes, Leipzig, 1814, in-8°. Marinus s'attache à démontrer que son maître a été le plus heureux de tous les philosophes, et qu'on ne peut espérer de parvenir à jouir de la même félicité qu'en pratiquant à son exemple toutes les vertus. Cet ouvrage est écrit avec un enthousiasme qui pourra paraître ridicule : il contient beaucoup d'anecdotes suspectes et de faits évidemment fabuleux ; mais il ne laisse pas d'être intéressant pour l'histoire

(1) La plupart des historiens modernes lui donnent les prénoms de *P. Carvilius*, d'après une médaille publiée par Jac. Strada et Goltzius, mais dont l'authenticité est très douteuse.

de la philosophie platonicienne. L'*Anthologie* contient quelques *Epigrammes* attribuées à Marinus; et on le regarde assez généralement comme l'auteur des *Theoremata geometrica sive protheoria ad Euclidis data*, que l'on trouve imprimés avec les *Commentaires* de Proclus sur les œuvres d'Euclide. (*V.* Proclus.) W—s.

MARION (Simon), avocat-général au parlement de Paris, né à Nevers en 1540, exerça pendant trente-cinq ans, avec une réputation éclatante, le ministère d'avocat. Une mémoire prodigieuse, une élocution abondante et fleurie, furent pour lui des moyens puissants de succès. Catherine de Médicis, avertie par les applaudissements du public, s'empressa de lui conférer les fonctions d'avocat-général de sa maison; et le duc d'Alençon, frère du roi, le nomma son conseiller. La protection de ce prince ne fut pas inutile à Marion, et le fit rentrer dans les bonnes grâces de Henri III, qui s'était refroidi envers lui. Le monarque fit oublier à Marion un mécontentement passager, en redoublant d'estime à son égard; il le chargea de fixer les limites de l'Artois, de concert avec les délégués du roi d'Espagne, et lui accorda des lettres de noblesse pour lui et sa postérité. Marion trouva dans Henri IV la même disposition à récompenser ses services. Successivement président aux enquêtes, conseiller-d'état, et avocat-général au parlement, il continua de se montrer le digne organe de la couronne et de la liberté publique, jusqu'à sa mort arrivée le 15 février 1605. Ses plaidoyers, publiés en 1594, in-8°., ont été réimprimés en 1598, 1620 et 1629. Ils confirment l'estime due aux vertus du citoyen, mais non l'admiration accordée au talent par ses contemporains; admiration telle, que le cardinal Duperron le proclamait le seul avocat qui, depuis Cicéron, eût montré l'éloquence dans toute sa perfection. La phrase de Marion a du nombre, de l'harmonie; on y aperçoit l'intention d'une élégance continue: le tour oratoire s'y trouve; mais l'ordonnance de ses discours est vicieuse, et l'on n'en peut suivre le fil à travers le fatras d'érudition intempestive que commandait le goût dominant. Il est curieux de voir comment s'exprime Marion dans son quatrième plaidoyer, sur le droit qu'avait l'université de faire circuler librement les livres dans l'intérieur ou hors du royaume; il y fait, dans une amplification travaillée avec soin, l'éloge de l'écriture et des lettres; mais ce n'est pas la manière de Cicéron dans l'oraison pour Archias. Le quinzième plaidoyer de Marion est contre les Jésuites. Il donna sa fille unique, Catherine, à l'un de leurs plus chauds ennemis, Antoine Arnauld, qui la rendit mère de vingt enfants. Elle acheta pour les religieuses de Port-royal le terrain où fut bâtie la maison de Paris: devenue veuve, elle y prit le voile, à l'âge de cinquante ans des mains de l'abbesse qui était sa fille, et y termina ses jours au milieu de douze de ses filles ou petites-filles, qui formaient à elles seules la moitié de la communauté.

F—t.

MARION DE L'ORME. *V.* DELORME.

MARION (Simon-Antoine), littérateur, était né le 11 juillet 1686, à Villeneuve, dans la Franche Comté. Son père, secrétaire du roi au présidial de Salins, lui fit suivre ses études au collége de cette ville. Le jeune Marion les termina avec beaucoup de distinction, par des thèses publiques

dans lesquelles il analysa les différents systèmes de philosophie. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et vint à Paris en 1712, avec Lemaître, son compatriote, principal du collége de Bourgogne. Il apprit rapidement l'hébreu, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le portugais et l'anglais. L'abbé d'Estrées le choisit pour son bibliothécaire, lui fit obtenir une place à la bibliothèque du Roi, et l'attacha comme chef de bureau au conseil des affaires étrangères. Il fut chargé, en cette qualité, de rédiger un Mémoire sur la situation politique de la France à l'égard de la Hollande; et ce travail lui valut une pension sur la cassette du roi. Après la mort de son protecteur, il refusa les offres que lui fit le maréchal d'Estrées, pour le retenir à Paris : il voulut quitter une ville où tout contribuait à nourrir son chagrin. Ce fut alors qu'il fut nommé prieur de Rouvre et chanoine de Cambrai. Il alla prendre possession de son canonicat en 1723, et mérita bientôt l'affection de ses confrères, qui lui donnèrent une preuve de leur estime, en le nommant à la place de prévôt; mais toutes leurs instances ne purent le déterminer à l'accepter. Son goût le portait à la retraite, et il consacrait tous ses moments à l'étude. Il avait formé une belle collection de livres et de médailles, qu'il légua à l'académie de Besançon, dont il était associé-correspondant (1). Il mourut à Cambrai, le 6 mars 1758. Il avait des connaissances très-étendues dans l'histoire, les antiquités, la numismatique et la littérature. Le dernier éditeur des *Poésies* de Guill. Crestin (Paris, Coustelier, 1723), a fait précéder ce volume d'une lettre dans laquelle il conjure Marion de recueillir tout ce qu'il jugera propre à enrichir le glossaire de la langue romance et l'histoire de nos anciens poètes; car, lui dit-il, « peu de personnes possèdent nos antiquités et » notre histoire aussi parfaitement » que vous. » Cet abbé est l'éditeur du *Recueil des statuts synodaux* du diocèse de Cambrai, Paris, 1739, deux parties in-4°.; et il y ajouta des pièces intéressantes pour l'histoire de cette église. Il a publié un *Pouillé* très-exact de ce diocèse, un *Recueil de titres* concernant le siége de Cambrai, et il a fait graver la suite des portraits des prélats qui l'ont occupé. On a encore de lui : Une *Lettre critique sur la nouvelle histoire de France*, insérée dans le *Journal de Verdun*, avril 1755. L'abbé Velly y a répondu dans la préface du tome III de son *Histoire;* enfin, Marion a laissé en manuscrit des *Mémoires pour servir à une bibliothèque séquanaise*. Son *Éloge* par M. de Courbouzon est conservé dans le tome II du *Recueil de l'académie de Besançon*. — Un autre Marion, jésuite, est auteur d'une tragédie d'*Absalon*, et d'une autre de *Cromwell*, Londres (libraires associés), 1764, in-12. W—s.

MARION DU FRESNE, navigateur français, chevalier de Saint-Louis, fut fait lieutenant de frégate en 1746, et capitaine de brûlot en 1766. Il commandait, en 1761, le bâtiment qui transporta le P. Pingré à l'île Rodrigue, pour l'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil. Se trouvant à l'île de France en 1770, lorsque Poivre, intendant de cette colonie, s'occupait des moyens de renvoyer le Taïtien Aoutourou

(1) Son exécuteur testamentaire avait annoncé qu'il remplirait les intentions de l'abbé Marion; et l'académie chargea son secrétaire de le remercier. Mais l'envoi de la double collection qu'il avait léguée n'a jamais été effectué.

dans son île (*V.* Bougainville, V, 293), il offrit de transporter à ses frais cet insulaire dans sa patrie, et demanda de joindre une flûte du roi à un bâtiment particulier qui lui appartenait. Ses propositions furent acceptées. Poivre lui donna les instructions les plus étendues sur les terres qu'il devait chercher, en naviguant au sud, et sur les observations qu'il devait faire. Marion partit le 18 octobre 1771, avec le *Mascarin* et le *Castries*. Aoutourou fut attaqué de la petite-vérole, et mourut à Madagascar, où l'on relâcha. Le premier objet de l'expédition ne pouvant plus avoir lieu, Marion résolut de poursuivre son plan de découvertes. Après s'être ravitaillé au Cap de Bonne-Espérance, il fit route au sud. Le 13 janvier 1772, il aperçut, par 46 degrés de latitude australe, une terre trop embrumée pour que l'on distinguât si elle pouvait être habitée. On nomma *Terre d'Espérance* ce nouveau pays. Il est composé de deux îles auxquelles Cook donna, en 1776, le nom du prince Édouard. Marion cherchait le cap de la Circoncision de Bouvet : ce fut en vain ; il vit encore, sous le même parallèle et plus à l'est, de nouvelles terres qu'il nomma *îles froides*, puis l'*île aride*, où l'on put débarquer, et qui était absolument nue. Le 10 février, il jeta l'ancre dans la baie Frédéric-Henri de la Terre-Van-Diemen, où l'on ne put faire ni de l'eau ni du bois. Enfin, après avoir longé pendant onze jours la côte septentrionale de la Nouvelle-Zélande, Marion mouilla, le 4 avril, dans la baie des Iles. Bien accueilli par les insulaires, il forma dans cette baie un établissement pour ses malades et ses ateliers. L'intimité paraissait si bien établie que plusieurs hommes de l'équipage faisaient des courses assez avant dans les terres, et revenaient, pendant la nuit, accompagnés par les insulaires, qui les portaient pour passer les rivières, ou lorsqu'ils se sentaient fatigués. On ignorait que Cook avait trouvé des antropophages dans cette contrée ; mais on aurait dû se souvenir que Tasman avait nommé *baie des assassins* la première qu'il y découvrit, et qu'il fallait se défier des habitants. Le 12 juin, Marion descendit à terre, dans son canot, avec douze matelots et quatre autres personnes. Le soir, on n'en vit reparaître aucun. Le lendemain, une chaloupe fut envoyée à terre, pour faire de l'eau et du bois. Quatre heures après son départ, on aperçut un homme qui nageait vers le vaisseau. C'était un matelot : il s'était sauvé seul du massacre de tous ses camarades assommés au nombre de onze, par les insulaires ; et bientôt l'on apprit que Marion et tous les gens de sa suite avaient éprouvé le même sort. Après avoir ramené heureusement les malades et le poste des ouvriers à bord, un détachement armé se rendit à terre, et trouva des débris sanglants qui prouvaient que les insulaires avaient dévoré leurs victimes. On mit le feu à deux villages de ces antropophages ; on en tua plusieurs ; on ravagea les environs, et, le 14 juillet, on quitta la baie de la *trahison*. Il paraît que le châtiment infligé à un insulaire qui avait dérobé un sabre dans la sainte-barbe, causa les événements tragiques que l'on vient de lire. Après la mort de Marion, le commandement de l'expédition fut dévolu à Duclesmeur, capitaine du *Castries*. Le 6 août, il eut connaissance d'une chaîne d'îlots au nord des îles de Rotterdam et d'Amsterdam. Le 20 septembre, on attérit à l'île de Guam ; on alla en-

suite se reposer à Manille, et l'on rentra, en 1773, au port de l'île de France, sans avoir rapporté de ce long voyage les productions nouvelles dont Poivre avait voulu enrichir la colonie confiée à ses soins. Rochon rédigea la relation de cette malheureuse expédition, d'après les journaux de Crozet, un des officiers, et la publia sous ce titre : *Nouveau voyage à la mer du sud, commencé sous les ordres de M. Marion, et achevé sous ceux de M. Duclesmeur: on y a joint un extrait de celui de M. de Surville, dans les mêmes parages*, Paris, 1783, 1 vol. in-8°., avec des plans et des figures. On trouve, dans ce livre, des détails sur les mœurs des insulaires de la Nouvelle-Zelande, des Marianes et des Philippines, ainsi que sur la nature et les productions de ces îles. E—s.

MARIOTTE (Edme), célèbre physicien, était né en Bourgogne, dans le dix-septième siècle; il habita du moins Dijon une partie de sa vie; et c'est de cette ville que sont datés ses premiers écrits. Il avait embrassé l'état ecclésiastique; et il fut pourvu du prieuré de Saint-Martin, sous Beaune, bénéfice médiocre, mais dont le revenu suffisait à ses goûts. Il fut admis à l'académie des sciences, lors de sa formation, et mourut le 12 mai 1684. Mariotte est l'un des premiers philosophes français qui se soient appliqués à la physique expérimentale; et s'il n'a pas fait de découvertes nouvelles très-importantes, il a confirmé, par des expériences multipliées, la théorie du mouvement des corps, trouvée par Galilée; et celle de l'hydrostatique, ou de la science de l'équilibre des liqueurs, que le même Galilée et Pascal venaient de ressusciter. Le *Traité du mouvement des eaux*, par Mariotte, mis au jour par Ph. de la Hire, Paris, 1786, in-12, a été effacé par les ouvrages que d'Alembert, Bossut, etc., ont publiés sur la même matière; mais l'honneur lui reste d'avoir démontré que l'application de la géométrie aux sciences physiques était le seul moyen de parvenir à des résultats vraiment importants. Son *Discours sur l'air*, qui parut en 1679, renferme une suite d'expériences intéressantes, alors absolument neuves. Le *Recueil* de ses ouvrages a été publié à Leyde, 1717, et à la Haye, 1740, 2 tom. in-4°. Il renferme : Traité de la percussion ou choc des corps; — Essais de physique : de la végétation des plantes; de la nature de l'air; du chaud et du froid; de la nature des couleurs; — Traité du mouvement des eaux; — Règles pour les jets d'eau; — Nouvelle découverte touchant la vue; — Traité de nivellement; — Traité du mouvement des pendules; — Expériences touchant les couleurs et la congélation de l'eau; — Essai de logique. Ce dernier ouvrage, dit Condorcet, « est un exposé vrai de la méthode qu'il avait suivie dans ses recherches; et il est intéressant de pouvoir observer de si près la marche d'un des meilleurs esprits dont l'histoire des sciences fasse mention. » Fontenelle n'ayant commencé les éloges des membres de l'académie des sciences, que depuis 1699, époque du renouvellement de cette compagnie, n'avait point donné celui de Mariotte; Condorcet a réparé cette omission, en publiant les *Éloges des Académiciens*, morts depuis 1666. W—s.

MARITI (Jean), voyageur, était né à Florence. Il embrassa l'état ecclésiastique, et alla dans l'île de Cypre, où il séjourna de 1760 à 1768.

Il parcourut cette île, et fit aussi des voyages en Syrie et en Palestine. Il mourut dans sa patrie vers la fin du dix-huitième siècle. Rotermund place sa mort à l'an 1795 ; mais il est certain que l'abbé Mariti vivait encore en 1797. On a de lui, en italien : I. *Voyage dans l'île de Cypre, la Syrie et la Palestine*, Lucques et Florence, 1769 à 1776, 9 vol. in-8°., fig. Les quatre premiers volumes sont consacrés à la relation des voyages de l'auteur : les cinq derniers contiennent l'histoire du royaume de Jérusalem dans le moyen âge. Le voyage de Mariti offre des détails curieux sur l'état ancien et moderne, les productions et le commerce de l'île de Cypre, ainsi que sur la partie de la Syrie la plus voisine de la Palestine, enfin sur ce dernier pays. Il décrit avec soin les mœurs des différents peuples qui habitent ces contrées. Il s'abstient d'entrer dans les détails que renferment les écrits des anciens voyageurs. Le séjour de l'auteur parmi les Druses le mit à portée de bien apprécier ce peuple singulier. La partie de l'ouvrage qui concerne l'histoire de Jérusalem ne vaut pas la relation du voyage ; c'est un récit prolixe et confus d'événements peu intéressants, rapportés quelquefois d'après des autorités un peu suspectes. Les quatre premiers volumes ont été traduits en français, Paris, 1791, 2 vol. in-8°., avec un titre qui promet l'histoire générale du Levant ; mais cette suite n'a point paru. La traduction n'est pas mauvaise. On en a aussi une en allemand, par C.-H. Hase, Altenbourg, 1777, 1 vol. in-8°. avec fig. II. *Histoire de la campagne d'Ali Bey dans la Syrie en* 1771, Florence, 1772, 1 vol. in-8°. III. *Sur le vin de Cypre*, ibid., 1772, un vol. in-8°. Mariti avait déjà, dans son voyage, donné d'amples détails sur la préparation et le commerce de ce vin exquis ; mais voulant mettre les Européens occidentaux en état de bien connaître un sujet si intéressant, il le leur présenta enrichi de beaucoup de faits nouveaux. IV. *Histoire du Temple de la résurrection*, ou de l'*Église du Saint-Sépulcre*, Livourne, 1784, 1 vol. in-8°., avec le plan de l'église. Le zèle de plusieurs voyageurs, plus dévots qu'instruits, leur avait fait insérer dans leurs relations beaucoup de traditions inexactes sur les saints-lieux : c'est pour redresser ces erreurs que Mariti a écrit ce livre. V. *Histoire de Faccardin, grand émir des Druses*, Livourne, 1787, 1 vol. in-8°. ; traduite en allemand avec des notes, Gotha, 1790. Mariti a obtenu, par son séjour chez les Druses, des particularités que l'on ne connaissait pas auparavant sur ce fameux chef. VI. *Histoire de l'état présent de la ville de Jérusalem*, Livourne, 1790, 2 vol. in-8°. Ce livre, qui n'est guère qu'une réimpression de la dernière partie de son Voyage, renferme quelques détails intéressants ; mais le plan qui l'accompagne ne mérite aucune confiance (1). VII. *Voyage dans les collines du Pisan et du Florentin*, Florence, 1797, in-8°., tome 1er. L'auteur s'occupe principalement de ce qui concerne les productions de la nature et l'agriculture. La mort l'empêcha de terminer cet ouvrage. E-s.

MARITZ (Jean), célèbre fondeur et mécanicien, né à Berne, en 1711, d'une famille distinguée par ses services, et qui a donné d'habiles fon-

(1) *Voyez* ce que j'en ai dit, dans l'*Histoire des Croisades*, par M. Michaud, tom. 1, pag. 627, de l'édition de 1819. C. M. P.

deurs à toute l'Europe, annonça dès son enfance les plus heureuses dispositions pour la mécanique. Il quitta très-jeune son pays, où il avait puisé les premières connaissances de son art; et après avoir parcouru la Hollande et l'Allemagne, pour s'y perfectionner, il vint en France, où il obtint la direction de la fonderie de Lyon : c'est là qu'il fit, vers 1740, la première application de la machine qu'il avait inventée, pour forer et tourner les canons. Anciennement les canons étaient coulés creux, au moyen d'un noyau de fer, recouvert d'argile, qui souffrant et se travaillant plus ou moins à la fonte et au refroidissement de la matière, occasionnait des soufflures et des défauts dans l'ame de la pièce. La régularité de cette partie est, de l'aveu de tous les officiers d'artillerie, un des points les plus essentiels, pour la perfection des bouches à feu, puisque c'est d'elle que dépend la justesse du tir. L'*Encyclopédie méthodique* (*Arts et métiers*, tome 1er., p. 346), reconnaît que c'est à Maritz que l'on doit l'invention du forage. Son procédé, par lequel on coulait les canons pleins, et on les forait ensuite avec la plus parfaite exactitude, fut adopté avec empressement dans toutes les fonderies de France, et successivement dans toute l'Europe. « Maritz est le premier (dit Monge), qui ait imaginé » de placer les canons horizontalement, et de les faire tourner eux-» mêmes, au lieu de faire tourner » les forets. Par ce procédé il est bien » facile de percer le canon suivant » son axe, et l'on est assuré que l'ame » est bien centrée, lorsque l'on voit » que la tige du foret ne participe » pas au mouvement de la pièce; » tandis que quand c'est, au contraire, » le foret qui tourne, si la direction » qu'on lui donne ne coïncide pas » parfaitement avec celle de l'axe de » la pièce, l'ame ne se trouve pas au » centre. » (*Description de l'art de fabriquer les canons*, p. 87.) Maritz avait obtenu, dès 1744, une pension de deux mille francs; il passa bientôt après, de la fonderie de Lyon, à celle de Strasbourg et à celle de Douai. Nommé inspecteur-général des fontes de l'artillerie de terre et de mer, il reçut, en 1758, le cordon de Saint-Michel, et des lettres de noblesse. Il se trouvait à Paris, en 1763, lors de la fonte de la statue de Louis XV; et le corps municipal eut l'heureuse idée de le consulter avant de fondre la statue. Maritz, en sondant le moule, se convainquit qu'il contenait beaucoup d'humidité, et fit retarder une opération qui aurait pu coûter la vie à la plus grande partie de ses nombreux spectateurs. Sur la demande de Charles III, Maritz obtint la permission de se rendre en Espagne, pour y établir ses procédés relatifs à la fonte et au forage des canons : il fit construire successivement à Séville et à Barcelone, les magnifiques fonderies qui ont survécu aux dernières guerres de la péninsule, et où ses procédés sont encore en vigueur. Il refusa les offres brillantes qui lui furent faites pour se fixer dans ce royaume, et reçut comme récompense de ses services, le grade de maréchal-de-camp, en partant pour retourner dans sa patrie adoptive. Les offres qu'on lui fit en 1766, de la part de Catherine II, pour l'attirer en Russie, ne le tentèrent pas plus que celles de l'Espagne. Louis XV lui accorda, en 1768, une nouvelle pension de 12,000 livres *en considération de ses services pendant 34 ans*. Il eût pu faire, avec succès, des démarches pour être agrégé à l'académie des sciences; mais

Tome XXVII. Page 177.

HIST. ANCIENNE.

MARIUS.

Tardieu direxit

sa modestie s'y refusa. Il a joui, pendant sa longue carrière, de l'estime du duc de Choiseul, de MM. de Vallière, Gribeauval, et de tous les officiers d'artillerie, avec qui il avait des rapports continuels. Maritz n'a pas laissé d'héritiers de son nom; mais ses petits-fils et ses élèves dirigent encore les principales fonderies de France. Il est mort le 16 mai 1790, dans une terre où il s'était retiré près de Lyon. A. B—T.

MARIUS (Caius), l'un des plus grands généraux de la république romaine, mais qui après avoir sauvé l'état de l'invasion des barbares, en prépara la ruine par son ambition et sa cruauté, était né à Cerretinum, sur le territoire d'Arpino, patrie de Cicéron, de cultivateurs obscurs, dont il partagea les travaux dans sa première jeunesse. Il suivit Scipion au siége de Numance (l'an 620 de Rome, 135 avant J.-C.), et se signala moins encore par sa valeur que par son respect pour la discipline. Plutarque rapporte que Scipion étant à table avec ses officiers, un des convives lui demanda s'il y avait alors à Rome un capitaine digne de lui succéder; et que Scipion, ayant posé la main sur l'épaule de Marius, répondit: Ce pourrait bien être ce jeune homme-ci. Marius fut élu tribun, l'an de Rome 635, par la protection de Cécil. Métellus, dont il se montra constamment, dans la suite, l'ennemi le plus implacable. Le premier usage qu'il fit de son autorité, fut de proposer une loi qui tendait à diminuer l'influence des patriciens sur l'élection des magistrats. Le consul Cotta dénonça au sénat cette innovation, et fit décider que Marius serait mandé pour expliquer ses motifs. L'audacieux tribun, au lieu de se justifier, accusa Cotta d'avoir outre-passé les bornes de son autorité, et le menaça de le faire traîner en prison, s'il ne se rétractait à l'instant même. Cotta, faiblement défendu par son collègue Métellus, fut obligé de retirer sa dénonciation; et Marius revint à l'assemblée du peuple, qui adopta la loi. Cette conduite fit juger qu'il serait le défenseur de toutes les prétentions des plébéiens; mais on changea bientôt d'opinion, en le voyant combattre et faire repousser une loi relative à une distribution gratuite de blé aux prolétaires. En cessant les fonctions de tribun, il se mit sur les rangs pour l'édilité curule, et fut rejeté. Il demanda le même jour l'édilité plébéienne, et eut le chagrin d'éprouver un second refus. Dans la suite il sollicita la préture; et sur six préteurs à nommer, il fut élu le dernier: encore l'accusa-t-on d'avoir acheté des suffrages, et il ne fut absous qu'à l'égalité des voix. Le gouvernement de la Bétique lui échut par le sort; et il s'attacha d'abord à purger le pays des brigands qui l'infestaient. A l'expiration de son pouvoir, il rentra dans Rome; mais privé de fortune et de protecteurs, il resta sans emploi: toutefois la simplicité de ses mœurs et son courage lui avaient mérité l'estime publique; et il obtint en mariage Julia, tante de César. Métellus, désigné pour continuer la guerre contre Jugurtha, le prit avec lui, comme son lieutenant. Marius n'oublia rien pour se faire un parti dans l'armée, soit en partageant les fatigues et la nourriture des soldats, soit en les flattant, soit enfin en décriant la conduite de son général (*V.* Metellus *Numidique*). Il réussit, par ce moyen, à persuader à chacun qu'il était seul capable de terminer la guerre. Quelque déplaisir que Métellus éprouvât

de voir l'attachement des soldats pour Marius, il fut obligé de lui accorder un congé qu'il lui demanda pour venir à Rome solliciter le consulat : Marius ne mit que six jours à franchir la distance qui l'en séparait; et il employa si bien le peu de temps qui restait jusqu'aux comices, qu'il fut désigné consul d'une voix unanime, l'an 647. Il leva aussitôt de nouvelles légions, et il y admit, contre l'usage, des hommes qui ne payaient aucune contribution (*capite censi*), et même, suivant Plutarque, des esclaves; il affecta ainsi de braver publiquement les patriciens, auxquels il reprochait de ne devoir le rang qu'ils occupaient qu'aux vertus de leurs ancêtres, tandis que son élévation était le prix de ses services: par-là il s'attachait la multitude, et se rendait redoutable au sénat qui l'avait humilié. Il repassa en Afrique; et Métellus se retira, ne voulant pas voir un homme qui, pour prix de ses bienfaits, lui ravissait le facile honneur de terminer la guerre. Jugurtha, chassé de ses états, s'était réfugié à la cour de Bocchus, roi de Mauritanie, son beau-père, où il se croyait dans un asile inviolable; mais Bocchus le livra, par trahison, à Sylla, questeur de Marius (*V.* JUGURTHA, XXII, 111), et depuis lors, son ennemi. Marius, quoique absent, fut élu de nouveau consul l'an 650, pour s'opposer aux Cimbres et aux Teutons, qui menaçaient d'envahir à-la-fois les Gaules et l'Italie (1); il se hâta de revenir à Rome, et y obtint les honneurs du triomphe. Il s'appliquait à endurcir les soldats à la fatigue, leur faisant faire des marches forcées, et les obligeant à porter leurs armes, leurs hardes et les vivres nécessaires pour plusieurs jours. Il se montrait lui-même infatigable, et donnait l'exemple de la patience à souffrir les privations; il punissait et récompensait avec justice, et, quoique sévère, il était chéri de toute l'armée. Il fut continué dans la charge de consul, malgré la loi qui mettait un intervalle entre chaque consulat; et il venait d'être honoré de cette dignité pour la quatrième fois (l'an 652-102), lorsqu'on apprit que les barbares approchaient. Il marcha aussitôt à leur rencontre, et vint camper sur les bords du Rhône, non loin de son embouchure. Il avait eu soin de se pourvoir d'une grande quantité de vivres; mais afin d'assurer l'approvisionnement de son armée, il fit creuser jusqu'à la mer un canal, appelé de son nom, et dont on voit encore des vestiges (1). Les barbares trop nombreux pour pouvoir subsister dans le pays qu'ils occupaient, résolurent de se séparer. Les Cimbres se dirigèrent sur le pays des Noriques (la Bavière); et les Teutons s'avançèrent vers les Alpes, pour pénétrer en Italie par la Ligurie. Cependant Marius ne voulut point permettre à ses soldats de sortir du camp avant qu'ils fussent familiarisés avec les ennemis qu'ils devaient combattre; et les Teutons, désespérant de le forcer à en venir aux mains, continuèrent leur route. Mais il se mit aussitôt à les suivre, et jugea à propos de leur livrer bataille dans une plaine de la Gaule Narbonnaise, auprès des eaux Sextiennes (aujourd'hui Aix en Pro-

(1) Les barbares tournèrent alors leurs pas vers l'Espagne; et, comme le dit Plutarque, ce fut un grand bonheur pour Marius, auquel ils laissèrent le loisir de discipliner son armée.

(1) Le canal de Marius, depuis long-temps obstrué, se nomme *le bras mort*.

vence) : il les défit complètement (1). Tandis que Marius célébrait sa victoire par un sacrifice, on lui apporta la nouvelle qu'il avait été élu consul pour la cinquième fois ; et les soldats en témoignèrent leur joie par de vives acclamations. Il alla ensuite au secours de Catulus Lutatius, chargé de défendre l'entrée de l'Italie contre les Cimbres. A son arrivée à Rome, on lui offrit les honneurs du triomphe, qu'il refusa ; et il se hâta d'aller rejoindre l'armée, qu'il fit camper sur les bords du Pô, pour en défendre le passage. Les Cimbres ne voulant pas engager le combat avant l'arrivée des Teutons, dont ils ignoraient encore la défaite, envoyèrent des députés à Marius, lui demander des terres pour eux et les alliés qu'ils attendaient. Vos alliés, répondit Marius, sont arrivés ; et il leur fit voir les rois des Ambrons, arrêtés dans leur fuite par les Séquanais, qu'on amenait liés et enchaînés. Une bataille décisive eut lieu quelques jours après (30 juillet 653, avant J.-C., 101), dans la plaine de Verceil (2) ; et quoique la victoire fût due presque entièrement à Catulus, qui soutint seul long-temps le choc des Cimbres (*V.* Catulus, VII, 424), la gloire n'en resta pas moins tout entière à Marius, que le peuple, dans son ivresse, nommait le troisième fondateur de Rome, estimant qu'il avait délivré cette ville d'un péril non moins grand que celui dont Camille l'avait sauvée en chassant les Gaulois (1). Il triompha avec Catulus ; et quelques mois après, il brigua son sixième consulat, qu'il obtint par des voies honteuses. Il avait eu pour concurrent Métellus, son bienfaiteur ; et aidé du tribun Saturninus, il obligea de s'éloigner de Rome, un citoyen respectable, dont la vue lui rappelait son ingratitude (*V.* Metellus). Il cherchait à regagner la confiance des patriciens par quelques mesures vigoureuses contre les factieux ; mais il continua de soutenir ceux-ci en secret, et il ne les abandonna que lorsque leur complot ayant éclaté, il fut forcé de se prononcer pour eux ou pour le sénat. Il n'osa pas demander la place de censeur, dans la crainte d'éprouver un affront ; et Métellus ayant été rappelé de son exil, il s'absenta, sous le prétexte d'accomplir un vœu à la mère des Dieux. Il visita les côtes de l'Asie, se rendit à la cour de Mithridate, et mit tout en œuvre pour exciter la haine de ce prince contre les Romains, persuadé qu'une nouvelle guerre lui rendrait l'autorité qu'il voyait s'échapper à regret. Il fut employé avec Sylla dans la guerre

(1) Marius leur livra deux batailles à quelques jours de distance. On dit que dans la seconde il y eut plus de cent mille hommes de tués ou faits prisonniers ; mais Plutarque croit ce nombre exagéré. En mémoire d'un aussi grand succès, Marius fit élever une pyramide dont on voit encore les vestiges près de Saint-Maximin.

(2) Plutarque et Florus donnent les détails les plus authentiques sur la bataille que Marius livra aux Cimbres. L'élite de leur armée y périt, et leur roi lui-même succomba. Le petit nombre de ceux qui échappèrent à cette destruction et aux massacres que firent, dans le camp même, les femmes furieuses, allèrent, suivant l'opinion commune en Italie, se réfugier dans les montagnes du Véronais, du Vicentin et du pays de Trente. On a cru retrouver quelques unes de leurs traces dans une contrée appelée les *Sept Communes*, et qui est située dans les Alpes, à vingt-cinq milles de la ville de Vicence. Marc Perzo, ecclésiastique, et descendant de cette colonie, a publié, sur cette peuplade et sur son dialecte particulier, un ouvrage curieux, dont la troisième édition, Vérone, 1763, a été traduite en allemand par E. F. S. Klinge, et insérée, par Büsching, dans son *Magasin d'histoire et de géographie*, tom. 6 et 8. L-P-E.

(1) L'approche de ces peuples redoutables avait répandu une telle consternation dans Rome, que long-temps après, on y appelait encore une grande frayeur, *cimbricus terror* : un butin énorme, *cimbrica præda*, des cris effrayants, *ululatus cimbricus*. Le Pseudo-Plutarque rapporte que Marius ayant d'abord éprouvé quelques désavantages, fut averti en songe d'immoler sa fille, Calpurnie, et qu'il se soumit à ce barbare sacrifice.

des alliés ou Marsique, et ne soutint que faiblement sa réputation. La fortune favorisa plus particulièrement son jeune rival; et la haine qu'ils se portaient déjà tous les deux, s'en augmenta encore. Lorsqu'il fut décidé qu'on ferait la guerre à Mithridate (l'an 666), Marius, accablé d'infirmités, mais toujours dévoré d'ambition, brigua le commandement de l'armée: le sénat décida en faveur de Sylla, qui avait le suffrage des troupes. Mais Marius, ayant excité une sédition, se fit élire par la populace; et il se disposait à aller remplacer Sylla, déjà sorti de Rome, lorsque celui-ci, informé de ce qui se passait, y rentra avec l'armée, dont le dévouement pour lui s'était accru par la crainte de le perdre. Marius, abandonné de ses partisans, s'enfuit à Ostie, et s'y embarqua, résolu de passer en Afrique: mais les vents contraires l'obligèrent d'aborder dans le voisinage de Minturnes (1), et de se cacher dans un marais pour échapper aux assassins envoyés à sa poursuite. Il y fut découvert; et celui qui naguère avait été proclamé le sauveur de Rome, fut amené à Minturnes, la corde au cou, et tout couvert de fange, comme le dernier des criminels. Il fut confié à la garde d'une femme nommée Fannia, qu'il avait autrefois condamnée à une amende pour adultère, et que, par cette raison, on avait lieu de croire son ennemie. Cette femme se sentit émue de pitié, en voyant dans cet état d'abjection le vainqueur des Cimbres: loin de le maltraiter, elle lui offrit quelque nourriture, et le laissa seul dans sa chambre pour reposer. Cependant les magistrats chargèrent un soldat cimbre, réfugié dans leur ville, d'exécuter l'ordre du sénat: il entra, l'épée nue à la main, dans la chambre où Marius était resté; mais cet illustre proscrit, lançant sur lui un regard terrible, s'écria: « Soldat, oserais-tu bien tuer Caius » Marius? » Frappé de terreur, le Cimbre laissa tomber son épée, et jura qu'il n'attenterait point aux jours de ce grand capitaine. Les magistrats se rappelant alors les services que Marius avait rendus à l'Italie, lui procurèrent les moyens de fuir cette terre inhospitalière. On lui fournit un vaisseau, sur lequel il aborda dans l'île d'Enarie (Ischia), où il trouva quelques-uns de ses amis qui l'accompagnèrent en Afrique. A peine y était-il descendu que Sextilius, préteur de Libye, lui fit signifier l'ordre de quitter cette province; et comme le messager demandait une réponse: Tu annonceras, dit-il, à Sextilius que tu as vu C. Marius, banni et fugitif, assis sur les ruines de Carthage. Il se retira donc dans l'île de Cercina (Kerkeni); là il apprit que les deux consuls, divisés d'opinion, en étant venus aux armes, Cinna avait été chassé de Rome par son collègue: il résolut d'offrir le secours de son bras au vaincu, rassembla promptement tous les exilés, et vint aborder avec eux dans l'Étrurie, où il fut accueilli avec joie par le peuple qui regrettait son absence. Aussitôt il dépêcha un messager à Cinna, pour lui annoncer son arrivée; celui-ci, flatté de cette marque de déférence, voulut partager avec lui la dignité consulaire, et lui envoya les licteurs avec les faisceaux. Marius les refusa, et continua de laisser croître sa barbe et ses cheveux, afin d'exciter davantage la compassion du peuple. Cependant il prit des mesures pour empêcher l'arrivée des vivres à Rome; et ayant re-

(1) Minturnes est un bourg de la Campanie, situé à l'embouchure du Liris, aujourd'hui le Garigliano.

monté le Tibre, il se présenta devant cette ville, dont le sénat se hâta de lui faire ouvrir les portes : mais il ne voulut point y rentrer que le décret de son bannissement n'eût été révoqué. Il ne garda pas long-temps cette feinte douceur. Maître dans Rome, il fit égorger, sans distinction de sexe, d'âge ni de rang, tous ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire. Il parcourait les rues, suivi de satellites qui massacraient ceux auxquels il ne rendait pas le salut. Tant de sang répandu, loin d'apaiser sa fureur, ne faisait que l'accroître; et ceux qui avaient fui de Rome à son approche, ne furent point à l'abri des proscriptions. Les espions et les délateurs se multipliaient sur tous les chemins; et la certitude de l'impunité encourageait à commettre tous les crimes (*V.* M. Antoine, II, 267, et Catulus, VII, 424). Cependant les horribles excès auxquels se livrèrent les satellites de Marius, effrayèrent même ses complices : Cinna et Sertorius les surprirent la nuit dans leur camp, et les tuèrent tous à coups de flèches. On apprit alors que Sylla, vainqueur de Mithridate, revenait à la tête de son armée ; et cette nouvelle fit cesser le cours des proscriptions. Marius, élu consul pour la septième fois, n'avait plus d'ailleurs la force nécessaire pour soutenir cette dignité : effrayé des maux qu'il voyait près de fondre sur lui, il chercha des distractions dans les excès de la table; ce qui hâta le développement de la maladie dont il mourut, le dix-septième jour de son consulat, l'an de Rome 668 (avant J.-C. 86.) Il eut de grandes qualités ; mais elles furent ternies par son ambition et ses cruautés : il se montra, dans sa jeunesse, plein de valeur et de désintéressement, et sauva deux fois par sa prudence et son habileté, l'Italie menacée d'une invasion; mais l'ambition éteignit en lui tous les nobles sentiments qui y avaient dominé jusqu'alors : ami ingrat, citoyen perfide, il se souilla par d'horribles vengeances. (*V.* Sylla.) Son air était grossier, le son de sa voix dur et imposant, son regard farouche, et ses manières brusques, impérieuses : il se ressentit toujours de son origine, et, s'il fut sobre et austère dans ses mœurs, il le dut à la rusticité de son caractère. Les statues de Marius sont détruites depuis long-temps ; et il ne nous reste que l'inscription de celle qu'on lui avait érigée dans le *Forum* d'Auguste (*V.* Morcelli, *De stylo inscriptionum*, I, 1, 5); mais les traits de sa figure nous ont été conservés sur une pâte antique de verre, publiée par Casali en 1794, et par Visconti dans son *Iconogr. rom.* 1, pl. 4, n°. 3. On trouve l'histoire des proscriptions de Marius dans Appien. Rutilius Rufus avait écrit sa *Vie* : celle qu'a laissée Plutarque est pleine d'intérêt; il avait le projet de le comparer avec Pyrrhus, et du Haillan a osé refaire ce morceau qui n'existait pas dans les manuscrits de Plutarque. M. Arnault a mis au théâtre, *Marius à Minturnes*, tragédie. Ce sujet a fourni plusieurs tableaux, parmi lesquels on remarque celui de Drouais, mort jeune, et déjà l'un des peintres les plus distingués de l'école française. Fauris de Saint-Vincent a publié une *Notice sur les lieux de Provence, où les Cimbres, les Ambrons et les Teutons ont été vaincus par Marius* (Magas. encyclopéd., année 1814, tom. IV). On consultera aussi avec fruit les *Mémoires* de l'académie des inscriptions. W—s.

MARIUS (Caius), neveu et fils adoptif du précédent, s'enfuit lors

de la proscription de son père, et chercha un asile à la cour d'Hiempsal, roi de Numidie, dont il reçut un accueil favorable ; mais, craignant que ce prince ne le livrât aux Romains, il se sauva, aidé par une de ses femmes, à laquelle il avait inspiré de l'amour. Il rejoignit son père, et rentra dans Rome avec lui. Il sut gagner l'affection des soldats qui le surnommèrent le fils de Mars, à cause de sa valeur, et le fils de Vénus, à cause de sa beauté et de son goût pour les plaisirs. Moins brave et moins habile que son père, il le surpassa en férocité. Quoiqu'il eût à peine vingt-sept ans, il se fit nommer consul l'an de Rome 672, 82 avant J.-C., et choisit pour collègue Cn. Papyrius Carbo. Abusant de l'autorité, il fit périr les plus illustres citoyens et jeter leurs corps dans le Tibre : il marcha ensuite contre Sylla ; mais, vaincu dans une première bataille, il s'enfuit à Préneste, où il se fit tuer par un de ses officiers, dans la crainte de tomber vivant entre les mains de son ennemi. Le jeune *Marius* est le sujet d'une tragédie de l'abbé Boyer, représentée en 1669. Son séjour à la cour d'Hiempsal a fourni le sujet de la tragédie de *Marius*, par de Caux, jouée en 1715, et qu'on trouve dans le tome XI du Recueil des meilleures pièces du Théâtre-Français. W-s.

MARIUS (*Marcus-Aurelius-Marius-Augustus*), l'un des trente tyrans des Gaules, avait exercé dans sa jeunesse la profession d'armurier ou de forgeron. Il était doué d'une force de corps extraordinaire ; les historiens en rapportent des traits si surprenants qu'on doit les regarder comme fabuleux. Il embrassa l'état militaire, et s'éleva par son courage aux premiers emplois. Après la mort de Victorin le jeune, le choix de l'armée tomba sur Marius. On croit assez communément que la célèbre Victorine, princesse que son ambition et ses talents ont fait comparer à Zénobie, eut part à l'élévation de Marius, sous le nom duquel elle espérait conserver l'autorité ; mais de Boze prétend que, loin d'avoir contribué à cette élection, elle prépara la conspiration qui priva Marius de la couronne et de la vie (Voy. *Dissertation sur un médaillon de Tetricus*, Mémoires de l'académie des inscriptions, tom. XXVI). Le nouvel empereur fit à ses soldats une harangue, conservée par Trebellius, dans laquelle il rappelle avec une sorte de complaisance son premier métier : « Ce que je souhaite, leur dit-il, » c'est que vous pensiez sérieusement » que vous avez fait empereur un » homme qui n'a jamais su manier » que le fer. » On dit qu'après un règne de trois jours, il fut tué par un soldat auquel il avait refusé une grâce ; et l'on ajoute que l'assassin, en lui plongeant son épée dans le corps, dit : *Tiens, c'est toi qui l'a forgée.* Tetricus fut élu à la place de Marius. Les médailles de Marius sont trop nombreuses, surtout en France, pour qu'on puisse croire qu'il n'ait régné que trois jours. De Boze lui donne quatre à cinq mois de règne, depuis le commencement de septembre ou d'octobre de l'an 267, jusqu'à la fin de janvier ou février 268. Les médailles en or de Marius sont les plus rares. On en conserve deux au cabinet du Roi, qui portent au revers ces mots : *Concordia militum et sæculi felicitas ;* et d'Ennery en avait une dans son précieux cabinet, avec la légende : *Fides militum.* Celles que l'on connaît en petit bronze ont cinq revers différents. W—s.

MARIUS (Le B.), évêque d'Avenches en Suisse, était né vers l'an 532, à Autun, d'une famille noble. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fut élevé à l'épiscopat, à l'âge de quarante-trois ans. Il assista au second concile de Mâcon, assemblé en 585 par l'ordre de Gontran, roi de Bourgogne, et eut beaucoup de part aux sages réglements qui y furent adoptés. Il administra son diocèse avec prudence, pourvut de vases sacrés les églises qui en manquaient, fit plusieurs fondations pieuses, et de grandes largesses aux pauvres. La ville d'Avenches ayant été ruinée par les barbares, il transféra son siége épiscopal à Lausanne, en 590, et mourut en cette ville le dernier jour de l'année 596 (1), âgé d'environ soixante-quatre ans. Le nom de l'évêque Marius se trouve dans quelques martyrologes; et l'on dit que l'église de Saint-Thyrs ou Thiers prit son nom, après que ses reliques y eurent été déposées. On a de lui une *Chronique* abrégée, qui s'étend depuis l'an 455, où finit celle de Saint Prosper, jusqu'au mois de septembre 581; elle a été continuée par un anonyme jusqu'en 623. A. Duchesne l'a insérée, d'après un manuscrit que lui avait communiqué le P. Pierre-François Chifflet, dans les *Scriptor. Francorum*, tom. 1er.; et elle a été réimprimée dans le *Recueil des historiens de France*, par D. Bouquet, tom. II. Marius, à l'exemple de saint Prosper, a rangé les faits qu'il rapporte par les consulats: son style est simple et clair; et malgré quelques inexactitudes, son ouvrage est intéressant, particulièrement pour l'Histoire du royaume de Bourgogne, dont le diocèse d'Avenches faisait partie (*V.* sur Avenches les art. P. Fr. Dunod et J. Wild). Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* attribuent, avec beaucoup de vraisemblance, à Marius, une *Vie de saint Sigismond*, roi de Bourgogne, imprimée dans le *Recueil des Bollandistes*, au 1er. mai. Le baron de Zurlauben a publié un *Mémoire sur Marius*, dans le Recueil de l'académie des inscriptions, tom. XXXIV.

W—s.

MARIUS (Adrien-Nicolaïus), fils de Nicolas Everardi (*V.* Everardi, XIII, 559), était frère de Nicolas Grudius (*Voy.* Grudius, XVIII, 558), ainsi que de Jean Second, l'immortel auteur des *Basia*: ce sont les *tres fratres Belgæ*, dont Bonaventure Vulcanius a réuni les *Poëmata* dans un même volume in-12, publié à Leyde en 1612; volume qui n'offre cependant qu'une seule pièce de Jean Second, sa *Reginæ pecuniæ regia*. Nous n'avons pu découvrir la date de la naissance de Marius; il mourut le 21 mars 1568, dans un âge avancé à Bruxelles, où il paraît avoir rempli, pendant longues années, des postes distingués, spécialement celui de chancelier de la Gueldre et de la ville de Zutphen. Ses poésies prouvent que, dans sa jeunesse, il voyagea en France et en Italie, comme ses frères; qu'il étudia en droit sous Cujas à Bourges, et à Milan sous Marc-Antoine Caimus et Jérôme Monti. Ses *Poëmata* se composent de deux livres d'Élégies; le premier, de dix pièces; le second, de sept; d'un livre d'Épi-

(1) Nous avons suivi le calcul du P. Chifflet, qui paraît le plus plausible; il est vrai qu'une charte de l'église de Lausanne, citée par Zurlauben, dit que Marius mourut la même année que Gontran (c'est-à-dire, en 593); mais cette même charte fixe la mort de notre prélat à l'an 601; et Zurlauben a reconnu lui-même que cette pièce, curieuse d'ailleurs, ne pouvait pas servir pour rectifier ce point de chronologie.

grammes, dont plusieurs traduites de l'Anthologie grecque; d'un livre d'Épîtres : elles sont au nombre de sept; d'une Satire, et d'un Chant funèbre (*Nænia*), en vers alexandrins, sur la mort de son frère Jean Second. Les élégies de son premier livre sont toutes dans le genre érotique : la dernière est une fiction ingénieuse, intitulée *Cymba amoris;* elle semble avoir fondé principalement la célébrité de Marius, et a été traduite en plusieurs langues. Cats l'a imitée, de main de maître, en hollandais. Dans une de ses épigrammes, Marius dit pourquoi il avait adopté ce nom. Ce fut en l'honneur de la Vierge, dont la fête de la Nativité (8 septembre) coïncide avec celle de saint Adrien, patron de notre poète. Le corps de Marius fut transféré de Bruxelles à Malines, et déposé au tombeau de sa famille. Marius occupe, après son frère Jean Second, un assez beau rang parmi les poètes latins modernes. On lui attribue une traduction en vers latins de quelques dialogues de Lucien, et une en prose de son petit Traité sur la Calomnie. M—on.

MARIUS (Simon MAYER, plus connu sous le nom de), astronome, né en 1570 à Guntzenhausen, dans la Franconie, était fils du bourguemestre de cette ville. Il cultiva d'abord la musique, et fut attaché pendant quatre ans comme musicien à la chapelle du marquis d'Anspach. Il apprit ensuite les principes de l'astronomie à l'île d'Hueen, auprès du célèbre Tycho-Brahé; il alla depuis demeurer trois ans en Italie, soit à Padoue, soit à Venise, pour étudier la médecine. Ce fut pendant ce voyage, qu'il mit en latin, avec quelques variantes, le Traité du compas de proportion de Galilée; et en quittant l'Italie il chargea son disciple Balthasar Capra, de publier cette traduction comme un ouvrage original. (*V.* Capra, VII, 87.) Galilée fit saisir l'édition, et intenta, à Balthasar, un procès dont il a fait imprimer toutes les pièces : on n'y voit d'ailleurs pas le nom de Marius. Galilée le dénonça au monde savant comme l'auteur de ce vol; mais ici Galilée pourrait être suspect d'un peu d'animosité. L'arrêt qui condamne Capra comme plagiaire et contrefacteur ne fait mention ni de complice ni d'instigateur. A son retour en Allemagne, Marius devint astronome de l'électeur de Brandebourg, et mourut, en 1624, à Nuremberg. Marius est principalement connu par sa prétention d'avoir été le premier, en Allemagne, qui ait aperçu les satellites de Jupiter et les taches du soleil; il convenait que Galilée avait été le premier *en Italie*. Il n'aspirait qu'à jouir, parmi ses compatriotes, d'une considération égale à celle dont Galilée jouissait en Italie. Personne ne lui conteste le mérite d'avoir donné la première description de la nébuleuse dans la ceinture d'Andromède (*Voy.* Bailly, *Hist. de l'astron. modern.*, t. III, p. 258). On a de Marius : I. *Tabulæ directionum novæ universæ Europæ inservientes*, Nuremberg, 1599, in-4°. II. *Frankischer kalender oder practica*, ibid., 1610. Il commença à publier cet almanach en 1610; le plus intéressant est celui qui parut pour l'année 1612. Marius y parle de la découverte des lunettes dans les Pays-Bas, de la voie lactée et des nébuleuses, etc. Toutes ces annonces se retrouvent dans le discours préliminaire de l'ouvrage suivant : III. *Mundus jovialis anno* 1609, *detectus ope perspicilli Belgici*, etc., ibid., 1614, in-4°.

HIST. DE FRANCE.

MARIVAUX.

Peint.re de S.Aubin pinx.t Landon direx.t

On y trouve une théorie nécessairement fort imparfaite du mouvement des satellites de Jupiter. Marius y donne les révolutions de ces petites planètes telles qu'il prétend les avoir observées ; et elles diffèrent très-peu de celles que Galilée avait publiées deux ans auparavant dans son *Nuntius sidereus*. Il y rapporte ses premières observations des satellites. La première de toutes est du 29 décembre 1609, vieux style. Elle est exactement la même que Galilée a faite le 8 janvier 1610, nouveau style. Galilée lui reproche amèrement cette supercherie de date. « Il n'a garde » d'avertir le lecteur, qu'étant sépa» ré de notre église, et n'ayant point » accepté la réformation grégorien» ne, le 7 janvier de nous autres ca» tholiques (jour de la première ob» servation de Galilée) est le même » que le 28 décembre de ces héréti» ques, et voilà toute l'antériorité » qu'il a sur moi dans ses prétendues » observations. » Galilée est bien incontestablement le premier auteur de la découverte, puisque sa première observation est du 7 janvier, et que celle de Marius, en supposant même qu'il ne l'ait pas copiée dans le *Nuntius sidereus*, ne serait que du 8. Mais Galilée prétend que Marius n'a jamais vu les satellites, et cherche à le prouver par diverses bévues qu'il n'eût pas commises s'il les eût réellement observés. Galilée paraît en cela n'être pas tout-à-fait croyable. Nous pensons que Marius a observé les satellites, mais après Galilée; il est sûr qu'il s'est aidé du *Nuntius sidereus* : il en convient lui-même. Il a composé un traité, encore imparfait, mais plus méthodique et plus complet que celui de Galilée, parce qu'il a développé, par le raisonnement, des choses que Galilée s'était contenté d'indiquer d'une manière succincte. Le *Mundus jovialis* ne contient pourtant rien qu'un astronome n'ait pu écrire après la lecture du livre de Galilée et sans avoir lui-même vu les satellites. Voilà ce dont nous nous sommes convaincus par l'analyse complète des deux ouvrages. Marius était un homme un peu vain ; mais rien ne démontre qu'il ait tout pris à Galilée, auquel il est visible qu'il a fait plus d'un emprunt. Il a vu les satellites, il a vu les nébuleuses, il a fait des remarques sur la scintillation des étoiles, qu'il a prétendu expliquer ; mais Galilée reste en possession d'une découverte dont les résultats ont été si importants pour la connaissance du véritable système du monde (*V.* Galilée, J. D. Cassini, Maraldi). Marius eut la singulière idée de donner aux satellites les noms des maîtresses de Jupiter, Io, Europe, Calisto, auxquelles il joignit Ganymède. IV. *Beschreibung*, etc. Discours sur la comète de 1618, ibid., 1619, in-4°. Marius avait traduit en allemand les *six premiers livres d'Euclide*, Anspach, 1610, in-fol.

D—L—E.

MARIVAUX (Pierre Carlet de Chamblain de), l'un des écrivains les plus féconds et les plus ingénieux du dix-huitième siècle dans le genre de la comédie ou du roman, naquit à Paris en 1688. Il était d'une ancienne famille de robe, qui avait fourni des magistrats au parlement de Rouen. Son père, directeur de la monnaie à Riom, le fit élever avec soin, mais ne lui laissa guère pour fortune que les avantages de cette éducation. Le jeune Marivaux annonça de bonne heure la finesse et l'activité de son esprit. Il n'avait point encore terminé ses études de collége, qu'il était déjà l'ami de ses maîtres et le maître

de ses condisciples. Les sociétés dans lesquelles il fut introduit en entrant dans le monde, ne contribuèrent pas médiocrement à développer en lui le germe du talent : elles influèrent même d'une manière sensible sur le caractère de ses écrits. Admis chez les femmes opulentes de la capitale, qui mettaient alors de l'amour-propre à protéger les gens de lettres, il y contracta cette affectation de bel-esprit, dont les comédies de Molière n'avaient pu entièrement corriger les *précieuses* du siècle. Ce fut là qu'il se lia d'amitié avec Lamotte, et plus particulièrement encore avec Fontenelle, dont les entretiens, quoique pleins de charme, n'étaient nullement faits pour le ramener au goût de la simplicité. Bientôt après, il figura parmi les écrivains de tout genre qui composaient la cour de Mme. de Tencin, et que cette femme célèbre appelait familièrement ses *bêtes*. C'était dans cette réunion que Marivaux, naturellement porté à la controverse, et amoureux du paradoxe, quoique d'ailleurs doux et tolérant, s'amusait à rompre des lances contre les partisans de l'antiquité, à déprécier le talent de la poésie, et à persiffler les admirateurs de Voltaire, qu'il appelait cavalièrement *un bel-esprit fieffé, la perfection des idées communes*. Il allait même jusqu'à soutenir que Molière n'avait pas bien entendu la comédie ; et il prétendait ne pas concevoir qu'on admirât le *Tartuffe* et les *Femmes-Savantes*. Du reste, son histoire n'offre aucun événement remarquable. Marié en 1721, il perdit sa femme deux ans après ; et sa fille unique embrassa la vie religieuse : il se vit ainsi délivré de tout lien de famille, et dispensé de se livrer à des occupations lucratives dont ses goûts le tenaient éloigné. Il en est de sa vie comme de son talent ; elle ne se compose que de petits traits : aussi nous bornerons-nous à rapporter deux ou trois des anecdotes qui peuvent donner une idée de son caractère. Se trouvant un jour dans un cercle où l'on discutait la nature de l'ame, il eut la bonne foi de convenir que cette question était au-dessus de sa portée. En ce cas, dit un des interlocuteurs, je vais trouver M. de Fontenelle. « Peine inutile, » répliqua Marivaux ; M. de Fon» tenelle a trop d'esprit pour en sa» voir là dessus plus que moi. » Malgré l'extrême sensibilité de son amour-propre, il répondait rarement aux critiques que l'on faisait de ses productions : « J'aime mon repos » avant tout, disait-il à ce sujet ; et » je ne veux pas troubler celui des » autres. » Répandu dans le monde à une époque où le pyrrhonisme, en matière de religion, était à la mode, il combattait sans aigreur, mais avec un louable zèle, cette déplorable manie : « Eh ! mon Dieu, disait-il à un » esprit-fort, d'ailleurs honnête hom» me, n'enlevons pas à la pauvre es» pèce humaine cette consolation que » la Providence lui a ménagée. Vous » avez beau faire pour vous étour» dir sur l'autre monde ; vous serez » sauvé malgré vous. » On cite encore, à ce sujet, sa réponse au lord Bolingbroke, qui, fort crédule sur beaucoup de points, affectait de révoquer en doute les vérités de la religion. « Si vous ne croyez pas, Mi» lord, ce n'est pas du moins faute » de foi. » Marivaux n'avait qu'un revenu médiocre : il trouvait pourtant moyen de faire une pension à une jeune orpheline, qu'il avait détournée de la carrière théâtrale, pour la placer dans une maison religieuse. Il disait que, *pour être assez bon, il fallait l'être trop*. Vers la fin de sa

vie, se trouvant dans le besoin, il accepta lui-même une pension de son ami Helvétius, qui eut la générosité de ne jamais se prévaloir de sa qualité de bienfaiteur. (*V.* Helvétius, XX, 27.) Ce trait en rappelle un autre qui n'honore pas moins les hommes de lettres : Marivaux était malade, et son ami Fontenelle craignant qu'il ne manquât d'argent, s'empressa de lui porter cent louis, en le suppliant de les accepter. « Je les regarde comme reçus, » répondit Marivaux; » je m'en suis servi, et je vous les » rends avec toute la reconnaissance » que commande un pareil service. » Si Marivaux avait quelques défauts de caractère; si par exemple, il n'était pas tout-à-fait insensible à la jalousie, ni étranger à l'esprit de coterie, et si les efforts qu'il faisait pour paraître modeste ne suffisaient pas pour déguiser la susceptibilité de son amour-propre, on ne pouvait se dispenser de rendre hommage à la noblesse de son ame, et à sa sévère probité. Le nombre de ses ouvrages est si considérable, que nous ne nous flattons pas de les rappeler tous. A peine sorti du collége, il écrivit des pièces de théâtre. Sa comédie du *Père prudent et équitable*, composée à Limoges, par suite d'un défi, et qui ne fut jamais représentée sur un théâtre public, parut imprimée en 1712. Il n'avait alors que vingt-trois ans. Cette pièce est tombée dans le plus profond oubli, ainsi qu'une foule d'autres qu'il composa pour des théâtres de société, dans l'intervalle de 1712 à 1720. A cette époque, il publia l'*Homère travesti*, ouvrage burlesque; et peu de temps après, on lui attribua le *Télémaque travesti*, autre production du même genre, que l'auteur eut la prudence de ne pas avouer. Ces misérables turlupinades firent, en effet, beaucoup de tort à Marivaux dans l'opinion de la bonne compagnie; et ce ne fut pas sans raison qu'il se hâta d'abandonner un genre si peu digne de lui (1). Alors commença la longue suite de ses succès dramatiques. Il donna, au Théâtre-Italien : L'*Amour et la Vérité*, 1720; *Arlequin poli par amour*, 1720; la *Surprise de l'Amour*, 1722; la *Double Inconstance*, 1723; le *Prince travesti*, 1724; l'*Ile des Esclaves*, 1725; l'*Héritier de village*, 1725; le *Triomphe de Plutus*, 1728; la *Nouvelle Colonie*, ou la *Ligue des femmes*, 1729; les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, 1730 : c'est l'une de ses pièces les plus estimées pour l'intérêt des situations, et la piquante gaîté du dialogue; le *Triomphe de l'Amour*, 1732; l'*École des Mères*, 1732; l'*Heureux stratagème*, 1732; la *Mepprise*, 1734; la *Mère confidente*, 1735; les *Fausses Confidences*, 1736 : le succès en fut médiocre, et même assez douteux; mais à la reprise, en 1738, cette jolie comédie fut accueillie avec la plus grande faveur; la *Joie imprévue*, 1738; les *Sincères*, 1739; et l'*Épreuve*, 1740. Les comédiens français du premier et du second Théâtre représentent fréquemment cette petite pièce, qu'ils appellent le plus souvent, l'*Épreuve nouvelle*. Les ouvrages dramatiques que Marivaux fit originairement jouer au Théâtre-Français, sont un peu moins nombreux. Le médiocre succès de sa tragédie d'*Annibal*, 1720, qui ne put avoir plus de trois représentations

(1) Il ne faut pas confondre le *Télémaque travesti* de Marivaux, avec un poème burlesque intitulé : l'*Élève de Minerve* ou le *Télémaque travesti en vers*; celui-ci est de J.-B. de Junquières (*V.* ce nom, XXII, 158).

malgré tout le talent et tous les efforts de Baron et de Dufrêne, le dégoûta promptement du cothurne. Il fut encore moins heureux, peut-être, dans la comédie du *Dénouement imprévu*, 1724, dont le dénouement, fort imprévu en effet, excita de violents murmures. L'*Ile de la Raison*, ou les *Petits Hommes*, pièce qu'il donna en 1727, réussit encore moins. L'auteur lui-même avoua, dans sa préface, que le sujet, tiré du roman de *Gulliver*, ne méritait pas de succès. La *Surprise de l'Amour*, 1727, comédie toute différente de celle que Marivaux avait donnée sous le même titre au Théâtre-Italien, et qu'on avait vivement applaudie, fut d'abord fort mal accueillie : elle tomba même lourdement à la deuxième représentation; mais elle se releva ensuite de la manière la plus brillante, et beaucoup de gens de lettres la préfèrent maintenant à la première *Surprise de l'Amour*. Marivaux donna, en outre, au Théâtre-Français : la *Réunion des Amours*, 1731; les *Serments indiscrets*, 1732; le *Petit-Maître corrigé*, 1734; le *Legs*, 1736, comédie froidement accueillie à la première représentation, mais revue depuis avec beaucoup de plaisir, surtout lorsque Molé et Mlle Contat y jouèrent les principaux rôles; la *Dispute*, 1744; enfin, le *Préjugé vaincu*, 1746, jolie pièce, dont l'auteur garda quelque temps l'anonyme, et dans laquelle Mlles Gaussin et Dangeville firent briller tant de talent, que le roi augmenta de six cents francs, à cette occasion, la pension de ces deux actrices. On attribue encore à Marivaux le *Chemin de la Fortune*, comédie en prose, la *Femme fidèle*, id.; *Félicie et les Acteurs de bonne foi*, id. Aucune de ces pièces ne fut représentée. On ne peut nier que dans la plupart de ses comédies, Marivaux n'ait fait preuve d'un esprit extrêmement délié, et qu'il n'y ait même montré une connaissance aprofondie du cœur humain. Il avait particulièrement étudié le manége de nos coquettes; et presque partout il enseigne l'art de mettre à profit les plus secrètes faiblesses des femmes. Habile à deviner toutes leurs pensées, et à se rendre compte de toutes leurs sensations, il dispose, avec une adresse infinie, les ressorts d'une petite intrigue, que termine infailliblement la défaite, plus ou moins facile, d'une héroïne de vertu. Mais, si dans ce genre de comédie il est réellement original, si même aucun auteur comique n'a su, comme lui, filer une scène galante, observer la gradation du sentiment dans un cœur qui s'ouvre à l'amour, présenter une pensée ingénieuse et subtile sous la forme d'une locution familière, il faut convenir que la plupart de ses pièces peuvent néanmoins donner de l'ennui, de la mauvaise humeur même, aux hommes qu'une organisation forte ou l'habitude des occupations solides rend étrangers à de petits intérêts de boudoir, et à cette frivole métaphysique. Le dialogue de Marivaux est d'ailleurs tellement *précieux*, on y trouve une si grande recherche d'expressions détournées de leur sens naturel, qu'il faut, en quelque sorte, avoir fait un cours particulier de son langage, pour prendre un véritable plaisir à la représentation ou à la lecture de ses comédies : « Jamais, » dit Laharpe, « on ne mit tant d'apprêt à » vouloir être simple, jamais on n'a » retourné des pensées communes de » tant de manières plus affectées les » unes que les autres. » En effet,

Toutes ses pièces d'ailleurs, ont, entre elles, une telle ressemblance qu'il est difficile d'en faire la distinction. C'est toujours la *Surprise de l'Amour*, reproduite de diverses façons. Le nœud de l'intrigue est toujours un mot qu'on s'obstine à ne dire qu'à la fin, et que tout le monde sait dès la première scène. Les obstacles ne naissent que du dialogue; et l'auteur semble ne s'attacher qu'à décomposer sous nos yeux toutes les nuances d'un sentiment. Des ressorts de cette espèce sont trop déliés pour être attachants. « Une scène de Molière, » dit M. de Barante, est une représen- » tation de la nature; une scène de » Marivaux est un commentaire de la » nature. » Ne nous étonnons pas si, avec une telle manière de procéder, il reste si peu de place pour l'action. Vers la fin du dix-huitième siècle, pourtant, un grand nombre d'auteurs comiques ou soi-disant tels, crurent devoir imiter ce genre de pièces, qui, en effet, ne laissaient pas d'avoir quelque charme : mais ils ont outré les défauts du modèle sans pouvoir s'approprier son mérite; et le nom de *marivaudage*, dont on se sert pour désigner ces sortes d'imitations, n'est plus guère pris qu'en mauvaise part. L'abbé Desfontaines disait que Marivaux *brodait à petits points sur des canevas de toile d'araignée;* et Voltaire, tout en convenant que cet écrivain connaissait les *sentiers* du cœur, prétendait qu'il en ignorait la *grande route*. Mais, de tous les jugements qui ont été portés sur les conceptions minutieuses de Marivaux, aucun ne présente une image plus ingénieuse que ce mot d'une dame : « C'est un homme qui se fati- » gue et me fatigue, en me faisant » faire cent lieues sur une feuille de » parquet. » Le *Théâtre* de Marivaux a été recueilli en 7 vol. in-12, qui ont eu plusieurs éditions. Ses romans sont, en général, plus estimés que ses pièces de théâtre, quoiqu'aujourd'hui peut-être ils aient moins de succès. Ceux par lesquels il débuta, n'en obtinrent aucun. Son *Don-Quichotte moderne*, où il tournait en ridicule le merveilleux romanesque et les grands sentiments; et les *Effets surprenants de la sympathie*, canevas rempli par des épisodes incohérents, ne parurent que des contre-épreuves malheureuses de Cervantes. Il ne réussit qu'en travaillant sur son fonds original. Laharpe, d'Alembert, Palissot, et plusieurs critiques qui ne pèchent point ordinairement par excès d'indulgence, faisaient un cas tout particulier de *Marianne*, où, suivant eux, les défauts inséparables du talent se trouvent au moins rachetés par des caractères bien tracés et par l'intérêt des situations. C'est encore, dit l'un de ces juges, le même style, le même goût pour les morales, beaucoup d'esprit, beaucoup de sentiment, quelquefois trop de raffinement dans l'un et dans l'autre, mais aussi des réflexions utiles et délicates, et des peintures aimables de la vertu. Il est fâcheux que ce roman, livré aux lecteurs successivement par parties détachées, n'ait point été achevé; et l'on a également lieu de regretter que Marivaux ait négligé de finir son *Paysan parvenu*, dont la lecture ne laisse pas non plus d'être intéressante. On a fait, à l'occasion de ce dernier ouvrage, une remarque assez singulière; c'est qu'il dut, dans le temps, aux femmes une grande partie de sa vogue, et qu'il était peu de livres pourtant où elles fussent traitées avec plus

d'irrévérence. On y révèle toutes leurs faiblesses. Leur sagesse (quand elles sont sages) y est donnée pour l'effet de leur laideur; leur piété pour de l'hypocrisie. Enfin les gestes les plus innocents, les moindres regards d'une jeune fille, y sont interprétés avec une insigne malice. Certes il fallait que Marivaux eût acquis sur l'esprit des femmes un merveilleux ascendant pour se faire d'un pareil livre un moyen d'obtenir leurs suffrages. Toutefois ces deux romans si vantés n'ont déjà plus qu'un petit nombre de lecteurs, tandis que trois ou quatre comédies du même auteur, telles que l'*Epreuve*, les *Fausses confidences*, le *Legs*, et les *Jeux de l'amour et du hasard*, doivent au talent des acteurs l'avantage de rester au théâtre, où elles sont toujours vues avec plaisir. Nous ne parlons pas du roman de *Pharsamon* (2 vol.): celui-ci est entièrement oublié. Il y a quelques bonnes pages dans le *Spectateur français*, espèce de journal critique et moral, que Marivaux entreprit, à l'imitation du Spectateur anglais, mais où la peinture des mœurs n'est, pour ainsi dire, présentée que dans la demi-teinte. Quoiqu'il y ait quelques traits de gaîté et une assez bonne morale dans le *Philosophe indigent* (2 vol. in 12, 1727), il est peu probable que cet ouvrage obtienne désormais les honneurs de la réimpression. Lesbros a publié, en 1769, un volume in-8°., intitulé *Esprit de Marivaux*; et le prussien J. Chrét. Kruger a traduit en allemand une partie du Théâtre de cet auteur, dont le talent, trop prôné, peut être, à une certaine époque, est aujourd'hui trop rabaissé. Ses œuvres ont été réunies en 12 vol. in-8°, Paris, 1781. En dernière analyse, Marivaux est un écrivain éminemment spirituel, délicat et original, que les jeunes littérateurs doivent se garder de prendre pour modèle, mais à qui l'on ne peut contester l'honneur d'avoir exercé une influence très sensible sur le goût de son siècle, et d'avoir laissé fort au-dessous de lui ses plus adroits imitateurs. Il mourut à Paris, en 1763 (le 12 février), âgé de soixante-quinze ans. Il avait été élu à l'académie française, à l'unanimité, le 11 février 1743; et il n'est pas indifférent de remarquer qu'il avait Voltaire pour compétiteur. Il eut pour successeur l'abbé de Radonvilliers. Nous avons son *Eloge* par d'Alembert. Dans une édition de ses Œuvres, qu'on a voulu rendre trop complète, on a inséré le *Dialogue* d'*Eucrate* et *Sylla*, qui est de Montesquieu. F. P—T.

MARIVETZ (Étienne Claude de), physicien paradoxal, naquit à Langres, en 1728 (1), fit ses études à Dijon, où son père était directeur d'une manufacture de glaces, et vint à Paris, où il acquit la charge d'écuyer de Mesdames. Maître d'une fortune considérable, doué de beaucoup d'esprit et d'amabilité, il se livra aux plaisirs et à la dissipation, avec toute la vivacité de son âge. Cependant son goût le portait vers les sciences: il aimait à en suivre les progrès; et il réunissait souvent les professeurs les plus instruits, pour jouir de leur conversation. Ce goût s'accrut à mesure qu'il acquérait plus de connaissances et de maturité: il finit par se passionner pour la gloire, et il s'associa Gonssier, pour travailler à une géographie physique

(1) Et non pas à Bourges, en 1721, comme on l'a dit dans quelques Dictionnaires modernes. Il prenait à Paris, la qualité de baron sans que l'on sût trop à quel titre. (V. *Paris, Versailles et les Provinces*, 1, 229, édit. de 1809.)

de la France (*V.* Goussier, XVIII, 208). Marivetz conçut, bientôt après, l'idée d'un ouvrage plus vaste encore, la *Physique du Monde* : les deux amis s'en occupèrent avec ardeur, et la première partie ne tarda pas d'être livrée au public. Ils continuaient de rassembler des matériaux pour la suite de cet important ouvrage, lorsque la révolution éclata. La fortune de Marivetz avait été dérangée par des spéculations malheureuses, ou par des essais entrepris dans un but d'utilité publique, mais qui n'avaient pas réussi (1) : il se retira dans une maison de campagne, près de Langres, résolu de se faire oublier pendant nos troubles, et de chercher dans l'étude, des distractions aux maux qui accablaient sa vieillesse; mais ni son âge, ni ses talents, ni l'obscurité à laquelle il s'était condamné, ne purent le sauver. Arraché de sa retraite dans le mois de décembre 1793, il fut conduit à Paris, et périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 26 février suivant, à l'âge de soixante-six ans. On a de lui (avec Goussier) : I. *Prospectus d'un Traité de géographie physique particulière du royaume de France*, Paris, 1779, in-4°. II. *Physique du monde*, ibid., 1780-87, 5 tomes en 7 parties in-4°. Il faut y réunir quatre cahiers de Supplément pour les premiers volumes. (*V.* le *Manuel du Libraire.*) Cet ouvrage est devenu fort rare, une partie des exemplaires ayant été vendue à l'épicier, et ceux qui restaient chez le libraire, après la mort de l'auteur, transportés à l'arsenal pour être employés à des gargousses. Le tome premier contient la cosmogonie, et l'examen des différents systèmes de la terre; le second, le tableau du ciel; le troisième, la théorie des planètes et celle de la lumière; le quatrième la théorie de la vision et des couleurs; et enfin le cinquième, un traité du feu, considéré comme le fluide universel, l'histoire de la chimie, etc. Cet ouvrage, dit Lalande, n'est pas ce qu'il aurait été, si l'auteur s'en fût occupé dans sa jeunesse. Quelques-unes des opinions de Marivetz, qui croit pouvoir tout expliquer dans le système de Descartes comme dans celui de Newton, et qui calcule tout, dans sa physique, sans recourir à l'hypothèse du mathématicien anglais, ont été combattues par M. de Bernstorf (*V.* le *Journal des savants*, 1785, p. 118), et soutenue dans une *Réponse à l'Examen de la physique du monde*, 1783, in-4°. de 64 pag., que l'on attribue à Marivetz lui-même. III. *Système général, physique et économique des navigations naturelles et artificielles, de l'intérieur de la France*, Paris, 1788-89, 2 vol. gr. in-8°, avec atlas, in-fol. La carte hydrographique qui accompagne cet ouvrage, est très-soignée. Marivetz a publié seul : *Lettre à Bailly sur un paragraphe de l'histoire de l'astronomie ancienne*, ib., 1782, in-4°. — *Lettre à M. de Lacépède sur l'élasticité*, ib., 1782, in-4°. — *Observations sur quelques objets d'utilité publique*, ib., 1786, in-8°. C'est une annonce de la seconde partie de la Physique, et de la carte hydrographique de la France. Il a laissé en manuscrit plusieurs pièces de vers, et un roman, intitulé : *Téléphe et Fleurésie.*

W—s.

(1) Il avait, en 1758, dit Lalande « la manufacture des glaces à Roelle, qui dérangea sa fortune, » et qui finit en 1779, par l'inexpérience de Bose » Dautic. Son livre (la *Physique*), acheva de le » ruiner : il avait envoyé à Rome des dessinateurs » qui ne firent rien, en sorte que ses idées, son zèle » et sa fortune furent également inutiles. » (Voy. l'*Histoire de l'astronomie*, à la suite de la *Bibliographie astronomique*, p. 752.)

MARKHAM (Gervais), auteur anglais, né à Gotham dans le comté de Nottingham, vécut sous les règnes d'Élisabeth, de Jacques et de Charles Ier., et porta les armes avec le grade de capitaine, pour la défense de ce dernier, pendant la guerre civile de 1640. Non seulement il était versé dans l'art militaire, mais il savait plusieurs langues, et possédait, particulièrement en agriculture, des connaissances très étendues. On cite parmi ses nombreux ouvrages : I. Un Traité sur l'équitation, in-4°. sans date. II. Une édition nouvelle, imprimée en 1616, de la *Maison rustique*, de Liebault, trad. en anglais par R. Surfleit, avec des additions par Markham, tirées des ouvrages d'Oliv. de Serres, de Vinet, et de quelques auteurs espagnols et italiens. III. Un traité sur l'*Art de la chasse aux oiseaux*, 1621, in-8°. IV. Un autre sur la *Pêche à l'hameçon*, écrit avec une emphase ridicule, 1656, in-4°. V. les *Rudiments et la grammaire du soldat*, 1635. VI. *Hérode* et *Antipater*, tragédie, 1662. VII. l'*Art de l'arquebuse*, in-8°., 1634. VIII. Les *Satires de l'Arioste*, in-4°., 1608. Son *Poème des poèmes*, ou la *Muse de Sion*, en 8 églogues, 1596, in-16, paraphrase poétique, a joui d'une grande réputation; ses vers sont cependant fort médiocres : mais ses ouvrages sur l'agriculture et sur l'art vétérinaire ont eu un assez grand succès. L.

MARKLAND (Jérémie), l'un des plus savants philologues anglais du dix-huitième siècle, était un des douze enfants de Ralph Markland, vicaire de Childwall, en Lancashire, et auteur de l'*Art du tir au vol*. Il naquit le 29 octobre 1693. Son père obtint pour lui la faveur d'être élevé à l'hôpital du Christ, fondé à Londres par Henri VIII et Édouard VI, pour les orphelins et les enfants indigents. Sorti de cette première école, le jeune Markland entra au collége de Saint-Pierre, dans l'université de Cambridge; et au bout de peu d'années, il y obtint le grade de *fellow*, ou *associé*, et plus tard celui de *tuteur*, ou maître. Il commença, en 1723, à se faire connaître dans les lettres par une *Épître critique* latine, qu'il adressa à Francis Hare, doyen de Worcester; il y explique et corrige plusieurs passages des anciens, et particulièrement d'Horace, avec une érudition et une sagacité peu communes. Hare, qui depuis fut évêque, et avait déjà beaucoup de crédit et d'influence, aurait pu contribuer efficacement à la fortune de Markland, si celui-ci eût voulu entrer dans les ordres sacrés; mais le jeune littérateur s'y refusa constamment. Il ne se trouvait pas assez de force et de santé, pour remplir les devoirs ecclésiastiques. Sa poitrine était même si délicate, que les leçons qu'il donnait chaque jour, pendant une heure seulement, lui causaient une extrême fatigue. Vers le même temps, il était fort occupé de Properce; et il promettait une nouvelle édition de Stace: toutefois il ne publia que les *Silves*, in-4°., de ce dernier poète (Londres, 1728), revues sur les anciennes éditions, et accompagnées de notes et de corrections. Stace est un écrivain si altéré et dont les manuscrits sont si rares, que le critique, qui essaie de le corriger et de l'interpréter, est sans cesse obligé d'employer la méthode hardie des conjectures, et de chercher dans son propre génie les ressources qu'il ne trouve pas dans les procédés ordinaires de son art. Suivant les traces de Bentley, doué d'un goût excellent, plein de la lecture des auteurs

latins, et initié à tous les petits secrets de la critique verbale, Markland a déployé, dans son travail sur les *Silves*, le talent le plus remarquable. Ses restitutions paraissent quelquefois très-hardies, très-forcées même : mais quand on lit ses preuves si bien présentées, ses autorités si heureusement appliquées, on en vient le plus souvent à croire vrai ce qui d'abord semblait le plus invraisemblable; et, même quand on n'est pas convaincu, on se trouve toujours contraint d'admirer le jugement et l'érudition du commentateur. Si nous ne nous trompons, les notes de Markland sur Stace sont, avec l'Horace de Bentley, ce que les philologues anglais ont écrit de plus beau sur la littérature latine. M. Hand les réimprime toutes dans l'édition de Stace, qu'il a commencée il y a quelques années. En 1728, Markland se chargea d'achever l'éducation d'un jeune homme, nommé William Strode, avec lequel il passa quatre ou cinq ans, dont deux furent employés à visiter la France, les Pays-Bas et la Hollande. De retour en Angleterre, M. Strode se maria; et, quand son fils aîné eut atteint sa sixième année, il le confia aux soins de Markland, qui consacra sept ans à cette seconde éducation. Plein de complaisance et toujours prêt à communiquer ses idées quand il croyait pouvoir être utile à ses amis ou servir la littérature, Markland fournit à Taylor beaucoup de remarques sur Lysias (1); à Ward, qui donnait une seconde édition du Maxime de Tyr de Davies, d'excellentes notes sur ce philosophe ou plutôt ce sophiste platonicien; à Bowyer, qui réimprimait le traité de Küster sur le *verbe moyen*, de judicieuses observations; à Richard Arnald, commentateur du livre de la Sagesse, quelques notes; à Mangey, de nombreuses et en général de bonnes corrections sur Philon. Mangey dit même dans sa Préface, que pendant tout le cours de l'ouvrage, « il a été aidé » par les soins, les conseils, le jugement de Markland » : ce qu'il ne faut pourtant pas prendre trop à la lettre; car Markland avait souligné ces mots dans son exemplaire, et écrit à la marge, qu'il n'avait pas vu une seule page de tout l'ouvrage, avant l'entière publication des deux volumes. Au mois de février 1744, la place de professeur de grec dans l'université de Cambridge vaquait par la mort de Walter Taylor, qui n'est pas le Taylor nommé tout-à-l'heure; et quelques amis l'engagèrent à se mettre sur les rangs. Mais il se refusa à leurs desirs; et l'on nomma Fraigneau du collége de la Trinité : en 1750, Fraigneau résigna, pour pouvoir se marier; et Markland, sollicité une seconde fois, refusa une seconde fois de postuler, par modestie et absence d'ambition, comme ses lettres le font croire : peut-être y joignait-il aussi un peu de prévoyance, et ne voulait-il pas courir la chance d'un refus, plus contrariant que le succès ne pouvait être agréable. En effet, l'élection dépend de quatre ou cinq électeurs dont trois sont nécessairement de la Trinité, et se servent de leur majorité pour porter un membre de leur collége. Depuis 1572 jusqu'à présent, c'est-à-dire, dans un espace de deux siècles et demi, il n'y a eu que quatre exceptions; Downes, du collége de Saint-Jean; Widdrington, du

(1) Il a joint à ses observations sur Lysias quelques remarques sur une vingtaine de passages du Nouveau Testament, qui, au jugement du célèbre Valkenaer, valent mieux que les volumes entiers d'observations de certains philologues sacrés.

collége de Christ; Barnes, du collége Emanuel; et le prédécesseur du célèbre Porson, Kooke, du collége du Roi. Pour que Markland, du collége de Saint-Pierre, pût être nommé, son mérite et ses titres littéraires ne suffisaient pas: il lui fallait les trois voix de la Trinité, que l'esprit de corps assurait presque d'avance à l'obscur Fraigneau, ou à tout autre Trinitaire. Pressé par l'amour de la vérité et le zèle de la critique, Markland, le plus circonspect des hommes et le moins offensif, entra dans la querelle qui s'était élevée entre Tunstall et Middleton. Tunstall avait attaqué l'authenticité de la correspondance de Cicéron et de Brutus, dont Middleton avait fréquemment et sans défiance employé l'autorité dans son Histoire de l'Orateur romain. Middleton avait fait à Tunstall une réponse qu'il croyait victorieuse, lorsque celui-ci répliqua par de nouveaux arguments, plus forts et plus nombreux, que Markland confirma du poids de son autorité. Ses *Remarques sur les Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron* (Londres, 1745), si elles ne convainquirent pas Middleton, au moins le réduisirent au silence. Il y joignit une Dissertation où il attaquait l'authenticité de quatre harangues, que jusqu'alors on avait toujours, et sans contestation, attribuées à Cicéron. Il prétend qu'elles sont supposées, et ont été écrites par quelque rhéteur. Ces quatre discours condamnés comme tels, sont ceux que nous lisons dans les éditions sous les titres, *Ad Quirites post reditum*, *Post reditum in senatu*, *Pro domo suâ*, *De haruspicum responsis*. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit; il eut des partisans, et plus encore d'adversaires. Ross, du collége de Saint-Jean, qui depuis donna une excellente édition des *Lettres familières de Cicéron*, et parvint plus tard au siége épiscopal d'Exeter, Ross publia tout aussitôt, avec l'aide de Gray, et de quelques autres peut-être, une brochure très-satirique, où il attaquait, « d'après la manière de » M. Markland, » l'authenticité des plaidoyers de Cicéron pour P. Sylla et, pour Milon, de deux Catilinaires, et par occasion, de deux sermons de Tillotson, et d'un sermon d'Atterbury. Ce genre de récrimination est plus facile et plus amusant que solide. Prouver combien l'abus de cette sorte de critique pourrait devenir dangereux, et à quelle absurde licence elle entraînerait bientôt, c'est faire une chose utile, mais ce n'est pas répondre. Markland, bien loin de répliquer à ce pamphlet, ne daigna pas même le lire. Il avait écrit sur son exemplaire: « Je n'ai » jamais ouvert ce livre. » Fontenelle avait le même dédain pour les critiques imprimées contre lui; il les recueillait et ne les lisait pas. Cette indifférence est incroyable; elle est même à-peu-près impossible: elle est surtout complètement déraisonnable. Quel homme sensé peut se croire à l'abri de l'erreur? et pourquoi ne pas vouloir profiter des observations qu'un ennemi fait avec malveillance, quand elles sont vraies? Les ennemis voient mieux, au moins sont plus sincères que les amis. Markland, qui se taisait, fut défendu par le savant imprimeur Bowyer, qui répondit à Ross, mais ne toucha pas assez à la question principale. Toute cette controverse semblait oubliée, lorsque Gessner la ranima, en 1753 et 1754, par deux dissertations, insérées dans le tome troisième des Mémoires de l'acadé-

mie de Göttingue ; il y soutient les quatre discours attaqués, en suivant Markland pas à pas, discutant et réfutant chacune de ses objections. L'opinion de Gessner entraîna celle de toute l'Allemagne ; et bientôt il n'y eut guère qu'un très-petit nombre d'hommes curieux des moindres détails de l'histoire littéraire, qui connussent ces débats et la part qu'y avaient prise Middleton, Tunstall, Markland et Gessner. Mais en 1801, M. Wolf fit revivre la querelle. Il donna une édition des quatre discours, où il se range absolument à l'avis de Markland, et le fortifie par de nouvelles remarques. Aux notes du critique anglais, qu'il a mises en latin, ignorant qu'elles avaient déjà été ainsi traduites en Angleterre, il a joint, avec une louable impartialité, les dissertations de Gessner. Nous ignorons quel effet cette publication a pu produire : pour nous, nous avouerons avec franchise que les observations de Markland et de M. Wolff ne nous ont pas convaincus. Markland avait eu aussi l'idée d'attaquer le célèbre traité de Cicéron, *De oratore :* il abandonna ce projet, heureusement pour lui ; nous doutons qu'il en eût retiré beaucoup d'honneur. Son temps fut mieux employé, lorsqu'en 1756, il communiqua quelques notes à Musgrave, qui publiait l'*Hippolyte* d'Euripide ; lorsqu'en 1758, il aida de ses soins son ami Bowyer, qui réimprimait le théâtre de Sophocle ; lorsqu'en 1760, il publia son excellent traité sur la cinquième déclinaison des Grecs, qu'il joignit, en 1763, à une très-bonne édition des *Suppliantes* d'Euripide. Cette édition des *Suppliantes* qui, avec celle des Sylves de Stace, nous semble le chef-d'œuvre de Markland, fut réimprimée en 1775, pour l'usage du collége d'Eton, d'après un exemplaire corrigé par l'éditeur ; et, en 1811, M. Gaisford l'a publiée de nouveau, à Oxford, avec quelques améliorations. M. Gaisford a joint aux *Suppliantes* une réimpression des deux *Iphigénies* d'Euripide, que Markland avait données, en 1771, avec assez peu de soin et assez peu de succès. Cette édition des deux *Iphigénies* fut la dernière production de Markland : il mourut en 1776, le 7 juillet, d'une violente attaque de goutte. Le Dr. Charles Burney, dans la préface de son Essai sur les chœurs d'Eschyle, a fait une Pléiade des hellénistes qui ont fleuri en Angleterre dans le dix-huitième siècle, et qu'il appelle par une hyperbole vraiment trop forte, *magnanimi heroes :* ces astres brillants, ces *héros magnanimes*, sont Bentley, Dawes, Markland, Taylor, Toup, Tyrwhitt et Porson. M. Elmsley voudrait qu'un de ces noms-là fît place à celui de Musgrave ; il ne dit pas lequel. Ces constellations littéraires de sept noms étaient peut-être bonnes au temps où l'on ne connaissait encore que sept étoiles dans les pléiades : mais à présent que de meilleurs instruments en ont fait découvrir un plus grand nombre, on peut, sans retrancher personne, ajouter Musgrave à la pléiade anglaise. Morell aussi pourrait y prendre place parmi les nébuleuses. Si cette question d'un nom à supprimer eût été proposée au Dr. Hurd, le célèbre commentateur d'Horace, il n'eût pas été si embarrassé que M. Elmsley feint de l'être, ou l'est réellement. Markland eut d'abord été rayé. Nous en jugeons d'après l'extrême dédain avec lequel il parle

de lui dans une de ses lettres à Warburton. C'est à l'occasion d'un vers des *Suppliantes*, où l'interprète s'était donné beaucoup de peine sans y mettre beaucoup de raison. « Après » ce spécimen de la sagacité de Markland, on n'est pas étonné, » dit le Dr. Hurd, « de l'entendre déclarer » que, malgré tous les soins pris et » par d'autres et par lui pour expliquer Horace, il n'y a pas une » ode, pas une épode, pas une épître, pas une satire, dont il puisse » sincèrement et honnêtement affirmer qu'il en a une parfaite intelligence. Y eut-il jamais un exemple plus frappant d'un pauvre » homme qui s'embarrasse et se » confond lui-même par son obscure » diligence? ou une meilleure application de la vieille maxime, » *Næ intelligendo faciunt ut non* » *intelligant* ? Après tout, je crois » que l'éditeur est un très bon homme et un savant; mais il est en » même temps la triste image d'une » créature de peu d'esprit et de sens » médiocre, assotée par son goût » exclusif pour les objets particuliers de ses études, et qu'une trop » grande application aux minuties » de son art a rendu stupide. » Ce jugement, comme le remarque très-bien M. Elmsley, est une vraie caricature; et il a lui-même apprécié Markland d'une manière plus équitable: « Il était doué, » dit-il, « d'une » portion satisfaisante de jugement » et de sagacité. Ami du travail et » de la retraite, il consacra une » longue vie à l'étude du grec et du » latin. Sa modestie, sa candeur, » sa probité littéraire, sa politesse » à l'égard des autres savants, furent telles, qu'on le regarde justement comme le modèle que tout » critique devrait imiter. Partagé » comme il l'était, nous ne croyons » pas qu'il eût pu appliquer ses facultés, avec plus d'honneur pour » lui-même et plus d'avantage pour » la société, à un autre objet que » la littérature ancienne. Certainement il ne se fût pas distingué » comme théologien, ni comme » métaphysicien, ni comme poète, » ni comme orateur, etc. » · B-ss.

MARLBOROUGH (Jean Churchill, duc de), l'un des plus grands hommes de l'Angleterre, naquit le 24 juin (5 juillet) 1650, à Ash, dans le Devonshire, où Elisabeth Drake, sa mère, s'était retirée pendant l'exil de sir Winston Churchill, son mari, que Cromwell avait dépouillé de sa fortune, et forcé de fuir sa patrie, pour le punir de son attachement à Charles Ier. Élevé à la campagne par un prêtre de l'église anglicane, le jeune Churchill (1) reçut une éducation austère et religieuse : il fut ensuite placé à l'école de Saint-Paul; et c'est là, dit-on, que la lecture de Végèce lui fit sentir qu'il était né pour l'état militaire. Si l'on en croit lord Chesterfield, il ne profita pas beaucoup de son éducation : « Il » était, dit ce lord, remarquablement ignorant, n'ayant jamais su » bien écrire, ni même lire correctement en anglais. » Il se fit bientôt distinguer par une taille avantageuse, une physionomie noble et pleine de grâce. Placé en qualité de page auprès du duc d'York, il montra une inclination si prononcée pour

(1) Quoique le nom de Churchill qui en anglais signifie *église de la colline*, semble indiquer une origine saxonne; cependant cette famille regarde la France comme son berceau, et fait remonter son origine aux *Courcil* du Poitou, qui étaient de l'expédition de Guillaume-le-Conquérant. Ce nom de Courcil s'est ensuite altéré; dans les anciens titres, il est tantôt écrit *Curechill* et tantôt *Cheurchile* ou *Cherchile*. Dans le *Domesday-Book*, qui doit faire autorité, puisque c'est le terrier statistique de la conquête, ce nom est écrit *Cercelle*.

HIST. D'ANGLETERRE.

MARLBOROUGH.

A. Vander Werf pinx.t Landon direx.t

la carrière des armes, que ce prince lui fit donner le grade d'enseigne dans les gardes, quoique le jeune page n'eût pas encore atteint l'âge de seize ans. Impatient de se signaler, il s'embarqua pour Tanger, où il prit part à diverses escarmouches contre les Maures. Revenu en Europe, Churchill fut nommé capitaine au régiment du duc de Monmouth (1), et servit dans le corps d'armée que le roi Charles II avait fourni à Louis XIV. Le roi de France commandait en personne, ayant sous ses ordres Condé et Turenne. Ce fut donc à l'école des premiers généraux français, que Churchill apprit à combattre et à vaincre. La campagne de 1672, qui mit les Provinces-unies à deux doigts de leur perte, fut pour lui féconde en grandes leçons. Il se distingua particulièrement au siége de Nimégue, n'ayant pas encore vingt-deux ans accomplis; et il eut le bonheur d'attirer sur lui les regards de Turenne, qui ne l'appelait que *le bel Anglais*, et qui prédit dès-lors qu'il serait un grand homme. L'année suivante Churchill sauva la vie au duc de Monmouth, son colonel, et donna, au siége de Maestricht, des preuves d'un si grand courage, que Louis XIV le combla d'éloges à la tête de son armée, et l'assura de sa protection auprès du roi d'Angleterre. Le grade de lieutenant-colonel fut sa récompense. Il continua de servir dans les armées françaises jusqu'en 1677, époque où il retourna dans sa patrie. La grande réputation qu'il s'était acquise, l'y avait devancé; bientôt il devint l'homme à la mode, et se livra aux plaisirs avec toute l'ardeur de son âge. Sa faveur auprès de son souverain et auprès du duc d'York (1) qu'il ne quittait pas un seul instant, lui fit obtenir un régiment, malgré sa jeunesse. Vers 1680, il épousa Sarah Jennings, favorite de la princesse Anne seconde fille du duc d'York : elle passait pour une des plus belles personnes de la cour, et jouissait d'un crédit qui contribua par la suite à élever son mari aux plus grands honneurs. Après un court séjour en Écosse, où il accompagna le duc d'York, Churchill qui avait couru risque de périr avec ce prince dans un naufrage (2), revint à Londres, et fut présenté par lui au roi. Charles II le créa baron, et le nomma colonel du troisième régiment des gardes (1682). Le duc d'York étant devenu roi en 1685, sous le nom de Jacques II, Churchill conserva, auprès de lui, sa place de gentilhomme de la chambre, et fut comblé de nouveaux bienfaits. Élevé au grade de brigadier-général, il fut envoyé à la cour de France pour y notifier l'avénement de Jacques II : à son retour, il fut nommé grand-maître du bourg de Saint-Alban, et pair d'Angleterre, sous le titre de baron Churchill de Sanbridge, dans le comté d'Hertford, terre qui lui appartenait du chef de son épouse.

(1) Cette nomination fut, suivant Ledyard, le résultat de la passion que la duchesse de Cleveland, alors comtesse de Castlemaine, maîtresse de Charles II, avait conçue pour Churchill. Charles se vengea noblement; car en l'éloignant, il le nomma capitaine. Lorsqu'il était encore enseigne aux gardes, cette même duchesse, frappée de la belle figure de Churchill, lui fit, dit-on, présent de cinq mille livres sterling, avec lesquelles il acheta une rente viagère de cinq cents livres.

(1) Il devait cette faveur à sa seconde sœur, Arabella, maîtresse du duc d'York. On sait que celui-ci en eut deux enfants, Fitz-James, depuis duc de Berwick, et Henriette, qui épousa Henri, comte de Waldegrave. Arabella épousa depuis le colonel Charles Godfrey.

(2) Le duc d'York montra dans cette occasion son attachement pour le jeune Churchill; il fit personnellement tous ses efforts pour le sauver, de préférence à plusieurs des premiers seigneurs du royaume qui périrent.

La révolte du duc de Monmouth fournit à Churchill, envoyé pour le combattre, l'occasion de se signaler. Devenu major-général, il empêcha, par sa vigilance, que l'armée royale ne fût surprise. Son général, lord Feversham, et presque tous les officiers, étaient dans leurs lits : Churchill, qui veillait seul, voit déboucher Monmouth avec toutes ses forces; il donne l'alarme, engage l'ennemi avec une poignée d'hommes, et parvient à le contenir jusqu'à ce que l'armée eût le temps de se former. Les fautes commises par Jacques II, et l'ambition du prince d'Orange, son gendre, secondé par tous les mécontents d'Angleterre, devaient bientôt amener une révolution. Churchill ne rougit pas d'y contribuer, malgré tous les liens qui devaient l'attacher à Jacques II. Guillaume, débarqué en Angleterre avec quinze mille hommes, vit bientôt arriver, dans son camp, plusieurs officiers-généraux : Churchill, lui-même, abandonnant son maître et son bienfaiteur, devint l'un de ses ennemis déclarés, sous le spécieux prétexte de son dévoûment à la religion de ses pères (1). Il paraît même, suivant Ledyard, panégyriste outré de Churchill, que celui-ci avait signé avec d'autres seigneurs une lettre adressée au prince d'Orange, pour l'inviter à venir à leur secours; et qu'il avait formé avec le major-général Kirk, qui commandait à Axminster, le projet d'arrêter le malheureux roi, et de le conduire dans cette place pour le livrer ensuite à son gendre. Tant d'ingratitude de la part de ce favori, accabla Jacques II : mais Churchill lui préparait des coups encore plus cruels, en abusant de l'ascendant qu'il avait, ainsi que sa femme, sur la princesse Anne et sur le prince George de Danemark, son époux, pour les détacher, tous les deux, du parti du roi. (*V.* Anne et Jacques II.) Guillaume avait chargé Churchill d'aller à Londres, pour y rassembler les gardes à cheval. Celui-ci s'acquitta de cette mission avec zèle, et figura parmi les pairs qui s'assemblèrent à Westminster, le premier janvier 1689 (ou, suivant la manière de compter alors en Angleterre, le 20 décembre 1688), pour y signer le fameux acte d'association en faveur du prince d'Orange. Nommé lieutenant-général des armées de Guillaume, Churchill procéda à une nouvelle organisation des troupes; il prit ensuite part à tous les débats de la chambre des pairs assemblés pour discuter la déclaration des communes portant « qu'il existait un » contrat originel entre le peuple et » le roi; que Jacques II l'avait rom- » pu; qu'en quittant le royaume il » avait abdiqué, et que le trône était » vacant. » Churchill s'absenta cependant le dernier (1) jour où l'on

(1) Dès la première année du règne de Jacques II, disent les défenseurs de Churchill, celui-ci vit clairement que le roi avait pris son parti, et formé le plan de changer la religion et la constitution du royaume. Churchill, ajoutent-ils, était attaché à la religion anglicane; et quoique Tory, il avait comme pair, intérêt à défendre la constitution établie. Sa conduite pendant le règne de Jacques fut prudente et mesurée : il s'éloigna peu à peu de la cour et des affaires. Quand il vit le monarque perdre toute mesure, il lui écrivit pour lui faire connaître les dangers de sa conduite. Dès le commencement du règne, il avait déclaré à lord Galway, que si le roi entreprenait de changer la religion et la constitution du royaume, il quitterait son service. Le roi persista; et Churchill se joignit à ceux qui firent les premières ouvertures au prince d'Orange. Il est à remarquer que les représentations de Churchill n'inspirèrent au roi Jacques aucun doute sur sa fidélité; et ce qui le prouve, c'est qu'il lui confia le commandement d'un corps de cinq mille hommes, destiné à s'opposer aux progrès du prince d'Orange. On avertit secrètement le roi que Churchill le trahissait : il ne le crut que lorsqu'il apprit qu'il avait quitté son camp pour joindre le prince d'Orange, à Axminster.

(1) Après le départ de Jacques II, Churchill avait, dit-on, avec quelques autres pairs, voté d'abord pour

délibéra sur la vacance du trône, soit par un motif de pudeur ou de politique, soit qu'il fût réellement indisposé comme il le prétendait. Mais il vota, le 6 février, pour la résolution qui assurait la couronne au prince et à la princesse d'Orange. Les nouveaux souverains furent proclamés le 26 du même mois; et après avoir prêté serment, en qualité de membre de leur conseil privé et de gentilhomme de la chambre du roi, Churchill, qui avait, quelques jours auparavant, été créé comte de Marlborough, assista, en cette qualité, au couronnement de Guillaume. L'Angleterre ayant accédé à la ligue formée contre Louis XIV, le commandement des troupes anglaises dans les Pays-Bas fut confié au comte; et il contribua beaucoup à la victoire de Walcourt. Il reçut, en 1690, l'ordre de se rendre en Irlande; mais, afin de n'être pas obligé de combattre en personne le prince qui avait été son bienfaiteur, il attendit, pour obéir, que le roi Jacques eût quitté cette île et fût retourné en France; il s'empara ensuite des places de Cork et de Kinsale. En 1691 il fut envoyé en Flandre, et désigné pour servir l'année suivante sous les ordres du roi, qu'il accompagna à son retour en Angleterre. Mais, à peine débarqué, il se vit dépouillé de tous ses emplois, et enfermé à la tour de Londres avec d'autres seigneurs. On s'épuisa dans le temps en conjectures pour découvrir la cause de cette disgrace inopinée, que les uns attribuaient aux sarcasmes qu'il s'était permis sur la prédilection de Guillaume en faveur des étrangers et surtout des Hollandais; d'autres aux menées secrètes de Marlborough et de sa femme, afin de faire obtenir, malgré le roi, à la princesse Anne, une pension plus convenable à son rang. Il est aujourd'hui certain que des motifs plus graves causèrent la chute de Marlborough, et que la véritable cause de sa disgrace très-méritée a été la découverte de sa correspondance secrète avec le roi Jacques. Sir John Fenwick (qui fut exécuté pour le même fait) déclara, dans son procès, que Churchill avait obtenu son pardon de Jacques II, et s'était engagé à lui gagner l'armée. Les papiers de Blenheim ne permettent plus de doute sur ce point, et encore moins les papiers trouvés à Rome après la mort du cardinal d'York (1). Après une longue procédure, Marlborough fut mis en liberté, faute de preuves suffisantes; mais il resta dans une espèce d'exil pendant trois ans et demi. Il vivait dans la retraite, lorsque, le 17 janvier 1696, la petite vérole emporta la reine Marie. Marlborough demeura étranger aux débats qui eurent lieu à cette occasion dans le parlement, où quelques mécontents proposèrent de déférer la couronne à la princesse Anne; et cette modération lui fit beaucoup d'honneur. La paix de Ryswick (20 septembre 1697), ayant consolidé l'autorité de Guillaume, ce prince devint moins ombrageux, oublia insensiblement les torts de Marlborough, et le nomma gouverneur du duc de Glocester, son neveu (19 juin 1698).

une régence: quand le parlement eut à délibérer sur la question de savoir si l'on devait rappeler Jacques II, ou couronner le prince d'Orange, parce qu'il n'y avait pas un troisième parti à prendre, il s'absenta pour être dispensé de donner son vote. Mais l'insurrection devint bientôt si générale, qu'il n'hésita plus à se prononcer.

(1) Berwik, Dalrymple et Macpherson attribuent également la disgrace de Marlborough à des intrigues auxquelles il prit part, et qui avaient pour but de renverser Guillaume, et de rétablir Jacques II.

« Milord, lui dit-il, en lui faisant » connaître ce retour de sa confiance, » faites que mon neveu vous ressem- » ble ; et il sera de tous points ce que » je desire qu'il soit. » Ce jour-là même le nouveau gouverneur prêta serment en qualité de membre du conseil privé, titre dont il avait été dépouillé, et il y prit séance. Il fut nommé trois fois l'un des neuf lords justiciers pour l'administration des affaires pendant les voyages que Guillaume fit à la Haye ; mais il ne jouit pas long-temps de l'emploi honorable qu'on lui avait confié auprès du duc de Glocester : car ce jeune prince mourut le 29 janvier 1700 (1). La guerre de la succession s'étant allumée la même année, Guillaume se préparait à y prendre part ; il nomma Marlborough commandant en chef de toutes ses forces dans les Provinces-unies (1er. juin 1701), et, quelques jours après, son ambassadeur extraordinaire auprès des États-généraux. A la mort de Jacques II (septembre 1701), Louis XIV donna au chevalier de Saint-George, fils de ce monarque, le titre de roi d'Angleterre ; et Guillaume, furieux, signifia à son ambassadeur l'ordre de quitter la cour de Versailles sans prendre congé : mais il mourut lui-même le 19 mars 1702. A peine eut-il fermé les yeux que la princesse Anne prit en main les rênes du gouvernement, décora Marlborough de l'ordre de la jarretière, et l'envoya en Hollande avec ses pleins pouvoirs. Avant de quitter l'Angleterre, il crut devoir s'y donner un point d'appui dans un ministère composé de ses amis (*V.* Godolphin, XVII, 568). Les négociations n'étaient pas encore rompues, lorsqu'il se fit nommer commandant en chef des troupes alliées, avec un traitement de dix mille livres sterling ; il revint ensuite en Angleterre ; où la guerre fut déclarée le 15 mai 1702. La campagne s'était déjà ouverte par la prise de Kaïserswaert, lorsque Marlborough, qui venait d'être nommé grand-maître de l'artillerie, arriva enfin à la Haye, après avoir été retenu par les vents contraires. Le comte d'Athlone, qui commandait la principale armée des alliés, et qui venait de se distinguer pendant son absence, voulait que Marlborough partageât avec lui le commandement ; mais les États-généraux persistèrent dans leur première résolution, et il conserva seul le titre de généralissime. Après plusieurs marches savantes, il obligea les Français à évacuer la Gueldre espagnole. Liége et sa citadelle venaient de se soumettre aux alliés, lorsque Marlborough, jugeant la campagne finie, crut devoir se rendre en Hollande. Dans ce voyage, un accident faillit arrêter le cours de ses exploits. Embarqué sur la Meuse, il fut un instant au pouvoir d'un partisan français, qui le laissa passer, ignorant l'importante capture qu'il avait faite (1).

(1) La princesse Anne avait eu neuf enfants vivants ; elle fut si frappée de la mort de ce dernier, prince accompli, et héritier présomptif du trône, qu'elle crut y reconnaître un châtiment du Ciel, punissant dans les enfants d'une fille ingrate, sa conduite envers son père. C'est à cette époque qu'elle entra en correspondance secrète avec Jacques II, et qu'elle lui proposa de consentir qu'elle acceptât la couronne, en cas de décès de Guillaume, promettant de la lui rendre, aussitôt que les circonstances le lui permettraient. Jacques rejeta sa proposition. Il mourut avant le roi Guillaume.

(1) Les commissaires hollandais qui accompagnaient Marlborough, avaient pris la précaution de se munir de passeports français : celui-ci n'en avait pas. Un homme de sa suite, nommé Gell, se trouvait avoir sur lui un ancien passeport sous le nom du général Churchill, sous lequel Marlborough n'était pas connu du partisan. Il glissa, sans être aperçu, le papier dans la main de Marlborough, qui le présenta. Le partisan ne se donna pas la peine de

Cependant la fausse nouvelle de sa captivité avait déjà répandu l'alarme en Hollande, lorsqu'il parut à la Haye, où on l'accueillit avec enthousiasme. Il y concerta le plan de la campagne, et vint ensuite à Londres, où les plus grands honneurs lui furent décernés par tous les corps de l'état; la reine lui conféra le titre de marquis de Blandford, et de duc de Marlborough. Elle voulait aussi lui accorder une pension de cinq mille livres sterling sur le produit des postes; mais la chambre des communes refusa de souscrire à cette proposition. Après avoir ouvert la campagne de 1703, qui se borna à la prise de quelques places et à des avantages peu décisifs, les Français n'ayant pu être forcés à combattre, Marlborough fut envoyé au secours de l'empereur pour arrêter leurs progrès en Allemagne (1). Il eut, à Mondesheim, sa première entrevue (10 juin 1704), avec le prince Eugène qui vint l'y trouver, et fut joint deux jours après par le prince de Bade, généralissime des armées de l'empereur. Pour éviter toute discussion, il fut convenu que le commandement serait alternatif entre eux; et l'on arrêta, dans un conseil de guerre, que l'armee alliée s'avancerait sur Donawert. Ce projet ayant été découvert par l'ennemi, l'electeur de Bavière fit occuper par ses troupes le poste de Schellenberg, qui dominait la ville, et il cherchait à en compléter les fortifications. Marlborough ne lui en donna pas le temps; il attaqua vivement ses retranchements, et les emporta malgré la bravoure et les talens du comte d'Arco, général bavarois, qui avait été chargé de les défendre (1). L'empereur Léopold félicita Marlborough sur ce succès par une lettre autographe. Après cette victoire, Donawert fut évacué par les Bavarois, et les troupes alliées y entrèrent sans résistance. Des détachements pénétrèrent en Bavière, et occupèrent Neubourg et Rain. L'électeur ayant refusé d'abandonner la cause de son allié, le duc et son collègue ordonnèrent de ravager et d'incendier la Bavière; et en peu de jours plus de trois cents villes, villages ou châteaux, furent réduits en cendres. Le maréchal de Tallard d'après l'ordre qu'il reçut de se réunir à l'électeur, arriva, le 24 juillet 1704, à Dutlingen avec 35,000 hommes; et il opéra sa jonction dans les premiers jours du mois suivant. Le 7, un grand conseil de guerre fut tenu dans son camp; on y convint que le passage du Danube vers Lauingen était le seul moyen de tirer les alliés de la Bavière, et l'on adopta la proposition funeste d'établir le camp à Blenheim. Les dispositions des généraux gallo-bavarois étaient des plus mauvaises; les deux ailes de leur armée semblaient composer deux armées distinctes, quoique placées sur le même alignement; chacune avait sa

l'examiner, prit tout ce qui était à prendre sur le bâtiment, rançonna les passagers, et les laissa continuer leur route. Marlborough fit à Gell une pension viagère de 50 livres sterling.

(1) Marlborough s'était procuré, à force d'or, le plan de campagne des Français; et il sut mettre à profit ces renseignements. Il en est presque convenu dans la réponse qu'il fit, à l'accusation de péculat, dirigée contre lui avant la conclusion de la paix d'Utrecht. « Après la protection divine et la bravoure de nos troupes, disait le duc, c'est à l'emploi de cet argent que nous avons les plus grandes » obligations : c'est *aux précieuses révélations* que » nous avons obtenues par ce moyen, que nous devons presque tous les succès de notre guerre dans » les Pays-Bas. » Il aurait pu ajouter, et dans celle d'Allemagne.

(1) L'affaire fut très-chaude : Marlborough y perdit 1500 hommes, et eut 4000 blessés; 8 officiers généraux, 11 colonels et 26 capitaines restèrent sur le champ de bataille du côté des alliés; Marlborough lui-même y courut de grands dangers.

cavalerie particulière sur les ailes; les deux centres d'infanterie qui auraient dû n'en former qu'un seul, se trouvaient séparés par des ailes de cavalerie: celles-ci occupaient le terrain où devait se trouver le centre de l'armée combinée. Blenheim était défendu par vingt-sept bataillons français, qui ne purent protéger la cavalerie, qu'on fut obligé d'étendre pour remplir le vide qui avait été laissé dans la ligne. Le 13 août, se livra la fameuse bataille que les Français nomment bataille d'Hochstett. Deux brigades anglaises traversèrent le grand ruisseau qui séparait les armées, et qu'on avait négligé de fortifier, l'action commença par l'attaque du village de Blenheim, qui fit une si vigoureuse résistance, que Marlborough jugeant ce poste inexpugnable, ne fit continuer qu'une attaque simulée pour retenir les troupes qui y étaient postées; et, par cette ruse, il fit passer au reste de son armée le grand ruisseau, sans être inquiété par les Français. La première ligne de la cavalerie des confédérés, quoique mise plusieurs fois en déroute par le feu terrible de l'infanterie placée à Blenheim, ayant été soutenue, parvint à gagner le sommet d'une colline où elle se forma en bataille, et put attaquer à diverses reprises la cavalerie française, qu'elle finit par rompre. Une manœuvre imprudente du brave Tallard, dont Marlborough profita, permit aux alliés de percer entre la petite armée renfermée dans Blenheim, et l'armée du général français, qui, après avoir fait des prodiges de valeur, fut entouré et fait prisonnier (*V.* Tallard). Tandis que Marlborough marchait de succès en succès, Eugène, qui commandait la droite, était moins heureux: repoussé trois fois, après avoir passé le ruisseau, il se voyait dans une position fort critique, lorsque son collègue vint à son secours. Mais sa présence fut inutile, parce que l'électeur, instruit de l'entière défaite de Tallard, fit sonner la retraite, qui s'effectua en bon ordre. La victoire des confédérés devint bientôt complète par la capitulation des troupes renfermées dans Blenheim. Ainsi se termina cette bataille dont les suites furent si funestes à la France, et dans laquelle le duc de Marlborough et le prince Eugène coururent personnellement de grands dangers. On ne saurait trop louer la conduite du premier; il montra une rare prudence en contenant l'ardeur de ses troupes, en poussant peu-à-peu les Français, en les laissant s'épuiser par de vains efforts, et en les amusant par des escarmouches simulées du côté de Blenheim, où ils étaient les plus forts, pendant qu'il les attaquait avec vigueur du côté où ils se trouvaient les plus faibles; en les enchaînant enfin vers Oberklau, où il ne pouvait les forcer, tandis qu'il paralysait leur infanterie, coupait leur armée et mettait à profit toutes les fautes de leurs chefs. Cette victoire fut célébrée avec enthousiasme dans toute l'Allemagne, en Hollande et en Angleterre (1). La reine et le parlement firent bâtir pour le duc de Marlborough, dans sa terre principale, un palais immense, qui porte le nom de *Blenheim*, où cette bataille est représentée dans plusieurs tableaux et sur des tapisseries. Enfin l'empereur, en le félicitant de sa

(1) Trois médailles furent frappées pour en perpétuer le souvenir. Parmi les poètes anglais qui chantèrent les exploits de Marlborough, on doit distinguer *Addison* et *Jean Philips*; le premier dans son poème intitulé la *Campagne* (*The campaign*); et le second dans sa *Bataille d'Hochstett*.

propre main dans les termes les plus flatteurs, lui conféra le titre de prince de l'empire. Marlborough poursuivit d'abord les Français, qui se retiraient sur le Rhin, et il prit ses quartiers d'hiver sur la Moselle. Le roi de Prusse, qu'il était allé visiter à Berlin, lui confia huit mille hommes de ses troupes, pour secourir le duc de Savoie. Peu après il vint en Hollande, et de là en Angleterre, emmenant avec lui le maréchal de Tallard et vingt-six autres prisonniers de marque, qui lui étaient échus en partage, avec les nombreux étendards qu'il avait pris. Dans la campagne suivante (1705), il essaya vainement d'attirer au combat le maréchal de Villars (*V.* ce nom). Contraint à la retraite par les sages dispositions de son adversaire, il marcha vers les Pays-Bas inquiétés par les Français, et eut en tête le présomptueux Villeroi, qui occupait des lignes qu'il croyait inexpugnables, et que le duc parvint cependant à forcer le 18 juillet. La campagne se termina par la prise de quelques places; et Marlborough se rendit à Vienne pour se concerter avec l'empereur sur les moyens de pousser la guerre avec vigueur. Ce souverain l'accueillit de la manière la plus honorable, et lui donna la seigneurie de Mindelheim, qu'il érigea en principauté. Pour témoigner sa reconnaissance, le duc procura, dit-on, à l'empereur un emprunt de trois millions de livres sterling, dans lequel il souscrivit personnellement pour seize mille livres. Dans la cinquième campagne, Villeroi, désirant réhabiliter l'honneur de ses armes, passa la Dyle le 19 mai 1706, et, persuadé que Marlborough songeait à investir Namur, s'empara de Ramillies et du camp qui l'environne. Mais le général anglais, qui n'avait manœuvré que pour tromper son adversaire, l'attaqua lorsqu'il s'y attendait le moins, et le défit entièrement. Marlborough, qui avait été reconnu par des dragons français, faillit être pris; en franchissant un fossé pour leur échapper, il fut jeté à bas de son cheval: un de ses aides-de-camp lui amena le sien; et, comme il mettait le pied à l'étrier tenu par son écuyer, un boulet de canon emporta la tête de ce dernier. Cette journée de Ramillies fut encore plus funeste aux Français que celle d'Hochstett; elle livra aux alliés tout le Brabant, dont les places ouvrirent leurs portes au duc, qui fit, le 28, une entrée triomphale à Bruxelles. Pour réparer ses désastres, Louis XIV confia le commandement de son armée de Flandre au duc de Vendôme: mais ce grand capitaine ne put arrêter les succès de son heureux adversaire, et vit prendre sous ses yeux, sans pouvoir s'y opposer, Ostende, Dendermonde et Ath. La plus grande consternation régnait à la cour du roi de France, qui fit faire des propositions de paix par l'électeur de Bavière. L'amour du duc de Marlborough pour la guerre les fit rejeter par la reine Anne et par les États-généraux. Smollett attribue le refus du duc *à sa sordide passion d'accumuler des richesses.* Eugène, Marlborough et le grand pensionnaire Heinsius formaient un triumvirat qui voulait la guerre par des vues personnelles, et qui, par le crédit dont ils jouissaient, réussissait à la prolonger. Charles XII, enflé de ses succès contre Auguste, roi de Pologne, et n'aimant ni l'empire, ni son chef, faisait de son côté, des préparatifs qui menaçaient la ligue. Marlborough fut chargé de conjurer l'orage: il eut, le 27 avril 1707, sa première audience du héros

suédois, et parvint, sinon à le faire entrer dans la grande alliance, du moins à l'affermir dans la neutralité. La campagne de 1707 fut stérile en événemens; Vendôme sut ménager ses troupes en se tenant sur la défensive. Le duc, de retour en Angleterre (1708), éprouva un échec à la chambre des pairs, qui refusa d'accorder l'augmentation de troupes qu'il avait demandée. Depuis quelque temps il s'élevait, à la cour, des nuages, qui déjà commençaient à éclipser sa faveur. Éloigné un instant du conseil, Marlborough y fut rappelé malgré la reine, par suite des dispositions que manifestaient les autres ministres et les deux chambres. Mais sa disgrace ne parut que différée à tous les esprits exercés. Il se rendit sur le continent, et ouvrit la campagne, après avoir eu des conférences avec le prince Eugène et l'électeur d'Hanovre. Les Français, commandés par le duc de Bourgogne, ayant Vendôme sous ses ordres, remportèrent d'abord quelques avantages; mais la mésintelligence s'étant mise entre leurs généraux, Marlborough en profita : il les battit à Oudenarde, fit combler les lignes qu'ils avaient établies entre Ypres et la Lys, leva des contributions jusque dans l'Artois, et couronna tous ces succès par la prise de Lille, de Gand et de Bruges. (*V.* Bouflers et Eugène), L'année suivante, après un court séjour en Angleterre, il se hâta de retourner en Hollande, afin de traverser les négociations que la France venait d'entamer pour la paix; négociations qu'il paraît avoir voulu nouer lui-même quelque temps auparavant par l'entremise du duc de Berwick, son neveu (Mémoires de Berwick, tom. II, p. 50 et 51). Les propositions déshonorantes, faites aux plénipotentiaires français, furent rejetées avec indignation; et la guerre recommença. Villars prit une forte position, que les généraux alliés ne purent lui faire quitter; mais il ne put empêcher la prise de Tournai. Marlborough et Eugène apprirent, à table, que Villars, voulant s'approcher de Mons, avait fait déboucher son armée dans les plaines de Malplaquet; ils ne perdirent pas un instant pour faire leurs dispositions, et gagnèrent près de ce village (11 septembre 1709) une des plus sanglantes batailles qui aient été livrées depuis plusieurs siècles (1). Il faut attribuer cette victoire autant au malheur qu'eut Villars d'être blessé au commencement de l'action, qu'aux mesures habiles des généraux alliés. L'armée française, dont Bouflers avait pris le commandement, se retira en bon ordre et sans être entamée : sa contenance fière et menaçante, et l'ardeur que témoignaient les soldats, n'auraient pas fait soupçonner qu'elle venait d'être battue. Après avoir forcé Mons à capituler, Marlborough et Eugène se rendirent à la Haye; et ils réglèrent les mesures qu'ils allaient avoir à prendre. De retour à Londres, le duc fut remercié par les deux chambres : mais la reine lui ayant demandé, par écrit, un régiment pour M. Hill, frère de lady Masham sa nouvelle favorite, il le refusa de vive voix; et la reine ayant insisté, il se retira à Windsor, d'où il envoya une espèce de démission. L'effet

(1) « Le Français, tout poussé qu'il avait été, dit » le continuateur de Rapin-Thoiras, ne se croyait » pas vaincu, et ne souhaitait que d'être ramené au » combat, pour décider, disait-il, à qui appartenait » la victoire. » L'auteur de la vie de la reine Anne, avoue que la journée de Malplaquet *avait rétabli l'honneur des armes françaises*. Peut-on voir une défaite plus singulière?

que produisit sur le public la nouvelle de cette retraite, obligea la reine à céder aux desirs du duc, en lui laissant la libre disposition du régiment; et, malgré sa souveraine, ce général domina dans les deux chambres et au conseil. On accorda une augmentation de subsides; et il retint les Hollandais dans le parti des alliés en leur faisant obtenir le traité *de la Barrière* (1), signé à Londres le 29 octobre 1709. Ce fut à-peu-près à cette époque, que Marlborough, pour se fortifier contre ses ennemis et s'assurer les moyens de soutenir ses amis dans le cabinet, demanda la place de capitaine-général à vie. C'était une faute grave: c'eût été un privilége sans exemple, que la constitution réprouvait. Ses ennemis ne négligèrent pas une aussi bonne occasion de rendre son ambition odieuse et suspecte; et la reine rejeta sa demande avec dédain (2). La France, qui éprouvait alors le plus grand besoin de la paix, envoya en Hollande des négociateurs pour l'obtenir: alors s'ouvrirent les conférences de Gertruydenberg, dans lesquelles on fit supporter à Louis XIV tant d'humiliations. Marlborough était parvenu, par ses intrigues, à décider le parlement à demander à la reine de l'envoyer à la Haye pour traverser les négociations (3); et quelque temps auparavant, voulant se rendre nécessaire à sa souveraine, dont il savait bien qu'il avait perdu la confiance, il avait fait faire aux états-généraux une démarche semblable. Il se rendit sur le continent, et de son camp il dirigeait toutes les négociations. Eugène et lui, ne doutant point de leur résultat, ouvrirent la campagne, et s'emparèrent de Mortagne, de Douai, de Béthune, de Saint-Venant et d'Aire. Le duc, s'étant rendu à la Haye vers la fin de novembre, s'y occupa des préparatifs de la campagne suivante, au milieu des inquiétudes et des soucis: sa prospérité touchait à son terme. Depuis la disgrace de lady Marlborough, son mari avait perdu la confiance de la reine, qui ne l'employait encore que par une espèce de contrainte. Des changements eurent lieu dans le ministère pendant l'absence du duc; Sunderland et Godolphin furent éloignés, et une querelle théologique acheva la disgrace du parti dont ce général était le chef. Le docteur Sacheverell ayant, dans deux sermons, déclamé avec violence contre les whigs, en faveur de l'obéissance passive, le peuple prit son parti avec fureur, et les esprits des autres classes furent fort divisés. La chambre des communes condamna Sacheverell: mais la reine avait pu juger, par la manière dont il fut accueilli après sa condamnation, que rien ne s'opposait à l'accomplissement des desseins qu'elle méditait depuis long-temps; et elle se détermina à mettre un terme à ce qu'on lui peignait comme un pouvoir monstrueux, qui bientôt éclipserait l'autorité royale. Sûre de l'opinion publique, Anne, après avoir dissous le parlement, en convoqua un nouveau le 2 octobre

(1) Ce traité était si favorable aux états-généraux, qu'on a soupçonné Marlborough de ne l'avoir consenti que dans l'espoir de se faire nommer stathouder.

(2) « Marlborough est vorace comme l'enfer, disait Swift, et aussi ambitieux que le prince des démons: ce qu'il désire par-dessus tout, c'est qu'on le fasse général à vie; et c'est pour satisfaire son ambition et son avarice, qu'il a opposé ses intrigues à tous les efforts qu'on a faits pour conclure la paix. »

(3) Torcy dit dans ses Mémoires, qu'il fut chargé d'offrir à Marlborough jusqu'à quatre millions pour le gagner; et que le duc ne répondit rien à cette proposition, qui lui avait déjà été faite de la part de Louis XIV; il rougit et parla d'autre chose.

1709, et prit des précautions pour exercer de l'influence dans les nouveaux choix. Alors elle renouvela entièrement son ministère : Marlborough seul ne fut pas changé. Enfin tout était consommé, lorsqu'il arriva en Angleterre, au mois de janvier 1711. Les victoires des Français en Espagne, dont la reine fit part au parlement, donnèrent lieu à de vifs débats, dans lesquels Marlborough éprouva plus d'une humiliation. Il conserva cependant son commandement, et partit pour l'armée, mais avec une puissance restreinte; car il n'avait plus, comme auparavant, la libre disposition des emplois. Les troupes alliées n'étaient séparées de l'armée française, commandée par Villars, que par la petite rivière de Sensée et par des marais. Les dispositions des deux généraux faisaient présumer que leur intention était d'engager le combat; mais ils se contentèrent de s'observer. Cependant les Français s'emparèrent du camp sous Douai; et, à son tour, Marlborough prit Bouchain sous les yeux de Villars. Après la reddition de cette ville, des partis ennemis firent des excursions jusqu'au Cateau-Cambresis, où se trouvait un approvisionnement de grains pour la place de Cambrai. Par respect pour les vertus et le génie de Fénélon, qui était alors relégué dans son diocèse, le duc de Marlborough donna l'ordre, non seulement qu'on respectât ses propriétés, mais qu'on transportât les grains du Cateau à Cambrai, sous la protection d'un sauf-conduit et d'une escorte; et comme ses troupes souffraient beaucoup du défaut de vivres, craignant que cette protection ne fût pas respectée, il envoya un convoi de voitures, et un détachement de dragons, qui transportèrent les grains jusqu'aux glacis de Cambrai. Le duc voulait faire ensuite le siége du Quesnoi; mais les états-généraux s'y étant opposés, il se rendit à la Haye. Il savait déjà que ses ennemis d'Angleterre l'avaient fait accuser de péculat, et que la reine, résolue de terminer cette longue guerre, s'était fortement prononcée pour la paix. Marlborough éprouva un vif chagrin de l'impuissance où il se trouvait de s'opposer aux mesures du cabinet anglais; il revint cependant à Londres (17 mai 1711), pour tenter de nouveaux efforts. Il chercha à éloigner la conclusion des négociations, par ses intrigues dans la chambre-haute, où la majorité partageait ses opinions. Mais la reine, sûre du concours des communes, fit pencher la balance en sa faveur dans l'autre chambre, en créant douze nouveaux pairs. Le duc éprouva, bientôt après, la honte d'être obligé de descendre à une justification. Accusé de péculat dans l'administration des deniers de l'armée, un rapport des commissaires des comptes publics lui fut défavorable; et Anne saisit avec joie cette occasion de se défaire de lui, en le mortifiant. Elle le destitua de tous ses emplois, le 1er. janvier 1712, « afin, disait-elle aux » communes, que son affaire pût être » soumise à un jury impartial (1). » Ses partisans éclatèrent en plaintes: quant à lui, il montra une résignation apparente, et publia une apologie, qui fut jugée diversement. Le prince Eugène, ayant appris la situation des choses en Angleterre, s'y rendit pour porter secours à son ami, et à la faction qui était opposée à la paix.

(1) On avait vainement tenté de l'amener, à force d'humiliations, à donner sa démission. On fut enfin forcé de le destituer pour pouvoir entamer les négociations de la paix.

Ce fut pendant le séjour du général autrichien à Londres, que Marlborough, furieux de voir ses espérances déçues par la majorité que la reine avait dans les deux chambres, proposa à ce prince (suivant Torcy), d'employer des moyens violents, pour contraindre cette souveraine à continuer la guerre. Quoi qu'il en soit de cette grave accusation, Marlborough eut bientôt la douleur de voir le résultat de dix années de travaux anéanti par les succès de Villars, et la paix d'Utrecht (13 juillet 1713) rendre à l'Europe une tranquillité après laquelle elle soupirait. Son amour-propre avait été auparavant vivement blessé : car la chambre des communes approuva le rapport que les commissaires, dans l'accusation de péculat, avaient fait contre lui; et elle déclara en même temps, dans ses séances du mois de février 1712, *le traité de la Barrière avec la Hollande, déshonorant pour la reine, et préjudiciable au commerce de l'Angleterre, et ceux qui l'avaient signé ou conseillé, ennemis de S. M. et du peuple.* Le procureur-général, d'après l'ordre de la reine, commença des poursuites contre Marlborough; mais il n'y fut pas donné de suite. Fatigué de cette position désagréable, il se retira dans une petite maison de campagne, auprès de Saint-Alban. Mais il n'y trouva pas le repos : tourmenté par les entrepreneurs de Blenheim, qui lui demandaient trente mille livres sterling (1), abreuvé de dégoûts dans sa patrie (1), Marlborough se rendit sur le continent. Avant de quitter l'Angleterre, il crut devoir placer 50 mille livres sterling dans les fonds hollandais, comme une ressource en cas d'événement; la restauration des Stuarts lui paraissant, à cette époque, extrêmement probable. Il visita la Hollande, les Pays-Bas, l'Allemagne, et sa principauté de Mindelheim, qui devait lui être bientôt enlevée (2); partout il fut accueilli avec enthousiasme; partout les plus grands honneurs lui furent rendus. Il ne revint dans sa patrie que lorsque la reine était à toute extrémité. Débarqué à Douvres le jour même de la mort de cette princesse (12 août 1714), après une absence de 22 mois, il fit à Londres une entrée dont la pompe fut un scandale pour les partisans de l'ancienne cour. On doit convenir que plus de modestie, et plus de marques de deuil pour la perte d'une princesse autrefois sa bienfaitrice, l'eussent davantage honoré. George Ier., qui devait en partie sa couronne aux efforts du parti dont Marlborough était regardé comme l'ame, accueillit fort bien ce héros; et l'un des premiers actes de son règne, fut de le rétablir dans tous ses emplois. Le duc, honoré de la confiance de son souverain, qui l'avait mis à la tête de toutes ses troupes, et lui avait particulièrement confié le soin d'apaiser la révolte oc-

(1) Ce ne fut que long-temps après la mort de la reine, et celle du duc de Marlborough, que fut achevé le château de Blenheim, qui coûta des sommes immenses à sa veuve; la reine et son successeur ayant refusé de contribuer à cette dépense, malgré les promesses qu'on avait faites dans l'ivresse de la victoire.

(1) On l'accablait d'outrages dans une multitude de pamphlets, et même dans les chambres du parlement. Le comte Pawlet l'injuria si grossièrement dans la chambre des pairs, que Marlborough dédaigna de lui répondre et l'appela en duel. Il sacrifia cependant son ressentiment aux désirs manifestés par la reine de voir cette affaire assoupie.

(2) Cette principauté fut restituée à la Bavière par le traité d'Utrecht; et comme le duc de Marlborough était à cette époque dans la disgrace, l'empereur refusa de lui accorder aucune indemnité.

casionnée par le débarquement du prétendant en Écosse (1715) (1), ne fit plus rien de remarquable, jusqu'à sa mort. Frappé d'une attaque d'apoplexie, le 8 juin 1716, il sentit le besoin de se retirer tout-à-fait des affaires, changeant continuellement de place, comme pour échapper à l'ennui qui le poursuivait. On assure qu'à la suite de cette attaque, Marlborough perdit la raison, et que devenu paralytique, il ne fit plus que végéter avec quelques légers intervalles lucides dont on profitait pour le conduire à la cour, où il n'excitait plus guère qu'un sentiment de pitié (2). Il mourut à sa terre de Windsor-lodge, le 17 juin 1722, laissant une fortune de plus de quinze cent mille livres tournois de revenu. Les préparatifs et les circonstances de sa sépulture répondirent à l'éclat de sa vie; et la duchesse sa veuve y dépensa des sommes énormes. Courtisan souple, délié et circonspect, Marlborough caressait tout le monde, et se distinguait par des manières douces et obligeantes. Négociateur habile, il avait une éloquence insinuante et persuasive, qui entraînait les esprits les plus prévenus; elle lui fit exercer un empire presque despotique sur les états-généraux, sur le parlement et sur la reine Anne. Eugène lui-même ne put s'empêcher d'y céder dans plusieurs occasions importantes où son opinion différait de celle du duc. Comme militaire, celui-ci passait chez les Anglais pour le meilleur général de son temps; il réunissait la plus grande activité à une bravoure que Louis XIV et Turenne même admirèrent en plus d'une occasion. Doué d'un coup-d'œil sûr, il apercevait les moindres fautes de ses adversaires, et il sut toujours les mettre à profit. Peu de généraux ont été plus heureux que lui, quoique plusieurs aient été aussi habiles; car il fut presque toujours vainqueur, et n'éprouva jamais d'échec remarquable. Aimé des soldats, parce qu'il en prenait un soin infini, quoiqu'il fût loin d'être avare de leur sang et qu'il maintînt dans son camp la plus exacte discipline, il leur aurait fait braver avec joie les plus grands dangers. Il est triste que de si belles qualités soient ternies par son ingratitude envers Jacques II, son bienfaiteur, que lors des malheurs de ce prince, il trahit sous de spécieux prétextes, par son excessive ambition, et son amour sordide des richesses: la cupidité lui fit employer des moyens peu délicats pour en amasser (1), et fut cause qu'il s'opposa constamment à la cessation de la guerre qui lui en fournissait de fréquentes occasions. Dans le grand nombre d'écrits dont il est l'objet (*V.* David Mallet), nous citerons: 1. *Abrégé de la vie du prince et duc de Marlborough*, dédié au duc de Montaigu, son gendre. Cet ouvrage annoncé dans le titre, comme traduit de l'anglais, a paru en français,

(1) Quelques Mémoires du temps prétendent que le duc de Marlborough était dans le secret de cette révolte; on va même jusqu'à le charger d'avoir envoyé une somme de dix mille livres sterling au comte de Marr.

(2) Il paraît qu'il sentait lui-même son état; car on raconte qu'il s'arrêta un jour dans l'appartement du roi, devant un grand tableau de la bataille d'Hochstett, où il était peint fort ressemblant. Après s'être regardé attentivement, il s'écria d'un ton douloureux: *Alors, c'était un homme, mais aujourd'hui...* et il passa en baissant les yeux.

(1) Lorsqu'il se rendit à la Haye avec le prince Eugène, après leur belle campagne de Flandre, en 1708, les états leur firent de grandes fêtes et de beaux cadeaux. Pendant un grand dîner, on substitua au chapeau du duc un chapeau magnifique avec une agraffe en diamants; lorsqu'il s'en aperçut, il dit à un page: *Tâchez de me faire rendre mon vieux chapeau, je crains qu'on ne me l'ait perdu.* (Mém. du prince de Ligne.)

Amsterdam, 1714, in-12, avec l'Abrégé de la vie du prince Eugène. C'est un mauvais panégyrique attribué à un réfugié français. L'auteur, dans son épître dédicatoire, signe C. M. II. *Histoire du duc de Marlborough*, etc., par Thomas Ledyard, 3 vol. in-4°., fig. et planch. C'est le premier qui ait composé une vie complète de ce général. Il l'avait accompagné quelque temps dans ses voyages, et fut témoin de quelques-uns des événements dont il rend compte. Mais il est toujours panégyriste outré, plein de prolixité, d'inexactitudes et de réticences. III. *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough* (*V.* Dutems, XII, 395), Paris, 1806, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est le fruit de beaucoup de recherches faites avec discernement. L'auteur se montre peut-être un peu trop partial pour son héros, dont il ne déguise cependant pas tous les torts. IV. *Mémoires de Jean, duc de Marlborough*, etc., etc. avec sa correspondance originale recueillie d'après des papiers de famille qui se trouvent à Blenheim, et d'autres sources authentiques, par W. Coxe, 3 vol. in-4°., avec portraits, cartes et plans, Londres, 1818. (en anglais). Ces Mémoires, dont on a donné une deuxième édition, in-8°., passent en Angleterre pour l'ouvrage le plus complet et le meilleur de ceux qui ont été faits sur Marlborough, quoique l'auteur n'ait rien négligé pour présenter toujours son héros sous le jour le plus favorable. On peut consulter encore : Macpherson *History of England and state papers*, et le *Portrait du duc de Marlborough*, par le même auteur; — *Cole's Memoirs on affairs of state*; — l'*Histoire des quatre dernières années de la reine Anne*, et l'*Apologie de la reine Anne*, par Swift; — les *Papiers de Blenheim*, contenant les *Lettres particulières, officielles et diplomatiques de Marlborough*; — les *Lettres* qui lui ont été écrites par plusieurs souverains de l'Europe; — les *Papiers, Lettres*, etc., de la duchesse de Marlborough; — la *Collection* de Sunderland, et surtout la *Vie de Jacques II*, par Clarke, publiée récemment en Angleterre, d'après les papiers des Stuart trouvés à Rome, et envoyés au prince régent (1). Marlborough eut de son mariage avec Sarah Jennings, dont l'article est ci-après, le marquis de Blandford, qui mourut avant sa dix-huitième année, et quatre filles : la première fut mariée au vicomte de Rialton, fils du comte de Godolphin; la seconde, Anne, à Charles Spencer, comte de Sunderland; la troisième, au duc de Bridgewater; et enfin la dernière, au duc de Montaigu. Le duc actuel de Marlborough descend de la seconde. — George Marlborough, petit-fils du duc, par sa fille Anne, montra un goût passionné pour les mathématiques et surtout pour l'astronomie. Il avait fait construire à Blenheim un magnifique observatoire, et l'avait enrichi d'excellents instruments. Lalande, dans sa *Bibliographie astronomique*, parle de la visite qu'il fit à cet établissement lorsqu'il parcourut l'Angleterre en 1788. D—z—s.

MARLBOROUGH (Sarah Jennings, duchesse de), femme du précédent, était la plus jeune des filles de Richard Jennings (2). Elle naquit, le 29 mai 1660, le jour même du rétablissement de Charles II,

(1) Ce dernier ouvrage est très-intéressant et contient des révélations curieuses.

(2) La famille des Jennings était entièrement dévouée à la famille royale; elle avait souffert pour elle pendant son exil, et obtint une grande faveur à la restauration.

et fut introduite à la cour de la duchesse d'York, dès l'âge de 12 ans. C'est là que commença son intimité avec la princesse Anne, dont elle devint la compagne inséparable. Belle, aimable, vertueuse (1) au milieu d'une cour corrompue, et jouissant de toute la faveur de la famille royale, elle eut pour admirateurs les plus grands seigneurs d'Angleterre. Parmi ceux qui aspiraient à sa main, on cite le comte de Lindsay, depuis marquis d'Ancaster, dont elle rejeta les hommages pour le jeune et beau colonel Churchill, dont la réputation commençait à jeter un grand éclat. Après quelques brouilleries et des obstacles de la part de la famille de Churchill, que la duchesse d'York prit la peine de lever elle-même, les deux amants furent unis dans le mois d'avril 1678. Le mariage fut célébré en présence de leur protectrice, qui combla de présents la jeune épouse. La princesse Anne, ayant épousé, en 1683, George de Danemark, désigna lady Churchill pour l'une de ses dames d'honneur; et celle ci gagna si bien son amitié que la princesse voulut que toute distinction d'étiquette fût bannie entre elles; elle exigea même que, dans leur commerce épistolaire, elles traitassent d'égale à égale, sous les noms supposés de *Morley* et de *Freeman* (2). S'il faut en croire lady Churchill, dans les *Mémoires* qu'elle a laissés, le duc d'York, en montant sur le trône sous le nom de Jacques II, fit faire auprès d'elle plusieurs tentatives pour l'engager à embrasser la religion catholique, et à y déterminer la princesse Anne. Mais ses efforts furent inutiles auprès de toutes deux. Guillaume étant débarqué en Angleterre, ce furent surtout les insinuations de lady Churchill qui déterminèrent Anne à s'éloigner de Jacques II son père, et à se joindre à ses ennemis. Ce malheureux souverain, abandonné même de sa famille, s'étant retiré en France, lady Churchill usa encore de son influence pour décider la princesse à céder à Guillaume ses droits éventuels à la couronne, dans le cas où Marie viendrait à mourir sans postérité (1). Lady Churchill assure qu'elle n'en vint à donner ce conseil qu'après s'être convaincue que le projet passerait au parlement, que la princesse y consentît ou non, et qu'elle crut devoir céder au torrent. L'abandon qu'Anne venait de faire d'une partie si importante de ses droits, lui faisait espérer que Guillaume et Marie lui assureraient, comme ils l'avaient promis, un établissement honorable et conforme à son rang. Mais il en arriva autrement; et Marie, loin de vouloir augmenter le revenu de sa sœur, montra, ainsi que son mari, une répugnance extrême, à lui garantir même les trente mille livres sterling dont elle jouissait sous le règne de son père. Anne témoigna un vif ressentiment de ce procédé, annonçant sa résolution d'en appeler au parlement. Cette

(1) Swift, qui s'est d'ailleurs montré l'ennemi acharné du duc et de la duchesse de Marlborough, rend hommage à la vertu de cette dernière.

(2) Dans la correspondance conservée à Blenheim, la reine n'est désignée que sous le nom de *Morley*, qui lui est donné, non-seulement par lady Marlborough, mais même par son mari et par les autres personnages qui écrivaient soit au duc, soit à la duchesse. Dans toutes les lettres qu'Anne écrivit à lady Marlborough, depuis la mort du duc de Gloucester, elle signait toujours: *votre pauvre infortunée et fidèle Morley*.

(1) Guillaume n'était que neveu de Jacques II, tandis qu'Anne, étant sa fille, se trouvait d'un degré plus proche que lui dans le cours des successions héréditaires.

querelle amena les discussions les plus sérieuses entre les deux sœurs, et divisa entièrement la famille royale. La comtesse de Marlborough (le mari de lady Churchill venait d'être nommé comte de Marlborough) embrassa le parti de la princesse avec chaleur, et lui conseilla de ne pas céder aux menaces. Cette conduite lui attira la haine de Marie, qui ne lui pardonna jamais de l'avoir forcée d'accorder cinquante mille livres sterling à sa sœur (*V.* Anne et Marie). Sa haine s'augmenta encore, lorsque les intelligences de Marlborough avec Jacques II (1) furent découvertes. Marie, qui ne pouvait douter que la comtesse n'y eût eu beaucoup de part, employa tous les moyens imaginables pour obliger Anne à la renvoyer de son service; et n'ayant pu y réussir, elle bannit sa sœur de sa présence, et ne voulut même pas la voir, au moment de rendre les derniers soupirs. Anne témoigna sa reconnaissance à son amie, en ajoutant à son traitement un supplément de mille livres sterling, que lady Marlborough accepta, après les avoir d'abord refusées. L'attachement que lui portait cette princesse se manifesta encore lorsque la comtesse maria ses deux filles aînées; car Anne fit présent à chacune d'elles d'une somme de cinq mille livres sterling. Mais ce fut surtout lorsqu'elle monta sur le trône, après la mort de Guillaume (1702), que l'influence de lady Marlborough et de son mari n'eut plus de bornes. Ce dernier obtint le titre de duc, le commandement en chef de toutes les armées, etc.; sa femme fut nommée première dame d'honneur et grande-maîtresse de la garde-robe : le ministère fut changé et uniquement composé de leurs parents et de leurs amis; on n'obtint aucun emploi que par leur canal. Enfin, ils disposèrent de toute l'autorité. Quoique opposés aux Jacobites, Marlborough et Godolphin n'en étaient pas moins dans l'origine *Toris* modérés; et Anne partageait leurs opinions, ou du moins celles qu'ils manifestaient pour lui plaire (1). La duchesse, au contraire, ne déguisait pas les siennes; après avoir d'abord penché pour les *Whigs*, elle entra décidément dans ce parti lors du mariage de sa seconde fille avec lord Spencer, fils du comte de Sunderland, et se montra, dans toutes les circonstances, ennemie déclarée des membres de la haute église que la reine protégeait. Cette différence d'opinions produisit d'abord de légères discussions entre Anne et lady Marlborough; et leur mésintelligence, qui avait même commencé, d'après Swift, dès le moment où Anne était montée sur le trône, ne fit que s'accroître de jour en jour. Les hauteurs déplacées de lady Marlborough, l'empire despotique et trop manifeste qu'elle exerçait sur la reine (2); enfin, la jalousie qu'elle conçut de l'attachement de cette princesse pour Mme. Masham, cousine de la duchesse, qui

(1) Lady Marlborough a essayé de justifier la conduite de son mari dans la *Relation de sa conduite*, etc.; mais le fait de ces intelligences est maintenant hors de doute. (*V.* Marlborough.)

(1) La reine penchait non-seulement pour les *Toris* qui l'avaient soutenue dans ses discussions avec Guillaume et Marie, mais même pour les Jacobites, suivant lady Marlborough. Elle détestait les Whigs, et redoutait leurs principes trop indépendants.

(2) Ils étaient parvenus à placer leurs créatures dans la plupart des emplois; et le parlement n'était rempli que de leurs partisans. Cela était poussé au point que le peuple donnait au gouvernement le nom d'administration Marlborough, et que la reine dit même une fois : « Les choses en sont venues au point » que je ne pourrai bientôt plus déplacer une épingle » sur ma coiffure sans en avoir obtenu la permission. »

l'avait cependant elle-même placée auprès d'elle (*V.* Masham), finirent par rendre sa présence tout-à-fait insupportable à la reine. Anne s'était refroidie graduellement pour la duchesse, à mesure qu'elle s'attachait davantage à Mme. Masham; mais dans l'aveugle confiance de son importance et de sa dignité, la duchesse était loin de soupçonner qu'elle eût dans sa cousine une rivale aussi redoutable. Elle ouvrit enfin les yeux; et, n'écoutant que son ressentiment et son orgueil blessé, elle jeta les hauts cris, se répandit en plaintes amères et en violentes invectives. Elle prodigua d'un côté les humiliations à Mme. Masham, qui l'avait supplantée par sa douceur et par sa complaisance pour la reine; et de l'autre, habituée à dominer cette princesse, elle crut reprendre son ascendant par des airs de hauteur, et menaça même la reine d'une motion dans la chambre des communes pour faire éloigner de sa personne Mme. Masham, qu'elle appelait un *dangereux incendiaire*. Elle eut avec Anne des explications qui ne servirent qu'a aigrir celle-ci davantage. On prétend que lady Marlborough osa lui dire un jour, *qu'elle demandait justice et ne voulait pas d'autre réponse*. La duchesse assure que jamais elle n'a tenu un tel propos: elle convient néanmoins que le jour des actions de grâces pour le gain de la bataille d'Oudenarde (19 août 1708), se trouvant placée dans l'église à côté de la reine, elle lui parla des craintes qu'elle avait de la perte de ses bonnes grâces, et la pria *de ne pas lui répondre, de peur que quelqu'un ne l'entendît*. Le ton, presque toujours impératif, de la duchesse, choqua sans doute la reine; car depuis cette époque cette princesse ne voulut plus entendre aucune explication, et lui ferma toujours la bouche par ces seuls mots qu'elle lui répétait sans cesse: *Vous n'avez pas voulu de réponse, et vous n'en aurez pas.* Jugeant enfin le mal sans remède, Marlborough remit à la reine, vers la fin de janvier 1711, la démission de toutes les charges que possédait la duchesse, qui depuis lors ne revit plus Anne (1). De leur côté Godolphin et Marlborough se plaignirent du secrétaire-d'état Harley (depuis lord Oxford) (*V.* Harley), qu'ils soupçonnaient de cabaler contre eux de concert avec Mme. Masham, et menacèrent de donner leur démission. Anne, fatiguée de ces tracasseries, dissimula quelque temps, parce qu'elle sentait le besoin qu'elle avait encore de Marlborough, et de son parti; elle renvoya même un instant Harley. Mais après avoir pris ses mesures, elle se détermina à changer irrévocablement son ministère. Le procès du docteur Sacheverell, en mettant la reine à portée de connaître l'opinion publique, la décida à secouer un joug qui lui devenait de plus en plus odieux. Marlborough resta cependant encore quelque temps à la tête des armées; il paraîtrait même, d'après une lettre que Bolingbroke écrivait en janvier 1711, à M. de Buys, l'un des membres les plus influents des Provinces-unies, que l'intention du nouveau ministère n'était pas de l'éloigner tout-à-fait du gouvernement, parce qu'il semblait vouloir se prêter aux

(1) *Quelques paires de gants refusés d'une certaine manière, une jatte d'eau renversée sur la robe de lady Masham, changèrent la face de l'Europe*, a dit Voltaire, et on l'a répété après lui. Ce conte, adopté avec trop de crédulité, n'a aucune espèce de fondement; et Laharpe l'a pulvérisé avec toute la supériorité de sa logique dans sa Réfutation des sophismes d'Helvétius. (*Lycée*, tom. XV.)

circonstances. Mais les Whigs, et sans doute sa femme encore plus que les autres, parvinrent à le faire changer d'opinion, et à l'entraîner dans des mesures qui achevèrent de le perdre. La reine lui demanda enfin sa démission de tous ses emplois; et il résolut d'abandonner l'Angleterre où il était en butte à toutes sortes d'outrages : la duchesse l'accompagna dans ses voyages, et revint ensuite avec lui dans sa patrie, lorsqu'ils eurent appris que la reine était à toute extrémité. Ils abordèrent à Douvres, le jour même de sa mort (1er. août 1714), et se rendirent aussitôt à Londres. A l'avénement de George Ier., tout le système politique de son prédécesseur fut changé; et lady Marlborough éprouva un moment de triomphe. Son mari fut rétabli dans ses dignités; ses ennemis furent éloignés, et leurs places données à ses partisans; le comte d'Oxford (Harley), qu'elle abhorrait par-dessus tout, fut enfermé à la Tour, et menacé d'un procès criminel. Elle ne recouvra pas cependant, sous un prince d'un caractère si différent de celui de la reine Anne, le crédit dont elle avait joui; et l'affaiblissement des organes de son mari vint encore ajouter à ses regrets. La mauvaise santé du duc l'obligea de s'éloigner des affaires, et, le 8 juin 1716, il fut frappé d'apoplexie à sa maison de Saint-Alban où il s'était retiré; le médecin appelé pour le secourir déclara qu'en supposant qu'il lui sauvât la vie, il ne pourrait sauver sa raison : *Sauvez sa gloire*, s'écria brusquement la duchesse; mais ce médecin ne put répondre à ses desirs, et elle eut la douleur de rester, pendant plusieurs années, la femme d'un insensé qui n'avait que de courts intervalles de bon sens. Il s'éteignit enfin le 27 juin 1722; et la duchesse, alors âgée de soixante-deux ans, mena dans sa maison de Londres la vie la plus tranquille et la plus retirée. Elle reçut néanmoins des propositions de mariage de lord Conningsby, et ensuite du duc de Sommerset : « N'eussé-je que trente » ans au lieu de soixante, dit-elle, » je ne consentirais pas que l'empereur du monde succédât dans un » cœur qui appartint tout entier au » duc de Marlborough. » Lady Marlborough parvint à un âge très-avancé, sans ressentir aucune des incommodités qui accompagnent la vieillesse. Au mois de décembre 1741, elle tomba malade, et se prépara sérieusement à la mort; mais elle se rétablit et survécut encore trois ans. Elle mourut à Londres, le 29 octobre 1744, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, laissant une succession évaluée à la somme énorme de trois millions sterling. La duchesse de Marlborough joignait à tous les charmes de son sexe un esprit supérieur, quoique sans culture (1); son caractère était franc et généreux, mais beaucoup trop altier, et si difficile que son mari et ses enfants eurent souvent à en souffrir. Elle avait une telle capacité pour les affaires, que le duc, qui lui devait en partie son élévation, ne faisait jamais rien sans la consulter (2), et lui communiquait tous les secrets du gouvernement. Ambitieuse, hautaine et jalouse à l'excès, elle

(1) Elle nous apprend elle-même, dans ses Mémoires, « qu'elle n'avait jamais rien lu, et qu'elle avait » passé tout son temps à jouer aux cartes. »

(2) Elle lui donna souvent d'excellents conseils; et il eut quelquefois à regretter de ne les avoir pas suivis. Elle avait été opposée, par exemple, aux démarches que faisait le duc en faveur de Harley et de Saint-John (depuis lords Oxford et Bolingbroke), qu'il contribua à faire nommer secrétaires d'état; et l'événement justifia les prédictions de la duchesse. Mais aussi elle fut cause qu'il perdit entièrement (en 1710) les bonnes grâces de la reine Anne, en lui faisant adopter de fausses mesures, qui irritèrent cette princesse.

exerça, pendant près de vingt-six ans, un empire despotique sur la princesse Anne, et elle ne le perdit que parce qu'elle fit trop sentir son ascendant. Ses ennemis l'ont accusée d'être avide d'honneurs et surtout de richesses, et d'avoir employé comme son mari les moyens les moins délicats pour en amasser (1). On doit convenir que ces reproches sont fondés en partie, et qu'elle ne s'en est pas suffisamment justifiée dans les Mémoires qu'elle mit au jour peu d'années avant sa mort. Ces mémoires, rédigés par l'historien Hooke, sous l'inspection de la duchesse de Marlborough, et d'après les renseignements qu'elle lui fournissait, ont paru sous le titre de *Relation* de la conduite que la duchesse de Marlborough a tenue à la cour, depuis qu'elle y entra, jusqu'à l'an 1710, écrite par elle même dans une Lettre à mylord ***, Londres, in-8°., 1742. Ils ont été traduits en français, la Haye, un vol. in-18, 1742. Cet ouvrage est rempli de faits curieux et de détails intéressants sur les intrigues de la cour d'Angleterre. On ne pouvait attendre beaucoup d'impartialité de la part de son auteur. Malgré l'adresse avec laquelle la duchesse a cherché à déguiser ses torts et à justifier ses intentions, l'on voit percer à chaque page, sous une modération apparente, l'ambition, l'orgueil et la jalousie qui la dominaient. On attribue à Ralph une critique de la Relation de lady Marlborough, sous le titre de l'*Autre côté de la question* (The other side of the question), dans laquelle il attaque avec virulence les faits avancés par la duchesse. Un autre ouvrage, non moins mordant, est intitulé : *Histoire secrète de la reine Zarah et des Zaraziens*, ou *la duchesse de Marlborough démasquée*, la Haye, 1708-12, 2 vol. in-12. On peut encore consulter Swift, et les *Mémoires* de Coxe. D—z—s.

MARLIANI (Barthelemi) antiquaire, né à Milan, vers la fin du quinzième siècle, d'une famille patricienne, n'est guère connu que par ses ouvrages, qui, malgré leurs imperfections, n'ont pas laissé d'être utiles à ceux qui se sont occupés de la recherche et de la description des antiquités romaines. Il fut récompensé de ses travaux, par le titre de chevalier de Saint-Pierre, et mourut vers 1560, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Urbis Romæ topographiæ libri v*, Lyon, 1534, in-8°. (1); Berne, 1539, in-fol. Cet ouvrage a été réimprimé depuis, un grand nombre de fois, à Rome, à Bâle, à Paris et à Francfort; il a été inséré dans plusieurs recueils, entre autres, dans les *Antiquités* de J. J. Boissard, et avec les notes de Fulv. Orsini, dans le *Thesaurus* de Grævius, tom. III, p. 54. L'auteur a dédié la seconde édition à François Ier. (2) : il se loue beaucoup de la protection et des secours qu'il avait reçus de George d'Armagnac, am-

(1) Swift prétend qu'elle vendait toutes les places, et qu'on n'obtint d'emploi qu'à prix d'argent, pendant tout le temps qu'elle fut en crédit. Le même auteur rapporte, dans son Histoire de la reine Anne, que cette princesse avait donné son portrait à cette ancienne favorite qui garda les pierreries, et livra le portrait à une revendeuse, avec ordre d'en tirer ce qu'elle pourrait, se réduisit même à quelques guinées. Il ajoute que le comte d'Oxford, informé de cet indécent trocantage, se fit apporter le portrait, et envoya cent guinées à la courtière de la duchesse.

(1) Cette édition de Lyon, donnée par Rabelais et dédiée à Jean Du Bellay, depuis cardinal, est citée comme la première, par Argelati; c'est par erreur que Fabricius (*Bibl. antiquaria*, p. 222) dit que l'ouvrage fut imprimé pour la première fois à Berne, en 1539.

(2) François Ier. est qualifié en tête de cette épître : *Urbis Romæ liberator invictus*.

bassadeur de ce prince à Rome. II. *Consulum, Dictatorum, Censorumque Romanorum series, unà cum ipsorum triumphis, quæ marmoribus sculpta, in foro reperta est*, etc., Rome, 1549, in-8°. Marliani est le premier qui ait publié les fastes consulaires, ouvrage si important pour la chronologie de l'histoire romaine; et ce n'est qu'en profitant de son travail, qu'on est parvenu à le surpasser. III. *In annales consulum et triumphos commentaria*, Rome, 1560, in-fol. IV. *De legionibus Romanorum earumque stationibus; — Budei ratio de asse quòd sit falsa; — Erasmi adagiorum quòd magna pars farrago nugarum sit; — De foro Romano; — Argumentum Nebularum Aristophanis admodùm ridiculum; — Figuras quasdam sub nomine urbis, Strepsiade magistro impressas, falsas esse.* Ces différentes dissertations sont réimprimées à la suite de quelques-unes des éditions de la *Topographie* de Rome; Rome, 1543, in-fol. (*Cat.* de Crevenna); ibid., 1549, in-fol. (Argelati, *Bibl. Scriptor. Mediol.*) W—s.

MARLOÉ ou MARLOU (Christophe), auteur dramatique anglais, né sous le règne d'Édouard VI, vers l'an 1562, quitta l'université de Cambridge, où il étudiait, pour se faire comédien. Quoiqu'il eût des succès dans cette profession, il acquit encore plus de réputation par ses talents littéraires, reconnus même par Ben Johnson; mais il paraît qu'il les déshonora par les principes irreligieux qu'il professait ouvertement, et par l'emportement avec lequel il s'abandonnait à ses passions. Cette malheureuse disposition causa sa mort arrivée avant l'année 1593, de la manière suivante. Marloé, éperdument amoureux d'une fille de la dernière classe, soupçonna qu'il avait pour rival heureux un homme en livrée. Un jour, enflammé par la jalousie, il se précipita sur cet homme pour le frapper avec son poignard, arme que l'on portait alors presque généralement; celui-ci, qui était fort agile, non-seulement évita le coup, mais saisissant fortement le poignet de son adversaire, dirigea contre lui le poignard, et le lui enfonça dans le cœur. Le crédule Wood prétend que cette fin tragique ne fut que la *conséquence des exécrables blasphèmes* de Marloé, qui, suivant lui, ne connaissait d'autre Dieu que le dieu des vers. « Ce Marloé, » dit-il, » présumant trop de son petit génie, » jugea à propos de se livrer à l'épi- » curéisme le plus indulgent, et pro- » fessa ouvertement l'athéisme. Il » niait Dieu, notre Sauveur, blas- » phémait l'adorable Trinité; et l'on » rapporte même qu'il écrivit contre » elle plusieurs discours, affirmant » que J.-C. était un fourbe, que les » Saintes-Écritures ne contenaient » que des niaiseries, et que la reli- » gion n'était qu'un composé de po- » litique et d'hypocrisie (*Priest* » *Craft*), etc. » On peut présumer que le zèle de Wood l'a entraîné ici trop loin. Marloé a laissé les ouvrages suivants, tous dans le genre tragique: I. Le *grand Tamerlan*, ou *le Berger scythe*, trag. en 2 parties, Londres, 1590, 1593, in-8°., en caractères gothiques. II. *Edouard II*, trag., in-4°., 1598. III. Le *Massacre de Paris*, trag. sans date: cette pièce n'est pas divisée en actes. IV. *Histoire tragique du docteur Fauste*, trag., 1604 ou 1616, in-4°. V. Le *Juif de Malte*, trag., in-4°., 1633. VI. *Le règne du Vice*, ou *la Reine lascive* (Lust's dominion, or the las-

civious queen), trag., in-12, 1661. Cette pièce a été depuis retouchée par mistriss Behn, et représentée sous le titre d'*Abdelazer* ou la *Vengeance du Maure*. VII. *Didon*, in-4°., 1594, trag. qu'il composa en société avec Th. Nash. VIII. *Hero* et *Léandre*, poème, qui a été terminé par Chapman (Londres, 1616, in-8°.), mais avec beaucoup moins de talent qu'on n'en trouve dans la première partie. L.

MARLOT (Dom Guillaume), bénédictin et grand-prieur de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, naquit dans cette ville, en juillet 1596, d'une ancienne famille. Il était déjà novice en l'abbaye de Saint-Nicaise, en 1609, où il fit profession de la règle de Saint-Benoît, aussitôt qu'il eut atteint l'âge prescrit par le concile de Trente. Après avoir passé par les différentes charges de l'abbaye, il en devint grand-prieur, et protégea beaucoup la réforme de la congrégation de Saint-Maur, qui y fut introduite en 1634. Enfin, il se retira au prieuré de Fives près de Lille, avec le titre d'administrateur. Après avoir réussi par ses soins et ses peines à faire restituer à l'abbaye de Saint-Nicaise le prieuré de Fives, éteint et réuni à la mense abbatiale et à la mense conventuelle en 1426, il y mourut le 7 octobre 1667. On a de lui: I. *Oraison funèbre de Gabriel de Sainte Marie (Guillaume Giffort) archevêque de Reims*, Reims, 1629, in-4°. II. *Le Théâtre d'honneur et de magnificence, préparé au sacre des Rois*, Reims, 1643, in-4°.; ibid., 1654, in-4°.: cette dernière édition est revue et augmentée. III. *Le Tombeau du grand saint Remi*, Reims, 1647, in-8°. IV. *Monasterii sancti Nicasii Remensis initia et ortus*; imprimé, pag. 636 de l'appendice des OEuvres de Guibert de Nogent, Paris, 1655, in-fol. V. *Brevis et ingenua discussio an Tornacensis civitas vel Belvacum in Hannoniâ, Nerviorum caput sit, ac primaria sedes episcopalis*, Lille, 1662, in-4°. VI. *Metropolis Remensis historia, à Flodoardo primùm auctiùs digesta, demùm aliunde accersitis plurimùm aucta et illustrata, et ad nostrum hoc sæculum fideliter deducta*, 2 vol. in-fol.; le premier imprimé à Lille, sous les yeux de l'auteur, en 1666, et le deuxième à Reims, en 1679. Marlot avait d'abord composé cette histoire en français, sous le titre d'*Histoire de la cité et université de Reims*, qui est restée manuscrite en 3 gros vol. in-fol. Son Histoire latine finit en 1606, et le manuscrit français va jusqu'à l'année 1663: on le conserve dans la bibliothèque de la ville de Reims. Le style de ce manuscrit est très-défectueux. Au reste, l'ouvrage laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la critique. VII. Une *Apologie de l'archevêque Hincmar contre les calomnies d'un janséniste*, imprimée en Flandre, et plusieurs autres ouvrages restés manuscrits. Marlot est estimé pour son exactitude, et son érudition. Quant à la méthode qu'il a suivie dans ses ouvrages et principalement dans la *Metropolis Remensis*, les savants voudraient lui voir plus d'ordre, un latin moins dur, et une meilleure distribution. Cette histoire, qui est pleine de recherches, serait plus précieuse si les nombreuses chartes et pièces authentiques qu'on y trouve, n'étaient pas rapportées le plus souvent d'après de mauvaises copies. Y.

MARMION (Shakerley), écrivain anglais, né au commencement

de janvier 1602, à Aynohe, dans le comté de Northampton, hérita de ses parens une fortune assez considérable, qu'il dissipa en peu de temps; et il se vit ensuite réduit à prendre du service comme volontaire dans les Pays-Bas, où il fit trois campagnes sans obtenir d'avancement. Lorsque Charles Ier. marcha contre les Écossais en 1639, Marmion se rangea sous son étendard; et il serait probablement parvenu à quelque grade dans l'armée, s'il ne fût tombé malade à York. Il revint à Londres, où il mourut la même année. On a de lui un poème intitulé *Cupidon et Psyché*, quelques autres petits poèmes, et quatre pièces de théâtre qui furent représentées avec succès à la cour de Charles Ier. Ces pièces sont : I. Le *Ligueur hollandais* (*Holland's leaguer*), in-4°., 1632. II. *Le beau Compagnon* (A fine companion), in-4°., 1633. III. L'*Antiquaire*, in-4°., 1641; réimprimé dans le recueil des anciennes comédies, par Dodsley, vol. 10, deuxième édition. IV. Le *Marchand rusé* (Crafty merchant), ou le *Bourgeois devenu Soldat* (or the Souldiered citizen), comédie inédite. On trouve, dit un critique anglais, dans les comédies de Marmion, des intrigues ingénieuses, des caractères bien dessinés, et un style non-seulement facile et dramatique, mais plein de raison et de saillie. L.

MARMOL-CARVAJAL (Louis), historien et voyageur, né à Grenade vers 1520, nous apprend lui-même qu'étant encore fort jeune, il sortit de sa ville natale pour se trouver à la fameuse entreprise de Charles-Quint contre Tunis, en 1536; qu'il suivit les enseignes de cet empereur en Afrique, pendant vingt ans; qu'il prit part à tout ce qui s'y passa de grand et de mémorable, mais que la fortune le fit tomber entre les mains des ennemis, qui le tinrent sept ans et huit mois en captivité dans le royaume de Maroc, à Tarudant, Tremessen, Fez et Tunis. Il traversa les déserts de la Libye jusqu'à un lieu appelé Acequia el Hamara, sur les confins de la Guinée. Il était alors à la suite du chérif Mehemet, qui, portant ses armes victorieuses en Afrique, se rendit maître des provinces du couchant. Marmol fit encore d'autres voyages par terre et par mer; tantôt libre et tantôt esclave, il courut toute la Barbarie et toute l'Égypte. De retour dans sa patrie, il s'occupa de décrire les pays qu'il avait vus, et ceux sur lesquels il avait recueilli des renseignements dans ses longs voyages. Comme il possédait l'arabe, tant l'oriental que l'africain, il lut tout ce qui avait été écrit sur l'Afrique, soit dans les langues de l'orient, soit dans les langues anciennes et modernes, et en tira ce qui lui parut propre à l'exécution de son dessein. On peut supposer qu'il vécut jusqu'à la fin du seizième siècle. On a de lui, en espagnol : I. *Description générale de l'Afrique, et Histoire des guerres entre les Infidèles et les Chrétiens*, 2 vol. in-folio; le premier imprimé à Grenade, en 1573; le second à Malaga, en 1599 : traduit en français, par Perrot d'Ablancourt, Paris, 1667, 3 vol. in-4°., avec des cartes de Sanson. Dans ces volumes est comprise une *Histoire* des Chérifs, trad. de Diego Torrès par Charles de Valois; le tout revu par Richelet. L'ouvrage de Marmol est divisé en onze livres. Le premier donne une description sommaire de l'Afrique jusqu'au Niger. Le second traite des guerres des Chrétiens con-

tre les Musulmans, depuis Mahomet jusqu'en 1571 : les livres suivants décrivent d'une manière détaillée l'Afrique, notamment les parties septentrionales. Un douzième livre qui devait être consacré aux îles d'Afrique n'a point paru. L'auteur a grand soin de rapporter les batailles qui se sont données dans chaque endroit. On voit qu'il est allé jusqu'à Guaden, au sud-est du cap de Nun ; mais on ne retrouve pas, dans sa Notice, Acequia el Hamara, qu'il cite dans sa préface comme le terme de ses courses vers la Guinée : ce n'était peut-être qu'un puits sur la route de Tarudant à Tombouctou. Le livre de Marmol renferme beaucoup de matériaux précieux pour la géographie de l'Afrique et pour l'histoire des pays barbaresques. Il manque d'ordre; l'auteur est minutieux, crédule, prolixe et diffus : il fait souvent des excursions hors de son sujet; mais il est généralement exact, et paraît toujours de bonne foi. Il a le premier énoncé l'opinion que les anciens connaissaient l'Afrique beaucoup mieux qu'on ne le croit communément. II. *Traduction des révélations de sainte Brigite, et des rubriques du bréviaire romain.* III. *Histoire de la révolte et du châtiment des Maures du royaume de Grenade*, Malaga, 1600, 1 vol. in-fol.; réimprimé à Cordoue, 1698, in-fol.; Madrid, Sancha, 1797, 2 vol. in-4°. On en trouve des extraits dans le tome III des *Analecta veteris ævi* d'Ant. Mathæi. E—s.

MARMONT DU HAUCHAMP (Barthélemi), fils d'un procureur au châtelet d'Orléans, naquit dans cette ville vers l'an 1682. Il prit le parti de la finance, et, après avoir rempli différentes places inférieures, parvint à celle de fermier des domaines de Flandre. Il consacra aux lettres les loisirs que lui laissaient ses occupations financières. Doué d'un caractère enjoué, ce fut surtout le genre du roman qu'il adopta. Ceux qu'il a composés, offrent du naturel, de la facilité, une narration quelquefois assez aisée ; mais en général cet écrivain est diffus et dépourvu d'invention : un reproche plus grave qu'il a encouru, est d'avoir souvent blessé les bienséances et de n'avoir pas assez respecté les mœurs. Il s'est aussi essayé dans l'histoire. Contemporain du système de Law, et se trouvant à portée, par sa profession, d'en apprécier les résultats, il nous a laissé, sur cette époque, deux ouvrages, qui ont le mérite d'offrir des documents qu'on chercherait vainement ailleurs. Mais on ne peut pardonner à l'auteur d'avoir déparé ces deux compositions par une infinité d'épisodes romanesques, d'anecdotes controuvées et souvent scandaleuses, et enfin d'avoir écrit l'histoire, du même style que les productions frivoles qui avaient jusqu'alors exercé sa plume. Le lieu et la date de sa mort sont incertains. On sait seulement qu'il vivait encore en 1754. Ses ouvrages sont : I. *Rethima*, ou *la belle Géorgienne*, 1723, in-12, 3 vol. II. *Mizivida*, ou la *Princesse de Firando*, 1738, in-12, 3 vol. III. *Histoire du système des finances sous la minorité de Louis XV, pendant les années* 1719 *et* 1720, précédée d'un *Abrégé* de la *Vie du régent et de Law*, la Haye, 1739, in-12, 6 vol. ou 3 tomes, livre curieux, mais altéré par l'éditeur hollandais. IV. *Histoire générale et particulière du visa fait en France pour la réduction et l'extinction des papiers royaux et des actions de la compagnie des Indes*,

HIST. DE FRANCE.

MARMONTEL.

Gaucher del.t Landon dirext

la Haye, 1743, in-12, 2 vol. V. *Ruspia*, ou *la belle Circassienne*, 1754, in-12. D. L. P.

MARMONTEL (Jean-François), naquit le 11 juillet 1723, à Bort, petite ville du Limosin, de parents peu aisés, et d'une condition obscure. Des religieuses lui apprirent à lire; un prêtre lui donna gratuitement les premières leçons de latin. Ce fut à Mauriac en Auvergne, dans un collége tenu par les Jésuites, qu'il fit ses humanités, depuis la quatrième jusqu'à la rhétorique inclusivement. Son père le destinant au commerce, le plaça chez un riche marchand de Clermont; mais l'amour de l'étude ne pouvait se concilier avec l'assiduité qu'exige le comptoir. Il fallut opter : le cours de philosophie l'emporta ; en le suivant, l'élève pourvut à sa subsistance par des répétitions que lui payaient d'autres écoliers. Après avoir reçu la tonsure à Limoges, des mains de l'évêque Goëtlosquet, il se rendit à Toulouse avec le projet d'entrer dans la société des Jésuites, où ses anciens régents s'efforçaient de l'attirer. Les prières et les larmes de sa mère ne lui permirent pas d'exécuter ce dessein. Venant de perdre son mari, elle plaçait sa confiance dans les talents d'un fils, l'unique espoir de sa famille. Avant l'âge de dix-huit ans, Marmontel suppléait déjà le professeur de philosophie, dans un séminaire que les Bernardins avaient à Toulouse. Le succès avec lequel, malgré son extrême jeunesse, il remplit cette chaire, lui valut un si grand nombre de disciples à répéter, qu'il put dès-lors commencer à mettre ses parents dans une sorte d'aisance, en leur envoyant le fruit de ses économies. Aux jouissances les plus douces pour un cœur honnête, il voulut joindre l'éclat de la gloire littéraire; il adressa donc à l'académie des jeux floraux une ode sur l'*Invention de la poudre à canon*; mais « elle n'obtint pas » même le consolant honneur de » l'accessit. Je fus outré, dit-il; et, » dans mon indignation, j'écrivis à » Voltaire, et lui criai vengeance.... » Il me fit une de ces réponses » qu'il tournait avec tant de grâce » et dont il était si libéral.... Ce qui » me flatta beaucoup plus encore » que sa lettre, ce fut l'envoi d'un » exemplaire de ses œuvres, corrigé » de sa main, dont il me fit présent.... » Ainsi commença (1743) ma correspondance avec cet homme illustre, » et cette liaison d'amitié qui, durant » 35 ans, s'est soutenue jusqu'à sa » mort, sans aucune altération. » (*Mémoires*, liv. II, pag. 100, 1818.) Dans la suite, Marmontel concourut plus heureusement pour les jeux floraux : il y remporta même trois prix la dernière année de son séjour à Toulouse (1745). Les préventions que l'on avait inspirées contre lui à l'archevêque Laroche-Aymon, le dégoûtèrent de l'état ecclésiastique, pour lequel ses nouveaux rapports avec Voltaire n'avaient pas dû fortifier sa vocation. Ce dernier l'appelait sur un plus grand théâtre. « Ve- » nez, » lui écrivait-il, « venez sans » inquiétude; M. Orri (contrôleur- » général), à qui j'ai parlé, se » charge de votre sort. » Aussitôt, sa résolution fut prise; ses amis l'accompagnèrent jusqu'à Montauban, où il reçut un prix que l'académie de cette ville lui avait décerné, et qui consistait en une lyre d'argent de la valeur de cent écus. Pendant le voyage, il traduisit, en vers, le poème de la *Boucle de cheveux enlevée*, par Pope; amusement dont le produit fut bientôt, pour le tra-

ducteur, d'une grande utilité. Arrivé à Paris, ses illusions de fortune ne tardèrent pas à s'évanouir. Voltaire lui apprit la disgrace de M. Orri, lui fit des offres généreuses, et l'engagea à composer une comédie. « Hélas ! Monsieur, » répondit sensément le jeune provincial, « comment fe- » rais-je des portraits ? je ne con- » nais pas les visages. » Sans se laisser abattre par l'adversité, il puisa toutes ses ressources au sein des privations et d'un travail assidu. L'académie française lui décerna le prix de poésie sur ce sujet : *La gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur* (1746). L'année suivante, pareil honneur fut accordé à une ode de sa composition, dont le sujet était analogue au précédent : *La clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur.* Ces triomphes l'affermirent encore dans sa noble constance. Vers le même temps, il achevait l'éducation du fils d'un directeur de la compagnie des Indes, nommé Gilly, et il écrivait la tragédie de *Dénys-le-Tyran*, jouée le 5 février 1748. Cette pièce est d'un faible intérêt, quoique remplie de situations terribles ; elle eut néanmoins tout le succès que peut obtenir le début d'un jeune homme, dont le public se plaît à exciter l'émulation. Le poète fut demandé par le parterre ; c'était le second exemple d'une semblable faveur : le premier avait été donné à la représentation de Mérope. Marmontel dédia son coup-d'essai à Voltaire, son maître et son appui ; dans l'épître qu'il lui adresse, il exhale ses regrets sur la perte récente de l'intéressant Vauvenargues, « l'homme » du monde, » dit-il, « qui a eu pour » moi le plus d'attrait. » (*Mémoires*, liv. III, pag. 133.) La tragédie d'*Aristomène*, jouée le 30 avril 1749, ne fut pas moins applaudie que celle de Denys ; la diction n'en est guère plus attachante, et les caractères n'en ont guère plus de vérité. *Cléopâtre* eut, en 1750, onze représentations. Plus de trente ans après, ayant été corrigée, ou, pour mieux dire, ayant été refaite d'un bout à l'autre, elle reparut sur la scène, en 1784, et fut accueillie avec moins d'empressement qu'elle ne l'avait été d'abord. L'auteur attribue l'indifférence des spectateurs à la simplicité de son action, qui ne pouvait être appréciée que par un petit nombre d'amis des lettres. Étrange illusion de l'amour-propre ! La véritable cause de cette indifférence existe dans le vice du sujet : l'artificieuse Cléopâtre ne saurait inspirer d'intérêt ; l'aveugle et méprisable Antoine n'en est pas plus digne ; Octavie, par sa vertueuse résignation, dégrade encore ces deux personnages. En vain, pour les ennoblir, le poète leur prête des sentiments élevés : une histoire aussi connue ne comporte pas une altération complète. Un bon mot, attribué à diverses personnes, fit peut-être changer le premier dénoûment, dans lequel on voyait un aspic automate, fabriqué par Vaucanson, qui sifflait en piquant l'héroïne. On demandait à l'un des spectateurs ce qu'il pensait de la pièce : « Je suis, » répondit-il, « de l'a- » vis de l'aspic. » Les *Héraclides*, sujet traité par Euripide, offrent le plan le plus régulier qu'ait tracé Marmontel ; les sentiments y sont naturels ; les incidents bien ménagés : parmi des vers d'un ton souvent noble et simple, il en est quelques-uns de fort beaux. Le style que depuis il a beaucoup retouché, avait de grandes négligences ; mais ce fut bien

moins ce défaut qui empêcha la pièce de réussir en 1752, que l'état d'ivresse dans lequel se trouva Mlle. Dumesnil, en jouant le rôle de Déjanire. Ayant à choisir entre le pathétique de cette tragédie, et la fausse grandeur de Cléopâtre, il est étonnant que l'auteur ait donné la préférence à la dernière, lorsqu'il voulut se reproduire sur le théâtre. *Egyptus*, joué en 1753, ne fut point imprimé. La pièce tomba, le public s'étant ennuyé de n'être point ému. *Numitor* n'a pas subi l'épreuve de la représentation. Cet ouvrage fut composé dans la pleine maturité du talent. La fable en est un peu hasardée, puisque c'est le même fond que celui du conte de La Fontaine, intitulé : *le Fleuve Scamandre*; mais il y a des situations fortes, qui sans contredit sont ce que Marmontel a conçu de plus tragique. Laharpe, dont l'indulgence n'était pas le partage, voudrait que l'on fît l'essai de cette pièce au théâtre, et que l'on y remît les *Héraclides*, qui mériteraient d'y rester. (*Cours de littérature*, t. XII.) Aucune des tragédies de Marmontel ne fait partie du *répertoire* : il rejète l'oubli dans lequel on les a laissées sur l'animosité de Lekain, qui refusait d'y prendre un rôle. D'après ce qu'il dit dans sa préface, ce grand acteur ne lui pardonna jamais l'article *Déclamation*, dans l'Encyclopédie; article où, par des observations générales, mais d'une application facile, on signale sans ménagement les défauts qui se remarquaient en lui au commencement de sa carrière (*V.* Lekain). Dans le tourbillon du monde, Marmontel n'évita pas toujours l'écueil du plaisir et de la dissipation. Il s'engagea dans des liaisons intimes avec deux maîtresses du maréchal de Saxe, Mlles. Navarre et Verrière. Quoi que le héros les eût délaissées, il souffrit impatiemment qu'un *petit insolent de poète* le remplaçât auprès d'elles. Pour se soustraire au ressentiment du vainqueur de Fontenoi, le poète accepta l'asile que le fastueux Lapopelinière lui offrit dans sa maison de campagne à Passy. Ce financier voulant le fixer auprès de lui, et le rassurer contre l'incertitude de l'avenir, le poète aima mieux conserver son indépendance, et devoir sa fortune à lui-même. En célébrant ce qu'il y avait de louable dans le règne de Louis XV, et surtout par un petit poème sur l'*Établissement de l'École militaire*, il acquit la bienveillance d'une femme alors toute-puissante. Mme. de Pompadour lui promit de s'occuper de son sort, et, pour le consoler de la chute d'*Egyptus*, lui fit donner la place de secrétaire des bâtiments, sous M. de Marigny, son frère, qui en avait la surintendance. Cet emploi que Marmontel exerça cinq ans à Versailles, le captivait deux jours de la semaine : quand il avait rempli ses fonctions, son loisir était consacré à faire un cours d'études méthodique, en parcourant les principales branches de la littérature ancienne et moderne. Ses recherches, en ce genre, avaient pour but de fournir des articles à l'Encyclopédie, dont ses amis Diderot et d'Alembert étaient les éditeurs. Pour concourir au succès du Mercure de France sur lequel il jouissait d'une pension, il y fit insérer le premier de ses *Contes moraux*, intitulé *Alcibiade* ou *le Moi*. Cet opuscule parut d'autant plus piquant, qu'il ne s'y était pas nommé : à un dîner d'Helvétius, les plus fins connaisseurs crurent pouvoir l'attribuer à Voltaire ou à Montesquieu. Des éloges aussi

flatteurs, auxquels se joignirent les instances du rédacteur du journal, engagèrent Marmontel à composer *Soliman II*, ensuite le *Scrupule*, les *Quatre Flacons*, etc., etc. Telle fut l'origine de ces contes, dont le recueil, imprimé tant de fois depuis 1761, est traduit dans toutes les langues de l'Europe; le mérite en est encore mieux attesté par les imitations que l'on en a faites, et par les pièces de théâtre que l'on en a tirées. A-peu-près tous les mois, il en paraissait un dans le Mercure, à la grande satisfaction des abonnés. L'auteur dut se féliciter d'avoir rencontré l'espèce de productions auxquelles l'appelait la nature de son esprit. Les sujets où, pour se faire aimer, la vertu se montre sous un aspect doux et riant, semblent lui appartenir. Quand il peint les innocentes délices de la campagne, l'union des cœurs purs, les heureux effets d'une bonne action, c'est alors que l'élégante facilité de son style se déploie avec le plus de charme. On regrette qu'entraîné par le désir de plaire à son siècle, il ait plus d'une fois oublié le dessein qu'il annonce avoir eu, d'introduire une morale saine dans ses compositions les moins graves. Il est certain qu'il s'écarte de son objet, en n'inspirant pas toujours un assez grand éloignement pour les mœurs relâchées dont il présente le tableau. Mme. de Genlis affecte de saisir toutes les occasions de lui reprocher d'être « un homme sans » connaissance du monde, » exagération qui dispense d'une réponse; mais elle lui fait des critiques au moins spécieuses sur quelques défauts de convenance. Quoi qu'il en soit, les Contes moraux sont du petit nombre de nos livres modernes dont le succès paraît assuré. C'est une lecture non seulement agréable, mais le plus souvent propre à élever l'ame, à rectifier l'esprit, à corriger les travers. Dans l'Encyclopédie, l'auteur avait proposé de supprimer les *dit-il* et les *dit-elle* du dialogue vif et pressé: dans ses Contes, il fit un heureux essai de ce conseil. S'il n'est pas l'inventeur d'une suppression, dont Rabelais et Beroalde de Verville fournissent des exemples fréquents, il a du moins le mérite de l'avoir fait prévaloir, lorsqu'elle était tombée en désuétude. Après la mort de Boissy, en 1758, Mme. de Pompadour demanda le Mercure pour Marmontel. « Sire, dit-elle, au » roi, ne le donnerez-vous pas à celui » qui l'a soutenu? » Le brevet en fut expédié sans délai. Le protégé de la favorite, voyant que ses nouvelles occupations étaient incompatibles avec le secrétariat des bâtiments, se démit de ce dernier emploi, auquel il préféra des ressources moins solides et plus assujétissantes. L'espoir d'obtenir le fauteuil académique, le désir de se rapprocher des gens de lettres, influèrent sur sa détermination. Lorsqu'il eut abandonné le séjour de Versailles, Mme. Geoffrin lui offrit chez elle à Paris un logement qu'il accepta, toutefois en le payant. Dans des mains exercées et laborieuses, les produits du Mercure reçurent de l'accroissement (1): la décence de la critique, la variété des matières, lui donnaient plus de vogue que jamais, lorsque le rédacteur perdit le fruit de ses veilles, par un événement qui fait trop d'honneur à son courage et à sa générosité pour être passé sous silence. Cury, inten-

(1) Le succès que ce journal obtint, engagea Marmontel à publier un *Choix des anciens Mercures*, auquel travaillèrent, sous sa direction, Suard, Coste, etc., 1759-64, 108 vol. in-12. (*Dict. des anonym.*)

dant des Menus-Plaisirs, imputait la perte de sa place au duc d'Aumont; et, pour se venger, il fit une satire contre lui, en parodiant la fameuse scène d'Auguste avec Cinna et Maxime. Marmontel, à qui plusieurs fois il l'avait récitée, la répéta chez Mme. Geoffrin, dans un petit cercle d'amis dont elle garantissait la discrétion. Ce fait dès le lendemain fut dénoncé au duc, qui s'en plaignit au roi. Celui qui était convaincu d'une simple imprudence, avait lui-même à se plaindre de la personne offensée, relativement aux procédés de Lekain. On crut que la parodie était son ouvrage; et sur le refus d'en nommer le véritable auteur, il fut emprisonné onze jours à la Bastille, et privé d'un brevet auquel étaient attachés 15 à 18000 francs de rentes. Il n'en avait joui que deux ans: ce revers inattendu n'empêcha point Marmontel de continuer à ses tantes et à ses sœurs les pensions qu'il leur faisait. Son ardeur à poursuivre ses projets littéraires n'en fut que plus active. L'académie française lui décerna pour la troisième fois le prix de poésie, en couronnant l'*Epître aux poètes sur les charmes de l'étude* (1760); morceau plein d'une verve qu'il n'eut jamais ailleurs, mais dans lequel il exalte Lucain, censure Virgile, défend Le Tasse contre les attaques de Boileau, et s'efforce d'enlever à celui-ci le rang qu'il occupe à si juste titre dans l'opinion. A-peu-près à cette époque, parut la traduction en prose du poème de la *Pharsale*, avec un supplément qui termine le livre xe., 2 vol. in-8°. Le traducteur se propose moins de faire revivre tous les traits de son modèle, que d'en conserver les beautés, dégagées de ce qui les dépare. Vainement il en tempère les excès, en abrège les longueurs, en éclaircit les obscurités; malgré ses efforts, il n'a pu lui procurer un grand nombre de lecteurs. Dans sa préface, il met des restrictions aux éloges qu'il avait donnés à Lucain; puis recherchant les causes de la ruine de Rome, il les aperçoit dans l'orgueil indomptable des patriciens, dans la domination tyrannique du sénat, et parle des Gracques comme des ornements de leur patrie. Le coup d'autorité dont il venait d'être victime influait sans doute sur la direction que prenaient alors ses idées. Sa *Poétique française* fut publiée en 1763, 2 vol. in-8°. Voici le jugement qu'il en porta plus de vingt ans après: « Ce recueil d'obs» servations, d'abord rédigé à la » hâte, ne m'a paru, à l'examen, ni » assez complet, ni assez réfléchi: » en le fondant presque en entier » dans les articles que j'ai semés » dans l'Encyclopédie, j'ai eu lieu » bien souvent, tantôt d'en éclaircir, » d'en développer les principes, tan» tôt de les rectifier, etc...» (*Avertissement* de Marmontel, 1786.) Dédier cette poétique à Louis XV, était une précaution adroite, pour démontrer que le monarque approuverait son admission à l'académie française. En effet, le 22 décembre 1763, il prit séance dans ce corps, où son élection fut traversée par le comte de Choiseul-Praslin, qui figurait dans la parodie dont nous avons parlé (*V.* Thomas). Dans sa réponse en qualité de directeur, l'abbé Bignon se contenta de faire l'éloge de Bougainville, prédécesseur du récipiendaire, après avoir adressé une ou deux phrases à celui-ci; fait peut-être unique dans les fastes académiques. Se croyant atteint d'une maladie de poitrine funeste à toute sa fa-

mille, le nouvel académicien avait résolu de consacrer ses derniers jours à une fiction d'un genre élevé. *Bélisaire* fut son héros: ce roman, fondé sur une tradition plus que suspecte, et mis au jour en 1767, fixa l'attention des souverains et des peuples. Les six premiers chapitres ont un intérêt dramatique, et sont ce que l'auteur a écrit de plus éloquent; mais les dix autres, presque entièrement dénués d'action, semblent être autant de traités sur chaque branche de la politique. Le quinzième roule sur la tolérance. Malgré les ménagements étudiés, avec lesquels une matière aussi délicate y est discutée, la Sorbonne publia, le 26 juin 1767, une censure volumineuse (1) de ce chapitre; et le 31 janvier 1768, parut un mandement de M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui la confirmait dans tous ses points. Les propositions que condamnaient les docteurs et le prélat, parurent si modérées, en les comparant avec celles dont chaque jour offrait des exemples, que la cour et le parlement gardèrent le silence. On interdit néanmoins le censeur Bret, pour s'être permis d'approuver ces propositions. Le livre de Marmontel continua de s'imprimer avec le privilége du roi; et cet écrivain se défendit sans franchir les bornes de la prudence. Dans sa correspondance apologétique, il dit à l'abbé Ribalier, syndic de la faculté de théologie: « Avouez, Monsieur, que c'est plutôt « sur l'esprit de mon siècle que sur le » mien, que l'on me juge. » Il s'attache également à prouver que l'*Examen de Bélisaire*, par l'abbé Coger, est une critique plus violente que motivée. Nous ne croyons pourtant pas que ce roman, trop exalté par l'esprit de parti, puisse être absous de trois fautes capitales: l'invraisemblance, la monotonie, la stérilité d'invention. Parmi les attaques dirigées contre la Sorbonne, on distingua celle d'un anonyme (Turgot). Marmontel fut complimenté au nom des cours d'Autriche, de Prusse, de Suède, etc.: Catherine II traduisit elle-même en langue russe le 15me. chapitre de *Bélisaire*. Sans aucune sollicitation de sa part, sur la seule demande du duc d'Aiguillon, Marmontel obtint la place d'historiographe de France, vacante par la mort de Duclos (1771). Six ans après, il donna les *Incas*, 2 vol. in-8°., 1777. Cet ouvrage, qu'il avoue ne savoir comment définir, est dédié au roi de Suède, Gustave III. C'est une espèce de roman poétique, établi sur l'histoire, et divisé en cinquante-trois chapitres. Le plan n'en est pas assez net; les principaux événements y sont disposés dans un ordre peu convenable; la multiplicité des épisodes, leur défaut de proportion, détruisent l'unité d'intérêt. Sans doute plusieurs parties considérables en seront toujours lues avec plaisir; mais si des morceaux d'une éloquence vraie et naturelle s'y font remarquer souvent, quelquefois aussi le bon écrivain fait place au rhéteur. Le romancier produit alors d'autant moins d'effet, qu'il force son ton, et qu'il charge ses couleurs. Dans un style dont la parure est un peu uniforme, on trouve fréquemment une suite de vers non rimés de toute mesure; affectation qui répand sur la prose plus de gêne qu'elle ne lui donne d'harmonie. Il est facile d'en faire l'épreuve sur le discours de Valverde à

(1) Elle était pourtant réduite de plus de moitié, ne frappant que 15 propositions, au lieu de 37 que notait l'*indiculus* ou la première censure.

Las-Casas, chap. XII. Quant au fond, en retraçant la perfidie et la férocité des Espagnols envers les faibles habitants du Mexique et du Pérou, le but de l'auteur était de dénoncer à l'humanité les plus grands crimes que le faux zèle ait commis au nom d'un Dieu de paix. « Quelle fut, s'é- » crie-t-il, la cause de tant d'hor- » reurs dont la nature est épouvan- » tée? Le fanatisme : il en est seul » capable; elles n'appartiennent qu'à » lui » (*Préface*). Marmontel vécut assez pour se convaincre que le fanatisme religieux n'est pas le seul qui fasse taire les lois, et qui transforme les hommes en tigres. De son aveu, l'ambition de marcher sur les traces de Quinault le séduisit de bonne heure. Dans le temps où elle le dominait le plus, en 1751, M. de Bernage, prévôt des marchands, lui avait proposé de travailler avec Rameau à un divertissement pour la naissance du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI. Il fit avec le même artiste d'autres actes détachés. Dans la suite, voulant adoucir la triste position de Grétry, il s'essaya dans un genre de pièces qui lui réussit, le caractère en étant analogue à celui de ses contes. Le théâtre lui doit divers opéras-comiques, tels que le *Huron*, tiré du roman de l'*Ingénu* par Voltaire, 2 actes, 1768; *Lucile*, 1 acte, 1769; *Silvain*, 1 acte, 1770; l'*Ami de la maison*, 3 actes, 1771; *Zémire et Azor*, 4 actes, 1771; la *Fausse Magie*, 1 acte, 1775. On disait, en jouant sur le mot, que le dénoûment de ce dernier acte *était à la glace*, parce qu'il se fait avec un miroir. Si l'agréable compositeur embellit ces jolis poèmes par l'expression de son chant (*V.* Grétry), le poète, de son côté, ne le sert pas moins heureusement par la coupe des airs et par le dialogue musical : personne ne l'égale dans l'ariette noble. Cependant après lui avoir, en rédigeant le Mercure, assigné la première place dans ce genre de spectacle, Laharpe la lui ôte pour la donner à Favart. Dans les conceptions de celui-ci, il reconnaît plus de variété, plus de comique, en un mot, plus de ce charme indépendant de l'art du musicien. Il a même la bonne foi de convenir qu'il ne l'avait pas lu, lorsqu'il donnait la préférence à Marmontel (*Cours de littérature*, tom. XII, pag. 522). Ce dernier, enhardi par la réussite qu'avait obtenue l'accord de son talent et de celui de Grétry, forma le projet d'arranger nos chefs-d'œuvre lyriques pour y appliquer le chant italien. Unissant ses efforts à ceux du compositeur Piccini, il fit des changements nombreux aux opéras suivants de Quinault : *Amadis*, *Armide*, *Atys*, *Isis*, *Persée*, *Phaëton*, *Roland* et *Thésée*. Ces changements ayant fait disparaître les taches et non les beautés des anciennes pièces, ont ajouté à leur intérêt, et les ont surtout rendues susceptibles d'admettre toutes les formes d'une musique, qui semblait devoir nous être étrangère. On disait un jour que Piccini travaillait sur le Roland arrangé par Marmontel, tandis que Gluck était occupé du Roland de Quinault. « Eh bien! » dit l'abbé Arnaud, « nous aurons un » *Orlando* et un *Orlandino*. » Cette raillerie fut entre les deux académiciens le signal d'une guerre d'épigrammes sanglantes, rapportées dans la *Correspondance littéraire* de Laharpe. On ne s'en tint pas là; les gens de lettres se divisèrent : l'homme que l'acharnement de Fréron et de Palissot n'avait pas fait sortir de sa modération, la perdit dans une dis-

pute frivole, au point de composer un poème en douze chants, intitulé *Polymnie*, pour la défense de Piccini contre les partisans de Gluck; poème connu par de longs fragments, où la satire ne remplit pas une des moindres places. L'édition qui en fut publiée pour la première fois en 1819, in-8°., a été supprimée sur la demande de M. Marmontel le fils. L'auteur ne se vengea pas de ses adversaires avec l'arme seule du ridicule; il enrichit la scène des tragédies lyriques de *Didon*, 3 actes, 1783, et de *Pénélope*, 3 actes, 1785: le jeu admirable de Mlle. Saint-Huberti contribua sans doute au très-grand succès de la première. Ces deux opéras, indépendamment du secours qu'ils tirent de la musique de Piccini, ont des beautés réelles et sont bien conduits: néanmoins ils prouvent, à la lecture, que Marmontel s'élevait difficilement à la haute poésie. Lorsque ce fécond écrivain recueillit les ouvrages qu'il voulait laisser après lui, il en exclut treize ou quatorze pièces de théâtre: entre autres, *Acanthe et Céphise*, pastorale héroïque, représentée pour la naissance du duc de Bourgogne, 1751; les *Sybarites*, 1757; *Annette et Lubin*, 1762, sujet tiré des Contes moraux, et traité plus heureusement par Favart; la *Bergère des Alpes*, 1766, sujet également tiré des Contes moraux, et traité par Desfontaines, en 1765; *Céphale et Procris*, représenté pour le mariage de Louis XVI, 1770; *Démophoon*, 1789; *Antigone*, 1790, etc. Dans les *Mélanges* de Marmontel, on remarque des *Discours*, dont quelques-uns ont jusqu'à 500 vers: 1°. *sur la force et la faiblesse de l'esprit humain*; 2°. *sur l'éloquence*; 3°. *sur l'histoire*; 4°. *sur l'espérance de se survivre*. Ces discours, moins recommandables par le mérite de l'exécution que par le choix des sujets, offrent des vers, même des passages, dignes d'être retenus. Si quelque chose démontre que le poète était rarement doué de cette sensibilité profonde qui répand dans les cœurs les émotions qu'elle éprouve, c'est le ton de l'Épître au roi *sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu*, 1772. Son poème sur le dévouement de *Léopold de Brunswick*, 1788, est le morceau le plus soutenu, le mieux senti qu'il ait fait; et cependant il n'offre pas toute la force, tout le pathétique qu'exigeait un sujet si élevé, si touchant. Aussi, l'auteur était-il plus propre aux compositions légères qu'aux compositions graves, à la marche du vers de huit syllabes qu'à celle du vers alexandrin. Parmi les morceaux écrits en prose, qui sont insérés dans le volume de Mélanges, il ne faut pas oublier: 1°. l'*Éloge de Colardeau*, que Laharpe remplaçait à l'académie; 2°. l'*Apologie du Théâtre*, réfutation de la lettre de J.-J. Rousseau à d'Alembert; 3°. l'*Essai sur les Romans*; 4°. le discours intitulé *de l'Autorité de l'usage sur la langue*. En publiant l'édition de ses œuvres, Marmontel y comprit, sous le titre d'*Éléments de Littérature*, les articles qu'il avait fournis à l'Encyclopédie, auxquels il en joignit d'autres, pour compléter l'entreprise la plus importante qu'il eût formée, 6 vol. in-8°. L'ordre alphabétique qu'il adopte a plusieurs avantages: il tempère la sécheresse des préceptes par l'attrait de la variété, dispense d'une lecture suivie, et montre chaque objet sous ses divers rapports; mais il est peu favorable à l'enchaînement des idées. Pour en rétablir la liaison, une table méthodique est

un fil à l'aide duquel ce dictionnaire peut se lire comme un traité, et en présenter l'instruction solide. Écrivant pour des lecteurs qui méditent dans le recueillement du cabinet, Marmontel n'a pas dû procéder comme Laharpe, qui s'adressait à un nombreux auditoire. Certes tous deux se proposent d'instruire : mais chez le premier les moyens de plaire sont un accessoire indispensable ; chez le second ils semblent être l'objet principal. L'un, embrassant chaque genre de composition dans son étendue, et forcé néanmoins de le renfermer dans de justes limites, ne peut se permettre ces longs développements qui soulagent l'intelligence. L'autre s'attachant à faire l'application des principes sur les chefs-d'œuvre, se plaît à descendre dans des analyses et dans des citations à la portée de ceux qui l'écoutent. Les *Éléments de littérature*, remplis de réflexions sur les arts, de définitions abstraites, exigent des connaissances pour être consultés avec fruit. Le *Cours de littérature*, presque toujours animé par la voie des exemples, peut instruire les esprits les moins cultivés. Cette différence dans les deux ouvrages explique pourquoi celui-là n'est guère lu que par des hommes éclairés, tandis que celui-ci l'est souvent par les gens du monde. « L'envie de paraître un homme indépendant, qui n'est d'aucun pays ni d'aucun siècle, qui n'a nul souci des jugements du vulgaire » (*Mémoires*, livre v, pag. 274), contribua, peut-être plus que sa propre manière de voir, à jeter Marmontel dans des paradoxes auxquels le fit renoncer une tardive expérience. Toutes ses erreurs n'ont pourtant pas été abjurées : la persévérance de son injustice envers Boileau étonne encore. Quoi qu'il en soit, on lui doit plusieurs théories neuves, supérieurement discutées. Palissot lui-même n'ose refuser son suffrage à « des articles vraiment dignes d'éloges et qui supposent de très-bonnes » études. » Il en conseille la lecture à nos jeunes littérateurs. « Ils y puise-» ront, » dit-il, « des lumières utiles » à leurs progrès, étant avertis sur-» tout que l'auteur ne mérite pas tou-» jours une entière confiance » (*Mémoires de littérature*). Marmontel succéda, dans la place de secrétaire-perpétuel de l'académie française, à d'Alembert (1783) : après la mort de Thomas, M. d'Angivillers lui fit accorder celle d'historiographe des bâtiments (1785) ; la chaire d'histoire lui fut confiée au lycée qui prit naissance en 1786, et les leçons y furent données par M. D.-J. Garat, son adjoint. Ses appointements, ses pensions, les fonds qu'il avait économisés, lui procuraient, à Paris et à la campagne, les agréments d'une vie paisible et considérée. Marié, depuis 1777, avec une jeune nièce de l'abbé Morellet, ses jours s'écoulaient au milieu des douceurs de l'hymen et de l'amitié. Lorsque la scène de la révolution s'ouvrit ; la voix publique le désignait comme devant y jouer un rôle. La sagesse de sa conduite à l'assemblée électorale en 1789, fit évanouir les dispositions favorables dans lesquelles on était à son égard ; et le fameux Sieyes lui fut préféré pour la députation aux états-généraux. Les maux qu'il redoutait ne tardèrent pas à fondre sur le royaume. Pour en détourner la vue, il composa de *Nouveaux Contes moraux*, insérés dans le Mercure depuis 1789 jusqu'en 1792. S'ils n'ont pas la diction enjouée et brillante, toute la finesse, toute la grâce

attique des anciens, du moins nul apprêt ne les gâte, et les sentiments qu'ils expriment sont toujours purs et touchants. Dans les anciens contes, les fleurs ornent parfois les écarts d'une imagination jeune et vive. Dans les nouveaux, on goûte sans scrupule les fruits d'une morale que n'altère aucun mélange : la vieillesse s'y laisse un peu entraîner au plaisir de raconter, comme dans la *Veillée ;* mais le plus souvent elle y est fort aimable, comme dans le *Franc Breton.* De temps en temps elle y donne des leçons très instructives à la foule de nos législateurs modernes, comme dans le *Petit Voyage.* Aux approches de la journée du 10 août 1792, quand la chute du trône allait ravir aux amis de l'ordre leurs dernières espérances, Marmontel sentit la nécessité de fuir les dominateurs de la capitale. Il se réfugia d'abord aux environs d'Évreux, puis auprès de Gaillon, dans le hameau d'Ableville, où il acquit une chaumière. Là, réduit à la détresse par la perte successive de ses moyens d'existence, consterné par des forfaits dont le récit glace d'effroi, son imagination ne pouvait se distraire par d'amusantes rêveries. Pour instruire ses enfants, il composait un cours élémentaire; pour les égayer, il racontait les événements de sa jeunesse. Tel fut l'emploi de son temps, jusqu'au mois d'avril 1797 (germinal an v), époque où ses concitoyens le nommèrent député au conseil des anciens. Il y fit un rapport sur la restitution des bibliothèques confisquées. Chargé par ses commettants de défendre la cause de la religion, il se proposait de prononcer, *sur le libre exercice des Cultes,* un discours que l'on a conservé. Envisageant d'un œil attentif les conjonctures, les plans et les obstacles, il cédait aux instances des gens de bien sans partager leur sécurité. La catastrophe qui, le 18 fructidor, termina sa carrière politique, ne le surprit point. Les élections de son département furent cassées ; peut-être dut-il à son âge et à sa célébrité, d'échapper aux horreurs de la déportation. De retour dans son asile champêtre, il chercha, comme autrefois dans la vigueur de sa jeunesse, à faire par le travail une diversion à ses peines. Le 31 décembre 1799, il mourut d'apoplexie, et fut enterré dans son jardin par des prêtres catholiques. Aux avantages de l'esprit, il joignait ceux de l'extérieur, une taille élevée, une physionomie belle, d'une expression imposante; mais on assure que sa conversation était loin d'avoir l'agrément de ses écrits. L'abbé Morellet, son ami, prononça son éloge à l'Institut, le 31 juillet 1805. Après sa mort, outre le recueil des Nouveaux Contes moraux, 1801, 4 vol. in-8°., on a publié, pour la première fois, plusieurs autres de ses ouvrages. Les *Mémoires d'un père, pour servir à l'instruction de ses enfants,* 4 vol. in-8°., 1804, sont une lecture variée et attachante, où l'on est fâché de ne rencontrer presque aucune date et de trouver plusieurs opinions contradictoires, plusieurs faits au moins douteux. Quelle vaste galerie de portraits opposés, depuis Massillon jusqu'à Mirabeau ! On regrette que l'auteur ait encouru un reproche, dont personne n'est tout-à-fait exempt : il ne se défie pas assez de ses préventions pour ou contre ceux qu'il passe en revue : Buffon éprouve toute sa rigueur, et Diderot toute son indulgence. A l'exemple de Mme. de Staal, il avoue s'être peint en buste; cependant, sans un excès de sévérité, la

circonspection ne pouvait-elle pas être portée plus loin dans les peintures qu'il met sous les yeux de ses trois fils ? Sur sa parole, on est autorisé à croire que le baron d'Holbach ne l'avait pas initié dans les mystères de sa société la plus intime (*V.* Holbach). D'ailleurs, Voltaire, dans sa correspondance avec lui, ne paraît pas avoir jamais employé sa formule usitée contre le christianisme. L'histoire de la *Régence du duc d'Orléans*, 2 vol. in-8°., 1805, était finie dès 1788. En signalant la partialité de Saint-Simon, l'historien ne le prend pas moins pour guide dans la plupart de ses jugements. Les idées dominantes du dix-huitième siècle, à l'époque où il écrivait, exercent aussi trop d'influence sur sa manière d'envisager les discussions ecclésiastiques, auxquelles il donne une étendue démesurée. Ses anecdotes ne sont pas toujours puisées dans les bonnes sources : à l'égard du cardinal Dubois, il répète les circonstances vulgairement accréditées de son prétendu mariage. Sa description de la peste de Marseille, copiée dans le *Mémorial* du temps, a presque la sécheresse d'une gazette. Ce morceau, loué par Chénier (1), demandait la plume de Thucydide ; et celle de Marmontel se refusait ordinairement à retracer des images sombres et terribles. Quoique l'Histoire de la régence contienne, sur l'administration, des détails précieux et soignés, elle semble prouver de plus en plus, par l'embarras et la lenteur de sa marche, que les grandes compositions n'étaient point en accord avec la mesure des talents de l'auteur. Les *Leçons d'un père à ses enfants, sur la langue française, sur la logique, sur la métaphysique, sur la morale*, 4 vol., 1806, sont autant de traités distincts, utiles, faits dans des vues respectables. L'instituteur s'y adresse à l'ame de ses élèves, et les instruit par les moyens de la persuasion. Les nouvelles doctrines étaient devenues tellement suspectes à ses yeux, qu'il ne craint pas de se déclarer le partisan des idées innées. Ses observations sur la langue annoncent un homme maître depuis long-temps de son sujet ; elles ont de la finesse, même de la profondeur : c'est, en ce genre, l'un des livres le mieux exécutés. La réputation de Marmontel, comme poète, est établie jusqu'à présent sur un petit nombre d'opéras que l'on revoit avec plaisir, et qui ont surtout le mérite d'une diction pure et correcte. Comme prosateur, ses contes le mettent au rang des modèles, et ses articles de littérature lui assurent une place très-distinguée parmi nos meilleurs critiques. L'élégance et la facilité, voilà les caractères de son style : quelquefois à la vérité cette élégance est un peu affectée, et cette facilité est un peu diffuse. Il s'accuse d'avoir, dans sa jeunesse, répandu ses idées avant qu'elles fussent mûries par la réflexion. (*Mémoires*, livre VI, pag. 232.) Cette habitude d'une composition précipitée se fait sentir dans ses travaux les plus sérieux, et y jette encore, par intervalle, quelque chose de vague et d'obscur. La collection de ses œuvres n'avait été imprimée qu'à Liége, chez Bassompierre, 177..., 11 vol. in-8°., lorsqu'il la porta lui-même à 17 vol. in-8°. et in-12, Paris, Merlin, 1786. Le libraire Verdière a réuni, en 18 vol. in-8°., 1818, fig., dans leur ordre véritable, les ouvrages

(1) *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, page 195.

compris dans cette édition et dans les œuvres posthumes. Il y a joint 1°. la *Censure de la Faculté de théologie contre Bélisaire*; 2°. les *Lettres de Marmontel à l'abbé Ribalier*; 3°. des *Lettres inédites*; 4°. le *Huron*, 2 actes; 5°. une *Épître dédicatoire des œuvres de Marmontel à sa femme*, hommage inséré dans les exemplaires destinés aux amis de l'auteur; 6°. un *Essai sur les révolutions de la musique en France*. Indépendamment des morceaux de critique donnés par cet écrivain dans le Mercure, on a de lui une *Préface* pour la Henriade (1746), des *Discours préliminaires*, des *Remarques sur la langue et le goût*, relatives aux tragédies de Sophonisbe par Mairet, de Scévole par Duryer, de Venceslas par Rotrou, un vol. in-4°., 1773. Cette magnifique entreprise, qui embrassait tous nos chefs-d'œuvre dramatiques, ne fut pas continuée. *Venceslas*, presque entièrement remis en vers, fut joué le 29 mars 1759. Collé donne un examen des changements faits à cette tragédie (*Journal*, etc., tom. II, pag. 278.) La dernière édition des œuvres de Marmontel (Paris, Belin, 1820, 7 vol. in-8°.), est précédée d'une *Notice sur les ouvrages* de l'auteur, par M. Villenave (1), et augmentée des articles suivants dans le dernier volume : l'*Observateur littéraire, Réflexions sur la tragédie, Extrait des chefs-d'œuvre dramatiques. — Supplément au Théâtre* (*Lisis et Délie*; la *Guirlande*, ou les *Fleurs enchantées*; *Acanthe et Céphise*, ou la *Sympathie*; les *Sybarites*; *Hercule mourant*; *Céphale et Procris*, ou l'*Amour conjugal*; *Démophoon*; *Antigone*; *Annette et Lubin*; la *Bergère des Alpes*; le *Dormeur éveillé*; le *Sigisbé*, ou le *Fat corrigé*). — *Pièces diverses* (parmi lesquelles la *Préface de la Henriade*, et *Fragments d'un poème sur la musique*) — et quelques Lettres. Le volume est terminé par une table générale. En 1819, on a joué sans aucun succès, et imprimé la *Rancune trompée*, opéra-comique en un acte, par Marmontel; et l'on imprime actuellement deux autres poèmes posthumes de lui, la *Neuvaine* et *Polymnie*. On a joué, en 1802, *Marmontel*, vaudeville, par MM. Armand Gouffé, Tournay et Vieillard; et en 1813, *Marmontel et Thomas*, ou la parodie de Cinna, vaudeville par M. Dumolard. St. S—n.

MARNE (Louis-Antoine de), architecte et graveur du roi, né à Paris en 1673, mort en 1755, est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Histoire sacrée de la Providence*, etc., tirée de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentée en cinq cents tableaux, d'après Raphaël et autres grands maîtres, Paris, 1728, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage est d'une exécution médiocre. La seconde édition, en 2 vol. in-fol., est encore moins recherchée, parce que les épreuves en sont très faibles. Les mêmes planches ont reparu dans l'ouvrage intitulé : *L'Ancien et le Nouveau Testament représen-*

(1) La notice faite par M. Villenave est remplie de recherches exactes; ce qui doit il lui échappe quelques mépriscs. Par exemple, il met les *Funérailles de Sésostris* au nombre des tragédies de Marmontel, quoique ce dernier fasse entendre qu'elles formaient simplement l'exposition d'une de ses pièces qu'il ne nomme point, mais qui ne peut être qu'Égiptus. L'*Observateur littéraire* est un journal que l'auteur rédigea conjointement avec Bouvin, en arrivant à Paris, lorsqu'il était encore bien peu familiarisé avec l'art de la critique. Quant à l'insertion des *Réflexions sur la tragédie* et de l'*Avant-Propos* de la poétique française, c'est un double emploi; le premier de ces morceaux est le germe défectueux de plusieurs articles des Éléments de littérature; le second y est inséré littéralement, article *Poétique*.

tés, etc., Paris, 1757, in-fol.; et dans celui qui a pour titre : *Figures de la Bible*, avec une courte explication (par Rondet), Paris, 1767 ou 1810, in-4°. Enfin elles ont encore été employées pour la réimpression des *Figures de la Bible* par Royaumont. (*V.* Sacy.) De Marne a aussi été l'éditeur du *Nouveau système sur la manière de défendre les places par le moyen des contre-mines*, par Dazin, Paris, 1731, in-12; et il en grava lui-même toutes les planches. Le discours préliminaire est du P. Castel. Le duc de la Vallière possédait dans son riche cabinet un recueil de dessins de De Marne, représentant *Les belles Statues de Rome*, copiées très-exactement sur l'antique, cent pl. in-fol. avec l'explication manuscrite de chaque sujet. — Marne (Jean-Baptiste de), jésuite, né à Douai le 26 novembre 1699, fut admis dans la Société à l'âge de dix-sept ans, et, après avoir professé les humanités, se consacra à la direction des ames. Le cardinal de Bavière, évêque et prince de Liége, le fixa dans cette ville, et le choisit pour confesseur. Il mit à profit la riche bibliothèque de ce prélat, et s'appliqua particulièrement à des recherches sur l'histoire de Flandre. Le P. De Marne mourut à Liége en 1755. Il est principalement connu par une *Histoire du comté de Namur*, Liége, 1754, in-4°. Paquot en a donné une nouvelle édition, Bruxelles, 1780, 2 vol. in-8°., précédée d'une *Vie* de l'auteur. « Cette histoire, dit-il, est sans contredit la » mieux écrite que nous ayons par- » mi toutes celles des provinces bel- » giques, et presque la seule qui mé- » rite le nom d'histoire, toutes les » autres n'ayant guère que la forme » d'annales ou de chroniques, sans » compter les hors-d'œuvre, les dé- « fauts de style et de critique. » Le P. De Marne a laissé des matériaux pour une *Histoire* de la principauté de Liége. On cite encore de lui une *Vie de saint Jean Népomucène*, Paris, 1741, in-12. W—s.

MARNESIA. *V.* Lezay.

MARNIX (Philippe de), baron de Sainte-Aldegonde, né à Bruxelles en 1538, d'une famille originaire de Savoie selon quelques auteurs, alla fort jeune à Genève, pour s'y livrer à l'étude des langues et du droit. Il s'y lia très-intimement avec Calvin, dont il adopta les principes religieux. De retour dans sa patrie, il ne tarda pas à se rendre suspect au gouvernement espagnol, et se vit contraint de chercher un asile dans le Palatinat. Lorsque les troubles éclatèrent aux Pays-Bas, le prince d'Orange mit de l'empressement à se l'attacher, et lui confia diverses missions délicates. Marnix dressa le fameux compromis des gentilhommes belges, pour s'opposer à l'inquisition en 1566; et ce fut lui qu'on chargea de proposer au duc d'Alençon la souveraineté des dix-sept provinces. Élu bourguemestre d'Anvers, il défendit courageusement cette ville, en 1584, contre Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui le força néanmoins à capituler l'année suivante. Marnix, dans un ouvrage sur cet événement, parle des vertus et des talents du vainqueur en termes très-honorables. Depuis lors, il se mêla fort peu des affaires publiques, et mourut à Leyde, en 1598, dans le temps où il s'occupait à traduire la Bible en flamand. Marnix s'était fait connaître par un grand nombre d'ouvrages fort estimés de son parti : I. *Thèses* de controverse, Anvers,

1580, in-fol. II. *Épître circulaire* aux protestants, et autres écrits de circonstance. III. *Apiarium sive Alvearium Romanum*, Bois-le-Duc, 1571; réfuté par Jean Coens. IV. *Tableau de la différence entre la religion chrétienne et le papisme*, Leyde, 1599, in-8°. V. Et une *Traduction* en vers hollandais *des Psaumes* de David. « Cet homme, » d'un mérite vraiment rare, a dit » un contemporain en parlant de » Marnix, écrivait avec une pureté » peu commune son idiome natal; » et la versification hollandaise ne » lui a pas moins d'obligation que la » langue (1). » Cependant De Thou lui reproche d'avoir mis la religion en rabelaiseries : aussi, tout en lui accordant beaucoup d'esprit, Strada l'appelle *vir ingeniosissimè nequam*. — Jean de Marnix, baron de Potes, né vers 1580, et qui vivait encore en 1631, est auteur des *Résolutions politiques ou Maximes d'état*, imprimées à Bruxelles en 1612, vol. in-4°., dédié à l'archiduc Albert. Il en a paru encore deux éditions; l'une à Rouen, in-12, 1624, et l'autre, in-4°, 1631, avec des augmentations. Cette dernière est dédiée à l'infante Isabelle. Quoi qu'en dise Paquot, ce livre ne contient que des idées assez communes, et le style manque de concision. St—t.

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin, naquit au bourg de Génillé en Touraine, le 22 juillet 1600, de Claude de Marolles, zélé ligueur, mort en 1613, et qui n'est guère connu que pour avoir tué en combat singulier Marivault, l'un des gentilhommes de Henri III, le lendemain de l'assassinat de ce prince. Nourri par sa mère pendant neuf mois, Michel de Marolles commença, dit-il, à parler à la fin de ce terme-là. « Un médecin du roi, appelé » Falaiseau, qui me guérit, en 1602, » ajoute-t-il, d'un mal à l'œil gau- » che, augura dès-lors assez favora- » blement de moi, considérant la » formation de ma tête, et ayant » égard à quelques règles de la phy- » sionomie. » En 1609, Claude de Marolles obtint pour son fils l'abbaye de Baugerais. En décembre 1611, Michel entra au collége de Clermont depuis de Louis-le-Grand, et dix-huit mois après au collége de la Marche. Il étudia, en 1617, la philosophie, sous Janus-Cécilius Frey, et fit, en 1619, sa théologie. En 1623, il publia la première édition de sa traduction de Lucain. En 1625, il refusa l'évêché de Limoges, que lui offrit le duc de Nevers. En 1626, son père lui obtint l'abbaye de Villeloin, qui valait cinq à six mille livres de rente. En 1644, il commença à former un cabinet d'estampes et de figures en taille-douce; il recueillit 123,400 pièces de plus de six mille maîtres, en quatre cents grands volumes, et plus de cent vingt petits. Il donna, en 1666, un vol. in-8°. de 167 pag., contenant le catalogue de cette collection, qui fut achetée en 1667, au nom du roi par Colbert, et qui est aujourd'hui au cabinet des estampes de la bibliothèque du Roi, où elle forme 224 volumes reliés en maroquin, d'après la classification adoptée par l'abbé. Il forma un nouveau cabinet, dont il publia le catalogue en 1672, in-12. Il mourut à Paris le 6 mars 1681. Très-savant et très-laborieux, l'abbé de Marolles

(1) Pour juger à quel point Marnix a bien mérité de sa langue maternelle, il faut voir l'*Histoire de la langue hollandaise*, par M. Ypey (un fort volume in-8°., Utrecht, 1812, p. 417), et l'*Histoire de la poésie hollandaise*, par M. de Vries (2 vol. in-8°., Amst., 1808, t. 1, p. 50.) Ces deux ouvrages sont écrits en hollandais. M—on.

fut un traducteur infatigable. « Il » dompta, dit Furetière, divers » poètes, auparavant inconnus à » tous ceux de sa nation, et les mit » sous le joug de ses versions. » Il a traduit en effet le *Nouveau Testament*, le *Breviaire Romain*; *Plaute*, (*V.* Guyet, XIX, 245), *Térence*, *Lucrèce*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, *Virgile*, *Horace*, *Ovide*, *Sénèque* le tragique, *Lucain*, *Juvenal*, *Perse*, *Martial*, *Stace* (*V.* Guyet, ibid.); les histoires d'*Aurelius Victor*, et de *Sextus Rufus*; les écrivains de l'histoire *Auguste*; l'histoire d'*Ammien Marcellin*, l'histoire des Français de *S. Grégoire de Tours*, et la continuation par *Frédégaire*, etc. Le P. Niceron, dans le tome 32 de ses *Mémoires*, donne le catalogue des ouvrages de Marolles: ils sont presque tous tombés dans le mépris; cependant on recherche encore: I. Les deux *Catalogues* dont nous avons parlé: l'auteur y donne la liste des ouvrages qu'il avait publiés ou commencés, et qu'il espérait mettre au jour. II. *Les épigrammes de Martial, en latin et en françois, avec de petites notes*, 1655, 2 vol. in-8°.: trente-six épigrammes trop libres n'y sont pas traduites. III. *Les quinze livres de Martial*, traduits en vers avec des remarques, 1671, deux parties, in-8°.; 1675, in-4°. Marolles se vante d'avoir traduit jusqu'à soixante-neuf pièces par jour; ce qui eût été impossible à un bon poète. IV. Ses *Mémoires*, 1656, in-fol. V. *Suite des Mémoires, contenant douze Traités sur divers sujets curieux*, 1657, in-folio. VI. *Dénombrement où se trouvent les noms de ceux qui m'ont donné de leurs livres, ou qui m'ont honoré extraordinairement de leur civilité.* Ces trois derniers ouvrages, devenus rares, ont été réimprimés par les soins de l'abbé Goujet, 1755, 3 vol. in-12. L'éditeur a ajouté beaucoup de notes; mais il a retranché les généalogies. Les *Mémoires* sont très curieux, remplis de traits singuliers, intéressants, écrits d'un style simple, naturel, et avec un air de sincérité qui gagne la confiance. L'auteur n'a point chargé ce Recueil de réflexions triviales, ou qui en rendent le récit languissant; ce qui doit d'autant plus surprendre que presque tous ses autres livres sont remplis de verbiage et d'inutilités. Aussi le P. Tournemine pensant que l'abbé de Marolles méritait qu'on lui pardonnât, en faveur de ses *Mémoires*, l'ennui mortel qu'il avait causé au public par ses rapsodies durant l'espace de soixante ans, lui appliqua-t-il ces mots de Lucain: *Scelera hâc mercede placent.* Ces *Mémoires* ne vont que jusqu'en 1655. Il est à regretter qu'il ne les ait pas poussés plus loin; ce qu'il aurait pu sans peine, ayant encore vécu plus de vingt-cinq ans. La suite contient ses *Entretiens avec quelques-uns des plus savants hommes de son temps*: dans les *Additions*, il donne les *éloges de plusieurs personnes illustres* qu'il a connues. Les *Traités* ou discours sont au nombre de quatorze, dont trois sont intitulés *Discours sceptique*. Le plus intéressant de tous est le dixième, qui traite *de la version de quelques lieux difficiles des poètes*. Le *Dénombrement* est aussi très-précieux: comme l'abbé de Marolles était en relation avec la plupart des savants et des personnes distinguées de son temps, il en rapporte mille particularités qu'on ne trouve point ailleurs. VII. *Catalectes*, ou *Pièces choisies des anciens poètes latins, depuis Ennius et Varron jusqu'au siècle*

de l'empereur Constantin, trad. en vers, 1667, in-8°. Ce volume, dit M. Brunet, ne contient que la traduction du premier et d'une partie du second livre du Recueil de Scaliger. Marolles publia, en 1675, un volume in-4°., divisé en deux parties, faisant suite au volume précédent, et qui contient les 2e., 3e., 4e., 5e. et 6e. livres des Catalectes, selon le Recueil de Scaliger. VIII. *Tableaux du temple des Muses*, tirés du cabinet de M. Favereau, *avec les descriptions, remarques et annotations*, 1655, in-folio, orné de soixante figures, gravées par Bloëmaert. L'estampe de *Salmacis et Hermaphrodite*, de ce graveur, a été, dans beaucoup d'exemplaires, remplacée par une autre estampe sur le même sujet, gravée par Poilly. Les amateurs recherchent les exemplaires où cette figure se trouve double. L'édition d'Amsterdam, 1676, in-4°., ne mérite pas d'être mentionnée. IX. Les *Œuvres de Virgile*, *traduites en vers français*, 1673, deux parties in-4°. Le traducteur y donne une liste fort étendue de ses ouvrages tant manuscrits qu'imprimés, et un catalogue curieux des auteurs qui ont fait des traductions en vers de quelques ouvrages de Virgile. Marolles avait publié précédemment une traduction en prose de ce poète, 1649, in-folio, avec des remarques; réimprimée en 1662, 3 vol. in-8°., avec des remarques différentes de celles de l'in-folio. X. Les *Histoires des anciens comtes d'Anjou et de la conspiration d'Amboise, traduites du latin d'un auteur anonyme, avec des remarques*, 1681, in-4°. L'ouvrage latin se trouve dans le dixième volume du *Spicilége* du P. d'Achery (*V.* Foulques IV, XV, 347). Le traducteur y a joint la généalogie de plusieurs familles illustres d'Anjou. XI. Les *Quinze livres des deïpnosophistes d'Athenée*, 1680, in-4°.; ouvrage qui a été tiré à petit nombre, et que la traduction, donnée par Lefebvre de Villebrune, a fait baisser de prix, mais non pas oublier. Le traducteur y a joint une liste abrégée de ses ouvrages. XII. Les *Livres de la Genèse, de l'Exode et du Lévitique* (jusqu'au vingt-troisième chapitre), trad. en français, avec des notes attribuées à Lapeyrère, in-fol. L'impression fut arrêtée par ordre du chancelier Séguier. XIII. *Le roi, les personnes de la cour qui sont de la première qualité, et quelques-uns de la noblesse qui ont aimé les lettres ou qui s'y sont signalés par quelques avantages considérables, décrits en quadrains*, 1677, in-4°. Marolles avait près de soixante-dix ans quand il commença à faire des vers français, c'est-à-dire, des lignes de douze à treize syllabes. Il disait un jour à Linières : *Mes vers me coûtent peu. — Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, répliqua le poète de Senlis. L'abbé de Marolles prétendait que la quantité des traductions qu'il avait faites devait le mettre au niveau de ceux qui n'en avaient donné que de bonnes, mais en petit nombre. Lorsqu'il livra au public sa traduction de Martial, Ménage mit à la tête de son exemplaire ces mots : *Epigrammes contre Martial.* Notre auteur avait une si grande démangeaison de produire ses écrits, qu'il faisait imprimer jusqu'à des listes et des catalogues de ses amis et des gens de sa connaissance, le tout à ses frais, ainsi que ses autres ouvrages. Ménage disait à ce sujet : « Tout » ce que j'estime des ouvrages de M. » de Villeloin, c'est que tous ses li-

» vres sont reliés avec une grande » propreté, qu'ils sont dorés sur » tranche : cela satisfait beaucoup la » vue. » Gaspar de Tende, qui, sous le nom de l'Estang, publia un *Traité de la traduction*, avait pris tous les exemples de bonnes traductions dans les livres de D'Ablancourt ou de MM. de Port-Royal, et tous les exemples de mauvaises dans ceux de l'abbé de Marolles. Celui-ci en fut fort irrité, et s'en plaignait à tout le monde. De l'Estang, ayant jugé à propos de l'apaiser, choisit le jour que l'abbé allait faire ses pâques ; et, se présentant devant lui à l'instant qu'il allait communier : *Monsieur*, lui dit-il, *vous êtes en colère contre moi : vous avez raison; mais voici un temps de miséricorde, je vous demande pardon.* — *De la manière dont vous vous y prenez*, répondit Marolles, *il n'y a pas moyen de s'en défendre*..... Peu de temps après, l'abbé rencontrant de l'Estang, lui dit : *Croyez-vous en être quitte? vous m'avez escroqué un pardon que je n'avais pas envie de vous accorder.—Monsieur, monsieur*, répliqua l'Estang, *ne faites pas tant le difficile; on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un particulier.* Les traductions de l'abbé de Marolles sont très inexactes, et en outre lâches et plates au dernier point : que doit-on attendre du style d'un traducteur qui rend le *solito membra levare thoro*, Tibulle (*eleg.* 1.40) par *reposer sur la paillasse accoutumée?* mais « il ne faut pas oublier » dit Sabatier, que les premiers pas » en tout genre sont ceux qui coûtent » le plus, et qu'une route non frayée » rend toujours les progrès plus difficiles. » (*V.* Egnazio, XII, 582; et J. Legrand, XXIII, 576.) Z.

MAROLLES (Claude de), petit-neveu du précédent, né le 23 août 1712, entra dans l'ordre des Jésuites, et, après la destruction de la Société, reparut dans le monde comme prédicateur, sous le nom d'abbé de Marolles : il est mort à Paris, le 15 mai 1792, brûlé dans son lit, où il avait la mauvaise habitude de lire avant de s'endormir. On a de lui : I. *Discours sur la Pucelle d'Orléans, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans, le 8 mai* 1759, Orléans, 1759, in-12. II. *Discours sur la délivrance d'Orléans, prononcé le 8 mai* 1760, Orléans, 1760, in-12. Il y avait long-temps, dit la *Bibl. hist. de la France*, que la mémoire de ce fameux événement n'avait été célébrée d'une manière si éloquente. III. *Sermon sur la lecture des livres contraires à la religion*, 1785, in 8°. IV. *Sermons pour les principales fêtes de l'année, et sur divers sujets de religion et de morale*, 1786, 2 volumes in-12.; ces sermons sont estimés. V. *Mélanges et fragments poétiques, en français et en latin par M. de Marvielles*, 1777, petit in-12. Le nom de Marvielles est un masque sous lequel s'est caché Marolles ; voilà ce qu'apprend positivement une note de Mercier de Saint-Léger. M. Barbier, qui la rapporte, conserve encore quelques doutes fondés, 1°. sur ce que *Marvielles* a place dans les éditions du *Diction. historique* (de Chaudon) de 1775, 1786, 1789, 1804.; 2°. sur ce que l'une des pièces de ce *Marvielles* aurait été imprimée dans le Mercure de 1735; et le P. de Marolles devait, ajoute-t-il, être bien jeune à cette époque : on a vu qu'il avait 23 ans; dès-lors voilà une objection détruite L'article consacré à Marvielles par

Chaudon, ou à lui communiqué, a été conservé dans le *Nouveau Dict. historique* : il devait l'être. Mais Feller, trop souvent plagiaire de Chaudon, et collègue de Marolles, qu'il a dû connaître, a rejeté tout-à-fait l'article *Marvielles;* ce qui semble appuyer la note de Mercier de Saint-Leger. A. B—T.

MAROLLES (G. F. Magné de), n'était probablement pas de la même famille que le précédent. Il servit pendant quelque temps dans l'un des corps de la maison du roi. Retiré du service, il fixa sa résidence à Paris, où il est mort vers 1792, âgé de plus de soixante ans. On a de lui : I. *Observations sur la Traduction de Roland furieux*, par de Tressan, in-12 de 68 pages, sans date, mais imprimées en 1780. II. *Lettre de M. D. P*** à M. D. L., au sujet du livre intitulé :* Origine de' volgari Proverbii di Aloise Cynthio delli Fabritii, etc., in-12 de 14 pages, datée du 1er. juillet 1780, et insérée dans l'*Esprit des Journaux* de septembre 1780, où elle remplit aussi 14 pages; ce qui autorise à croire que les exemplaires, tirés à part, sont un extrait de ce journal. Le livre des *Proverbes*, etc., dont il est question, fut imprimé à Venise, 1526, in-folio. La signature D. P*** que porte la lettre, n'a aucun rapport avec les noms de Marolles; mais nous avons le témoignage de M. Barbier (Table de son *Dict. des anonymes*, etc., page 277). III. *Essai sur la chasse au fusil*, 1781, in-8°.; opuscule que l'ouvrage suivant a rendu inutile. IV. La *Chasse au fusil*, ouvrage divisé en deux parties, 1788, in-8°. Ce livre peut être considéré comme une nouvelle édition de l'*Essai;* c'est un excellent traité. L'auteur n'a cessé de travailler à l'améliorer; et, à sa mort, on en trouva un exemplaire chargé de notes et additions importantes. Magné de Marolles ordonna de remettre cet exemplaire à M. Théophile Barrois, qui nous en fait enfin espérer la prochaine publication. Les éditions citées sont anonymes; mais l'auteur est nommé dans le privilége du roi, imprimé à la fin de l'ouvrage. Prévoyant que, lors de la réimpression, cette pièce ne sera pas réimprimée, Magné de Marolles recommande expressément de mettre son nom sur le frontispice de ce livre. V. *Bibliographie instructive*, tom. XI, *partie estimative des livres rares et précieux;* tel était le titre d'un ouvrage dont il n'a paru que le prospectus, en 8 pages in-8°., et un modèle d'un feuillet contenant le prix estimatif de vingt articles de la *Bibliographie* (*V.* Debure). VI. *Tablettes bibliographiques*, in-8°. Il n'en a été imprimé que les 16 premières pages : le manuscrit est à la bibliothèque du Roi. M. Brunet, qui l'a consulté, a signé d'un M les notes qu'il en a extraites pour son *Manuel du libraire;* livre qui ne permet pas de regretter la non-publication du travail de Marolles, auquel il est supérieur sous tous les rapports. VII. *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, des signatures, des réclames et des chiffres de pages dans les livres imprimés*, 1783, in-8°. C'est une réimpression avec corrections, d'un morceau imprimé sous le même titre, dans l'*Esprit des Journaux* de mai 1782. Ce petit ouvrage est curieux; mais des recherches ultérieures ayant procuré de nouvelles découvertes, il ne faut plus s'en rapporter à Marolles pour ce qu'il dit de l'époque de l'in-

vention des *réclames* et des *signatures*. Il prétend que Jean de Cologne, imprimeur à Venise, est le premier qui ait fait usage des signatures en 1474. C. de la Serna, dans un Mémoire qu'il a publié en l'an IV, sur ce sujet, prouve que l'invention en remonte à 1472, et que le premier imprimeur qui les ait employées, et conséquemment à qui on peut en faire honneur, est Jean Koelhof de Lubeck, imprimeur à Cologne, qui donna le *Præceptorium divinæ legis* de Jean Nyder, de l'ordre des Frères prêcheurs. Au surplus, Marolles ne prétendait pas avoir tranché la question. Sans rien déterminer de précis, il éleva lui-même des doutes sur son opinion, dans de *Nouvelles observations sur les signatures, contenant des additions et corrections aux Recherches précédentes*, in-8°. de 8 pages, qui se joint aux *Recherches*. Quant aux *réclames*, dont l'usage se perd tous les jours de plus en plus, le premier livre, avec date, qui en ait, est le *Confessionale Sancti Antonini*, imprimé à Bologne, en 1472, in-4°., sans nom d'imprimeur, comme le dit Marolles. Les réclames y sont à la fin de chaque cahier, à la marge interne et perpendiculairement. Mais il existe un autre livre qui n'a pas échappé à Marolles, et qui, ne portant pas de date, a des indications suffisantes de l'époque de sa confection. C'est le *Tacite* imprimé à Venise, par un *Spire*. Magné de Marolles et quelques-autres le donnent à Jean de Spire, mort en 1469. Mais dans la souscription de l'édition des Épîtres familières de Cicéron, données par Jean de Spire en 1469, il se nomme (*Spira Johannes*), et ajoute que c'est-là son premier ouvrage (*primus labor*). Or, dans la souscription du *Tacite*, on voit encore le nom de Spire :

Pressit
Spira premens : artis gloria prima suæ.

Voilà donc encore un *premier* ouvrage sorti des presses d'un Spire, lequel ne peut être que Vindelin, frère et successeur de Jean, qui était mort en 1469; et ce *Tacite* doit être dès-lors de 1470. Magné de Marolles était très-laborieux et d'une constance opiniâtre dans ses recherches. Plusieurs travaux ou recueils attestent sa patience, et entre autres la collection qu'il avait faite de tout ce qui avait paru sur la bête du Gévaudan; collection qui est aujourd'hui à la bibliothèque du Roi.

A. B—r.

MARON (Saint), pieux solitaire, se retira, vers la fin du quatrième siècle, sur une montagne, dans le voisinage de la ville de Gyr, pour se livrer avec plus de recueillement à la méditation; il avait eu pour maître dans la vie spirituelle saint Zébin, célèbre dans l'Orient par son assiduité à la prière. Maron avait une tente faite de peaux de chèvre; mais il n'y entrait que rarement, et il passait les jours et les nuits, exposé aux injures de l'air. Il priait toujours debout; et ce ne fut que dans sa vieillesse, qu'il consentit à s'appuyer sur un bâton. Sa réputation de sainteté le fit élever au sacerdoce en 405. Dès ce moment, il eut un grand nombre de disciples, qu'il distribua dans différents monastères, où il allait fréquemment leur porter des consolations. Il parlait peu; mais ses discours produisaient un grand effet. Après avoir édifié long-temps les déserts de la Syrie, il mourut en 433, le 14 février, jour où l'Église célèbre sa fête (Voy. le recueil *des Bol-*

landistes). Le savant Assemani pense que ce n'est point ce solitaire, mais un autre nommé Jean, vivant à la fin du septième siècle, qui est le fondateur des chrétiens maronites (1). Les Maronites, après avoir partagé les erreurs du nestorianisme et de l'eutychianisme, sont rentrés dans la communion de l'Église catholique, sous le pontificat du pape Grégoire XIII, qui établit à Rome le séminaire des Maronites, d'où sont sortis des orientalistes célèbres, tels que, Abraham Ecchellensis, Gabriel Sionita, Naironi, les Assemani, etc. Le patriarche des Maronites fait sa résidence à Kanobin, au pied du mont Liban, et étend sa juridiction sur les métropoles de Tyr, Damas, Tripoli, Alep et Nicosie (*V.* Jer. Dandini, X, 490). On peut consulter, pour plus de détails, Faust. Naironi, *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum*, Rome, 1659, in-8°.; la *Dissertation* du P. Lebrun, sur la liturgie du patriarcat d'Antioche; et le *Discours* du P. Ingoult, *sur les mœurs et la religion des Maron tes*, dans le tome VIII des *Mémoires* des missions au Levant, qui font suite aux *Lettres édifiantes*. W—s.

MARON (Thérèse de), sœur du célèbre Raphaël Mengs, cultiva aussi la peinture dont son père lui avait inspiré le goût, comme à son frère. Dès sa plus grande jeunesse, elle excella dans les ouvrages d'émail, de miniature et de pastel; et quelque longue qu'ait été sa carrière, elle ne cessa de travailler qu'à sa mort, arrivée à Rome le 10 octobre 1806. Ses derniers tableaux ne se ressentent point d'une main octogénaire. Elle avait épousé le chevalier de Maron, peintre estimé en Italie. Elle eut une pension d'Auguste III, roi de Pologne; et la cour de Russie lui continua le même bienfait. Après la mort de son père, elle avait eu part à une pension que faisait à sa famille le roi d'Espagne, dont Mengs était le premier peintre. Les tableaux de cette artiste sont recherchés. L—p—e.

MARONE (André), célèbre improvisateur, était né en 1474, à Pordenone, dans le Frioul, de parents originaires de Brescia (1). Privé de fortune, il fut obligé, pendant quelque temps, de tenir une école pour subsister. Il alla ensuite à la cour du duc de Ferrare, et mérita les bonnes grâces du cardinal Hippolyte d'Este; mais ce prélat n'ayant pas voulu lui permettre de le suivre en Hongrie, Marone, irrité, quitta brusquement Ferrare, et vint à Rome, où il parut avec éclat à la cour de Léon X. La plupart des auteurs contemporains parlent avec admiration de la facilité qu'il avait à traiter en vers latins les sujets qu'on lui proposait. Marone s'accompagnait d'une viole, dont les sons plus ou moins précipités donnaient la mesure de son exaltation. Les éclairs de ses yeux, dit Tiraboschi, la sueur qui inondait son visage, le gonflement de ses veines, tout annonçait le feu intérieur dont il était embrasé; et ses auditeurs dans l'ex-

(1) C'est aussi l'opinion du savant historien Masoudy, qui fait venir le nom des Maronites d'un certain solitaire nommé Maron, lequel, selon lui, vivait sous le règne de l'empereur Maurice; opinion qui nous paraît extrêmement probable, et qui nous semble mériter une discussion approfondie. Suivant le même historien, Maron était né dans le territoire d'Emesse, et habitait un grand monastère à l'orient de Hamah et de Schaizar (Epiphanie et Larissa). S. M—n.

(1) Fontanini (*Bibl. d'éloq.*), dit au contraire que Marone était né à Brescia, d'une famille originaire de Pordenone; mais on a préféré suivre l'opinion de Tiraboschi, qui paraît plus vraisemblable.

tase, croyaient lui entendre répéter des vers mûris par une longue méditation. Un jour Léon X avait réuni à un festin les ambassadeurs étrangers, et les plus grands personnages de Rome : il fit venir Marone, et lui demanda des vers sur la ligue nouvellement formée contre les Turks. Ce fut alors qu'il improvisa un long poème qui commençait par ce vers :

Infelix Europa diù quassata tumultu
Bellorum, etc.

Les applaudissements l'interrompirent plusieurs fois pendant son récit, et retentirent long-temps après qu'il l'eut terminé. Le pape le nomma sur-le-champ à un bénéfice vacant dans le diocèse de Capoue. Il lui accordait souvent des gratifications : mais Marone n'avait pas de conduite, et il resta toujours pauvre. Sous le pontificat d'Adrien VI, qui regardait les poètes comme des idolâtres, il fut chassé du Vatican ; mais Clément VII le rappela. Dans une sédition excitée par les Colonna, en 1526, le malheureux poète perdit sa garde-robe et l'argent qu'il avait : il fut encore plus maltraité l'année suivante, lors de la prise de Rome par l'armée du connétable de Bourbon. Il avait pris la résolution de se retirer dans son bénéfice ; mais l'espoir de recouvrer ses livres le retint à Rome, où il languit quelques mois, vivant d'aumônes. On le trouva mort dans une hôtellerie, en 1527, à l'âge de cinquante-trois ans. Il était lié avec Fr. Colonna ; et il a célébré le *Songe de Poliphile*, par une épigramme qu'on trouve à la tête de cet ouvrage. Il y a peu de pièces de Marone qui aient été imprimées. Liruti en a donné la liste dans les *Notizie de' letterati di Friuli*, tom. II, p. 68. Giraldi avertit qu'elles ne répondent point à la réputation de Marone, qui réussissait mieux dans les ouvrages improvisés que dans ceux qu'il avait eu le loisir de préparer. On peut consulter sur Marone les *Éloges* de Paul Giovio, ceux des *Écrivains brescians*, par Ottav. Rossi, l'*Histoire de la Litt. ital.*, de Tiraboschi, et enfin le morceau sur les *Improvisateurs* dans les *Mélanges de littérature* de Suard, tom. III. W—s.

MAROSIE. *V.* MAROZIA.

MAROT (JEAN), naquit, en 1463, au village de Mathieu, près de Caen. Son éducation fut négligée : on ne lui fit point apprendre le latin ; mais il y suppléa, autant qu'il fut en lui, en étudiant dans nos auteurs, l'histoire, la fable et la poésie. Le *Roman de la Rose* était sa lecture favorite. Sa bonne conduite et quelques vers qu'il avait composés lui méritèrent la protection d'Anne de Bretagne, depuis femme de Louis XII : il fut son secrétaire et son *poète* en titre ; et, par son ordre, il suivit Louis XII dans ses expéditions de Gènes et de Venise, avec mission expresse de les célébrer : c'est ce qu'il fit dans deux poèmes intitulés, l'un *Voyage de Gènes*, l'autre *Voyage de Venise*, où l'emploi du merveilleux ne nuit en rien à l'exactitude historique. Louis XII mort, il entra au service de François Ier., comme valet de garde-robe, et donna à son maître une preuve d'attachement, en composant un poème dans lequel la *Noblesse*, l'*Église* et le *Labour*, c'est-à-dire, les trois ordres, plaident, l'un après l'autre, la cause du roi, qui venait d'exciter quelque mécontentement par de nouveaux impôts. Les autres ouvrages de Jean Marot sont : I. Deux *Epitres*, l'une *des dames de Paris au roi Francois Ier. étant delà les monts*, après la défaite des Suisses, et l'autre des mêmes

dames, *aux courtisans de France étant pour lors en Italie;* il y a dans cette dernière des traits fort piquants, mais un peu cyniques, contre les appas des dames italiennes. II. Un grand nombre de rondeaux, amoureux, chrétiens et autres, parmi lesquels on remarque un recueil de 24 rondeaux, intitulé le *Doctrinal des princesses et nobles dames*, qui traite de tout ce qui peut leur attirer l'estime et l'amour, depuis l'*honnêteté* jusqu'au *beau maintien* et à l'*habit*. Jean Marot a plus de jugement que d'imagination : son langage et sa versification sont encore bien barbares. Il fait rimer *Hercule* et *Achille*, *genre* et *guerre;* cette faute paraît inconcevable, puisque, de tout temps, c'est la consonance qui a constitué la rime. Malgré ces défauts, on le lit encore avec plaisir, à cause de sa naïveté. Il s'exprime quelquefois avec force : sa composition se soutient; il a même une certaine chaleur, et il excelle dans le choix des différents vers, propres aux sujets qu'il traite. La grande réputation de son fils a beaucoup nui à la sienne : mais s'il n'en eut pas le génie et l'enjouement, il n'en eut aussi ni la licence ni l'irréligion. Il paraît certain que ce nom de Marot n'était qu'un surnom, et qu'il s'appelait Jean Desmarets. On conjecture qu'il mourut en 1523, âgé de soixante ans. Ses œuvres, recueillies à Paris, en 1536, ont été réimprimées en 1723, par Constelier, et à la suite des œuvres de son fils, la Haye, 1731, 4 vol. in-4°., et 6 vol. in-12. A—G—R.

MAROT (Clément), fils unique du précédent, naquit à Cahors, en 1495. Amené à Paris, à l'âge de dix ans, et après des études dont il rejette le peu de succès sur ses maîtres, il fut mis chez un praticien. Mais entraîné par le démon de la poésie et par l'amour du plaisir, il ne tarda pas à renoncer à l'étude des lois. Il entra en qualité de page chez Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, dans la maison duquel il demeura peu. Dès 1513, il passa en qualité de valet-de-chambre au service de Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, sœur de François Ier. Ce monarque sachant combien elle aimait la poésie, lui fit présenter Marot par le seigneur de Pothon. Si l'on en croit le dernier éditeur de ses œuvres, Lenglet-Dufresnoy, Clément osa porter ses vues jusque sur la fameuse Diane de Poitiers, et même sur Marguerite de Valois; et sa passion ne fut pas repoussée. Mais rien n'est moins prouvé; et l'abbé Goujet assure, avec assez de raison, que ces amours sont imaginaires. Marot, en effet, trouva tant de difficulté pour être couché sur l'état de la maison de cette princesse, qu'il s'en plaint dans sa ballade VIIIe. Quoi qu'il en soit de cette liaison, que plusieurs écrivains, entre autres Laharpe, ne révoquent pas en doute, le poète suivit François Ier. à Reims et à Ardres, en 1520, et le duc d'Alençon au camp d'Attigny, où ce prince, en 1521, était à la tête de l'armée française. La même année, il se trouva à l'armée du Hainaut, que François Ier. commandait en personne; et on le voit, en 1525, à la funeste bataille de Pavie, où il fut blessé au bras, et fait prisonnier. De plus grandes infortunes l'attendaient en France; il y était revenu, comptant peut-être un peu trop sur la protection de la cour, où son talent, la politesse de ses manières et l'enjouement de sa conversation l'avaient mis en crédit. Marot,

HIST. DE FRANCE.

C. MAROT.

Holbein pinx.t Landon direx.t

libertin d'esprit et de cœur, peu réservé dans ses propos, et frondant ouvertement les observances ecclésiastiques, donnait prise à ses ennemis. On l'accusa d'être imbu des nouvelles opinions; et il fut enfermé, en 1525, dans les prisons du Châtelet. Il eut beau protester, dans son *Épître* à l'inquisiteur Bouchard, qu'il n'était ni *luthériste*, ni *zuinglien*, ni *anabaptiste*. On a rapporté que donnant à dîner à Diane de Poitiers, un jour maigre, il se permit d'enfreindre la loi de l'abstinence. Cette dame, piquée de l'indiscrétion de son amant, ou de ses satires, fut sa dénonciatrice. Mais un pareil conte semble peu croyable. Il paraît pourtant que ce fut une dame qui le dénonça, si l'on en juge par ces vers, où il raconte lui-même son aventure :

Un jour j'écrivis à ma mie
Son inconstance seulement;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement :
Car dès l'heure tint parlement
A je ne sçais quel papelard,
Et lui a dit tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.
Lors six pendards ne faillent mie
A me surprendre finement,
Et de jour, pour plus d'infamie,
Firent mon emprisonnement.
Ils vinrent à mon logement.
Lors se va dire un gros paillard :
Par la morbleu! voilà Clément.
Prenez-le, il a mangé le lard.

Vainement protesta-t-il de la pureté de sa foi, et réclama-t-il l'intérêt de ses maîtres et de ses protecteurs. La seule grâce qu'il obtint fut d'être transféré, en 1526, des prisons du Châtelet dans celles de Chartres, moins obscures et plus saines que celles de Paris : les visites des personnes les plus considérables de la ville adoucirent un peu les ennuis de sa captivité. Ce fut là qu'il composa son *Enfer*, description satirique du Châtelet, et invective contre les abus des gens de justice :

Là (dit-il) les plus grands les plus petits détruisent,
Là les petits peu ou point aux grands nuisent,
Là trouve l'on façon de prolonger
Ce qui se doit ou se peut abréger :
Là sans argent pourvete n'a raison;
Là se détruit mainte bonne maison, etc.

Il y retoucha aussi le *Roman de la Rose*, en substituant des phrases connues à celles qui avaient vieilli, Paris, 1529, in-8°. (*V.* Lorris.) Enfin, le retour de François Ier., en 1526, lui rendit la liberté; mais sa détention ne l'avait pas corrigé. En 1530, s'étant avisé d'arracher des mains des archers un homme que l'on menait en prison, il y fut mis lui-même; et il implora la protection de François Ier., par une jolie épître, qui fut si bien reçue, que ce prince écrivit de sa propre main à la cour des aides, pour faire accorder la liberté au prisonnier. Cette lettre, si honorable pour le protecteur et pour le protégé, est rapportée par Ménage, dans son *Anti-Baillet*, part. 2, chap. 112, p. 235, édit. in-4°. A peine le poète commençait-il à respirer, que ses sentiments sur la religion élevèrent contre lui une nouvelle tempête. La justice saisit ses papiers et ses livres. Il se sauva en Béarn, l'an 1535, et ensuite à la cour de la duchesse de Ferrare, Mme. Renée de France. Mais s'apercevant qu'il était vu de mauvais œil par le duc, il se retira, en 1536, à Venise. Ce fut de là qu'il obtint son rappel en France, puis à la cour, par le moyen d'une abjuration solennelle qu'il fit à Lyon, entre les mains du cardinal de Tournon. A ces orages succéda un intervalle de paix dû à la prudence que la réserve italienne et le souvenir de ses disgraces passées parurent lui inspirer. La publication de ses premiers Psaumes troubla cette tranquillité. Cette traduction qu'il entreprit, à la sollicitation du célèbre Vatable, eut la plus

grande vogue à la cour. François Ier. chantait ces psaumes avec plaisir. Chacun des seigneurs et dames de la cour en affectionnait un qu'il accommodait de son mieux aux vaudevilles, souvent burlesques, qui étaient alors à la mode. Mais on peut dire qu'ici Marot avait méconnu le genre de son talent; et les personnes sensées, dit l'abbé Goujet, ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il avait chanté sur le même ton les hymnes du roi prophète et les merveilles d'Alix. Bientôt la Sorbonne crut remarquer des erreurs dans cette traduction, et en porta des plaintes au roi. François Ier., qui aimait le poète et qui désirait la continuation de son travail, eut peu d'égard à ces remontrances, comme Marot le témoigne dans ces vers :

Puisque voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre royal du psautier commencé,
Et que tout cœur aimant Dieu le désire,
D'y besogner ne me tiens dispensé.
S'en sente donc qui voudra offensé,
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire,
Doivent penser, si jà ne l'ont pensé,
Qu'en vous plaisant, me plaist de leur déplaire.

La faculté de théologie n'en continua pas moins ses plaintes et ses censures, et finit par défendre la vente de l'ouvrage (1). Marot, craignant quelque chose de pis, s'enfuit à Genève, en 1545. Victor Palma Cayet prétend qu'il y débaucha la femme de son hôte, et qu'à la recommandation de Calvin, la peine capitale, qu'il avait encourue, fut commuée en celle du fouet. Cette accusation paraît calomnieuse : en effet, comment, après une telle aventure, aurait-il osé se présenter, comme il fit, devant ceux qui commandaient en Piémont pour le roi? Il est possible que la licence de ses mœurs, qui ne pouvait être tolérée dans une ville comme Genève, ait donné lieu à ce bruit injurieux. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il en sortit, et fixa sa demeure à Turin, où il mourut dans l'indigence, en 1544, toujours occupé de nouveaux vers et de nouvelles amours, et laissant pour fils unique Michel Marot. Jodelle lui fit cette épitaphe dans le goût de son siècle :

Querci, la Cour, le Piémont, l'Univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut;
Querci, mon los, la cour tout mon temps eut,
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

Marot avait l'esprit enjoué et plein de saillies, sous l'extérieur grave d'un philosophe. Il joignait, ce qui arrive souvent, une tête vive à un bon cœur. Doué d'un noble caractère, il paraît avoir été exempt de cette basse jalousie qui a terni la gloire de plus d'un écrivain célèbre. Il n'eut de querelle qu'avec Sagon et La Huéterie, auteurs inconnus et qui méritent de l'être, qui eurent la lâcheté de l'attaquer pendant qu'il était à Ferrare. Le premier fut assez imprudent pour solliciter la place de Marot, mais non assez favorisé pour l'obtenir. Le deuxième se dédommagea du déplaisir de voir cesser la disgrace du poète, par un calembourg qui donne la mesure de son esprit: Marot en avait beaucoup mis dans une épître à Lyon-Jamet, où il racontait les peines de son exil et où il se comparait au rat libérateur du lion. La Huéterie s'empara de l'application que Marot se faisait de cet apologue, et crut très-plaisant de l'appeler le *rat pelé* (le rappelé). Marot ne lui répondit que sous le nom de son valet, pour mieux lui témoigner son mépris. On trouvera les détails de ce démêlé dans la *Biblioth. franç.* de Goujet, tom. XI,

(1) On sait que cette traduction, complétée par Théod. de Bèze, a été pendant plus d'un siècle le texte chanté par les calvinistes dans leur culte public (*V.* GOUDIMEL), jusqu'à ce que Conrart en eût donné une version moins gauloise, que l'on y chante encore aujourd'hui.

pag. 86, et dans les *Querelles littéraires* de l'Ab. Irailh, t. 1, p. 105. Nous nous contenterons d'extraire de la réponse de Marot les vers qui prouvent l'union dans laquelle il vivait avec les bons écrivains de ce temps-là, et l'estime qu'ils avaient pour lui :

Je ne voy point qu'un *Saint-Gelais*,
Un *Herbet*, un *Rabelais*,
Un *Brodeaux*, un *Seix*, un *Chappuy*,
Voysent escrivant contre luy.
Ne *Papillon* pas ne le poinct,
Ne *Thenot* ne le tient point:
Mais bien un tas de jeunes veaux,
Un tas de rimassins nouveaux,
Qui cuydent eslever leur nom,
Blasmant les hommes de renom. . . . .

« Le nom de Marot, dit Laharpe, » est la première époque vraiment » remarquable dans l'histoire de » notre poésie, bien plus par le ta- » lent qui lui est particulier, que » par les progrès qu'il fit faire à » notre versification. Ce talent est » infiniment supérieur à tout ce » qui l'a précédé, et même à tout ce » qui l'a suivi jusqu'à Malherbe. La » nature lui avait donné ce qu'on » n'acquiert point : elle l'avait doué » de grâce. Son style a vraiment du » charme, et ce charme tient à une » naïveté de tournure et d'expres- » sion, qui se joint à la délicatesse » des idées et des sentiments : per- » sonne n'a mieux connu que lui, » même de nos jours, le ton qui con- » vient à l'épigramme, soit celle » que nous appelons ainsi propre- » ment, soit celle qui a pris depuis » le nom de madrigal, en s'appli- » quant à l'amour et à la galanterie. » Personne n'a mieux connu le rhy- » thme du vers à cinq pieds, et le » vrai ton du genre épistolaire, à » qui cette espèce de vers sied si » bien. Son chef-d'œuvre, en ce » genre, est l'épître où il raconte à » François Ier. comment il a été volé » par son valet; c'est un modèle de » narration, de finesse et de bonne » plaisanterie. » Cette estime pour les poésies de Marot a triomphé du temps et des vicissitudes du langage. Boileau a dit dans les beaux jours du siècle de Louis XIV :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

La Fontaine a prouvé qu'il était plein de sa lecture. « Il n'y a guère, » dit La Bruyère, « entre Marot et nous, » que la différence de quelques mots. » Rousseau, qui lui adresse une épître, se fait gloire de le regarder comme son maître. Clément l'a défendu contre Voltaire, qui s'est attaché à le décrier dans ses derniers ouvrages, probablement par haine pour J.-B. Rousseau, coupable, selon lui, d'avoir donné le dangereux exemple du style marotique, qu'il est plus aisé d'imiter que le talent de Marot. Mais, dit encore Laharpe, il fallait que la tournure naïve de ce poète fût bien séduisante, puisqu'on empruntait son langage depuis longtemps vieilli, pour tâcher de lui ressembler. Les meilleures éditions des poésies de Marot, sont : I. Celle qu'il donna lui-même, purgée des *lourderies qu'on avait, dit-il, meslées en ses livres*, Lyon, 1538. II. Celle de Niort, in-16, 1596; rare et recherchée. III. Celle d'Elzevir, 2 vol. in-16. IV. Celle qui a paru à la Haye, en 1731, en 4 vol. in-4°., et en 6 vol. in-12. (*V.* Lenglet, XXIV, 86). Cette édition, la plus ample de toutes, est défigurée par une multitude de fautes typographiques, et par une ponctuation vicieuse, etc. L'éditeur, déguisé sous le nom de Gordon de Percel, y a joint des notes quelquefois curieuses, assez souvent peu importantes, et dans lesquelles il ne se montre guère plus décent que son auteur. Outre les ouvrages indi-

qués dans cet article, on peut consulter encore une lettre de M. de la Sorinière, dans le *Mercure de France*, juin 1740; le *Tableau historique des Littérateurs français*, par M. T...., Paris, 1785, in-8°.; les *Anecdotes littéraires*, etc. (*V.* Raynal). Il ne faut pas oublier que c'est à Marot, qu'on doit une édition correcte des poésies de Villon. Ce fut François Ier. qui le chargea de les recueillir. — Marot (Michel) était fils unique du précédent. On ignore quelle fut sa mère, en quel lieu et en quel année il naquit et mourut, à quel âge il parvint, et quelles furent les actions de sa vie. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il fut page de Marguerite de France, et qu'il fit quelque séjour à Ferrare. Avec le nom qu'il portait, il se crut apparemment obligé de composer aussi des vers; mais heureusement il n'en fit qu'un petit nombre, qui furent imprimés d'abord avec les *Contredits à Nostradamus*, d'Antoine Couillard sieur de Pavillon, Paris, 1560, in-8°.; on les a réimprimés à la suite des poésies de Jean Marot, son aïeul, Paris, 1723, et de celles de Clément Marot, la Haye, 1731, 4 vol. in-4°., et 6 vol. in-12. Il avait pris pour devise: *Triste et pensif*. On ne peut juger, d'après ses vers, s'il pensait beaucoup; mais on y voit, qu'en effet, il était assez triste: il s'y plaint de sa mauvaise fortune, et avoue, en le prouvant, qu'il n'a *ni la grâce, ni l'audace, telle que son père avait*. N—L.

MAROT (Jean), célèbre architecte, né à Paris, vers 1630, s'appliqua moins à la pratique qu'à la théorie de son art: il fut cependant chargé de la construction de différents édifices remarquables; c'est sur ses dessins, que furent élevés l'hôtel de Mortemart, et la façade de l'église des Feuillantines du faubourg Saint-Jacques, dont Blondel a recueilli les plans dans son *Architecture française*. On cite encore parmi les principaux ouvrages de Marot, la façade de l'hôtel de Pussort, et le château de Lavardin dans le Maine. Il fut nommé architecte du roi, et présenta un projet pour la façade principale du Louvre (*V.* Perrault). Cet artiste a publié avec son fils, les plans des principaux édifices anciens et modernes. On ignore l'époque de sa mort; mais elle est bien certainement antérieure à l'année 1697. Flor. Le Comte a publié le *Catalogue* de l'œuvre des Marot père et fils, dans le *cabinet d'Architecture* etc., tom. 1er., 2e. part., pag. 29 et suiv. Le recueil de leurs plans avait paru dès 1691; Mariette, devenu possesseur des cuivres, en publia un nouveau tirage sous ce titre: *l'Architecture française*, ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, palais, hôtels et maisons particulières de Paris, etc., 1727, in-fol.: des exemplaires de cette collection, portent la date de 1751; et il en existe d'autres avec la première date, sans le nom de Marot, qui se retrouve, il est vrai, au bas de chaque planche. Les curieux recherchent encore de cet artiste: *Le petit Marot*, ou Recueil de différents morceaux d'architecture en 220 pl., Paris, 1764, gr. in-4°.: on n'avait sans doute pas gardé les planches jusqu'à cette époque, sans en faire usage; cependant on n'en trouve cités dans aucun catalogue, des exemplaires d'un tirage antérieur. — *Le magnifique château de Richelieu*, ou les Plans, profils et élévations dudit château, sans date (avant 1660), 28 feuilles gr. in-fol. obl. — *Plans*

et élévations du château de Madrid, grand in-fol.; — *du Louvre*, 1676-78; — *de Vincennes*, chacun en 3 pl. in-fol. J. Marot a dessiné et gravé les planches d'un grand nombre d'ouvrages d'architecture, entre autres, de la *Manière de bien bâtir*, par Lemuet; des *Traductions* françaises de Vignole, Palladio, Scamozzi; et il a publié, avec son fils, des *Livres d'ornements*, de décorations intérieures, de menuiserie, serrurerie etc.; enfin il a exécuté un grand nombre des planches du *grand cabinet du roi*.—Daniel Marot, architecte, fils du précédent, né à Paris, vers 1660, fut l'élève et le collaborateur de son père. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, devint architecte du prince d'Orange, et le suivit à Londres, lorsque la révolution de 1688 porta ce prince sur le trône d'Angleterre. Après la mort de Guillaume III, Dan. Marot retourna en Hollande. Il publia en 1712, à Amsterdam, un *Recueil d'architecture*. Il fit construire la grande salle d'audience du palais de la Haye; et la gravure qu'il en a faite sur une très-grande feuille, est un de ses ouvrages les plus recherchés. On ignore le lieu et l'époque de la mort de cet artiste; son portrait a été gravé par J. Gole, in-folio. — Louis Marot, pilote réal des galères de France, a publié la *Relation* de ses *aventures maritimes*: le titre ne porte que les initiales de l'auteur, L. M. P. R. D. G. D. F., Paris, 1673, in-4°., imprimé à la suite des *Beautés de la Perse* (par Daulier des Landes).

W—s.

MAROUF CARKHI, personnage célèbre parmi les sofis ou mystiques musulmans, qui l'honorent comme l'un des fondateurs de leur ordre, était né de père et de mère chrétiens; son père s'appelait Firouz ou Firouzan, ce qui donne lieu de penser qu'il était Persan. Il se nommait Ali, suivant quelques écrivains; apparemment parce qu'il adopta ce nom, en embrassant l'islamisme, sur l'invitation de son fils. Marouf faisait les fonctions de portier chez l'imam Ali Riza; et ce fut cet imam qui lui fit embrasser la religion musulmane. Il avait pour surnom Abou-Mahfoudh. Il mourut en l'an 200 (815-6 de J.-C.), ayant été renversé et écrasé par la foule un jour où l'imam donnait audience: il fut enterré à Bagdad. Son tombeau est un lieu de pélerinage très-renommé. Marouf avait eu d'étroites liaisons avec Abou-Soliman Daoud Tayi, autre mystique célèbre, mort en l'année 165 (780-1). On attribue à Marouf plusieurs paroles pleines de sens: « Le sofi, disait-il, est ici-bas comme un convive: un convive qui exige impérieusement quelque chose de l'hôte qui le reçoit à sa table, est un homme grossier; le convive qui connaît les lois de la politesse, attend qu'on le serve et n'exige rien. » Quelqu'un l'ayant prié de lui donner un avis salutaire: « Prenez garde, lui répondit-il, de paraître jamais devant Dieu, autrement qu'avec l'extérieur d'un pauvre mendiant. » On lui demandait un jour ce que c'était que l'amour divin: « Cela ne s'apprend pas, dit-il, par les leçons des hommes; c'est un don de Dieu, et de sa pure grâce. » Marouf est surnommé Carkhi, parce qu'il était né en un lieu nommé Carkh: ce nom est commun à un assez grand nombre de localités. L'opinion la plus générale est que Marouf a pris ce surnom de Carkh, faubourg ou quartier de Bagdad.

S. D. S—Y.

MAROUF (Mohammed fils d'Abd'alkhaler, dit al), lexicographe arabe, descendait de Noman fils de Mondar, roi chrétien des arabes de Hira, qui perdit le trône et la vie sous Khosrou Parviz, après un règne de vingt-deux ans. Le silence des écrivains orientaux sur Al Marouf ne nous permet pas de fixer l'époque de sa mort. Il paraît qu'il vivait vers la première moitié du neuvième siècle de l'ère chrétienne, sous la dynastie des Deylemites, maîtres du Deylem et du Ghylan, sur les bords de la mer Caspienne. Il nous reste de lui un vocabulaire arabe, sous le titre de *Kenz ellogat* (*Trésor de la langue*), dans lequel les mots sont expliqués en persan. Ces explications sont courtes et précises, et ne seraient pas sans quelque intérêt, autant que nous avons pu en juger par un exemplaire, malheureusement incomplet, de la bibliothèque du Roi. Les mots y sont disposés par les initiales et les finales, avec toutes les modifications dont les rend susceptibles le génie des langues orientales, tandis que l'auteur du *Camous* (*V.* Firouzabadi) a réduit tous les mots à trois radicales, et les a distribués par la lettre finale. Golius, qui avait à sa disposition deux exemplaires complets de ce vocabulaire, en a fait un grand usage pour son dictionnaire arabe. R—d.

MAROUTHA, écrivain syrien, du cinquième siècle, était évêque de Martyropolis (ou Tagrit), capitale de la Sophène, ville qui s'appelle à présent Miafarakin; il était évêque de la Sophène, lorsqu'en l'an 391, il assista au concile d'Antioche, tenu par le patriarche Flavien contre les Messaliens. Vers l'an 400, instruit de la persécution que les chrétiens de la Perse éprouvaient de la part du roi Iezdedjerd I, il quitta son diocèse pour aller à Constantinople, prier l'empereur Arcadius d'intercéder en leur faveur auprès du roi de Perse; chemin faisant, il assista au concile que Théophile d'Alexandrie avait rassemblé à Chalcédoine, contre saint Jean Chrysostome, en juin 403. Maroutha, qui était fort lié avec ce saint personnage, n'eut pas de peine à reconnaître la haine de Théophile et des évêques assemblés : il prit donc hautement son parti; mais saint Chrysostome fut condamné, et Maroutha mis en prison. Sa captivité ne fut pas de longue durée; l'empereur Arcadius, cédant à l'indignation du peuple de Constantinople, cassa le décret du concile, et réintégra saint Jean dans son siége : celui-ci obtint bientôt la délivrance de son ami, qui se rendit alors dans la ville impériale, où il parvint à être chargé d'une mission en Perse, pour demander qu'on mît fin à la persécution suscitée contre les chrétiens. Il fut fort bien traité par le roi, et la persécution cessa; les mages irrités tentèrent plusieurs stratagèmes, afin d'ôter à Maroutha le crédit dont il jouissait auprès du souverain : tous leurs efforts furent inutiles. La considération de l'évêque syrien s'accrut même encore : comme il était savant dans la médecine, le roi le consulta sur la maladie d'un de ses fils, qui n'avait pu être guéri par les prières et le savoir des mages. Maroutha fut plus heureux; et le fils d'Iezdedjerd recouvra la santé. Après cette guérison, qu'on regarda comme miraculeuse, le pouvoir de ce prélat n'eut plus de bornes : les chrétiens jouirent de la plus grande liberté dans l'exercice de leur culte; ils bâtirent de nouvelles églises, et, au jour de Noël de

l'an 410, Jean, métropolitain de Séleucie, tint dans cette ville, de concert avec Maroutha et quarante autres évêques, un concile, qui décréta vingt-deux canons, pour régler ce qui concernait la discipline. Maroutha retourna ensuite à Constantinople; mais il revint bientôt en Perse, comme ambassadeur de l'empereur Théodose le jeune, et il continua d'y jouir de la même faveur. En l'an 414, il rassembla un nouveau concile à Ctésiphon, avec Iaballaha métropolitain de Séleucie, et beaucoup d'autres évêques syriens de Perse : on y confirma tous les canons décrétés par le concile précédent, et l'on y établit et adopta la doctrine de Nicée, qui n'était ni bien connue, ni généralement professée par les chrétiens repandus hors de l'empire romain. Nous ignorons la suite de l'histoire de l'évêque Maroutha, et l'époque de sa mort : il est probable cependant qu'il ne vécut pas long-temps après ce concile. Les Syriens le révèrent comme un saint; c'est le 16 février qu'ils honorent sa mémoire: les Latins et les Grecs la célèbrent le 4 décembre. Son corps fut long-temps conservé à Martyropolis; mais après les invasions multipliées des Arabes au septième siècle, il fut transporté en Égypte, et déposé dans le monastère syrien de la Vierge à Scheté. Voici la liste de ses ouvrages : I. Une *Liturgie*, qui existe manuscrite à Rome. II. Un *Commentaire sur les Évangiles*. III. Un grand nombre d'*Hymnes*, et d'autres Pièces de vers, en l'honneur des Syriens qui souffrirent le martyre en Perse à diverses époques : on les trouve dans tous les missels syriens, maronites, etc. IV. Une *Histoire du concile de Nicée*, avec une traduction syriaque des canons. V. Les *Canons du concile de Séleucie*, qu'il tint en 410, et qui furent rédigés par lui : on les trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Florence. VI. Une *Histoire des martyrs de Perse;* cet ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, on trouve les actes du martyre de tous les chrétiens qui ont souffert pour la foi, sous le règne du roi Schahpour II; dans la seconde, il n'est question que de ceux qui souffrirent sous le règne d'Iezdedjerd. Cet ouvrage contient un grand nombre de renseignements précieux pour l'histoire de Perse; on y trouve aussi, à la suite, des Notices sur quelques martyrs qui ont péri dans l'empire romain. Cet ouvrage a été publié en syriaque et en latin, 2 vol. in-fol. par Étienne-Evode Assemani, sous ce titre *Acta sanctorum Martyrum orientalium et occidentalium*, Rome, 1748. S. M—N.

MAROZIA, patricienne romaine, était fille de Théodora, dame romaine, que ses richesses, ses vassaux et plus encore ses galanteries avaient rendue très-puissante à la fin du neuvième siècle. Vers l'année 906, Théodora avait marié sa fille avec Albéric, marquis de Camerino, l'un des premiers seigneurs de Rome. Albéric fut tué dans une sédition; et Marozia, demeurée veuve, résolut d'étendre sur sa patrie, par l'empire de ses charmes, le pouvoir qu'elle devait à sa naissance et à ses vastes possessions. Les femmes du moyen âge nous sont peu connues : on trouve fréquemment, dans les plus grands événements, des traces de leur influence; mais il est difficile de démêler comment elles l'exerçaient. Aucun des beaux-arts ne venait jamais à leur secours; on ne nous dit point que Marozia, pour captiver ses nombreux amants, les charmât par la

danse, les enivrât par la musique, ou éveillât leur imagination sur tout ce qui frappe les yeux, par aucun des arts du dessin. L'éloquence et la poésie n'existaient point dans un siècle barbare qui ne possédait aucune langue, et qui avait oublié le latin avant d'avoir assoupli et soumis à des règles l'idiome qui devait le remplacer. La rudesse des mœurs ne permettait point la coquetterie moderne, ou l'art que possèdent les femmes de faire tout espérer, de tout promettre sans rien accorder. Marozia captivait les hommes qu'elle voulait employer et qu'elle savait asservir, par un abandon plus entier. Elle fut recherchée par les premiers barons de Rome; et ses faveurs étaient achetées avec des tours, des châteaux, des forteresses, qui lui étaient successivement abandonnés par ses amants, et qui la rendirent maîtresse de Rome et de tout son territoire. La plus importante de ces acquisitions fut celle du château Saint-Ange, qui commandait le cours du Tibre, la communication avec la Toscane, et le quartier du Vatican. Marozia ayant établi sa demeure dans cette forteresse, offrit sa main, vers l'an 925, à Guido, duc de Toscane. Les deux époux également ennemis de Jean X, qui avait été élevé sur le trône pontifical par Théodora, enfermèrent ce pape dans une prison, où il ne tarda pas à mourir; ils firent périr son frère, et ils accordèrent successivement la thiare à deux de leurs créatures. En 931, Marozia était veuve pour la seconde fois: cependant elle se trouva encore assez puissante pour faire asseoir sur le Saint-Siége son second fils, Jean XI, qui n'avait encore que vingt-un ans (*V.* son article, tom. XXI, p. 433). L'année suivante, elle accorda sa main en troisièmes noces à Hugues de Provence qui était monté sur le trône d'Italie. Hugues, pour dominer dans Rome, et commander aux papes, ne craignit pas de s'unir à une femme que ses galanteries avaient déshonorée; mais il perdit par son emportement le fruit de cette bassesse. Il donna un soufflet au fils aîné de Marozia, Albéric; et celui-ci, pour s'en venger, appelant à son aide la jeunesse de Rome, mit en pièces les gardes de Hugues, força ce monarque à la fuite, et renferma Marozia dans un couvent où elle finit ses jours. S. S—I.

MARPERGER (Paul-Jacques), économiste, est un des premiers écrivains allemands qui aient frayé la route à la science de l'économie politique. Né à Nuremberg, en 1656, il avait été envoyé par son père à l'université d'Altdorf, pour y étudier la théologie: mais il préféra l'étude de la jurisprudence, ce qui détermina son père à le retirer de l'université, pour le mettre dans le commerce à Lyon. L'esprit de Marperger prit alors une nouvelle direction, et se porta non-seulement sur les opérations commerciales, mais aussi sur le perfectionnement des procédés industriels et des réglements de police, ainsi que sur les principes de l'économie politique, encore peu éclaircis à cette époque. Son séjour en France fut mis à profit pour observer et étudier les branches d'industrie qui y étaient les plus florissantes. Il se rendit ensuite à Vienne, où, tout en faisant le commerce, il ne cessa de porter ses vues plus loin. L'électeur de Saxe le nomma, en 1724, conseiller aulique et commercial. Seize ans auparavant, l'académie de Berlin l'avait admis parmi ses membres. Un grand nombre d'écrits furent le résultat de ses observations et de ses

études : I. *Description commerciale* de la *Suède*, 1706 ; de la *Moscovie*, 1705 ; de la *Prusse*, 1710 ; de la *Silésie*, 1714 : la dernière, ayant été faite sur les lieux, est encore consultée avec fruit. Long-temps avant la publication du *Dictionnaire des arts et métiers*, il rédigea l'*Art de la préparation du lin* et *du chanvre*, et la description des métiers qui les mettent en œuvre, Leipzig, 1710 ; l'*Art de la préparation des poils et plumes*, ibid., 1715 ; l'*Art du marchand de laines*, Nuremberg, 1715 ; l'*Art du chapelier*, Altenbourg, 1719 ; l'*Art du drapier*, Leipzig, 1723. Son *Secrétaire commercial*, Hambourg, 1706, a été souvent réimprimé. Il a composé des *Instructions* sur la tenue des livres, sur les devoirs des commis ; des *Traités* sur les *Colléges de commerce*, 1709, in-4°. ; sur les *Foires*, 1711 ; sur les *Monts-de-piété* et *Caisses des veuves*, Leipzig, 1715, nouvelle édition augmentée par de Justi, Nuremberg, 1760 ; sur les *Banques*, 1717 ; sur les *Plantations*, 1722 ; sur les *Hospices*, 1722, in-4°. ; sur l'*Eclairage*, 1722, in-4°. ; sur les *Colonies*, 1722 ; sur les *Greniers d'abondance*, 1722 ; des *Projets* de sociétés de secours pour les commerçants, 1718 ; de caisses d'assurance contre les incendies, 1722 ; de nettoiement des rues, 1722 ; de construction de canaux, 1722, etc. On encore de lui un *Dictionnaire du cuisinier et du sommelier*, Hambourg, 1716 ; le *Projet d'une république bien organisée*, Dresde, 1722 ; des *Mélanges de politique et de commerce*, Leipzig, 1713, in-4° ; la *Description du cours de l'Elbe*, Dresde, 1726, in-4°. ; quelques Traductions du français, et d'autres opuscules, et même des Poésies. Si l'on fait attention à la date des écrits de Marperger, on remarquera qu'ils se sont succédé trop rapidement pour que l'auteur ait pu mûrir ses idées ; aussi sont-ils en partie mal digérés, et compilés sans ordre et sans choix : cependant on y trouve beaucoup de renseignements utiles, et de bonnes vues, dont quelques-unes ont depuis été perfectionnées, tant en théorie qu'en pratique. Marperger termina, le 27 octobre 1730, à Dresde, une vie très-laborieuse, et consacrée entièrement au bien public. D—G.

MARPURG (Frédéric-Guillaume), auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur la musique, naquit en 1718, à Seehausen, dans la Vieille-Marche de Brandebourg. Les commencements de sa vie sont peu connus : on sait seulement qu'il obtint la place de directeur des loteries de Berlin, et le titre de conseiller de guerre (*kriegsrath*). Il n'avait encore que vingt-cinq ans, lorsqu'il vint à Paris. Quoique la musique française, à cette époque, jetât très-peu d'éclat au-dehors, elle avait à se glorifier de plusieurs écrits didactiques très-remarquables. Rameau, particulièrement, fixait l'attention de tous les amis de l'art par son *Traité d'harmonie* et son *Nouveau système de musique*. Marpurg rechercha la société de cet homme célèbre, et de quelques autres artistes français. Il confessait, avec candeur, qu'il devait beaucoup à leurs lumières et à leurs conseils. Dès qu'il fut de retour en Prusse, il s'appliqua au perfectionnement des méthodes musicales, et surtout à la propagation des principes de Rameau sur la théorie de la basse fondamentale. Il faut observer, toute-

fois, que Marpurg, d'après les recherches auxquelles il se livra, n'adopta qu'avec certaines modifications le système de l'auteur français. Depuis la publication de son premier écrit, les autres se succédèrent avec un ordre et une rapidité qui attestent, à-la-fois, la profondeur de ses connaissances, et la force de sa passion pour l'art auquel il avait dévoué presque tous les moments de son existence. On ne compte pas moins de quatorze ouvrages didactiques, dont quelques-uns sont très-volumineux, sortis de sa plume dans l'espace de quatorze ans. Dans ce nombre, on doit distinguer: I. *Handbuch bey dem general Bass*, etc. (Manuel de la basse continue, etc.) II. *Abhandlung von der Fuge*, etc. (Traité de la fugue, etc.) (1). III. (*Kritische Briefe über die Tonkunst* (Lettres critiques sur la musique). Marpurg ne se délassait de ses études musicales, qu'en cherchant à mettre ses préceptes en pratique. Il a composé pour l'orgue et le clavecin une multitude de pièces que les changements survenus dans le goût et l'exécution ont à-peu-près condamnées à l'oubli; mais on ne devrait pas comprendre dans ce nombre un recueil de morceaux qu'il écrivit exprès pour les commençants, et qu'il accompagna d'instructions préliminaires. Ce recueil intitulé: *Klavierstücke für Anfænger*, etc. (Pièces de clavecin pour les commençants), a paru en 3 vol., à Berlin, 1762. Il existe en français des *Principes de clavecin* (trad. de Marpurg), Berlin, 1756, in-8°. On trouve le portrait de ce savant théoricien au frontispice de son *Introduction critique à l'histoire de la musique* (*Kritische Einleitung*, etc.), Berlin, 1759, in-4°. Marpurg est mort le 22 mai 1795, au moment où il annonçait un ouvrage périodique sous le titre d'*Archives musicales*.

S—v—s.

MARQUET (François-Nicolas), médecin et botaniste, naquit à Nanci en 1687. Après avoir fait de très-bonnes humanités, il alla, quoique né sans fortune, étudier la médecine à Pont-à-Mousson. Il resta pendant dix ans, dans cette ville, sans pouvoir prendre ses grades, à cause de l'exiguité de son revenu. Ce fut après ce temps, qu'il se rendit à Montpellier, dans l'intention d'y étendre ses connaissances. Il y obtint un emploi de précepteur pour enseigner à quelques jeunes gens la langue latine, qu'il possédait à fond. Il suivait en même temps les leçons de la faculté de médecine. Ce fut alors qu'il conçut une grande passion pour la botanique. Au bout de quatre ans, il retourna dans sa patrie, et prit, à Pont-à-Mousson, le grade de docteur. Il alla ensuite s'établir à Nanci, où il se livra à l'exercice pratique de sa profession, sans négliger les lettres, en s'adonnant surtout à la botanique. Léopold, duc de Lorraine, encouragea ses travaux, et lui accorda, avec le titre de médecin de sa cour, une pension, et un terrain destiné à former un jardin botanique, qui, par ses soins, devint bientôt florissant. La Lorraine est extrêmement fertile en plantes: du temps de Marquet elles étaient peu connues; et il entreprit d'en rédiger le catalogue, qu'il dédia au prince, son généreux protecteur: il étudiait ces plantes en parcourant successivement toute la province. Son Catalogue, fruit de qua-

(1) Un Français, très-versé dans la théorie de la musique, M. Choron, a donné une traduction d'autant plus estimée de ce *Traité de la fugue*, qu'il y a distribué les matières dans un meilleur ordre.

rante ans de recherches, compose trois volumes in-folio en forme d'atlas. L'intention du duc était de le faire imprimer à ses frais ; mais sa mort arrêta l'exécution de ce projet utile. Marquet vendit alors son manuscrit à un abbé Gauthier, qui, lui-même, le céda, par la suite, au médecin Buc'hoz, gendre de l'auteur. Ce catalogue, resté manuscrit, est fort curieux ; il comprend toutes les plantes qui croissent en Lorraine : chacune d'elles est représentée dans un dessin de grandeur naturelle ; le texte contient, les noms latin et français, la description des espèces, leur histoire, l'analyse, les propriétés médicinales, etc. On y trouve aussi la manière de préparer les plantes pour l'usage pharmaceutique, avec les formules en latin et en français, ainsi que la fixation des doses. C'est en puisant à cette source abondante, que Buc'hoz a composé sa *Description historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Évêchés*, etc., 1762, 10 vol. in-8°. Marquet ne se borna point à ce travail, qui pouvait, seul, occuper la vie d'un homme : il se livra encore à de curieuses recherches sur le pouls ; et, reproduisant les ingénieuses rêveries d'Hérophile (*V.* ce nom), il prétendit être parvenu à connaître l'état du pouls par une similitude avec les divers rhythmes de la musique. Il composa, sur ce sujet, un livre intitulé : *Méthode pour apprendre, par les notes de la musique, à connaître le pouls de l'homme, et les différents changements qui lui arrivent, depuis sa naissance jusqu'à sa mort*, in-4°., Nanci, 1747. Cet ouvrage, où l'imagination de Marquet se livre à des spéculations romanesques, est d'une lecture plus curieuse qu'instructive ; et il ne conduira le praticien à aucun résultat. Buc'hoz a publié, après la mort de son beau-père, dont il avait eu les manuscrits, un livre intitulé : *Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables, aiguës et chroniques, auxquelles on a joint l'histoire de quelques maladies arrivées à Nanci et dans les environs, avec la méthode employée pour les guérir*, Paris, 1750, 1770, 2 vol. in-12. On ne trouve rien de neuf dans ce recueil, fruit des travaux d'un praticien éclairé et d'un observateur judicieux. Mais Buc'hoz, qui a inondé la littérature de livres médiocres, publia celui-ci, moins pour ce qu'il contenait, que par suite de ses spéculations de commerce. Nous citerons encore : *Traité pratique de l'hydropisie et de la jaunisse* par Marquet, revu par Buc'hoz, Paris, 1770, in-8°. ; et *Médecine moderne*, par Buc'hoz et Marquet, Paris, 1777, in-8°. Lorsque la Lorraine passa sous la domination de la France, Marquet fut nommé doyen du collége royal de médecine établi à Nanci. Il finit sa carrière à l'âge de 72 ans, dans une attaque de léthargie, le 29 mai 1759. F—R.

MARQUETTE (Joseph), jésuite, né à Laon, fut missionnaire au Canada, dont il parcourut presque toutes les parties. Comme sa vertu le faisait respecter des Indiens, l'intendant Talon le choisit avec Jolyet, bourgeois de Quebec, homme d'esprit et d'expérience, pour aller reconnaître de quel côté un grand fleuve situé à l'ouest des lacs et nommé Michassipi ou Mississipi, dirigeait son cours. On savait seulement que ce n'était ni au nord ni à l'est ; et l'on se promettait les plus grands avantages dans le cas où il irait à

l'ouest ou au sud. Marquette et son compagnon s'embarquèrent, le 13 mai 1673, sur la rivière des Outagamis, qui se jette dans le lac Michigan, la remontèrent jusqu'à sa source, et descendirent l'Ouisconsing jusqu'au Mississipi par 42° 30′ de latitude nord. Depuis le 17 juin ils suivirent le cours de ce grand fleuve, dont la largeur et surtout la profondeur leur parurent répondre à l'idée qu'en avaient donnée les sauvages. Les voyageurs, arrivés au pays des Akansas, vers 33 degrés de latitude, considérèrent qu'avec cinq autres Français qui montaient leurs deux canots, la prudence ne leur permettait pas de trop s'engager dans un pays dont ils ne connaissaient pas les habitants. D'ailleurs ils ne pouvaient plus douter que le Mississipi n'eût son embouchure dans le golfe du Mexique : en conséquence ils remontèrent le fleuve jusqu'à la rivière des Illinois, où ils entrèrent. Arrivés à Chicagou, sur le lac Michigan, ils se séparèrent : Marquette resta chez les Miamis, qui habitaient le fond du lac, et Jolyet alla rendre compte de son voyage à Quebec. Les Miamis recurent très-bien Marquette, qui vécut parmi eux jusqu'à sa mort, arrivée le 18 mai 1675, à l'instant qu'il venait de dire la messe près d'une petite rivière où il était entré en allant de Chicagou à Michillimakinac. Cette mort et le départ de Talon firent perdre de vue le Mississipi, qu'un autre Français descendit le premier jusqu'à la mer. (*V.* La Salle.) La relation de Marquette parut d'abord dans un petit volume publié par Thévenot pour faire suite à sa grande collection, et intitulé *Recueil de voyages*, 1 vol. in-8°., Paris, 1681. Ce volume contient la table des quatre volumes in-folio ; ensuite on trouve celle des matières que renferme la suite. Le premier morceau que l'on y voit est intitulé : *Voyage et découverte* du P. Marquette et du sieur Jolyet dans l'Amérique septentrionale. Il est précédé d'une carte du cours du Mississipi jusqu'à l'endroit où les voyageurs étaient arrivés en le descendant. E—s.

MARQUIS (Joseph-Benoît), né à Herni, au diocèse de Metz, devint, en 1767, curé de Richecourt-le-Château, près Blamont. Il travailla avec zèle au bien de son troupeau, et au maintien des bonnes mœurs : affligé de voir la licence s'introduire dans sa paroisse par le moyen des nombreux domestiques d'un seigneur opulent, il crut devoir la combattre par une institution nouvelle. Il avait entendu parler des heureux effets de la fête de la Rosière, établie jadis à Salenci, par saint Médard, évêque de Noyon. Peut-être une telle fête convenait-elle plutôt à la simplicité du vieux temps, qu'au raffinement d'un siècle où la vanité corrompt tout : une vertu véritable redoute les couronnes, et c'est l'affliger que de la donner en spectacle. Quoi qu'il en soit, Marquis, dont les intentions étaient sans doute fort pures, espéra que l'établissement d'une Rosière serait un frein contre le désordre ; et il consacra un fonds pour subvenir aux dépenses de la fête, dont il régla tous les détails. C'était le curé qui devait nommer la Rosière, sur une liste de trois filles de la paroisse, désignées par les chefs de famille. La fondation fut autorisée par l'évêque de Metz, en 1778, et par le parlement de cette ville, l'année suivante. Marquis publia sur ce sujet deux petits écrits : le *Prix de la rose de Salenci aux yeux de la religion, avec le véritable esprit de celle de Riche-*

court-le-Château, instituée sur le modèle de la première, Metz, 1780, in-8°.; et *Idée de la vertu chrétienne, tirée de l'Écriture, et suivie de conférences sur la fête de la rose, exécutée à Richecourt, en 1779 et 1780*, Dieuze, 1781, in-8°. Ce bon curé ne put voir les effets de son institution; il mourut en 1781. La fête fut maintenue par son successeur; et l'on assure qu'elle opéra un changement notable dans la paroisse. La révolution absorba le fonds que Marquis avait consacré à cette œuvre; ce qui n'a pas empêché de rétablir la fête il y a quelques années.

P—c—t.

MARRACCI (Hippolyte), laborieux bibliographe, né à Lucques le 17 janvier 1604, embrassa la vie religieuse dans la congrégation des clercs de la Mère de Dieu, où il se distingua par sa piété et son zèle pour accroître le culte spirituel de cette reine du ciel. S'il montait en chaire, ce n'était que pour prêcher sur quelqu'une des vertus de Marie. Il ne sortait d'ailleurs presque jamais de sa cellule, sinon pour visiter quelque malade, ou pour aller puiser dans les diverses bibliothèques de Rome les matériaux de ses ouvrages, tous consacrés à la gloire de la Sainte-Vierge. Dans sa *Bibliotheca Mariana* (1, 599), il en indique quinze déjà publiés, et cinq sur le point de l'être : un catalogue spécial publié en 1667 (Vienne, Cosmerov, in-8°.) sous le nom du P. Mariophilus Teresianus, et intitulé *Partus Marianus*, en compte 27 déjà imprimés, et 32 encore inédits : Sarteschi (*De Scriptor. congr. Matr. Dei*, pag. 135-145) en décrit 31 imprimés et 43 manuscrits, qu'il avait tous eus sous les yeux; mais il convient que cette liste n'est pas encore complète, et il nous apprend que le P. Louis Marracci (*V.* l'article suivant), dans la *Vie* de son frère, demeurée inédite, en comptait jusqu'à 115 tous conservés, imprimés ou manuscrits, dans la bibliothèque du couvent de Sainte-Marie *in Campitello* à Rome, où le P. Hippolyte passa toute sa laborieuse carrière. Cet infatigable écrivain s'étonnait lui-même qu'avec une constitution frêle et délicate, il eût pu suffire à de tels travaux; et il disait hautement que c'était un miracle dû à la protection de la Mère de Dieu. Il mourut le 18 mai 1675. Le principal de ses écrits : I. *Bibliotheca Mariana*, Rome, 2 vol. in-8°., est une notice biographique et bibliographique, par ordre alphabétique, de tous les auteurs qui ont écrit sur quelques-uns des attributs ou des perfections de la Sainte-Vierge, avec la liste de leurs ouvrages. Le nombre des écrivains qu'il indique, s'élève à plus de trois mille, et celui des ouvrages à plus du double, tant imprimés que manuscrits, venus à sa connaissance. Ce livre, rare et recherché des bibliographes, est terminé par cinq tables curieuses, qui facilitent les recherches. Parmi ses autres productions, nous citerons : II. *Pontifices maximi Mariani*, Rome, 1642, in-8°. III. *Reges Mariani*, ibid., 1654, in-8°. IV. *Purpura Mariana*, ibid., 1654, in-8°. C'est la notice des papes, des rois et des cardinaux qui se sont signalés par une dévotion particulière à la Vierge. V. *Breve compendio della vita di S. Raimondo Nonnato, dell'ordine della Madonna della Mercede*, etc., ibid., 1655, in-8°. VI. *Antistites Mariani*, ibid., 1656, in-8°. C'est la liste des curés et des simples prêtres dont la dévotion à la Vierge a éclaté par quelques actes particu-

liers. VII. *Heroïdes Marianæ*, ib., 1659, in-8°. VIII. *Fides Cajetana in controversiâ conceptionis B. M. V. ad libram veritatis appensa, et nulla inventa*, etc., Florence, 1655, in-8°.; réimprimé à Palerme, à Lyon, à Bruxelles, à Messine, à Vienne en Autriche, à Cordoue, Avignon, Valence, etc. C'est une apologie du cardinal Cajetan. IX. *Trutina Mariana*, Placentia, 1560, in-8°.; Bruxelles, 1662; Vienne en Autriche, 1663, in-8°. X. *Vindicatio Chrysostomica*, Rome, 1664, in-8°. XI. *Polyanthea Mariana*, Cologne, 1683; Rome, 1694, in-fol.; Cologne, 1727, in-4°. La première édition est augmentée d'un *Appendix ad Bibliothecam Marianam*, contenant plus de mille auteurs oubliés dans le premier ouvrage, ou qui n'avaient écrit que depuis 1648. XII. Il fut l'éditeur de *Conceptio immaculatæ Deiparæ Virginis Mariæ, celebrata MCXV anagrammatibus prorsùs puris ex hoc Salutationis Angelicæ programmate deductis :* Ave Maria gratiâ plena Dominus tecum, *à J.-B. Agnensi Cymeo Calvensi, cardinalis Julii Rospigliosi aulico cæco*, Rome, 1665, in-8°., avec une notice sur l'auteur. On a imprimé, depuis, d'autres recueils du même genre. Parmi les ouvrages inédits du P. Hippolyte nous citerons *Bullarium Marianum*, 2 vol. in-fol.; — *Idea bibliothecæ magnæ Marianæ*, 16 vol.; — *Bibliotheca purpurea Mariana*, 2 vol.; — *Catalogus immaculatus Marianus*, recueil de passages de plus de 500 auteurs en faveur de l'opinion de l'immac. concept. — *Sancti atque illustres doctores antiqui pro immaculatâ D. V. conceptione objecti cuidam Pseudo-Cajetano*, etc., in-4°. W—s.

MARRACCI (Louis), savant orientaliste, né à Lucques en 1612, entra comme son frère Hippolyte dans la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, et s'y distingua par ses lumières et par son zèle pour la pureté de la foi. Il y enseigna pendant sept ans la rhétorique aux novices, et passa ensuite par les différentes charges de sa congrégation : il trouva cependant le loisir de s'appliquer à l'étude des langues orientales; et le pape Alexandre VII, informé de son mérite, le nomma, en 1656, à la chaire d'arabe du collége de la Sapience, qu'il remplit avec distinction. On découvrit dans ce temps-là, en Espagne, des lames de plomb très-anciennes, toutes couvertes de caractères arabes; et les Espagnols ne manquèrent pas de les attribuer à l'apôtre saint Jacques ou à ses disciples : mais le P. Marracci démontra que c'était l'ouvrage de quelques faussaires mahométans, et les fit proscrire par un décret de la congrégation de l'*Index* dont il était membre. Le pape Innocent XI le choisit pour son confesseur, et voulut l'élever aux premières dignités ecclésiastiques; mais on ne put vaincre sa modestie, et il mourut à Rome, le 5 février 1700, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Le plus important des ouvrages du P. Marracci est sa traduction de l'Alcoran, dont la première partie (*Prodromus ad refutationem Alcorani*, etc.), parut d'abord à Rome, 1691, 4 part. in-8°. L'auteur l'a fait précéder d'une vie de Mahomet, tirée des auteurs arabes les plus estimés, et d'une dissertation sur le titre de l'Alcoran, le dialecte dans lequel cet ouvrage est écrit, les versions qui en ont été faites, le plan et le style de cette production, etc. Dans sa ré-

futation, le P. Marracci s'attache à prouver que les prophéties qui démontrent la vérité de la religion chrétienne, sont en même temps la condamnation du mahométisme; que Mahomet n'a appuyé sa mission d'aucun miracle; que les dogmes du christianisme sont conformes à la raison, et que ceux de l'islamisme sont absurdes; et enfin, que la comparaison des lois et des mœurs des chrétiens et des mahométans montre d'une manière éclatante la vérité des principes de l'Évangile et la fausseté de leur Alcoran. Les raisonnements et les preuves du P. Marracci ont été jugés assez faibles (Voy. la *Bibl. choisie* du P. Rich. Simon). Il publia ensuite l'ouvrage entier contenant le texte arabe avec la version latine, sous ce titre: *Alcorani textus universus ex correctioribus Arabum exemplaribus summâ fide atque pulcherrimis characteribus descriptus*, etc., Padoue, 1698, in-fol., 2 vol. Le premier contient le *Prodromus*, et le second l'Alcoran, avec des notes critiques et grammaticales fort estimées. Cette édition est encore la meilleure que nous ayons de ce livre fameux (*V.* Hinckelmann). Les caractères arabes, employés pour le texte, sont ceux que le cardinal Barbadigo avait fait graver à ses frais, pour l'imprimerie du séminaire de Padoue: ils sont assez corrects, mais peu élégants (*non luculenti quidem, sed satis probabiles*, dit M. Schnurrer). Marracci s'était d'abord adressé aux imprimeurs de Hollande, qui offrirent de supporter tous les frais de l'impression, en lui donnant un certain nombre d'exemplaires, pourvu qu'il consentit à retrancher sa réfutation; tout chrétien, disaient-ils, pouvant aisément réfuter l'Alcoran. Le savant traducteur ne voulut pas se soumettre à cette condition. La réimpression de cet ouvrage, citée par quelques bibliographes (1), comme ayant paru à Francfort, en 1715, chez Jean-Philippe Andreæ, est imaginaire. Malgré l'annonce qu'en fait le *Giornale de' letterati d'Italia* (tom. XXI, p. 433), nous pouvons assurer hardiment qu'elle n'a jamais paru. La version latine a été réimprimée séparément par les soins de Christ. Reineccius, Leipzig, 1721, in-8°. Marracci a eu la principale part à l'édition de la *Bible arabe*, publiée par ordre de la Propagande, Rome, 1671, 3 vol. in-fol. Il y avait travaillé pendant vingt-six ans. On a encore de lui: la *Vie* du P. Leonardi, fondateur de la congrégation des clercs de la Mère de Dieu (en italien), Rome, 1673, in-4°.; — une *Grammaire latine*, Lucques, 1646, in-16, souvent réimprimée; — l'*Ebreo preso per le buone, overo discorsi familiari ed amichevoli fatti con i rabbini di Roma intorno al Messia*, Rome, 1701, in-4°. L'éditeur de cet ouvrage l'a fait précéder d'un *Eloge* de l'auteur, dont on trouve un extrait assez étendu dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XLI. On y renvoie les curieux pour les détails. On peut aussi consulter: *De scriptoribus congregationis Clericorum regularium Matris Dei*, par le P. Frédéric Sarteschi, Rome, 1754, in-4°., où l'on trouve le détail de dix autres ouvrages moins importants du P. Marracci, et de neuf qui sont demeurés en manuscrit parmi lesquels une *Vie* de son frère. — Louis Marracci, dit le *jeune*, neveu des précédents, de la même congrégation, se livra principalement au ministère de la chaire,

(1) Sarteschi, p. 209.

et mourut le 19 avril 1732, après avoir publié en italien, de 1689 à 1730, vingt-un ouvrages ascétiques, dont on peut voir le détail dans Sarteschi, et en latin un *Onomasticon urbium ac locorum sacræ Scripturæ...alphabeticè redactum*, Lucques, 1705, qui peut encore être consulté avec fruit. W—s.

MARRE (Jean de), poète hollandais, né à Amsterdam le 21 août 1696, mort dans la même ville le 19 janvier 1763, s'adonna, dès l'âge de douze ans, à la navigation, et voyagea dans les Indes orientales; mais il se reposa au bout de vingt-trois années, et, depuis 1731, se livra tout entier, dans sa ville natale, à son goût pour la poésie hollandaise. Dans son dernier voyage, il commença son poème intitulé *Batavia*, et consacré à la gloire de cette métropole du commerce de sa nation dans l'Inde. Il l'a conduit jusqu'à six chants; et il a également tressé une *Couronne d'honneur pour le Cap de Bonne-Espérance*. Ces poèmes descriptifs ont le défaut du genre; mais ils font preuve d'un talent estimable, que prouvent également les autres ouvrages de cet auteur, et spécialement ses *Considérations sur la sagesse de Dieu dans le gouvernement de l'univers*. Ses *Mélanges* parurent à Amsterdam, 1746, in-4°. Le théâtre hollandais lui est redevable de deux tragédies, savoir: *Jacqueline de Bavière* (1736), et *Marcus Curtius* (1758), l'une et l'autre en 5 actes; — d'une pastorale intitulée, la *Fête de l'Amour* (1741); — et d'une pièce séculaire pour la fondation du théâtre d'Amsterdam, dont l'ouverture avait eu lieu le 3 janvier 1638. M—on.

MARRIER (Dom Martin), savant bénédictin, né à Paris, le 4 juillet 1572, de parents assez mal partagés par la fortune, prit l'habit de Saint-Benoît, en 1583, à l'âge d'onze ans, au monastère de Saint-Martin-des-Champs; mais il ne fut admis à prononcer ses derniers vœux qu'en 1596. Il fut chargé de la direction du noviciat, et quelque temps après, élu prieur claustral, emplois qu'il remplit pendant quinze années avec beaucoup de zèle. Il contribua à introduire dans ce monastère la réforme de Cluni, et ne cessa de la protéger contre les religieux. Après avoir satisfait à ses devoirs, il trouvait encore le loisir de s'appliquer à l'étude, et de publier des ouvrages utiles. Il mourut à Paris le 26 février 1644. On a de lui: I. *Martiniana, id est, litteræ, tituli, chartæ et documenta*, etc., *monasterii S. Martini à Campis*, Paris, 1606, *in*-8°. II. *Bibliotheca Cluniacensis, in quâ antiquitates, chronica, privilegia, chartæ et diplomata collecta sunt*, ibid., 1614, in-fol. Ce recueil contient des pièces importantes pour l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît, et en particulier de la congrégation de Cluni. André Duchesne, ami de Marrier, y a joint des notes. On trouve la liste des morceaux dont se compose cette collection, dans le *Catalogue* des historiens par Lenglet Dufresnoy, tom. x, p. 346 de l'éd. in-12. III. *Monasterii regalis S. Martini de Campis historia libris sex partita*, ibid., 1637, in-4°.; ouvrage curieux et contenant des pièces importantes. D. Germ. Cheval a publié la *Vie de D. Marrier*, Paris, 1644, in-8°., de 30 pag. avec son portrait. W—s.

MARRON (Marie-Anne Carrelet, Mme. de), née à Dijon en 1725, peut être comptée parmi les personnages célèbres dont s'honore la

Bresse. Ayant épousé, en 1752, à Bourg, M. de Marron, baron de Meillonnaz, homme de beaucoup d'esprit, elle demeura dans cette ville pendant vingt-cinq ans, et y termina sa carrière, le 14 décembre 1778. Elle s'était signalée, dans sa jeunesse, par son talent pour la peinture; on voyait un grand tableau de sa composition dans l'église de Notre-Dame de Dijon; et beaucoup d'autres étaient conservés par sa famille. Elle donna, plus tard, des modèles pour une belle manufacture de faïence, établie à Meillonnaz. Ce fut à l'âge de quarante-deux ans qu'elle sentit se développer son talent pour la poésie dramatique, dont elle avait toujours eu le goût. Lalande, natif de Bourg en Bresse, et qui regardait, avec raison, cette dame comme naturalisée dans sa patrie, nous a donné d'elle un Éloge (*Nécrologe des hommes célèbres*, 1779), où il est question de huit tragédies, dont elle était l'auteur, et qui sont de quinze à dix-huit cents vers chacune. Elle avait aussi composé deux comédies en vers. Une seule de ces dix pièces a paru imprimée : la *Comtesse de Fayel*, Lyon, 1770. On en parla avantageusement dans les journaux du temps. C'est le sujet traité par Debelloy, et qui a également exercé la melpomène d'Arnaud de Baculard. Un travail excessif, qui fatigua beaucoup les yeux de Mme. de Marron et lui apauvrit le sang, contribua, dit-on, à sa mort. Lalande vante beaucoup les qualités du cœur qui la distinguaient autant que celles de l'esprit; il nous apprend que Voltaire, qui était en correspondance avec elle, répéta plusieurs fois *n'avoir jamais rien vu, en femme, de plus extraordinaire*. Il voulait dire apparemment : en femme écrivant des tragédies. Le fait est que Voltaire en avait lu quelques-unes, et, à ce qu'il paraît, avec un autre sentiment encore que la surprise. Il l'a nommée, une fois seulement, dans sa correspondance, ainsi que M. de Marron (Lettre à Lalande, en date du 6 février 1775).

L—P—E.

MARSAIS (Du) *V.* Dumarsais.

MARSHALL ou MARESCHAL (Thomas), né à Borkeby, dans le comté de Leicester, vers l'an 1621, interrompit ses études pour porter les armes contre le parti parlementaire, puis se réfugia à Rotterdam et à Dort, d'où il revint prendre le bonnet de docteur à Oxford, et fut successivement principal du collége de Lincoln dans cette université, chapelain ordinaire du roi, curé, enfin, doyen de Gloucester, et mourut subitement en 1685, laissant à la bibliothèque d'Oxford tous ceux de ses livres et manuscrits qui ne s'y trouvaient pas déjà, et le reste à celle du collége de Lincoln. Il était très-savant dans les langues gothique et anglo-saxonne. La preuve en existe dans l'ouvrage suivant : *Observationes in Evangeliorum versiones perantiquas duas, gothica scilicet et anglo-saxonica*, Dordrecht, 1665, in-4°. (*V.* Junius, XXII, 560.) On a de lui quelques autres productions, entre autres une *Épître* pour les lecteurs anglais, en tête de la Traduction des quatre Évangélistes et des Actes des Apôtres, faite en langue malaie, par le docteur Hyde, Oxford, 1677, in-4°. Il était intimement lié avec le savant Usher, et avait ramassé, pour la vie de cet archevêque d'Armagh, un grand nombre de matériaux qui ont été rédigés et publiés depuis par le docteur Parr.

T—D.

MARSHAM (Jean), écrivain anglais, né à Londres en 1602, passa une partie de sa jeunesse à voyager sur le continent. Revenu dans sa patrie, il étudia la jurisprudence dans la société de Middle-Temple, et devint, en 1638, un des six clercs ou secrétaires de la chancellerie. Ayant suivi le roi à Oxford pendant la guerre civile, il fut destitué de sa place par les parlementaires, et ses biens furent pillés; mais après la défection des troupes royales, il revint à Londres, composa avec les vainqueurs pour rentrer dans ses propriétés, et chercha dans la culture des lettres, l'oubli de ses malheurs. Il publia, en 1649, in-4°., une dissertation intitulée : *Diatriba chronologica*, où il examine succinctement les principales difficultés qui se rencontrent dans la chronologie de l'Ancien-Testament. Cependant, en 1660, il représenta la ville de Rochester dans le parlement qui rappela Charles II, fut réintégré dans son emploi à la chancellerie, puis créé chevalier et baronnet trois ans après. En 1762, parut à Londres, in-folio, son profond et savant ouvrage: *Canon chronicus, ægyptiacus, ebraïcus, græcus, et Disquisitiones*, où se retrouve fondue la plus grande partie de l'ouvrage précédent. Il y réduit considérablement l'excessive antiquité d'origine à laquelle ont prétendu les Égyptiens. On sait que ce peuple avait formé une liste de trente dynasties successives de ses rois, qui comprenait un nombre d'années excédant de beaucoup l'âge du monde. Ces prétentions avaient déjà été rejetées par plusieurs habiles chronologistes; mais Marsham se borne à supposer que ces dynasties furent, non pas successives, mais collatérales, et régnèrent en même temps dans différentes parties du pays. Marsham est le premier, suivant Wotton, qui ait rendu ainsi les antiquités égyptiennes intelligibles. Plusieurs savants ont adopté son système, qui n'est pourtant pas sans difficultés. Quoi qu'il en soit, le *Canon chronicus* lui a procuré une réputation méritée d'érudition et de sagacité. Il a été réimprimé à Leipzig, en 1676, in-4°., et à Franeker, en 1696, même format, avec une préface où l'éditeur, Mencke, s'efforce de réfuter son auteur relativement à l'origine des rits judaïques, que Marsham prétendait n'être qu'une imitation des Égyptiens. Il fut aussi refuté, sur d'autres points, par Prideaux, par le P. Noël Alexandre, etc.; et l'indignation générale que le *Canon chronicus* excita parmi les théologiens anglicans, empêcha l'auteur de publier la suite de l'ouvrage, qui devait s'étendre jusqu'au passage de Xerxès : ce qu'il a donné, se termine à la mort de Cyrus. La plus belle édition est celle de Londres. Marsham mourut le 25 mai 1683, âgé de quatre vingt-trois ans. On lui doit aussi la savante préface du premier volume du *Monasticon anglicanum*, de Dugdale, Londres, 1655, in-fol. Il a laissé imparfaits les ouvrages suivans : I. *Canonis chronici liber quintus, sive imperium Persicum*. II. *De Provinciis et legionibus romanis*. III. *De re nummariâ*, etc. Z.

MARSIGLI (Louis-Ferdinand, comte de), géographe et naturaliste, était né à Bologne, le 10 juillet 1658, d'une famille patricienne. Il reçut, sous les yeux mêmes de ses parents, une éducation conforme à sa naissance, mais bien incomplète pour un homme qui n'avait d'autre passion que celle de s'instruire. Il alla

ensuite chercher les plus illustres savants de l'Italie, et, guidé par eux, fit de rapides progrès dans les mathématiques, l'anatomie et l'histoire naturelle. A l'âge de vingt ans, il profita d'une occasion favorable pour aller à Constantinople; et, dans le même temps qu'il examinait en philosophe le Bosphore de Thrace, il recueillait des notes sur les forces militaires des Ottomans et la discipline de leurs armées. De retour en Italie, il alla, en 1682, offrir ses services à l'empereur Léopold, dont les Turcs menaçaient les frontières : il voulait apprendre, par son expérience, leur manière de combattre. Il proposa d'arrêter leurs excursions par des lignes sur le Rab, et obtint, en 1683, le commandement d'une compagnie chargée de défendre le passage de cette rivière. Blessé le 2 juillet (1) dans une action assez vive, il fut fait prisonnier par les Tartares, et vendu à un pacha, qu'il suivit au siége de Vienne, dont il put voir toutes les opérations. Son maître ayant été empoisonné, il tomba entre les mains de deux soldats turcs qui le conduisirent au pied du mont Rama, et l'employèrent à la culture de leur champ : il parvint à informer ses parents de son sort, et fut racheté en 1684. Il se hâta de retourner à Vienne reprendre son emploi; fut chargé de fortifier quelques places, entre autres Strigonie, de diriger les travaux du siége de Bude, de surveiller la construction d'un pont sur le Danube, et fut récompensé de ses services par le grade de colonel, qu'il obtint en 1690. La même année, Marsigli reçut deux fois l'honorable mission d'aller, à Rome, informer le pape des succès des armées chrétiennes. La paix de Carlowitz ayant mis fin à une guerre longue et meurtrière, il fut nommé commissaire de l'empereur pour la délimitation des frontières de la Dalmatie; et il rapporta de Constantinople un grand nombre de manuscrits orientaux (1). Il retrouva aussi les deux Turcs qui avaient adouci son esclavage, et leur témoigna sa reconnaissance avec une sensibilité qui fait l'éloge de son cœur. Marsigli employait les loisirs que laisse le métier de la guerre, à étudier l'histoire naturelle des pays qu'il parcourait : il avait formé une collection immense des productions des différents règnes, et il y avait joint des plans, des cartes et des notes intéressantes. La succession d'Espagne ralluma la guerre en 1701. Nommé général de bataille, ce fut en cette qualité qu'il fut employé à la défense de Brisac, sous les ordres du comte d'Arco. Cette place importante, après treize jours de tranchée ouverte, demanda à capituler, et ouvrit ses portes au duc de Bourgogne, le 6 septembre 1703. L'empereur, persuadé qu'elle aurait pu faire une plus longue résistance, chargea une commission d'examiner la conduite des généraux. Elle condamna le comte d'Arco à être décapité, et Marsigli à subir la dégradation la plus humiliante. Cette sentence, qu'il ne put parvenir à faire réformer (2),

(1) Jour de la Visitation; il fut racheté le 25 mars 1684, jour de l'Annonciation. Cette double circonstance accrut la dévotion particulière de Marsigli pour la mère de Dieu. (Voy. son *Éloge*, par Fontenelle.)

(1) Le Catalogue raisonné en a été publié par Mich. Talman, *Etenchus librorum orientalium manuscriptorum*, etc., Vienne, 1702, in-fol.; ouvrage curieux et peu commun. On y décrit avec beaucoup de détail 81 manuscrits arabes, 30 persans et 11 turcs. La description du 2e. Ms. turc occupe 10 pages.

(2) Dans l'impression de ses Apologies, il mit pour vignette une espèce de devise singulière qui a rapport

fut cassée par l'opinion publique ; et Marsigli, fort du témoignage de sa conscience, trouva, dans la culture des sciences, des consolations à des malheurs non mérités. Il parcourut la Suisse en naturaliste, examinant la direction des chaînes de montagnes et les substances dont elles sont formées ; il vint ensuite à Paris. Ici, dit Fontenelle, il ne trouva pas moins de quoi exercer sa curiosité, quoique d'une manière différente (1). Après avoir visité les provinces de France, il s'arrêta à Marseille pour étudier la mer. Étant un jour sur le port, il reconnut, parmi les galériens, le Turc qui l'attachait toutes les nuits à un pieu pendant son esclavage : il demanda sa liberté, et fut assez heureux pour l'obtenir. Cet homme s'embarqua pour Alger, d'où il instruisit son libérateur que, sur ses instances, le traitement des esclaves chrétiens avait été adouci. Il semble, ajoute Fontenelle, que la fortune imitât un auteur de roman, qui aurait ménagé des rencontres imprévues et singulières en faveur des vertus de son héros. Il fut rappelé à Rome, en 1709, par le pape Clément XI, qui lui confia le commandement de ses troupes : mais les craintes de guerre que l'on avait s'étant dissipées, il refusa les offres que lui faisait le pape pour le retenir, et revint à Marseille reprendre la suite de ses observations. Quelques affaires domestiques l'ayant obligé de retourner à Bologne, il fit don au sénat de cette ville, par un acte du 11 janvier 1712, de ses collections d'instruments de physique, de cartes et d'objets d'histoire naturelle, sous la condition que la garde en serait remise à un corps savant, dont il rédigea lui-même les statuts. Telle est l'origine de l'Institut des sciences et des arts de Bologne. En 1715, Marsigli fut nommé associé étranger de l'académie des sciences de Paris ; et il y eut ceci de remarquable dans son admission, c'est que l'académie, ayant présenté, suivant l'usage, deux candidats au roi (1), il ne voulut point faire de choix entre eux, et ordonna que tous deux seraient de l'académie, parce que la première place d'associé étranger qui vaquerait ne serait pas remplie. (Fontenelle.) Le desir d'accroître encore les collections qu'il avait léguées à l'Institut de Bologne, engagea Marsigli, déjà avancé en âge, à visiter l'Angleterre et la Hollande pour y faire ses savantes emplètes. De retour à Bologne, il y établit une imprimerie qu'il fournit de caractères orientaux, et la légua aux religieux dominicains, à la charge d'imprimer les ouvrages des membres de l'Institut, sans rien exiger que le remboursement des frais. Après avoir rempli toutes ses intentions, il retourna encore dans sa retraite de Provence ; mais ayant essuyé une attaque d'apoplexie en 1729, il revint à Bologne, où il mourut le 1er. novembre 1730, emportant les regrets de tous ses concitoyens. Marsigli était membre de la société royale de Londres et de l'académie de Montpellier. On trouvera la liste de ses ouvrages, au nombre de vingt, dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXVI.

à son aventure. C'est un M, première lettre de son nom, qui porte de part et d'autre entre ses deux jambes les deux tronçons d'une épée rompue, avec ces mots, *fractus integro*. (*V.* Fontenelle.)

(1) On lit dans le *Nouveau dictionnaire historique*, que Louis XIV ayant vu le comte de Marsigli, sans épée, lui donna la sienne, et l'assura de ses bonnes grâces. Si ce fait était vrai, il serait étonnant que Fontenelle l'eût omis dans l'Éloge de Marsigli.

(1) Le premier candidat était le duc d'Escalona, grand d'Espagne.

Les plus remarquables sont : I. *Osservazioni intornò al Bosforo Tracio overo canale di Constantinopoli*, Rome, 1681, in-fol. C'est une lettre adressée à la fameuse Christine, reine de Suède. II. *Dissertatio de generatione fungorum*, etc., ibid., 1714, in-fol., fig.; rare et curieuse. III. *Brieve ristretto del Saggio fisico intorno alla storia del mare*, Venise, 1711, in-folio; trad. en français par Leclerc, sous ce titre : *Histoire physique de la mer*, Amsterdam, 1725, in-folio, avec quarante pl. Cet ouvrage est rempli de recherches curieuses et singulières. L'auteur avait promis une suite qui devait comprendre la description des poissons de la Méditerranée; mais elle n'a point paru. IV. *Danubius Pannonico-Mysicus observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis, perlustratus*, la Haye, 1726, 6 vol. in-folio max., tiré à trois cent soixante-quinze exemplaires; trad. en français, ibid., 1744, in-folio, tiré à deux cent cinquante exemplaires. On a extrait de cet ouvrage les trente et une cartes qui renferment le cours du Danube, depuis la montagne de Kalenberg en Autriche, jusqu'au confluent de la rivière Jantra dans la Bulgarie; elles ont été publiées, avec une préface, par Bruzen de la Martinière, la Haye, 1741, grand in-folio. Cet ouvrage, rare et curieux, est magnifiquement imprimé. Les amateurs recherchent l'édition latine, parce qu'elle a l'avantage de contenir les premières épreuves des figures. Le premier volume renferme la description du cours du Danube, depuis sa source jusqu'à son embouchure; le second, les antiquités qu'on voit aux environs de ce fleuve; le troisième, les minéraux qu'on trouve sur ses bords; le quatrième, les poissons qui arrivent dans son cours; le cinquième, les oiseaux qui fréquentent ses rivages; et le sixième, des observations sur la source de ce fleuve, sur la rapidité de ses eaux comparée à celle de la Theiss, sur les oiseaux dont il est parlé dans le cours de l'ouvrage : suit le catalogue des plantes qui croissent sur les bords du Danube, et des quadrupèdes qui les habitent, etc. V. *État militaire de l'Empire ottoman, ses progrès et sa décadence*, en français et en italien, Amsterdam et la Haye, 1732, in-fol., avec 44 planches, dont une carte de l'Empire othoman dressée par Abubekir Efendi, avec les noms en turc. L'ouvrage est terminé par une invitation aux princes chrétiens de se réunir contre un ennemi qui n'a d'imposant que son ancienne réputation, mais qui ne résisterait pas aux armées disciplinées de l'Europe. L'éloge de Marsigli, par Fontenelle, a été imprimé dans les Mémoires de l'académie des sciences, année 1730. Voyez les *Mémoires sur la Vie de M. le comte de Marsigli*, par L. D. C. H. D. Quincy, Zurich, 1741, 4 part. in-8°.

W—s.

MARSILE. *V.* Ficin.

MARSO (Pierre), professeur au Collége romain, et chanoine de Saint-Laurent *in Damaso*, né à Cesa, dans la Campagne de Rome, au quinzième siècle, se fit estimer par ses ouvrages à l'époque où les lettres commençaient à renaître. Il mourut à Rome, en 1512, dans un âge très-avancé. On a de lui : I. Des *Commentaires latins*, sur les offices de Cicéron, sur ses livres de l'Amitié, de la Vieillesse, des Paradoxes et du Songe de Scipion, Paris,

Well., 1498, in-fol. C'est pour le moins la deuxième édition. Il y en a aussi une de Venise, même année, in-fol. Ils ont été réimprimés à Paris, Bénard, 1693, 2 vol. in-12. II. Id. sur le Traité *de Naturâ deorum* de Cicéron. C'est le plus ancien Commentaire de ce Traité. Marso le fit imprimer d'abord à Paris, et le dédia à Louis XII. On le retrouve dans la collection des Commentaires sur les ouvrages philosophiques de Cicéron, Bâle, Oporin, 1544, in-4°., et parmi les notes du Père Lescalopier, Paris, 1660, in-fol. III. Des *Notes* sur Silius Italicus, Venise, 1483 et 1492, in-fol.; Paris, 1512, in-fol., ibid., 1531, in-8°.; Bâle, 1543, in-8°. IV. *Notes* sur Térence, imprimées d'abord à Venise, puis à Strasbourg, 1506, et à Lyon, 1522, in-4°. Marso s'était proposé un pareil travail sur Horace, sur les Tusculanes et sur les livres *de Finibus* de Cicéron. On ne sait si ce projet a été mis en exécution. C. T—Y.

MARSOLLIER (Jacques), historien médiocre, était né à Paris, en 1647, d'une bonne famille de robe. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de Ste.-Geneviève, et, quelque temps après, fut envoyé à Uzès, pour rétablir l'ordre dans le chapitre de cette ville. Ce chapitre ayant été sécularisé, Marsollier en fut nommé prévôt; il devint ensuite archidiacre de la cathédrale d'Uzès, passa le reste de sa vie dans cette ville, partageant son temps entre ses devoirs et l'étude, et y mourut le 30 août 1724. C'était un homme laborieux, cherchant la vérité de bonne foi, et ne craignant pas d'avouer ses erreurs quand il s'apercevait qu'il s'était trompé. Il éprouva beaucoup de critiques, mais il n'y répondit jamais; son style, inégal et souvent diffus, offre quelquefois de l'intérêt, de la chaleur et du naturel. Il remporta, en 1697, le prix d'éloquence de l'académie française par un discours, sur ces mots : *Dans la haute fortune, on ne sait si l'on est aimé* (Journ. des Sav., 1699, 418). On a de lui : I. *Histoire de l'origine des dixmes*, des bénéfices et des autres biens temporels de l'Église, Lyon, 1689, in-12. Cet ouvrage rare, et que l'on dit curieux, avait échappé aux recherches de Niceron, de Goujet, etc. M. Barbier nous apprend qu'il y en a des exemplaires, avec un frontispice, Paris, 1694, qui portent le nom de l'auteur (Voy. le *Dict. des Anonymes*, n°. 2750). II. *Histoire de l'Inquisition* et de son origine, Cologne (Hollande), 1693, in-12. Elle a été réimprimée plusieurs fois sous la même date; mais l'édition originale qui est fort jolie, se distingue facilement des contrefaçons. L'abbé Goujet l'a insérée dans son Histoire des Inquisitions, Cologne (Paris), 1759, 2 vol. in-12. Marsollier n'a guère fait qu'abréger le *Directorium inquisitorum* (*V.* Limborch), et il a été copié à son tour par Lavallée. III. *Histoire du ministère du cardinal Ximénez*, Toulouse, 1693, in-12; souvent réimprimée. L'édition la plus récente et la meilleure est celle de Paris, 1739, 2 vol. in-12. Cette histoire, moins bien écrite que celle du même ministre, donnée par Fléchier, passe pour plus impartiale, parce qu'elle est un peu satirique. Un anonyme en publia une critique peu mesurée, sous le titre de *Marsollier découvert et confondu dans ses contradictions*, etc., 1708, in-12. IV. *Histoire de Henri VII*,

roi d'Angleterre, Paris, 1697; ibid., 1725 ou 1727, 2 vol. in-12. C'est, au jugement de plusieurs critiques, le meilleur ouvrage de Marsollier. V. *La Vie de saint François de Sales*, ibid., 1700, in-4°.; 1701, 2 vol. in-12: elle a été souvent réimprimée, parce que, des nombreuses vies de ce grand saint, c'est la seule dont le style offre quelque agrément; mais elle laisse beaucoup à desirer pour l'exactitude des recherches. Elle a été traduite en italien par l'abbé Salvini, Florence, 1714, in-4°. VI. *Vie de l'abbé de Rancé*, réformateur du monastère de la Trappe, Paris, 1702, in-4°.; 1703, 1758, 2 vol. in-12. Elle a été critiquée par D. Gervaise, avec beaucoup de dureté (*Voy.* GERVAISE, XVII, 240). VII. *Vie de la bienheureuse mère de Chantal*, ib., 1715, 1717, 2 vol. in-12; 1752, 1779, même format: elle a été abrégée par un anonyme. VIII. *Histoire de Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon*, Paris, 1718, 1726, 3 vol. in-12. IX. *Apologie ou justification d'Érasme*, ibid., 1713, in-12. Le but de Marsollier est de prouver qu'Érasme n'a jamais cessé d'être attaché sincèrement à la foi catholique; et il le montre, non par des raisonnements, mais par des passages extraits de ses écrits. On lui répondit par d'autres passages non moins concluants. Un anonyme (que l'on croit être le P. Le Courayer) publia une *Réfutation* de l'Apologie d'Erasme, dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1714; et le P. Gabriel (Vieilh de Toulon), augustin déchaussé, une *Critique* de l'apologie, etc., Paris, 1719, in-12. X. *Entretiens sur les devoirs de la vie civile*, et sur plusieurs points importants de la morale chrétienne, ibid., 1714; seconde édition augmentée, 1715, in-12. L'auteur avait pris pour modèles les *Colloques* d'Érasme; et il y a puisé les sujets de quelques-uns de ses dialogues. On attribue assez généralement à Marsollier la traduction de quelques opuscules d'Érasme: *Du mépris du monde*, et de la pureté de l'Église chrétienne, etc., Paris, 1713, in-12; mais M. Barbier a prouvé, par des raisons sans réplique, que cette traduction est de Claude Bosc, procureur-général de la cour des aides, et que Marsollier n'a pu qu'en retoucher le style (Voy. le *Dict. des Anonymes*, n°. 10207). On peut consulter, pour quelques détails, les *Mémoires* de Niceron, tom. VII et X, et le *Dictionnaire* de Moréri, éd. de 1759. W—s.

MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (BENOIT-JOSEPH), naquit à Paris, en 1750. Issu d'une famille de magistrature, il était, avant la révolution, payeur des rentes à l'hôtel-de-ville. Son goût pour le théâtre se déclara de bonne heure. Il donna, en 1774, son premier opéra-comique, et fit jouer aussi quelques comédies en prose au Théâtre-Italien; mais *Nina* ou la *Folle par amour*, représentée pour la première fois en 1786, fut, de toutes ses pièces, celle qui contribua le plus à sa réputation. Il obtint encore, trois ans après, beaucoup de succès dans un autre opéra-comique: les *Deux petits Savoyards* (1). Les événements

(1) Cette pièce fut essayée sur le théâtre de Besançon, avant d'être jouée à Paris. Marsollier avait loué le château d'Antorpes, en Franche-Comté, et il y venait passer toutes les années la belle saison avec Dalayrac et quelques-uns de ses amis. Ce château, dont on avait fait un hôpital militaire pendant la révolution, conserve encore cependant des traces du séjour de Marsollier; on voit dans les jardins le *banc de Nina*, des tourelles massives, des créneaux

de 1789, et des années suivantes, ayant anéanti sa fortune, jusqu'alors considérable, il trouva des consolations et une ressource précieuse dans son talent qui d'abord ne lui avait offert que des distractions. Méhul, Gaveaux, et surtout Dalayrac, son ami autant que son collaborateur, s'associèrent à lui, comme compositeurs, et l'aidèrent à faire prospérer le théâtre de l'Opéra-comique. *Camille* ou *le Souterrain*, *Alexis*, *Adolphe et Clara*, y sont toujours revus avec plaisir. A l'époque la plus dangereuse de la révolution, Marsollier consacra sa plume à la défense des principes de la morale dans deux pièces qui attirèrent tout Paris : *Cange*, et la *Pauvre femme*. Sous le gouvernement consulaire, il fut enfermé au Temple pendant quelques jours. Le roi lui donna, en 1814, la croix de la Légion-d'honneur. Le talent littéraire de Marsollier était son moindre mérite : à la probité la plus délicate, il joignait un cœur bon et sensible, un caractère aimable et modeste ; sa conversation était des plus attrayantes. C'est à ses conseils, aussi francs que désintéressés, qu'un grand nombre de jeunes poètes ont dû leurs succès. Il employait une partie de ses moyens pécuniaires à aider ceux de ses amis qu'il savait dans le malheur. Une certaine inquiétude d'esprit le portait fréquemment à changer de place ; mais sa bienfaisance et ses habitudes aimantes le suivaient partout. Au théâtre, il avait, comme Sedaine, l'art d'allier des situations extrêmement touchantes à des scènes comiques. S'il eût été moins pressé de jouir de la représentation ; si, plus capable d'un long travail, il eût pris la peine d'attacher à des plans mûrs et bien ordonnés, les jolies scènes que son imagination fertile et vive concevait si facilement, et qu'il semait de mots heureux, il aurait pu se placer, par de bonnes comédies, au rang des auteurs modernes les plus estimés. Le refus de deux ou trois opéras nouveaux de sa composition, et le peu de soin que mettaient à jouer ses anciennes productions, ces mêmes comédiens dont elles avaient pendant long-temps fait la fortune, lui causèrent un véritable chagrin (1). Depuis plusieurs années, il habitait une maison de campagne peu éloignée de Versailles, et il avait fini par se fixer dans cette ville. Il y est mort le 22 avril 1817, âgé de 66 ans. Mme. la comtesse de Beaufort-d'Hautpoul était sa nièce. Outre les pièces indiquées plus haut, on citera de lui : Le *Connaisseur*, comédie de société, en trois actes et en prose, publiée sous le nom du chevalier D. G. N. (de grand nez), Paris,

peints, des ponts-levis rappellent le poète qui aimait à s'environner des anciennes images de la chevalerie, qu'il rajeunissait dans ses ouvrages. W—s.

(1) On m'a raconté que les vingt-deux premières pièces qu'il présenta aux comédiens furent refusées. Pour essuyer autant de rebuts il fallait une grande vocation pour la carrière théâtrale. Marsollier était en effet passionné pour le théâtre. Dans la propriété qu'avant la révolution il possédait à Brignais, près de Lyon, il avait une salle de spectacle. Marsollier paya comme d'autres son tribut aux principes de la révolution ; il fit jouer, en 1791, le *Chevalier de Labarre*, pièce qui n'a point été imprimée. Le nombre de ses compositions dramatiques s'élève à cinquante. On en trouve la liste dans l'*Annuaire dramatique* des années 1818, 1819 et 1820. Mars Ilier resta dans l'obscurité en 1793 et 1794 ; on ne remarqua pas son silence : et plus heureux que la plupart de ses confrères, il ne fut pas obligé de sacrifier ses opinions à sa sûreté. Ce ne fut qu'après la chute de Robespierre qu'il reprit la plume. La pièce qu'il avait donnée en mai 1793, sous le titre d'*Argill*, fut alors reproduite par lui sous celui d'*Armill* ; elle est imprimée sous ces deux titres. Outre ses ouvrages dramatiques, on a encore de Marsollier : *Description de la Baume ou grotte des demoiselles à Saint-Bauzile, près des Gauges, dans les Cevennes*, Lyon, 1785, in-8°, de 24 pages, tiré à un petit nombre pour être distribué à l'académie de Lyon et à quelques amis, mais inséré dans les nos. 4 et 5 du *Journal de Lyon*, en 1785. A. B—T.

1771, in-8°. — *Richard et Sara*, et le *Trompeur trompé*, 1772, in-8° (sous le même pseudonyme). — Le *Vaporeux*, en deux actes, Paris, 1782, in-8°. — *Céphise*, en deux actes et en prose, 1783. — *Norac et Javolci*, en trois actes, jouée à Lyon le 3 mars 1785, et imprimée au profit des pauvres nourrices (*V.* Beaumarchais, III, 639). — *Gulnare ou l'Esclave persane.* — *Laure*, ou l'*Actrice chez elle.* — La *Maison isolée*, ou le *Vieillard des Vosges.* — Une *Matinée de Catinat.* — *L'Irato.* — *Léonce ou le fils adoptif*, etc. Une de ses comédies posthumes, l'*Ami Clermont*, reçue au Théâtre-Français, y a été jouée avec un demi-succès en 1819. L-p-e.

MARSTON (Jean), auteur dramatique anglais, vivait sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier. Contemporain et d'abord ami de Ben Johnson, il paraît qu'il se brouilla ensuite avec lui. Dans la préface de sa tragédie de *Sophonisbe*, il reproche à ce poète de faire ses pièces en copiant les historiens latins. Ben Johnson, de son côté, disait que Marston écrivait les sermons de son beau-père, et que celui-ci composait les comédies de Marston. Serait-ce par cette raison, qu'on trouve dans ces comédies un ton beaucoup plus sage que dans la plupart des pièces composées à la même époque? Voici les titres de ses ouvrages: I. Le *Fléau du crime* (The Scourge of villany), satires, Londres, 1599 et 1764. II. *Antoine et Melide*, drame, 1602. III. La *Vengeance d'Antoine*, tragédie, 1602. IV. *Insatiate countess*, tragédie, 1603. V. Le *Mécontent*, drame, 1604; inséré dans le 4e. vol. du recueil des pièces de théâtre anciennes, par Dodsley. VI. La *Courtisane hollandaise*, comédie, 1605. VII. Le *Parasite* (Parasitaster), comédie, 1606. VIII. *Sophonisbe*, trag., 1606. IX. *What you will* (Ce que l'on voudra), comédie, 1607. Ces huit pièces eurent du succès à la représentation; six furent réimprimées ensemble, en un volume, en 1633. L.

MARSUPPINI (Charles), littérateur, connu aussi sous le nom de Charles Aretin, était né vers 1399, d'une illustre famille de la ville d'Arezzo. Grégoire Marsuppini, son père, docteur en droit, remplit la place de gouverneur de Gènes pour le roi Charles VI, et se fixa ensuite à Florence, où il obtint, en 1431, le droit de bourgeoisie. Le jeune Charles avait eu pour maître Jean de Ravenne, qui lui fit faire de rapides progrès dans la connaissance des langues et de la littérature anciennes. Il se destinait à la carrière de l'enseignement; et il éprouva un vif chagrin de voir appeler Philelphe à Florence, pour y professer les belles-lettres. Il se montra l'un des ennemis les plus acharnés de cet illustre grammairien; et Philelphe ayant été banni de Florence en 1434 (*Voy.* Philelphe), Marsuppini le remplaça dans la chaire. Il eut l'avantage de compter parmi ses élèves les neveux du pape Eugène IV, qui lui témoigna sa reconnaissance des soins qu'il leur avait donnés, en le décorant du titre de secrétaire apostolique. Il succéda, en 1444, à son compatriote Léonard Bruni, dans la place de secrétaire de la République. Ce fut en cette qualité qu'il harangua l'empereur Frédéric III, à son passage à Florence en 1452. Marsuppini n'avait mis, dit-on, que deux jours à préparer son discours; mais Æneas Sylvius (Pie II), secrétaire de l'empereur, ayant répondu au nom

de ce prince, le secrétaire ne put jamais lui répliquer, et fut obligé de recourir à l'obligeance de Giannozzo Manetti, pour sortir d'embarras. Marsuppini mourut le 24 avril 1453, et fut enterré dans l'église Sainte-Croix, où on lui éleva un tombeau de marbre, décoré de son buste. Ses funérailles furent magnifiques : les magistrats d'Arezzo y envoyèrent des députés ; et Math. Palmieri y prononça son oraison funèbre. Les louanges que ce professeur a reçues de ses plus illustres contemporains, ne permettent guère de douter qu'il ne fût un homme d'un rare mérite. Pogge l'a choisi pour un des interlocuteurs de son dialogue, *De infelicitate principum*. Flav. Biondo, Bebelius, Platina, Ant. de Palerme, etc., lui donnent des éloges qui paraissent exagérés, si on les compare au petit nombre d'ouvrages qu'il a laissés. On ne connaît de lui qu'une *Traduction* en vers hexamètres de la *Batrachomyomachie*, poème supposé d'Homère, Parme, 1492, in-4°. ; Pesaro, 1509, in-4°. ; Florence, 1512, in-8°., et un *Recueil de vers latins*, dont on conserve une ancienne copie dans la bibliothèque Laurentienne. L'abbé Lazzeri a publié quelques *Lettres* de Marsuppini, adressées à Fr. Sforce, duc de Milan, par lesquelles on apprend qu'il remplissait près de ce prince un emploi honorable. Niceron lui attribue la comédie intitulée *Philodoxios*, que Manuce le jeune a publiée sous le nom de Lepidus, ancien poète comique, mais qui est certainement de Léon-Baptiste Alberti. (*V.* Alberti, I, 424, et Manuce, XXVI, 539, not.) Marsuppini eut de son mariage avec la fille de Gérard Guzini, entre autres enfants, un fils nommé *Charles*, à la louange duquel Politien a composé une *Epigramme*, et qui était en correspondance avec Marsile Ficin. On peut consulter, pour plus de détails, les *Dissert. Vossiane* d'Apostolo Zeno, tom. II, les *Mémoires* de Niceron, tom. XXV ; mais surtout les *Scritt. ital.* par Mazzuchelli, tom. 1er. 2e. partie, pag. 1001, où l'on trouvera une *Notice* assez étendue, tirée d'une *Vie* inédite de Marsuppini, par Vespasiano Florentin. W—s.

MARSUS (Domitius) vivait sous le règne d'Auguste. Il avait composé des épigrammes ; et à ce titre, il est plus d'une fois nommé dans Martial, qui semble le placer à côté de Catulle. La *Ciguë* ou la *Flute* (*Cicuta*) était le titre d'un ouvrage de Marsus-Domitius, peut-être celui de son recueil d'épigrammes. La *Ciguë* nous a été conservée par Philargyrius (*Ad Virg.*, Eclog. III, vers 90) : elle est contre ce ridicule Bavius, immortalisé par un vers de Virgile, et mérite d'être lue. Burmann lui a donné place dans son *Anthologie latine* (Livre II, épigr. 247). Ennemi de Bavius, Marsus fut ami de Virgile et de Tibulle. Il leur survécut, et fit sur leur mort ces quatre vers fort jolis que l'on trouve à la fin de presque toutes les éditions de Tibulle :

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios ;
Ne foret aut elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella pede.

On peut soupçonner que Marsus s'était exercé dans le genre de Tibulle, et qu'il avait composé des élégies : au moins est-on sûr qu'il avait chanté ses amours avec une femme dont le nom poétique était *Melénis* ; c'est Martial qui nous l'apprend (VII, 28) :

Nota tamen Marsi fusca Melænis erat.

Nous savons encore par Martial (IV, 29) que Marsus était auteur de l'*Amazonide*, épopée dont le succès ne paraît pas avoir été fort brillant : néanmoins, Ovide (*Pont. IV*, 16) a placé Marsus parmi les grands poètes épiques ; mais ce n'est peut-être qu'un compliment d'ami. Les *Fables* (*Fabellæ*) étaient un autre ouvrage de Marsus. On n'en connaît point le sujet ; tout ce que l'on sait aujourd'hui, c'est qu'il était en vers, et qu'il était très long. Le grammairien Charisius en a cité le 9e. livre. Les fragments de Marsus-Domitius ont été rassemblés avec une grande exactitude par Broekhuisen, à la fin de son édition de Tibulle. B—ss.

MARSY (Balthasar et Gaspar), frères, habiles sculpteurs, naquirent à Cambrai, le 1er. en 1624, et Gaspar en 1628. Ils cultivèrent le même art : devenus habiles tous deux, ils associèrent leurs talents, et exécutèrent conjointement la plus grande partie des ouvrages qui les ont rendus célèbres. Élèves de leur père, il ne vinrent à Paris qu'en 1648, et furent réduits, pendant quelque temps, à travailler pour un sculpteur en bois. Leur talent les fit enfin connaître de Sarrazin et de Buyster, qui les employèrent dans les travaux dont ils étaient chargés. C'est ainsi que les deux Marsy passèrent un certain nombre d'années dans des occupations subalternes. Mais ayant été chargés de la décoration de l'*Hôtel de la Vrillière*, aujourd'hui *Banque de France*, la manière dont ils s'en acquittèrent commença leur réputation. Bientôt ils y mirent le comble par la décoration en stuc de la chapelle basse des *Martyrs*, et la statue de *Saint-Denis*, en albâtre, de grandeur naturelle, qu'ils firent pour l'abbaye de Montmartre. C'est alors que Versailles devint le théâtre de leur gloire. Ils y débutèrent par les figures en bronze qui décorent les bassins du *Dragon*, de *Bacchus* et de *Latone*. Cette dernière figure est comptée au nombre de leurs meilleurs ouvrages. Mais ils se surpassèrent dans l'excellent groupe que l'on voit au bassin des *Bains d'Apollon*, et qui représente deux *Tritons abreuvant les chevaux du Soleil*. Cet ouvrage est un des plus beaux ornements du parc de Versailles, et l'un de ceux qui font le plus d'honneur aux artistes du siècle de Louis XIV : il est d'autant plus remarquable, que le premier groupe, exécuté par Guérin, est très médiocre. La composition en est pleine de feu, et l'exécution n'est dépourvue ni d'élégance, ni de finesse. A Paris, ils furent chargés de l'exécution du *Mausolée du roi de Pologne Casimir, offrant à Dieu sa couronne*, que l'on voyait dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Ce fut le dernier ouvrage de Balthasar. Lorsqu'il l'eut terminé, il abandonna l'exercice de son art pour se livrer entièrement aux douceurs du repos. Il mourut en 1674, professeur à l'académie de peinture. Lorsque Gaspar travailla sans le concours de son frère, on reconnut combien il lui était inférieur, quoiqu'il fût loin cependant d'être un artiste médiocre. C'est à lui qu'on doit les figures du *Point du Jour*, de l'*Afrique*, de *Mars*; et d'*Encelade*, que l'on voit dans le parc de Versailles, et qu'il fit sur les dessins de Lebrun. C'est aussi de lui qu'est le bas-relief de la porte Saint-Martin, placé du côté du faubourg, et qui représente *Mars portant l'écu de France et poursuivant un aigle*. Son dernier ouvrage est le groupe de *Bo-*

ree enlevant Orythie, placé dans le jardin des Tuileries. Cette production, assez faible sous tous les rapports, et à laquelle il travaillait encore lorsqu'il mourut, en 1681, se ressent de l'état d'épuisement où il se trouvait en l'exécutant. P—s.

MARSY (François-Marie de), littérateur, naquit à Paris, en 1714: après avoir terminé ses études, il fut admis chez les Jésuites, et se fit bientôt connaître par deux poèmes latins (la *Tragédie* et la *Peinture*), qui fixèrent l'attention des amateurs. Il rentra dans le monde peu de temps après; mais il sembla avoir perdu, avec le goût de la retraite, le secret des beaux vers. Forcé par le défaut de fortune de se mettre aux gages des libraires, il fit paraître successivement plusieurs ouvrages qui n'ajoutèrent rien à sa réputation. L'Analyse des œuvres de Bayle, qu'il publia en 1755, excita les plaintes des personnes religieuses (1); cette compilation fut condamnée par arrêt du parlement, et l'auteur enfermé à la Bastille. Il en sortit au bout de quelques mois pour reprendre ses occupations, et mourut à Paris, presque subitement, en décembre 1763. On a de lui : I. *Templum tragœdiæ*, *carmen*, Paris, 1734, in-12. L'auteur ne nomme, parmi les poètes anciens, que Sophocle et Euripide, et, parmi les modernes, que Scipion Maffei, Corneille et Racine. L'épisode de l'amour qui est amené, chargé de chaînes, aux pieds de la muse tragique, est emprunté d'un poème de Roy. II. *Pictura*, *carmen*, ibid., 1736, in-12; réimprimé avec le précédent dans le premier volume des *Poëmata didascalica* (1); traduit en français par Querlon, 1738, in-12; et à la suite de l'*Art de peindre*, de Dufresnoy, traduit par de Piles, ibid., 1753, in 8°. Une versification harmonieuse, un style animé et pittoresque, formé sur celui des grands modèles de l'antiquité, une composition sage, l'agréable variété des épisodes, la noblesse des images, assurèrent le succès de ce poème. Clément de Dijon est le seul critique qui en ait méconnu le mérite. « Si l'on en ôte, dit-il, ce qu'il » a pris à Dufresnoy, à Virgile et » aux autres poètes latins, il ne » restera que deux ou trois tirades » ampoulées, et une centaine, tout » au plus, de vers assez beaux, mais » sans caractère, et qui figureraient » mieux dans une déclamation de » collége que dans un poème didac- » tique. » (Voy. *Observat. sur différ. poèmes de la Peinture.*) Jamais l'envie n'a dicté un jugement plus passionné et plus injuste; et l'abbé Sabatier, quoique ami de Clément, n'a pu s'empêcher de le réfuter dans l'article des *Trois siècles de la littérature*, qu'il a consacré à Marsy. Le poème de la *Peinture* de Lemierre n'est guère qu'une traduction, ou une imitation de celui de Marsy; et Laharpe a employé un long article à démontrer que le poète latin était resté très supérieur à son copiste. (*Cours de littérat.* t. VIII, 276.) III.

(1) Les quatre derniers volumes offrent surtout un *extrait*, plutôt qu'une *analyse*; c'est le travail d'un copiste servile qui prend dans un livre tout ce qu'on lui a marqué, c'est-à-dire, les morceaux les moins favorables à la religion et aux mœurs. Il ne faut pas confondre cette analyse avec un autre ouvrage publié en 1781, 2 vol. in-12, par l'abbé Delaunay, et qui a été composé sur des principes différents, et dans une intention toute contraire. I—n.

(1) On trouve, dans le tome II de ce recueil, un poème intitulé : *Acanthides Canariæ* (les Serins), publié pour la première fois, en 1737, à Paris, sous le nom de Louis Clairambault; mais le savant éditeur (l'abbé d'Olivet) avertit, dans la table, que beaucoup de personnes attribuent cet ouvrage à l'abbé de Marsy

Histoire de Marie-Stuart, Paris, 1742, 3 vol. in-12. Fréron a retouché le style de cet ouvrage. IV. *Mémoires historiques*, de Jacques Melvil, trad. de l'anglais, ibid., 1745, 3 vol. in-12. V. *Dictionnaire abrégé de Peinture et d'Architecture*, ibid., 1746, 2 vol. in-12. VI. *Histoire moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens*, etc., ibid., 1754-78, 30 vol. in-12. Cet ouvrage, annoncé comme une suite de l'Histoire ancienne de Rollin, est écrit avec beaucoup de négligence; et l'on y trouve plusieurs faits qu'un critique plus judicieux se serait bien gardé d'admettre comme certains, sur le récit de quelques obscurs voyageurs. Marsy n'a publié que les douze premiers volumes; les suivants sont d'Adrien Richer. VII. *Analyse des œuvres de Bayle*, Londres, 1755, 4 vol. in-12; réimprimée en Hollande avec une continuation par Robinet. On doit encore à l'abbé de Marsy, la traduction du *Discours dogmatique et politique* sur l'origine, la nature, etc., des biens ecclésiastiques, 1750, in-12; réimprimé sous ce titre: *Le prince de Frà Paolo*, ou Conseils à la noblesse de Venise, Berlin, 1751, in-12. Enfin il a publié sous le titre de *Rabelais moderne*, Paris, 1752, 8 vol. in-12, une nouvelle édition des œuvres du fameux curé de Meudon, dont il a rajeuni le style, sans penser que par-là il lui faisait perdre cette précieuse naïveté qui avait tant de charme pour Molière et Lafontaine, et qui en conserve encore pour les amateurs de notre ancienne littérature (*V.* Rabelais). La *Notice* sur l'abbé de Marsy, insérée dans le *Nécrologe* des hommes célèbres de France pour l'année 1768, contient une longue analyse de son poème de la Peinture, et la critique la plus amère de ses autres écrits; mais on y chercherait vainement la moindre particularité sur ce poète, dont les deux premières productions paraissent seules destinées à sauver son nom de l'oubli. W—s.

MARSY (Claude-Sixte Sautreau de), littérateur, né à Paris en 1740, est principalement connu par la part qu'il a eue à la rédaction de différents journaux. Il concourut, en 1766, pour l'*Éloge de Charles V*, proposé par l'académie française. Laharpe remporta le prix; mais Sautreau appela du jugement de l'académie, en faisant imprimer son discours (1767, in-8°.), qui malheureusement se trouva bien inférieur à l'ouvrage couronné. Il avait entrepris, dès 1765, avec Maton de la Cour, un Recueil des pièces fugitives les plus remarquables, publiées pendant l'année, et le fit paraître sous le titre d'*Almanach des Muses*. Le choix des pièces pouvait être meilleur; mais on se plaignit surtout des petites notes critiques dont l'éditeur les accompagnait: elles lui attirèrent des épigrammes piquantes de Masson de Morvilliers (*V.* ce mot), et il finit par les supprimer. Ce recueil, malgré la défaveur avec laquelle il fut accueilli, malgré les plaisanteries de Laharpe et de Rivarol, s'est toujours soutenu, et se continue encore. Sautreau fournissait de nombreux articles à l'*Année littéraire* et au *Journal des Dames*: il travaillait aussi au *Journal de Paris*; et il en rédigea, jusqu'en 1789, la partie littéraire, à la satisfaction du public éclairé (Voy. la *Biblioth. d'un homme de goût*, v, 221). Il chercha à se faire oublier pendant la révolution, dont il n'avait pas em-

brassé les principes, et il mourut à Paris, le 5 août 1815. C'était un homme aimable, plein d'instruction et de politesse, et qui aurait une réputation mieux établie, s'il eût travaillé avec plus de suite et d'application. Comme éditeur, il a publié : I. L'*Almanach des Muses*, depuis 1765 jusqu'à 1793, 28 vol. in-12. On y joint : *Pièces échappées aux seize premiers almanachs*, etc., 1781, in-12. II. La *Nouvelle Anthologie française*, 1769 ou 1787, 2 vol. in-12. Ce recueil est estimé. III. Les *Annales poétiques* (avec Imbert), 1778-88, 40 vol. in-12. On sut gré aux éditeurs, de leurs recherches parmi les décombres de notre vieille littérature, quoiqu'ils eussent donné des notices superficielles, et eussent fait un choix trop peu sévère des morceaux de leur recueil. Ils méritèrent un plus grand reproche en exaltant outre mesure, plusieurs de nos poètes oubliés, et particulièrement le P. Lemoine. M. Beuchot nous apprend que les tomes 41 et 42 sont imprimés depuis 1789, mais que l'éditeur n'a pas jugé à propos de les livrer au public (*Journal de la Librairie*, 1815, p. 396). IV. La *Nouvelle Bibliothèque de société*, 1785, 4 vol. petit in-12. V. Les *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*, Londres, 1782, 2 vol. in-18; recueil bien fait, mais peu recherché depuis que M. Colnet a publié les *Satiriques du dix-huitième siècle*. VI. Les *Œuvres choisies* de Dorat, 1786, 3 vol. in-12. VII. *Tablettes d'un curieux*, ou Variétés historiques, littéraires et morales, 1789, 2 vol. in-12 : compilation intéressante. VIII. Les *Poésies* du chevalier de Bonnard, 1791, in-8°. IX. (Avec M. Noël) Le *Nouveau siècle de Louis XIV*, ou Anecdotes, poésies, etc., du règne et de la vie de ce prince, 1793, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage a reparu, avec un nouveau frontispice, en 1805. C'était une idée piquante que de faire ressortir le génie chansonnier de notre nation, en publiant les principaux événements du grand règne, célébrés presque sans lacune, dans une série de couplets satiriques. X. *Œuvres choisies* de Pope, 1800, 3 vol. in-12 (*V.* Pope). XI. *Lettres choisies* de Mme. de Maintenon, 1806, 6 vol. in-12. Cette édition est supérieure à celles qu'avait publiées Labeaumelle.

W—s.

MARTANGE (Le général Bonet de), né en Beauce, en 1722, dans une famille dénuée de fortune, se destina d'abord à l'état ecclésiastique, et obtint, jeune encore, le prieuré de Cossay, dans le Maine; ce qui le mit à portée de cultiver ses dispositions. Il réussit dans ses études, et devint professeur de philosophie en Sorbonne. Le maréchal de Lowendahl, assistant à un de ses examens, fut frappé de sa tournure, de son élocution, et lui dit gaîment : « En vérité, un uniforme vous irait » mieux que votre robe et votre bon» net carré. » Martange convint qu'il troquerait volontiers; et, quelque temps après, le maréchal lui donna une lieutenance dans son régiment. Il se distingua au siége de Berg-op-Zoom, obtint une compagnie dans le régiment de la Dauphine, et fut chargé, par le maréchal de Saxe, d'une mission près d'Auguste III, roi de Pologne. Ce prince le prit en affection, et, désirant l'attacher à son service, le nomma major de ses gardes à pied. M. de Martange n'accepta cet emploi qu'avec l'autorisation du ministre. Le comte de Bro-

glie, alors ambassadeur auprès du roi Auguste, conçut de lui l'opinion la plus favorable, et le fit partir pour Pétersbourg, avec la mission de proposer à l'impératrice de se joindre à la coalition qui s'était formée contre la Prusse. Martange eut un plein succès dans cette négociation, et traça même la marche des Russes pour entrer en Allemagne. Frédéric II ne tarda pas à envahir la Saxe, et d'entourer à Pirna les troupes saxonnes, qui furent obligées de capituler: Martange se prévalut de la qualité d'officier français, pour n'être pas compris dans la capitulation. Le roi de Prusse voulut l'attirer à son service, et lui offrit un régiment, qu'il refusa, craignant de déplaire à son souverain. Il alla retrouver l'armée autrichienne, et reçut, à la bataille de Kollin, une balle qui lui cassa le bras. Il revint en France, et fut chargé de proposer au cabinet de Versailles de prendre à sa solde un corps de Saxons, qui devrait joindre l'armée française, alors établie en Hesse, sous les ordres du maréchal de Broglie. L'offre fut acceptée; et le prince Xavier, comte de Lusace, ayant été choisi pour le commander, Martange lui fut donné comme conseil, et obtint alors le grade de général-major. Ce corps composé, en grande partie, des hommes faits prisonniers à Pirna, et qui avaient déserté les drapeaux prussiens, se réunit à l'armée française, et contribua aux victoires qu'elle remporta dans les campagnes de 1761 et 1762. Martange accompagna le même prince Xavier, lorsque celui-ci fut nommé administrateur de l'électorat de Saxe, pendant la minorité de son neveu; et ses conseils aidèrent à rétablir ce pays ruiné par la guerre de Sept-Ans. Il revit encore une fois la France, fut fait maréchal de camp (1765), et reprit son rang. Le Dauphin et la Dauphine l'honoraient de leur confiance. Mais lorsqu'il eut perdu ces protecteurs, Choiseul refusa de l'employer dans son grade: ce ministre, qui ne l'aimait point, retarda même la promotion des officiers-généraux, ne voulant pas l'y comprendre; mais les réclamations de Martange l'emportèrent enfin, et il fut fait lieutenant-général. La modicité de sa fortune l'obligea de se retirer à Monfieur, où il resta jusqu'à l'exil du premier ministre. Alors le duc d'Aiguillon l'envoya en Angleterre, pour combattre et annuler les motifs de guerre que Choiseul avait mis en avant afin de conserver son influence et le ministère. A son retour, le même duc d'Aiguillon le fit nommer secrétaire-général des régiments suisses. Lorsque la révolution éclata, Martange, qui, depuis plusieurs années, s'était retiré en Allemagne, vint joindre à Trèves le maréchal de Broglie. Les émigrés se rassemblaient alors auprès de Monsieur, et du comte d'Artois, qui étaient établis à Coblentz. On organisa cette foule de gentilshommes qui étaient venus se ranger sous les drapeaux des frères de Louis XVI. La cavalerie, commandée par Martange, fut cantonnée dans les environs de Coblentz, et l'infanterie autour de Trèves. Le corps des émigrés, qui avait pour chefs les princes, et sous eux le maréchal de Broglie, s'étant réuni, en 1792, à l'armée prussienne, Martange fut mis à la tête de l'infanterie que le roi de Prusse laissa à Estain, tandis que ses troupes marchaient sur Châlons. Ce fut à la suite de cette campagne que l'armée des princes fut licenciée. Martange se retira successivement en Hollande, à

Brunswick, et en Angleterre. Il commanda encore le petit corps d'émigrés qui accompagna Monsieur (le comte d'Artois) à l'île Dieu ; et il mourut à Londres, en 1806, âgé de 84 ans, dans les sentiments de la plus haute piété. Martange avait le goût et les connaissances de la littérature ; il est auteur de plusieurs ouvrages politiques, entre autres, de l'*Olympiade ;* brochure dont le but était de faire ouvrir les yeux au cabinet de Versailles, sur les vues de l'Angleterre et de la Prusse, relativement à la Hollande, en 1787. Il avait fait imprimer, en 1788, à Neuwied, *Le Roi de Portugal*, conte, suivi des deux Achilles, conte dédicatoire, in-8°. On lui attribue aussi de jolies pièces fugitives ; et l'on cite, entre autres, celle qui se trouve dans les Mémoires de Grimm, de 1756, et qu'il adressa à un juif de Berlin, auquel il devait de l'argent. Grimm dit encore qu'il avait composé un acte d'opéra, intitulé : Le *Ballet de l'ennui*, dans le temps où c'était la mode de ne donner que des fragments ou actes séparés au premier de nos théâtres lyriques. Martange se trouvait à Londres, dans le même temps que Delille ; il visitait souvent ce poète, auquel on croit qu'il a fourni le modèle de l'un de ses portraits du poème de la Conversation.

L—p—e.

MARTEL. *Voy.* Charles (VIII, 91.)

MARTEL (François), chirurgien, fut attaché au roi de Navarre (Henri IV), qu'il suivit dans ses différentes expéditions ; et il eut le bonheur de sauver la vie à ce grand prince, par une saignée, service qui lui valut le titre de premier chirurgien, après la mort d'Antoine Portail. Martel occupait encore cette place au commencement du règne de Louis XIII. Lacroix du Maine cite dans sa Bibliothèque un *Discours sur la curation des arquebusades*, par Martel ; mais il n'en indique ni la date ni le format. On a de lui : *Apologie pour les Chirurgiens* contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler que de remettre les os rompus et démis ; et plusieurs *Paradoxes en forme d'aphorismes, très-utiles pour la pratique de chirurgie*, Lyon, 1601, in 12. On y trouve des remarques utiles, et l'indication de nouvelles méthodes pour le pansement des plaies, dont quelques-unes ont été adoptées. Eloy (*Dict. de médecine*), dit que les *Œuvres* de Martel ont été publiées avec celles de Philippe de Flesselles, Paris, 1635, in-12 (*V.* Flesselles, XV, 46). W—s.

MARTELIÈRE (Pierre de la), avocat renommé sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, était originaire du Perche, où son père, environné d'une grande considération, remplissait les fonctions de lieutenant-général de bailliage. Il débuta dans la carrière du barreau à Tours, où venait d'être transférée la partie du parlement de Paris demeurée fidèle au roi ; et il eut bientôt obtenu et surpassé la réputation d'homme disert dont jouissait son père. Devenu l'avocat ordinaire des grands seigneurs, il ne perdit pas de vue l'indépendance de sa profession, et s'exprima dans des circonstances délicates avec la plus grande liberté : il alla même jusqu'à s'attirer les menaces du duc de Guise, en lui reprochant sa conduite pendant la Ligue. En 1611, l'université trouva en lui un défenseur véhément, lorsqu'elle s'opposa pour la troisième fois à ce que l'on confiât l'enseigne-

ment aux Jésuites. Cette cause, plaidée avec éclat par La Martelière, nommé d'office par le parlement, sur le refus de ses principaux confrères, lui suscita presqu'autant d'ennemis que d'admirateurs : mais les applaudissements de ceux-ci prévalurent sur le blâme des premiers ; et La Martelière, sur la fin de sa vie, entra au conseil-d'état. Il continua jusqu'à sa mort, arrivée en 1631, de se livrer au travail de la consultation, ne voulant pas renoncer à une profession qu'il avait honorée par une vétérance de quarante-cinq ans. L'université lui fit composer une épitaphe par un de ses professeurs ; il y était nommé *Princeps patronorum et patronus principum*. Ses deux fils furent reçus conseillers au parlement. De tous ses plaidoyers, on ne recherche plus aujourd'hui que celui qu'il prononça contre les Jésuites, 1612, in-12, Paris et Amsterdam, in-4°. Les anciennes allégations contre l'ambition de cette Société y sont recrépies avec de nombreux développements : ce n'est plus la brusque et prolixe franchise de Pasquier ; c'est un ton plus ferme et dont la mesure n'ôte rien à l'énergie. D'Avrigny, membre de la Société attaquée, assure que ce discours ferait honneur au plus vieux professeur de rhétorique, par l'accumulation des figures et la profusion des traits d'histoire. Nous ne dissimulons pas le ridicule de l'exorde, où sont rappelés la bataille de Cannes et les différends de Rome et de Capoue. Ce plaidoyer, du reste, est assez sobre de traits d'érudition : il offre une esquisse des constitutions des Jésuites, si sévèrement jugées à la fin du siècle suivant ; et il renferme quelques assertions hasardées, relevées avec beaucoup d'autres à l'abri du reproche, par Paul Gimont d'Esclavolles, dans son *Avis sur le plaidoyer de La Martelière*, Paris, 1612, un vol. in-12.

F—T.

MARTELLI (Lodovico), poète italien, né à Florence en 1499, d'une famille noble, annonça de bonne heure des talents très-remarquables. Il prit part à la querelle que le Trissino excita par sa proposition d'introduire deux nouvelles lettres dans l'alphabet ; mais il se contenta d'en démontrer l'inutilité, et n'oublia point les égards qu'il devait à un écrivain justement respecté (1). Quelque temps après, il fut appelé à la cour de Ferrante Sanseverino, prince de Salerne, qui lui témoigna beaucoup d'affection. Il ambitionna les succès du théâtre ; mais il mourut en 1527, à l'âge de vingt-huit ans, avant d'avoir terminé sa tragédie de *Tullia*. Cette pièce, malgré ses défauts, est mise par les critiques italiens au premier rang de celles qui signalent la renaissance de l'art dramatique. (*V.* l'*Hist. littér. d'Italie* par Ginguené, tom. VI, pag. 64.) Les œuvres poétiques (*Rime*) de Martelli ont été recueillies et publiées à Rome en 1533, in-8°. Cette édition est très-rare. Celle de Florence, 1548, in-8°., contient la traduction du quatrième livre de l'*Enéide*, qu'on ne trouve pas dans la précédente. Les *Odes* et les *Canzoni* de ce poète sont très-estimées ; et ses *Poésies bernesques* ont été insérées dans les recueils des pièces de ce genre mis à la mode par Berni, dont il a pris le nom en Italie. (*V.* Fr. Berni, IV, 301.) —

(1) Voici le titre de cette pièce de Martelli : *Risposta alla epistola del Trissino*, in-4°. ; elle est sans date ; mais Apostolo Zeno prouve qu'elle a été imprimée en 1524 ou au plus tard en 1525. (*V.* Trissino.)

MARTELLI (Vincenzo), frère du précédent, vint fort jeune à Rome, où il connut le fameux P. Arétin, qui composa un *Capitolo* à sa louange, et l'encouragea à cultiver son talent pour la poésie. Il passa ensuite à la cour de Salerne, et y reçut un accueil distingué; mais il perdit les bonnes grâces du prince Ferrante parce qu'il avait soutenu, avec beaucoup de vivacité, contre l'avis de B. Tasso, qu'il ne devait point se rendre près de Charles-Quint, pour chercher à le détourner du projet d'établir l'inquisition dans le royaume de Naples. L'événement prouva que Vincenzo avait bien jugé l'inutilité de cette démarche. Il fut mis en prison, on ne sait sous quel prétexte, et fit vœu, s'il recouvrait la liberté, d'aller en pélerinage visiter les Lieux-saints. Dès qu'il fut délivré, il s'acquitta de sa promesse, et mena depuis une vie retirée et paisible. Il mourut en 1556. On a de lui un volume de lettres et de poésies (*Lettere e rime*), Florence, 1563, in-4°.; ibid., 1606, même format. Vincenzo, comme poète, est très-inférieur à son frère. On trouve plusieurs de ses lettres dans le Recueil des *Lettere volgari degli XIII uomini illustri*, Venise, 1564.

W—s.

MARTELLO (Pierre-Jacques), l'un des meilleurs poètes italiens, au jugement de Maffei, était né à Bologne, le 28 avril 1665. Après avoir terminé ses études de la manière la plus brillante, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'université. La connaissance qu'il avait acquise des intérêts et des affaires de sa patrie, lui mérita d'être désigné pour la place de secrétaire du sénat. Il fut envoyé successivement à Rome, en France et en Espagne, pour différentes négociations, dont il s'acquitta toujours avec succès; mais il ne cessa point de cultiver la littérature avec cette ardeur dont on trouve de nombreux exemples parmi les hommes revêtus des plus hauts emplois. Il réussit surtout dans le genre dramatique; ses tragédies, applaudies dans la nouveauté, ne reparaissent cependant plus au théâtre, parce qu'il y a employé une espèce de vers, nommés *martelliani* (1), à-peu-près semblables à nos alexandrins, et dont la monotonie déplaît aux oreilles italiennes. Martello mourut à Bologne, le 10 mai 1727. Ses *Œuvres* ont été recueillies plusieurs fois. L'édition la plus complète est celle de Bologne, 1723-35, 7 vol. in-8°. La première partie renferme le théâtre; la seconde, les pièces fugitives en vers et en prose; et la troisième, les commentaires ou observations critiques et les chansons. De toutes ses tragédies l'*Ifigenia in Tauride* a eu le plus de succès. Marin a tiré de l'*Euripide lacerato*, la *Fleur d'Agathon*, comédie en un acte, 1765. On cite encore parmi ses meilleures pièces, l'*Alceste* et le *Cicéron*. Martello a publié sous le titre: *Il secretario cliternate*, six satires contre les charlatans littéraires. Il a eu part aux *Fasti di Ludovico XIV, esposti in versi, con figure*, par Phil. Sampieri, Bologne, 1701, in-4°. Sa *Vie*, écrite par lui-même (jusqu'à l'an 1718), se trouve dans la *Raccolta* de Calogerà, tom. II. Pour plus de détails, on peut consulter Fantuzzi (*Scrittori Bologn.* V, 332), et Fabroni (*Vitæ Italor.*, VIII, 259.)

W—s.

MARTÈNE (Dom Edmond), sa-

(1) Martello n'en fut cependant pas l'inventeur; et Fontanini remarque que plusieurs poètes avaient déjà fait usage de ce mètre dès le commencement du quatorzième siècle. (Voy. sa *Biblioth.*, t. I, p. 325.)

vant et laborieux écrivain de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Jean-de-Lône, le 22 décembre 1654, prit l'habit religieux à l'âge de dix-huit ans; et s'étant fait remarquer de ses supérieurs par son application à l'étude, il fut envoyé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et placé sous la direction de D. d'Achery (*V.* Achery, I, 142). Ses premiers essais lui méritèrent l'estime de Mabillon, qui l'engagea à se livrer entièrement à la diplomatique. Il fut chargé, en 1708, de visiter les archives des principales abbayes et cathédrales de France, pour y recueillir les pièces nécessaires à la perfection du nouveau *Gallia christiana*. (*V.* D. de Sainte-Marthe.) Il parcourut seul la Touraine, le Poitou, le Berri, le Nivernois, la Bourgogne, et rassembla un grand nombre de matériaux importants. Il s'associa ensuite dans ses recherches D. Ursin Durand (1); et ces deux savants religieux continuèrent, pendant six ans, d'explorer les archives de la France, et des pays qui en ont été détachés par la succession des temps. Ils entreprirent, en 1718, un autre voyage dans les Pays-Bas et l'Allemagne, pour recueillir les monuments relatifs à l'Histoire civile de France; et cette nouvelle excursion littéraire ne produisit pas une récolte moins abondante. Dom Martène fut privé, en 1734, de son collaborateur, exilé par une lettre de cachet, comme opposant à la bulle. Il ne laissa pas de continuer ses travaux avec une ardeur que le chagrin ni l'âge ne purent ralentir; enfin une attaque d'apoplexie l'enleva aux lettres, le 20 juin 1739, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il fut inhumé dans la sépulture commune aux religieux de Saint-Germain-des-Prés. Dom Martène, malgré ses occupations, ne voulut jamais être dispensé d'assister aux offices de la nuit; et il fut l'exemple de ses confrères par sa piété, son attachement à la règle, et sa soumission aux supérieurs. On a de lui: I. *Commentarius in regulam S. P. Benedicti litteralis, moralis, historicus; ex variis antiquorum scriptorum commentationibus*, etc., Paris, 1690, 1695, in-4°. Ce commentaire est très-bien fait; et il a été traduit en français par un religieux bénédictin. L'auteur y a inséré plusieurs savantes dissertations sur l'usage de la volaille, l'hémine de saint Benoît (*V.* Lancelot et Le Pelletier), le travail des mains, les études monastiques, etc. II. *De antiquis monachorum ritibus libri V, collecti ex variis ordinariis*, etc., Lyon, 1690, 2 vol. in-4°.; ouvrage curieux et plein d'érudition. III. *La vie de D. Claude Martin*, bénédictin, Tours, 1697, in-8°. Cette vie fut imprimée sans la participation de l'auteur, et contre l'avis de ses supérieurs, qui le punirent d'une faute dont il était innocent, en le reléguant à Évron, dans le Bas-Maine (*Voy.* D. Cl. Martin). IV. *De antiquis ecclesiæ ritibus libri III*, Rouen, 1700-2, 3 vol. in-4°. On y réunit: *Tractatus de antiquâ Ecclesiæ disciplinâ in divinis celebrandis officiis, varios diversarum ecclesiarum ritus et usus exhibens*, Lyon, 1706, in-4°; ou-

(1) D. Ursin Durand, né à Tours, le 30 mai 1682, d'une famille distinguée, fit profession dans l'abbaye de Marmoutier, à l'âge de dix-neuf ans, et partagea sa vie entre l'étude et la prière; il mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1773, dans un âge très-avancé. Outre les ouvrages auxquels il a travaillé en société avec D. Martène, il a eu part à la nouvelle édition des *Lettres des papes*, commencée par D. Coustant; à celle de la *Bible*, par Sabatier, et à l'*Art de vérifier les dates*. (*V.* Coustant, et Clémencet.)

vrage excellent et plein de recherches intéressantes ; il a été réimprimé, avec de nombreuses additions, Anvers (Milan), 1736, 4 vol. in-fol. Le quatrième volume contient le traité : *De antiquis monachorum ritibus*, cité sous le n°. 11. La préface est très-curieuse ; Dom Martène y montre l'inutilité des corrections faites par le P. Commire, aux poésies de saint Orient. V. *Veterum scriptorum et monumentorum moralium, historicorum, dogmaticorum, ad res ecclesiasticas, monasticas et politicas illustrandas collectio nova*, Rouen, 1700, in-4°. C'est une continuation du *Spicilége* de D. d'Achery. Les pièces contenues dans ce volume ont été reproduites dans le recueil suivant. VI. (Avec D. U. Durand) *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris, 1717, 5 vol. in-fol. Le premier volume contient des lettres inédites des papes, des rois et de plusieurs hommes illustres du moyen âge : le second des Lettres des papes Urbain IV, Clément IV, Jean XXII et Innocent VI, et différentes pièces relatives à l'excommunication de l'empereur Louis de Bavière, et au schisme des papes d'Avignon : le troisième, d'anciennes chroniques et divers monuments servant à l'Histoire ecclésiastique et civile : le quatrième, des actes des conciles, des synodes et des chapitres généraux des plus illustres congrégations ; et le cinquième, des opuscules de différents auteurs ecclésiastiques qui ont vécu depuis le IVe. jusqu'au XIVe. siècle. VII. *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (D. Martène et D. U. Durand), Paris, 1717 ; ibid., 1724, 2 vol. in-4°., fig. C'est le récit du double voyage dont on a parlé, et la notice des objets les plus curieux qu'ils ont vus dans les abbayes de France et d'Allemagne. On y trouve un grand nombre de remarques d'érudition, et différentes petites pièces dont ils n'avaient pu faire usage dans leurs grands recueils. VIII. (Avec le même) *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium amplissima collectio*, Paris, 1724-29-33, 9 vol. in-fol. Chaque volume est orné d'une bonne préface, qui fait voir le fruit qu'on peut tirer des pièces qui y sont renfermées. Le premier contient plus de treize cents lettres ou diplomes des rois, princes et autres personnages illustres. Le second : plusieurs actes relatifs à l'abbaye impériale de Stavelo, et les lettres de l'abbé Wibald que les éditeurs comparent à notre Suger ; des lettres du pape Alexandre III, adressées à différents ecclésiastiques du diocèse de Reims, de Sainte Hildegarde, de l'empereur Frédéric II, etc. Le troisième : les lettres d'Ambroise le Camaldule, celles de Pierre Dauphin, supérieur général, et de plusieurs autres personnages du même ordre ; elles avaient été remises aux éditeurs par D. Mabillon, qui les avait rapportées d'Italie. Le quatrième : des pièces relatives à l'histoire de l'empire d'Allemagne. Le cinquième : d'anciennes chroniques de France, d'Angleterre, d'Italie, de Constantinople, et des guerres de la Terre-Sainte. Le sixième : des pièces relatives aux ordres religieux établis dans le onzième et le douzième siècle. Le septième : des capitulaires des rois de France, et des actes des conciles qui ont précédé ou suivi celui de Pise. Le huitième : les actes du concile de Bâle, des synodes diocésains, etc. ; et enfin le neuvième : des opuscules inédits des auteurs ecclésiastiques. D. Martène est l'éditeur

du sixième volume des *Annales ordinis S. Benedicti*; ouvrage important que D. Mabillon n'avait pas pu terminer. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, avec les preuves, 2 vol. in-fol., et une *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, qui a été continuée par D. Fortet, de 1739 à 1747, 3 vol. in-fol. L'*Eloge* de ce savant religieux a été imprimé dans le *Mercure* du mois d'août 1739. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*. W—s.

MARTENS ou MERTENS (Thierri) est regardé par la plupart des bibliographes comme le plus ancien imprimeur des Pays-Bas; mais l'abbé Lambinet soutient, contre l'opinion de Prosper Marchand, de Meerman, de Ghesquière, etc., que Martens fut l'élève, puis l'associé de Jean de Westphalie, qui introduisit l'art de l'imprimerie dans la Belgique; et les raisons dont il appuie son sentiment, n'ont point été réfutées d'une manière victorieuse par Laserna-Santander. Martens naquit à Alost, petite ville près de Bruxelles, vers le milieu du quinzième siècle: il s'appliqua à l'étude des langues anciennes, et s'y rendit assez habile; il visita ensuite une partie de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. De retour à Alost, il y imprima, dit-on, en 1473, le *Speculum conversionis peccatorum*, par Denis le Chartreux ou Rikel; mais Lambinet soutient que cet ouvrage est sorti des presses de Jean de Westphalie. Une édition du *Liber Prædicabilis*, de 1474, citée par Maittaire, mais qui n'a été vue par aucun autre bibliographe, porte les noms de cet imprimeur et de Martens, son associé. Martens imprimait à Anvers, en 1476; et personne ne lui conteste l'honneur d'y avoir exercé le premier l'art typographique. Depuis cette époque, jusqu'en 1487, on ne retrouve plus de traces de son imprimerie. On peut présumer qu'il employa cet intervalle de dix ans à voyager pour se perfectionner dans son art, et que ce fut alors, qu'il visita l'Italie. Il reparut à Alost, en 1487; et on le voit imprimer successivement dans cette ville, à Louvain, à Anvers, et encore à Alost. Il s'établit enfin à Louvain, en 1512, et se distingua bientôt par ses belles éditions, imprimées en caractères romains, inconnus à ses prédécesseurs, et surtout par ses éditions grecques que Laserna-Santander trouve si belles, qu'il croit que Martens peut être surnommé l'Alde des Pays-Bas, le père de l'imprimerie grecque de la Basse-Allemagne. Martens quitta Louvain, en 1528, et se retira dans le monastère des Guillelmins d'Alost, auxquels il légua sa bibliothèque et ses biens. Il y mourut, plus qu'octogénaire, le 28 mai 1534, et fut enterré dans l'église de ces religieux, sous une tombe sculptée en relief. A la suppression des Guillelmins par Marie-Thérèse, les magistrats d'Alost firent transporter ce monument dans la chapelle de Saint-Sébastien, et y ajoutèrent divers ornements de très-bon goût. Lambinet a fait graver la tombe où ce typographe est représenté vêtu d'une robe de docteur. Martens était lié d'une étroite amitié avec Érasme, qui a consacré à sa mémoire une belle épitaphe, rapportée par les bibliographes cités à la fin de cet article. Il comptait aussi au nombre de ses amis Adr. Barland, Martin Dorp, etc. Outre les langues anciennes, il savait l'allemand, l'italien,

le français. Il était d'un caractère gai, et aimait les plaisirs de la table. Prosper Marchand a donné une liste de 54 volumes imprimés par Martens : cette liste a été depuis grossie du double par d'autres découvertes, entre autres, par celles de deux de ses compatriotes, Meert et de Gand. Vingt-sept de ces éditions seulement sont du quinzième siècle, et Lambinet juge qu'il n'y en a pas dix d'authentiques : la marque de cet imprimeur est un double écusson renfermant les lettres initiales T. M., et suspendu à un arbre supporté par deux lions ; il a employé quelquefois la double ancre. On cite de lui, comme écrivain : *Hymni in honorem Sanctorum.* — *Dialogus de virtutibus.* — *Alia quædam opuscula.* — *Dictionnarium hebraïcum sive enchiridion radicum*, etc., *ex Jo. Reuchlino*, in-4°., sans date et sans nom d'imprimeur. Il existe un exemplaire de cet ouvrage à la bibliothèque du Roi. On peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, art. *Martens ;* Meermann, *Origines typographicæ ;* Lambinet, *Origine de l'imprimerie*, tom. II, p. 97-170, et Laserna-Santander, *Dict. bibliograph. choisi*, tom. Ier., p. 293. W—s.

MARTENS (Frédéric), chirurgien et voyageur allemand, parcourut plusieurs fois les mers d'Europe, et, en 1671, alla au Spitzberg, sur un navire destiné à la pêche de la baleine. Parti de Hambourg le 15 avril, il quitta le Spitzberg le 22 juillet, et jeta l'ancre dans l'Elbe, le 30 août. Martens a publié le récit de cette campagne pénible, dans l'ouvrage allemand intitulé : *Voyage au Spitzberg ou Groenland, fait en 1671, écrit d'après les observations de l'auteur, et accompagné de figures qu'il a dessinées*, Hambourg, 1675, 1 vol. in-4°., avec figures. Ce livre, le premier qui ait été publié sur le Spitzberg, a été cité avec éloge par tous ceux qui l'ont consulté. Phipps qui, cent ans après Martens, visita ces parages glacés, dit qu'il a trouvé cet auteur ordinairement fidèle dans ses descriptions, et exact dans ses observations. Le journal de Martens donne une idée des fatigues et des dangers auxquels sont exposés les navires qui font la navigation du Spitzberg. Ses descriptions des productions de cette région boréale ont été confirmées par les auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle. Ses observations sur les météores sont instructives ; mais c'est surtout dans la description de la pêche de la baleine, qu'il a fourni des renseignements précieux. Son ouvrage a été traduit en anglais, Londres, 1695 ; en italien, Bologne et Venise, 1680, in-8°. ; en français, dans le second volume des *Voyages au Nord*. E-s.

MARTHE. *V.* Marie (pag. 54 ci-dessus), et Sainte-Marthe.

MARTI (Emanuel), en latin *Martinus* (1), savant espagnol, né en 1663, à Oropesa, dans le royaume de Valence, avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions pour les lettres. Michel Falco, abréviateur de la grammaire de Sanchez (*Sanctii Minerva*), lui apprit les éléments de la langue latine. Dès l'âge de dix ans, Marti composait de petites pièces de vers, fort applaudies, et qu'il eut le bon esprit de

(1) De là vient qu'il est appelé *Martin*, *Martinez*, et plus mal encore *Martini*. Chaudon, qui l'appelle *Matti*, a été suivi, en cela par Feller, par Chalmers, par l'abrégé de M. Peignot publié en 1815, et par le dictionnaire italien imprimé à Bassano en 1796 : les deux derniers lui avaient déjà donné un autre article sous le nom de *Martini* ; et celui de Bassano l'avait de plus mis à sa vraie place, au mot *Marti* ; ainsi il lui donne trois articles.

brûler, quand il en eut reconnu lui-même les imperfections. Ses parents l'envoyèrent continuer ses études à l'université de Valence, où il s'appliqua successivement à la philosophie et à la théologie, sciences dans lesquelles il fit de rapides progrès; mais il continuait de cultiver en secret la poésie, et d'orner son esprit par la lecture des meilleurs ouvrages de l'antiquité. Admis dans les sociétés les plus brillantes, il inspira, sans le vouloir, des sentiments trop tendres à une dame de la première distinction. Pour éviter ses poursuites, il se retira à Huesca, et ne revint à Valence que lorsqu'il crut le danger passé. Il avait appris à lire et à entendre le grec, sans autre secours qu'un Hésiode que le hasard lui avait procuré. Le desir de se perfectionner dans la connaissance de cette belle langue, le conduisit à Rome, en 1686. Au bout de quelques mois d'application, il écrivit et parla le grec avec la même facilité que le latin : il apprit ensuite l'hébreu et le français, non moins rapidement. Dès que Marti fut connu à Rome, l'académie des *Infecundi* s'empressa de lui ouvrir ses portes ; et celle des Arcadiens ne tarda pas de lui faire le même honneur. Le cardinal d'Aguirre, charmé des talents de son jeune compatriote, le choisit pour son bibliothécaire, en 1688, et le chargea de surveiller l'impression de son édition des Conciles d'Espagne (*V.* D'AGUIRRE, I, 333). Marti revit ensuite, et publia, par l'ordre de son protecteur, la *Bibliotheca Hispana vetus* de Nicol. Antonio (*V.* ANTONIO, II, 294). Dans ce temps-là, le duc de Medina-Celi, ambassadeur d'Espagne, ayant entendu vanter le mérite de Marti, souhaita de l'avoir pour secrétaire : mais le cardinal d'Aguirre refusa de le lui céder ; et tandis que le duc sollicitait un ordre du roi, le doyenné d'Alicante étant venu à vaquer, Marti fut pourvu de ce bénéfice, et revint en Espagne, où il reçut les ordres sacrés. Il ne tarda pas à s'ennuyer dans une ville où il ne pouvait cultiver son goût pour les lettres ; et ayant obtenu la permission de se faire suppléer par un vicaire, il revint, en 1699, à Valence, au milieu de ses anciens amis. Le duc de Medina-Celi, de retour en Espagne, le pressa d'accepter la place de son bibliothécaire, et le doyen se rendit à ses instances en 1704. Il mit à profit les richesses qui lui étaient confiées, pour acquérir de nouvelles connaissances, principalement dans les antiquités et la numismatique. Le bonheur dont jouissait Marti, ne fut pas de longue durée. Son protecteur, enfermé dans la citadelle de Pampelune, y mourut en 1710. Sa famille venait d'être ruinée par la guerre, et le revenu de son bénéfice était presque réduit à rien. Le chagrin qui le rongeait, fit craindre pour sa vie : on lui conseilla de voyager pour se distraire ; et il se rendit à Séville, où il reçut du duc de Medina, neveu de son bienfaiteur, un accueil qui calma ses inquiétudes. Il visita les principales antiquités de l'Espagne, et forma, des médailles qu'il recueillait, une collection précieuse, qu'il porta à Rome en 1717 ; mais à peine était-il arrivé, que Philippe V ordonna à tous les Espagnols qui se trouvaient dans cette ville, d'en sortir sur-le-champ. Marti obéit, quoique malade ; il vendit son médailler, et revint habiter Alicante. Depuis longtemps l'excès du travail avait affaibli sa vue ; il perdit l'usage des yeux en 1723 : il vendit alors ses

livres et le reste de ses collections qui lui devenaient inutiles. Dès ce moment, il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, arrivée le 21 avril 1737. Marti avait pour amis les hommes les plus savants de l'Europe : en France, le P. Montfaucon ; en Italie, Gravina, Fabretti, Ciampini et le marquis Maffei, auquel il adressa plus de quatre cents inscriptions inédites ; en Espagne, le célèbre Mayans-y-Siscar, etc. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns seulement ont été imprimés. Ce sont : I. *Soledad* (la Solitude), Valence, 1682, in-4°. ; c'est une sylve imitée de Louis de Gongora. II. *Amalthea geographica*, Rome, 1686, in-8°. ; recueil d'Elégies, dont les sujets paraîtront sans doute bien singuliers : les *Métaux*, les *Pierres précieuses*, les *Quadrupèdes*, les *Oiseaux*, les *Poissons*, etc. III. *De Tiberis alluvione Sylva*, ibid., 1688, in-4°. IV. La *Description du théâtre de Sagonte* (aujourd'hui Morviedro) ; dans l'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon, tome III, deuxième partie, page 237. Marti adressa en même temps au savant bénédictin le plan de ce théâtre, celui de l'amphithéâtre d'Italica, inséré dans le même volume, et les dessins de bas-reliefs et d'antiquités publiés dans les volumes suivants. IV. *Epistolarum libri XII*, Madrid, 1735, 2 vol. in-8°. ; recueil publié par les soins de Grégoire Mayans, qui le fit précéder d'une *Vie* de Marti. P. Wesseling en a donné une seconde édition, augmentée d'une préface et de différentes pièces, Amsterdam, 1738, 2 vol. in-4°. Ce recueil de lettres est très-important pour l'histoire littéraire. V. *Oratio pro crepitu ventris habita ad patres crepitantes*, Cosmopoli, 1768, in-32, rare ; traduit en italien, Venise, 1787. Ce badinage dans lequel on ne trouve rien qui puisse choquer les oreilles les plus délicates, est le résultat d'une espèce de défi, adressé à Marti, en présence du cardinal d'Aguirre. Wesseling l'a inséré dans son édition des Lettres latines qu'on vient de citer. On a attribué à Marti les *Notes sur les satires* de Q. Sectanus (Louis Sergardi), Amsterdam, Elzévir (Rome ou Naples), 1700, in-8°. : mais Grégor. Mayans parle des notes que Marti avait composées sur ces satires comme d'un ouvrage qui n'avait couru qu'en manuscrit ; et il promettait, en 1735, de les publier, s'il en trouvait l'occasion (*Voy.* P. Alex. Maffei). Parmi les ouvrages inédits de Marti, on se contentera de citer un *Recueil d'élégies*, intitulé : *Amores* ; des *Odes* ; des *Hendécasyllabes* ; la traduction latine des deux premiers volumes des *Commentaires* d'Eustathe sur Homère, d'un grand nombre d'*Épigrammes de l'Anthologie*, etc. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie* de Marti, par Mayans ; elle est diffuse, mais curieuse. On en trouve une bonne analyse dans la *Biblioth. raisonnée*, tome XXI, et dans le *Dictionn.* de Moréri, éd. de 1759. Voyez aussi Ant. Fel. Mendes, *Oratio in obitum Emanuelis Martini*, Lisbonne, 1737, in-4°., et *Sectani Q.* (Sergardi) *Satyræ*, tom. II, sat. XI, pag. 211, 249, 262, édition de Lucca, 1783, avec les notes du P. Giannelli. W—s.

MARTIAL (*Marcus Valerius Martialis*), épigrammatiste célèbre, naquit en Espagne, à Bilbilis, ville municipale de la Celtibérie (aujourd'hui au royaume d'Aragon),

aux calendes de mars de l'an 40 de J.-C., ou de l'une des trois années suivantes. Le nom, l'origine et l'état de ses parents, sont inconnus (1). On sait seulement qu'ils moururent dans sa patrie (2). Il vint, à l'âge d'environ vingt-trois ans, à Rome, où il en passa trente-cinq, sous les empereurs Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan. Rien ne nous apprend quelles furent ses occupations sous les cinq premiers de ces empereurs; et la plus grande obscurité règne sur cette partie de sa vie. Peut-être se livra-t-il aux exercices du barreau. Mais, l'an 80 ou 81, Titus ayant donné de très-beaux spectacles, Martial les célébra dans plusieurs épigrammes. Du moins les critiques pensent que la majeure partie des pièces du *Liber de Spectaculis* qu'on place à la tête de ses œuvres, a pour sujet les représentations publiques qui eurent lieu à cette époque. Ce fut, sans doute, ce qui le fit connaître à la cour de Titus, et lui gagna la bienveillance de cet excellent prince. Il en obtint, entre autres faveurs, le droit de trois enfants, qui lui fut ensuite confirmé par Domitien. Ce dernier lui accorda une protection plus signalée que celle dont son prédécesseur l'avait honoré. Martial fut nommé tribun, et admis au nombre des chevaliers Romains. Il paraît qu'il dut, aux libéralités de l'empereur, une petite maison sur le Mont-Quirinal, et un domaine dans le territoire de Nomente; qu'il avait des esclaves, et que le crédit dont il jouissait, le mettait à portée de rendre quelques services. Ces dons et ce crédit étaient la récompense des éloges pompeux qu'il prodiguait à Domitien en toute occasion, et qu'on rencontre si fréquemment dans le recueil de ses vers. Ils ne lui procurèrent néanmoins qu'un peu d'aisance; et lui-même se qualifie *pauvre* (l. v, ep. 13, v. 1). Son caractère enjoué et facile, qui le rendait également propre à manier la louange et la plaisanterie, la vogue qu'eurent ses poésies, et la réputation qu'elles lui donnèrent, lui valurent un grand nombre d'amis, et le firent rechercher dans les meilleures sociétés. Stertinius, homme d'une haute naissance, lui voua une telle estime, qu'il plaça son portrait (ou sa statue) dans sa bibliothèque, honneur que d'ordinaire on n'accordait pas à des vivants. Il se fit aimer aussi de Marcus Antonius Primus, de Toulouse, guerrier célèbre, et de Parthénius, officier de la chambre de Domitien. Enfin, il était intimement lié avec Quintilien, Frontin, Pline le jeune, Juvénal, Valérius Flaccus, Silius Italicus, et généralement avec tout ce qu'il y avait alors à Rome d'écrivains distingués. On ne sait pourquoi il ne parle en aucun endroit, de Stace, qui était aussi un de ses contemporains, ni pourquoi Stace garde le même silence à son égard: étaient-ils jaloux l'un de l'autre, ou, comme le pense un critique, Domitien aurait-il accordé à Stace une préférence qui excitait l'envie de Martial? Après la mort de Domitien et celle de Nerva, le poète quitta Rome la première ou la deuxième année du règne de Trajan: car il n'est pas certain qu'il ait vu le retour de ce prince,

(1) C'est par une fausse interprétation de la 3e. épig. du liv. v, que quelques auteurs ont dit que son père s'appelait *Fronto*, et sa mère *Flaccilla*: ces noms désignent les parents d'*Erotium*, jeune esclave de Martial.

(2) Il dit en parlant de Bilbilis, l. xii, ep. 3, v. 4:

Dat patrios manes quæ mihi terra potest.

qui fut proclamé auguste dans la Basse-Germanie où il commandait l'armée romaine, et qui ne fit son entrée dans la capitale qu'un an après. Ceux qui ont écrit que Martial s'était retiré en Espagne parce qu'il était négligé par Trajan, ont avancé un fait dont il n'existe aucune preuve. Il est plus probable que le motif de son départ fut le desir de revoir sa patrie, et d'y terminer tranquillement ses jours. Peut-être aussi le dérangement de ses affaires entra-t-il pour quelque chose dans sa résolution. On voit qu'il fut forcé de recourir à Pline le jeune, qui lui donna généreusement une somme pour les frais du voyage. Le séjour de Bilbilis ne tarda pas à lui faire regretter celui de Rome, où son talent trouvait pour s'exercer un si vaste théâtre, et des agréments et des ressources qu'une petite ville ne pouvait lui offrir. Il se plaint avec amertume de l'ennui qu'il y éprouvait, de la grossièreté de ses compatriotes, et de la jalousie à laquelle il était en butte. Une dame espagnole, nommée Marcella, lui remit de beaux jardins, qu'elle lui donna, ou que seulement elle lui avait conservés, et dont il fait une très-jolie description (l. XII, ep. 31). Cette dame, au nom de laquelle Joseph Scaliger ajoute, de sa propre autorité, celui de *Clodia*, passe pour avoir été la femme de Martial; et tous les biographes ont adopté ce point comme constant : il n'est cependant appuyé que sur le *lemme* ou titre de l'épigramme que nous venons de citer, conçu en ces termes : *De hortis Marcellæ uxoris*; or, il est reconnu que les titres que portent toutes les épigrammes de Martial, à l'exception de celles des livres XIII et XIV, ne sont pas de sa main, mais qu'ils sont l'ouvrage de quelque ancien copiste. On peut même révoquer en doute qu'il ait jamais été marié. Si, dans quelques-unes de ses pièces, il parle de sa femme (l. II, ep. 92; III, 92; IV, 84; XI, 44), il en est d'autres qui le supposent célibataire (II, 49; VIII, 12; X, 8; XI, 20, 24). Les premières ne sont peut-être que des jeux d'esprit. Le seul argument que puissent invoquer en faveur de leur opinion ceux qui donnent une épouse à Martial, résulte de ce que le droit de trois enfants lui fut accordé par Titus et par Domitien, et qu'il n'y a peut-être pas d'exemple que ce droit, qui consistait en certains privilèges, ait jamais été conféré à d'autres qu'à des maris dont l'union avait été stérile. Martial publia son XIIe. livre à Bilbilis, trois ans après son retour. Il y fit aussi une révision du Xe. et du XIe. qu'il avait mis au jour pour la première fois sous l'empire de Nerva : il en retrancha plusieurs pièces, et en ajouta quelques-unes qui sont adressées à Trajan. Ses autres livres avaient paru successivement du temps de Domitien. On ne sait pas au juste l'année de la mort de Martial. Pline le jeune, qui déplore sa perte (l. III, epist. 21), ne nous apprend rien à cet égard, parce que ses lettres ne sont ni datées ni placées dans leur ordre chronologique. Tout ce qu'on peut dire, c'est que sa mort arriva ou après l'an 100 ou après l'an 103, suivant qu'on porte à la première ou à la seconde de ces années l'émission de son XIIe. livre. Il était alors plus que sexagénaire. Peu d'auteurs ont été jugés plus diversement que lui. Pline le jeune dit que c'était un esprit agréable, délié, piquant, et qui savait parfaitement mêler le sel et l'amertume dans ses écrits, sans qu'il en coûtât

rien à la probité; mais en même temps il semble avoir douté que ses poésies dussent être immortelles. Lucius Ælius Vérus, qui fut adopté par Adrien, et qu'il ne faut pas confondre, à l'exemple de quelques-uns des biographes qui nous ont précédés, avec Lucius Vérus son fils, associé à l'empire par Marc Aurèle, appelait Martial son *Virgile*. Quelques modernes lui ont reproché les flatteries adressées par lui à Domitien, et rétractées après la mort de ce tyran. Sans vouloir le disculper tout-à-fait, on doit convenir que ce qui atténue son tort, c'est que Domitien, au milieu de ses vices et de ses excès, possédait quelques qualités estimables; que son règne eut d'heureuses prémices; que, dans la suite, après avoir loué une fois un prince aussi ombrageux, il devint dangereux de ne pas continuer; que Martial n'a jamais loué ses mauvaises actions; qu'il lui devait de la reconnaissance pour les bienfaits qu'il en avait reçus, et qu'enfin il ne fut pas plus coupable que Stace et Quintilien, qui se sont livrés aux mêmes adulations. On lui reproche encore l'obscénité et la licence qui souillent plusieurs de ses pièces; mais la faute n'en est pas toute à lui : elle doit être rejetée en grande partie sur son siècle et sur le paganisme. On n'avait point alors les idées de bienséance que la religion chrétienne a beaucoup contribué à introduire dans la société. Un point sur lequel on attaque aussi Martial, c'est l'affectation et la recherche imputées à son style et à ses pensées. Muret le traite de *vil bouffon*. D'autres lui trouvent de l'enflure, de l'exagération, un mauvais goût espagnol que les Sénèques avaient, les premiers, apporté à Rome. André Navagéro, noble vénitien, auteur de quelques poésies latines estimées, brûlait, dit-on, tous les ans, à un jour qu'il consacrait aux Muses, plusieurs exemplaires de Martial, dont il faisait un sacrifice aux mânes de Catulle. Au contraire, Jules-César Scaliger, Turnèbe, Juste-Lipse, etc., lui donnent de grandes louanges. Le premier qualifie de *divines* plusieurs de ses épigrammes. De nos jours, Dusaulx, qui blâme son caractère, reconnaît dans son style une *singulière élégance*. Laharpe réduit à un très-petit nombre celles de ses épigrammes qu'on peut citer, et regrette que le recueil nous en soit parvenu entier. Plus récemment, M. Malte-Brun a pris la défense de Martial dans des articles où il le considère *comme écrivain et comme peintre des mœurs*, et tâche de prouver « qu'il posséda un talent des plus » variés, des plus flexibles, des plus » riches que l'antiquité ait produits, » et que son recueil, quoique le goût » et la morale en condamnent une » moitié, offre pourtant dans l'autre » moitié un des monuments les plus » intéressants de la littérature ro- » maine. » Ces opinions, si contraires en apparence, peuvent se concilier, en ôtant à quelques-unes d'entre elles ce qu'elles ont de trop général, et en les restreignant dans de justes bornes. Le volume que Martial nous a laissé, et qui ne contient pas moins de 1560 épigrammes, non compris celles qu'on regarde comme supposées, a du bon, du médiocre, du mauvais; et même, suivant l'aveu de l'auteur, *le mauvais l'emporte*: mais, comme il le dit lui-même, quelle est la collection de ce genre dont on ne doive en dire autant? Il suffit pour sa gloire qu'à une époque où les lettres penchaient vers la décadence, il ait composé une quantité considérable de

pièces dignes des plus beaux siècles, assaisonnées d'un sel vraiment attique, et où règnent le meilleur ton et le meilleur goût. Catulle, dans ses épigrammes qui ressemblent presque toutes à ce que nous appelons *Poésies fugitives*, ne se pique que d'élégance et de pureté de langage; et il a une douzaine de morceaux où ces qualités brillent à un haut degré. Martial se le propose pour modèle dans plus d'un endroit, et il l'égale souvent, quelquefois même le surpasse: mais ailleurs, se livrant à son propre génie, il ne se contente plus d'une admirable netteté d'expression; il y joint la finesse des pensées, et termine ses petits poèmes par un trait inattendu qui, quoique né du sujet, surprend agréablement l'esprit. Ceux de nos poètes qui ont excellé dans cette sorte de composition, ont marché sur ses traces, et n'ont pas conçu autrement l'épigramme. Un choix de ses pièces les plus parfaites aurait encore une certaine étendue, et ne saurait manquer de satisfaire les littérateurs du goût le plus difficile; mais l'historien, le chronologiste, le grammairien, le philologue, l'antiquaire, ne voudraient rien retrancher d'un auteur où ils puisent à pleines mains. « Sans Sénèque et » Martial (observe Diderot dans » l'*Essai sur les règnes de Claude* » *et de Néron*), combien de mots, » de traits historiques, d'anecdotes, » d'usages, nous aurions ignorés ! » Les ouvrages de Martial sont : I. Le *Livre des Spectacles*, qui, comme nous l'avons dit, a pour objet de célébrer les jeux publics que Titus donna l'an 81. On croit que tout n'y est pas de Martial, mais qu'il publia le recueil, et qu'il y ajouta quelques pièces sur des représentations semblables, qui eurent lieu sous Domitien. II. Quatorze livres d'épigrammes, dont les deux derniers intitulés, l'un *Xenia*, et l'autre *Apophoreta*, contiennent des devises en forme de distiques, sur des présents qu'on se faisait à Rome pendant les Saturnales. Les éditions les plus estimées sont, l'édition *princeps* de Venise, Vindelin de Spire, in-4°., sans date (1470); celles de Venise, Alde, 1501, petit in-8°.; de Paris, 1617, in-fol.; de Leyde, avec les notes de Pierre Scrivérius et de plusieurs autres, 1619, petit in-12; de Maience, avec les notes de Mathieu Radérus, 1627, in-fol. Ces trois dernières renferment les meilleurs commentaires qui aient été faits sur Martial. On peut y joindre celles qui furent données par Corneille Schrévélius, *cum notis variorum*, Amsterdam, 1670, in-8°.; par Vincent Collesson, *ad usum Delphini*, Paris, 1680, in-4°., ou Londres, 1701, in 8°.; et par l'abbé Le Mascrier, Paris, 1754, 2 vol. in-12. Martial a été traduit en polonais, par Joseph Minazowisk, Varsovie, 1766, in-8°.; en anglais, par Jacques Elphinston, Londres, 1782, in-4°.; en italien, par Giuspanio-Graglia, Londres, 1783, in-8°.; en allemand, par Charles-Guillaume Ramler, Leipzig, 1787-91, 5 vol., et Berlin, 1794, in-8°. L'abbé de Marolles en a publié dans notre langue deux traductions : la première, en prose, Paris, 1655, 2 vol. in-8°.; et la seconde, en vers, 1675, in-4°. Cette dernière est si rare qu'elle est restée inconnue à la plupart des bibliographes. Martial a encore été traduit en prose française, par des anonymes qui se disent militaires, Paris, Volland, 1806, 3 vol. in-8°., et par E. T. Simon, 1819, également 3 vol. in-8°. Enfin,

il en existe deux traductions inédites, l'une en prose, par l'abbé Ansker de Ponçol, entre les mains de M. Eloi Johanneau, et l'autre en vers, par feu M. le Deist de Kérivalant, qui l'a léguée à M. de Labouïsse. Celui-ci a donné, en 1813, in-18, des *Mélanges littéraires*, où l'on trouve plusieurs *Lettres sur Martial*. M. Péricaud et l'auteur de cet article ont fait imprimer, chacun séparément, un *Essai sur Martial* (Lyon), l'an de Rome MMDLXIX (1816), brochure in-8°. de 24 pag. (*Voy.* G. Bayeux, P. Costar, A. des Freux, D. Gaullyer, J. Gruter, W. Hay, Jouvancy, A. Junius, N. Pérotto, etc.) C. B.

MARTIAL D'AUVERGNE, procureur au parlement de Paris, et notaire apostolique au Châtelet, naquit vers l'an 1440. Les critiques ont longuement disserté sur le lieu de sa naissance. Tous les commentateurs de Lacroix du Maine, et Goujet, disent qu'il est né à Paris, mais qu'il était originaire d'Auvergne, ce qui nous paraît le plus probable. La *Chronique de Louis XI* rapporte « qu'au mois de juin 1466, un jeune » homme, nommé maître Martial » d'Auvergne, après qu'il eut été ma- » rié trois semaines, perdit son en- » tendement en telle manière, que le » jour de monseigneur saint Jean- » Baptiste, environ neuf heures du » matin, une telle frénésie le prit, » qu'il se jeta par la fenêtre de sa » chambre en la rue, et se rompit » une cuisse, se froissa tout le corps, » et fut en grand danger de mourir. » Nous ne savons sur quoi Lacroix du Maine se fonde, lorsqu'il prétend qu'il se noya dans la Seine, sans en pouvoir fixer l'époque, lorsque le genre de mort et le temps sont si bien déterminés par l'épitaphe, rapportée dans les additions de Joly (livre 1er. des Offices de France de Loiseau, tom. 1er., fol. 144):

Sous Jésus-Christ en bon sens pacifique
Patiemment rendit son esprit,
En mai treize, ce jour-là sans réplique,
Qu'on disait lors mil cinq cent et huit.

La plupart des circonstances de la vie de Martial d'Auvergne sont ignorées. Il était l'homme de son siècle qui écrivait le mieux et avec le plus d'esprit. Nous avons de lui: I. Les *Arrêts d'Amour*, au nombre de cinquante-un. La plus ancienne édition que nous connaissions est de Paris, 1528: on pense néanmoins qu'il y en a d'antérieures; Lyon, 1533, in-4°., avec le Commentaire en latin, de Benoît de Court; idem, 1538; Paris, 1541, sans commentaire, avec ce titre: *Droits nouveaux et Arrêts d'Amour, publiés par messieurs les sénateurs du parlement de Cupido, sur l'état et police d'Amour, pour avoir entendu le différend de plusieurs amoureux et amoureuses*; augmenté d'un cinquante-deuxième Arrêt et de l'*Ordonnance sur le fait des masques* de Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile, avocat au parlement de Paris, et d'un cinquante-troisième arrêt rendu par l'abbé des Cornards, *en ses grands jours, tenus à Rouen, pour servir de règlement touchant les arrérages requis par les femmes à l'encontre des maris*, Paris, 1544, in-8°.; Lyon, 1546, in-8°.; Paris, 1555, 1556, in-16; Lyon, 1581, sous ce titre: *Les Déclamations, Procédures et Arrêts d'Amours, donnés en la cour et parquet de Cupido, à cause d'aucuns différends entendus sur cette police*; Rouen, 1587, in-16; Hanau, 1611, in-8°.; Amsterdam, 1731, 2 vol in-12, avec un

glossaire des anciens termes (par Lenglet Dufresnoy), et autres pièces. Ces arrêts ont été faits à l'imitation des chansons satiriques d'amour, écrites contre toute sorte de personnes, par les poètes provençaux, sous le règne de saint Louis. On sait qu'il y avait une société de gens d'esprit, appelée *Cour d'Amour*, qui s'assemblaient pour se communiquer leurs ouvrages, donner leurs jugements sur les jalousies et les brouilleries des amants, et décider les disputes que les *tansons* faisaient naître. Il y avait aussi des tribunaux dans plusieurs villes, composés des seigneurs et des dames que le commerce du monde, et une longue expérience, rendaient les plus habiles dans ces matières (*V.* les *Lettres* de Mme. de Sévigné, t. x, p. 249 et 484, Blaise, 1818, in-12, notes). Il est surprenant qu'un jurisconsulte ait commenté sérieusement, avec un grand étalage d'érudition, des pièces purement badines. Ces Arrêts sont écrits en prose; mais l'ouvrage commence par soixante-quatorze vers. On les trouve en latin: *Arresta amorum, cum commentariis Benedicti Curtii*, Lyon, 1533, 1546, in-8°.; Paris, 1566, 2 vol. in-16; Rouen, 1587, in-18. II. *Les Vigiles de la mort du roi Charles VII, à neuf psaumes et neuf leçons; contenant la Chronique et les faits advenus durant la vie dudit roi*, Paris, 1490, 1493, in-fol.; 1505, 1528, in-8°. Cet ouvrage a fait une grande réputation à l'auteur. Il contient six à sept mille vers de différentes mesures. La versification n'en est point correcte; mais il y a de l'invention. Martial d'Auvergne décrit, année par année, les principaux faits de la vie de Charles VII; à la place des psaumes, ce sont des récits historiques, et au lieu des leçons, ce sont des complaintes sur la mort du roi. Il a mis en scène, non-seulement les personnes, mais les choses. France, Paix, Pitié, Justice, Église, tout est personnifié. La beauté de ses sentiments se montre à chaque page, principalement lorsqu'il parle du roi. III. *L'Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amour*, in-16, gothique, sans date ni pagination. Ce poème contient deux cent trente-quatre strophes, chacune de huit vers de quatre pieds. Lacroix du Maine n'indique point cette production: Niceron en cite une édition de Lyon, 1545; d'autres prétendent qu'il a été imprimé, pour la première fois, avec les Arrêts d'Amour, en 1731. Goujet pense que Martial d'Auvergne avait publié cet ouvrage avant les *Arrêts d'Amour*, et qu'il avait voulu par-là sonder le goût du public. L'exemplaire que nous avons vu termine la discussion. Il porte à la fin une estampe gravée sur bois, avec une devise indiquant qu'il a été imprimé à Paris, chez Guillaume Ryverd, lequel, d'après l'*Histoire de l'Imprimerie de La Caille*, vivait vers l'an 1516. IV. *Les dévotes Louanges à la Vierge Marie*, Paris, 1489, 1492 et 1509, in-8°. C'est l'Histoire en vers de la vie et des miracles de la Sainte Vierge, racontée avec naïveté; on y voit aussi figurer son convoi, auquel assiste toute la cour céleste. L'auteur se repent d'avoir, en écrivant des vers licencieux, fait un mauvais usage des talents que Dieu lui avait donnés. Les poésies de Martial d'Auvergne ont été recueillies et imprimées en 1724, 2 vol. in-8°. Cette édition est regardée comme très-fautive; l'*Amant rendu Cordelier* ne s'y trouve pas. D—c.

MARTIAL DE BRIVES (Le P.), religieux, dont le nom de famille

était Dumas, prit, en entrant dans l'ordre des Capucins, celui de Brives, petite ville du Limousin, sa patrie. Après qu'il eut achevé ses premières études à Paris, son père, qui lui destinait sa charge de président au présidial, l'envoya faire son cours de droit à Toulouse. Mais à peine arrivé en cette ville, le jeune Dumas se mit sous la direction du gardien des Capucins; et peu de temps après, abandonnant tous ses projets de fortune, il prit l'habit de cet ordre, du consentement de son père. Il se consacra d'abord à la prédication. Forcé de renoncer bientôt aux modestes et pénibles travaux de missionnaire, à raison de la faiblesse de sa santé, il passa le reste de ses jours dans la retraite, où il composa un assez grand nombre de poésies sur des sujets pieux. Elles ont été recueillies par Dupuis, sous le titre d'*OEuvres poétiques et saintes du P. Martial*, Lyon, 1655, in-4°. Ce volume contient des Paraphrases de quelques psaumes et de plusieurs cantiques. L'éditeur était pénétré d'une haute estime pour les talents de son auteur, comme on en jugera par cette note qui précède la paraphrase du psaume 50: « Quand je n'assurerais pas que cette » version est du R. P. Martial, on » n'a qu'à la lire pour juger très- » certainement qu'elle ne peut partir » que de sa main ou de celle d'un » ange. » Le P. Zacharie de Dijon donna une nouvelle édition de ces poésies, intitulée : *Parnasse séraphique*, ou les *Derniers Soupirs de la Muse du P. Martial*, Lyon, 1660, in-8°., fig. Elle renferme de plus que la précédente, des Élégies dévotes, et un Dialogue entre J. C., Lazare, Marthe et Madelène, sur ce mot de l'Évangile : *Elle a choisi la meilleure part*. Le P. Martial était un poète fort médiocre, mais un excellent religieux. Il mourut vers 1653. Le P. Biroat, jésuite, prononça son oraison funèbre. W—s.

MARTIANAY (Dom Jean), savant bénédictin de la congrégation de Saint Maur, né le 30 décembre 1647, à Saint-Sever-Cap, diocèse d'Aire, embrassa la vie religieuse, à l'âge de vingt ans, et s'attacha particulièrement à l'étude des langues orientales et de l'Écriture sainte, dont il donna ensuite des leçons dans différentes maisons de son ordre. Pendant qu'il était à Bordeaux, il publia, contre le système chronologique adopté par le P. Pezron, quelques écrits qui attirèrent l'attention de ses supérieurs. Il fut appelé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et chargé de travailler à une nouvelle édition des OEuvres de saint Jérôme, dont il fit paraître le *Prodrome* en 1690. Cette édition fut attaquée, avec beaucoup de vivacité, par Rich. Simon et Leclerc; mais D. Martianay répondit avec plus d'emportement encore que n'en avaient montré ses adversaires. La lutte polémique dans laquelle il se trouva engagé, ne l'empêcha pas de s'occuper de différents autres ouvrages, qui tous prouvent des connaissances et de l'imagination, mais peu de jugement et de critique. Sur la fin de sa vie, il fut tourmenté de la pierre, et il mourut d'apoplexie, à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, le 16 juin 1717, à l'âge de soixante-dix ans. C'était un homme vain, fort entêté de ses opinions, plus sensible aux reproches qu'aux louanges, et qui jetait les hauts cris contre l'amertume de ses adversaires, dans le temps même qu'il les accablait de ses duretés et de ses sarcasmes. Il avait cependant quelques qualités estimables; et l'on assure qu'il était aussi

doux dans la conversation, qu'il était aigre dans ses écrits. On a voulu le comparer à saint Jérôme, qu'il avait étudié toute sa vie; mais on ne peut pas dire qu'il lui ressemble autrement que par la manière dont il traitait ses antagonistes. Outre l'édition des *Œuvres de saint Jérôme*, Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol., qui est, encore aujourd'hui, la meilleure que nous ayons des œuvres de ce père de l'Église (*V.* Saint Jérome, XXI, 545), bien que les auteurs de l'*Hist. litt. de la Congrégation de Saint-Maur*, conviennent que c'est l'ouvrage le plus défectueux que les Bénédictins aient donné en ce genre, on citera de D. Martianay : I. *Défense du texte hébreu et de la chronologie de la Vulgate*, contre le livre de l'Antiquité des temps rétablie (par Pezron), Paris, 1689, in-12. — *Continuation* de la Défense du texte hébreu, etc., ibid., 1693, in-12. Son but est de prouver que l'on doit préférer le texte hébreu à la version des Septante, suivie par son adversaire, et qu'il ne s'est réellement écoulé que quatre mille ans depuis la création du monde jusqu'à l'avénement de J.-C. Le P. Mich. Lequien se mêla dans cette dispute, tomba dans quelques méprises, et s'attira des injures de D. Martianay, dont il partageait cependant l'opinion (*V.* Lequien, XXIV, 229, et Pezron). II. *Traités de la connaissance et de la vérité de l'Ecriture sainte*, ibid., 1694, et ann. suiv., 4 vol. in-12. III. *Traité méthodique*, ou Manière d'expliquer l'Écriture par le secours des trois syntaxes, la propre, la figurée et l'harmonique, ibid., 1704, in-12. IV. *Vie de saint Jérôme*, tirée particulièrement de ses écrits, ibid., 1706, in-4°. Elle est estimée. V. *Harmonie analytique* de plusieurs sens cachés et rapports inconnus de l'Ancien et du Nouveau-Testament, etc., Paris, 1708, in-12. Il y annonce le projet de publier une nouvelle édition de la Bible en latin, avec les variantes et un commentaire. VI. *Essais de traduction*, ou *Remarques sur les traductions françaises du Nouveau-Testament*, etc., ibid., 1709, in-12; il en parut la même année une seconde édition augmentée : la première avait été publiée sous le nom pseudonyme de Chiron, prêtre; la seconde est anonyme. VII. *Le Nouveau Testament, trad. en français, sur la Vulgate*, avec des explications littérales tirées uniquement des sources pures de l'Écriture sainte, ibid., 1712, 3 vol. in-12. Cette traduction n'eut pas le succès dont l'auteur s'était flatté. VIII. *Traité des vanités du siècle*, trad. du latin de saint Jérôme, ibid., 1715, in-12. IX. *Explication historique du psaume 67 : Exurgat Deus*, etc., ibid., 1715, in-12. X. *Méthode sacrée pour apprendre à expliquer l'Écriture sainte par l'Ecriture même*, ibid., 1716, in-8°. Ce premier volume, qui devait être suivi de plusieurs autres, contient une explication de la Genèse. L'auteur y modifie le système qu'il avait exposé dans l'*Harmonie analytique*. XI. Des *Lettres* dans les Journaux des savants, relatives à l'édition de saint Jérôme. On a encore de D. Martianay quelques écrits contre Rich. Simon, Leclerc, Carrel, etc., et d'autres ouvrages peu importants, dont on trouvera la liste dans l'*Histoire littér. de la Congrégation de saint Maur*, p. 383-97. Quelques critiques lui attribuent : *Tullius christianus sive D. Hieronymi epistolæ selectæ*, Paris, 1718, in-12. On reproche à l'éditeur d'avoir donné

le titre de Cicéron chrétien à saint Jérôme, dont le style se rapproche plus de la manière de Pline le jeune, que de celle de l'orateur romain. Outre l'*Histoire littéraire de la Congrégation de saint Maur*, où l'on trouvera un article très-étendu et fort exact sur D. Martianay, on peut consulter son *Eloge* dans le *Journal des Savants*, octobre, 1717, la *Biblioth. critique* de Dom Lecerf, et les *Mémoires* de Niceron, t. 1er.

L—b—e et W—s.

MARTIGNAC (Étienne Algay de), littérateur et traducteur laborieux, né à Brives la Gaillarde en 1620 (ou selon Moréri, en 1628), consacra sa vie entière à l'étude, et mourut en 1698. Il a traduit en français: Les trois *Comédies* de Terence, omises par MM. de Port Royal (l'Eunuque, l'*Heautontimorumenos* et l'Hécyre), Paris, 1673, in-12; — Les *Œuvres* d'Horace, ibid., 1678, 2 vol. in-12; de Virgile, ibid., 1681, 3 vol. in-12. — Les *Satyres* de Perse et de Juvénal, ibid., 1682, in-12. — Les *Poésies* d'Ovide, Lyon, 1697, 9 vol. in-12. Les traductions d'Horace et de Virgile ont été réimprimées plusieurs fois; celle d'Ovide a été long-temps recherchée, parce qu'elle était la seule complète. Elles sont supérieures à celles de Marolles; mais c'est le seul éloge qu'on en puisse faire (*Bibl. franç.* de Goujet, t. IV, p. 418). Il a encore donné en 1685, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont il s'est fait douze à quinze éditions, dans l'espace de quelques années, et qui est aujourd'hui complètement oubliée; tant il est vrai que c'est le style qui peut seul faire vivre, surtout la traduction d'un livre si concis et si vif, et en même temps si plein de douceur et d'onction: il en avait commencé une de la *Bible*; mais on ne doit pas regretter qu'il ne l'ait point achevée. Il a publié: *Mémoires contenant ce qui s'est passé en France de plus considérable* depuis 1608 jusqu'à 1636, Amsterdam, Moetjens, 1683, in-12; Paris, 1684 ou 1685, même format; insérés dans les *Mémoires particuliers* pour servir à l'histoire de France, etc., Paris, 1756, 4 vol. in-12. Cet ouvrage curieux est connu aussi sous le nom de *Mémoires* de Gaston, duc d'Orléans. Les matériaux en avaient été fournis à Martignac, non par ce prince, comme on l'a répété souvent et sans preuve, mais par un des officiers de sa suite, qui y parle quelquefois à la première personne, et comme témoin oculaire des faits qu'il rapporte (*V.* Gaston d'Orléans). On connaît encore de Martignac: I. *Journal chrétien sur divers sujets de piété tirés des SS. Peres*, Paris, 1685, in-4°. Cet ouvrage périodique ne s'est soutenu que pendant quelques mois, depuis le 7 avril jusqu'au 16 juin suivant. II. *Entretiens sur les anciens auteurs*, contenant leurs vies et le jugement de leurs ouvrages, ibid., 1696 ou 1697, in-12. Martignac y a inséré quelques imitations d'Horace, peu faites pour donner une haute idée de son talent pour la poésie. III. *Eloges historiques des évêques et archevêques de Paris*, etc., ibid., 1698, gr. in-4°., avec des portraits par Duflos. Ce volume contient les éloges de Pierre, Henri et Jean-François de Gondi, du cardinal de Retz, de Hardouin de Péréfixe et de François de Harlay, qui se sont succédé sur le siége de Paris, dans le cours du dix-septième siècle. W—s.

MARTIN (Saint), évêque de Tours, fut un des grands hommes de l'Église d'Occident, pendant le

quatrième siècle. Né à Sabarie, en Pannonie (1), vers l'an 316, il fut élevé à Pavie, où ses parents s'étaient retirés. Quoique sa famille suivît les erreurs du paganisme, il embrassa de bonne-heure la foi chrétienne, et fut admis, à l'âge de dix ans, au nombre des catéchumènes. L'empereur Constance ayant ordonné que les enfants des officiers vétérans fussent inscrits pour porter les armes, le jeune Martin, fils d'un tribun militaire, se vit forcé d'entrer au service à l'âge de quinze ans. Donnant aux pauvres tout ce dont il pouvait disposer, il ne se réservait de sa solde que ce qui était nécessaire à sa subsistance. Personne n'ignore le beau trait de charité chrétienne qui est rapporté par Sulpice-Sévère. Pendant un froid très-rigoureux, Martin rencontre, à la porte d'Amiens, un pauvre qui, sans habillements, implorait la compassion de ceux qui passaient. Martin avait tout distribué; il ne lui restait que ses armes et ses habits. Sans hésiter, il fit deux parts de son manteau: en ayant donné une au mendiant, il s'enveloppa, comme il put, avec l'autre moitié. La nuit suivante il vit en songe J.-C. qui était couvert par cette moitié de manteau qu'il avait donnée au pauvre. Il entendit le Sauveur dire aux anges qui l'entouraient: « Martin, qui n'est que » catéchumène, m'a couvert de ce » vêtement. » Cette vision redoubla son zèle. Il demanda et reçut le baptême, étant alors dans sa dix-huitième année. Il resta encore près de deux ans à l'armée, se prêtant en cela aux instances de son tribun, qui lui avait promis de renoncer au monde, quand le temps de ses engagements serait expiré. Dans cet intervalle, les Germains firent une irruption dans les Gaules; les troupes ayant été rassemblées, on fit des distributions aux soldats. Martin ne voulut point participer à des récompenses qui supposaient une continuation de service. Ayant prié que ce qui devait lui appartenir fût donné à un autre, il réclama son congé, afin de pouvoir servir J.-C. en toute liberté. Comme les Germains demandèrent la paix, on lui accorda facilement sa retraite. S'étant retiré auprès de saint Hilaire, évêque de Poitiers, le saint prélat chercha à l'attacher à son diocèse, en l'ordonnant diacre: Martin ne voulut recevoir qu'un des ordres mineurs, et obtint la permission d'aller auparavant voir encore une fois ses parents, qui étaient retournés en Pannonie. Il eut la consolation de convertir sa mère à la religion de J.-C. A son retour, il apprit que les hérétiques avaient réussi à faire exiler saint Hilaire; il s'arrêta à Milan, et aux environs de Gènes, où il vécut dans la solitude et l'abstinence. Saint Hilaire étant revenu de son exil en 360, et Martin l'ayant rejoint à Poitiers, le saint prélat lui céda un petit terrain appelé *Locociagum*, aujourd'hui Ligugé, à deux lieues de cette ville. Martin y bâtit un monastère, le premier, à ce qu'il paraît, qui ait été élevé dans les Gaules. Il subsistait encore dans le huitième siècle. C'est là que Dieu commença de manifester sa toute-puissance, en lui accordant le don des miracles. Le siége épiscopal de Tours vint à vaquer. Les habitants ayant eu recours à un pieux stratagème pour faire sortir Martin de son monastère, on se saisit de lui pour le conduire dans cette ville, où, nonobstant quel-

(1) Aujourd'hui Szombathely, dans le comté d'Eisenstadt.

ques oppositions, il fut installé aux acclamations du clergé et du peuple. Ne voulant rien changer à la simplicité de sa manière de vivre, il se logea dans une petite cellule près de son église épiscopale; mais y étant trop souvent interrompu par des visites, il passa la Loire, et remontant par un chemin fort étroit, il alla s'établir dans le roc, sur la rive droite du fleuve. Tels furent les commencements de l'abbaye de Marmoutier, l'une des plus anciennes qui aient été établies dans les Gaules. Cette maison n'a point échappé aux malheurs de la révolution: dans ses ruines on voit encore les cellules que saint Martin et ses religieux s'étaient pratiquées en creusant dans le roc. Ce monastère fut en peu de temps si florissant, que l'on y comptait jusqu'à quatre-vingts religieux. Ils ne possédaient rien en propre; il leur était défendu de vendre ou d'acheter, quoiqu'ils eussent la faculté de percevoir le salaire de leur travail manuel, afin de pourvoir à leur subsistance: les plus jeunes étaient employés à copier des livres; les anciens étaient occupés à la prière et aux exercices spirituels. Marmoutier s'acquit une telle réputation, que les églises y envoyaient de toute part, afin d'avoir pour évêques, des religieux qui eussent été élevés et formés par saint Martin. Peu de temps après son intronisation, le saint prélat se rendit à la cour de l'empereur Valentinien I. Ce prince pensant bien que Martin était venu pour solliciter, en faveur de la religion chrétienne, une grâce qu'il avait résolu de refuser, donna ordre qu'on ne le laissât point entrer dans le palais. Martin, ayant tenté plusieurs fois d'obtenir audience, eut recours à ses armes ordinaires; il pria, il jeûna. Le septième jour il fut inspiré d'aller au palais sans rien craindre. Ayant trouvé les portes ouvertes, il entra et parvint jusqu'à l'empereur. Le prince parut d'abord très-mécontent de ce qu'on lui avait permis d'entrer; mais une force divine l'ayant obligé de se lever malgré lui, il alla au-devant du saint évêque, auquel il accorda ce qu'il demandait. Il lui offrit des présents dignes d'un grand prince. Martin ne voulut point les accepter; il était assez riche par l'amour de la pauvreté dont il faisait profession. Le don des miracles dont Dieu l'avait favorisé dans un si haut degré, lui servait particulièrement pour convertir les païens à la foi chrétienne. Se trouvant un jour dans le pays des Eduens (Autun), et voulant faire détruire un temple, les païens se jetèrent sur lui avec fureur; un d'entre eux leva le sabre pour le frapper. Martin, ôtant son manteau, présenta le cou à cet homme qui, touché par l'intrépidité du saint, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon. Martin bâtissait des églises ou des monastères à la place des temples qu'il avait renversés. Sulpice-Sevère, témoin oculaire des miracles dont il nous a transmis le récit, dit dans un de ses dialogues: « En allant à » Chartres, où le saint évêque était » appelé, nous traversâmes un vil» lage très-peuplé, et dont les ha» bitants étaient idolâtres. Ils étaient » accourus pour le voir. Le saint » évêque, touché de compassion, » en considérant leur aveuglement, » leva les mains vers le ciel, priant » Dieu de vouloir bien éclairer leur » esprit et toucher leur cœur. Pendant » qu'il leur exposait les vérités de » la foi, une femme traversa la » foule pour lui présenter son en-

» fant, qui venait de mourir. » « Nous savons, » lui dit-elle, « que » vous êtes l'ami de Dieu; rendez- » moi mon fils, mon fils unique. » Martin prenant l'enfant entre ses bras, et ayant fléchi les genoux, rendit, après une prière fervente, l'enfant vivant à sa mère. Les habitants, frappés par la grandeur de ce miracle, s'écrièrent: « Le Dieu que Mar- » tin adore est le Dieu véritable; » nous voulons aussi l'adorer. » Se jetant aux pieds du saint, ils le conjurèrent de vouloir bien les instruire dans la foi, et les préparer pour recevoir le baptême. Le saint évêque, voyant leurs dispositions, leur imposa les mains, et les reçut comme catéchumènes. Tandis que Martin s'occupait, avec un zèle apostolique, à répandre la foi de J.-C., l'Empire d'Occident était livré à l'agitation et au trouble. Maxime que les légions avaient élevé à l'Empire, après avoir fait périr, par trahison, l'empereur Gratien, établit, à Trèves, le siége de sa domination. Martin se rendit auprès de lui afin de solliciter la grâce de plusieurs personnes qui avaient été condamnées à mort parce qu'elles avaient servi la cause de Gratien. Martin refusa de manger à la table de Maxime: il disait, avec une sainte hardiesse, qu'il ne pouvait s'asseoir à la table d'un homme qui avait ôté la vie à un empereur, et qui en avait dépouillé un autre de ses états. Il parlait de Valentinien II, à qui, comme frère de Gratien, les Gaules appartenaient de droit, et qui ne possédait plus que l'Italie. Maxime assurait le saint évêque que l'armée l'avait forcé d'accepter l'Empire; que ses succès paraissaient justifier ce choix, et manifester la volonté de Dieu; que ceux de ses ennemis qui étaient morts avaient été tués en combattant les armes à la main, etc. Martin finit par accepter l'invitation de Maxime. Il y avait à la cour de cet empereur des évêques espagnols qui y étaient venus pour accuser des hérétiques appelés priscillianistes, et pour presser leur condamnation à mort. Saint Martin et saint Ambroise, qui étaient aussi à Trèves, refusèrent de communiquer avec ces évêques sanguinaires. Martin les pressait vivement de se désister de leur accusation. Il représenta même à Maxime que les hérétiques accusés, ayant été excommuniés, se trouvaient assez punis. Maxime parut se rendre à ces raisons; mais le saint prélat ayant quitté la cour pour retourner dans son diocèse, les évêques espagnols firent de nouvelles instances. Les hérétiques, jugés par des séculiers, furent punis de mort ou de l'exil; et l'on envoya des tribuns pour rechercher leurs complices. Martin étant venu, pour la troisième fois, solliciter de nouvelles grâces à la cour, refusa hautement de communiquer avec les évêques persécuteurs, et ne se relâcha un peu de cette rigueur que lorsqu'il vit qu'une plus longue résistance aux instances de l'empereur allait porter ce prince à de plus grandes cruautés. C'est au retour de ce dernier voyage qu'il reçut la visite de Sulpice Sévère, venu du fond de l'Aquitaine à Tours, pour se former à la perfection chrétienne sous la direction d'un tel maître. Ce bon prêtre eut le temps d'observer le saint évêque, et d'apprendre toutes les circonstances de sa vie. Martin, dit-il, n'était point versé dans les lettres humaines; mais il s'était accoutumé à parler avec précision: ses discours étaient pleins de force, d'énergie et d'onction. Ses

exhortations tiraient de ses exemples et de ses miracles une force à laquelle on ne pouvait résister. Jamais on ne l'avait vu agité par la colère ou par d'autres passions : sa charité était la même pour tous les hommes. Aucun instant de sa journée n'était perdu; passant les nuits à prier ou à travailler, il ne prenait de repos que lorsque la nécessité l'y forçait. Étant parvenu à une vieillesse honorable, il vit enfin arriver le moment qui devait le réunir à son Créateur. Il était allé à Candes, à l'extrémité de son diocèse, pour y apaiser une dissension survenue dans son clergé; il y rétablit la paix, et se disposait à revenir à Tours, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui lui enleva subitement toutes ses forces. Les disciples qui l'accompagnaient, rassemblés autour de son lit, s'écrièrent en fondant en larmes : « Notre père, pourquoi nous » abandonnez-vous? A qui laisserez-» vous le soin de vos enfants? » Martin, ajoutant ses pleurs à leurs larmes, fit cette prière : « Seigneur, » si je suis encore nécessaire à votre » peuple, je ne refuse point le tra-» vail; que votre volonté soit faite. » Malgré la fièvre qui le brûlait, il resta couché sur un cilice couvert de cendres, priant toute la nuit, les yeux et les mains élevés vers le ciel; il expira, le 11 novembre de l'an 400, suivant l'opinion la plus probable. Sa dépouille mortelle fut déposée dans un lieu qui avait déjà servi à la sépulture des chrétiens. Saint Brice, son successeur, le fit transférer dans la basilique dédiée depuis à Saint-Martin, où on lui érigea un tombeau (1). La garde de ses reliques fut confiée à un certain nombre de disciples qui vivaient en commun, n'ayant d'autres règles que des usages et des exemples fondés sur la perfection évangélique. Tel fut dans son origine le chapitre de Saint-Martin, qui avait dix dignitaires, dont le roi était le premier, comme abbé, chef et protecteur (*V.* Gervaise). La France et l'Europe entière honoraient le tombeau de saint Martin avec une dévotion toute particulière. En tout temps le concours des fidèles y fut nombreux et continuel (1). Pendant les guerres de religion, les calvinistes brisèrent la châsse du saint, et brûlèrent ses reliques, dont on réussit cependant à sauver une petite portion (2). On gardait dans l'église de Marmoutier une fiole remplie d'une huile sainte, qui, selon la tradition, venait de saint Martin. C'est avec cette huile que Henri IV fut sacré. La vie de saint Martin a été écrite par Sulpice Sévère, qui a recueilli en trois dialogues, et dans quelques lettres, les circonstances qu'il avait omises dans son histoire. C'est dans cette source qu'ont puisé Paulin de Périgueux, Fortunat de Poitiers et Grégoire de Tours. Nicolas Gervaise, prévôt de Saint-Martin, a publié la *Vie* de ce saint, Tours, 1699, in-4°. L'histoire du saint évêque se trouve aussi dans l'histoire manuscrite des évêques de Tours, par Jean de Boisrideau, conservée dans la bibliothèque de la

(1) Il se forma insensiblement autour de ce tombeau, une ville connue d'abord sous le nom de *Martinopole*, puis de *Château-Neuf*, qui fut seulement sous Henri IV, qu'elle fut réunie à Tours, dont elle était éloignée d'environ 800 pas.

(1) On croit qu'il est le premier des saints confesseurs auquel l'église latine ait rendu un culte public. Sa fête, fixée au 11 novembre, et célébrée long temps avec solennité, n'a été supprimée qu'en 1778. Comme anciennement le jeûne de l'avent commençait dès le 12 novembre, on se régalait la veille, de même qu'on fait des réjouissances le mardi-gras, veille du carême. L'oie de la Saint-Martin était passée en proverbe. (*V.* Millin.)

(2) Une de ses vertèbres se conservait à l'abbaye de *Saint-Martin-des-Champs*, à Paris.

même ville. Le célèbre Lesueur avait peint pour l'abbaye de Marmoutier plusieurs tableaux, dont celui qu'on appelle la *Messe de saint Martin*, où l'on voit une hostie rayonnante paraître sur la tête du prélat pendant la célébration, est conservé au Musée du Louvre, et a échappé à la destruction révolutionnaire. G—y.

MARTIN Ier. (Saint), élu pape en juillet 649, successeur de Théodore, était de *Tudertum* ou Todi en Toscane: il avait été légat à Constantinople. Le monothélisme était toujours dominant en Orient (*V.* Honorius Ier. et Jean IV), et combattu à Rome. Saint Martin suivit les principes de ses prédécesseurs, et tint, à Rome, le concile dit de Latran, où il combattit les erreurs de ce système, avancé par Cyrus, évêque d'Alexandrie, ensuite par Sergius, patriarche de Constantinople, etc., et enfin par Pyrrhus et Paul, ses successeurs. Les discours du pape dans ce concile, où il explique d'une manière lumineuse toutes les opinions diverses, donnent une haute idée de son savoir et de son éloquence. Le résultat fut la condamnation de l'Ecthèse, et du Type des Orientaux, qui défendait toute discussion sur l'article de foi relatif aux deux volontés et aux deux opérations. Les actes du concile furent envoyés dans toutes les églises d'Egypte et d'Orient, où les conquêtes des Musulmans ajoutaient aux maux causés par les hérésies. Le Type était un édit de l'empereur Constant, qui se trouva offensé de la manière dont il avait été traité dans le concile. Ce prince, animé encore par la plainte de Paul, chargea l'exarque Olympe de sa vengeance. Celui-ci forma d'abord le dessein d'attenter à la vie du pape, au moment de la communion; mais il n'eut pas la force d'exécuter son crime: il se sentit frappé de terreur et de remords; et la honte et le désespoir lui firent quitter l'Italie. Il passa en Sicile, où il fut tué en combattant contre les Sarrasins. L'empereur envoya un autre exarque, nommé Calliopas, qui se chargea d'arrêter le pontife et de le mener à Constantinople. Il commença par l'accuser d'avoir caché des armes pour se défendre: il fut bien facile au pape de se justifier; mais Calliopas ne s'était pas avancé ainsi pour reculer. A peine avait-il reçu la réponse du pape, qu'il parut avec ses soldats, et trouva le saint pontife couché à la porte de l'église de Latran. Les soldats entrèrent dans l'intérieur, brisèrent les cierges, en jonchèrent le pavé, et portèrent le trouble dans le sanctuaire. Le clergé protestait hautement de l'innocence et de la pureté de la foi de son chef; mais le pape se livra sans résistance, et, malgré les cris du peuple, il fut enlevé, et conduit hors de la ville, dont on ferma les portes. Son voyage fut long et douloureux: on n'eut aucun égard à des incommodités dont il souffrait beaucoup. Après avoir traversé la Calabre, il erra quelque temps dans différentes îles Ioniennes; il s'arrêta un an à Naxos, où on lui permit enfin de descendre du vaisseau, qui jusqu'alors lui avait servi de prison ordinaire. Cependant, l'empereur lui avait fait donner à Rome un successeur (*V.* Eugène Ier.), qui n'en fut pas moins regardé par la suite comme un pape légitime. Saint Martin arriva à Constantinople, le 17 septembre 654. Pendant son séjour à Naxos, il avait reçu des secours de tous les fidèles qui pleuraient son absence et son infortune; mais ses gardes pil-

laient tout ce qui lui était envoyé. Ils maltraitaient ceux qui apportaient les présents, et les chassaient, en disant : « Quiconque aime cet » homme, est ennemi de l'état. » Avant d'entrer à Constantinople, il avait été annoncé à l'empereur. On le laissa au port, dans le vaisseau, couché sur un grabat, tourmenté de la goutte, exposé aux insultes de tous ceux qui voulurent en approcher. Vers le soir, un scribe, nommé Sagolère, accompagné de quelques gardes, le fit tirer de la barque, et renfermer ensuite dans la prison appelée *Prandearia*, où il demeura pendant trois mois, sans parler à personne. Le procès commença le 15 décembre. Le pape parut devant le sacellaire Bucoléon. On l'avait apporté sur une chaise; car les fatigues du voyage et de la prison avaient augmenté ses infirmités, et l'empêchaient de se tenir debout. Du plus loin que le sacellaire l'aperçut, il lui commanda de se lever; les officiers représentèrent qu'il ne pouvait pas se soutenir : « Qu'on » le soulève, » s'écria le sacellaire; et cela fut exécuté. La procédure qui suivit ces préliminaires, ne fut pas moins odieuse. On accusait le saint pape d'avoir conspiré avec Olympe, qui avait voulu lui arracher la vie. On produisit contre lui vingt témoins subornés, tirés de la plus vile populace ou de la plus brutale soldatesque; on l'interrogea d'une manière insultante et féroce : le pape répondait en latin aux questions qui lui étaient faites en grec, par l'intermédiaire d'un interprète, nommé Innocent. Le sacellaire s'emporta jusqu'à la fureur, parce que les réponses du pontife ne laissaient pas de l'embarrasser. Quand on fut las de cette indigne scène, qui n'était qu'un supplice anticipé, le sacellaire se retira pour aller faire son rapport à l'empereur. On fit sortir Martin de la chambre du conseil, et on le plaça sur une terrasse, pour qu'il pût être vu de la cour et du peuple. Le sacellaire parut alors; et, après avoir adressé au pape les paroles les plus outrageantes, il ordonna à l'un des gardes de lui déchirer son manteau et la courroie de sa chaussure. Ensuite, il le livra au préfet, avec ordre de le mettre en pièces. Il commanda aux assistants de l'anathématiser. Vingt voix, au plus, crièrent anathème. Tous les autres assistants gardaient un morne silence, et baissaient la tête de douleur. Les bourreaux se saisirent alors de lui, arrachèrent son pallium, le dépouillèrent du reste de ses vêtements, et ne lui laissèrent qu'une tunique sans ceinture; encore la déchirèrent-ils aux deux côtés, en sorte qu'on voyait son corps à nu. Ils lui mirent un carcan de fer au cou, et le traînèrent ainsi depuis le palais par le milieu de la ville, avec le geolier, pour montrer qu'il était condamné à mort; un autre portait devant lui l'épée avec laquelle il devait être exécuté : on l'amena chargé de chaînes au prétoire, et de là il fut jeté en prison avec des meurtriers. On le traînait si violemment, qu'en montant les degrés, qui étaient hauts et rudes, il s'écorcha les jambes et teignit l'escalier de son sang. Il semblait près d'expirer; il tomba épuisé : on le releva pour le poser sur un banc, enchaîné comme il était, et mourant de froid; car l'hiver était insupportable, et tout cela se passait, ainsi qu'on l'a vu, au milieu du mois de décembre. Deux femmes, préposées au soin de la prison, eurent compassion du malheureux pontife : elles

voulaient le soulager ; mais il fallut attendre que le geolier, qui était enchaîné avec lui, en fût séparé. Alors, elles le mirent dans un lit, et firent tout pour le réchauffer. Mais il demeura jusqu'au soir sans pouvoir parler. Cependant l'eunuque Grégoire, qui était devenu préfet de la ville, lui envoya quelques aliments, par un de ses officiers, en l'invitant à reprendre quelque espérance. Le saint pape ne désirait que le martyre: il fut presque affligé de ces soins. Néanmoins on lui ôta ses fers. Ces indignes traitements révoltèrent toutes les ames sensibles : il n'y eut pas jusqu'au patriarche Paul qui n'en fût affligé. Le pape était mourant. L'empereur le vint voir ; mais il ne put lui dissimuler ses regrets, quoiqu'il fût un des dissidents condamnés par le concile de Rome. Les tourments du saint pontife n'étaient point encore à leur terme. Il resta près de trois mois dans la prison où il venait d'être enfermé. Le 10 mars 655, on vint lui annoncer qu'il allait être exilé. Ses adieux à ceux qui l'entouraient, furent admirables et touchants. Il demanda à l'un d'eux le baiser de paix ; il dit à un autre qui fondait en larmes : « Pourquoi vous affliger ainsi ? tout » ceci est une épreuve salutaire ; » vous devriez plutôt vous réjouir » de mon état. » Alors, il les salua, se sépara d'eux, et se résigna à son sort. Il fut embarqué secrètement le 26 du même mois, et transporté à Chersone, dans la Tauride, où il arriva le 15 mai. Une lettre qu'il écrivit à un de ses amis, à Constantinople, donne les détails les plus douloureux sur sa position. Il manquait de blé, de vin, et d'huile. Il se plaint d'avoir été oublié par les gens qui devaient lui être attachés : « Je ne crois pas, dit-il, avoir si » maltraité les saints qui sont à » Rome, ou les ecclésiastiques, qu'ils » doivent ainsi mépriser, à mon » égard, le commandement du Sei» gneur. » Il finit en réitérant la demande de quelques secours qui lui étaient indispensables dans ses fréquentes maladies. Une autre lettre du commencement de septembre contient à peu près les mêmes plaintes, mais d'une manière si douce qu'elles pénètrent jusqu'au fond de l'ame. Il la termine en priant le ciel de conserver dans la foi chrétienne tous ses frères de Rome, et principalement celui qui gouvernait alors l'Église, c'est-à-dire, le pape Eugène. Il offre de nouveau le sacrifice de sa vie, dont il hâte le moment de tous ses vœux. Il furent bientôt exaucés. Martin mourut le 15 septembre de la même année (655). A compter depuis son ordination jusqu'à sa mort, son pontificat avait duré six ans, un mois et vingt-six jours. L'Église grecque honore sa mémoire, comme confesseur, le 14 avril; et l'Église latine, comme martyr, le 12 novembre. On prétend que ses reliques ont été transportées à Rome, dans l'église dédiée depuis longtemps à saint Martin de Tours. Il eut pour successeur Eugène Ier. On a de lui dix-huit *Épîtres* dans la Bibliothèque des Pères et dans les Conciles de Labbe. D—s.

MARTIN II ou MARIN Ier., élu pape, le 23 décembre 882, succéda à Jean VIII. Son nom paraît avoir été confondu avec celui de Marin ; mais il est reconnu aujourd'hui que c'est la même personne. Martin II avait été légat à Constantinople et en Bulgarie. Il ne confirma point ce qu'avait fait son prédécesseur ; il condamna Photius, et rétablit For-

mose, évêque de Porto, devenu pape par la suite (*V.* Jean VIII, Formose, Etienne VI). Martin II ne tint le Saint-Siége que quatorze mois, et mourut en février 884. Il eut pour successeur Adrien III. — Martin III ou Marin II, élu pape, le 22 janvier 943, successeur d'Etienne VIII, occupa le Saint-Siége pendant trois ans et demi, et mourut le 4 août 946. On ne sait rien de la vie de ce pape, sinon qu'il fut très exact à remplir ses devoirs religieux, à réparer les églises, et à secourir les pauvres. Il eut pour successeur Agapet II. D—s.

MARTIN IV, élu pape le 22 février 1281, succéda à Nicolas III. Il s'appelait Simon de Brion (et non de Brie), et naquit au château de Montpensier, en Touraine; il avait demeuré long-temps à Tours, où il était chanoine régulier et trésorier de l'église de Saint-Martin. Le pape Urbain IV, aussi Français, l'avait fait cardinal du titre de Sainte-Cécile, en 1261, et l'avait envoyé deux fois légat en France; la première fois pour demander des secours d'argent contre Manfred, et proposer la couronne de Sicile à Charles d'Anjou, sous certaines conditions; et la seconde fois en 1274, pour engager Philippe-le-Hardi dans une nouvelle croisade. La nomination de Martin IV souffrit beaucoup de difficultés: les cardinaux assemblés à Viterbe depuis six mois, étaient divisés en deux factions, celle des Ursins, parents du dernier pape, ennemis du roi Charles, et celle de ce prince, à la tête de laquelle étaient les Annibaldi, dont la famille était la plus puissante de Rome. Richard, chef de cette famille, fit soulever le peuple de Viterbe, et mit en prison les deux cardinaux, Mathieu et Jourdain des Ursins. Les autres, intimidés et plus dociles, se déterminèrent enfin à nommer le cardinal Simon, qui résista à son élection, jusqu'au point de faire déchirer son manteau, quand on voulut le revêtir de celui de pape. Il prit le nom de Martin IV; et dans sa personne finit cette confusion de nom, avec celui de Marin. La ville de Viterbe ayant été interdite, à cause de la violence exercée contre la personne de deux cardinaux, le nouveau pape se retira à Orviète; mais il envoya deux légats à Rome, pour obtenir le titre de sénateur. Cette innovation, qui faisait du souverain temporel de la ville un magistrat, parut alors à Martin IV la mesure la plus convenable, dans les circonstances, pour qu'il pût y rentrer avec sécurité. Un des premiers actes de son pontificat fut l'excommunication de Michel Paléologue, empereur d'Orient, dont il refusa même de recevoir les ambassadeurs (1281). Mais bientôt les événements de la Sicile attirèrent toute l'attention du pape. L'horrible massacre des Français (29 mars 1282), connu dans l'histoire sous le nom de *Vêpres Siciliennes*, excita la douleur et la vengeance de Charles, qui se concerta avec la cour de Rome, pour tâcher de ramener le royaume sous son obéissance. Martin IV lança des anathèmes contre les auteurs du meurtre et de la révolte; il excommunia Pierre d'Aragon, qui avait secrètement favorisé tous ces désordres. On négocia avec les Siciliens: tout fut inutile; le clergé et le peuple se jouèrent des censures. Ils répondirent aux négociations par des propositions dérisoires ou inexécutables. Le pape publia une croisade contre le roi d'Aragon, donna même son royaume d'Aragon à

Philippe-le-Hardi; mais rien ne put rétablir les affaires du roi Charles, qui mourut de chagrin, au commencement de 1285 : sa mort précéda de peu de temps celle de Martin IV. Le jour de Pâques de la même année, après avoir célébré l'office, il se sentit incommodé ; et le mercredi suivant, 28 mars, il expira, après un pontificat de quatre ans, un mois et sept jours. Il eut pour successeur Honorius IV. D—s.

MARTIN V, élu pape le 11 novembre 1417, s'appelait Othon Colonne, et succéda à Jean XXIII, déposé par le concile de Constance. Son élection mit fin au schisme d'Occident par la cession de Grégoire XII, la mort de l'anti-pape Benoît XIII, et l'abdication de Gilles de Mugnos (*V.* ces divers noms). L'intronisation de Martin V se fit avec le plus magnifique appareil; l'empereur Sigismond fut le premier à se prosterner à ses pieds : tout le concile alla le prendre et le conduire à l'église, où il fut sacré. Ce pontife, de l'une des plus illustres et des plus anciennes maisons d'Italie, jouissait encore d'une estime générale. Il ne la conserva pas toute entière, aux yeux de quelques personnes, qui prétendirent qu'étant cardinal, il était pauvre et modeste, et que, nommé pape, il devint avare et s'enrichit beaucoup. Le premier soin de Martin V fut de confirmer et de continuer le concile de Constance, qu'il présida jusqu'à la quarante-cinquième session, qui fut la dernière, et se tint le 22 avril 1418. Avant de le terminer, il publia une bulle contre les Hussites. Lors de la clôture du concile, Martin V en avait indiqué un autre à Pavie, qui eut lieu en effet en 1423, mais qui fut transféré à Sienne, et ne produisit aucun acte remarquable. On en proposa l'ajournement à un autre temps, et la tenue dans un autre lieu. Tous ces délais firent présumer que la cour de Rome ne cherchait qu'à éluder le grand objet de la réformation, qui était sollicité vivement de toutes parts. Quoi qu'il en soit, on convint que le prochain concile, qui devait se tenir sept ans après, s'assemblerait à Bâle. Martin V cependant était retourné à Rome, où cet événement fut consacré dans les fastes, comme l'un des plus heureux que l'on pût espérer. Il travailla avec succès au rétablissement de la paix en Italie. Le temps étant venu d'ouvrir le concile à Bâle, le pape y envoya à cet effet le cardinal Julien Cesarini, l'un des hommes les plus distingués par ses lumières et par ses vertus. Mais Martin V ne vit point commencer cette grande réunion de l'Église. Il fut frappé d'apoplexie, et mourut le 20 février 1431, âgé de 63 ans, après un pontificat de 14 ans environ. Il a laissé quelques ouvrages. Eugène IV fut son successeur. D—s.

MARTIN (Saint), abbé de Dume, et archevêque de Brague, d'où lui sont venues les dénominations de *Dumensis et Bracarensis*, était originaire de Pannonie ou de Hongrie, et naquit au commencement du sixième siècle. Sa piété lui fit entreprendre, très jeune encore, un pélérinage aux Lieux-Saints; et le même motif le conduisit de la Palestine jusque dans la Galice, où les Suèves, nourris dans les erreurs de l'arianisme, avaient étendu leur domination. Martin réussit à ramener à la foi catholique leur roi Théodomire; et cet exemple entraîna rapidement la conversion de toute la nation. Le succès qu'il obtint, la vénération dont il se voyait l'objet, le déterminèrent à se fixer

dans le pays : il y fonda plusieurs monastères, entre autres, celui de Dume, dans le voisinage de Brague. Elevé à l'évêché de cette dernière ville, il présida le deuxième concile qui y fut convoqué en 572, jouit d'une constante faveur à la cour des souverains de la Galice, et s'occupa de la composition de différents ouvrages. Baronius fixe sa mort à l'année 573; mais une opinion plus généralement adoptée reporte cette date à l'an 580, le 20 mars, jour où l'Église célèbre sa fête. Indépendamment d'un volume d'Épîtres latines, dont parle Isidore de Séville, Martin écrivit : I. *Formula honestæ vitæ, sive de differentiis quatuor virtutum cardinalium*, Bâle, 1543, in-8°.; publié par les soins de Gilb. Cousin. Ce traité, entrepris à la prière de Myron, roi de Galice, qu'ailleurs on appelle Ariamire, a été reproduit en 1575, dans la *Bibliothèque des Pères*, et se retrouve dans les éditions suivantes de cette vaste collection, où il est suivi d'un opuscule sur les *Mœurs*, sorti de la même main, faussement attribué à Sénèque dans le quinzième siècle, et imprimé comme tel à Leipzig, d'abord en 1499, puis en 1502, in-4°. Leger Duchêne le reproduisit à Lyon, 1556, in-4°., avec un autre traité *de Paupertate*, du même auteur, attribué pareillement à Sénèque (*V.* Freytag, *Adparat. litt.*, pag. 1360). II. *Collectio canonum orientalium ex græcis synodis*. Ce fut à la prière de Nimigesius, évêque de Lugo, que Martin traduisit en latin ces canons des premiers conciles, dont on n'avait alors dans l'Occident qu'une version fautive et presque barbare : la sienne comprend quatre-vingt-quatre canons, divisés en 2 parties, l'une concernant les devoirs des clercs, l'autre ceux des laïcs. Cette compilation a été insérée dans l'Appendice de la Bibliothèque canonique de Justel, 1661. III. Les *Sentences des saints Pères de l'Égypte*, traduites du grec en latin, et comprises dans l'Appendice à la vie des Pères, par Rosweide, Anvers, 1615, 1628. On trouvera de plus amples détails dans Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*; dans Mabillon (*Sæc. 1. Bened.*); dans dom Ceillier, et surtout dans la *Notitia Concil. Hispaniæ* du cardinal d'Aguirre, p. 92.

F—r.

MARTIN, roi de Sicile, fils de Martin, roi d'Aragon, régna de 1399 à 1409 (*Voyez* Marie, pag. 124). Il avait combattu pour son trône, de concert avec Marie, sa femme, depuis l'année 1392; mais il n'avait proprement commencé à régner avec elle qu'en 1399. Déjà il s'était distingué en 1394 par la prise de Catane, et en 1396 par la défaite des partisans du pape Boniface IX, qui lui disputaient sa souveraineté. Demeuré seul héritier de la maison d'Aragon, il désirait avec ardeur d'avoir des enfants. A la mort de Marie et des fils qu'il avait eus d'elle, il épousa, en 1401, Blanche, fille du roi de Navarre. Rappelé par son père en Aragon, pour y réprimer les troubles qui agitaient sans cesse ce pays, et invité par les cortès à venir s'instruire des mœurs et des lois d'un peuple qu'il devait gouverner, il se rendit à Barcelone, au mois d'avril 1405. Mais il fut bientôt rappelé en Sicile pour y réprimer les projets ambitieux de Bernard Chiavera, qu'il avait laissé dans cette île pour y être son lieutenant. Déjà Martin avait acquis une grande réputation par son activité et sa valeur, lorsqu'il passa en Sardai-

gne pour ramener à l'obéissance de son père cette île, prête à secouer le joug : il y fut atteint par les maladies fréquentes de ce climat dangereux ; et avant d'être rétabli, il se livra à des plaisirs qui achevèrent de ruiner sa santé. Il mourut le 25 juillet 1409. Son père, qui lui survécut dix mois encore, réunit le royaume de Sicile à celui d'Aragon, au moment où sa race allait s'éteindre. Martin avait eu un fils naturel, Frédéric, comte de Luna, auquel il espérait laisser la Sicile en partage ; mais son vœu, ni celui des peuples en faveur de Frédéric, ne fut point accompli. S. S—i.

MARTIN, surnommé *Gallus*, est le plus ancien auteur dont le travail sur l'Histoire de Pologne soit parvenu jusqu'à nous. Français d'origine, il fut du nombre de ces ecclésiastiques que les rois de Pologne, dans les temps qui suivirent immédiatement leur conversion, appelaient de France, d'Italie et d'Allemagne, pour leur confier l'éducation de la jeunesse. On croit qu'il fut aumônier et instituteur de Boleslas III. Il a écrit une histoire ou chronique de Pologne, que nous ne connaissons que par l'abrégé qui a paru sous ce titre : *Chronica Polonorum*, avec un extrait de celle de Kadlubek, et avec une troisième chronique, dans l'édition que le comte Grabowski, évêque de Warmie, fit publier à Dantzig en 1749. L'éditeur avait suivi, comme nous l'avons déjà remarqué à l'article de Kadlubek, le manuscrit qui se trouvait à Heilsberg, dans la bibliothèque des évêques de Warmie ; le copiste, au lieu de le transcrire fidèlement, avait abrégé son travail, en ne faisant que des extraits tirés des deux auteurs : la chose est prouvée quant à Kadlubek, et elle serait probablement aussi claire, quant à Martin, si l'ouvrage de celui-ci nous était parvenu dans son entier. Dobner, dans ses Annales de Bohême, parle d'un ancien manuscrit, qui appartenait à la bibliothèque de Hodiejow, et qui contient la chronique de Martin ; mais nous ne savons point si c'est le grand ouvrage ou seulement l'abrégé, ce manuscrit, qui renferme aussi la chronique de Boguphal, n'ayant pas été rendu public. Martin divise sa chronique en trois livres ; il dédie le troisième au clergé de la Pologne, et dans cette dédicace, il dit, p. 93, sans nommer sa patrie : « Aux respectables aumôniers du prince, et » aux autres clercs répandus en Pologne. Sachez, frères très-chéris, » que je n'ai point commencé cet ouvrage dans le dessein de relever, » en qualité d'étranger, ni la gloire » de ma patrie, ni le nom des ancêtres dont je suis sorti ; je n'ai » voulu que présenter à ceux qui » m'ont reçu et accueilli dans mon » exil, quelque fruit de mes travaux, afin que l'on ne m'accuse » point de *manger inutilement le* » *pain des Polonais.* » On trouve dans le premier livre, sur la Pologne, et sur la Slavie ou pays des Slaves en général, des notices géographiques d'autant plus intéressantes, qu'elles sont les premières que nous rencontrions dans un auteur du pays. G—y.

MARTIN LE POLONAIS (*Martinus Polonus*), célèbre chroniqueur, fut ainsi nommé parce qu'il avait reçu la naissance en Pologne, ou du moins dans un pays voisin de ce royaume (1). Il embrassa, jeune encore, la

(1) Lambecius cite un mss. de la bibliothèque de Vienne, d'après lequel Martin est né à Troppau, dans

règle de Saint-Dominique, et passa en Italie, où il se fit bientôt connaître par son talent pour la chaire. Le pape Clément IV le nomma son chapelain et son pénitencier; et il continua d'exercer le même emploi sous les successeurs de ce pontife. Il fut élevé le 22 juin 1278 (1) à l'archevêché de Gnesne; et il se disposait à en aller prendre possession, lorsqu'il mourut à Bologne, le 29 du même mois. L'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation, est une *Chronique* des papes et des empereurs, qui s'étend depuis saint Pierre jusqu'à la mort de Jean XXI, en 1277. Les copies les plus récentes contiennent un prologue et quelques additions, tirées particulièrement de Tite-Live: car d'autres copies, qu'on peut appeler de 1re. édition, se terminent à la mort de Clément II, en 1268. Jean-Basile Herold publia le premier cette chronique de Martin, à la suite de celle de Marianus Scotus, Bâle, 1559, in-fol. (2) Suffrid Petri en donna une seconde édition, augmentée, Anvers, 1574, in-8°., et Jean Fabricius, une troisième plus exacte et plus correcte que les précédentes, mais qui se termine comme les premiers manuscrits à l'an 1268, Cologne, 1616, in-fol. Elle a été insérée par Kulpis dans les pièces qu'il a mises à la suite de son édition de l'*Histoire* de l'empereur Frédéric III, d'Enéas Sylvius (Pie II), Strasbourg, 1685, et par Leibnitz dans le tome II des *Accessiones historicæ*, etc. Les éditions de J. B. Hérold et de Suffrid renferment un supplément ou appendix jusqu'à l'année 1320; et quelques critiques qui l'ont attribué à Martin, en ont conclu trop légèrement qu'il avait poussé sa carrière jusqu'à la même époque. Cette chronique a son utilité pour l'histoire du moyen âge. Bernard Guidonis, mort évêque de Lodève, la refondit entièrement, y ajouta un grand nombre de passages tirés d'auteurs que Martin avait négligé de consulter, et en composa un nouvel ouvrage (1), dont les manuscrits conservèrent cependant le nom du premier auteur. Guidonis continua cette chronique jusqu'en 1328. Un chanoine de Bonn, suivant l'abbé Lebeuf, ou de Liége, que Mamerot nomme *Ververon*, et le P. Échard *Verneron*, la poussa jusqu'à la mort d'Urbain V, en 1378. C'est cette chronique que Seb. Mamerot a traduite en français, sous ce titre: *La chronique Martiniane de tous les papes qui furent jamais et finit au pape Alexandre (VI), dernier décédé*, etc. (*V.* Mamerot). Elle fut imprimée à Paris, par Verard (vers 1504), 2 tom. en un vol. in-fol.; le second tome, dit l'abbé Lebeuf, n'est qu'un ramas de différents livres manuscrits, concernant l'histoire de France, et que Verard crut devoir imprimer à la suite pour grossir son volume. Le même cri-

1) Haute-Silésie Autrichienne; mais alors cette ville faisait partie du royaume de Pologne. Selon Starowolski, il était de la famille noble de Sterpor.

(1) Le père Touron, dit le 22 mai.

(2) On trouve citée dans tous les catalogues de livres rares, l'édition suivante: *Martini Poloni chronica summorum pontificum, imperatorumque, ac de septem ætatibus mundi, ex S. Hieronymo, Eusebio aliisque eruditis excerpta*, Turin, 1477, in-fol. Mais quoique cette chronique porte le nom de Martin Polonais, elle est d'un écrivain plus récent, et postérieur de B. Guidonis; c'est un fait qu'on n'a pas pu vérifier, mais sur lequel on appelle l'attention des conservateurs des grandes bibliothèques.

(1) Bernard estime l'ouvrage de Martin; mais il ne l'adopte point; il ne s'en sert que dans le besoin; il le réfute quelquefois par d'autres chroniques; il s'en éloigne de temps en temps, puis il y revient; mais pour si peu de chose que l'on doit dire que la chronique de Bernard est un *ouvrage tout différent* de celui de Martin (*Mém. sur les chroniq. Martiniennes*, p. 330-31). Voyez aussi ce que dit Bosquet, dans les *Notic. et extr. des Mss.*, tom. II, p. 12, et suiv. Sur le passage relatif à la papesse Jeanne, *Voyez* l'article BENOIT III, t. IV, p. 179.

tique, dans son curieux *Mémoire sur les chroniques Martiniennes* (Acad. des Inscript. tom. XX, p. 224), a donné l'analyse des pièces qui composent cette seconde partie, et des conjectures très plausibles sur les différents auteurs auxquels on doit les attribuer. La fable de la papesse Jeanne se trouve dans la chronique de Martin; mais on soupçonne qu'elle y a été ajoutée par des copistes ignorants ou crédules (*V.* le *Dict.* de Bayle, art. *Polonus*). On connaît encore de Martin : I. *Sermones de tempore et de sanctis*, Strasbourg, Gruninger, 1484, in-fol. II. *Margarita Decreti seu Tabula Martiniana*, in-fol. C'est un index des Décrétales, imprimé plusieurs fois dans le quinzième et le seizième siècle. Quelques autres ouvrages du même auteur, restés manuscrits, sont répandus dans les bibliothèques d'Italie, de France et d'Allemagne. Le P. Échard a indiqué ceux qui existaient de son temps à Paris, dans l'article plein de recherches qu'il a consacré à Martin le Polonais dans la *Biblioth. Fr. Prædicator.* tom. 1er., pag. 361-70. W—s.

MARTIN (Grégoire), né à Maxfield, dans le comté de Sussex, prit le grade de maître-ès-arts à Oxford, et entra comme précepteur chez le duc de Norfolk. Le désir de professer ouvertement la religion catholique, le conduisit, en 1670, au collége de Douai, où il fut ordonné prêtre, et devint professeur d'hébreu et de l'Écriture-Sainte. Lors de l'établissement du collége anglais de Rome, il fut appelé dans cette ville, pour travailler à son organisation, et en diriger les exercices. De retour en France, il se fixa à Reims, et s'y occupa d'une version anglaise de la Bible, dans le dessein de prouver l'injustice des protestants, qui reprochaient aux catholiques d'interdire au peuple la lecture de l'Écriture-Sainte en langue vulgaire. Le Nouveau-Testament fut imprimé à Reims, en un vol. in-4°., et réimprimé la même année à Anvers, avec les notes du docteur Bristow. L'Ancien-Testament ne parut qu'après la mort de l'auteur en 1609 et 1610, par les soins et avec les notes du docteur Worthington, Douai, 2 vol in-4°. Fulk, principal du collége de Pembroke à Cambridge, et Cartwright, savant puritain, attaquèrent l'ouvrage avec beaucoup d'humeur, prétendant qu'il était plein d'erreurs et de fautes. Reynolds, ami de l'auteur, leur répondit. Quelques catholiques trouvèrent qu'il s'était attaché trop scrupuleusement à la Vulgate, et qu'il s'était écarté des règles d'un goût épuré dans l'emploi de certaines expressions. Le traducteur, qui avait prévu cette objection, disait qu'il valait mieux violer certaines règles de grammaire, que d'altérer la parole de Dieu pour paraître plus élégant. Martin mourut à Reims, le 28 octobre 1582. Deux ans après, il parut en Angleterre un pamphlet, que Camden appelle une horrible production de la méchanceté papistique; dans lequel on exhortait les catholiques à traiter la reine Élisabeth comme Judith avait traité Holoferne. On attribua ce pamphlet à Martin, quoiqu'il n'y eût rien dans ses ouvrages, ni dans sa conduite, qui pût justifier une pareille conjecture. Ses écrits sont : I. Un *Traité du Schisme*, pour prouver que les catholiques doivent éviter de se mêler avec les hérétiques dans les assemblées où l'on célèbre l'office divin. II. *Découverte des altérations manifestes faites dans l'Écriture-Sainte par les Hérétiques.* III. *Let-*

tres à ceux qui temporisent pour se déclarer catholiques, 1575 et 83, in-8°. IV. *Traité de l'amour de Dieu*, Rouen et Saint-Omer, 1603, in-12. V. *Traité des pélerinages et des reliques*, 1583, in-8°. VI. *Traductions* du livre de saint Chrysostome contre les gentils, et de la vie de saint Babylas; — de la *Consolation des agonisants*, (trad. de l'italien); — de l'*Excommunication de l'empereur Théodose*; — d'une *Tragédie de Cyrus*. T—D.

MARTIN (Thomas), natif de Cearne, dans le comté de Dorset, fit ses premières études à Winchester, d'où il fut envoyé, en 1539, au collége de Saint-Jean à Oxford. Se destinant au barreau, il s'attacha à l'étude du droit, dans lequel il alla se perfectionner à Bourges. De retour en Angleterre, en 1553, il suivit la carrière du barreau, et se fit recevoir docteur à Oxford. Gardiner, qui l'estimait pour son savoir, lui procura la place de chancelier de Winchester. Martin fut un des commissaires choisis sous le règne de Marie, dans le procès de Cranmer, ce qui le rendit odieux aux protestants. Ils lui firent éprouver leur ressentiment sous le règne d'Élisabeth. Ayant été alors privé de toutes ses places, il se retira avec sa famille à Ilfield, dans le comté de Sussex, où il se réduisit à la vie privée jusqu'à sa mort, arrivée en 1584. On a de lui : I. *Traité contre le mariage des prêtres et des religieux*, Londres, 1554, in-4°. II. *Réfutation du livre du docteur Poynet contre le précédent*, ibid., 1555, in-4°. III. *Discours adressé à l'archevêque Cranmer, le 12 mars* 1555. IV. *Conférence avec ce prélat*. V. *Vie de Guillaume Wiccam, évêque de Worcester*, Oxford, 1590; Londres, 1599, in-4°. T—D.

MARTIN (Bernard), jurisconsulte et philologue, naquit en 1574, à Dijon, où il mourut le 15 novembre 1639. C'était un helléniste habile, et un studieux investigateur des passages difficiles qu'offrent les écrits des anciens. Il légua sa bibliothèque aux jésuites de Dijon, avec lesquels il avait conservé des relations savantes, après avoir été élevé par eux. On a de lui : I. *Variæ lectiones*, Paris, 1605, in-8°.; livre encore estimé aujourd'hui, sur lequel on peut consulter Ruhnkenius, *Epistolæ criticæ*, page 4. II. Des *Notes sur le 1er. titre de la Coutume de Bourgogne*, in-12, sans date ni nom d'imprimeur. Le président Bouhier possédait, en outre, 5 volumes in-fol. manuscrits de Martin sur la même coutume; il en a fait l'éloge, et en a profité pour son grand travail sur la jurisprudence de sa province. F—T.

MARTIN (François), gouverneur de Pondichéri, fut le fondateur de l'établissement français dans la ville de ce nom. Il était un des agents de la compagnie des Indes, embarqués sur l'escadre commandée par Delahaye. (*V.* XXIII, 180.) Lorsque ce chef fut obligé d'évacuer Saint-Thomé, en 1674, Martin, qui avait été envoyé près du radja du territoire où est Pondichéri, cédé à la France dès 1624, conçut l'idée de fonder un établissement dans cette bourgade. La compagnie des Indes l'autorisa à exécuter les plans qu'il avait formés. Aussitôt, recueillant les débris des colonies de Ceylan et de Saint-Thomé, il fit de Pondichéri une ville qui donna bientôt les plus belles espérances. Par sa prudence et son adresse, il sut gagner la bienveillance des princes voisins, et apaiser la colère du con-

quérant Sevagi, qui voulait venger sur les Français l'appui qu'ils donnaient à l'un de ses ennemis. Les Hollandais, inquiets de l'état florissant de cette colonie naissante, essayèrent de la faire attaquer par un radja : « Les Français, » répondit celui-ci, « ont acheté cette place ; il » serait injuste de la leur reprendre. » Alors les Hollandais l'investirent, et en commencèrent l'attaque. Martin, après une belle défense, obtint une capitulation honorable, le 5 septembre 1693. Louis XIV le nomma chevalier de Saint-Lazare. Pondichéri fut restituée à la France par la paix de Ryswick, en 1697. Martin retrouva cette place dans un bien meilleur état, parce que les Hollandais en avaient beaucoup augmenté les travaux ; mais ils se firent payer leur dépense. En quatre ans il lui donna une nouvelle face, en acheva les fortifications, traça le plan qui la rendit une grande ville, et, par la douceur de son administration, il y attira une population et un commerce considérables. En 1702, la France établit, à Pondichéri, un conseil supérieur, dont Martin fut nommé président. Ce vertueux administrateur jouit long-temps du fruit de ses travaux. Il vivait encore en 1723, lorsque Lallier, voyageur français, alla dans l'Inde. Il mourut peu de temps après ; car on ne trouve pas son nom dans un traité conclu avec un prince indou, en 1727. — François Martin, voyageur, était de Vitré en Bretagne. Il s'embarqua en 1601, sur le *Croissant*, un des deux bâtiments que les marchands de Saint-Malo, Vitré et Laval, équipèrent pour les Indes-Orientales. On partit le 18 mai avec le *Corbin*. Le 20 juillet 1602, on eut la douleur de voir périr ce navire sur les Maldives, sans pouvoir lui porter secours (*V.* Pyrard). Le 24, on atterit au port d'Achem. Après avoir pris une cargaison de poivre et d'autres épiceries, le *Croissant* quitta Sumatra le 20 novembre. Le vaisseau était en si mauvais état, que le 22 mai 1603, se trouvant à une certaine distance des côtes d'Europe, l'équipage fut obligé de passer avec la cargaison à bord d'un bâtiment hollandais qui les débarqua le 13 juin à Plymouth. Martin, qui probablement était chirurgien du *Croissant*, publia la *Description du premier Voyage fait aux Indes-Orientales par les Français, contenant les mœurs, les lois, façon de vivre, religions et habits des Indiens ; une description et remarque des animaux, épiceries, drogues aromatiques et fruits qui se trouvent aux Indes ; un Traité du scorbut qui est une maladie étrange qui survient à ceux qui voyagent en ces contrées*, Paris, 1609, 1 vol. in-12. On voit que sa description des Indes ne peut concerner que Sumatra : elle est exacte, et annonce un esprit judicieux. E—s.

MARTIN (André), né à Bressuire, dans le Bas-Poitou, en 1621, entra dans l'Oratoire en 1641, et fut le premier professeur de cette congrégation qui enseigna publiquement la philosophie de Descartes ; ce qui lui attira bien des tracasseries de la part des sectateurs de la vieille philosophie. Ayant cru trouver tous les principes de la nouvelle dans les ouvrages de saint Augustin, il publia, en 1653, à Angers, *Philosophia moralis christiana*, sous le nom de Jean Come Vavins. Innocent X, qui était alors sur le point de donner sa bulle contre Jansenius, crut y voir la doctrine de cet évêque ; et l'ouvrage fut mis à l'*index*. L'auteur lui substitua

alors le titre de *Sanctus Augustinus, De existentiâ veritatis Dei, de animâ, de moraliphilosophiâ, Ambrosio Victore theologo collectore*, 1656, 3 vol. in-12; Paris, 1671, 7 vol.; Paris, 1667, in-12, 5 vol.; 1671, 7 vol. C'est un extrait méthodique et très-bien fait des ouvrages de saint Augustin, sur les matières importantes qui forment le cours d'une philosophie chrétienne. L'auteur ne se borne pas à saint Augustin; il trouve encore de bons matériaux chez les autres écrivains ecclésiastiques, et même chez les profanes. Malebranche estimait beaucoup cet ouvrage. L'université d'Angers, où Martin professait la philosophie lorsqu'il avait publié la première édition, fit un grand vacarme à ce sujet, et l'obligea de se conformer à l'ancienne philosophie dans son cours de physique. Comme il y soutenait le système de Descartes sur l'ame des bêtes, le P. Hardouin n'a pas manqué de le placer dans la liste des athées, immédiatement après Jansenius, qui est à la tête. Nommé, en 1679, professeur de théologie à Saumur, le P. Martin remplit cet emploi avec tant d'éclat, que les professeurs calvinistes de l'académie de cette ville, alarmés de ce qu'il avait ramené dans l'église plusieurs de leurs élèves, défendirent aux autres d'assister à ses leçons. Les thèses publiques qu'il y fit soutenir, dont quelques-unes forment des in-4° de quatre-vingts pag., sont autant de traités sur chaque matière : elles eurent une très-grande vogue dans le temps. On crut découvrir du jansénisme dans quelques-unes, qui furent mises à l'*index*, et lui attirèrent une lettre de cachet. M. Arnauld, évêque d'Angers, fit des informations sur les faits qui avaient donné lieu à cet ordre. M. de Harlay, archevêque de Paris, après en avoir lu le procès-verbal, et entendu le P. Martin lui-même, fut convaincu de son innocence, et proposa de le renvoyer à son poste : mais Louis XIV ne voulut pas revenir sur l'ordre qu'il avait donné. Le P. Martin mourut à Poitiers, en 1695. Il avait composé une théologie dans les mêmes principes que sa philosophie; mais elle n'a pas été imprimée. T—D.

MARTIN (Dom Claude), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Tours, en 1619, était encore au berceau lorsqu'il perdit son père; il n'avait que douze ans, quand sa mère, femme d'une éminente piété, entra dans l'ordre des Ursulines, où elle s'est acquis une grande célébrité (*V.* Marie de l'Incarnation). Quelques personnes charitables prirent soin de son éducation; et le jeune orphelin chercha, par son application, à se rendre digne de la bienveillance dont il était l'objet. Aussitôt qu'il eut achevé ses cours de philosophie, il vint à Paris prier Mme. d'Aiguillon, amie de sa mère, de lui procurer un emploi : mais tandis qu'il attendait le résultat des démarches de cette dame, il se sentit tout-à-coup un grand éloignement pour le monde; et d'après l'avis de son directeur, il se rendit à Vendôme, où il prit l'habit de Saint-Benoît, en 1642. Dom Martin devint bientôt le modèle de ses confrères par sa douceur, sa piété, et son attachement à ses devoirs. Il fut élu prieur du couvent des Blancs-Manteaux, en 1654, et chargé successivement de la direction de différentes autres maisons, jusqu'en 1668, qu'il fut nommé premier assistant du supérieur-général de la congrégation. Il rendit, dans

cette place, d'importants services, par son zèle pour le rétablissement et le maintien de l'ancienne discipline; il prit aussi la défense de la congrégation, attaquée par les autres corps réguliers, et détermina ses confrères à entreprendre une nouvelle édition des *OEuvres* de saint Augustin. Il fut nommé, en 1690, prieur de Marmoutier; mais l'affaiblissement de ses forces lui fit desirer de n'être point réélu dans cette charge : il employa les dernières années de sa vie à prier, à se mortifier, et mourut en odeur de sainteté le 9 août 1696. Un de ses plus illustres confrères a écrit la *Vie* de dom Martin, Tours, 1697, in-8°. (*V.* D. Martène.) On a de ce respectable religieux : I. *Oraison funèbre* de Pompone de Bellièvre, premier président du parlement, Paris, 1657. II. *Méditations chrétiennes pour les dimanches et les principales fêtes de l'année*, ibid., 1669, 2 vol. in-4°.; trad. en latin, par D. Metzer, Saltzbourg, 1695. III. *Conduite pour la retraite du mois*, ibid., 1670, in-12; septième édit., 1712. IV. *Pratique de la règle de saint Benoît*, ibid., 1674, in-12; trad. en latin. V. Une *Vie* de sa mère (*V.* Marie de l'Incarnation). VI. Des *Méditations* pour la fête de sainte Ursule, de saint Norbert, etc. D. Martène a publié : *Maximes spirituelles tirées des écrits de D. Cl. Martin*, Paris, 1698, in-12. L'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* contient un *Eloge* de ce religieux, p. 163-76. W—s.

MARTIN (David), théologien-protestant, né en 1639 à Revel, diocèse de Lavaur, de parents honnêtes, et qui ne négligèrent rien pour son éducation, fit son cours de rhétorique à Montauban, et celui de philosophie à Nîmes, où il reçut le doctorat, à l'âge de vingt ans. Il s'appliqua ensuite à la théologie; mais il ne se borna point à suivre les leçons des professeurs, et il étudia en même temps l'histoire ecclésiastique et les langues orientales, dans lesquelles il fit de grands progrès. L'excès du travail altéra sa santé; et il relevait à peine de maladie, lorsqu'il fut nommé pasteur dans le diocèse de Castres. La sagesse avec laquelle il gouverna l'Église confiée à ses soins, lui mérita l'estime des membres du synode; et il reçut, en 1670, une vocation pour La Caune, paroisse considérable, qu'il administra avec prudence et fermeté jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Ayant contrevenu à la défense qui lui avait été faite de continuer l'exercice de ses fonctions, il aurait été arrêté, s'il n'avait pas trouvé, parmi les catholiques, des amis qui recueillirent sa femme et ses enfants, et lui facilitèrent les moyens de s'évader. Il passa en Hollande, où plusieurs églises se disputèrent l'avantage de l'avoir pour pasteur. Le célèbre Grævius le détermina à accepter sa vocation pour Utrecht. Les soins qu'il devait à son troupeau, ceux qu'il donnait aux jeunes postulants qui recouraient à ses lumières, et enfin la rédaction de ses ouvrages, partagèrent le reste de sa vie. Il mourut à Utrecht, le 9 septembre 1721, âgé de 82 ans. D. Martin était en correspondance avec plusieurs savants, entre autres, Dacier, Sacy, Cuper, etc. (1) Il avait fait une étude particulière de notre langue; il adressa des remarques à l'académie française sur la première édition

(1) Dans le Recueil des lettres de Cuper, Amsterd., 1742, in-8°, on en trouve six adressées à D. Martin.

du *Dictionnaire*, et cette compagnie chargea son secrétaire de lui en faire des remercîments. On a de lui : I. L'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Amsterdam, 1700, 2 vol. in-fol., avec 424 pl. Cet ouvrage connu aussi sous le nom de la *Bible de Mortier*, est fort recherché pour les belles estampes dont il est orné. La planche de la dernière gravure de l'Apocalypse (t. II, p. 145) s'étant rompue pendant le tirage, on fut obligé de la reclouer pour épargner les frais d'une nouvelle planche ; cet accident a donné lieu à la dénomination d'exemplaires *avant ou après les clous* ; les amateurs préfèrent les premiers comme renfermant les meilleures épreuves. Il en parut la même année une édition avec le texte en hollandais : elle passe pour contenir les premières épreuves des gravures ; mais c'est une erreur (*V.* le *Manuel du Libraire*, par M. Brunet, t. II, 112). L'ouvrage de Martin a été réimprimé a Genève, 3 vol. in-12, sans fig. ; et Amsterdam, in-4°., avec de petites estampes. II. La *Sainte Bible*, Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol. C'est l'ancienne traduction de Genève, dont l'éditeur a retouché le style un peu vieilli ; il y a ajouté une préface générale, très-savante, des préfaces particulières sur chaque livre, et des notes pleines d'érudition (1). Il en parut la même année une édition in-4°., avec l'ancienne préface et de courtes notes. D. Martin avait déjà publié le *Nouveau Testament*. Utrecht, 1696, in-4°. — Pierre Roques, pasteur de l'église française à Bâle, a publié, avec des corrections, la *Sainte Bible* contenant le *Vieux et le Nouveau Testament, revue sur les originaux et retouchée dans le langage*, avec des parallèles et des sommaires par David Martin, Bâle, 1772, in-8°. — Autre édition, Avignon, in-4°. — Revue de nouveau avec le plus grand soin, et publiée par ordre de la société Biblique, Paris, Treuttel et Wurtz, édition stéréotype d'Herhan, 1820, in-8°., 2 vol. III. *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Amsterdam, 1708, in-8°. IV. L'*Excellence de la foi et de ses effets*, expliquée en vingt sermons sur le chapitre XI de l'épître aux Hébreux, ibid., 1720, 2 vol. in-8°. V. *Traité de la Religion naturelle*, ibid., 1713, in-8°. ; trad. en hollandais et en anglais. VI. *Traité de la Religion révélée*, Leuwarde, 1719, 2 vol. in-8°. C'est une suite de l'ouvrage précédent. VII. *Le vrai sens du Psaume* CX, opposé à l'application qu'en a faite à David l'auteur de la Dissertation insérée dans l'Histoire critique de la république des lettres (J. Masson), Amsterdam, 1715, in-8°. L'explication de Masson avait été condamnée par le synode de Breda, qui, croyant devoir user de ménagement envers l'auteur, ne l'avait point nommé. Masson, trop orgueilleux pour avouer ses torts, soutint son sentiment par un écrit particulier, dans lequel il attaqua Martin comme membre du synode : Martin lui opposa l'ouvrage qu'on vient d'indiquer, et laissa la replique de son adversaire sans réponse. VIII. *Deux Dissertations critiques* : la première sur le verset 7, ch. V de la première épître de saint Jean : *Tres sunt in cœlo* ; la seconde sur le passage de Josèphe touchant J.-C., Utrecht, 1717, in-8°. Ces deux pièces, dans lesquelles

(1) Chais a publié une nouvelle édition de cette version de la Bible, avec un commentaire dans lequel il a refondu le travail de Martin. (*Voy.* CHAIS, VII, 626.)

Martin soutient l'authenticité de ces passages, furent traduites en anglais. Il publia encore deux autres écrits, pour prouver la vérité du fameux passage de saint Jean, l'un contre Th. Emlyn, ministre irlandais, déposé depuis comme socinien, et l'autre en réponse au P. Lelong, qui prétendait que ce passage ne se trouve point dans les manuscrits dont Rob. Estienne s'est servi pour l'impression du *Nouveau-Testament*. On peut consulter, pour plus de détails, une *Notice* sur D. Martin, par un petit-fils du ministre Claude, dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXV, et dans le *Dictionnaire* de Moréri; *voyez* aussi le *Dictionn.* de Chaufepié; le *Trajectum eruditum* de Burmann; et enfin le *Dictionn.* de Prosp. Marchand, où l'on trouve des particularités échappées aux recherches de Burmann et des autres écrivains qu'on vient de citer. W—s.

MARTIN (Jean-Baptiste), peintre, naquit à Paris en 1659, d'un entrepreneur de bâtiments, qui le mit sous la direction de Lahire. Après avoir cultivé la peinture pendant quelques années, il étudia la fortification, et fut envoyé en qualité de dessinateur auprès du maréchal de Vauban. Cet illustre guerrier fut tellement satisfait du talent de Martin, qu'il le recommanda vivement à Louis XIV. Ce prince le mit sous la direction du peintre de batailles Vander-Meulen; il lui confia ensuite la place de directeur de la manufacture royale des Gobelins, que la mort de Vander-Meulen laissait vacante, et lui accorda, de plus, une pension. Cet artiste fit toutes les campagnes du Grand-Dauphin, et une partie de celles où le roi commandait en personne. Il fut chargé de peindre les nombreuses conquêtes du roi; et les tableaux qu'il peignit à ce sujet, pour la décoration du château de Versailles, lui valurent le nom de *Martin des Batailles*. Le duc de Lorraine, Léopold, voulant consacrer les principales actions de la vie de son père Charles V, Martin en fit le sujet de vingt tableaux qui furent placés dans la galerie du château de Lunéville. Cet artiste mourut à Paris, en 1735. P—s.

MARTIN (Dom Jacques), bénédictin de la congrégation de saint Maur, né le 11 mai 1684, à Fanjaux, dans le Haut-Languedoc, était fils du juge royal de cette ville. Il fit ses premières études au collége de Limoux, et fut ensuite confié aux soins d'un oncle, curé à Tours, qui lui inspira le goût des lettres. La mort de cet oncle qui suivit celle de son père, l'ayant laissé abandonné lui-même et sans guide, il passa dans les plaisirs et les distractions de la jeunesse, un temps précieux, qu'il a souvent regretté. Pressé de choisir un état, et voulant recommencer ses études, il entra, en 1708, dans le couvent de la Daurade à Toulouse, et s'appliqua à la rhétorique, à la philosophie et à la théologie, avec beaucoup de succès. Les incommodités, suite ordinaire d'une application trop soutenue, ne diminuèrent point son ardeur. Dès qu'il eut achevé ses cours, on l'envoya au collége de Sorèze, enseigner les humanités; mais au bout de deux ans, il fut rappelé à Toulouse. La vue de l'église de la Daurade, ancien temple gaulois, lui donna l'idée de faire des recherches sur la religion de ces peuples; et il adressa le plan de son ouvrage au P. Montfaucon, qui le fit venir à Paris pour y travailler. L'un de ses anciens professeurs, D.

Carré, préparait alors une nouvelle édition des *OEuvres* de saint Ambroise ; et D. Martin suspendit ses recherches pour l'aider à la collation des manuscrits. Son *Traité* de la religion des Gaulois parut enfin en 1727, et fixa sur lui l'attention des savants : depuis cette époque la vie de D. Martin ne fut plus qu'un enchaînement continuel de travaux ; il y associa D. Brezillac, son neveu, auquel il légua le soin de les terminer, et mourut à Paris le 5 septembre 1751. C'était un homme d'une vaste érudition, mais trop systématique, et entêté de ses opinions, dont quelques-unes sont au moins très-singulières. On a de lui : I. *La Religion des Gaulois*, tirée des plus pures sources de l'antiquité, Paris, 1727, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, dans lesquels l'auteur traite successivement, de l'antiquité de cette religion, des autels, des sacrifices, des prêtres et des cérémonies, des dieux de la première et de la seconde classe, et enfin des funérailles et des tombeaux. II. *Explication de plusieurs passages difficiles de l'Ecriture-Sainte*, ibid., 1730, 2 vol. in-4°., fig. C'est comme une suite de l'ouvrage précédent : D. Martin, supposant que la religion des Gaulois n'était qu'une dérivation de celle des patriarches, cherche dans les monuments de ces peuples une nouvelle source d'explication pour plusieurs passages de la Bible. C'est dans les poètes latins, et particulièrement dans Plaute, qu'il puise des preuves à l'appui de ses interprétations. On sent qu'il doit y montrer plus d'imagination que de jugement ; et que le desir de fortifier son système ne lui a pas permis de se montrer scrupuleux sur le choix des passages qu'il rapporte. L'indécence de quelques-uns fit suspendre la vente de l'ouvrage, qui n'en fut que plus recherché par les curieux. III. *Eclaircissement littéraire sur un projet de Bibliothèque alphabétique, sur l'histoire littéraire de Cave, et sur quelques autres ouvrages semblables, avec des règles pour étudier et pour bien écrire un ouvrage périodique*, ibid., 1735, in-4°. ; ouvrage écrit avec peu d'ordre, et dont l'érudition est souvent défigurée par des plaisanteries de mauvais goût. IV. *Explication de divers Monuments* qui ont rapport à la religion des peuples les plus anciens ; avec l'examen de la dernière édition des ouvrages de saint Jérôme, et un traité sur l'Astrologie judiciaire, ibid., 1739, in-4°. Les monuments expliqués dans cet ouvrage avaient été communiqués à D. Martin, par le duc de Sully, qui l'honorait de son estime. La plupart étaient inédits. La critique de l'édition de saint Jérôme (Vérone, 1734) est trop amère. V. *Eclaircissements sur les Origines celtiques et gauloises*, avec les quatre premiers siècles des Annales des Gaules, ibid., 1744, in-12. C'est une critique très-vive et souvent injuste des opinions de Pezron, Pelloutier, Gibert, etc., sur l'origine des Gaulois. VI. *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois*, ibid., 1752-54, 2 vol. in-4°. Le premier volume contient douze dissertations sur autant de points d'antiquité, et l'histoire des Gaules jusqu'à l'an de Rome 458 (296 avant J.-C.) Le second vol. publié par D. Brezillac renferme un Dictionnaire géographique des Gaules, et la suite de l'Histoire jusqu'à l'an 526 (avant J.-C., 228). Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, qui est fort recherché, à cause des

figures dont il est orné de même que les précédents; et il est accompagné de cartes dressées par d'Anville. On citera encore de D. Martin : une édition des *Deux Lettres de saint Augustin*, découvertes depuis peu dans la bibliothèque de l'abbaye de Gottwic (Paris, 1734, in-fol.); elles roulent toutes les deux sur l'origine de l'ame : la traduction française qu'il en publia, dans le même temps, in-8°., fut censurée par la Sorbonne. — Les *Confessions de saint Augustin*, trad. en français, avec le texte en regard, revu sur plusieurs manuscrits des bibliothèques de Flandre et d'Angleterre, Paris, 1741, 2 vol. in-8°. Cette traduction est estimée. — *Lettre au cardinal Quirini*, sur un passage de Platon, où quelques savants ont cru trouver le mystère de la Trinité, ibid., 1742, in-4°., etc. On lui doit encore la *Préface* du *Lexicon hebraïcum* de D. Guarin; et il a fourni des notes pour la réimpression du *Glossaire* de Ducange. On peut consulter l'*Éloge* de D. Martin, à la tête du second volume de l'*Histoire des Gaules;* et l'*Histoire Littéraire* de la congrégation de Saint-Maur. — Un autre Jacques Martin a traduit en français trois *Discours* de Cornaro, *sur le régime de vivre sans se servir d'aucune médecine*, Paris, 1652, in-8°. (*V.* Cornaro.) W—s.

MARTIN (Gabriel), libraire à Paris, y était né le 2 août 1679. C'était un bibliographe très-instruit; aussi le consultait-on de toutes parts. Il forma les plus belles bibliothèques particulières de son temps; et aujourd'hui encore son nom est attaché au système bibliographique le plus généralement suivi en France, et qui est divisé en cinq classes, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, les *Sciences et Arts*, les *Belles-Lettres* et l'*Histoire*. Ce système, adopté par Debure dans son grand ouvrage, est peut-être aussi connu sous le nom de Debure, que sous celui de Martin, qui n'a laissé que des catalogues de bibliothèques particulières : M. Peignot, dans son *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, tom. II, p. 236, en porte le nombre à 148, dont 22 avec tables d'auteurs. Quelques-uns de ces catalogues sont encore recherchés des curieux, entre autres ceux de Du Fay, de Hoym, de Rothelin, de Boze, etc. G. Martin mourut le 2 février 1761, à quatre-vingt-trois ans : les *Affiches de Province*, du 11 février 1761, contiennent un article sur ce bibliographe. Le *Dict. de Bibliologie* de M. Peignot détaille le système bibliographique de Martin et les divers autres; il paraît cependant que le fond du système de Martin était pris d'un jésuite (*V.* J. Garnier, XVI, 486) : mais il l'a retouché avantageusement; et depuis Martin, on y a fait encore quelques améliorations, qui paraissent insuffisantes à Leschevin (*V.* Leschevin, XXIV, 281). On ne peut guère ici se flatter d'atteindre la perfection : c'est déjà beaucoup de faire bien, et c'est ce qu'avait fait Martin. A. B—t.

MARTIN (Thomas), antiquaire anglais, né en 1697, à Thetford en Suffolk, où son père était recteur, annonça dès sa première jeunesse un goût très-vif pour les antiquités de sa patrie, et n'embrassa qu'à regret l'état de procureur, dans lequel il fut initié par un de ses frères. Quand il fut entièrement maître de lui-même, il ne se livra plus qu'à son goût favori, et gagna sa vie en copiant de vieux manuscrits, en dessinant des armoiries, des sceaux, en dressant

des généalogies, etc. Quoique sans fortune, il ne laissa pas de recueillir beaucoup d'antiquités précieuses, relatives, pour la plupart, au comté de Suffolk. Il épousa en secondes noces la veuve du roi-d'armes la Neve, qui, étant antiquaire lui-même, possédait une belle collection. Martin avait fourni des matériaux pour les *Monumenta anglicana*, que la Neve avait publiés en 1719. La société des antiquaires de Londres l'admit au nombre de ses membres. Il écrivit l'histoire de sa ville natale, mais il ne l'acheva pas : elle ne parut que longtemps après sa mort, par les soins du savant Gough, en 1789. Établi à Palgrave, Martin ambitionnait beaucoup, au milieu de ses recherches archéologiques, le titre de l'*Honnête Tom Martin de Palgrave*, quoiqu'à la vérité sa conduite ne fût pas toujours un modèle de régularité; père d'un grand nombre d'enfants, il fut forcé par la misère de vendre à Th. Payne une partie de sa bibliothèque qui était considérable. On peut en juger par le catalogue qui en fut publié après sa mort, arrivée en 1771. On fit alors deux ventes de sa collection, dont les débris se sont dispersés dans plusieurs cabinets d'amateurs. L'antiquaire Fenn a fait élever un monument très-simple à Thomas Martin, dans l'église de Palgrave, où celui-ci a été inhumé. Nichols, dans le tome IX de ses *Anecdotes littéraires*, a publié quelques lettres de Martin; on y lit plusieurs passages où il se plaint de son sort : « Si je » n'avais point de famille, dit-il, je » vivrais de pain et d'eau, pour me » livrer à l'archéologie. » D—G.

MARTIN (Benjamin), savant anglais, né en 1704, exerça avec réputation à Londres la profession d'opticien et de constructeur de globes : il rédigea, sous le titre de *Magazin*, un ouvrage périodique, relatif aux sciences mathématiques, qui forme en tout quatorze volumes (1), et publia un très-grand nombre d'ouvrages, sur les objets de ses études. Après avoir acquis par son industrie (car il avait commencé par être garçon charretier), une fortune suffisante, il eut le malheur de la perdre par un excès de confiance, et se vit forcé de faire banqueroute. Se trouvant alors vieux, infirme, le désespoir le porta à se donner la mort : il ne réussit qu'à se blesser cruellement, et vécut encore quelque temps. Il mourut le 9 février 1782; ses principaux ouvrages sont : I. *Grammaire des Sciences philosophiques*, 1735, in-8°.; traduite en français (par Puisieux), 1749, 1764, 1777, in-8°., fig. Ce livre, aujourd'hui suranné, était, lorsqu'il parut, l'un des meilleurs ouvrages élémentaires sur les sciences d'observation. II. *Système*, ou *Corps universel, nouveau et complet, d'arithmétique décimale*, 1735, in-8°. III. Le *Livre mémorial des jeunes étudiants*, 1735, in-8°. IV. *Description et usage des deux globes, la sphère armillaire et l'Orréri*, 1736, 2 vol. in-8°. On y joint un Appendix qu'il publia en 1766. V. *Mémoires de l'académie de Paris*, 1740, 5 vol. VI. *Éléments des sciences et des arts littéraires*, trad. en français (par Puisieux), Paris, 1756, 3 vol. in-12. VII. *Système de philosophie newtonienne*, 1759, 3 vol. VIII. *Nouveaux éléments d'optique*, 1759. IX. *Institutions mathématiques, savoir l'arith-*

(1) Ce recueil, quoique bien inférieur au *Philosophical Magazine* donné depuis par Tilloch, mérite encore d'être consulté : on en a publié séparément quelques parties, notamment la Correspondance (*Miscellaneous correspondence*) qui forme 4 vol.

métique, l'algèbre, la géométrie et les fluxions, 1759. X. *Histoire naturelle de l'Angleterre*, avec une carte de chaque comté, 1759, 2 vol. XI. *Philologie*, et *Géographie philosophique*, 1759. XII. *Institutions mathématiques*, 1764, 2 vol. XIII. *Vies des philosophes, leurs inventions*, etc. 1764. XIV. *Introduction à la philosophie newtonienne*, 1765. XV. *Institutions de calculs astronomiques*, 2 parties, 1765. XVI. *Description et usage de la machine pneumatique*, 1766. XVII. *Description du baromètre de Torricelli*, 1766. XVIII. *Philosophie britannique*, 1778, 3 vol. XIX. *Philosophie des Messieurs et des Dames*, 3 vol. XX. *Théorie de l'hydromètre*. XXI. *Doctrine des logarithmes*. L.

MARTIN (Edme), jurisconsulte, né à Pailly, près de Sens, vers 1714, fit ses études au collége de Montaigu, et se consacra de bonne heure aux fonctions de l'enseignement. Il obtint, à Paris, une chaire de droit canonique, et n'y renonça qu'au moment où les saines doctrines s'éclipsèrent devant les conceptions des anarchistes dont la France devint la proie. La nécessité seule pouvait enlever Martin à une carrière à laquelle il avait voué sa vie, et à des élèves sur qui se portaient ses affections les plus chères. Dans son zèle pour les progrès de l'instruction, il avait contribué plus que tout autre à l'établissement d'une nouvelle école de droit sur la place de Sainte-Geneviève. On pourrait s'étonner que Soufflot, en même temps qu'il élevait un si beau temple à la patrone de Paris, eût destiné à la faculté de droit un édifice d'une architecture si modeste, et si peu spacieux dans sa distribution. Mais il faut considérer qu'à l'époque où l'artiste donnait ses plans, la jeunesse, moins avide d'instruction, n'affluait point comme aujourd'hui dans la capitale, qui d'ailleurs avait à envier aux écoles de province des professeurs tels que Poulain-Duparc et Pothier. Après vingt-cinq ans de travaux, Martin, sans approcher de la célébrité de ces deux oracles de la jurisprudence, emporta une estime méritée. Il mourut presque octogénaire, à Ivry-sur-Seine, en 1793. Outre le discours qu'il prononça pour l'ouverture de la nouvelle école de droit, on a de lui : *Institutiones juris canonici ad usum scholarum accommodatæ*, Paris, 1788, 2 vol. in-8°.; 1789, in-4°. Ce traité élémentaire, rédigé en quatre livres, avec beaucoup de méthode, sur le modèle des Institutes de Justinien, parut malheureusement à une époque qui devait bientôt le rendre inutile. Avant sa publication, les jeunes légistes étaient forcés de dévorer l'ennui des décrétales de Grégoire IX, compilation fatigante, pleine de choses contraires à nos usages, et d'assertions peu compatibles avec les droits de la puissance temporelle. Les Institutions de Lancelot, qui ne font que reproduire les décrétales sous une forme abrégée, présentaient les mêmes inconvénients. Les Institutions de Fleury, où surabondent les détails historiques, étaient trop pauvres en notions de droit. Le travail de Martin remplissait donc un vide dans l'enseignement. Il avait mis un soin particulier à marquer les limites du pouvoir ecclésiastique; et il offrait la solution de plusieurs questions importantes, dont on chercherait en vain les traces dans les décrétales. — Martin (Edme), imprimeur à Paris, dans le dix-septième siècle, fut

directeur de l'imprimerie royale, et donna quelques éditions remarquables. — Son fils acquit aussi de la célébrité dans la même profession.

F—T.

MARTIN (Claude), major-général au service de la compagnie des Indes anglaise, naquit à Lyon, en janvier 1732. Son père, tonnelier, sans fortune, ne put lui donner qu'une éducation très-bornée. Mais, l'intelligence du jeune homme suppléant aux secours étrangers, il apprit seul, les mathématiques et le dessin, et s'enrôla malgré les larmes de sa belle-mère, qui, lui jetant à la tête un rouleau de pièces de 24 sous, lui dit : « Tiens, mais ne reviens jamais » qu'en carrosse. » Bientôt après, Martin fut choisi pour faire partie des gardes que le comte de Lally emmenait dans l'Inde. Arrivé dans ce pays, il se distingua par sa bravoure et sa bonne conduite. L'excessive sévérité du gouverneur lui avait aliéné le cœur de ses soldats ; et lorsque les Anglais vinrent mettre le siége devant Pondichéri, plusieurs d'entre eux passèrent à l'ennemi (1776). Parmi ceux-là se trouvait Martin : l'intelligence qu'il montra dans diverses occasions fixa sur lui l'attention du gouverneur de Madras, qui lui donna le grade de sous-lieutenant, avec la permission de lever, parmi les prisonniers français, une compagnie de chasseurs, et de s'embarquer pour le Bengale. Pendant le voyage, le navire fit eau ; et ce ne fut qu'à travers mille dangers que Martin, accompagné de quelques-uns de ses soldats, parvint à gagner le promontoire de Gandaour, d'où il se dirigea sur Calcutta. Le gouverneur de cette ville le fit passer dans la cavalerie, et l'envoya quelque temps après, avec le brevet de capitaine, pour lever la carte des environs de Lucknow. Seddj' Eddaula, nabab d'Aoude, fut enchanté de ses talents, le créa inspecteur-général de son artillerie, et conçut pour lui une telle affection, qu'il ne faisait rien sans le consulter ; de manière que l'inspecteur-général devint presque le gouverneur de Lucknow. On conçoit comment, dans un pays où toutes les faveurs s'achètent, Martin put arriver aisément à une grande fortune : un ministre désirait-il une grâce du prince, il s'adressait à son confident, qui lui faisait payer cher sa protection. D'autres circonstances contribuèrent à grossir les trésors de notre aventurier. Assef-Eddaula, successeur du nabab, aimait les arts européens ; et son favori faisait venir pour lui tout ce qui pouvait flatter ce goût. Mais les bénéfices qu'il retira de ces commissions ne furent rien en comparaison de ceux que lui valut une spéculation d'un genre différent. Pendant les troubles si fréquents qui désolaient le pays, il recevait, des habitants effrayés, les objets précieux que l'on confiait à sa garde, et les rendait après l'éloignement du danger, en prélevant douze pour cent sur leur valeur. Il était à Lucknow depuis trente-cinq ans, lorsque la guerre éclata (1790) entre Tipou-Sultan et les Anglais. Ce fut à cette époque qu'il obtint le grade de colonel, en échange d'un grand nombre de chevaux qu'il offrit à la compagnie des Indes ; enfin, il fut compris dans la promotion de majors-généraux, en 1796. Le général Martin employa une partie de ses immenses richesses à des constructions magnifiques. Sous le nom de *Constantia-house*, il fit bâtir sur les rives de la Goumtie, à dix lieues de Lucknow, un superbe palais, entouré de jardins aussi remarquables

par leur étendue que par la quantité d'arbres rares qui s'y trouvaient réunis. Là, il s'amusait à cultiver la physique, science pour laquelle il avait montré beaucoup de goût dès son jeune âge. Un jour il fit enlever un ballon en présence du nabab. Ce prince fut tellement satisfait de cette invention, qu'il voulait faire construire un aérostat capable de porter trente hommes, malgré les objections de ceux qui lui représentaient le danger qu'il y aurait à exécuter une telle expérience. Cependant une maladie douloureuse conduisait au tombeau le général Martin; en vain il se procura quelque soulagement, en divisant, au moyen d'une opération extrêmement ingénieuse, la pierre qui le tourmentait: il ne put prolonger son existence que de quelques mois, et mourut le 13 septembre 1800. Il avait ordonné que son corps fût salé, mis dans un cercueil de plomb, et déposé dans un tombeau, sur lequel il avait fait graver cette épitaphe:

Ci gît Claude Martin,
Né à Lyon, en 1732,
Venu simple soldat dans l'Inde,
Et mort major-général.

Ce tombeau est placé, au bord du Gange, dans un château-fort, d'un style gothique. Dans son testament, le général Martin, après un préambule assez singulier écrit dans le genre oriental, lègue à deux de ses femmes une partie de sa fortune, qu'on évaluait de 8 à 10 millions. Il assigne ensuite des sommes considérables aux villes de Lucknow, de Calcutta et de Lyon, pour créer des établissements de bienfaisance qui doivent chacun porter le nom de *la Martinière*; il y consacre notamment 12,000 fr. de rente, en faveur des Lyonnais prisonniers pour dettes. Il donne ensuite de longues explications sur les plans que l'on devra suivre pour terminer les ouvrages qu'il avait commencés. On remarque, dans cet acte singulier, les sentiments d'un homme qui s'occupe beaucoup de ce que la postérité pensera de lui. Il entre dans les plus minutieux détails sur sa croyance religieuse, sur les fautes que l'on peut lui reprocher, et sur plusieurs actions de sa vie. Ce testament écrit en mauvais anglais, et traduit en français, a été imprimé par les ordres du conseil municipal de Lyon, 1803, un vol. in-4°. de 120 pages. Le major Rennell a publié, dans son *Atlas du Bengale*, deux plans topographiques exécutés par le capitaine Cl. Martin.

G—T—R.

MARTIN (Vincenzo), compositeur célèbre, surnommé *lo Spagnuolo* par les Italiens, parce qu'il était espagnol, naquit à Valence en 1754. Ce sont aussi les Italiens qui ont introduit l'usage d'ajouter un *i* à la fin de son nom. Après avoir été attaché à la cour d'Espagne, en qualité de maître de chapelle, il passa en Autriche en 1787. Haydn et Mozart témoignèrent beaucoup d'estime pour ses talents. Le dernier de ces grands maîtres lui rendit un hommage éclatant et presque sans exemple. On sait que don Juan se fait donner une sérénade en attendant à souper la statue du commandeur: Mozart y a placé un des plus jolis airs de Martin; et, dans la crainte que le public n'y fît pas assez d'attention, il a voulu que l'acteur s'écriât: *Bravo, Cosa rara!* nom de l'opéra auquel appartient cet air. Ce charmant ouvrage, joué avec le plus brillant succès sur tous les grands théâtres de l'Europe, et notamment à l'Opéra italien de Paris, est, de toutes les compositions de l'auteur, celle

qui a le plus contribué à sa célébrité. Son *Albero di Diana* n'est pas moins estimé des connaisseurs, ainsi que quelques tragédies-lyriques qui n'ont point été représentées en France. Après avoir travaillé pour les cours de Madrid, de Vienne et de Londres, Martin fut appelé à celle de Russie. Il mourut à Pétersbourg, en 1810. Le style de Vincenzo Martin se distingue par la fraîcheur, la grâce et la vérité. S—v—s.

MARTINE, impératrice. *Voy.* Heracleonas et Heraclius II.

MARTINE (George), médecin, né en Écosse, vers la fin du dix-septième siècle, alla étudier à Leyde, où il prit ses grades. De retour dans sa patrie, il exerça son art à Saint-André, avec succès, et communiqua divers mémoires à la société royale d'Édimbourg, qui en a publié quelques-uns dans son recueil. Il fut ensuite employé sur les flottes du roi. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont : I. *De similibus animalibus et animalium calore*, in-8°., Londres, 1740 ; traduit en français, Paris, in-12, 1751. L'auteur emploie les calculs algébriques et la géométrie pour apprécier la force du cœur ; mais il n'a pu convaincre les lecteurs instruits. D'ailleurs il n'a traité que superficiellement cet important sujet, et s'est perdu dans des citations fort étrangères, et qui attestent qu'avec des talents distingués il était rempli de mauvais goût. Ainsi, au milieu des calculs élevés de la géométrie, il entasse des citations de Virgile, d'Horace, de Lucrèce, etc. II. *Essay medical and philosophical*, in-8°., Londres, 1740. Plusieurs des points contenus dans le livre précédent sont reproduits ici. III. *In Bartholomæi Eustachii Tabulas anatomicas commentaria*, in-8°., Edimbourg, 1755. Cet ouvrage fut publié après la mort de l'auteur, qui y a introduit d'intéressantes remarques historiques sur les ouvrages et les découvertes de plusieurs anatomistes, tels que Vesale, Deleboe, Fallope, etc. Martine, en exerçant une judicieuse critique sur les découvertes d'Eustachi, loue dignement ce qu'il a fait de recommandable ; c'est ainsi qu'il exalte ses grands travaux sur la névrologie : il trace ensuite un tableau curieux des progrès de cette partie importante de l'anatomie. Martine mourut vers 1743. F—R.

MARTINELLI (Dominique), architecte, né à Lucques, en 1650, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, qui n'éteignit point en lui le goût des arts ; il cultiva le dessin avec succès, et ses talents pour l'architecture le rendirent célèbre. Il alla se perfectionner à Rome, où il obtint la place de conservateur de l'académie de Saint-Luc, et une chaire de perspective et d'architecture. Sa réputation l'ayant fait appeler à Vienne, il y donna les dessins du palais du prince de Lichtenstein, ainsi que d'un grand nombre d'autres palais élevés en diverses parties de l'Allemagne. Il contribua également à la construction de plusieurs ports et fortifications. Ses ouvrages d'architecture sont remplis de magnificence, et annoncent un grand jugement dans l'invention, une entente parfaite des accessoires, et un véritable goût dans la manière dont il a su concilier la solidité des anciens avec l'élégance des modernes. Il dessinait à l'aquarelle, d'une touche pleine de finesse et d'esprit ; les dessins qu'il a exécutés en ce genre, sont estimés et recherchés. L'état qu'il avait embrassé ne put adoucir

son caractère violent, colère, et intéressé à l'excès. Il mourut à Vienne, en 1718. P—s.

MARTINET, avocat, sous le règne de Louis XIII, se détacha de la foule de ses rivaux, par un jugement et une pureté de goût remarquables pour cette époque. Ceux qui ont recherché les progrès de l'éloquence judiciaire parmi nous, se sont accordés à faire honneur à Patru des premiers essais estimables qu'elle produisit : sans entrer dans l'examen du mérite réel de Patru, nous réclamerons contre les éloges trop exclusifs dont on l'a comblé. Martinet avait été son précurseur ; pendant la longue période de ses succès au barreau, aucun autre orateur ne se distingua par autant de sens et par des qualités aussi précieuses : mais sa réputation, renfermée dans l'enceinte du palais, n'eut point d'échos au dehors ; et, tandis que Patru, placé à la source des honneurs littéraires et classé parmi les écrivains qui épuraient la langue, pouvait compter sur de nombreux prôneurs, Martinet se montra peu soigneux de sa renommée, et ne la confia qu'à des *factums*, sorte d'écrits qui, de tous, sont les plus vite oubliés. C'est dans son plaidoyer contre la duchesse douairière de Rohan, qu'il faut chercher les premières pages bien pensées et d'un ton soutenu dont puisse s'honorer le barreau français. La duchesse avait à cœur de se venger de sa fille, qui s'était mariée contre sa volonté. Dans ce dessein, elle avait jeté les yeux sur un jeune aventurier végétant en Hollande, et l'avait reconnu pour son fils. Des craintes sur la sûreté de cet enfant l'avaient, disait-elle, déterminée ainsi que son mari, à le faire élever secrètement. Ce roman, subitement mis au jour par la colère, ne fut pas accueilli par les maisons de Rohan et de Béthune, auxquelles appartenait la douairière. Elles chargèrent Martinet, et un autre orateur accrédité, nommé Gautier, dont la causticité a été signalée par Boileau, de démasquer la fraude devant le parlement de Paris. Un plan sage, une argumentation serrée, une louable simplicité de style, recommandèrent le discours de Martinet : il crut que son sujet comportait assez d'intérêt en soi pour n'avoir pas besoin d'autres ornement. Son auxiliaire se jeta, au contraire, dans les aberrations accoutumées d'une érudition laborieuse, et développa un texte plein d'apprêt, où le point litigieux se trouvait éclipsé. Les juges se prononcèrent contre l'aventurier (1) ; et la discussion solide de Martinet avait puissamment influé sur cette décision : mais l'opinion publique le mit au-dessous de son confrère. Patru lui-même, dont il nous reste un exorde dans la même affaire, partagea le tort d'un pareil jugement. Cette cause fut plaidée en 1646, onze ans avant la publication des *Provinciales*. Martinet ne se soutint pas à la même hauteur dans ses autres plaidoyers, dont le détail nous a paru inutile à donner ici. Il savait, il est vrai, se soustraire au besoin d'une admiration mal-entendue, et se permettait de protester, de temps en temps, contre les applaudissements dont on couvrait ses confrères. Une épigramme latine qu'il fit contre le parlement, enthousiasmé d'un plaidoyer, prononcé à l'âge de quatorze ans, par Jacques Corbin, qui figura depuis parmi les noms dé-

(1) Le P. Griffet essaya, plus d'un siècle après, en 1767, de réhabiliter la mémoire de ce personnage ; il publia sa vie et l'histoire de son procès, sous ce titre : *Histoire de Tanneguy de Rohan*, etc., Liége, 1767, in-12.

criés par Boileau, en est une nouvelle preuve :

Vidimus attonito puerum garrire senatu :
Bis pueri, puerum qui stupuêre senes !

Mais nous devons avouer que Martinet ne se garantit pas entièrement de l'exemple contagieux de ses contemporains. Toutefois en se les appropriant, il sut atténuer leurs défauts ; et s'il ne se refusa point l'abus de l'érudition, il eut soin de la présenter sous des formes moins indigestes, et fit en sorte que le tissu de sa composition ne fût pas appauvri par des citations étrangères. Les éloges que nous lui donnons, paraîtraient infirmés par quelques lignes de Boileau, dans le commencement de son Dialogue *des Héros de roman :* mais nous observerons que ce critique ne se montre point scrupuleux sur les noms qu'il immole à la satire, et peut-être avait-il conservé quelque humeur d'avoir été obligé d'entendre Martinet dans sa jeunesse. — Ce dernier laissa une fortune considérable à son fils, Louis Martinet, rimeur au-dessous du médiocre, que Sanlecque raille sous le nom de *Baudinet*, et sur qui les traits de Boileau eussent tombé plus justement que sur son père. Il était un des pourvoyeurs du *Mercure-Galant ;* et l'on connaissait de lui un poème détestable, intitulé le *Tombeau de Turenne.* Pourvu d'une charge d'aide-des-cérémonies à la cour, il s'en défit pour se livrer tout entier à une vie épicurienne, et mourut en 1694. F—T.

MARTINEZ (Henrico), ingénieur mexicain, fut élevé en Espagne, où il fit des progrès rapides dans les mathématiques, la géographie et l'hydraulique. Le roi lui ayant conféré le titre de cosmographe, il passa au Mexique, et fut chargé, en 1607, par le vice-roi, marquis de Salinas, du dessèchement artificiel de cette contrée, afin de préserver des inondations la capitale de la Nouvelle-Espagne. Il donna le plan de la *Desagua de Huehuetoca* ou canal d'épuisement, et présida aux travaux. L'écoulement des eaux devait se faire par une galerie souterraine, qui fut commencée le 28 novembre de la même année. Le vice-roi, en présence de l'*Audienza*, donna le premier coup de pioche. Quinze mille Indiens furent occupés à cet ouvrage, que l'on termina en onze mois avec une célérité extraordinaire. La nature du sol, la forme de la vallée, avaient rendu nécessaire un percement souterrain. On reprocha bientôt à Martinez, quoique son plan eût été sagement conçu, d'avoir fait creuser une galerie souterraine qui n'était ni assez large ni assez profonde. Les ingénieurs se disputèrent ; on changea de plan. Un nouveau vice-roi eut la témérité d'ordonner à Martinez de boucher le passage souterrain : les ordres furent révoqués ensuite ; mais le 20 janvier 1629, la ville de Mexico ayant été inondée, Martinez fut jeté au cachot. On prétendit qu'il avait fermé la galerie d'écoulement pour donner aux incrédules une preuve manifeste de l'utilité de son ouvrage. L'ingénieur déclara au contraire que, voyant une masse d'eau beaucoup trop considérable pour être reçue dans sa galerie étroite, il avait mieux aimé exposer la capitale au danger passager d'une inondation, que de voir détruire en un jour, par l'impétuosité des eaux, les travaux de tant d'années. Mexico, contre toute attente, resta inondée pendant cinq ans, depuis l'année 1629 jusqu'en 1634. On traversa les rues en canots, comme

on avait fait avant la conquête, dans l'ancien Tenochtitlan, et l'on fut obligé de construire ; le long des maisons, des ponts de bois qui servirent de quais aux piétons. Martinez, après avoir été long-temps persécuté, reprit ses travaux, de concert avec d'autres ingénieurs, et mourut sans avoir vu ses plans accomplis. Il existe de lui un *Traité de trigonométrie*, imprimé à Mexico. B—p.

MARTINEZ (Grégoire), peintre espagnol, né à Valladolid, florissait à la fin du seizième siècle. Il peignait le paysage avec succès ; mais c'est dans les petits sujets historiques qu'il s'est acquis une réputation. On connaît de lui un charmant tableau sur cuivre, représentant la *Vierge*, l'*Enfant Jésus*, *saint Joseph et saint François d'Assise*, remarquable par la finesse des tons. — Sébastien Martinez, peintre d'histoire, né à Jaen en 1602, fut instruit par un élève de Cespèdes, et devint un des plus grands peintres de l'école de Séville. Bon dessinateur, coloriste plein de grâce et d'harmonie, il se distingua également dans l'histoire et le paysage. La *Nativité*, le *Saint Jérôme*, le *saint François*, la *Conception*, et le *Christ*, qu'il fit pour les religieuses du Sacré-Corps, de Cordoue, avaient élevé sa réputation au plus haut degré : il y mit le sceau par une *Conception*, et le célèbre tableau de *Saint Sébastien*, qui ornent la cathédrale de Jaen. Il avait peint, pour les Jésuites de la même ville, quelques tableaux de chevalet, qui ont disparu. Philippe IV le nomma, en 1660, peintre du roi. Ce prince allait souvent le voir travailler dans son atelier. Martinez a exécuté un grand nombre de petits tableaux, que les amateurs de Cordoue, de Séville, de Cadix et de Madrid conservent avec soin. Ses grands ouvrages sont moins nombreux, mais également estimés. Il mourut à Madrid, en 1667. — Joseph Martinez, peintre d'histoire, né à Sarragosse, en 1612, alla étudier la peinture à Rome : après avoir tiré un grand parti de son séjour dans cette ville, il revint dans sa patrie, et mérita que le roi Philippe le nommât son peintre, en 1642. D. Juan d'Autriche, qui en faisait grand cas, lui accorda le même titre. Il justifia ces faveurs par ses ouvrages ; mais, quelques succès qui l'attendissent à la cour, il ne voulut pas abandonner Sarragosse, où ses tableaux jouissaient de l'estime générale. Les peintures de *la Seu*, qui forment les quatre angles du collége de la Manteria, sont dues à son pinceau. C'est surtout par la couleur que ses productions se distinguent ; il négligea trop souvent les autres parties de l'art. Il gravait à l'eau-forte ; et l'on connaît de lui, en ce genre, un portrait de Mathias Piedra, qu'il peignit en 1681. J. Martinez avait composé un *Traité sur la peinture*, qui n'a point été imprimé, quoiqu'on le dise plein de notions précieuses sur l'état des arts en Espagne. Il mourut en 1682. — Dominique Martinez, peintre d'histoire, né à Séville, vers la fin du dix-septième siècle, fut élève d'un peintre inconnu, nommé Jean Antonio. Il n'eut pas de peine à surpasser son maître ; mais le manque de principes solides se fait remarquer dans ses ouvrages. C'est surtout dans l'invention et dans la composition qu'il laisse beaucoup à désirer. Privé du génie qui sait créer, il se servait d'estampes dont il avait une ample collection ; et parvenait

ainsi à disposer un sujet ; mais le défaut d'originalité s'y faisait toujours sentir. Cependant ses productions jouissent, à Séville, d'une estime assez grande ; et la plupart des églises de cette ville en possèdent un certain nombre. Ses ouvrages l'enrichirent ; et l'amabilité de son caractère le fit chérir de tous ceux qui le connurent. Il avait fondé dans sa maison une académie, où il employait une partie de sa fortune à l'instruction des jeunes élèves. Quand le roi Philippe visita Séville, Martinez fut chargé de beaucoup de travaux : on lui proposa de venir à Madrid, où on lui promettait le titre de peintre du roi ; mais il préféra le séjour de sa ville natale, et y mourut le 29 septembre 1750. — Thomas Martinez, peintre mystique, né à Séville, vers la fin du dix-septième siècle, fut élève de Jean-Simon Guttierez, le meilleur disciple de Murillo. Il se livra à l'imitation de ce dernier maître ; et parmi les ouvrages qu'il a produits, on cite une *Mère de douleurs*, vraiment digne de Murillo, qu'il avait peinte pour le couvent de la Merci, de Séville, et qui, à raison de son rare mérite, a depuis été transférée à l'Alcazar. D'un caractère bizarre, Th. Martinez s'était fait construire une bière qui lui servait de lit, et qu'il couvrait d'un drap funéraire : c'est dans ce lit, et avec ce linceul qu'il voulut être enseveli après sa mort, arrivée à Séville en 1734. — D. Joseph Luxan ou Luzan Martinez, peintre d'histoire et de portrait, né à Sarragosse, en 1710, fut élevé par les soins de l'illustre famille Pignatelli, et envoyé à Naples, où pendant cinq ans il suivit les leçons de Mastro Leo, antagoniste de Solimène. L'étude qu'il fit des meilleures productions des peintres italiens, servit beaucoup à améliorer sa couleur, et à lui donner une manière large et ferme. De retour en Espagne, ses protecteurs le chargèrent de divers travaux, parmi lesquels on distingue ses portraits de famille. En 1741 il se rendit à Madrid, après avoir obtenu de Philippe V le titre de peintre du roi. Il revint alors à Sarragosse, et fut nommé par l'Inquisition réviseur des tableaux. Plein de zèle pour son art, il établit dans sa maison une école de dessin, d'où sortirent une foule d'habiles élèves, parmi lesquels on distingue Bayeu, Goya, Beraton, Vallespin, etc. ; cette école donna naissance à l'académie de Saint-Louis. Martinez prodiguait tous ses soins à ses élèves ; ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à la pratique de son art. Ses ouvrages se font remarquer par la suavité de la couleur, et la facilité de l'exécution : aux qualités propres aux artistes de son pays, il joint quelques-unes de celles qui n'appartiennent qu'aux peintres d'Italie. On voit la plupart de ses tableaux dans les églises de Sarragosse, de Huesca, de Calahorra et de Calatayud. C'est à lui que l'école de Valence doit les plus habiles peintres qu'elle ait produits dans le dix-huitième siècle. Il mourut à Sarragosse en 1785. — D. Bernard Martinez del Barranco, né en 1738, dans le village de Cuesta, vint étudier la peinture à Madrid. En 1765, il se rendit en Italie ; et l'étude des chefs-d'œuvre que renferment Turin, Parme, Naples, et surtout Rome, perfectionna ses talents. Il étudia particulièrement les restes de l'antiquité et les ouvrages du Corrége. Après une absence de quatre ans, il revint en Espagne, et fut reçu, en 1774, membre de l'académie de Saint-Ferdinand. Antoine Mengs, premier

peintre du roi, avait, en cette qualité, la direction de tous les ouvrages relatifs aux beaux-arts. Il en confia quelques-uns à Martinez, qui fit, entre autres, un *Portrait du roi Charles III*, pour le consulat de Sant-Ander; des *Médaillons en grisaille* pour le marquis de Soria, et une *Décollation de saint Jean*, pour l'académie de peinture dont il était un des professeurs les plus zélés et les plus assidus. Il n'eut pas moins de talent pour les tableaux de genre; et l'on cite, parmi ces derniers, une *Vue du Port de Sant-Ander*, qui jouit d'une grande réputation. Il a aussi donné les dessins de quelques-unes des figures de l'édition de *Don Quichotte*, publiée en 1788, par l'académie de Madrid. Martinez mourut, dans cette ville, le 22 octobre 1791.

P—s.

MARTINEZ PASQUALIS, chef de la secte dite des Martinistes, est un de ces personnages qui ont donné le nom à une école, et qui sont eux-mêmes restés inconnus. L'analogie du nom du disciple principal avec celui du maître, a contribué à faire presque oublier le véritable chef des Martinistes, avec lequel les feuilles du jour, en annonçant (en 1803) la mort de Saint-Martin, ont confondu ce dernier. Les disciples même les plus intimes de Martinez n'ont point connu sa patrie. C'est d'après son langage, qu'on a présumé qu'il pouvait être Portugais, et même Juif. Il s'annonça, en 1754, par l'institution d'un rite cabalistique d'élus dits *cohens* (en hébreu, *prêtres*), qu'il introduisit dans quelques loges maçoniques en France, à Marseille, à Toulouse et à Bordeaux. Ce fut dans cette dernière ville, qu'il enrôla parmi ses disciples, et reçut maçon de son ordre, Saint-Martin, jeune officier au régiment de Foix. Martinez apporta, en 1768, à Paris, ce même rite, dont le peintre Vanloo fit connaître l'auteur dans la capitale. Un assez grand nombre de prosélytes y formèrent la secte qui reçut, des loges du nouveau rite organisé en 1775, la dénomination de Martinistes. Le livre *Des Erreurs et de la Vérité*, ayant été publié la même année par Saint-Martin, a pu concourir à faire confondre celui-ci avec le fondateur de la secte de ce nom. Après avoir achevé de professer sa doctrine à Paris, Martinez quitta soudain ce séjour, comme pour aller recueillir une succession, et s'embarqua, vers 1778, pour Saint-Domingue: il y termina, au Port-au-Prince, en 1779, sa carrière théurgique, dans laquelle Bacon de la Chevalerie, l'un de ses disciples, fut aussi l'un de ses agents. Saint-Martin, dans le *Portrait* qui fait partie de ses œuvres posthumes, ne s'est pas expliqué sur le fond de la doctrine de ce maître. Mais, par ce qui en perce dans ses premiers écrits, et dans celui d'un autre élève, l'abbé Fournier, auteur de *Ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous serons* (Londres, 1791), on peut présumer que la doctrine professée par Martinez, est cette *cabale* des Juifs, qui n'est autre que leur métaphysique, ou la science de l'Être, comprenant les notions de Dieu, des esprits, de l'homme dans ses divers états. Martinez prétendait posséder la théorie pratique ou la clef active de cette science, ayant pour objet non-seulement d'ouvrir des communications intérieures, mais de procurer des manifestations sensibles. « Dans l'école où » j'ai passé il y a vingt-cinq ans, » écrivait Saint-Martin, en 1793, à

son ami Kirchberger, « les commu-
» nications de tout genre étaient fré-
» quentes; j'en ai eu ma part comme
» beaucoup d'autres. Les manifesta-
» tions du signe du *Réparateur* y
» étaient visibles : j'y avais été pré-
» paré par des initiations. » Mais, ajoute-t-il : « Le danger de ces initiations
» est de livrer l'homme à des esprits
» violents ; et je ne puis répondre que
» les formes qui se communiquaient
» à moi, ne fussent pas des formes
» d'emprunt. » Ainsi Saint-Martin lui-même laissait entrevoir que dans ces opérations l'on court risque d'être trompé, et que la force des impressions peut troubler le moral de ceux qui s'y livrent. Cependant Martinez n'avait point connu, dit-il, Jacob Bœhme, bien supérieur, selon lui, au philosophe portugais, auquel il devait seulement son entrée dans les régions d'un ordre supérieur, tandis que le philosophe allemand lui en avait aplani la route. Un traité de la *Réintégration*, contenant ce que Martinez Pasqualis avait écrit de sa doctrine, et qu'il lisait ou dictait à ses disciples, est resté inédit, de même que la correspondance dont on a parlé à l'article KIRCHBERGER (*V.* ce nom). G—CE.

MARTINI (SIMON), c'est-à-dire, Simon fils de Martin, plus connu sous le nom de Simon de Sienne, naquit dans cette ville, vers l'an 1280. Vasari, qui le fait naître en 1285, trompé par une inscription où le nom de ce peintre est joint à celui de Lippo Memmi, l'appelle Simon Memmi, et le suppose frère de ce Lippo. Il s'attacha de bonne heure à Giotto, qui était alors le plus célèbre des peintres d'Italie, fit sous lui des progrès rapides, le suivit à Rome, et y exécuta, dès 1298 et 1300, quelques ouvrages qui établirent sa réputation. Il aida Giotto dans la composition de ce fameux tableau de mosaïque, représentant la *Barque de saint Pierre battue par la tempête*, qu'on y admire encore aujourd'hui, mais qui a été retouché par divers artistes. Simon travailla ensuite en Toscane, toujours dans la manière de son maître; et après la mort de Giotto, il fut compté au premier rang parmi les meilleurs élèves de son école. Le pape Benoît XII le choisit pour peindre les *Histoires des martyrs*, dans le palais d'Avignon, dont ce pontife venait de faire construire une partie. Simon arriva dans cette ville, vers l'an 1338, et gagna l'amitié de tous les prélats qui composaient la cour romaine. Il s'y lia intimement avec Pétrarque, et fit pour lui un petit portrait de la belle Laure, dont il fut payé par deux beaux sonnets de ce poète. Soit que Simon eût l'imagination frappée des traits de Laure, soit qu'il voulût témoigner sa reconnaissance à Pétrarque, il peignit encore cette belle en plusieurs occasions : sous le portique de l'ancienne métropole d'Avignon; dans le tableau de Sainte-Marie Novelle à Florence, qui représente les *Voluptés de ce monde*; dans un tableau de la Vierge à Sienne. Un grand ouvrage à fresque de ce peintre, se voit dans le chapitre de la même église de Florence : il représente *Saint Dominique et ses compagnons disputant contre les hérétiques*, désignés sous l'emblème de loups cherchant à dévorer des brebis que défendent des chiens *noirs* et *blancs*, par allusion aux couleurs de l'habit des dominicains. Simon peignit aussi les vignettes représentant des sujets de l'Énéide, qui décorent le premier feuillet du fameux manuscrit conservé dans la biblio-

thèque Ambrosienne à Milan. Ce maître manquait de correction dans ses dessins, si l'on en juge par les ouvrages qui restent de lui à Pise, dans le *Campo santo* : mais il se distinguait par l'invention, et il excellait surtout dans les portraits. On peut voir la liste de ses ouvrages dans Baldinucci, dans Ugurgieri, et dans Vasari : mais ce dernier est peu exact. Le jugement qu'a porté Jean-Baptiste Gelli des ouvrages de Simon Martini, n'est pas juste. Cet artiste a pu avoir beaucoup de réputation dans un temps où la peinture était à son berceau, sans que l'on doive, pour cela, comparer son talent à celui des peintres célèbres du seizième siècle. On a prétendu qu'au mérite de peintre, Simon joignit celui de sculpteur. On ne connaît cependant pas d'autre ouvrage de lui en ce genre, qu'un bas-relief en marbre que Bindo Peruzzi, gentilhomme florentin, découvrit dans sa propre maison, vers le milieu du dix-huitième siècle, et qui représente Laure et Pétrarque, avec cette inscription : *Simon de Senis me fecit sub anno Domini*, M. CCC. XL. III. L'abbé de Sade doute que Simon Martini soit l'auteur de ce bas-relief. Ce qui a pu faire croire que cet artiste était à-la-fois peintre et sculpteur, c'est que, dans un de ses deux sonnets, Pétrarque ne nomme que des sculpteurs. Simon Martini fut enterré dans l'église des Dominicains d'Avignon, le 4 août 1344 : il n'est donc point mort à Sienne l'an 1345, comme le dit Vasari, d'après une épitaphe, qu'avait, selon lui, fait graver Lippo Memmi, prétendu frère de Simon. Félibien, Moréri, et les autres biographes, fourmillent d'erreurs dans ce qu'ils ont dit de ce peintre, article *Memmi*. Voyez le discours (*prosa*) du P. Della Valle, lu à l'académie des Arcadiens, le 4 mars 1784, sur cet artiste, et inséré dans le Journal *dei letterati*, tom. 53, pag. 241, Pise, 1784. A—T.

MARTINI (Matthias), théologien et philologue allemand, né en 1572 à Freienhage, dans le comté de Waldeck, acheva ses études à Herborn ; et s'étant destiné au saint ministère, il fut appelé, en 1595, à Dillenbourg, pour y remplir les fonctions de prédicateur du comte de Nassau. Dès l'année suivante, il revint à Herborn occuper la chaire de grammaire latine, à laquelle on joignit, quelque temps après, la direction du pensionnat. Martini témoigna le desir de rentrer dans la carrière de la prédication ; mais les magistrats de Herborn, témoins de son zèle et de ses succès, refusèrent de le remplacer. Cependant cette ville ayant été ravagée par une fièvre pestilentielle, en 1607, l'école fut fermée ; et Martini fut désigné pasteur de l'église d'Embden, qu'il desservit pendant trois ans (1). Il fut nommé, en 1611, recteur de l'école illustre de Brème, dont il accrut la célébrité dans toute l'Allemagne, par son zèle pour les bonnes études et les soins particuliers qu'il prenait des élèves ; il fut député, en 1618, au synode de Dordrecht, et il en souscrivit les actes. Le reste de sa vie fut partagé entre les devoirs de sa place, l'enseignement de la théologie et la rédaction de ses ouvrages. Il mourut d'apoplexie, en 1630, dans un village près de Brème, où il était allé se délasser de ses travaux. Martini était d'un caractère doux et pacifique :

(1) Pendant son séjour à Embden, il eut malgré lui quelques disputes avec le fameux Gomar ; ce qui le détermina probablement à renoncer au pastorat pour rentrer dans la carrière de l'enseignement. *Voy.* à ce sujet, le *Dict.* de Chaufepié.

il eut cependant une querelle assez vive avec Balth. Mentzer, querelle qui produisit de part et d'autre un grand nombre de volumes justement oubliés. On a remarqué que Martini travaillait habituellement couché par terre, ayant autour de lui les livres qu'il avait besoin de consulter. Il a laissé des ouvrages de théologie et de controverse, dont on trouvera les titres dans le tome XXXVI des *Mémoires* de Niceron. Le seul des écrits de Martini qui lui ait survécu, est le suivant : *Lexicon philologicum, præcipuè etymologicum; in quo latinæ et à latinis auctoribus usurpatæ, tùm puræ, tùm barbaræ voces ex originibus declarantur, comparatione linguarum*, etc., Brème, 1623; Francfort, 1655, in-fol. — *Accedunt Cadmus græcè Phenix et glossarium Isidori*, Utrecht, 1697, 2 vol. in-fol. Cette édition, revue et publiée par Grævius, est la plus estimée. Les exemplaires, sous la rubrique d'Amsterdam, 1701, ou d'Utrecht, 1711, ne diffèrent que par le changement du frontispice et par l'addition d'une préface de J. Leclerc, composée à la prière du libraire Delorme, devenu possesseur du restant de l'édition, qui contient une vie de l'auteur et une dissertation sur les étymologies. Cet ouvrage de Martini est plein de recherches, et a été fort utile aux savants qui se sont occupés après lui de la science des étymologies. On peut consulter, pour plus de détails, outre les *Mémoires* de Niceron déjà cités, le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

MARTINI (Martin), jésuite, né à Trente en 1614, fut admis dans la Société à l'âge de dix-sept ans, et, après avoir fait un cours de philosophie au collége Romain, fut désigné pour les missions de la Chine. Il employa quatre ans à étudier la langue et les mœurs des habitants, et fut ensuite élu supérieur de la mission de Hang-tcheou. Chargé, en 1651, de retourner à Rome, pour y exposer l'état et les besoins des missions, il courut de grands dangers dans la traversée. Le navire qu'il montait, poussé par la tempête sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre, fut porté jusque sur la pointe de la Norvége : Martini fut obligé de revenir en Hollande, traversa l'Allemagne, et ne parvint à Rome que trois ans après son départ de la Chine. Aussitôt qu'il eut rendu compte à ses supérieurs du sujet de son voyage, il fut envoyé en Portugal, où il s'embarqua pour retourner en Orient, avec dix-sept jeunes missionnaires. Son vaisseau fut encore battu des tempêtes; il tomba entre les mains des pirates, qui le traitèrent avec beaucoup d'inhumanité : enfin, après une navigation de deux années pendant lesquelles sept de ses compagnons avaient succombé, il aborda, excédé de fatigues, au port de Macao. Il se hâta d'entrer dans sa province, où il opéra un grand nombre de conversions : il répara et embellit les anciennes églises, et en construisit de nouvelles; et il se disposait à entreprendre de plus grandes choses, lorsqu'il tomba malade. Ses talents et ses vertus lui avaient valu l'amitié des mandarins, qui lui rendirent de fréquentes visites, et ne négligèrent rien pour lui procurer quelque soulagement. Il supporta avec patience et résignation les douleurs dont il était affligé, et mourut dans la ville de Hang-tcheou, le 6 juin 1661, emportant les regrets de tous les habitants. Son tombeau est au midi de Fang-tsing. On a de lui : I. *Atlas sinensis*, h. e. *Descriptio imperii Sinensis unà cum tabulis*

geographicis, Amsterdam, 1655 (1), in-fol. C'était l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui eût encore paru sur la Chine; cet atlas qui fait partie de celui de Blaeu, a été comme ce dernier traduit en hollandais, en français (1655), en espagnol (1656), en anglais, etc. Il est bien remarquable que les cartes chinoises qui en font la base ne se soient trouvées fautives que sur un petit nombre de points, quand les missionnaires ont eu levé les leurs, et que la position des principales villes ait à peine changé par l'effet du travail des Européens. Il y a beaucoup de parties sur lesquelles on doit, même encore à présent, consulter l'atlas de Martini, que l'ouvrage de Duhalde ne peut nullement remplacer. La description de la Chine qui s'y trouve, est, comme les cartes, traduite d'un ouvrage chinois, et tirée, suivant toute apparence, du *Kouang-iu-ki*. On y remarque aussi un opuscule de Golius sur le Cathai (*V.* Golius, XVIII, 30); et c'est un des premiers ouvrages imprimés en Europe, dans lequel on ait gravé des caractères chinois (2). Le texte de cet atlas a été inséré, mais sans les cartes, dans la collection de Melchisedec Thevenot, tome 2. II. *Sinicæ historiæ decas prima*, Munich, 1658, in-4°.; Amsterdam, 1659, in-8°. Cette première partie est la seule qui ait été publiée; elle a été traduite en français par l'abbé Le Pelletier, Paris, 1692, 2 vol. in-12: elle l'a aussi été dans plusieurs autres langues, et elle méritait de l'être; car ce livre, tiré par le P. Martini d'un original chinois, est le premier (et a été long-temps le seul) ouvrage traduit du chinois, où l'on ait pu trouver des détails sur les événements de l'histoire chinoise dans les temps qui ont précédé l'ère chrétienne. Dans la première partie de ses *Fastes*, le P. Duhalde n'a donné autre chose qu'une traduction de l'ouvrage de Martini; et c'est encore là qu'ont puisé les auteurs de l'Histoire universelle. Jusqu'au P. Maillac, on n'avait rien de mieux, ni même d'aussi bon que Martini. Dans les deux fragments d'Histoire chinoise, qui font partie du tome 2 de la collection de Thévenot, publié en 1664, il y en a un qui porte le titre de *Monarchiæ sinicæ decas secunda*, et dans lequel l'histoire du P. Martini est conduite depuis l'ère chrétienne jusqu'au xve. siècle (1). III. *De bello Tartarico in Sinis*, Rome, 1654, in-12; trad. en italien par Climaco Latini, Milan, 1654, in-8°., et en français, Paris, même année et même format, et à la suite de l'*Histoire de la Chine*, par le P. Semedo, Lyon, 1667, in-4°.; en allemand, Amsterdam, 1654, in-12; en hollandais, par J. L. S. Delft, 1654, in-12; en espagnol, par don Estevan de Aguilar y Çuniga, 1655, in-8°.; en portugais, Lisbonne, 1657, in-8°.; en anglais, 1660, in-8°. IV. *Brevis relatio de numero et qualitate Christianorum apud Sinas*, Rome, 1654, in-4°.; Cologne, 1655, in-12. Le P. Martini a traduit du latin en chinois, des *Traités* de l'existence et des attributs de Dieu; — de l'immortalité

(1) L'*Epitome* de Léon Pinelo, cite des éditions de 1649 et 1654.

(2) Voyez l'art. Kircher, XXII, 476). Duret avait déjà donné, en 1613, quelques caractères chinois, gravés en bois, dans son *Trésor des langues*, pag. 916 et 931.

(1) Le P. Grueber, dans sa lettre du 14 mars 1665, rapportée dans la collection de Thevenot (*Viaggio del P. Giov. Grueber*, IV, 22), suppose que les deux décades du P. Martini avaient été imprimées à Munich: mais Thevenot, dans une note marginale, annonce que la deuxième est perdue, et qu'il tâchera d'y suppléer en quelque façon, d'après un manuscrit persan, dont il parle dans la préface de sa quatrième partie. (*Avis sur la suite du recueil.*)

de l'ame, par Lessius ; — de l'amitié ; c'est un extrait des ouvrages de Cicéron, de Sénèque, etc. ; — et une réfutation du système de Pythagore sur la transmigration des ames. Le nom chinois qu'avait pris le P. Martini, était *Wei-khouang-koue*, et son surnom *Thsi-thaï*.

W—s et A. R—t.

MARTINI (Le Père Jean-Baptiste), religieux franciscain, fils d'un joueur de violon, un des auteurs les plus savants qui aient écrit sur la musique, naquit à Bologne, en 1706, et se voua, dès sa plus tendre jeunesse, à la vie monastique. Un goût inné pour l'instruction en tout genre, lui fit accepter avec joie l'offre d'être employé aux missions. Il passa une année dans l'Inde, et fut, à son grand regret, renvoyé en Europe, à cause de la faiblesse de sa santé. A son retour, il se livra presque exclusivement à son goût pour la musique ; et ses progrès furent si rapides qu'à l'âge de dix-neuf ans, il fut nommé maître de chapelle du couvent de son ordre à Bologne. Les messes et les oratorios qu'il faisait exécuter dans toutes les solennités, lui acquirent une réputation si brillante, qu'à la demande générale des amateurs, et même des artistes, il ouvrit un cours d'enseignement musical. Chaque leçon du P. Martini présentait quelque découverte nouvelle ; et l'ensemble de sa méthode frappa tellement tous les amis de l'art, que des professeurs eux-mêmes ne dédaignèrent pas de se ranger au nombre de ses élèves. Bien plus, on vit des compositeurs, applaudis par l'Europe entière, se faire honneur de rechercher les conseils du savant bolonais. Il suffit de citer, dans ce nombre, des hommes tels que Jomelli, Gluck et Mozart. Grétry, ayant aspiré à l'honneur d'être reçu membre de l'académie des philarmoniques de Bologne, fut effrayé d'apprendre qu'il fallait, pour épreuve, fuguer un verset de plain-chant pris au hasard, « en quoi, dit-il in-» génument dans ses *Mémoires*, » j'étais assurément très-peu versé. » Mais les bons avis du fameux P. » Martini m'en donnèrent bientôt » une connaissance suffisante, et fu-» rent la cause première de mon suc-» cès. » Les élèves du savant professeur le pressaient souvent de recueillir les leçons qu'il leur donnait, et d'en faire un corps de doctrine. Il se rendit à leurs prières, et publia successivement plusieurs ouvrages didactiques, qui ont mis le sceau à sa réputation. Frédéric-le-Grand, en particulier, en fut tellement satisfait, qu'il fit remettre à l'auteur son portrait, enrichi de diamants. Ce présent royal était accompagné d'une lettre autographe, remplie des témoignages les plus flatteurs de l'estime du monarque prussien. Parmi les ouvrages du P. Martini, il en est deux, surtout, qui méritent une mention particulière : 1°. L'*Essai de contre-point* (*Saggio fondamentale prattico di contrapunto*) ; — 2°. L'*Histoire de la musique*, 1757-81, 3 vol. in-fol. et in-4°. Le premier traité consiste en deux recueils de modèles, l'un de contre-point sur le plain-chant, l'autre de deux fugues à huit voix. Les exemples y sont, en général, choisis avec un goût exquis ; mais le texte qui les accompagne est quelquefois tellement analytique, qu'il échappe à l'intelligence ordinaire des élèves. L'*Histoire de la musique* atteste que l'auteur s'était préparé à ce travail par une lecture immense ; mais il est à regretter que son plan ait été conçu dans de

trop vastes proportions : il en résulte un peu de confusion et de prolixité. Cette histoire générale de la musique le cède, pour l'ordre, à celle de la musique d'église, composée par le célèbre Gerbert, avec lequel il s'était lié, et qui compléta, sur ce point, le travail sur l'art musical, qu'ils étaient convenus de se partager. (*V.* Gerbert, XVII, 179.) Les matériaux dont s'était entouré le P. Martini, formaient la bibliothèque musicale la plus riche et la plus curieuse : elle était composée de dix-sept mille volumes, et de beaucoup de manuscrits distribués avec un ordre admirable. Son ami Bottrigari lui avait légué tous les ouvrages rares qu'il possédait en ce genre; et il fut redevable d'acquisitions très-précieuses à la générosité du célèbre Farinelli, qui s'était retiré près de Bologne (*V.* Farinelli, XIV, 161). Le P. Martini, pendant le long cours de sa vie sédentaire, s'était plu à former peu-à-peu une collection d'instruments de tous les genres et de tous les pays. Jamais un voyageur ne passait par Bologne, sans aller visiter ce musée musical, unique dans son espèce. Le rare mérite de ce religieux était encore rehaussé par la douceur de son caractère et la simplicité de ses mœurs. Il mourut à Bologne, d'une hydropisie de poitrine, le 23 août 1784, à l'âge de 78 ans. Outre les Éloges du P. Martini, publiés par le P. Guill. della Valle (dans l'*Antologia romana*, et dans le Journal *dei Letterati* de Pise, 1785, tom. 57); par le P. Pacciaudi, théatin (dans le Journal littéraire du P. Contini, 1784, p. 1393); et par l'abbé Mareschi, Bologne, 1786, on trouvera de plus grands détails dans les *Scrittori Bolognesi* de Fantuzzi (v, 342 et suiv.), et dans les *Memorie per le belle arti*, où l'abbé Gherardo de' Rossi lui a consacré un excellent article. S—v—s.

MARTINI (Jean-Paul-Égide), auteur de plusieurs opéras français, naquit à Freystadt, dans le Haut-Palatinat, en 1741. Organiste à dix ans au séminaire de Neubourg sur le Danube, il y continua l'étude de la musique, et celle du latin sous les Jésuites. En 1758, il alla faire sa philosophie à Fribourg, en Brisgau. Entraîné alors par une vocation décidée pour la musique, il vint en France, en 1760; et quittant son nom allemand, il prit celui de *Martini*. Il s'arrêta en Lorraine à la cour de Stanislas; s'y perfectionna dans son art, apprit la langue française, et se rendit à Paris, en 1764, avec de puissantes recommandations. Il servit d'abord six ans, comme officier, dans les hussards de Chamborand, et fut ensuite attaché successivement au prince de Condé et à M. le comte d'Artois, en qualité de directeur de leur musique. Après avoir composé une multitude de marches militaires et de morceaux d'harmonie, il s'essaya dans le genre dramatique. Parmi un assez grand nombre d'opéras dont il est l'auteur, on distingue l'*Amoureux de quinze ans* (1771); la *Bataille d'Ivry* (1774), et surtout le *Droit du seigneur* (1783). Les autres sont : Le *Fermier cru sourd* (1772); l'*Amant sylphe*, représenté à la cour; *Sapho* (1794); *Zimeo*, grand opéra, arrangé depuis pour le théâtre Feydeau, et *Annette et Lubin*, donné en 1800, avec une nouvelle musique, dont la fraîcheur ne put faire oublier la naïveté de l'ancienne. Le Dictionnaire des musiciens lui attribue encore : Le *Rendez-vous nocturne*, tombé à la vingtième représentation;

Sophie, ou le *Tremblement de terre de Messine*; et la *Partie de campagne*, non représentée. La musique d'église avait un attrait particulier pour Martini; et il a laissé, en ce genre, plusieurs compositions qui jouissent de l'estime des connaisseurs. C'est à lui que l'on a dû la substitution des accompagnements détaillés à cette lourde basse chiffrée, que l'on se contentait de placer sous les morceaux de chant gravés pour l'amusement des amateurs. Martini est un des premiers compositeurs qui aient remis à la mode le genre des *Romances*: il en donna six recueils antérieurs à ceux de M. Garat, et l'on se rappelle la vogue qu'eut son air charmant: *Plaisir d'amour*. Doué d'une instruction solide dans toutes les parties de son art, Martini publia, en 1790, un ouvrage très-remarquable, intitulé *Mélopée moderne*. C'est à propos de cet ouvrage que Grétry, qui n'était pas louangeur, a dit dans ses Mémoires: « Tout ce que dit cet habile homme » est dans l'exacte vérité. C'est » avec regret que je ne vois pas » Martini assis à côté de moi au » Conservatoire de musique... Il » méritait mieux que moi d'occu- » per une place dans cet établisse- » ment utile: il est plus méthodi- » que, plus didactique. » Martini fut nommé, en 1798, un des cinq inspecteurs du Conservatoire; mais une intrigue le fit réformer ainsi que Monsigny et Lesueur. En 1804, il publia aussi une *École d'orgue*. Par ses ouvrages classiques, par ses compositions, Martini a rendu les plus grands services à la musique, et personne peut-être n'a plus contribué que lui à propager le goût de cet art en France. A la restauration, il recouvra la place de surintendant de la musique du roi, que la révolution lui avait fait perdre. Il est mort en février 1816. S—v—s.

MARTINI (Vincent). *V.* Martin, pag. 314.

MARTINI (Antoine), archevêque de Florence, naquit à Prato, en Toscane, le 20 avril 1720. Il quitta son pays; et il résidait dans le Piémont, lorsqu'il fit paraître à Turin, en 1769, une traduction italienne du Nouveau-Testament, qui fut approuvée par l'archevêque de Turin, Rorengo de Rorà. Depuis il compléta la traduction de la Bible, en donnant la version italienne de l'Ancien-Testament. Ce travail valut à l'auteur un bref honorable de Pie VI, du 17 mars 1778; le même pape nomma, peu après, Martini à l'évêché de Bobbio; mais pendant qu'il se rendait à Rome pour y être examiné et sacré, comme il passait par Florence, il fut revendiqué par le grand-duc Léopold, comme son sujet, et promu à l'archevêché de Florence, pour lequel il fut institué, le 25 juin 1781. Peut-être avait-on espéré trouver en lui un partisan des innovations que l'on préparait alors en Toscane: mais, si le prélat avait jugé quelques réformes nécessaires, il était loin d'approuver le système de bouleversement que Ricci manifesta bientôt. Quand il vit où l'on tendait, il s'unit plus étroitement au Saint-Siége, et encourut en plusieurs occasions les reproches des novateurs. Il se fit principalement honneur par sa conduite dans l'assemblée des évêques tenue à Florence en 1787, et concourut à faire avorter les projets de ceux qui avaient compté se servir de cette convocation pour jeter en Toscane des semences de troubles et de schisme. En 1785, il fit imprimer ses *Instructions morales sur les sa-*

crements, et, peu après, des *Instructions dogmatiques, historiques et morales sur le symbole*, 2 vol.; ce sont les Sermons mêmes qu'il avait prêchés sur ce sujet. On cite aussi des mandements de ce prélat. Il mourut à Florence, dans un âge très-avancé, le 31 décembre 1809; il avait le titre d'évêque assistant au trône. — Dans le même temps vivait le baron Martini, professeur de droit naturel dans l'université de Vienne, et auteur d'un Traité *sur le droit naturel et le droit des gens*, publié en 1768, et d'une édition des *Institutions du droit ecclésiastique* de Riegger, qui vit le jour, en 1779, et où il adoucit quelques propositions dures et quelques décisions hardies de l'auteur. P—c—t.

MARTINIEN (*Martinus-Martinianus-Augustus*) s'avança par sa valeur dans les armées de Licinius, et obtint la charge de maître des officiers du palais. Licinius, assiégé dans Byzance par Constantin, crut utile de choisir un collègue qui l'aiderait à supporter les fatigues du gouvernement : il jeta les yeux sur Martinien, que ses talents militaires rendaient cher aux soldats, et le déclara auguste, dans le mois de juillet 323. Martinien sortit aussitôt de Byzance pour aller combattre les détachements qui joignaient l'armée de Constantin : n'ayant pu arrêter leur marche, il se hâta de revenir près de Licinius; et les deux princes livrèrent à leur ennemi commun une bataille mémorable, le 23 septembre, près de Calcédoine. Constantin fut victorieux. (*V.* Licinius.) Martinien, qui n'avait joui que deux mois du vain titre d'empereur, fut abandonné à la fureur des soldats, ou, selon d'autres historiens, relégué dans la Cappadoce et bientôt après mis à mort par l'ordre du vainqueur. On a de lui des médailles en petit bronze, frappées à Nicomédie. « Elles le représentent, » dit Beauvais, « à l'âge d'environ cinquante » ans, avec une physionomie pleine » de douceur et de gravité. » (Voy. l'*Hist. des Emper.*, tom. II, pag. 207.) W—s.

MARTINIERE (Pierre-Martin de la), chirurgien et voyageur, était, à ce que l'on peut présumer, né à Rouen. Il s'embarqua de bonne heure, fit des voyages en Asie, à la côte occidentale d'Afrique et à la côte de Barbarie, et se trouvait à Copenhague, lorsque la compagnie du Nord, ayant reconnu combien le commerce de la Norvége lui avait été avantageux, représenta au roi que les bénéfices seraient encore plus considérables si l'on avançait plus loin : Frédéric III prêta l'oreille à cet avis; et en conséquence, la compagnie équipa trois bâtiments. La Martinière obtint de s'embarquer comme chirurgien d'un des navires, qui mit à la voile à la fin de février 1653. On visita les côtes de Norvége, de Laponie et de Russie jusqu'à la Nouvelle-Zemble; on fit route ensuite pour le Groenland et l'Islande, et l'on revint à Copenhague. La Martinière, de retour en France, continua d'exercer la chirurgie, et vécut jusque vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : I. *Traité de la maladie vénérienne, de ses causes et des accidents provenant du mercure*, Paris, 1664, un vol. in-16; ibid., 1684, un vol. in-16. L'auteur a mêlé aux préceptes de la médecine toute sorte de rêveries astrologiques et de pratiques superstitieuses. II. Le *Prince des opérateurs*, Rouen, 1664, un vol. in-12; ibid., 1668. Le but de cet ou-

vrage est de faire voir la différence de la médecine opératrice et de la médecine rationelle. III. *Nouveau Voyage vers le septentrion, où l'on représente le naturel, les coutumes et la religion des Norvégiens, des Lapons, des Kilopes, des Russiens, des Borandiens, des Sybériens, des Zembliens, des Samoïedes*, etc., Paris, 1671, un vol. in-12, fig. On voit, par le titre de ce livre, qu'il y est question de plusieurs peuples que l'auteur seul a connus; c'est sur son témoignage que de graves auteurs, tels que Buffon, en ont parlé. La Martinière est le premier Français qui ait publié un voyage maritime le long des côtes boréales de l'Europe. Il est très-crédule, et raconte hardiment l'histoire des magiciens lapons qui vendent aux navires des vents favorables au moyen d'une bande de laine longue d'un pied et demi, qui s'attache au mat de misaine, et dont on défait successivement les trois nœuds, à mesure que l'on veut faire changer le vent en sa faveur. Le livre de La Martinière est rempli de traits de ce genre. A peine y trouve-t-on quelques observations intéressantes, quoique l'auteur eût fréquemment descendu à terre, et fait des excursions dans l'intérieur. Tel est pourtant l'attrait du merveilleux, surtout quand il s'agit des pays peu connus, que son voyage a été souvent réimprimé. L'édition d'Amsterdam, 1708, contient des corrections dans l'orthographe des noms-propres, et deux nouveaux chapitres, l'un sur l'utilité des voyages, l'autre sur la nécessité du commerce. On en a aussi retranché des passages absurdes sur la religion et les mœurs des Russes. Les figures sont pitoyables. Ce mauvais Voyage a été traduit en anglais, en hollandais, et deux fois en allemand; il y en a des extraits dans plusieurs recueils. E—s.

MARTINIÈRE (Antoine-Augustin Bruzen (1) de la), compilateur laborieux, était né, en 1662, à Dieppe, de parents honnêtes, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il acheva ses études à Paris, sous la direction du fameux Richard Simon, son oncle, et s'appliqua ensuite, par ses conseils, à l'histoire et à la géographie. Il fut nommé, en 1709, secrétaire français à la cour du duc de Mecklenbourg, et mérita la bienveillance de ce prince, qui lui facilita les moyens de continuer ses recherches sur la géographie du moyen âge. Il ne quitta le Mecklenbourg qu'après la mort du duc son protecteur, et vint en Hollande dans l'intention d'y faire imprimer ses ouvrages. Les propositions qu'il reçut du libraire Van-Duren, le déterminèrent à se fixer à la Haye, où il trouva d'ailleurs d'autres avantages par ses liaisons avec les principaux membres du corps diplomatique; il dut à leur recommandation les titres de conseiller du duc de Parme, de secrétaire du roi des Deux-Siciles, et de premier géographe du roi d'Espagne. La politesse de ses manières et l'agrément de son esprit le faisaient rechercher par les sociétés les plus brillantes; et les étrangers de distinction qui passaient à la Haye manquaient rarement de lui rendre visite. La Martinière recevait 1200 écus de pension du roi des Deux-Siciles: mais son goût pour la dépense ne lui permit pas de songer à des économies; et il continua de rester aux gages des libraires qui le payaient assez mal. (Voy. le *Dict.* de Prosp. Marchand, tom. 1er., pag. 44.) Il

(1) On prononce *Brisain*.

mourut à la Haye le 19 juin 1746 (1). Bruys fait l'éloge de ses talents et de son caractère dans ses *Mémoires*, tom. 1er., pag. 151 et suiv.; mais D'Argens le représente comme une espèce de fou et une parfaite copie du fameux D. Quichotte. (Voy. la préf. du 4me. vol. des *Lettres juives*.) On a de lui: I. *Essai sur l'origine et les progrès de la géographie*, avec des remarques sur les principaux géographes grecs et latins; dans le tome 2me. des *Mémoires historiq.*, publiés par Camusat, Amsterdam, 1722. (*Voy.* D. F. Camusat.) II. Le grand *Dictionnaire géographique, historique et critique*, la Haye, 1726-30, 9 tom. en 10 vol. in-fol.; Dijon, 1739, 6 vol. in-fol.; Paris, 1768, 6 vol. in-fol. La traduction allemande, donnée par Chr. de Wolff, Leipzig, 1744-50, 13 vol. in-fol., est, dit-on, augmentée de plusieurs milliers d'articles. Ce Dictionnaire est le principal ouvrage de La Martinière, et celui auquel l'auteur doit toute sa réputation. Dès l'année 1740, l'abbé Bellanger, sous le nom de Van der Meulen, y signala plusieurs erreurs (*Essais de critique sur les écrits de M. Rollin, sur les traductions d'Hérodote et sur le Dictionnaire géographique*, Amsterdam, in-12). Il est peu estimé maintenant; cependant il n'a pas encore été remplacé par un meilleur. L'édition de Paris, 1768, a été revue et corrigée avec soin; et néanmoins elle laisse encore beaucoup à desirer. On a donné, en 1759, un *Abrégé portatif* de ce Dictionnaire, en 2 vol. in-8°. III. *Entretiens des Ombres aux Champs-Élysées* sur divers sujets d'histoire, de politique et de littérature, Amst., 1723, 2 vol. in-12. L'auteur a publié cet ouvrage sous le nom de *Valent. Jungermann.* « La » Martinière, » dit Bruys, « a tiré » ces Entretiens d'une énorme com- » pilation allemande, et les a délica- » tement accommodés au génie de » notre langue. » IV. *Essai d'une nouvelle traduction d'Horace* en vers français, ibid., 1727, in-12. C'est un recueil de traductions par différents auteurs: les pièces que La Martinière a fournies à cette compilation sont les plus médiocres de toutes, et prouvent qu'il n'avait aucun talent pour la poésie. V. *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres*, en faveur des personnes qui ne savent que le français, la Haye, 1731, in-8°.; réimprimée à la suite des *Conseils pour former une bibliothèque*, etc., par Formey, Paris, 1756, in-12. (*V.* Formey.) Il promettait un second volume qui aurait traité de l'étude de l'histoire; mais il est probable que le succès de la *Méthode* de Lenglet Dufresnoy lui fit abandonner ce projet. VI. *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II*, Amsterdam, 1733, 4 vol. in-8°.; la Haye, 1734, 4 vol. in-12. Ces deux compilations, qui n'eurent pas beaucoup de cours hors de la Hollande, sont peu exactes et tout-à-fait dénuées d'intérêt. VII. *Histoire de la vie et du règne de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*, la Haye, 1741, 2 vol. in-12. VIII. *L'État politique de l'Europe*, ibid., 1742-49, 13 vol. in-12. Ce n'est guère qu'un extrait des journaux. IX. *L'Art de conserver la santé*, composé par l'école de Salerne, avec la traduction en vers français, ibid., 1743; Paris,

(1) Hirsching et Rotermund mettent sa naissance à l'an 1689; d'autres le font naître en 1684, et mourir en 1749. Nous avons cru devoir suivre les dates données par M. Desmarquetz, dans ses *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, Paris, 1785, 2 vol. in-12, tom. II, p. 37.

1749, in-12. Cette traduction est attribuée généralement à La Martinière. (Voy. le *Dict. des anonymes* par M. Barbier, tom. IV, pag. 433.) On doit encore à cet infatigable écrivain une *Continuation de l'Introduction à l'histoire de l'Europe* par Puffendorf, Amsterdam, 1722, 9 vol. in-12; et il en a publié plusieurs éditions, successivement revues et augmentées : mais elles ont toutes été surpassées par celle de Grace. (*V.* Grace, Puffendorf et Rousset.) La Martinière est l'éditeur du *Nouveau recueil des épigrammatistes français*, anciens et modernes, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12 : ce choix est estimé; — des *Fables héroïques* par Audin, ibid., 1720; — de la *Géographie* de Cluvier (*Introductio in geographiam*), ibid., 1729, in-4°., bonne édition; — de *Traités géographiques et historiques* pour faciliter l'intelligence de l'Écriture-Sainte, la Haye, 1730, 2 vol. in-12 (1); — des *Lettres choisies* de Rich. Simon, précédées d'une *Vie* de l'auteur, Amsterdam, 1730, 4 vol. in 12; — des *OEuvres* de Scarron, ibid., 1737, 10 vol. in-12; — des *Pensées* d'Oxenstiern, petit-neveu du chancelier de Suède; — du *Recueil de divers traités sur l'éloquence et la poésie*, Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12 (2); — et de la *Vie de Louis XIV* (par La Hode), la Haye, 1740, 5 vol. in-4°. Il a publié les deux derniers volumes de l'*Histoire du règne* de ce prince par Larrey (*V.* ce nom) : il avait commencé un journal sous le titre de *Nouvelles politiques et littéraires*; et Bruys lui attribue une *Vie de Molière*, plus ample que celle de Grimarest. Lefort de La Morinière a réuni quelques pièces de vers et de littérature de ce fécond écrivain, et les a publiées sous le titre de *Portefeuille* de La Martinière, Paris, 1757. (*V.* L. F. Marsigli.) W—s.

(1) Les pièces dont se compose ce recueil sont de Huet, Legrand, Calmet, Hardouin, Commire, etc. L'éditeur y a ajouté une bonne préface.

(2) Par Fénélon, de Sillery, le P. Lamy, A. Arnauld, le P. Ducerceau, l'abbé Genet et Voltaire.

MARTINOT (Henri), célèbre horloger, naquit à Paris, en 1646. Son père, valet-de-chambre horloger du roi, ne pouvant, à raison de ses fonctions, lui enseigner les principes de son art, le mit en apprentissage à Rouen, chez un habile ouvrier, qui lui fit faire de rapides progrès dans toutes les parties de la mécanique. Il obtint à douze ans la promesse de la survivance de la charge de son père, et il n'en avait que treize lorsqu'il eut le malheur de le perdre. Colbert refusa de l'envoyer en possession de cette charge parce qu'il le trouvait trop jeune: mais le roi déclara que s'il était en état de la remplir, il voulait qu'on lui en expédiât le brevet; et il lui commanda, en 1672, une horloge en forme de globe, indiquant les divers mouvements du soleil et de la lune. Cette pièce, achevée en 1677, fut regardée comme l'un des ouvrages les plus parfaits qu'on eût encore vus dans ce genre. Martinot exécuta ensuite l'horloge qui était suspendue au milieu du cabinet des médailles à Versailles, et la pendule à répétition et quantièmes qu'on voyait dans les appartements de Trianon : il en fit aussi deux autres pour la chambre et le cabinet du roi à Versailles, dont la perfection étonna les connaisseurs. Il fut nommé directeur des horloges de toutes les maisons royales, pour lesquelles il exécuta un grand nombre d'ouvrages. Il mourut d'accident à Fontainebleau le 4 septembre 1725. Cet habile artiste était d'une délica-

tesse et d'une probité rares ; Louis XIV disait : Martinot ne m'a jamais menti. Le *Dictionnaire* de Moreri contient une *Notice* sur Martinot, rédigée par son fils. W—s.

MARTINOVICZ (Ignace-Joseph), physicien hongrois, né à Pesth, vers le milieu du XVIIIe. siècle, prit l'habit religieux dans l'ordre des capucins, où il continua de cultiver avec beaucoup d'ardeur les sciences naturelles. Les succès qu'il obtint attirèrent l'attention de l'empereur Joseph II, qui sollicita pour lui un bref de sécularisation, et le nomma professeur de physique et de mécanique à l'université de Lemberg. Il remplit cette double chaire, d'une manière brillante ; mais ce qui lui mérita, encore plus que ses talents, la bienveillance de son protecteur, ce fut le zèle avec lequel il soutint la nécessité des réformes que l'empereur commençait à exécuter dans ses états. Martinovicz devint conseiller impérial, prévôt titulaire de la cathédrale d'OEdenburg et abbé de Szazrar : il était déjà membre de la société des illuminés allemands, dont le but connu était d'établir les principes de la liberté et de l'égalité sur les ruines de tous les gouvernements. Il en devint bientôt l'un des chefs, et fut l'un des principaux auteurs d'un complot tendant à exciter un soulèvement à Vienne. Dénoncé par un de ses domestiques que le hasard avait rendu maître de son secret, il fut arrêté, le 15 octobre 1794, avec plusieurs gentilshommes hongrois, ses complices, et décapité à Bude, le 20 mai 1795. On a de lui : I. *Dissertatio de micrometro*, Lemberg, 1784, in-4°., fig. Au moyen de l'instrument qu'il décrit dans cet ouvrage, il divise un pouce en 2,985,984 parties. II. *Dissertatio physica de altitudine atmosphæræ ex observationibus astronomicis*, ibid., 1785, in-4°. III. *Prælectiones physicæ experimentalis*, ibid., 1787, in-8°., fig. tom. 1er. IV. Des *Dissertations*, en allemand, insérées dans les *Annales de chimie*, publiées par Crell, ann. 1790 et suiv., sur la poudre fulminante ; — sur une mine de pétrole qui contient du sel sédatif : elle a été traduite en français, et insérée dans le *Journal de Physique*, ann. 1792 ; — sur un sel semblable au salpêtre, extrait de l'ambre jaune ; — sur une nouvelle pompe pneumatique et la manière de s'en servir dans les expériences chimiques ; — sur l'origine de l'air qui existe dans l'eau. W—s.

MARTINUSIUS (George), régent de Transsilvanie, cardinal-archevêque de Gran, était né dans la Croatie, et avait accès dans la maison de Jean Zapoli, pendant que celui-ci n'était encore qu'un simple gentilhomme hongrois. George prit l'habit de religieux dans un couvent près de Bude : les austérités du cloître rebutant son esprit inquiet et ambitieux, il s'attacha au même Jean Zapoli, devenu roi, et suivit sa bonne et sa mauvaise fortune. Il l'accompagna en Pologne, et ce prince se servit de lui dans plusieurs négociations, et l'admit dans son conseil ; il lui donna l'évêché de Varadin à la mort d'Americo Cibario, assassiné par Louis Gritti. Chargé de la direction du trésor, George Martinusius montra autant de zèle que de fermeté et d'intelligence. En 1540, le roi Jean Zapoli nomma, en mourant, ce prélat tuteur de Jean Sigismond, son fils unique, conjointement avec la reine Isabelle, sœur de Sigismond II, roi de Pologne, et sous la protection de Soliman. Le

caractère de ce religieux, devenu régent d'un état, changea dès-lors : il développa un esprit de domination, une duplicité, une ambition et une avarice, qui le rendirent odieux et le conduisirent à sa perte. Il trompa et maîtrisa la reine Isabelle ; il joua tour-à-tour et l'empereur Ferdinand et Soliman Ier. Il se servit de Ferdinand pour chasser sa souveraine de la Transsilvanie, et des armes othomanes pour se délivrer des Impériaux. Martinusius devait à la faveur de l'empereur et à sa reconnaissance trompée, l'archevêché de Gran et le chapeau de cardinal. Les ministres de Ferdinand n'eurent pas de peine à démontrer à ce prince que la paisible possession de la Transsilvanie tenait à la mort de Martinusius ; et cette mort fut ordonnée en 1548. Si sa trahison et son ingratitude méritaient d'être punies, la justice de Ferdinand, qu'il avait provoquée, n'autorisait pas un assassinat. Cet ambitieux, à qui ses partisans ont donné le nom de Grand, périt par trahison dans son propre palais, sous les coups de trois des principaux officiers de l'armée impériale, qui ne rougirent pas de porter les mains sur un prêtre, et sur un homme désarmé. Martinusius expira en prononçant le nom de Jésus. Les immenses trésors trouvés dans sa maison attestent qu'il n'était pas moins avide de richesses que de puissance ; mais ils laissent penser qu'en frappant ce grand criminel, ses assassins avaient convoité ses dépouilles. Tel fut réellement Martinusius. Sa Vie, écrite par l'abbé Béchet, ne présente qu'un homme illustre, un grand ministre, une victime innocente, et presque un martyr. L'historien hongrois, Isthuanfi, le peint d'une manière impartiale. S—Y.

MARTIRANO (CORIOLANO), excellent humaniste et bon poète latin, était né au commencement du seizième siècle, à Cosenza dans la Calabre, d'une famille noble. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il reçut les ordres sacrés, et fut nommé par le pape Clément VII à l'évêché de San-Marco. Il assista à la première session du concile de Trente, et en fut élu l'un des secrétaires ; il y prononça un discours très éloquent pour rassurer les prélats, que la crainte de la guerre déterminait à s'éloigner. Après la session, il fut nommé, par l'empereur Charles-Quint, secrétaire du conseil de Naples, et mandé en Espagne, où il mourut le 4 septembre 1557, comme on l'apprend par une lettre d'Ant. Guido à Vespasien Gonzague, seigneur de Sabionetta. Coriolano avait eu le projet de supprimer tous ses ouvrages ; mais Marzio, son neveu, profita de son absence pour faire une revue de ses papiers, et en extraire ses œuvres dramatiques, qu'il fit imprimer à Naples, en 1556, in-8°. Ce recueil contient *huit tragédies :* Médée, Électre, Hippolyte, les Bacchantes, les Phéniciennes, le Cyclope, Promethée et Jésus-Christ ; *deux comédies,* Plutus et les Nuées ; les *XII livres de l'Odyssée*, la *Batrachomiomachie* et l'*Argonautique*, traduits en vers latins. Debure a décrit cette édition dans la *Bibliog. instructive*, n°. 2904 ; on en connaît des exemplaires avec un nouveau frontispice daté de 1563. Elle est si rare, même en Italie, que le savant Tiraboschi n'avait jamais pu la trouver (1). Il ajoute cependant,

(1) Cette excessive rareté détermina, en 1736, un effronté plagiaire à faire imprimer ces pièces comme son propre ouvrage, en y joignant d'autres pièces de vers de Navagero et de Fiaminio, également peu connues, et dont il se contenta de déranger l'ordre, en changeant un peu les premiers vers de chacune, pour

mais d'après le témoignage de Tafuri, que les pièces de Martirano, traduites ou imitées du grec, sont comparables, pour l'élégance et la propriété du style, aux meilleurs ouvrages du même genre. On a encore de Coriolano : *Epistolæ familiares*, Naples, 1556, in-8°. Ce volume n'est pas moins rare que le précédent; et l'on dit qu'il renferme beaucoup d'anecdotes et de particularités curieuses. Sertorio Quattromani avait découvert plusieurs manuscrits de notre auteur, et il se proposait de les publier; mais ce projet est resté sans exécution : il citait, entre autres, des *Élégies*, des *Épîtres* qu'il ne jugeait pas très-inférieures à celles d'Horace, des *Discours*, et la *Traduction* en vers latins des sept premiers livres de l'Iliade. Les deux harangues que l'auteur avait récitées au concile de Trente, se conservent en manuscrit à la bibliothèque du Roi, à Paris (*Cod. Lat.* 1525). W—s.

MARTIUS (Galeottus). *Voy.* Galeotti.

MARTYN (William), écrivain anglais, était *recorder* ou greffier de la ville d'Exeter, où il naquit en 1562, et où il mourut le 12 avril 1617. Il est particulièrement connu par son ouvrage historique, intitulé : *Histoire et Vies des rois d'Angleterre, depuis Guillaume le conquérant jusqu'au roi Henri VIII*, Londres, 1616, in-fol.; réimprimé en 1618. Cette histoire, tirée des chroniques, est écrite avec intérêt, et n'est pas sans mérite sous le rapport du style. Cependant le roi Jacques, offensé de quelques passages qui ménageaient trop peu, soit la famille royale, soit la nation écossaise, fit poursuivre l'auteur qui, dit-on, en conçut tant de chagrin, que sa vie en fut abrégée. En 1738, il a été publié une suite de l'histoire de Martyn, contenant la vie d'Edouard VI, de Marie et d'Élisabeth. On a encore de William Martyn, une *Instruction pour la jeunesse*, Londres, 1612, in-4°., qu'il avait composée à l'usage d'un de ses enfants. D—g.

MARTYN (John), médecin et botaniste, naquit à Londres en 1699 : son père, marchand de la Cité, voulait le former au commerce; mais le jeune homme avait une telle passion pour les études littéraires, qu'il y consacrait la plus grande partie de la nuit, se contentant, pendant plusieurs années, de quatre heures de sommeil. Ce fut en 1718 que Wilmer, depuis démonstrateur au jardin de Chelsea, le docteur Patr. Blair et Sherard, développèrent son goût pour la botanique. Il fut le premier secrétaire de la société de botanique formée vers 1721, sous la présidence de Dillénius, et qui s'assemblait tous les samedis au soir, d'abord au café de l'*Arc-en-Ciel*, et ensuite dans une maison particulière; mais elle ne subsista qu'environ cinq ans. Martyn fut admis, en 1723, à la Société royale; et il exerça quelque temps la médecine à Londres. Il fut un des principaux rédacteurs du *Journal de Grub-Street*, feuille satirique remplie de sel, semée d'anecdotes curieuses sur les auteurs vivants, et qu'on regardait comme une espèce de Dunciade en vers et en prose. Les meilleurs articles en ont été recueillis, en 1737, sous le titre de *Mémoires de la Société de Grub-Street*, 2 vol. in-12 : ceux de *Martyn* sont signés d'un B, et ceux du

mieux cacher son larcin. Le savant J. A. Volpi, professeur à Padoue, auquel il eut l'imprudence d'envoyer un exemplaire de ce prétendu fruit de sa muse, se hâta de démasquer l'imposture. (Voy. les *Novelle letterarie* de Venise, 1737, n°. 47, et la *Libreria dei Volpi*, Padoue, 1756, in-8°, pag. 127.)

docteur Russel d'un M; la partie poétique de ce journal a aussi été publiée séparément. Le zèle et l'activité de Martyn étaient tels, qu'il prit part à toutes les grandes entreprises littéraires qui eurent lieu de son temps en Angleterre, et dont le détail serait trop long. En 1733, il fut nommé professeur et médecin à Londres, ensuite directeur du jardin botanique de Cambridge, dont ses soins augmentèrent beaucoup la prospérité. Il résigna sa place, en 1761, à son fils, Thomas Martyn, et mourut à Chelsea, le 19 janvier 1768. Il a laissé: I. *Tabulæ synopticæ plantarum officinalium, ad methodum Raianam dispositæ*, Londres, 1726, in-fol. de 20 pag. Cette méthode, presque entièrement calquée sur celle de Ray, comme le titre l'annonce, seulement avec plus de développements, n'ajouta rien aux connaissances botaniques de cette époque. II. *Methodus plantarum circà Cantabrigiam nascentium*, ibid., 1727, in-12. C'est proprement une édition, classée méthodiquement, du catalogue que Ray avait publié par ordre alphabétique. III. *Historia plantarum rariorum*, ibid. grand in-fol. Ce travail devait être fort considérable, puisque l'auteur, dans sa dédicace au président de la Société royale de Londres, parle d'une première centurie; mais il n'en publia que cinq décades, chacune de dix planches. La première décade parut en 1728, et la cinquième en 1737. Les plantes qui y sont représentées, faisaient l'ornement des jardins de Londres et des environs de Chelsea; et c'est un des plus beaux ouvrages qu'on eût vus jusqu'alors, et le plus beau après celui de Catesby. Toutefois les dessins, quoique faits par le célèbre Van Huysum, gravés en *mezzo-tinto* par Kirkall, et imprimés en couleur, ont peu de netteté; les couleurs ne sont pas toujours très-vraies: enfin l'on n'y trouve point de détails anatomiques. Les descriptions sont aussi exactes que pouvaient l'être celles de cette époque, et elles sont accompagnées de l'exposé des vertus et des usages; mais on n'y trouve que très-rarement des synonymies. L'édition de Nuremberg, 1752, et celle de 1797, augmentée d'une version allemande par Panzer, sont moins recherchées. IV. *Première leçon d'un cours de botanique*, Londres, 1729, petit in-8°. de 20 pag. C'est une explication très-simple des principales parties des plantes, accompagnée de 14 planches (qui renferment quelques détails), d'une médiocre exécution. V. *Iter Derbyense cum catalogo plantarum variarum*, dans les Trans. philos., n°. 407. VI. *Les Géorgiques de Virgile*, accompagnées d'une traduction anglaise et de notes, 1 vol. in-4°., ibid., 1741. C'est un fort bel ouvrage, et le seul sur lequel soit réellement fondée la réputation de Martyn. La version, placée par fragments dans les notes, est d'un usage peu commode. Il y a de la recherche, de la subtilité, dans la manière d'interpréter quelques passages; et le célèbre Heyne, qui le cite fort souvent dans sa belle édition de Virgile, n'est pas toujours de son avis. Néanmoins cette traduction paraît en général exacte. Les nombreuses notes qui l'accompagnent, sont fort instructives et pleines d'intérêt; l'auteur est un de ceux qui ont le plus contribué à l'intelligence du texte, sous le rapport de l'agriculture et de la botanique. Le docteur Halley l'aida pour la partie astronomique. VII. Les *Bucoliques de Virgile*, 1749, sur le même plan que

l'ouvrage précédent. VIII. *Explication des termes techniques de botanique*. IX. *Dissertation et Remarques critiques sur l'Énéide de Virgile*, 1770, in-12, publiées par son fils, qui a mis en tête une notice détaillée sur la vie et les écrits de l'auteur. Outre ces ouvrages originaux, John Martyn avait traduit en anglais, dès 1720, l'*Histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris*, par Tournefort : mais il ne publia cet ouvrage qu'en 1732, avec diverses additions, pour l'adapter aux plantes de la Grande-Bretagne, 2 vol. in-8°. Il traduisit, en 1740, la *Matière médicale* de Boerhaave; et en 1742, le *Traité des Maladies aiguës des Enfants*, par Walter Harris : il avait donné, avec Chambers, la *Traduction abrégée des Mémoires de l'académie des sciences de Paris*, Londres, 1742, 5 vol. in 8°.; il publia, de 1747 à 1756, les tom. VIII, IX et X de l'abrégé des *Transactions philosophiques*, et il a laissé un grand nombre de manuscrits sur divers sujets de science et de littérature. Le genre *Martynia*, de la famille des *Bignones*, a été consacré à Martyn par son ami Houston, et adopté par Linné. D—u.

MARTYR (Pierre) d'Anghiera. (*V.* Anghiera, II, 159.)

MARTYR (Pierre Vermigli, plus connu sous le nom de Pierre) qu'il avait reçu au baptême, est un des plus célèbres théologiens réformés. Il naquit, le 8 septembre 1500, à Florence, d'une famille distinguée. Sa mère lui apprit elle-même le latin par l'explication des comédies de Térence; il eut ensuite pour maître Marcel Vergilio, sous lequel il fit de grands progrès dans les lettres. Dès l'âge de seize ans, il voulut chercher dans le cloître un asile contre la corruption du siècle; et, malgré les instances de son père qui n'avait point d'autre héritier, il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Augustin, à Fiesoli. Il fut envoyé à Padoue, et y passa huit ans, partageant tout son temps entre la prière et l'étude. Ses supérieurs l'engagèrent ensuite à s'appliquer à la prédication, et il parut avec éclat dans les chaires des principales villes d'Italie : il enseigna, dans le même temps, la philosophie et la théologie aux jeunes religieux, et, à la prière de quelques-uns d'entre eux, il y joignit des leçons de grec. Son mérite le fit passer successivement par les différentes charges de sa congrégation, et il fut enfin nommé supérieur du collége Saint-Pierre, à Naples. Ce fut dans cette ville qu'il connut Jean Valdès, savant espagnol, partisan secret de la doctrine des nouveaux réformateurs; et il ne tarda pas à en adopter les opinions. Il fut déféré aux supérieurs ecclésiastiques pour avoir enseigné publiquement que l'*Épître* de saint Paul aux Corinthiens (1) ne renferme aucune proposition dont on puisse conclure l'existence du purgatoire, et on lui défendit de continuer ses leçons : mais il appela de cette sentence au Saint-Siége, et la fit annuler. L'air de Naples paraissant contraire à sa santé, il fut nommé visiteur-général de la congrégation; et la sévérité avec laquelle il remplit cette charge, lui fit beaucoup d'ennemis parmi ses confrères. Quelque temps après, on l'envoya reprendre le cours de ses prédications à Lucques. Cité au chapitre général assemblé à Gènes, pour y rendre compte de quelques principes qu'on l'accusait d'avoir débités dans ses ser-

(1) Voy. la première *Épître* de Saint-Paul aux Corinthiens, chap. 3, v. 12 et 14.

mons, il craignit que ses ennemis ne vinssent à bout de le faire condamner; et au lieu d'obéir, il se retira, en 1542, à Zurich, où Bullinger l'accueillit comme un homme dont il appréciait tout le mérite. De Zurich, il se rendit à Bâle, et ensuite à Strasbourg, où, par la protection de Martin Bucer, il obtint la chaire de théologie que Capiton avait laissée vacante. Il se maria en 1546 (1), et passa, l'année suivante, en Angleterre, sur l'invitation du fameux Cranmer, archevêque de Canterbury. Il se fit recevoir, en 1548, docteur en théologie, et fut aussitôt nommé professeur à l'université d'Oxford; le roi lui assigna un traitement considérable, et y joignit, en 1551, un canonicat de l'église du Christ: mais après la mort du roi Edouard, Marie ayant rétabli l'exercice de la religion catholique, P. Martyr se retira à Lambeth chez l'archevêque Cranmer, son protecteur, et, ne s'y croyant pas en sûreté, il demanda des passeports pour quitter l'Angleterre. Il revint à Strasbourg en 1553; et on lui restitua la chaire qu'il y avait occupée. Les tracasseries que lui firent éprouver quelques-uns de ses confrères, lui ayant rendu le séjour de cette ville peu agréable, il accepta, en 1556, la chaire que la mort de C. Pélican laissait vacante à Zurich, et il se hâta d'en aller prendre possession. Il reçut différentes autres vocations qu'il refusa; mais il fut obligé d'accompagner Th. de Bèze, au colloque de Poissy, où il se montra plus modéré que son collègue. Il quitta cette assemblée avant la clôture, par la raison que, n'entendant pas le français, sa présence n'y était pas très-utile. Il mourut à Zurich, le 12 novembre 1562, laissant sa seconde femme enceinte: elle eut une fille, nommée Marie, laquelle ayant été réduite à la misère, fut secourue par le sénat de Zurich, en considération des services de son père. Dupin a parlé avec éloge de P. Martyr dans sa Bibliothèque des hérétiques. C'est, après Calvin, le meilleur écrivain qu'eussent eu les réformés; et il le surpassait par l'érudition et la connaissance des langues. S'il eût été écouté, il aurait opéré la réunion des différentes sectes séparées de l'Église romaine, qu'il se repentit d'avoir abandonnée. On a de lui des *Commentaires* sur les principaux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; et plusieurs *Traités* dogmatiques, dont on trouvera la liste exacte dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXIII, et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. La plupart de ses ouvrages ont été recueillis après sa mort, et publiés sous ce titre: *Locorum communium theologicorum tomi tres*, Bâle, 1580; tom. II, 1581; tom. III, 1583, in-fol. Ce Recueil est précédé de la *Vie* de P. Martyr, par Josias Simler.

W—s.

MARTYRS (Dom Barthelemi des). *V.* Barthelemi.

MARUCELLI (François), prélat distingué par la protection qu'il accorda aux lettres et aux arts, était né à Florence, en 1625, d'une ancienne et illustre famille. Après avoir achevé ses premières études avec beaucoup de succès, il fréquenta les cours de l'université de Pise, et y reçut le laurier doctoral. Ayant eu le malheur de perdre son père, il alla trouver à Rome, son oncle, l'abbé

(1) Il épousa en premières noces Catherine Dammartin, de Metz, que l'on a accusée d'avoir quitté le cloître pour se marier; mais cela n'est rien moins que prouvé (*V.* Chaufepié, art. P. Martyr, not. I); elle mourut en Angleterre, en 1552; sans enfants. Il se remaria à Zurich, après six années de veuvage, et épousa Catherine Merenda, de Brescia.

Giuliano Marucelli, qui le fit entrer chez un avocat, pour apprendre la pratique. Son assiduité et ses progrès charmèrent tellement cet oncle, qu'il lui résigna deux riches abbayes, au royaume de Naples. Dès que Marucelli put disposer de ses revenus, il en employa la plus grande partie à satisfaire son goût pour les arts, et forma une magnifique galerie de tableaux. Le charme qu'il éprouvait dans la culture paisible des lettres étouffa en lui toute espèce d'ambition : il refusa les places honorables qui lui furent offertes, et finit même par se démettre des deux abbayes dont il était titulaire, afin de pouvoir disposer de son temps sans aucune inquiétude. Il construisit à Rome un palais superbe, et l'enrichit d'une bibliothèque nombreuse et bien choisie, dont il abandonna la disposition aux littérateurs privés de fortune. A des goûts si nobles, Marucelli joignait une piété douce et éclairée; il remplissait avec exactitude tous ses devoirs religieux, visitait souvent les hôpitaux, et ne dédaignait pas d'entrer dans la demeure du pauvre, où il laissait des marques abondantes de sa libéralité. Il parvint à une grande vieillesse, entouré de l'estime publique, et mourut à Rome, le 25 juillet 1713. Ses restes furent inhumés avec pompe dans l'église des Servites. Il fit, par son testament, une grande quantité de legs pieux, et établit à Florence une bibliothèque publique, avec un fonds annuel suffisant pour son entretien. On a de ce prélat, un *Index général*, en cent douze volumes, in-fol., de toutes les matières traitées dans les ouvrages qu'il avait lus. Ce vaste répertoire, conservé en manuscrit à Florence, pourrait être d'une grande utilité aux savants, dont il faciliterait les recherches. Son humilité l'engagea, peu avant sa mort, à livrer aux flammes plusieurs ouvrages de sa composition inédits, et tout ce qui, dans sa vaste correspondance, eût pu le présenter sous des traits avantageux. La bibliothèque qu'il avait donnée à sa patrie, fut ouverte au public le 15 septembre 1752; et le chanoine Bandini, qui en fut nommé préfet, publia un éloge de ce généreux fondateur, Livourne, 1754 : on l'a réimprimé parmi ceux des *Uomini illustri Toscani*, IV, 453. Voyez aussi la *Storia letteraria d'Italia*, X, 360, et les *Arcadi morti*, Rome, 1720, tom. I, p. 202. — Son frère aîné, Jean-Philippe Marucelli, mort à Florence, le 11 juillet 1680, avec le titre de secrétaire-d'état du grand-duc, avait été résident pour ce prince (de 1641 à 1666); et c'est à sa recommandation que Dati et Viviani durent les bienfaits de Louis XIV. Il passait pour fort instruit dans le grec et l'hébreu; Ménage, Heinsius, Gronovius, etc., le citent avec distinction. W—s.

MARUTHAS. *V.* Maboutha.

MARVELL (André), écrivain anglais, naquit en 1620, au comté d'York, à Kingston-upon-Hull, où son père était ministre et maître d'école. Admis à l'université de Cambridge, il s'y distingua tellement, que quelques jésuites l'engagèrent, dit-on, à les suivre à Londres, dans l'espoir de le gagner à la foi catholique; mais son père s'étant mis à sa recherche, le retrouva dans la boutique d'un libraire, et le ramena à l'université. Vers 1638, il perdit son père, qui se noya en traversant une rivière dans une barque avec la fille d'une dame de ses amies. Ce malheur servit à son instruction et à sa fortune : car cette dame qui était riche, l'adopta pour son fils, et le fit voyager sur le conti-

nent. Il passa quelque temps à Constantinople, en qualité de secrétaire de l'ambassade anglaise. En 1653, Cromwell le nomma gouverneur d'un de ses protégés; et en 1657, il fut adjoint à Milton, alors secrétaire latin du Protecteur. Il se conduisit dans cet emploi, de manière à mériter d'être appelé au parlement, en 1660, peu de temps avant la restauration, pour y représenter son pays natal. Il le fut de nouveau, en 1661, et jusqu'à sa mort. Quoiqu'il y parlât rarement, il avait une grande influence, et il était intimement lié avec le prince Robert, qui n'agissait guère que par ses conseils. Il s'était fait connaître dans sa jeunesse, par quelques poésies satiriques. En 1672, il publia contre le savant et impétueux Parker, un pamphlet intitulé, la *Répétition mise en prose*, etc. La *Répétition* est le titre d'une comédie du duc de Buckingham, dans laquelle Dryden, sous le nom de *Bayes*, est tourné en ridicule. Dans la *Répétition mise en prose*, Parker, sous ce même nom de *Bayes*, est le but des sarcasmes les plus piquants. Parker y répondit. Marvell publia, en 1673, la *Deuxième partie de la Répétition mise en prose*, qui mit tous les hommes d'esprit de son côté, ferma la bouche à son adversaire, et paraît avoir abattu l'esprit altier de celui-ci, qui néanmoins avait eu pour auxiliaires quelques écrivains non moins violents que lui. L'un d'eux avait terminé une lettre qu'il adressait à Marvell, par ces mots: *Si tu oses imprimer aucun mensonge ou libelle contre le docteur Parker, je jure par le Dieu éternel, que je te couperai la gorge.* Marvell publia, en 1676, in-4°., *M. Smirke, ou le théologien à la mode*, pamphlet dirigé contre le docteur Turner, pour la défense de l'ouvrage de l'évêque Herbert Croft, intitulé *La Vérité nue, ou le véritable état de l'Église primitive.* Ce pamphlet était suivi d'un *Essai historique, concernant les conciles généraux, les credo, et les impostures en matière de religion;* essai qui fut ensuite imprimé in-fol. séparement. Le dernier ouvrage qu'il fit imprimer, fut un *Tableau de l'origine du papisme, et du gouvernement arbitraire en Angleterre*, 1678, in-fol.; réimprimé dans les Traités politiques (*State tracts*), en 1689. Cet ouvrage parut sous le nom de l'auteur; cependant quoique ses écrits et ses principes fussent opposés à l'esprit du gouvernement, Charles II, après avoir tout mis en œuvre pour le gagner, n'en conçut pas moins pour lui une extrême bienveillance, et goûta beaucoup son esprit et sa conversation. Il mourut le 16 août 1678, et l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné. Voici quelques traits qui pourront faire apprécier la noblesse de son caractère. Lord Danby, le voyant dans une situation peu aisée, vint un jour chez lui, et lui dit que le roi désirait savoir ce qu'il pouvait faire pour le servir. Marvell répondit qu'il n'était pas au pouvoir du roi de le servir; qu'il connaissait bien l'esprit des cours, ayant vécu dans plusieurs, et que quiconque est distingué par la faveur du prince, est toujours censé lui sacrifier son opinion. Le lord reprit que S. M., dirigée seulement par la conviction qu'elle avait du mérite de Marvell, voulait connaître s'il y avait quelque place à la cour qui pût lui plaire. Je ne puis, répliqua ce dernier, accepter cette offre avec honneur, puisque, si je le faisais, je serais ingrat envers le roi en votant contre lui, ou traître envers ma patrie en favorisant les me-

sures de la cour. Ainsi la seule faveur que je demande de S. M., c'est qu'elle veuille bien me regarder comme un de ses plus fidèles sujets, et plus sincèrement dévoué pour elle en refusant ses offres, que je ne l'aurais été en les acceptant. Ce fut en vain que le trésorier lui présenta un billet de mille livres sterling, de la part du roi. Il le refusa avec la même fermeté, quoique, aussitôt après, Marvell fut obligé d'aller emprunter une guinée d'un de ses amis. Il n'avait guère pour toute ressource, qu'une pension que lui faisait en reconnaissance de ses services, la ville de Kingston, où il était né. Cet homme si fier et si austère était, dit Burnet, le drôle le plus éveillé de son temps. Ses livres, ajoute-t-il, furent lus avec le plus grand plaisir par tout le monde, depuis le roi jusqu'à l'artisan. Swift en parle aussi avec le plus grand éloge, dans son *Conte du tonneau*. On cite, parmi ses autres productions, une satire intitulée *Flecknoé* contre un prêtre catholique de ce nom, mauvais poète; nom sous lequel Dryden a ridiculisé le versificateur Shadwell. On cite aussi une autre satire, contre Lancelot Joseph de Maniban, abbé français, qui prétendait connaître, non-seulement le caractère des hommes, mais leur bonne ou mauvaise fortune, d'après l'inspection de leur écriture. Après la mort de Marvell, une dame qui s'annonçait pour sa femme, quoiqu'il n'eût jamais été marié, publia, en 1681, in-fol., ses Poésies mêlées. Cooke imprima, en 1726, en 2 vol. in-12, une édition de ses œuvres, précédée d'une Notice sur sa vie; mais on n'y trouve que ses poésies et ses lettres. Le capitaine Thompson en a donné, depuis, une jolie édition, 1776, 3 vol. in-4°. L.

MARX (Jacob), médecin israélite, né, en 1743, à Bonn, mourut le 24 janvier 1789, à Hanovre, où il pratiquait la médecine avec succès. Ayant voyagé, dans sa jeunesse, en Hollande et en Angleterre, il y fit la connaissance du célèbre docteur Fothergill, qui paraît avoir beaucoup contribué à son instruction et à son talent de praticien. Il ne cessa, pendant toute sa vie, de travailler à l'avancement de l'art qu'il exerçait; et il concourut puissamment à répandre, en Allemagne, l'usage du gland de chêne, qu'on employa de son temps, comme tonique, dans plusieurs affections des viscères et des poumons, et dont on faisait usage pour le déjeûner, en place de café. Lorsque Herz et d'autres médecins s'opposèrent de toutes leurs forces aux inhumations précipitées, alors en usage parmi les juifs, Marx les accusa d'exagération: cet acte fit tort à l'opinion que l'on avait de ses lumières. Marx était médecin de l'électeur de Cologne. Voici le titre de ses ouvrages: I. *Dissertatio de spasmis seu motibus convulsivis optimaque iisdem medendi ratione*, Halle, 1765, in-4°. II. *Observata quædam medica*, Berlin, 1772, in-8°. III. *Observationum medicarum, pars* 1ª., Hanovre, 1774, in-8°. IV. *Deux cas de phthisie guérie par l'usage du gland* (en allemand). (Voy. *Magasin für Ærzte*, 2de. part., 1775.) V. *Effets confirmés du gland*, ouvrage adressé à M. le docteur Auenbrugger à Vienne (en allemand), Hanovre, 1776, in-8°. VI. *Histoire du gland de chêne*, Dessau, 1781, in-8°., en allemand. VII. *Examen précis de l'enterrement précipité des Juifs.* (*V.* Gocking, *Journal von und für Deutschland*, nº. 10, p. 227.) VIII. *Instruction*

pour traiter d'une manière simple et peu dispendieuse, les malades attaqués de la petite-vérole, Hanovre, 1784, in-8°. IX. *Mémoire sur l'atrophie des poumons, et moyens de la guérir.* Ce mémoire fut bien accueilli par la société de médecine de Paris, en 1784. F—D—R.

MASACCIO, célèbre peintre toscan, appelé aussi Maso (ou Thomas Guidi) *di San-Giovanni*, du lieu de sa naissance, situé dans le Valdarno, près de Florence, naquit en 1401. Il fut élève de Masolino da Panicale; Laurent Ghiberti et le Donatello lui enseignèrent la sculpture, et Brunelleschi la perspective. Ses ouvrages font époque dans l'histoire de l'art; et Raphaël Mengs le met au premier rang de ceux qui donnèrent à la peinture une nouvelle direction. Jusqu'à lui, dit Vasari, on avait fait des tableaux d'une imitation fidèle, mais froide: il fut le premier qui sut donner la vie et le mouvement à ses figures; et aucun maître de cette époque ne s'approcha autant que lui de la perfection des modernes, c'est-à-dire, des beaux temps de l'art, où vivaient les Michel-Ange et les Raphaël. Ses talents l'avaient lié avec les personnages les plus illustres de Florence, et particulièrement avec Côme de Médicis, qui se montra toujours son protecteur et son ami. Les troubles qui survinrent dans cette république le décidèrent à se rendre à Rome, où la vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité donna encore un degré de perfection à son talent. Boniface VIII le chargea de plusieurs travaux; et il peignit la *Fondation de l'église de Sainte-Marie-Majeure*, dans la basilique de ce nom. On remarquait dans cet ouvrage, dont Michel-Ange faisait un cas particulier, les portraits du pape Martin et de l'empereur Sigismond II. Masaccio avait été chargé de peindre une partie de la façade de l'église de Saint-Jean, lorsqu'il apprit que Côme de Médicis, rappelé de l'exil auquel il avait été condamné, venait de rentrer dans Florence. Il se hâta de l'aller rejoindre. Côme alors lui fit confier la plupart des travaux dont Masolino da Panicale, maître de Masaccio, avait obtenu l'exécution. Il serait trop long de détailler tous les ouvrages qu'il exécuta: leur nombre prouve son étonnante facilité; et ceux que le temps a épargnés justifient les éloges de ses contemporains. Déjà même, à son début dans la carrière, et lorsqu'il n'avait peint encore que le tableau de *Sainte-Anne* dans l'église de Saint-Ambroise de Florence, et la *chapelle de Sainte-Catherine* dans l'église de Saint-Clément à Rome, il avait eu pour panégyristes Gentile da Fabriano, et Vettore Pisanello, qui jouissaient à cette époque d'une grande renommée. Cette chapelle de Sainte-Catherine, où l'artiste avait peint la *Passion de J.-C.* et le *Martyre de la Patrone*, a souffert, par suite des restaurations; et les figures des *Évangélistes* qui ornent la voûte ont seules échappé au fléau des restaurateurs maladroits. C'est un ouvrage déjà remarquable par sa beauté, mais qui le cède en toute manière à ce qu'il fit dans une chapelle des Carmes à Florence, où tout manifeste la perfection. Les figures y sont posées avec fermeté; les raccourcis sont pleins de science et de variété, et l'exécution ne laisse rien à desirer. L'air des têtes semble annoncer un précurseur de Raphaël; l'expression en est tellement vraie, que les sentiments des personnages se font sentir jusque dans leurs moindres mouvements. Sans offrir encore l'exacti-

tude des formes de Léonard de Vinci, le nu est dessiné d'une manière savante, quoique pleine de naturel; les draperies, auxquelles on ne peut reprocher qu'une trop grande recherche d'imitation, présentent des plis larges et exacts: le coloris en est vrai, plein de variété, doux et d'une harmonie admirable, et tout l'ensemble est du plus grand relief. Dans le *Baptême de Saint-Pierre*, la figure que le froid semble faire frissonner, est célèbre dans l'histoire de l'art. Le groupe d'*Adam et Eve* est si gracieux que Raphaël se l'est approprié sans y faire presque aucun changement. La supériorité de Masaccio anima contre lui la jalousie de ses rivaux. Il travaillait encore à cette chapelle lorsqu'il fut atteint d'un mal violent et subit, qui l'emporta, à l'âge de quarante-deux ans. L'opinion la plus générale est qu'il fut empoisonné. Sa mort causa un deuil général à Florence, où il fut enterré dans l'église des Carmes. L'ouvrage qu'il avait laissé imparfait, fut terminé un grand nombre d'années après par Philippe Lippi jeune. C'est là que la plupart des peintres florentins vinrent puiser les véritables règles du beau et du vrai; et ce qui est particulièrement remarquable, c'est que parmi cette foule d'habiles artistes qui le prirent pour exemple, aucun, même en l'imitant, ne put atteindre à la hauteur où il s'était élevé sans modèle. La vue de ses ouvrages ne fut pas sans utilité pour le Pérugin, et même pour Raphaël et Michel-Ange. Le temps a malheureusement détruit les autres fresques dont il avait enrichi la ville de Florence; et le dessin de son tableau représentant la *Consécration de l'église des Carmes*, qui existe encore à Pavie, ne peut qu'augmenter le regret qu'inspire la perte du tableau. Très peu de galeries possèdent de ses ouvrages. Celle du palais Pitti, en renferme un que l'on conserve avec le plus grand soin et qui représente un *Portrait de jeune homme*, d'une exécution parfaite et pleine de vie. Le Musée du Louvre possède de cet artiste un dessin à la plume et lavé au bistre sur velin, dont le sujet est le *Christ sur la croix entre les deux larrons*. M. Philippe Visconti (frère du célèbre Ennio-Quirino), a publié, en 1809, la Description et l'explication (*Illustrazione*) des peintures de Masaccio qui ornent la chapelle de Sainte-Catherine dans l'église de Saint-Clément, à Rome. P—s.

MASANIELLO (Thomas Aniello appelé), né à Amalfi, en 1622, avait à peine vingt-quatre ans, lorsqu'il souleva le peuple de Naples. Le royaume des Deux-Siciles, sous le gouvernement des vice-rois espagnols, était accablé d'impôts; on lui faisait supporter tout le poids des guerres de Lombardie. Les projets mal conçus de Philippe III et de Philippe IV, dont l'ambition excédait si fort les talents, l'insurrection de la Catalogne et du Portugal, donnèrent lieu, à Naples, à une nouvelle oppression. L'administration était confuse et embarrassée: une justice vénale, des magistrats concussionnaires, des nobles qui autorisaient le brigandage dans leurs fiefs; tels étaient les vices du gouvernement des Deux-Siciles. A Naples toutes les denrées, les fruits mêmes, qui formaient presque l'unique nourriture du peuple en été, se trouvaient soumis à la gabelle; et les lois fiscales, qui ont depuis ruiné l'Espagne, y avaient été introduites. Ce système de vexation venait de faire éclater à Palerme une révolte, qui était à

HIST. D'ITALIE.

MAZANIELLO.

F. D. pinx.t

Landon. direx.t

peine étouffée, lorsque Masaniello, jeune pêcheur d'Amalfi, élevé dans la misère, mais plein de courage, et doué d'une sorte d'éloquence naturelle, se met tout-à-coup, le 7 juillet 1647, à la tête des mécontents. Suivi par la populace, il parcourt les rues et les marchés en criant : *Point de gabelles, vive le roi d'Espagne, et meure le mauvais gouvernement!* Tout le peuple applaudit, et jure de le seconder. Masaniello se présente pour assiéger, dans son palais, Ponce de Léon duc d'Arcos, vice-roi de Naples, qui n'a que le temps de se réfugier au Château-Neuf, l'une des principales forteresses de la ville. Encouragés par la fuite du vice-roi, les révoltés, au nombre de cinquante mille, et conduits par Masaniello, se portent à tous les désordres dont est capable la multitude. Les bureaux des fermes et des douanes sont saccagés, et les commis chassés à coups de pierre. On ouvre les prisons aux malfaiteurs; et la flamme dévore les palais des principaux nobles, sans que Masaniello permette à qui que ce soit de rien enlever. En vain le vice-roi envoya promettre aux insurgés la suppression de tous les impôts; le peuple dirigé par son chef ne voulut pas se contenter d'une simple promesse : il exigea qu'on lui remît l'original des priviléges accordés par Charles-Quint. Masaniello couvert de haillons, monté sur un échafaud qui lui servait de trône, et portant pour sceptre une épée, était l'ame et l'arbitre de toutes les volontés. Bientôt il fut à la tête de cent mille hommes; et le vice-roi se vit réduit à tout accorder par la médiation du cardinal Filomarini, archevêque de Naples, qui lui-même s'efforçait d'apaiser la sédition. Ce prélat aurait peut-être réussi dès les premiers moments, si le duc de Monteleone, et son frère le prince Caraffa, n'eussent tenté de faire assassiner Masaniello. Mais cet homme échappa, par une sorte de miracle, à deux cents bandits qui tirèrent sur lui, tandis qu'il haranguait la foule assemblée dans l'église des Carmes. Les assassins furent massacrés à l'instant même, et leurs têtes plantées sur des piques élevées autour du tribunal où Masaniello rendait ses arrêts sanguinaires. Le duc de Monteleone se sauva; mais son frère Caraffa, ayant été découvert et pris, fut livré à la fureur du peuple, qui le mit en pièces. On attacha sa tête à un poteau avec cette inscription : *Joseph Caraffa rebelle et traître à la patrie.* Échappé à un si grand danger, Masaniello devint encore plus puissant et plus redoutable : cent cinquante mille hommes armés étaient toujours prêts à suivre ses ordres. Il rendit une ordonnance pour le désarmement des nobles, et fit distribuer toutes les armes au peuple : il établit et maintint dans Naples une justice rigoureuse mais arbitraire; et la multitude qui le suivait, était si aveuglément soumise, que par un geste seul il s'en faisait obéir. Enfin il consentit à traiter avec le duc d'Arcos, en prenant pour intermédiaire l'archevêque de Naples. Quittant alors ses habits de marinier, il se couvrit d'or et d'argent; et tenant son épée nue à la main, il se rendit à la tête d'une cavalcade magnifique, auprès du vice-roi, pour négocier un traité. Ce traité fut discuté et signé dans la grande église des Carmes, en présence du cardinal-archevêque, et de Masaniello, qui intervint comme *chef du peuple très-fidèle.* Il joua le premier rôle, corrigeant et modifiant à sa volonté tous les articles sans que personne osât le contredire. On ar-

rêta enfin, que toutes les taxes, tous les impôts établis depuis Charles-Quint, seraient supprimés, et qu'il y aurait égalité absolue de droits politiques ; qu'une amnistie générale serait accordée à quiconque aurait pris part à la révolte; et enfin, que les Napolitains resteraient armés jusqu'à la ratification donnée par sa Majesté catholique. Après avoir exigé un serment du vice-roi, Masaniello harangua le peuple, et déclara qu'il était résolu de retourner à son état de pêcheur; que ce n'était point son intérêt personnel qu'il avait eu en vue en prenant les armes, mais seulement l'intérêt du peuple, du roi et de sa patrie, et qu'il ne voulait aucune récompense. Alors il déchira ses riches vêtements, et se jeta aux pieds du vice-roi, qui, le relevant aussitôt, le combla de marques d'honneur et de respect. Le peuple insista pour que Masaniello gardât l'autorité. Ses succès, sa gloire et les applaudissements universels, mirent le comble à son ivresse. Invité à un grand repas au palais du vice-roi, il parut dès ce moment dans une espèce de délire; soit qu'une fortune aussi subite lui eût tourné la tête, soit que le vice-roi lui eût fait prendre, comme on le soupçonna, un filtre ou breuvage empoisonné. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès ce moment, il donna des marques de folie, et qu'il devint arrogant et féroce. Malgré l'extravagance de cette conduite, le peuple lui obéit encore quatre jours : mais lorsque ses amis les plus fidèles se détachèrent de lui, et qu'étant presqu'abandonné, il cessa d'être redoutable, il ne fut pas difficile au vice-roi de s'en défaire par un meurtre. Le 16 juillet, quatre assassins armés d'arquebuses, et apostés par le duc d'Arcos, tirèrent en même temps sur Masaniello, et le percèrent de plusieurs balles; il ne dit que ces mots : *Ah, traditori, ingrati!* et il expira. Le bruit de sa mort se répandit aussitôt dans toute la ville, et personne ne montra ni surprise ni pitié. Un des assassins lui coupa la tête, la prit par les cheveux, et traversant la foule, la porta toute sanglante au vice-roi, qui la fit jeter dans les fossés de la ville. Le corps de Masaniello fut traîné dans les rues; et on l'accabla d'outrages devant la foule indifférente et immobile. Mais le lendemain, le même peuple reprit ses premiers sentiments, plaignit son chef, le regretta, déplora son sort, et se reprocha de ne l'avoir point vengé. Ce n'étaient que pleurs et gémissements dans toute la ville. On rechercha la tête et le corps de Masaniello : on les joignit ensemble; on les plaça sur un brancard, et après les avoir couverts d'un manteau royal, on mit sur la tête une couronne de lauriers, et à la main droite le bâton de commandement. Dans cet appareil, on le porta solennellement dans tous les quartiers de la ville. Quatre-vingt mille personnes suivirent le convoi. Le vice-roi lui-même y envoya ses pages, et fit rendre les honneurs militaires aux restes inanimés de ce chef populaire. Son corps fut inhumé avec toutes les cérémonies d'usage pour les personnes du plus haut rang. Telle fut la pompe funèbre du fameux Masaniello, roi pendant huit jours, massacré comme un tyran, et révéré comme le libérateur de sa patrie. Sa mort donna une plus grande énergie à la superstition du peuple de Naples, qui s'approchait en foule pour toucher avec des chapelets le corps défiguré de son chef; son portrait fut gravé, et chacun voulut l'avoir. La perfidie et la ven-

geance du duc d'Arcos, qui tenta ensuite de faire punir les Napolitains de leur révolte, donnèrent lieu de regretter encore Masaniello, et décidèrent le peuple à se nommer un nouveau chef. (*V.* Annese.) Outre Gualdo Priorato, et autres historiens contemporains qui ont décrit la révolution de 1647, on peut consulter *Masaniello ou la révolution de Naples, fragment historique, traduit de l'allemand de Meissner*, Vienne et Paris, 1789, in-8°. B—p.

MASBARET (Joseph du), savant biographe, naquit en 1697, à Saint-Léonard, petite ville du Limousin, où ses parents tenaient un rang honorable. Après avoir terminé ses premières études, il fut envoyé au séminaire d'Orléans, dirigé par les Sulpiciens : ses supérieurs le décidèrent à entrer dans cette congrégation, et il enseigna successivement la philosophie et la théologie au séminaire d'Angers. La mort de son frère aîné l'obligea de quitter ses confrères, pour venir partager la douleur de ses parents. Il fut pourvu, quelque temps après, d'une cure à Saint-Léonard : par attachement pour son pays, et sa famille, il refusa tous les autres bénéfices qui lui furent offerts, et partagea son temps entre ses devoirs et l'étude. Sur la fin de sa vie, il résigna sa cure pour se livrer avec moins de distraction aux recherches littéraires, et mourut le 19 mars 1783, à l'âge de 86 ans. Ce modeste savant a fourni un grand nombre d'articles, et des corrections importantes, pour l'édition du *Dictionnaire* de Moréri de 1732, et le *Supplément* de 1739. Il conçut alors le dessein de refondre en entier ce grand ouvrage : mais l'édition de 1759, n'ayant point encore rempli son attente, il entreprit une nouvelle révision de ce *Dictionnaire*, qui l'occupa le reste de sa vie. Il avait aussi le projet de refondre le *Dictionnaire de Trévoux ;* mais il ne voulut point se charger d'en diriger la réimpression, et se contenta d'envoyer ses notes aux libraires associés pour cette entreprise. Les *Mémoires de Trévoux* contiennent plusieurs articles de l'abbé du Masbaret ; la *Vie de Charles Duplessis d'Argentré*, février 1743 ; celle de *Franç. Babin*, célèbre conférencier d'Angers, octobre même année ; la *Réponse à une critique* de cette vie, avril 1746, etc. Par son testament il légua ses nombreux manuscrits au séminaire de Limoges : mais ses *Remarques sur le Dictionnaire* de Moréri, en 6 gros vol. in-4°., ont passé à M. Barbier, bibliothécaire du roi, qui en a publié quelques articles dans l'*Examen critique* ou *Complément des Dictionnaires historiques les plus répandus*, dont le premier volume vient de paraître (juin 1820). W-s.

MASCAGNI (Paul), célèbre anatomiste italien, naquit, en 1752, dans un hameau du Haut-Siennois, nommé Castelletto. Il fit, des vaisseaux lymphatiques, le premier objet de ses recherches ; et, à vingt-deux ans, il fut jugé digne de remplacer Tabarrani, dans la chaire d'anatomie à Sienne. Il y professa cette science, jusqu'à l'année 1800 ; époque à laquelle il transporta son enseignement à l'école, plus célèbre, de Pise. L'année suivante, Mascagni fut appelé à Florence, pour y professer l'anatomie et la physiologie au grand hôpital de *Santa Maria nuova*, qui lui fournit les plus grandes ressources pour ses travaux et ses recherches. La chaire d'anatomie étant devenue vacante à Bologne, le gouvernement de ce pays fit à Mas-

cagni des instances réitérées, et des offres séduisantes. Mais le gouvernement toscan craignant de perdre un professeur aussi distingué, augmenta ses honoraires, lui donna les trois chaires d'anatomie, de physiologie et de chimie, l'agrégea au collége des médecins de Florence, et le nomma membre du jury pour l'examen des candidats, la visite des pharmacies, et la collation des matricules. Il avait depuis long-temps formé le projet de passer en revue toutes les découvertes en anatomie des anciens et des modernes, de les apprécier à leur juste valeur, et de rejeter tout ce qui n'était qu'hypothétique. Mascagni procéda à l'examen de toutes les parties du corps humain, de l'extérieur à l'intérieur; et c'est par les injections les plus fines, et à l'aide du microscope, qu'il parvint à connaître la texture intime des parties les plus délicées qui le composent. Il démontra, le premier, la véritable structure du corps spongieux de l'urèthre; et ses travaux contribuèrent puissamment à compléter la superbe collection des pièces d'anatomie en cire qui se trouvent dans le Muséum de Florence. Il y envoyait ses préparations conservées dans l'esprit-de-vin; et il s'y rendit plusieurs fois pour en surveiller l'imitation en cire. On distingue dans le nombre six statues couchées naturellement, dont les copies ont été envoyées au cabinet de Vienne, d'après les ordres de Joseph II. (*V.* Félix Fontana, XV, 196.) Scrutateur infatigable de la nature, Mascagni parcourut plusieurs cantons de son pays, pour y rechercher tout ce qu'ils pouvaient offrir d'utile et de remarquable. Les eaux minérales furent analysées par lui avec soin; et il publia en 1779, sur les lacs du Volterrano et du Sienhois, deux Mémoires qui contiennent une description exacte de leur situation, de la nature des eaux et de leurs propriétés. Il y a trouvé le borax en si grande quantité qu'il a pensé que son exploitation pourrait offrir d'autant plus d'avantages que ce sel égale en qualité celui qui nous vient de l'Asie. Ce fut dans une de ces excursions qu'ayant été rencontré par des gens ignorants ou mal intentionnés, au moment où il mettait ses observations par écrit, il fut pris pour un espion, et jeté dans une prison, d'où ses amis eurent assez de peine à le tirer, quoiqu'on n'eût trouvé dans ses papiers que des notes sur l'histoire naturelle et l'agriculture. Sa sûreté personnelle faillit plus d'une fois être plus sérieusement compromise par suite de son attachement a la France, dont il passait pour avoir aimé la révolution; sentiment fondé originairement chez lui sur les encouragements et le prix qu'il obtint à l'académie des sciences de Paris, en 1791, et entretenu par sa place d'associé étranger de la 1re. classe de l'Institut. L'économie rurale eut aussi toujours pour lui beaucoup d'attraits: il fixa l'attention de ses concitoyens sur la culture en grand de la pomme de terre, sur les prairies artificielles, et la propagation des mérinos. Plusieurs de ses Mémoires sur différents points d'économie rurale sont insérés dans les actes des *Géorgophiles* de Florence. C'étaient les seules distractions qu'il se permit: car le reste de son temps, et toute sa fortune, furent employés à faire les expériences et les observations nécessaires pour porter l'anatomie au plus haut point de perfection; et il allait recueillir le fruit de ses longs travaux, lorsque la mort vint le sur-

prendre, le 19 octobre 1815. Nous avons de lui : I. *Dei lagoni del Senese e del Volterrano*, Sienne, 1779, in-8°. II. *Vasorum limphaticorum corporis humani historia et iconographia*, in-fol., Sienne, 1787, avec des planches. Le texte de ce bel ouvrage a été réimprimé par les soins de l'auteur en 1795, en 2 vol. in-8°. Mascagni avait publié dès 1782, en français et en italien, sous le titre de *Prodromo*, un aperçu de ses découvertes sur cette matière. Attaqué par un journaliste, tant sur le fond que sur la rédaction négligée de son Prodrome, il répondit, avec beaucoup d'humeur, par une brochure, devenue rare : *Lettera di Aletofilo al Giornalista medico di Venezia*, Misopoli (Sienne), 1785, in-12. III. *Anatomia per uso degli studiosi di scultura e pittura*, in-fol., Florence, 1816, avec des planches. Cet ouvrage posthume, que l'auteur divise en ostéologie et myologie, et dans lequel il établit, d'après des mesures comparatives, les plus justes proportions du corps humain bien conformé, et assigne aux diverses passions qui l'agitent, les caractères physiques qui leur sont propres, a été publié aux frais et par les soins du frère et du neveu de Mascagni. IV. *Prodromo della grande anatomia*, Florence, 1819, in-fol. L'auteur y examine tous les élémens qui forment le corps humain ; et ils sont représentés avec un soin, une exactitude et un fini admirables, dans vingt planches jointes à l'ouvrage, et dont quelques-unes sont consacrées à la démonstration des vaisseaux absorbans des végétaux. Ce Prodrome a été publié par les soins d'une société d'amis des arts et de l'humanité, au profit de la famille de Mascagni, sous la direction du docteur Antommarchi, l'un de ses élèves, qui s'était chargé de la publication de tous les ouvrages posthumes de Mascagni ; mais s'étant décidé ensuite à porter les secours de son art au fameux prisonnier de Sainte-Hélène, il a laissé beaucoup de matériaux tout préparés pour l'ouvrage suivant : *La grande Anatomia*, lequel sera publié par les soins de la même société, dont les membres ont voulu garder l'anonyme. V. *Description de l'utérus humain, et d'animaux d'espèce différente ;* insérée dans le tome XV des Mémoires de la société italienne. L'Éloge de Mascagni a été publié par le docteur Thomas Farnese, broch. in-8°. de 126 pages, Milan, 1816 ; — Addition à cet éloge par le même auteur, in-8°. de 167 pages, Milan, 1818. Cette addition (*Note addizionali*) répond aux réclamations que l'*Eloge* avait excitées de la part des docteurs F. Antommarchi et Al. Moreschi. On doit convenir que, comme professeur ou comme écrivain, Mascagni prêtait quelquefois à la critique, et qu'ayant plus étudié la nature que les livres, il n'a pu prendre place parmi les anatomistes érudits. P. et L., et D—G—s.

MASCARDI (Joseph), né à Sarzane, dans l'état de Gênes, et fils et frère de jurisconsultes habiles, associa les études de cette profession aux devoirs de l'état ecclésiastique, qu'il avait embrassé. Successivement vicaire-général de saint Charles Borromée, l'illustre archevêque de Milan, et revêtu du même caractère à Naples, à Padoue et à Plaisance, il remplit avec une ardeur infatigable les intervalles de ses fonctions par la composition du grand ouvrage auquel il dut sa célébrité, et qui parut à Turin en 1624, sous le titre de

Conclusiones omnium probationum quæ in utroque foro quotidie versantur, cum additionibus Joannis Aloysii Riccii, canonici Neapolitani, et Bartol. Nigri, 3 vol. in-fol. Cette théorie de la preuve en matière civile, criminelle et canonique, rebute par l'immensité des détails auxquels est descendu l'auteur ; mais resserrée dans ce qu'elle a d'important par une main exercée, elle serait au nombre des traités les plus usuels de la jurisprudence. C'est ce qu'avait senti Leibnitz, à qui les longs ouvrages ne faisaient pas peur. Dans sa *Nouvelle Méthode pour étudier et enseigner la jurisprudence*, il met sur la même ligne le livre de Mascardi et celui de Ménochius sur les *présomptions*, et il les qualifie de traités qui manquent au complément de la science. Quoiqu'il ait été fait un abrégé du premier par J.-J. Stimpelius, Leipzig, 1677, in-4°., et Cologne, 1685, in-8°, on doit regretter que Leibnitz lui-même ait laissé sans exécution son projet de reproduire, sous une forme abrégée, la substance de ces deux productions importantes. Mascardi survécut peu à l'achèvement de son livre. Protonotaire apostolique et coadjuteur de l'église d'Ajaccio, il mourut dans sa ville natale, en se rendant à Rome pour solliciter une bulle d'institution d'évêché dans la première de ces villes. F—T.

MASCARDI (Alderano), né à Sarzane, fit ses premières études au séminaire de Rome, et s'appliqua, comme ses deux frères, Joseph, dont l'article précède, et Nicolas, qui fut évêque de Mariana en Corse, à la science du droit romain et du droit canonique, où il fit de rapides progrès. Pendant un grand nombre d'années, il exerça la profession d'avocat dans les principales villes d'Italie, devint auditeur de la rote de Lucques, et mourut à Pavie, en 1606. Un ouvrage où il avait consigné le résultat de son expérience, ses *Conclusiones ad generalem quorumdam statutorum interpretationem accomodatæ*, furent publiées à Ferrare, en 1608, in-4°., et réimprimées à Venise et à Francfort. E-T.

MASCARDI (Augustin), fils du précédent, fut regardé comme l'un des écrivains les plus purs et les plus corrects de son temps. Né à Sarzana en 1591, il montra, dès sa première jeunesse, de grandes dispositions pour les lettres ; et après avoir terminé ses études, il entra chez les Jésuites : mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était trompé sur sa vocation ; et il vint à Rome où ses talents le firent bientôt connaître. Le pape Urbain VIII le nomma l'un de ses camériers d'honneur, et lui assigna un traitement de cinq cents écus, sous la condition qu'il professerait la rhétorique au collége de la Sapience. Son goût pour les plaisirs l'entraîna dans des dépenses excessives : ni la bienveillance du pontife, ni les libéralités de ses amis, ne purent le garantir des suites ordinaires d'une vie dissipée. Obligé de se soustraire à ses créanciers, il ne couchait jamais chez lui ; et il était toujours obligé de recourir à de nouveaux expédients, pour se procurer de l'argent. Ce genre de vie mina sa santé ; et il revint à Sarzana, où il mourut d'épuisement, en 1640. Mascardi était de l'académie des *Umoristi* ; et Tiberio Cevoli y prononça son éloge. On trouvera dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXVII, le catalogue de ses productions ; ses harangues n'offrant plus aucun intérêt, on se contentera de citer de lui : 1. *Silva-*

rum libri IV, Anvers, 1622, in-4°. C'est le recueil des poésies de sa jeunesse. II. *Prose volgari*, Venise, 1646, in-4°.; cette édition est la plus complète. III. *Discorsi morali su la tavola di Cebete*, Venise, 1627, in-4°. Ces commentaires sur Cebès ont été réimprimés plusieurs fois. IV. La *Congiura del conte Giov. Luig. de Fieschi*, ibid., 1627, 1629, in-4°.; trad. en français par Fontenay Sainte-Geneviève, Paris, 1639, in-8°., 1682, in-12. Cette histoire de la Conjuration de Fiesque est peu estimée (*V.* Fiesque). V. *Saggj accademici da diversi nobilissimi ingegni*, Venise, 1653, 1690, in-4°. VI. *Dell' arte historica trattati V*, Rome, 1636, in-4°.; avec des additions, Venise, 1646, in-4°. C'est le meilleur ouvrage de Mascardi; aussi a-t-on dit qu'il avait mieux réussi à donner des leçons d'histoire, qu'à les mettre en pratique. Cependant la première édition, imprimée aux frais de l'auteur, n'ayant pas un débit aussi prompt qu'il l'avait espéré, il en envoya un certain nombre d'exemplaires au cardinal Mazarin, qui se chargea de les vendre et de lui en faire passer le prix. VII. *Dissertationes de affectibus, sive perturbationibus animi, earumque characteribus*, Paris, 1639, in-4°. VIII. *Prolusiones ethicæ*, ibid., 1639, in-4°. IX. *Oraisons funèbres* de la duchesse de Modène (Virginia Medici), et de la princesse de Castiglione (Bibiana Pernestana Gonzaga), Modène, 1615 et 1616, in-4°., en italien. Ces deux pièces citées par Cinelli (*Bibliot. vol.* III, 291), ont été inconnues à Niceron. Apostolo Zeno, dans les *Notes* sur la *Biblioth.* de Fontanini, a corrigé quelques erreurs commises par Niceron et Rich. Simon, en parlant de cet écrivain. W—s.

MASCARON (Jules), né à Marseille en 1634, était fils d'un habile avocat, dont on a quelques ouvrages, entre autres, des Discours qui lui firent dans le temps une grande réputation, et une Vie de Coriolan, en un vol. in-4°. Jules entra, en 1650, dans l'Oratoire, où il se distingua par son goût et son talent pour les belles-lettres, qu'il professa d'une manière très-brillante dans plusieurs colléges. Il débuta, en 1663, à Angers, dans la carrière de la prédication, et parut, l'année suivante, à Saumur, avec tant d'éclat, qu'il fallut dresser des échafauds dans l'église, pour contenir l'affluence des auditeurs. Catholiques et protestants, tous accouraient en foule pour l'entendre. Le savant Tanneguile-Fèvre, l'un de ses plus assidus auditeurs, écrivait à son ami Boherel : « Rien de plus éloquent que ce jeune » orateur : tout son extérieur répond » au ministère qu'il exerce. Ses dis- » cours sont écrits avec élégance ; » l'expression en est propre, le récit » clair, les ornements de bon goût ; » il instruit, il plaît, il touche. La » fleur de notre jeunesse (protes- » tante) s'y porte en foule. Je me fais » gloire d'y assister sans le moindre » déguisement, non pas comme » quelques-uns des nôtres qui, affli- » gés de ses succès, n'y vont que la » tête cachée sous le manteau. Mal- » heur aux prédicateurs qui vien- » dront après lui ! » Plusieurs grandes villes, Aix, Marseille, Nantes, voulurent l'entendre ; et partout il eut le même succès. Les principales églises de la capitale se disputèrent l'avantage de le posséder. La cour le demanda pour l'avent de 1666 ; et l'on y fut si satisfait de ses sermons, qu'on le retint pour le carême de l'année suivante. Lorsqu'au sortir de

cette station, il alla prendre congé du roi : « C'est moi, mon père, » lui dit le monarque, « qui vous dois » des complimens. Vos sermons » m'ont charmé : vous avez fait la » chose du monde la plus difficile, » qui est de contenter une cour aussi » délicate. » A l'époque où Louis XIV, esclave de ses passions, donnait de grands scandales, Mascaron, prêchant devant lui, sur la Parole de Dieu, le premier dimanche du carême de 1669, ne craignit point de rappeler la mission du prophète Nathan, chargé de la part du Seigneur d'aller annoncer à David la punition de son adultère ; et il accompagna ce trait, de ces paroles que saint Bernard adressait aux princes : « Si le respect que j'ai pour vous ne » me permet de dire la vérité que » sous des enveloppes, il faut que » vous ayez plus de pénétration que » je n'ai de hardiesse, et que vous » entendiez plus que je ne vous dis, » et qu'en ne vous parlant pas plus » clairement, je ne laisse pas de vous » dire ce que vous ne voudriez pas » qu'on vous dit. Si, avec toutes ces » précautions et tous ces ménage- » ments, la vérité ne peut vous plai- » re, craignez qu'elle ne vous soit » ôtée, et que Jésus-Christ ne » venge sa parole méprisée. » Les courtisans, ayant cherché à envenimer ce trait de hardiesse devant le roi, Louis XIV leur ferma la bouche, en leur disant : « Le prédicateur » a fait son devoir ; c'est à nous à » faire le nôtre. » Lorsque Mascaron se présenta devant lui, ce prince, loin de témoigner le moindre ressentiment, le remercia de l'intérêt qu'il prenait à son salut, lui recommanda d'avoir toujours le même zèle à prêcher la vérité, et de l'aider, par ses prières, à obtenir de Dieu la victoire sur ses passions. « On ne sait, » dit le P. La Rue, en rapportant ce trait, « ce qu'on doit le plus admirer » ici, de la droiture du roi, ou de » celle de son prédicateur, à qui l'on » appliqua ces paroles du prophète : » *Loquebar de testimoniis tuis in* » *conspectu regum, et non confun-* » *debar.* » Louis XIV l'ayant chargé, l'année suivante, de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et de celle du duc de Beaufort, le maître des cérémonies fit observer à S. M., que les deux services n'étant qu'à deux jours d'intervalle l'un de l'autre, l'orateur pourrait bien être embarrassé. « C'est le P. Mascaron, » dit le roi ; il saura bien s'en tirer. » Ses talents et ses travaux furent récompensés, en 1671, par l'évêché de Tulle. Il sut allier les devoirs de l'épiscopat avec les fonctions du ministère de la prédication, remplissant les premiers par des instructions éloquentes, de fréquentes visites, et de sages statuts synodaux, et les dernières par des stations de carême à Toulouse, à Bordeaux, à Versailles. L'oraison funèbre de Turenne, regardée comme son chef-d'œuvre, mit, en 1675, le dernier sceau à sa réputation. Personne n'avait plus de droit que Mascaron de faire l'éloge de ce héros. Il avait beaucoup contribué à sa conversion. Turenne lui demandait souvent des copies de ses sermons, les lisait avec attention, et disait franchement aux ministres de la réforme, qu'il y avait puisé la véritable idée de la morale évangélique. Transféré, en 1679, à l'évêché d'Agen, où l'on comptait 30,000 calvinistes, il sut les attirer par son éloquence, les gagner par sa douceur, par ses manières polies et affables, les convaincre par la force de ses raisons. Il se montrait par-

tout à la tête des missions, encourageant ses collaborateurs par son exemple, réprimant par sa prudence le zèle indiscret de quelques religieux dont les discours auraient pu aliéner les esprits, et donner une fausse idée de la religion catholique. Ce fut par de tels procédés qu'il parvint à faire rentrer dans le bercail le plus grand nombre des brebis égarées. Il remplit encore des stations d'avent et de carême à la cour, en 1683, 84 et 94. Ce fut à la fin de cette dernière année que Louis XIV lui fit ce compliment : « Il n'y a que votre » éloquence qui ne vieillit point. » Mascaron termina, l'année suivante, sa carrière oratoire, par le discours d'ouverture de l'assemblée du clergé, où il eut pour auditeurs le roi et la reine d'Angleterre. Depuis ce temps, il se consacra entièrement au soin de son diocèse, où il mourut le 16 novembre 1703. Les pauvres, qu'il avait toujours traités comme ses enfants, furent ses héritiers, et le regrettèrent comme leur père. Il avait conservé dans l'épiscopat la simplicité et la frugalité de son premier état. La ville d'Agen lui dut plusieurs établissements utiles. Il avait été ordonné prêtre par M. de Lavardin, évêque du Mans, qui, par une singulière bizarrerie, déclara, à l'article de la mort, qu'il n'avait jamais eu intention d'ordonner aucun prêtre. Mascaron, par un scrupule fondé sur le partage des théologiens de son temps, au sujet de l'intention nécessaire dans le ministre pour la validité des sacrements, fut un de ceux qui se firent réordonner. Le P. Bordes, son ancien confrère, publia, en 1704, le Recueil de ses Oraisons funèbres, au nombre de cinq, précédées de la *Vie* de l'auteur. On regrette qu'il n'y ait pas joint le discours imprimé que Mascaron avait prêché à l'ouverture de l'assemblée du clergé, et qu'il n'ait pas fait usage des changements considérables que l'auteur avait écrits de sa main sur l'exemplaire de l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, que possédait M. Bocquillon. Mascaron dut en partie la grande réputation qu'il eut de son vivant aux qualités extérieures de l'orateur, dont la nature l'avait doué. Sa prestance était majestueuse, le son de sa voix agréable; ses gestes étaient naturels et bien réglés. Il joignait à cela un fonds d'instruction peu commun. Cependant il avait conservé beaucoup du mauvais goût qui avait infecté si long-temps l'éloquence de la chaire. On trouve chez lui des idées alambiquées, des hyperboles outrées, des rapprochements bizarres, un fatigant mélange de métaphysique, de mysticité et d'enflure. Mais, dit Laharpe : « Il se surpassa dans l'orai- » son funèbre de Turenne, soit que » le sujet eût exalté son génie, soit » qu'il eût profité des progrès que » faisait le bon goût, sous les aus- » pices de Bossuet et de Fléchier. Il » eut la gloire de lutter contre ce » dernier, et même sans désavan- » tage. Fléchier est plus pur, plus » égal, plus touchant : Mascaron » garde encore quelques traces de » recherche et d'enflure. Mais d'a- » bord elles sont bien plus légères » et moins fréquentes; surtout elles » sont couvertes par de grandes beau- » tés, et il l'emporte sur Fléchier, » par la force, la rapidité, les mou- » vements. Il faut ajouter à la louan- » ge de Mascaron, que, s'il a trop » cité les anciens, il les connaît assez » bien pour les imiter, et même les » traduire quelquefois avec assez de » bonheur. Il a surtout profité de

» quelques passages de Cicéron et de » Tacite. On peut en dire autant de » Bossuet et de Fléchier, chez qui » l'on remarque souvent avec plaisir » des traces de l'étude de l'antiqui- » té. » On a réuni dans un Recueil les *Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier* et *Mascaron*, Paris, 1738, 3 vol. in-12. —Pierre-Antoine Mascaron est l'auteur d'une *Vie et des dernières paroles de Sénèque*, Paris, 1659, in-12. T—D.

MASCARON (Louis Beau de), l'un des officiers français les plus courageux dont notre histoire fasse mention, naquit à la Rochelle, en 1725, dans une famille vouée tout entière à la carrière des armes. Son père, capitaine aide-major, avait eu une jambe emportée à la bataille de Malplaquet; et ses trois frères entrèrent comme lui, dès leur plus tendre jeunesse, dans le régiment d'Auvergne, où il obtint un brevet de lieutenant à l'âge de treize ans. Ce corps ayant été envoyé en Corse, Mascaron y fit sa première campagne en 1739, et se signala près du fort Saint-Pélegrin, où il sauva un troupeau destiné à la subsistance de la garnison, et dont les insurgés étaient parvenus à s'emparer. Le maréchal de Maillebois, après lui avoir donné de justes éloges sur ce trait de bravoure, lui dit, en souriant, qu'il allait faire savoir au Roi qu'un jeune officier avait manqué à la discipline, en combattant sans en avoir reçu l'ordre. « Vous auriez » tort, répliqua Mascaron, parce que » si S. M. me faisait trancher la tête, » elle se priverait des services que je » me flatte de pouvoir encore lui ren- » dre. » Le régiment d'Auvergne étant passé en Bohême en 1742, Mascaron eut occasion de se signaler sur un plus grand théâtre. Le détachement dont il faisait partie se voyant forcé dans l'abbaye de Koenigshall, le commandant, réduit à se retirer précipitamment devant des forces supérieures, témoigna des regrets de n'avoir pas ramené, comme otage, le supérieur du couvent: Mascaron se met à la tête de trente volontaires, retourne à l'abbaye au milieu du feu le plus vif, saisit le supérieur au collet, le force de le suivre, et rejoint son corps en traversant les troupes ennemies. Renfermé ensuite dans Prague, il se distingua surtout à la sortie du 22 août, et passa plus tard en Flandre, où il fit la campagne de 1746, sous le maréchal de Saxe. Ce général le distingua bientôt; et il le mit à la tête d'une compagnie de volontaires, qui se signala par de nombreux exploits. Les découvertes et les reconnaissances les plus périlleuses lui furent confiées; et souvent on le vit rentrer au camp après plusieurs jours d'absence, et lorsqu'on le croyait complétement défait: il donna ainsi les renseignemens les plus utiles. Ce fut sur ses rapports qu'eut lieu la belle marche du camp des Cinq-Etoiles, par laquelle l'armée française vint couvrir le siége de Charleroi: une autre fois il résista, près de Ramillies, à un corps nombreux d'Impériaux, quoiqu'il y perdît la plus grande partie de sa troupe, et il reçut la croix de Saint-Louis, à vingt ans, pour cette belle action. Peu de jours après la bataille de Rocoux, il couvrit encore la marche de l'armée française, en résistant, avec ses volontaires, à toutes les troupes légères de l'ennemi. Ce fut après cette bataille, où il fit encore des prodiges de valeur, qu'il fut frappé d'un boulet, dans le moment où il s'efforçait de contenir ses soldats, qui se livraient au pillage et au massacre des prisonniers. Après a-

voir subi l'amputation de la cuisse avec le calme le plus héroïque, il expira dans les bras de ses deux frères, le 12 octobre 1746, à l'âge de vingt-un ans. On a publié l'*Eloge de messire L. Beau de Mascaron*, Paris, 1771, in-12, extrait de l'*Encyclopédie militaire*, et imprimé par ordre du gouvernement, pour être distribué aux élèves de l'école royale et militaire de Paris. Z.

MASCH (André-Théophile), théologien allemand, né le 5 décembre 1724, à Beseritz en Mecklenbourg, était prédicateur à la cour ducale de Strelitz, et surintendant ecclésiastique du district ou cercle de Stargard. Il est mort le 16 octobre 1807. On a de lui un grand nombre de dissertations théologiques, de sermons, et des ouvrages sur les antiquités, etc. Celui qui mérite d'être cité en première ligne, est sa *Bibliotheca sacra, post J. Lelong, et C. F. Boerneri literatas curas ordine disposita, emendata, suppleta, continuata*, en 4 vol. in-4°., qui ont paru à Halle, depuis 1778 jusqu'en 1790. Ce livre est, ainsi que l'indique le titre, l'ouvrage du P. Lelong, augmenté et corrigé. Parmi les autres productions de Masch, il faut remarquer ses *Mémoires pour servir à l'histoire des livres curieux*, 9 cahiers, Wismar, 1769-1776; — *Antiquités religieuses des Obotrites*, Berlin, 1771, in-4°. — la *Prérogative de l'Eglise*, à l'occasion d'un édit prussien du 9 juillet 1788, Halle, 1789, in-8°. — les *Droits de la conscience*, dans l'enseignement usité chez les Protestants, Halle, 1791. Il y a des Mémoires de lui dans la *Nova bibliotheca Lubeciana*, dans l'ouvrage périodique allemand intitulé, le *Naturaliste*, et dans d'autres recueils littéraires. D—g.

MASCHERONI (Laurent), mathématicien, né à Bergame en 1750, s'appliqua d'abord à la culture des lettres avec beaucoup de succès, et, nommé, à l'âge de dix-huit ans, professeur d'humanités au collége de sa ville natale, se fit connaître avantageusement par un discours poétique sur la fausse éloquence de la chaire (*Sermone sulla falsa eloquenza del pulpito*). Il fut pourvu ensuite de la chaire de langue grecque à l'université de Pavie. Il avait vingt-sept ans, lorsqu'un livre de mathématiques lui étant tombé par hasard sous la main, il le lut avec avidité, et conçut une telle passion pour cette science, qu'il renonça, pour s'y appliquer, à toutes les autres études. Ses progrès furent très-rapides; et il obtint bientôt la chaire de géométrie du collége Mariano de Bergame. Mascheroni avait embrassé l'état ecclésiastique; mais il ne s'en montra pas moins partisan des changements que l'arrivée des Français occasionna dans le système politique de l'Italie. Élu député au corps législatif de la république Cisalpine, il fut, quelque temps après, envoyé à Paris, pour y travailler à la rédaction du système des poids et mesures. Il se fit aimer de tous les savants par la douceur, et la modestie, compagne ordinaire des vrais talents. Une trop grande application dérangea sa santé; et il fut enlevé aux sciences en juillet 1808. Il avait reçu la veille sa nomination à la *Consulta* de Milan: ayant à signer deux lettres de remercîment, il ne put en signer qu'une, d'une main défaillante. Lalande a publié une courte *Notice* sur cet habile géomètre, dans le *Magasin encyclopédique*, 6°. ann., tom. II, p. 416, et dans le journal de Paris de l'an VIII (1800), pag. 1496. Son Éloge par le

marquis Ferd. Landi, est dans les *Memorie della Soc. italiana*, tom. II, p. XXXVIII. On a de Mascheroni : I. *Sulle curve che servono a delineare le ore ineguali degli antichi nelle superficie plane*, Bergame, 1784, in-4°. II. *Nouvelles recherches sur l'équilibre des voûtes* (en italien), Bergame, 1785, in-4°. de 144 pag., avec 13 pl. ; ouvrage profond où, à l'aide du calcul intégral, et des différences du second ordre, l'auteur essaie d'aller plus loin sur cette matière, que ne l'avaient fait Bossut et Lorgna dans les mémoires qu'ils avaient publiés en 1774, 1779 et 1782. III. Des *Vers* italiens adressés à la comtesse Grismondi, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, ibid., 1786, 6 pag. in-4°. (*V.* le *Journal des savants* de juin 1787, pag. 360.) IV. *Geometria del compasso*, etc. Milan, 1795, in-8°. ; trad. en français par M. Carette, officier du génie, Paris, 1798, in-8°. Jusqu'alors on avait employé la règle et le compas, pour la résolution des problèmes de la géométrie plane ; mais l'ingénieux professeur, en abandonnant l'emploi du premier instrument, a trouvé le sujet d'un grand nombre de problèmes piquants, qu'il résout avec beaucoup d'élégance, sans autre secours que le compas (Voy. l'*Hist. des Mathémat.* par Montucla, tom. III, p. 16 et 17). Quoique plusieurs des procédés de Mascheroni ne soient pas d'une exactitude mathématique, ils donnent une approximation plus que suffisante pour la pratique, dans des cas où n'arrive qu'à peine la géométrie du second degré ; et quelques-uns de ses problèmes ont pu, au premier moment, embarrasser les plus habiles géomètres (*V.* LAGRANGE, XXIII, 166). V. Des *Notes sur le traité du calcul différentiel* par Euler. VI. *In morte Bordæ, viri celeberrimi, elegia*, Paris, Didot, 1799, in-fol. de 4 pag. Voyez l'analyse qu'en a donnée M. Marron, dans le *Magasin encycl.*, 4e. ann., VI, 487. VII. Son poème intitulé, *Invito di Dafni a Lesbia*, ne lui fait pas moins d'honneur que sa Géométrie du compas. Il y décrit avec autant de précision que de facilité, les objets curieux de l'amphithéâtre de physique, et du cabinet d'hist. nat. de l'université de Pavie (1). Mascheroni a laissé en manuscrit plusieurs Mémoires, entre autres, un sur la *Pyramidométrie*, sujet dont l'illustre Lagrange s'était occupé avant lui, mais qu'il envisage sous une face nouvelle. Il avait aussi eu part aux expériences faites à Bologne, pour prouver le mouvement de la terre par la chute des corps. W—s.

MASCLEF (FRANÇOIS), savant hébraïsant, né à Amiens vers 1663, entra de très-bonne heure dans l'état ecclésiastique, et, pour mieux approfondir les saintes lettres, apprit le grec, l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque et l'arabe. Quelques-unes de ces langues lui devinrent très familières. Nommé à la cure de Raincheval, à cinq lieues d'Amiens, il partagea son temps entre les obligations du ministère et ses études favorites. Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, instruit de son mérite, lui confia le soin du séminaire diocésain, l'admit dans sa confidence, et se fit un devoir de le consulter en tout. Pour lui témoigner sa satisfaction, il le pourvut d'un canonicat, et voulut qu'il n'eût pas d'autre table que la sienne. Ce protecteur étant mort en 1706, les affaires de Masclef dont

(1) *Revue encycl.*, 1819, IV, 160.

les opinions n'étaient point celles du nouvel évêque, changèrent de face; on lui ôta le gouvernement du séminaire, et il fut réduit aux fonctions de chanoine. Rendu ainsi à la liberté et à ses goûts, il se livra tout entier à l'étude des langues, jusqu'à ce que, consumé de travail, et peut-être de chagrins, il mourut le 14 novembre 1728. On a de lui : I. *Grammatica hebraïsa, à punctis aliïsque inventis Massorethicis libera*, Paris, 1716, in-12; ornée de savants prolégomènes, pour soutenir une nouvelle hypothèse sur la ponctuation. Ce qui distingue le système de Masclef, c'est la lecture de l'hébreu sans les points-voyelles, qu'il croit très-nouveaux et très-arbitraires. Il ne faut pour lire, selon lui, que mettre après la consonne la voyelle qu'elle a dans l'ordre de l'alphabet. Ainsi *Daleth* se prononce *da*, *ghimel*, ghi, *resch*, ré, etc. Quant aux voyelles, il en admet sept; et il leur conserve leur valeur. Louis Cappel le jeune avait déjà eu l'idée de publier une grammaire du même genre (*V.* Cappel, VII, 78), mais en conservant la prononciation fixée par les Massorètes. D. P. Guarin, religieux bénédictin, attaqua vivement le système de Masclef, dans une longue préface du premier volume de sa *Grammaire hébraïque*, Paris, 1724, in-4°. Masclef répondit par une lettre de 24 pag. in-12, en français, 1724. D. Guarin continua ses attaques dans le second volume de sa *Grammaire*, Paris, 1726. Masclef se défendit contre le bénédictin, et contre un autre adversaire, le P. Didace de Quadros, jésuite espagnol, en leur opposant une savante dissertation sous le titre de *Novæ Grammaticæ argumenta ac vindiciæ*. Il laissa ce livre incomplet; mais l'abbé La Bletterie l'acheva, et le joignit à la *Grammaire chaldaïque, syriaque* et *samaritaine* de Masclef, imprimée pour la première fois à Paris, 1731, in-12, et formant le second volume d'une nouvelle et plus ample édition de la *Grammaire hébraïque*, qui ne parut cependant qu'en 1743, in-12. La méthode de Masclef a été défendue par le P. Houbigant dans ses Racines hébraïques: elle a trouvé beaucoup de partisans qui ne sont point à dédaigner, mais beaucoup plus encore d'ennemis, qui n'ont pas toujours ménagé leurs termes à l'égard de l'auteur. *Voy.* Fabricy, *Titres primitifs*, tom. II, p. 309, Wolf, *Biblioth. hebr.* Maintenant on ne voit guère personne qui l'adopte en entier. La *Grammaire hébraïque* de Masclef a eu une troisième édition à Cologne, 1749, et une quatrième à Paris, 1781, in-8°., par les soins de Luc-François Lalande, qui l'a abrégée et améliorée. II. *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, sur les devoirs et les obligations de l'état ecclésiastique, et sur les principales vérités de la Religion*, in-12. III. *Catéchisme d'Amiens*, connu sous le nom de Feydeau de Brou, in-4°. IV. *Divers opuscules :* Lettres ou dénonciations au sujet de la bulle *Unigenitus*, imprimées ou inédites, dont on peut voir le détail dans le Dictionnaire de Moréri. V. Une *Théologie* et une *Philosophie* à l'usage des ecclésiastiques d'Amiens, qui sont restées manuscrites, à cause des opinions de l'auteur. L—u—e.

MASCOV ou MASCOU (Jean-Jacques), jurisconsulte allemand, avait d'abord étudié la théologie à Dantzig, où il était né en 1689, et à l'université de Leipzig; mais dans la suite il s'appliqua au droit et à

l'histoire. Après avoir fait, avec de jeunes seigneurs dont il était le gouverneur, le voyage d'Allemagne, des Pays-Bas, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, il se fit recevoir, en 1718, docteur en droit à l'université de Halle ; et l'année suivante il fut nommé professeur de jurisprudence : il occupa cette chaire avec beaucoup d'éclat, et publia depuis lors, sur le droit et l'histoire, une série d'ouvrages dont plusieurs ont eu un grand succès. On cite surtout son *Histoire des Allemands*, la première histoire nationale que les Allemands aient eue. Mascou eut en effet le mérite d'écrire non-seulement l'histoire des dynasties régnantes, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, mais encore celle de la nation. Publié pour la première fois en 1726, en 2 vol. in-4°., cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois, et traduit en français, et dans la plupart des autres langues de l'Europe. Si l'auteur avait été aussi bon écrivain qu'il était instruit et éclairé, le succès de son ouvrage se serait probablement maintenu. Il avait fait paraître, en 1712, un *Abrégé de l'histoire de l'Empire germanique*, qu'il refondit en 1747, sous le titre d'*Introduction à l'histoire de l'Empire romain jusqu'à la mort de l'empereur Charles VI*, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé en 1752 et 1763. On compte 6 éditions de son ouvrage latin : *Principes du droit public de l'Empire germanique*, Leipzig, 1729, in-4°.; 1738, 1744, 1750, 1761 et 1769 : la dernière de ces éditions a été considérablement augmenté par H. G. Frank. On s'en est servi long-temps dans les universités d'Allemagne, comme d'un livre classique. Son Mémoire latin au sujet des prétendus *Droits de l'Empire sur le grand-duché de Florence*, Leipzig, 1721, in-4°., fut traduit aussi en allemand; et c'est à Mascou qu'on attribue en outre un ouvrage français : *Examen du Mémoire sur la liberté de l'état de Florence*, sans date, in-4°. Le même auteur a publié en latin les *Commentaires sur l'histoire de l'Empire depuis Conrad I jusqu'à la mort de Henri III*, Leipzig, 1741, in-4°., 1757; sous Henri IV et Henri V, ib., 1748; sous Lothaire II et Conrad III, 1753, in-4°. Parmi le grand nombre de ses dissertations, nous ne citerons que les principales : *Dissertatio prior et posterior in Horatii Satiras*, Leipzig, 1714 et 1716, in-4°. — *De origine officiorum aulicorum*, Halle, 1718; ib., 1739, in-4°. — *Oratio de ortu et progressu juris publici germanici*, Leipzig, 1719, in-4°.; ib., 1735. — *Diss. de jure auspicii apud Romanos*, 1720; *de regali imperialique coronatione*, 1729; *de jure fœderum*, 1726; ib., 1731; *de primatibus ecclesiæ german.*, 1729; *de legitimâ electione ac coronatione Polon. regis Augusti III*, 1734; *de fœderibus commerciorum* 1735; *de jure stapulæ*, 1738, *de jure feudorum*, 1753, 1754, 1763. Mascou fut successivement décoré des titres de conseiller-assesseur, doyen du chapitre de Zeitz, conseiller aulique, juge municipal, et proconsul. Il mourut le 21 mai 1762. — Son frère Godefroi Mascou, né à Dantzig en 1698, fit, de même, ses études dans sa ville natale et à Leipzig, et professa également le droit, d'abord à Leipzig, puis à Harderwyk, et enfin à Göttingue, où il eut aussi le titre de conseiller aulique, et de commissaire royal. Des différends qu'il eut avec ses collègues, l'engagèrent à se retirer à Leipzig, où il continua de pro-

fesser avec succès, le reste de sa vie, la jurisprudence, et mourut le 5 octobre 1760. Il est auteur d'un grand nombre de petites dissertations qui, imprimées d'abord séparément, ont été recueillies par Puttmann, et publiées sous le titre de *Godofredi Mascovii opuscula juridica et philologica*. G. Mascou est éditeur des *Œuvres latines de Gravina*, Leipzig, 1737, in-4°., Venise, 1739; et de l'ouvrage de Puffendorf, du *Droit de la nature et des gens*, Francfort, tom. 1, 1743, tom 2, 1744, in-4°. Il y a plusieurs lettres de lui dans l'ouvrage que Puttmann publia en 1771, à Leipzig, en son honneur, sous le titre de *Memoria Gottfridi Mascovii*, in-8°. D—g.

MASCRIER. *V.* LEMASCRIER.

MASDAK. *V.* MAZDAK.

MASDEU (JEAN-FRANÇOIS), historien espagnol, naquit à Barcelone, vers 1740, et entra de bonne heure dans l'ordre des Jésuites, où il se fit remarquer par son profond savoir, et obtint diverses charges de cet ordre. Quand les Jésuites furent supprimés, il se retira en Italie, et s'établit à Foligno. Ce fut là qu'il mit en ordre les nombreux matériaux de son histoire générale de l'Espagne. Il en publia les premiers volumes en italien; mais n'étant pas satisfait probablement du peu de succès que cet ouvrage eut en Italie, il le refit en espagnol, et le mit au jour à Madrid, en 20 vol. in-4°., qui parurent successivement depuis 1783 jusqu'en 1800, sous le titre de *Historia critica de Espana, y de la cultura espanola en todo genere*. Ayant donné trop de développements à l'histoire ancienne, l'auteur ne put achever son travail, qui aurait exigé au moins 50 vol., s'il eût voulu le continuer sur le même plan jusqu'à nos jours. En effet, Masdeu ne se borne pas à raconter les événements; mais il se livre, à la fin de chaque époque, à de longues et savantes digressions sur des faits douteux, ou sur quelques détails qui ne tiennent pas essentiellement à l'histoire. Ces discussions annoncent une érudition immense, et un grand talent de critique; mais le jugement de l'auteur n'est pas toujours assez éclairé, et il cède trop souvent au désir de combattre et de réfuter les opinions d'autrui. Son style ne manque ni de pureté ni d'élégance; mais on y voit quelquefois l'écrivain ascétique plutôt que le penseur profond. On peut aussi lui reprocher de trop exalter la nation espagnole. A tout prendre, son ouvrage est indispensable à ceux qui veulent étudier à fond l'histoire d'Espagne, à cause des nombreux éclaircissemens qu'on y trouve réunis sur tous les points importants qui ont souvent divisé les historiens antérieurs. Lorsque le pape rétablit les Jésuites, le P. Masdeu rentra dans le collége de Rome; il soutint, dans les dernières années de sa vie, une querelle assez vive sur les antiquités de cette métropole, contre l'antiquaire Féa: les brochures de ces deux savans furent un échange très-vif d'arguments, et quelquefois de récriminations et d'injures. Masdeu retourna dans sa patrie lors du rétablissement de son ordre: il est mort à Valence, le 11 avril 1817. (*Moniteur* du 21 mai 1817, page 559.) D—g.

MASEN (JACQUES), en latin *Musenius*, né en 1606, à Dalen, dans le duché de Juliers, fut admis dans la société de Jésus, après avoir terminé ses études, et chargé d'enseigner les belles-lettres au collége de Cologne, emploi qu'il remplit

pendant quatorze ans avec beaucoup de succès : il passa ensuite par différentes charges, et mourut à Cologne le 27 septembre 1681, dans de grands sentiments de piété. Il était extrêmement laborieux, et il employait tous ses loisirs à la lecture, ou à la rédaction de ses ouvrages : il en a composé un grand nombre, ascétiques, polémiques, historiques et littéraires, dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. Coloniensis* du P. Hartzeim, p. 147 et suiv. On est fort surpris, au premier coup-d'œil, de n'y pas voir le titre de la *Sarcotis*, poème sur lequel repose aujourd'hui toute la réputation de Masenius ; mais cet ouvrage fait partie d'un recueil intitulé : *Palæstra eloquentiæ alligatæ tribus partibus, etc.* Cologne, 1654, 1661, 3 vol. in-12. Le premier contient les préceptes de la poétique ; le second, des exemples dans les genres élégiaque, héroïque et lyrique ; et le troisième, des essais dans le genre dramatique. C'est dans le second volume qu'on trouve la *Sarcotis* : ce poème, dont on ne prétend point rabaisser le mérite, serait encore aussi inconnu de la plupart des lecteurs que le reste des ouvrages de Masenius, si Guill. Lauder, critique écossais, ne se fût avisé de soutenir que Milton y avait puisé l'idée du *Paradis perdu*, et qu'il en avait imité ou traduit les plus beaux morceaux. Cette accusation fit grand bruit. Lauder la soutint, en publiant la *Sarcotis*, d'après un prétendu manuscrit qu'il disait avoir reçu de Louvain ; il y joignit d'autres ouvrages dont le sujet a quelque rapport avec celui du poème de Milton, et en forma un recueil intitulé : *Delectus sacrorum auctorum Miltono facem prælucentium* (Londres, 1753, in-8°.) : cependant les littérateurs anglais parvinrent à se procurer les éditions originales de la *Sarcotis*, et ils démontrèrent que Lauder, pour appuyer l'accusation de plagiat, avait intercalé dans la sienne un grand nombre de vers tirés d'une traduction latine du *Paradis perdu*. Lauder fut obligé d'avouer la fourberie qu'il avait employée, et resta couvert de confusion (*V.* Lauder, XXIII, 427) : mais la dispute avait attiré l'attention de tous les littérateurs ; et l'abbé Dinouart jugea la circonstance favorable pour publier, en 1757, une nouvelle édition de la *Sarcotis*, d'après celle de 1661 : il y ajouta les lettres insérées dans le *Journal étranger* et dans les *Mémoires de Trévoux*, sur le prétendu plagiat de Milton, et une traduction française qu'il intitula la *Sarcothée* (1) ; ce joli volume, sorti des presses des Barbou, est recherché des curieux. Le poème de Masenius, divisé en cinq livres, renferme l'histoire de la désobéissance d'Adam et d'Ève, leur expulsion du paradis terrestre et le tableau des malheurs du genre humain, causés par l'orgueil, qui donne naissance à tous les vices. Masenius n'avait pas songé à faire un poème épique : ainsi il ne faut pas chercher de plan dans son ouvrage ; mais, en le regardant comme une suite de descriptions dans le genre héroïque, on en trouvera quelques unes d'assez belles pour justifier le succès tardif de l'ouvrage, sans être obligé de le rejeter sur la malignité humaine, toujours disposée à encourager la médiocrité et à rabaisser les grands écrivains.

(1) Ce nom est formé de deux mots grecs *Sarx* (au génitif *Sarcos*), chair, et *Thesis*, dépôt ; Masenius l'a employé pour désigner la nature humaine.

La traduction française de Dinouart ne peut donner qu'une idée bien imparfaite du poème de Masenius, dont le style, formé sur celui des anciens, fait, pour ainsi dire, tout le mérite. La *Sarcotis* a été réimprimée, avec un second poème du même auteur : *Caroli V, imperatoris, Panegyris*, Paris, Barbou, 1771, in-12. M. André-Jos. Ansart a donné une traduction de l'*Eloge de Charles-Quint*, avec le texte, Paris, 1774, in-8°. Les ouvrages polémiques de Masenius, entièrement oubliés aujourd'hui, lui attirèrent des disputes assez vives avec quelques théologiens protestants. (*V.* Sam. Ben. Carpzov, VII, 188.) Parmi ses autres productions on se contentera de citer : I. *Palæstra oratoria præceptis et exemplis veterum instructa*, Cologne, 1706. II. *Palæstra styli romani, cum brevi græcarum et romanarum antiquitatum compendio*, ibid. 1659, in-8°.; ibid. 1710. III. *Anima historiæ hujus temporis, hoc est, historia Caroli V et Ferdinandi I*, ibid. 1672; ibid. 1709, in-4°. Cette histoire passe pour être judicieuse et bien écrite (*V.* les *Mémoires de Trévoux*, 1709, juillet, pag. 1670). IV. *Epitome annalium Trevirensium ab exordio ad annum* 1652, Trèves, in-8°. C'est un abrégé des *Annales* de Christ. Brower, dont Masenius publia, en 1670, une seconde édition augmentée des trois derniers livres, mais sans pouvoir effacer la première qui sera toujours recherchée par les curieux. (*V.* Brower, VI, 50.) W—s.

MASERS de LATUDE (Henri), si connu par sa longue captivité, naquit le 23 mars 1725, au château de Craisich, près de Montagnac dans le Languedoc. Destiné par sa naissance à l'état militaire, il reçut une éducation conforme aux vues de ses parents. Son goût naturel pour les mathématiques lui fit desirer d'entrer dans le corps du génie; et à l'âge de vingt-deux ans, son père l'adressa à un de ses amis, ingénieur en chef à Bergopzoom. La paix de 1748 lui ôtant l'espoir d'un avancement rapide, il revint continuer ses études à Paris. Le jeune Masers avait beaucoup d'ambition; et il imagina que le moyen le plus prompt de parvenir à un emploi considérable serait d'intéresser en sa faveur une personne en crédit. Il jeta donc à la poste, sous le couvert de Mme. de Pompadour, un paquet renfermant une poudre; et pour se faire valoir près de la marquise, il courut à Versailles, la prévenir d'un terrible complot tramé contre elle. Cet artifice fut découvert: Latude fut arrêté et conduit à la Bastille, où le lieutenant de police, Berryer, se transporta pour l'interroger. Il avoua sa faute; mais ni son repentir tardif, ni les instances de Berryer, ne purent fléchir Mme. de Pompadour. Transféré, au bout de quelques mois, dans le donjon de Vincennes, il parvint à s'évader, se réfugia dans un hôtel garni, et se hâta de rédiger un mémoire au roi, dans lequel il reconnaissait ses torts, et en demandait pardon, si on ne les jugeait pas suffisamment expiés par une détention de quinze mois. Le docteur Quesnay se chargea de remettre ce mémoire; mais au bout de quelques jours, Masers fut reconduit à la Bastille, et jeté dans un cachot, où Berryer lui procura tous les adoucissements compatibles avec la sévérité des ordres donnés à son égard. Ce ne fut qu'au bout de dix-huit mois qu'il sortit de ce cachot pour habiter une chambre où il eut

pour compagnon d'infortune un jeune homme nommé D'Alègre, de Carpentras, détenu aussi par l'ordre de Mme. de Pompadour. Cette conformité dans leur destinée les unit bientôt d'une amitié très-vive ; et ils osèrent concevoir le projet de s'échapper ensemble de la Bastille, où ils se croyaient oubliés. Il faut lire dans les *Mémoires* de Latude, la manière dont ils parvinrent à fabriquer des leviers pour enlever les grilles de fer qui fermaient d'espace en espace le tuyau de leur cheminée; des cordes pour descendre du sommet de la tour dans le fossé, et enfin une échelle de bois pour remonter du fossé sur le parapet, et de là dans le jardin du gouverneur. Toutes leurs dispositions furent faites au commencement de l'année 1756; et ils fixèrent le jour de leur évasion au 25 février, veille du jeudi-gras. Ce jour-là, dès qu'on leur eut servi à souper et qu'ils furent débarrassés de leurs surveillants, ils s'élancèrent l'un après l'autre dans la cheminée, et parvenus au sommet descendirent au moyen d'une corde de trois cent soixante pieds de longueur dans le fossé que la fonte des neiges et des glaces avait rempli d'eau. A l'aide des instruments dont ils s'étaient munis, ils commencèrent aussitôt à pratiquer des trous dans la muraille; et, après neuf heures d'un travail opiniâtre, ils eurent fait une ouverture suffisante pour y passer. Ils étaient décidés tous deux à chercher un asile dans les pays étrangers. D'Alegre partit le premier déguisé en paysan ; mais à peine arrivé à Bruxelles, il fut arrêté (1). Latude qui l'avait suivi, ayant appris le sort de son ami, se hâta de gagner Amsterdam, où il espérait être à l'abri des recherches de la police française: malgré toutes les précautions qu'il prit pour rester inconnu, en attendant le départ d'un vaisseau qui devait le transporter à Surinam, il fut découvert, arrêté et ramené à la Bastille. Jeté dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains, abandonné à ses réflexions, il finit par s'habituer à sa destinée; et il avoue lui-même qu'il y a goûté quelques moments d'une satisfaction sans mélange. Il avait apprivoisé quelques-uns des rats qui habitaient avec lui cette triste demeure : les premiers en amenèrent d'autres ; et il finit par avoir, tous les jours autour de lui, douze à quinze de ces animaux qui obéissaient à ses moindres signes. Une fois il trouva dans la paille une branche de sureau ; et elle lui servit à faire un flageolet, très grossier sans doute, mais dont les sons lui parurent d'autant plus doux que, suivant toutes les apparences, il ne devait jamais entendre d'autre musique. Cependant, il roulait dans sa tête des projets d'utilité publique ; et il se flattait que si la connaissance pouvait en parvenir au roi, il adoucirait ou abrégerait même sa captivité. Comme il n'avait aucun moyen d'écrire, il traça ses réflexions avec son sang sur des tablettes de mie de pain. Il communiqua ce manuscrit d'un nouveau genre au P. Griffet, confesseur de la Bastille, qui, touché de compassion envers l'intéressant prisonnier, lui procura de l'encre et du papier, pour transcrire son mémoire, qu'il se chargea de remettre au ministre. Mais son sort ne changea point. Désespéré, il tenta de mettre fin à

(1) D'Alegre fut reconduit à la Bastille, et de là à Charenton, où Latude le retrouva au bout de vingt ans, enfermé avec les fous.

ses jours, en refusant toute espèce de nourriture. Ses gardiens eux-mêmes eurent pitié de sa situation; et d'après leurs instances, on le transporta, du sombre cachot où il avait passé trois ans, dans une chambre commode et bien éclairée, mais sans cheminée. Sartine avait succédé à Berryer dans la place de lieutenant-général de police. Latude obtint une audience de ce magistrat, et lui communiqua deux nouveaux plans, qu'il venait d'imaginer, l'un sur les finances, et l'autre sur les moyens de prévenir le retour des disettes par l'établissement de greniers publics destinés à l'excédent des récoltes abondantes. Le ministre loua son zèle, et donna des ordres pour qu'on lui procurât tous les adoucissements possibles. Latude, en se promenant au haut des tours de la Bastille, avait établi quelques intelligences avec des personnes qui demeuraient dans le voisinage: elles lui apprirent la mort de Mme. de Pompadour; et cette nouvelle lui fit concevoir l'espérance de voir enfin finir sa détention. Ayant attendu inutilement, pendant quelques jours, l'ordre de sa liberté, il prit le parti d'écrire au lieutenant de police, qui voulut savoir comment il avait appris un événement inconnu à tous les autres prisonniers. Son refus, et une lettre insolente qu'il adressa le lendemain au même ministre, indisposèrent tellement ce magistrat, qu'il le fit reconduire au cachot. Quelques mois après (août 1764), il fut transféré, au milieu de la nuit, à Vincennes. Il n'avait fait que changer de cachot; mais le gouverneur, Guyennet, lui accorda, au bout de quelques jours, une chambre, et la permission de se promener dans les jardins du château. Il profita de cette facilité pour s'évader à la faveur d'un brouillard fort épais (novembre 1765), et alla chercher un asile auprès des personnes qu'il était parvenu à intéresser, depuis les tours de la Bastille: il écrivit de sa retraite à M. de Sartine et au duc de Choiseul, dont il sollicita une audience. Arrêté à Fontainebleau, avant d'avoir pu parler au ministre, il fut encore ramené à Vincennes, un mois après son évasion, et jeté dans un cachot, dont le compatissant gouverneur le fit sortir au bout de quelque temps. Malesherbes, parvenu au ministère, en 1775, voulut visiter par lui-même toutes les prisons d'état. Il vit Latude, et, après avoir entendu le récit de ses infortunes, lui promit qu'elles cesseraient bientôt; mais on lui persuada que Latude avait des moments de folie, et qu'on ne pourrait lui rendre la liberté sans danger. En conséquence, le prisonnier fut transporté à l'hospice de Charenton, où il resta deux ans, recevant les secours qu'on croyait nécessaires à son état. L'ordre de le mettre en liberté fut expédié le 7 juin 1777; mais on lui enjoignit en même temps de se rendre à Montagnac, lieu de sa naissance, avec défense d'en sortir sans une autorisation spéciale. Après quelques démarches infructueuses pour obtenir la permission de fixer sa résidence à Paris, il venait de se mettre en chemin, lorsqu'il fut arrêté, et enfermé à Bicêtre, deux mois après son élargissement. Il n'eut là pour compagnons que de véritables scélérats, souillés de tous les crimes; et on ne peut imaginer tous les maux qu'il eut à souffrir de la part des employés de cette prison, gens flétris la plupart et condamnés à des peines infamantes. Il y languissait depuis plusieurs années, lorsque le vertueux

président de Gourgues vint visiter Bicêtre. Ce magistrat, touché de l'état dans lequel il le voyait, l'invita à lui remettre un mémoire détaillé de ses infortunes. Ce mémoire, perdu par l'inattention du commissionnaire, tomba entre les mains de Mme. Legros, marchande à Paris. Cette dame, après l'avoir lu, prit la résolution courageuse d'employer tous ses efforts en faveur d'un homme qu'elle ne connaissait pas, mais qui était malheureux. Elle parvint à intéresser, pour son prisonnier, des personnes de la plus grande distinction, le cardinal de Rohan, MM. de Latour-Dupin, de Saint-Priest, etc. Mme. Necker se joignit aux autres protecteurs de Latude; et enfin l'ordre de le rendre à la liberté fut donné dans les premiers mois de l'année 1784. Il lui était encore enjoint de se rendre à Montagnac, où il devait toucher une pension de quatre cents livres, pour l'indemniser de la perte de sa fortune. Mme. Legros obtint la révocation de cet exil, et il fut permis à Latude de demeurer avec sa bienfaitrice (1). Une souscription fut ouverte en faveur du prisonnier, et remplie par les personnes les plus illustres. (*V.* ses *Mémoires*, éd. in-12, tom. III, p. 174 et suiv.) On sent que Latude dut embrasser avec chaleur les principes de la révolution. Il sollicita, en 1791, des secours de l'Assemblée constituante: sa pétition, appuyée par Barnave, fut renvoyée à l'examen d'une commission; mais lors de la discussion, l'assemblée, après quelques débats, passa à l'ordre du jour. Il forma, en 1793, une demande en dommages et intérêts contre les héritiers de Mme. de Pompadour; et, par jugement du 11 septembre, le tribunal du sixième arrondissement les régla à une somme de soixante mille livres, dont il n'obtint cependant qu'un sixième. Depuis cette époque, Latude retomba dans une obscurité profonde. Il est mort à Paris le 1er. janvier 1805, à l'âge de quatre-vingts ans. M. Thierry, avocat, a publié: Le *Despotisme dévoilé*, ou *Mémoires de Latude, rédigés sur les pièces originales*, Paris, 1791, 1792, 3 vol. in-18, 1793, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, mal écrit et beaucoup trop diffus, offre de curieux détails (1).

W—s.

MASHAM (Damaris), Anglaise, fille du docteur Ralph Cudworth, naquit à Cambridge, le 18 janvier 1658, et dut une partie de l'instruction qu'elle acquit en différents genres, au célèbre Locke, qui vécut long-temps dans sa famille, et dont elle se montra digne d'être l'élève par ses talents comme par ses vertus.

(1) L'académie française décerna le *prix de vertu* à Mme. Legros, dans la même année, 1784.

(1) On avait publié, quelques années auparavant, une *Histoire d'une détention de trente-neuf ans dans les prisons d'état, écrite par le prisonnier lui-même*, Amsterdam (Paris), 1787, in 8°. de 112 pages, qui fit naître deux brochures, l'une intitulée: *Lettre de M. le marquis de Beaupoil à M. de Bergasse sur l'histoire de M. de Latude et sur les ordres arbitraires*, 1787, in-8°. de 40 pages; l'autre: *A un ami à l'occasion du Mémoire de M. Mezers de Latude*, ou *Histoire de l'abbé de Buquoi*, Paris, Buisson, 1787, in-12 de 72 pages, où l'on prétend que le récit de l'évasion de Latude, de la Bastille, en 1756, n'est que le souvenir de l'aventure de Bocquon. *V.* Barbier (*Dict.*, VI, 221.) L'*Histoire d'une détention*, etc., est divisée en trois parties, et porte même pour second titre: *Mémoires du sieur Henri Mezers de Latude*; ils ont été désavoués par Latude, qui donna, au commencement de la révolution, un *Mémoire de M. Latude, ingénieur*, Paris, Guetlier jeune, 1789, in-8°. de 31 pages, c'est le récit de sa seconde évasion de la Bastille, en 1756: il y parle de la prochaine publication de ses *Mémoires*, et annonce que l'échelle de cordes et autres instruments de son évasion, retrouvés dans les archives lors de la prise de la Bastille, étaient déposés à l'entrée du Sallon du Louvre, où l'on voyait son portrait peint par Vestier. On a prétendu que cette échelle n'était pas l'ouvrage de Latude, mais celui de l'abbé Bocquon. L'amour de la liberté peut bien inspirer les mêmes efforts à deux individus.

A. B—y.

L'histoire, la géographie et la philosophie, lui étaient également familières. Elle mourut le 20 avril 1708. On a d'elle un *Discours concernant l'amour de Dieu*, Londres, 1696; et *Pensées détachées relatives à une vie vertueuse et chrétienne*. (Voy. LOCKE.) L.

MASHAM (ABIGAÏL) (1), favorite de la reine Anne, était l'aînée des quatre enfants de M. Hill, riche marchand de la cité de Londres, et d'une sœur du père de lady Marlborough. On ignore l'époque précise de sa naissance. M. Hill ayant perdu sa fortune par suite d'une banqueroute, fut réduit à mettre plusieurs de ses enfants au service dans de grandes maisons. Abigaïl entra chez lady Rivers, femme du baronnet de ce nom, et y resta jusqu'à ce que la duchesse de Marlborough (alors lady Churchill) la prit chez elle: celle-ci lui obtint ensuite une place de femme-de-chambre auprès de la princesse Anne. Abigaïl conserva le même emploi, lorsqu'Anne parvint au trône; et elle sut si bien s'insinuer dans ses bonnes grâces, par sa souplesse, ses complaisances et ses flatteries, qu'elle finit par gagner toute la confiance de la reine. Ses principes politiques étaient d'ailleurs les mêmes que ceux qu'Anne professait: elle avait été imbue, dès son enfance, des maximes du parti de la haute-église; et on la comptait parmi les personnes opposées à la maison d'Hanovre, que la reine détestait intérieurement, et peut-être même parmi les partisans les plus prononcés des Stuarts. Cette similitude d'opinions augmenta encore l'attachement qu'Anne lui portait, et lui fit facilement supplanter la duchesse, dont l'humeur hautaine et les caprices impérieux avaient singulièrement refroidi la Reine. La meilleure intelligence paraissait cependant exister encore entre les deux cousines, lorsqu'en 1707, Abigaïl épousa secrètement M. Masham (1), sans en faire part à lady Marlborough, qui n'apprit ce mariage que par le bruit public. La duchesse en fut vivement choquée; et elle fit des reproches amers, non-seulement à Mme. Masham, qu'elle accabla de mépris, mais à la reine elle-même, qui écouta d'abord ses plaintes avec impatience, et finit par lui défendre sa présence. Le mécontentement de la duchesse avait encore été augmenté par la découverte qu'elle fit des intelligences de Mme. Masham et de Harley, depuis lord Oxford, qui avait négligé celle-ci lorsqu'elle était dans l'adversité, et qui s'était fait honneur de la reconnaître pour sa parente lorsqu'il la vit en faveur. Les violences de Sunderland, d'Halifax, et de Somerset, principaux chefs des whigs, et la hauteur avec laquelle la duchesse de Marlborough défendait leur cause, avaient fait prendre à la reine la résolution de secouer leur joug. Harley profita de cette disposition pour amener une révolution dans le ministère, et la conclusion de la paix (*V.* ANNE et HARLEY). C'est l'opinion générale, en Angleterre, que lady Masham (qui acquit ce titre, en 1711, par l'élévation de son mari à la pairie, avec le titre de baron), et le comte d'Oxford, avaient été gagnés par l'or de Louis XIV: cependant, quoique cette opinion soit très répandue,

(1) C'est par erreur qu'on l'a appelée *Élisabeth*, à l'article de la reine ANNE II, 202.

(1) La reine fut présente à la bénédiction du mariage qui eut lieu dans l'appartement du docteur Arbuthnot; elle combla de présents Mme. Masham.

rien ne prouve qu'elle soit fondée. A peine le crédit du duc et de la duchesse de Marlborough fut-il tombé, qu'Oxford, devenu jaloux de celui de lady Masham, chercha à l'abaisser, en profitant de l'influence que la duchesse de Somerset, nouvelle favorite, paraissait avoir acquise. Rien n'était plus impolitique de la part d'Oxford; et lors de la perte de la majorité dans la chambre des pairs (décembre 1711), par suite des intrigues du duc et de la duchesse de Somerset, auxquels le grand-trésorier s'était imprudemment fié, il n'eût pas tardé à se repentir de sa conduite, et il eût été perdu, si lady Masham, oubliant tous ses torts, n'eût pas eu la générosité d'intercéder pour lui. En 1714, des négociations secrètes furent ouvertes, du consentement de la reine, avec la cour de Saint-Germain, afin de faire monter le prétendant sur le trône. Lady Masham, dont on connaissait l'attachement pour les Stuarts, prit part à toutes les démarches qui furent faites à cette occasion, et contribua puissamment à augmenter la bonne volonté de la reine en faveur de son frère. Ce fut par l'intermédiaire du maréchal de Berwick, frère naturel de cette princesse, que Bolingbroke et Oxford entretinrent une correspondance suivie avec le prétendant. Mais le premier, seul, était sincère, et agissait de bonne-foi dans les intérêts de Jacques III: le comte d'Oxford, au contraire, correspondait en même temps avec Marlborough et l'électeur d'Hanovre, et intriguait en outre dans le parlement. La découverte de ses manœuvres produisit une mésintelligence prononcée entre Oxford et lady Masham. Elle éclata le 9 août, en présence de la reine; et Bolingbroke, qui détestait le grand-trésorier, saisit cette occasion pour lui reprocher devant cette princesse sa honteuse duplicité. Lady Masham se joignit à lui, et l'emploi de grand-trésorier fut ôté à Oxford; mais la reine tomba le même jour en léthargie, et mourut le 12 du même mois, sans avoir pu voir l'accomplissement de ses desseins. Depuis sa mort, lady Masham vécut encore assez long-temps, retirée, et ne se mêla plus des affaires publiques. Il paraît qu'elle mourut dans un âge avancé. La pairie qui avait été accordée à son mari, s'éteignit par la mort de son fils unique, le 14 juin 1776. D—z—s.

MASINISSA, roi de Numidie, fils de Gala, qui régnait en Massylie, vers l'Afrique orientale, fut élevé à Carthage, et devint épris, jeune encore, des charmes de Sophonisbe, fille d'Asdrubal, dont on lui promit la main. Enflammé par sa passion, et voulant d'ailleurs se signaler par quelque action d'éclat, il excita le roi son père à se déclarer contre Rome en faveur des Carthaginois. C'était au commencement de la seconde guerre punique, et Masinissa n'avait alors que dix-sept ans; mais il annonçait autant de valeur que d'ambition. Il fondit sur l'armée de Syphax, autre roi numide, alors allié des Romains, remporta sur lui deux grandes victoires, et, passant ensuite le détroit, joignit les forces carthaginoises en Espagne, avec son armée victorieuse. Annibal triomphait alors en Italie; et Asdrubal, son frère, défendait l'Espagne, que venaient lui disputer les Romains. Masinissa contribua, peu de temps après son arrivée, à l'entière défaite de Cnéius et de Publius Scipion, en chargeant les Romains avec sa cavalerie numide, l'an 212 avant J.-C. Mais, après d'autres cau-

MASSINISSA.

London dirext

pagnes moins heureuses, lui et ses alliés se virent forcés de céder à l'ascendant du jeune Scipion, et de lui abandonner presque toute la péninsule. Réfugiés vers les frontières de l'ancienne Bétique, ils étaient réduits aux plus dures extrémités, lorsque le héros romain fit prisonnier Massiva, neveu de Masinissa, et le renvoya libre à son oncle, avec une escorte et comblé de présents. Ce trait de générosité ou de politique eut tout l'effet qu'en attendait le vainqueur. La haine de Masinissa pour les Romains se changea tout-à-coup en admiration. Il eut avec Scipion, près de Cadix, une conférence secrète, qui amena bientôt son entière défection. Peut-être le prince numide y était-il déjà disposé, par la mauvaise foi du père de Sophonisbe, qui, au lieu de lui donner sa fille en mariage, l'offrit à Syphax, son rival. Quoi qu'il en soit, avant de se déclarer ouvertement, Masinissa fit un traité secret avec Rome, et conseilla, dit-on, à Scipion, d'attaquer les Carthaginois en Afrique. Il y passa bientôt lui-même, pour concerter les mesures les plus favorables au nouveau parti qu'il venait d'embrasser. Mais tandis qu'il nourrissait les plus vastes projets, la fortune lui préparait d'étranges revers. Le roi, son père, n'était plus : l'aîné de ses frères, qui avait hérité de la couronne, venait aussi de mourir, et de laisser le trône en proie à des usurpateurs que l'éloignement de Masinissa enhardissait. Ce prince réclama l'appui de Bocchus, roi de Mauritanie, qui lui donna quatre mille hommes pour l'aider à rentrer dans ses états. Il fut reçu avec joie par les vieux soldats de son père, qui le mirent en état de soutenir, par la voie des armes, ses droits à la couronne. Masinissa en serait resté paisible possesseur, si les Carthaginois, irrités de sa défection, n'eussent engagé Syphax à lui faire la guerre. Vaincu par ce prince, poursuivi, blessé dangereusement au passage d'une rivière, il fut forcé de se cacher dans une caverne : le bruit de sa mort se répandit dans toute l'Afrique ; et il aurait péri en effet de misère et de maladie sans le secours de quelques cavaliers numides restés fidèles. A peine rétabli de sa blessure, le prince numide s'avance hardiment vers les frontières de ses états, rassemble une nouvelle armée, se remet en possession du trône, et marche au-devant de Vermina, fils de Syphax, qui accourait pour le combattre. Malgré des prodiges de valeur, il est encore vaincu, et se voit réduit à gagner, avec un seul détachement de cavalerie, la petite Syrte : il s'y soutint par son courage, jusqu'à l'arrivée de Scipion en Afrique. Alors, se hâtant de joindre ses troupes à celles des Romains, il contribua, par sa valeur et par son habileté, à la victoire que Scipion remporta sur Asdrubal et sur Syphax, l'an 203 avant J.-C. Envoyé avec Lælius à la poursuite des vaincus, il pénétra, après quinze jours de marche, jusqu'au cœur des états de Syphax, gagna sur lui cette fois la bataille, le fit prisonnier, et se rendit maître de Cirtha, sa capitale, où il retrouva Sophonisbe, devenue l'épouse de Syphax. Masinissa ne put résister aux attraits de cette belle carthaginoise ; il l'épousa, dans l'espérance de la soustraire à l'esclavage des Romains, à qui elle appartenait par droit de conquête : mais Scipion ayant désapprouvé cette union contractée si imprudemment avec une captive dont la haine contre Rome était implacable, Masinissa crut de-

voir sacrifier son amour à ses nouveaux alliés. La mort seule pouvait dérober Sophonisbe à l'esclavage : Masinissa lui envoya lui-même du poison, tout en faisant éclater la plus vive douleur. Scipion, pour le consoler, l'accabla de distinctions et d'égards, lui donna, en présence de l'armée, le titre de roi et une couronne d'or. Ces honneurs, et l'espérance de se voir bientôt le seul maître de la Numidie, firent oublier à ce prince ambitieux la perte de Sophonisbe. Attaché invariablement à la fortune de Scipion, il combattit avec lui à la journée de Zama, renversa avec ses Numides l'aile gauche de l'armée carthaginoise, et, quoique blessé, poursuivit lui-même Annibal, dans l'espoir de couronner ses exploits par la prise de ce grand capitaine. Scipion, avant de quitter l'Afrique, rétablit Masinissa dans ses états héréditaires, et y ajouta, avec l'autorisation du sénat, tout ce qui avait appartenu à Syphax dans la Numidie. Ce prince et ses successeurs furent dès-lors appelés *rois de Numidie*. Maître de tout le pays depuis la Mauritanie jusqu'à Cyrène, et devenu le prince le plus puissant de l'Afrique, Masinissa profita des loisirs d'une longue paix pour étendre la civilisation dans son vaste royaume, et pour apprendre aux Numides errants à mettre à profit la fertilité de leur territoire : il n'oublia rien pour les policer, si l'on en croit Polybe. Mais ni l'âge ni la possession tranquille ne purent éteindre dans son cœur l'amour des conquêtes. Enhardi par ses liaisons d'amitié avec Rome, il viola les traités qui subsistaient entre lui et Carthage, et, quoique âgé alors de quatre-vingt-dix ans, se mit lui-même à la tête d'une puissante armée pour faire une irruption sur les terres des Carthaginois, l'an 159 avant J.-C. Il se préparait à une action générale, lorsqu'il vit arriver, dans son camp, Scipion Emilien, qui venait d'Espagne pour le voir. Masinissa reçut le jeune héros avec de grands honneurs, et ne put retenir ses larmes en parlant de son ancien bienfaiteur, Scipion l'Africain : il fit passer l'élite de ses troupes en revue devant le fils de Paul-Emile, qui admira principalement l'adresse et l'activité du vieux roi numide. Son âge avancé n'avait pas diminué sa vigueur ; il faisait encore tous les exercices d'un jeune homme, et montait à cheval sans selle. Le lendemain, Scipion vit une des plus grandes batailles qui se soient données en Afrique : la victoire, après avoir été longtemps disputée, se déclara pour Masinissa. Une nouvelle bataille, encore plus désastreuse pour Carthage, réduisit cette république aux dernières extrémités : elle conclut la paix aux conditions que dicta le monarque numide. La triste situation où se trouvaient les Carthaginois, décida les Romains à commencer la troisième guerre punique : les consuls débarquèrent une armée en Afrique dans le dessein d'assiéger Carthage, sans en rien communiquer à leur allié. Ce prince fut d'autant plus mécontent de cette réserve, que, jusqu'alors, ceux-ci l'avaient consulté sur tous leurs projets. Néanmoins il ne tarda pas à reprendre ses premiers sentiments pour Rome ; et voyant sa fin approcher, il fit prier Scipion, qui n'était alors que simple tribun dans l'armée romaine, de venir partager ses états entre ses enfants : il expira bientôt après, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, peu de temps avant la prise de Carthage, et après un règne de soixante ans. Peu de princes ont

supporté les revers de la fortune avec autant de courage, et ses faveurs avec autant de sagesse et de modération. Chassé de son royaume, près de tomber au pouvoir de ses ennemis, sans troupes, sans argent, sans ressources, il demeura fidèle aux Romains, prépara la ruine de Carthage, reconquit son royaume, l'agrandit, le polija, le fit fleurir, laissa une armée disciplinée, nombreuse, et d'immenses richesses. Endurci au travail et à la fatigue, il conserva, jusqu'à la fin de sa vie, une santé robuste et inaltérable, qu'il dut principalement à son extrême sobriété. Il se nourrissait à l'armée des mêmes alimens que les soldats. Appien et Plutarque rapportent que, le lendemain d'une grande victoire sur les Carthaginois, on l'avait trouvé dans sa tente, faisant son repas d'un morceau de pain bis. Masinissa laissa en mourant cinquante-quatre fils, dont trois seulement, Micipsa, Gulussa et Mastanabal, provenaient d'un mariage légitime. Scipion partagea toute la Numidie entre ces trois princes, et donna aux autres des revenus considérables. B—P.

MASIUS ou MAES (André), savant orientaliste belge, naquit à Limich, en 1596. Il étudia d'abord les langues, la philosophie et la jurisprudence avec autant d'éclat que de succès; il devint ensuite secrétaire de l'évêque de Constance, et, après la mort de ce prélat, en 1533, il fut envoyé à Rome en qualité de chargé d'affaires. Il profita du séjour qu'il y fit, pour se fortifier dans les langues grecque, hébraïque, chaldaïque et syriaque, dont Moïse de Maredin, savant prêtre d'Antioche, lui donna des leçons. En 1538, il alla se fixer à Clèves, auprès du duc Guillaume, qui le choisit pour un de ses conseillers. Plusieurs écrivains ont prétendu qu'il avait été appelé à Anvers par Philippe II, pour y travailler à la Polyglotte, de concert avec Arias Montanus. Mais celui-ci n'en parle pas dans sa préface : il dit seulement que Masius fournit une grammaire et un dictionnaire syriaques, insérés dans le premier volume de l'Apparat sacré. Il mourut le 7 avril 1573, à Zuenar près de Clèves. Il était si versé dans les langues anciennes, que Sébastien Munster disait de lui « qu'il semblait avoir été élevé parmi les Latins ou parmi les Hébreux. » Il avait une érudition si profonde et si étendue, qu'on le consultait de tous côtés comme un oracle, et qu'il était l'admiration de tous ses contemporains. Il avait lu les livres juifs, et les connaissait à fond. Il n'y a guère d'auteurs, selon Richard Simon, qui aient été plus exercés dans le style de l'Écriture et qui aient mieux entendu que lui la critique de la Bible. (*Hist. crit. du Vieux-Testament*, p. 444.) On trouve néanmoins dans ses ouvrages quelques opinions singulières et des conjectures hardies. Il possédait le célèbre et seul manuscrit syriaque connu, qui nous ait conservé l'édition donnée par Origène d'une grande partie du Deutéronome, du livre de Josué, et des autres livres historiques postérieurs de l'Ancien-Testament. Ce manuscrit avait été traduit exactement et mot pour mot sur un exemplaire grec des Hexaples, corrigé de la main d'Eusèbe de Césarée, et il portait les marques grammaticales, telles que les astérisques, les obèles, etc. C'est Masius lui-même qui nous apprend ces particularités. Fabricy présume qu'il était de l'an 626; et il ajoute, qu'après avoir été en la possession de Lent,

professeur de langues orientales à Herborn, il passa dans celle de Daniel-Ernest Jablonski. Mais depuis il s'est tellement égaré, que jusqu'à présent, dit le docte Jahn, on n'a pu le retrouver. Nous avons de Masius : I. *Josuæ historia, duplici editione : hebraïcâ et græcâ ; adjuncta est duplex versio latina, quarum altera hebraïcam illam, altera græcam penè ad verbum repræsentat ; et insuper interpretatio chaldaïca, ubi ab hebræo discessit, latinè est in marginibus expressa ; subjecta est etiam Vulgata latina ; additæ sunt præterea annotationes et commentaria*, Anvers, Plantin, 1574, in-fol. ; et dans les *Critici sacri* de Londres et d'Amsterdam. Cet ouvrage, très-estimé, même des protestants, a fixé la réputation de l'auteur, qui souhaitait vivement de le voir imprimé de son vivant. Quelques passages en ont été censurés à Rome : le P. Fabricy conseillait néanmoins d'en donner de nouvelles éditions. Richard Simon, Jahn et B. de Rossi en recommandaient fortement la lecture, tout en avouant qu'il y a des répétitions et des inutilités. Le docteur Owen, qui publia, en 1784, sa *Critical disquisition* sur ce livre, prétend que l'auteur y avait principalement en vue de confirmer l'autorité de la version des Septante. II. *Disputatio de cœnâ Domini opposita Calvinistarum impiis corruptelis*, Anvers, 1575. III. *Traductio latina ex syriaco Commentarii de Paradiso, scripti à Mose. Bar-Cephâ Syro ; professionum duarum Mosis Mardeni, Jacobitæ patriarchæ Antiocheni ; itemque epistolarum duarum scilicet Sullaka Mosellani, Nestorianorum patriarchæ, et populi Nestoriani ad P. M. ; necnon liturgiæ sancti Basilii*, Anvers, 1569, in-8°. : le commentaire sur le Paradis terrestre a été inséré dans les *Critici sacri*, deuxième édition ; les quatre opuscules suivants, dans la Bibliothèque des Pères ; et la liturgie attribuée à saint Basile, dans les Liturgies orientales de Renaudot, avec des observations critiques, et dans le *Codex liturgicus* d'Assemani. IV. *Grammatica linguæ syriacæ. — Syrorum peculium, hoc est, explicatio vocabulorum apud Syros passim explicatorum*, Anvers, 1571, in-fol. Ce sont les deux ouvrages que Masius entreprit à la prière d'Arias Montanus, et qui sont insérés dans la Polyglotte d'Anvers. Lorenzo Crasso (*Istoria de' poeti greci*) attribue à Masius une grammaire grecque et quelques épigrammes dans la même langue. *Voy.* Henr. à Weze, *Epistola de morte Andr. Masii*, à la tête du tom. 1er. des *Critici sacri*, Francfort, 1696, in-fol.

L—B—E.

MASKELYNE (Nével), astronome royal d'Angleterre, et l'un des huit associés étrangers de l'académie des sciences de Paris, naquit à Londres, en 1732. L'éclipse de soleil de 1748, qui fut de dix doigts à Londres, lui inspira le désir de se faire astronome ; et, pour y parvenir, il se livra tout entier à l'étude de la géométrie, de l'algèbre et de l'optique. En 1755, il accepta une cure, et reçut, en 1777, le degré de docteur en théologie ; mais tout cela ne l'empêcha pas de continuer ses études favorites. Il se lia avec Bradley, et calcula, d'après les observations de ce grand astronome, cette table de réfractions qui, pendant tant d'années, fut la seule employée. En 1761, il fut envoyé à l'île de Sainte-Hélène, pour observer le passage de Vénus. Il voulut profiter de cette occasion

pour tenter de nouvelles recherches sur la parallaxe de la lune, déjà si bien déterminée par La Caille au Cap de Bonne-Espérance : il désirait aussi vérifier le soupçon d'une petite parallaxe, dont il croyait trouver quelques indices dans les observations de Sirius, faites au même lieu par notre célèbre astronome. Pour cet objet, il sentit la nécessité d'un instrument d'une précision plus grande, et fit construire un secteur, qui ne lui fut livré qu'à l'instant même où il s'embarquait. Arrivé à Sainte-Hélène, il se hâta d'essayer le nouvel instrument, et fut bien étonné d'y reconnaître des irrégularités qui surpassaient de beaucoup la petite parallaxe qu'il se proposait de déterminer. Il en chercha la cause, et vit qu'elle tenait à la manière dont le fil à plomb était suspendu. Il imagina tout aussitôt une autre suspension; mais dépourvu de tous les moyens nécessaires pour l'exécuter, il ne put que diminuer les erreurs sans les anéantir. Il se vit donc forcé de renoncer à ses projets sur Sirius et sur la lune : les nuages couvrirent le soleil au temps du passage de Vénus. Déjà, par une expérience malheureuse, quatre-vingt-dix ans auparavant, Halley s'était convaincu que le climat de Sainte-Hélène, qu'on lui avait beaucoup vanté, n'était nullement favorable aux observations astronomiques. Ainsi, sans qu'il y eût de sa faute, Maskelyne se trouva déchu de toutes ses espérances; mais ce voyage, en apparence si malheureux, n'en fut pas moins une époque intéressante dans l'histoire de l'astronomie. Il en résulta, pour les secteurs, les quarts-de-cercle et autres instruments astronomiques, une suspension du fil à plomb, beaucoup meilleure, et qui est aujourd'hui généralement adoptée; et cette amélioration dans l'art d'observer était déjà plus importante qu'aucun des objets que s'était proposés Maskelyne. En se distribuant sur les diverses parties du globe, les astronomes s'étaient précautionnés contre le hasard qui contraria Maskelyne; et le passage de Vénus fut observé dans des stations assez éloignées les unes des autres pour qu'on en pût déduire exactement la parallaxe du soleil et la distance de cet astre à la terre. Dans ses deux traversées, Maskelyne essaya toutes les méthodes qu'on avait proposées pour le problème des longitudes. Ses comparaisons avaient pleinement confirmé les remarques faites par La Caille dans son voyage au Cap de Bonne-Espérance. A son retour, Maskelyne publia son Guide du marin (*British mariner's guide*, 1763). Il y proposait à l'Angleterre d'adopter le plan d'almanach nautique, tracé par La Caille. A force de persévérance, et par la considération que lui méritèrent d'autres travaux, il réussit enfin à faire agréer ce projet : il fut chargé de diriger les calculateurs; il revit et publia quarante-cinq années de cette éphéméride utile, imitée depuis par toutes les nations qui ont une marine (*The Nautical almanac*, etc.) Il publia les tables qui en pouvaient faciliter l'usage à tous les marins (*Tables requisite to be used with the nautical ephemeris*, 1781). Dans deux éditions postérieures, il perfectionna encore ce recueil important pour la navigation. En 1765, il avait remplacé Bliss à l'observatoire de Greenwich : là, pendant quarante-sept ans, Maskelyne observa le ciel avec des soins et une exactitude dont il existait peu de modèles. Il est vrai qu'il avait à sa disposition des instruments supé-

rieurs à ceux de tous ses contemporains : mais ce qui n'est dû qu'à lui seul, c'est le scrupule qu'il mit à noter avec plus de précision les instants précis des passages des astres au méridien; la loi qu'il s'imposa de les observer tous aux cinq fils de sa lunette; la mobilité qu'il sut donner à l'oculaire pour l'amener successivement vis-à-vis chacun de ces fils et de se prémunir ainsi contre toute parallaxe ; enfin, l'exemple qu'il donna le premier de diviser une seconde de temps en dix parties ; non qu'il se flattât de ne jamais s'y tromper d'un ou deux dixièmes, mais il est presque impossible que les cinq erreurs agissent dans le même sens : les fils doivent se corriger les uns par les autres ; et il est de fait que le moyen arithmétique entre les cinq observations comparées à l'observation faite au fil du milieu s'y accorde toujours avec une exactitude étonnante. Tous ces moyens réunis, imités depuis par tous les astronomes, conduisirent l'art des observations à une précision qu'il paraît désormais impossible de surpasser. Ces obligations, déjà si grandes, ne sont pas les seules que l'on ait à Maskelyne : jusqu'à lui, toutes les observations restaient enfouies dans les observatoires où elles avaient été faites ; elles y étaient comme non avenues, tant pour les astronomes qui n'étaient pas à portée de consulter ces dépôts, que pour l'observateur lui-même, que ses occupations de tous les jours et de tous les instants empêchent de tirer de ce qu'il a vu toutes les conséquences qui pourraient s'en déduire. En effet, à moins qu'il ne soit un autre La Caille, il est impossible à un astronome de se livrer à un cours non interrompu d'observations, et de trouver ensuite le temps ou le courage d'exécuter tous les calculs qu'elles entraînent. Les observations de Flamsteed, commencées en 1689, parurent pour la première fois et d'une manière incomplète en 1712, par une faveur particulière du prince George, époux de la reine Anne : les héritiers de Flamsteed en donnèrent une édition plus ample en 1725. Les observations du même genre, commencées à Paris en 1683 par La Hire, et continuées pendant plus de trente ans, n'ont jamais vu le jour : celles de Halley, continuées sans interruption depuis 1720 jusqu'en 1742, ont eu le même sort. Ces deux collections, ignorées de tous pendant qu'elles pouvaient être utiles, auraient beaucoup moins de prix si elles étaient publiées aujourd'hui, parce qu'elles ne pourraient soutenir la comparaison avec celles qu'on sait faire maintenant. Lemonnier eut le crédit de faire imprimer, au Louvre, quelques cahiers de ses observations ; mais c'était encore une faveur particulière du gouvernement, qui ne l'étendit pas à La Caille. Pour donner au public ses *Fondements de l'astronomie*, ce dernier ne trouva d'autre moyen que de calculer vingt années d'éphémérides pour un libraire. Par cet emploi déplorable d'un temps si précieux, il acheta quelques exemplaires d'un volume de 250 pag., dont il fit présent aux astronomes, ses contemporains. Son *Ciel austral* fut imprimé seulement après sa mort : ses autres observations restèrent inédites ; et la manière dont elles ont été calculées, pour former le catalogue zodiacal, qui lui coûta la vie, donne lieu de regretter à chaque instant les observations originales qui serviraient à rectifier les fautes de calcul ou d'impression. Enfin, les observations de Bradley

n'ont paru que quarante ans après sa mort, malgré les sollicitations réitérées de Maskelyne. En fondant les observatoires, on oublia un article bien plus essentiel que ce luxe de constructions déployé si vainement dans quelques-uns de ces établissements. On y suivit les idées des architectes, de préférence à celles des astronomes ; on fit beaucoup de dépenses inutiles, et l'on négligea d'assigner les fonds qui auraient suffi à l'impression successive des observations de chaque année. Si cet oubli est enfin réparé, c'est à Maskelyne qu'on le doit. Il obtint du conseil de la Société royale de Londres, que toutes ses observations seraient imprimées par cahiers, et d'année en année. Ces cahiers forment aujourd'hui 4 vol. in-fol. : réunis aux deux volumes des observations de Bradley, qui ont enfin paru en 1798 et 1805, ils forment un recueil précieux, qui s'accroîtra continuellement d'année en année, et dans lequel tous les astronomes pourront puiser, comme ils ont déjà fait pendant trente ans dans les cahiers de Maskelyne. C'est ainsi qu'ont été perfectionnées en France et en Allemagne les tables du soleil, celles de la lune et celles de toutes les planètes. Ainsi, l'on a pu dire avec vérité, que, si par quelque grande révolution les sciences venaient à se perdre, et que ce recueil fût seul conservé, avec quelques méthodes de calcul, on y trouverait de quoi reconstruire presque en entier l'édifice de l'astronomie moderne ; avantage qui n'appartient qu'à cette collection unique, parce qu'au mérite d'une précision rarement atteinte et jamais encore surpassée, elle réunit le mérite d'une série non-interrompue depuis l'an 1750, époque des observations qui laissent bien peu de chose à desirer. Un tel exemple ne pouvait manquer d'être imité ; et déjà plusieurs gouvernements ont donné à leurs astronomes les moyens de mettre en commun les fruits de leurs veilles. Maskelyne ne quittait plus son observatoire : il y resta en 1769, quoique l'observation qu'il pouvait y faire du passage de Vénus ne pût être qu'incomplète ; mais il rédigea des instructions pour les astronomes voyageurs. Une seule fois il se permit de s'absenter ; et c'était pour aller mesurer l'attraction des montagnes. Bouguer l'avait tenté au Pérou : avec des instruments assez médiocres et tels qu'on les avait alors, il était parvenu à prouver la réalité de cette attraction ; seulement il fut un peu surpris de la trouver de moitié moindre qu'il ne l'avait estimée : il en concluait que la montagne devait être creuse, et lui-même il témoigna le desir que l'expérience pût être répétée. Il était bien impossible de rencontrer en Europe des montagnes qui, pour la masse, pussent se comparer à celles du Pérou. Après bien des recherches Maskelyne fit choix de la montagne Schehallien, dans le comté de Perth, en Écosse. Avec des instruments plus précis, et par des soins extrêmes, il répara ce que sa position avait de moins avantageux. Il en conclut que la densité de la montagne devait être à-peu-près moitié de la densité moyenne de la terre : on avait déjà bien d'autres preuves que la densité doit aller croissant de la circonférence au centre. Une autre conclusion qu'il tira de ses observations, c'est que la densité de la terre doit être environ quatre à cinq fois celle de l'eau. Par des expériences d'un genre tout différent, Cavendish trouva depuis, cinq fois et demie ; et

dans des recherches aussi délicates, il était difficile d'attendre un accord plus satisfaisant. Maskelyne calcula les observations des astronomes que l'Angleterre avait envoyés en diverses parties du globe pour le passage de Vénus. Il en déduisit, pour la parallaxe du soleil et la distance de cet astre à la terre, les mêmes quantités que Duséjour trouvait en France par la totalité des observations publiées jusqu'alors. Il procura la mesure du degré de Pensylvanie, exécutée par Dixon et par Mason, qui avait été son *assistant* à Greenwich (*V.* Mason). Il calcula les observations envoyées par son ancien élève: il fut l'éditeur des tables lunaires de Mayer, auxquelles il fit accorder la moitié du prix de deux mille livres sterling, fondé en Angleterre pour le problème des longitudes. (*V.* Tobie Mayer.) Sur son rapport, l'autre moitié du prix avait été adjugée aux montres d'Harrison. L'artiste s'était plaint de cette décision. Ses réclamations et la réponse de Maskelyne sont publiques: et l'on peut se convaincre que si, en s'arrêtant à la lettre de l'acte du parlement, la montre d'Harrison avait droit au prix tout entier, on en pouvait dire autant des tables de Mayer, et que Maskelyne avait prononcé en arbitre équitable qui consulte les vrais intérêts de la science en général, et les intérêts particuliers des méthodes pour les longitudes. Au reste, Harrison obtint depuis qu'on lui complétât la somme qu'il avait méritée; et le rapport fut encore signé par Maskelyne. Non content d'avoir mis tous les astronomes en possession des tables lunaires de Mayer, il en augmenta encore la précision et l'utilité, en les faisant comparer par Mason à douze cents observations de Bradley, qui servirent à mieux déterminer quelques équations déjà employées par l'auteur, et à introduire de nouvelles équations que Mayer n'avait pu déterminer, parce qu'alors aucun recueil d'observations n'avait encore été publié. On avait élevé trop légèrement quelques doutes sur la position géographique respective des observatoires de Greenwich et de Paris; et l'on proposait un moyen de dissiper tous ces doutes. Maskelyne, consulté sur ce projet, démontra solidement que les doutes n'étaient pas fondés; mais il approuva l'opération demandée, parce qu'elle devait fournir une preuve nouvelle de son assertion; et l'événement la justifia. Malgré tous les soins qu'il se donnait pour la conservation des instruments dont il faisait un si fréquent et si excellent usage, malgré tout ce qu'il avait pu y ajouter d'améliorations que lui fournissaient et ses lumières et sa longue expérience, on commença, dans les derniers temps de sa vie, à soupçonner que son quart-de-cercle n'avait plus son exactitude première, et que, par des mouvements si longtemps répétés, il avait pu contracter des défauts qui rendaient les déclinaisons des astres un peu moins sûres. Toutes les vérifications qu'on aurait pu tenter sur l'instrument, eussent été difficiles et incertaines. Il voulut le remplacer par un cercle entier, dont il confia l'exécution au célèbre Troughton; mais il n'eut pas la satisfaction de le mettre en place. Son digne successeur M. J. Pond n'a commencé à s'en servir qu'en juin 1812. Il y a joint une lunette méridienne nouvelle, autre chef-d'œuvre du même artiste. On parle d'un nouveau secteur, destiné à remplacer le secteur de Graham, avec lequel Bradley a fait ses deux immortelles découvertes de l'aberration et de la nu-

tation. Ainsi les principaux instruments de l'observatoire de Greenwich se trouveront renouvelés. Mais en employant le cercle de Troughton, on n'a pas renoncé totalement au quart-de-cercle de Bird ; et les astronomes ont entre les mains deux années d'observations, au moyen desquelles ils pourront comparer les deux instruments, et juger de leur bonté relative. Maskelyne est mort le 9 février 1811, âgé de plus de soixante-dix-huit ans. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, il a publié divers Mémoires dans les Transactions philosophiques, et dans son *Nautical almanac*. Ses manuscrits ont été remis à M. Vince, qui s'était chargé de les rendre publics. Mais rien n'en a paru jusqu'ici. Il est à craindre que ce soient seulement des ébauches encore imparfaites ; car les occasions ne manquaient pas à l'auteur de faire paraître ce qu'il avait pu terminer. Maskelyne était en correspondance avec tous les astronomes de l'Europe qu'il considérait comme ses frères, et qui, de leur côté, le respectaient comme un doyen, dont les travaux leur avaient été éminemment utiles. Sa carrière fut longue, tranquille et heureuse. Il n'a laissé qu'une fille, Mlle. Marguerite Maskelyne, à qui l'auteur de cet article a dû les renseignements qu'il n'aurait pas trouvés dans les écrits de son illustre confrère. *Voyez*, au reste, les *Mémoires de l'Institut* (Classe des sciences physiques et mathématiques), pour 1811, et l'article que Chalmers lui a consacré, en 1815, dans son Dictionnaire biographique, principalement d'après celui qui existait dans la *Cyclopædia* de Rees, rédigé, à ce qu'il croit, par le docteur Kelly.

D—L—E.

MASNER (Thomas), conseiller de Coire, devint fameux au commencement du dix-huitième siècle, par un procès qui donna lieu à un grand nombre d'écrits, et qui, dans le fond, était celui du parti français et du parti autrichien dans les Grisons. Masner, homme riche, puissant, et attaché à l'Autriche, était accusé d'avoir commis des exactions et d'avoir fait dépouiller des couriers et des marchands de France. Le comte du Luc, ambassadeur de cette dernière puissance en Suisse, avait donné la charge de conseiller-interprète du roi, près les Ligues-Grises, à M. de Merveilleux, de Neuchâtel. Celui-ci avait un frère à Genève, où demeurait aussi le fils de Masner. On se concerta pour s'assurer de la personne du fils, afin d'obliger le père à des restitutions. Merveilleux se promenant un jour avec le jeune Masner, jusque sur le territoire de Savoie, des soldats français, apostés, saisirent ce dernier, et le conduisirent au fort de l'Écluse. Le père instruit de l'enlèvement de son fils, fit arrêter à Coire le conseiller-interprète de l'ambassade de France. Le comte du Luc porta des plaintes sur cet attentat; et la ville de Coire ordonna que Masner mît Merveilleux en liberté, qu'il se rendît en personne à Soleure auprès de l'ambassadeur, qu'il lui demandât pardon de sa conduite, et le suppliât d'engager le roi à délivrer son fils. L'entrevue eut lieu ; mais elle resta sans effet, attendu qu'on n'avait pu s'entendre. Dans cet état de choses, Philippe de Vendôme, grand-prieur de France, revenant de Venise par la Suisse, fut arrêté dans le comté de Sargans, appartenant alors à sept cantons (novembre 1710), par Masner, qui l'emmena sur les terres de l'Empire à Feldkirch. L'ambassadeur se plai-

gnit, au nom du roi, auprès des trois ligues, leur demanda justice contre Masner, et l'élargissement du grand-prieur ; mais les ministres de l'empereur et de l'Angleterre prirent ouvertement le parti de Masner: on publia de part et d'autre beaucoup de mémoires, les uns pour justifier sa conduite, et les autres pour faire sentir l'énormité de ses attentats. Les Grisons écrivirent à l'empereur pour la délivrance du grand-prieur, et à l'ambassadeur de France pour celle du jeune Masner; mais ils ne purent obtenir ni l'un ni l'autre. Enfin, à la réquisition du comte du Luc, les trois ligues convoquèrent une diète, en mars 1711, à Coire. Elle condamna Masner à remettre, le 15 avril suivant, le grand prieur, sa suite et ses effets, dans l'endroit où il les avait enlevés, ou bien dans un autre endroit convenable en Suisse, sous peine de l'indignation de ses souverains. Elle ordonna aussi que l'on jugerait, dans un tribunal particulier à Ilantz, quelle punition pouvait mériter l'action de Masner. Celui-ci appela du jugement de Coire à la diète des communautés de la République ; et il publia un mémoire satirique contre les auteurs de la sentence. La Ligue des Dix-Juridictions élut même ce conseiller bailli de Maïenfeld ; et il fit son entrée en cette ville, suivi de deux cent quarante chevaux. Le 15 juin, le tribunal spécial se réunit à Ilantz : en attendant, le grand-prieur avait été transféré à Munich, où l'empereur Joseph l'avait fait conduire, et d'où on lui permit de retourner en France, après la mort de ce prince. Masner, craignant le jugement du tribunal d'Ilantz, s'était réfugié à Vienne. Par sentence criminelle, il fut banni, sa tête mise à prix, et il fut ordonné que si on le saisissait, il serait écartelé vif, comme criminel de lèse-majesté divine et humaine, traître à sa patrie, rebelle, brigand public, faux-monnoyeur, et que le bourreau exposerait les quatre quartiers de son corps sur les grands chemins. Le tribunal ordonna même, qu'on exécutât cette sentence en effigie : il confisqua ses biens, déclara que sa maison serait rasée, et qu'à la place on élèverait une pyramide infamante. Il fut défendu, sous peine d'être traité comme criminel d'état, de donner asile à Masner, ou d'avoir aucune correspondance avec lui. Celui-ci était revenu à Feldkirch, sous la protection de la cour de Vienne ; mais enfin, abandonné par les Impériaux, et ne sachant plus où trouver une retraite, il alla se réfugier dans le canton de Glaris, presque moribond, et perclus de tous ses membres. Il fut reconnu et réclamé ; et en s'enfuyant il périt misérablement. (Zurlauben, *Hist. mil. des Suisses*, t. VII, p. 452.) Parmi les apologies de Masner, on distingue le *Responsum de l'université de Tubingen*, 1712, in-fol. U—I.

MASO. *V.* FINIGUERRA.

MASON (CHARLES), astronome anglais, était assistant de Bradley à l'observatoire royal de Greenwich, lorsque les tables lunaires de Mayer furent envoyées à Londres, pour le prix des longitudes. Il s'agissait d'apprécier ces tables. Mason recueillit 1220 observations faites par Bradley, depuis l'an 1750 jusqu'à l'an 1760 ; il les réduisit, les calcula, et les compara aux tables, dont l'exactitude fut dès-lors bien reconnue. L'auteur, en les composant, n'avait pas eu à sa disposition un nombre aussi grand d'excellentes observations. On conçut l'espoir qu'on y trouverait des

moyens d'améliorer sensiblement son ouvrage. Mason fut chargé de ce travail par la *Commission des longitudes;* il introduisit dans ces tables des équations indiquées par Mayer, qui, faute d'observations convenables, n'avait pu en déterminer assez exactement la valeur. Il y fit en outre quelques corrections légères, et Maskelyne, en publiant le travail de Mason, crut pouvoir assurer qu'en aucun cas l'erreur des tables ainsi corrigées ne passerait 30″. (*Mayer's Lunar tables improved by M. Charles Mason, published by order of the commissioners of longitudes*, Londres, 1787.) Ces tables furent dès-lors employées aux calculs du *Nautical almanac.* Lalande les réimprima dans son Astronomie, en 1792; et elles servirent aux calculs de la *Connaissance des temps:* elles ont depuis été remplacées par les tables de M. Burg, et enfin par celles de M. Burckhardt, qui viennent aussi d'être adoptées à Londres, pour le *Nautical almanac.* Mason fut envoyé en Amérique avec un grand secteur, pour déterminer les limites de Maryland et de la Pensylvanie. On désirait donner pour bornes à ces deux provinces un arc de parallèle terrestre, sauf quelques déviations que pourraient exiger les localités. Mason était accompagné de Dixon. Les deux astronomes saisirent cette occasion pour mesurer un degré du méridien, dont la latitude moyenne est de 39°. 12″. Cette opération est unique en son genre, du moins entre les degrés modernes: elle ne repose sur aucun triangle. Les auteurs ont tracé à la surface de la terre leur ligne méridienne, et l'ont mesurée à la chaîne, d'un bout à l'autre. Ils n'avaient à traverser que des espaces vagues, ou des forêts, dans lesquelles ils étaient maîtres de faire les percées convenables. Mason mourut en Pensylvanie, au mois de février 1787. Son travail avait été envoyé à Londres, où il fut calculé par Maskelyne, dont le Mémoire a paru dans les Transactions philosophiques de 1768. Maskelyne trouva ce degré de 363, 763 pieds anglais, qu'il évalue à 56,904 ½ toises de Paris, c'est-à-dire, que ce degré est plus court de 50 toises environ, qu'il ne résulterait des opérations faites en France pour l'établissement du système métrique. Cavendish a soupçonné que l'attraction des montagnes Alleghany, d'une part, et de l'autre la moindre attraction de la mer, avaient pu diminuer ce degré de 60 à 100 toises. Lalande a imprimé dans sa *Bibliographie astron.*, p. 601, que « Mason fut désespéré de n'avoir pas les 250,000 » livres qu'il croyait lui être dues » pour ses tables de la Lune; mais il » avait mal interprété l'acte du parlement: ses tables n'étaient pas » faites d'après la théorie. » Il nous semble difficile que Mason ait porté si loin ses prétentions. Son travail était, sans contredit, fort estimable: il méritait une récompense, qu'il a sans doute obtenue. Mais pour avoir ajouté quelque perfectionnement de plus à l'ouvrage de Mayer, dont il avait suivi la théorie et les indications, il ne pouvait espérer une récompense beaucoup plus forte que celle qui avait été décernée au premier et véritable auteur. Lalande nous apprend encore, p. 501, que Dixon était né dans une mine de charbon, et qu'il mourut vers 1777, à Durham, dans le nord de l'Angleterre. D—L—E.

MASON (William), poète anglais, né en 1725, à Saint-Trinity-Hall, dans le York-shire, reçut sa

première éducation de son père, qui était ecclésiastique : il acheva ses études à Cambridge, où il devint l'ami intime du poète Gray, qui parle, vers ce temps, de Mason, comme d'un jeune homme doué de beaucoup d'imagination, mais peu capable de réflexion, ayant la simplicité d'un enfant, étant passablement vain, un peu ambitieux, et si indolent que s'il ne pouvait vaincre sa paresse, ses bonnes qualités ne lui serviraient à rien. Ce fut en 1748, que parut son premier poème, *Isis*, dans lequel sa verve poursuit l'esprit de *jacobitisme*, qui régnait alors à l'université d'Oxford. Ce poème fit du bruit, et inspira l'idée d'une contre-partie, ou d'une suite, à un autre poète, Thomas Warton. En 1752, Mason débuta par le premier essai d'un *Poème dramatique*, idée favorite à laquelle il est resté attaché toute sa vie, quoiqu'elle n'eût jamais l'approbation des gens de goût. Il s'était imaginé que le genre dramatique des anciens s'introduirait facilement au théâtre moderne, pourvu que l'on écrivît comme les poètes grecs écriraient s'ils vivaient dans notre siècle. On pense bien que les chœurs ne furent pas oubliés par le poète : ce premier essai, qu'il cherche à justifier dans ses lettres, fut la tragédie d'*Elfrida*. Vingt ans après il voulut la faire représenter : Colman l'arrangea pour la scène, et le théâtre de Covent-Garden la donna avec beaucoup d'appareil; mais le public trouva la pièce froide, quoique bien versifiée et riche en idées poétiques. L'auteur attribuant probablement la faute aux changements faits à sa pièce par Colman, l'arrangea lui-même pour la scène, et la fit donner sur le même théâtre; mais elle ne fut pas mieux reçue que la première fois. *Elfrida* eut plus de succès à la lecture, parce que les beautés poétiques s'y faisaient mieux sentir. Etant déja entré dans l'état ecclésiastique, et nommé chapelain du roi, et vicaire à Aston, il publia quatre odes intitulées, la *Mémoire*, l'*Indépendance*, la *Mélancolie*, et le *Sort de la tyrannie*. Deux poètes satiriques, Colman et Lloyd, en relevèrent avec aigreur le défaut capital, qui consistait dans l'abus des épithètes; et ce ne fut que par cette critique, que les odes de Mason firent quelque sensation dans le monde. Il revint à son projet favori des poèmes dramatiques, et composa en 1759 son *Caractacus*, plus dramatique, et composé avec plus de feu qu'*Elfrida*. Cette tragédie fut également mise en scène, dans la suite, au théâtre de Covent-Garden; mais, quoique bien accueillie, elle ne resta point au répertoire. Elle réussit plus à la lecture qu'à l'impression; et elle eut le rare honneur d'être traduite en grec classique, par un bon helleniste, le révérend G. H. Glasse. Plus heureuses que ses drames, trois élégies que Mason publia en 1762, réunirent tous les suffrages, et signalèrent l'auteur comme un des premiers poètes du temps. Une élégie sur la mort de sa femme, qu'il perdit en 1767, après deux ans de mariage, offrit le mérite d'une sensibilité vraie et touchante, et eut le même succès. Sa réputation s'accrut considérablement : il obtint une prébende à la cathédrale d'York, et la charge de *præcentor*, ou chef des chantres de cette église. Il n'en continua pas moins de faire des vers; mais en même temps il porta son attention sur la musique sacrée. En 1782, il fit paraître, à la tête d'une collection des psaumes et hymnes chantés dans les églises du

rite anglican, un *Essai historique et critique sur la musique des cathédrales;* essai qui parut séparément en 1795, avec plus de développement. Le docteur Burney reconnaît qu'il y a d'excellentes réflexions dans ce travail, et accorde à l'auteur de grandes connaissances en musique : mais il le blâme d'avoir voulu réduire la musique sacrée à une psalmodie monotone, sans rhythme, et sans le moindre agrément. On a oublié le *Te Deum*, et d'autres morceaux de musique que Mason avait composés pour son église. Le docteur Gleigh lui fait honneur, dans l'*Encyclopædia Britannica*, d'un perfectionnement dans les pianos. Ce fut en 1770, que Gray en mourant, nomma son ami Mason un de ses exécuteurs testamentaires, et lui légua 500 livres sterling, ses livres, manuscrits, instruments de musique, médailles, etc. Pour honorer la mémoire de ce poète célèbre, Mason publia en un volume in-4°., en 1775, ses œuvres posthumes, précédées d'une ample notice, où il fait connaître Gray, en donnant des extraits de sa correspondance familière. La peinture eut aussi des attraits pour l'ami de Gray; il traduisit, ou plutôt imita en très-bons vers, l'*Art de peindre* de Dufresnoy. Ce poème vit le jour en 1783, avec des notes de Reynolds. En 1772, Mason avait fait paraître les premiers chants d'un poème didactique, le *Jardin anglais*, où les images poétiques sauvent autant qu'il est possible la sécheresse naturelle des préceptes : le 2e. chant fut publié en 1777, le 3e. en 1779, et le 4e. en 1782. L'ouvrage entier fut réimprimé en 1783, in-8°., 1803, in-12, et dans la collection des œuvres de l'auteur, donnée en 1811, Londres, Cadell, 4 vol. in-8°.; et il en existe une traduction française, Paris, 1788, in-8°. Nous n'avons pas parlé jusqu'à présent des poésies politiques de Mason; elles n'ont pas peu contribué à la réputation de l'auteur, quoiqu'il y ait donné des preuves de cette versatilité qui ne surprend pas plus chez les poètes que chez les publicistes de profession. Après avoir fait des démarches inutiles pour obtenir la place de poète lauréat, et s'être attiré les sarcasmes de Churchill, pour ses opinions anti-libérales, Mason se montra tout-à-coup, lors de la guerre d'Amérique, parmi les amis de la liberté, en publiant son *Ode aux officiers de la marine Britannique*, 1779 : il y blâme vivement les hostilités exercées contre leurs *concitoyens trans-atlantiques*. Mason fit cause commune avec les partisans de la réforme parlementaire, écrivit des manifestes patriotiques, salua Pitt, à son entrée au ministère, comme l'homme envoyé par le destin pour guérir les plaies de l'état et réformer la représentation nationale. La virulence de ses écrits entraîna la perte de sa place de chapelain du roi. La révolution française, et la fortune qu'il avait acquise, lui firent chanter plus tard la *Palinodie*, ode à la Liberté; et dans une nouvelle édition de l'ode à Pitt en 1795, il exhorta ce ministre, non plus à être l'*Ami du peuple*, comme dans la première édition, mais *à être celui de sa patrie, et à mériter l'amour de son souverain*. La fête séculaire de la révolution de 1688, lui inspira une ode pour célébrer ce jubilé national. Ce fut pour lui le chant du cygne : il ne publia plus que la vie de Whitehead, et une brochure insignifiante sur l'administration de l'hospice des aliénés d'York. Il mourut le 7 avril 1797, et fut enterré à Westminster à côté de son ami Gray. Il avait recueilli

ses poésies en 2 volumes: un 3e. auquel il avait travaillé, parut après sa mort. Johnson et Chalmers, dans leur grande collection des poètes anglais, ont inséré comme étant de lui, un poème satirique, intitulé: *Epître héroïque à sir W. Chambers*, qui fit beaucoup de bruit en Angleterre, et que l'on attribua tantôt à Mason, tantôt à Walpole, tantôt à Hayley, à Cowper, etc. Il existe à ce sujet une lettre de Mason à Warton, qui lui attribuait hautement cette satire. Mason se plaint d'une assertion dénuée de preuves, sans néanmoins déclarer positivement qu'il n'est pas l'auteur de l'épître; il termine par cette phrase remarquable: « Le ministre, et même tout le ministère, est libre de penser ce qu'il veut, d'un homme qui ne se soucie pas de solliciter ni ne desire accepter d'eux aucune faveur. » On dit que Mason avait légué ses œuvres posthumes à une institution de charité, pour être publiées; mais jusqu'à présent ses intentions n'ont pas été remplies. Ce poète est estimé pour sa correction, sa verve, son imagination. Le genre qu'il a adopté ressemble à celui des poésies de Gray. Ces deux amis ont travaillé, à l'envi, à prouver que Pope a eu tort de mettre une versification élégante au-dessus d'une brillante imagination. La poésie descriptive a été enrichie par Mason de tableaux d'une grande fraîcheur; mais on lui reproche la profusion des détails et particulièrement des épithètes. Au reste, dans tous les genres de poésie qu'il a traités, il offre des modèles, ou du moins des passages d'une grande beauté. D—G.

MASON (George), littérateur anglais, mort en 1806, âgé de soixante-onze ans, est auteur d'un *Essai sur le dessin dans le jardinage*, 1768 et 1796; d'un *Supplément au Dictionnaire anglais de Johnson*, in-4°.; d'une *Vie de Richard, comte Owes*, etc. Il a publié les *Poésies de Thomas Hoccleve*, avec une préface, des notes et un glossaire, 1796. Sa collection d'ancienne littérature anglaise et étrangère, est célèbre dans son pays. — Jean Mason, théologien écossais, a publié, dans le dix-huitième siècle, un petit ouvrage intitulé: *Connaissance de soi-même*, qui a eu beaucoup d'éditions, et où l'on prétend que Carracioli a puisé les idées principales de sa *Jouissance de soi-même*. Il a été traduit en français par J. Abel Brunier, Amsterdam, 1765, in-8°. L.

MASOTTI (Dominique), célèbre chirurgien lithotomiste italien, né à Faënza, petite ville de la Romagne, en 1698, apprit la chirurgie à Florence, sous François Tanucci, et y remplit une chaire de chirurgie et de physiologie, à laquelle on ajouta depuis une chaire de lithotomie. Il inventa un nouvel instrument dilatatoire pour extraire la pierre aux femmes, sans avoir recours à l'opération de la taille; et il publia à ce sujet une lettre imprimée d'abord à Florence, en 1756, et qu'il fit réimprimer avec des observations et de nouvelles découvertes, à Faënza, en 1763, sous le titre de *Lithotomie des femmes perfectionnée*. L'académie de chirurgie de Paris porta, sur la découverte de cet instrument, un jugement très-favorable. Masotti se fit encore beaucoup d'honneur par une dissertation sur l'anévrisme du jarret, impr. à Florence, en 1772. Il avait recueilli un grand nombre d'observations, résultats d'une longue pratique; mais elles sont restées manuscrites. Il mourut à Florence, le

20 mars 1779, laissant une belle bibliothèque et une collection considérable d'instruments de son état. — Masotti (François), jésuite, né à Vérone, en 1699, se distingua par son talent pour la prédication, qu'il exerça pendant quarante ans, avec un grand succès. Ses sermons ont été publiés à Venise, en 1769, 3 vol. in-4°. C. T—y.

MAS'OUD I (Schehab eddaulah Djelal-el moulouk Abousaïd), 5e. ou 6e. prince de la dynastie des Ghaznevides, et 4e. souverain musulman de l'Indoustan, était le fils aîné du fameux Mahmoud (*V.* ce nom, XXVI, 168). Sa force était si extraordinaire, qu'il perçait, avec ses flèches, les cottes de mailles les plus épaisses, et la peau des plus gros éléphants : sa masse d'armes était si pesante, que lui seul pouvait la soulever ; aussi fut-il surnommé le second Roustam (1). Mais son humeur hautaine, son caractère inflexible, l'engagèrent de bonne heure dans plusieurs querelles, et causèrent beaucoup de chagrin à Mahmoud, qui fixa dès-lors ses affections sur Mohammed son second fils, qu'en raison de son caractère doux et pacifique, il nomma son héritier au trône de Ghaznah ; ne laissant à Mas'oud que l'Irak persan, le Kharizm, et une partie du Khoraçan. Ce passe-droit réveilla entre les deux frères la jalousie et la haine que Mahmoud avait tâché en vain d'assoupir. Aussitôt que Mas'oud eut appris à Hamadan la mort de son père, et l'avénement de Mohammed, l'an 421 de l'hég. (1030 de J.-C.), il se rendit à Nischapour, d'où il écrivit à son frère pour lui demander impérieusement la préséance dans la khothbah et sur les monnaies. Mohammed s'y refusa, et se prépara à la guerre : mais abandonné par une partie de ses troupes, malgré ses largesses, et trahi par son oncle Yousouf, il fut arrêté et livré à son frère. Mas'oud lui fit crever les yeux, et ne laissa pas de condamner à mort tous les traîtres, et son oncle à une prison perpétuelle. Reconnu sulthan dans tout l'empire Ghaznevide, il rendit la liberté et les sceaux de l'état au célèbre Meïmendy. (*V.* ce nom, t. XXVIII.). Il soumit, en 422, la vaste province de Mékran, et se trouva maître alors de la plus grande partie de la Perse. Il envoya un de ses généraux pour réduire l'Irak, qui s'était révolté ; et il se rendait lui-même à Ispahan, lorsqu'arrivé à Herat il fut informé des entreprises des Seldjoukides, tribu turkomane à qui son père Mahmoud avait accordé des établissements sur les frontières du Khoraçan. Dédaignant de marcher en personne contre des ennemis qui lui semblaient peu redoutables, il leur opposa des troupes, qui n'obtinrent aucun succès, et il revint à Ghazna. L'an 423, il envoya une armée sous les ordres du hadjeb Altountasch, gouverneur du Kharizm, pour chasser du Mawar-el-nahr le rebelle Aly Teghyn. Altountasch traversa le Djihoun, reprit Bokhara, et fut blessé mortellement au milieu d'une victoire qui devait lui ouvrir les portes de Samarcande. Avant d'expirer, il détermina ses émyrs à faire la paix. On laissa cette ville au rebelle, et Bokhara resta au sulthan. La mort de ce grand capitaine et celle du vézir Ahmed-al-Meïmendy furent des pertes irréparables pour Mas'oud. Ce prince en-

(1) Le plus fameux des anciens héros Persans, mais dont l'histoire, comme celle de l'Hercule des Grecs, est mêlée de beaucoup de fables.

treprit, en 424, une expédition dans l'Indoustan, théâtre des exploits de son père et de son aïeul, et destiné à être un jour le centre de la puissance de ses successeurs. Il prit la route du Kaschmyr, et investit la forte place de Sarsati, devant laquelle avait échoué Mahmoud. Les cris plaintifs de quelques musulmans, qu'on y retenait prisonniers, lui ayant fait rejeter les présents et le tribut annuel que lui offrait le gouverneur; il ordonna que les fossés fussent comblés avec des cannes à sucre arrachées dans les environs, emporta d'assaut la forteresse, réserva une partie du riche butin pour les prisonniers musulmans, et fit égorger la garnison et les habitants, à l'exception des femmes et des enfants, qui furent réduits en esclavage. De retour à Ghazna, Mas'oud alla soumettre, l'année suivante, les peuples du Thaberistan, qui s'étaient révoltés, et obligea leur prince à lui donner son fils et son neveu pour otages. De nouvelles plaintes, qu'il reçut à Nischabour sur les continuelles incursions des Seldjoukides, exigeaient sa présence: il se contenta de leur opposer encore deux généraux, qui, d'abord vainqueurs, furent ensuite mis en déroute, tandis que leurs troupes s'étaient débandées pour piller les bagages de ces Turkomans. Soit que Mas'oud s'aveuglât sur les progrès d'une puissance qui allait bientôt donner des maîtres aux khalyfes, et des souverains à la Perse, à la Syrie, à l'Asie-Mineure; soit que la conquête de l'Inde lui offrît moins d'obstacles, plus d'avantages et de stabilité que la conservation des provinces qu'il possédait en Perse; il différa de se venger des Seldjoukides, laissa le Khoraçan exposé à leurs invasions, et céda l'Irak à son beau-père, Ala ed daulah, prince issu de la famille des Bowaïdes (*V.* Madjd ed daulah, XXVI, 94). En 426, il envoya successivement deux armées contre Ahmed, qui s'était révolté dans son gouvernement des provinces musulmanes de l'Indoustan: la première fut battue; mais la seconde vainquit le rebelle, qui périt dans l'Indus, avec la plus grande partie de ses troupes, en voulant gagner Tatta. Mas'oud retourna dans l'Indoustan, l'an 427, s'empara d'Ansi, place jusqu'alors réputée imprenable, dans les montagnes de Sewalek; prit le château-fort de Sounpout, à 40 milles de Dehly, détruisit partout les temples et les idoles, et revint chargé de richesses immenses; laissant à Lahor, capitale de ses possessions dans l'Inde, son 2e. fils Abd-el Madjid, auquel il donna l'étendard et les timbales de la royauté, déjà conférées à Maudoud, son fils aîné, qu'il avait chargé du gouvernement de Balkh. Au lieu de marcher contre les Seldjoukides, Mas'oud méprisa le conseil de ses ministres; et voulant d'abord venger les ravages qu'Aly Teghyn avait exercés dans la province de Balkh, il jeta un pont sur le Djihoun, et conquit le Mawar-el-nahr: mais il eut beaucoup de peine à en ramener son armée à travers les neiges. Tandis qu'il vole presque aussitôt à la défense de Balkh, menacé par Djagar Daoud Beig l'un des chefs Seldjoukides, Aly Teghyn ose pénétrer jusqu'à Ghazna, insulte cette capitale, et pille les écuries du sulthan. La fortune avait totalement abandonné ce prince. Les Seldjoukides se multiplient, se fortifient dans le Khoraçan, ils se montrent sur tous les points, fuient devant Mas'oud, et reviennent bientôt le harceler dans sa marche et attaquer son

arrière-garde. Après une guerre continuelle de trois ans, aussi fatigante que peu glorieuse, il se laisse attirer dans une plaine déserte, entre Merou et Serakhs : les Turkomans y avaient réuni toutes leurs forces, et en avaient comblé tous les puits. Ils enveloppent l'armée du sulthan, non moins épuisée par la soif que par de longues marches, et fondent sur elle en poussant des cris affreux. Soit frayeur, soit découragement ou perfidie, plusieurs généraux de Mas'oud passent à l'instant du côté des ennemis : alors ce prince n'écoutant que sa fureur et son désespoir, enfonce, renverse tout ce qui ose lui résister, et se signale par des actes inouïs de valeur et de force gigantesque. Quelques braves, animés par ses discours et par son exemple, secondent ses efforts ; et déjà la victoire penche pour le sulthan, lorsque la désertion du reste de son armée l'oblige lui-même à prendre la fuite. Cette bataille mémorable, qui assura le Khoraçan aux Seldjoukides (*V.* Thogrul), se donna, suivant Aboulfeda, en ramadhan ou schawal 431 (juin ou juillet 1040), ou un an plus tard, suivant l'auteur du *Loub el Tawarikh*. Mas'oud, suivi d'un petit nombre de cavaliers qu'il avait ralliés sur les bords du Morgab, reprit la route de Ghazna, et y fit mettre à mort ou emprisonner les émyrs et les généraux dont il avait à se plaindre. Il laissa des troupes à ses deux fils aînés pour défendre Balkh et Moultan, et envoya un autre de ses fils pour contenir les montagnards Afghans, voisins de la capitale ; puis, ayant fait charger tous ses trésors sur des chameaux, il partit pour Lahor, avec toute sa cour et sa famille, emmenant son frère Mohammed prisonnier. Son intention était de ne revenir de l'Indoustan qu'accompagné de forces suffisantes pour rétablir ses affaires. Quand il eut traversé la première des cinq rivières qui coulent dans l'Indus (en raby 2e. 432), les esclaves et les conducteurs de chameaux, qui étaient restés sur l'autre rive, se jetèrent sur ses trésors. Les troupes voulurent avoir part au pillage ; de sorte qu'en un instant ce ne fut que désordre, confusion et carnage. Les séditieux, craignant la colère du sulthan, ou du moins une restitution qu'il serait en droit d'exiger, brisèrent les fers de Mohammed, et le forcèrent de reprendre la couronne. Mas'oud s'opposa vainement à cette étonnante révolution. Son parti se dissipa aussitôt qu'on eut appris que son frère avait été proclamé empereur ; et il fut lui-même arrêté et conduit dans un château-fort, dont on lui laissa le choix. On dit que se trouvant sans argent, il en envoya demander à son frère, qui lui fit compter la misérable somme de 500 drachmes (375 francs) : Mas'oud, en la recevant, se rappela que la veille 3000 chameaux suffisaient à peine pour porter ses richesses, et fit de tristes réflexions sur les vicissitudes de la fortune. Un sujet fidèle se montra plus généreux ; il envoya 1000 drachmes à son ancien maître. Mohammed, privé de la vue, n'avait que le titre de sulthan ; son fils Ahmed, qui gouvernait en son nom, se servit de son autorité pour pénétrer, avec quelques émyrs, dans la prison de Mas'oud, qu'il assassina la même année ou la suivante (1041 de J. C.). Ce prince avait régné environ 10 ans, depuis la mort de son père : il était affable, magnifique, libéral jusqu'à la prodigalité, et si charitable, que ses au-

mônes, dans un seul ramadhan, s'élevèrent à un million de drachmes (750 mille francs). Il protégeait les lettres, les cultivait avec succès, et admettait dans sa familiarité les savants qu'il attirait à sa cour (*V.* Abou Ryhan, I, 90). Il fonda un grand nombre de mosquées et de colléges, qu'il dota richement, et fit bâtir, à Ghazna, un palais magnifique, dont on admirait surtout la salle d'audience et le trône d'or massif, étincelant de pierreries, ainsi qu'une énorme couronne du même métal. A—T.

MAS'OUD III (Ala-eddaulah Abousaïd), 12e. sulthan de la même dynastie, succéda, l'an de l'hég. 492 (de J. C. 1099), à son père Ibrahim, dont il imita la piété, la bienfaisance et l'amour pour la justice : il révisa les anciennes lois et les ordonnances de ses prédécesseurs, abrogea celles qui étaient vicieuses, et en publia de meilleures. Comme il avait épousé une fille du sulthan Melik-Chah, il vécut en bonne intelligence avec les Seldjoukides (*V.* Melik-Chah, XXVIII, et Sandjar). Son règne, qui dura 16 ans, fut exempt de troubles et de guerres étrangères. Un de ses généraux entreprit néanmoins une expédition dans l'Indoustan ; il poussa jusqu'au Bengale, où n'avait point pénétré le fameux Mahmoud, et en revint chargé de butin. Mas'oud mourut en schawal 508 (mars 1115) ; et la dynastie des Ghaznevides, qui s'était relevée sous les règnes pacifiques de ce prince et de ses deux prédécesseurs, marcha rapidement à sa décadence par l'ambition et les guerres intestines de ses trois fils (*V.* Khosrou Chah, XXII, 405, et au Supplément Ala-eddyn Hous'ein Djihansouz). — Mas'oud Chah IV (Ala-eddyn), 24e. empereur musulman de l'Indoustan, et 7e. de la dynastie des Mamlouks Gaurides, était fils de Fyrouz Chah I (*V.* ce nom, XVI, 210), et succéda à son oncle Behram Chah II, tué l'an 639 de l'hég. (1241-42). On le tira de prison pour le placer sur le trône, le jour même que Ba-Halim s'y était assis. Cet usurpateur obtint de Mas'oud les gouvernements de Nagor, du Sind et d'Adjimir ; et son fils, admis au divan, y acquit les talents qui, plus tard, l'élevèrent au vézyriat, et à l'empire. Mas'oud rendit la liberté à ses oncles Mahmoud et Djelal-eddyn, renfermés par ordre de son prédécesseur, et leur donna des gouvernements importants. Il montra du discernement dans le choix de ses ministres, de ses généraux et des autres gouverneurs de provinces, rétablit la paix et la confiance, et fit fleurir la justice. Une armée de Tartares-Moghols ayant pénétré par le Thibet, dans le Bengale, l'an 642, fut repoussée par ses troupes. L'année suivante, le bruit de son arrivée sur les bords du Biah, suffit pour dissiper une autre armée moghole, qui avait traversé l'Indus, et investi Outsch. Mais de retour à Dehly, Mas'oud se plongea dans la débauche, méprisa tout conseil, et commit plusieurs actes d'oppression et de cruauté. Sa passion pour le vin était si forte qu'on le comparait, par dérision, *au narcisse et à la tulipe, qui ne quittent jamais leur calice*. On conspira contre lui, et après un règne de 4 ans et un mois, il fut détrôné par son oncle Mahmoud, en 644 (1246), et reconduit dans une prison où il finit ses jours (*V.* Mahmoud II, XXVI, 177). A—T.

MAS'OUD (Abou'l-Fetham-Gaïath-eddyn), neuvième sulthan

de la dynastie des Seldjoukides de Perse, n'avait que neuf ans, lorsqu'il perdit son père, le sulthan Mohammed, l'an 511 de l'hégire (1118 de J.-C.) : à douze ans, il osa disputer le trône à son frère Mahmoud, qui lui avait donné le gouvernement de Moussoul et de l'Adzerbaïdjan ; mais il fut vaincu près d'Esterabad, et contraint de se cacher. Peu de temps après, les deux frères s'étant réconciliés, s'embrassèrent en pleurant; et Mas'oud obtint le gouvernement de l'Arménie. En 525 (1131), ayant appris, à Gandja, la mort de Mahmoud, il va s'emparer de Tauryz, qu'il abandonne à l'approche de Daoud, fils de ce prince, pour marcher sur Baghdad, où son frère Seldjouk Chah, gouverneur du Farsistan et du Khouzistan, l'avait devancé : mais ses troupes sont battues, quoique commandées par le fameux Zenghy. Une égale ambition avait armé les deux frères l'un contre l'autre, et chacun d'eux contre leur neveu : un danger commun les réunit bientôt. Sur la nouvelle que le sulthan Sandjar, leur oncle, venait placer leur frère Thogrul sur le trône, Mas'oud fut reconnu sulthan par Seldjouk et par le khalyfe Mostarsched; et ils marchèrent ensemble contre Sandjar, qui les battit près de Daïnawer, le 8 redjeb 526 (26 mai 1132). Seldjouk périt dans la mêlée; et Mas'oud fut renvoyé à Gandja, après avoir essuyé les reproches de son oncle, et l'humiliation de se soumettre à Thogrul, au nom duquel la prière publique se fit à Hamadan, à Ispahan et dans toute la Perse occidentale. Mas'oud prit sa revanche l'année suivante : uni avec son neveu Daoud, il vainquit Thogrul, et le poursuivit jusqu'à Reï, où il le fit prisonnier dans une autre bataille. Forcé par son oncle Sandjar de le remettre en liberté, il allait, avec les secours du khalyfe, recommencer la guerre, lorque Thogrul mourut, en moharrem 529 (novembre 1134). Mas'oud, arrivé avant Daoud à Hamadan, fut alors proclamé sulthan, et reçut le serment de tous les corps de l'état : mais quelques émyrs inconstants s'étant retirés auprès du khalyfe, le déterminèrent à supprimer le nom de Mas'oud dans la khothbah, et à marcher contre lui. Le sulthan le vainquit, se rendit maître de sa personne et de sa famille, et fit saisir tous ses biens à Baghdad. Il allait ensuite se venger des intelligences que Daoud avait entretenues avec Mostarsched, lorsque ce dernier, qu'il traînait à sa suite, fut assassiné près de Meraghé, par vingt-quatre Bathéniens (*Voy.* Haçan Ben Sabbah), dans le moment où Mas'oud recevait un ambassadeur de son oncle. Le sulthan, qui, sans doute, ne fut pas étranger à ce crime, se défit aussi de Dobaïs, émyr des arabes Açadites, ancien ennemi des Seldjoukides, et envoya ordre à son intendant à Baghdad, d'installer Rasched, fils de Mostarsched, sur la chaire du Prophète : mais Rasched n'ayant pu payer les quatre cent mille pièces d'or qu'il avait promises pour obtenir le khalyfat, les troupes de Mas'oud l'assaillirent dans son palais, et furent repoussées par le peuple qui alla piller celui des Seldjoukides. Au premier bruit de ces troubles, Daoud accourt de l'Adzerbaïdjan, et se fait proclamer sulthan à Baghdad : il y est bientôt assiégé par Mas'oud, qui prend cette place, au mois de dzoulkadah 530 (août 1136). Daoud retourne à Tauriz; et Rasched suit à Moussoul Imad-eddyn Zenghy, qui

s'était déclaré pour lui. Le sulthan donna le khalyfat et la main de sa sœur à Moctafy, dont il épousa la fille quelque temps après. Rasched et Daoud s'étant ligués ensemble pour recouvrer, l'un le khalyfat et l'autre le sulthanat, Mas'oud remporta sur eux une victoire complète: mais tandis que ses troupes se livraient imprudemment au pillage, deux émyrs de l'armée vaincue, le voyant sans escorte, fondirent sur lui, et tuèrent plusieurs de ses généraux, sans pouvoir le prendre. La mort de Rasched, assassiné par ses gens, en 532 (1138), et celle de Daoud qui périt quelques années après, dans le Farsistan, où il s'était réfugié, délivrèrent enfin Mas'oud de deux ennemis dangereux. Il acquit l'Adzerbaïdjan; et quoiqu'il ne fût nommé dans la khothbah qu'après son oncle Sandjar, il régna sans concurrents sur toute la Perse occidentale, et eut pour vassaux tous les princes musulmans de la Mesopotamie, de la Syrie et de l'Asie mineure: il reçut les soumissions de Zenghy, roi de Moussoul, le plus ferme appui de l'islamisme contre les chrétiens, et lui pardonna son ancienne défection; mais il perdit le Farsistan. La famille des Salgarides, qui possédait la charge d'atabek dans cette province gouvernée par Melik Chah neveu de Mas'oud, s'y révolta, et y fonda une puissance indépendante, l'an 543 (1148 de J.-C.), malgré la victoire que le sulthan avait remportée l'année précédente, sur ces rebelles. Mas'oud mourut à Hamadan, le 1er. redjeb 547 (2 octobre 1152), dans la quarante-cinquième année de son âge, et la dix-neuvième de son règne. La grandeur et la prospérité des Seldjoukides en Perse s'évanouirent avec lui: aucun de ses successeurs n'ayant assez de force ou de capacité pour se faire craindre et respecter, leur nom cessa d'être proclamé à Baghdad dans les prières publiques; les khalyfes jouirent, sans partage, de leur suprématie, et recouvrèrent une partie de leur ancienne autorité. Mas'oud fut un prince vaillant, juste envers ses peuples, protecteur des talents et du mérite: son extrême affabilité, sa familiarité avec ses gens, ne lui faisaient point oublier la majesté du trône; et il poussait si loin la bienfaisance et la libéralité, que son trésor était toujours vide. N'ayant point d'enfants, il laissa le trône à son neveu Melik Chah II, fils de Mahmoud. A—T.

MAS'OUD Ier., quatrième sulthan de la dynastie des Seldjoukides d'Anatolie, était le second fils de Kilidj Arslan Ier. (*Voyez* ce nom au Supplément.) Son frère aîné, inconnu aux auteurs orientaux, mais nommé Saïsan par les historiens grecs, s'était, après une guerre longue et malheureuse contre l'empereur Alexis Comnène, rendu à Constantinople pour conclure la paix, lorsqu'une conspiration tramée par ses émyrs, l'obligea de retourner dans ses états, malgré les conseils de l'empereur. Il n'y trouva que des traîtres, et fut livré à Mas'oud, qui, lui ayant d'abord fait passer un fer ardent sur les yeux, sans pouvoir le priver de la vue, le fit ensuite mettre à mort, pour se délivrer de toute inquiétude, et monta sur le trône d'Iconium, l'an 511 de l'hégire (1117 de J.C.). La guerre se ralluma bientôt entre Mas'oud et l'empereur Jean Comnène, fils d'Alexis: elle dura vingt-six ans, avec des succès très-variés; et pendant ses intervalles, Mas'oud entreprit une expédition infructueuse contre Josselin Ier, comte

d'Édesse (*Voyez* ce nom, t. XXII, p. 38). Il eut aussi des démêlés avec Mohammed Ibn Danischmend, roi de Cappadoce, son vassal, après la mort duquel, en 537 (1142), il dépouilla les enfants de ce prince de presque tous leurs états. Mas'oud, l'année suivante, signa un traité avec Manuel Comnène, fils et successeur de Jean; mais les hostilités ayant recommencé, il en coûta quelques places au sulthan pour obtenir une paix durable et solide, qui fut conclue en 1147. Un intérêt commun réunit alors ces deux princes contre les chrétiens d'Occident. La prise d'Édesse par le fameux Imad-eddyn Zenghy (*Voy.* Zenguy), ayant ranimé en Europe le zèle des croisades, l'empereur Conrad III, et Louis-le-Jeune, roi de France, se rendirent à Constantinople, d'où ils entrèrent dans l'Asie mineure, à la tête de deux brillantes armées. Manuel et Mas'oud se concertèrent pour les détruire. Le premier, en qualité de prince chrétien, n'osant pas agir à force ouverte, usa de fourberie: mais le sulthan, qui n'avait aucun ménagement à garder, rassembla toutes ses troupes, fortifia ses places et s'empara de tous les défilés. Les guides grecs, donnés à l'empereur d'Allemagne, au lieu de le conduire à Iconium, par les plaines fertiles de la Lycaonie, l'engagent dans les déserts de la Cappadoce, où ils l'abandonnent: ils passent ensuite au camp du roi de France, et lui persuadent que Conrad ayant battu les Turks et pris Iconium, n'a plus besoin de secours; et cependant un des généraux de Mas'oud tombait alors sur les Allemands, épuisés par la fatigue et par la faim, et en faisait un si grand carnage qu'il ne s'en sauva guère que la dixième partie. Conrad n'échappa qu'avec peine, tandis que les Turks pillaient son camp; il ramena les débris de son armée à Constantinople d'où il se rendit par mer en Palestine. Peu de temps après, Louis-le-Jeune, attaqué, à son tour, par les Musulmans qui voulaient lui disputer le passage du Méandre, les repoussa, au commencement de 1148; mais à quelques jours de là, Mas'oud prit sa revanche dans les défilés de Laodicée, où il tailla en pièces la principale armée des Français qui, se trouvant trop éloignée des corps avancés, ne put en être secourue. Louis parvint heureusement à rejoindre son avant-garde qui ignorait cette déroute, et gagna Antioche où il arriva en assez mauvais état. Mas'oud, fier des avantages qu'il avait obtenus sur les chrétiens d'Europe, marcha l'année suivante contre ceux de Syrie, dans le dessein de reculer ses frontières du côté de l'Euphrate. Il s'empara de plusieurs places, assiégea Tell-bascher, résidence de Josselin III, depuis la perte d'Édesse; força ce comte à demander la paix, et se fit rendre tous les prisonniers turks, ses sujets. Deux ans après, il repassa en Syrie, où il aurait fait quelques conquêtes, si d'autres affaires ne l'eussent rappelé dans sa capitale. Mas'oud mourut en 551 (1156), après un règne de quarante ans, dont il est fâcheux que les historiens orientaux ne nous aient pas transmis les détails. Par son courage et son habileté, ce prince aurait pu rendre à sa maison la gloire et la puissance que la principale branche des Seldjoukides perdait alors en Perse, s'il n'eût pas commis la faute impolitique de partager ses états entre son fils Kilidj Arslan II (*V.* ce nom, tom. XXII, p. 412), son gendre Yaghi Arslan,

et Dzou'lnoun, fils de Mohammed, roi de Cappadoce. A—T.

MAS'OUD II (Gaïath-eddyn), treizième et dernier prince de la même dynastie, était fils d'Azz-eddyn Kaïkaous II, et l'avait suivi dans sa retraite auprès des Moghols du Kaptchak. Après la mort de son père, qui s'était remarié avec une femme de cette nation, Mas'oud, que le Khan voulait forcer d'épouser sa belle-mère, prit la fuite, s'embarqua sur la mer Noire, se rendit à Castamone, d'où il passa auprès d'Abaca Khan, souverain des Moghols de Perse, et obtint de ce prince les villes d'Arzendjan, d'Arzroum et de Siwas. Argoun Khan, fils d'Abaca, ayant fait périr Kaï Khosrou III, fils de Kilidj Arslan III, donna le titre de sulthan à Mas'oud, l'an 682 de l'heg. (1283 de J. C.). Mas'oud soumit plusieurs émyrs turks, qui s'étaient retirés dans les montagnes, d'où ils faisaient des courses indistinctement sur les Grecs et sur les Moghols. L'un d'eux, Amer Khan, dont les états situés sur la côte, portaient le titre de royaume de Marmara, alarmé des progrès du sulthan, implora le secours des Moghols qui étaient intéressés à empêcher le rétablissement de l'empire des Seldjoukides. Mas'oud, vaincu et dépouillé de ses états, en 691 (1292) par Kandjatou Khan, se réfugia à Constantinople avec sa famille. De là il se rendit à Héraclée pour venir trouver l'empereur Andronic Paléologue à Nymphée: mais n'osant se fier aux Grecs, dont ses ancêtres avaient si souvent éprouvé la perfidie, il rentra dans l'Anatolie, et leva de nouvelles troupes. Amer Khan intimidé par ses menaces, ou séduit par ses promesses, étant venu se soumettre à lui avec sept de ses fils, le sulthan les fit tous égorger. Aly, autre fils de cet émyr, se forma un parti considérable, et attaqua Mas'oud, qui fut tué dans une bataille, l'an 693 (1294). Avec ce prince finit l'empire Seldjoukide d'Iconium, suivant l'opinion commune. Quelques auteurs néanmoins, entre autres Hadjy Khalfah, prolongent la durée de cette dynastie jusqu'à l'an 700 de l'hégire (1300 de J.-C.), et donnent à Mas'oud deux successeurs, dont le dernier fut Ala-eddyn Kaï-Kobad II. Ce qu'il y a de certain, c'est que des débris de cette monarchie se formèrent plusieurs petites principautés, dont celle de Brousse, fondée par l'un des émyrs des sultans Seldjoukides, a été le berceau de l'Empire othoman (*V.* Othman.) A—T.

MAS'OUD Ier. (Azz-eddin), 5e. roi de Moussoul, de la dynastie des Atabeks, était fils de Cothb-eddyn Maudoud, et petit-fils du fameux Imad-eddyn Zenghy (*V.* Zenghy). Il succéda l'an 576 de l'hég. (1180 de J.-C.) à son frère Saïf-eddyn Ghazy II; et, l'année suivante, à son cousin Saleh Ismaël, fils du grand Nour-eddyn, sur le trône d'Halep. Mas'oud fut reçu avec enthousiasme à Halep; et Damas semblait aussi disposée à lui ouvrir ses portes: mais il ne voulut pas rompre la paix avec Saladin. Bientôt les insolentes prétentions des émyrs d'Halep l'ayant dégoûté du séjour de cette ville, il y laissa son fils Modhaffer-eddyn, et reprit le chemin de Moussoul. Il rencontra son frère Zenghy, qui osa lui demander Halep en échange de Sindjar, et le menacer, en cas de refus, de livrer à Saladin cette dernière place. Mas'oud, voyant que Caïmaz son vezyr appuyait arrogamment cette singulière demande, consentit

malgré lui à un échange aussi désavantageux, l'an 578. Zenghy prit possession d'Halep, et ne sut pas la conserver. Il la céda lâchement, l'année suivante, à Saladin, qui lui rendit Sindjar, Raccah, Nisibyn, Khabour et Saroudj, qu'il venait d'enlever au roi de Moussoul. Ce dernier commit une autre faute en faisant arrêter Caïmâz, ministre ambitieux et puissant, dont les talents pouvaient seuls empêcher Saladin de consommer la ruine des Atabeks. Dix mois après, il le rétablit dans ses biens et dans ses dignités; mais les révoltes qui avaient éclaté à l'occasion de sa disgrace, n'en firent pas moins de progrès. Ce fut pour soutenir celle du prince d'Arbelles, et pour punir Mas'oud de ses liaisons avec les chrétiens de Syrie, que Saladin rentra dans la Mésopotamie, y prit plusieurs places, et assiégea Moussoul pour la seconde fois. L'atabek essaya vainement de le fléchir, en lui envoyant sa mère, et sa tante, fille de Nour-eddyn. Sans manquer aux égards dus à ces princesses, le conquérant fut sourd à leurs prières. Les habitants de Moussoul indignés de son ingratitude envers la famille de son bienfaiteur (*V.* Nour-eddyn) lui opposèrent la plus vive résistance. Saladin ayant entrepris inutilement de détourner le cours du Tigre, et de le faire passer du côté de Ninive (faubourg de Moussoul), afin de prendre la ville par famine, accorda la paix, l'an 581, à Mas'oud, qui recouvra la plus grande partie de ses états, en s'obligeant à insérer le nom du sulthan dans la kothbah et sur les monnaies, et à lui fournir des troupes dans ses guerres contre les Francs. La mort de Saladin, arrivée deux ans après, offrait aux Atabeks une occasion de rétablir leur ancienne puissance. Mais tandis que Mas'oud négociait, avec les princes de sa famille, une ligue contre les Aïoubites (*V.* Melik el adel), il mourut le 27 schaban 589 (23 août 1193), après avoir, malgré l'opposition de sa mère et de l'un de ses frères, déclaré et fait reconnaître son fils Nour-eddyn Arslan Schah pour son successeur. Mas'oud, qui, avant de monter sur le trône, avait déplu au peuple par son caractère dur et hautain, changea tout-à-coup, et devint si humble et si modeste, qu'il ne parlait jamais que les yeux baissés. Doux, affable, généreux, toujours prêt à pardonner, il se levait souvent la nuit pour vaquer à la prière dans un oratoire construit à cet effet dans son palais. Pendant sa dernière maladie, il ne cessa de prier, et de faire lire le Coran auprès de lui. Il fut enterré dans un collége qu'il avait fait bâtir à Moussoul. A—t.

MAS'OUDY, l'un des plus célèbres et des plus importants historiens que possède la littérature arabe, vivait dans le xe. siècle de notre ère. Le peu que nous avons de ses écrits, suffit pour donner la plus haute idée de la solidité et de l'étendue de ses connaissances; et nous ne craignons pas de dire que son *Moroudj-eddheheb*, dont il existe des copies dans la plupart des grandes bibliothèques de l'Europe, est un véritable trésor historique et littéraire, qui ne peut que nous faire bien vivement regretter qu'on ne soit pas encore parvenu à recouvrer les nombreux ouvrages de cet écrivain: il est certain que la publication ou seulement la traduction de celui-ci, serait un service signalé pour les lettres, et pourrait contribuer à changer considérablement l'idée que beaucoup de personnes se for-

ment de la littérature arabe. La liste des ouvrages que Mas'oudy a consultés, et qui, à peu d'exceptions près, nous sont tous inconnus, suffirait seule pour faire connaître l'immensité de ses recherches. Il ne se borne pas, ainsi que le vulgaire des auteurs musulmans, à compiler de grossières légendes sur les prophètes, ou les fables invraisemblables que depuis longtemps nous sommes accoutumés à regarder comme l'histoire de Perse, selon les Orientaux : l'histoire de Mahomet, de ses compagnons et de ses premiers successeurs, n'est pas, comme chez eux, l'unique objet de l'attention de Mas'oudy. Il embrasse toutes les parties des connaissances historiques, qui sont chez nous l'occupation des savants : il examine, et il compare les opinions des anciens philosophes grecs, des Indiens et des Sabéens, sur l'origine du monde, discute les divers systèmes chronologiques, nés de la différence des textes ou des versions de l'Écriture, celui des Persans, aussi bien que les hypothèses des astronomes et des philosophes. La forme et les dimensions de notre globe l'occupent ensuite ; et les systèmes de Marin de Tyr et de Ptolémée, dont il avait les ouvrages entre les mains (1), lui fournissent matière à de lumineuses observations : il décrit ensuite toutes les régions célèbres de l'ancien monde ; fait connaître les nations, les villes, les montagnes, les fleuves, etc. qui s'y trouvent ; il ne néglige rien de remarquable depuis le pays de Djelalekah (la Galice), et de Beskounes (la Gascogne), jusqu'au vaste empire de la Chine, et aux grandes îles de l'océan Indien qui, de son temps, étaient fréquemment visitées par les navigateurs arabes, et depuis la mer des Varanges et Noukirad ou Novogorod la Grande, jusqu'à Sofala, et à l'île de Kambalou, ou Madagascar, baignée par la mer de Barbara (le *Sinus Barbaricus* de Ptolémée). La plupart des régions qu'il décrit, il les a vues. Beaucoup de contrées, peu ou mal connues des Européens, lui fournissent le sujet de longs chapitres ; tels sont les pays montagneux qui avoisinent les rives de l'Indus, le Sedjestan, le Kaboulistan, le Zawelistan, l'Ilestan et le Tokharistan : là existaient de son temps une foule de tribus persanes qui, pour fuir le joug et l'intolérance des Arabes, étaient allées chercher un asile dans ces régions sauvages d'où, bien des siècles auparavant, elles étaient descendues pour donner des lois à l'Asie et au reste du monde. On y trouve aussi d'intéressants détails sur les tribus turques, sur les peuplades blondes et sur les sectateurs de Manès, habitant les régions qui séparent la Perse de la Chine. Comme les historiens chinois, il fait mention de l'origine arabe des souverains du Tibet. La description du Caucase et de la mer Caspienne offrirait un ample sujet aux commentaires d'un savant également versé dans les lettres grecques et orientales ; il connaît les Bulgares du Danube, et leurs frères du Volga. Sa description de l'empire de Constantinople est fort curieuse ; et elle vaudrait la peine d'être comparée à celle de l'empereur Constantin Porphyrogénète : les deux auteurs se prêteraient mutuellement de grandes

(1) On ne peut douter que Mas'oudy n'ait connu effectivement la géographie de Marin de Tyr, dont il dit avoir vu les cartes géographiques, qu'il distingue expressément des cartes qui accompagnent l'ouvrage de Ptolemée. Ce n'est certainement pas un fait de médiocre importance, que d'apprendre par un historien Arabe, que les écrits d'un auteur aussi intéressant, que le serait pour nous, Marin de Tyr, existaient encore au xe. siècle.

lumières. Quelle abondante moisson ne trouverait-on pas dans l'ouvrage de Mas'oudy, pour la connaissance de l'antique histoire des religions, des langues, des alphabets cunéiformes ou autres, du calendrier et des monuments des anciens Persans! Tout ce qu'il rapporte est le résultat de ses conversations avec les *mobèds* et les *destours* les plus habiles, ou de ce qu'il a trouvé soit dans les livres originaux des sectateurs de Zoroastre, soit dans les ouvrages qui avaient été traduits en arabe, du temps des Ommiades, et sous les premiers khalifes Abbassides. Un chapitre sur un ancien empire Syrien, antérieur à celui de Ninive, et puisé dans des livres sabéens et syriens que nous n'avons plus, pourrait donner lieu à plus d'une observation importante. En faisant l'histoire des souverains de Ninive, il offre le récit des conquêtes de Sémiramis en Armenie; ce fait ne se trouve pas dans les auteurs grecs que nous possédons, mais il est d'accord avec ce qu'on lit dans Moïse de Khorèn, dont la véracité est attestée par le témoignage des Arméniens modernes, qui donnent encore à l'antique ville de Van, le nom de cité de Sémiramis, et celui de ruisseau de Sémiramis à un torrent qui coule dans le voisinage. Mas'oudy n'est pas moins exact, quand il traite de l'histoire politique et ecclésiastique de l'Empire romain; il parle avec connaissance de cause des conciles et des hérésies: il n'est pas jusqu'à l'histoire de Clovis, dont il ne fasse mention dans son ouvrage, ainsi que des sanglants démêlés de ses successeurs, aussi bien que des invasions de Charlemagne et de son fils Louis en Espagne. Ce long détail ne donne qu'une bien faible idée de toutes les choses intéressantes qui se trouvent dans le livre de Mas'oudy. Ce savant historien se nommait Abou'lhasan Aly; son père s'appelait Housaïn, et son aïeul Aly. De Guignes lui donne le surnom de Kothbeddyn: nous croyons qu'il se trompe, car nous n'avons rencontré ce surnom dans aucun des écrivains orientaux que nous avons consultés; et du temps de Mas'oudy, l'usage de cette sorte de surnom ne faisait que de commencer et n'était pas encore fort répandu: d'ailleurs, l'auteur lui-même ne le prend pas dans la préface de son ouvrage. Il appartenait à une famille illustre chez les Arabes, et descendait d'un célèbre jurisconsulte de Médine, mort en l'an 102 de l'hég. (721 de J.-C.), nommé Obeïd-Allah, et appelé ordinairement Ibn-Mas'oud, du nom de son bisaïeul, dont le fils aîné, Abd-Allah, avait été l'un des compagnons du Prophète, lorsqu'il se réfugia de la Mecque à Médine. Ce Mas'oud appartenait à la tribu de Hodzaïl; et c'est de lui que tous ses descendants reçurent le surnom de Mas'oudy. Notre historien naquit à Baghdad: nous ignorons en quelle année; mais nous savons par les témoignages de Mesihy et d'Abou'lmahasem, qu'il n'atteignit pas un âge avancé, et qu'il mourut en l'an 345 de l'hég. (956 de J.-C.) Les circonstances de sa vie ne nous sont guère plus connues que l'époque de sa naissance: tout ce qu'on en sait, c'est qu'il portait le titre de *scheikh* ou docteur, et qu'il était attaché à la doctrine des Motazales, ou sectateurs du libre-arbitre, que les Musulmans regardent comme des hérétiques. Cependant on peut voir, par un grand nombre de passages de ses écrits, qu'il passa la plus grande partie de sa vie en voyages, ainsi qu'il le dit dans la préface de son *Kitab-altenbih*, en

s'appliquant des vers du poète arabe Abou-Temam, dont le sens est : « Je » me suis tellement éloigné vers le » couchant, que j'ai perdu jusqu'au » souvenir du levant; et mes courses » se sont portées si loin vers le le- » vant, que j'ai oublié jusqu'au nom » du couchant: je me suis vu exposé » à une multitude de dangers, dont » je suis sorti couvert de blessures, » comme si j'eusse été rencontré » par des cohortes ennemies. » On ne peut guère douter effectivement qu'il n'ait parcouru toute la Perse, les régions limitrophes de l'Inde et la Transoxane; qu'il n'ait été chez les Khazars; dans le Caucase, dans l'Arménie, aussi bien que dans l'empire Grec, en Espagne, et dans diverses portions de l'Afrique. Il est impossible de tracer la succession de ses voyages, qui ont dû commencer à-peu-près avec le quatrième siècle de l'hégire. En l'an 303 (915 et 916 de J.-C.), il était à Isthakhar dans le Farsistan, où il vit un livre qui contenait le portrait et l'histoire de tous les rois Sassanides. Ce livre, sans doute très-précieux, avait été composé sur des matériaux tirés des archives royales, et traduit du persan en arabe, en l'an 113 de l'hég. (732). Le même ouvrage est fréquemment cité par l'auteur anonyme du *Modjmel Altewarikh*, livre persan composé vers le douzième siècle de notre ère. Il paraît que, peu après, Mas'oudy fit un voyage sur les côtes orientales de l'Afrique, et à l'île de Madagascar; car, en l'an 304 (916 et 917 de J.-C.), il partit de cette île, qu'il nomme Kambalou, pour retourner à Sandjar, capitale du pays d'Oman. C'est sans doute avant son départ pour l'Afrique qu'il se lia, à Basrah, avec le célèbre kady de cette ville, Abou-Khalifah, ainsi que l'atteste Abou'lmahasen; ce ne put pas être plus tard que l'époque de son retour d'Afrique; car Abou-Khalifah mourut le 13 de reby 1er. de l'an 305 (1er. septembre 917): c'était un homme fort habile dans la connaissance des généalogies arabes, et dans l'histoire des anciens poètes arabes. Il était important pour Mas'oudy, qui n'a pas négligé cette partie intéressante de la littérature et de l'histoire, de connaître ce savant homme. Il est à observer que dans le cours de ses voyages, Mas'oudy avait donné une attention particulière aux Juifs, et que partout il avait cherché à connaître personnellement leurs plus habiles docteurs, soit pour s'instruire, soit pour les combattre : il en fait connaître un grand nombre; il paraît qu'il avait été dans la Palestine avant l'an 320 de l'hég. (932 de J. C.), puisqu'il y avait vu le célèbre rabbin de Tibériade, Jean, fils de Zacharie. En l'an 332 (943 et 944), il était à Basrah, où il composa son *Moroudj-eddheheb*; et il avait alors terminé ses grands voyages. Il fixa ensuite son séjour à Baghdad : mais peu avant sa mort il fut obligé d'abandonner cette ville, qu'il aimait, et où il était né. Aussi, après en avoir fait l'éloge dans son dernier ouvrage, il dit, avec amertume : « Ce pays nous est de- » venu d'autant plus cher, par l'in- » fortune qui nous a obligés de quitter » cette capitale, qui nous a vus naî- » tre, où nous avons été élevés, mais » dont les coups du sort nous ont « éloignés. » L'on ignore pour quel motif il fut obligé de fuir sa patrie : mais il est à croire que ce fut à cause de ses opinions religieuses. Il alla chercher un asile en Egypte, où il mourut à Fostath, au mois de djoumady 2e. de l'an 345 (septembre ou octobre 956). Nous allons

maintenant faire connaître les ouvrages de ce savant historien : I. *Akhbar-ezzaman*, etc., ou l'*Histoire des siècles passés, des peuples anciens, des générations éteintes, et des royaumes anéantis, et que la fortune a fait disparaître.* C'est-là le premier de ses ouvrages; et c'est certainement celui dont l'acquisition est le plus à desirer. Tous les écrivains orientaux citent avec le plus grand éloge cette histoire universelle, qui doit être fort considérable. Selon M. Rasmussen, il existe dans la bibliothèque royale de Copenhague, un abrégé de cet ouvrage : il est intitulé *Kitab tarikh-aldjouman fy mokhtasar akhbar-ezzaman;* c'est-à-dire, le *Livre des perles recueillies de l'abrégé de l'histoire des siècles.* Ce livre dont il existe deux exemplaires, nos. 762 et 769, dans la Bibl. royale de Paris, a été composé dans le IXe. siècle de l'hégire par Schehab-eddin-Ahmed almokri de Fez. Nous doutons cependant beaucoup que cet ouvrage que nous avons examiné, soit véritablement un abrégé de l'*Akhbar-ezzaman* de Mas'oudy. II. *Kitab-alaousath*, ou le *Livre moyen.* Celivre, qui ne fut composé qu'après le précédent, a aussi rapport à l'histoire ancienne; et il est souvent cité dans le *Moroudj-eddheheb*, particulièrement pour des faits relatifs aux nations turques de la Haute-Asie. III. *Moroudj-eddheheb*, etc., ou les *Prairies d'or et les Mines de pierres précieuses, présent offert aux rois les plus illustres et aux hommes instruits.* C'est l'ouvrage dont nous avons si souvent parlé. L'auteur en donna deux éditions; la première, la seule connue en Europe, fut écrite, comme nous l'avons déjà dit, en l'an 332 de l'hégire. Elle contient 126 chapitres, dont 65, pour l'histoire ancienne des Arabes et des nations étrangères, et 61 pour celle de Mahomet et de ses successeurs : ces chapitres contiennent moins une histoire suivie qu'une collection de faits intéressants, qui n'avaient pas pu trouver place dans ses grands ouvrages historiques, ou qu'il avait appris postérieurement. La Bibliothèque royale en possédait trois manuscrits, nos. 598, 599 et 599 A, tous imparfaits en plusieurs parties; mais depuis peu on a recouvré un manuscrit en deux petits volumes, d'une écriture très-serrée, qui est fort bon, et qui contient l'ouvrage complet. Dans le premier volume des *Notices et extraits des manuscrits* de la Bibl. du roi, De Guignes a donné une notice bien insuffisante de ce livre important. Schultens en avait déjà tiré son *Histoire des Joctanides*, publiée en 1740, dans ses *Monumenta antiquissima historiæ Arabum.* En l'an 345 (956 et 957 de J.-C.), Mas'oudy donna une nouvelle édition de son *Moroudj-eddheheb*, qui était, à ce qu'il dit, plus que double de la première, et divisée en 350 chapitres. On ne connaît aucun manuscrit de cette 2e. édition, qui est peut-être perdue depuis long-temps. IV. *Kitab Fonoun-almaarif*, etc., ou Traité de diverses sortes de connaissances et des événements arrivés dans le siècle passé. V. *Kitâb dekhaïr-aloloum*, etc., ou les Trésors des sciences, et ce qui s'est passé dans les âges qui ont précédé. VI. *Kitab-alistidzakar*, ou Mémorial de ce qui est arrivé dans les temps antérieurs. Dans tous ses ouvrages, Mas'oudy ne se borne pas à donner le récit matériel de la succession des empires, ou leur description géographique; il se livre à des considérations d'un ordre plus relevé, qu'on ne s'attendrait pas à

trouver dans un écrivain arabe, et qu'on rencontre cependant aussi souvent chez eux que chez nous, à la différence seulement que les historiens arabes, bien loin de consacrer leurs talents à propager des doctrines subversives de l'ordre social, ne s'occupent que de développer et de soutenir ces grandes idées, bases uniques de la prospérité des états : idées qui ne sont pas des découvertes modernes, mais qui, dans tous les temps, ont été professées par tous les hommes d'état et par tous les savants qui, doués d'un esprit droit et d'un cœur pur, ont su prévoir de suite toutes les conséquences d'un principe, et ont su s'affranchir de tout intérêt temporel. « Nous avons aussi parlé, dit Ma» s'oudy, des divers systèmes de gou» vernement, soit royal, soit demo» cratique ; des devoirs du roi, soit » envers lui-même, soit envers ses » sujets ; des différentes manières de » diviser le gouvernement temporel, » et du nombre des parties dont il » se compose. Nous avons dit pour » quelle raison la royauté a besoin » de la religion, et la religion de la » royauté ;... comment il s'introduit, » dans l'exercice de l'autorité sou» veraine, des vices qui causent la » chute des dynasties, et la destruc» tion des lois et des religions ; quelles » sont les causes de destruction qui » naissent dans l'intérieur même de » la puissance temporelle et de la reli» gion, et celles qui sont extérieures, » et proviennent de dehors ; quelle est » la manière de fortifier la puissance » temporelle et la religion ; comment » l'une de ces deux choses peut servir » au rétablissement et au soutien de » l'autre, quand elle est attaquée par » des causes de destruction, soit in» ternes, soit externes ; de quelle » manière on connaît ce remède, et » comment on en fait usage. Nous » avons indiqué les signes de la féli» cité d'un empire ; le régime d'ad» ministration des provinces, des » religions et des armées, suivant » ses diverses variétés, etc., etc. » VII. *Nezhm-aldjauhar*, ou Traité du gouvernement des provinces et des armées. VIII. *Kitab-nezhm alaalam*, ou les Marques indicatives des dogmes fondamentaux, disposées dans un ordre convenable. IX. *Nezhm-aladillah fy osoul-almillet*, ou les Fondements de la Religion, rangés dans un ordre méthodique. X. *Kitab-almasayl wa alilal fy'lmadhahib wá almilal*, ou Questions et difficultés sur les sectes et les religions. XI. *Kitab-khezain-aldin wa sirr-alalemin*, ou les Trésors de la Religion, et le Secret des savants. XII. *Almekalat fy osoul-aldianat*, ou Discours sur les dogmes fondamentaux des diverses croyances. XIII. *Kitab sirrah-alhayah*, ou le Livre du secret de la vie. XIV. *Risalet-albeyan fy ismaï-alaymat*, ou Traité des noms des Imams descendus d'Aly. XV. *Alakhbar-almas'oudyat*, ou *Mas'oudiana*. XVI. *Kitab-ouasl-almadjalis*, qui traite de la conquête de l'Égypte par les Arabes, et de la succession des souverains musulmans de ce pays. XVII. *Kitab-takallab-aldoul wa taghayar-alara w-aalmilal*, qui est relatif à la succession des dynasties, et aux changements qui surviennent dans les religions. XVIII. *Kitab-alabanat fy-osoul-aldeyanat*, ou Développements des dogmes fondamentaux de la Religion. XIX. *Kitab-moukatil foursan al Adjem*, ou Combats des cavaliers d'entre les Persans ; livre que Mas'oudy composa pour l'opposer à un autre du même genre, publié par Abou-Obaïdah Maamar, fils

d'Almothanna, et intitulé, *Combats des cavaliers d'entre les Arabes.* XX. *Kitab-altenbih we alischraf*, ou l'Indicateur. Cet ouvrage, dont il se trouve, à la Bibliothèque du Roi, un exemplaire venant de l'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés, n°. 337, est un recueil de mélanges sur tous les différents sujets historiques, géographiques, scientifiques et philosophiques, qui avaient déjà exercé la plume de l'auteur. On y trouve, sur les anciens Persans, une foule de renseignemens curieux qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce fut-là certainement le dernier ouvrage de Mas'oudy; car dans le manuscrit que nous possédons, on lit qu'il en acheva la rédaction à Fostat, en l'an 345 de l'hégire, qui est l'année même de sa mort, sous le khalifat de Moty, et sous le règne de l'empereur des Grecs, Constantin, fils de Léon, en l'an 1268 de l'ère des Seleucides. Il remarque seulement qu'en l'année précédente, 344 il avait déjà donné une édition du même livre, qui n'était guère que la moitié de celle-ci. Dans le 8°. volume des *Notices et extraits des manuscrits*, M. Silvestre de Sacy a publié une excellente notice de cet important ouvrage. S. M.—N.

MASQUE DE FER (L'HOMME AU). C'est le nom sous lequel on désigne un prisonnier inconnu, qui a excité une curiosité d'autant plus vive, qu'il paraît difficile qu'elle soit jamais complètement satisfaite. Ce prisonnier était d'une taille au-dessus de l'ordinaire, et de la figure la plus belle et la plus noble (*Siècle de Louis XIV*, ch. 25); il fut conduit, vers 1662 (1), dans le plus grand secret, au château de Pignerol, dont Saint-Mars était gouverneur: il portait pendant la route un masque de velours noir; on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il fut amené par Saint-Mars, en 1686, à l'île de Sainte-Marguerite; et on usa, dans le trajet, des mêmes précautions que la première fois. Le marquis de Louvois alla le voir; il lui parla debout, avec une considération qui tenait du respect. C'était le gouverneur qui mettait lui-même les plats sur la table; et il se retirait ensuite, en refermant la porte dont il gardait la clef. Un jour, dit-on, le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était amarré presqu'au pied de la tour. Un pêcheur ramassa l'assiette, et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur s'il avait lu ce qui était sur cette assiette, ou si quelqu'un l'avait vue entre ses mains. Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur, je viens de la trouver; personne ne l'a vue. Il fut cependant retenu quelques jours; et le gouverneur lui dit, en le renvoyant: Allez, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire (1). Saint-Mars, ayant été nommé gou-

(1) Cette date est sujette à quelques difficultés: Saint-Mars ne fut nommé gouverneur de Pignerol, que lors qu'on y amena Fouquet, dont l'arrêt n'est que du 20 déc. 1664. (Saint-Foix, *Réponse au P. Griffet*, pag. 126.)

(1) L'histoire de l'assiette ne serait-elle point une version inexacte de celle de la chemise très-fine, pliée négligemment, sur laquelle le prisonnier avait écrit d'un bout à l'autre, et qu'un frater qui l'aperçut flottant sous la fenêtre de cet inconnu porta tout de suite à M. de Saint-Mars, qui le pressa vivement de lui dire s'il y avait lu quelque chose? Malgré ses dénégations, le frater fut, deux jours après, trouvé mort dans son lit. Ces détails, et d'autres concernant le séjour du mystérieux prisonnier à l'île Sainte-Marguerite, furent donnés à l'abbé Papon, qui visita cette prison le 2 février 1778, par un officier de la compagnie Franche, alors âgé de 70 ans, dont le père avait été, pour certaines choses, l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, et avait emporté sur ses épaules le corps mort du domestique du prisonnier. (Papon, *Hist. gén. de Provence*, tom. II, et *Journal des savants*, 1779, déc. p. 778.)

verneur de la Bastille en 1698, y amena avec lui le prisonnier, toujours masqué. On lui avait préparé un appartement plus commode et meublé avec plus de soin que ceux des autres malheureux qui habitaient ce triste séjour. Il ne lui était pas permis de traverser les cours; et il ne pouvait pas quitter son masque, même devant son médecin. On lui témoignait d'ailleurs les plus grands égards; et on ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Il aimait le linge fin et les dentelles, et il était fort recherché sur toute sa personne. Son éducation paraissait avoir été soignée; il charmait ses ennuis par la lecture, et en jouant de la guitare. Le médecin de la Bastille rapporta que cet inconnu était admirablement bien fait, et qu'il avait la peau très-fine quoiqu'un peu brune. Il intéressait par le seul son de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être. Cet inconnu mourut le 19 novembre 1703, sur les dix heures du soir, sans avoir eu une grande maladie. Il fut enterré le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, dans le cimetière de l'église Saint-Paul. Il était âgé, dit-on, d'environ 60 ans; cependant son acte de décès, dans lequel il est inscrit sous le nom de *Marthioli* ne lui en donne qu'à-peu-près quarante-cinq. Il y eut ordre de brûler tout ce qui avait été à son usage; on fit regratter et blanchir les murailles de la chambre qu'il avait occupée; on poussa les précautions au point d'en défaire les carreaux, dans la crainte qu'il ne les eût soulevés pour y cacher quelque billet. Voltaire à qui l'on a emprunté la plupart des traits qui composent cette notice, remarque qu'à l'époque où le prisonnier fut enfermé, il ne disparut de l'Europe aucun homme considérable; et cependant on ne peut pas douter qu'il n'en fût un. Les marques de respect que Louvois lui accordait, le prouvent assez. On s'est épuisé en conjectures pour deviner qui était ce personnage mystérieux. Laborde, premier valet de chambre de Louis XV et qui avait reçu de ce prince bien des preuves de confiance (*V.* Borde, V, 157), lui témoigna le désir de le connaître; et le roi lui répondit: « Je le plains, mais sa détention n'a fait de tort qu'à lui et a prévenu de grands malheurs; tu ne peux pas le savoir. » Le roi lui-même n'avait appris l'histoire du Masque de Fer qu'à sa majorité, et il n'en fit jamais confidence à personne. L'auteur des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* (Pecquet), est le premier écrivain qui ait tenté de lever le voile qui couvre le prisonnier inconnu: dans ce livre, publié en 1745, il prétend que c'est le comte de Vermandois qui fut arrêté, disait-on, pour avoir donné un soufflet au Grand-Dauphin; mais on sait que le comte de Vermandois mourut, en 1683, au siége de Courtrai. (*Voyez* Vermandois.) Lagrange-Chancel, dans une *Lettre* à Fréron, essaie de démontrer que le prisonnier est le duc de Beaufort, et que c'est faussement qu'on l'avait dit tué au siége de Candie (*Voyez* Beaufort, III, 626). Saint-Foix, en 1768, voulut prouver à son tour que c'était le duc de Monmouth, que l'on disait décapité à Londres, mais qui aurait été soustrait au supplice (*V.* Monmouth et Saint-Foix). Le P. Griffet, qui exerça l'emploi de confesseur des prisonniers de la Bastille (depuis le 3 déc. 1745 jusqu'en 1764), a examiné ces différentes opinions dans le *Traité*

des preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire, chap. XIV ; et il ajoute que toutes les probabilités sont pour le comte de Vermandois. Voltaire a démontré (*Dict. philosophiq.*, art. ANA, Anecdotes), que le prisonnier inconnu ne pouvait être aucun des personnages qu'on vient de citer, mais ne dit pas qui il était. « Ce » lui qui écrit cet article, » ajoute-t-il, « en sait peut-être plus que le P. » Griffet, et n'en dira pas davantage. » Voltaire n'ignorait sans doute pas que le bruit avait couru que le prisonnier était un comte Girolamo Magni (ou Mattioli) premier ministre du duc de Mantoue, enlevé de Turin en 1685, (ou plutôt en 1679) par ordre du cabinet de Versailles, parce qu'on craignait que son habileté ne fît échouer les négociations entamées avec la cour de Piémont ; mais ce bruit a dû lui paraître trop invraisemblable pour qu'il y donnât la moindre attention : Dutens l'a néanmoins reproduit, en 1789, dans sa *Correspondance interceptée* (Lett. 6), et de nouveau en 1806 dans les *Mémoires d'un voyageur qui se repose* (tome II, p. 204 - 210) ; et deux autres écrivains, en 1801 et 1802, ont essayé d'établir ce système avec un grand appareil de pièces justificatives (1). Enfin l'abbé Soulavie, rédacteur des *Mémoires du maréchal de Richelieu*, y a inséré (tome III, p. 75) une *Histoire* du Masque de Fer, écrite par son gouverneur. Cette pièce avait, dit-on, été remise par le régent à sa fille, qui la communiqua au maréchal. D'après cette *Histoire* (1), le Masque de fer serait un frère jumeau de Louis XIV. Pendant la grossesse de la reine, deux pâtres étaient venus annoncer à Louis XIII, que la reine mettrait au monde deux dauphins, dont la naissance occasionnerait une guerre civile, qui bouleverserait tout-le-royaume ; et ce prince avait pris sur-le-champ la résolution de faire disparaître celui qui naîtrait le second, afin de prévenir les troubles. Dans le tome VI des mêmes *Mémoires*, l'abbé Soulavie publia de *Nouvelles considérations sur le Masque de Fer* ; il s'y attache à démontrer l'authenticité de la pièce qu'on vient de citer, et, en même temps, à réfuter l'opinion qu'un certain parti cherchait à accréditer, que le prisonnier inconnu était le fruit d'un commerce criminel de la reine avec le duc de Buckingham. Ce dernier système a été réfuté suffisamment à l'art. ANNE D'AUTRICHE, II, 198. (Voyez aussi le Dict. de Prosper Marchand, tom. I, p. 143.) Lors de la destruction de la

(1) Voyez les *Recherches historiques et critiques sur l'homme au masque de fer, d'où résultent des notions certaines sur ce prisonnier ; ouvrage rédigé sur des matériaux authentiques*, par Roux-Fazillac, Paris, Valade, an IX, in-8°. de 142 pag. ; et la *Véritable clef de l'histoire de l'homme au masque de fer*, in-8°. de 11 pag., contenant, avec divers développements, une lettre signée Reth, au général Jourdan, datée de Turin, 10 niv. an XI (31 déc. 1802). L'auteur, que l'on croit être le baron de Servières, ne cite point l'ouvrage de Roux-Fazillac, mais il a évidemment puisé aux mêmes sources : il donne quelques détails qui avaient échappé au premier, surtout relativement à la personne et à la famille de ce Mathioly (Ercole-Antonio), né à Bologne le 1er. déc. 1640, reçu docteur en droit à l'université de la même ville, le 16 juil. 1669, et auteur de plusieurs ouvrages imprimés en italien. La plus ancienne trace de son histoire et de ce système d'explication est dans une lettre italienne écrite de Mantoue, en 1686, et dont l'original se trouve à la Bibliothèque du roi, selon Senac de Meilhan. Une traduction authentique de cette lettre parut, en 1770, dans le Journal encyclopédique (août, pag. 132), et en 1779, dans le Journal de Paris. Meilhan ajoute que cette anecdote se trouva, en 1782, dans les papiers du marquis de Prié, à Turin. Un article signé C. D. O. dans le *Magasin encycl.* de 1800 (6e. ann. VI, 472-484), apporte encore, à l'appui de ce système, de nouvelles considérations et des rapprochements qui peuvent faire impression.

(1) Elle se retrouve dans la *Correspondance* de Grimm, tom. XVI, p. 234 ; mais on y dit qu'elle a été découverte par Laborde, dans les papiers du maréchal de Richelieu.

Bastille, en juillet 1789 (*V.* Launey), il ne manqua pas de curieux qui cherchèrent, dans les archives de cette forteresse, à découvrir quelques notices qui pussent répandre du jour sur ce problème historique. Dans le dernier numéro du journal intitulé : *Loisirs d'un patriote français* (pag. 386) daté du 13 août 1789, on cite une note écrite sur « une carte qu'un » homme curieux de voir la Bas- » tille, prit au hasard avec plusieurs » papiers. La carte contient le n°. » 64389000 (chiffre inintelligible) » et la note suivante : *Foucquet, » arrivant des îles Sainte-Margue- » rite, avec un masque de fer.* » Ensuite trois x... x.. x... et au- » dessous *Kersadion.*» Le journaliste atteste avoir vu la carte, et cherche à prouver la vraisemblance de ce système. Pour compléter la bibliographie de ce prisonnier inconnu, nous indiquerons : Le roman de M. Regnault-Warin, intitulé l'*Homme au masque de fer*, en 4 vol. in-12, publié en 1804, et dont la quatrième édition a paru en 1816. Ce roman est précédé d'une dissertation en 28 pages, où l'auteur essaie de prouver que ce personnage mystérieux était fils de Buckingham et d'Anne d'Autriche. Il va même jusqu'à donner le portrait du prisonnier. — *Histoire de l'homme au masque de fer, tirée du Siècle de Louis XIV par Voltaire*, 1783, in-12 de 32 pag., contenant quelques détails fournis par Linguet. — *Le véritable Masque de fer, d'après les archives de la Bastille*, 1789, in-8°. de 8 pag.; l'auteur veut que le prisonnier soit Monmouth. — *Histoire du fils d'un roi, prisonnier à la Bastille, trouvée sous les débris de cette forteresse*, 1789, in-8°. de 16 pag.; l'auteur dit que c'était le comte de Vermandois. — *L'homme au masque de fer dévoilé, d'après une note trouvée dans les papiers de la Bastille*, 1789, in-8°. de 7 pag.; l'auteur croit que c'est Fouquet (mais *Voy.* Fouquet, XV, 37). — *Recueil fidèle de plusieurs manuscrits trouvés à la Bastille, dont un concerne spécialement l'*Homme au masque de fer, *le tout pour servir de supplément aux trois livraisons de la* Bastille dévoilée, 1789, in-8°. de 32 pag.; ce prisonner serait le comte de Vermandois. — *Le véritable homme dit* au masque de fer, *ouvrage dans lequel on fait connaître, sur des preuves incontestables, à qui ce célèbre infortuné dut le jour, quand et où il naquit*, par M. de Saint-Mihiel, Strasbourg, in-8°., 1790. (L'auteur adopte et défend assez mal le système d'un mariage secret d'Anne d'Autriche avec le cardinal Mazarin, dont le prisonnier serait le fils.) — *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, Gratiot, 1817, in-8°. On y trouve une Dissertation sur le prisonnier au masque de fer (p. 77 — 156) : l'auteur y discute judicieusement les divers systèmes mis en avant jusqu'alors, même celui du chevalier de Taulès, consul de France en Syrie, l'an 1771, qui, dans un Mémoire manuscrit, cherche à prouver que l'homme au masque de fer était un patriarche des Arméniens nommé Awediks, enlevé de Constantinople à l'instigation des Jésuites, plusieurs années après la mort du cardinal Mazarin. Il n'a pas de peine à refuter cette fable, et finit par dire : « Après un examen impartial et avoir pesé toutes les circonstances, je ne puis douter qu'il n'ait été le fils d'Anne d'Autriche, mais sans pouvoir déterminer à quelle époque il

était né. » Ce volume, au surplus, destiné à faire suite aux trois vol. in-8°. publiés en 1815, n'est guère qu'une réimpression de la plus grande partie des *Mélanges d'histoire, de littérature*, etc. *tirés d'un portefeuille* (par M. Crawfurd), 1809, in-4°.; et ce vol. in-4°. fait suite aux *Essais sur la littérature française*, publiés en 1803, 2 vol. in-4°. Dans l'in-4°. de 1809, ce morceau est précédé par cet avertissement : « J'ai » déjà écrit sur ce prisonnier un » article en anglais, publié en 1790; » mais je ne connaissais alors ni » l'ouvrage de M. de Fazillac, ni le » Mém. ms. de Taulès. » — Enfin, pendant que nous imprimons cet article, M. le comte de V-l-i a sous presse un ouvrage, fruit de plusieurs années de travail, dans lequel il espère, d'après des pièces originales et inédites, tirées de diverses archives, résoudre complètement ce problème historique. Il fera voir que ce fameux prisonnier était, non le comte Mattioli, enlevé effectivement en 1679, et conduit à Pignerol où il mourut quelque temps après; mais don Jean de Gonzague, frère naturel de Charles-Ferdinand duc de Mantoue. Déguisé et coiffé d'un masque de velours noir, il accompagnait Mattioli comme pour lui servir de secrétaire, fut enlevé avec lui, et on le retint parce qu'en le relâchant on aurait craint de dévoiler cette violation du droit des gens, qui n'était pourtant qu'une représaille. Une lettre de Barbesieux, du 17 nov. 1697, par laquelle il dit à Saint-Mars... *Sans vous expliquer à qui que ce soit de ce qu'a fait votre ancien prisonnier*, semble renverser tous les systèmes suivant lesquels cet infortuné n'aurait dû son malheur qu'au hasard de sa naissance. W—s.

MASQUELIER (Louis-Joseph), graveur, naquit à Cisoing, près de Lille, le 21 février 1741. Son talent se décela dès l'enfance, et le fit admettre très-jeune dans l'école de Lebas, alors le premier des professeurs de gravure de Paris. Plein de goût et d'application, Masquelier sut rendre sa pointe en même temps légère, ferme et brillante. Après avoir exécuté, sous les yeux et la direction de son maître, plusieurs ouvrages, il se livra seul à l'impulsion de son talent, et se fit connaître avantageusement du public. Parmi ses nombreuses productions, on citera toujours sa *Marine*, d'après Vernet, et sa jolie gravure d'un fini et d'un piquant parfait, d'après un tableau de Diétricy. Associé avec M. Née, son ami, aussi élève de Lebas, on vit naître, de l'accord de leurs talents, les trente-six premières livraisons des *Tableaux de la Suisse*, à raison de six gravures in-folio par livraison. Bientôt l'infatigable Masquelier, variant et multipliant son burin, grava, pour son compte particulier, les *Garants de la félicité publique*, d'après Saint-Quentin, et les *Vœux du peuple confirmés par la religion*, d'après Monnet. Ces estampes furent aussitôt suivies de deux grandes Vues d'Ostende, d'après les tableaux de Lemai, et de cinq autres planches pour le Voyage de la Pérouse. Aucun genre de gravure ne fut étranger à Masquelier : un des premiers il essaya de graver à l'imitation du lavis, et obtint un succès complet. Après avoir promené son burin du paysage à l'histoire, des batailles aux marines, on le vit graver, pour s'amuser, de charmantes petites planches de sa composition, qui, dans leur exécution brillante et facile, sont empreintes du feu du génie. Mais ce qui mit le comble à sa

réputation, fut l'immense entreprise de la superbe *Galerie de Florence*, dont il prit la direction ; ouvrage dans lequel il a lui-même gravé plusieurs tableaux, statues, bas-reliefs ou camées, et qui lui valut une médaille d'or, décernée par le gouvernement en 1802, lorsqu'il en exposa les vingt-trois premières livraisons. Ce grand monument des arts, un des plus considérables de la librairie, touchait à sa fin, lorsqu'une apoplexie vint frapper Masquelier, à l'âge de soixante-dix ans, le 26 février 1811. D—os.

MASQUELIER (Nicolas-François-Joseph, dit *le jeune*), graveur, de la même famille que le précédent, naquit, le 20 décembre 1760, au Sars, à cinq lieues de Lille : fils d'un simple jardinier, il eut le bonheur de trouver dans M. Fourmestraux d'Hollebecque un protecteur qui prit soin de son éducation. Il entra dans l'école gratuite de dessin de Lille, et y reçut les leçons de Gueret et de Watteau. Après qu'il eut remporté tous les prix de l'école, les magistrats de la ville, de concert avec M. d'Hollebecque, lui fournirent les moyens d'aller achever son éducation à Paris. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il arriva dans la capitale, où il fut accueilli par Masquelier l'aîné, qui lui enseigna les principes de la gravure. Convaincu que le dessin était une des parties les plus essentielles de son art, il suivait avec assiduité les leçons de l'académie de Paris, où il obtint plusieurs distinctions honorables. Ses principaux ouvrages sont : I. *Un intérieur de corps-de-garde hollandais*, d'après Leduc. II. *César jetant des fleurs sur le tombeau d'Alexandre*, d'après Séb. Bourdon. III. *L'extrême-onction*, d'après Jouvenet. IV. *Un Christ à la colonne*, d'après un tableau de Vouet, faussement attribué à Lesueur. Ces quatre planches font partie du Musée français, publié par Robillard et Laurent. Il avait gravé les eaux-fortes de différentes planches de ce Recueil, ainsi que plusieurs bas-reliefs et camées pour la Galerie de Florence. Il était occupé à graver, pour cette dernière collection, un tableau de Pietre de Cortone, représentant la *Chasteté de Joseph*, lorsqu'il succomba, le 20 juin 1809, aux suites d'une phthisie pulmonaire. C'est à cet artiste que M. Lescallier avait confié l'exécution d'une partie des planches de son *Dictionnaire de marine*. Les estampes que Masquelier le jeune a exécutées pour le Musée français, ne peuvent être mises au premier rang des gravures de ce bel ouvrage ; la touche en est molle, le burin sans précision et sans netteté ; et l'on y désirerait plus de couleur. P—s.

MASSA (Nicolas), célèbre médecin du seizième siècle, était né à Venise, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Il y enseigna aussi l'anatomie ; et le traité qu'il a laissé sur cette science, quoique renfermant plusieurs graves erreurs, ne lui en a pas moins mérité une place parmi les plus grands anatomistes. Il s'appliqua au traitement des maladies vénériennes ; et, à l'exemple de Bérenger de Carpi (*V.* Jacques Bérenger), il y employa utilement les frictions mercurielles. Il parvint à un âge fort avancé, fut affligé dans sa vieillesse par la perte de la vue, et supporta cette privation avec beaucoup de courage et de résignation. Il mourut en 1563, ou, selon d'autres, en 1569 ; cette dernière date est celle de l'érection du tombeau que sa fille lui fit élever dans l'église Saint-Dominique. Riolan et

quelques autres anatomistes ont attribué à Massa la découverte des muscles pyramidaux ; mais Éloy (*Dict. de Médecine*) croit que le seul qu'il ait trouvé, est le muscle *cremaster*. Il a décrit le premier, avec exactitude, la cloison du scrotum, et les canaux des caroncules au travers desquels les urines sont filtrées. Il a poussé plus loin que tous ses prédécesseurs les recherches sur la vessie ; mais il était réservé à Lieutaud de donner une exacte description de cet organe (Voy. l'*Hist. de l'Anat.* par M. Portal). Massa a découvert que la langue est musculeuse, et couverte d'une double enveloppe; enfin il s'est attaché particulièrement à observer et à décrire les divers accidents produits par le mal vénérien, ayant disséqué à cet effet les cadavres d'un grand nombre d'individus morts de cette affreuse maladie. On a de lui : I. *Liber de morbo gallico*, Venise, 1532, 1559, in-4°. ; Lyon, 1534, in-8°. ; nouvelle éd. augmentée d'un traité : *De Potestate ligni Indici*, etc., Venise, 1563, in-4°. C'est un ouvrage très-intéressant. Luvigini l'a inséré dans son *Recueil* des écrivains qui ont traité de la même matière, tom. 1er., p. 36 ; et il a dédié cette collection à Massa lui-même, comme à l'homme qui avait rendu le plus de services, en contribuant à diminuer les effets de ce redoutable fléau. (*V.* Luvigini, XXV, 463.) II. *Anatomiæ liber introductorius*, Venise, 1536, 1539, 1559, in-4°. On y trouve, entre autres choses neuves, le détail de l'opération césarienne, qui ne fut pratiquée en France que près de cinquante ans plus tard. III. *De febre pestilentiali, petechiis, morbillis, variolis et apostematibus pestilentialibus, ac eorum omnium curatione*, etc., ibid. 1540, 1556, in-4°. IV. *Epistolæ medicinales*, ibid., 1542, tom. second, 1550, in-4°. : Lyon, 1557, in-fol. ; Venise, 1558, in-4°. V. *Examen de venæ sectione et sanguinis missione in febribus ex humorum putredine ortis*, etc., ibid., 1560, 1568, in-4° M. Portal a consacré à Massa, dans le tom. 1er. de son *Histoire de l'anatomie*, un article fort curieux, dans lequel il signale ses erreurs, et fait l'énumération de ses principales découvertes.

W—s.

MASSAC (Pierre-Louis de), agronome, né en 1728, à Hunet, village près de Tonneins, dans l'Agenois, vint achever ses études à Paris, et se fit recevoir avocat au parlement. Il renonça au barreau pour partager son temps entre l'agriculture et le travail du cabinet. Il mourut, au plus tard, en 1779 (1) ; il était membre de l'académie de Toulouse et de la société d'agriculture de Limoges. On a de lui : I. *Discours relatif à l'agriculture*, Paris, 1753, in-12. On trouve à la suite un *Mémoire*, par M. Sélebran l'aîné, sur l'utilité de l'établissement d'un prix d'encouragement dans chaque paroisse du royaume. II. *Recueil d'instructions et d'amusements littéraires*, Amsterdam (Paris), 1765, in-12. III. *Mémoire sur la manière de gouverner les abeilles, dans les nouvelles ruches de bois*, ibid., 1766, in-12. IV. *Mémoire sur la qualité et l'emploi des engrais*, ibid., 1767, in-12. — La société d'agriculture de Berne lui décerna une médaille d'or, en l'invitant à

(1) Les rédacteurs du *Dictionn. universel*, placent la mort de Massac à l'année 1780 ; l'auteur de la *Bibliographie agronomique*, la recule jusqu'en 1789. Ce dernier l'a confondu avec Raimond de Massac.

étendre son travail ; mais l'auteur étant mort, ce fut son frère, Raimond DE MASSAC, receveur de rentes à Paris, qui publia la nouvelle édition, à la suite de laquelle il joignit l'ouvrage précédent, sous ce titre : *Recueil d'instructions économiques*, 1779, in-8°. On doit encore à ce dernier un *Manuel des rentes*, Paris, 1777, in-12, et un *Traité des immatricules*, ibid., 1779, in-8°. — Un autre Raimond DE MASSAC, dans le XVIe. siècle, a publié : *De lymphis Pugeacis Poëma*, 1600, in-8°. ; mis en vers français, sous ce titre : *Les Fontaines de Pougues*, par Ch. de Massac, Paris, 1605, in-8°. W—s.

MASSALA ou MESSA-HALLACH. *V.* MACHA-ALLAH.

MASSAREDO. *V.* MAZARREDO.

MASSARIA (ALEXANDRE), l'un des médecins les plus savants de son temps, né, vers 1510, à Vicence, d'une famille honnête, eut pour précepteur un habile grammairien, qui lui fit faire des progrès rapides dans les langues et la littérature anciennes : il continua ses études à l'université de Padoue ; et, après avoir achevé ses cours de philosophie, il s'appliqua tout entier à la médecine et à l'anatomie, sciences dans lesquelles il eut pour maîtres Fracantianus et le célèbre Fallope. Dès qu'il eut reçu le laurier doctoral, il revint à Vicence, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Admis à l'académie *olympique* de cette ville, il se chargea d'y expliquer l'anatomie, et le traité des *Météores* d'Aristote. Après avoir secouru sa ville natale, dans l'horrible contagion qui la désola en 1576, et qui enleva les deux tiers des habitants, il fut appelé à Venise en 1578, et céda aux instances de quelques amis, peut-être aussi au desir de paraître sur un plus grand théâtre : il y acquit bientôt une réputation brillante, et, quoique fort désintéressé, amassa des richesses dont il sut faire un noble usage. Il fut nommé, en 1587, à la chaire de médecine de l'université de Padoue qu'avait résignée le fameux Mercoriali, et se montra digne de lui succéder. Sa maison était constamment ouverte aux savants, et il leur en faisait les honneurs avec beaucoup de politesse : il était cependant d'un caractère vif, même emporté ; on raconte, qu'environ deux ans avant sa mort, un de ses élèves qui l'avait interrompu plusieurs fois pendant sa leçon, l'ayant accompagné à la sortie de la classe avec les autres élèves, il prit un bâton qui lui tomba par hasard sous la main, et l'en frappa rudement. Massaria mourut subitement, le 18 octobre 1598, dans un âge avancé. Il avait eu plusieurs querelles avec ses confrères ; mais elles ne lui furent pas toutes également honorables. C'était un grand partisan de Galien, et il répétait souvent : « J'aime mieux avoir tort » avec lui que d'avoir raison avec » les modernes. » Ses œuvres (*Opera medica*) ont été recueillies, Francfort, 1608, in-fol., et reimprimées plusieurs fois à Lyon, même format. On y distingue : I. *Tractatus de peste, libri duo*, Venise, 1579, in-4°. ; ouvrage important, et le premier dans lequel cette formidable maladie ait été bien décrite. (*V.* l'art. *Peste*, par M. Foderé, dans le *Dict. des sciences médicales*, tom. XLI, pag. 81.) II. *Disputationes duæ quarum prima de scopis mittendi sanguinem in febribus ; altera de purgatione in morborum principio*, Vicence, 1598 ; avec des additions, Lyon, 1622, in-4°. Le traité de la saignée est regardé comme un chef-

d'œuvre. L'auteur y discute très-savamment les différents cas où elle peut être utile ou nuisible, et appuie tous ses raisonnements de l'observation. (Voy. l'*Hist. de l'anatomie*, par M. Portal, tom. II, pag. 131.) III. *Practica medica, seu Prælectiones academicæ, continentes methodum ac rationem cognoscendi et curandi totius humani corporis morbos*, etc. IV. *Tractatus de morbis mulierum*. Ce n'est guère qu'un extrait des lectures de l'auteur; et l'ouvrage est peu intéressant. V. *Tractatus quatuor utilissimi, de peste, de affectibus renum et vesicæ, de pulsibus et urinis*, Francfort, 1608, in-4°. IV. *Liber responsorum et consultationum medicinalium*, Venise, 1613, in-fol. Riccoboni, l'ami et le confrère de Massaria, a publié une *Notice* sur sa Vie; mais on en trouvera une plus étendue et plus exacte dans les *Scrittori Vicentini*, par le P. Angiol Gabriello di S. Maria, tom. V, pag. 82. W—s.

MASSÉ (Jean-Baptiste), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Paris, le 29 décembre 1687, entreprit de faire graver les tableaux que Lebrun avait exécutés pour la galerie de Versailles. Il en dessina la majeure partie; en dirigea lui-même toutes les gravures, et ne fut arrêté ni par les difficultés, ni par les dépenses d'une aussi vaste entreprise. Il les publia en 1752, en un volume grand in-fol. ayant pour titre: *La grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent*. Massé abandonna la gravure, pour se livrer à la miniature; et l'on ne connaît que trois estampes exécutées par lui: I. Le *Portrait d'Antoine Coypel*, qu'il grava en 1717 pour sa réception à l'académie. II. Le *Portrait de Marie de Médicis*, d'après Rubens. III. *Mercure envoyé vers Didon pour la disposer en faveur d'Énée*, d'après Cotelle. Massé était protestant; ce qui ne l'empêcha pas d'être conseiller de l'académie, et d'obtenir de Louis XV le titre de peintre du roi, et conservateur de ses tableaux. Sa faiblesse était de ne point vouloir qu'on le crût vieux; il pensa même un jour se fâcher contre Charlier, qui lui conseillait de se servir d'une canne, parce que peu de temps auparavant il avait fait une chute dangereuse. Il mourut à Paris, le 26 septembre 1767. — Il ne faut pas le confondre avec Charles Macé ou Macée, graveur à l'eau-forte, né à Paris, en 1631, et qui fut employé par Jabach à dessiner et à graver à l'eau-forte les plus beaux paysages de son cabinet. Cette collection, qui contient 285 estampes, fut gravée par Macé, Corneille, Rousseau et Pesne. Les épreuves en furent distribuées du vivant de Jabach, mais sans numéro et sans lettres; elle fut réimprimée par la suite, et publiée en un vol. in-fol. en travers. On doit encore à Macé une *Suite de douze grands paysages tirés de l'Écriture*, d'après le Castiglione. P—s.

MASSELIN (Jean), official de Rouen, député de la Normandie aux états-généraux assemblés à Tours, en 1484, s'y distingua par son éloquence et la fermeté de son caractère, et y exerça la plus grande influence. Ces états, dont la convocation avait été provoquée pendant la minorité de Charles VIII, par les princes français, et surtout par le duc d'Orléans (depuis Louis XII), suivirent en plusieurs points les errements de ceux de 1355; mais ils surent, à la différence de leurs prédécesseurs, se défendre d'une tendance factieuse: on les vit attentifs à respecter la préro-

gative royale, alors qu'elle était compromise entre les mains d'un souverain en bas âge; on les vit refuser l'appui que leur offraient des princes que l'ambition poussait à s'écarter de la cause du trône, et soutenir, avec un succès incomplet, il est vrai, mais avec chaleur et persévérance, les intérêts qui leur avaient été confiés. Masselin se mit au premier rang par son courage; et, pour prix de ses efforts, souvent peu mesurés, en faveur de ses commettants, il s'attira la haine de la cour. Choisi dans toutes les circonstances par ses collègues pour être leur organe auprès du roi et de ses délégués, il a retracé, dans une ample narration, les opérations auxquelles il eut tant de part. Notre historien Garnier a donné une longue analyse de cette relation précieuse, conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Les cahiers des députés, qui s'y trouvent rapportés, attestent leur ardeur à demander le rétablissement de la Pragmatique, et leur aversion pour les jugements par commissaires. On y puise des lumières sur le faible développement du commerce, et sur l'état déplorable du tiers-état, que l'excès de sa misère enhardissait à élever la voix contre ses persécuteurs. On y apprend combien peu l'abaissement des grands avait profité au peuple; et le règne de Louis XI y est flétri par la reconnaissance pour les bienfaits de l'administration de Charles VII. Mais les documents de Masselin sont surtout remarquables par le tableau d'une assemblée nationale dont les éléments se rapprochent beaucoup de celle que nous avons eue en 1789. Cependant les députés se gardèrent bien de s'immiscer dans l'administration; ils se contentèrent de poser des bases importantes de droit public, sans empiéter sur le pouvoir exécutif. Il s'éleva parmi eux quelques voix qui osèrent insister sur la nécessité de réformer le gouvernement. René Pot, député de la noblesse de Bourgogne, et surtout Masselin, développèrent des idées hardies, et supérieures aux lumières de leur siècle : aussi leur langage ne parut-il que téméraire à la majorité. Les états de Tours, sans comprendre dans toute son étendue le rôle d'une assemblée nationale, allèrent plus loin que celles qui les avaient précédés; mais l'ordre de choses qu'ils essayèrent d'établir fut de courte durée; et Masselin, qui avait fait preuve d'un esprit éminemment propre aux affaires, rentra dans l'obscurité. F—T.

MASSENA, (Le maréchal André) prince d'Essling, né à Nice, le 8 mai 1758, était fils d'un marchand de vin : il s'enrôla fort jeune dans un régiment piémontais, puis dans le régiment royal-italien au service de France, où il parvint au grade de sous-officier. Retiré dans la petite ville d'Antibes, il embrassa les principes de la révolution, devint chef du 3e. bataillon des volontaires nationaux du Var, fit partie, en 1792, de l'armée du midi commandée par Anselme, et fut utile à ce général lors de l'invasion du comté de Nice qu'il connaissait parfaitement : il se distingua l'année suivante dans les Alpes maritimes par un coup-d'œil sûr, beaucoup d'activité et d'intelligence. Biron, qui avait succédé au général Anselme, ayant fait à la Convention l'éloge de la conduite de Massena dans divers combats, il fut élevé rapidement au grade d'officier supérieur et de général de brigade. En 1794 il battit l'ennemi à Ponte de Nave sur le Tanaro, se rendit maître d'Ormea, et concourut à la prise de

Saorgio. Devenu général de division, il commanda, en 1795, l'aile droite de l'armée d'Italie dans le pays de Gènes, repoussa les Austro-Sardes dans les positions de Vado, et montra de veritables talents. Schérer, qui prit ensuite le commandement, le chargea de rédiger un plan général d'attaque. Massena forma un projet hardi, et demanda à en diriger lui-même l'exécution. Il prit le commandement des divisions du centre, et, le 23 novembre, emporta à deux reprises les fortes positions défendues par le général autrichien Argenteau; puis menaçant son aile gauche par une manœuvre de flanc, tandis que Schérer attaquait de front, il détermina le gain de la bataille de Loano, qui dura deux jours. Les résultats en furent décisifs. Outre l'occupation de Savone et le rétablissement des communications avec Gènes, ils préparèrent les grands succès que remporta le général Buonaparte, successeur de Schérer, dès l'ouverture de la campagne suivante; succès qui changèrent le sort de l'Italie. Massena y contribua essentiellement. Il décida la victoire de Millesimo, eut part à celle de Dego, et on le vit à Lodi se précipiter à la tête des bataillons victorieux. Le 24 mai 1796 il entra dans Milan, et le 25 dans Vérone; il se porta ensuite en avant par Rovéredo, et, après un combat très-vif, repoussa la première ligne de Beaulieu. Ce fut après cette journée que Buonaparte le surnomma l'*enfant chéri de la victoire*. Il dirigea, le 6 juillet, l'attaque sur les lignes autrichiennes, entre le lac de Garde et l'Adige, et vint à bout de les enfoncer. Moins heureux le 29, il perdit le poste de la Corona, et fut repoussé le 2 août à Lonado; mais prenant sa revanche peu de jours après, il força le camp retranché de Peschiera, et reprit les postes de la Corona, de Montebaldo et de Rivoli. Le 4 septembre il se distingua encore à la bataille de Roveredo, puis à la bataille d'Arcole le 15 novembre, et enfin à celle de Rivoli, le 15 janvier 1797, ce qui lui valut, dans la suite, le titre de *duc de Rivoli*. Il pénétra au mois d'avril jusqu'en Carinthie avec sa division, et remporta de nouveaux avantages à Tarvis et à Clagenfurth. Buonaparte le dépêcha successivement à Vienne et auprès de l'archiduc Charles, avec une mission relative à la paix; il l'envoya ensuite à Paris chercher la ratification des préliminaires de Leoben, et présenter au Directoire les drapeaux enlevés aux Autrichiens. Massena fut reçu avec éclat dans la capitale; et le 18 mai les principales autorités de la république lui donnèrent une fête magnifique dans la salle de l'Odéon. A peine était-il de retour à l'armée, que sa division fut une de celles qui envoyèrent au Directoire les adresses les plus violentes contre la majorité des conseils signalée comme royaliste. Après la crise du 18 fructidor (4 septemb.), il fut un des candidats portés sur les listes pour remplacer au Directoire Barthélemy et Carnot. En février 1798, on lui déféra le commandement du corps d'armée chargé de républicaniser Rome et l'État de l'Église. A cet effet, il donna une proclamation comme général en chef. Mais, accusé de dilapidations par sa propre armée, il vit un soulèvement militaire éclater contre lui le 24 février, à son arrivée à Rome. Contraint de se retirer, voici comme il s'exprima sur cet événement dans une lettre adressée à Buonaparte: « Que vais-je devenir, mon général?

» Je l'ignore. J'ai recours à vos bon-
» tés : j'attends tout de vous ; une
» ambassade m'épargnerait le déса-
» grement de rentrer en France de
» quelque temps. Je ne dois plus ser-
» vir : je n'ai rien à me reprocher,
» il est vrai ; mais l'opinion publi-
» que. . . Enfin je me jette dans vos
» bras (1). » — « Masséna, ainsi moi,
» écrivait aussi Berthier à la même
» époque (3 mars), n'avons plus la
» confiance de l'armée. » La solde étant arriérée, cette armée se trouvait dans une grande pénurie, tandis que des généraux déprédateurs étaient dans l'abondance de toutes choses. Dès-lors on accusa ouvertement Massena d'avarice et de cupidité. Il publia un Mémoire justificatif ; mais tous les militaires qu'on avait mis en jugement comme auteurs de l'insurrection excitée contre lui, furent acquittés. Massena resta plus d'un an sans emploi. Enfin la guerre s'étant rallumée en 1799, le Directoire lui conféra le commandement en chef de l'armée d'Helvétie. On lui refusait généralement alors l'étendue et l'ensemble de vues nécessaires pour conduire une grande armée, en avouant toutefois qu'il avait montré de grands talents comme général divisionnaire. Cette campagne, qu'il termina d'une manière si brillante, prouva qu'il possédait tous les talents d'un général en chef. Il pénétra d'abord dans le pays des Grisons, prit Coire, fit prisonnier le général Aufenberg ; mais il eut ensuite de grands obstacles à vaincre, et un adversaire redoutable à combattre : l'archiduc Charles. Repoussé du Vorarlberg, et instruit de la retraite de Jourdan, qui avait échoué sur le Danube, il évacua toute la partie orientale de la Suisse, et occupa la position retranchée de Zurich. A la suite d'un combat sanglant que lui livra l'archiduc, il quitta sa position, et en prit une meilleure entre la Reuss et la Limath. Une longue inaction des armées opposées en Suisse, laissa le temps aux Russes d'arriver pour remplacer les Autrichiens, que l'archiduc ramena vers la Souabe, menacée alors d'une invasion. Toutefois Massena resta encore immobile par suite des intrigues du parti républicain, qui cherchait à s'étayer de ce général. Lui, de son côté, ne voulait pas compromettre sa réputation au hasard d'une bataille, à la veille d'une crise qu'il espérait faire tourner au profit de son ambition. Mais le Directoire, mécontent de son inaction inexplicable, étant à la veille de lui ôter le commandement, il prit enfin le parti d'attaquer les Russes devant Zurich. Il força d'abord le passage de la Limath, et mit ensuite en pleine déroute l'armée russe aux ordres de Korsakow. C'était la première défaite en bataille rangée que les Russes essuyaient depuis un siècle. Suwarow, qui accourait au secours des siens, n'arriva que pour effectuer presque aussitôt sa retraite, et ajouter à la gloire de Massena, qui réduisit ainsi les Russes à l'impuissance de rien entreprendre. Les militaires consommés lui reprochèrent deux fautes essentielles : 1°. d'avoir attaqué trop tard, c'est-à-dire, quand Suwarow était déjà en mouvement pour venir au secours de Korsakow ; 2°. de n'avoir laissé à son aile droite que des forces insuffisantes. Il en résulta qu'au lieu de tirer de sa victoire l'avantage de la conquête entière de la Suisse, il fut obligé de rétro-

(1) Voyez la *Correspondance inédite de Napoléon*, 3e. livraison, p. 516 et 519.

HIST. DE FRANCE.

MASSÉNA.

M.e Seyer sc.

grader pour s'opposer au redoutable Suwarow, et que l'affaiblissement de son aile droite mit les Russes à même de s'emparer du Saint-Gothard, où ils auraient pu être arrêtés. Quoi qu'il en soit, la victoire de Zurich préserva la France d'une invasion dont elle était menacée, et fit éclater entre les Russes et les Autrichiens une telle animosité, qu'elle entraîna la dissolution de la coalition. Mais ce fut Buonaparte qui, à son retour d'Égypte, profita de tous ces avantages. Dès qu'il eut saisi l'autorité, il ôta le commandement de l'armée d'Helvétie et du Danube à Massena, et l'envoya commander les débris de l'armée d'Italie, qui, après la perte de Coni, venaient d'être rejetés dans les Apennins. Massena y fit, avec une poignée de soldats, manquant d'argent, de vivres et de munitions, tout ce qu'on pouvait attendre du plus habile capitaine. Séparé de son aile gauche qui fut rejetée derrière le Var, et n'ayant pu rétablir ses communications avec Savone, il se renferma dans Gênes, et s'immortalisa par sa défense active des ouvrages extérieurs de cette ville, qui étaient pour lui un immense camp retranché. Après avoir perdu les deux tiers de ses forces, il repoussait encore l'ennemi, contenait une population nombreuse, dévorée par la misère et par la faim, et tenait dans la discipline des soldats accablés de travaux et de privations. Le blocus ayant été de plus en plus resserré, la mortalité se mit dans la ville, qui renfermait plus de cent mille habitants livrés au désespoir. Réduit à cinq à six mille hommes de troupes, Massena réprimait des séditions menaçantes, et se défendait encore contre des ennemis tenaces et nombreux. Dans cette cruelle extrémité, il reçut la lettre suivante du général Mélas : « La fortune n'a point » secondé votre valeur, qui seule » vous rend digne de l'estime de l'u- » nivers entier. Avec un très-petit » nombre d'hommes, vous deviez » succomber sous mes efforts, et » vous y succomberez avec hon- » neur..... mais sacrifiez la gloire de » vous défendre jusqu'à la dernière » goutte de votre sang, à l'humanité » et à l'admiration que personne ne » peut vous ôter ; je vous offre la » plus honorable capitulation, etc. » Ne pouvant plus tenir, Massena entra en négociation le 4 juin, et il évacua la ville par une convention militaire. Cette belle défense, en occupant la plus grande partie des troupes de Mélas, favorisa l'irruption de Buonaparte par le Saint-Bernard, et par suite sa victoire décisive de Marengo. Après cette journée qui le remit en possession de presque toute l'Italie, il laissa le commandement en chef de l'armée à Massena : mais l'année suivante il en investit Brune, soit, comme on le dit dans le temps, qu'il fût irrité des déprédations de Massena, soit qu'il eût appris, par ses émissaires, que ce général n'était nullement son partisan. En effet, Massena, qui entra au corps législatif, faisait partie alors des républicains mécontents, et ne fut pas étranger à divers complots dont Fouché arrêta l'explosion. Le rusé ministre sut mettre Massena à couvert, et le fit même rentrer en grâce après le procès de Moreau, quand Buonaparte eut ceint le bandeau impérial. Massena fut nommé maréchal de l'Empire (mai 1804), puis grand-officier de la légion-d'honneur. L'année suivante, lors de la reprise des hostilités, il obtint le commandement en chef de l'armée d'Italie, ouvrit la campagne par la

prise de Vérone au mois de septembre, essuya quelques échecs sous les redoutes de Caldiero, poursuivit néanmoins avec vigueur l'arrière-garde du prince Charles, obligé de se retirer à cause des revers de l'Autriche en Allemagne, passa la Piave et le Tagliamento, et fit sa jonction avec la grande armée au mois de novembre. Après la signature du traité de Presbourg, il retourna en Italie, et dirigea la marche de l'armée française dans le royaume de Naples, dont Joseph Buonaparte alla prendre possession. Il se mit à la poursuite des rebelles de la Calabre, et les battit à plusieurs reprises en 1806. Il prit, en 1807, le commandement du cinquième corps d'armée, fit la campagne de 1809 contre l'Autriche, et, le 22 mai, sauva en quelque sorte la grande armée à Essling, par sa fermeté. Il contribua également au gain de la bataille de Wagram; et Buonaparte, reconnaissant, le créa prince d'Essling, et le combla d'honneurs et de richesses. Voulant chasser les Anglais du Portugal, où Junot et Soult avaient échoué, il choisit, en 1810, Massena, considéré comme le plus hardi et le plus heureux de ses lieutenants. Il lui confia une armée de quatre-vingt mille hommes. On croit même qu'il lui montra en perspective la couronne de Portugal, comme le prix de sa conquête. Massena investit d'abord la place de Ciudad-Rodrigo, dont il s'empara; il assiégea ensuite Almeida, dont il ne put se rendre maître qu'à la mi-septembre. Il pénétra aussitôt en Portugal par une marche déjà trop retardée. Le 26 il trouva l'armée anglaise commandée par Wellington, postée sur les hauteurs de Busaco. Au lieu de la tourner, il n'hésita pas à l'attaquer de front, perdit deux mille hommes, eut quatre à cinq mille blessés: ainsi son début fut marqué par une faute. Ayant enfin tourné cette position, d'après les avis d'un paysan, il marcha sur Lisbonne, et Wellington se retira devant lui. Massena crut qu'il allait se rembarquer; mais à la vue des lignes formidables de Torres-Vedras qui couvraient Lisbonne, il fut frappé d'étonnement, et n'osa pas les attaquer: cette hésitation lui fit manquer la campagne. Toutes ses opérations, toutes ses diversions échouèrent contre le sang-froid et la fermeté de son adversaire. Le pays était dévasté; et l'armée française, dévorée par la famine et la misère, était environnée d'insurrections. Le soldat murmurait contre son général en chef, qui, suivi par sa maîtresse, à cheval, et par un brillant état-major, faisait ravager le pays pour satisfaire sa cupidité. Enfin, après avoir passé cinq mois près de Lisbonne, offrant inutilement la bataille à Wellington dans les positions les plus désavantageuses, le maréchal qui voyait ses forces désorganisées et à demi-épuisées, commença, vers la fin de février, ses dispositions de retraite. Cette retraite fut digne de la haute réputation de nos troupes; et Massena, lui-même, ne se laissant point abattre, y retrouva sa fermeté et l'énergie de son talent. Il repoussa plusieurs fois l'ennemi, et gagna ainsi la frontière du Portugal, après des marches très-pénibles, pendant lesquelles la mésintelligence qui régnait entre lui et le maréchal Ney commandant son arrière-garde, dégénéra en animosité personnelle. Cette campagne où l'ennemi ne lui avait opposé que de froides combinaisons, une force d'inertie et des obstacles puisés dans les localités, lui coûta plus de vingt mille hom-

mes. Il s'attendait peu, au moment où son armée recomposée, renforcée et encore formidable, prenait sur la frontière de bonnes positions, de trouver tout-à-coup son prudent antagoniste transformé en audacieux adversaire. Son orgueil blessé de voir Wellington, après l'avoir poursuivi, investir la place d'Almeïda, et lui enlever, sous ses yeux, sa propre conquête, le porta à livrer, pour ainsi dire, deux assauts meurtriers à l'armée anglaise postée à Fuentès de Honor : il n'y fut pas plus heureux qu'à Busaco ; et abandonnant tout-à-fait le Portugal et sa frontière, il tomba dans la disgrace de Napoléon, qui lui donna un successeur moins habile ou plus malheureux. Soit qu'il fût découragé et mécontent, soit que Napoléon qui l'avait mal accueilli le tint à l'écart, Massena ne fut pas employé pendant les fameuses campagnes de 1812 et 1813 ; et le mauvais état de sa santé le porta à se rendre à Nice son pays natal. Après la bataille de Leipzig, Buonaparte, qui connaissait et qui craignait ses liaisons avec Fouché, le tint tout-à-fait éloigné de Paris, en lui conférant le commandement de la huitième division militaire. Le 20 avril 1814, Massena arbora la cocarde blanche à Toulon, et fit reconnaître Louis XVIII avec beaucoup de pompe. Le roi lui laissa son commandement, sous le titre de gouverneur de la huitième division, et le nomma successivement chevalier et commandeur de Saint-Louis. Il fut aussi naturalisé par le roi et par la chambre des pairs. Sa conduite fut très-équivoque au débarquement de Napoléon (mars 1815) : il demeura immobile au milieu de l'agitation générale, créa des obstacles, persuada aux Marseillais de rester dans l'inaction, et laissa le temps à l'usurpateur, qu'il aurait pu arrêter à Sisteron, d'arriver sous les murs de Grenoble. Enfin, on vit ce même maréchal, qui, dans sa proclamation publiée à Marseille, jurait fidélité au roi légitime, et déclarait qu'il était prêt à verser son sang pour le soutien de son trône, saluer, le 10 avril suivant, *le grand Napoléon*, et, dans un rapport qu'il lui adressa le 14, avouer qu'il avait tout fait pour le servir. Toutefois après la bataille de Waterloo, il se rallia à Fouché, dans la capitale, et servit puissamment son parti, qui était-à-la fois contraire à Buonaparte et aux Bourbons. Le gouvernement provisoire l'ayant nommé, le 23 juin, commandant en chef de la garde nationale, il préserva cette capitale des fureurs dont la menaçaient les fédérés et les buonapartistes. Il ne fut ni inquiété, ni recherché, au second retour du roi. Nommé membre du conseil de guerre chargé de juger Ney, il se récusa comme les autres maréchaux. Le 16 février 1816, les habitants des Bouches-du-Rhône le dénoncèrent à la chambre des députés pour sa conduite, à l'époque du 20 mars précédent : « Signalez, » disaient-ils, « à la haine de la France, » au mépris de l'Europe, à l'horreur de la postérité, le gouverneur » de la huitième division militaire ; » il est né hors du sol de la France, » et a prouvé qu'il n'était pas digne » d'y avoir vu le jour. Ses rapines lui » ont acquis une honteuse célébrité. » Cette dénonciation, écartée par le parti ministériel, n'eut aucune suite. Le maréchal publia un mémoire justificatif, écrit avec modération, et qui fut réfuté par un autre écrit intitulé : *Lettre d'un Marseillais au maréchal Massena*,

qu'on attribua au maire de Marseille. La carrière du vieux guerrier touchait à son terme ; il mourut à Paris, le 4 avril 1817, dans un état d'épuisement et de décomposition, fruit d'un penchant tardif pour la volupté. Ses obsèques furent célébrées par un grand nombre de militaires et de généraux. Le général Thiébault prononça son éloge funèbre (inséré dans le *Mercure* du 12 avril 1817, et imprimé séparément, in-8°.) La Biographie universelle n'étant pas destinée aux panégyriques, nous n'avons pas dissimulé que la réputation de Massena, illustrée par vingt années d'actions éclatantes, était obscurcie par quelques taches. L'impartialité de l'histoire nous fait un devoir de citer un trait qui l'honore. Il était au plus haut point de sa haute fortune quand un homme, jadis, comme lui, sous-officier au régiment royal-italien, mais qui avait professé d'autres opinions et suivi une carrière opposée, se présente à ses yeux dans un état misérable, en lui disant : « Je suis Barbieri, votre ancien ca- » marade. » Le maréchal se jette dans ses bras, lui fait donner de l'argent et des vêtements, le présente à sa femme, et exige qu'il partage sa demeure et sa table. Barbieri vécut ainsi pendant cinq ans dans l'abondance ; et la mort seule l'éloigna de son vieux camarade. B—p.

MASSEVILLE (Louis Levavasseur de), ecclésiastique, né à Juganville près Valogne en 1647, publia, à Rouen, une *Histoire sommaire de la Normandie*, 1698, six vol. in-12. Cet ouvrage, écrit avec négligence et inexactitude, fait regretter qu'une province aussi importante n'ait pas trouvé un historien plus digne d'elle. Cependant Masseville, en le composant, rendit un véritable service à la science ; et l'empressement avec lequel le public accueillit son travail, prouve moins le mérite de l'auteur, que l'intérêt du sujet. Il y joignit un *Précis géographique de la Normandie* (Rouen, 1722, 2 vol. in-12). On n'y trouve qu'une stérile nomenclature de tous les bourgs et villages de chaque diocèse. Masseville mourut à Valogne en 1733, époque à laquelle fut publiée la troisième édition de son ouvrage ; mais, suivant d'autres, il mourut en 1725. Il avait composé un nobiliaire : un esprit d'humilité excessif lui fit jeter au feu son manuscrit. G—t—r.

MASSIAC (Gabriel de), historien, né à Narbonne en 1657, d'une famille noble, embrassa la profession des armes, et obtint une lieutenance dans les grenadiers du régiment de la Reine. Il fit toutes les campagnes de Flandre et d'Allemagne depuis 1688 jusqu'à la paix de Ryswick, et ayant reçu la croix de Saint-Louis, se retira dans les environs de Toulouse, où il mourut en 1727. On connaît de lui : I. *Mémoires de tout ce qui s'est passé de plus considérable pendant la guerre*, depuis 1688 jusqu'en 1698, Paris, in-12. L'auteur a été le témoin oculaire de tous les faits qu'il rapporte ; et il ne néglige rien pour justifier la confiance des lecteurs. II. *Faits mémorables des guerres et des révolutions de l'Europe*, depuis 1672 jusqu'en 1721, Toulouse, in 8°. W—s.

MASSIEU (Guillaume), littérateur, naquit à Caen, le 13 avril 1665. Après avoir terminé ses premières études, il vint à Paris faire son cours de philosophie sous les Jésuites, qui, lui ayant reconnu d'heureuses dispositions, le pressèrent d'entrer dans la Société. Il fut char-

gé d'enseigner les humanités au collége de Rennes, et revint ensuite à Paris étudier lui-même la théologie. Ses supérieurs jugèrent qu'il pourrait être un excellent théologien, et ils exigèrent qu'il renonçât à toute autre étude. Mais son goût pour les lettres s'accrut par la défense qu'on lui faisait de s'y livrer; et il quitta les Jésuites pour rentrer dans le monde. Ses talents l'y avaient déjà signalé d'une manière avantageuse. Sacy, le traducteur de Pline, lui confia l'éducation de son fils; et vers le même temps, il se lia intimement avec l'abbé Tourreil, écrivain médiocre, mais ami très-dévoué, qui le présenta, comme élève, en 1705, à l'académie des inscriptions. Cinq ans après, Massieu fut nommé professeur de langue grecque au collége de France: il y expliquait, avec le plus grand succès, Homère, Pindare, Théocrite et Démosthène, ses auteurs favoris; et sa réputation d'homme d'esprit était si bien établie, que, quoiqu'il n'eût encore rien publié, il fut élu, en 1714, membre de l'académie française: il y succédait à Clérembault (1); mais dans son discours de réception, il sut amener l'éloge de Tourreil, et paya un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de son ami. Massieu, doué d'une grande modération, avait fait quelques économies, qui devaient mettre sa vieillesse à l'abri du besoin: elles lui furent enlevées par une faillite: il crut alors devoir accepter l'asile que lui offrait M. de Berci, gendre du contrôleur-général des finances; et de là il vit des fortunes s'élever, d'autres s'évanouir, avec toute l'indifférence d'un véritable philosophe. Dans les dernières années de sa vie, il éprouva un accident plus difficile à supporter que la perte de la fortune: il devint aveugle. Il ne cessa pas cependant d'être assidu aux séances des académies: quand on crut pouvoir lui faire sûrement l'opération de la cataracte, il se contenta d'avoir recouvré un œil, disant qu'il tenait le second en réserve et comme une ressource contre de nouveaux malheurs. Quelque temps après, il tomba en paralysie; et, comme il se flattait d'être hors de danger, il éprouva une attaque d'apoplexie, qui l'enleva, le 26 septembre 1722, à l'âge de cinquante-huit ans. On a de Massieu: I. Des *Dissertations*, dans le Recueil de l'académie des inscriptions, sur les boucliers votifs; sur les serments des anciens; sur les Grâces (1); sur les Hespérides, sur les Gorgones, sur les jeux isthmiques, etc. Parallèle d'Homère et de Platon; Défense de la poésie; Réflexions critiques sur Pindare, et six odes de ce poète, trad. en français, avec des remarques. II. L'*Histoire de la poésie française*, Paris, 1734, in-12. Cette histoire s'arrête au règne de François Ier. Sacy, son élève, qui en fut l'éditeur, annonçait le dessein de la continuer. Elle est écrite d'une manière agréable; mais elle abonde en assertions hasardées ou gratuites, trop souvent copiées par ceux qui ont trouvé plus commode de prendre pour guide une brochure superficielle, que d'affronter les livres originaux, où il faut chercher les décombres de notre vieille littérature. Par exemple, il s'avise de dire que, dès le temps des premières

(1) Et non pas à Tourreil, comme on le dit par erreur dans les *Mém.* de Niceron, et dans le *Dictionn.* de Moreri, éd. de 1759.

(1) Cette dissertation a été reproduite par Querlon, dans le recueil intitulé: *Les Grâces*.

croisades, *les poètes français paraissaient sortir en foule de dessous terre aussi bien que les armées.* Tant d'ignorance de l'état de la langue, pouvait convenir à un bénéficier, mais non à un membre de l'académie des inscriptions. Ce livre est précédé de la *Défense de la poésie*, qui en forme comme l'introduction. III. *Cassæum, carmen;* il a été inséré par l'abbé d'Olivet dans le Recueil intitulé : *Poëtarum ex academiâ gallicâ carmina selecta*, et dans les *Poemata didascalica*, tom. 1er. (*V.* d'Olivet). Ce petit poème est écrit avec beaucoup d'élégance. On doit encore à Massieu une édition très-correcte du *Nouveau Testament en grec*, Paris, 1715, 2 vol. in-12, et une édition revue avec soin de la traduction des *Harangues* de Démosthène, par Tourreil. (*V.* Tourreil.) Il a laissé en manuscrit une *Traduction* complète des *Odes* de Pindare, avec des remarques que l'abbé Sallier promettait de continuer, et dont Vauvilliers a su profiter pour la rédaction de son *Essai de traduction* du même poète. (*V.* Vauvilliers.) On ne doit pas regretter celle de Massieu, qui, à en juger parce qu'il en avait déjà fait paraître, n'avait pas mieux réussi que ses devanciers à donner une idée du mérite d'un poète dont les personnes étrangères à la langue grecque, ne peuvent s'expliquer la réputation. On peut consulter l'*Éloge* de Massieu, par de Boze, dans le *Recueil de l'acad. des inscriptions*, tom. v, p. 421; un autre, dans le discours de réception de l'abbé Houteville, qui fut son successeur à l'académie française; les *Mémoires* de Niceron, tom. viii, et l'*Histoire du collége de France*, par l'abbé Goujet. W—s.

MASSIEU (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel de l'Oise, né à Vernon, en Picardie, était curé de Sergy, lorsqu'il fut nommé député du clergé du bailliage de Senlis aux états-généraux : il fut un des premiers curés qui se réunirent au tiers-état, et il siégea toujours depuis au côté gauche. Il fut secrétaire de l'assemblée en décembre 1789, et prêta serment à la nouvelle constitution civile du clergé. En février 1791, on l'élut évêque constitutionnel de l'Oise, et il fut sacré, en cette qualité, le 6 mars suivant. Nommé député du même département à la Convention nationale en 1793, il fut un des juges de Louis XVI, et déclara ce prince coupable; il rejeta ensuite l'appel au peuple et le sursis, et vota la mort. Le 11 novembre 1793, il écrivit à la Convention qu'il renonçait à ses fonctions, et qu'il allait se marier; et, en effet, il épousa, peu après, la fille du maire de Givet. Massieu était alors en mission dans les Ardennes. On lit dans les *Annales de la religion*, rédigées par ses confrères, tom. 1er., pag. 166, que le 17 novembre 1793, il se joignit aux clubistes de Mézières et de Charleville, pour promener un mannequin représentant le pape avec ses habits pontificaux et porté sur un âne. Cette mascarade finie, on se rendit dans les églises, où l'on mit tout au pillage. Un papier couvert d'inscriptions indécentes fut placé dans le soleil au lieu de l'hostie sainte, et on fit retentir l'église de dérisions et de blasphèmes. Une orgie succéda à ces scandales; on en voit les détails dans le Journal des constitutionnels, au même endroit. Massieu se vanta lui-même, dans une lettre à l'Assemblée, le 11 mars 1794, qu'il avait prononcé, dans l'église de Beauvais,

Tome XXVII. Page 411.

HIST. DE FRANCE.

MASSILLON.

Boppe pinx.t

Landon direx.t

un discours contre le fanatisme. Sa mission donna lieu à de vives plaintes contre lui après la terreur. En 1795, les habitants de Reims l'accusèrent d'avoir excité dans leur ville au meurtre et au pillage, et d'avoir contribué à la condamnation de la municipalité de Sedan. Ceux de Beauvais le dénoncèrent comme ayant formé une troupe de brigands pour persécuter et faire périr les habitants; et ceux de Vitry-sur-Marne le peignirent, dans une lettre, comme un apostat furieux. A la suite de ces accusations, la Convention le fit arrêter, le 9 août, pour avoir abusé de son autorité, exercé des vengeances particulières et fait assassiner les meilleurs citoyens. Il fut ensuite amnistié par la loi du 4 brumaire (octobre 1795). Il avait été long-temps membre du comité d'instruction publique formé dans le sein de la Convention, et fut depuis archiviste au bureau de la guerre. En 1797 on lui donna une chaire à l'école centrale de Versailles. Frappé comme régicide par la loi du 12 janvier 1816, il fut obligé de quitter la France, et se retira dans la Belgique. On ne connaît de lui d'autre ouvrage que sa traduction de Lucien, Paris, 6 vol. in-12; elle passe pour être mieux écrite que celle de Belin de Ballu, à laquelle elle est d'ailleurs très-inférieure, sous le rapport de l'exactitude et de l'érudition. Les trois premiers volumes, publiés en 1781, eurent quelque succès : sa version parut très-supérieure à celle de d'Ablancourt; on y trouva du feu et de l'élévation, mais un style oratoire, qui s'éloignait trop du ton du dialogue. Le traducteur change les mœurs grecques pour prêter aux personnages de Lucien la politesse et les manières françaises. Les trois derniers volumes, publiés en octobre 1787, furent plus mal reçus. En voulant éviter le ton ampoulé et déclamateur, Massieu avait rendu son style trivial et languissant. Les contre-sens y sont encore plus nombreux que dans les premiers volumes. On s'aperçut que cette traduction était évidemment faite sur la version latine de Gessner; que le curé de Sergy n'avait consulté aucun manuscrit, et que les notes étaient traduites de celles d'Hemsterhuys, de Gessner, de Dusoul, ou simplement tirées de la géographie ancienne de d'Anville, ou du petit Dictionnaire de Chompré. Massieu, dans ses dernières années, s'occupait de traduire l'*Histoire de la Hollande*, par Hugues Grotius, et son travail était presque achevé, lorsqu'il mourut à Bruxelles, le 6 juin 1818, âgé de soixante-quinze ans. (*Annal. encycl.*, IV, 130.)

P—C—T.

MASSILLON (Jean-Baptiste), le premier des orateurs de la chaire dans le genre pathétique, naquit le 24 juin 1663, de François Massillon, notaire à Hières en Provence. Il entra fort jeune au collége de l'Oratoire de cette ville. Son amusement favori était de rassembler autour de lui ses camarades pour leur répéter ce qu'il avait entendu au sermon de plus frappant, et il le déclamait d'un ton agréable et animé. Destiné par son père à l'état de notaire, on le retira du collége avant qu'il eût achevé ses humanités : mais, comme il ne cessait d'y retourner dans ses loisirs, les supérieurs, ayant remarqué ses dispositions, firent pour se l'attacher des sollicitations auprès du père; et le fils entra, en 1681, dans la congrégation, où il étudia la théologie sous le P. de Beaujeu, depuis évêque de Castres. Il lut les sermons du P.

Lejeune, qui lui plurent. Il fit lui-même quelques essais, qu'on trouva heureux, mais qui ne satisfirent pas son propre goût. Il mandait, en 1689, au P. Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, que, comme son talent et son inclination l'éloignaient de la chaire, il croyait qu'une philosophie ou une théologie lui conviendrait mieux. Cependant, ayant été ordonné prêtre, quelques panégyriques qu'il prêcha, où l'instruction est heureusement mêlée à l'éloge, déterminèrent ses supérieurs à l'appliquer au ministère de la chaire. Mais craignant, disait-il, le démon de l'orgueil, il crut pouvoir échapper aux séductions de l'amour-propre, en se vouant à la retraite. C'était une tradition dans l'Oratoire, recueillie par d'Alembert, dont l'éloge à cet égard n'est point suspect, qu'il alla s'ensevelir dans le monastère de Sept-Fonts, dont il prit l'habit; mais l'abbé l'ayant chargé de répondre au cardinal de Noailles, qui lui avait adressé un mandement, la surprise du cardinal en recevant de cette Thébaïde une réponse des plus polies, attira des compliments à l'abbé: celui-ci nomma le jeune novice au prélat, qui ne voulut pas qu'un si beau talent demeurât enfoui; et Massillon fut rendu à l'Oratoire. Après avoir professé les belles-lettres et la théologie à Pézenas, à Montbrison, à Vienne, et fait quelques oraisons funèbres, qui ne furent pas les premiers discours qu'il prononça (comme l'assure son neveu), puisque Massillon lui-même dit le contraire dans l'Oraison de M. de Villars, il fut appelé en 1696 à Paris, où il était déjà connu (1), pour y diriger le séminaire de Saint-Magloire. C'est là que Massillon composa ses premières conférences ecclésiastiques. Quoique leur ton, assez simple, soit différent de celui de ses sermons, elles ne manquent point de vivacité, lorsqu'il peint les suites du désordre ou de l'ignorance des clercs. Elles sont aussi plus analogues au genre aimable de son éloquence, que les conférences plus sévères qu'il fit dans un âge avancé. Ces exercices préparatoires développaient et fixaient son talent. Aussi le P. de Latour lui demandant ce qu'il pensait des prédicateurs de la capitale, il répondit: « Je leur trouve bien de l'esprit et » du talent; mais si je prêche, je ne » prêcherai pas comme eux. » Il admirait trop Bourdaloue pour le confondre avec ceux qui étaient alors suivis. Mais il ne le prit pas en tout pour modèle, et il voulut s'ouvrir une nouvelle route. Le pathétique fondé sur le sentiment et la connaissance intime de soi-même, manquait à l'éloquence de la chaire. On en avait banni le mélange des maximes profanes et sacrées: mais le mysticisme subtil, et les métaphores outrées, n'avaient pas encore cédé à la haute raison et à l'éloquence austère de Bourdaloue. Massillon observa qu'on s'occupait trop aussi des mœurs extérieures et des moralités vagues et générales; il chercha dans le cœur de l'homme les intérêts secrets des passions, pour en découvrir les motifs, et combattre les illusions de l'amour-propre par la raison et le sentiment, comme par l'attrait du bonheur uni à la religion. Tel fut le caractère distinctif de son éloquence. On le chargea d'une mission, à l'époque des controverses qui avaient lieu par ordre de Louis XIV. Il alla prêcher le carême en 1698, à Mont-

(1) Voyez la Lettre d'Arnauld à Boileau, du 10 avril (1691), dans les Œuvres de Boileau (édition commentée par M. de Saint-Surin, tom. 4, p. 135).

pellier, et y fut vivement accueilli, quoiqu'on n'y eût pas oublié Bourdaloue. Les sermons du P. Lejeune, appelé le missionnaire de l'Oratoire, étaient, selon lui, une mine dont il avait fait, disait-il, son profit. Sans doute il put y puiser des idées : mais il fallait qu'il fût doué d'une grande facilité pour composer ces sermons si riches en développements, auxquels il se livrait peut-être trop, mais qui semblaient naître les uns des autres, et provenir d'un seul jet. Huit ou dix jours au plus lui suffisaient pour ses compositions, si pleines de raison et d'onction. Il ne put désormais fuir sa renommée, qui le rappelait dans la capitale. Ce fut en 1699, qu'il prêcha le carême à Paris, dans l'église de l'Oratoire. Le triomphe qu'il obtint, eût enivré un prédicateur qui se fût moins connu. Mais félicité par un de ses confrères sur la manière admirable dont il venait de prêcher : « Eh ! laissez, mon Père, » lui dit-il ; « le Diable me l'a dé- » jà dit plus éloquemment que vous. » Massillon prêcha bientôt dans la cathédrale de Paris. Le P. Bourdaloue étant allé l'entendre, en fut si satisfait, que le voyant descendre de chaire, et le montrant à ceux de ses confrères qui lui demandaient son avis, il leur répondit, comme le Précurseur au sujet du Messie : *Hunc oportet crescere, me autem minui.* C'était, de la part d'un tel juge, un humble aveu de l'excellence du mérite qui éclatait à travers le maintien modeste de l'orateur. Massillon paraissait en chaire, non les yeux fermés comme le célèbre jésuite, mais les yeux baissés, sans geste et sans éclat. Cependant, lorsque son accent s'animait, son regard et son geste devenaient si expressifs, qu'à l'époque où les orateurs sacrés servaient encore de modèles aux déclamateurs de la scène, le fameux acteur Baron, étant venu l'entendre, frappé de la vérité de son accent, dit à un de ses camarades : « Mon ami, » voilà un orateur ; et nous, nous ne » sommes que des comédiens. » Le comédien ne pouvait qu'admirer sans être touché. Mais voici un trait qui va plus au fond. Laharpe raconte qu'un homme de la cour, allant à un opéra nouveau, vit son carrosse arrêté par une double file de voitures, dont les unes étaient pour l'Opéra, et les autres pour les Quinze-Vingts, où prêchait Massillon. Impatient, il entre dans l'église par curiosité, et prend pour lui-même l'apostrophe, *Tu es ille vir*, du sermon sur la Parole de Dieu. L'homme du monde écouta l'orateur jusqu'au bout, et se sentit en sortant tout autre qu'il n'était entré. On désira entendre Massillon à Versailles. Nommé prédicateur à la cour pour l'avent de 1699, le Père de l'Oratoire y parut sans orgueil comme sans timidité. Il choisit, comme Fléchier l'avait fait en pareil cas, pour texte de son premier sermon, au jour de la Toussaint, devant une cour qui ne s'entretenait que de la gloire du roi : *Beati qui lugent* (Bienheureux ceux qui pleurent) ! Mais avec quel art, en employant le dialogue comme l'apostrophe, il met l'éloge dans une autre bouche que la leçon, par ce tour adroit : « Si le monde parlait » ici à la place de Jésus-Christ.... » Heureux, dirait le monde, heu » reux le Prince qui n'a jamais com- » battu que pour vaincre... Mais Sire, » Jésus-Christ ne parle pas comme » le monde.... » Ce fut après ce premier avent, que Louis XIV lui adressa, en présence de toute la cour, ces mots caractéristiques si connus :

« Mon Père, j'ai entendu plusieurs » grands orateurs, j'en ai été con- » tent; pour vous, toutes les fois » que je vous entends, je suis très- » mécontent de moi-même. » Massillon réussit à Versailles comme à Paris. La cour de Louis XIV, composée d'hommes spirituels et polis, avait plutôt besoin d'être touchée que convaincue. Massillon, en peignant les passions avec cette vérité qui détruit l'illusion, pouvait se contenter d'opposer aux séductions du vice le tableau d'une morale qu'il savait rendre aimable et intéressante pour ceux-mêmes dont il dévoilait les penchants. Dans la capitale, la licence n'allait pas au point de secouer les principes pour ne plus rougir des excès. Enfin, le langage de Massillon, quoique noble, n'était pas moins simple et à la portée du vulgaire; tant il est naturel et vrai, sans recherche et sans affectation : témoin ce mot d'une femme du peuple, qui se trouvant pressée par la foule en entrant à Notre-Dame, où prêchait le même orateur, s'écria dans son parler et avec humeur : « Ce diable » de Massillon, quand il prêche, re- » mue tout Paris. » La première fois qu'il prononça son célèbre sermon sur le Petit nombre des Élus, ce fut à Saint-Eustache. Dans sa péroraison, l'orateur, s'adressant tout-à coup à l'assemblée elle-même : « Je sup- » pose, mes frères, dit-il, que c'est » votre dernière heure, et la fin de » l'univers; que Jésus-Christ va pa- » raître dans sa gloire, au milieu de » ce temple, pour nous juger..... » Croyez-vous qu'il s'y trouvât seu- » lement dix justes?... Paraissez : où » êtes-vous? Restes d'Israël, passez » à la droite... O Dieu! où sont vos » élus? et que reste-t-il pour votre » partage? » Ces paroles produisirent un mouvement soudain; tout l'auditoire se leva, transporté et saisi. Le même trait, dans la chapelle de Versailles, excita la même commotion, que partagea Louis XIV, et l'on vit Massillon couvrir son front de ses mains, et rester muet pendant quelques instants. Cette prosopopée, qui étonne encore à la lecture, est le morceau même qu'a choisi pour exemple Voltaire, dans l'article *Éloquence* de l'Encyclopédie, comme présentant « la figure la plus hardie et » l'un des plus beaux traits d'élo- » quence qu'on puisse lire chez les » anciens et les modernes. » L'impression produite par le pathétique des discours, comme par le charme des sentiments dont l'orateur paraissait pénétré, et qui se répandait dans tout son auditoire, lui attirait de nombreux prosélytes. On venait de toute part se mettre sous sa direction. Un exemple remarquable est celui du comte de Rosemberg, neveu du cardinal Forbin de Janson, qui fut blessé à la bataille de Marsaille. Attaqué d'une maladie grave qu'il eut à la suite de cette blessure, il recourut à un directeur, et n'appela pas en vain le P. Massillon. Après son rétablissement, il devint un modèle de vertus, et il mena dans la retraite une vie exemplaire et des plus édifiantes (*V.* Rosemberg). En 1704, époque qui vit enlever à-la-fois Bossuet et Bourdaloue, Massillon prêcha un second carême à la cour, et avec un tel succès, que Louis XIV lui dit qu'il voulait l'entendre tous les deux ans. Mais, quoique désormais sans égal, soit que la médiocrité jalouse, soit que l'intrigue rivale écartât l'orateur, il ne reparut plus dans la chaire de Versailles, durant les dernières années du règne de Louis XIV,

dont il était destiné à faire l'oraison funèbre. En 1709, Massillon prononça celle du prince de Conti, dans l'église de Saint-André-des-Arcs. Ce discours, fort applaudi dans la chaire, fut critiqué à l'impression; et c'est le seul qu'il ait rendu public. Peu après, dans son sermon sur l'*Aumône* prêché à Notre-Dame de Paris, le tableau qu'il fit de la disette de 1709 émut jusqu'aux larmes, et excita une commisération qui ne fut point stérile. Une anecdote qui peint bien encore l'effet de l'impression causée par ce grand prédicateur, est celle-ci. Le pieux Rollin conduisait les pensionnaires du collége de Beauvais à Saint-Leu, où Massillon devait prêcher sur la *Sainteté du chrétien*. Ces enfants, en l'écoutant, oublient la légèreté de leur âge : ils retournent à leur école dans un profond silence, et plusieurs se condamnent à des privations dont leur bon maître fut obligé d'adoucir la rigueur. Après la mort de Fléchier (en 1710), Massillon resté le dernier des orateurs du grand siècle, fut appelé à prononcer à la Sainte-Chapelle l'oraison funèbre du Dauphin, où figurent dans le même tableau les portraits de Montausier et de Bossuet, les instituteurs de ce prince. Il y rendit de semblables devoirs à la mémoire de Louis XIV, en 1715. Prenant pour texte de l'oraison funèbre de Louis-le-Grand ces paroles de Salomon : *Ecce magnus effectus sum* (Je suis devenu grand, etc.), il prononça d'abord lentement ces paroles, et se recueillit; puis ses yeux se fixèrent sur l'assemblée en deuil; il promena ensuite ses regards autour de l'enceinte funèbre; enfin, les ramenant sur le mausolée élevé au milieu du temple, après quelques moments de silence, il s'écria : *Dieu seul est grand, mes frères!* Ce mot, digne de Bossuet, était plus qu'un beau mot; c'était un trait profond et pénétrant, qui frappait de néant les grandeurs et les vanités humaines. Après plus de vingt années de prédication, nommé par le régent à l'évêché de Clermont, en 1717, Massillon fut chargé de prêcher, devant le roi, un nouveau carême : ce fut son dernier, et son chef-d'œuvre. Racine avait plus de 50 ans, lorsqu'il produisit *Athalie*; Massillon en avait près de 55 lorsqu'il composa son *Petit-Carême*, qui lui fit donner le nom du Racine de la chaire. Ce fut dans la retraite, à la maison de campagne de l'Oratoire, qu'il acheva en six semaines les dix sermons qui forment la station de la cour, réduite à une simple dominicale, à cause de l'âge du monarque. Quoiqu'il eût en vue l'instruction du prince et des grands, c'était plutôt le titre de père que celui de maître qu'il envisageait. L'humanité, la tendresse, la bonté, sont les motifs qui règnent en général dans les sermons de Massillon; et il y ramène toujours, en peignant de couleurs si vives les qualités opposées. C'est ce qui semblait devoir circonscrire son éloquence dans la partie morale, et l'exposer à des redites : heureusement, la variété et la richesse des expressions agrandissaient le champ de ses discours; et la grandeur des mouvements en rendait l'éloquence plus large. Les mêmes motifs, et surtout celui de l'humanité, dominent dans le Petit-Carême; mais des vues fines et des moralités délicates remplacent, par l'élégance et la grâce de l'expression, les hardiesses et le pathétique du style. Une éloquence plus douce et plus insinuante, destinée à servir de

leçon au jeune prince, fait ainsi du Petit-Carême une création nouvelle par l'onction d'une éloquence paternelle qu'autorisait la maturité de l'orateur, et que permettait l'âge de l'enfant-roi, qui ne pouvait s'offenser de ces leçons. Le maréchal de Villeroi ayant demandé de la part du roi le manuscrit à l'orateur, Louis XV apprit les plus beaux morceaux de ces sermons, les premiers qu'il eût entendus. Plusieurs passages du discours, entre autres, sur l'*Humanité des grands*, offrent, suivant Voltaire, des réminiscences des vers de Racine, que Massillon savait, dit-on, par cœur : mais les imitations sont si originales, que Voltaire lui-même n'a fait plus d'une fois qu'en embellir ses vers. Il eut toujours sur son pupitre le *Petit-Carême*, comme un des meilleurs modèles de l'éloquence de la prose. Buffon, dans son discours sur le style, en portait le même jugement. Des peintures de mœurs si vives, si naturelles, puisées dans le cœur humain, ne demandaient qu'à être exprimées pour être senties. Lorsqu'on cessa d'entendre Massillon, on le lut, on le goûta ; et l'abondance des expressions, rendue plus sensible à la lecture, n'en a point affaibli la vivacité, parce qu'elle est à-la-fois l'effusion du sentiment et l'expression pure de la raison, offrant, à la plus belle époque de la littérature française, un langage perfectionné, devenu classique dans le Petit-Carême, comme celui de Racine dans Athalie, et de Fénelon dans Télémaque. Massillon, doué, comme Bourdaloue, d'une mémoire ingrate, mais dont l'éloquence était plus dans le pathétique de l'expression que dans la force des raisonnements, n'aurait eu besoin que de lire ses sermons, pour toucher et attendrir. Une fois, il resta court devant Louis XIV, qui lui dit gracieusement, qu'il était juste de laisser le temps aux auditeurs de goûter de si belles choses. Il ne récitait imperturbablement que les discours dont il était le plus pénétré ; ce qui explique pourquoi, lorsqu'on lui demanda quel était son meilleur sermon, il répondit : « C'est celui que je sais » le mieux. » Ce grand orateur n'avait été récompensé, sous Louis XIV, que par les mots honorables dont le prince avait payé son éloquence. Promu enfin pour son talent éminent à l'évêché de Clermont, et n'ayant pas de quoi payer ses bulles, ce fut le régent qui s'en chargea. Le cardinal de Fleury le sacra devant le roi. En 1719, il fut reçu à l'académie française. Il ne fit qu'y paraître. Ces divers honneurs ne purent l'éblouir. Dans sa reponse au discours de l'abbé Fleury, qui regrettait que les devoirs de l'épiscopat l'obligeassent à la résidence, le récipiendaire montra qu'il se l'était déjà imposée à lui-même. Comme on avait été surpris d'entendre à la cour un solitaire parler avec une si grande connaissance du monde, on fut étonné, lorsqu'on entendit son discours de réception, de trouver dans un homme de communauté, dit Mme. de Tencin, un bon goût, un bon ton, une bonne grâce dont n'approchait point le langage des beaux-esprits les plus distingués. Massillon partit bientôt pour son diocèse, d'où il ne sortit que pour venir prononcer à Saint-Denis, en 1721, l'oraison funèbre de Madame, duchesse d'Orléans, douée d'une ame sensible, et qui appelait Massillon son bon ami. Massillon ne crut pas que le siége épiscopal, quoiqu'acquis à ses longs tra-

vaux par ses succès dans la chaire, le dispensât de monter à la tribune pour instruire ses diocésains : seulement il se bornait à leur faire des exhortations familières, qui n'étaient que pour les simples fidèles, et que toute la ville venait entendre. Quant à ses sermons si éloquents, il avouait au cardinal de La Rochefoucauld, son métropolitain, que l'ingratitude de sa mémoire lui ayant fait négliger de les prêcher, il les avait entièrement oubliés. Le cardinal ne put que l'exhorter à les revoir pour y mettre la dernière main, et à composer des instructions pour les pasteurs de son diocèse. L'évêque de Clermont suivit ce conseil : et il prêcha, ou plutôt lut ces *Conférences* qu'on peut nommer épiscopales, si pleines à-la-fois de sévérité et d'onction, où il déploie, malgré son âge et le genre connu de son éloquence, une chaleur et une force que l'autorité et le zèle pastoral seuls pouvaient leur donner. Ses *Discours synodaux* et ses *Mandements* étaient, d'un autre côté, des instructions d'un ton grave comme le sujet, et d'une élégance simple et naturelle. Un *Rituel*, sage et utile, réunissait amplement tous les usages et toutes les pratiques nécessaires aux curés de son diocèse pour les fonctions de leur ministère. Sa conduite, comme pasteur et comme évêque, répondait à son zèle. Massillon abolit ces processions indécentes que les siècles d'ignorance avaient perpétuées jusqu'alors parmi le peuple, et certains usages superstitieux dont il est parlé dans les *Origines* de Clermont. Au sujet de la bulle *Unigenitus*, en respectant les libertés de l'église gallicane, il prescrivait, pour le bien de la paix, l'acceptation de cette bulle, et désapprouvait l'appel comme contraire à l'avis de la majorité des évêques. Il avait écarté seulement les réappelants obstinés, ramené ainsi à la soumission le reste des appelants, et pacifié son diocèse. Il chercha aussi, mais vainement, à ramener son confrère l'évêque de Senez, dans plusieurs lettres qu'il lui écrivit en 1728. Une sage et aimable modération était son caractère dominant. Il se plaisait à rassembler des oratoriens et des jésuites à sa maison de campagne, et à leur voir jouer ensemble une partie d'échecs : il les engageait à ne se faire jamais de guerre plus sérieuse. Le zèle de sa charité ne fut pas moins efficace que son zèle religieux. Il secourait les indigents de son crédit et de sa plume. Ses lettres, à ce sujet, égalent les plus touchants de ses discours, par les mouvements d'humanité et les résultats généreux qu'elles produisirent. On sait qu'il adressa, plus d'une fois, des réclamations énergiques au cardinal de Fleury. Cependant son respect pour les convenances ne permet pas de penser qu'il ait fait, dans une lettre que n'a pu produire d'Alembert, des remontrances sur l'injustice de la guerre de 1741. Mais on connaît celle qu'il adressa au ministre, sur l'excès des impôts dans la province d'Auvergne, pour laquelle il obtint une diminution. Un trait délicat de sa charité épiscopale, achèvera de peindre l'ame sensible et vertueuse de Massillon. Un couvent de religieuses était sans pain, manquant de tout, et n'osant se plaindre, de peur d'être supprimé. L'évêque le sut. Pour ne pas paraître instruit de leur état, il leur envoya secrètement une somme qui pourvut à leurs besoins, jusqu'à ce qu'il eût assuré leur subsistance ; et ce ne fut qu'a-

près sa mort, qu'elles connurent leur bienfaiteur. Massillon, à mesure qu'il avait de l'argent, le distribuait à l'indigence religieuse. On voit, par ses paraphrases touchantes des Psaumes, qu'il préparait un pieux aliment pour ceux qui, comme lui, étaient désabusés du monde; et il regrettait, dans ce studieux exercice, sa solitude de Sept-Fonts. Il n'eut pas le temps de finir ce travail. Enlevé par les suites d'une apoplexie, le 18 septembre 1742, il mourut dans les plus grands sentiments de piété, et, comme il avait vécu, sans argent et sans dettes. Il avait institué l'hôtel-dieu de Clermont son légataire universel, sans toutefois priver sa famille de ce qui pouvait lui revenir de sa succession; et il avait légué sa bibliothèque à sa cathédrale. Les réclamations relatives au testament, attaqué sous un prétexte spécieux par la famille, furent repoussées, mais suivies d'une transaction des parties. Ses manuscrits avaient été laissés à son neveu, le P. Joseph Massillon (1), prêtre de l'Oratoire, et préfet du collége de Riom. Mais à la mort de l'oncle, M. Boyer, évêque de Mirepoix, les ayant fait saisir, ce ne fut qu'à force de sollicitations que le neveu put recouvrer ces discours précieux dont il a enrichi le public, en y ajoutant des préfaces et des analyses. Les sermons publiés à Trévoux en 1705, 1706 et 1714, en 4, 5 et 6 vol. in-12, furent désavoués publiquement, comme contenant des pièces tronquées, ou même faussement attribuées à l'auteur: plusieurs, en effet, ont été revendiquées par M. Poncet de la Rivière, et par l'éditeur des sermons du P. Bretonneau. La collection des Œuvres de l'évêque de Clermont, donnée par son neveu, est réellement la première. Elle contient: I. *Sermons*, au nombre de près de cent: le *Petit-Carême*, mis en tête, quoique le dernier en date, précédé d'une préface générale (par le P. Jannart, bibliothécaire de l'Oratoire), 1 vol.; l'*Avent*, 1 vol.; le *Carême*, 4 vol. — *Mystères*, *Panégyriques* et *Oraisons funèbres*, 3 vol., 1745, in-12. Le manuscrit autographe du Petit-Carême est conservé à la Bibliothèque du roi. II. *Conférences ecclésiastiques*, *Mandements et Discours synodaux*, 1746, 1753, 3 vol. in-12. Les Conférences du séminaire de Saint-Magloire, forment le 1er. volume; et les Conférences de Clermont, avec les Mandements, etc., forment le second. III. *Sentiments d'une ame*, etc., ou *Paraphrase de plusieurs psaumes* (au nombre de 31) en forme de prières, 2 vol. in-12, 1747. On en trouve quelques extraits détachés dans la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*, publiée en 1820, in-32. IV. *Pensées sur différents sujets de morale et de piété*, tirées des ouvrages de Massillon, et rangées sous différents titres (par M. l'abbé de Laporte), 1 vol. in-12, 1748. On a réimprimé la collection des Sermons et autres œuvres de Massillon, Paris, 1762, 13 vol. in-8°., et Lyon, Leroy et Rusand, 15 vol. in-12. Une belle édition des mêmes Œuvres, donnée par Renouard, est sortie des presses de Crapelet, Paris, 1810, 13 vol. in-8°.: malgré la police ombrageuse du temps, il n'a été fait aucun retranchement au texte

(1) Né à Hières, en 1704, mort à Paris en 1780, ordonné prêtre à Clermont, par son oncle, il a composé entre autres opuscules, un *Mémoire* français et latin *sur l'État de l'Église de France sous Clément XIV*, imprimé en 1774, refondu ensuite, et publié sous le titre de *Lettres à un évêque sur les remèdes aux maux de l'Église de France*.

de cette édition. — Enfin Beaucé en a donné, en 1817, une édition compacte, en 4 vol. in-8°.; et Méquignon fils aîné, en 1818, une autre édition en 15 vol. in-12. Une notice anonyme en tête de ces éditions, impute à Massillon, encore novice, des écarts de jeunesse dont il n'aurait obtenu son pardon qu'en composant pour son début l'oraison funèbre de M. de Villars. Ces assertions sont d'autant moins fondées, que Massillon, déjà prêtre, avait fait ses preuves oratoires devant le prélat lui-même, qui l'honorait de son estime. (*Orais. fun.*, p. 2, 13 et 34.) — On a aussi reproduit séparément: Le *Petit-Carême*, Paris, 1785, in-12; idem, pour l'éducation du Dauphin, Paris, Didot, 1789, in-4°.; id. in-8°., dans la collection des meilleurs ouvrages de la langue; id. in-8°., avec un commentaire par Croft. — Les *Oraisons funèbres*, Paris, 1759, in-12. Celle du prince de Conti avait été publiée par l'auteur, en 1709, in-4°. On peut ajouter à ses œuvres: V. *Discours inédit sur le danger des mauvaises lectures*, suivi de diverses Pièces, et des *Principaux jugements portés sur cet orateur célèbre, avec un choix de réflexions pour ceux qui se destinent à la chaire* (par M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau); ce recueil, où se trouvent quelques traits ou anecdotes peu connus dont on a fait usage dans cet article, termine l'édition compacte, et forme aussi un volume in-12, pour être joint aux éditions du même format. VI. *Fragment* autographe conservé à la Bibliothèque royale, du sermon prononcé aux Quinze-Vingts, en présence de la duchesse d'Orléans, faisant partie des *Morceaux choisis de Massillon*, ou *Recueil de ce que ses écrits ont de plus parfait sous le rapport du style et de l'éloquence*, publié par Renouard, Paris, 1812, in-18. VII. *Rituel* du diocèse de Clermont, renouvelé et augmenté, Clermont, 1734, 2 vol. in-4°. Les instructions et les détails rendent ce rituel non-seulement utile, mais curieux pour les diverses particularités qu'il renferme, et qui ont été inconnues à Lebrun Desmarettes, auteur du Voyage liturgique de France. VIII. *Lettres*, au nombre de huit, comprenant les deux adressées à M. de Soanen, recueillies par M. d'Auribeau, qui annonce qu'il s'occupe de rechercher les lettres de Massillon dont il se propose de donner une édition. Plusieurs des ouvrages de Massillon ont été traduits en différentes langues; mais ces traductions, trop inférieures à l'original, sont restées ignorées. L'abbé Goujet témoigne que l'on conservait le manuscrit d'une vie du Corrége de la composition de ce grand écrivain. Les *Mémoires* de la minorité de Louis XV, Paris, 1791, 1805, in-8°., donnés sous le nom de Massillon, par l'abbé Soulavie, passent généralement pour un ouvrage supposé; ils offrent des traits hasardés et des expressions inconvenantes, non moins indignes de l'orateur que du prélat. Les *Maximes sur le ministère de la chaire* (par le P. Gaichiés de l'Oratoire), méritèrent dans le temps d'être attribuées à Massillon, qui montra, en les approuvant, qu'il n'en était point l'auteur. (*V.* Gaichiés.) L'*Eloge de Massillon*, par d'Alembert, lu à l'académie française en 1774, et imprimé, dans le 1er. vol. de l'histoire de l'académie en 1779, fut communiqué par l'auteur en manuscrit aux Pères de l'Oratoire, sauf toutefois les notes ajoutées à l'impression, et dont quelques-unes, où le caractère du vertueux évêque sem-

ble taxé de faiblesse, peuvent être suspectes de partialité. Sans prétendre justifier l'acte de condescendance de l'évêque de Clermont signant une formule d'attestation en faveur du cardinal Dubois, et assistant à son sacre, le motif de l'autorité du régent et de la reconnaissance du prélat peuvent fournir du moins une excuse plausible, si l'on considère le caractère de bonté et de sagesse qui le distinguait (1). Après l'*Eloge* fait par le philosophe encyclopédiste, on indiquera seulement les *Principes* et *l'Essai sur l'éloquence de la Chaire*, par l'abbé Maury, qui apprécie Massillon en orateur habile, mais plus que sévère, et le *Cours de littérature* de Laharpe, qui le juge en critique aussi sage qu'éclairé. (*V.* dans la *Biographie universelle* le Parallèle terminant la citation du jugement du Quintilien français, à l'article Bourdaloue). Marmontel a tracé, dans ses *Mémoires*, un portrait du vénérable prélat, qu'il avait vu à Beauregard, maison de plaisance de l'évêché de Clermont. On trouve un portrait gravé de Massillon, représenté en père de l'Oratoire, à la tête des éditions de Renouard et de Beaucé. La ville d'Hières, sa patrie, a décerné à ce grand orateur une statue en 1817. G—ce.

MASSINGER (Philippe), poète dramatique anglais, naquit en 1584, à Salisbury, où son père était au service du comte de Pembroke. Poussé par le dégoût des études scolastiques, il quitta l'université d'Oxford, avant d'avoir pris ses degrés. Il paraît qu'il avait embrassé la religion catholique, lorsqu'il vint à Londres, où ses talents et ses mœurs douces lui assurèrent les succès dans le monde et parmi les gens de lettres. Ses pièces de théâtre, remarquables par la conduite de l'intrigue et par la pureté du style, lui firent bientôt une réputation. Une circonstance qui parle beaucoup en sa faveur, c'est qu'il vécut dans la meilleure intelligence avec tous les poètes contemporains, quoiqu'à l'exception de Ben Johnson, il ne fût, peut-être, par ses talents, inférieur à aucun d'eux. Plusieurs se sont associés à lui dans la composition de leurs ouvrages, et particulièrement Decker, Field et Fletcher. Les pièces imprimées qu'il a écrites seul, sont au nombre de quatorze, dont nous ne citerons que deux : le *Duc de Milan*, traged., et la comédie du *Tuteur*. Ses œuvres ont été publiées en 1761, 4 vol. in-8°., et réimprimées en 1779, 6 vol in-8°., par les soins de W. Mason : la meilleure édition est celle de 1805, 4 vol. in-8°., donnée par W. Gifford, réimprimée en 1813. Massinger fut trouvé mort dans son lit, le 28 mars 1640, N. S. Il menait une vie si retirée, que les registres de sa paroisse ne font mention de lui que par cette formule laconique : *Le 20 mars 1639-40, a été enterré Philippe Massinger, étranger!!* Le docteur John Ferriar a donné, dans les Mémoires de la société de Manchester (tom. III, pag. 123), un *Essai sur les écrits dramatiques de Massinger*. L.

MASSINI (Charles-Ignace), prêtre de l'Oratoire, était né à Césène le 16 mai 1702. Il suivit d'abord la carrière de la jurisprudence, et fut auditeur du cardinal George Spinola, légat de Bologne; mais ensuite il résolut de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique, quoique

(1) Voyez, sur cette accusation, les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, tom. VIII, p. 176-202.

ses parents n'eussent pas d'autre fils; et en 1734, il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Rome. On sait que cet institut, formé dans le seizième siècle par S. Philippe Néri, a donné à l'Église et aux lettres des sujets distingués. Massini marcha sur leurs traces, étudia l'Écriture-Sainte, les ouvrages des Pères, la théologie et l'histoire ecclésiastique, et fit à-la-fois de grands progrès dans les connaissances de son état et dans la piété. Il devint aveugle vingt-cinq ans avant sa mort, souffrit cette infirmité avec beaucoup de patience, et mourut le 23 mars 1791. Ses principaux ouvrages sont, deux *Recueils de Vies des Saints*, qui parurent à Rome, en 1763 et en 1767, chacun en 13 vol. in-12. Le P. André Micheli, de la même congrégation, coopéra au dernier de ces recueils. L'un et l'autre ont été réimprimés fréquemment en Italie, et sont fort estimés; Massini depuis y joignit les *Vies des Saints de l'Ancien-Testament*, Rome, 1786, 6 vol. in-8°.; réimprimées également à Venise, à Turin et à Naples. Il avait préludé à ces grands ouvrages par la *Vie de N. S. J.-C. extraite des Évangiles*, Rome, 1759; la *Vie de Marien Sozzini*, de l'Oratoire, Rome, 1747; des *Méditations sur la Passion*: on lui doit aussi une traduction de l'*Imitation*. P—c—r.

MASSINISSA. *V.* Masinissa.

MASSON (Jean-Papire) (1), historien, qui a joui d'une assez grande réputation, mais dont les ouvrages sont aujourd'hui relégués dans les bibliothèques, naquit en 1544 à Saint-Germain-Laval, bourg du Forez. Sa mère, restée veuve de bonne heure, ne négligea rien pour l'éducation de ses enfants. Papire, confié aux soins d'un oncle, chanoine de Saint-Étienne, acheva ses études au collége de Billom, dirigé par les Jésuites. Ayant formé le dessein d'entrer dans la Société, il se rendit à Rome, avec un de ses condisciples qui se sentait la même vocation, et ils y reçurent l'habit le même jour. Papire se fit bientôt connaître d'une manière avantageuse; et il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre d'un cardinal, en présence du sacré collége: il enseigna ensuite à Naples, pendant deux ans. De retour en France, il professa les humanités et la philosophie à Tournon, puis à Paris. Il céda aux sollicitations qui lui furent faites de sortir de la Société, pour occuper une chaire au collége du Plessis; mais, dans le discours d'ouverture de ses leçons, loin de se livrer, comme on s'y attendait, à la censure de ses confrères, il en fit l'éloge le plus complet. Il renonça, en 1570, à l'enseignement, pour s'appliquer à l'étude du droit, et suivit à Angers les leçons de Fr. Baudouin. A son retour, le chancelier Phil. de Chiverny lui confia la garde de sa riche bibliothèque, où il trouva toutes les ressources nécessaires pour se livrer à l'histoire. Masson se fit recevoir avocat au parlement, en 1576; il plaida une seule cause qu'il gagna, et renonça au barreau. Il fut nommé référendaire de la chancellerie, et ensuite substitut du procureur-général, place qu'il remplit avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 9 janvier 1611. Il fut enterré dans l'église des Billettes, où l'on voyait son épitaphe composée par lui-même. P. Masson était d'un caractère gai, serviable, et il se montrait plus gé-

(1) La Monnoye, dans ses notes sur la *Biblioth.* de Lacroix du Maine démontre que le véritable nom de famille de Papire était *Le Masson*; mais on a suivi l'usage, adopté sans exception.

néreux que sa fortune ne le lui permettait. Il eut une dispute très-vive avec Fr. Hotman, au sujet de l'ouvrage intitulé : *Franco-Gallia*, dont les principes lui parurent dangereux (*V.* F. Hotman). On se contentera d'indiquer ici ses ouvrages les plus remarquables (1) : I. *Annalium libri IV, quibus res gestæ Francorum explicantur*, Paris, 1577, in-4°. ; seconde édition augmentée, ibid., 1598, in-4°. Cette histoire est assez exacte, mais superficielle, et on ne la lit plus. II. *Libri VI de episcopis urbis*, Paris, 1586, in-4°. ; inséré par Muratori dans les *Rerum italicar. scriptor.*, tome III, part. 2. Perrault est tombé dans une singulière méprise, en imaginant que c'était une *Histoire des évêques de Paris*. III. *Notitia episcopatuum Galliæ quæ Francia est*, ib., 1606 ; avec des additions, 1610, in-8°. ; insérée dans le tome 1er. des *Francor. scriptor.*, par Duchesne. IV. *Historia calamitatum Galliæ, quas sub aliquot principibus christianis invita pertulit à Constantino Cæs. usque ad Majorianum*, insérée par Duchesne dans le même volume : il y a des choses assez curieuses dans cette compilation. V. *Descriptio fluminum Galliæ*, Paris, 1618 ; avec les notes de Baudrand, ibid., 1678, in-12 ; 1685, in-8°. Valois a relevé bien des inexactitudes dans cet ouvrage, où l'on trouve pourtant des recherches (*V.* Louis Coulon, X, 93). VI. *Elogia ducum Sabaudiæ*, Paris, Quesnel, 1619, in-8°. VII. *Elogia*, Paris, 1638, 2 vol. in-8°. Toutes les pièces qui composent ce recueil avaient déjà paru séparément ; c'est J. Balesdens de l'académie française qui les réunit : il y joignit la vie de P. Masson, extraite de l'*Histoire* du président de Thou, et une préface ; mais ce recueil ne renferme pas tous les éloges publiés par Masson (1), et l'on y en trouve deux, celui de Calvin, que Dupuy attribue à Jacq. Gillot (2), et celui de Simon Piètre, que Colomiez croit de Gui Patin. On doit encore à Masson des éditions des *Lettres* de Gerbert (*V.* Silvestre II), des *Œuvres* de Loup, abbé de Ferrières, et d'Agobard, évêque de Lyon, qu'il sauva d'une destruction inévitable, en rachetant le manuscrit d'un relieur ; mais toutes ces éditions ont été surpassées par celles que Baluze a publiées depuis : outre la *Vie* de Masson, par de Thou, on peut consulter son Éloge dans le Recueil des *Hommes illustres*, par Perrault, et les *Mémoires* de Niceron, tome V, dont l'article a été réimprimé à la suite du tome III de la *Bibl. historiq. de France*. Le portrait de P. Masson, gravé dans différents formats, fait partie de la *Collection*, in-4°., de Desrochers. W—s.

MASSON (Jean), frère cadet du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat, et devint archidiacre de Bayeux ; il fut

(1) La liste que Niceron donne des ouvrages de Papire Masson, contient 26 articles, et ne paraît pas complète ; un catalogue beaucoup plus ample, dressé par son frère J. B. Masson, et inséré dans les *Mémoires de Trévoux* (mars 1705, pag. 548-554), en contient 95, la plupart encore inédits, et que M. Juillet de Fontière se proposait de publier. Le plus important était une *Histoire d'Espagne*, en français et en latin, sur laquelle Magnus Crusius a donné une notice dans la *Hamburgische vermischte Bibliothek*, t. I, p. 48. Parmi les autres, nous indiquerons : *Historia romana ex sexdecim poëtis ad Delphinum infantem*. — *Descriptio Sabaudiæ*. — *De scriptoribus sphæræ*. — *La vie des évêques de Poitiers*. Au reste ce catalogue offre ces doubles emplois ; les titres y sont souvent mal indiqués, et il y manque plusieurs des ouvrages cités par Niceron.

(1) On y chercherait vainement les *Éloges* de Claude Dupuy et de Michel Marescot, docteur en médecine.

(2) Bayle a réfuté l'opinion de Dupuy, dans son *Dictionnaire*.

appelé à Paris, par son frère, auquel il succéda dans la place de référendaire de la chancellerie : il fut nommé aumônier du roi, et mourut vers 1630, dans un âge avancé. Lacroix du Maine nous apprend dans sa *Bibliothèque*, que J. Masson « avait » ramassé avec beaucoup de peine et » de diligence par plusieurs endroits, » les épitaphes, sépultures et autres » choses très-dignes d'une mémoire » perpétuelle. » Il a mis au jour quelques-uns des ouvrages que son frère avait laissés en manuscrit ; et il a tiré de sa bibliothèque la *Vie de Louis II*, duc de Bourbon, par un auteur contemporain. (*V.* Louis II, t. XXV, p. 249.) Falconet, dans ses notes sur Lacroix du Maine, dit que J. Masson a publié une petite édition de *Quinte-Curce ;* mais il néglige d'en indiquer la date et le format. On connaît encore de cet écrivain : I. *Descriptio domûs quæ Conflans vulgò appellatur, in conspectu urbis Parisiorum*, Paris, 1609, in-4°. II. *Inauguratio Ludovici XIII*, ibid., 1612, in-8°. III. *Histoire mémorable de Jeanne-d'Arc, appelée la Pucelle*, extraite du procès de sa condamnation, etc., ibid., 1612, in-8°. On y trouve des détails assez exacts ; mais il est inutile de les aller chercher dans un ouvrage rebutant et fastidieux, depuis que l'héroïne française a trouvé enfin des historiens dignes d'elle (*V.* Jeanne-d'Arc). IV. La *Vie de Jean, comte d'Angoulême*, trad. du latin de P. Masson, ibid. 1613, in-8°. V. La *Vie de saint Exupère*, patron de la ville de Bayeux, ibid., 1627, in-8°. W—s.

MASSON (Antoine), peintre et graveur, né à Louri près d'Orléans, en 1636, vint fort jeune à Paris, et travailla d'abord chez un armurier-damasquineur. Obligé de graver sur l'acier, il acquit ainsi une grande pratique du burin ; mais jaloux de posséder toutes les parties de son art, il étudia avec zèle le dessin et la peinture. Il eût peut-être été sans rival comme graveur, si la prétention d'étonner le vulgaire par des travaux bizarres n'avait nui quelquefois à ses plus beaux ouvrages. Son *portrait* de *Brisacier* jouit d'une estime méritée : on reconnaît quel était le teint de l'original ; sa belle chevelure grise est d'une légèreté admirable, et son collet est véritablement de la dentelle. Le *portrait d'Olivier d'Ormesson* est aussi de la plus grande beauté ; et l'on n'y remarque un peu d'affectation que dans les cheveux. Mais dans le *portrait de Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg*, on est choqué de voir une taille en forme de poire faire le nez de ce prince, et une taille en spirale, le menton. Le *portrait de Gui Patin* est étonnant : le travail n'en saurait être plus bizarre ; mais l'effet qu'il produit est admirable. « Celui de » *Charles Patin*, dit Watelet, est » d'une excellente couleur, et respire » la vie ; on voit le rire moqueur de » ce médecin, moins satirique que » son père ; ses yeux brillent de ma» lice ; l'hermine de sa fourrure est » en même temps de la plus grande » liberté de travail, et de la plus admi» rable vérité : mais en regardant de » près les tailles de la face, on trouve » fort singulière la marche que sui» vent celles qui dessinent le nez pour » aller former la joue ; on n'est pas » moins blessé des tailles du front, et » l'on est étonné ensuite de voir une » taille ronde former le menton. » Dans le *portrait de Gaspar Charrier*, qu'il a gravé d'après Blanchet, les cheveux indiquent plutôt les piquants d'un hérisson que la chevelure

d'un homme ; mais le travail de la face est parfait ; les yeux surtout sont gravés avec le sentiment le plus rare. Il affectait encore quelquefois de représenter des cheveux et des poils détachés, et en quelque sorte volants ; mais cette tentative ne lui réussit pas toujours. Ainsi, dans sa fameuse estampe des *Pelerins d'Emmaüs*, d'après le Titien, connue sous le nom de la *Nappe de Masson*, à cause de la parfaite imitation du linge, le chien, avec ses poils hérissés, que l'on voit sur le devant du tableau, semble, quand on le regarde de près, être un chien de paille ; ce qui n'empêche pas cette estampe, malgré quelques autres bizarreries, d'être le chef-d'œuvre de Masson pour la vérité et l'harmonie des détails. Il est rare d'ailleurs que, dans les ouvrages de cet artiste, les défauts ne soient plus que compensés par les beautés. Aucun graveur n'a mis plus de variété dans le maniement de son outil, et n'a produit plus d'effet. Il avait adopté pour les gravures de petite dimension un procédé particulier. Chez les autres graveurs, c'est ordinairement la main qui agit sur la planche, et qui conduit le burin, selon la forme du trait à exprimer ; mais lui, au contraire, tenait la main droite fixe, et avec la gauche il faisait agir sa planche suivant le sens qu'exigeait la taille. Il a gravé un grand nombre de portraits et quelques sujets historiques. Les premiers se divisent en trois classes. I. *Les Portraits tres-grands in-folio*, au nombre de douze. On y distingue celui du *comte d'Harcourt*, connu sous le nom de *Cadet à la perle*. C'est en ce genre, le chef-d'œuvre de l'artiste. II. Les *Portraits grands et petits in-folio*, au nombre de dix-sept, parmi lesquels on estime principalement celui de *Gui Patin*. III. Les *Grands portraits*, dont les têtes sont de grandeur naturelle, au nombre de douze. Ce sont les moins estimés de ses ouvrages. Les sujets historiques sont bornés à six, dont les plus célèbres sont la *Nappe* dont on a parlé, et l'*Assomption de la Vierge*, d'après Rubens, très-grand in-folio sans nom de graveur. On peut voir le détail de ses différents ouvrages dans le *Manuel des Amateurs*. Cet habile graveur, membre de l'académie royale de peinture, mourut à Paris, en 1702. — Madelène Masson sa fille, née en 1666, fut instruite par lui dans l'art de la gravure, et sut imiter d'une manière extrêmement habile la manière de son père. On connaît d'elle six *Portraits*, très-grands in-folio, savoir : I. *Elisabeth Charlotte, princesse palatine, duchesse d'Orléans.* II. *Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alencon.* III. *La reine Marie-Thérèse.* IV. *Élisabeth Marie-Joséphine, infante.* V. *Victor Amédée II, duc de Savoie.* VI Et *Louis-Henri de Gondrin de Montespan*, gravé d'après un portrait peint par Antoine-Masson, son père. P—s.

MASSON (Innocent le). *V.* Lemasson.

MASSON (Jean), savant distingué, mais qu'on ne peut citer sans se rappeler aussitôt sa vanité, son pédantisme et ses querelles continuelles, était né en France vers 1680, d'une famille protestante : après la révocation de l'édit de Nantes, il fut conduit en Angleterre, où il acheva ses études avec un succès qui lui mérita d'illustres protecteurs ; il visita ensuite les principaux états de l'Europe, et acquit de nouvelles connaissances dans les langues, les antiquités et la numismatique. A son retour, il fut promu au saint ministère, et

pourvu de riches bénéfices ; il repassa quelque temps après en Hollande, où il publia différents ouvrages : mais on sait qu'il était de retour en Angleterre en 1709 ; il y mourut vers 1730, dans un âge avancé. Klefeker lui a donné une place dans la *Bibliothèque des érudits précoces*, et le loue sans aucune restriction. On cite de Jean Masson : I. *Jani templum reseratum seu Tractatus chronologico-historicus*, etc. Amsterd., 1700, in-8°. Il y combat l'opinion généralement admise que le monde était en paix à la naissance du Sauveur. II. *Lettres critiques* sur la difficulté qui se trouve entre Moïse et saint Étienne, relativement au nombre des descendants de Jacob, qui passèrent de Chanaan en Égypte, Utrecht, 1705, in-8°. Un anonyme (Théodore Leblanc, ministre réfugié de la Rochelle), avait publié, l'année précédente, à Amsterdam, un ouvrage intitulé : *Conciliation de Moïse avec saint Étienne et avec lui-même*, etc. Marolles, pasteur réformé, adressa deux lettres contre cet écrit à Masson, qui les publia avec ses réponses. III. *Vita Horatii Flacci*, Leyde, 1707 ou 1708, in-8°. Il annonce dans le titre même, que cette vie d'Horace peut être regardée comme un commentaire de ses ouvrages, purgé de toutes les erreurs des plus célèbres interprètes, entre autres Dan. Lefevre et Dacier. Ce trait de vanité, si ridicule dans un jeune homme presque inconnu, ne pouvait rester impuni. Dacier publia de *Nouveaux éclaircissements* sur les OEuvres d'Horace (Paris, 1708, in-12), dans lesquels il démontre que Masson n'a fait que le piller dans tout ce qu'il dit de bien ; mais partout, ajoute-t-il, où il m'accuse de m'être trompé, c'est là où il se trompe lui-même : sa critique est, à coup sûr une faute (1). Masson ne répondit à Dacier que plusieurs années après, par une *Lettre* adressée à Valincourt, et insérée dans le tome 1er. de l'*Histoire critiq. de la République des lettres*. IV. *Vita Ovidii Nasonis*, Amsterdam, 1708, petit in-8°., et dans le IVe. vol. de l'édition d'Ovide par Burmann. V. *Plinii Secundi Vita*, ibid., 1709, petit in-8°. Cette vie avait déjà paru dans l'édition des OEuvres de Pline, publiée par Hearne, Oxford, 1703 ; et on la retrouve avec quelques corrections, dans l'édit. de Gottl. Corte et Paul-Dan. Longueil, Amsterdam, 1734, et dans celle qu'Arntzenius a donnée du *Panégyrique de Trajan*, Amsterd., 1738. VI. *Æl. Aristidis Vita*, à la tête de l'édit. des *Discours* de ce célèbre rhéteur, publiée par Jebb, Oxford, 1722. VII. Des *Notes sur les inscriptions recueillies par Gruter*, dans l'édition de Grævius, Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol. VIII. Des *Notes sur les médailles des rois de la Comagène* dans le *Tesoro Britannico*, par N. Fr. Haym. IX. Une *Lettre* contenant de nouvelles réflexions sur les médailles de Vaballathus, dans la *Biblioth. raisonnée*, tom. XIII. X. Des *Remarques* sur une médaille d'Anne Faustine, *Mém. de Trévoux*, juillet, 1713. XI. *Annus solaris antiquus.... naturali suo ordini restitutus.... ex Mediceis præsertim Cl. Ptolemæi Mss. aliisque.... monumentis, marmoribusque ac nummis maximam partem anecdotis*, etc., in-fol. Ouvrage important, mais dont il paraît qu'on n'a publié que le prospectus. (*V.* le Journal des sa-

(1) La *Réponse* de Dacier se retrouve dans toutes les éditions postérieures de sa Traduction des *OEuvres d'Horace*.

vants de 1711, p. 543.) XII. Plusieurs ouvrages polémiques, entre autres, une *Dissertation* en anglais, dans laquelle il prouve contre Collins la vérité historique du Massacre des Innocents, etc. (Londres, 1728, in-8°., de 54 pag.) (*V.* Dav. Martin.) — Des *Lettres* dans les journaux, et particulièrement dans l'*Hist. crit. de la Rép. des lettres*, dont on le regarde comme le principal rédacteur, mais à tort, puisqu'il est certain qu'il n'habitait point la Hollande. C'est également par erreur qu'on lui attribue la *Vie de Bayle*, publiée sous le nom de Lamonnoye; elle est de Du Revest, écrivain réfugié. (*V.* le *Dictionn. des Anonymes*, par M. Barbier.) — Son frère, Samuel Masson, ministre de l'église anglaise à Dordrecht, est le principal auteur de l'*Histoire critique de la République des lettres*, Utrecht, Amsterdam, 1712-18, 15 vol. in-12. Il n'y eut que les deux premiers vol. d'imprimés à Utrecht; les suivants le furent à Amsterdam; et après la mort du libraire Desbordes, l'ouvrage cessa de paraître, parce qu'on ne put trouver personne qui voulût se charger d'en continuer l'impression. On ne peut se faire une juste idée de la grossièreté avec laquelle les ouvrages les plus estimables y sont traités. Saint-Hyacinthe vengea les gens de lettres, en défiant au rédacteur de ce journal le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, satire piquante et ingénieuse contre les pédants; et il acheva de le couvrir de ridicule par la *Déification du docteur Aristarchus Masso*, plaisanterie qui offre des traits dignes de Lucien. (*V.* Saint-Hyacinthe.) Jean Masson a fourni plusieurs articles au Journal de son frère, ainsi que Philippe Masson, leur cousin. Prosper Marchand nous apprend qu'on les nommait, tous trois, les maçons et les manœuvres de la République des lettres (*V.* son *Dictionn. critique*, tom. II, art. *David Martin*). Les curieux trouveront des détails piquants sur ce Journal, dans la seconde partie de l'*Histoire critique des Journaux*, par Camusat (*V.* D. Fr. Camusat). On sait que Sam. Masson a publié différents écrits polémiques, et qu'il vivait encore en 1735; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. W—s.

MASSON (François), botaniste anglais, naquit en 1741, dans la ville d'Aberdeen, en Ecosse, de parents peu riches. Il ne fut d'abord qu'un simple jardinier; mais son zèle pour la botanique l'ayant fait distinguer par le célèbre Aiton, il fut envoyé, en 1772, au Cap de Bonne-Espérance pour y recueillir des graines et des plantes. Son voyage fut très-productif, et il revint en Angleterre en 1781, après avoir visité également les Canaries, les Açores, Madère, quelques parties des Antilles, et surtout Saint-Christophe; et ses découvertes contribuèrent beaucoup à enrichir le jardin de Kew. En 1783, il voyagea en Portugal, et retourna en 1786 au Cap pour y continuer ses observations. Il revint en Angleterre, en 1795. Enfin deux ans après, son zèle infatigable lui fit entreprendre un voyage au Canada. On s'en promettait des résultats abondants, lorsque la mort vint l'arrêter au milieu de ses travaux, à Montréal, vers la fin de décembre 1805, dans la soixante-cinquième année de son âge. Cet homme, qui a tant observé, tant recueilli dans plusieurs parties de l'histoire naturelle, n'a publié qu'un seul ouvrage. Ce fut en 1796, qu'il parut sous le titre de *Stapeliæ novæ*, etc., 1 vol. in-fol., Londres, com-

prenant quarante-une espèces, et un nombre égal de planches, avec une dédicace au roi, et une préface en anglais. Les *Stapelia* paraissent, ainsi que quelques autres genres, affectionner exclusivement le Sud de l'Afrique. Cependant, malgré les recherches des savants hollandais, on n'en connaissait encore que deux espèces. La monographie de Masson, est une des plus remarquables de cette époque. Les descriptions en latin sont bonnes, et les planches, gravées d'après des dessins faits sur les lieux, sont d'une fort belle exécution. Cet ouvrage néanmoins est, sous le rapport de la science, fort inférieur à celui de Jacquin, qui parut dix ans plus tard. Celui-ci contient trente espèces, dont deux anciennes, treize décrites par Masson, et quinze nouvelles. Les planches sont moins belles; mais les descriptions sont fort supérieures, étant plus complètes, et exposant surtout les caractères des nectaires, organe si remarquable dans les *Apocynées*, et d'où Jacquin a tiré de bons caractères spécifiques. Ce dernier, comme il l'avoue lui-même, avait sur Masson l'avantage de pouvoir observer et faire dessiner à son aise. Au reste, un des mérites des dessins de Masson, est de présenter les plantes dans l'état sauvage; et l'on peut observer, sur les mêmes espèces dessinées par Jacquin, les différences produites par la culture. Thunberg a donné le nom de *Massonia* à un genre de la famille des *Asphodèles*. D—u.

MASSON (François), statuaire, naquit, en 1745, à la Vieille Lyre en Normandie, où un bénédictin lui enseigna les premiers éléments du dessin. Il annonçait des dispositions si extraordinaires que son frère aîné, qui depuis s'est distingué dans la carrière des Ponts-et-chaussées, résolut de les encourager, et le mit à Pont-Audemer chez un sculpteur, nommé Cousin, élève de Nic. Coustou. Sous ce nouveau maître, Masson fit des progrès rapides; et deux portraits en médaillon, fort ressemblants, du maréchal de Broglie et de son frère l'évêque de Noyon, lui valurent la protection de cette famille, qui le fit venir à Paris, où il suivit les leçons de Guill. Coustou, le dernier des sculpteurs de ce nom. Au bout de quatre ans d'études, le jeune artiste fut chargé, par l'évêque de Noyon, de l'exécution d'un monument élevé sur la place de l'Évêché. C'est une fontaine ornée de quatre cariatides et de trois figures. Il mit deux ans à la terminer. Le prélat, satisfait de cet ouvrage, envoya l'artiste à Rome, et l'y entretint pendant cinq ans. C'est au milieu des chefs-d'œuvre de l'antiquité que Masson développa son talent, plutôt égaré que conduit par les leçons des maîtres qu'il avait suivis jusqu'alors. A peine de retour dans sa patrie, il fut chargé par le maréchal de Broglie de la décoration du palais du gouvernement, qui s'élevait alors à Metz sous la direction de Clérisseau. Elle consistait en un bas-relief de 42 pieds de long, en figures colossales, et en trophées d'une forte dimension. En six ans tout fut terminé; et ces ouvrages acquirent à l'auteur une place distinguée parmi les sculpteurs de son temps. Mais la révolution venait d'éclater. Masson, n'ayant plus de grands travaux, s'adonna au genre du portrait, et exécuta, soit en marbre, soit en plâtre, les bustes des personnages les plus marquants de l'Assemblée constituante. Il y fit preuve d'un talent supérieur: tous ses portraits sont remarquables par

une grande ressemblance, par une expression juste, vive, animée, et par une exécution habile et soignée. Après la mort du conseiller-d'état Dufresne, il fut chargé par le gouvernement de faire son buste en marbre; et il le fit très-ressemblant, quoique de mémoire. En 1792, il exposa au concours deux figures, représentant l'une le *Sommeil*, l'autre *Hector attaché au char d'Achille*; et il exécuta, comme prix d'encouragement, le groupe allégorique du *Dévoûment à la patrie*, que l'on a vu long-temps sous le péristyle du Panthéon. On lui doit aussi l'un des bas-reliefs qui ornent la voûte de cet édifice. En 1797, on lui confia la direction de toutes les sculptures des Tuileries; et il fit alors, par ordre du Conseil des anciens, un *Monument à la gloire de J.-J. Rousseau*, que l'on a vu pendant quelque temps à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau, dans le jardin des Tuileries, et qui depuis a été transporté dans le palais du Luxembourg. C'est un groupe de cinq figures, très-bien composé, d'un bon style de dessin et d'une exécution mâle et savante. Il a fait, depuis, la statue de *Périclès*, pour la chambre des pairs, et celle de *Cicéron*, pour le corps-législatif. Il exposa, en 1805, la statue du *général Caffarelli*, qui lui avait été ordonnée par le gouvernement. On a aussi remarqué les bustes des généraux Kléber et Lasne, et celui du chef du gouvernement, où il n'avait pu éviter la dureté de l'ensemble qu'en adoucissant les traits anguleux de la physionomie. Enfin, on lui doit encore les sculptures qui décorent le *tombeau* que le corps du génie a fait élever au maréchal de Vauban, dans l'église des Invalides. Outre ces travaux publics, Masson avait exécuté plusieurs ouvrages particuliers, parmi lesquels on citait un groupe de *Thétis plongeant Achille dans le Styx*; une *Bacchante endormie*; une *Veuve se regardant dans un miroir*, et surtout une charmante figure en marbre représentant *Flore* ou la *Jeunesse*, qui joignait au mérite d'une pensée pleine de simplicité et de grâce, une exécution parfaite. Cette statue fut acquise après sa mort par le gouvernement. Masson, dans tous ses ouvrages, a eu le grand mérite de ne copier personne. S'il a conservé quelques-uns des défauts de sa première éducation, des méditations profondes sur son art, le desir d'être original, quoique vrai, un travail assidu, un coup-d'œil juste, et un sentiment vif et intime des beautés de la nature, lui signalèrent les écueils dont était semée sa carrière, et il parvint à les éviter presque tous. Il mourut le 14 décembre 1807. M. Regnault, membre de l'Institut, a publié une *Notice historique* sur Fr. Masson, in-8°. de 8 pag. P—s.

MASSON (Charles-François-Philibert), littérateur auquel il n'a peut-être manqué que des circonstances plus favorables pour obtenir une réputation durable, était né en 1762, à Blamont, château-fort dans la Franche-Comté. Son père, greffier de la seigneurie de Blamont, charge dont le produit lui fournissait à peine les moyens d'élever sa famille, le mit en apprentissage chez un horloger à Montbelliard. Après y avoir demeuré quelques années, le jeune Masson alla en Suisse se perfectionner dans l'exercice de son état; mais tourmenté par le démon de la poésie, il s'échappait souvent de son atelier pour visiter les bords du lac de Bienne. Dans ses promenades soli-

taires, il relisait les ouvrages de nos grands poètes, ou bien il étudiait l'art de décrire en vers les paysages qu'il avait sous les yeux. Le *Mercure helvétique* de l'année 1780 contient les premiers essais de sa muse : le choix de ses sujets, ainsi que la manière dont il les avait traités, lui méritèrent des encouragements. Bientôt après, appelé à Pétersbourg par son frère aîné, officier au service de Russie, il y fut admis, vers la fin de 1786, comme sous-officier dans le corps des cadets de l'artillerie, et sut se concilier la bienveillance de ses chefs, en particulier celle du général Melissino (1), sur la recommandation duquel le comte Soltykoff, ministre de la guerre, choisit Masson, pour surveiller l'éducation de ses fils, et se chargea de son avancement. Il lui fit obtenir, en 1789, le brevet de capitaine de dragons, le prit pour aide-de-camp, et le fit passer, quelque temps après, comme major en second dans un des régiments de la garde. Sa douceur, sa politesse et les agréments de son esprit lui avaient ouvert l'entrée de quelques-unes des premières maisons de Pétersbourg, où depuis long temps son frère était accueilli avec distinction ; et l'habitude de la bonne compagnie contribua sans doute à perfectionner son talent littéraire. Il épousa en 1795 la baronne Rosen, d'une famille livonienne très estimée; et ce mariage avantageux parut devoir le fixer à la cour de Russie. L'impératrice Catherine le chargea d'aller en Allemagne annoncer aux princes de sa famille la naissance d'une fille du grand-duc Paul. A son retour, il fut nommé premier major des grenadiers du grand-duc Alexandre, qui se l'attacha comme secrétaire. L'avénement de Paul Ier. au trône fut le terme de la fortune de Masson. Ce prince l'éloigna de la cour, et disposa de ses emplois. Bientôt après, accusé de s'être réjoui du succès des armées françaises, Masson fut arrêté, au mois de décembre 1796, avec son frère, et conduit à la frontière sous escorte. Le comte de Lehndorf, son protecteur, lui offrit un asile en Pologne; et ce fut dans cette retraite qu'il rédigea ses *Mémoires sur la Russie*, ouvrage qui ne se ressent que trop de la situation où était l'auteur en le composant. Obligé enfin de songer aux moyens de procurer à sa famille des ressources contre le besoin qui commençait à se faire sentir, il vint demeurer à Bareith, et sollicita la permission de rentrer en France, d'où il était repoussé par une application très-injuste des lois contre les émigrés. Ce ne fut qu'après une attente de deux années qu'il obtint des passeports; et il arriva, en 1799, à Blamont. Effrayé des traces qu'avait laissées dans son pays une révolution qu'il avait mal jugée, il résolut de ne prendre aucune part aux affaires publiques : cependant il vint à Paris, et fut nommé, quelque temps après, secrétaire-général de la préfecture de Rhin-et-Moselle. Sa santé affaiblie par les vicissitudes pénibles qu'il avait éprouvées, déclinait rapidement ; il alla toutefois prendre possession de l'emploi qui lui avait été accordé. Les devoirs de sa place et

(1) M. MASSON aîné, colonel d'un régiment russe, avait épousé la nièce du général Melissino ; il habite aujourd'hui (avril 1826), une maison de campagne dans les environs de Bareith; il est connu dans la littérature par un poème épique dont *Charles Martel* est le héros. Cet ouvrage, arrêté pendant plusieurs années, par la censure impériale de France, qui exigeait des suppressions auxquelles l'auteur ne voulait pas se soumettre, a paru à Strasbourg, en 1816, 2 vol. in-8°.

la culture des lettres remplirent le reste de sa vie ; et il mourut à Coblentz, le 3 juin 1807. Il était membre associé de l'Institut de France, de celui de Milan, de l'académie celtique, etc. A beaucoup d'esprit et d'imagination, Masson joignait des connaissances assez étendues. Dans ses dernières années, le malheur avait aigri son caractère : il s'irritait des moindres contradictions, et repoussait les critiques les plus modérées avec une amertume qu'il se reprochait bientôt ; mais il n'était pas maître de ses premiers mouvements. On a de lui : I. *Cours mémorial de géographie*, à l'usage du corps des cadets d'artillerie, Berlin, 1787 ; Pétersbourg, 1789, 1790, in-8°. II. *Elmine, ou la fleur qui ne se flétrit jamais*, conte moral, Berlin, 1790, in 8°. ; inséré dans le Journal encyclopédique, même année, tome VIII, et dans l'Esprit des journaux ; et traduit en allemand par Meyer. *Elmine* est un diminutif du nom de la princesse Wilhelmine de Courlande, pour qui ce conte a été composé. III. *Mémoires secrets sur la Russie*, et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II et le commencement de celui de Paul Ier., Amsterdam (Paris), 1800 - 1803, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme beaucoup de déclamations et de principes révolutionnaires, que l'auteur a ensuite désavoués : il est convenu lui-même qu'on y trouve des exagérations, des jugements hasardés et plusieurs anecdotes qui n'ont aucun caractère d'authenticité. Le fameux Kotzebue le critiqua sans ménagement dans le livre intitulé : *L'Année la plus remarquable de ma vie*. Masson répondit par une série de lettres qui furent publiées d'abord en allemand ; il les traduisit depuis en français, et les ajouta aux *Mémoires* dont elles forment le 4e. vol. ou le supplément et le correctif. On trouve à la suite : Un *Mot* à l'auteur de l'*Examen de trois ouvrage sur la Russie* (M. Fortia de Piles), et le Récit détaillé de la déportation de Masson, morceau qui devait servir d'introduction à ses Mémoires, mais que des raisons de convenance l'avaient empêché de faire paraître alors. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. IV. *Les Helvétiens*, poème en dix chants, dont le sujet est la lutte mémorable des Suisses contre Charles-le-Téméraire, Paris, 1800, in-12, avec des notes historiques. M. le comte François de Neufchateau annonça ce poème à l'Institut comme un phénomène en poésie et en politique : c'en était un sous le rapport littéraire, en ce que pour la première fois un peuple entier était pris pour héros d'une épopée, et qu'aucune figure principale ne dominait le tableau. Cette conception était peu susceptible d'intérêt ; des inventions accessoires dont la couleur était plus romanesque qu'historique, des prosaïsmes fréquents, une versification rocailleuse qui rappelle presque Chapelain, n'étaient pas propres d'ailleurs à soutenir la vogue que voulurent donner à cette tentative poétique, quelques enthousiastes des formes républicaines. « L'auteur, dit Chénier dans son *Tableau de la littérature*, chap. VII, a cru que des événements modernes repoussaient le merveilleux ; mais l'absence du merveilleux fait du poème épique une histoire en vers.... On y trouve en abondance des idées fortes ;.... on y remarque souvent du nerf et de la franchise dans l'expression ; quelques narrations rapides, quelques dis-

cours pleins de verve y brillent par intervalles : mais on y désire presque toujours la douceur, l'harmonie, l'élégance, tout ce qui fait le charme du style. » V. *Ode sur la fondation de la République*, qui a remporté le prix de poésie en 1802, Paris, in-8°., et a été insérée dans différents recueils. VI. *La nouvelle Astrée*, ou *Les aventures romantiques du temps passé*, Metz, 1805, 2 vol. in-12. C'est une production de la jeunesse de l'auteur; il la composa sur d'anciennes traditions du pays de Montbelliard. Les descriptions locales, et entre autres celles du joli val de Glez, où se passe l'action, sont d'une vérité frappante. VII. *Le Voyageur*, l'un des cinquante-deux poèmes flétris par le rapport lu dans la séance publique de l'académie française du premier avril 1807, par son sécretaire perpétuel (M. Suard), Paris, 1807, in-8°. : on y trouve quelques beaux vers ; mais cette pièce est inférieure à celle de Millevoye qui fut couronnée. VIII. *Observations adressées à l'académie celtique sur le rapport de M. Volney sur l'ouvrage de Pallas intitulé* : Vocabulaires comparés des langues de toute la terre ; et *sur l'Alphabet russe*, insérées dans les Mémoires de cette académie, tome 1, page 362. IX. *Mémoire statistique du département de Rhin-et-Moselle*, Coblentz, petit in-fol., et différents morceaux dans la *Décade*. Masson a laissé inédite une traduction en vers français de la *Description des jardins de Tsarskoé Celo*, par M. Sambourski, et des matériaux pour une *Histoire de la littérature russe*. (*V.* la Notice nécrologique que lui a consacrée M. Beuchot dans la Décade philosophique, tome 54, p. 565.) W—s.

MASSON DE MORVILLIERS (Nicolas), né vers 1740, à Morvilliers, village de Lorraine, vint achever ses études à Paris, et se fit recevoir avocat au parlement. Il ne fréquenta cependant point le barreau, et partagea son temps entre la culture de l'histoire et celle de la poésie. M. le duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie, le choisit pour secrétaire-général ; et cet emploi lui facilita son admission dans les meilleures sociétés. Il réussissait particulièrement dans l'épigramme ; et il en a composé quelques-unes que Laharpe a trouvées assez bonnes pour les insérer dans sa *Correspondance littéraire* : on en trouve d'autres non moins piquantes dans la *Correspondance* de Grimm. Masson de Morvilliers mourut à Paris, le 29 septembre 1789. On a de lui : *Abrégé élémentaire de la géographie universelle de la France*, Paris, 1774, 2 vol. in-12 ; — *de l'Italie*, 1774, in-12 ; — *de l'Espagne et du Portugal*, 1776, in-12. Ces trois *Abrégés* eurent quelque succès ; et l'auteur devint peu de temps après l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie méthodique*, et fut chargé, avec Robert, de la rédaction du Dictionnaire *de la géographie moderne*. Il y refondit ce qu'il avait déjà publié sur l'Espagne ; mais on lui fit voir qu'il avait trop déprécié la littérature de ce pays. (*V.* Cavanilles et Denina.) Il donna, quelques mois avant sa mort, un volume d'*Œuvres mêlées en vers et en prose*, 1789, in-8°. C'est le Recueil des Pièces fugitives qu'il avait insérées dans l'*Almanach des Muses*, et dans quelques autres collections littéraires. Toutes ne sont pas également bonnes ; mais, outre les épigrammes, on y distingue quelques épîtres écrites avec beaucoup de verve

et de facilité. On a publié en 1810, un *Choix des poésies* de Masson, précédé d'une Notice sur sa vie, à la suite de celles de Barthe, etc., Paris, in-18. W—s.

MASSONIO ou MAUSONIO (Salvator), littérateur napolitain, né en 1554, à Aquila, petite ville de l'Abruzze, d'une famille patricienne, cultiva tout-à-la-fois la poésie, l'histoire et la médecine: il s'attacha surtout à recueillir les antiquités de sa ville natale, et en publia un volume qui obtint le suffrage de ses compatriotes. Il mourut à Naples, le 15 avril 1624, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie *di Paganica*, où son fils lui éleva un tombeau avec une épitaphe rapportée par le Toppi, dans sa *Biblioth.*, p. 274. On cite de lui: I. *Dialogo dell' origine della città dell' Aquila, con l'aggiunta di alcuni uomini celebri per dottrina*, Aquila, 1594, in-4°.; ouvrage curieux et peu commun. II. *Corona di XIII sonetti alla regina del mondo*, ibid., 1597, in-4°. III. *Corona di XII sonetti in morte di Filippo II re di Spagna*, Chieti, 1601, in-4°. IV. *Archidipno ovvero dell' insalata* (la salade) *e del uso di essa*, Venise, 1627, in-4°.; traité rare, et qui contient des observations singulières. V. *Della maravigliosa vita, gloriose attioni e felice passagio al cielo del B. Giov. di Capistrano*, etc., ib., 1627, in-4°. W—s.

MASSOULIÉ (Antonin), né à Toulouse, en 1632, se fit dominicain en 1647. Il possédait toutes les langues savantes, et se distingua par sa piété comme par son érudition. Pénétré d'un grand zèle pour la propagation de la foi, il refusa un évêché que le grand-duc de Toscane lui offrait, en reconnaissance du service qu'il avait rendu à la religion, en convertissant un fameux rabbin, lumière des synagogues de Toscane. On conservait encore avant la révolution, à Toulouse, un superbe reliquaire contenant un bras de saint Guillaume, duc d'Aquitaine, que le grand-duc le força d'accepter. Massoulié mourut à Rome, en 1706, après avoir été provincial de Toulouse, prieur du noviciat général à Paris, visiteur, vicaire-général de son ordre, inquisiteur de la foi à Toulouse, consulteur du Saint-Office à Rome, etc. Son principal ouvrage est en deux volumes in-folio, intitulé: *D. Thomas sui interpres de motione divinâ et libertate creatâ*, etc., qu'il dédia au pape Innocent XII; il le composa pour prouver que les sentiments de l'école des Dominicains, sur la prémotion physique, sur la grace et sur la prédestination, sont véritablement ceux de saint Thomas, etc. Il publia encore à Toulouse, en 1678, un livre de *Méditations sur la vie purgative, illuminative et unitive*, pour les exercices des retraites de dix jours, dont la plupart des pensées sont puisées dans les Opuscules de saint Thomas; enfin, il donna, en 1699 et 1705, deux ouvrages, pour combattre, par les principes de saint Thomas, les erreurs des Quiétistes, touchant les oraisons et l'amour de Dieu. Z.

MASSUET (René), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1666, à Saint-Ouen, près de Bernai, en Normandie, embrassa la vie religieuse à l'âge de seize ans, et, après avoir terminé ses études, fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie, dans différentes maisons de l'ordre. Pendant un séjour qu'il fit à Caen, il ob-

tint de ses supérieurs la permission de fréquenter les cours de l'université, et y reçut le grade de licencié en droit. Il fut envoyé à Rouen, en 1702, et s'y appliqua surtout à l'étude du grec: l'année suivante, il vint à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il continua de partager son temps entre l'étude et ses devoirs. Après la mort de D. Ruinart, il fut chargé de continuer les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*; et il en publia le cinquième volume, terminé par son prédécesseur, auquel il ajouta une vie abrégée de D. Mabillon et de D. Ruinart (*V.* ces noms). D'autres occupations le détournèrent de ce travail, qui fut confié dans la suite à D. Martène, mais qui n'a jamais été achevé. Dom Massuet mourut d'apoplexie à l'abbaye de Saint-Germain, le 19 janvier 1716. On lui doit une excellente édition des *Œuvres de saint Irénée*, Paris, 1710, gr. in-fol., enrichie de préfaces, de notes, et de dissertations très-curieuses (*V.* Irénée, XXI, 260); — une *Lettre* au P. J. B. Langlois, jésuite, en réponse aux critiques qu'il avait publiées de l'édition des *Œuvres* de Saint-Augustin (*V.* Langlois, XXIII, 362); — une *autre* à l'évêque de Bayeux, sur son mandement portant condamnation de plusieurs propositions soutenues à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, la Haye, 1708, in-12; — *Cinq lettres* adressées à D. Bern. Pez, et insérées dans les *Amœnitates litterar.* de Schelhorn, tom. XIII; elles contiennent des anecdotes et des nouvelles littéraires. Il a laissé en manuscrit un vol. in-fol. intitulé: *Augustinus græcus;* c'est un recueil de tous les passages de saint Chrysostome touchant la doctrine de la grâce. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par Dom Tassin. W—s.

MASSUET (Pierre), laborieux écrivain, né en 1698, à Mouzon-sur-Meuse, prit l'habit de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Saint-Vincent de Metz; mais ayant éprouvé quelques tracasseries de la part de ses confrères, il parvint à s'évader, et se réfugia en Hollande, où il fit profession de la religion réformée. Il s'appliqua à l'étude de la médecine sous le célèbre Boerhaave, et reçut le doctorat à l'université de Leyde, en 1729: il prit, pour sujet de sa thèse, l'examen des divers systèmes sur la génération, et s'y montra partisan de Leeuwenhoeck. Massuet était fort laborieux; il partageait son temps entre les soins qu'il devait à ses malades, et le travail du cabinet. Il acquit, du produit de ses épargnes, la seigneurie de Lankeren, près d'Amersfort, et y mourut le 6 octobre 1776. Il est le principal rédacteur de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, Amsterdam, 1728-53, 52 vol. in-12. Les deux derniers volumes contiennent les tables générales de ce journal, auquel travaillèrent des hommes d'un rare mérite, tels que 's Gravesande, Jaucourt, Armand de la Chapelle, Barbeyrac, Desmaiseaux, Maty, etc. Il a traduit en français: le *Manuel des accouchements*, par Deventer; — *De l'Amputation à lambeau*, ou Nouvelle méthode d'amputer les membres, par Verduin (Amsterd., 1756); cette traduction enrichie d'une bonne préface et de notes, est préférée à l'original; — les *Tables anatomiques* du corps humain, par Kulm; — les *Essais de physique*, de P. Muschenbroeck; — les *Annales d'Espagne et de Portugal*, par D. Alvarès de Colmenar. On a en outre de Massuet: I. *Recher-*

ches sur l'origine et la formation des vers à tuyau, etc., Amsterd., 1733, pet. in-8°., avec une pl. II. *Histoire des rois de Pologne*, et du gouvernement de ce royaume, ibid., 1733, 3 vol. in-12. III. *Histoire de la guerre présente*, ibid., 1735, in-12. IV. *Histoire de la dernière guerre, avec la Vie du prince Eugène de Savoie*, etc., ibid., 1736-37, 5 vol. in-12. V. La *Vie du duc de Ripperda, grand d'Espagne*, ibid., 1739, 2 vol. in-12. VI. *Histoire de l'empereur Charles VI*, et des révolutions arrivées dans l'Empire sous les princes de la maison d'Autriche, ibid., 1742, 2 vol. in-12. Tous les ouvrages historiques de Massuet sont très-médiocres, et on ne les lit plus depuis long-temps. VII. *Table générale des matières contenues dans l'Histoire et les Mémoires de l'Académie des sciences depuis* 1699 *jusqu'en* 1734, Amsterd., 1741, in-4°., ou 4 vol. in-12. Cette table est plus complète, plus commode et mieux ordonnée que celle qui a été faite à Paris; mais, comme elle ne remonte pas jusqu'à l'établissement de l'Académie, et que d'ailleurs elle n'a pas été continuée, on donne la préférence aux tables rédigées par Godin, Demours et Cotte, Paris, 1734-1809, 10 vol. in-4°. (*V.* ces noms et Rozier.) VIII. *Éléments de philosophie moderne*, ibid., 1752, 2 vol. in-12; c'est un traité de physique. On lui attribue encore: *Anecdotes du règne de Pierre Ier. dit le Grand*, in-12; et une édition augmentée de la *Science de l'homme de cour*, par Chevigny et Limiers (1), Amsterd., 1752, 18 vol. in-12. W—s.

(1) Cet ouvrage n'a point été indiqué à l'article *Limiers*, dont Chevigny n'est que le masque ou le prête-nom; mais nous avons à réparer une omission bien autrement importante. A l'art. *Le Gallois* (XVI, 373), copiste de Lomeier, on a promis par un renvoi à *Limiers*, de citer un plagiaire encore plus hardi. C'est de Limiers qu'on voulait parler: il s'est approprié le *Traité des plus belles bibliothèques*, par Le Gallois, et l'a inséré presqu'en entier dans l'*Idée générale des études*, publiée sous le nom de Chevigny, Amsterd., Chatelain, 1712, in-12, et dans la *Science de l'homme de cour*, édition en 3 vol. in-12. Voy. le *Dict. des anonymes*, par M. Barbier, n°. 3157, et la Table des auteurs, au mot *Chevigny*.

MASTALIER (Charles), professeur de belles-lettres à l'université de Vienne, né dans cette ville en 1731, y mourut en 1795. Il avait embrassé dans sa jeunesse la vie religieuse: après la suppression des Jésuites, il obtint la place de professeur à l'université. Comme auteur, il débuta par les panégyriques de saint Kilian, saint Ulric, saint François de Sales, saint Jean Népomucène, et les patrons du Tyrol; il loua ensuite avec le même zèle en prose et en vers les souverains et les grands hommes. Il composa des épithalames, des oraisons funèbres, des odes. Parmi ces pièces de circonstance, on cite un *Chant d'un cuirassier Autrichien* après la revue de Hongrie, 1770, et une *Chanson d'un cuirassier impérial du régiment de l'archiduc Léopold*. Il fit aussi des vers sur la mort du maréchal Daun, et du poète Gellert. Ses poésies furent imprimées en 1774, et elles eurent une seconde édition en 1782. Il a publié sous le nom de Wetzel, plusieurs brochures qui sont tombées dans l'oubli. On attribue encore à cet ex-jésuite les *Lettres de Berlin, sur les paradoxes de ce siècle*, Berlin et Vienne, 1784, 2 vol. in-8°. Mastalier a passé quelque temps pour un grand poète, et pour un digne émule d'Horace; mais la postérité n'a pas ratifié ce jugement: le seul mérite de ses poésies consiste dans la correction, et dans une imitation assez heureuse des modèles de la poésie moderne. D—g.

MASTELLETTA. *V.* Donducci.

MASTRICHT (Pierre *Van*), théologien protestant, né à Cologne en 1630, était de la famille Sconing, l'une des plus distinguées de Mastricht, et qui avait été obligée de fuir cette ville pour se soustraire aux rigueurs que le duc d'Albe déployait contre les hérétiques. Son père, ministre de la religion réformée, le destina à suivre la carrière du pastorat, et dirigea son éducation en conséquence. Après avoir desservi plusieurs églises, il fut nommé professeur de théologie et de langue hébraïque à l'académie de Francfort-sur-l'Oder : il passa, en 1669, à Duisbourg, où il enseigna la théologie pendant sept ans ; et il succéda enfin à Gisbert Voët dans la chaire qu'il remplissait à l'académie d'Utrecht. Il mourut, en cette ville, le 10 février 1706, d'une blessure qu'il s'était faite en tombant, et où se mit la gangrène. Ses infirmités l'avaient obligé de résigner sa chaire depuis plusieurs années. Par son testament, il légua une somme de vingt mille florins à l'académie, pour l'entretien d'un ou deux étudiants en théologie. On a de lui quelques ouvrages qui n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt, et dont on trouvera les titres dans le *Trajectum eruditum*, de Burmann, et dans la *Bibliotheca Coloniensis*, de Hartzheim. On se contentera de citer : I. *Novitatum Cartesianarum gangræna, corporis theologici nobiliores plerasque partes arrodens, seu Theologia Cartesiana detecta*, Amsterdam, 1678, in-4°. Descartes n'est point ménagé dans cet ouvrage ; mais le bon sens, dit-on, y est encore plus souvent insulté. II. *Theologia theoretica practica*, Amsterdam, 1682, et Utrecht, 1699, 2 vol. in-4°. Z.

MASTROPETRO ou MALIPIERO (Aureo), doge de Venise, avait été nommé à cette dignité, en 1172, par le choix unanime des électeurs ; mais il la refusa pour la déférer à Sébastien Ziani, qu'il croyait plus propre que lui-même à gouverner la république dans des temps orageux. Cependant après la mort de Ziani, le 13 avril 1179, il fut de nouveau élu ; et cette fois il accepta le bonnet ducal. Mais la rebellion de Zara, qu'il ne put soumettre, et les mauvais succès des croisés dans le Levant, l'ayant dégoûté des affaires publiques, il se retira, en 1192, dans le monastère de Sainte-Croix à Venise, où il revêtit l'habit de moine. Henri Dandolo lui fut substitué, le 1er. janvier de l'année suivante.

S. S—1.

MASURES (Des) ou MASURIUS. *V.* Desmasures.

MATAL (Jean), érudit du seizième siècle, naquit vers 1520, à Poligni, dans le comté de Bourgogne, d'une famille considérée. Après avoir terminé ses études, il visita l'Italie, et s'arrêta surtout à Bologne, pour entendre les leçons du célèbre Alciat. Il s'y lia d'une étroite amitié avec deux de ses condisciples, Ant. Augustin et Jérôme Osorio, dont il reçut depuis des marques multipliées d'affection. Il suivit Augustin à Rome, à Venise, à Florence, et l'accompagna en Angleterre lorsque ce prélat y fut envoyé comme ambassadeur du roi Philippe II (*V.* Ant. Augustin). En quittant l'Angleterre, Matal vint en Flandre, et y séjourna quelque temps : il alla ensuite se fixer à Augsbourg, où il mourut, en 1597, dans un âge avancé. Il avait des connaissances très-étendues dans la jurisprudence, la géographie, l'histoire et les antiquités. Il était en correspondance

avec la plupart des savants de son temps, entre autres George Cassander. On a publié quelques-unes des lettres qu'il lui écrivait; elles sont assez curieuses (*Voy.* Bayle, art. *J. Métel*). Gilbert Cousin, son compatriote, lui a dédié plusieurs de ses ouvrages; Benoît Ægius, de Spolette, la première édition de la *Bibliothèque* d'Apollodore (*V.* Apollodore), et Barthel. Bodegem, le traité d'Osorio *de Gloriâ* (Cologne, 1577, in-12), dont Matal et Ant. Augustin sont les deux interlocuteurs (*V.* Osorio). On a une lettre d'Onuphre Panvini, imprimée au-devant de la *Chronique* de Gérard Mercator (1568), dans laquelle il déclare que c'est Matal qui lui a inspiré le goût de l'antiquité, et que c'est à sa sollicitation qu'il a entrepris les *Fastes romains* (*V.* Panvini). Matal fut l'un des correcteurs des *Pandectes Florentines* (*V.* Lélio Torelli), et des *Inscriptions étrusques*, publiées par Gruter. On a de lui: I. *Epistola de Hieron. Osorii Indicarum rerum historiâ*, Cologne, 1574, in-8°. Cette lettre, adressée à Ant. Augustin, a été réimprimée au-devant de l'histoire d'Osorio; elle est bien écrite, et pleine de détails intéressants. II. *Speculum orbis terræ*, Cologne, 1600-1602, 4 part. in-fol. Cet ouvrage est orné du portrait de l'auteur et de cartes gravées sur bois; il est très-rare. On en doit la publication à un des amis de Matal, qu'il avait institué son exécuteur testamentaire. III. Des *Notes sur les Vies des hommes illustres* de Cornelius Nepos, dans l'édit. de Francfort, 1609, in-fol.; rare. IV. Quelques *Pièces de vers latins* et des *Lettres*, en tête de différents ouvrages ou dans les Recueils du temps. — Matal (Jacques), docteur en théologie, de la même famille, a publié: *Speculum hierarchici ordinis*, Lyon, 1609, in-8°. W—s.

MATANI (Antoine), médecin et mathématicien, naquit, à Pistoie, le 27 juillet 1730. Après avoir fait ses humanités au collége de cette ville, il entra au séminaire épiscopal, où il étudia la philosophie et les mathématiques avec de tels progrès, qu'il fut choisi au bout de trois ans pour y enseigner la géométrie. Cette science ne pouvant encore le fixer, il résolut de s'adonner à la médecine, et se rendit, en 1750, à Pise, où il suivit avec tant d'ardeur les leçons des plus célèbres professeurs, qu'il reçut le bonnet de docteur le 31 mai 1754. Bientôt il partit pour Florence, où son savoir, sa vie studieuse, et les observations curieuses qu'il publia sur diverses maladies, le firent agréger au collége des médecins de cette ville. L'empereur François lui donna, en 1756, une chaire de philosophie dans l'université de Pise; et il y enseigna ensuite la médecine, ainsi que l'anatomie à l'hôpital de Pistoie. Il entreprit, en 1760, un voyage dans les montagnes des environs, et il en rapporta plusieurs observations importantes. Outre les langues grecque, latine et italienne, il savait encore le français et l'anglais. Membre correspondant des sociétés royales de Londres, Göttingue, Montpellier, de celle des Curieux de la nature, de la société économique de Berne, et d'autres; il contribua par ses travaux au succès des Journaux de médecine et d'histoire naturelle, imprimés à Venise. Il fournit des articles intéressants au Journal de Pise, et à celui de la littérature générale de l'Europe et surtout d'Italie, également imprimé à Venise. Il projetait de donner une histoire litté-

raire des écrivains de son pays, lorsque la mort l'enleva le 21 juin 1779. Matani a laissé, en latin et en italien, un grand nombre d'ouvrages sur la philosophie, la médecine et l'histoire naturelle, des préfaces, des traductions, et différents articles insérés dans les journaux d'Italie. Nous indiquerons les suivants : I. *De aneurysmaticis præcordiorum morbis*, Florence, 1756 ; Livourne, 1761. II. *Heliodori Larissæi capita Opticorum græcè conscripta et latinè reddita*, Pistoie, 1758. Le texte est peu correct, et la traduction peu exacte. III. *Della figura della Terra*, Pistoie, 1760. IV. *Delle produzioni naturali del territorio Pistoiese*, ib., 1762, in-4°. de 210 pag., avec 2 pl. et une carte. V. *De philosophicis Pistoriensium studiis dissertatio*, Augsbourg, 1764, in-4°. de 32 pag.; terminé par un catalogue alphabétique de tous les auteurs de Pistoie qui ont écrit sur des matières philosophiques, au nombre de quatre-vingt-dix, mais dont plus de la moitié étaient encore inédits. VI. *Elogio di mons. M. A. Giacomelli*, Pise, 1775 : Matani donna en latin la *Vie* du même prélat, dans l'édition qu'il publia, deux ans après, des Prologues sur Terence et Plaute (*V.* Giacomelli). VII. *De nosocomiorum regimine commentarius epistolaris*, dans la *Nuova Raccolta* de Calogerà, tom. XVII. *Voyez* son Éloge dans les *Nova acta Acad. nat. curios.*, tom. VII, Append. p. 219, et dans le *Giornale dei letterati*, tom. XXXVI, p. 250, Pise, 1779. C. T—Y.

MATERNUS. *V.* Firmicus.

MATHA (St. Jean de), fondateur de l'ordre des Trinitaires, était né à Faucon, en Provence, l'an 1169, le 24 juin, jour où l'église célèbre la fête de saint Jean, dont il reçut le nom au baptême. Ses parents étaient moins distingués encore par les avantages de la naissance et de la fortune, que par leur piété. Sa mère le consacra au Seigneur par un vœu solennel : on l'envoya étudier à Aix, sous la direction d'habiles maîtres; et, s'il mit à profit leurs leçons, il se perfectionna en même temps dans la pratique des vertus chrétiennes. Il se retira ensuite dans un ermitage, près de Faucon : mais les fréquentes visites qu'il recevait, le déterminèrent à quitter cette solitude; et il se rendit à Paris pour étudier la théologie, science dans laquelle il fit des progrès remarquables. Ses maîtres l'obligèrent de recevoir le bonnet de docteur; et quelque temps après il fut honoré du sacerdoce. Ce fut le jour où il célébra le divin sacrifice pour la première fois, qu'il forma la résolution de se dévouer au rachat des captifs : il fit part de ce projet à un pieux ermite, nommé Félix de Valois, qui habitait la forêt de Gandelu, au diocèse de Meaux; et ils se mirent en route tous les deux, pendant l'hiver de l'année 1197, pour aller solliciter l'approbation du Saint-Siége. Innocent III, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, les reçut avec bonté, leur accorda un logement dans son palais, et voulut entendre de leur bouche tous les détails des plans qu'il avaient médités. Il donna au nouvel institut le nom de la Sainte-Trinité, et chargea l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Victor d'en dresser les statuts, qui furent approuvés en 1198. L'ordre fut d'abord établi en France, par la protection du roi Philippe-Auguste, et de Gaucher III, seigneur de Châtillon, qui abandonna au pieux fondateur un lieu nommé Cerfroid, dans la Brie, pour y bâtir un monas-

tère, regardé comme le chef-lieu de l'institut. Jean adressa quelques-uns de ses disciples aux comtes de Flandre et de Blois, partant pour la Palestine ; et il alla lui-même en 1202 à Tunis, d'où il ramena un grand nombre de chrétiens qu'il avait rachetés : il y fit un second voyage en 1210, et eut le bonheur de briser encore les fers de plusieurs captifs ; mais les fatigues de la traversée affaiblirent ses forces, déjà minées par les austérités. Le vaisseau qu'il montait ayant atterri à Ostie, il se rendit à Rome, où il continua d'exercer les œuvres de charité, jusqu'à ce qu'enfin, succombant sous le poids de ses travaux, il s'endormit au Seigneur, le 21 décembre 1213. On voit encore le tombeau de saint Jean de Matha dans l'église de Saint-Thomas ; mais son corps a été transporté en Espagne. L'Église célèbre sa fête le 8 février. Les Trinitaires portaient en France le nom de Mathurins (*Voy.* Felix de Valois, XIV, 272). Le P. J. B. de la Conception, mort en odeur de sainteté, en 1613, introduisit une réforme très-sévère dans les maisons de cet ordre, en Espagne. On peut consulter, pour les détails, l'*Histoire des ordres monastiques*, par le P. Helyot, II, 310-332.

W—s.

MATHIAS. *V.* Judas Maccabée.

MATHENEZ (Jean-Frédéric), appelé en latin *Matenesius* ou *Mathenesius*, professeur d'histoire et de langue grecque, à Cologne, où il naquit vers l'an 1570, fut chanoine et curé de l'église de Saint-Cunibert, et mourut victime de la charité chrétienne, en administrant les secours religieux aux pestiférés, le 24 août 1622. Ce professeur, dans ses écrits, s'est exercé de préférence sur des sujets bizarres, qu'il n'a pas manqué de traiter avec la prolixité fastidieuse des savants de sa nation : aussi son nom paraît avoir été le type de celui du fameux *Mathanasius*, à qui Saint-Hyacinthe a jugé à propos d'attribuer le commentaire sur le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* (*V.* Saint-Hyacinthe). Ceux qui sont avides des productions d'une érudition fantasque, autant que d'autres le sont, en matière de goût, des ouvrages qui se recommandent par leur originalité, trouveront à se satisfaire dans les livres de Matenésius. Ceux qui pensent, au contraire, que les badinages de l'esprit sont étouffés sous une érudition trop pesante, et que le savoir est dégradé sans profit pour l'agrément, lorsqu'il sert gravement d'enveloppe à des futilités, se borneront à l'énumération que nous allons donner des écrits du chanoine allemand. Le plus connu est intitulé : *Critices Christianæ libri 2, de Ritu bibendi super sanitate pontificum, Cæsarum, principum, ducum, amicorum amicarumque*, Cologne, 1611, in-8°. On voit que l'auteur n'a point parlé des *toasts* que réclame la politique, et qui, s'il eût écrit plus tard, eussent occupé une place notable dans la matière qu'il embrasse. Parmi les autres dissertations de Matenésius, dont les titres ne sont pas toujours bien clairs, nous indiquerons : I. *Syntagma criticum de somno, potuque christianorum somnifero*. Cologne, 1602, in-8°. II. *Ara Busiridis, sive syntagma criticum de hospitalitate et contesseratione quorumdam christianorum inhospitali*, Cologne, 1611, in-8°. III. *Discursus 40 de luxu et abusu vestium nostri temporis*, 1612, in-8°. IV. *Hermathena ora-*

tionum miscellancarum theologiæ, philosophiæ, eloquentiæ, historiarumque cognitione instructa, 1613, in 8°. V. *Sceptrum regale et imperatorium domûs Austriacæ*, ibid., 1619, in-8°. VI. *Peripateticus christianus; Theophoria sacra liberæ et imperialis civitatis Coloniensis, ab hæreticorum calumniis vindicatæ*, 1619, in-8°. VII. *De parentelâ, electione et coronatione Ferdinandi II*, 1621, in-4°. VIII. *De triplici coronatione Germanicâ, Lombardicâ et Romanâ*, 1622, in-4°.

F—T et W—S.

MATHER (Cotton), savant théologien de l'église anglicane, en Amérique, naquit à Boston, le 12 février 1663. Il apprit dans sa jeunesse le grec, le latin et l'hébreu, et fit des progrès rapides dans les sciences ecclésiastiques. A l'âge de vingt et un ans, il fut admis au saint-ministère; et quoiqu'il remplît les fonctions de son état avec beaucoup de zèle et d'assiduité, il trouva cependant le loisir de continuer ses études. Il acquit la connaissance des langues modernes les plus répandues en Amérique, et se rendit familier l'idiome des Iroquois, dans lequel il composa des instructions sur les principales vérités du christianisme. Mather n'avait en vue, dans ses travaux, que l'utilité publique; il fonda plusieurs sociétés destinées à l'amélioration du sort de ses compatriotes, soit en les éloignant du vice, soit en leur procurant les moyens d'écarter la misère, qui n'est pas toujours le résultat de l'imprévoyance ou de l'inconduite. Il établit aussi une caisse qu'il nomma le trésor évangélique, dont le produit était consacré à bâtir des temples, à distribuer des livres de piété, et enfin à secourir les ecclésiastiques malheureux. Les vertus de Mather le rendirent un objet de vénération pour ses compatriotes; et les magistrats n'entreprenaient rien sans le consulter: ses talents l'avaient fait agréger à l'université de New-Cambridge; mais sa réputation s'étendit bientôt jusqu'en Europe. L'académie de Glascow lui expédia, en 1710, des lettres de docteur en théologie; et la société royale de Londres le nomma, en 1714, l'un de ses associés. Il avait une correspondance suivie avec un grand nombre de personnes de distinction, entre autres le chancelier King, et Leusden, qui lui dédia son *Psautier* hébreu et anglais. Mather, après une vie remplie de bonnes œuvres et d'utiles travaux, mourut le 13 février 1728, âgé de soixante-cinq ans et un jour. Outre un grand nombre de sermons, de dissertations, de programmes et d'essais, on cite de lui: I. *Magnalia Christi americana*, ou Histoire ecclésiastique de la Nouvelle Angleterre, de l'an 1620 à 1698 (en anglais), in-fol. II. *The christian Philosopher*, c'est-à-dire, le Philosophe chrétien, Londres, 1721, in-8°.; c'est un recueil de preuves de l'existence de Dieu, tirées des merveilles de la Nature. III. *Ratio disciplinæ fratrum Nov-Anglorum*. IV. *Directions*, etc. (Règles de conduite pour un candidat au saint-ministère.) V. *American psalter*, etc. (Le Psautier américain.) Mais de tous les ouvrages de Mather, le plus remarquable est celui qu'il a composé, à l'exemple de Jos. Glanvill (*V.* Glanvill, XVII, 492), pour établir l'existence des sorciers, et leur funeste influence sur les météores; il est intitulé: *The Wonders*, etc. (Les Merveilles du Monde invisible, tirées de l'analyse des procès de différents sorciers, exécutés récemment dans la Nouvelle-

Angleterre.) Cet ouvrage fut imprimé à Boston, par l'ordre spécial du gouverneur de Massachuset, et réimprimé à Londres, 1693, in-4°.

W—s.

MATHESON. *V.* MATTHESON.

MATHIAS (SAINT), l'un des douze apôtres, était un des soixante-douze disciples choisis par le Sauveur lui-même (1) : on est du moins certain qu'il eut le bonheur de s'attacher à J.-C., peu de temps après son baptême, et qu'il ne le quitta plus pendant toute sa vie mortelle. Les disciples étant réunis dans le cénacle, pour y attendre l'Esprit-Saint que Jésus leur avait annoncé, saint Pierre leur dit qu'il fallait élire un douzième apôtre, à la place de Judas Iscariote, afin que les paroles des Écritures fussent accomplies. Mathias, et Joseph appelé Barsabas, que sa piété avait fait surnommer le *Juste*, parurent également dignes de cet honneur : les deux noms furent placés dans une urne, et celui de Mathias étant sorti le premier, les fidèles ne doutèrent pas que le Seigneur lui-même ne l'eût désigné. Les Livres saints nous laissent ignorer les particularités de la vie de cet apôtre ; mais une tradition qui s'est conservée chez les Grecs, nous apprend qu'il prêcha l'Évangile vers la Cappadoce et le Pont-Euxin, et qu'il scella la foi de son sang dans la Colchide. L'Église célèbre sa fête le 24 février. L'*Évangile* qui porte le nom de saint Mathias, et le *Livre des traditions* attribué à ce saint apôtre, ont été déclarés apocryphes. Le savant P. Henschenius a publié, dans le recueil des Bollandistes, une Dissertation sur saint Mathias, dans laquelle il examine quels sont les lieux qui peuvent se flatter de posséder ses précieuses reliques.

W—s.

MATHIAS, empereur, naquit le 24 février 1557, de l'empereur Maximilien II, et de Marie, fille de Charles-Quint. Son éducation fut confiée au célèbre Busbeck, sous lequel il fit de grands progrès dans la littérature, et acquit une connaissance générale des sciences et des arts ; mais sa passion dominante était la guerre, et il excellait dans tous les exercices militaires. Son savant instituteur, qui avait résidé long-temps à Constantinople, l'instruisit des mœurs et de la tactique des Turks ; ce qui lui fut par la suite d'une grande utilité. Son esprit actif et ambitieux lui faisait rechercher tout ce qui pouvait le mettre hors de la dépendance de l'empereur Rodolphe II, son frère, dont le caractère était si différent du sien : il entretint une correspondance secrète avec les provinces belgiques, alors soulevées contre le roi d'Espagne, Philippe II ; et il en accepta le gouvernement (1577). Mais son pouvoir dura peu : lorsque les états qui l'avaient appelé dans l'espoir de recevoir des secours, virent qu'il n'était soutenu ni par l'empereur, ni par l'Empire, ils conférèrent la souveraineté à François, duc d'Anjou, frère du roi de France (1580). Ne pouvant retourner en Autriche, Mathias fit demander l'évêché de Liége ; il n'obtint qu'avec peine une pension, qui fut mal payée, et qu'on lui retira bientôt. Sa mère lui fit ensuite accorder la permission de rentrer en Autriche (1581) ; mais n'ayant pu être admis en la présence de l'empereur, il fut forcé de se retirer à Lintz, où il vécut dans le besoin. Il en fut si accablé, qu'il offrit de renoncer, pour la petite seigneu-

(1) Tel est du moins le sentiment de saint Clément d'Alexandrie, d'Eusèbe, de saint Jérôme, etc.

rie de Steyer, à tous ses droits héréditaires sur les états autrichiens. A la mort d'Étienne Bathori, il se mit sur les rangs pour la couronne de Pologne (1587); mais l'empereur appuya Maximilien, son autre frère. Cependant, plus tard, les embarras où se trouva Rodolphe II, le forcèrent de réclamer les services d'un prince qu'il avait tant humilié; il nomma Mathias gouverneur de l'Autriche, et le chargea du commandement de son armée de Hongrie (1593), où celui-ci se signala dans plusieurs rencontres. En 1595, il devint, par la mort d'Ernest, son frère, héritier présomptif de la couronne; et il paraît que, depuis cette époque, l'empereur lui donna des postes de confiance. Cependant les soupçons que Rodolphe avait conçus de bonne heure contre lui, ne s'effacèrent jamais entièrement de son esprit; et l'éloignement que Mathias éprouvait pour un frère imprudent et faible, s'accrut par le refus que fit celui-ci de lui accorder un établissement et la permission de se marier. Il supporta néanmoins ces désagréments avec plus de patience qu'on ne devait en attendre. Comme administrateur de l'Autriche et gouverneur de la Hongrie, il rendit les services les plus essentiels à Rodolphe; et il travailla autant à se concilier l'affection de ses proches, que la confiance des catholiques et la bienveillance des protestants. Ainsi, Mathias voyait s'accroître sa popularité, à mesure que Rodolphe tombait dans le discrédit (*V.* Rodolphe II); et lorsque la maison d'Autriche parut menacée d'une ruine absolue, tous les regards se portèrent vers lui. En 1606, il fit secrètement, avec Maximilien, son frère, et avec ses cousins Ferdinand et Ernest, princes de la ligne Styrienne, un pacte par lequel ceux-ci le reconnurent pour chef de leur maison, et s'engagèrent à l'appuyer dans la prochaine élection d'un roi des Romains. Pour n'avoir rien à craindre du côté de la Transsylvanie, Mathias conclut avec Botskai (1606) un traité, en vertu duquel cet état devait retourner à la maison d'Autriche, si ce prince mourait sans enfants. L'archiduc traita ensuite avec le grand-seigneur; et une trêve de vingt ans fut signée à Vienne (novembre 1606). Cette négociation fit honneur à Mathias; car elle mit fin au tribut honteux que les deux derniers monarques autrichiens avaient payé; et ce fut la première fois que le sulthan consentit de traiter d'égal à égal avec l'empereur. Cependant Rodolphe refusa de ratifier le traité; et il convoqua une diète de l'Empire pour réclamer des secours et continuer la guerre. Ce fut vers le même temps que, Botskai étant mort, les Transsylvains voulurent se soustraire au joug des Autrichiens, et qu'ils élurent pour prince Sigismond Ragotsky, qui était protégé par les Turks. Un parti de Hongrois, résolu de prévenir l'incorporation à la Transsylvanie, de plusieurs comtés qui lui avaient été cédés par le dernier traité, fournit alors à Mathias un prétexte pour faire des levées de troupes. Mais Rodolphe avait eu connaissance du pacte de famille; et tous les projets de son frère lui étaient dévoilés. D'un autre côté, la cour d'Espagne qui n'oubliait pas la conduite de Mathias dans les Pays-Bas, saisit cette occasion d'engager l'empereur à désigner pour son successeur Ferdinand, son cousin: ce prince fut chargé de présider la diète de Ratisbonne; et il publia contre Ma-

thias un rescript très-violent. Les archiducs eux-mêmes protestèrent contre les projets de celui-ci, et renoncèrent hautement aux engagements qu'il leur avait fait prendre. Ainsi, il ne lui resta plus qu'à se soumettre franchement ou à résister par la force des armes. Ce dernier parti lui sembla le meilleur : toutefois il sut donner à sa révolte l'apparence du zèle à exécuter un traité conclu au nom de l'empereur. Il gagna les Hongrois religionnaires, en leur promettant le libre exercice de leur culte, et en leur faisant d'autres concessions. Les états de Hongrie (1608), et ceux de l'Autriche, souscrivirent au traité de Vienne, et formèrent ensemble une confédération, à laquelle accéda aussi la Moravie. Mathias leva des troupes de tous côtés ; et l'empereur effrayé lui offrit de ratifier le traité de Vienne, à condition que la ligue serait dissoute, et le pacte de famille annulé. La réponse de Mathias fut évasive : il sortit de Vienne à la tête de dix mille hommes, et publia une justification de sa conduite, par laquelle il invitait les états de Bohême à se rassembler à Czaslau, où il devait se rendre en personne. Lorsqu'il fut arrivé à Znaïm, les états de la province le reçurent avec de grandes acclamations. Il s'arrêta quelques jours dans cette ville ; et son armée se trouvant forte de vingt-cinq mille hommes, il entra dans la Bohême. Une députation des états vint lui demander une déclaration positive de ses intentions. Mathias répondit laconiquement qu'il réglerait tout à Czaslau, où il arriva le 10 mai 1608. N'y trouvant point les états, il réitéra la convocation, à laquelle obéirent tous ceux dont les terres étaient voisines, et que sa présence encourageait à se déclarer. Mathias leur annonça qu'il avait résolu de demander les gouvernements de Hongrie, d'Autriche et de Bohême, ainsi qu'une garantie de ses droits héréditaires ; et il s'avança rapidement vers Prague. Rodolphe y avait aussi rassemblé les états de la Bohême, qui, profitant de sa détresse, lui arrachèrent différentes concessions. Ses troupes arrivèrent ensuite de toutes parts ; et en peu de jours l'empereur eut à ses ordres une armée de trente-six mille hommes. Les Bohémiens, furieux contre les Hongrois et les Autrichiens qui avaient commis de grands désordres sur leur passage, voulurent qu'on repoussât Mathias par la force des armes : mais les archiducs Ferdinand et Maximilien, le nonce du pape et les princes allemands, demandèrent qu'on entrât en négociation. Rodolphe, dont l'esprit succombait sous le poids des revers, y consentit. Ses envoyés rencontrèrent ceux de Mathias entre Prague et le camp de ce prince. Comme la confirmation de ses droits éventuels à la couronne de Bohême, était demandée en son nom, et qu'on insistait pour que l'administration du royaume lui fût remise à l'instant, les conférences furent rompues ; et Mathias se porta en avant. A son approche, les citoyens de Prague prirent les armes ; les troupes réglées occupèrent les hauteurs, et les deux armées allaient engager une action, lorsqu'on fit de nouvelles ouvertures. Après une courte négociation, il fut convenu que Rodolphe céderait la Hongrie, l'Autriche et la Moravie ; qu'il ratifierait le traité de Vienne, et qu'à sa propre demande, les états de Bohême déclareraient Mathias son successeur. La couronne et le sceptre de Hongrie furent, par ordre

de Rodolphe, remis en grande pompe à son frère, qui les reçut à la tête de son armée. Mais Mathias ne tarda pas à reconnaître qu'il était plus facile d'arracher des couronnes à un prince faible, que de satisfaire ceux que des promesses avaient portés à la révolte. Les membres protestants des états d'Autriche, qui étaient les plus nombreux, refusèrent de lui prêter serment, jusqu'à ce que les priviléges dont ils avaient été dépouillés, leur eussent été rendus. Ils levèrent des troupes, firent occuper plusieurs forteresses; et bientôt cet exemple fut suivi par les états de Hongrie. Ce fut en vain que Mathias fit porter devant lui la couronne de Saint-Étienne, que révèrent au plus haut degré les Hongrois, et dont ils étaient privés depuis soixante et dix ans: il fallut consentir à tout; et ce n'est que lorsqu'il eut signé une espèce de capitulation, qu'il fut couronné roi de Hongrie. Les états d'Autriche ne se montrèrent pas moins exigeants; et ce fut à des conditions à-peu-près semblables qu'ils lui prêtèrent serment. A peine ces difficultés étaient-elles aplanies, que Mathias fut appelé en Bohême par les états soulevés contre son frère; il consentit envers eux à toutes les concessions: Rodolphe se vit obligé d'abdiquer; et sa seconde couronne passa sur la tête de son frère. Mathias se rendit ensuite dans la Silésie et la Lusace, pour y recevoir le serment des habitants. Revenu à Vienne, il épousa sa cousine, Anne, fille de Ferdinand, comte de Tyrol. Rodolphe ne survécut pas un an à sa dernière abdication. Comme il n'y avait point de roi des Romains élu, Mathias se mit sur les rangs pour être encore son successeur à l'Empire. Les électeurs catholiques, dont il s'était aliéné les esprits par sa complaisance pour les protestants, offrirent la dignité à l'archiduc Albert. Les électeurs Palatin et de Brandebourg proposèrent Maximilien, autre frère de Mathias: mais les deux archiducs, agissant avec autant de modération que de politique, refusèrent l'offre qui leur était faite, et sollicitèrent la couronne impériale en faveur du chef de leur maison, qui, en conséquence, fut élu à l'unanimité, le 13 juin 1612. On lui fit signer une capitulation, dont la clause la plus importante avait pour objet d'empêcher la dignité impériale de devenir héréditaire dans la maison d'Autriche. Se reposant toutefois sur l'unanimité avec laquelle son élection s'était faite, il se flattait de conduire la diète avec la même facilité que l'avait fait Maximilien II, son père; mais il fut bientôt désabusé par le refus, que firent les protestants, de lui donner des secours pour forcer les Turks à exécuter le traité de Vienne. Les états de Hongrie, ceux d'Autriche et de Bohême, auxquels il adressa successivement une pareille demande, insistèrent aussi sur la nécessité de maintenir la paix; et Mathias se vit obligé de renoncer à son dessein. Une ambassade turke, qui vint le trouver à Vienne, lui fournit un prétexte honorable pour négocier. La trêve entre les deux Empires fut renouvelée pour vingt ans. Mathias et ses deux frères, Albert et Maximilien, étant déjà avancés en âge, et n'ayant point d'enfants, tout l'espoir de la branche autrichienne d'Allemagne reposait sur la ligne Styrienne, dont Ferdinand était le chef. Ce prince avait deux fils: il était de la plus grande importance de lui faire obtenir la couronne im-

périale avec la succession aux états héréditaires, que le roi d'Espagne, Philippe III, aurait pu réclamer; ce qui aurait occasionné les contestations les plus fâcheuses, et peut-être la ruine de la maison d'Autriche. L'archiduc Maximilien offrit de céder ses droits à Ferdinand, et porta l'archiduc Albert à en faire autant. Mais Mathias détestait les successeurs qu'on voulait lui donner: il chercha à gagner du temps, et demanda, pour conditions préalables, la renonciation positive de ses deux frères, et le consentement de la cour de Madrid. Maximilien, travaillant avec plus d'ardeur encore à faire réussir son projet, obtint la renonciation d'Albert, et s'adressa ensuite à Philippe III. Ce monarque désirait de prévenir des discussions entre les deux branches de sa maison; et d'ailleurs il était favorablement disposé pour Ferdinand: mais, trop sensible à ses intérêts pour suivre son inclination, il exigea de tous les princes de la branche allemande une déclaration publique, portant qu'en cas d'extinction de la ligne masculine, la succession appartiendrait aux femmes de la branche d'Espagne; et il fit signer en secret, à Ferdinand, un acte, par lequel ce prince lui promettait la cession éventuelle du Tyrol et des autres provinces extérieures de l'Autriche. Mathias, craignant que trop de lenteur ne fît perdre à sa famille, non-seulement la couronne impériale que les protestants voulaient porter dans une autre maison, mais aussi les couronnes de Hongrie et de Bohême, suivit, avec toute l'ardeur qui le caractérisait, l'exécution du projet conçu par son frère. Il se rendit à Prague avec Ferdinand, qu'il fit couronner, le 19 juin 1616. Il n'éprouva pas plus de difficulté en Hongrie; et Ferdinand y fut déclaré son successeur sans aucune opposition. Mais des troubles religieux ne tardèrent pas à s'élever dans la Bohême après le couronnement de Ferdinand, qui s'y montrait fort intolérant envers les protestants. Ils se révoltèrent; et, dans leur fureur, ils allèrent jusqu'à jeter par les fenêtres du palais, Martinetz, Slavata et Fabricius, membres et secrétaires du conseil de régence. Après de tels excès, les chefs de la révolte écrivirent insolemment à l'empereur: ils prétendaient excuser, sur une ancienne coutume du pays, l'attentat qu'ils avaient commis. «Cette coutume», poursuivaient-ils, «est justifiée sur ce que Jézabel avait été » punie de mort, pour avoir persécuté le peuple de Dieu, et sur ce » qu'un pareil usage existait aussi » chez les Romains, qui précipitaient, » du haut des rochers, les traîtres et » les perturbateurs de la tranquillité » publique.» A cette nouvelle, Mathias fut pénétré de douleur; et il fit aussitôt marcher ses troupes contre les rebelles. Unissant la prudence à la force, il envoya deux de ses ministres à Prague, pour gagner les chefs de l'insurrection; et il montra le plus vif désir d'entrer en accommodement. Le caractère et les principes de Ferdinand empêchèrent les protestants de Bohême d'accepter les conditions qui leur étaient offertes; et sa conduite justifia leurs craintes. Furieux de voir enchaîner sa vengeance, ce prince tourna son ressentiment contre Klésel, aux conseils et à la douceur duquel il attribuait la clémence de l'empereur. Avec la participation de l'archiduc Maximilien, que le cardinal avait également mécontenté, Ferdinand

le fait arrêter (20 juillet 1618) dans le palais même, et conduire sous escorte dans une place-forte du Tyrol (1). Ferdinand va ensuite trouver Mathias, que la goutte retenait dans son lit; il lui représente Klésel comme un perfide, dont les projets ne tendaient qu'à la ruine et à la division de la maison d'Autriche. L'émotion de l'empereur fut si forte, qu'il ne put proférer une seule parole; mais, accablé par l'âge et les infirmités, reconnaissant qu'il s'était donné un maître, et craignant d'être, à son tour, renversé du trône, il dévora cet affront. Cependant l'emploi de la force, à l'égard des insurgents, n'assura pas le triomphe de Ferdinand : les Autrichiens et les Espagnols furent repoussés. Mathias, ayant convoqué les états de l'archiduché pour leur demander des secours, ils lui répondirent par un mémoire où étaient exprimés leurs propres griefs; et ils lui reprochèrent de ne les avoir pas consultés avant de déclarer la guerre aux Bohémiens. Il ne fut pas plus heureux auprès des catholiques de l'Empire, qui, craignant le renouvellement de la guerre civile, se réunirent aux protestants pour inviter l'empereur à se prêter à un accommodement. Mathias, qui n'avait point d'autre parti à prendre, soumit l'affaire à l'arbitrage des électeurs de Bavière et de Maïence, auxquels furent adjoints celui de Saxe et l'électeur Palatin. On triompha de la répugnance de Ferdinand; et les chefs des insurgents furent contenus par un parti puissant, qui craignait que la guerre n'eût des suites fâcheuses. Après beaucoup de difficultés et de débats, le congrès s'ouvrit à Égra, le 14 avril 1619; mais au moment où les partis divers se montraient disposés à un arrangement, la mort de Mathias fit échouer tous les efforts pour rétablir la paix. La santé de ce prince, qui s'altérait depuis long-temps, avait reçu un coup terrible par l'enlèvement de son ministre. La conduite impérieuse de Ferdinand, jointe aux troubles de la Bohême, affecta profondément son ame, et le jeta dans l'abattement. La mort de l'impératrice, son épouse (15 décembre 1618), qu'il aimait tendrement, ne l'affecta pas moins; et il mourut, le 20 mars 1619, déplorant le traitement qu'il avait fait éprouver à Rodolphe II, son frère, gémissant de l'ingratitude de Ferdinand, et prévoyant les malheurs inévitables qui allaient fondre sur ses états. H-RY.

MATHIAS-CORVIN. *V.* CORVIN.

MATHIEU. *V.* MATTHIEU.

MATHILDE ou MECHTILDE (SAINTE), reine de la Germanie, était fille du comte de Ringelheim, seigneur saxon, l'un des descendants du fameux Witikind. Élevée au monastère d'Erfurd, dans la Westphalie, par son aïeule, qui lui inspira le goût de la lecture et des occupations sérieuses, elle fut mariée fort jeune à Henri Ier., surnommé l'*Oiseleur*, qui devint, quelques années après, roi de la Germanie (*V.* HENRI Ier., XX, 73). Parvenue au faîte des grandeurs, Mathilde ne changea rien à sa vie simple et pieuse. Elle vaquait chaque jour à la prière, à la méditation; et souvent elle quittait en secret son palais pour distribuer aux pauvres le fruit de ses économies. Après la mort de son époux (936), ses

(1) Klésel demeura prisonnier jusqu'en 1623, que les instances réitérées du pape lui firent rendre la liberté. Z.

deux fils; Othon et Henri (1), se disputèrent le trône; Mathilde, par une prédilection trop marquée pour Henri, contribua, sans le vouloir, à entretenir la division entre les deux frères (2). En faisant la paix, ils se réunirent contre leur mère, et la dépouillèrent même de son douaire, sous le prétexte qu'elle avait dissipé, par ses aumônes, les trésors de l'état : ils rougirent enfin de cette conduite, et restituèrent tous ces biens à Mathilde, qui leur pardonna sincèrement. Cette princesse fonda plusieurs monastères, entre autres celui de Quedlinbourg, où elle se retirait souvent pour goûter les charmes de la solitude; elle y mourut dans de grands sentimens de piété, en 968, le 14 mars, jour où l'Église honore sa mémoire. La *Vie de sainte Mathilde*, écrite par ordre de l'empereur Henri II, son arrière-petit-fils, a été imprimée dans le *Recueil des Bollandistes*, avec des notes du P. Henschenius. W—s.

MATHILDE (Sainte), reine d'Angleterre, fille de Malcolm, roi d'Écosse, et de Marguerite, princesse que l'Église honore d'un culte particulier, fut élevée dans un couvent, et vêtue comme une simple religieuse; mais elle ne prononça jamais des vœux qui lui auraient interdit le retour au monde. Elle fut mariée, l'an 1200, à Henri Ier., roi d'Angleterre, qui voulut affermir son trône, et gagner l'affection de ses sujets, en épousant une princesse du sang des anciens souverains. Le peuple vit cette union avec joie; mais Henri, craignant que le séjour de Mathilde dans un couvent où elle avait porté le voile, ne laissât quelque prétexte pour attaquer son mariage, fit convoquer un concile dont la décision fut conforme à ses vœux. Mathilde imita les vertus de sa mère : elle joignit à une rare piété une conduite exemplaire, et beaucoup de charité envers les pauvres. Elle fonda et dota richement les hôpitaux de Christ et de Saint-Gilles à Londres. Cette princesse mourut à Westminster en 1218, le 30 avril, jour où l'on célèbre sa fête, et fut inhumée près de saint Édouard le confesseur. Elle avait eu de son mariage un fils nommé Guillaume, qui périt malheureusement, à la vue des côtes d'Angleterre (*V.* Henri Ier., XX, 116), et une fille dont l'article suit. W—s.

MATHILDE, reine d'Angleterre, fille de Henri Ier., fut élevée sous les yeux de sa pieuse mère, qui ne négligea rien pour lui inspirer l'amour des vertus chrétiennes. Elle fut mariée l'an 1111, à l'empereur Henri V; et si l'on en croit les historiens contemporains, elle lui porta en dot une somme qui reviendrait à plus de vingt millions de nos francs (1) : mais les écrivains de ce temps-là manquent tous d'exactitude. Devenue veuve en 1125, Mathilde épousa, deux ans après, Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. Ce mariage sur lequel les barons anglais n'avaient point été

(1) *V.* l'art. Henri Ier., (XX, 74), où l'on trouve les noms des autres enfants de Mathilde. Adelaïde, Hatterine ou Hedwige, l'une de ses filles, fut la mère de Hugues Capet, chef de la troisième race de nos rois.

(2) On raconte que Mathilde et le roi son époux, suivant l'usage de ce temps-là, gardaient la continence les jours marqués par l'Église pour le jeûne. Cependant un jeudi saint, Henri ayant pris un peu plus de vin qu'à l'ordinaire, obligea la reine à violer cet usage. Il naquit de cette circonstance un second fils, nommé Henri, pour lequel Mathilde eut toujours une prédilection singulière. M—d j.

(1) Le roi, pour payer la dot de l'impératrice, imposa une taxe de trois schellings par chaque hyde de terre : coutume nouvelle et onéreuse, qui fut religieusement observée en pareille occasion par les rois ses successeurs (*Art de vérifier les dates*, tom. Ier., p. 800).

consultés, leur déplut, et ils paraissaient disposés à se soulever; mais la cour acheta la paix par des sacrifices. Henri, en mourant, institua sa fille, son héritière, et la fit reconnaître en cette qualité par les grands de l'état. Mais Étienne, comte de Boulogne, et neveu de Henri, prétendit que le trône ne pouvait appartenir à une femme; et quoiqu'il eût le premier prêté serment de fidélité à Mathilde, il se hâta de passer en Angleterre, gagna le clergé par ses largesses, et se fit couronner roi, le 27 décembre 1135. David, roi d'Écosse, leva aussitôt des troupes pour soutenir les droits de Mathilde, sa nièce; mais, battu par Étienne, il accepta les conditions que le vainqueur lui offrit pour avoir la paix. Les sacrifices énormes qu'Étienne avait faits pour s'attacher le clergé et la noblesse, rendirent son autorité chancelante: il voulut tenter de la raffermir; mais les moyens qu'il mit en usage achevèrent d'aigrir les esprits. Le clergé surtout dont il attaquait les prérogatives, se déclara contre lui, et prêcha hautement la révolte. L'occasion devenait favorable pour Mathilde; elle rentra dans le royaume, accompagnée par le comte de Glocester, son frère naturel, qui battit l'armée royale et fit Étienne prisonnier. Peu de jours après, elle fut couronnée par l'archevêque de Cantorbéri (1141): mais bientôt le caractère altier de la nouvelle reine mécontenta ses partisans; et le clergé qui l'avait élevée sur le trône, la força d'en descendre. Assiégée par les rebelles dans Winchester, et trahie par le légat qui feignait d'être resté dans ses intérêts, elle s'estima fort heureuse de pouvoir échapper par la ruse à ses ennemis. La fortune qui l'avait d'abord favorisée, se déclara contre elle; le comte de Glocester fut fait prisonnier dans un combat, et elle l'échangea contre Étienne, qui vint aussitôt l'assiéger dans Oxford. Tant qu'elle fut soutenue par Glocester, son parti ne parut pas entièrement abattu; mais ce prince étant mort en 1147, elle repassa en France, où elle mourut deux ans après, laissant de son second mariage un fils qui régna glorieusement sur l'Angleterre sous le nom de Henri II. W—s.

MATHILDE (La comtesse), souveraine de la Toscane et d'une partie de la Lombardie, naquit en 1046. Cette héroïne du moyen âge était née de Boniface III, marquis de Toscane, et de Béatrix sa femme. Une autre fille et un fils de Boniface étaient morts en bas-âge; en sorte que Mathilde, à la mort de son père, en 1054, demeura héritière d'un des plus puissants états d'Italie. La Toscane, Lucques, Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare, et peut-être Parme et Plaisance, lui furent soumis; et Mathilde avait une force de caractère, un courage et des talents propres à faire de ses grands moyens le plus grand usage. A la mort de son père, elle n'entra point immédiatement en possession du vaste héritage qu'il lui laissait; elle n'était alors âgée que de huit ans. Sa mère Béatrix conserva l'administration de ses états, et la partagea même avec son second mari, Godefroi le *Barbu*, duc de Lorraine. Celui-ci mourut en 1070, et Béatrix en 1076: Mathilde alors régna sans partage. Désormais, toute son existence n'eut qu'un but, celui d'augmenter la puissance du Saint-Siége: elle consacra, pendant sa vie, ses forces à servir les papes; et lorsqu'elle mourut, elle légua ses biens à la chaire de saint Pierre. Quoiqu'elle se fût mariée deux fois, elle se sé-

para de ses deux époux, qu'elle ne trouva point assez dévoués au Saint-Siége, et elle se consacra tout entière à la défense des souverains pontifes. Le premier mari de Mathilde, Godefroi le *Barbu*, duc de Lorraine, était fils de son beau-père, Godefroi le *Barbu*, mari de Béatrix. Godefroi avait épousé Mathilde dès l'an 1063. Il exerça, au nom de sa femme, quelque autorité en Toscane, et dans les pays de sa domination: cependant on assure que Mathilde avait fait vœu de conserver le célibat dans le mariage; et les deux époux ne vécurent pas long-temps ensemble. Godefroi fut toujours dévoué à l'empereur Henri IV. Son ennemi Robert, comte de Flandre, le fit assassiner au mois de février 1076. Deux mois après, Mathilde perdit aussi sa mère; et dès-lors l'administration ne reposant plus que sur elle, on la vit en même temps orner ses états par des édifices magnifiques, des temples, des châteaux, des ponts d'une architecture hardie et singulière, et offrir sa protection puissante à Grégoire VII, qui était alors dans le plus fort de ses démêlés avec Henri IV. Elle reçut ce pape dans sa forteresse inexpugnable de Canossa, près de Reggio; et c'est là que, le 25 janvier 1077, Henri se soumit à cette pénitence fameuse qui n'a pas fait moins de tort à la mémoire de Grégoire VII, qu'à la sienne. L'ame courageuse de la grande comtesse ne se laissait point ébranler par les disgraces: l'armée qu'elle avait levé, pour chasser l'antipape de Ravenne, fut défaite le 15 octobre 1080, à la Volta, dans le Mantouan. L'année suivante, Lucques, alors la ville la plus considérable de Toscane, se révolta contre Mathilde. Sienne suivit cet exemple: en 1082, Henri dévasta le Modénais, et assiégea inutilement les châteaux-forts que la comtesse possédait dans cet état. Cependant, au milieu de cet orage, Mathilde continuait à faire passer des secours d'hommes et d'argent au pape Grégoire, consacrant à cette guerre religieuse les trésors des églises, qu'elle rachetait par des concessions de fiefs. A son tour, elle remporta quelques avantages sur l'armée impériale, la surprit à Sorbara dans le Modénais, au mois de juillet 1084, et la mit en déroute: ensuite, pour fortifier son parti, elle épousa, en 1089, Guelfe V, duc de Bavière, et petit-fils du marquis d'Este, unissant ainsi contre Henri les deux plus puissantes maisons de l'Italie et de l'Allemagne. A cette époque, Grégoire VII ne vivait plus: les ennemis de ce pape et de la comtesse ont prétendu que l'union intime qui régnait entre eux était de l'amour. Dans l'ame exaltée d'une femme, les sentiments les plus religieux se confondent quelquefois avec un enthousiasme plus humain. Mais quels que fussent les sentiments de Mathilde, il n'est pas juste d'interpréter sa conduite, d'après les assertions de ses ennemis. D'un autre côté, ses partisans ont assuré que, dans ce nouveau mariage comme dans le précédent, elle avait voulu observer la continence. Cependant Henri IV, irrité de cette union, porta la guerre, soit en Bavière, soit dans les états de la comtesse. Il assiégea Mantoue en 1090, et s'en rendit maître le 12 avril 1091. Dans cette année et la suivante, il prit toutes les forteresses que la comtesse possédait au nord du Pô; et il porta ensuite la guerre, avec un égal succès, entre le Pô et les Apennins. Dans une diète convoquée par la comtesse

à Carpineto, presque tous ses théologiens et tous ses barons l'exhortèrent à faire la paix; mais un moine de Canossa lui promit les secours du ciel, si elle persévérait dans cette guerre sainte; et Mathilde imposa silence à ses timides conseillers. L'empereur fut en effet obligé de porter ses armes d'un autre côté; et la grande comtesse recouvra bientôt les places-fortes qu'elle avait perdues. Dès l'année 1077, Mathilde avait fait une donation de tous ses biens à l'Église romaine; ce qui n'avait pas empêché qu'elle ne les assurât ensuite à Guelfe V, par son mariage. Mais lorsque Mathilde n'eut plus besoin des secours de son mari, depuis les défaites et la retraite de Henri IV, elle reproduisit cette donation, en disputant à Guelfe les prérogatives qu'elle lui avait accordées. Guelfe, indigné, se sépara de sa femme, en 1095. Son père et lui embrassèrent alors le parti de Henri, et rendirent à cet empereur de signalés services. Mathilde cependant avait pris la défense de Conrad, le fils rebelle de l'empereur, et elle lui donna la couronne d'Italie; mais ne sachant souffrir aucun partage dans l'exercice du pouvoir, elle lui fit sentir durement sa dépendance. Le jeune roi vint en Toscane, avec l'intention de se venger de Mathilde; et peut-être la guerre allait-elle éclater entre eux, lorsqu'il mourut subitement à Florence, au mois de juillet 1101. Les ennemis de la comtesse l'accusèrent de l'avoir fait empoisonner par son médecin. L'acte de la première donation que Mathilde avait faite de ses biens à l'Église romaine, du vivant de Grégoire, s'était égaré; elle le renouvela dans sa forteresse de Canossa, le 17 novembre 1102. Cette donation qui a servi de titre à l'Église romaine dans ses prétentions sur la Lombardie, n'avait pour objet que les biens allodiaux: ainsi, elle était absolument illégale, les fiefs de l'Empire ne pouvant être donnés par le feudataire, surtout à cette époque reculée, où la succession des enfants eux-mêmes était subordonnée au bon plaisir de l'empereur. La déposition et la mort de Henri IV parurent délivrer Mathilde de toute crainte de la part des Allemands: Henri V lui témoignait un grand respect; cependant, lorsque cet empereur passa en Italie en 1110, elle ne voulut point se rendre à sa cour; mais elle lui envoya des ambassadeurs, qui lui jurèrent, au nom de la comtesse, fidélité envers et contre tous, le Saint-Siége seul excepté. En 1111, Henri lui rendit une visite dans sa forteresse de Bibianello, près de Reggio; et ils s'entretinrent ensemble en allemand, car la comtesse parlait très-bien cette langue, ainsi que plusieurs autres. Cependant elle avait recouvré les villes et les châteaux perdus pendant les précédentes guerres; et Ferrare était rentrée en son pouvoir, dès l'an 1102. Elle reprit Mantoue en 1114; mais ce fut le dernier de ses hauts faits. Cette princesse mourut le 24 juillet 1125; et son corps fut enseveli dans le couvent de Saint-Benoît de Polirone, près de Mantoue, qu'elle s'était plu à combler de bienfaits. En 1635, le pape Urbain VIII le fit transporter à Rome, dans la basilique du Vatican. (*Voy.* Mansi, *Memorie della Gran-contessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino, édit. II, con molti documenti*, Lucca, 1756, in-4°.) S. S—r.

MATHILDE (Caroline), reine de Danemark, que ses malheurs ont rendue si célèbre, était le neuvième et dernier enfant de Frédéric-Louis,

prince de Galles (1), père de George III, roi d'Angleterre. Elle vint au monde, le 11 juillet 1751, quatre mois après la mort de son père. A l'âge de quinze ans, elle épousa Christian VII, roi de Danemark, son cousin-germain (2), et parut à la cour de Copenhague, en 1766, avec tous les avantages de la beauté et de l'éducation la plus soignée: ses manières affables et enjouées lui gagnèrent tous les cœurs. La reine douairière, Julie-Marie, sa belle-mère, lui montra seule beaucoup de froideur. Cette princesse avait espéré que le roi, dont la constitution était faible et délicate, ne se marierait jamais, et qu'il laisserait sa couronne au prince Frédéric, seul enfant qu'elle eût du second mariage de Frédéric V. Elle vit donc avec un secret dépit l'arrivée de Mathilde qui, en lui faisant craindre pour l'avenir un héritier du trône, allait détruire l'influence qu'elle avait exercée jusqu'à ce moment sur les volontés de Christian. De là cette profonde haine qui s'augmenta encore en 1768, par la naissance du prince royal (Frédéric VI, roi actuel de Danemark). La jeune reine était à peine accouchée, que son époux la quitta pour voyager dans différentes parties de l'Europe (3). Pendant six mois que dura son absence, Mathilde vécut très-retirée; résidant au château de Fridericksborg, où elle se conduisit d'une manière irréprochable. Uniquement occupée de son enfant, elle se tint éloignée des intrigues, et ne montra aucun desir de se mêler des affaires de l'État (1). Christian de retour dans sa capitale (janvier 1769) négligea Mathilde, et abandonna les rênes du gouvernement au comte de Bernstorff, et aux deux comtes de Holck. La jeune reine, sensible et fière, éprouva un ressentiment très-vif de cet abandon; cependant elle dissimula, et fit tous ses efforts pour regagner le cœur de son époux. Sans cesse occupée de ce qui pouvait lui plaire, et s'étant aperçue de quelque changement dans son esprit envers le jeune comte de Holck, son favori, elle crut enfin voir qu'il préférait Struensée; et dès-lors, elle fit taire les préventions qu'elle avait d'abord conçues contre ce médecin, et lui trouvant de l'esprit et de la pénétration, elle voulut se l'attacher. Struensée, qui joignait à ces deux qualités une très-belle figure, de l'ambition et beaucoup d'audace, alla au devant des vœux de Mathilde. La princesse dont il s'appliqua à gagner les bonnes grâces, excitée par lui, osa faire l'essai de ses forces, et tenta la complaisance de Christian, pour le projet en apparence fort indifférent d'un voyage dans le Holstein. Les ministres s'y opposèrent, et Mathilde l'emporta. Struensée qui, pour éviter de se rendre suspect, affectait l'indifférence et l'amour des plaisirs, fut de ce voyage. Ils avaient cherché à le prévenir en éloignant ce nouveau favori, mais il déjoua leurs intrigues; il y prépara, avec

(1) Mathilde-Caroline était petite-fille de l'infortunée Sophie, princesse de Zell (*V.* BRUNSWICK-LUNEBOURG-ZELL, VI, 147).

(2) Christian VII était né du premier mariage de Frédéric V, roi de Danemark, avec Louise, fille de George II, roi d'Angleterre. Frédéric V avait épousé en secondes noces Julie-Marie, fille de Ferdinand-Albert, duc de Brunswick-Wolffenbuttel: il en eut un seul fils, nommé Frédéric.

(3) Un homme obscur était à la suite de Christian; c'était Struensée, que le comte de Rantzau avait placé auprès de lui comme son médecin ordinaire, et qui commença, par son esprit et par ses attentions, à s'insinuer dans la confiance de son jeune maître.

(1) Pour se rendre agréable à la nation, Mathilde se livra à l'étude de la langue danoise, et parvint en peu de temps à la parler.

beaucoup d'adresse, la chute des ministres, et profita habilement de l'inoculation du prince royal (1), pour se faire nommer conseiller des conférences et lecteur du roi. Lorsque la cour fut revenue à Copenhague, on s'aperçut bientôt de l'influence de Struensée: Brandt, son ami, obtint la place de directeur des spectacles de la cour; et le comte de Holck, qui l'occupait, fut ouvertement disgracié, ainsi que sa sœur et d'autres partisans des ministres. Quelques-uns de ces derniers furent aussi remplacés; et l'année 1770, qui les vit tous disparaître, se termina par une révolution qui changea sans secousse la forme du gouvernement, délivra la jeune reine de l'influence de ses ennemis, et plaça toute l'autorité entre ses mains, ou plutôt dans celles de Struensée (2). Ce dernier fut anobli, reçut le titre de comte, et fut déclaré ministre secret du cabinet; titre nouveau qui lui donnait un pouvoir sans bornes (3). Les opérations de Struensée dans le gouvernement furent d'abord neuves, étendues, grandes et audacieuses (*V.* Struensée); mais il ne sut pas ménager l'esprit de la noblesse, et tenir une conduite assez circonspecte dans ses relations avec la reine. Des soupçons furent d'abord adroitement semés par la reine-douairière, qui les détestait l'un et l'autre; et la liberté indéfinie de la presse que Struensée avait eu l'imprudence d'accorder (1), servit à les propager, et à répandre dans le public toutes sortes de calomnies sur son intimité avec Mathilde, et sur l'esclavage dans lequel on tenait le roi. La prudence et la fermeté, qui, dès le début de Struensée, avaient accompagné tous les actes de son ministère, parurent l'abandonner vers la fin de 1771. Des soulèvements partiels qu'il eût été facile de réprimer, ne furent apaisés que par des concessions qui avilirent l'autorité royale, et firent dès-lors présager la chute de ceux qui en étaient les dépositaires. Aucune des précautions que la prudence la plus commune aurait dû prescrire, n'était prise pour empêcher les effets de la jalousie et des sentiments haineux de la reine douairière. Cette princesse profitait de toutes les fautes de Struensée et de Mathilde, pour augmenter le nombre de ses partisans, et préparer la ruine de ses ennemis. Dans les premiers jours de janvier 1772, la cour, qui depuis quelque temps résidait à la campagne, se rendit dans la capitale. Ce fut le 17 de ce mois, qu'à la suite d'un bal masqué auquel avait assisté toute la famille royale, la reine-douairière, accompagnée du prince Frédéric, du comte de Rantzau, et du colonel Koller, dont le régiment montait la garde au château ce jour-là, pénétra dans la chambre du roi, le réveilla en sursaut, et le força de signer l'ordre d'arrêter Mathilde et Struensée. On ne parvint à l'y déterminer qu'en lui persuadant que sa vie n'était pas en sûreté, et qu'on voulait le forcer d'abdiquer.

(1) Pendant tout le temps de la maladie du jeune prince, Struensée ne le quitta pas un seul instant; et comme la reine, qui aimait tendrement son fils, était toujours au chevet de son lit, Struensée profita de cette occasion pour s'insinuer de plus en plus dans les bonnes grâces de Mathilde.

(2) Mathilde avait obtenu du roi qu'il ne travaillerait plus avec les ministres. Ils se bornaient à apporter leurs portefeuilles, qui leur étaient ensuite rendus avec la décision du monarque sur chaque objet; et cette décision était l'ouvrage de Struensée.

(3) Ce pouvoir était, dit-on, porté au point que Christian avait donné l'ordre d'obéir en tout à Struensée, sur sa seule signature, quand bien même la sienne ne s'y trouverait pas.

(1) Il fit rendre, en 1771, une ordonnance contre la licence de la presse; mais cette mesure tardive ne put réparer le mal qui avait été fait.

Rantzau se rendit dans la chambre de la reine, vers quatre heures du matin, pour lui signifier l'ordre de son arrestation. Cette princesse était encore endormie; et elle eut à peine le temps de se jeter à bas de son lit: on la trouva debout, les pieds nus et n'ayant qu'un seul jupon dont elle s'était enveloppée à la hâte. Elle refusa d'obéir avant d'avoir vu Christian, et fit de violents efforts pour sortir de son appartement. Après une vive résistance, elle est transportée dans un carrosse, qui la conduisit au château de Kronenbourg. Pendant la route, elle montra une grande fermeté, ne versa pas une larme, et ne rompit le silence, que pour dire au major de dragons qui était dans sa voiture l'épée à la main: « Je ne » croyais pas, Monsieur, faire con» naissance avec vous de cette ma» nière. » En apercevant Kronenbourg, où elle avait été plusieurs fois se promener, elle s'écria: « Mon » roi m'abandonne. » Dès qu'elle fut arrivée, elle se promena un moment dans la chambre qui lui avait été destinée, et se jeta dans un fauteuil en versant un torrent de larmes. Pendant trois jours, elle refusa de prendre aucune espèce de nourriture, et ne céda qu'à l'idée qu'on lui présenta qu'elle devait se conserver pour ses enfants (1). L'arrestation de la reine, de Struensée et de leurs partisans, avait été suivie du déplacement de toutes les autorités qui leur étaient dévouées. Un nouveau conseil fut organisé; et bientôt Julie-Marie disposa de toute la puissance. Elle s'en servit pour presser le jugement de ses adversaires: Struensée interrogé, le 25 février, par une commission d'inquisition, hésita long-temps, et fit enfin des déclarations qu'on interpréta ensuite contre la reine. Celle-ci parut à son tour, le 9 mars, devant quatre commissaires nommés par le roi; et l'on profita des aveux arrachés à Struensée pour la déterminer à implorer la clémence de Christian. Cette scène terrible qui dura trois heures, fit une telle impression sur l'infortunée prisonnière, qu'elle s'évanouit et tomba dangereusement malade à la suite de l'interrogatoire. Les médecins crurent devoir la faire saigner; et ses ennemis profitèrent de cette circonstance pour répandre mille bruits absurdes sur son état. La procédure contre cette princesse fut tout-à-fait distincte de celle qui s'instruisait en même temps contre Brandt et Struensée. Afin de montrer quelque impartialité, les ennemis de Mathilde formèrent, le 23 mars 1772, pour prononcer sur son sort, un *consistoire* de trente-cinq personnes choisies dans les différents ordres de l'état; et pour leur donner plus de liberté, ces juges, ainsi que les avocats, furent déliés du serment de fidélité. L'avocat du roi, à la suite d'un long plaidoyer, conclut à ce que la reine fût déchue de son mariage, et que le roi eût la faculté d'en contracter un nouveau. Le défenseur de Mathilde ayant demandé du temps pour réunir ses moyens, ne put obtenir que dix jours; et lorsque ce délai fut expiré, il présenta sa défense: la grande commission, après plusieurs séances fort longues, s'assembla de nouveau, le 6 avril 1772, et, au bout de cinq heures de délibération, déclara la reine coupable d'adultère, et prononça le divorce, sans la priver, toutefois, du titre de reine, ni des distinctions qui y sont attachées. Ce jugement, soumis

(1) Mathilde avait mis au monde une princesse, le 27 juillet 1771.

à la sanction du roi, fut approuvé par lui, et signifié à Mathilde, le 9 avril, par le chef de la justice, en présence du gouverneur de Kronenbourg (1). La conduite du ministère anglais varia beaucoup pendant le cours de ce célèbre et scandaleux procès : il laissa d'abord entrevoir qu'il ne désapprouverait pas une séparation de corps, mais qu'il ne voulait point de divorce. Il n'insista plus ensuite sur ce point essentiel, et se borna à demander que la reine fût traitée avec les égards dus à sa naissance, et qu'on lui accordât tous les adoucissements dont ses malheurs étaient susceptibles. Quoi qu'il en soit, après la prononciation du divorce et le supplice de Brandt et de Struensée (28 avril), on adoucit un peu les rigueurs de la détention de Mathilde : elle obtint la permission de se promener dans l'intérieur du château qui lui servait de prison, et même sur les remparts; et elle put recevoir la visite de M. Keith. Ce ministre d'Angleterre lui offrit, d'après l'ordre de son souverain, et avec l'autorisation du roi de Danemark, une retraite honorable dans l'électorat d'Hanovre. Mathilde s'embarqua, d'Elseneur, le 30 mai; et le 5 du mois suivant, elle arriva à Stade, sous l'escorte de deux frégates et d'un senaut anglais. En quittant le Danemark, cette princesse sentit qu'elle se séparait pour toujours de ses enfants qu'elle aimait avec idolâtrie, et elle pressa long-temps sa fille sur son cœur en l'arrosant de ses larmes. Elle jeta ensuite un cri douloureux lorsqu'on l'arracha de ses bras, et demanda à partir sur-le-champ, en disant d'une voix émue : « Je n'ai plus rien à faire » dans ce pays. » Sa maison danoise l'accompagna jusqu'au lieu du débarquement; et là elle fut remplacée par les gens que le roi d'Angleterre lui avait envoyés. Par les ordres de ce prince, Mathilde fut traitée comme une reine d'Angleterre, pendant tout le temps qu'elle résida dans le Hanovre. Après un court séjour à Gorde, ancien château du feu roi George Ier., elle fut conduite à Zell, qui devint sa résidence, jusqu'à sa mort, arrivée dans la nuit du 10 au 11 mai 1775, à la suite d'une fièvre pourprée, qui l'enleva à l'âge de vingt-quatre ans, après une maladie de peu de jours (1). Pendant son séjour à Zell, Mathilde employa tout son temps à cultiver les arts et à soulager les malheureux; aussi était-elle adorée de tous les habitants. Voulant consacrer le souvenir des sentiments qu'elle leur avait inspirés, l'assemblée des États adopta, le 10 juin, la résolution de présenter une requête au roi d'Angleterre, pour obtenir la permission d'ériger un monument en son honneur. « Les » malheurs non mérités sous lesquels » cette jeune reine succomba, di- » saient-ils, n'ont servi qu'à la ren- » dre d'autant plus intéressante, et » d'autant plus respectable. » On ignore si ce monument a été élevé. Belle, jeune et sans expérience, n'ayant aucun guide qui pût la diriger au milieu d'une cour corrompue et livrée à toutes sortes d'intrigues, Mathilde ne mit pas dans ses dé-

(1) En mai 1772, on imprima en Danemark, avec *privilége*, les jugements rendus contre Brandt et Struensée, sans faire aucune mention de ce qui s'était passé entre ce dernier et la reine. Ce fut peu-près à la même époque qu'on répandit le bruit que Christian, par une disposition testamentaire, remise cachetée à toutes les cour et tribunaux, avait exclu formellement Mathilde de la régence, dans le cas où il viendrait à mourir avant elle.

(1) Elle avait gagné cette maladie en bravant tous les dangers, pour porter elle-même des secours à un de ses domestiques, qui en était atteint.

marches toute la circonspection que sa position exigeait. Délaissée par son époux, entourée d'ennemis qui cherchaient à lui tendre des piéges, elle voulut se créer un appui; et pour son malheur elle jeta les yeux sur Struensée, qui l'entraîna au-delà des bornes que la prudence et le soin de sa propre réputation lui commandaient. Sa conduite fut, sans doute, légère et inconséquente : mais peut-on assurer quelle ait été aussi coupable que ses ennemis ont voulu la représenter? On pourrait en douter en considérant que son mari entretenait une correspondance avec elle, pendant qu'elle était retirée à Zell, et qu'il paraîtrait avoir conçu le projet de la rétablir sur le trône, si sa mort ne l'en eût empêché (*V.* Christian VII, VIII, 473). Parmi les ouvrages où l'on a parlé des malheurs de cette princesse, nous citerons : I. *Mémoires d'une reine infortunée*, etc., d'abord publiés en anglais, et trad. en franç., 1 vol. in-12, Londres, 1766. L'auteur attribue à Mathilde une notice sur la princesse Sophie de Zell, sa grand'mère, et des aperçus sur les Anglais, les Danois et les Français. L'authenticité en est fort douteuse. II. *Mémoires authentiques et intéressants*, ou *Histoire des comtes Struensée et Brandt, édition faite sur le manuscrit tiré du portefeuille d'un grand*, Copenhague et Bruxelles, 1789, 1 vol. in-8°., en français. III. *Mémoires historiques et inédits sur les révolutions arrivées en Danemark et en Suède, pendant les années* 1770, 1771, 1772, etc, *par feu l'abbé Roman, témoin oculaire*, 1 vol. in-8°., Paris, 1807, en français. IV. *Les Cours du Nord* ou *Mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemark, depuis* 1766, en anglais, par John Brown; trad. en franç. par M. Cohen, Paris, 1819, 3 vol. in-8°. Quoique cet ouvrage paraisse n'avoir été entrepris que dans le but de répandre sur plusieurs souverains du Nord de grossières calomnies, on doit convenir qu'il renferme quelques faits curieux et vrais, et que l'auteur a puisé souvent dans de bonnes sources. Presque tous les journaux français en ont parlé avec mépris; et la Gazette suédoise (l'*Ami de la vérité*) a été supprimée en mars 1820, pour en avoir rendu compte, et avoir rapporté des assertions injurieuses à la reine Mathilde. Z.

MATHIOLE. *V.* Matthiole.

MATHON DE LA COUR (Jacques), né à Lyon en 1712, fut membre de l'académie de cette ville, et s'y acquit une certaine réputation dans les mathématiques. L'académie des sciences de Paris avait proposé pour le sujet du prix de 1753, la question suivante : *Quelle est la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du vent dans les grands vaisseaux?* Mathon de la Cour partagea l'accessit avec le célèbre Euler : le prix fut remporté par Daniel Bernoulli. L'académie reconnut dans le mémoire de Mathon de la Cour des vues ingénieuses et utiles, et le fit insérer, ainsi que celui d'Euler, dans le huitième volume du Recueil des pièces qui ont remporté les prix. En 1762, il publia ses *Élémens de dynamique et de mécanique*, qui, à cette époque, pouvaient être lus avec intérêt après la Dynamique de d'Alembert; voici le jugement qu'en portait Fontaine dans une lettre qu'il écrivait à l'auteur en 1764 : « J'ai lu l'ouvrage de méca-» nique que vous m'avez fait l'hon-» neur de m'envoyer, que j'ai trouvé

» très-bien fait : vous verrez que j'ai » conçu les choses d'une autre ma- » nière que vous ; mais je les ai con- » çues aussi différemment de New- » ton. On ne s'égare point quand on » a bien dans sa tête la métaphy- » sique du sujet que l'on traite, de » quelque façon qu'on l'envisage. » Mathon de la Cour a aussi publié un plan pour l'intelligence des chapitres 45 et 48 d'Ézéchiel, accompagné d'un *Commentaire littéral*, imprimé dans le Journal des savants, août 1759. Cet ouvrage est un commentaire sur le partage de la Terre-Sainte, dont il est parlé dans le prophète Ézéchiel. Ménochius, D. Calmet et autres auteurs ont donné sur ce sujet des plans assez peu intelligibles : celui de Mathon de la Cour, plus conforme au texte, est appuyé sur beaucoup de recherches hébraïques. Les autres ouvrages de cet auteur sont : I. *Lettre* sur le Parallèle de la physique de Newton et de celle de Descartes, par le P. Castel, et autres morceaux (imprimés dans le Journal de Trévoux, de 1744 et 1745). II. *Essai du calcul d'une machine mue par la réaction de l'eau* (imprimé dans le Journal de physique, tomes 5 et 6). Mathon de la Cour mourut à Lyon en 1770, fort regretté de ses amis, et des savants dont sa fortune lui donnait les moyens d'être le protecteur. B-L-T.

MATHON DE LA COUR (Charles-Joseph), fils du précédent, et beau-frère du poète Lemierre, né à Lyon en 1738, alla terminer ses études à Paris, se lia avec les artistes les plus distingués, et apprit dans leurs ateliers à juger du mérite de leurs productions. Admis dans les cercles les plus brillants de la capitale, il s'y fit remarquer par sa douceur, sa politesse, et la variété de ses connaissances. Il remporta, en 1767, un prix à l'académie des inscriptions, par un Mémoire sur la législation de Lycurgue ; et trois ans après, l'académie de Rouen couronna un de ses discours. La mort de son père l'ayant obligé de revenir à Lyon, il s'occupa de réaliser différents projets qu'il avait formés pour y encourager la culture des arts. (*V.* Nonnotte.) Il cherchait à découvrir les jeunes gens qui annonçaient des dispositions pour le dessin, les aidait de ses conseils et de sa bourse, et leur facilitait les moyens de se faire connaître, en leur procurant un local convenable pour y exposer leurs productions. Mathon fut l'un des fondateurs de la société philantropique de Lyon, et il établit, dans cette ville, un lycée dans lequel, à l'imitation de l'athénée de Paris, d'habiles professeurs enseignaient les langues et les sciences. La fortune de Mathon appartenait toute entière aux malheureux ; et quand ses revenus ne lui suffisaient pas, il empruntait pour donner. Pressentant la nécessité d'une réforme dans l'administration des finances de l'état, il indiqua les moyens de l'opérer sans secousse ; et après la convocation des états-généraux, il publia quelques écrits sur les principaux objets dont cette assemblée devait s'occuper. Mais la rapidité des événements lui montra que tout conseil devenait inutile, et il se condamna au silence le plus absolu. Il ne voulut point abandonner ses concitoyens, exposés aux horreurs d'un siége, et partagea tous leurs dangers. Après la prise de Lyon, il fut traduit devant le tribunal établi pour donner aux assassinats l'apparence de la légalité. Dorfeuil, qui le présidait, s'adressant à Mathon, lui dit : « Tu étais

» noble, tu n'as pas quitté Lyon pen-
» dant le siége : lis le décret ; tu
» peux prononcer toi-même sur ton
» sort. — Il est sûr, répondit froi-
» dement Mathon, que cette loi m'at-
» teint, et je saurai mourir. » Il marcha à l'échafaud avec le calme de l'innocence, au mois d'octobre 1793. On a de lui : I. *Lettres sur l'inconstance*, à l'occasion de la comédie de *Dupuis et Desronais* (par Collé), Paris, 1763, in-12. II. *Lettres sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon*, ibid., 1763, 65 et 67, trois part. in-12. Elles offrent, suivant M. Delandine, le modèle d'une critique polie et judicieuse. III. *Orphée et Eurydice*, opéra trad. de l'italien de Casalbigi, ibid., 1765, in-12. IV. *Dissertation sur les causes et les progrès de la décadence des lois de Lycurgue*, ibid., 1767, in-8°. ; couronnée par l'acad. des inscriptions. « Il est surprenant, dit Mathon, que personne n'ait encore entrepris de donner une histoire complète des Lacédémoniens. Je hasarderai peut-être quelque jour d'en publier une, et j'ai commencé à en rassembler les matériaux. » Cet ouvrage n'a point paru. V. *Discours sur le danger de la lecture des livres contre la Religion*, ibid., 1770, in-8°. ; couronné par l'académie de la conception à Rouen. VI. *Lettres sur les Rosières*, 1781, in-12. VII. *Testament de Fortuné Ricard, maître d'arithmétique*, Paris, 1785, in-8°., inséré dans les *Tablettes d'un curieux*, tome 1er., et traduit en anglais ; badinage ingénieux dans lequel l'auteur a pour but de démontrer que les plus faibles économies peuvent avoir des résultats extraordinaires : on l'a comparé à la *Science du bonhomme Richard* ; mais le pamphlet de Franklin, qui a d'ailleurs le mérite de l'originalité, est bien supérieur (*V.* Franklin). VIII. *Discours sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie*, ibid., 1788, in 8°. ; couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne. Mathon y distingue l'amour de la patrie, du patriotisme. L'amour de la patrie n'est, selon lui, que l'attachement au sol où l'on est né ; mais le patriotisme suppose l'abnégation de tout intérêt personnel, et la volonté de se sacrifier à l'intérêt public. IX. *Collection des comptes rendus concernant les finances de France* depuis 1758, Lausanne, 1788, in-4°. Mathon fut l'un des rédacteurs de l'*Almanach* et ensuite du *Journal de Lyon*, qu'il a enrichi d'une grande quantité de recherches intéressantes et de pièces fugitives ; il a été, avec Sautreau de Marsy, son ami, l'un des premiers éditeurs de l'*Almanach des Muses* (*V.* Sautreau de Marsy) : il a travaillé pendant quelque temps au *Journal de musique*, depuis juillet 1764 jusqu'en août 1768, et au *Journal des Dames*. Enfin l'on trouve beaucoup de pièces de cet estimable écrivain, dans les recueils manuscrits de l'académie de Lyon, dont il a été l'un des membres les plus laborieux. W—s.

MATHOS, l'un des chefs des mercenaires révoltés contre Carthage, Africain d'origine, servit d'abord en Sicile dans les troupes carthaginoises. A la paix qui termina la première guerre punique, il excita les mercenaires à la révolte et au pillage. Pour rendre tout accommodement impraticable, cet homme fit massacrer Giscon, que le sénat avait envoyé en députation aux rebelles pour les apaiser ; il remplit

ensuite les troupes de fureur contre les Carthaginois, envers qui elles commirent des cruautés inouies. Cet instigateur audacieux et cruel se vit bientôt à la tête d'un armée de soixante-dix mille hommes; il assiégea Utique et Hippacra, conjointement avec Spendius son collègue, poussa vigoureusement ces deux sièges, s'empara de l'isthme qui joignait au continent de l'Afrique la presqu'île où Carthage était située, et fit trembler cette capitale. Ce fut lui qui donna l'ordre de crucifier, par représailles, Annibal, général carthaginois, qui était tombé en son pouvoir. Mais pressé par Amilcar, et attiré dans une embuscade, forcé de hasarder une action décisive où son armée fut taillée en pièces, il se sauva dans une ville voisine, fut pris, conduit à Carthage, servit d'ornement au triomphe du vainqueur, et expia, par une mort ignominieuse et cruelle, ses trahisons et ses forfaits, l'an 238 av. J.-C.

B—P.

MATHULON, médecin, né à Lyon, vers la fin du XVIIe. siècle, n'est connu que par sa ridicule prétention d'avoir trouvé la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel. Il annonça cette double découverte dans les journaux de 1726; et il se croyait si sûr de son fait, qu'il offrit de parier dix mille francs que personne ne viendrait à bout de renverser ses calculs : il avertit en même temps le public qu'il avait consigné mille écus chez un notaire pour celui qui démontrerait qu'il s'était trompé. Fr. Nicole, de l'académie des sciences, n'eut pas de peine à lui faire voir son erreur, et Mathulon en convint de bonne foi; mais il chercha à se dispenser de payer la somme qu'il avait perdue, et que Nicole abandonnait à l'hôtel-dieu de Lyon : les administrateurs le poursuivirent, et il fut condamné à payer mille écus aux pauvres. Il paraît que cette leçon le corrigea, et qu'il renonça dès-lors à faire parler de lui. On cite de Mathulon : I. *Explications nouvelles des mouvemens de l'univers, accompagnées de démonstrations par le jeu de différentes machines qui les imitent*, Paris, 1723, in-4°. L'auteur y décrit plusieurs machines à feu, de son invention, auxquelles il donne le nom de *Mouvement perpétuel*. Il présenta cet ouvrage à l'académie des sciences, qui en ordonna le renvoi à des commissaires. Dans leur rapport, ces derniers se contentèrent de faire quelques observations très-modérées, mais qui choquèrent un homme aussi vain que l'était Mathulon; il publia en conséquence : II. *Réponses aux observations faites sur divers endroits d'une brochure qui a pour titre :* Explications nouvelles, etc., ibid., 1726, in-4°. III. *Essai de géométrie et de physique*, ibid., 1726, in-4°. C'est dans cette brochure qu'il annonce la double découverte dont on a parlé. Montucla, dans son *Hist. des recherches sur la quadrature du cercle*, ne dit que deux mots de la solution de Mathulon (p. 228) : mais le procès qu'elle excita, donna lieu à Nicole de traiter la question d'une manière plus générale; et il publia sa Méthode pour découvrir l'erreur de toutes les prétendues solutions du fameux problème de la quadrature du cercle, insérée dans l'*Hist. litt. de l'Europe* (nov. 1727, p. 193-222), d'après le *Journal des savants*, de nov. 1727. W—S.

MATHUSALEM, l'un des premiers hommes, dont la Genèse renferme brièvement l'histoire, s'élève

au milieu des patriarches de ces anciens jours, comme ayant reçu le don de la vieillesse la plus reculée ; et chez tous les peuples où les traditions bibliques sont en honneur, son nom est devenu proverbial pour désigner une longévité remarquable. Il était fils d'Hénoch, et fut père de Lamech, qui donna le jour à Noé. Pendant la durée de sa longue carrière, il vit s'écouler la plupart des siècles antérieurs au déluge, et mourut environ un an avant l'époque à laquelle on rapporte le plus généralement cette catastrophe, c'est-à-dire, vers l'an du monde 1656 (2379 avant J.-C.) ; il entrait alors dans sa 969e. année. La ressemblance des noms expose à le confondre avec Mathusaël, qui eut aussi un Lamech pour fils ; mais il serait d'autant moins excusable d'être induit en erreur par cette homonymie imparfaite, que Mathusaël était un arrière-petit-fils de Caïn, et qu'au contraire Mathusalem appartenait à la race de Seth, qui, comme le juste Abel, avait trouvé grâce devant Dieu. F—T.

MATIGNON (Jacques Goyon de), maréchal de France, d'une ancienne et illustre famille de Bretagne, naquit à Lonlay en Normandie, le 26 septembre 1525. Il n'avait que six mois lorsqu'il perdit son père ; mais Anne de Silly, sa mère, femme d'un rare mérite, prit soin de son éducation, qui fut supérieure, sous le rapport des études, à celle que les gentilshommes recevaient alors. Placé comme enfant d'honneur près du Dauphin, depuis Henri II, il fit ses premières armes sous ce prince à la prise des Trois-Évêchés ; il se signala en 1552 aux sièges de Montmédi, de Roisemars et d'Ivoy, obtint une compagnie de chevau-légers, avec laquelle il se jeta dans Metz, assiégé par les Impériaux (*V.* Franc. duc de Guise), et parvint à s'échapper de Hesdin ; mais moins heureux à la bataille de Saint-Quentin, où il combattit vaillamment, il resta au nombre des prisonniers, et ne recouvra la liberté qu'après la paix de Cateau-Cambresis. Tous les grands étaient alors partagés entre le duc de Guise et le connétable de Montmorenci ; Matignon ne voulut se déclarer ni pour l'un, ni pour l'autre : il ne vit jamais en France que le roi, n'eut d'autre but que d'affermir son autorité contre les factions ; et cette conduite, la seule qui fût digne d'un homme d'honneur, était aussi la plus sage. Elle lui mérita plus tard la réputation d'un grand politique. La reine Catherine de Médicis lui accorda sa confiance, et le fit nommer lieutenant-général de la Basse-Normandie : il eut la commission d'examiner de près les démarches des protestants dont le nombre s'accroissait chaque jour ; et il les maintint calmes, en accueillant leurs plaintes et leur rendant une exacte justice. Il contribua, en 1562, à la prise de Blois, de Tours et de Poitiers : l'année suivante, il sauva le château de Falaise, vivement pressé par les Anglais, qu'il mit en déroute ; et en 1567, il eut part à la réduction de Rouen. La même année il empêcha d'Andelot d'opérer sa jonction avec le prince de Condé, avant la bataille de Saint-Denis, et, par cette manœuvre, sauva Paris, dont la prise eût pu avoir des conséquences importantes. Il se signala encore en 1569, aux combats de Jarnac, de la Roche-Abeille et de Moncontour. Non moins généreux que brave, il ne voulut point laisser assassiner les protestants qu'il com-

battait : ceux d'Alençon et de Saint-Lô lui eurent l'obligation d'échapper aux ordres barbares arrachés à un jeune prince (*V.* Catherine de Médecis, Charles IX, Coligny); et il mérita ainsi la reconnaissance de ses ennemis. Matignon assiégea, en 1574, le malheureux Montgommery dans Domfront, le fit prisonnier, le traita pendant sa captivité avec beaucoup d'égards, et tenta vainement d'adoucir la reine, qui avait résolu sa mort. (*V.* Montgommery.) Il pacifia, sans répandre une goutte de sang, la Normandie, soulevée contre la régente; Henri III le récompensa de ce service éminent, en le confirmant dans la place de lieutenant-général : il fut élevé en 1579, à la dignité de maréchal, et compris dans la première promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Il obtint, l'année suivante, le commandement de l'armée en Picardie, et réduisit cette province sous l'autorité royale. Nommé, en 1585, lieutenant-général dans la Guienne, il s'empara, par artifice, du château Trompette, renvoya le commandant, ligueur déterminé, et, par ce moyen, sauva Bordeaux des horreurs de la guerre civile. Il continua de faire la guerre aux protestants, et leur enleva plusieurs places : il secourut Brouage; et il eut sans doute prévenu la défaite de Coutras, si le duc de Joyeuse l'eût attendu pour engager le combat. (*V.* Joyeuse, XXII, 80.) Il battit encore le roi de Navarre à Nérac, en 1588, et il l'obligea d'évacuer le Querci; mais après la mort de Henri III, Matignon fut l'un des premiers à reconnaître Henri IV pour son souverain légitime : il lui écrivit pour le presser de rentrer dans la communion romaine; en attendant ce moment qu'il hâtait de tous ses vœux, il contraignit une flotte espagnole à s'éloigner des côtes de la Guienne, et conserva cette belle province sous l'autorité royale. Matignon représenta le connétable au sacre de Henri IV; et il entra dans Paris avec ce prince, à la tête des bandes suisses. Cet illustre guerrier ayant eu, peu de temps après, la douleur de perdre son fils aîné, jeune homme de la plus grande espérance (1), il se retira dans son château de Lesparre, où il mourut le 27 juin 1597, à l'âge de soixante-douze ans. « Il venait, dit Brantôme, de se mettre à table pour souper; et, mangeant d'une gelinotte, il se renversa tout-à-coup sur sa chaise tout roide mort, sans rien remuer. » Ses restes furent transportés dans sa terre de Thorigni, en Normandie, où l'on voyait son tombeau en marbre. Il avait eu, de son mariage avec une demoiselle de la maison du Lude, cinq enfants, dont plusieurs occupèrent des emplois distingués. (*V.* sa généalogie dans *Moreri*.) C'était, dit encore Brantôme, « le » capitaine le mieux né et acquis à » la patience que j'aie jamais vu, et » très-habile. Il est mort le plus riche » gentilhomme de France; car de » dix mille livres de rente qu'il avait » quand il alla en Guienne, il en » acquit cent mille en douze ans de » temps qu'il en a été gouverneur. » Comme Matignon passait pour un homme d'une probité parfaite, et qu'on ne devinait pas la source de ses richesses, le peuple en conclut

(1) Odet, comte de Thorigni, fils aîné du maréchal de Matignon, mourut le 7 août 1595, à l'âge de 36 ans. Il s'était acquis une réputation brillante par sa valeur, et occupait la place de lieutenant-général dans la Normandie. Nicolas le Roy, curé de Barneville, publia un *Discours funèbre sur la mort d'Odet*, etc., Paris, 1596, in-8°.

qu'il avait un pacte avec le diable. Brantôme rapporte à cet égard des détails très-plaisants. (Voy. les *Vies des grands capitaines français*, discours 84, tome IX, p. 167, édit. de 1740.) On peut consulter encore l'*Histoire* de Jacques de Matignon, etc., par de Callière, Paris, 1661, in-fol., et sa *Vie* par d'Auvigny dans le tome XII des *Vies des hommes illustres de la France*. Son portrait a été gravé par Lochon, 1660, in-4°. On le trouve aussi dans le *Recueil* d'Odieuvre. W—s.

MATIGNON (CHARLES-AUGUSTE DE), comte de Gacé, maréchal de France, né le 28 mai 1647, était le sixième fils de François de Matignon, et fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Thorigni. Il fit la campagne de 1668, en Hollande, et suivit le duc de la Feuillade à la défense de Candie, où il fut blessé grièvement. (*V.* LA FEUILLADE.) De retour en France, il assista, en 1672, aux combats de Sintzheim et de Turkheim, et à la bataille de Trèves : il se trouva, en 1676, aux siéges de Condé et de Bouchain ; en 1684, au siége de Luxembourg, et signala partout sa valeur. Il fut nommé gouverneur de l'Aunis, et, en 1689, élevé au grade de lieutenant-général, et chargé d'accompagner le prétendant en Irlande. Cette expédition échoua ; et le comte de Gacé (c'est le nom qu'il portait alors) revint en Flandre, où il assista aux batailles de Fleurus, de Dunkerque, et aux siéges de Mons et de Namur. La guerre s'étant rallumée en 1703, il obtint le commandement de l'infanterie, sous les ordres du duc de Bourgogne, et eut part à tous les événemens qui se passèrent en Allemagne. Il fut chargé, en 1708, de l'expédition qui devait assurer la descente du prétendant en Écosse ; mais elle n'eut pas plus de succès que la première (*V.* FORBIN.) « Tout » le fruit de l'entreprise fut perdu. » Il n'y eut que Matignon qui y ga» gna : ayant ouvert les ordres de » la cour, en pleine mer, il y vit » les provisions de maréchal de » France ; récompense de ce qu'il » voulut et qu'il ne put faire (*Siè*» *cle de Louis XIV*). » Il revint encore en Flandre, et assista au combat d'Oudenarde. Ce fut le terme de sa carrière militaire. Retiré à Paris, il y mourut le 6 décembre 1729, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son *Oraison funèbre*, par Léon d'Arger, chanoine de la Rochelle, a été imprimé dans cette ville, 1731, in-4°. Le dernier rejeton mâle des Goyon de Matignon, comtes de Gacé, mourut à Naples en 1773. Il ne reste plus que sa veuve, fille du baron de Breteuil, et la branche des Matignon ducs de Valentinois. W—s.

MATON DE LA VARENNE (P. A. L.), homme de lettres, né à Paris vers 1760, d'une famille noble, se fit recevoir avocat au parlement ; mais ne fréquenta point le barreau, et suivit son goût pour les lettres, qu'il cultivait avec plus de zèle que de succès. L'opposition courageuse qu'il montra aux principes de la révolution, lui attira la haine de ses partisans. Le 10 août 1792, il voulut sortir de Paris ; mais reconnu par les assassins, et désigné à la fureur de la populace, il rebroussa chemin, et se tint caché pendant quelques jours. Il fut arrêté le 24 du même mois, et envoyé à la prison de la Force ; ce fut par une espèce de miracle qu'il échappa aux massacres de septembre. Ayant eu le bonheur d'être oublié pendant la terreur, il fut l'un

des premiers écrivains qui signalèrent, à l'indignation publique, les crimes de cette horrible époque. La journée du 18 fructidor an v (1797) l'obligea une seconde fois à se tenir caché; et ce fut pendant cette retraite forcée qu'il s'occupa de rédiger l'histoire de la chute du trône. Il mourut presque ignoré, à Fontainebleau, en 1816. Maton de la Varenne, était petit, et un peu contrefait; mais il était doué d'un caractère énergique et très-courageux. On cite de lui: I. *Réflexions d'un citoyen sur la nécessité de conserver la vénalité des offices inférieurs*, 1790, in-8°. II. *Mémoires pour les exécuteurs des jugements criminels*, où l'on prouve la légitimité de leur état, 1790, in-8°. III. *Mémoire adressé à l'Assemblée nationale*, où l'on dénonce, entre autres choses, les vexations de quelques juges du conseil, etc., 1790, in-8°., deux éditions. IV. *Plaidoyer pour Samson, exécuteur des jugements criminels de Paris, contre Prudhomme, Gorsas*, etc., 1790, in-8°. V. *Les Crimes de Marat et des autres égorgeurs*, ou *ma Résurrection*, 1795, in-8°.; traduit en allemand. VI. *Valdeuil*, ou *les Habitants de Saint-Domingue*, 1795, in-8°. VII. *Camille et Formose, histoire italienne*, 1795, in-12. VIII. *Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 1792, et qui ont opéré la chute du trône*, 1806, in-8°. On y trouve des détails intéressants; mais l'auteur ne passe pas pour exact (1): il annonce dans la préface, l'*Histoire de la décadence* et de la chute du trône royal en France; ouvrage pour lequel il avait réuni de nombreux matériaux: il n'a point paru. Maton est l'éditeur du *Siècle de Louis XV*, par Arnoux Laffrey, son ami, 1796, 2 vol. in-8°.; et des *Œuvres posthumes* du comte de Thiard de Bissy, qu'il a fait précéder de son éloge historique (*Voy.* Thiard). W—s.

MA-TOUAN-LIN, surnommé *Kouei-iu*, un des lettrés les plus célèbres de la Chine, ou du moins l'un de ceux qui sont les plus connus en Europe, naquit à Lo-phing, dans la province de Kiang-si (1), vers le milieu du treizième siècle. Son père, nommé Ma-thing-louan, exerçait une charge considérable à la cour des derniers empereurs de la dynastie des Soung. Il envoya Ma-touan-lin étudier à l'école de Tchou-hi, le plus illustre des interprètes des livres classiques dans les temps modernes. Après avoir fait, sous cet excellent maître, des progrès qui annonçaient ce qu'il devait être un jour, le jeune Ma-touan-lin obtint une place qu'il quitta bientôt. La chute de la dynastie des Soung, et la conquête de la Chine par les Mongols, le décida à renoncer à la carrière de l'administration pour se livrer tout entier à des travaux historiques et littéraires. Il publia sous le titre de *Taï-hio-tsieï-tchouan*, un commentaire sur le Taï-hio, ou livre de la *Grande étude*, traité de philosophie morale par Confucius. Mais son principal ouvrage est son Wen-hian-thoun-

(1) Voyez les *Extraits* du Journal de Paris, à la tête du *Dictionnaire des anonymes*, par M. Barbier, et la *Table* des auteurs. Cet ouvrage, qui représentait sous des couleurs beaucoup trop vraies des hommes alors puissants, fut saisi par ordre de la police.

(1) Lo-phing est une ville du troisième ordre, dans la dépendance de Tao-tcheou-fou. On appelle souvent notre auteur Ma-touan-lin de Pho-yang. Pho-yang est une autre ville de troisième ordre, près de Lo-phing, sur le lac de Pho-yang.

khao, ou *Recherche aprofondie des anciens monuments*. Il mit vingt ans à l'achever : la préface qu'il a placée au commencement est un chef-d'œuvre de raison et de critique. Ma-touan-lin examine et juge avec impartialité les travaux du même genre, qui ont été faits avant lui ; et il expose les motifs qui l'ont dirigé dans la composition de son ouvrage. Les historiens qui ont le mieux réussi à tracer le tableau des révolutions qui ont causé la chute ou l'élévation des différentes dynasties, laissent beaucoup à desirer sur les détails des événements, les faits relatifs à la littérature, à l'histoire physique et à celle des mœurs et de l'administration. Confucius se plaignait déjà du défaut de monuments authentiques, qui l'empêchait de connaître à fond les usages des deux dynasties de Hia et de Chang. Il est donc bien important de recueillir ou de conserver tous ceux que le temps a épargnés, et dont la substance n'a pu entrer en entier dans les livres, et les mémoires historiques des différentes dynasties. Par ces considérations que Ma-touan-lin développe dans sa préface, on juge déjà de quel intérêt doit être sa collection; mais il faut l'avoir parcourue et en avoir fait usage pour apprécier le plan de l'auteur, et le mérite de l'exécution. Sous le rapport de l'étendue, du nombre et de la diversité des matières, on ne saurait mieux comparer la *Recherche aprofondie*, qu'avec les Mémoires de l'académie des inscriptions. Mais on y trouve de plus un ordre et une méthode que ne comporte pas la nature de nos collections académiques. En effet, l'auteur y a réuni, suivant l'ordre des matières, une suite d'extraits des livres les plus curieux sur toutes sortes de sujets, des mémoires, des dissertations dans lesquelles l'auteur a conservé, autant que cela lui a été possible, les termes mêmes des écrivains originaux, et par-dessus tout, la bibliographie la plus exacte et la plus étendue. Le mérite de ce plan est rapporté par Ma-touan-lin, à l'auteur du Thoung-tian, nommé Thou-yeou, lequel écrivait au huitième siècle ; et quelques autres auteurs avaient déjà essayé de le remplir. Thou-yeou avait traité, dans autant de parties séparées, des contributions et redevances des terres, des monnaies métalliques et fictives (papiers-monnaies), de la population, de l'administration civile, de la justice, des foires, et du commerce des grains, des tributs payés par chaque province, de l'emploi des fonds publics, du choix et de l'avancement des magistrats, des études et des examens, des attributions de tous les officiers de l'État, des sacrifices et rites solennels en l'honneur des dieux, du culte des ancêtres des dynasties impériales, des rites de la cour, de la musique, de la guerre, des supplices, de la géographie et des différentes divisions et subdivisions du territoire impérial, de la géographie et de l'histoire des peuples étrangers. Mais ce bel ouvrage finissait à l'an 755. Ma-touan-lin entreprit de le revoir, de le corriger, de l'amplifier, de le compléter pour l'espace de temps qu'il embrassait, et de le continuer pour toutes les parties dont il était formé, jusqu'en 1224 ; de sorte qu'il enferma tout ce qui est relatif à ces différents sujets, depuis Yao et Chun, jusqu'à la dynastie des Soung méridionaux, c'est-à-dire, depuis le vingt-quatrième siècle avant J.-C. jusqu'au douzième siècle de notre ère. Non content de cela, il y ajouta, d'après le même plan, et pour le même espace

de temps, une série complète d'extraits et de mémoires sur les livres classiques et autres, sur la succession et la généalogie des empereurs, sur l'institution des principautés et des terres féodales, sur les phénomènes célestes, et sur les singularités remarquables de toute espèce. Avec cette addition l'ouvrage forme vingt-quatre classes, précédées d'autant de dissertations, ou préfaces particulières à chaque classe, et 348 livres, qui sont reliés en 100 volumes, dans les deux exemplaires que possède la Bibliothèque du Roi. La lecture des titres de ces *Livres*, est seule un objet d'admiration, et inspire le plus vif intérêt. Il serait trop long de les rapporter ici; et l'on aime mieux renvoyer à la table sommaire, qui en a été donnée (1). Il faut seulement observer que l'arrangement des matières n'est pas le seul auquel l'auteur se soit attaché, et qu'il ne suit pas avec moins de rigueur l'ordre des temps pour toutes les parties; de sorte qu'on est certain de trouver, sous chaque matière, les faits qui y sont relatifs, disposés chronologiquement, suivant l'ordre des dynasties et des règnes, année par année et jour par jour. On ne peut se lasser d'admirer l'immensité des recherches qu'il a fallu à l'auteur pour recueillir tous ces matériaux, la sagacité qu'il a mise à les classer, la clarté et la précision avec lesquelles il a su présenter cette multitude d'objets dans tout leur jour. On peut dire que cet excellent ouvrage vaut à lui seul toute une bibliothèque, et que quand la littérature chinoise n'en offrirait pas d'autre, il vaudrait la peine qu'on apprît le chinois pour le lire. Ce n'est pas la Chine seule, qu'on apprendrait à y bien connaître, mais une très-grande partie de l'Asie, sous tous les rapports les plus importants, et dans tout ce qui est relatif aux religions, à la législation, à l'économie rurale et politique, au commerce, à l'agriculture, à l'histoire naturelle, à l'histoire, à la géographie physique et à l'ethnographie. On n'a qu'à choisir le sujet qu'on veut étudier, et traduire ce qu'en dit Ma-touan-lin. Tous les faits sont rapportés et classés, toutes les sources indiquées, toutes les autorités citées et discutées. On peut juger de l'importance des mémoires qui y sont contenus, par divers échantillons qui en ont été tirés. Ce livre est un de ceux sur lesquels le petit nombre d'Européens qui se sont occupés de la Chine, ont le plus travaillé. Visdelou y a pris les notices sur différents peuples de la Tartarie, lesquelles font partie du Supplément à la *Bibliothèque orientale*; et c'est aussi l'ouvrage qui a fourni à Deguignes le plus grand nombre des matériaux qu'il a mis en œuvre dans son *Histoire des Huns*. On a tiré de la même source, le catalogue des comètes observées à la Chine, que Pingré a inséré dans sa *Cométographie*, celui des bolides et des aérolithes (Journal de physique, de mai 1819), et beaucoup d'autres documents précieux. Les missionnaires les plus instruits y ont puisé abondamment; et quelques-uns, tels que le P. Cibot, se sont donné l'apparence d'une érudition prodigieuse en fait de livres chinois, seulement en rapportant les noms des auteurs, et les titres des ouvrages que cite Ma-touan-lin, et en oubliant de le nommer: de sorte qu'à vrai dire, c'est à ce lettré seul qu'on doit rapporter l'origine de la plupart des connaissances positi-

(1) Mémoire sur les livres chinois de la Bibliothèque du Roi, p. 48 et suiv.

ves, qu'on a, en Europe, sur l'antiquité chinoise; et l'on ne saurait trop regretter qu'au lieu de tant de recherches mal dirigées, entreprises par des écrivains malhabiles, de tant de compilations où les notions les plus oiseuses sont répétées jusqu'à satiété, de tant de relations insignifiantes, telles que sont la plupart de celles qui ont la Chine pour objet, on ne se soit pas encore occupé d'exploiter cette mine précieuse, où toutes les questions qui peuvent concerner l'Asie orientale, trouveraient les réponses les plus satisfaisantes. Il y a même beaucoup de parties du travail de Ma-touan-lin, qui mériteraient d'être traduites en entier, et qui fourniraient des notions très-importantes pour les sciences historiques et naturelles. Le Wen-hian-thoung-khao fut offert à l'empereur Jin-tsong, à la septième lune de la quatrième année yan-yeou (1317). On le fit examiner par les plus habiles lettrés; et sur le rapport qui en fut fait à l'empereur, l'ouvrage, revêtu de l'approbation des Han-lin, parut sous l'autorité impériale, la deuxième année tchi-tchi (1321), à la sixième lune. Peu de temps après, Lieou-meng-yan, qui avait servi les derniers empereurs des Soung avec Ma-thing-louan, père de Ma-touan-lin, ayant été nommé président du ministère des offices et magistratures, voulut donner une charge à Ma-touan-lin; mais celui-ci, qui déjà était âgé, la refusa. Vers le même temps son père Ma-thing-louan étant venu à mourir dans une vieillesse très-avancée, Ma-touan-lin accepta des fonctions littéraires, qu'il quitta bientôt après, pour venir mourir dans sa maison. On ne marque précisément les dates ni de sa naissance ni de sa mort. Il est probable qu'il était né vers 1245, et qu'il mourut avant 1325. On trouve une notice sur Ma-touan-lin dans le trente-quatrième livre du Sou-houng-kian-lou, pag. 8 et suivantes. Fourmont a mal traduit le titre de son livre dans le Catalogue des livres chinois de la Bibliothèque royale. On fera bien de comparer ce qu'il en dit avec le *Mémoire sur les livres chinois*, auquel on a déjà renvoyé. Les deux exemplaires du Wen-hian-thoung-khao, qui se trouvent à la Bibliothèque royale, sont d'une édition impériale, donnée en 1724, par ordre des empereurs de la dynastie régnante. On a fait à la Chine, sous le titre de Sou-wen-hian-thoung-khao, ou *Supplément à la Recherche aprofondie*, une continuation, qui en pousse les différentes parties jusqu'à nos jours. De tous les livres chinois qui manquent à la Bibliothèque du Roi, c'est peut-être un de ceux qu'il serait le plus intéressant de se procurer. A. R—T.

MATSKO (Jean-Matthieu), astronome et mathématicien, né le 5 décembre 1721, à Presbourg en Hongrie, professa les mathématiques à Thorn et à Rinteln: il fut appellé, en 1768, à Cassel, par le landgrave Frédéric II, qui le nomma l'un de ses conseillers; et il mourut à Cassel le 19 nov. 1796. On a de lui: I. *Generaliores meditationes de machinis hydraulicis*, Leugo, 1761, in-4°. II. *Theoria jactûs globorum igniariorum*, Berlin, 1761. III. *Examen quæstionis: Utrùm leges mechanicæ motûs, veritates sunt necessariæ an contingentes*, Rinteln, 1762. IV. *Theoria virium quas mechanica considerat*, ib., 1765. V. *Methodus radices æquationum inveniendi*, ib., 1766. VI. *Gründe, etc.* (Fondement du calcul différentiel), Cassel, 1768. VII. *Anzei-*

ge, etc., (Annonce du passage prochain de Vénus sur le Soleil), *ibid.*, 1769. VIII. *Observationes astronomicæ*, ib., 1770. IX. *Programma de picturâ lineari quam perspectivam dicunt*, ib., 1772, in-4°. X. *De molâ in usus fabricæ vasorum porcellanorum extructâ*, ib., 1772, in-4°. XI. *Programma quo prostaphæresis inventori suo Christ. Rothmanno vindicatur*, ib., 1781, in-4°. XII. *Nachricht*, etc. (Notice sur une grande romaine, conservée dans l'arsenal de Cassel), 1781, in-4°. XIII. *Andenken*, etc. (Commémoration des mérites de Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel, envers l'astronomie), *ibid.*, 1786, in-4°. Matsko est l'éditeur des *Opuscules mathématiques* de Rog. Cotes, Lemgo, 1768 (*V.* Cotes, X, 66). On a encore de lui des *Observations astronomiques* dans le *Recueil* de l'académie de Cassel, et dans les *Ephémérides* de Berlin, et différents articles dans les *Journaux* scientifiques de Rinteln et de Cassel. W—s.

MATSYS (Quintin). *V.* Messis.

MATTE-LAFAVEUR (Sébastien), chimiste du dix-septième siècle, publia, en 1671, un ouvrage fort estimé, sous le titre de *Pratique de chimie*, et fut nommé à la place de démonstrateur de chimie, que le roi créa à Montpellier en 1675. A peu-près dans le même temps, Matte fut chargé d'enseigner la chimie à l'université de Paris; et il faisait ainsi, chaque année, deux cours sur cette science, l'un à Montpellier, et l'autre dans la capitale. Il remplit cette double tâche environ neuf ans de suite, et n'y renonça qu'en 1684, époque où un âge avancé et des infirmités ne lui permirent plus de continuer.—Son fils, Jean Matte, né à Montpellier en 1660, mourut en 1742. Le roi lui ayant accordé, en 1691, la survivance de la place de son père, il envisagea particulièrement la chimie dans ses rapports avec la médecine. Matte devint un des membres les plus laborieux de la société royale des sciences, lors de sa création; et il fut également l'un des correspondants les plus actifs de l'académie royale des sciences de Paris. L'histoire de ces deux compagnies renferme plusieurs expériences et observations de chimie, qui présentaient alors beaucoup d'intérêt. Matte mourut à quatre vingt-deux ans, laissant la réputation d'un savant utile, et celle d'un homme de bien, qui avait administré avec un grand zèle, pendant de longues années, le patrimoine des pauvres, en qualité de syndic de l'hôpital-général de Montpellier. (*V.* son *Éloge* par de Ratte.) D—g—s.

MATTEI (Loretto), poète italien, et l'un des premiers membres de l'académie des Arcadiens, était né le 4 avril 1622, à Ricti, dans l'Ombrie, d'une famille noble. Il parvint, dans sa patrie, aux premiers emplois de la magistrature: mais ayant eu le malheur de perdre son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique; et son mérite l'aurait élevé à la dignité épiscopale, si le pape Innocent XI ne s'y fût opposé, uniquement parce qu'il avait été marié. Loretto cultivait la poésie depuis sa jeunesse, avec beaucoup de succès; mais il n'avait pas pu se préserver entièrement du mauvais goût introduit dans la littérature par Marini et ses partisans. Il regretta dans la suite de n'avoir pas pris les anciens pour modèle; et il chercha à corriger les défauts de son style, mais son âge avancé ne lui permit

pas de faire de grands progrès dans la nouvelle route où il était entré. Il fut admis à l'académie des Arcadiens, en 1692, et mourut le 24 juin 1705, à Rome, suivant Tiraboschi (*Istor. della letteratura ital.*), mais plus vraisemblablement à Rieti. On a de lui : I. *Il Salmista Toscano*, Macerata, 1671; 2me. édit. corrigée, Bologne, 1683, et souvent réimprimée depuis : c'est une traduction, ou plutôt une paraphrase en vers, des Psaumes de David. Cet ouvrage fut critiqué par Dom. Bartoli, qui se cacha sous le nom de *Nicodemo Libsato* (*V.* Bartoli, III, 459). Mattei, au lieu de répondre à son censeur, profita de ses avis pour corriger son ouvrage. II. *La Cantica distribuita in egloghe*, Vienne, 1686. C'est une paraphrase du Cantique des cantiques, partagée en huit églogues, intitulées : Le Désert, la Campagne, la Nuit, la Dot, le Festin, le Jardin, le Triomphe de la Beauté, et le Paradis de l'Amour divin. III. *Innodia sacra, parafrase armonica degli inni dell Breviario romano*, Bologne, 1689. IV. *Metamorfosi lirice di Orazio parafrasato e moralizzato*, Rieti, 1679, in-8°.; Bologne, 1681, in-12; ibid., 1682, 1686, in-8°.; Milan, 1714, in-12. V. *L'Arte poëtica d'Orazio parafrasata*, Bologne, 1686, in-8°. VI. *Teoria del verso volgare; Pratica di retta pronunziatione, con uno problemate delle lingua latina e toscana in bilancia*, Venise, 1695, in-12, ouvrage curieux et peu commun. Les principaux ouvrages de Mattei ont été recueillis à Milan, en 1715. Il a laissé plusieurs morceaux de littérature dont on trouve les titres dans son *Eloge*, par Jérome Vincentini, inséré au tome II des *Vite degli Arcadi illustri*. W—s.

MATTEI (Alexandre), cardinal, naquit à Rome, le 20 février 1744, de la famille des princes de ce nom. Dès sa jeunesse, il prit le goût et l'habitude des exercices de piété, entra dans la prélature, et devint chanoine de Saint-Pierre. Il se plaisait dès-lors à catéchiser les enfants dans les paroisses, à visiter les malades dans les hôpitaux, et à prêcher dans les oratoires et les couvents. Il remplit, avec exactitude, plusieurs charges publiques, fut nommé archevêque de Ferrare en 1777, et déclaré cardinal en 1782. Son zèle, sa prudence et sa charité dans l'exercice des fonctions épiscopales, lui concilièrent le respect et l'attachement de ses diocésains. Il tint des synodes, établit des retraites et des conférences ecclésiastiques, et donna l'exemple de la régularité et de la piété. La révolution française ayant obligé beaucoup de prêtres à se retirer en Italie, le cardinal Mattei les accueillit en grand nombre, et excita, en leur faveur, la générosité de son clergé et des habitants. Il défrayait, à lui seul, plus de trois cents de ces honorables proscrits; et tout prêtre français qui arrivait à Ferrare, devenait l'objet de sa sollicitude. Il écrivit à plusieurs évêques pour leur offrir un asile. En 1797, lorsque Buonaparte, maître de la Haute-Italie, marchait sur Rome, le cardinal Mattei fut chargé de négocier avec lui; et il eut part au traité de Tolentino, qui ne sauva Rome que pour bien peu de temps. Cette capitale ayant été envahie l'année suivante, le cardinal Mattei se vit banni, et privé de ses biens. De retour à Rome, après la délivrance de l'Italie, il passa dans l'ordre des cardinaux-évêques, et devint évêque de Palestrine, en conservant jusqu'en

1807 l'administration de Ferrare. En 1804, il tint à Palestrine un synode dont les actes ont été imprimés; il renouvela les anciens statuts du diocèse, et en fit de nouveaux: ce recueil forme un vol. in-4°., qui parut la même année à Rome. En 1809, le cardinal fut transféré à l'évêché de Porto, auquel est attaché le titre de sous-doyen du sacré collége. La même année on le força de venir en France avec ses collègues: on ne le laissa pas tranquille à Paris; et Buonaparte l'envoya en exil à Rhetel, pour ne s'être pas trouvé à la cérémonie de son mariage. On le priva même de ses bénéfices et de ses revenus. Ceux qui l'ont connu en France, ont pu apprécier sa douceur et sa piété. Il était continuellement appliqué aux exercices de religion. Le fruit de sa retraite fut un livre de dévotion intitulé: *Méditations des vérités éternelles pour faire les exercices spirituels suivant la méthode de saint Ignace, distribuées en huit jours*, qu'il fit depuis imprimer à Rome, 1814, in-12, mais sans y mettre son nom. La fin de la persécution ayant permis au pape et aux cardinaux de retourner à Rome, le cardinal Mattei devint évêque d'Ostie et doyen du sacré collége. Il tint encore un synode à Velletri, dont le siége épiscopal est uni à celui d'Ostie. Son âge et sa dignité ne l'empêchaient pas de visiter les malades, de prêcher dans quelques congrégations, et d'aller réciter l'office chez les religieux d'*Ara cœli*, près desquels était son palais. Il était non-seulement exact à toutes les cérémonies auxquelles sa place l'obligeait de se trouver; il affectionnait encore des dévotions particulières. Il assistait, le 16 avril 1820, à l'office, dans la basilique de Saint-Pierre, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau le 20 du même mois. P—c—t.

MATTEIS (Paul de'), peintre napolitain, mort en 1662, fut un des élèves les plus distingués de Morandi, et peut être regardé comme un des premiers artistes de son temps. Il fut appelé en France, où il soutint sa réputation par de beaux ouvrages. Rappelé à Rome, sous le pontificat de Benoit XIII, il fut chargé de peindre plusieurs tableaux à la Minerve, et dans l'église d'*Ara cœli*. Plusieurs villes d'Italie desiraient obtenir quelques-unes de ses productions; et Gênes en possède deux tableaux, dans l'église de Saint-Jérôme, qui jouissent d'une grande estime. L'un représente le *Titulaire apparaissant en songe à S. François Xavier*; l'autre est une *Conception de la Vierge*, dans laquelle on voit un chœur d'anges d'une grâce et d'une beauté qui ne le cèdent à aucun autre tableau du même genre. Mais c'est à Naples, sa patrie et son séjour habituel, que l'on peut reconnaître jusqu'où s'est élevé son talent. Il a peint dans cette ville, tant à fresque qu'à l'huile, un grand nombre d'églises, de galeries, de salles, de plafonds, remarquables par la fougue de l'exécution. C'est ainsi que, par une facilité sans exemple, il ne mit que soixante-six jours pour peindre la grande coupole *del Gesù nuovo*, vaste composition qui n'existe plus, l'église où elle se trouvait ayant été démolie. On parlait de ce tour de force à Solimène, qui répondit froidement que l'ouvrage le disait assez de lui-même. Cependant on y voyait des parties d'une telle beauté, que Lanfranc ne dédaigna pas de les copier. Mais dans les tableaux que de' Matteis a soignés par-

ticulièrement, comme ceux qui existent dans l'église *de' Pii Operaj*, et dans la galerie Matalona, il ne laisse rien à desirer pour la grâce des contours, la beauté des têtes, quoique peu variées, et toutes les autres qualités. Il imita d'abord le coloris du Giordano; mais par la suite il donna plus de vigueur à son clair-obscur, sans rien perdre de la délicatesse de ses demi-teintes. C'est surtout dans ses tableaux de Vierges et d'Enfants-Jésus qu'il montre une suavité qui approche de celle de l'Albane; on y remarque aussi quelque chose du style de l'école romaine, où il avait étudié. Ce peintre mourut à Naples en 1728. P—s.

MATTEUCCI (Petronio), astronome de l'institut de Bologne, observa, conjointement avec Zanotti, la comète de 1739, puis celle de 1744. De concert avec le même astronome, il dirigea les réparations du gnomon de Cassini (Voy. la *Meridiana del tempio di San Petronio rinnovata l'anno* 1776). Il observa le passage de Mercure, en 1786, et rendit compte de cette observation dans le tome VII des Mémoires de l'institut de Bologne. Enfin, en 1798, il publia douze années d'Éphémérides (*Ephemerides motuum cœlestium ex anno* 1797 *in annum* 1810, *supputatæ à Petronio Matheucio*, 1798). Matteucci mourut en déc. 1810. D—l—e.

MATTHÆI (Léonard). *V.* Léonard d'Udine, XXIV, 155.

MATTHAEI (Christian-Frédéric), savant helléniste saxon, né en 1744, à Grost en Thuringe, reçut dans sa jeunesse les leçons du célèbre Ernesti; et ses connaissances philologiques annoncèrent bientôt qu'il était digne d'un tel maître. La Russie, où l'on s'empressa de l'attirer, devint le théâtre de ses nombreux travaux; et la chaire de belles-lettres, qu'il occupait à l'université de Moscou, donna une impulsion nouvelle à son activité littéraire. De retour en Allemagne, en 1785, il mit à profit son séjour pour rechercher les manuscrits qu'on avait oubliés ou négligés, et pour fouiller avec fruit dans les dépôts publics ou dans les bibliothèques particulières. D'abord, recteur de l'école *princière* de Meissen, en 1789, il fut pourvu d'une chaire de philosophie à l'université de Wittenberg. Matthæi ne s'était éloigné que temporairement de la Russie; il y rentra chargé de savantes dépouilles, et y fixa irrévocablement sa retraite. On le nomma, en 1805, conseiller aulique, et professeur ordinaire de littérature classique à l'université de Moscou; il est mort en cette ville le 26 septembre 1811. Cinquante-trois ouvrages, dont Rotermund fait mention, attestent le zèle infatigable de Matthæi. Lui-même, à la tête d'un opuscule sur le traité de Plutarque, *de la Mauvaise honte*, rappelle la plupart des livres grecs dont il avait procuré des éditions. Ses droits à la reconnaissance des lettres seraient suffisamment établis par la découverte de deux morceaux précieux, moins par leur importance réelle, que parce qu'ils se rattachent, comme complément, aux œuvres de deux des plus grands poètes de l'antiquité: nous voulons parler de l'*Hymne à Cérès* (1) et de l'exposition de la Clytemnestre de Sophocle. La première

(1) Matthæi trouva en outre le commencement d'un Hymne à Bacchus, de douze vers, aussi sous le nom d'Homère. L'*Hymne à Cérès*, qui est de plus de cinq-cents vers, a été publié par Ruhnkenius, Leyde, 1782, in-8°.; et avec de nouvelles remarques par Mitscherlich, Leipzig, 1787, in-8°.; Leyde, 1808, in-8°, et in-4°.

de ces productions est aujourd'hui attribuée sans difficulté au père de l'épopée ; les critiques n'ont point jugé qu'elle tranchât, pour la couleur, avec les autres hymnes dont Homère est reputé l'auteur. On ne fit point un si bon accueil au fragment de trois cents vers que Matthæi exhuma d'un manuscrit de la bibliothèque d'Augsbourg, où ce fragment était énoncé sous le nom de Sophocle, et comme faisant partie de sa tragédie de Clytemnestre, qui ne nous est point parvenue. Ce morceau, qui commence au prologue prononcé par Tisiphone, et se termine par un chœur, et qui, par son étendue, devait remplir tout le 1er. acte de la pièce, trouva de nombreux incrédules, disposés à le rejeter comme formant une disparate trop frappante avec les chefs-d'œuvre connus du premier tragique d'Athènes ; et quelque peu fondé que soit un raisonnement qui ne paraît point supposer des inégalités dans un grand écrivain, beaucoup de lettrés s'obstinent à regarder comme un maladroit pastiche l'imparfait canevas mis au jour par le professeur allemand. Nous abrégerons la liste des ouvrages de Matthæi, en la restreignant aux plus importants. Il a publié : I. *Chrestomathia græca, seu eclogæ ex aliquot scriptoribus græcis, in usum gymnasiorum universitatis Mosquensis*, Moscou, 1773, in-8°. II. *Glossaria græca minora et alia anecdota græca*, ibid., 1774 et 1775, 2 vol. in-4°. III. *Xiphilini et Basilii macedonis aliquot orationes ineditæ*, ibid., 1775, in-4°. IV. *Isocratis X, Demetrii Cydone VIII, et Michaelis Glycæ III epistolæ, cum oratione Dionis Chrysostomi*, ibid., 1776, in-8°. V. *Gregorii Thessalonicensis X orationes, cum singulis Chrysostomi et Amphilochii, necnon fragmento Joannis Damasceni*, ibid., 1776, in-8°. VI. *Notitia codicum Mss. græcorum bibliothecarum Mosquensium sanctiss. synodi ecclesiæ græco-russicæ, cum variis anecdotis, tabulis æneis et indicibus locupletissimis*, ibid., 1776, in-fol. Cette première édition, qui ne contient que la 1re. section de la 1re. partie, ne décrit que 50 manuscrits ; la suite fut publiée en 1780 : mais la 2e. édition, intitulée, *Accurata codicum græcorum mss. bibliothecarum Mosquensium sanctissimæ synodi Notitia et Recensio..... edita à Ch. Fr. de Matthaei*, Leipzig, 1805, 2 vol. in-8°., en décrit 502. VII. *Plutarchi libellus de superstitione, et Demosthenis oratio funebris in laudem Atheniensium qui pro patriâ pugnando cæsi sunt ad Chæroneam, græce et latinè*, avec les notes de Reiske, Sallier, Taylor, Wolf et Xylander ; le texte revisé d'après trois manuscrits, Moscou, 1779, in-12. VIII. *Animadversiones ad Origenis hexapla, ex codice synodi Mosquensis in-fol. excerptæ*, 1779, in-4°. IX. *Lectiones Mosquenses*, Leipzig, 1779, 2 vol. in-8°. X. *Gregorii Nazianzeni orationes II græcè et latinè*, avec le poème de ce Père, *de Libris canonicis*, des variantes, et un double commentaire, Moscou, 1780, in-4°. XI. *Variæ lectiones ad 70 lectiones Aquilæ, Symmachi, Theodotionis, et editionis quintæ et sextæ ad Canticum canticorum*, 1785. XII. *De Theophane Ceremea*, Dresde, 1788, in-4°. de 16 pages. XIII. *De Dionysio Halicarnassensi*, Wittenberg, 1789, in-4°. de 30 p. Il n'y est question que des ouvrages de grammaire de cet ancien historien. XIV. *Scholia ine-*

dita ad Iliados τ, Dresde, 1786, in-4°. XV. *Chrysostomi homeliæ IV, græcè et latinè*, Dresde, 1792, 2 vol. in-8°. XVI. *Novæ ex Chrysostomo eclogæ LII, græcè, ex recensione Montefalconii, et cum ejus, Savilii et aliorum animadversionibus*, augmenté de variantes, de commentaires et de corrections. XVII. *Novum-Testamentum* 12 *tomis distinctum, græcè et latinè*, Riga, 1788, in-8°. Matthæi développe, dans un titre étendu, tous les avantages de cette édition, par laquelle il voulut surpasser les travaux de Mill, Griesbach, Bengel, Wetstein et Knittel; elle renferme des scholies grecques inédites, un choix des scholies déjà connues, des variantes nombreuses tirées de plus de cent manuscrits, les principales leçons des Pères grecs et latins, et des remarques particulières de l'éditeur. Toutes les parties de ce grand travail avaient déjà paru séparément à Moscou et à Riga. XVIII. *Vetustum ecclesiæ græcæ Constantinopolitanæ evangeliarium*, Leipzig, 1791, in-8°. C'est un monument de la liturgie de l'église grecque, tiré de la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha. XIX. *Dissertatio, adornandæ editionis Ocelli Lucani ratio, et observationum maximè criticarum ad eum, Specimen*, Wittenberg, 1794. XX. *Notice des Manuscrits grecs de la bibliothèque de Munich*. XXI. *Courte notice de* 13 *Manuscrits grecs du Nouveau-Testament, conservés à la bibliothèque d'Augsbourg, et dont* 7 *seulement avaient été collationnés par l'abbé Bengel*. Ces deux opuscules furent publiés, en 1800, en allemand. XXII. *Nouveau-Testament grec*, Wittenberg, 1803-1804, in-8°. XXIII. *Nemesius de naturâ hominis, græcè et latinè*, Magdebourg, 1802, in-8°. XXIV. *Edition d'Euripide*, Leipzig, 1813-1814, 2 vol. in-8°. Le texte est rectifié d'après les manuscrits des bibliothèques de Florence, Turin, Augsbourg et Wolfenbuttel; les scholies grecques sont suppléées et vérifiées d'après un grand nombre de scholies inédites, avec des observations particulières de l'éditeur, des variantes, des corrections, et la suite complète des fragments accompagnés de notes inédites de Valkenaer et autres. F—T.

MATTHESON (Jean), compositeur et diplomate, né en 1681, à Hambourg, où son père était collecteur des taxes, montra dès son enfance des dispositions extraordinaires pour la musique, ainsi que pour les lettres. A l'âge de neuf ans, il se faisait déjà admirer en public pour son habileté à toucher de l'orgue, et pour les morceaux de chant de sa composition. Dans les années suivantes il composa de la musique sacrée, des fugues et des contrepoints. En 1697, à l'âge de seize ans, il était premier chanteur du théâtre de sa ville natale : cette place, celle d'organiste de plusieurs églises, et les nombreuses leçons qu'il donnait, ne l'empêchèrent point de se livrer à d'autres études; il se rendit familières les principales langues de l'Europe, et s'appliqua même à la jurisprudence. En même temps il composait des opéras pour son théâtre, et des morceaux détachés. Il quitta la scène en 1705, à l'âge où d'autres commencent seulement à y monter, et entra chez le ministre anglais à Hambourg; celui-ci lui confia l'éducation de son fils. Deux ans après, le ministre voyant que Mattheson était capable d'occuper une place plus importante, et l'ayant

employé dans plusieurs voyages, en fit son secrétaire de légation ; place qu'il garda jusqu'en 1746. Ce fut dans cet intervalle, qu'il fit paraître cette quantité d'ouvrages de toute espèce, les uns utiles, les autres singuliers, qui lui donnèrent la réputation d'un des auteurs les plus féconds de son temps. Il est vrai que beaucoup de ces écrits n'étaient que des brochures. Quoiqu'il ne fît plus de la musique son unique profession, il ne la cultivait pas avec moins d'ardeur, tout diplomate qu'il était : il dirigea même pendant plusieurs années la musique de l'église cathédrale ; mais la surdité dont il fut affligé dès-lors jusqu'à sa mort, le força, en 1728, d'y renoncer. Il avait obtenu, en 1719, la charge de maître de chapelle du duc de Holstein ; en 1746, il reçut le titre de conseiller de légation, et il mourut le 17 avril 1764 : on exécuta, à ses obsèques, une messe qu'il avait composée pendant sa surdité. Il avait légué à une des églises de Hambourg 44,000 marcs, pour un orgue qui depuis a été construit sur le plan de Mattheson, par un très-habile facteur, et que l'on peut mettre au nombre des plus beaux instruments de ce genre qu'il y ait en Allemagne. On cite des faits étonnants de l'activité de Mattheson : il traduisit en 3 mois, un ouvrage anglais de 200 feuilles, et composa en 12 heures une sérénade de 32 pages in-folio. Il était en correspondance avec deux cents personnes ; il a dit plusieurs fois qu'il désirait laisser après sa mort autant d'ouvrages qu'il vivrait d'années : mais il fut bien au-delà ; car ses écrits sur la musique, et ses compositions qui ont vu le jour, se montent déjà à 88 : il en a légué autant peut-être en manuscrit aux établissements publics de Hambourg. Il a composé 20 à 30 oratorios : son premier opéra, les *Pléiades*, fut fait, à l'âge de dix-sept ans, pour le théâtre de Hambourg. Quelques années après il composa pendant un voyage à Brunswick, la musique d'un petit opéra français le *Retour de l'âge d'or*, dont la comtesse de Lœwenhaupt avait fait les paroles. Mais de toutes ses compositions musicales, aucune n'a eu une vogue durable. Cependant on cite comme un chef-d'œuvre de ce genre l'*Epicedium*, qu'il composa en 1719, à l'occasion de la mort du célèbre Charles XII, roi de Suède. Il s'était lié avec Haendel : ceux qui ont eu occasion de comparer ces deux virtuoses, assurent qu'Haendel était plus fort sur l'orgue, mais que Mattheson le surpassait au piano. Dans ses écrits littéraires, il avait un style très-négligé, et s'exprimait avec beaucoup d'âcreté à l'égard de ses adversaires ou de ceux dont il ne partageait pas les opinions. On prétend qu'indépendamment de ses travaux de compositeur, d'auteur et de diplomate, il s'occupait encore de constructions de bâtiments. Nous ne pourrons citer ici que les principaux ouvrages qu'il a publiés : I. Sur la musique, ou sur l'art musical : Le *Nouvel Orchestre*, Hambourg, 1713, in-12. — L'*Orchestre protégé*, ibid., 1717. — *Réflexions sur l'éclaircissement d'un problème de musique*, 1720, in-4°. (en français.) — L'*Orchestre scrutateur*, ib. 1721. — *Critica musica*, ib., tom. 1, 1722 ; tom. II, 1724, in-4°. — *Introduction aux variations de la basse continue*, par Niedt, avec des notes, 1724. — Le *Nouvel Ephore de Göttingue, jugeant plus mal que celui de Sparte*, ib., 1727 (pamphlet dirigé contre le profes-

seur Meyer). — Le *Patriote musicien*, 1728, in-4°. — Le *Chantre savant*, trad. du latin, 1730, in-4°. — La *Grande école de la basse continue*, 1731, in-4°. Il avait fait paraître cet ouvrage en 1719, sous un autre titre, *De eruditione musica*, ib., 1732, in-4°. — La *Petite école de la basse continue*, ib., 1735, in-4°. — *Noyau des sciences mélodiques*, 1737, in-4°. — Le *Parfait maître de chapelle*, 1739, in-fol. — *Fondement d'un arc de triomphe sur lequel figureront les meilleurs compositeurs, maîtres de chapelle*, etc., 1740, in-4°. — Le *Concert souterrain des rochers de Norvége*, 1740, in-4°. — *Le plus nouvel examen des opéras*, 1744. — *Sur les cantiques*, 1745. — *Défense de la musique céleste*, 1747, in-8°. — *Aristoxeni jun. Philhongologia systematica*, 1748. — *Mithridate contre le poison d'une satire italienne, intitulée* Musica, 1749. — *Panacée pour guérir les détracteurs de la musique*, 1750. — *Vraie idée de la vie harmonique*, ibid. — *Sept dialogues entre la Sagesse et la Musique*, 1751. — *Nouv. académie musicale*, 2 part., 1751 et 1752. — *Plus ultra*, 4 part., 1754-1757. Ses opéras sont intitulés, les *Pléiades*, 1698; *Porsenna* et la *mort de Pan*, 1702; *Cléopâtre*, 1704; le *Retour de l'âge d'or*, 1705; *Boris*, 1710; *Henri IV de Castille*, 1711; *Prologue du roi Louis XV*. Il a publié plusieurs recueils de sonates, un recueil de fugues sous le titre de la *Langue des doigts*; et un *Odeon morale, jucundum et vitale*, dont il avait fait les paroles et la musique. II. Ses travaux littéraires : ce sont pour la plupart des traductions ou des brochures peu importantes. Il a traduit de l'anglais, en 1713, les *Aventures d'Alexandre Selkirk*, Écossais dont l'histoire paraît avoir servi de type au roman de Robinson; l'*Histoire de la conspiration anglaise*, 1723; l'*Ouvrage historique* de l'évêque Burnet, 1727, in-4°.; nouv. édit. 1735 à 1737; l'*Histoire de Marie d'Écosse*, 1726; les *Voyages de Cyrus, par Ramsay*, 1728; *Pamela*, 1742, 4 vol. Il a traduit de l'italien la comédie d'*Ésope*, 1728, et plusieurs opéras. Parmi ses brochures, nous citerons les suivantes : *Longitudes indiquées par l'automate de J. Carte*, 1708, in-4°.; — les *Qualités et vertus du noble tabac*, 1712; — *Réflexions sur les opérations financières relatives aux actions*, 1720; — *Aventures de Moll Flander*, 1723; — *Examen de la conduite de la Grande-Bretagne*, 1727; — *Remarques sur les vues de la Grande-Bretagne dans les affaires étrangères*, 1729; — l'*Importance de la richesse et de l'industrie de la Grande-Bretagne*, 1729; — *Remarques sur l'histoire de Burnet*, 1737, in-4°.; — *Remède contre la médisance*, 1745; — *Selah expliqué*, avec des notes et réflexions édifiantes sur la louange et l'amour, 1745, in-8°.; — *Jeu philologique*, pour servir à l'histoire critique de la langue allemande, 1752, in-8°.; — *Nouvelle académie de la joie*, 2 part., 1751-1753. D—G.

MATTHEW (Tobie), né à Oxford en 1578, était fils de Tobie Matthew, archevêque d'York, et, par sa mère, petit-fils de Barlow, évêque de Chichester. Il voyagea en différentes contrées de l'Europe, et apprit la plupart des langues étrangères. Ses relations avec les Anglais catholiques que la persécution avait fait sortir de leur pays, l'engagèrent à embrasser la religion romaine. A son retour dans sa patrie, en 1621,

Jacques Ier. l'attira à sa cour, et l'employa dans la négociation du mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne. Quoique divers obstacles eussent fait manquer ce mariage, Jacques fut si satisfait de sa conduite, qu'il lui donna le titre de chevalier. Sous Charles Ier, le comte de Strafford, ayant été nommé lord-lieutenant d'Irlande, l'emmena avec lui comme un homme dont les talents, le savoir et l'art de manier les esprits pourraient lui être utiles. Ce choix déplut à plusieurs membres du conseil du roi, à cause des principes religieux de Matthew et de son esprit adroit et insinuant. Lorsque la guerre civile éclata en Angleterre, il se retira chez les Jésuites de Gand, où il termina ses jours, le 13 octobre 1655. On a porté divers jugements sur son caractère. Les uns le représentent comme un rusé politique, et comme un espion pensionné par le cardinal Barberini : les autres, comme ayant formé un complot avec l'archevêque de Canterbury, pour rétablir la religion romaine, sous prétexte de réunir les deux Églises. Wood fait un éloge honorable de ses talents, de son esprit, de son savoir, et de la douceur de ses mœurs. Sa conduite dans la querelle du clergé séculier et régulier le fit accuser de mauvaise foi, parce que, quoiqu'il fût jésuite, il n'était pas, dans le fond, partisan des réguliers. Voici le titre de ses livres : I. *Riche cabinet de précieux bijoux*. II. *Recueil de lettres* à différentes personnes, Londres ? 1660, in-8°. III. Diverses *Lettres* insérées dans le *Cabala*, 1654, et dans le *Scrinia sacra*, Londres, 1663. IV. *Recueil de Lettres*, suivi du *Caractère de Lucie, comtesse de Carlile*, ibid., 1660, in-8°. Quoique romanesque en partie, cet ouvrage renferme des anecdotes curieuses. V. Les *bons effets de se laver la tête chaque matin avec de l'eau froide*. VI. La *Vie de sainte Thérèse*, 1623, in-8°. VII. Le *Bandit pénitent*, ou *Histoire de la conversion et de la mort du très-illustre lord, signor Troilo Savelli, baron romain*, 1625 et 1663, in-8°. VIII. *Traduction des Confessions de saint Augustin*, 1624, in-8°. IX. *Traduction italienne des Essais de Bacon*. X. Une *Histoire de son temps*, imparfaite et inédite. T—D.

MATTHEWS (Thomas), amiral anglais, fils d'un gouverneur des îles sous-le-Vent, naquit, en 1681. S'étant livré dès sa jeunesse à la marine, il se distingua dans la guerre de la succession d'Espagne, en 1701, et s'y éleva au grade de capitaine de vaisseau. En 1778 il combattit dans l'escadre de l'amiral Byng, et contribua beaucoup à la victoire navale que les Anglais remportèrent auprès du cap Passaro ; il s'empara, dans ce combat, du vaisseau le *San-Carlo*. Ayant obtenu ensuite le commandement d'une escadre, il reçut ordre de se rendre dans l'Inde pour combattre les pirates : après une traversée orageuse, il arriva devant Bombay, et soutenu des Portugais de Goa, il mit le siége devant la ville d'Alabeg, où les pirates s'étaient fortifiés. Pendant ce siége, il reçut un coup de javelot à la cuisse ; mais il retira lui-même cette arme de sa blessure, et poursuivit le soldat qui l'avait lancée. Il fut obligé de lever le blocus ; cependant il continua de croiser avec succès sur les côtes de l'Inde. En 1724 il revint dans les ports d'Angleterre ; la paix rendit ses talents et sa bravoure inutiles à sa patrie, jusqu'en 1739 : la

guerre ayant alors éclaté entre l'Angleterre et l'Espagne, il obtint le grade de vice-amiral de l'escadre Rouge, et le commandement des forces britanniques dans la Méditerranée. Il empêcha l'escadre française et espagnole de sortir du port et de la rade de Toulon, et parut devant Naples, en menaçant de bombarder la ville, si dans trois heures de temps le roi ne se déclarait neutre, et s'il ne donnait sur-le-champ l'ordre à ses troupes de quitter l'armée espagnole. Cette menace, qu'on le savait bien déterminé à exécuter, produisit son effet, et le gouvernement des Deux-Siciles se hâta de signer sa neutralité. L'année suivante, le vice-amiral parut aussi devant Gènes avec sept vaisseaux de guerre, et exigea la remise de quinze bâtiments venus de Majorque avec des munitions pour l'armée espagnole. Les Génois capitulèrent; et par l'intervention du ministre anglais dans cette ville, il fut convenu que l'artillerie et les munitions apportées par ces bâtimens, resteraient en dépôt dans l'île de Corse jusqu'à la paix. Ces succès et la vigilance continuelle de Matthews pour empêcher le passage des convois ennemis, lui méritèrent une récompense de son gouvernement : il fut élevé au rang d'amiral de l'escadre Bleue. Dans cette qualité, il fut, en 1744, obligé de livrer combat, avec vingt-neuf vaisseaux (1) de ligne, aux escadres ennemies, qui avaient réussi à sortir de Toulon. Cette flotte combinée se composait de douze vaisseaux espagnols, sous les ordres de Navarro, et de quatorze vaisseaux français, quatre frégates et trois brûlots, commandés par Decourt. On se battit avec acharnement, et l'on manœuvra de part et d'autre avec beaucoup d'habileté : les Anglais s'étaient donné l'avantage du vent; mais les Français et les Espagnols les empêchèrent d'en profiter beaucoup. Après de grandes pertes réciproques et de nombreuses actions de bravoure, les deux flottes se séparèrent, ou plutôt se dispersèrent, sans qu'il fût décidé laquelle avait gagné la victoire ou essuyé le moins de pertes. En Angleterre, on regarda le mauvais succès de Matthews comme une défaite prononcée; et, en effet, depuis le combat de Toulon, les provisions de l'Espagne arrivèrent librement sur les côtes de Provence. Cependant Matthews s'étant hâté de réparer son échec, vint bloquer la rade de Marseille et croiser dans les parages d'Hières, pour intercepter les convois. Sur ces entrefaites, la cour de l'amirauté instruisait le procès de cet amiral au sujet du combat de Toulon : il fut rappelé du commandement, et obligé de se défendre en personne devant ses juges. Le procès dura quelques années, et, ce qu'il y a de singulier, on n'en connaît point l'issue. Il paraît toutefois qu'on ne trouva, ou qu'on ne voulut pas trouver Matthews coupable, puisqu'on le laissa tranquillement vivre dans sa terre de Harrow, où il mourut en 1751. Il avait été, dans ses dernières années, membre la chambre des Communes. D—G.

MATTHIÆ (Jean), évêque de Strengnès en Suède, précepteur de Christine, naquit, en 1592, dans la province d'Ostrogothie, où son père était pasteur. Ayant fait ses études à Upsal et en Allemagne, il professa d'abord les belles-lettres,

(1) Voltaire dit, dans son *Siècle de Louis XV*, que Mathews avait 45 vaisseaux, 5 frégates et 4 brûlots.

et ensuite la théologie. En 1630, Gustave-Adolphe le nomma son aumônier. Après la mort de ce prince, il devint précepteur de Christine, qui l'éleva ensuite à la dignité d'évêque de Strengnès. On voit, par plusieurs lettres de la reine, qu'elle eut toujours pour Matthiæ la plus haute considération, et qu'elle reconnaissait les obligations qu'elle avait à cet homme non moins distingué par ses lumières que par ses vertus. L'évêque de Strengnès était porté, par caractère et par conviction, à une grande tolérance. L'écossais Duræus étant venu en Suède pour y prêcher la réunion des lutheriens et des calvinistes, trouva en lui un partisan zélé, qui appuya de tous ses moyens un système pacifique analogue à ses propres principes. Mais il se forma bientôt, dans le clergé suédois, une puissante opposition; et l'évêque de Strengnès se vit exposé à des poursuites dangereuses, auxquelles il ne put échapper que par la protection du gouvernement. Fatigué d'une lutte qui était contraire à son goût pour la paix, il résigna son évêché en 1664, et passa le reste de ses jours dans la retraite. Il mourut le 18 avril 1670, laissant plusieurs ouvrages de littérature et de théologie. Les plus remarquables sont : Un catéchisme élémentaire en cinq langues (*Libellus puerilis in quo continentur v primaria capita doctrinæ christianæ... quinque linguis.... latinâ, suetica, gallicâ, germanicâ, anglicâ, omnia ex sacrâ Scriptura desumpta*), Stockholm, 1626, in-8°, de 278 pag. — Une *Grammaire latine* à l'usage de Christine, in-12, Stockholm, 1635, 1698; Leyde, 1650, et un traité relatif à la tolérance religieuse, intitulé : *Rami olivæ septentrionalis*, 1656, 1661, in-12. Les enfants de Matthiæ furent anoblis sous le nom d'*Oljequists*, qui veut dire, *rameau d'olivier*. C—au.

MATTHIAS. *V.* Mathias.

MATTHIEU ou LEVI (Saint), apôtre et évangéliste, fils d'Alphée, mais non frère de Jacques, était galiléen de naissance et publicain de profession, c'est-à-dire receveur de tribut pour les Romains. Il était assis au bureau des impôts, sur le bord du lac de Génézareth, quand le Sauveur du Monde l'appela, et lui ordonna de le suivre. Matthieu se leva, et le suivit à l'instant même. Après sa conversion, il invita Jésus-Christ et ses disciples à un grand festin, qu'il donna dans sa maison. Il y avait aussi invité des Publicains; ce qui excita la bile des Pharisiens, qui reprochèrent aux disciples que leur maître mangeait avec des pécheurs et des gens de mauvaise vie. Il fut mis au nombre des douze, lors de la formation du collége apostolique. Saint Marc et saint Luc le nomment toujours Levi (*qui est joint*), pour ne pas rappeler son ancienne profession, disent quelques Pères. Pour lui, il se nomme Matthieu (*qui est donné*), et il ajoute même sa qualité de publicain. L'Écriture ne nous apprend pas autre chose sur sa personne. Après avoir prêché l'Évangile dans la Judée, et converti un grand nombre de Juifs, il alla, selon saint Ambroise, dans la Perse, où il souffrit le martyre. Rufin et Socrate prétendent qu'il alla dans l'Éthiopie. Fortunat fixe le lieu de sa mort à Naddaver, ville de cette contrée; mais d'autres écrivains le font voyager et mourir chez les Parthes ou dans la Nubie. Ses reliques ont été portées en occident. En 1080, on les voyait encore à Salerne, dans une église qui lui était dédiée. L'É-

glise latine célèbre sa fête le 21 septembre. Avant de partir de la Judée, huit ans après l'ascension de Jésus-Christ, suivant l'opinion la plus probable, saint Matthieu écrivit son Évangile (*Bonne-Nouvelle*) pour les Juifs, dans la langue syro-chaldaïque, qu'ils parlaient alors. C'est le sentiment de toute l'antiquité et de la plupart des modernes, dit Ernesti, que l'autographe de saint Mathieu était en syro-chaldaïque. (Voy. *Institut. interpret.*, *Nov. Test.*). Ceux qui l'ont attaqué, comme Érasme, Calvin et Lightfoot, allèguent de si pitoyables raisons, que Vossius ne veut pas qu'on se donne la peine de les réfuter. Celles de Rosenmuller ne sont pas plus solides. L'original hébreu n'est pas venu jusqu'à nous. Corrompu de bonne heure par les Ebionites et les Nazaréens; il a été négligé peu-à-peu, et enfin il s'est perdu. La version grecque faite sous les yeux des Apôtres, suivant saint Jérôme et saint Augustin, et approuvée par eux, tient la place de l'original. C'est sur cette version qu'a été composée la chaldaïque, imprimée d'abord par les soins de Munster, Bâle, 1527, in-fol., et ensuite par Cinq-Arbres, Paris, 1551, in-8°., et depuis, un grand nombre de fois. L'Évangile de saint Matthieu a vingt-huit chapitres. Sur dix citations de l'Ancien-Testament, sept sont, littéralement, suivant le texte hébreu, et les trois autres ne s'en éloignent presque point. Le style ne diffère pas de celui de saint Marc et de saint Jean; mais il y a une grande différence dans la manière de raconter les faits. Il semble que saint Matthieu ait compté pour rien la date des événements. Il ne se fait pas scrupule d'en intervertir l'ordre. Il réunit tous les discours de Jésus-Christ en un corps complet de morale. Il groupe également les paraboles qui ont pour objet l'instruction de ses disciples, celles qui tendent à justifier sa conduite contre les accusations des Scribes, et même les miracles. Il s'attache à mettre les principales actions du Sauveur dans tout leur jour; et c'est pour cela que les Pères ont cru qu'il avait été désigné par l'*animal qui avait comme la figure d'un homme*. La généalogie de Jésus-Christ, qu'il a mise à la tête de son Évangile, n'est pas la même que celle du chapitre 3 de saint Luc. Voyez sur cette discordance Millius, Louis de Dieu, Vossius, Luc de Bruges, Galliard et la *Synopsis criticorum*. Quant aux autres difficultés qui peuvent s'élever à l'occasion de cet Évangile, voyez Tillemont, *Hist. ecclés.*, etc., tom. 1er., Richard Simon, *Hist. crit. du texte du Nouveau Testament*, et Lardner *The credibility of the gospel history*, deuxième partie. L—B—E.

MATTHIEU (Pierre), poète et historien, né à Pesme en Franche-Comté (1) le 10 décembre 1563, aurait mérité une place dans la liste des enfants célèbres. Son père, qui aimait et cultivait les lettres (2) ne négligea rien pour son éducation; et le fils répondit si bien à ses

(1) Les bibliographes ne s'accordent pas sur le lieu de la naissance de Matthieu; les uns le font naître dans le Forez ou dans le Bugey; d'autres à Porcentru: mais il prend lui-même, à la tête de plusieurs ouvrages, le surnom de *Sequanus* (Franc-Comtois), que le P. Lelong a confondu avec *Sebusianus* (habitant du Bugey) ou *Segusianus* (habitant du Forez). Le distique suivant, imprimé à la suite de sa tragédie d'*Esther* (pag. 246), dissipe toute obscurité, et nous apprend qu'il était né, non à Salins, comme l'ont dit les frères Parfaict (*Hist. du Théâtre-Français*), mais à Pesme, petite ville du bailliage de Grai:

PræstaVIt PetrI patrIos pIa PesMa penates
PIerIDes proLIs pIgnora parta parant. (1563)

(2) On trouve quelques vers latins du père de Matthieu, à la tête de la tragédie d'*Esther*; il paraît donc que ceux qui ont supposé qu'il était tisserand, se sont trompés.

soins, qu'avant l'âge de quinze ans, il possédait le latin, le grec et l'hébreu. Il fut nommé principal du collége de Vercel (1); et il employa ses loisirs à composer une tragédie (*Esther*), qui fut jouée, à Besançon, avec beaucoup de succès. Il sentait néanmoins la nécessité de suppléer à son peu de fortune, par une profession plus lucrative que ne l'est ordinairement celle d'auteur. Il se rendit donc à Valence; et après avoir fréquenté quelque temps les cours de l'université, il fut reçu docteur en droit en 1586. Il s'établit ensuite à Lyon, et y exerça la profession d'avocat: il embrassa avec ardeur le parti de la Ligue, et se signala par son attachement pour les Guises. Cependant la ville de Lyon s'étant soumise, en 1593, à l'autorité royale, il fut l'un des députés envoyés à Paris, pour présenter au roi l'hommage de la fidélité des habitants. Dès ce moment, Matthieu devint l'un des partisans les plus zélés de Henri IV; et il se chargea de diriger toutes les fêtes qui eurent lieu à Lyon, lorsque ce prince visita cette ville, en 1595. Le roi lui témoigna particulièrement sa satisfaction des soins qu'il avait pris, et lui accorda un privilége pour l'impression de ses ouvrages. Matthieu ne tarda pas de se rendre à Paris, où, sur la recommandation du président Jeannin, Henri IV l'appela, pour le charger d'écrire son histoire. Le bon roi, dans ses loisirs, entretenait lui-même Matthieu des particularités de son règne: assuré de l'amour et du respect de la postérité, il invitait surtout son historien à s'exprimer avec une entière franchise, à ne se permettre aucune réticence. « Il faut, disait-il, » des ombres dans un tableau pour » en rehausser les vives couleurs. Si » l'on ne parlait de l'un, on ferait » douter de l'autre: la flatterie ren» drait la vérité suspecte. » Matthieu remplaça Duhaillan dans les fonctions d'historiographe, dont il avait déjà le titre. Après la mort de Henri, il fut également attaché à Louis XIII, qui lui témoigna les mêmes bontés que son père. Ayant été obligé, par sa charge, de suivre ce prince au siége de Montauban, il fut attaqué de la fièvre d'armée; il se fit transporter à Toulouse, où il mourut le 12 octobre 1621, à l'âge de cinquante-huit ans. Il fut inhumé dans le cloître de la cathédrale de Saint-Etienne, avec une épitaphe honorable. Matthieu était un mauvais écrivain, mais un honnête homme; et malgré les défauts de son style, bas et rampant, et quelquefois obscur et affecté, on recherche encore quelques-uns de ses ouvrages pour les faits qu'ils renferment. On en trouvera une liste assez exacte dans la *Bibliothèque* de Leclerc (à la tête du *Dictionnaire* de Richelet), et dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXVI. On doit se borner à citer ici les principaux: I. *Esther, tragédie en cinq actes, sans distinction des scènes et avec des chœurs*, etc., Lyon, 1585, in-12. On lit, à la suite de cette pièce, une Pastorale à deux personnages, représentée, à Vercel, la même année: l'auteur, sous le nom de Pollux, y raconte ses principales aventures. Malgré le succès d'*Esther*, il se repentit de l'avoir publiée, et en détruisit autant qu'il put les exemplaires, ce qui l'a rendue extrêmement

(1) Vercel est un assez gros bourg de Franche-Comté, au bailliage d'Ornans; mais la ressemblance de ce nom avec celui de Verceil, ville de Piémont, beaucoup plus connue, a induit en erreur presque tous ceux qui ont parlé de cette circonstance de la vie de Matthieu, et ils n'ont pas hésité à le faire principal d'un collége en Italie.

rare. Il composa ensuite deux autres tragédies sur le même sujet : *Vasthi* et *Aman*, toutes deux en 5 actes. La *Clytemnestre* est peut-être sa première composition dramatique, puisqu'il dit, dans l'avis au lecteur, qu'il l'acheva sur le troisième lustre de son âge. Ces trois pièces ont été imprimées à Lyon, B. Rigaud, 1589, in-12 ; rare. II. *La Guisiade, tragédie nouvelle, en laquelle, au vrai et sans passion, est représenté le massacre du duc de Guise*, Lyon, 1589, in-8°. Il s'en fit trois éditions dans la même année : la troisième contient quelques augmentations. Ce mauvais drame, de plus de deux mille vers, a été réimprimé avec des notes dans le *Journal de Henri III* (éd. de 1744), tom. III, p. 516, et l'on en a tiré séparément quelques exemplaires. L'auteur annonçait une suite à cette tragédie, qu'il aurait intitulée : *Le Sacrilége*, parce qu'il se proposait d'y traiter du massacre du cardinal de Guise; mais elle n'a point paru. Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, au mot *Art dramatique*, dit que Matthieu ne faisait pas mal des vers pour le temps, et que Racine a imité plusieurs passages de sa pièce de la *Ligue* ; mais Voltaire se trompe en lui attribuant le *Triomphe de la Ligue*, qui est de R. J. Nercé, poète contemporain, mais très-supérieur à Matthieu III. *Quatrains de la vanité du monde*, ou *Tablettes de la vie et de la mort*. C'est un recueil de 274 quatrains moraux, divisés en trois centuries, et qui ont servi longtemps à la première instruction de l'enfance. Les quatrains de Matthieu ont été traduits en latin, et dans la plupart des langues de l'Europe ; on les a souvent réimprimés avec ceux de Pibrac et du président Favre (1). Dans une des comédies de Molière (*Sganarelle*, sc. 1re.), l'un des personnages conseille de lire

Les quatrains de Pibrac et les *doctes tablettes*
Du conseiller (2) Matthieu, ouvrages de valeur.

IV. *Histoire des derniers troubles de France, sous les règnes de Henri III et de Henri IV, depuis les premiers moments de la Ligue jusqu'à la clôture des états de Blois en* 1589, Lyon, 1594, in-8°. Cet ouvrage, qui eut une grande vogue, n'est divisé qu'en quatre livres. Cl. Malingre y en ajouta un cinquième, « qu'on ne saurait lire, dit Matthieu, » avec fruit et sans colère ; tant éloi- » gné de mon humeur et de mon » style, qu'il n'y a personne qui n'en » connaisse la différence. » V. *Histoire véritable des guerres entre les deux maisons de France et d'Espagne* (de 1515 à 1598), Rouen, 1599, in-8°. VI. *Histoire de France et des choses mémorables advenues ès provinces étrangères, durant sept années de paix* (de 1598 à 1604), Paris, 1606, 2 vol. in-8°. Elle a été réimprimée plusieurs fois et traduite en italien. VII. *Histoire de Louis XI, et des choses mémorables arrivées en Europe pendant son règne*, ibid., 1610, in-fol. ; ib.,

(1) L'édition la plus récente est celle que l'abbé Delaroche a donnée sous ce titre : *La Belle vieillesse ou les Anciens quatrains des sieurs de Pibrac, Du Faur et Matthieu*, Paris, 1746, in-12 ; avec d'amples commentaires. Il est remarquable que l'éditeur n'a pas connu le nom du président Favre, qu'il appelle *du Faur*. Il dit, pag. XVII de sa préface : « Il est » certain que ce président du Faur était de la grande » maison du Faur, dont Guy de Pibrac est sorti. » Mais de savoir au juste quel il était, c'est sur quoi » il n'est pas aisé de prononcer. » Goujet, dans le *Supplément* de Moréri, 1735, avait, par une bévue bien plus étrange, fait des deux imitateurs de Pibrac, un seul personnage qu'il nomme *Matthieu Faur, président, un de ses parents* (tom. I, p. 441) ; mais il se corrigea, du moins en partie, dans le Supplément de 1749 (*V.* FAVRE, XIV, 229, et GORDIEN, XVIII, 119, not.) Ch. M. P.

(2) Molière donne à Mathieu le titre de *conseiller*, parce qu'il se joignait toujours à celui d'historiographe.

1618, in-4°. Ce morceau d'histoire, où l'auteur était appuyé sur Comines, est celui qu'il a le plus soigné; il a été traduit en italien et en anglais. VIII. *Histoire de la mort déplorable du roi Henri-le-Grand*, avec un poème, un panégyrique et une oraison funèbre en son honneur, ibid., 1611, in-fol.; 1612, in-8°. Péréfixe a fait oublier ce livre, où, cependant, on trouve des particularités que l'on chercherait vainement ailleurs. En rendant hommage à la reconnaissance qui fit choisir à Matthieu toutes les formes dans lesquelles il pouvait célébrer son bienfaiteur, on désirerait qu'il eût donné de plus grands éclaircissements sur la fin tragique de ce prince. IX. *Histoire de saint Louis*, ibid., 1618. X. *Ælius Sejanus, histoire romaine, recueillie de divers auteurs. — Les Prospérités malheureuses d'une Femme cathenoise, grande sénéchale de Naples. — Remarques sur la vie de Villeroy*, Rouen, 1618, 1620, in-12; ibid., 1642. L'histoire d'Ælius Sejanus, et celle de la sénéchale de Naples, sont une allusion continuelle au maréchal d'Ancre et à sa femme (*V.* Ancre). Les remarques sur Villeroy avaient déjà paru séparément, et avaient été traduites en latin, en italien et en espagnol, en flamand et en anglais. XI. *Histoire de France* (de François Ier. à Louis XIII), Paris, 1631, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage fut publié par J.-B. Matthieu, l'un des fils de l'auteur, qui continua l'histoire du règne de Louis XIII. Le style en est lâche, prolixe, sans noblesse, et défiguré par un vain étalage d'érudition; mais on y trouve beaucoup de faits singuliers et peu connus, que Matthieu savait d'original. Il avait eu de son mariage, avec Louise de la Crochère, d'une famille noble de Florence, deux fils et une fille. Celle-ci se fit religieuse dans le tiers-ordre de Saint-François, et vécut d'une manière édifiante. La *Vie de la vénérable mère Matthieu*, a été publiée par le P. Alexandre de Lyon, récollet, 1691, in-8°.

W—s.

MATTHIEU CANTACUZÈNE. *V.* Cantacuzène (Jean).

MATTHIEU de Afflictis. *V.* Afflitto.

MATTHIEU de KROKOV, cardinal et fameux théologien que la plupart des biographes supposent né à Cracovie, et par conséquent Polonais, avait pris naissance au château de Krokov, dans la Poméranie, vers le milieu du quatorzième siècle. Après avoir fait ses études à Prague, il y obtint une chaire de théologie, et fut honoré du titre de chancelier de l'université. Obligé de fuir de cette ville, dans le temps de la guerre des Hussites, il se réfugia à Paris, où, suivant Trithème, il donna quelque temps des leçons publiques. Il vint ensuite à Heidelberg, et il s'y acquit une grande réputation en professant à l'académie de cette ville. Nommé chancelier de l'empereur Robert de Bavière, ce prince lui procura, en 1405, l'évêché de Worms, et l'envoya comme ambassadeur à Rome. Matthieu se rendit agréable au pape, qui le créa cardinal; il revint dans son diocèse, où il mourut le 5 de mars 1410, comme on l'apprend par son épitaphe, placée dans le chœur de la cathédrale de Worms. On cite de ce prélat : I. *Sermo de emendatione morum et cleri.* Ce discours fut prononcé au synode de Prague, en 1384. II. *Liber de squalore curiæ Romanæ*, Bâle, 1551,

et dans le tom. 2 du *Fasciculus rerum expetendar.* (*V.* sur ce recueil Brown, VI, 53). III. *De celebratione Missæ, sive conflictus rationis et conscientiæ de sumendo vel abstinendo corpore Christi*, Memmingen, 1494, in-4°. C'est un ouvrage sur l'utilité et l'abus de la fréquente communion. IV. *Rationale divinorum operum.* — *Dialogus Patris et Filii de prædestinatione, et quòd Deus omnia benè fecerit.* — *Libri VII, de contractibus.* — *Epistolæ ad diversos.* — *Sermones et collationes.* Tous ces ouvrages sont conservés parmi les Mss. de la biblioth. de l'empereur à Vienne (Voy. Oudin, *De Scriptor. ecclesiast.*, t. III, p. 1110). M. Barbier lui attribue encore l'*Ars moriendi*, petit in-fol., grav. en bois ; ouvrage très-rare sur lequel on peut consulter Heineken, *Idée d'une collection d'estampes*, pag. 399, Laserna-Santander, *Dictionn. bibliog.* tom. II, pag. 102, et le *Manuel du libraire* par Brunet, etc. On a confondu le cardinal de Krokov, avec un autre Matthieu, qui eut de fréquentes disputes avec Jean Huss : informé que les partisans de cet hérésiarque avaient le projet de l'assassiner, il s'enfuit de Prague, et se réfugia dans un couvent de la Misnie, où il prit l'habit de Cîteaux, et expliqua les Saintes-Écritures. On a de lui : *Expositio in Canticum canticorum ; in Ecclesiasten ; in D. Matthæi evangelium ; in Epistolam D. Pauli ad Romanos*, etc. Les ouvrages de ce religieux sont conservés dans la biblioth. Pauline de Leipzig (*V.* Oudin, III, 2240). W—s.

MATTHIEU DE VENDOME, ainsi nommé du lieu de sa naissance, était cadet d'une illustre famille, alliée à la maison de Bourbon. Il embrassa la vie religieuse, et fut pourvu, en 1259, de l'abbaye de Saint-Denis. Louis IX, ayant résolu de retourner en Afrique, le nomma régent du royaume ; et parmi les instructions qu'il donna à son successeur, il lui recommanda Matthieu pour son premier ministre. Philippe suivit les conseils de son père : Matthieu ne quitta la régence que pour passer au ministère, et il se montra digne de ce poste important par son zèle et ses lumières. Il eut la douleur de partager la confiance du roi avec Pierre de La Brosse ; mais il la recouvra tout entière après la chute de l'indigne favori (*V.* La Brosse, VI, 28). Philippe, partant pour son expédition contre Pierre d'Aragon, le nomma régent. Matthieu mourut peu de temps après, le 25 septembre 1286, dans un âge avancé. Il fut inhumé à Saint-Denis sous une tombe de cuivre que l'on voyait encore il y a quelques années. On trouve quelques lettres de Matthieu dans le *Spicilége* de D. d'Achery. — L'abbé de Saint-Denis a été confondu avec Matthieu de Vendome (*Matthæus Vindocinensis*), poète qui florissait à la fin du douzième siècle. Celui-ci est l'auteur d'une Paraphrase de l'histoire de Tobie en vers élégiaques (1). D'Auvigny dit qu'il ne nous reste rien de cet ouvrage (*Vies des hommes illustres de la France*, t. 1er., p. 129) ; cependant il y a au moins cinq éditions de la *Tobiade*. (Voy. la *Biblioth. me iæ et infimæ latinitat.* de Fabricius, tome V, p. 54, édit. in-4°.) La plus récente est celle de Brème, 1642 (2), in-8°., publiée par les soins de Hering, qui ne

(1) Il l'avait dédiée à l'archevêque de Tours, Barthelemi, qui occupa ce siége depuis l'an 1177 jusqu'en 1206.

(2) Et non pas 1542, comme on le dit par erreur dans la dernière édition du *Dictionnaire* de Moreri.

croyait pas avoir été précédé dans ce travail. On cite encore de Matthieu un traité *De Æquivocis seu de Synonymis*, dont on conserve un manuscrit à la bibliothèque du Roi; et un autre *De doctrinâ versificandi*, conservé à Oxford. W—s.

MATTHIEU DE WESTMINSTER, chroniqueur anglais, florissait au treizième siècle; il prit l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye dont il porte le nom; et mourut l'an 1307, ou peu après; car c'est à cette année que se termine son ouvrage. On a de lui une chronique intitulée: *Flores historiarum* (1). Elle est divisée en trois livres: le premier finit à la naissance de J.-C., et le second à l'invasion de l'Angleterre par les Allemands. Le troisième contient les événements les plus importants qui se soient passés en Angleterre depuis cette mémorable époque jusqu'à la mort d'Édouard Ier. Cette chronique a été continuée par différents auteurs anonymes, jusqu'à l'an 1377. Matth. Parker l'a publiée à Londres, 1567, in-fol.; et il en a paru une seconde édition, plus correcte, Francfort, 1601, même format. Matthieu n'a guère fait que compiler et abréger des chroniques plus anciennes, surtout celle de Matthieu Pâris; et son ouvrage n'est intéressant que par les faits qu'il raconte comme témoin oculaire. On lui attribue encore les *Chroniques* des monastères de Westminster, de Saint-Edmond, etc.

W—s.

MATHIEU OURHAIETSI, c'est-à-dire d'Édesse, historien arménien, vivait au milieu du douzième siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il naquit à Édesse, ou dans le territoire de cette ville, qu'il était moine, car les Arméniens lui donnent souvent les surnoms de *Vanagon* et de *Vanerets*, et qu'il périt dans un âge fort avancé, en l'an 1144, lors de la prise d'Édesse par le sulthan Emad-eddin-Zonki. Il nous reste de lui une histoire où les événements sont rangés selon l'ordre des années, et qui contient le récit de tout ce qui est arrivé, de son temps et un siècle avant lui, dans l'Arménie, la Syrie et les régions limitrophes. Il commença la composition de cet ouvrage en l'an 510 de l'ère arménienne (1061 et 1062 de J.-C.); d'où il résulte qu'il avait environ cent ans lorsqu'il mourut. Cette histoire commence en l'an 401 de l'ère arménienne (952 et 953 de J.-C.) Les exemplaires complets sont fort rares. La bibliothèque du Roi en possède deux, et tous deux imparfaits, le premier (n°. 95 des Mss. arméu.) ne s'étend pas jusqu'au temps des croisades; l'autre (n°. 99) va jusqu'à l'an 1112. La bibliothèque des Mekhitharistes de Venise en contient un qui va jusqu'à l'an 580 de l'ère arm. (1131, et 32 de J.-C.) Il paraît que c'est à cette époque que se termine le travail de Mathieu d'Édesse. Cette histoire, qui est écrite d'un style assez médiocre, et qui n'a jamais été imprimée, ne laisse pas cependant d'être intéressante; elle contient un grand nombre de faits curieux, qu'on chercherait vainement ailleurs (1). M. Cirbied a donné une notice de cet ouvrage dans le xie. volume de *Not. et Extr. des*

(1) Il en a reçu le nom de *Florigerus*, par lequel il est assez souvent désigné chez les écrivains contemporains. La *Chronique* de Matthieu a été insérée dans les *Britannicar. rerum Scriptores vetustiores*, etc., Heidelberg, 1585, in-fol.

(1) Une note mss. du P. Durand (*V.* ce nom, XVI, 238), nous apprend que le P. Sixte de Vesoul, capucin, avait traduit en français l'*Histoire de la première croisade*, de Matthieu d'Édesse, Paris, 1774, 2 vol. in-12. W—s.

Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et il y a joint le texte et la traduction de tout ce qui est relatif aux croisades. M. Cirbied a négligé d'observer que, dans les deux manuscrits de Mathieu d'Édesse qui sont conservés à la Bibliothèque du Roi, il se trouve, dans l'ordre des dates, un bouleversement tel, que beaucoup de faits sont placés à plus de cinquante ans de leur véritable époque. Ce désordre existe dans plus du tiers de l'ouvrage; et il eût été bien important de le signaler. L'Histoire de Matthieu d'Édesse a été continuée jusqu'à l'an 1161, par un de ses disciple nommé Grégoire, qui était prêtre de K'hesoun, dans la Syrie septentrionale. S. M—n.

MATTHIEU PARIS, célèbre chroniqueur anglais, était né au commencement du treizième siècle; il prit, en 1217, l'habit religieux, au monastère de Saint-Alban, ordre de Cluni. Poète, orateur et théologien, il avait des connaissances en peinture et en architecture, et passait pour fort habile dans la mécanique. C'était d'ailleurs un homme d'une rare probité, très-attaché à son pays, dont il prit la défense avec un zèle qui le rend parfois injuste pour tout ce qui n'est pas Anglais. Il fut chargé par le Saint-Siége d'aller en Norvége, établir la réforme dans divers monastères; et il y réussit, moins par l'autorité que par l'exemple et la persuasion. Matthieu jouissait de toute la faveur du roi Henri III; et il en profita pour obtenir la concession de plusieurs priviléges à l'université d'Oxford. Il mourut en 1259. Le plus connu de tous ses ouvrages est la chronique intitulée : *Historia major Angliæ*, etc. Elle s'étend depuis la descente de Guillaume le conquérant (1066), jusqu'à la quarante-troisième année du règne de Henri III, (1259). Le manuscrit présenté à ce prince par l'auteur lui-même, se conserve encore au Muséum britannique. Matthieu Pâris n'a guère fait que copier la *Chronique* de Roger de Wendover, jusqu'à l'année 1235. Guillaume de Rishunger a continué le travail de Pâris jusqu'à 1273. Cette *Chronique* a été publiée par Matth. Parker, archevêque de Canterbury, Londres, 1571, in-fol.; et elle a été réimprimée sans aucun changement, Zurich, 1606, in-fol. Guill. Wats en a donné une meilleure édition, Londres, 1640, in-fol.; réimprimée à Paris, 1644, et Londres, 1684, même format. Le savant éditeur s'est servi, pour la correction du texte, de manuscrits inconnus à Parker; il y a joint différents morceaux inédits, et un *Glossaire* des mots barbares, fort utile à tous ceux qui n'ont pas fait une étude spéciale du latin du moyen âge. La Chronique de Pâris est très-estimée en Angleterre; mais elle l'est beaucoup moins en France: on en a déjà dit la raison. Pâris en rédigea lui-même un abrégé qu'il intitula *Historia minor*, par opposition au titre de sa grande histoire. On a encore de lui des *Vies* de plusieurs abbés du monastère de Saint-Alban; Wats en a inséré quelques-unes dans son édition. Oudin a consacré à Matthieu Pâris un article très-étendu dans les *Scriptor. eccles.* tome III, 204-17. Les curieux peuvent le consulter avec fruit.

W—s.

MATTHIOLE (Pierre-André Mattioli, plus connu sous le nom de), médecin et botaniste italien, naquit à Sienne, le 23 mars 1500. D'abord livré à l'étude du droit, il la quitta bientôt pour s'adonner à celle

de la médecine et de l'histoire naturelle. Il reçut le bonnet de docteur à Padoue ; et il exerça la médecine successivement dans les villes de Sienne et de Rome. Les malheurs de la guerre le forcèrent, en 1527, de chercher un asile dans le val Anania, près de Trente, et il y séjourna treize ans, jusqu'en 1540, où il s'établit à Gorice. Il acquit, dans ces différentes villes, une grande réputation, et s'y fit singulièrement aimer. On en raconte un exemple remarquable. Pendant son séjour à Gorice, tout son mobilier fut détruit par un incendie : le lendemain, on se porta en foule chez lui pour lui offrir des meubles et de l'argent, en telle quantité, qu'il se trouva plus riche qu'auparavant ; et les magistrats lui firent l'avance d'une année de ses appointements. Après avoir passé douze ans à Gorice, il fut appelé à Prague, par Ferdinand Ier., qui le nomma médecin de son fils l'archiduc Ferdinand ; et il reçut, quelque temps après, le titre de conseiller aulique. Il entra ensuite au service de Maximilien II, en qualité de 1er. médecin ; mais son âge et ses infirmités ne lui permirent pas d'en remplir long-temps les fonctions. Il se retira à Trente pour y passer en repos les dernières années de sa vie, et il y mourut de la peste, en 1577. Matthiole n'est guère connu que par ses *Commentaires sur Dioscoride*. Cet ouvrage est un répertoire immense, qui renferme à-peu-près toute l'érudition botanico-médicale de cette époque. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut se rappeler qu'il n'existait alors rien de complet sur la matière médicale. Fuchs, Ruelle, et particulièrement Gessner, avaient décrit un grand nombre de plantes. Ce dernier surtout s'était fortement occupé de leurs propriétés, et avait ajouté ses propres observations à celles des auteurs anciens. La traduction de Dioscoride, par Ruelle, avait déjà rendu de grands services. Néanmoins les travaux de ces savants dans ce genre avaient peu d'autorité. Celui de Matthiole fut donc une publication très-utile. Il raconte lui-même, fort en détail, combien il fut secondé dans cette entreprise. La longue liste de ses bienfaiteurs comprend l'empereur Ferdinand, les archiducs ses fils, et presque tous les princes ecclésiastiques et laïcs de l'Allemagne. Il se loue aussi beaucoup de plusieurs savants, surtout du célèbre Aldrovandi : mais le secours littéraire le plus précieux qu'il reçut, fut la communication de deux manuscrits de Dioscoride, apportés de Constantinople par Busbeck, ambassadeur de Ferdinand auprès de Soliman II ; ce qui lui donna les moyens de rétablir le texte de son auteur, altéré dans quelques éditions, et de faire à la version de Ruelle des corrections utiles. A la traduction de Dioscoride, Matthiole joignit la description d'un assez grand nombre de plantes, d'animaux, ou de substances des trois règnes, qu'il avait découverts dans ses voyages en Italie et en Allemagne, ou qui lui avaient été envoyés. Ce savant infatigable consacra une grande partie de sa vie à rédiger et perfectionner son travail. Il adopta la version de Ruelle, non qu'il la trouvât parfaite, mais parce qu'elle était la plus répandue, et qu'elle passait généralement, surtout au jugement des médecins, pour la meilleure. L'ouvrage fut publié d'abord en italien, Venise, Bascarini, 1544, in-fol. ; et avec quelques augmentation, ibid., Valgrisi, 1548 et 49, in-4°.,

sans figures. L'auteur préféra cette langue, parce que la plupart des pharmaciens, auxquels il l'avait principalement destiné, n'entendaient pas le latin. Mais, en 1554, il en donna une édition latine, sous le titre de *Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis*, etc., Venise, in-fol., avec de petites planches, représentant des plantes, des animaux, etc. Il en parut successivement plusieurs éditions ; et il fut plusieurs fois traduit en allemand, (entre autres, par Rod. J. Camerarius) ; en français (par A. Du Pinet et J. Desmoulins) et en d'autres langues d'Europe. Enfin, on en compte près de trente éditions dans ces différentes langues. La meilleure édition latine est celle de Valgrisi, Venise, 1565, accompagnée des priviléges de Pie IV, Ferdinand Ier., Charles IX, et Cosme de Médicis. Elle contient un grand nombre d'objets nouveaux des trois règnes, et au-delà de trois cents figures de plus que les éditions précédentes; ce qui en porte le total à près de mille. Enfin, les figures sont plus grandes de moitié et mieux soignées. Le travail de Matthiole est loin d'être sans défauts. Un des principaux est d'avoir adopté non-seulement les récits de vertus exagérées, mais encore bien des fables indignes d'un homme éclairé. Son épître dédicatoire de l'édition de 1565, entre autres, contient des assertions curieuses dans ce genre. On y voit que les affections à la rate se guérissent par le contact d'une espèce de fougère (*hemionitis*) ; l'épilepsie, par un collier de racine de pivoine : au reste, Mathiole prétend avoir guéri lui-même un enfant par ce moyen (*V.* p. 916) ; la jaunisse, par l'éclaire ou la bourse-à-pasteur, portée sous les pieds, etc. : il parle même des plantes qui faisaient tomber les fers des chevaux lorsqu'ils marchaient dessus ; enfin, de quelques autres qui ressuscitaient les morts. Il cite, dans cette même épître, Circé et Médée, comme devant à la connaissance et à l'usage des plantes une partie de leur célébrité. On est choqué de trouver dans un homme d'un si grand savoir aussi peu de méthode : il n'était pas en son pouvoir de changer l'ordre de son auteur ; mais il eût pu en adopter un pour ses additions. Enfin, il est impossible d'excuser l'inconvenante âpreté avec laquelle il parle de ceux dont il eut à se plaindre, leur prodiguant les épithètes et les qualifications les plus injurieuses et les plus grossières. Tous ces défauts n'ont pas empêché son ouvrage d'avoir une très-grande vogue lors de sa publication, et d'être consulté, pendant long-temps, comme le recueil le plus utile de matière médicale ; et quoique l'expérience nous ait fort éclairés sous ce rapport, on trouve encore dans Matthiole beaucoup d'avis utiles, et d'indications qu'il serait intéressant de vérifier. D'ailleurs, il a pour nous un grand intérêt historique, en ce qu'il nous présente l'état de la science à cette époque. Il faut avouer que jusqu'au commencement du siècle dernier, on n'avait pas dépassé de beaucoup le cercle que Matthiole avait tracé. G. Bauhin en donna une nouvelle édition à Bâle en 1598 : elle contient environ quatorze cents figures; mais elles sont de moitié plus petites que celles de l'édition de 1565, à laquelle du reste les additions et les observations de l'éditeur la rendent supérieure. Joachim Camérarius a publié, avec des augmentations, un ouvrage de Matthiole (*Epitome de Plantis*), Francfort, 1586, in-4°. (*V.* CAMÉRARIUS,

IV, 602.) On a encore de Matthiole un recueil, imprimé à Francfort, même format et même année que l'édition de G. Bauhin, à laquelle il est joint; il contient: I. *Apologia adversus Amathum lusitanum*, opuscule de quarante pages, dans lequel il répond à plusieurs critiques. II. *Epistolarum medicinalium libri quinque*. Ces lettres sont écrites par Matthiole à des savants ou des amis, ou bien adressées à Matthiole lui-même. Elles sont comme le complément de ses commentaires, et renferment un grand nombre de descriptions et d'observations nouvelles. Plusieurs savants y sont, comme Amatus dans l'*Apologie*, fort maltraités, entre autres, Guilandinus, qui au reste avait été l'agresseur, en accompagnant d'invectives grossières des reproches souvent fondés. III. *De morbi gallici curandi ratione dialogus*. Parmi les autres ouvrages de Matthiole, nous croyons devoir mentionner son poème italien, en 450 octaves, en l'honneur du cardinal Clesio, prince-évêque de Trente, sous ce titre: *Il magno palazzo del cardinale de Trento*, Venise, Martolini, 1539, in-4°.; et sa traduction italienne de la *Géographie de Ptolémée*, Venise, 1548, in-8°., fig. C'est la première version de cet ouvrage qui ait paru dans cette langue. Plumier a donné le nom de *Matthiola* à un genre de la famille des *Rubiacées*. Voyez la *Vita di P. A. Matthioli, raccolta dalle sue opere da un accademico Rozzo di Siena*, dans le tom. 2, pag. 169-222 des *Memorie istoriche per servire alla vita di piu uomini illustri della Toscana*, Livourne, 1757, in-4°. D—u.

MATURINO DE FLORENCE, né vers la fin du quinzième siècle, fut élève de Raphaël, et se distingua par la science du dessin. Dans le temps qu'avec ses condisciples il travaillait au Vatican, il conçut une si grande affection pour Polydore de Caravage, alors simple garçon d'atelier, qu'il voulut lui servir de maître. Il lui fit faire des progrès tellement rapides, qu'il résolut de ne plus s'en séparer, et ils travaillèrent ensemble depuis, l'un terminant ou corrigeant les ouvrages de l'autre. Comme ils s'aperçurent qu'ils étaient inférieurs à leurs condisciples sous le rapport du coloris, ils s'appliquèrent exclusivement au dessin, et résolurent de ne peindre qu'en clair-obscur ou monochrome. Ils parvinrent ainsi à une grande perfection, et ils exécutèrent un grand nombre de tableaux à fresque et à l'huile. C'étaient, en général, des imitations de l'antique. Leurs ouvrages sont trop nombreux pour pouvoir les citer tous. Les plus remarquables sont: Le *Triomphe de Camille*, qu'ils avaient peint près de la tour de Nona; le *Supplice de Perillus enfermé dans le taureau d'airain de Phalaris*, près le château Saint-Ange, et plusieurs *Batailles* très-belles sur la place de la Douane. Le mieux conservé de tous ceux qu'ils avaient peints, et qui passait pour leur chef-d'œuvre, était l'*Histoire de Niobé*. Chérubino Alberti et Sante-Bartoli ont gravé la plupart de ceux que le temps ou la barbarie ont épargnés. Le sac de Rome, arrivé en 1527, put seul séparer les deux amis. Polydore s'enfuit à Naples; Maturino, atteint de la peste, et succombant aux désastres qu'il avait essuyés pendant le siége, mourut quelque temps après. P—s.

MATY (Matthieu), habile médecin, né en 1718, à Montfort, près d'Utrecht, était fils d'un ministre

réfugié, à qui ses disputes avec ses confrères, ont procuré une célébrité éphémère, (1). Après avoir terminé ses cours, il prit ses degrés à l'université de Leyde, et devint bientôt après l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque britannique* (2), journal rédigé sur le plan adopté par Bayle. Les tracasseries qu'éprouvait son père, le déterminèrent à chercher un asile en Angleterre: Maty l'y accompagna en 1740; et il y reçut un accueil distingué du célèbre lord Chesterfield, qui ne négligea rien pour lui rendre agréable le séjour de Londres. Il fut attaché comme sous-bibliothécaire au Muséum britannique, en 1753, lors de la création de cet établissement, dont le docteur Knight avait été nommé bibliothécaire en chef. La Société royale lui ouvrit ses portes en 1758; et il en fut élu le secrétaire perpétuel, en 1765. Maty joignait à des connaissances aussi étendues que variées, beaucoup de complaisance et de politesse; il accueillait les étrangers, et satisfaisait leur curiosité avec l'empressement le plus obligeant (V. *Londres*, par Grosley, tom. II, p. 274). Il était en correspondance avec la plupart des savants de l'Europe, parmi lesquels on doit distinguer La Condamine, dont il partagea l'enthousiasme pour la découverte de l'inoculation. Maty fut l'un des plus zélés propagateurs de cette méthode: quelques médecins de Londres ayant soutenu qu'elle ne préservait pas du retour de la variole, il s'inocula lui-même à l'insu de sa famille, et tint un journal détaillé de la maladie et de ses différentes phases, afin de pouvoir répondre par des faits aux déclamations de ses antagonistes. Il devint, en 1772, bibliothécaire en chef du Muséum, après la mort du docteur Knight; mais il était déjà atteint d'une maladie de langueur, qui l'enleva aux lettres et à l'amitié, en 1776, à l'âge de cinquante-huit ans (1). Maty était membre de la société royale de Berlin. On connaît de lui: I. *Essai sur l'usage*, Utrecht, 1741, in-12. II. *Essai sur le caractère du grand médecin*, ou Éloge critique d'Herm. Boerhaave, Cologne, 1747, in-8°. Boerhaave y est apprécié avec une rare impartialité. III. *Journal britannique*, la Haye, 1750-55, 21 vol. gr. in-12. Il n'y a de Maty que les dix-huit premiers volumes; les trois autres ont été rédigés par Mauvius: le succès de cet excellent journal engagea de Joncourt à en publier une continuation sous le titre de *Nouvelle Bibliothèq. anglaise*. IV. Des *Mémoires* (en anglais), sur la vie de lord Chesterfield, à la tête des *OEuvres mêlées* de l'illustre lord, Londres, 1777, 2 vol. in-4°.; ils sont bien écrits et fort intéressants (*V.*

(1) Paul MATY père de Matthieu, ministre réformé, était né en 1681, à Beaufort en Provence. Il a publié quelques ouvrages polémiques, qui n'ont plus aucun intérêt, mais dont on trouvera les titres dans la *France littéraire*, éd. de 1769. Bruys est entré dans de grands détails sur la dispute de P. Maty, avec les pasteurs de l'église Wallone de la Haye, au sujet d'une nouvelle explication du mystère de la Sainte-Trinité (Voy. le tom. 1er. de ses *Mémoires*, pag. 171 et suiv.) Jordan le vit à Leyde, en 1733; il le trouva sombre et rêveur. « Il parle très-peu, dit-il, à moins qu'on ne le mette sur le chapitre de ses affaires; il a été excommunié. » (*Voyag. littéraire*, p. 189.)

(2) La *Bibliothèque britannique* ou Histoire des savants de la Grande-Bretagne, la Haye, 1733-47, 23 vol. in-8°. C'est une continuation de la Bibliothèque anglaise, commencée en 1717, par Michel de la Roche. Les auteurs, dit Jordan (*Voyag. littér.*, p. 159), sont gens de mérite, et qui entendent tous parfaitement l'anglais, mais il a négligé de faire connaître leurs noms, que M. Barbier n'a pas découverts dans son *Dict. des anonymes*.

(1) Sa maladie ayant présenté des caractères singuliers, on ordonna que son corps serait ouvert, après sa mort; et l'on y découvrit des particularités assez remarquables pour mériter que le célèbre doct. Hunter les décrivît dans les *Transactions philosoph.* tom. 67.

Chesterfield, VIII, 354). Ce fut Justamond, habile chirurgien, gendre de Maty, qui en surveilla l'impression. V. Des *Notices* dans la *Bibliothèque raisonnée* (*V.* P. Massuet), dans les *Transactions philosophiques*, et dans d'autres journaux. On a aussi de lui quelques vers français sur la mort du comte de Gisors, dans le *Gentleman's Magazine* de 1758, p. 435. Une lettre qu'il écrivait à La Condamine sur la découverte des géants Patagons, et qui fut insérée dans le Journal encyclopédique, fournit à l'abbé Coyer, le sujet d'une *Lettre au docteur Maty*, qui contient des traits assez plaisants (*V.* Coyer, X, 159). Prosp. Marchand qui n'aimait point Maty, lui attribue des *poésies licencieuses*; et des *commentaires* sur Rabelais, non moins obscènes que ceux de Le Motteux (*V.* son *Dict. histor.* art. Dav. Martin.) Le portrait de Maty fut gravé après sa mort par Bartolozzi, pour être distribué à ses amis, en exécution de ses dernières volontés : on n'en tira que cent épreuves, et la planche fut brisée. W—s.

MATY (Paul-Henri), littérateur, fils du précédent, né à Londres en 1745, fut d'abord destiné au saint ministère : il devint, en 1775, chapelain de lord Stormond, ambassadeur d'Angleterre à la cour de France; mais il résigna cet emploi après la mort de son père, auquel il succéda dans la place de bibliothécaire du Muséum britannique. Il fut admis, dans le même temps, à la société royale de Londres, et il en fut élu secrétaire en 1778; mais quelques contrariétés l'ayant obligé de résigner cette place, en 1784, il fut réduit à donner des leçons de langues. Il entreprit un journal sous le titre de *Review* (la Revue), destiné particulièrement à faire connaître aux Anglais les productions des écrivains étrangers; il y mit pour épigraphe ces mots : *Sequitur patrem non passibus æquis* (1); ce journal, dont il paraissait un numéro chaque mois, a été continué depuis 1782 jusqu'en septembre 1786. Maty a traduit en anglais les *Voyages* de Riesbeck; et quelques bibliographes lui attribuent la traduction française du texte du *Gemmæ marlburienses* (Londres, 1780-91, 2 vol. in-fol.), rédigé en latin, par Jacq. Bryant : mais son travail doit s'être borné au premier volume; on sait que le second est de Louis Dutens (*V.* le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, t. II, pag. 18). Grimm nous apprend, dans sa *Correspondance*, que Maty avait le projet de publier une traduction française des *Œuvres* de lord Chesterfield; mais on n'a pas pu découvrir si c'est lui qui a traduit les *Lettres* de cet écrivain, Amsterdam, 1776, 4 vol. in-12; Paris, 1812. Maty mourut à Londres, le 16 janvier 1787, à l'âge de quarante-deux ans, d'un asthme qui le fatiguait depuis long-temps. On a publié, depuis sa mort, un volume de ses *Sermons*, parmi lesquels l'éditeur en a inséré, par inadvertance, quelques-uns de prédicateurs connus, et que Maty avait transcrits pour son usage. — Maty (Charles), oncle de Matthieu, a publié un *Dictionnaire géographique universel*, tiré de celui de Baudrand et autres géographes, Amsterdam, 1701; ibid., 1723, in-4°. Ce dictionnaire a été long-temps recherché. Th. Corneille en a beaucoup profité pour la rédaction de son *Dictionnaire universel*. W—s.

(1) Cette épigraphe rappelle celle qu'avait choisie Louis Racine :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.

MAUBERT DE GOUVEST (JEAN-HENRI) est moins connu pour ses ouvrages que par la singularité de ses aventures, qui font de sa vie une sorte de roman. Né à Rouen, en 1721, d'une famille honnête, après avoir terminé ses études, il entra dans l'ordre des Capucins ; mais ayant bientôt reconnu qu'il s'était trompé sur sa vocation, il s'échappa de son couvent en 1745, et se réfugia en Hollande, avec des lettres de recommandation pour l'abbé de La Ville, alors ministre de France à la Haye. Il obtint un passeport pour l'Allemagne, prit du service comme volontaire dans l'armée saxonne, et se trouva à la bataille de Dresde, où il montra beaucoup de présence d'esprit et de sang-froid. Un avis important qu'il donna au comte Rutowski, lui mérita le grade d'officier d'artillerie ; mais, à la paix, il abandonna l'état militaire pour se charger de l'éducation du fils de son général. Les connaissances qu'il possédait sur les intérêts et les ressources des différents états de l'Europe, lui avaient ouvert les bureaux du ministère ; mais la liberté avec laquelle il parlait des matières les plus délicates, ne tarda pas à déplaire : ses ennemis le rendirent suspect au roi (1) ; et Maubert, arrêté par l'ordre de ce prince, fut enfermé dans la forteresse de Koenigstein, où il resta jusqu'au 20 mai 1752. Sa détention fut adoucie par toutes sortes d'égards ; on lui fournit des livres, des plumes, de l'encre et du papier, et il eut la facilité de se livrer à toutes ses spéculations politiques. Il dut sa liberté à l'intervention du nonce apostolique qu'on avait intéressé en sa faveur : mais il se vit obligé de consentir à reprendre l'habit de capucin ; et il partit pour Rome, persuadé qu'il y obtiendrait facilement la dissolution de ses vœux. Ses espérances, à cet égard, s'évanouirent bientôt ; et forcé de dissimuler son chagrin, il n'attendit que l'occasion de quitter une seconde fois le cloître. Après quelques mois d'épreuves, il fut renvoyé en France : arrivé à Mâcon, il prit la route de Genève, et s'arrêta quelque temps à Lausanne où il chercha à tirer parti de ses talents et de son industrie. Il y publia, en 1753, le *Testament politique du cardinal Alberoni* : soit qu'il fût l'auteur de ce livre, soit qu'il en eût acheté le manuscrit, comme on le croit assez généralement (*V.* DUREY DE MORSAN, XII, 373), le succès qu'obtint cette production lui valut des offres de services, et la visite, dans son grenier, de plusieurs personnes de distinction. Ce fut alors qu'il embrassa ouvertement le calvinisme : peu de temps après, il fit paraître les premiers volumes de l'*Histoire politique du siècle*. Cet ouvrage contenait des passages qui choquèrent M. de Chavigny, ambassadeur de France. Maubert alla trouver le ministre, et réussit à se disculper ; mais il ne put obtenir la restitution des exemplaires de son ouvrage qu'on avait saisis, ni la permission de le continuer. Une querelle qu'il eut, dans le même temps, avec les théologiens de Lausanne, acheva de le déterminer à passer en Angleterre, où sa réputation avait pénétré. Il prit sa route par l'Allemagne et la Hollande. Arrivé à Londres, il reçut un accueil très-flatteur de lord Bolingbroke, qui, charmé de son Essai sur l'histoire politique du siècle, le pressa de continuer ce grand ou-

(1) L'électeur de Saxe était roi de Pologne.

vrage. Pendant qu'il y travaillait, il rencontra dans les rues de Londres un misérable chargé d'une femme et d'un enfant; et touché de compassion, il lui offrit un asile dans la maison qu'il habitait. Au bout de quelques mois le malheureux disparut, et passa en Hollande, où il eut l'impudence d'aller, sous le nom de Maubert, offrir de honteux services à un ministre étranger. Personne ne songea pour lors à éclaircir la vérité; et Maubert, regardé comme espion, fut exclus des bureaux du ministère, sans pouvoir deviner ce qui l'avait rendu suspect. Fatigué des méfiances dont on l'environnait, il quitta l'Angleterre, et alla débarquer à Rotterdam le dernier jour de l'année 1757. Ce ne fut qu'au bout de quelques mois qu'il parvint à découvrir l'abus qu'un scélérat avait fait de son nom; il le dénonça sur-le-champ aux magistrats: mais le fourbe eut le temps de se sauver à Hambourg, où il publia contre son bienfaiteur un libelle affreux, qui a servi de texte à toutes les calomnies dont Maubert n'a plus cessé d'être la victime. Cependant Maubert avait recouvré depuis long-temps la confiance du ministère saxon; il offrit sa plume au comte de Bruhl, dans les discussions qu'il avait à soutenir contre la Prusse: mais les brochures qu'il publia déplurent assez au grand Frédéric pour qu'il demandât son bannissement de la Hollande. Maubert chercha un asile à Bruxelles, où ses écrits furent sa seule recommandation près du comte de Cobentzel, qui le gratifia d'une pension de six cents ducats, et lui accorda, en même temps, le privilége de la gazette, et la direction de l'imprimerie royale. Il ne jouit pas long-temps de ce retour de fortune. Les tracasseries qu'il eut à essuyer de la part des personnes qui ne voyaient en lui qu'un moine apostat, le déterminèrent à rentrer en France, où il avait, dit-on, l'assurance d'être employé par le maréchal de Belle-Ile: la mort de ce ministre ayant fait évanouir ses espérances, il retourna en Allemagne, et parvint à obtenir la direction des comédiens français qui devaient jouer à Francfort pendant les fêtes du couronnement de l'empereur. Mais arrêté, le 16 février 1764, comme moine fugitif et vagabond, il fut jeté dans un cachot où il resta onze mois. Un ami lui ayant procuré les moyens de s'évader, il partit pour Amsterdam, où, deux jours après son arrivée, il fut remis en prison, à la requête d'un libraire de la Haye. Il y passa deux ans, gagna son procès contre le libraire, et repartit aussitôt pour se rendre dans une cour du Nord, où il était, disait-il, appelé. Mais il mourut en chemin, à Altona, d'une goutte remontée, le 21 novembre 1767, à l'âge de quarante-six ans. On est étonné que dans une vie si courte et si pleine de traverses, Maubert ait eu le loisir de publier un si grand nombre d'écrits. On en trouvera la liste dans la *France littéraire*, édit. de 1769, et dans le *Dictionnaire des anonymes* de M. Barbier. Les principaux sont: I. Le *Testament politique du cardinal Alberoni*, par le C. de R. B. M, Lausanne, 1753, in-12. On ne peut le lire, dit Sabathier, sans rendre justice à la profondeur des vues, à la finesse des observations, et à la justesse des raisonnements. Le style ne répond pas toujours au caractère des idées; il est quelquefois peu correct, diffus, mais toujours lumineux et expressif. II. L'*Ami de la For-*

tune, ou *Mémoires du marquis de S. A.*, Londres (Lausanne), 1754, 2 vol. in-12. III. L'*Histoire politique du siècle*, etc., ibid., 1754, 2 vol. in-12. C'est une espèce de sommaire de l'ouvrage qu'il publia sous le même titre, Londres, 1757, in-4°. Ce volume est le seul qui ait paru. IV. *Le Temps perdu, ou les Écoles publiques :* considérations sur l'éducation de la première jeunesse en France, Amsterdam, in-8°., 1765. V. Le *Testament politique du chevalier de Walpole*, Amsterdam, 1767, 2 vol. in-12. Cet ouvrage qu'il composa pendant sa dernière captivité, est inférieur au Testament d'Alberoni. VI. *Lettres du chevalier de Talbot*, ibid., 1768, 2 vol. in-12. L'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, publiée par Rhulières, a passé pour être l'ouvrage de Maubert; mais une commission nommée, à cet effet, par l'Institut, à l'occasion des prix décennaux, déclara qu'il n'y avait aucun rapport entre le style de cet ouvrage et celui des autres productions de l'ex-capucin. Voltaire a imputé à cet aventurier défroqué, une falsification détestable de son manuscrit de la *Pucelle*, qui parut en Hollande; falsification d'autant plus coupable, que des lambeaux de plaisanteries grossières étaient substitués de temps en temps aux jolis vers de l'original. Ces misérables intercalations, dignes en tout du cocher de Vertamont, dit Voltaire, trouvèrent néanmoins des dupes. Faut-il s'en étonner, lorsque Favart lui-même croyait reconnaître la touche du chantre de Jeanne, dans la *Chandelle d'Arras*, et diverses rapsodies anonymes de Dulaurens, autre moine apostat? L'*Éloge* de Maubert, inséré dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, ann. 1769, est un panégyrique continuel. La *Vie* de Maubert (par Chevrier), Londres, 1761, in-8°., 1763, in-12, est, au contraire, une satire, qui dégénère parfois en libelle. W-s.

MAUBURNE (Jean), abbé de Livry, écrivain ascétique, né à Bruxelles vers 1460, apprit d'abord la grammaire, le rituel et le chant, dans l'école de la cathédrale d'Utrecht, d'où il passa probablement au collége de Deventer. Il entra ensuite dans la maison des chanoines réguliers du Mont-Sainte-Agnès, y fit profession, y remplit divers emplois, et s'acquit une réputation par de pieux écrits. On sait que dans l'histoire de la contestation sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*, le témoignage tiré des écrits de Mauburne a été invoqué comme celui d'un confrère et d'un commensal de Kempis : il est donc à propos de fixer l'époque de son entrée dans cette maison. La Chronique du Mont-Sainte-Agnès par Kempis lui-même, qui n'omet aucune admission depuis le prieur jusqu'au dernier des frères-lais, ne fait aucune mention de Mauburne, ou du nom de Jean *Temporalis*, que ce religieux aurait adopté suivant Valère-André. Le continuateur de cette chronique, depuis l'année 1471 où mourut Kempis, jusqu'en 1477 où elle finit, n'en parle pas non plus. Ainsi la prise d'habit de Mauburne a dû être postérieure à cette dernière époque. En effet, les auteurs du *Gallia christiana* disent seulement qu'il eut pour maître de novices le sous-prieur Reynier, entré fort jeune dans cette maison en 1465 : c'était six ans seulement avant la mort de Kempis, qui, parvenu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, avait survécu à tous ses anciens confrères, si l'on excepte son continuateur, le seul té-

moin direct, mais qui ne lui est point favorable, et qui eût pu éclairer Mauburne, s'il eût été encore vivant lors de l'entrée en religion de ce dernier. Mauburne n'a donc vu ni Kempis, ni aucun de ses confrères du même temps. Il n'a pu connaître que l'exemplaire de l'*Imitation* transcrit de sa main, et une copie de la Chronique de l'ordre de Windesheim, où, à l'occasion de ce manuscrit, il est parlé incidemment de Kempis comme auteur de l'*Imitation*. (*V.* Kempis.) Cependant l'ouvrage principal de Mauburne, imprimé à Bâle dès 1491, quoique non avoué par l'auteur, se répandait. Nicolas de Hacqueville, chanoine de l'église de Paris, et premier président de la cour de parlement, homme zélé pour la discipline religieuse, ayant lu le *Rosetum spirituale* de Mauburne, et connu l'esprit régulier des chanoines de cette maison, fit demander, et sollicita lui-même, du monastère de l'ordre de Windesheim, l'envoi de Mauburne et de quelques-uns de ses confrères, pour la réforme de plusieurs maisons en France. Soit que Mauburne fût venu avec son sous prieur Reynier, par suite de cette demande, en 1497, soit qu'il eût déjà commencé l'œuvre de la réforme, et entrepris son voyage dès 1495, il réforma d'abord l'abbaye de Cisoing, du diocèse de Tournai, ensuite l'abbaye de Saint-Séverin, près de Château-Landon, et le prieuré de Saint-Sauveur de Melun, au diocèse de Sens, puis les abbayes de Saint-Évurce d'Orléans, et de Saint-Martin de Nevers. Mais il donna surtout ses soins à la réforme de l'abbaye de Livry, dont il fut nommé prieur, en 1500. Par la cession volontaire de la commende, que lui fit le même de Hacqueville, Mauburne en devint abbé régulier. Non-seulement il s'occupa de réformes, mais il prit part à plusieurs institutions; et il composa, pour l'honneur de son ordre, comme en faveur de la religion, plusieurs opuscules restés manuscrits. Il était lié et correspondait avec François de Paule, le fondateur des Minimes, Geoffroi Boussard, chancelier de l'église de Paris, Pierre de Bruges, recteur du collége de Sainte-Barbe, et son ancien confrère, et peut-être son condisciple, Érasme, qui lui adressa plusieurs lettres. Les fatigues causées par son zèle religieux, lui ayant occasionné une maladie grave, il fut transporté à Paris, où il mourut en 1502. Suivant les auteurs du *Gallia christiana*, qui citent une Vie de Mauburne, extraite d'un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et conservée à la maison de Sainte-Geneviève, il eut pour successeur, à l'abbaye de Livry, son ancien maître et confrère Reynier. Parmi ses écrits, détaillés dans Foppens et dans Fabricius, on citera principalement : I. *Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum*, Bâle, 1491. Maittaire en indique une édition de 1494, l'une et l'autre anonymes, publiées à l'insu ou sans l'aveu de l'auteur, lequel se plaint de ces éditions informes, (et même du titre qui est de la façon des éditeurs), dans le prologue de l'édition posthume, donnée d'après lui dans un meilleur ordre, à Bâle, en 1504. Une édition, avec le nom de l'auteur, publiée en 1510 in-fol., de l'imprimerie de Badius, a été minutieusement décrite par Freytag. Deux autres éditions du *Rosetum* parurent encore, l'une à Milan, 1603, corrigée; l'autre revue, a

Douai, 1620, in-fol. Cet ouvrage est (sans en excepter celui de Geyler) le premier en date, imprimé et authentique, où des passages de l'*Imitation* aient été rapportés, et donnés sous le nom de Kempis. Mais le livre IV y est cité comme étant le IIIme. d'après l'ordre où les livres, comme autant de traités particuliers, se trouvent transcrits dans l'exemplaire de Kempis, de 1441; ce qui prouve que Mauburne n'avait point connu les manuscrits plus anciens dans lesquels le IVme. livre manque, ou bien est ajouté aux trois autres: tel est le manuscrit de la bibliothèque du Roi, dont on a parlé à l'article *Mabillon*, et qui paraît être le recueil d'où Kempis a extrait le sien; mais ce recueil prototype est anonyme. On peut attribuer principalement au succès du *Rosetum*, l'opinion introduite ou accréditée en France, d'après laquelle les éditeurs ont réclamé l'*Imitation* en faveur de Kempis, quoiqu'appuyée sur un seul manuscrit, purement apographe. II. *De viris illustribus sui ordinis, seu Venatorium canonicorum regularium.* Cette chronique, restée manuscrite à St.-Martin de Louvain, semble être un abrégé de la Chronique de Buschius, qui se trouvait dans la même maison, mais qui n'est point autographe; elle attribue, dans les mêmes termes, à Kempis, le livre: *Qui sequitur me* (*de Imitatione Christi*); toutefois en mentionnant l'attribution générale et ancienne de ce livre à maître Jean Gerson. (*V.* ce nom.) Il en résulte que le témoignage de Mauburne n'ajoute rien à celui qu'on a prêté à Buschius, et que la dénomination de maître Jean Gerson repousse tout autre personnage du nom de *Gersen*, désigné ainsi dans Moréri, à l'art. *Mauburne*. G—ce.

MAUCOMBLE (Jean-François-Dieudonné), littérateur, né en 1735, était fils du trésorier des ponts-et-chaussées de la généralité de Metz. Il embrassa la profession des armes; mais la délicatesse de sa santé l'obligea bientôt d'y renoncer, et il chercha dans la culture des lettres un utile délassement et des consolations. Quelques pièces de vers qu'il eut le bon esprit de supprimer plus tard, furent assez bien accueillies dans les sociétés qu'il fréquentait: il osa ensuite entreprendre de traiter pour la scène le sujet d'*Attila*, manqué par Corneille; mais il fut assez sage pour garder cet essai dans son portefeuille. La lecture de la nouvelle Poétique de Diderot lui donna l'idée d'écrire un drame; et il publia en 1765: les *Amants désespérés* ou la *Comtesse d'Olinval*; c'est l'histoire de l'infortunée marquise de Ganges, qu'il a rendue encore plus horrible et plus révoltante, en en disposant les événements pour le théâtre (*V.* Ganges, XVI, 420). Des études d'un genre plus agréable l'occupèrent quelque temps; et il venait de s'essayer avec succès dans l'histoire, lorsqu'une maladie de poitrine l'enleva aux lettres et à l'amitié, le 29 novembre 1768. On a de lui: I. *Nitophar, anecdote babylonienne*, Paris, 1768, in-12. C'est une imitation des romans philosophiques de Voltaire; et quoiqu'inférieure aux modèles, elle n'est pas sans mérite. II. *L'Histoire de Mme. d'Erneville, écrite par elle-même*, ibid., 1768, 2 vol. in-12; roman intéressant, mais écrit d'un style trop négligé. III. *Abrégé de l'histoire de Nîmes*, avec la description de ses antiquités, Amsterdam (Paris), 1767, 2 part., in-8°. fig.; ouvrage superficiel où, parmi quelques détails curieux, on

trouve des anecdotes suspectes. L'auteur s'y montre évidemment trop favorable à la cause des calvinistes; et les désagréments que cet ouvrage manqua de lui attirer, le firent renoncer à son projet d'exécuter pour l'histoire de plusieurs autres villes du royaume, ce qu'il avait tenté pour celle de Nîmes. *V.* l'*Éloge* de Maucomble dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, pour l'année 1770.

W—s.

MAUCROIX (François de), naquit à Noyon, le 7 janvier 1619. Ses parents qui lui reconnurent des dispositions naturelles, l'amenèrent fort jeune à Paris. Il y fit des études brillantes, et montra d'abord de l'inclination pour la poésie; mais son goût pour le monde et les plaisirs nuisirent à ses progrès. Au sortir du collége, la situation de sa famille le détermina, un peu malgré lui, à se faire recevoir avocat, et il suivit d'abord cette honorable profession. Il plaida cinq ou six causes avec un talent remarquable et un succès complet. Il avait dans le débit une grâce infinie; mais une timidité qu'il ne pouvait vaincre, formait obstacle au développement de son éloquence. Ce motif, joint à son horreur pour la chicane, lui inspira du dégoût pour l'état qu'il avait embrassé; et une passion qui fut la cause de ses plaisirs les plus vifs, comme de ses plus grandes douleurs, le força bientôt à renoncer au barreau. Son père l'avait introduit chez M. de Joyeuse, alors lieutenant de roi au gouvernement de Champagne; et la fille de celui-ci, Henriette-Charlotte de Joyeuse, devint éperdument amoureuse du jeune Maucroix, qui, sans considérer quelles pouvaient en être les suites, abandonna son cœur à celle qui lui livrait tout entier le sien. La différence des rangs, et l'inégalité des fortunes, mettaient un obstacle invincible à l'union des deux amants. Mlle. de Joyeuse, d'abord fiancée au marquis de Lenoncourt, fut enfin mariée à Tiercelin marquis de Brosses. Maucroix ayant vu s'évanouir le bonheur de sa vie, voulut au moins en assurer la tranquillité. Il s'était fait un grand nombre d'amis parmi les gens de lettres et les gens du monde. Celui qu'il chérissait le plus, fut le doux et bon La Fontaine. Maucroix comptait encore, dans le nombre de ses plus intimes liaisons, Racine et Boileau. D'Ablancourt, Courart, Patru, Pellisson, estimaient ses talents, et chérissaient sa personne. Le surintendant Fouquet, alors tout-puissant, Mme. de Rambouillet, célèbre par son esprit, Brûlart de Sillery, évêque de Soissons et membre de l'académie française, ainsi que beaucoup d'autres personnages célèbres par leur rang ou leur naissance, accueillaient Maucroix et recherchaient sa société. Par la protection de quelques-uns d'entre eux, il obtint un canonicat de l'église de Reims; et ce bénéfice, bientôt suivi d'un autre, lui procura une fortune indépendante, qui suffisait à la sagesse de ses goûts et à la modération de ses desirs. Comme la marquise de Brosses demeurait à Reims, Maucroix saisit une occasion de s'éloigner d'elle. Il quitta la France, et se rendit à Rome, où Fouquet l'envoya pour une affaire qui exigeait un négociateur habile et discret. A son retour en France, Maucroix revit encore la marquise de Brosses: cette dame, persécutée et ensuite abandonnée par son mari, fut atteinte d'une maladie de langueur, qui la conduisit au tombeau. Maucroix la soigna et

l'assista dans ses derniers moments ; il parut inconsolable de sa perte. Après l'avoir pleurée pendant quatre ans, il trouva dans la religion une consolation à ses peines ; et depuis, ses sentiments et sa conduite furent conformes à l'état qu'il avait embrassé. Le reste de sa longue vie fut calme et heureux ; il la passa dans la culture des lettres et de l'amitié. Il écrivait à Boileau qu'il était tenté de sortir de ses habitudes de traducteur, pour écrire l'histoire de quelqu'un de nos rois de la 3e. race ; mais pour accomplir ce projet, il fallait rassembler des matériaux à Paris, et y passer en conséquence quelques mois, et l'indolence du chanoine de Reims s'effraya de ces arrangements. Ce qui nous reste à dire de lui, se réduit presque à l'énumération de ses ouvrages, qui sont assez nombreux, et qui consistent presque tous en traductions : I. *Homélies de saint Chrysostome au peuple d'Antioche*, Paris, 1671, in-8°. ; seconde édition, 1689, in-8°. II. *Histoire du schisme d'Angleterre*, traduite du latin de Sanderus (Saunders), Paris, 1675, 2 vol. in-12 ; réimprimée en Hollande en 1683. Cet ouvrage a eu trois éditions. III. *Vie des cardinaux Polus* (Pole) *et Campège*, 1677. Ces vies font suite à l'Histoire du schisme d'Angleterre ; l'une est traduite du latin de Becatelli, et l'autre du latin de Sigonius. IV. *De la mort des persécuteurs de l'Église*, traduit de Lactance, Paris, 1679, in-12 ; Lyon, 1699. V. *Abrégé chronologique de l'histoire universelle*, 1683. Ce livre utile, tiré en grande partie du *Rationarium temporum* du P. Petau, fut réimprimé à Bruxelles en 1690, et à Paris en 1730, avec une continuation jusqu'à 1701, par Cl. Delisle. VI. *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, 2 vol. in-12, Paris, 1685 ; réimprimés en Hollande en 1688. Le second volume seul est de Maucroix, et renferme la traduction des *Philippiques* de Demosthène, d'une des *Verrines* de Cicéron, de l'*Eutiphron* ; de l'*Hippias* et de l'*Euthydemus* de Platon. Ces trois derniers morceaux sont précédés d'un avertissement sur Platon, écrit avec élégance et discernement par La Fontaine. VII. *Homélies morales*, traduites d'Astérius, évêque d'Amasée, 1695. VIII. *Œuvres posthumes de F. de Maucroix*, Paris, 1710, in-12. Ce volume est précédé d'une préface de D'Olivet, qui contient quelques détails sur la vie de Maucroix. Ces œuvres posthumes se composent des traductions du *Dialogue des orateurs* de Quintilien, des *Philippiques* de Demosthène, des *Catilinaires* de Cicéron. Le titre de cet ouvrage a été changé en 1712, et porte : *Traductions diverses pour former le goût de l'éloquence sur les modèles de l'antiquité*. C'est sous ce dernier titre que ce volume a été réimprimé en Hollande. Boileau a revu avec soin cet ouvrage de son ami. IX. *Nouvelles Œuvres diverses de l'abbé de Maucroix*, 1726. Ces nouvelles œuvres ont été publiées par la comtesse de Montmartin, fille du marquis de Puisieux, et belle-sœur de l'évêque de Grenoble, à laquelle Maucroix avait inspiré le goût de la belle littérature et appris le latin et l'italien (Journal de Verdun, sept. 1708, p. 231) ; elles contiennent la traduction des *Satires*, des *Épîtres*, et de l'*Art poétique* d'Horace, et aussi celle de la première *Tusculane* et des *Traités de l'amitié* et *de la vieillesse* de Cicéron. X. *Poésies*.

D. Chaudon, dans la huitième édition de son Dictionnaire, avait dit à tort que les Nouvelles œuvres diverses de Maucroix contenaient quelques-unes de ses poésies : elles n'ont été publiées qu'en 1820, par l'auteur de cet article, à la suite des *Nouvelles OEuvres diverses de Jean de La Fontaine*. En tête de ces poésies est une Vie de Maucroix, dont cet article est un extrait. Les poésies de Maucroix prouvent de la facilité et de l'esprit, et montrent quelquefois des traces d'un talent poétique; mais la plupart sont faibles et prosaïques. Ses traductions furent long-temps les meilleures de celles qui existaient en français; et elles ont contribué à former et enrichir notre langue, en l'habituant à s'approprier les formes énergiques, graves et majestueuses de l'antiquité; mais aujourd'hui que la plupart des auteurs sur lesquels Maucroix avait travaillé, ont été traduits de nouveau et avec plus de succès, sa célébrité est particulièrement fondée sur ses liaisons avec les grands hommes de son siècle, et surtout avec La Fontaine. Tout était pareil entre ces deux hommes excellents : dans leur jeunesse, même goût pour les plaisirs, même inclination pour la poésie; et dans tout le cours de leur vie, même dédain pour les richesses, même sensibilité de cœur, même franchise de caractère, même chaleur dans l'amitié : aussi leur attachement qui avait commencé presque au sortir de l'enfance, n'éprouva pas, durant leur longue carrière, le moindre nuage. Maucroix obtint et conserva toujours le cilice que son ami avait porté par pénitence dans les derniers jours de sa vie. Il le montrait avec attendrissement et vénération; et il répétait souvent qu'il n'y avait jamais eu d'ame plus sincère et plus candide que celle de La Fontaine. Il lui survécut treize ans, et mourut à Reims le 9 août 1708, âgé de quatre-vingt-dix ans. W-R.

MAUDOUD (Cothb el Moulouk Schehab ed daulah Aboul fethah), sixième ou septième sulthan de la dynastie des Ghaznevides, faisait la guerre aux Seldjoukides, de côté de Balkh, lorsqu'il apprit la fin tragique de son père (*V.* Mas'oud, XXVII, 379). Quoique Mohammed fût véritablement innocent de la mort de ce prince, et qu'il en eût témoigné autant de douleur que d'indignation, Maudoud, inexorable malgré les lettres et les excuses de son oncle, accourut à Ghazna, y fut reconnu sulthan, aux acclamations universelles, en 432 de l'hég. (1041 de J.-C.), et marcha aussitôt contre Mohammed. Ce dernier, laissant à son fils Namy, le soin de défendre Moultan et Peïchour, s'avança vers les bords du Sind, au-devant de son neveu. Les deux armées se rencontrèrent dans la forêt de Daïner; et la victoire se déclara en faveur de Maudoud. Mohammed et ses fils étant tombés en son pouvoir, il les fit périr ainsi que tous les complices de la mort de son père, et surtout l'eunuque Anousch Teghyn, principal auteur de la dernière révolution. Juste néanmoins dans sa vengeance, il épargna Abdel Rahim, un de ses cousins, qui, étant allé visiter Mas'oud dans sa prison, accompagné de son frère Abdel Rahman, avait hautement blâmé celui-ci d'avoir outragé son oncle en faisant tomber sa thiare, et l'avait replacée avec respect sur la tête de ce malheureux prince. Maudoud, après avoir fondé *Feth Abad* (la ville de la Victoire), sur le champ de bataille

où il venait de triompher, conduisit à Ghazna le corps de son père, avec ceux des illustres victimes immolées à ses mânes, et les déposa honorablement dans le tombeau de sa famille. La défaite et la mort de son cousin Namy fit rentrer le Moultan sous son obéissance. Mais un ennemi plus redoutable lui restait encore: son propre frère Abdel Madjid refusait de lui céder le trône, et s'était emparé de toutes les provinces depuis l'Indus jusqu'aux environs de Dehly. Maudoud traversa ce fleuve; mais lorsqu'il fut arrivé à Lahor, ses troupes, effrayées à l'aspect de la nombreuse armée de son rival, furent au moment de prendre la fuite, et une partie passa du côté de l'ennemi. La fortune ou peut-être une perfidie sauva Maudoud dans ce péril imminent. La veille d'une bataille dont l'issue ne pouvait qu'être favorable à Abdel Madjid, ce prince et son vezyr furent trouvés morts, chacun dans sa tente, sans aucune trace d'assassinat. Resté seul maître de l'empire, Maudoud fit renfermer tous les autres princes de sa famille, afin de n'avoir plus à craindre de compétiteurs; mais tandis qu'il recevait les hommages du roi du Mawar el Nahr, et qu'il disputait le Khoraçan aux Seldjoukides, l'Indoustan était encore sur le point de lui échapper. Le radjah de Dehly, à la tête d'une coalition de plusieurs princes idolâtres, jugeant la circonstance propice pour secouer le joug des Musulmans, leur enleva la forte place de Nagarkot et un grand nombre d'autres villes, l'an 435, rétablit partout les pagodes, et s'avança jusqu'à Lahor: mais après un siége de cinq mois, la garnison dénuée de tout secours, et réduite au désespoir, fit une sortie générale, et mit en déroute l'armée des Indous. Dans le même temps, le hadjeb Ar-Teghyn battait les Seldjoukides, et les chassait de Balkh : privé néanmoins de renforts, et ne pouvant ni poursuivre ses avantages, ni conserver sa conquête, il revint à Ghazna, où Maudoud eut la faiblesse de le sacrifier aux clameurs publiques. Thogrul, successeur de ce général dans le poste de hadjeb, et fier de quelques succès obtenus sur les Seldjoukides à Bost et à Candahar, se révolta contre son maître, en 438. L'approche des troupes du sulthan dissipa le parti du rebelle, qui fut obligé de se cacher. Il reparut dans la suite, et porta des coups plus sûrs aux Ghaznevides. Maudoud ne manquait ni de courage, ni d'activité; mais jeune, inconstant et crédule, esclave de ses passions et de ses plaisirs, changeant fréquemment de vézyrs et de généraux, injuste et ingrat envers ses plus fidèles serviteurs, il fit beaucoup de mécontents, et donna lieu à plusieurs révoltes. En 440, il envoya dans l'Indoustan, ses deux fils aînés, Mahmoud et Mansour, pour relever l'islamisme, et arrêter les progrès des idolâtres: il décora ces jeunes princes de tous les attributs de la royauté, et chargea l'émyr Abou Aly de guider leur inexpérience, et de commander en leur nom. Abou Aly avait déjà obtenu des avantages importants, et rétabli la paix jusqu'à Péichour, lorsqu'une intrigue le rappela à la cour. Il y fut arrêté, et mis entre les mains de Mirek, son ennemi secret, qui, voulant s'emparer de ses trésors, le fit appliquer à la torture, et mettre à mort peu de jours après, à l'insu du sulthan. Craignant toutefois que Maudoud ne lui redemandât son prisonnier, il engagea la sulthane favorite à distraire

ce prince par quelque entreprise militaire. Maudoud partit en effet pour le Khoraçan; mais atteint d'une maladie de foie, il fut obligé de se faire reporter en litière à Ghaznah, laissant son vézyr Abd-el Rizzak, à la tête de l'armée, pour s'opposer aux Seldjoukides, qui avaient envahi le Seïstan. Arrivé dans sa capitale, il voulut voir Abou Aly; mais le perfide Mirek sut éluder toute explication au sujet de cet infortuné, prévoyant la fin prochaine du sulthan, qui expira, au mois de redjeb 441 (décembre 1049), âgé de 29 ans, dans la neuvième année de son règne. L'absence de ses deux fils aînés, qui combattaient avec avantage les infidèles de l'Indoustan, et celle du vézyr occupé contre les Seldjoukides, excitèrent de nouvelles révolutions, et partagèrent l'état en deux factions. L'une mit sur le trône Mas'oud II, fils de Maudoud, enfant de quatre ans; l'autre détrôna ce jeune prince, au bout de 6 jours, et fit reconnaître pour sulthan son oncle Abou'l Haçan Aly, remplacé et empoisonné deux ans après par Abd-el Raschid, frère de Mas'oud Ier., lequel fut massacré avec presque toute la famille royale, l'an 444 (1052), par le rebelle Thogrul, auquel il avait pardonné et confié le gouvernement du Seïstan. L'usurpateur ne jouit pas long-temps du fruit de son crime; et sa mort rétablit l'empire Ghaznevide, qui respira enfin sous les règnes heureux de Ferokhzad, d'Ibrahim et de Mas'oud III (*V.* Mas'oud III, XXVII, 382).

A—T.

MAUDOUD (Schéryf eddaulah), fameux capitaine turk, fils d'Altoun-Tasch, et probablement neveu du fameux Korbouga (*V.* ce nom au Supplément), fut fait roi de Moussoul, par Mohammed, sulthan seldjoukide de Perse, après la mort de Djokarmisch, l'an 500 de l'hég. (1106 de J.-C.) Mais Moussoul était tombé au pouvoir du sulthan d'Iconium, Kilidj Arslan Ier. (*V.* ce nom au Supplément), puis de l'émyr Djawaly, qui avait précédemment fait périr Djokarmisch. Maudoud fut obligé de venir assiéger cette ville, l'an 502 (1108), avec les troupes que lui fournit le sulthan de Perse; et il s'en rendit maître après une courte résistance. Djawaly en était sorti avant son arrivée, et s'était rendu auprès du sulthan, qui lui pardonna, et le nomma gouverneur du Farsistan. Cependant la prise de Tripoli, de Beyrouth, de Sidon, et de quelques autres villes de Syrie, par les Francs qui avaient conquis le royaume de Jérusalem, ayant ranimé le zèle des Musulmans; tous les émyrs turks vassaux du sulthan Mohammed, accoururent en foule pour prendre part à cette guerre de religion: et Maudoud, l'un d'eux, reçut de ce prince le commandement en chef de l'armée, forte de deux cent mille hommes, l'an 505 (1111). Il ravagea d'abord la Mésopotamie, tua un grand nombre de chrétiens, leur prit plusieurs châteaux, et assiégea en même temps Édesse, dont la garde était confiée à Tancrède, régent d'Antioche, pendant la captivité de Baudouin du Bourg, et Tell-Bascher, où Josselin Ier. s'était renfermé. Forcé de lever le siége d'Édesse, où Tancrède et le roi de Jérusalem avaient jeté des secours, il évita une bataille, surprit ces deux princes, tandis qu'ils repassaient l'Euphrate, et leur fit beaucoup de prisonniers. Il échoua néanmoins devant Tell-Bascher, et fut poursuivi dans sa retraite par Josselin. La moitié de

son armée ayant repris alors le chemin de l'Orient, Maudoud traversa l'Euphrate, et vint à Halep, où le sulthan Redwan, pour ne pas violer la paix qu'il avait conclue avec Tancrède, ferma ses portes aux Musulmans, et refusa de leur fournir des troupes et même de recevoir leurs femmes et leurs enfants. D'un autre côté, Togh-Teghyn, usurpateur du trône de Damas sur les Seldjoukides, craignant que Maudoud n'eût ordre de le dépouiller de ses états, fit la paix avec les Francs. Cette défection des deux plus puissants princes mahométans de Syrie, nuisit aux projets du roi de Moussoul. Vainement il menaça Antioche, et assiégea Maara el Nooman près de Paneas; vainement il sut résister avec avantage aux forces réunies de tous les princes croisés; obligé enfin d'abandonner la Syrie, il licencia son armée, et revint à Moussoul. L'année suivante, il fut chargé par le sulthan de Perse d'aller dans l'Asie mineure, que les Grecs, depuis la mort de Kilidj-Arslan, s'efforçaient de recouvrer sur les Seldjoukides. Maudoud prit d'assaut la ville de Stamirie, qu'il livra au pillage, et fit périr ou réduisit en esclavage un nombre infini de pélerins chrétiens qui revenaient de Jérusalem, et dont sept mille seulement se sauvèrent dans l'île de Cypre. Au retour de cette expédition, il ravagea les environs d'Édesse et de Saroudj; mais il fut surpris par Josselin, qui pilla ses bagages, et lui enleva une grande partie de ses chevaux. Maudoud prit bientôt sa revanche. Dans le dessein de s'emparer de Jérusalem, il joignit ses troupes à celles du roi de Damas, vint camper sur les bords du Jourdain, occupa le Thabor, assiégea Tibériade, et dévasta tous les environs. Attaqué dans cette position par Josselin et par le roi de Jérusalem, il les attira dans une embuscade, et remporta sur eux une victoire signalée, le 13 moharrem 507 (30 juin 1113). Mais les secours que le prince d'Antioche et le comte de Tripoli amenèrent à Baudouin, arrêtèrent à Naplouse les succès de Maudoud. Les chaleurs excessives l'ayant obligé de suspendre les hostilités, il se retira à Damas. Il revenait un vendredi de la prière publique, et se promenait avec Togh-Teghyn sous le péristyle de la grande mosquée, lorsqu'un Bathénien ou Ismaélien le blessa mortellement d'un coup de poignard. L'assassin, que l'on croit généralement avoir été l'instrument de la défiance et de la haine du roi de Damas, fut à l'instant massacré. On porta Maudoud dans le palais de son ennemi; on lui prodigua tous les soins: mais son refus obstiné de rompre le jeûne prescrit ce jour-là par la religion, épuisa ses forces et hâta sa fin. Il mourut au mois de raby 1er. (septembre de la même année), et fut enterré à Damas, puis transporté à Baghdad et enfin à Ispahan. Ce prince, dont les auteurs orientaux vantent la justice et la probité, fut un des plus actifs et des plus dangereux ennemis des chrétiens. Il est connu, chez les historiens grecs et latins des croisades, sous les noms corrompus de *Menduc*, *Malduc*, *Maledoctus* et *Mandulfe*. A—T.

MAUDOUD (Cothb eddyn), 3e. roi de Moussoul, de la dynastie des Atabeks, succéda à son frère Saïf eddyn Ghazy Ier., l'an de l'hég. 544 (1149 de J.-C.), par le crédit du grand vézyr Djemal eddyn Mohammed et du généralissime Zeïn eddyn Aly. Quelques-uns des émyrs, jaloux de l'autorité des deux

ministres, mirent la division entre le roi de Moussoul, et son frère Nour eddyn, roi d'Halep, qui, appelé par eux, alla s'emparer de Sindjar en Mésopotamie, et ne rendit cette place qu'en recevant en échange les villes d'Emesse en Syrie, et de Rahbah sur l'Euphrate. Maudoud ne prit qu'une part indirecte aux guerres de Nour eddyn contre les chrétiens, et ne se trouva qu'aux siéges de Harem et de Panéas. La seule expédition qu'on lui attribue, fut contre la ville de Djezireh ben Omar, qu'il reprit sur un rebelle l'an 552. Secondé par ses deux ministres, Maudoud rendit ses états florissants par ses vertus pacifiques. Indulgent envers ses officiers, il prenait soin de leur fortune, afin qu'ils ne fussent pas tentés de s'enrichir aux dépens du peuple. On peut juger de leur opulence par les libéralités vraiment royales du vézyr Djemal eddyn et par les travaux immenses qu'il fit exécuter à ses frais. Outre les édifices dont il embellit les villes de Moussoul, de Sindjar et de Nisibyn, il bâtit sur le Tigre, à Djezireh ben Omar, un beau pont, dont les pierres étaient liées avec du fer et du plomb. Il fit élever une mosquée sur le mont Arafath, près de la Mekke, et construire un aqueduc qui amenait l'eau dans les bassins de cette mosquée. Enfin il environna de murailles la ville de Medine, exposée aux incursions des Arabes. Chaque jour, à la porte de son palais, on distribuait aux pauvres 100 dinars d'or, et souvent il vendit ses habits pour les soulager. Ce ministre, l'un des plus grands hommes de son siècle, qui avait conservé aux enfants de Zenghy les royaumes d'Halep et de Moussoul, et qui gouvernait avec un pouvoir absolu, ne put échapper aux traits de l'envie. Arrêté par ordre de Maudoud l'an 558, il finit ses jours en prison, l'année suivante. Sa mort, et surtout la douleur publique qui honora ses funérailles jusqu'à Médine, où son corps fut enterré près du tombeau de Mahomet, durent donner des regrets à Maudoud. Quatre ans après, ce prince perdit Zeïn eddyn Aly, homme sage, éclairé, généreux, et uniquement occupé du bien public. Devenu sourd et aveugle dans sa vieillesse, ce ministre avait rendu les villes de Sindjar, de Harran et les autres apanages qu'il tenait de son souverain, ne se reservant qu'Arbelles, où il mourut l'an 563, et qu'il transmit à son fils. A peine âgé de quarante ans, et après un règne de vingt-un ans et demi, Cothb eddyn Maudoud mourut aussi sur la fin de l'an 565 (1170), pleuré de tous ses sujets, qu'il avait traités, grands et petits, avec la même bonté, avec une égale justice. Toujours porté à la clémence, toujours prévenant les besoins des malheureux, il ne mettait aucune borne à sa bienfaisance, et répondait à ceux qui l'en blâmaient, « que cette vertu était la première obligation des rois. » Ce bon prince avait désigné pour son successeur, son fils aîné, Imad eddyn Zenghy, gendre de Nour eddyn; mais ses dernières volontés ne furent pas respectées. Dès le lendemain, la reine-mère, et le vézyr Fakhreddyn Abdel Masih, convoquèrent le divan, et placèrent sur le trône Saïf eddyn Ghazy II, son second fils.

A—T.

MAUDUIT (Michel), pieux et savant théologien, né en 1644 à Vire en Normandie, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où il professa longtemps les huma-

nités avec beaucoup de succès. Il s'appliqua ensuite à la prédication, et se dévoua en particulier à l'instruction du peuple des campagnes. L'âge ne lui permettant plus de soutenir le poids des travaux apostoliques, il se retira dans la maison de l'Oratoire à Paris, et partagea son temps entre la prière et l'étude des saintes Écritures. Il y mourut le 19 janvier 1709. C'était un homme de mœurs simples et pures, cachant son savoir avec soin; il possédait à fond le grec, le latin et l'hébreu, et avait d'ailleurs des connaissances très-variées. Dans sa jeunesse, il avait cultivé la littérature, et remporté plusieurs prix aux académies de Rouen et de Caen. On a de lui : I. *Mélanges de diverses poésies, divisés en quatre livres*, Lyon, 1681, in-12. Dans la préface qui est fort bien faite, il traite du bon usage de la poésie, et du danger des poésies galantes. II. Les *Psaumes de David*, traduits en vers français, in-12. III. *Dissertation sur la goutte*, où l'on en découvre la véritable origine jusqu'ici inconnue, et le moyen de s'en garantir, Paris, 1687; seconde édition, 1689, in-12. IV. *Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens*, ibid., 1697, in-12; nouv. éd. augment. 1698, in-12. V. *Analyse de l'Évangile*, selon l'ordre historique de la Concorde, avec des dissertations sur les endroits difficiles; — des *Actes des Apôtres*; — des *Epîtres de Saint Paul* et des *Epîtres canoniques*; ibid. 1694 et ann. suiv. 7 vol. in-12. Cet ouvrage, qui est estimé, a été réimprimé avec des additions qui portent à huit le nombre des vol. L'analyse de l'Apocalypse est restée en manuscrit. VI. *Méditations pour une retraite ecclésiastique de dix jours*, in-12, plusieurs édit. Le P. Mauduit avait laissé en manuscrit une *Traduction complète du Nouveau Testament*. Il avait aussi composé un ouvrage sur la célèbre dispute du quiétisme, dans les principes de Bossuet, et il l'avait soumis à ce prélat. Comme c'était à l'époque où la querelle était près de se terminer par le jugement qui intervint peu de mois après, ce livre ne fut point imprimé : le Ms. existe parmi ceux de l'évêque de Meaux. (*V.* son *Eloge* dans le *Mercure*, mai 1709.) W—s.

MAUDUIT (Antoine-René), né à Paris, le 17 janvier 1731, fut successivement professeur de mathématiques à l'école des ponts-et-chaussées, et professeur de géométrie au collége de France. Lors de l'organisation des écoles centrales, il y remplit une chaire de mathématiques. Il était de la société des sciences et arts de Metz; et nous croyons que c'est la seule académie dont il fût membre. Il aurait pu parvenir à l'académie des sciences, si sa causticité n'y eût été un puissant obstacle. Lalande le proclame l'un des meilleurs professeurs qu'on eût vus dans cette capitale. Cependant Mauduit s'était prononcé contre toute révolution dans les sciences : il avait acquis le droit de déclamer, sans qu'on y fît attention, contre tout ce qui se découvrait de nouveau. Il suivit le même système lors de la révolution commencée en 1789, et parlait tellement à tort et à travers sur les événements, qu'il avait le privilége de tout dire sans danger; car on ne l'écoutait pas. Il ne remplissait plus ses fonctions de professeur au collége de France, lorsqu'il mourut le 6 mars

1815. On a de lui : I. *Éléments des sections coniques démontrées par la synthèse*, 1757, in-8°. ; excellent ouvrage, au jugement de Lalande. II. *Introduction aux Éléments des sections coniques*, 1761. III. *Principes d'astronomie sphérique*, ou *Traité complet de trigonométrie sphérique*, 1765, in-8°. ; traduit en anglais par Crukelt, en 1768. IV. *Leçons de géométrie théorique et pratique*, 1772, in-8°. ; 1790, in-8°. ; 1809, 2 vol. in-8°. V. *Leçons élémentaires d'arithmétique*, 1780, in-8°. ; 1804, in-8°. : c'est un des meilleurs ouvrages que nous ayons sur cette matière. VI. *Psaumes traduits en vers français* (1814), in-12 de 12 pages. C'est un essai qui ne contient que neuf psaumes ou cantiques paraphrasés avec beaucoup de chaleur, et choisis parmi ceux qui prêtent à des allusions au despotisme et à la tyrannie. L'auteur en avait traduit ou plutôt paraphrasé un bien plus grand nombre ; mais c'est tout ce qu'il a publié. Des personnes qui en ont entendu lire d'autres fragments demeurés inédits, les ont jugés d'une grande beauté, et comparables à ce que nous avons de mieux en ce genre. On lui a quelquefois attribué une édition, avec additions et corrections, du *Cours de mathématiques de Belidor*, 1759, in-8°. Ce volume nous est inconnu. (Voy. le *Journal de la librairie*, du 9 septembre 1820.) A. B—r.

MAUDUIT-DUPLESSIS (Thomas-Antoine, chevalier de), colonel du régiment du Port-au-Prince, naquit le 12 septembre 1753, à Hennebon, d'une famille noble et distinguée dans les armes. Il était à peine âgé de 12 ans, lorsqu'enthousiasmé des actions des grands capitaines de la Grèce, et brûlant d'aller visiter les champs de Marathon, les Thermophyles, etc., il quitte furtivement son collége avec deux de ses camarades qu'il enflamme de la même ardeur, se rend à pied à Marseille, et s'embarque avec eux, comme mousse, sur un bâtiment destiné pour le Levant. Ces jeunes voyageurs satisfont leur noble curiosité, et se trouvent à Alexandrie (en Égypte), après avoir épuisé leurs faibles moyens. Là, sans ressource, ils sont attaqués de la peste, et forcés d'entrer dans un hôpital. Mauduit a la douleur de voir mourir ses deux amis à ses côtés. Resté seul, dans une situation si pénible, il s'embarque pour Constantinople, se présente chez l'ambassadeur de France ; lui confesse sa faute, implore auprès de ses parents la médiation de ce ministre, qui lui donne les moyens de retourner dans sa famille. Mauduit repasse en France, et court se jeter aux genoux de son père, auquel il présente, pour excuse, les plans, dessinés de sa main, des endroits les plus fameux qu'il a parcourus. Quelque temps après, il entra dans l'arme de l'artillerie, à laquelle le goût de l'étude, ses connaissances, et la vivacité de son esprit, le rendaient propre. Lors de la guerre d'Amérique ; il y servit avec la plus grande distinction, dans l'armée de Rochambeau : ses talents et son courage l'élevèrent bientôt au grade de major ; et Washington lui donna des marques de considération particulières. Après s'être couvert de gloire dans plusieurs occasions, notamment à la prise de New-York, il reçut la décoration de Cincinnatus, puis la croix de Saint-Louis. Lors qu'il fut de retour en France, on le nomma, vers la même époque, major du régiment des chasseurs des

Vosges; et en 1787, il passa au commandement du régiment du Port-au-Prince. Sous un pareil chef, ce régiment fut bientôt renommé pour sa discipline, son instruction et son dévouement; et il devint, à Saint-Domingue, lors des premiers troubles, l'appui des gens de bien. Par son activité et l'inflexibilité de ses opinions, Mauduit sut empêcher long-temps les progrès de l'épidémie révolutionnaire : avec une jeunesse animée des meilleurs sentiments, il forma des compagnies de volontaires royaux, connus sous le nom de *Pompons blancs*. Le comité de l'Ouest, qui correspondait avec l'assemblée séditieuse de Saint-Marc, troublait l'ordre public par ses réunions clandestines. Dans la nuit du 30 au 31 juillet 1790, Mauduit va le dissoudre à main armée; et il s'empare des drapeaux destinés à une nouvelle garde nationale que les factieux voulaient organiser : il marche ensuite sur Saint-Marc, pour concourir avec M. de Vincent, commandant de la province du Nord, à la dissolution de cette assemblée qui méconnaissait l'autorité royale. Enfin, ce brave colonel se portait sur tous les points où il y avait des émeutes à dissiper; et partout il était l'effroi des révolutionnaires. Ces misérables, n'osant l'attaquer ouvertement, ne cessaient de le calomnier; et l'arrivée de nouvelles troupes vint seconder leur projet. Les bataillons d'Artois et de Normandie qui débarquèrent au Port-au-Prince, le 2 mars 1791, étaient infectés de l'esprit révolutionnaire : c'était de Brest qu'ils étaient partis. Dès qu'ils parurent, une insurrection générale se déclara parmi les matelots et la populace : ils se répandent en injures, en menaces contre le colonel Mauduit; et bientôt ils persuadent aux soldats de son régiment, qu'il abuse de leur confiance, qu'il a fabriqué de faux décrets de l'Assemblée nationale, et mille autres absurdités du même genre. Au milieu de ces désordres, ce brave officier est sourd aux sollicitations de ses amis, qui le conjurent de se soustraire, en s'éloignant, à une mort inévitable : inaccessible à la crainte, il ne songe qu'au salut du gouverneur, le comte de Blanchelande, et il le détermine à se mettre en sûreté dans une habitation voisine. Rassuré par son départ, il rentre dans son hôtel. Ses soldats, entraînés par les séditieux, l'obligent de se rendre aux casernes. Les membres de l'ancien comité qu'il avait dissous, donnent l'ordre de l'en arracher, et de le conduire dans la maison où ils tenaient leurs séances. Dans ce moment, les prisons s'ouvrent; et tout ce qu'elles renferment d'impur vient accroître la rage de la populace. Que pouvait une poignée de fidèles officiers contre cette multitude de forcenés? Plusieurs versèrent en vain leur sang pour la défense de leur colonel, entre autres les jeunes frères d'Anglade. Mauduit, au milieu des vociférations et des injures les plus atroces, se voit entraîné loin d'eux, et il n'est plus entouré que de rebelles et d'assassins : on lui ordonne de se mettre à genoux, il répond par un regard d'indignation. Son inébranlable courage redouble leur furie. Un grenadier lui fait au visage une large blessure. — « Tu donnes bien mal un coup de » sabre, pour un grenadier », dit Mauduit, et découvrant sa poitrine, il s'écrie : « C'est ici qu'il fallait » frapper. » Aussitôt vingt baïonnette sont dirigées contre son cœur, et il succombe le 4 mars 1791. Les

assassins lui coupèrent la tête, et ils la portèrent en triomphe sur une pique ; enfin ils se montrèrent, en tout, les dignes imitateurs des révolutionnaires de la métropole. (V. l'*Éloge hist. du chev. Mauduit-Duplessis*, par M. Delafosse de Rouville, Senlis, 1818, in-8°.) Z.

MAUGARD (Antoine), né à Châteauvoué, diocèse de Metz, le 17 août 1739, consacra une partie de sa vie à la géométrie, à la jurisprudence et à la recherche des anciennes chartes. Il vint à Paris en 1767, pour achever son droit, et après son retour en Lorraine (1774), il fut employé comme commissaire du roi pour la recherche et la vérification des anciens monuments de droit et d'histoire ; place qu'il conserva jusqu'en 1785 : il eut aussi le titre de généalogiste de l'ordre de Saint-Hubert de Bar et de plusieurs chapitres. Il revint à Paris en 1787. Lors de la révolution, ses intérêts et ses liaisons décidèrent de ses opinions ; et il publia un journal qui n'eut qu'une existence éphémère. Il resta obscur pendant les années 1790 et suivantes, et il consacra son temps à des travaux sur les langues. La Convention nationale le comprit, en 1795, au nombre des gens de lettres ayant droit aux récompenses nationales. Zélé pour l'instruction de la jeunesse, il forma gratuitement plusieurs élèves. Après bien des obstacles, il venait d'obtenir de l'université la permission d'ouvrir une école latine, lorsqu'il mourut le 22 novembre 1817. On a de lui : I. *Remarques sur la noblesse, dédiées aux assemblées provinciales*, 1787, in-8°. ; nouvelle édition très-augmentée, 1788, in-8°. II. *Lettre à M. Chérin, sur son Abrégé chronologique d'édits concernant le fait de la noblesse*, 1788, in-8°. (V. Chérin, VIII, 338.) On y peut joindre une brochure qu'il publia l'année suivante, en réponse à une Lettre de Chérin. III. *Code de la noblesse*, 1789, in-8°. ; ouvrage publié dans un temps peu opportun, puisque moins de deux ans après, l'abolition de la noblesse en France fut décrétée le 19 juin 1791. IV. *Correspondance d'un homme d'état avec un publiciste*, 1789, in-8°. V. *Annales de France*, 1790, 2 vol. in-8°. Ce journal a commencé en janvier 1790, et a cessé de paraître en avril de la même année. VI. *Discours relatif à l'instruction publique, prononcé à la barre de la Convention*, imprimé dans le *Mercure* du 9 novembre 1793. VII. *Discours sur l'utilité de la langue latine, contenant l'exposé de la méthode la plus simple et la plus prompte d'enseigner cette langue avec la française*, 1808, in-8°. VIII. *Remarques sur la grammaire latine de Lhomond*, 1808, in-8°. IX. *Cours de langues française et latine*, in-8°., 1815, *divisé en cinq sections*. Cet ouvrage n'a pas été entièrement publié. La première section, embrassant les *principes généraux*, se compose d'un volume, dans lequel on retrouve les deux opuscules précédents. La 2e. section, consacrée à la *langue française*, a deux volumes. La 3e. section (*langue latine*) devait avoir 4 volumes ; il n'en a été publié que la première partie du tome 1er., et les tomes II et III en entier. La 4e. section, comprenant les *traductions interlinéaires*, a deux parties : la 1re. contient le *Cornelius-Nepos* ; la seconde, le *Phèdre*. Enfin, la cinquième section devait avoir deux volumes, intitulés : *Textes latins*.

Il n'en a paru qu'un, en 594 pages, qui termine les *Éléments de la langue latine*. Le texte latin du *Cornelius-Nepos* et du *Phèdre*, publiés l'un en 1810, et l'autre en 1812, font partie de ce volume. Cet ouvrage de Maugard, qui manque d'ordre, surtout la section de la langue latine, mais qui est riche en exemples, tirés exclusivement des bons auteurs, a obtenu d'honorables suffrages. X. *Conseils à M. Bellard, pour le diriger dans la réimpression indispensable de la grammaire latine et de la grammaire française qu'il vient de publier*, 1812, in-8°. XI. *Traité de la prosodie française de l'abbé d'Olivet, nouvelle édition avec remarques*, 1812, in-8°. XII. *Lettre à M. Dussault, l'un des rédacteurs du Journal de l'empire*, 1811, in-8°. C'est une réponse à un article du 17 septembre 1811. XIII. *Mémoire des travaux faits pour l'utilité publique, tant avant que pendant les malheurs de la France*, Paris, Patris, in-4°. de deux feuilles, sans date, ayant chacune sa pagination particulière; la seconde feuille contient les pièces justificatives. XIV. *Recueil de tout ce qui a été écrit sur le cours de langue française et de langue latine comparées*, Paris, Beraud, 1817, in-8°. de 48 pages, publié par M. Joyant. A. B—r.

MAUGER, connu dans l'histoire de la révolution, par le prénom de *Marat*, qu'il avait substitué à celui de son patron, reçu au baptême, était au moins aussi laid que Marat lui-même, et d'une taille encore plus petite. Il fut envoyé, en 1793, par le comité de salut public, à Troyes et à Nanci; et il se mit, dans ces deux villes, à la tête d'une troupe de brigands formée en club, qui portèrent partout l'effroi et la désolation. Quelque sanguinaires et cruelles que fussent ses instructions, il alla encore plus loin que le terrible comité ne l'avait prescrit; et les autorités du pays furent obligées de fermer son club. Sur leurs plaintes, le comité de salut public ordonna son arrestation; et Marat-Mauger fut amené à Paris, et enfermé à la Conciergerie. L'auteur de cet article l'a vu dans cette prison, en même temps qu'un nommé Schneider, autre révolutionnaire, dont les habitants de l'Alsace ne se rappellent le nom qu'avec effroi. Ils avaient l'air assez embarrassés l'un et l'autre au milieu des royalistes, qui cherchaient à les voir comme des animaux curieux. Cependant ils parlaient encore de leur patriotisme et de l'injustice de leurs persécuteurs; mais l'effroi du supplice fit prendre à Mauger un ton bien différent. Une fièvre violente s'empara de lui, et il fut transporté à l'infirmerie de la prison; triste réduit où les malheureux étaient alors plongés dans le plus affreux dénûment, en attendant la mort. Mauger sentant sa fin, changea tout-à-fait de langage, et cette sombre terreur qu'il avait répandue autour de lui, se saisit de sa personne, avec un caractère bien plus hideux encore; dans son délire, il ne voyait plus autour de lui que des spectres et des ombres sanglantes: « Voyez-vous dans l'om-» bre de cette voûte la main de mon » frère, s'écriait-il; elle écrit: Mal-» heureux, tu as mérité la mort. » Il répétait sans cesse ces mots, et plusieurs autres semblables. Il mourut dans les plus horribles convulsions, sur la fin de novembre 1793. Il avait environ trente ans, et s'exprimait avec facilité, paraissant avoir de l'instruction et même quelque talent. B—v.

MAUGERARD (D. Jean-Baptiste), né, en 1740, à Aureville (en Lorraine), d'une famille pauvre, alla, grâce à un de ses oncles, faire ses études dans l'abbaye de Beaulieu; il s'y distingua, et, dès l'âge de dix-huit ans, prit l'habit de saint Benoît, dans la congrégation de Saint-Vannes. On l'envoya professer au collége de Saint-Symphorien à Metz. L'évêque de cette ville, Montmorenci-Laval (depuis cardinal), appréciant son mérite, lui confia l'éducation de ses quatre neveux, et le nomma son bibliothécaire. D. Maugerard avait le titre de doyen de l'abbaye de Chimai, et de secrétaire perpétuel de l'académie de Metz : il fut aussi conservateur de la bibliothèque publique de l'abbaye de Saint-Arnoul. Il consacrait tout son temps à l'étude, et spécialement à celle des antiquités et de la topographie de Metz; il avait même fait graver sur ces deux objets beaucoup de planches qui sont perdues. Maugerard, lors de la révolution, avait émigré avec le cardinal de Montmorenci : il habita quelque temps Erfurt. Lorsqu'il eut obtenu sa radiation de la liste des émigrés, il rentra en France, et se fixa à Metz, où il est mort au mois de juin 1814. M. Ersch dit qu'il est auteur de *plusieurs ouvrages diplomatiques et bibliographiques*. Ces matières avaient, en effet, beaucoup occupé Maugerard; mais nous ne connaissons d'imprimé de lui que deux morceaux insérés d'abord dans le *Journal encyclopédique*; l'un est une *Lettre sur une édition de Térence*, qui a reparu dans l'*Esprit des journaux*, janvier 1789; l'autre une *Notice de l'édition originale des Œuvres de Hrosvite*, reproduite aussi dans l'*Esprit des journaux*. (*Voyez* Hrosvite, tome XXI, page 1re.) A. B—t.

MAULÉON (Loyseau de). *V.* Loiseau.

MAULTROT (Gabriel-Nicolas), jurisconsulte et canoniste, né à Paris en 1714, entra fort jeune au barreau, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1733: c'était à l'époque des démêlés de la magistrature avec le clergé; et l'ordre des avocats y avait pris une assez grande part. Maultrot adopta les principes qu'il voyait dominer parmi ses confrères, et qui tendaient à leur donner plus d'importance. Ils publiaient alors beaucoup de mémoires et de consultations sur les contestations qui régnaient dans l'Église; et l'on invoquait souvent leur ministère contre l'autorité ecclésiastique et contre ses jugements. Maultrot, en se livrant au droit canonique, l'étudia donc avec l'esprit qui prévalait dans son corps. Il plaida peu, et il dut uniquement sa réputation à ses écrits, qui sont en grand nombre. Nous ne citerons que ses mémoires les plus importants, et ses ouvrages sur des matières de religion, de droit canonique et de jurisprudence. La liste en sera encore assez considérable et la plus complète qui ait paru. Elle comprend : I. *Apologie des jugements rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, 1752, 2 vol. in-12, et 1753, 3 vol. in-12. Il n'y a que la deuxième partie qui soit de Maultrot; la première est de l'abbé Mey, son ami. Il y a contre l'*Apologie* un bref de Benoît XIV, du 20 novembre 1752. II. *Consultation pour MM. de la Chalotais*, datée du 13 juin 1778, in-4°. Cette *Consultation* ne roule que sur un point de procédure, et non sur le fond de l'affaire. III.

Maximes du droit public français. C'est l'abbé Mey qui est le premier auteur de cet ouvrage, publié d'abord en 1712, 2 vol. in-12. Maultrot et Blonde l'augmentèrent, et le firent paraître en 1775, 2 vol. in-4°., et 6 vol. in-12. Le frontispice porte le titre d'*Amsterdam, chez M. M. Rey*, le même qui imprima la plupart des livres philosophiques de cette époque. Celui-ci est assez hardi, et n'est pas exempt de déclamations. Au lieu d'offrir une discussion substancielle et aprofondie, les auteurs s'y bornent le plus souvent à rassembler des opinions. IV. *Consultation pour les curés du diocèse de Lisieux, contre des Mandements de leur evêque*, 1774, vol. in-12; elle est signée, outre Maultrot, par les avocats Vancquetin, Viard et Camus, et fut supprimée par un arrêt du conseil du roi, du 26 novembre 1775. V. *Dissertation sur le Formulaire*, 1775, gros vol. in-12; Maultrot s'y déclare hautement contre la signature du formulaire, quoique prescrite avec le concours de deux autorités. VI. *Lettre* du 15 novembre 1774, *à M. de Beauvais, sur son Oraison funèbre de Louis XV*, 1775, broch. in-12; c'est une critique assez aigre de ce discours. VII. *Les Droits de la Puissance temporelle, défendus contre la 2e. partie des Actes de l'assemblée du Clergé de* 1765, 1777, broch. in-12. Cette assemblée, et le clergé en général, y sont traités d'une manière très-défavorable. VIII. *Mémoire sur la nature et l'autorité des assemblées du Clergé de France*, 1777, vol. in-12, où il prétend réduire ces assemblées à ne prononcer que sur des objets temporels. IX. *L'Institution divine des Curés, et leur droit au gouvernement général de l'Église*, 1778, 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, et dans plusieurs des suivants, Maultrot exalte beaucoup les prérogatives des curés et des prêtres; et c'est ce qui lui a valu le surnom d'*avocat du Second ordre*. X. *Les Droits du Second ordre défendus contre les apologistes de la Domination épiscopale*, 1779, 2 vol. in-12. Cet écrit et le précédent ont encore pour objet de soutenir les curés du diocèse de Lisieux, contre leur évêque. XI. *Le Droit des Prêtres dans le synode ou concile diocésain, avec un recueil de synodes*, 1779, 2 vol. in-12. XII. *Les Prêtres juges de la foi*, ou *Réfutation du Mémoire dogmatique et historique de l'abbé Corgne, touchant les juges de la foi*, 1780, 2 parties in-12 (1). XIII. *Les Prêtres juges dans les Conciles, et avec les évêques*, ou *Réfutation du traité des Conciles en général, de l'abbé Ladvocat*, 1780, 3 vol. in-12. XIV. *Dissertation sur les Interdits arbitraires de la célébration de la Messe aux prêtres qui ne sont pas du diocèse*, 1781, vol. in-12. L'auteur y traite aussi du propre évêque, et de la

(1 Pierre Corgne, docteur de Navarre, chanoine de Soissons, né à Corlay, diocèse de Quimper, a publié : I. *Dissertation théologique sur la dispute entre le pape saint Étienne et saint Cyprien*, 1726, in-12. II. *Dissertation sur le pape Libère*, 1726, in-12. III. *Dissertation critique et théologique sur le concile de Rimini*, 1732, in-12. IV. *Dissertation critique et théologique sur le monothélisme*, 1741, in-12. V. *Mémoire dogmatique et historique touchant les juges de la foi*, 1736, in-12. VI. *Défense des droits des évêques dans l'Église*, 1763, 2 vol. in-4°. Pierre Corgne mourut vers 1777. Il ne faut pas le confondre avec Jean-Baptiste-Gabriel le Corgne de Launay, chanoine de Paris, docteur et professeur de Sorbonne, abbé de Vierzon, et plusieurs fois député aux assemblées du clergé. Celui-ci composa : *Réponse aux principales objections contenues dans l'examen des leçons de physique de M. de Molières*, 1741, in-12; *Principes du système des petits tourbillons*, 1743, in-8°; *Réponse à la lettre d'un docteur de Sorbonne*, 1759, in-12; *Réflexions sur l'examen de la Réponse*, 1759, in-12; *Droits de l'épiscopat sur le deuxième ordre*, 1760, in-12. Celui-ci est mort en avril 1804.)

promesse d'obéissance qu'on lui fait. XV. *Dissertation sur l'approbation des Prédicateurs*, 1782, 2 vol. in-12; elle est encore dirigée contre l'ouvrage de l'abbé Gorgne. XVI. *L'Approbation des Confesseurs, introduite par le Concile de Trente*, 1783, 2 vol. in-12. XVII. *Dissertation sur l'approbation des Confesseurs*, 1784, vol. in-12. XVIII. *Examen du décret du Concile de Trente sur l'approbation des Confesseurs*, 1784, 2 vol. in-12. XIX. *Juridiction ordinaire immédiate sur les Paroisses*, 1784, 2 vol. in-12. Maultrot veut y prouver qu'au curé seul appartient la juridiction pour toutes les fonctions qui ne sont pas expressément réservées au caractère épiscopal. XX. *Traité des cas réservés au Pape*, 1785, 2 vol. in-12. XXI. *Traité des cas réservés aux Evêques*, 1786, 2 vol. in-12. XXII. *Traité de la confession des Monials* (ou Religieuses), 1786, 2 vol. in-12. XXIII. *Défense du Second ordre contre les Conférences ecclésiastiques d'Angers*, 1787, 3 vol. in-12. XXIV. *Véritable nature du Mariage; droit exclusif des princes d'y opposer des empêchements dirimants*, 1788, 2 vol. in-12. XXV. *L'Usure, relativement au droit naturel* (1), 1787, 4 vol. in-12, dont les deux derniers sont contre le livre de l'abbé Beurrey. XXVI. *Exposition des droits des Souverains sur les empêchements dirimants du Mariage, et sur leurs dispenses*, 1787, vol. in-12. XXVII. *Examen des décrets du Concile de Trente, et de la Jurisprudence française sur le mariage en France*, 1788, 2 vol. in-12. XXVIII. *Examen des principes du Pastoral de Paris*, 1787 et 1788; il en parut successivement quatre parties, sur le sacrement de l'Ordre, sur la Pénitence, sur les Censures et sur le Mariage. XXIX. *Dissertation sur les Dispenses matrimoniales*, 1789, in-12. XXX. *Défense du droit des Prêtres dans le synode contre les Conférences d'Angers*, 1789, in-12. On voit assez, par le nombre et le titre de ces ouvrages, quelles étaient les opinions et la fécondité de l'auteur. Préoccupé de son système, il fronde tout ce qui s'y oppose; et l'autorité même du Concile de Trente ne lui en impose pas. Il est un de ceux qui ont commencé dans l'Église à s'écarter du respect dû à un concile œcuménique, et il a trouvé dans ces derniers temps des imitateurs. XXXI. *Consultation sur l'emploi de l'argent en effets royaux payables à terme*, 1789, in-8°. XXXII. *Discipline de l'Église sur le mariage des Prêtres*, 1790, in-8°.; c'est une réponse au livre de Gaudin, intitulé : *Inconvénient du célibat des Prêtres*, dont il avait paru une nouvelle édition en 1790. XXXIII. *Origine et justes bornes de la Puissance temporelle, suivant les Livres saints et la tradition* : trois parties, dont la première parut en 1789, et les deux autres l'année suivante; chaque partie fait un vol. in-12 : la date de cet ouvrage explique les opinions de l'auteur; il y combat cette maxime que la puissance des rois vient de Dieu : selon lui, c'est du peuple que la souveraineté émane, et il peut la donner ou l'ôter. Les conséquences d'un tel système ne l'effraient pas plus que la doctrine de Bossuet et d'Arnauld ne l'arrête. Il secoue leur autorité, et ne les réfute que par des

(1) En 1782, Maultrot avait joint au livre de l'abbé de Laporte, *Le Défenseur de l'usure confondu*, un *Recueil chronologique d'ordonnances et arrêts contre l'usure*, qui fait la deuxième partie du volume.

paralogismes. C'est peut-être une chose assez remarquable, qu'un parti qui avait mis l'autorité de l'Eglise entre les mains des princes, ait fini par mettre la puissance des princes entre les mains des peuples. On dit que Maultrot avait voulu depuis donner une deuxième édition de son livre; mais que la mort l'a prévenu. Le spectacle de la révolution l'avait-il ramené à d'autres sentiments? C'est ce qu'on semble fondé à conjecturer d'après le parti qu'il prit sur la constitution civile du clergé. Cet avocat zélé du Second ordre, devint tout-à-coup un ardent défenseur des droits de l'épiscopat et de l'Église; et ses derniers travaux furent entièrement consacrés à cette cause. Au premier bruit des projets d'innovation de l'Assemblée constituante, deux évêques avaient chargé quelques canonistes de rédiger un mémoire pour montrer l'incompétence de la puissance civile sur l'érection et la suppression des siéges épiscopaux. Jabineau dressa, le 15 mars 1790, une *Consultation* (1), qui fit alors assez de bruit. Elle fut signée de Maultrot, Mey, Daléas, Meunier, Vancquetin, Maucler, Blonde et Bayard, et appuyée successivement par un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons que ceux de Maultrot. XXXIV. *Observations sur le projet de supprimer en France un grand nombre d'évêchés* (1), 32 pages. XXXV. Deux *Lettres à M. Faure*, avocat, qui, dans une *Consultation* du 27 mai 1790, avait prétendu réfuter celle du 15 mars précédent, 123 pag. XXXVI. Deux *Lettres à Jabineau sur l'opinion de Camus, touchant la constitution du Clergé*, 155 pag. XXXVII. Deux *Lettres à un ami sur le rapport de Martineau*, et une autre *sur l'opinion de Treilhard*, 215 pag. XXXVIII. *Preuves de l'incompétence de la Puissance temporelle dans l'établissement de la constitution civile du Clergé*, avec une suite, 72 pag. XXXIX. *Réplique au développement de Camus*, 38 p. XL. *Comparaison de la réforme de France avec celle d'Angleterre, sous Henri VIII*, 73 pag. XLI. *Explication du Canon XVII du concile de Chalcédoine*, 66 pag. XLII. *Eclaircissement d'un fait tiré de la Vie de saint Jean-Chrysostome*, 69 pag. XLIII. *Lettres à M. Charrier de la Roche*; il y a quatre lettres qui forment en tout 233 pages. XLIV. *Vains efforts des défenseurs du Serment*, ou *Réplique à M. l'abbé Baillet*, 47 pag. XLV. *L'Indépendance de la Puissance spirituelle défendue contre le Préservatif* (de Larrière), 136 pag. XLVI. *Examen de l'Ecrit intitulé : Ulti-*

(1) Cette *Consultation* ou *Mémoire* se trouve indiquée dans l'article de Jabineau, tom XXI, pag. 317, ainsi que quelques autres écrits de Jabineau, sur la même matière; mais nous y avons omis d'autres écrits qui paraissent être de lui, savoir *Lettre de M. Ja,. à M. Ma...*, *sur l'opinion de M. Camus*, 10 juin 1790, in-8o. de 33 pages; *Justes remontrances à l'auteur d'une motion pour le mariage des prêtres* (Cournand), 1790, 31 pag. in-8o.; la *Vraie conspiration dévoilée*, 10 août 1790, in-8o., 65 pag.; le *Fanatisme de l'ignorance confondu, ou Réponse à l'Apologie des décrets, par le père Lalande, de l'Oratoire*, in-8o. de 49 pag.; *Deux mots au père Lalande, ou Suite du Fanatisme confondu*, 6 mai 1791, in-8o., 24 pag.; *Observations sur les écrits des nouveaux docteurs, et en particulier sur deux ouvrages de M. Gratien*, in-8o., 31 pag.; *Réplique à la réponse faite par M. Charrier de la Roche à Maultrot, sur le décret du 13 avril 1790*, in-8o., 75 pag.; *Lettre à l'auteur du Préservatif contre le schisme*, 8 juin 1791, in-8o., 42 pag.; et *Réponse à l'évêque de Pistoie*, 12 juillet 1791, in-8o., 14 pag. Dans l'article *Jabineau*, on lui attribue la *Réplique au Développement de Camus*, que dans l'article *Maultrot*, nous donnons à celui-ci. En général, il est difficile de bien distinguer les écrits de ces deux avocats qui étaient très-liés, et qui travaillèrent souvent ensemble dans cette controverse.

(1) Tous les écrits qui suivent sont in-8o., et ont été imprimés en 1790, 1791 et 1792, chez Leclère, ou Dufrêne.

matum à M. l'évêque de Nanci, par Bertholio. Cet *Examen* est en trois parties, qui forment 296 pag. Bertholio était un avocat qui avait essayé de réfuter l'ouvrage de M. de la Fare : *Quelle doit être l'influence de l'Assemblée nationale sur les matières ecclésiastiques et religieuses ?* Maultrot combat les faux principes et les faux raisonnements de son confrère. XLVII. *Histoire de saint Ignace et de Photius*, 97 p. XLVIII. *Véritable idée du schisme, contre les faux principes de M. Camus, et des Pasteurs constitutionnels*, 80 pag. XLIX. *Doctrine de saint Cyprien sur l'unité de l'Eglise, et sur le schisme, appliquée au temps présent*, 111 pag. L. *Histoire du schisme de l'Eglise d'Antioche*, 237 pag. LI. *Les vrais Principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du Clergé, renversés par les faux évêques des départements, membres de l'Assemblée nationale prétendue constituante*, 182 pag. C'est une réponse à l'*Accord des vrais Principes* qu'avaient publié dix-huit évêques constitutionnels. LII. *Comparaison de la constitution de l'Eglise catholique avec la constitution de la nouvelle église de France*, 301 pag. LIII. *Défense de la Véritable idée du schisme, contre l'auteur des anciennes Nouvelles ecclésiastiques*, 127 pages. LIV. L'*Autorité de l'Eglise et de ses ministres, défendue contre la Suite du Préservatif* (de Larrière), 257 p. D'autres croient pouvoir encore attribuer à Maultrot sur les mêmes controverses : LV. *Reflexions sommaires sur le Serment civique*, brochure. LVI. *Preuves de l'intrusion des Pasteurs constitutionnels.* LVII. *La Constitution de l'Eglise, vengée contre la réponse de l'évêque de Pistoie, et contre les nouvelles erreurs de l'auteur du Préservatif contre le schisme*, 97 pag. LVIII. L'*Incompétence de la Puissance civile dans l'érection des Métropoles et des Evêchés, démontrée de nouveau par un capitulaire de Charlemagne*, broch. LIX. *Examen des principes sur l'Intrusion, posés par M. Larrière, dans la Suite du Préservatif contre le schisme*, 259 pag. LX. *Examen des Principes sur le schisme*, posés par le même, et *Nouvelle Défense de la véritable idée du Schisme*, 246 pages. Ce grand nombre d'écrits, sur une même matière, paraîtra d'autant plus étonnant que Maultrot avait alors plus de soixante-seize ans ; et l'on a peine à imaginer qu'il ait pu accumuler tant de volumes dans l'espace de deux années. Ce qui augmentera la surprise, c'est qu'il était alors aveugle, ayant totalement perdu la vue seize ans avant sa mort. Il dicta donc tous ces derniers écrits ; et sa mémoire était si sûre, qu'il indiquait, de la manière la plus précise, à son secrétaire, les livres et les passages dont il avait besoin. Il y a lieu de croire aussi qu'il fut aidé dans la composition d'un si grand nombre de volumes, par ses amis Jabineau, Mey, Blonde, Meunier, qui partageaient ses opinions ; et il paraît qu'ils ont eu part surtout aux brochures indiquées ci-dessus, n°s. LV et suivants. Nous avons renvoyé ici, pour ne pas interrompre l'ordre des matières, l'ouvrage qui suit : LXI. *Défense de Richer, chimère du Richérisme*, 1790, in-8°. ; c'est une réponse à l'écrit de l'abbé Barruel : *Découverte importante sur le vrai Système de la constitution du Clergé.* En 1795, le Père Lambert avait pu-

blié quatre *Lettres aux Ministres de la ci-devant Eglise constitutionnelle*. Maultrot en ajouta une cinquième l'année suivante; il concourut, avec ses confrères Jabineau et Blonde, à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution civile du Clergé*; Journal qui commença le 15 septembre 1791, et qui ne dura qu'environ une année : Maultrot y remplaça Jabineau, après la mort de celui-ci. La révolution lui fit perdre une partie de sa fortune, qui était placée en rentes sur l'Etat. Il fut obligé de vendre sa bibliothèque; et pour comble de malheur, l'huissier-priseur, chargé de la vente, fit banqueroute, et lui emporta le prix de ses livres : il soutint cette perte avec courage, et trouva ensuite des ressources qui le soutinrent dans sa vieillesse; il mourut le 12 mars 1803, dans sa quatre-vingt-dixième année. Cet écrivain était instruit dans le droit canonique : mais il est lourd et diffus; et il n'avait pas l'art de rendre attrayants les systèmes, d'ailleurs assez bizarres et même hétérodoxes, qu'il avait adoptés sur les droits du Second ordre, et sur le concile de Trente. P—c—t.

MAUNDRELL (Henri), voyageur anglais, était depuis un an chapelain de la loge anglaise d'Alep, lorsqu'au commencement de 1697, quatorze de ses compatriotes ayant formé le projet d'aller visiter les Saints-Lieux pendant les fêtes de Pâques, il se mit de leur compagnie. On partit le 26 février; on gagna Tripoli, et l'on suivit la côte de la mer jusqu'à Saint-Jean d'Acre, où l'on s'enfonça dans l'intérieur. Après avoir vu Jérusalem, le Jourdain, la mer Morte et Bethléem, on revint par Nazareth, Naplouse, le mont Tabor, Damas, Balbek, le mont Liban et Tripoli. La relation de cette course parut en anglais sous ce titre : *Voyage d'Alep à Jérusalem, à Pâques de l'année* 1697, *suivi du voyage de l'auteur à Bir sur les bords de l'Euphrate, et en Mésopotamie*, Oxford, 1698, in-8°. avec figures. Cette relation fut traduite en français, Utrecht, 1705; Paris, 1706, in-12 avec figures; et du français en allemand, par Louis-Fr. Vischer, Hambourg, 1737, in-8°. avec figures. On la trouve dans différents recueils. Maundrell était un homme judicieux, bon observateur, instruit dans l'histoire et les langues anciennes. On lit sa relation avec fruit et avec plaisir. On a cité souvent ses descriptions et ses observations, notamment ce qu'il dit des cèdres du mont Liban : il n'en vit plus que seize très-grands; mais il ajoute que les petits sont en fort grand nombre. Son manuscrit contenait une très-grande quantité de figures; mais les éditeurs se bornèrent à publier celles qui ne se trouvaient ni dans l'ouvrage de Corneille le Bruyn, ni dans celui de Sandys : elles sont exactes. Le Voyage à Bir n'a pas été traduit en français; c'est une relation fort sèche. Drummond pense qu'elle n'est pas de Maundrell, et qu'elle a été ajoutée à son récit par une supercherie de libraire : elle offre des erreurs grossières. Maundrell était trop instruit pour prendre les ruines d'un palais pour une cathédrale. E—s.

MAUNOIR (Le P. Julien), jésuite, né, en 1606, au bourg de Saint-George-de-Raintambaut, diocèse de Rennes, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, et se distingua bientôt des autres enfants de son âge, par sa douceur, sa piété,

sa modestie, et sa charité envers les pauvres. Après avoir achevé ses premières études, il fut admis dans la Société, en 1626, et chargé de régenter les basses classes au collége de Quimper. Ayant formé le dessein de se consacrer à l'instruction des habitants de la campagne, il apprit le bas-breton; et quoique l'étude de cette langue présente beaucoup de difficultés, il y mit une telle application, qu'au bout de deux mois il fut en état de prêcher et de catéchiser. Il obtint ensuite de ses supérieurs la permission de commencer sa carrière apostolique; et, depuis l'année 1640, il ne cessa de parcourir jusqu'à sa mort les divers cantons de la Bretagne, distribuant le pain de la parole à ceux qui accouraient sur son passage, les aidant de ses conseils, et les édifiant par ses exemples. Cette province lui dut un grand nombre d'établissements pieux, de petits séminaires, des maisons de retraite, etc.; enfin, épuisé de fatigues, le P. Maunoir tomba malade à Plevin, où il mourut le 28 janvier 1683, en odeur de sainteté. Sa *Vie* a été publiée par le P. Boschet, son confrère, sous ce titre: *Le Parfait missionnaire*, Paris, 1697, in-12. Le style en est lâche et diffus; et le manque de critique s'y fait souvent sentir. Outre plusieurs livres ascétiques, écrits en langue bretonne, le *Chemin de la pénitence*, l'*Abrégé de la science du salut*, un *Traité de l'Oraison mentale*, des *Cantiques spirituels*, etc., on a du P. Maunoir: I. *Le Sacré collége de la Société de Jésus, divisé en cinq classes, où l'on enseigne, en langue armorique, les Leçons chrétiennes;* ou *Grammaire, Syntaxe, Dictionnaire et Catéchisme en langue armorique*, Quimper, 1659, in-8°. (1); volume rare et recherché des curieux. II. *Vita S. Corentini*, Quimper, 1685, in-12. Le savant P. Henschenius dit qu'on ne sait rien de ce saint que son établissement en Bretagne, et que tout le reste est fabuleux. W—s.

MAUPAS (Charles Cauchon de), conseiller-d'état sous le règne de Henri IV, naquit à Reims en 1566: son père avait été grand fauconnier de ce prince, et l'un des principaux gentilshommes de sa cour, lorsqu'il ne possédait que le royaume de Navarre. Les premières années de sa vie furent consacrées à l'étude des lettres; mais la mort de son frère aîné l'obligea d'y renoncer pour prendre le parti des armes. Jeune encore, il fut nommé conseiller d'état, et capitaine d'une compagnie de chevau-légers sous Henri IV. Il se distingua, en 1598, au siége d'Amiens, où, en présence du roi, seul à la tête de vingt cavaliers, il attaqua un gros de cent hommes des mieux montés, pénétra au milieu de l'escadron, et blessa le commandant, après lui avoir tué beaucoup de monde. A ce même siége, le roi l'ayant chargé d'aller reconnaître la place jusque sous les remparts, malgré le feu de la mousqueterie, il se logea sur la contrescarpe, examina tout, et revint rendre compte à son maître. Il prouva, pendant la paix, qu'il savait allier les vertus civiles à la valeur. La douceur de ses mœurs, son affabi-

(1) Boschet dit (pag. 491) que le P. Maunoir fit imprimer une *Grammaire bretonne* et DEUX *Dictionnaires bretons*; ce livre contient en effet (pag. 1-196) un dictionnaire français-breton, d'environ 6300 mots, et (pag. 127-176) un dictionnaire breton-français contenant plus de trois mille mots. Il a été réimprimé dans l'*Archæologia britannica* (*V.* LLWYD, XXIV, 590). La syntaxe est calquée sur celle de Despautère.

lité, et les avantages qu'il sut procurer, par son crédit, à la ville de Reims, doivent rendre sa mémoire chère aux habitants de cette ville. Ce fut par la bienveillance de Henri IV qu'il épousa, en 1600, Anne de Gondi. Envoyé deux fois en ambassade auprès de Jacques Ier., roi d'Angleterre, il s'acquitta de cet emploi avec distinction, et se fit aimer de ce prince, qui lui offrit en vain de l'attacher à son service. Quelques années après, il occupa le même poste une troisième fois, pendant la régence de Marie de Médicis; et il rendit, à cette époque, un service signalé à son pays, en arrêtant le transport de huit mille Anglais, qui allaient être embarqués pour entretenir les troubles en France et secourir les mécontents. Désabusé des grandeurs d'une cour où ses services n'étaient plus appréciés, Charles de Maupas se retira dans son château du Cosson, à deux lieues de Reims, pour y goûter les charmes de l'étude et de la retraite. Le château, embelli par ses soins, offre encore de beaux restes de son goût pour l'architecture. Sa réputation décida le duc de Vaudemont à l'appeler près de lui pour l'approcher du jeune duc son fils. Nommé chef du conseil de Lorraine, il mourut, revêtu de cette dignité, le 28 août 1629, et fut enterré aux Capucins de Nanci, où une épitaphe atteste son rare mérite et ses vertus. Baussonnet a conservé quelques pièces qui prouvent que Maupas, son contemporain, cultivait la poésie française. Elles ont été imprimées à Reims en 1638, sous ce titre : *Reste des vers de la composition de feu très-généreux seigneur, messire Charles de Maupas, chevalier, baron du Thour*, etc. Ces vers consistent : 1°. en une Paraphrase du psaume *Super flumina Babylonis*; 2°. dans une autre Paraphrase du psaume *Judica me, Deus*; 3°. une Ode sur la nativité de J.-C.; 4°. deux Sonnets spirituels; 5°. un Sonnet en réponse à Jacques Dorat, chanoine de Reims. — Maupas du Tour (Henri Cauchon de), de la même famille que le précédent, naquit, en 1606, au château du Cosson, et fut tenu sur les fonts de baptême par Henri IV, et non par Louis XIII, en 1611, comme le prétend l'auteur de l'Almanach historique de Reims (année 1770); il fut nommé en 1616, à l'abbaye de Saint-Denis de Reims. Ce fut lui qui introduisit, en 1636, dans cette abbaye, la nouvelle réforme de la congrégation de Sainte-Geneviève. Il devint ensuite grand-aumônier de la reine Anne d'Autriche. Dès 1634, il avait été proposé pour coadjuteur de l'archevêque de Reims, Henri de Lorraine; mais le duc de Guise y mit obstacle. En 1641, Maupas fut nommé à l'évêché du Puy, en Vélay, et transféré, en 1661, à celui d'Évreux, où il mourut le 12 août 1680. On a son oraison funèbre par Saint-Michel, prêtre du séminaire de Lisieux. Henri de Maupas était un prélat instruit, zélé pour la discipline : il forma, tant au Puy qu'à Évreux, des séminaires et divers établissements de charité; il passait aussi pour un des bons prédicateurs de son temps. Il a laissé : I. *Discours funèbre* sur l'archevêque de Reims, Gabriel de Sainte-Marie (ou Guillaume de Gifford, mort en 1629), Reims, 1629, in-8°. II. *Vie de Mme. de Chantal*, Paris, 1644, in-4°., souvent réimprimée; elle a été traduite en italien. III. *Vie de S. François de Sales*, Paris, 1657, in-4°., orné de sept belles gravures. On y ajoute une sixième partie, imprimée en 1668,

et contenant la bulle de la canonisation du saint. Maupas avait été envoyé à Rome, en 1661, pour solliciter cette canonisation. IV. *Oraison funèbre de saint Vincent de Paul*, Paris, 1661, in-4°. V. *Statuts synodaux*, Evreux, 1664, 1665, in-8°. On croit qu'ils furent dressés par le célèbre archidiacre Boudon. J—B.

MAUPEOU (René Charles de), vice-chancelier, naquit à Paris en 1688 : son père, issu d'un trésorier de la ville de Bourges, anobli en 1586, avait été président d'une chambre des enquêtes au parlement de Paris. Avocat du roi au Châtelet, en 1708, conseiller au parlement, en 1710, Maupeou épousa en 1712 Anne-Victoire de Lamoignon, petite-fille de M. de Basville, devint président à mortier en 1717, premier président en 1743, se retira en 1757, et fut rappelé en 1763 pour être garde-des-sceaux et vice-chancelier. Un auteur contemporain (Gaillard, *Vie de Malesherbes*) le représente comblé par la nature de tous les agréments extérieurs. Une taille noble et majestueuse, une figure superbe, lui donnaient de grands avantages dans les circonstances où il fallait représenter. Il avait des traits heureux de présence d'esprit, et de tact des convenances, toutes les fois qu'il fallait faire rendre à sa compagnie ce qui lui était dû, avec un ton de hauteur et de dignité qui le faisait respecter des courtisans et imposait aux ministres. Du reste, assez bon, assez facile dans le commerce ordinaire de la vie, et capable, dans l'occasion, de procédés honnêtes, il eût été digne des plus grands éloges, si les qualités de l'homme aimable n'eussent été ternies par une ignorance peu commune des choses de son état. Gaillard prétend que le premier président Maupeou n'entendait presque jamais les causes qu'il avait à juger, et que souvent il fallait réformer, comme contraires à la majorité, les arrêts qu'il venait de prononcer. On peut bien soupçonner ici de quelque exagération un écrivain ami des Lamoignon dont on connaît l'inimitié pour les Maupeou, malgré l'alliance des deux familles. Lamoignon de Blanc-Mesnil avait au palais les mêmes succès que son parent obtenait dans la société. Il méprisait, comme magistrat ignorant, Maupeou, qui le dénigrait à son tour comme inférieur à lui sous d'autres rapports. En 1743, la retraite de Le Pelletier laissa vacante la première présidence du parlement, qu'ils se disputèrent, étant tous deux présidents à mortier. Maupeou, plus connu à la cour, y fut mieux servi, et l'emporta. Son rival eut pour dédommagement la première présidence de la cour des aides. En 1750, la démission de d'Aguesseau ranima la dispute entre les deux concurrents; mais cette fois, Lamoignon fut préféré. Les premières années de la présidence de Maupeou furent assez paisibles. Les querelles religieuses au sujet de la Bulle paraissaient assoupies; c'était le beau temps du règne de Louis XV. Le roi avait acquis le titre de *bien-aimé*, au péril de sa vie; la victoire de Fontenoi avait été gagnée sous ses yeux. Les Saxe, les Lowendal, soutenaient partout l'honneur du nom français. Au milieu du bruit des armes, la magistrature joue un rôle très-secondaire. La cour était bien obligée de demander quelquefois, au parlement des subsides, qu'il accordait assez facilement, parce qu'on ne refuse guère un gouvernement qui remporte des victoires et qui conclut une paix

honorable (1748). Si l'on excepte ces occasions, où le parlement se contentait de faire quelques légères remontrances, il était réduit à juger des contestations particulières; en tout, c'était un moment assez favorable pour un chef médiocre. Mais une jeunesse avide de nouveautés, impatiente d'agitations, s'ennuyait d'un calme trop uniforme, et désirait des mouvemens qui éclatèrent enfin au gré de ses vœux. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, prélat respectable, et digne, par ses vertus, des plus beaux siècles de l'Église, mais animé d'un zèle trop ardent, peut-être, pour celui où il vivait, destitua, en 1749, la supérieure et l'économe de l'hôpital général. Toutes deux avaient été mises en place par les administrateurs temporels, qui étaient tous des magistrats; et par-là s'établit le conflit entre les deux autorités. Le parlement prit feu. Il accusait l'archevêque d'usurper les droits de l'administration civile: l'archevêque accusait le parlement de mettre la main à l'encensoir. Le public se partagea. Les constitutionnaires et les appelants et réappelants se retrouvèrent en présence. Le clergé exigeait des billets de confession, n'en donnait point aux jansénistes, et leur refusait les sacrements. Le roi fit défense au parlement de se mêler de l'affaire de l'hôpital général, qu'il évoqua à son conseil (novembre 1751). Le président Maupeou alla porter au roi des remontrances de sa compagnie, qui ne furent point écoutées. Le parlement cessa ses fonctions, et les avocats fermèrent leurs cabinets. On envoya un mousquetaire à chacun des magistrats, avec ordre de reprendre son service. Ils obéirent, et se rendirent au palais; mais les avocats ne parurent point. La cour ne douta point que ce ne fût l'effet d'une intelligence secrète; elle menaça de nouveau pour faire cesser le scandale. Les avocats consentirent à plaider; et ce fut un moment de rémission dans cette querelle, dont le résultat fit quelque honneur à la prudence du premier président (avril 1752). Mais l'archevêque et son clergé constitutionnaire ne se relâchaient point de la sévérité de leur doctrine ni de la roideur de leur conduite. De nouveaux refus de sacrements (1753) excitèrent de nouvelles plaintes. Le roi voulut imposer silence sur les affaires religieuses. Le parlement n'obéit pas, et fit saisir le temporel de l'archevêque. Son arrêt fut cassé, et il cessa ses fonctions. La cour se décida à punir les deux partis. L'archevêque fut exilé à Conflans: le parlement subit le même sort, excepté d'abord la grand'chambre, qui refusa l'exception, redoubla de rigueurs contre les constitutionnaires, et fut enfin reléguée à Pontoise. Pour la remplacer, on créa, sous le nom de chambre royale, une cour composée de 6 conseillers-d'état et de vingt-un maîtres des requêtes, qui siégea d'abord aux Augustins, puis au Louvre, fut insultée par le public, et ne jugea aucune affaire, excepté celle d'un pendu, que le Châtelet refusa de faire exécuter (1). Cependant, le

(1) Les jeunes magistrats de ce tribunal étaient les premiers à rire de leur position. Ceux du parlement ne s'étaient pas montrés plus raisonnables. En 1718, pendant leurs discussions avec le Régent, ils avaient instruit le procès d'un morceau de boudin et d'un pâté. Le boudin fut condamné au feu, et le pâté à être rompu. (*Fragments de lettres originales de Charlotte de Bavière*, mère du Régent.) En 1754, dans le temps de la cessation de leur service, ils avaient jugé sur les fleurs de lis un chat à mort; ce qui n'était guère plus bizarre, que de faire emprisonner des *porte-dieu*, qui obéissaient à leurs curés, de décréter des curés qui obéissaient à leurs évêques; et enfin, de

premier président négociait avec la cour. Mais la faiblesse des talents du négociateur n'était guère capable d'abréger les longueurs d'un tel traité. Au mois d'août 1754 seulement, la naissance du duc de Berri, qui fut depuis l'infortuné Louis XVI, inspira au roi l'idée de pardonner, et de rappeler le parlement. Maupeou en apporta la nouvelle à Paris, et fut reçu avec acclamation. Cette seconde trêve ne tarda pas à être rompue. Le silence que le roi avait ordonné n'était gardé par personne : les Jansénistes furent inquiétés de nouveau (1755) ; et l'archevêque fut exilé aux confins de son diocèse, et, par suite, au fond du Périgord. Maupeou ne laissa pas d'influer sur ces actes de rigueur. Le parlement triomphait : mais le clergé, qui s'assembla bientôt (1756), fit éclater sa douleur; et ses vives réclamations déterminèrent la cour à mettre un nouveau frein à la puissance du parlement. On commença par l'humilier, en favorisant certaines prétentions du grand-conseil, son éternel rival (1); et les grandes mesures furent prises, dans un lit de justice, tenu le 13 décembre, pour l'enregistrement d'un édit de discipline. Entre autres dispositions, il limitait la juridiction séculière aux appels comme d'abus ; il statuait que les membres du parlement n'auraient qu'après dix ans de service, voix délibérative dans les assemblées des chambres : celles-ci furent soumises à des restrictions qui les rendaient moins fréquentes ; enfin on ordonnait la suppression de deux chambres des enquêtes. L'exaspération fut au comble ; cent quatre-vingts démissions furent à l'instant offertes et acceptées. Il ne resta que dix présidents et quelques conseillers de la grand'-chambre. Au milieu de tous ces débats, le premier président, si faible de talent, plus faible encore de caractère, suivant avec timidité les oscillations de la cour et l'impulsion de sa compagnie, « jésuite et cour» tisan », dit Gaillard, « quand il » travaillait avec le P. Griffet, et » janséniste quand il écoutait l'abbé » de la Bletterie », se rendait suspect aux deux partis, quoique, dans le fait, il n'en trahît aucun (1). Lors de l'assassinat du roi, en 1757 (*V.* Damiens, X, 464), Maupeou, resté à la tête des débris de la compagnie, fut un des commissaires de l'instruction. Dans un de ses interrogatoires, il demanda trois fois à l'accusé, *s'il croyait que la Religion permît d'assassiner les rois ;* et trois fois *Damiens* dit *qu'il n'avait rien à répondre.* (Voltaire, Hist. du parl.). Ce procès terminé, on dut s'occuper

vouloir faire communier par huissier. Pendant tous ces débats, l'administration des hôpitaux se désorganisait, les employés subalternes volaient les deniers des pauvres, qui mouraient sans secours. C'est dans l'*Histoire du parlement*, par Voltaire, qu'on lit toutes ces extravagances ; et quoique cet ouvrage soit un tissu d'épigrammes peu dignes de la gravité du sujet, le récit des faits y est d'une grande exactitude. On y voit avec peine cet avilissement de l'autorité, cette dégradation de la morale publique, et enfin ce mélange d'horreur et de ridicule, qui devait faire juger dès-lors ce que serait en France une révolution qui atteindrait les dernières classes de la société.

(1) Le grand conseil, institué par Charles VIII, et ensuite confirmé par François Ier. pour veiller à l'exécution du concordat, revêtu successivement de nouveaux pouvoirs par les monarques suivants, était un tribunal d'exception, sans territoire, sans juridiction fixes, et ne subsistant, pour ainsi dire, que d'attributions enlevées aux cours ordinaires de justice. On sent dès-lors combien il était facile à la Cour de l'opposer au Parlement, quand elle était mécontente de celui-ci, et de faire pencher la balance, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, au gré de ses intérêts. Les magistrats qui le composaient étaient égaux en dignité, en prérogatives à ceux du Parlement, mais non pas en considération dans le public.

(1) Ce fut néanmoins cette opinion qui dicta l'un des couplets du fameux Noël, dont voici la fin :

C'est à moi, dit Maupeou, qu'est la chancellerie :
Qui pourrait me la disputer ?
On sait que j'ai, pour l'acheter,
Vendu ma compagnie.

de la situation du parlement. La cour avait besoin de lui pour les impôts que la guerre d'alors rendait nécessaires : elle fut donc obligée de plier. Les magistrats exilés ou démis reprirent leurs places ; mais il fallait un gage de raccommodement : Maupeou fut sacrifié, et obligé de se démettre de la première présidence. On lui donna des lettres d'honoraire. Six années se passèrent sans qu'on parût s'apercevoir de son absence. En 1763, le chancelier Lamoignon ayant été exilé, parce qu'il déplaisait surtout à la marquise de Pompadour, on n'imagina rien de mieux que de lui donner pour successeur son propre ennemi ; et Maupeou eut la place, sous le titre de vice-chancelier, avec les sceaux. Mais sa retraite, en ornant sa tête d'une belle chevelure blanche, n'avait rien mis de plus dans son esprit. On s'aperçut bientôt de sa faiblesse dans les conseils, ou plutôt de sa nullité. Peut-être n'eût-il pas résisté longtemps s'il eût été seul. La faveur de son fils fut son égide. Il se soutint passablement en place. On ne saurait trop assigner quelle part il prit aux mesures dirigées contre le parlement, telles que l'édit de discipline de 1766. Mais on lui sut quelque gré d'avoir choisi des commissaires modérés dans l'affaire de *La Chalotais* (V. Calonne et Lenoir). Il est vrai que c'était un moyen de plaire au duc de Choiseul, protecteur de son fils ; et cela explique tout. Le 15 septembre 1768, Lamoignon ayant enfin donné sa démission expresse, Maupeou fut chancelier de France, pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles il céda la place à son fils. Il mourut en 1775, âgé de 87 ans, après avoir vu l'exaltation et la chute de son successeur. D—s.

MAUPEOU (René-Nicolas-Charles-Augustin de), fils du précédent, naquit en 1714. La nature lui avait refusé les avantages extérieurs de son père : sa taille était petite ; un œil vif et perçant, mais dur, un sourcil épais et très-noir, un teint bilieux, donnaient à sa physionomie un air de malveillance, qu'il tâchait cependant d'adoucir par des manières affectueuses pour les gens élevés auxquels il voulait plaire, et par une familiarité d'assez mauvais ton envers ses égaux ou ses inférieurs, dont il espérait se faire des créatures (1). Plus studieux et moins ignorant que le vice-chancelier, son fils avait acquis cette demi-instruction, qui fait qu'on parle un peu de tout dans le monde, mais souvent avec beaucoup de légèreté et de maladresse (2). Du reste, il n'avait que la capacité d'un juge ordinaire, rien de la dignité d'un magistrat, mais beaucoup de manége de cour, et de talent d'intrigue. Sa morale et ses moyens étaient chez lui en harmonie parfaite avec une ambition démesurée. Exempt de préjugés et même de principes, étranger à toute sensibilité, on n'a cité de lui aucun trait généreux, aucun attachement de cœur ; et jamais on ne lui a connu d'amis. Il eut quelques liaisons qu'il rompit sans scrupule, des serviteurs qu'il abandonna sans récompense, et des bienfaiteurs qu'il

(1) Le tutoiement était son habitude de prédilection, sans faire même trop de différence entre les personnes. M. Ferrand, aujourd'hui pair de France, lui fut présenté, en 1769, par Rolland de Challerange, son oncle, pour obtenir un agrément de conseiller au parlement : « Très-volontiers, dit le chancelier au » jeune candidat ; mais quand tu seras reçu, ne va pas » prendre les conseils de ton oncle, qui est un vieux » radoteur : il te dira que le chancelier est un co» quin ; tu n'en croiras rien, et tu continueras de bien » servir le roi. »

(2) Maupeou confondait habituellement le chancelier *L'hospital* avec le marquis de *L'hopital*, savant algébriste (Vie de Malesherbes, par Gaillard).

HIST. DE FRANCE.

MAUPEOU.

Mc. Soyer sc.

trahit sans honte. Si c'est un mérite pour un ambitieux que de bien connaître les hommes pour les sacrifier à son élévation, Maupeou eut, de bonne heure, celui de les observer et de démêler ceux qui pouvaient lui être utiles. Il les étudiait surtout dans le tumulte de la société, dans son salon, à sa table, dans tous ces moments d'abandon et d'imprévoyance, où l'affranchissement d'une certaine contrainte mêle souvent les dangers de l'indiscrétion aux épanchements de la confiance. Lui, toujours tempérant et sobre sous le prétexte d'une santé délicate, flattant ses ennemis, sérieux et réservé avec l'âge mûr, folâtrant avec la jeunesse, ne perdait pas un mot, un geste, un simple mouvement de physionomie; et s'il n'avait pas l'art de séduire, il avait quelquefois du moins le bonheur de tromper. Il y avait dans son caractère assez de cette audace qui jette dans les grandes entreprises, mais beaucoup plus encore de cette dextérité qui prépare et assure les succès; et quoique souvent il annonçât ses desseins avec jactance, il ne négligeait aucune des voies souterraines qui pouvaient le faire réussir. Sa vanité consistait surtout à se donner un air de nonchalance, de *laisser aller*, dans les choses les plus hasardeuses. « Au milieu de ses ren» versements », dit Gaillard, « et » tandis qu'on le croyait occupé » jour et nuit de ses projets, et in» quiet de leur succès, il affectait de » se montrer supérieur aux affaires, » et d'avoir beaucoup de temps à » perdre. » Il n'en était que plus dangereux. Insinuant et souple, habile à prendre toutes les formes, à deviner tous les obstacles; quand une fois il avait atteint son but, les coups qu'il portait, étaient frappés avec vigueur, et conduits avec malignité. Tel fut l'homme fatal qui dirigea l'événement le plus considérable du long règne de Louis XV, la destruction de la magistrature parlementaire. Il serait inutile d'examiner ici par quel enchaînement de circonstances politiques le parlement, dans l'absence des états-généraux, était devenu, vers la fin du seizième siècle, une espèce de puissance d'opposition, au moyen de la formalité de l'enregistrement, sous prétexte de vérification des lois, et par suite de la permission des remontrances. On sait aussi, comment le parlement de Paris, si admirable par sa fidélité à la dynastie légitime au temps de la Ligue, remuant sous la régence de Marie de Médicis, devenu factieux, et rebelle pendant la Fronde, traité avec égards par Henri IV, terrassé par Richelieu, soumis, mais honoré par Louis XIV, avait reconquis ses droits, ou plutôt ses prétentions, sous la régence du duc d'Orléans, qui avait eu besoin de cette autorité judiciaire pour faire casser le testament du grand roi. Mais ce qu'il est plus important de rappeler, c'est la conduite respective du ministère et du parlement pendant le cours du dix-huitième siècle. Dès l'année 1718, le régent éprouva combien peu il devait compter sur la docilité d'un corps délibérant, auquel il venait de rendre, sans mesure, d'importantes prérogatives. Le système de Law, des querelles avec les ducs et pairs, l'affaire de la bulle *Unigenitus*, nécessitèrent des lits de justice, l'exil du parlement à Pontoise, et le recours au grand-conseil, pour l'enregistrement des édits (*V.* D'AGUESSEAU). En 1732, les débats, ranimés au sujet des querelles religieuses, donnèrent occasion au parlement de re-

nouveler un système d'opposition abandonné depuis long-temps, en cessant ses fonctions judiciaires, et en offrant des démissions combinées. Cette résolution, en interrompant le cours de la justice, rendait les peuples victimes d'une querelle étrangère à leurs véritables intérêts. Elle constituait les magistrats dans un état de félonie, qu'un gouvernement fort aurait puni avec la dernière sévérité. Le paisible Fleury aima mieux attendre et négocier. Le parlement refusait de faire exécuter les édits enregistrés en lits de justice. Les lettres de jussion ne produisaient que de nouvelles remontrances. On crut obtenir plus de soumission, en exilant quelques-uns des conseillers les plus ardents. On essaya ensuite de diviser la compagnie en excluant les enquêtes de la délibération des chambres sur les affaires publiques, en menaçant d'augmenter les attributions du grand-conseil : tout fut inutile. Les lois ne furent ni exécutées, ni révoquées; et le parlement obtint le retour des exilés, et rentra dans la plénitude de son pouvoir. En 1751, ce fut encore une querelle religieuse, ainsi qu'on l'a vu dans l'article précédent, qui ralluma la discorde entre la cour et le parlement. Il suffira de remarquer ici que l'on employa, de part et d'autre, le même plan d'attaque et de défense : lits de justice, enregistrements forcés, lettres de jussion, remontrances multipliées, assemblées permanentes des chambres, cessation des fonctions judiciaires, démissions combinées, extension des prérogatives du grand-conseil, suppression de chambres des enquêtes, exil à Pontoise, création d'une chambre royale pour suppléer le parlement, négociations, rapprochements; enfin, réintégration des mêmes personnes dans leur état antérieur, même incertitude dans l'état ultérieur des choses, tel fut le résultat des agitations intérieures qui se prolongèrent jusqu'en 1757, où les événements d'une guerre étrangère appelèrent l'attention publique vers des objets d'une autre importance. L'opposition du parlement de Paris n'était pas la seule que la cour eût à combattre. Les parlements de province qui, jusque-là, avaient été à peine remarqués, voulurent à leur tour jouer un rôle, tantôt en agissant isolément, tantôt en se coalisant avec le parlement de Paris, sous la dénomination de classes, ou tout autre signe d'*unité* et d'*indivisibilité*. Dès 1732, les parlements de Bretagne, de Metz et de Bordeaux, s'étaient interjetés dans les affaires ecclésiastiques. En 1760, 1763 et 1765, le parlement de Besançon, celui de Pau, s'étaient divisés au sujet des impôts. Quelques-uns de leurs membres s'étaient fait exiler ou emprisonner pour avoir insulté le gouvernement. Les parlements de Toulouse et de Rennes avaient décrété de prise-de-corps les commandants militaires de leurs provinces; enfin, la cour des aides, dans ses remontrances éloquentes, et trop éloquentes peut-être, se livrait à des satires violentes, que Voltaire lui-même désapprouvait. (*V.* Malesherbes.) Ainsi, l'autorité du roi était attaquée partout; partout étaient les points de résistance : c'était l'hydre aux cent têtes qu'il fallait abattre, et Maupeou ne craignit pas de s'en charger; mais en homme rusé, il se donna bien de garde d'annoncer d'abord ses desseins. Son premier soin fut de rechercher les faveurs de la cour, et de s'attacher au favori. C'était le duc de

Choiseul, alors tout-puissant; il haïssait les Jésuites, parce qu'ils étaient protégés par le Dauphin et par la famille royale : Maupeou persécuta donc les Jésuites pour plaire tout-à-la-fois au ministre, et à la majorité du parlement. Il en fut de même à l'égard du malheureux Lally. Maupeou le ménagea, tant que le duc sembla le couvrir de quelque intérêt; mais aussitôt qu'il vit la cour abandonner ce général à la justice du parlement, comme une victime expiatoire des revers de nos armes, Maupeou renchérit encore sur la rigueur de l'instruction, et contribua beaucoup à la barbarie du supplice (*V.* Lally). On peut croire aussi que son ascendant sur le vice-chancelier, son père, avait influé dans les ménagements qu'on eut pour La Chalotais, dont le sort intéressait le ministre, ennemi juré du duc d'Aiguillon. Maupeou, pour flatter sa compagnie, avait conseillé au duc de Choiseul et à la marquise de Pompadour, de tirer le ministre des finances du sein de la grand' chambre; et L'Averdy, et, depuis, l'abbé Terray, avaient été nommés. Mais, d'un autre côté, on n'avait point vu le premier président opposer une résistance bien franche aux attaques de la cour, et surtout à la fameuse séance royale du 3 mars 1766, appelée la *flagellation*, où le roi proscrivit solennellement toute confédération entre les divers parlements du royaume, sous le nom de *classes*, et déclara *qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu*. Cette conduite équivoque de Maupeou l'avait rendu suspect (1) à quelques-uns des membres de son corps, qui voyaient déjà les approches de l'orage; et le duc de Choiseul, persuadé que le premier président s'était sacrifié aux intérêts du roi, se hâta de l'appeler à la place de chancelier, dont Lamoignon s'était enfin décidé à se démettre (25 septembre 1768). On prédit au ministre qu'il ferait un ingrat; et l'ingrat ne tarda pas à se déclarer, par un motif bien capable de le déterminer. Le crédit du duc s'affaiblissait de jour en jour. Une courtisane (*V.* Du Barry) avait été élevée au rang de maîtresse en titre du roi. Le duc de Choiseul avait repoussé avec une noble fierté les avances qu'elle lui avait faites : elle devint son ennemie. Dès-lors, le duc d'Aiguillon profita de cette mésintelligence pour s'établir en première ligne dans les bonnes grâces de la favorite. Maupeou était trop habile pour ne pas sentir que c'était de ce côté-là que soufflait le vent de la faveur, et qu'il fallait diriger sa manœuvre. Mais ce fut par des flatteries ignobles qu'il obtint une protection honteuse (1). Persuadé que le succès justifie tout, Maupeou ne perdit pas un moment pour exécuter ses desseins. En assurant le triomphe du duc d'Aiguillon, il était sûr de plaire à la maîtresse du roi, et de perdre le duc de Choiseul : il attaquait ensuite le parlement avec plus d'avantage, soit qu'il dût se borner à restreindre sa puissance, soit qu'il se vît forcé de l'anéantir entièrement. L'affaire de l'ex-commandant de Bretagne, qui

(1) On l'accusait aussi d'une infidélité notoire dans le recensement des voix; on se préparait à le soumettre pour ce fait aux mercuriales de la rentrée. Mais il devint chancelier pendant les vacances.

(1) Il appelait Mme. Du Barry, *sa cousine*, se prétendant allié des *Barri-More*, d'Irlande. Il jouait chez elle à colin-maillard en simarre, et folâtrait avec son petit nègre, Zamore, pour lequel il sella, dit-on, des provisions de gouverneur de *Luciennes*, maison de plaisir de la favorite. Ces bouffonneries, au surplus, étaient assez dans le goût du chancelier, qui s'avisa, un jour qu'il donnait à dîner à Messieurs du conseil, de régaler ses graves convives de la lanterne magique des rues.

avait été évoquée à la cour des pairs, fut donc le premier ressort qu'il mit en œuvre (*V.* AIGUILLON). Il persuada au roi que le meilleur moyen de faire absoudre l'ennemi de La Chalotais, était de présider lui-même son parlement dans le jugement du procès. Le chancelier comptait que la présence du monarque éblouirait les gens de robe, et enlèverait les suffrages. Il croyait d'ailleurs avoir conservé assez d'amis dans le sein de la compagnie, pour faire pencher la balance à son gré. En conséquence, le roi manda son parlement à Versailles, le 4 avril 1770. Le chancelier ouvrit la séance par un discours très-bien fait (1), où il ne manqua point d'exalter la générosité du monarque, et de flatter l'orgueil des magistrats. On lut les informations faites par le parlement de Bretagne; on déclara la compétence: enfin, on arrêta que le roi serait très-humblement remercié d'avoir consacré, d'une manière aussi solennelle, les droits de la pairie. La séance du 7 fut encore plus mémorable. On y lut la plainte du procureur-général. On y décréta la suite des informations. Les opinions furent émises librement et à haute voix. Le roi dit: *Je suis de l'avis du sieur Michau* (2); mais il témoigna de la répugnance à joindre la voie des monitoires à l'audition des témoins. Tout le monde revint à son avis par un *omnes*, c'est-à-dire, par acclamation. Le parlement était au comble de l'exaltation et du ravissement: le chancelier se croyait sûr de la victoire. Toutes ces belles espérances s'évanouirent. Le parti de La Chalotais ne s'était point endormi dans une fausse sécurité. Le duc de Choiseul, qui le soutenait en secret, avait repris un moment de faveur, par le mariage du Dauphin avec une archiduchesse d'Autriche, auquel il avait puissamment contribué. Les informations présentèrent des charges très-graves contre le pair mis en prévention. On l'accusait de subornation de témoins, d'abus de pouvoir, de vexation contre les magistrats du parlement de Rennes; on allait jusqu'à mettre en avant des soupçons d'empoisonnement prémédité contre la personne des deux procureurs-généraux. Le chancelier vit tout le péril que courait son protégé. Il n'y avait qu'un coup de force qui pût détourner l'orage. En conséquence, le roi appela le parlement dans un lit de justice, qui se tint à Versailles le 27 juin. Il témoigna son indignation de voir qu'on se permettait, dans l'instruction du procès, d'examiner et de discuter des ordres qui devaient rester dans le secret du cabinet: il se plaignit de l'animosité, de la partialité que l'on mettait dans cette affaire; enfin il déclara sa volonté d'arrêter toute procédure ultérieure, et imposa un silence absolu sur toutes les parties des accusations. Le monarque défendit aux princes et pairs d'assister désormais à aucune assemblée relative à cette affaire, si on voulait y donner suite. Le parlement revint furieux, et, le 2 juillet, rendit ce fameux arrêt, qui déclarait le duc d'Aiguillon *entaché* et suspendu des droits de la pairie, jusqu'à ce qu'il se fût légalement justifié. Le chancelier, déjoué à son tour, déchira l'arrêt de dépit, et le

(1) En général, tous les discours du chancelier, tous les préambules d'édit de ce temps-là étaient remarquables par un ton de dignité, et une richesse de style, auxquels depuis long-temps on n'était plus accoutumé. Il passe pour constant que tout cela sortait de la plume d'un littérateur distingué, élégant traducteur des poèmes d'Homère et du Tasse.

(2) M. Michau de Montblain, magistrat très-éclairé.

fit casser par un arrêt du conseil, qui déclara l'accusé réintégré dans tous ses droits. Le parlement fit des remontrances qu'on n'écouta point, et prit des arrêtés qu'on fit semblant de dédaigner. Mais, le 3 septembre, le roi vint à Paris tenir un nouveau lit de justice, où la sévérité des mesures prouva qu'on ne voulait plus s'en tenir à de vaines menaces. Il se fit remettre tous les arrêts, toutes les minutes du procès; défendit, sous les peines les plus graves, de les reproduire sous quelque forme que ce fût, renvoya les chambres des enquêtes à leurs services respectifs, ne permit pas qu'on osât répliquer un seul mot, et sortit. La promptitude, la vigueur de cet acte d'autorité, frappèrent le parlement de stupeur; les vacances arrivèrent, et laissèrent au chancelier le temps de méditer ses vengeances: l'opinion publique, dans toutes les classes de l'état, loin de l'arrêter, lui sembla être d'accord avec ses projets. La famille royale, toute la cour, à l'exemple du maître, et à l'exception du parti de Choiseul, ne respirait que l'humiliation et l'éloignement de ces *robes noires*, auxquelles le cardinal de Richelieu avait légué une haine immortelle dans le monument de sa dernière volonté et de sa politique. Des querelles très-vives et très-scandaleuses, que venait naguère d'envenimer l'expulsion des Jésuites, divisaient depuis plus d'un siècle le clergé et la magistrature. La haute noblesse souffrait impatiemment de partager avec des bourgeois *en robes* les hautes fonctions judiciaires et législatives. Le peuple voyait indifféremment le danger dont étaient menacés des gens qui n'opposaient pas assez de résistance à la surcharge des impôts, et qui ne s'échauffaient que sur ce qui leur était personnel. Enfin, les philosophes, eux-mêmes, semblaient applaudir aux projets destructeurs qui allaient éclore. Dès 1767, Voltaire, leur chef et leur oracle, avait écrit à Marmontel: » On s'est trop réjoui de la destruc- » tion des Jésuites: je savais bien que » les Jansénistes prendraient la place » vacante: en nous délivrant des re- » nards, on nous a livrés aux loups, » (Lettre du 7 août 1767) (1). » On ne pouvait pas désigner plus clairement les parlementaires, qui passaient pour être les ennemis acharnés de la *Société*. Un petit nombre de gens sages, étrangers à tous les partis, prévoyaient pour l'avenir une révolution funeste dans ces mesures extraordinaires. Mais ils gardaient le silence, et Maupeou agissait: les hostilités une fois commencées, il avoua, tout haut, ses projets. Le 6 décembre 1770, il disait encore: « Demain, j'ouvrirai la » tranchée devant le parlement. » En effet, ce fut le 7 que l'action s'engagea. Le roi convoqua le parlement à Versailles, et fit promulguer, en lit de justice, ce fameux édit de discipline, qui n'était que l'accomplissement des menaces si souvent répétées depuis le commencement de son règne. Il était défendu au parlement de s'unir aux autres cours du royaume, qui ne devaient pas être considérées comme des classes de celle de Paris; les délibérations des chambres n'étaient permises que sous l'autorité du premier président; les cessations de service, les démissions

(1) Voltaire, dans sa lettre à d'Alembert, du 4 mai 1767, appelle le parlement de Paris « une race d'hommes aussi méchante que les jésuites, plus puissante et plus dangereuse, et plus déterminée à chercher les moyens de vous nuire. »

Nota. Ce passage n'est pas encore imprimé.

A. B—T.

combinées, étaient également proscrites, le tout sous peine de perte et de privation des offices; enfin le roi permettait des remontrances ou représentations avant l'enregistrement, mais seulement autant de fois qu'il le jugerait convenable. La lecture de l'édit fut précédée d'un discours du chancelier, remarquable par un ton fier et menaçant; et le préambule de la loi fut la satire la plus amère de la conduite du parlement dans toutes les occasions. C'était un piége que Maupeou lui tendait, et dans lequel le parlement ne manqua pas de se prendre. L'amour-propre irrité le jeta dans tous les excès qu'on avait reprochés à ses prédécesseurs, et qu'on venait de défendre par un acte solennel. Assemblée de chambres permanentes, remontrances multipliées, cessation de service, menace de démissions combinées, rien ne fut omis de ce qui pouvait retracer de sinistres exemples. Ainsi commença ce combat étrange, « dans lequel le roi » s'obstinait à ne pas écouter son » parlement qu'il n'eût repris ses » fonctions, et le parlement à ne pas » reprendre ses fonctions que le roi » ne l'eût écouté. Déjà depuis quinze » jours durait le spectacle incroyable d'un monarque s'annonçant » comme absolu, exigeant que sa » volonté fît loi, et d'un corps de » magistrats, résistant quatre fois à » ses ordres, donnés soit par écrit » de sa main royale, soit de sa bouche, soit par des lettres de jussion, sans que le prince eût déployé la puissance despotique qu'il » s'appropriait et qu'il déclarait résider dans son essence. » (*Vie privée de Louis XV.*) Il manquait une chose essentielle aux desseins du chancelier; c'était la disgrace du duc de Choiseul. On a cru trop légèrement qu'elle avait été l'effet des plaisanteries puériles que la favorite se permettait en présence de son royal amant. Le chancelier mit en œuvre un moyen plus actif et plus perfide. Il altéra le sens de quelques lettres du duc, qu'il montra au roi. (1) Le venin produisit son effet, et le duc fut disgracié (V. Choiseul). Cependant l'état des choses ne changeait point, et l'inactivité judiciaire du parlement était toujours la même. Il feignit de reprendre pendant deux jours ses fonctions, qui cessèrent de nouveau, jusqu'au 19 janvier 1771. Dans la nuit, deux mousquetaires sont envoyés au domicile de chacun de Messieurs, à qui ils remettent un ordre du roi portant injonction expresse de déclarer, simplement par *oui* ou par *non*, s'ils entendaient reprendre leur service. La plupart, surpris dans leur premier sommeil, n'hésitèrent pas cependant à donner une réponse négative. Trente-huit seulement signèrent un *oui*, ou bien obtinrent d'exprimer des modifications, qui donnaient l'espoir de l'obéissance. Dans la journée du 20, un arrêt du conseil supprime et confisque les offices des signataires négatifs. Le 21, il est signifié à chacun d'eux; et, dans la nuit même, une lettre de cachet les exile, sans leur permettre de communiquer avec personne. La rapidité de ces opérations ne permit pas au chancelier de prendre d'autres mesures vis-à-vis des trente-huit acceptants, et lui fit

(1) Ces lettres étaient de simples billets que le duc de Choiseul écrivait au premier président, dans le temps de l'affaire des Jésuites, et qui ne portaient que la date du jour. Le duc exhortait le parlement à ne pas fléchir dans cette affaire, en l'assurant que le *roi le soutiendrait de tout son pouvoir*. Ces billets étant tombés entre les mains de Maupeou, on sent combien il lui fut aisé de faire entendre au roi que le ministre avait des intelligences avec le parlement, et qu'il l'encourageait à la révolte.

manquer un *temps* essentiel dans son opération. En les isolant, et les appelant aussitôt auprès du roi, il pouvait achever de les séduire, et conserver ainsi ce qu'il appelait lui-même un *noyau de parlement*. Il ne le fit point, et perdit ainsi son avantage. Ces trente-huit, instruits du sort de leurs collègues, eurent le temps de se reconnaître; ils se rassemblèrent dans la journée du 21, et retractèrent leur espèce d'acceptation. Ainsi le refus devint général, et la punition n'excepta personne. Ce fut dans ces exécutions que se déploya toute la malignité du chancelier. Les lieux d'exil furent choisis pour tourmenter avec plus de rigueur tous ceux qui lui avaient résisté avec plus d'énergie. Le président Lamoignon fut envoyé à Tisi, près Lyon, sur la pointe d'un rocher, où il ne put parvenir qu'à cheval, et sa femme en chaise à porteur. Monblain, menacé de pulmonie et crachant le sang, eut pour retraite l'Ile-Dieu, où sa poitrine acheva de s'altérer. Un conseiller honoraire, Clément de Feuillet, qui n'avait d'autre tort que d'être soupçonné de jansénisme, fut exilé à Croc en Combrailles. Ce lieu, enseveli dans les neiges de l'Auvergne, ne se trouve pas sur la plupart des cartes de géographie. On n'y mange que du pain d'avoine; et l'hiver y est souvent aussi rude que celui de 1709. De plus, le chancelier avait eu soin, lorsqu'il y avait plusieurs magistrats de la même famille, de les séparer par des distances très-longues et très difficiles. Au milieu de tous ces orages, il conservait un sang-froid, une légèreté, qui irritaient encore la douleur publique (1).

Il fallait cependant songer à remplacer provisoirement le parlement dans l'administration journalière de la justice. Soit que le chancelier eût prévu ou non une défection générale, elle ne parut pas arrêter sa marche. Il comptait, sans doute, sur le conseil du roi, dont on avait déjà fait une chambre royale en 1756 (*V.* l'article précédent); ce corps, composé de magistrats tenant la plupart au parlement par des liens de parenté et d'opinions, était cependant dans une dépendance plus immédiate du roi et du chancelier. Ils obéirent, après quelques difficultés, et sur l'invitation formelle que le roi leur fit de sa propre bouche. Le 24 janvier, le chancelier, en vertu d'une commission royale, exprimée dans des lettres-patentes, vint les installer à Paris. Cette opération ne se fit pas sans trouble. Des murmures, des menaces violentes, furent entendus sur le passage du chancelier. Il en parut un moment assez déconcerté; cependant il reprit courage. On eut quelque peine à faire évacuer la grand'chambre dont le public s'était emparé. Enfin, on en vint à bout, et l'installation s'acheva d'une manière assez paisible. Ce tribunal transitoire, qui prenait dans ses actes le nom de Parlement, parce que le chancelier prétendait que l'ancien n'était pas détruit, quoique les anciens membres en fussent dispersés et dépouillés de leurs offices, fut très-mal vu

(1) Ce fut dans un de ces moments, que le maréchal de Broglie, qui voulait lui parler d'une affaire très-urgente, força la porte, et pénétra jusqu'à lui. — « Pardon, monsieur le chancelier, lui dit-il en entrant, je vous dérange; vous devez être fort embarrassé. — Pas plus que vous, monsieur le maréchal, à la tête d'une armée. » D'autres fois, il affectait, sans nécessité, un air de menace et de colère. L'abbé de Voisenon, qui le voyait faiblement, lui disait un jour qu'il le trouvait un peu jaune. — « Jaune, se récria le chancelier; je vous assure, mon cher abbé, qu'il y a dans mon antichambre des gens qui vont me trouver furieusement vert. » Il désignait ainsi une députation du parlement de Rouen, qu'il s'apprêtait à traiter comme celui de Paris.

du public. Les nouveaux magistrats étaient accueillis par les insultes les plus vives, quand ils montaient sur leurs siéges. Au surplus, les audiences ne duraient pas dix minutes. A chaque cause appelée, un procureur déclarait qu'il n'était plus chargé, ou bien que les parties étaient en termes d'arrangement. Aucun avocat ne se présentait pour plaider. A peine trouvait-on un huissier ou un greffier pour faire le service: la résistance s'augmentait encore par la chaleur des propos qui retentissaient dans l'intérieur des familles. Un sexe aimable, qui est en possession de donner en France le mot d'ordre de toutes les convenances politiques et sociales, se distinguait surtout par la violence de ses opinions. « Le chancelier », disait-on alors, « obtiendrait un » grand succès, s'il pouvait faire » taire les femmes, et parler les » avocats. » Le 23 février, il apporta à Paris l'édit de création de six conseils supérieurs qui morcelaient l'immense étendue du ressort de l'ancien parlement. Il ne manqua point, dans son discours, d'exalter le bienfait du roi, et d'en attribuer le retard à la malveillance des magistrats, qui venaient d'être destitués. Il promit l'abolition de la vénalité des charges, des réformes utiles dans la procédure, et l'établissement de la justice gratuite. On croyait faiblement aux belles paroles du chancelier; mais on le voyait marcher avec persévérance vers son but, et c'était beaucoup pour soutenir son crédit. Cependant les oppositions naissaient de toutes parts. Les pairs, qui avaient eu défense de paraître aux chambres, voulurent faire entendre leurs réclamations. Les princes du sang, à l'exception du comte de la Marche, signèrent une adhésion à tous les arrêtés de l'ancien parlement, et la firent présenter par le duc d'Orléans. Les autres pairs déposèrent des protestations particulières chez des notaires, et continuèrent de paraître à la cour. Les parlements de province firent porter au pied du trône les plus vives remontrances, les instances les plus fortes en faveur de leurs collègues exilés, mais ne cessèrent point leurs fonctions. Le chancelier eut l'air de mépriser tous ces obstacles. Les six conseils supérieurs, créés dans l'ancien ressort de Paris, se formaient péniblement; mais ils se formèrent enfin avec les débris des tribunaux des différentes localités, qui furent supprimés. Les finances étaient dans un désordre affligeant : il fallut y remédier par de nouvelles opérations, pour le succès desquelles le chancelier comptait sur la docilité de messieurs du conseil. Il leur fit présenter onze édits bursaux pour les examiner; mais d'après les représentations de M. d'Aguesseau sur les difficultés que pourrait éprouver l'enregistrement, ces édits furent retirés et ajournés à des circonstances plus tranquilles. Le châtelet et la cour des aides de Paris figuraient aussi dans le nombre des corps opposants. Celle-ci était trop odieuse au chancelier pour qu'il ne se hâtât pas de l'anéantir, en faisant tomber sur son premier président, Malesherbes, tout le poids d'un ressentiment qui avait sa source dans une longue division de famille. Ce magistrat fut d'abord exilé; et, pendant son absence, le 10 avril 1771, la suppression de la cour fut exécutée par le maréchal de Richelieu, qui, à l'exemple de Cromwell, se fit remettre la clef des chambres, de la manière la plus

leste et la plus impérieuse. Le terrain ainsi dégagé des débris les plus incommodes, le chancelier présenta l'achèvement de son nouvel édifice. Ses négociations avec le grand-conseil n'étaient pas interrompues; mais on lui montrait des répugnances, des craintes, des doutes, qu'il fallait dissiper, en employant tour-à-tour le ton de l'autorité, les prières, les flatteries, les promesses. La veille du grand jour, neuf membres de la compagnie seulement étaient dans le secret; tous avaient reçu des lettres de cachet pour se rendre à Versailles. Ils y passèrent la nuit; et le samedi, 13 avril, ils furent appelés au lit de justice, où ils connurent irrévocablement leur sort. Ce fut en ce moment que le plan du chancelier reçut tout son développement. Trois édits principaux y furent promulgués: la suppression définitive des officiers de l'ancien parlement de Paris; celle de la cour des aides avec liquidation et remboursement des charges; enfin; transfusion des magistrats du grand-conseil dans le nouveau parlement, suppression de la vénalité des offices, attribution de traitement aux nouveaux juges, restriction des priviléges de *committimus*, projet de simplification dans la procédure, gratuité de la justice; telles furent les bases d'un système qui a reçu depuis une exécution plus étendue dans une révolution d'un autre genre. Les princes et les pairs avaient été convoqués à cette séance. Les pairs y parurent; les princes s'absentèrent, excepté le comte de la Marche, à qui le roi dit: « Mon » cousin, soyez le bien-venu, nous » n'aurons pas nos parents. » Ceux-ci eurent ordre le lendemain de ne plus venir à la cour. Les discours du chancelier se soutinrent à ce ton de hauteur et d'énergie qu'il avait montré précédemment. Il ne manqua point de donner à entendre que le parlement précédent s'était constamment opposé aux réformes salutaires dont le roi présentait le bienfait à ses peuples. L'avocat-général, Séguier, rappelant avec éloquence l'antique origine et les services du parlement, traça le tableau le plus pathétique des souffrances des exilés. Tous ses efforts furent inutiles. Le roi l'écouta avec un calme imperturbable. Après l'enregistrement des édits, il parla en ces termes: « Vous » venez d'entendre mes volontés; je » vous ordonne de vous y conformer, et de commencer vos fonc- » tions dès lundi. Mon chancelier » vous installera aujourd'hui. Je dé- » fends toute délibération contraire » à mes édits, et toute démarche au » sujet des anciens officiers de mon » parlement: *je ne changerai ja-* » *mais.* » L'accent dont le roi prononça ces paroles et surtout le dernier mot, relevé par la majesté de ses traits et par l'autorité de son âge, imprima une espèce de terreur dont la cour et la ville ne purent se défendre. Dans le premier moment, il n'y avait point à balancer; tout cela s'opérait par une espèce d'enchantement qui prévenait les irrésolutions. L'accueil flatteur que les magistrats du grand-conseil avaient reçu à la cour, l'appareil de la puissance royale déployé dans toute sa magnificence, la position passive dans laquelle ils étaient placés, tout se réunissait pour improviser une détermination qui eût mérité d'être plus réfléchie. Le chancelier ne leur donna pas le temps de se reconnaître. En sortant du lit de justice, il les retint à dîner chez lui, et les mena ensuite à Paris, où, après avoir reçu leurs serments, il les installa; et

le lundi, leurs fonctions commencèrent (1). Peu-à-peu, les affaires reprirent leur cours; le nouveau tribunal, que l'on désigna sous la dénomination de *Parlement Maupeou*, parut désormais suffisant, pour statuer sur les différends des particuliers. Des avocats, même des plus célèbres (2), reprirent leurs plaidoiries, et la tranquillité publique se rétablit. Le chancelier était au plus haut point de sa gloire; il se vantait *d'avoir tiré la couronne de la poudre du greffe*. Il recevait les félicitations de la cour; tous les ministres, surtout celui des finances, l'abbé Terray, et celui de la marine, Bourgeois de Boynes, lui étaient soumis. La destruction du parlement était consommée. Des gens de lettres célèbres, Voltaire entre autres, écrivaient au chancelier, avec une espèce d'admiration (Voy. sa *Correspondance générale*, années 1771, 1772 et 1773). Le parlement de Rouen avait été supprimé, et partagé en deux conseils supérieurs, où d'anciens magistrats avaient accepté des places. Les autres cours avaient été renouvelées en partie, et composées de sujets disposés à fléchir. Ces apparences de succès, ces honneurs du triomphe, ne devaient pas être d'une longue durée. L'intérêt qui s'attache au malheur avait fait disparaître les torts des magistrats exilés, et se fortifiait de la haine contre l'autorité qui s'était vengée d'une manière aussi rigoureuse. Cette haine ne tarda pas à s'exhaler dans des pamphlets énergiques, remplis d'un sel attique d'autant plus piquant, qu'il retraçait avec une vérité parfaite, le ton, les mœurs et le caractère du principal auteur de ce changement. Tels furent, entre autres, le style et l'esprit de cette fameuse *Correspondance*, dont on n'a jamais connu les véritables auteurs, mais qui occasionna un procès criminel et des condamnations sévères contre vingt ou trente malheureux distributeurs (*V.* l'art. Mairobert et le *Journal historique*, février et mars 1774). Les grandes questions de droit public y étaient traitées tout-à-la-fois avec une certaine profondeur et une connaissance exacte de nos monuments historiques (1). Pendant ce temps, on voyait les tribunaux modernes se prêter avec docilité à toutes les volontés du ministre. Onze édits bursaux furent portés, en un seul jour, au parlement Maupeou, et enregistrés presque sans examen. C'étaient ceux que le conseil avait fait ajourner. On sentit alors plus vivement la privation de ces grands corps de magistrature, dont l'immense autorité judiciaire augmentait l'autorité politique, et dans lesquels les noms de ces familles antiques, où les vertus étaient héréditaires comme les talents, offraient au monarque et aux sujets des garanties suffisantes, soit que les magistrats donnassent aux peuples l'exemple d'une soumission éclairée, soit qu'ils fissent entendre de respectueuses réclamations contre la volonté arbitraire du souverain. En un mot, tel était l'esprit du temps,

(1) Six conseillers du grand-conseil se dispensèrent ensuite de paraître au palais, et furent exilés, ainsi que le procureur-général M. Angrand-d'Alleray. Pour les remplacer, le chancelier appela des conseillers à la cour des aides, et des avocats qui lui étaient dévoués.

(2) Gerbier, Linguet, Caillard, Carré de Saint-Pierre, etc.

(1) L'ouvrage le plus remarquable de cette époque, intitulé : *Maximes du droit public français* (in-4°, Amsterdam, 1775, deuxième édition), avait été composé par Monhlain, Le Paige, bailli du Temple, et Maultrot, avocat. (*V.* Maultrot.)

que l'on invoquait les doctrines et le rétablissement d'une ancienne constitution, parce qu'on croyait encore en avoir une, et qu'on était bien éloigné de desirer une révolution qui brisât avec fracas tous les ressorts de la machine politique. Le chancelier, il faut en convenir, était trop éclairé sur ses véritables intérêts, pour ne pas sentir la justesse de la plupart de ces réflexions. Il ne tenait à ses nouveaux magistrats que comme instruments. Mais il aurait bien desiré fléchir ou soumettre les plus estimables ou les plus honorés parmi les anciens, pour les fondre dans ses nouvelles compagnies, en écartant ceux qui s'étaient montrés les plus rebelles. C'est pour cela qu'après les avoir menacés de la confiscation absolue de leurs offices pour avoir cessé leurs fonctions, il en avait néanmoins fait ordonner la liquidation et le remboursement, en fixant un délai fatal, et avait ainsi ouvert une ressource aux propriétaires économes, et une espérance aux ambitieux. Le premier pas, de la part des magistrats, pour se réconcilier avec la cour, était donc de se faire liquider. On reconnaissait ainsi, en quelque sorte, l'anéantissement matériel du parlement; on obtenait des adoucissements dans la peine de l'exil, et l'on se mettait dès-lors en position d'écouter des offres plus séduisantes. Le chancelier ne s'était pas trompé dans une partie de ses conjectures. Au commencement de 1773, quatre présidents à mortier, et vingt-cinq conseillers de Paris, avaient demandé et obtenu leur liquidation. Le reste pouvait être entraîné par l'exemple. La santé du roi lui promettait encore au moins dix ans d'existence : il n'en fallait pas davantage pour consolider le système nouvellement adopté, et le nom de Maupeou aurait eu cette célébrité qui s'attache aux succès. Il est bien vrai qu'alors la somme des liquidations eût grevé l'État d'un capital de cent millions au moins. Mais avec un parlement mieux composé, et cependant flexible sur ses propres intérêts, cet accroissement de la dette, tout énorme qu'il paraissait alors, n'aurait pas été un obstacle. Un autre plan, qui avait ses partisans à la cour, du moins parmi les ministres, avait pour objet de rappeler le parlement en totalité, et de ruiner ainsi l'œuvre et le crédit du chancelier. Il importait donc au ministre de soutenir le roi, en le défendant de sa propre faiblesse; et pour cela, son principal soin était de se maintenir auprès de la favorite. Il ne manquait point de saisir les occasions de lui plaire. Il s'était empressé de lui accorder la grâce d'une malheureuse fille condamnée à mort pour infanticide, et qui avait trouvé moyen de se faire protéger par la femme de France la plus disposée à l'indulgence pour de pareils torts. Mais, dans une autre circonstance, il résista et déplut. Il s'agissait d'exempter de la peine du carcan un caissier de la poste, nommé *Billard*, convaincu d'escroqueries et de plusieurs faux. Ce malheureux était parent d'un certain *Billard du Monceau*, parrain de la comtesse. Le chancelier ne voulut pas donner un tel scandale, et ce refus le brouilla avec la cour de la favorite, où le duc d'Aiguillon jouait le premier rôle; et là, commencèrent entre les deux ministres des divisions que d'autres incidents ne firent qu'envenimer. Cependant Maupeou ne négligeait aucun moyen de parvenir à ses fins. Persuadé qu'il obtiendrait un grand avantage s'il

pouvait mettre un terme à l'absence des princes, et les ramener aux pieds du roi, ce fut sur la maison de Condé qu'il dirigea ses premières batteries. Il s'entendit à cet effet avec le ministre de la guerre, Monteynard; et la négociation eut un plein succès. Le prince de Condé, avec beaucoup d'esprit, d'instruction, et d'élévation dans l'ame, mais plus homme de guerre que de cabinet, et par cette raison le plus indifférent de tous ses parents sur les querelles parlementaires, fit sa soumission au roi, et rentra pleinement en grâce. Le parti d'Aiguillon sentit combien cette victoire donnait d'éclat à la puissance du chancelier, et voulut se mettre de niveau en obtenant un succès égal auprès du duc d'Orléans. On le flatta de l'espérance d'engager le roi à donner son approbation au mariage que ce prince méditait avec Mme. de Montesson. Le duc d'Orléans revint donc, sur la foi de cette promesse, et engagea même Mme. Dubarry à entrer dans ses intérêts. Elle ne donna point de réponse positive (1), en parla ou n'en parla point au roi; mais le fait est que le consentement n'eut pas lieu. Le duc d'Orléans, sentant combien sa position était fausse, ne voulut point paraître avoir été joué par une courtisane, ni avoir mis à son retour un prix aussi frivole. D'ailleurs, attaché de bonne foi aux doctrines parlementaires, et désirant mêler plus d'honneur à ce que les gens sévères auraient appelé une défection, il se mit dans la tête de solliciter et de faire réussir le rappel des anciens magistrats. Il trouva le parti d'Aiguillon prêt à lui donner la main. Mais c'était toujours à la favorite qu'il fallait en revenir, pour sonder les dispositions du roi. Elle s'y refusa constamment, guidée par une espèce d'instinct qui l'avertissait de son inhabileté aux affaires de ce genre, et surtout par les conseils du comte Jean, son beau-frère, le plus corrompu, le plus impudent des hommes, mais aussi le plus habile à maintenir sa créature dans la position brillante où il avait su l'élever. Louis-XV, au surplus, ne manquait pas une occasion de faire entendre combien on lui déplairait de lui proposer le moindre changement. Cette intrigue ayant échoué, les ennemis du chancelier méditèrent un autre projet; ce fut celui de vanter ses opérations, mais d'insinuer que sa personne était le véritable obstacle qui s'opposait au succès. Le chancelier vit cet orage, et ne se déconcerta point. Le danger était pressant. Son parlement tombait dans le mépris; il venait d'être avili par la honteuse issue du procès de Goezman contre Beaumarchais. Des conciliabules se tenaient dans le voisinage de la capitale, entre les confidents des princes et quelques membres de l'ancien parlement. Il fallait à Maupeou un moyen extrême pour subjuguer l'esprit du roi, dont les désordres n'avaient cependant jamais éteint en lui des idées religieuses, et surtout un grand respect pour les convenances. La maîtresse, avec laquelle le chancelier en était aux termes de la froideur, ne lui étant plus bonne à rien, il résolut de la sacrifier. Dans ce projet, il trouvait de puissants auxiliaires, à la tête desquels était Madame Louise, qui, par zèle pour le salut de son père, avait imaginé, pour le délivrer de ses liens honteux, de le marier avec une archiduchesse

(1) Elle lui disait, en lui frappant sur le ventre: « Épousez toujours, gros père; après cela nous verrons. »

HIST. DE FRANCE.

MAUPERTUIS.

Tournières pinx.t Landon direx.t

d'Autriche. L'archevêque de Paris était dans la confidence. Les circonstances paraissaient favorables. On était aux premiers mois de 1774. Le prédicateur du carême, l'éloquent abbé de Beauvais, avait fait entendre dans la chaire évangélique des vérités sévères, dont le roi n'avait point été choqué. Dans tout cela, le chancelier vit une nouvelle intrigue, dont il voulut profiter. Pour s'en rendre digne, il afficha la dévotion, et mit ainsi en jeu un genre d'hypocrisie nouveau pour lui. La mort imprévue du roi vint changer la face des affaires. La suite de cette histoire appartient à l'article Maurepas. Quant à Maupeou, il ne douta pas un moment du sort qui l'attendait. « Une fois exilé, dit Gaillard, il ne reparut plus ni à la » ville ni à la cour; il obtint quelque » estime par la manière dont il sou» tint sa disgrace, par la sagesse et » la tranquillité avec lesquelles il » vécut et mourut dans sa retraite. » Il termina ses jours, âgé de soixante-dix-huit ans, au Thuit, près des Andelis, le 29 juillet 1792. Il avait vu commencer la révolution; et l'on n'entendait plus parler de lui, lorsqu'on apprit qu'il avait fait à l'État un don patriotique de huit cent mille francs. Comme il était riche et parcimonieux, on ne fut point étonné de l'immensité de cette économie; on chercha les motifs du bienfait, qui furent tout-à-la-fois la complète indifférence que lui inspirait sa famille, le plaisir d'appuyer une révolution qui mortifiait un gouvernement dont il avait à se plaindre, et, mieux que tout cela encore, le desir d'échapper à la haine des révolutionnaires, qui le ménagèrent en effet, et le laissèrent mourir paisiblement dans sa solitude. D—s.

MAUPERTUIS (Pierre-Louis Moreau de), géomètre et astronome, était né à Saint-Malo, le 17 juillet 1698. Après avoir été mousquetaire, et quelque temps capitaine de dragons, il renonça au service, pour se vouer à l'étude des sciences et des lettres. Les conseils de Fréret l'engagèrent dans la carrière de la géométrie: aidé des leçons de Nicole, il y fit des progrès rapides, et entra à l'académie des sciences en 1723. Il y fut l'un des premiers à élever la voix en faveur de Newton contre Descartes, avec quelque réserve, d'abord, pour ne pas heurter les préjugés de plusieurs confrères, mais avec plus d'assurance par la suite, lorsque la mesure d'un degré du méridien au cercle polaire lui eut acquis une plus grande célébrité. S'il est encore cité souvent dans les écrits des mathématiciens, c'est principalement pour cette opération. Newton et Huygens avaient fait voir que la terre devait être aplatie. Les degrés mesurés en France, par Dominique et Jacques Cassini, indiquaient au contraire un alongement très-sensible: les savants étaient divisés; on convenait pourtant que des degrés contigus ne pouvaient décider la question, parce que la différence, qui ne peut être que légère, doit se perdre dans les erreurs inévitables de l'observation. Un degré mesuré vers l'équateur pouvait offrir, dans un sens comme dans l'autre, une différence de plusieurs centaines de toises, et procurer ainsi une connaissance plus exacte et plus sûre de la véritable figure de la terre. Godin, Bouguer et La Condamine furent donc envoyés au Pérou. Leur absence ne pouvait manquer d'être longue; et l'on fit observer qu'un degré mesuré vers le cercle polaire donnerait

une solution non moins certaine et beaucoup plus prompte. Maupertuis connu dans le monde par son esprit, par sa qualité de géomètre et de littérateur, enfin par quelques talents agréables, était pour ces diverses raisons accueilli chez les ministres. L'académie, qui desirait que l'opération du Nord fût ordonnée, chargea Maupertuis de la négociation. Maurepas consentit de fort bonne grâce, mais à condition que Maupertuis consentirait de son côté à être le chef de la nouvelle expédition. Ce savant en craignait les fatigues et les ennuis; on dit même que pour en être dispensé, il allégua que loin d'être en état de déterminer la figure de la terre, il se trouverait fort embarrassé *si on lui demandait la figure exacte de sa chambre.* Le ministre insistant, Maupertuis se résigna. Il partit au printemps de 1736, accompagné de Clairaut, Camus et le Monnier, membres comme lui de l'académie, auxquels on adjoignit l'abbé Outhier, qui depuis longtemps travaillait à l'Observatoire. (*V.* Outhier.) L'astronome suédois Celsius vint les joindre, et leur apporta de Londres des instruments supérieurs à tout ce que l'on connaissait alors: un grand secteur, une bonne pendule et une lunette méridienne, ouvrages du célèbre Graham. Arrivés en Suède, ils s'y occupèrent d'abord du choix des stations, de la construction des signaux et de la mesure des triangles. Ces premières opérations employèrent tout l'été. En automne, on commença les observations astronomiques à l'extrémité la plus boréale; et l'on revint les achever à Tornéo. En décembre, le fleuve était entièrement gelé, et recouvert d'une couche de neige assez épaisse et assez dure pour que l'on pût y commencer la mesure d'une base de 7407 toises, la seule jusqu'aujourd'hui qui ait été établie sur un fleuve. L'opération fut très-pénible. Le 21 décembre, le thermomètre à mercure était à 18 degrés au-dessous de la glace: le vin même ne pouvait se conserver liquide un seul instant; et le Monnier buvant un verre d'eau-de-vie, *sa langue se colla à la tasse d'argent, de façon que la peau y demeura.* Le thermomètre descendit successivement à 20, 25 et 37 degrés. *Le soir, les observateurs montaient sur des traîneaux, tout en sueur de la fatigue du mesurage, et faisaient ainsi deux lieues sans action, exposés à un froid violent qui les pénétrait, malgré les habits de peaux dont ils étaient couverts. Aucun d'eux cependant n'en fut considérablement incommodé; Maupertuis eut seulement quelques doigts du pied gelés.* (Voyage d'Outhier.) Pendant cette mesure, Maupertuis, qui aimait assez les entreprises extraordinaires, imagina de se transporter au sommet d'une montagne, en traîneau, pour faire une observation qu'on avait oubliée dans le temps, et dont il avoue qu'on pouvait très-bien se passer. Outhier, qui l'accompagna dans cette excursion, raconte que Maupertuis, peu fait à cette manière de voyager, versait à chaque instant, et qu'il s'y froissa même un bras. Il en fut dédommagé par le plaisir de se faire peindre, dans la suite, *en habit de combat*, c'est-à-dire, enveloppé de ses fourrures, et couché dans son traîneau tiré par un renne. « Ces traîneaux, qui ne » peuvent contenir qu'un seul voya- » geur, sont pointus par l'avant, et » posés sur une quille qui n'a pas » plus de 2 à 3 pouces de largeur.

» La difficulté est de garder l'équi-
» libre; car ces traîneaux n'ont guère
» plus d'assiette que les patins dont
» on se sert en France pour glisser.
» Un Suédois qui les accompagnait,
» gouvernait si bien son traîneau
» avec un petit bâton qu'il avait à la
» main, qu'il gardait parfaitement
» l'équilibre. Maupertuis et Outhier
» versaient continuellement; et s'ils
» voulaient se relever d'un côté avec
» leur bâton, ils versaient de l'autre.
» (Outhier, p. 141.) » Les obser-
vations au secteur exigeaient deux
astronomes; ils observaient chacun
à leur tour: Maupertuis, qui n'en
avait aucune habitude, manqua en
partie deux des six observations aux-
quelles il coopéra. Malgré l'accord
satisfaisant de ces observations, les
astronomes se défièrent du résultat
qu'elles donnaient pour l'arc céleste;
ils recommencèrent avec une autre
étoile, qui augmenta cet arc de trois
secondes et demie. Par un milieu
entre les deux déterminations, ils
conclurent un degré de 57438 toises,
plus fort par conséquent de 512
toises que le degré de Paris. Une
pareille différence ne pouvait pro-
venir des erreurs de l'observation:
ainsi la question était décidée. Les
académiciens étaient de retour à Pa-
ris, le 20 août 1737, après seize
mois d'absence. Le 21, M. de Mau-
repas les présenta au roi; et Mau-
pertuis rendit compte du succès de
l'opération. Il en fit l'histoire plus
détaillée dans une séance publique de
l'académie: il se fit peindre, aplatis-
sant un globe; et Voltaire, alors
son ami, mit au bas du portrait un
quatrain où il disait:

Son sort est de fixer la figure du monde,
De lui plaire et de l'éclairer.

Plus tard le poète se moqua de la pré-
tention un peu ridicule qu'annonce ce
portrait, et des deux Laponnes que
Maupertuis avait amenées en France.
Ces plaisanteries, au reste, et ces
prétentions, n'ôtent rien à l'opéra-
tion qui venait d'être exécutée, et
dont le résultat était de nature à
blesser quelques amours-propres.
« On cherchait à élever des doutes
» sur notre mesure, » dit Mauper-
tuis dans la treizième de ses lettres;
« nous la soutînmes peut-être avec
» un peu trop d'ardeur. Nous atta-
» quâmes à notre tour les mesures
» qu'on avait faites en France. Les
» disputes s'élevèrent; et de ces dis-
» putes naquirent des injustices et
» des inimitiés. Revenus les pre-
» miers, nous voulions avoir résolu
» le problème; ceux qui avaient ré-
» formé leur ancienne mesure vou-
» lurent partager l'honneur de la so-
» lution: les mathématiciens de l'é-
» quateur prétendirent à leur tour
» que la solution était due à leurs
» travaux. » En avouant ses torts,
Maupertuis n'est pas encore parfai-
tement juste: ceux qui annonçaient
des prétentions exclusives étaient les
seuls qui eussent réellement des torts.
L'opération du Nord et celle du
Pérou, prises isolément, n'auraient
rien appris sur la figure de la terre.
Les 8 degrés nouvellement mesurés
par La Caille, et qui allaient en
décroissant de Dunkerque à Perpi-
gnan, suffisaient pour prouver un
aplatissement; et les deux autres
mesures rendaient seulement cette
vérité plus certaine et plus sensible.
En avouant qu'il *attaqua les me-
sures anciennes*, Maupertuis sem-
ble reconnaître ici qu'il est l'auteur
d'une *Lettre d'un horloger de Lon-
dres à un astronome de Pékin*, et
d'un *Examen désintéressé*, où il
avait vivement critiqué l'ouvrage de
ses prédécesseurs. Ces pamphlets

passaient en effet pour être de lui : il avait toute raison au fond ; mais il se donna tort par la forme. Au lieu d'attaquer l'ancienne mesure par des raisonnements astronomiques, il n'employa guère que le persifflage et l'ironie la plus amère ; comme, lorsqu'en parlant d'erreurs qu'il croit, et qui ne sont en effet que trop réelles, pour se donner l'air de les nier, il déclare que *ces erreurs énormes ne pourraient échapper à l'astronome le plus maladroit, et qu'en lui supposant la plus grande maladresse, il faudrait, de plus, lui supposer encore le plus grand malheur.* (*V.* la pag. 32 de la 1re. partie historique, et même cet *Examen* d'un bout à l'autre. (1). La mesure du Nord démontrait l'aplatissement de la terre : on lui a reproché d'avoir fait cet aplatissement beaucoup trop considérable. L'opération recommencée, en 1801, par l'astronome suédois, M. Svanberg, a donné une ellipse bien moins aplatie ; et du nouveau travail il paraîtrait résulter qu'il a pu se glisser dans celui des Français une erreur de 10 à 12 " sur l'arc céleste, ce qui ferait une erreur de 200 toises environ sur ce degré. On a reproché aux académiciens français d'avoir, sous des prétextes assez frivoles, négligé au cercle polaire une vérification essentielle, que depuis ils n'ont point omise pour le degré de Paris à Amiens : on convient généralement que la mesure terrestre était bonne, et qu'elle s'accorde fort bien avec celle de M. Svanberg ; tout le mal viendrait donc des observations astronomiques. Nous avons dit que les deux étoiles ne s'accordaient qu'à 3" et demie ; mais il y a loin de là jusqu'à 10 ou 12 ". L'examen le plus sévère des observations de 1736, et de l'instrument dans son état actuel, n'a pu expliquer une erreur si forte ; ce qui permet de la révoquer en doute, c'est que l'astronome suédois, n'ayant point pris, pour les extrémités de la mesure, les deux mêmes stations que les Français, dont il a presque doublé l'arc, on ne peut conclure rigoureusement de ses opérations qu'elles prouvent l'erreur des anciennes : la différence peut se partager entre les deux mesures pour une part, et s'attribuer pour le reste aux irrégularités de la terre. On a des exemples d'irrégularités aussi fortes dans les degrés mesurés nouvellement en Angleterre, et surtout dans les opérations du même genre, exécutées plus récemment encore en divers points de l'Italie. Après ces détails sur la grande opération à laquelle Maupertuis a attaché son nom, revenons à son entrée à l'académie des sciences, où il se fit connaître par plusieurs Mémoires de géométrie, qui montraient, à-la-fois, de la sagacité et de la précision. Pressé du desir d'augmenter ses connaissances, il fit, en 1727, un voyage à Londres, y fut reçu membre de la société royale, et en rapporta une nouvelle ardeur pour la propagation des opinions philosophiques de Newton. La grande célébrité de Jean Bernoulli, l'engagea peu après à se rendre à Bâle, accompagné de Clairaut, afin d'approfondir, auprès de ce savant illustre, ce qu'on appelait encore les *mystères* de la nouvelle analyse. A son

(1) Le titre est *Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la terre*, deuxième édition, augmentée de l'histoire du livre, Amsterdam, 1741, in-8°. : la première édition parut sous la rubrique d'Oldenbourg, 1738, in-12. M. Barbier (*Dict. des anonym.*, n°. 2266) attribue ce livre à Le Comte, de Bièvre ; et en effet, en le lisant, on a peine à se persuader qu'il soit l'ouvrage d'un géomètre. C. M. P.

retour, il se lia étroitement avec La Condamine, dont il demeura toujours l'intime ami, et avec Voltaire, qui étudiait, sous ses auspices, la philosophie newtonienne, et correspondait avec lui pour se mettre en état d'en parler dignement dans ses *Éléments de la philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde*, dont il s'occupait alors. Quand Maupertuis fut revenu de son voyage au cercle polaire, cette liaison prit de nouvelles forces : Voltaire le présenta à madame du Châtelet, et le conduisit à Cirey, où ils rencontrèrent Kœnig, géomètre bâlois, qui donnait à la marquise des leçons de mathématiques et de philosophie leibnitzienne. Une grande harmonie régnait alors entre trois hommes qui devaient ensuite se déchirer si cruellement. Cependant Maupertuis, d'un caractère inquiet et impérieux, éloignait de lui la plupart de ses confrères : le séjour de Paris n'était point fait pour lui ; trop de réputations y luttaient avec la sienne, et tendaient à l'éclipser. Le temps n'était plus où, récemment arrivé du Nord, il était l'objet de l'engoûment du public, et en recevait ces hommages qui poussèrent Helvétius dans la carrière des lettres. Les savants, ses juges naturels, commencèrent à ne plus voir en lui qu'un géomètre du deuxième ordre. Aussi quand Frédéric II, monté sur le trône de Prusse (1740), et cherchant à réorganiser l'académie fondée à Berlin par Leibnitz, eut fait proposer à Maupertuis de se rendre auprès de lui pour préparer le renouvellement de cette société, celui-ci accepta-t-il avec empressement une offre aussi honorable. Son esprit plut au monarque ; et après plusieurs voyages fin France et en Allemagne, il se fixa décidément à Berlin, en 1745. Il y épousa, cette année même, Mlle. de Borck, d'une famille poméranienne très distinguée, et fut, dès 1746, installé comme président de la nouvelle académie. Honoré de l'amitié de Frédéric, admis dans sa familiarité, il était encore comblé des bontés de Louis XV, qui, en lui accordant une pension de 4000 liv., faisait rétablir son nom sur la liste des pensionnaires-vétérans de l'académie de Paris, quoiqu'il eût en quelque sorte renoncé à sa patrie. Il eût donc été très-heureux, s'il avait pu l'être : mais son caractère irascible et jaloux remplit sa vie d'amertume. L'arrivée de Voltaire à Berlin, et la faveur dont il jouissait auprès du roi, éteignirent bien vite les restes de leur ancienne amitié ; et lorsque, dans sa misérable querelle avec Kœnig, dont nous dirons quelques mots en parlant de son *Essai de Cosmologie*, le poète, aussi malin que plaisant, eût versé sur Maupertuis le ridicule à pleines mains, sa fureur ne connut plus de bornes. Aussi, depuis cette malheureuse dispute, et le scandale qu'elle avait causé, sa santé alla dépérissant de jour en jour : des maux de poitrine et des crachements de sang le ramenèrent en France en 1756 ; et après divers séjours à St.-Malo, sa patrie, à Bordeaux, à Toulouse et à Neufchâtel, il mourut à Bâle, le 27 juillet 1759, chez MM. Bernoulli, fils de Jean, avec lesquels il avait conservé d'intimes liaisons, et entre les bras de deux religieux. Depuis quelques années il s'était converti sincèrement à la religion ; et dès-lors il s'était constamment montré, quoique dans des circonstances assez critiques, fort au-dessus de la petite manie de l'esprit-fort, et des froides railleries des ennemis de la révélation. Il a rendu

publics les motifs de son changement : un de ses principes était que la vraie religion devait conduire l'homme à son plus grand bien par les plus grands moyens possibles, et que la religion de Jésus-Christ avait seule ce double avantage. A la mort de Maupertuis, le roi de Prusse, qui avait offert à d'Alembert la présidence de son académie, ne la donna plus à personne, ni à Euler ni à Lagrange, qu'il chargea successivement de la direction de la classe de mathématiques. Ces deux grands géomètres quittèrent peu leur cabinet, ne parurent que rarement à la cour, n'eurent aucune querelle à soutenir par des moyens violents, et vécurent tranquilles et considérés. On vit, au contraire, Maupertuis, qui avait dû ses premiers succès à la géométrie, l'abandonner sans retour, dès qu'il se fut constitué courtisan de Frédéric, et se réduire à rappeler sans cesse son opération du cercle polaire, ou à composer des mélanges philosophiques, qui pouvaient être lus et entendus par le prince, mais qui n'ont rien ajouté à la réputation qu'il s'était faite par d'autres moyens. Dans le temps où il cherchait à plaire à Frédéric, lors de son premier voyage en Prusse en 1741, il s'offrit à suivre le roi dans sa campagne de Silésie ; mais ce retour à la carrière qu'il avait d'abord embrassée, ne fut pas couronné par le succès. A la bataille de Mollwitz, entraîné par la fougue de son cheval dans les rangs ennemis, il fut pris, dépouillé de tout par les hussards, et conduit à Vienne, où le traitement le plus honorable lui fit bientôt oublier sa mésaventure. On en jugera par le trait suivant : il regrettait principalement une montre de Graham, qui lui servait, dit-on, dans des observations astronomiques, qu'il n'a pourtant jamais faites. L'empereur, dont il se trouvait le prisonnier, et qui possédait une montre du même artiste, richement entourée de diamants, la lui donna quand il lui fut présenté, en disant : *Vous croyez avoir perdu votre montre, M. de Maupertuis ; mais c'est une plaisanterie de mes hussards ; la voilà, ils m'ont chargé de vous la rendre.* Ce fut alors encore, que l'impératrice Marie-Thérèse, lui demandant *si la sœur du roi de Prusse était en effet la plus belle princesse du monde ?* le galant philosophe répondit : *Madame, je l'avais cru jusqu'à ce moment.* Il montra, dans ces circonstances, qu'il avait l'esprit et le courage d'un courtisan français ; mérite trop commun pour recommander un savant et faire vivre sa mémoire. C'est dans les ouvrages qu'il a laissés, qu'on doit examiner ses titres à l'estime de la postérité. Ils se composent, pour Maupertuis, de ses *Mémoires*, insérés dans le Recueil de l'académie de Paris, où l'on remarque, entre autres, sa *Balistique arithmétique* (Ann. 1731), et un *Commentaire* élégant sur la section XII du 1er. livre des Principes de Newton (Ann. 1732) ; et surtout de la collection qui porte le nom d'*Œuvres de Maupertuis*. La meilleure édition (Lyon, 1768) contient, en 4 vol. in-8°., ceux de ses autres ouvrages, auxquels il a mis son nom. Le premier qu'on y trouve, est son *Essai de Cosmologie*, publié d'abord à Berlin vers 1748, et qui fut l'origine de sa fameuse dispute avec Kœnig, alors professeur à la Haye, et associé étranger de l'académie de Berlin. Durant un voyage qu'il fit dans cette ville, Kœnig, ayant présenté

à Maupertuis quelques critiques de cet ouvrage, qui furent mal reçues, prit le parti de les publier. Il y attaquait, surtout, ce que Maupertuis appelait le *Principe de la moindre action* (1), duquel il déduisait les lois du choc pour tous les corps, celles de la réfraction de la lumière, etc. ; et tandis que le président de l'académie, fier de la découverte de ce prétendu principe, l'érigeait en loi de l'univers, et en tirait même une preuve nouvelle de l'existence de Dieu, Kœnig prétendait que ce principe était déjà consigné dans une lettre de Leibnitz, qu'il assurait avoir vue. L'académie somma Kœnig de produire cette lettre; et Euler, dévoué à son président Maupertuis, écrivit, en faveur du principe de la moindre quantité d'action, plusieurs mémoires très-remarquables, et bien supérieurs à l'écrit qu'il défendait. Cependant Kœnig éludant de répondre à la sommation qui lui était faite, son nom fut rayé de la liste des académiciens de Berlin. Voltaire prit alors parti pour Kœnig, et publia sa fameuse *Diatribe du docteur Akakia, médecin du Pape*, où il tourna en ridicule la personne de Maupertuis, son principe, et plusieurs idées singulières que celui-ci avait mises dans ses divers ouvrages. Le roi de Prusse, touché de l'état violent où cette querelle avait jeté Maupertuis, y intervint assez vivement: il écrivit même en sa faveur, et, après divers incidents, moitié sérieux, moitié comiques, réduisit Voltaire à quitter Berlin. Maupertuis montra dans cette affaire une excessive sensibilité, et bien peu de modération. Fort du suffrage et de l'appui d'Euler, il aurait pu mépriser les attaques d'un géomètre bien moins connu. De plus, quand le principe eût été réellement énoncé dans une lettre de Leibnitz, Kœnig ne prouvait nullement que cette lettre eût été connue de Maupertuis. L'inculpation dirigée contre celui-ci, n'avait donc aucune importance réelle. La peine de la radiation infligée à Kœnig, et l'amertume des réponses d'Euler, il faut le dire, donnèrent, au contraire, de nombreux partisans au critique maladroit : le plus redoutable fut Voltaire, qui ne cessa de harceler Maupertuis, jusqu'à lui faire perdre toute patience, et finit par se moquer de sa colère et de son emportement, en le raillant de la manière la plus bouffonne (*V.* la *Vie* de Voltaire, par Condorcet, et dans ses Œuvres les *Facéties* et la *Correspondance*). Dans son *Discours sur la figure des Astres*, publié d'abord en 1732, et qui suit l'Essai de cosmologie, Maupertuis compare les principes de Newton et ceux de Descartes, et se déclare hautement pour le premier. Après une courte histoire des nébuleuses, il cherche, dans une matière fluide, qui se meut autour d'un centre, de quoi former des soleils, des planètes et des étoiles aplaties en forme de meules ; qui paraîtront ou disparaîtront à nos yeux par intervalles, selon qu'elles nous montreront leur disque, ou simplement leur épaisseur : il se plaît à s'appesantir sur les sinistres effets qui pourraient résulter pour nous du choc

(1) Ce principe, que Maupertuis prétendait déduire philosophiquement des causes finales, était ainsi énoncé par lui : La quantité d'action nécessaire pour produire un changement dans le mouvement des corps, est toujours un *minimum*. Il entendait par *quantité d'action*, le produit d'une masse par sa vitesse et par l'espace qu'elle parcourt. Il faut voir à ce sujet les *Principes de l'équilibre et du mouvement*, de Carnot, deuxième édit., p. 163, et la *Mécanique* de La Grange, deuxième édit., t. 1, 245. (*V.* La Grange, XXIII, 158).

d'une comète qui viendrait à rencontrer notre terre, qu'*elle briserait en mille pieces ;* puis, pour nous consoler un peu, il nous entretient des avantages non moins chimériques que pourrait nous procurer une comète qui, sans choquer la terre, en approcherait pourtant d'assez près. Son *Essai de philosophie morale* a pour but de prouver que, dans la vie ordinaire, la somme des maux surpasse celle des biens, et de chercher les moyens propres à rendre notre condition meilleure. Il y montre que la morale chrétienne l'emporte de beaucoup sur celle même des Stoïciens. Ses *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots*, sont exprimées souvent en langue algébrique. Turgot, encore sur les bancs de la Sorbonne, en entreprit la réfutation, conservée dans le 2e. vol. de ses OEuvres. La *Vénus physique* de Maupertuis est l'exposition du système qu'il s'était formé sur la génération ; et son *Système de la nature*, publié à l'étranger, en 1751, peut être considéré comme une suite de l'ouvrage précédent. L'avertissement placé en tête des *Lettres*, fait allusion à la *Diatribe du docteur Akakia ;* et une note nous apprend que ce *libelle* fut brûlé, le 24 décembre 1752, par la main du bourreau, dans toutes les places publiques de Berlin. Ces *Lettres* roulent sur divers objets philosophiques, sur notre ame, celle des bêtes, les systèmes philosophiques, sa querelle avec Kœnig, la médecine, la maladie, la divination, l'art de prolonger la vie. L'auteur n'est pas éloigné de croire que si l'on trouvait l'art de ralentir la végétation de nos corps, on parviendrait peut-être à augmenter la durée de notre vie. Il traite ensuite de la pierre philosophale, des longitudes, du mouvement perpétuel, et de la quadrature du cercle qu'il n'ose pas déclarer impossible. La dernière lettre a pour sujet le progrès des sciences : c'est là qu'il parle des *Patagons*, dont il voudrait qu'on pût étudier l'histoire, les connaissances et les idées ; il pense que si l'on disséquait leurs cerveaux, on pourrait les trouver assez différents des nôtres : mais on ne voit pas que cette dissection ait pour objet de mieux connaître la nature de l'ame, comme Voltaire le donne à entendre pour se moquer de lui. Les *Eléments de géographie* avaient été publiés à Paris, en 1742 : ils offrent principalement un exposé des moyens par lesquels on parvient à déterminer la figure de la terre. La *Relation d'un voyage fait par ordre du roi au cercle polaire*, imprimée à Paris dès 1738, n'est autre chose que le discours lu l'année précédente à la rentrée de l'académie des sciences. Dans la préface, il se livre à quelques exagérations, quand il explique les avantages que la navigation doit retirer de la figure mieux connue de la terre. La *Relation d'un voyage au fond de la Laponie*, a pour objet unique de nous faire connaître une inscription prétendue, dont il donne la copie exacte et que personne n'a pu lire. La comète qui a paru en 1742, est le sujet d'une *Lettre* qu'il adresse à une dame ; il la commence par un petit traité d'astronomie, bien superflu pour les savants, mais qui pouvait n'être pas sans utilité pour une partie de ses lecteurs. De ses *Discours académiques*, le premier est celui qu'il prononça le jour de sa réception à l'académie française, en 1743 : il offre cette particularité, qu'on n'y voit l'é-

loge de personne, pas même celui de l'académicien auquel il succédait, le fameux abbé de Saint-Pierre ; seulement on y trouve quelques mots de louange indirecte pour le roi, qui avait ordonné les opérations du Nord et du Pérou. Les autres discours ont été prononcés à l'académie de Berlin, dans des occasions solennelles, ou bien à la réception ou à la mort de quelque académicien. Le dernier est un *Éloge* assez médiocre de *Montesquieu*. Ce volume finit par une dissertation sur les différents moyens dont les hommes se sont servis pour exprimer leurs idées. Le quatrième volume commence par le *Mémoire sur la moindre quantité d'action*, lu à l'académie des sciences, en 1744. Ce mémoire, qui donna lieu à des débats si déplorables, est suivi de son *Astronomie nautique*, ouvrage fort vanté dans le temps, et très-peu lu, quoiqu'il ait été imprimé deux fois à l'imprimerie royale (en 1743 et 1751), pour être envoyé dans tous les ports. Ses problèmes, pour la plupart, exigent des observations impossibles à bien faire, surtout sur un vaisseau : il ne donne, de problèmes plus utiles, que des solutions pénibles, et qui n'ont pas toujours l'exactitude dont ils seraient susceptibles. On n'a retenu de cet ouvrage que l'épigraphe, à cause du jeu de mots qu'elle renferme.

Præceps, aerii speculâ de montis in undas
Deferar. (VIRGIL. Bucol.)

Le recueil finit par un discours sur la *Parallaxe de la lune*, et par la *Mesure du degré du Nord*. Ce dernier ouvrage sera toujours son plus beau titre à la célébrité, quoiqu'il n'y ait contribué que pour un quart tout au plus, et quoique, pour un astronome appelé à recommencer cette mesure, il soit bien moins curieux et bien moins instructif que celui de l'abbé Outhier, connu de peu de personnes. Le monument que La Condamine avait fait sculpter en l'honneur de Maupertuis, a longtemps été vu dans l'église Saint-Roch, à Paris. On a son *Éloge* par Fouchy, dans le *Recueil* de l'académie des sciences de Paris (1759, H. p. 259) ; — par Tressan, Nanci, 1760, in-8°. ; — par Formey, Berlin, 1761, in-12, et dans les *Mémoires* de l'académie de Berlin (année 1759, p. 464). D-L-E, et M-E.

MAUPERTUY (DROUET DE). *V.* DROUET.

MAUPIN (Mme., connue sous le nom de Mlle.), était fille d'un secrétaire du comte d'Armagnac, nommé d'Aubigny : née vers 1673, elle se maria très-jeune, et obtint pour son mari un emploi dans les aides, en province. Pendant son absence, elle fit connaissance d'un nommé Serane, prévôt de salle, et se rendit avec lui à Marseille ; elle avait appris à faire des armes, exercice pour lequel elle était passionnée. Mais ce talent et celui de son compagnon de voyage ne suffisant pas à leurs besoins, ils se firent comédiens et chanteurs à Marseille même. Le maître d'armes fut remplacé dans le cœur de Mlle. Maupin par une jeune Marseillaise, que ses parents envoyèrent dans un couvent d'Avignon. Mlle. Maupin alla s'y présenter comme novice : une religieuse étant morte peu après, notre aventurière porta le cadavre dans le lit de son amie, elle mit le feu à la chambre, et, dans le tumulte que causa l'incendie, disparut avec l'objet de ses affections. Elle fut condamnée au feu par contumace. Après avoir eu quelques aventures en province, où elle était toujours habillée en homme, elle vint à Paris, et,

sous le nom de Mlle. Maupin, débuta à l'Opéra par le rôle de Pallas dans *Cadmus*. Elle fut très-applaudie, et, pour remercier le public, elle se leva dans sa machine et le salua en ôtant son casque. Après la retraite de Mlle. Rochois, en 1698, elle partagea les premiers rôles avec Mlles. Desmâtins et Moreau. Ce fut alors qu'il lui arriva une aventure assez singulière. Elle possédait, comme on l'a dit, le talent de bien faire des armes. Ayant été insultée par son camarade Duméni (*V.* Duméni, XII, 223), elle l'attendit un soir, place des Victoires, habillée en homme, et lui demanda raison l'épée à la main. Duméni refusant de se battre, Maupin lui donna des coups de canne, et lui prit sa montre ainsi que sa tabatière. Le lendemain, Duméni racontait qu'attaqué par trois voleurs, il leur avait tenu tête, mais que cependant ils lui avaient volé sa montre et sa tabatière. — « Tu en as menti, » s'écrie Maupin, « tu n'es qu'un lâche; c'est » moi seule qui t'ai donné des coups » de bâton, et pour preuve de ce » que je dis, voici ta montre et ta » tabatière que je te rends. » Thevenard, autre camarade de la Maupin, l'ayant aussi offensée, et craignant le sort de Duméni, se cacha d'abord pendant quelques semaines, mais finit par demander pardon à l'actrice. Loin d'avoir réformé ses mœurs depuis son entrée à l'Opéra, elle avait vu au contraire augmenter ses goûts infâmes, qui lui attirèrent plus d'un désagrément. Par suite d'agaceries indécentes qu'elle avait faites à une dame, il lui fallut un jour se battre contre trois hommes qui l'accompagnaient. Elle les tua tous les trois, et rentra tranquillement dans la salle de bal. Elle obtint, dit-on, sa grâce: ce serait donc pour une femme de mauvaise vie que Louis-le-Grand se serait départi de la sévérité qu'il mit à l'exécution de son ordonnance contre les duels! Quoi qu'il en soit, la Maupin quitta l'Opéra, et partit pour Bruxelles. Elle y fut la maîtresse de l'électeur de Bavière, qui la quitta peu de temps après pour une comtesse d'Arcos. Ce fut le comte d'Arcos lui-même qui fut chargé de porter à la belle délaissée une bourse de quarante mille francs. La Maupin lui jeta la bourse à la tête, en lui disant qu'elle devait être le prix du métier qu'il faisait. Elle revint à Paris, et rentra même à l'Opéra. Après s'être raccommodée avec quelques anciens amants, le caprice lui prit de se raccommoder avec son mari, qu'elle rappela de sa province. On ajoute qu'elle vécut avec lui dans une parfaite union jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée en 1701. En 1705, elle s'était, au moins pour la troisième fois, remise avec le comte Albert : elle eut même la fantaisie de le consulter sur le projet qu'elle avait de renoncer au monde. Les *Anecdotes dramatiques*, tom. III, pag. 332, donnent la lettre que répondit le comte. Mlle. Maupin exécuta sa résolution, et mourut en 1707. A. B—T.

MAUPIN, écrivain du dix-huitième siècle, avait été valet-de-chambre de la reine. On ignore l'époque de sa mort. Il a attaché son nom à un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture : I. *Nouvelle méthode de cultiver la vigne*, 1763, in-12. II. *Lettre à un amateur de l'agriculture*, 1764, in-12. III. *La réduction économique*, ou *l'amélioration des terres*, 1767, in-12. IV. *Essai sur l'art de faire le vin rouge, le vin blanc et le cidre*,

1767, in-12. V. *L'art de multiplier le vin par l'eau, sans nuire à sa qualité*, 1768, in-12. VI. *Expériences sur la bonification de tous les vins*, 1770, in-12; deuxième édition, revue et corrigée, 1771, in-12. Cet ouvrage a été contrefait sous ce titre : L'*Art de faire le vin*, ou *Expériences sur la bonification*, etc., Lausanne, 1772, 1779, in-12; Neuchatel, 1785, in-8°. VII. *Nouvelle manière de faire le vin pour toutes les années, et de le rendre meilleur que par toute autre méthode*, 1773, in-8°. VIII. *L'art de faire le vin rouge*, tome 1er., 1775, in-8°. IX. *Cours complet de chimie économico-pratique sur la manipulation et la fermentation des vins*, 1779, in-8°. X. *L'art de la vigne*, 1779, in-8°. de 100 pages, auquel on ajoute, comme y faisant suite : 1°. *Leçon sur la grappe*, in-8°. de 15 pag.;—2°. *Problème sur le temps juste du décuvage* (1780), in-8°. de 6 pages; —3°. *Procédé facile et complet.... pour faire et améliorer les vins*, 1780, in-8°. de 30 pages. XI. *La richesse des vignobles*, 1781, in-12. XII. *Les principales bévues des vignerons aux environs de Paris et partout*, 1782, in-8°. XIII. *Théorie*, ou *Leçons sur le temps le plus propre de couper la vendange*, 1782, in-8°. XIV. *Avis et leçons à tous les laboureurs, cultivateurs*, etc., 1781, in-8°. XV. *Nouvelle méthode non encore publiée pour planter et cultiver la vigne*, 1782, in-8°. XVI. *Théorie et nouveaux procédés pour la fermentation des vins blancs et des cidres*, 1783, in-8°. XVII. *Éclaircissements concernant plusieurs points de la théorie et de la manipulation des vins; Lettre aux auteurs du Journal de Paris*, 1783, in-8°. XVIII. *Moyen certain et fondé sur l'expérience générale, pour assurer la durée des vins*, 1784, in-12. Il y a une édition de 1781, in-8°. de 24 pages. XIX. *Mes expériences* à Sèvres, près Paris, et en dernier lieu à Belleville, banlieue de Paris, *pour prouver que l'on peut faire des vins d'une très-bonne qualité dans les environs de Paris*, 1784, in-8°. XX. *Suite et grand succès de mon expérience à Belleville*, 1785, in-8°. XXI. *Supplément nécessaire à la science des académies, ou des physiciens et chimistes de tous les pays*, 1784, in-8°. XXII. *Mon Apologie*, ou *Essai sur les obligations des talents envers la société*, 1784, in-8°. XXIII. *Avis particulier sur la vigne, les vins et les terres*, 1786, in-8°. XXIV. *Projets d'expériences publiques*, 1786, in-8°. XXV. *Réponse à M. le C. D.*, 1787, in-8°. XXVI. *Les vins rouges, les vins blancs et les cidres*, 1787, in-8°. XXVII. *La plus importante affaire des villes et des campagnes*, ou *Avis à la nation et à toutes les nations, sur l'expérience déjà commencée dans les plus mauvais des mauvais sables de la plaine du pont de Sèvres*, etc., 1789, in-8°. XXVIII. *Étrennes*, ou *Nouvelles conquêtes de Bacchus*, 1788, in-8°. XXIX. *Almanach*, ou *Manuel des vignerons de tous les pays*, 1789, in-8°. XXX. *L'art de convertir en vins fins, et d'une beaucoup plus grande valeur, par des procédés particuliers et inconnus, les vins les plus communs, les plus mats, les plus épais et les plus grossiers*, 1791, in-8°. XXXI. *La seule richesse du peuple, en forme de lettre, à MM. les Journalistes de la capitale*, ou *Moyen certain, universel et invinciblement démontré, de prévenir la*

disette dans tous les pays, et de soulager l'agriculture et le peuple, de deux cent trente millions par année en France seulement, en attendant plus, 1786. La *Bibliographie agronomique* est le seul livre où nous ayons trouvé cet ouvrage mentionné; mais elle n'en donne que le titre. Maupin promettait, en 1781 (dans ses *Avis et Leçons*, n°. XIV ci-dessus), de publier cet écrit, mais pas avant le mois de décembre 1784 (p. 61); cependant, dit-il (p. 6): « comme cet ouvrage est si nécessaire, qu'on ne peut reculer d'une seule année l'établissement des moyens qu'on y donnera, sans faire perdre à l'agriculture, et à la France seule, plus de cent millions, » il s'est cru obligé d'en publier au moins les principes fondamentaux, dans ses *Avis et Leçons*. (N°. XIV, ci-dessus.) On a publié en l'an VII (1799), une *Méthode de Maupin, sur la manière de cultiver la vigne et l'art de faire le vin*, nouvelle édition revue et augmentée de deux Mémoires de Buc'hoz, in-8°. de 304 pag. avec 2 pl.; ce qui ferait croire qu'alors Maupin n'existait déjà plus. A. B—T.

MAUR D'ANTINE. *V.* DANTINE.

MAURAND (PIERRE), fameux Albigeois, vivait dans le douzième siècle. Sa famille, l'une des plus illustres de Toulouse, et qui fut honorée quatre-vingt-huit fois du capitoulat, avait la prétention de descendre des anciens princes d'Aquitaine; et elle s'est éteinte après avoir fourni des hommes recommandables en tout genre. L'hérésie des Albigeois faisait des progrès considérables dans les états du comte de Toulouse. Maurand, qui par sa naissance, ses richesses et ses talents, aurait dû être au-dessus de pareilles séductions, se laissa aveugler, et répandit lui-même dans Toulouse le poison de l'erreur, disant qu'il fallait imiter les apôtres, prêchant sans cesse, marchant pieds nus, disant que l'aumône ne vaut rien, parce que personne ne devait rien posséder, refusant de participer à la sainte communion, prétendant enfin que la messe était inutile, et priant à genoux sept fois par jour, et autant la nuit. Ces erreurs se propageant, Raymond V, comte de Toulouse, voulut les arrêter; il demanda, au pape Alexandre III, des commissaires, pour en venir purger ses états (1178). Le cardinal de Saint-Chrysogone et plusieurs autres prélats furent choisis; ils se rendirent d'abord à Toulouse, où les hérétiques étaient en nombre, le peuple et le clergé participant aux mêmes opinions: aussi dès leur entrée furent-ils accueillis par des huées. On les apostrophait, on les montrait au doigt, les appelant apostats, hypocrites. Le légat et ses collègues se reposèrent plusieurs jours; puis ils commencèrent des conférences, où ils déployèrent tant d'éloquence, que les hérétiques confondus gardèrent le silence et dissimulèrent. Le cardinal de Saint-Chrysogone, voyant qu'il ne pouvait engager les sectaires à se montrer, pour les convaincre en public, prit le parti d'en ordonner une recherche, afin de les amener par force à se représenter, et les contraindre d'abjurer leurs erreurs. Le plus opiniâtre d'entre tous, Pierre Maurand, leur fut désigné comme le laïc le plus considérable par sa fortune, le rang qu'il tenait dans la ville, et son influence sur ses concitoyens: on le regardait comme le chef de la secte; son extravagance allait si loin que, malgré son âge avancé, il se disait saint Jean l'évan-

géliste, prêchait dans les assemblées de la secte, les pieds nus, et revêtu d'une espèce de dalmatique. Les rassemblements des Albigeois avaient lieu tour-à-tour en deux de ses châteaux, l'un dans l'enceinte de Toulouse, l'autre à la campagne; c'était pendant la nuit qu'avaient lieu ces rassemblements, où présidait Pierre Maurand: son autorité était si grande qu'il avait entraîné une grande partie du peuple dans l'hérésie. Avant l'arrivée des commissaires, il divulguait hautement ses erreurs; mais depuis il les dissimulait avec un soin extrême. Le légat pensa qu'il devait commencer son ouvrage par lui, et le fit citer par le comte de Toulouse, son souverain, dont il ne pouvait décliner l'autorité. Maurand, enflé de sa puissance, comptant d'ailleurs les principaux Toulousains pour ses parents ou ses amis, refusa de comparaître. Raymond V feignit de n'être pas blessé de ce manque de respect; il l'engagea par caresses et par menaces à se représenter, et parvint à le conduire devant le légat et ses collègues. L'un d'eux l'interrogea en ces termes : « Pierre, vos concitoyens vous accusent d'avoir abandonné la foi, pour embrasser l'hérésie arienne, et d'être tombé ou d'avoir entraîné les autres dans une infinité d'erreurs. » Maurand, affectant un maintien modeste, et poussant des soupirs, repoussa l'accusation, la taxant de fausseté: on le pressa d'affirmer par serment la pureté de sa croyance; mais il se hâta de le refuser, sous prétexte qu'étant homme d'honneur et de haute extraction, l'on devait s'en rapporter à sa seule parole. Les commissaires insistèrent cependant sur ce point, et lui s'y refusa obstinément d'abord; car le serment, dans son idée, lui paraissait un crime : cependant pour mieux tromper le légat, il promit de le faire, si on le jugeait indispensable, répugnant, disait-il, à passer pour hérétique. A l'instant même, pour lui ôter le temps de se dédire, on apporta les saintes reliques, déposées dans l'église de Saint-Sernin, et on entonna une hymne au Saint-Esprit. A la vue de cette cérémonie sacrée, Maurand se troubla, et son émotion fut visible; néanmoins trop avancé pour pouvoir reculer, il jura et répondit sur les articles de la foi : interrogé sur le sacrement de l'autel, il répliqua que le pain consacré par le ministère du prêtre, n'était pas le corps de J.-C. Les missionnaires, à ce propos, n'en demandèrent pas davantage; ils versèrent des larmes à la pensée d'avoir ouï un pareil blasphème : ils se levèrent donc, et allant aux opinions, ils ne tardèrent pas à le déclarer hérétique, tout d'une voix, et le livrèrent au comte de Toulouse : celui-ci le fit renfermer dans les prisons publiques, sous la garde de ses parents; ses biens furent confisqués, et ses châteaux démolis : on conserva cependant celui qui était dans la ville; il y existe encore, et on le connaît aujourd'hui sous le nom de collége de Périgord, et le séminaire y est établi. Maurand accablé par la rigueur de sa condamnation, se voyant près de subir une mort douloureuse, dépouillé de tous ses domaines, rentra en lui-même, promit satisfaction, et demanda à être réconcilié avec l'Église. Il se présenta dépouillé de tous ses vêtements, avec un simple caleçon, devant le légat, lui demanda pardon, reconnut ses erreurs, et parut un instant de bonne foi rentré dans la religion catholique : il promit enfin, par serment et sous caution, au

comte, aux chevaliers, aux principaux habitants de Toulouse, qu'il se soumettrait à tous les ordres du cardinal, et les exécuterait fidèlement. On crut que ce n'était pas assez, et qu'il fallait une pénitence aussi publique que l'hérésie. Le lendemain on rassembla le peuple dans la vaste basilique de Saint-Sernin, pour y être témoin de la réconciliation de Maurand. Le concours fut si grand dans cette église, que ce ne fut pas sans peine que le légat put y trouver place pour célébrer la messe. Pierre y entra par la grande porte, nu et sans chaussure, conduit par l'évêque de Toulouse et par l'abbé de St.-Sernin, qui étaient allés le prendre dans la prison, et qui ne cessèrent de le fustiger avec une poignée de verges, par les rues et places publiques, jusqu'aux degrés de l'autel. Là il se prosterna devant le légat, lui renouvela son abjuration, demanda un entier pardon, et une pénitence proportionnée à l'énormité de sa faute. On lui déclara la confiscation de ses biens : il reçut l'ordre de partir pour la Terre-Sainte dans le délai de quarante jours, et de demeurer dans Jérusalem pendant trois ans, en se dévouant au service des pauvres : on lui promit de lui restituer, après ce temps, toutes ses richesses, à la réserve de ses châteaux, qui devaient être démolis. Enfin tous les jours jusqu'à son départ, il dut visiter les principales églises de Toulouse, nu-pieds et se donnant la discipline sur les épaules nues, restituer le bien des églises qu'il avait pu ravir, payer au comte, par forme d'amende, cinq cents livres pesant d'argent, rendre les usures qu'il avait exigées, et réparer les dommages par lui causés aux pauvres. Maurand s'engagea à tout, et remplit fidèlement ses promesses. A son retour de la Terre-Sainte, ses biens lui furent rendus; et les Toulousains le nommèrent capitoul, l'an 1183, charge qu'il remplit encore les années suivantes. Il mourut en l'an 1199. Z.

MAURE l'aîné, marchand épicier à Auxerre, fut député à la Convention par le département de l'Yonne, en 1792 : il n'y fit preuve d'aucun talent dans la législation la plus simple, pas même dans ces déclamations ordinaires aux orateurs de ce temps-là. On ne le remarqua que par ses fureurs révolutionnaires, et par sa haine contre Louis XVI, dont il vota la mort, sans appel et sans sursis, regrettant, ajouta-t-il, que *le tyran* n'eût pas mille vies pour les lui ravir toutes à-la-fois. Maure s'attacha alternativement au char de Robespierre, à celui de Danton et à celui de Marat. Le 26 janvier 1794, à une séance de la société des Jacobins, il se félicita de ce que ce dernier l'appelait son fils; honneur qu'il méritait, dit-il, par son amour pour la république et son dévouement à ce martyr de la liberté et de l'égalité. Fréron lui reprocha, dans son journal, après la révolution du 9 thermidor, d'avoir dit aux Jacobins, que du lard envoyé, pour le service des armées, par le département des Basses-Pyrénées, servirait à graisser la guillotine. Dénoncé alors par la ville d'Auxerre elle-même, comme coupable, dans son propre pays, de cruautés et d'exactions de toute espèce, Maure fut bientôt mis sous l'égide de l'amnistie que prononcèrent ses collègues. Mais il prit part à la conspiration dite du 2 prairial. Poursuivi par la majorité de la Convention, qui resta victorieuse après une lutte terrible, il se brûla la cervelle, le 4 juin 1795. C'était une créa-

HIST. DE FRANCE.

MAUREPAS.

Mme Soyer sc.

ture de Lepelletier de Saint-Fargeau; et il lui montra, jusqu'à sa mort, le dévouement le plus absolu. B—u.

MAUREPAS (Jean-Frédéric-Phelippeaux comte de), issu d'une famille originaire de Blois, reconnue comme noble depuis 1399, était fils de Jérôme, ministre et secrétaire-d'état, petit-fils du chancelier Pont-Chartrain, dont le père et l'aïeul avaient été eux-mêmes dans le ministère; en sorte que ces places restèrent dans la même famille pendant cent soixante et onze ans (depuis 1610, jusqu'en 1781). Le comte de Maurepas, né en 1701, avait été chevalier de Malte de minorité. A l'âge de quatorze ans, il fut pourvu de la charge de secrétaire-d'état à la place de son père qui venait de donner sa démission. Le marquis de la Vrillière fut chargé d'exercer la charge, et de former aux détails de l'administration ce jeune ministre, son parent, et, peu après, son gendre. Le comte de Maurepas perdit son beau-père en 1725; et c'est alors seulement que commença son ministère, qui embrassa plusieurs grandes provinces, Paris, la cour et la marine. Il n'avait encore que vingt-quatre ans; et ce fut alors aussi qu'il développa réellement ce caractère léger, insouciant et frivole, dont il ne se corrigea ni par les leçons de la disgrace, ni par la maturité de l'âge, dans le cours d'une existence brillante que la nature et la fortune prolongèrent à l'envi jusqu'à une époque très-avancée. Un de ses contemporains le dépeint ainsi : « Superficiel et incapable d'une application sérieuse et » profonde, mais doué d'une facilité » de perception et d'une intelligence » qui démêlait dans un instant le » nœud le plus compliqué d'une affaire, il suppléait dans les conseils » par l'habitude et la dextérité à ce » qui lui manquait d'étude et de méditation. Accueillant et doux, souple et insinuant, flexible, fertile » en ruses pour l'attaque, en adresse » pour la défense, en faux-fuyants » pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour » démonter le sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se » tirer d'un pas difficile et glissant; » un œil de lynx pour saisir le » faible ou le ridicule des hommes, » un art imperceptible pour les attirer dans le piége, ou les amener à » son but, un art plus redoutable » encore de se jouer de tout, et du » mérite même quand il voulait le » dépriser, enfin l'art d'égayer, de » simplifier le travail du cabinet, faisant des ministres » (Mémoires de Marmontel). Ce portrait, tracé par un de nos écrivains les plus élégants, et peut-être le plus probe, le plus véridique, est d'une ressemblance parfaite; mais il y manque un trait attesté par beaucoup d'autres contemporains, et qui explique en quelque sorte cette indifférence, cette sécheresse de cœur qu'on a reprochée à Maurepas au milieu de toutes les qualités aimables qu'on ne lui a jamais contestées. On le soupçonnait de manquer, dans son organisation particulière, de ce ressort organique qui est toujours, chez les autres hommes, le germe des passions les plus vives, et quelquefois le mobile des affections généreuses et des actions énergiques (1). Cependant le comte de Maurepas fit, com-

(1) On fit courir dans le monde, en 1775, un couplet, qui atteste cette opinion, et qui commençait ainsi :

Maurepas devient tout-puissant;
Vîte c'que c'est que d'être imp. . . .,

me tous les gens de son rang et de son âge: il se maria, mais il n'eut point d'enfants. On n'en fut pas généralement étonné, quoique certaines personnes lui attribuassent une paternité clandestine, dont lui-même ne cherchait pas trop à se défendre, plutôt dans les calculs de son amour-propre, que dans les intérêts de la vérité. Le double département dont le comte de Maurepas exerçait les fonctions, lui donnait un pouvoir immense sur des objets bien différents; le ministère de la cour et de Paris était concentré dans les grâces du prince, et dans la haute-police de la capitale, tandis que celui de la marine s'étendait aux extrémités du royaume. Mais telles étaient les formes d'administration établies sous Louis XIV, que les traditions des bureaux, qui avaient encore toute leur force, pouvaient suffire aux décisions les plus importantes, même indépendamment de la capacité du ministre: celle du comte de Maurepas était néanmoins très-grande dans toutes les petites affaires de cour. Les querelles minutieuses que font naître les droits des places, le réglement des rangs, la distribution des honneurs, toutes ces difficultés d'étiquettes, auxquelles il est peut-être également déraisonnable d'attacher beaucoup d'importance ou beaucoup de dédain, étaient parfaitement en mesure avec les talents d'un ministre élevé au milieu du grand monde, dont personne ne connaissait mieux que lui le ton, les intérêts, et les usages. Il savait donner à ses égards, à sa politesse, ces nuances délicates qu'exige le mérite des personnes ou l'illustration des familles; il avait l'art de prévenir les cabales, les murmures, ou les mécontentements: une grâce accordée était toujours relevée par le motif obligeant d'une justice méritée, qui en doublait le prix; et l'amertume du refus était adoucie par des protestations d'un dévouement personnel, et par un heureux mélange de raison et de plaisanterie, qui consolait l'amour-propre, en ayant l'air de la confiance et de l'abandon. D'ailleurs, toutes les affaires de ce genre étaient en grande partie du domaine de Mme. de Maurepas, à laquelle son époux semblait devoir, en crédit et en autorité, de grands dédommagements. Des soins d'un genre plus grave occupèrent ce ministre, relativement à la ville de Paris. On élargit des quais, on construisit des fontaines (1), des aqueducs, et des égoûts, qui contribuèrent partout à l'embellissement et à la salubrité. Ces améliorations n'avaient pas été projetées par lui (*Voyez* D'ARGENSON et TURGOT); mais il eut le bon esprit de les adopter, et d'en assurer l'exécution. Il fit aussi fermer les maisons de jeu. Le département de la marine était sans contredit la partie la plus importante de l'administration de Maurepas; mais on sait dans quel état de langueur elle resta sous l'influence toute-puissante du vieux cardinal de Fleury. La tactique navale, la science nautique, avaient alors peu de gloire à espérer dans un système de paix, dénué d'événements considérables. Ce vide ne pouvait être compensé que par des études théoriques. Maurepas, qui venait d'être reçu membre honoraire de l'académie (1725), sentit parfaitement qu'il avait un double devoir à remplir, en faisant servir la marine aux progrès des sciences, et

(1) Entre autres, celle de la rue de Grenelle.

les sciences aux progrès de la marine : il attacha des astronomes et des géomètres à son département; d'autres savants furent envoyés sous l'équateur, et près du pôle boréal de notre continent, pour mesurer en même temps deux degrés du méridien : et c'est ainsi que les noms de La Condamine, Bouguer, Godin, Maupertuis, Clairaut, Lemonnier, reçurent de lui les premiers titres de leur célébrité. En visitant tous les ports du royaume, le ministre trouva l'art de la construction borné aux éléments d'une habitude routinière. Il comprit tout ce que cet art pouvait devenir, si on lui donnait pour base les calculs exacts de l'étude et de la science : il en établit une école publique à Paris, où les talents d'Olivier et de Duhamel formèrent d'excellents élèves. Il ordonna de nouvelles cartes, envoya des officiers pour examiner les côtes, et les positions peu connues. Les Mémoires de l'académie ont consacré ces travaux, dans lesquels le ministre fut aidé par le marquis d'Albert, auquel il confia le dépôt de la marine, et par Buache, qu'il y avait attaché comme géographe. Les voyages de long cours, et les dépenses nécessaires pour les exécuter, sont aussi dans les attributions du ministre de la marine; et Maurepas ne les négligea point. Sevin et Fourmont s'enfoncèrent dans la Grèce et dans l'Orient; Otter parcourut la Mésopotamie et la Perse; enfin Jos. de Jussieu alla étudier les plantes du Pérou. La liberté du commerce fixa également l'attention du ministre. Il ôta à la compagnie des Indes le monopole du café et de la traite des nègres; et nos colonies en virent accroître leur prospérité. Toutes ces opérations, qui supposaient dans Maurepas une grande connaissance des hommes et des affaires, l'auraient sans doute élevé à la célébrité de l'homme d'état, si l'incroyable légèreté de son caractère ne l'avait rendu absolument incapable d'aprofondir tout ce qui pouvait exiger une attention un peu soutenue. Appliqué sans cesse à mener de front les plaisirs et les occupations sérieuses, le ministre se trouvait trop heureux d'échapper au travail du cabinet pour se livrer aux dissipations les plus frivoles de la société. L'habitude de voir partout le ridicule, de ne saisir les objets que du côté plaisant ou malin, lui donnait le goût le plus vif pour des amusements peu dignes de sa position. Montesquieu et Caylus, avec lesquels il était intimement lié, avaient imaginé un genre de facéties, parmi lesquelles on a bien voulu distinguer les *Étrennes de la Saint-Jean*, espèce de gravelure dont les événements, vrais ou faux, les mœurs et le style, sont puisés dans les dernières classes de la société. Maurepas, qui voulait toujours rire et rire de tout, s'empressa d'y travailler : mais, ce qui n'était, pour le grave magistrat et pour le docte antiquaire, qu'une distraction toute simple, et ce qu'on appelle une *débauche d'esprit*, occupait sérieusement le ministre; et il ne tenait pas à lui qu'on ne le crût un écrivain supérieur, pour avoir pu tantôt fournir un mot dans les *Écossaises*, et tantôt une saillie dans le *Ballet des dindons*. Jusque-là, du moins, ces plaisanteries étaient innocentes; mais elles cessèrent de l'être, lorsque la gaîté devint de la satire, et lorsque le ridicule s'attacha aux personnes. Maurepas, dont la légèreté allait jusqu'à l'indiscrétion, ne sut pas s'arrêter, et se perdit. Tant que Louis XV

avait respecté les mœurs publiques par sa conduite privée, les ministres jouissaient auprès du prince d'une faveur sans partage. Le règne des maîtresses amena le déclin de leur puissance, et les murmures commencèrent. Cependant Mme. de Châteauroux avait été assez ménagée, du moins dans les propos de Versailles, où son rang, sa naissance et ses liaisons de parenté commandaient quelque retenue (1). Mais on se crut tout permis contre la petite bourgeoise qui lui avait succédé, et contre laquelle la haine de la famille royale n'était point un mystère (2). Mme. de Pompadour avait fait présent au roi, le jour de sa fête, d'un superbe bouquet de roses blanches. La couleur des fleurs inspira, contre la favorite, une épigramme, dont une misérable équivoque faisait l'unique mérite (3). Une femme, dont la beauté est toute la gloire et toute la fortune, pardonne plus aisément un outrage à ses mœurs qu'un soupçon sur ses charmes. La marquise demanda vengeance, et on la lui promit. Mais l'auteur était inconnu. On soupçonna fortement le duc, depuis maréchal, de Richelieu. Il eut à ce sujet une explication très-sérieuse avec le roi, auquel il s'engagea de fournir la preuve irrécusable de son innocence. En effet, à force d'or, il corrompit des valets ou des secrétaires, et se procura enfin l'original écrit et corrigé de la main du ministre. Le coupable, une fois dévoilé, ne tarda pas à être puni. Au mois de novembre 1749, le comte de Maurepas fut disgracié, et d'abord exilé à Bourges. Bientôt il obtint de se retirer à Pontchartrain, propriété magnifique, située à deux lieues de Versailles, où toutes les jouissances d'une grande fortune, et la réunion de la meilleure compagnie, lui composaient encore une espèce de cour, qui lui retraçait quelque image de sa grandeur passée : aussi parut-il soutenir sa chute avec une espèce de fermeté. « Le premier jour », disait-il, « j'étais piqué ; le second, » j'étais consolé. » On peut croire à cette parole, qui peint à merveille et son caractère et sa situation. Ce fut ainsi qu'il passa vingt-cinq années de sa vie, conservant encore une espèce de crédit dans le ministère de la cour, où le duc de la Vrillière, son beau-frère, lui avait succédé ; se mêlant toujours de petits intérêts de familles ; spectateur tranquille des grands événements, où il ne jouait plus de rôle dangereux ; et se moquant, avec une joie maligne, des personnages qui tombaient, comme lui, avant le dénoûment de la pièce. La mort de Louis XV amena un autre ordre de choses. Un jeune roi, élevé dans les principes d'une morale austère, passionné pour le bien, instruit, éclairé, mais modeste, timide, et se défiant de ses propres lumières, se voit tout-à-coup accablé d'un poids immense, pour lequel il n'avait pas eu le temps de mesurer ses forces. Il jette autour de lui des regards inquiets ; il cherche un appui, un conseil pour son inexpérience, un ami pour son cœur. Il croit le trouver parmi les victimes de la disgrace d'un gouverne-

(1) Elle avait témoigné de l'aversion pour M. de Maurepas, qu'elle n'appelait jamais que M. *Faguinet*; mais cette inimitié n'eut pas d'autre suite, quoiqu'on ait prétendu le contraire. (*Voy.* l'ouvrage de M. le comte Boissy-d'Anglas sur Malesherbes, tom. II, pag. 37 et 170, Paris 1819.)

(2) Le Dauphin et ses sœurs, dans leurs réunions secrètes, n'appelaient Mme. de Pompadour que *maman C.....n.*

(3) Elle est rapportée dans tous les mémoires du temps, et trop connue pour être répétée ici. (*V.* les Mémoires de la marquise de Pompadour, la Vie privée de Louis XV, etc.)

ment qui n'avait su ni se faire estimer, ni se faire craindre. La voix publique indiquait Machault ; la reine desirait en secret Choiseul : un avis de parents décida pour Maurepas (1). On le crut un grand homme d'état, parce qu'il avait fait quatre vers assez méchants contre une favorite détestée. « S'il n'avait fallu », dit Marmontel, « qu'instruire un jeune » roi à manier légèrement et adroi» tement les affaires, à se jouer des » hommes et des choses, et à se faire » un amusement du devoir de ré» gner, Maurepas eût été, sans au» cune comparaison, l'homme qu'on » aurait dû choisir. Peut-être avait» on espéré que l'âge et le malheur » auraient donné à son caractère plus » de solidité, de constance et d'é» nergie : mais, naturellement fai» ble, indolent, personnel, aimant » ses aises et son repos, voulant » que sa vieillesse fût honorée mais » tranquille, évitant tout ce qui » pouvait attrister ses soupers ou in» quiéter son sommeil (2), croyant » a peine aux vertus pénibles, et re» gardant le pur amour du bien pu» blic comme une duperie ou comme » une jactance, peu jaloux de don» ner de l'éclat à son ministère, et » faisant consister l'art du gouver» nement à tout mener sans bruit, » en consultant toujours les consi» dérations plutôt que les principes, » Maurepas fut dans sa vieillesse ce » qu'il avait été dans ses jeunes an» nées, un homme aimable, occupé » de lui-même, et un ministre cour» tisan. » Tel fut le choix dicté au jeune monarque pour diriger ses conseils et régler ses hautes destinées. Le comte de Maurepas fut reçu comme un ami qu'on attendait avec impatience. On le logea à Versailles, dans le château même, au-dessus de l'appartement de S. M. Un escalier intérieur conduisait à sa chambre ; et dès que le roi le croyait éveillé, il montait chez lui avant de recevoir la foule des courtisans. Il n'eut point de portefeuille ; mais il présida le conseil d'état, et tous les ministres allaient travailler avec lui. Les premiers moments d'un grand deuil, l'inoculation des princes, éloignèrent pendant quelques mois l'expédition des grandes affaires. On devait croire que le principal ministre aurait employé un temps précieux à méditer, à mûrir les grandes opérations qui devaient signaler un nouveau règne, surtout à éviter les mouvements désordonnés que devaient produire des changements trop brusques. La lutte, élevée depuis quatre ans entre les volontés du trône et les résistances des corps judiciaires, et qui avait fini par la des-

(1) S'il est vrai, comme on le crut alors, que le conseil de famille, dirigé principalement par Mme. Adélaïde, se fût d'abord déclaré pour Machault, et que bientôt après la lettre qui lui était destinée ait pu être changée par le retard du courrier, à qui il manquait une paire de bottes, ou bien une sangle à sa selle, il faut s'écrier ici : *A quoi tiennent les destinées d'un Empire !* Quoi qu'il en soit, le bonheur du ministre préféré n'a point obscurci la gloire de son concurrent : Maurepas est mort au ministère, et Machault vivra dans l'histoire.

(2) Tout ce que dit Marmontel est parfaitement justifié par l'anecdote du chat de Mme. de Maurepas, citée dans les *Souvenirs et Portraits* de M. le duc de Levis. Mais il importe de relever ici une petite inexactitude qui tendrait à donner à Louis XVI un ridicule qu'il ne mérite pas. Il ne faut pas s'imaginer que le roi s'amusât à courir les gouttières, et à faire la guerre aux chats. Le fait est qu'il avait au comble du château un laboratoire de serrurerie, dont il s'occupait avec beaucoup d'assiduité. Le chat de la comtesse s'y glissait par la fenêtre, et l'on peut conjecturer quels dégats il pouvait y faire. Le roi surprit un jour l'incommode animal, lui jeta un outil à la tête, et le tua. A l'instant le château retentit des cris de Mme. de Maurepas. Le ministre, très-humble serviteur de sa femme, renchérit encore sur les douleurs de sa moitié. La tendresse conjugale, la crainte de désobliger le maître, lui causèrent un désespoir, un effroi, dont on ne pouvait s'empêcher de rire, lorsqu'il racontait cet événement avec une chaleur, une altération qu'il n'aurait pas mise à parler de la disette du pain ou de la défaite de nos escadres.

truction de ces derniers, devait avertir un ministre sage du danger de sacrifier des intérêts du premier ordre à des passions privées. Quelque haine injuste ou méritée qui se fût attachée à la personne du chancelier Maupeou, il ne fallait pas se dessaisir des réformes utiles qu'il avait exécutées, telles que la restriction des ressorts trop étendus et des priviléges injustes, le soulagement dans les frais de justice, et la simplification de la procédure. Quant aux limites à poser entre la faculté de vouloir et la faculté d'empêcher, qui avaient été la cause principale de la dissension, il faut convenir que, si d'un côté l'autorité avait été violente, de l'autre, l'opposition avait été séditieuse; et la saine politique défendait de rendre à celle-ci l'avantage de la position et les honneurs du triomphe (1). C'était une erreur non moins grave que de compter sur la docilité ou la reconnaissance des compagnies. Partout des opinions imposantes s'élevaient pour avertir le gouvernement du danger et de l'injustice qui naîtraient d'un rétablissement précipité de l'ancien ordre de choses (2). A la cour, le conseil était divisé; la cabale du duc d'Orléans, du prince de Conti, du duc de Choiseul, était en opposition avec la maison de Condé, et presque toute la famille royale. Le clergé, malgré la sévérité avec laquelle il avait traité la mémoire de Louis XV, se déclarait hautement pour le maintien des dernières opérations de son règne. Mais, à la ville, une jeunesse turbulente, composant les études des vieux praticiens qui ne désiraient que le retour de l'ancien ordre de choses, insultait les magistrats nouveaux, brûlait en effigie les ministres disgraciés, et réduisait au silence les gens paisibles, dont la voix était étouffée par les clameurs des rues. A Versailles, on prenait tout ce tumulte pour l'expression de l'opinion publique. Le ministre, presque octogénaire, laissait croire aux jeunes souverains que le grand œuvre du rétablissement allait couvrir de gloire et de bénédictions le commencement de leur règne (1). Lui-même vint recueillir à l'Opéra des applaudissements anticipés. Enfin, le 12 novembre 1774, le retour du parlement fut déclaré dans un lit de justice, dont tous les détails, consacrés dans les Mémoires du temps, n'ont besoin que d'être indiqués. On y rappela formellement les édits de discipline, qui avaient excité tant d'orages; mais ils furent bientôt révoqués dans leurs dispositions les plus importantes, celle, entre autres, qui bannissait les enquêtes de l'assemblée des chambres. Dès le 3 décembre, les protestations, les remontrances, reprirent leur cours. Les

(1) C'était le cas de consulter la nation elle-même : au milieu de l'ivresse d'un nouveau règne, quel parti n'aurait-on pas tiré d'une résolution généreuse et magnanime; qui rétablissait tout-à-coup le pouvoir législatif dans la réunion de tous ses éléments, et dans la plénitude de ses institutions? Mais cette idée était trop forte pour la tête du vieux ministre. Elle eût fatigué son attention, *désheuré* ses habitudes, et peut-être éclipsé sa puissance. *Pourvu que ceci dure autant que nous!* répétait-il souvent. En effet, son ambition, ses vues, ses connaissances, n'allaient pas au-delà. Il fallait percer dans l'avenir, prévoir des événements, affronter des obstacles; tout cela était au-dessus des forces du vieux ministre. Tout ce qu'il avait vu et entendu, tout ce qu'il voyait et entendait, ne sortait pas de la sphère commune; et Maurepas n'était pas fait pour devancer son siècle.

(2) *Voy.* dans le *Journal historique*, sous la date du 6 novembre 1774, le mémoire intitulé mes *Idées*, attribué avec beaucoup de vraisemblance à MONSIEUR, frère du roi, et ensuite les Remontrances du parlement de Bretagne; sous la date du 14, dans le même journal.

(1) Louis XVI répondait à des objections très-fortes, qu'il avait bien voulu entendre : *Cela est peut-être vrai, c'est peut-être mal vu en politique; mais il m'a paru que c'était le vœu le plus général, et je veux être aimé* (V. le *Journal historique*, 8 novembre). La reine partageait cette opinion.

sages avis de Monsieur furent écartés. Les opinions *frondeuses* du prince de Conti prévalurent. Le ministère défendit lâchement le terrain ; et le parlement, qui ne devait espérer qu'un pardon, obtint la victoire. On récompensa des insultes faites à la majesté du trône ; on humilia la fidélité, on approuva la révolte ; on encouragea à l'ingratitude, on autorisa les vengeances. Les deux partis se plaignirent. L'un se croyait trop peu honoré ; l'autre se trouvait injustement puni. « Tout cela est fort bien », disait Maurepas ; « car personne » n'est content » : maxime très-commode pour le politique de salon, qui était satisfait d'avoir mis une certaine mesure dans le mal, parce qu'il n'avait pas eu le courage de vouloir le bien. La guerre d'Amérique occupa bientôt la sollicitude du ministre. Il s'y résolut avec cette inconsidération qui caractérisait toutes les actions de sa vie. On ne fut pas médiocrement étonné de lui voir prendre pour conseils, dans une délibération aussi grave, des intrigants tels que Beaumarchais et le marquis de Pezay ; et les gens sensés apprirent avec douleur que le chef du ministère avait fait signer au roi de France un traité d'union et d'amitié avec des sujets rebelles à leur souverain. Maurepas ne mit pas moins de légèreté dans sa conduite avec les ministres qu'il avait donnés de son propre choix. Il ne peut pas entrer dans notre plan de juger l'administration de Turgot et de Necker, dont il sera parlé suffisamment dans leurs articles respectifs. Nous n'en dirons ici que ce qui est relatif à l'auteur de leur fortune et de leur disgrace. Lorsqu'il présenta Turgot à Louis XVI, ce prince lui dit avec une candeur digne de respect : « On » prétend que M. Turgot ne va pas » à la messe. — Eh ! Sire, répli- » qua Maurepas, l'abbé Terray y » allait tous les jours. » Ce mot suffit pour dissiper toutes les préventions du monarque. La confiance la plus entière ne tarda pas à les remplacer. Le roi trouvait, dans son contrôleur-général, un fonds de probité, un amour du bien public, qui répondaient trop bien à ses propres penchants, pour ne pas lui inspirer un attachement sans réserve. Turgot s'était dispensé souvent de travailler avec le vieux ministre ; et celui-ci s'en alarma. Dès-lors, la perte du premier fut résolue (1). Il ne fut pas difficile à Maurepas de rendre le chef des économistes suspect et ridicule. L'émeute occasionnée par la cherté des grains (3 mars 1775), la fermentation qu'excitait au parlement le système du *produit net* et de la liberté du commerce illimitée, la suppression des jurandes, et tant d'autres innovations qu'il eût fallu arrêter plutôt, servirent de prétexte pour venger de petites passions privées, et Turgot fut renvoyé. Necker lui succéda, et résista plus longtemps, parce que ses ressources financières et son crédit particulier étaient nécessaires aux énormes dépenses de la guerre d'Amérique. Mais la roideur de son caractère, son indocilité aux sollicitations de cour, déplurent enfin au dernier degré. Il avait, en outre, profité d'une

(1) Maurepas redoutait encore plus Malesherbes que Turgot. Le premier, dont la douce insinuante agissait facilement sur Louis XVI, et qui prêtait à ses projets de réforme l'attrait d'une éloquence persuasive, était plus propre que son ami à les faire réussir. Aussi le premier ministre avait soin d'empêcher qu'il eût des tête-à-tête avec le Roi. Quelquefois sa vigilante sollicitude était trompée ; et quand Malesherbes n'avait point d'autre moyen pour éviter d'être en tiers avec ce frivole vieillard, il exposait ses vues dans des mémoires qu'il adressait à Sa Majesté. P—T.

absence du président du conseil, occasionnée par un accès de goutte, pour faire donner le ministère de la marine au maréchal de Castries, ennemi du comte. Dès-lors, on chercha le moyen de se venger. Le vieux courtisan se donna bien de garde d'attaquer Necker sur son administration, dont on était généralement engoué. Il eut l'art d'irriter sa vanité, et de le pousser à former des prétentions hautaines et incompatibles avec les idées et les usages alors en vigueur (Voy. les *Mémoires de Marmontel*). Necker fut disgracié le 20 mai 1781. Ce fut le dernier acte ministériel du comte de Maurepas. Il mourut six mois après, avec assez de tranquillité, et laissant après lui fort peu de regrets publics. Terminons le portrait de Maurepas, en empruntant encore les couleurs du peintre ingénieux que nous avons déjà cité. « Une attention vigilante », dit Marmontel, « à conserver son » ascendant sur l'esprit du roi, et sa » prédominance dans les conseils, » le rendaient jaloux des choix mêmes qu'il avait faits; et cette inquiétude était la seule passion qui » dans son ame eût de l'activité. Du » reste, aucun ressort, aucune vigueur de courage ni pour le bien » ni pour le mal; de la faiblesse » sans bonté, de la malice sans noirceur, des ressentiments sans colère; l'insouciance d'un avenir qui » ne devait pas être le sien, peut-» être assez sincèrement la volonté » du bien public, lorsqu'il le pouvait procurer sans risque pour lui-» même; mais cette volonté aussitôt » refroidie dès qu'il y voyait compromis son crédit ou son repos: » tel fut jusqu'à la fin le vieillard » qu'on avait donné pour guide et » pour conseil au jeune roi. » En écartant de la conduite de Maurepas tout ce qui peut tenir à ses torts envers quelques personnes, il reste encore de grands reproches à lui faire, sous le rapport de l'homme d'état. Son premier ministère n'avait pas été tout-à-fait indigne de louanges; mais les actes du second ont amené de graves conséquences. Le plus funeste a été l'avilissement de l'autorité royale. Soit ressentiment d'une disgrace assez légère pour une injure très-positive, soit entraînement à des doctrines dangereuses, auxquelles il n'avait pas la force de s'opposer, ou qu'il trouvait peut-être piquant de favoriser, parce qu'elles étaient nouvelles, il semble n'avoir eu que deux idées dans la tête, celle de décrier le gouvernement précédent, dont il croyait avoir à se plaindre, et celle de prémunir contre le pouvoir qui s'élevait; tel fut le résultat du rappel inconsidéré du parlement. D'un autre côté, ses imprudences, ses indiscrétions, n'étaient guère capables de faire valoir les vertus du roi, dont il pouvait tirer un grand parti, s'il eût aimé sincèrement la gloire de son maître. Il ne lui tenait pas *la main assez légère;* il aimait trop à faire sentir l'autorité de son âge et de sa position. On lui avait entendu dire dans sa société intime: « Nous avons un jeune roi, dont le » caractère n'est pas développé; il » fallait le brider. » (Voy. le *Journal historique*, tom. VII, p. 290.) Une vieille femme de la cour disait chez lui: « Il faut que les Bourbons nous » rendent ce qu'ils nous ont volé. » De tels propos, portés rapidement de la cour à la capitale et dans toutes les provinces, ne servaient qu'à déconsidérer à l'avance le caractère du monarque, à éteindre le respect,

à préparer des outrages. Le comte de Maurepas répéta la faute commise à la mort de Louis XIV, dont on s'étudia à noircir la mémoire en détruisant l'esprit monarchique dans toutes les classes de la société. Il est d'autant plus impardonnable qu'il était contemporain de cette époque désastreuse. Témoin des orgies de la régence, personne plus que lui ne devait prévoir et empêcher les saturnales d'une révolution. Ce ne fut pas un seul instant l'objet de ses pensées. Quoi qu'il en soit, Louis XVI regretta hautement Maurepas. Dans le temps de sa dernière maladie, il était venu lui faire part lui-même de la naissance de M. le Dauphin, *l'annoncer à son ami, et s'en féliciter avec lui;* ce furent ses propres expressions. Le lendemain de ses obsèques, il disait d'un air profondément pénétré : « Ah ! je » n'entendrai plus tous les matins » mon ami au-dessus de ma tête. » Éloge simple et touchant, trop peu mérité par celui qui en était l'objet. Des honneurs plus fastueux furent rendus aux mânes du comte de Maurepas. Le secrétaire de l'académie des sciences, Condorcet, s'en acquitta avec le talent qui caractérise toutes ses productions, mais dans un esprit bien différent de ce système fougueux de démocratie, qui a causé sa perte et flétri sa mémoire (1). On a publié un ouvrage en trois volumes, intitulé : *Mémoires du comte de Maurepas.* C'est un recueil de pièces à lui attribuées, et que son secrétaire, nommé *Sallé*, est supposé avoir rassemblées, sous ses ordres, pendant son séjour à Pontchartrain. La plupart de ces morceaux, d'une couleur suspecte et d'une incohérence choquante, n'offrent, à la curiosité et au bon goût, rien qui puisse servir à l'utilité de l'histoire. On n'en est point étonné, lorsqu'on s'aperçoit enfin que c'est l'abbé Soulavie qui a été le directeur de cette compilation (1). D—s.

MAURER (Josias), peintre, né à Zurich, en 1530, mourut en 1580. Dès sa jeunesse il montra un talent décidé pour les beaux-arts. Il devint habile peintre sur verre, et cultiva aussi avec succès l'astronomie. Il traduisit les *Psaumes de David* en vers fort courts, et il composa plusieurs comédies : le *Siége de Babel*, 1559; *Esther*, 1567; *Zorobabel*, 1575. Le *Plan de la ville de Zurich*, qu'il fit graver en bois en 1576, et qui est de la plus grande exactitude, lui attira de la considération dans sa patrie. — Maurer ou Murer (Christophe), son fils, est de ses douze enfants celui qui s'est le plus distingué. Il naquit à Zurich en 1558, et mourut en 1614. Il fut peintre et graveur. Son père et Tobie Stimmer, à Strasbourg, furent ses maîtres. Il sut si bien saisir la manière de ce dernier, qu'on a de la peine à distinguer les ouvrages des deux peintres. Ils publièrent ensemble un recueil de *Pièces de chasse*, en 1605. Maurer donna ensuite un

(1) Voltaire avait, en 1740, adressé une épître en vers au comte de Maurepas. Depuis, l'auteur la fit imprimer avec cette seule adresse : *A un ministre d'état.* La suppression du nom de Maurepas à la tête de cette épître, qu'on trouve dans les *Œuvres de Voltaire*, est attribuée, suivant les uns, à la part que prit Maurepas pour empêcher Voltaire de succéder, à l'académie française, au cardinal de Fleury (1743); suivant le comte d'Argental, au peu d'effet que produisit cette épître, où Voltaire donnait des louanges anticipées à Maurepas, pour le piquer d'honneur; ce qui fut peine perdue. A. B—r.

(1) Nous ne parlons pas du *Songe de M. de Maurepas ou les machines du gouvernement français*, 1776, ouvrage sur lequel on peut consulter *la Dauphin, fils de Louis XV*, par Ducrozoir, 1821, in-12, pag. 535-540.

Recueil de figures tirées de la Sainte-Ecriture, et un autre d'*Emblemata Miscell. nova*, qui fut publié après sa mort, en 1622, par J. Henri Bordorf. On a encore de lui le dessin d'une carte de la *Suisse* et principalement du *canton de Zurich*. Ses nombreux portraits sont estimés ; il travailla à fresque, et son burin ne manque pas de délicatesse. Maurer a laissé des comédies en vers, parmi lesquelles on cite : la *Persécution de l'Eglise en Mésopotamie sous l'empereur Valens* ; *Scipion l'Africain*, etc. — Maurer (Jean-Rodolphe), né à Zurich en 1752, mourut au village d'Affoltern, dans le même canton, en janvier 1805. Il avait bien mérité de sa ville natale, comme instituteur de la jeunesse et régent au gymnase ; place qu'il ne quitta en 1792 que pour occuper la cure d'Affoltern. Il s'était appliqué, dans ses loisirs, à étudier l'histoire et les antiquités de la Suisse ; et il a publié sur cette matière des écrits estimés : I. *Histoire abrégée de la Suisse*, 1780 ; la troisième édition revue et corrigée parut en 1806 à Zurich, in-4°., en allemand. II. La *Description de différents voyages par la Suisse*. III. L'*Essai sur les bains de Schinznach*. IV. Le premier cahier des *Monuments des goûts, des mœurs et coutumes des anciens Suisses*, 1792.

U—i.

MAURICE (Saint), l'un des plus illustres martyrs de la foi chrétienne, était chef de la légion Thébéenne, ainsi appelée, parce qu'elle avait été levée dans la Thébaïde, ou Haute-Egypte. Cette légion faisait partie des troupes conduites par Maximien contre les Bagaudes, peuple de la Gaule qui s'était révolté pour venger la mort de Carin. Arrivé à *Octodurum* (1), ville alors considérable, peu éloignée du lac Léman, Maximien ordonna que l'armée ferait un sacrifice aux Dieux pour obtenir le succès de l'expédition : mais la légion Thébéenne, presque entièrement composée de Chrétiens, ne voulut prendre aucune part à cette idolâtrie, et s'éloigna du camp. L'empereur lui enjoignit de revenir, et, sur son refus, ordonna qu'elle serait décimée. Les soldats sur qui tomba le sort, souffrirent la mort avec un courage qui enflamma leurs compagnons d'une nouvelle ardeur : ils s'affermirent mutuellement dans la résolution de mourir tous plutôt que de trahir leur foi ; et ces généreux athlètes de Jésus-Christ reçurent tous la couronne du martyre, l'an 286. L'Église honore, le 22 septembre, la mémoire de saint Maurice et de ses compagnons : leurs corps furent découverts plusieurs années après, au lieu d'Agaune (2), où Sigismond, roi de Bourgogne, fit bâtir depuis une abbaye devenue célèbre (*V.* Sigismond). Il existe en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne, un grand nombre d'églises et de chapitres sous l'invocation de saint Maurice ; enfin il a donné son nom à un ordre militaire institué en Savoie par le duc Emanuel-Philibert, et confirmé par le pape Grégoire XII, en 1572. Plusieurs des compagnons de saint Maurice sont honorés d'un culte particulier à Soleure, à la cité d'Aoste, à Turin, à Marseille, et même à Bergame (3). Les *Actes* du martyre

(1) On croit que c'est aujourd'hui Martigni, dans le Valais, ville épiscopale, dont le siége fut transféré à Sion dans le VIe. siècle.

(2) Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice.

(3) Voyez *S. Alexander è Thebanâ legione martyr, Bergamensium tutor, secundis curis illustratus*, Bologne, 1746, in-fol., par le P. Gratioli, barnabite.

de saint Maurice ont été rédigés par saint Eucher, évêque de Lyon (*V.* Eucher, XIII, 455). Ce fut le P. Pierre-François Chifflet qui en découvrit le premier une copie exacte; qu'il fit imprimer; ils ont été publiés depuis dans les *Acta sincera*, par D. Thierry Ruinart (*V.* ce nom), et dans le fameux recueil des Bollandistes, au 22 septembre, avec les notes du P. Jean Clè. Plusieurs écrivains protestants ont révoqué en doute l'authenticité de cette pièce, et ont nié le martyre de la légion Thébéenne; mais leurs raisons ont été solidement réfutées par D. Jos. Delisle, qui a publié la *Défense de la vérité du martyre de la légion Thébéenne*, en réponse au ministre Dubourdieu, Nanci, 1737, in-8°. On peut aussi consulter l'*Apologie de la légion Thébéenne*, etc. (en allemand), par Felix de Balthazar, membre du grand conseil de Lucerne, 1760, in-8°.; et surtout l'*Eclaircissement sur le martyre de la légion Thébéenne, et sur l'époque de la persécution des Gaules sous Dioclétien et Maximien*, par M. de Rivaz, Paris, 1779, in-8°.; ouvrage rempli d'érudition, et qui ne laisse rien à desirer sur ce sujet.

W—s.

MAURICE, empereur d'Orient, né en 539, à Arabisse, ville de Cappadoce, où sa famille, originaire de Rome, était venue s'établir, avait rempli successivement à la cour de Constantinople, les charges de notaire et de comte des excubiteurs, lorsque l'empereur Tibère II l'appela, en 580, au commandement de ses armées, et le chargea de porter la guerre en Perse; ce que Maurice exécuta avec tant de vigueur et de succès, que Tibère crut ne pouvoir le récompenser dignement, et assurer mieux le bonheur de l'Empire, qu'en le nommant césar, et lui donnant en mariage sa fille Augusta, qui prit le nom de Constantine. Bientôt après, Tibère, sentant sa fin approcher, le fit couronner, lui donna les plus touchants avis, et mourut le lendemain, en 582. Maurice trouva toutes les frontières de l'Empire attaquées ou envahies par de nombreux ennemis: il traita d'abord avec les Abares, envoya des secours en Italie, et fit solliciter Childebert, roi d'Austrasie, de s'opposer aux attaques des Lombards contre l'exarcat de Ravenne; mais la guerre qui lui parut la plus importante à soutenir, fut celle de Perse, où les Romains, depuis son départ, avaient éprouvé quelques revers. Il y envoya Philippicus, habile général, qui eut d'abord de brillants succès, mais qui ensuite se laissa surprendre, et mettre en déroute par Cardarigan qui commandait les Perses. La défaite de Philippicus fut vengée par Héraclius, à qui il avait remis en se retirant le commandement de l'armée. Maurice, n'ayant pas confirmé ce choix, nomma pour général, Priscus, homme dur et hautain, qui mécontenta d'autant plus les soldats, qu'il fut chargé de leur annoncer une diminution de leur solde. Une insurrection terrible fut la suite de cette imprudence: Priscus fut chassé par les soldats, et Maurice couvert de malédictions. Cependant, les Perses voulurent profiter de cette circonstance; ils s'avancèrent sur les terres de l'Empire, en présence de l'armée qui refusait de combattre, et d'obéir à Philippicus, que Maurice avait renvoyé pour reprendre le commandement. Enfin, bravés et même attaqués par les Perses, les Romains retrouvèrent un courage furieux: ils fondirent sur les

barbares, et en firent un affreux carnage. Le vertueux Grégoire, évêque d'Antioche, saisit cette circonstance pour les ramener à la soumission qu'ils devaient à l'empereur, et les engager à obéir à Philippicus. Celui-ci obtint de nouveaux succès ; mais trahi par un officier de l'armée, il essuya une défaite sanglante. Commentiole, qui lui succéda, fut encore défait plus honteusement. Héraclius, envoyé de nouveau par Maurice, rétablit les affaires des Romains ; et bientôt la mort d'Hormisdas, roi de Perse, mort qui fut la suite d'une sédition et le crime d'un parricide, amena une paix que Maurice désirait avec ardeur : elle se fit en 591. La guerre contre les Abares et les Slavons, continua pendant les années suivantes, avec des succès divers. En 595, Romain, exarque de Ravenne, ayant, par des perfidies réitérées, amené une rupture avec les Lombards, ces peuples assiégèrent Rome pendant quatre ans, et y causèrent des maux inouïs. Les exhortations de saint Grégoire obtinrent enfin la retraite des Lombards, et l'envoi de quelques secours en vivres et en argent que Maurice le chargea de distribuer au peuple et à la garnison. En 599, les Abares menacèrent de nouveau l'Italie d'une invasion. Maurice les fit attaquer dans leur propre pays ; ils furent défaits et taillés en pièces dans cinq combats. Malgré ces revers, le Cagan leur chef demanda insolemment une forte rançon, pour remettre les prisonniers qu'il avait faits : Maurice la refusa avec une égale fierté ; mais son désespoir fut affreux quand il apprit que le Cagan les avait fait massacrer. Cet horrible événement inspira des craintes sombres et continuelles à Maurice, porta le découragement parmi ses officiers, et l'esprit de révolte parmi ses soldats. Cependant, en 602, les Abares furent encore battus. Mais Maurice ayant ordonné que les troupes prissent des quartiers d'hiver dans le pays même que la guerre venait de dévaster, elles se mutinèrent, et proclamèrent auguste un centenier nommé Phocas. La sédition gagna Constantinople : le peuple instruit de la défection de l'armée, insulta l'empereur, dont, chaque jour, quelque prodige sinistre, disait-on, annonçait la fin tragique. Entouré de terreurs, le malheureux Maurice, tantôt menaçait au hasard des hommes qui bravaient sa colère, tantôt couvrait les autels d'encens et d'offrandes. Il fit faire quelques propositions à Phocas, qui s'approchait de la ville, et qui les rejeta avec hauteur. Le seul parti de la fuite restait à Maurice. Elle eut lieu au milieu des insultes de la populace ; cependant une tempête affreuse et une violente attaque de goutte le forcèrent de relâcher à huit lieues de Constantinople : Phocas l'y fit poursuivre et arrêter. Conduit à Chalcédoine, au delà du détroit, l'infortuné monarque, vit égorger, sous ses yeux, cinq de ses fils, et eut ensuite la tête tranchée, à l'âge de soixante-trois ans, le 27 novembre 602. Un autre fils et trois filles subirent, peu de temps après, le même sort. Les malheurs qui accablèrent Maurice, n'ont pas empêché les historiens de rendre justice à ses vertus et à ses grandes qualités : il diminua les impôts, remit les lois en vigueur, donna l'exemple des mœurs et de la piété, récompensa les talents et les services ; enfin, il fit respecter le nom romain par des ennemis accoutumés à le braver. Il avait écrit sur l'*Art militaire*, douze livres qui

ont été publiés pour la première fois à la suite des *Tactiques* d'Arrien, avec une version latine et des notes, par J. Scheffer, Upsal, 1664, in-8°. Il existe des médailles de ce prince en or, en argent, et en cuivre. On peut voir, dans le *Journal des savants* de 1743 (pag. 613), les réflexions de M. de Boze, sur une médaille d'or de l'empereur Maurice.

L—s—e.

MAURICE. *V.* Nassau et Saxe.

MAURICE (Antoine), fils de Charles Maurice, pasteur des églises réformées de Marseille, des Baux, et d'Eyguières, en Provence, naquit dans ce dernier bourg le 22 septembre 1677. Il descendait d'une famille vouée à la profession des armes, que les persécutions de Cabrières et de Mérindol, sous François Ier., avaient déjà dépouillée de ses biens, et qui dès-lors avait constamment fourni des pasteurs aux églises protestantes de Provence. Dès ses premières années il annonça les plus heureuses dispositions pour l'étude des langues anciennes et de l'Orient: aussi quand la révocation de l'édit de Nantes contraignit son père à se réfugier en Suisse, il ne put d'abord le suivre dans sa fuite. La surveillance des prêtres voisins, que les talents précoces de cet enfant avaient vivement frappés (quand ils venaient consulter une bibliothèque fondée par cette famille, et qui fut confisquée au profit du couvent de Lambesc), y mit long-temps obstacle. Il réussit enfin à leur échapper par la protection généreuse de deux gentils-hommes catholiques (1), amis de son père, qui, ayant à conduire des recrues à leur régiment en Alsace, l'enlevèrent d'un village du Dauphiné, où il avait été conduit: ils espéraient lui faire traverser les frontières sur quelque point de la route qu'ils avaient à suivre, et où elles se trouveraient moins sévèrement gardées. Pendant leur station à Vienne, on vint encore pour l'arrêter sur la dénonciation d'un des soldats de la recrue; mais il put s'enfuir, et quoique seul et à pied, dans le cœur de l'hiver de 1686, il parvint à rejoindre ses protecteurs à Bourg-en-Bresse. Enfin, grâces au dévouement d'un fidèle serviteur, et après avoir erré plusieurs mois dans les gorges du Mont Jura, ce courageux enfant atteignit le territoire du canton de Bâle, d'où il fut conduit à Genève dans un état de santé digne de pitié. Deux ans de soins, et la présence de son père, le rétablirent; et ses progrès furent dès-lors aussi rapides qu'on pouvait l'attendre du commencement de ses études. Reçu ministre avant l'âge de vingt ans, il se voua aux langues orientales avec ardeur, composa des grammaires analytiques pour l'hébreu, le chaldaïque, le samaritain, le syriaque, l'arabe, le persan et l'éthiopien, et retira même, pendant deux ans, chez lui, un rabbin de l'Orient, et un prêtre de Damas, pour s'exercer à parler couramment la plupart de ces langues. La culture des sciences partageait aussi ses moments; et de zélé cartésien qu'il était dans sa jeunesse, il devint newtonien prononcé, quand ses progrès dans la nouvelle géométrie lui permirent d'étudier et d'entendre les fameux *Principes* de Newton, que si peu de gens comprenaient alors. Le gouvernement de Genève, appréciant son mérite, le nomma pasteur de la ville en 1704, professeur de belles-

(1) Ils étaient de la maison *de Veyne*, et se nommaient *de la Magdelaine* et *de Châteauvieux*; l'un major, et l'autre capitaine au régiment de Sairtouge.

lettres en 1710, de langues orientales en 1719, et de théologie en 1724; place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 13 août 1756. Sa réputation, fondée principalement sur ses nombreuses et solides leçons, l'avait fait nommer, en 1713, sur la proposition de Leibnitz, membre de l'académie royale des sciences de Berlin; il fut depuis agrégé à la société fondée à Londres pour la propagation de la foi. Ses manuscrits n'ont pas vu le jour; et l'on n'a de lui que des *Dissertations* latines sur divers points de critique sacrée, un volume de *Sermons*, in-8°., 1722, et une édition du *Rationarium temporum* du P. Pétau, avec des notes, et une continuation qui s'étend jusqu'à l'année 1718, Genève 1721, 2 vol. in-8°. — Maurice (Antoine), enfant unique du précédent, et son élève, naquit, à Genève, le 17 avril 1716. Dès l'âge de seize ans, il soutint, sous la présidence des célèbres professeurs Cramer et Calandrini, ses maîtres, des *Thèses sur le flux et le reflux de la mer*, dans le système newtonien; elles ont été imprimées, et prouvent des connaissances bien rares à cet âge. Mais, pour plaire à son père, et suivre une carrière en quelque sorte héréditaire, il étudia la théologie, et fut admis au ministère, en 1736. Après deux ans de séjour à Amsterdam, à Londres et à Paris, où il fut lié avec les principaux membres de l'académie royale des inscriptions, il revint à Genève: nommé pasteur et professeur en théologie à la mort de son père, il remplit ces deux fonctions jusqu'à la fin de sa vie. Durant cette longue période, il forma un grand nombre d'élèves distingués, qui ont honoré l'église et l'académie de Genève; et il concourut puissamment à la nouvelle version de la Sainte-Bible, publiée dans cette ville en 1805. Il y était mort le 23 juillet 1795. On n'a de lui que quelques *Dissertations* latines sur des points de philosophie et de théologie: un *Traité sur la Tolérance*, et une *Histoire ecclésiastique*, objets du travail de toute sa vie, n'ont pas été publiés. — Son fils et son petit-fils, tous les deux ses élèves, se sont surtout occupés des sciences physiques et mathématiques; le dernier est aujourd'hui membre de l'Institut. Z.

MAURICEAU (François), célèbre accoucheur, naquit à Paris, vers le milieu du dix-septième siècle. C'est après avoir étudié tous les auteurs qui avaient écrit sur les accouchements, et avoir pratiqué son art à l'hôtel-dieu de Paris, qu'il se décida à faire jouir le public du fruit de son expérience. Il avait acquis la plus brillante réputation, lorsqu'il abandonna la pratique de son art, pour se retirer à la campagne, où il mourut peu d'années après, le 17 octobre 1709. Nous avons de lui: 1. *Traité des maladies des femmes grosses, et de celles qui sont accouchées*, Paris, 1668, 1675, 1681, 1694, in-4°. Ce livre, dont l'auteur a donné une traduction latine, a été traduit en anglais, en allemand, en flamand, en hollandais, et en italien, et contenait les meilleurs préceptes sur l'art des accouchements aux diverses époques de la gestation, et pour les cas les plus difficiles. Plein de confiance dans les ressources de la nature, Mauriceau mettait tous ses soins à en bien diriger les efforts, et réussissait dans le plus grand nombre des cas. Il fut un des adversaires les plus chauds de l'hystérotomie. Le

tire-tête de son invention n'obtint pas l'assentiment de quelques-uns de ses contemporains; ce qui l'engagea dans une polémique assez vive pour soutenir les avantages qu'il attribuait à cet instrument. II. *Aphorismes touchant la grossesse, l'accouchement, les maladies et autres indispositions des femmes*, Paris, 1694, in-4°.; Amsterdam, 1700. III. *Observations sur la grossesse, et sur l'accouchement*, Paris, 1695, in-4°.; 1715, in-4°.; en allemand, Dresde, 1709, in-8°. IV. *Dernières observations sur les maladies des femmes grosses et accouchées*, Paris, 1708, in-4°. Tous ces ouvrages ont été réunis en un seul, Paris, 1712, 1724, 1738, et 1740; in-4°., avec figures.

P. et L.

MAURISIO (Gérard), chroniqueur, était né à Vérone, et remplissait dans cette ville l'office de juge ou de procurateur. Il florissait dans les premières années du treizième siècle. A l'exemple de son père, il suivit le parti des Gibelins. Dans la guerre soutenue par les Vicentins contre Ezzelin da Romano, Maurisio fut pris, et conduit à Padoue, où il eut à se louer de l'humanité de ses gardes. Quelques jours après, il fut envoyé vers ses concitoyens pour leur porter des paroles de paix, et traiter de l'échange des prisonniers; mais ses offres furent rejetées, et, après avoir, dans son indignation, prié le ciel d'abaisser l'orgueil de ses compatriotes, il revint à Padoue rendre compte du mauvais succès de sa mission. Ezzelin le nomma dans la suite procurateur de la Lombardie. On a de Maurisio : *Historia de rebus gestis Eccelini de Romano ab anno* 1183 *ad annum circiter* 1237. Cette histoire fut tirée de la poussière des bibliothèques par Felix Osio; mais elle ne parut qu'après la mort de l'auteur dans un *Recueil* de chroniques du même temps, Venise, 1636, in-fol. Leibnitz l'a insérée dans le tome II des *Scriptor. Brunswic. illustr.*; Burmann, dans le tom. VI du *Thesaur. antiq. Italiæ* et Muratori, dans le tome VIII des *Rerum italicar. Scriptor.* On reproche à Maurisio d'avoir donné des éloges à Ezzelin, l'un des tyrans les plus cruels qui aient régné sur l'Italie (*V.* Romano). Muratori a cherché à l'excuser, par la raison qu'Ezzelin n'avait point encore, comme il le fit dans la suite, abjuré tout sentiment d'humanité; et qu'au contraire, il s'était annoncé, par plusieurs traits, comme un prince digne du trône. W—s.

MAURO (Fra), le plus célèbre des cosmographes de son temps, était un religieux de l'ordre des Camaldules, au monastère de Saint-Michel de Murano, près Venise: on ne connaît point l'époque de sa naissance. La réputation dont il jouissait dans les sciences mathématiques et physiques le fit choisir, en 1444, pour être de la députation des quinze patriciens nommés pour régler le cours de la Brenta, et pour diriger les travaux des lagunes. Ce fut entre 1457 et 1459, qu'il exécuta cette belle mappemonde qu'on voit encore aujourd'hui dans une des salles de la bibliothèque du monastère nommé plus haut. Vers cette même époque il exécuta, pour Alphonse V, roi de Portugal, une mappemonde, qui était probablement la copie de celle dont nous venons de parler. Le mémoire des sommes qu'Alphonse paya pour cet objet, existe encore dans les registres du couvent de Saint-Michel; et nous y voyons le nom d'Andrea Bianco, lui-même cosmographe as-

sez célèbre, au nombre des dessinateurs et des scribes que Fra Mauro avait employés; ce qui prouve que ce savant religieux était comme le chef de tous les cosmographes de son temps et avait formé une sorte d'école. La date de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance; on ne trouve aucune mention de lui comme vivant postérieurement au 20 octobre 1459. La république de Venise fit frapper en son honneur une médaille, où se trouve son portrait avec cette légende: FRATER MAURUS S. MICHAELIS MORANENSIS DE VENETIIS ORDINIS CAMALDULENSIS COSMOGRAPHUS INCOMPARABILIS. Ramusio a parlé de la mappemonde de Fra Mauro; mais il ne l'a connue que très-imparfaitement; elle a été aussi mal appréciée par Formaleoni et quelques autres. D. Alphonse Collina, Foscarini, Vicenzo, Ricci, Mittarelli, Costadoni, Tiraboschi, Biörnstaehl, Andrès et Carli, en ont fait l'éloge, et en ont connu toute l'importance. Les Médicis, en 1494, envoyèrent des peintres et des dessinateurs à Venise pour en tirer une copie, qui fut placée dans leur palais à Florence; ils firent aussi traduire en latin les traités de cosmographie, les légendes et les explications, qui sont en grand nombre sur cette mappemonde. On présume que la mappemonde qui se trouvait au monastère d'Alcobaça, en Portugal, et que l'infant dom Ferdinand montra en 1525 à Francesco Souza Tavarès, était aussi une copie de celle de Fra Mauro. En 1804 le gouvernement anglais fit tirer une copie très-exacte de la mappemonde de Fra Mauro. Cette copie a été exécutée aux frais de la compagnie des Indes, et d'un certain nombre de souscripteurs, par M. Guillaume Fraser; elle fut transportée à Londres, et donnée au Musée britannique. M. Vincent a fait réduire et graver, d'après cette copie, la portion qui concerne l'Afrique, et l'a insérée dans la nouvelle édition de ses ouvrages sur la géographie ancienne. Enfin, un camaldule, du même couvent que Fra Mauro, a publié, en 1806, une description de cette mappemonde en un volume in-folio, intitulé: *Il Mappamondo di Fra Mauro camaldolese descritto ed illustrato da D. Placido Zurla dello stesso ordine.* Ce volume présente, sur le titre, le portrait de Fra Mauro, d'après la médaille frappée en son honneur, et une réduction, en une petite feuille, de la mappemonde du célèbre cosmographe vénitien. Cette même réduction a été insérée dans les *Recherches sur Marco Polo*, en 2 vol. in-4°., autre ouvrage récent de dom Placido Zurla. Le volume que cet estimable auteur a publié sur la mappemonde de Fra Mauro, laisse beaucoup à desirer. Il eût fallu, pour faire bien connaître ce monument géographique, si utile pour l'histoire de la science, transcrire toutes les notes, légendes et explications qui s'y trouvent; il eût été surtout nécessaire de faire un relevé de tous les noms géographiques, d'en composer une liste méthodique, et d'indiquer, au moins par des renvois en chiffres, les places que toutes les positions ou les objets qu'ils désignent, occupent sur la carte. D. Zurla ne fait connaître qu'un petit nombre de notes et de noms, principalement ceux qui pouvaient être utiles aux discussions auxquelles il se livre. Cependant, ce qu'il dit de cette mappemonde, et la réduction qu'il en a donnée, suffisent pour prouver que Fra Mauro connaissait

tout ce que les anciens et les modernes, jusqu'à lui, avaient écrit sur la géographie : les découvertes de Marco Polo, en Asie, y sont tracées avec tant d'intelligence, que Ramusio a cru que cette carte n'était qu'une copie de celle du voyageur vénitien, qui probablement n'a jamais dressé de carte. Fra Mauro a dessiné le Cap-Vert, le Cap-Rouge, et le golfe de Guinée, découvertes des Portugais toutes récentes lorsqu'il composa sa mappemonde ; enfin, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il avait obtenu des renseignements de plusieurs voyageurs qui n'ont jamais écrit de relations, ou dont les relations, si elles existent, n'ont point été publiées : ainsi nous lisons, entre autres, dans l'intérieur de l'Afrique, le nom de *Dafur* (Darfour), qui depuis a été inconnu à Delisle, à d'Anville et à tous les géographes d'Europe, jusqu'à Bruce, qui le premier entendit parler de ce pays, depuis découvert et visité par Browne. Mais les résultats les plus importants des travaux des cosmographes du commencement du quinzième siècle, et particulièrement de Fra Mauro, furent l'influence immense qu'ils exercèrent sur les entreprises maritimes des peuples de l'Europe, dans ce siècle et dans le suivant. On peut affirmer qu'ils ont été la cause principale des deux plus grandes découvertes géographiques, celle du Cap de Bonne-Espérance et celle de l'Amérique. L'ouvrage arabe d'Edrisi avait, à la vérité, fait abandonner la méthode exacte et précise de Ptolémée, de déterminer les positions des lieux par leur distance à l'équateur et à un premier méridien ; on avait pris la méthode plus vague des Arabes, qui se prêtait mieux à l'ignorance de ces temps, de diviser le globe par bandes ou climats, et d'y placer les lieux d'après les distances respectives, par le moyen des itinéraires. Mais en même temps, en recevant les systèmes et les méthodes géographiques des Arabes, on avait acquis par eux des notions touchant un grand nombre de contrées ignorées des Européens, et sur l'existence ou les noms et l'état moderne desquelles Ptolémée ne pouvait fournir aucune lumière. A leur exemple, on s'était affranchi de quelques erreurs des géographes grecs, qui mettaient un grand obstacle au progrès de la géographie. On était revenu au système d'Eratosthène, de Méla et d'autres anciens qui faisaient rejoindre au sud les côtes orientales et occidentales d'Afrique, et les terminaient par un cap. Les Arabes avaient alors poussé leurs découvertes jusqu'à Sofala, sur la côte orientale, et avaient eu quelque connaissance de Madagascar. (*V.* MAS'OUDI, pag. 388 ci-dessus.) Fra Mauro, sur sa mappemonde, traça ces nouvelles découvertes ; et portant *Sofala* sur la grande île dont il avait entendu parler, il plaça cette île au sud de l'extrémité de l'Afrique, qui lui était inconnu, et la sépara du reste du continent par un étroit canal ou un long détroit. Le mot de *Diab* se trouve écrit deux fois dans cette île ; c'est peut être le mot malais *Dib* ou *Div*, qui signifie *île*. Zurla croit que c'est le mot arabe *Diab*, qui signifie *Loups*. Nous ignorons par quelle raison on aurait donné à cette île cette singulière dénomination ; mais un coup-d'œil jeté sur la mappemonde de Mauro, nous montre que l'Afrique, telle qu'il la dessinait, en y comprenant l'île *Diab* au midi, ne s'éloignait pas beaucoup, par sa forme générale, de

celle qu'elle a réellement ; qu'elle était de même très-alongée vers le sud : ainsi donc les Portugais qui s'étaient procuré une copie de cette mappemonde, semblèrent plutôt reconnaître les contrées qu'ils croyaient y être tracées, qu'en découvrir de nouvelles. De même les découvertes de Marco Polo, ajoutées à l'est de l'Asie, que les systèmes géographiques prolongeaient loin vers l'orient, diminuaient d'une part de beaucoup les distances qui séparaient les côtes orientales d'Asie des côtes occidentales d'Europe, et laissaient d'un autre côté l'espoir d'arriver au Catay et dans l'Inde en naviguant vers l'occident sans avoir un très-grand espace de mer à traverser. Mais, à l'occident même des côtes d'Europe, on avait découvert les îles Açores ; et les cosmographes plaçaient encore, au-delà du terme des navigations et des îles connues, d'autres îles non encore visitées. Ces îles, que quelques navigateurs, trompés par l'apparition des nuages ou d'autres illusions d'optique, croyaient avoir aperçues, les cosmographes les nommaient îles *Saint-Brandan*, îles *Antilles*, îles *Bérzil* ou *Brésil*. Ils plaçaient ces îles à peu de distance des îles Açores ou de l'Irlande qu'on connaissait ; de sorte que Christophe Colomb et les premiers navigateurs se trouvèrent enhardis à cingler droit vers l'occident par la vue de ces mappemondes, dont la découverte du Cap de Bonne-Espérance venait déjà de justifier l'exactitude. Mais quoique l'espace immense de mer que, contre leur attente, les navigateurs européens qui se dirigèrent vers l'occident furent obligés de traverser avant de trouver des terres, eût dû les détromper, ils ne crurent pas que les îles tracées sur les cartes fussent une illusion ou une supposition des géographes : au contraire, ils pensèrent que les terres sur lesquelles ils abordèrent d'abord, étaient ces îles mêmes que ces géographes avaient tracées ; et ils donnèrent aux premières îles et aux premières côtes du continent du Nouveau-Monde qu'ils découvrirent, les noms d'Antilles et de Brésil. Ce que nous venons de dire suffira pour montrer l'influence de Fra Mauro, et des cosmographes dont il était le chef, sur son siècle et sur le suivant. Nous nous abstiendrons de tout autre détail sur sa *Mappemonde*. Nous dirons seulement qu'une des légendes qui s'y trouvent, nous indique que dès-lors on attribuait le flux et reflux de la mer à l'attraction de la lune et à la chaleur du soleil. Dans une autre légende, il est dit que ceux qui naviguent dans la mer de l'Inde ne se servent pas de boussole, et font usage de l'astrolabe. Cette carte est sur parchemin ; sa hauteur est de cinq pieds onze pouces sept lignes de France, et sa longueur de six pieds sept pouces : elle est ornée de figures et de miniatures d'une couleur très-vive ; enfin les titres, les notes, les légendes et les descriptions sont écrits d'une manière très-nette, et en italien mêlé d'orthographe et de dialecte vénitien. (*V.* Bordone, Cadamosto, Edrisi, Marin Sanudo, et Zéni.) W—R.

MAUROCORDATO-SCARLATI (Alexandre), premier interprète de la Porte othomane, né vers l'an 1636, était fils d'un pauvre gentilhomme de l'île de Scio, nommé Panteti Maurocordato, qui vendait de la soie à Constantinople. Il prétendait descendre des Scarlati de Gènes ; mais on assure que sa mère était la fille unique d'un Grec nommé Scar-

latos, qui s'était enrichi dans la fourniture des viandes pour le sérail, sous le règne d'Amurat IV, et qu'avant d'épouser Panteli, elle avait été mariée à Matthieu, prince de Valakie, qui l'avait répudiée à cause de sa difformité. Les parents d'Alexandre l'envoyèrent, à l'âge de douze ans, faire ses études à Padoue. Ses progrès y furent si rapides, qu'au bout de quatorze ans, il fut reçu docteur en philosophie et en médecine, et qu'à son retour à Constantinople, il professa ces deux sciences dans l'école de l'Église patriarchale. Ses succès le mirent en réputation, et tous les grands de l'empire voulurent l'avoir pour médecin : mais les risques attachés à cette profession dans le Levant, le déterminèrent à la quitter, et à tirer parti des connaissances qu'il avait de plusieurs langues et des intérêts des divers princes de l'Europe. Ce fut à cette époque qu'eut lieu la prise de Candie. Panagioti, premier drogman de la Porte, étant venu à mourir, le grand vezyr Ahmed Kioproli lui donna Maurocordato pour successeur. Le nouveau drogman, aussi habile et aussi adroit que politique profond, exerça cet emploi lucratif, mais difficile et dangereux, pendant trente années, et fut exposé, sous quatre règnes et sous un grand nombre de vézyrs, à toutes les chances de la fortune. Accusé d'avoir fait échouer le siége de Vienne, il fut incarcéré, dépouillé de sa charge et de ses biens, et ne dut sa réintégration qu'à l'incapacité de son successeur. Envoyé, en 1688, auprès de l'empereur Léopold I, avec le titre d'ambassadeur, que la Porte n'avait donné à aucun Grec chrétien avant lui, il eut l'adresse de se faire retenir quatre ans prisonnier à Vienne, sous divers prétextes, jusqu'après la mort du grand vézyr Kioproli Mustapha, son ennemi déclaré. Il mérita bientôt, par ses talents et sa prudence, la haute réputation qu'il acquit dans toute l'Europe, lorsqu'il parut aux négociations de Carlowitz, en 1699, en qualité de plénipotentiaire, et de *conseiller des secrets*, titre nouveau qui prouvait l'estime dont il jouissait dans le divan. Le traité de paix fut l'ouvrage de Maurocordato. Il mena cette négociation à fin, en politique adroit, à la satisfaction de toutes les puissances contractantes, comme les valets de Térence ou de Molière auraient conduit une intrigue de comédie. On a prétendu qu'il appartenait à la France, qui croyait l'avoir acheté ; mais Maurocordato n'appartenait qu'à lui-même : il était seulement, comme lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell, *le très-humble serviteur des événements*. Toutefois il ne fut point étranger à l'ambition ni à l'orgueil ; et lorsque la paix de Carlowitz eut mis le sceau à son élévation, il exigea de tous les princes chrétiens le titre d'*illustrissime*. Mais quelque brillante que fût son existence, elle était fort précaire ; et la révolution qui amena la déposition de Mustapha II, en 1702, aurait entraîné la perte de Maurocordato, s'il n'eût évité cet orage par la fuite. Il reparut avec le calme ; et le sulthan Achmet III lui fit l'accueil que méritait un des hommes les plus utiles à l'empire. La vieillesse d'Alexandre Maurocordato s'écoula en paix, au sein des richesses et de la grandeur ; il mourut dans les bras de ses deux fils, Nicolas et Jean, à la fin de 1709. Pendant sa longue et pénible carrière, il trouva le temps de faire beaucoup de bien à ses compatriotes, et

d'encourager les lettres qu'il cultiva même avec succès. Il établit à Constantinople un collége, pour conserver le goût de la littérature grecque. Parmi un grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, deux seulement ont été publiés : I. *Instrumentum pneumaticum circulandi sanguinis, sive de motu et usu pulmonum*, Bologne, 1664, et Francfort, 1665, in-12; livre rare, quoique souvent réimprimé en Italie, en Hollande et en Allemagne. II. *Histoire sacrée*, en grec, imprimée à Boukharest, 1716, in-fol., par les soins de son fils Nicolas, et précédée de son éloge par dom Jacob, et d'une préface. Il a laissé en manuscrit une *Histoire romaine*, en 3 vol.; — des *Mélanges de philosophie et de littérature*; — des *Lettres familières*; — des *Préceptes de droit civil*; et un livre *sur la Paix*, adressé aux Allemands. Il a traduit en turc, avec le secours d'un jésuite français de Scio, l'*Atlas* de Blaeuw, en 12 vol. Ses Mémoires sur les empereurs turcs ont été publiés par Lacroix dans son *Etat de l'empire othoman*, 1696, in-12. Tournefort nous apprend que la physionomie de Maurocordato annonçait son génie et son mérite; que ses connaissances égalaient ses talents diplomatiques; et que cet homme célèbre, sans contredit le plus savant médecin de Constantinople, confessait de bonne foi la supériorité des Européens dans la médecine et la botanique. A—T et S—Y.

MAUROCORDATO-SCARLATI (Jean-Nicolas), plus connu sous le second de ces prénoms, était le fils aîné du précédent, qu'il remplaça dans le poste de premier drogman de la Porte othomane, dès l'ouverture des négociations du traité de Carlowitz. Il fut nommé, en 1709, hospodar de Moldavie; mais comme il était plus savant que belliqueux, le grand-seigneur le révoqua, au mois de novembre 1710, et lui donna pour successeur le célèbre Démétrius Cantémir, après la défection duquel il fut rétabli, en 1711, dans la principauté de Moldavie (*V.* Cantemir, VII, 34). Etienne Cantacuzène, hospodar de Valakie, ayant été décapité avec deux de ses fils, au commencement de 1716, pour cause d'intelligence avec la cour de Vienne, Maurocordato fut envoyé pour prendre sa place. Loin d'imiter ses prédécesseurs, il se montra l'exécuteur le plus fidèle des volontés de la Porte: il rétablit quelques impôts abolis par Cantacuzène, tels que celui qu'avaient payé les prêtres et les monastères, et le *vacarit*, droit sur les bœufs et les chevaux; il fut le premier qui mit une taxe sur les vignobles; il diminua considérablement le nombre des troupes nationales, et dépouilla les officiers de leurs priviléges. Il tua, dit-on, de sa main, le grand-écuyer de son prédécesseur, fit condamner à mort un évêque grec, beau-père du prince George Cantacuzène, et força les ecclésiastiques et les religieux diocésains de ce prélat, d'assister à son supplice. Enfin la tyrannie cruelle qu'il paraît avoir exercée tant sur le peuple que sur les boïards et le clergé de la Valakie, seconda merveilleusement les vues de la Porte, pour l'asservissement de cette province, qui fut consommé par son fils (*V.* l'article qui suit). Nicolas, devenu odieux à ses sujets, n'en reçut aucun secours, lorsqu'un détachement de troupes impériales, auquel s'était joint un grand nombre de nobles mécontents, s'avança dans la Valakie, par ordre du comte de Steinville, commandant en Transsilvanie : ce corps pénétra jusqu'à

Boukharest, et après un combat très-vif contre la garde turque et tartare de l'hospodar, enleva ce prince, avec sa femme et ses quatre enfants, le 8 décembre 1716, et les conduisit à Hermanstadt, puis à Carlsbourg, où ils furent traités avec beaucoup d'égards. Maurocordato promit cinq cent mille écus pour sa rançon; mais ses offres n'eurent pas plus de succès auprès de la cour de Vienne, que les sollicitations de la veuve et du fils de Cantacuzène, appuyées par une députation des Valakes, qui demandaient ce jeune prince pour hospodar, sous la protection de l'Autriche, dont ils consentaient à être tributaires. La paix de Passarowitz, en 1718, fit avorter les desseins que la maison d'Autriche avait sur la Valakie; et Maurocordato recouvra sa liberté, par une stipulation expresse du 12e. article du traité; témoignage inouï chez les Turcs, d'estime et d'intérêt pour un chrétien grec. Reçu avec de grands honneurs à Constantinople, il y apprit la mort de son frère Jean, le plus bel homme de son siècle, et qui l'avait successivement remplacé dans les charges de premier drogman et d'hospodar de Valakie. Nicolas fut alors rétabli dans cette principauté, dont il jouit paisiblement jusqu'à sa mort, arrivée le 14 septembre 1730. Il était âgé d'environ soixante ans. Ce prince, à l'exemple de son père, encouragea les lettres et les sciences. Il avait rassemblé une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie. Savant lui-même, et non moins versé dans la connaissance des anciens que dans celle des meilleurs livres modernes, il écrivait et parlait avec facilité le grec ancien et vulgaire, le latin, le français, l'italien, le turc, l'arabe et le persan. Son goût pour le travail et la méditation lui fit supporter philosophiquement sa longue détention; et ce fut pour en charmer les ennuis, qu'il demanda les débris de sa bibliothèque, et qu'il composa son ouvrage grec : *De Officiis*, publié en 1719, et réimprimé avec une traduction latine, Leipzig, 1722, in-4°., précédé d'un beau portrait du prince. Ce livre, dans lequel l'auteur, à l'exemple des anciens, ne s'est assujéti à aucune méthode, et paraît avoir voulu imiter le style de Platon, est un traité de morale et de politique chrétienne, divisé en 19 chapitres, à l'usage des princes. La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit grec de Nicolas Maurocordato (sans nom d'auteur), intitulé : *Loisirs de Philothée*, sorte de roman instructif et amusant, suivant l'abbé Bignon, qui en a loué l'élégance du style, la vivacité des descriptions, et la ressemblance des portraits de diverses nations. Ce prince avait composé d'autres ouvrages qui n'ont pas été publiés; et l'on conservait dans la Bibliothèque de Mencke (1), quelques *Mélanges d'érudition*, tirés de ses manuscrits grecs. Comment un prince si sage, si éclairé, si pénétré des obligations d'un souverain, a-t-il pu être le tyran de son peuple? Il est probable que l'envie de quelques familles rivales a exagéré ses torts. Maurocordato eut deux fils, Constantin qui suit, et Charles qui se distingua, comme son père, par ses connaissances et son goût pour les lettres. A—T.

MAUROCORDATO (Constantin), fils et successeur du précédent, fut le dernier hospodar de Valakie nommé par les boïards et confirmé

(1) Voyez la description de ce volume, pag. 837 de la *Bibliotheca Menckeniana*, pag. 837, édit. de 1727.

par la Porte othomane, qui, depuis, s'est réservé le droit de donner seule des souverains aux Moldaves et aux Valaques. L'élection de Constantin doit justifier la mémoire de son père : car il n'est pas probable qu'un peuple eût choisi pour souverain le fils de son tyran (*V.* l'article précédent). Ce prince était à peine installé qu'il faillit être victime de la révolution qui entraîna la déposition d'Achmet III, en octobre 1730. Il fut arrêté avec sa famille, et l'on séquestra ses biens; mais, dès l'année suivante, le sulthan Mahmoud lui rendit sa liberté, ses biens, et sa principauté. Le règne de Constantin Maurocordato a fait époque en Valakie, à cause de la fameuse réforme de 1739, à laquelle on a donné son nom, et qui consomma l'asservissement et la ruine de cette province. Il établit de nouveaux tribunaux, en remplaça quelques-uns par des juges militaires, priva les boïards des gardes dont ils se faisaient escorter, acheva la suppression des milices nationales, et n'en réserva qu'un petit nombre pour le service civil et pour les postes. Aussi mauvais financier que mal-adroit politique, au lieu d'asseoir le poids principal des impôts sur les productions et les consommations du pays, il augmenta la capitation, et mit en ferme toutes les autres contributions. Quoique les changements opérés par Constantin n'eussent pour objet que d'accroître ses revenus, sa réforme embrassa toutes les parties de l'administration civile et militaire : tout fut soumis au système fiscal. Il paraît néanmoins que ce prince eut d'abord des intentions louables. Il publia quelques bons réglements (1); il abrogea quelques impôts; il en diminua d'autres : il réduisit et fixa la quotité des corvées ; il abolit même la servitude des paysans; et cependant leur nombre, qui se trouva de cent quarante-sept mille familles, dans le premier dénombrement qu'il ordonna, ne fut que de 70,000 dans un second en 1745, et se trouva réduit à 35,000 dans la suite, soit par l'émigration des mécontents, soit parce que plusieurs familles obtinrent, avec de l'argent, de n'être pas inscrites sur les registres civils. Mais lorsque Maurocordato se vit, à diverses reprises, dépouillé de sa principauté, par les cabales de ses rivaux, il ne se montra pas plus délicat sur les moyens de s'y maintenir; et sa plus grande faute fut d'avoir augmenté de 1500 mille francs, le tribut que la Valakie payait à la Porte, à l'avénement d'un nouvel hospodar. Cette mesure mit non-seulement le comble aux malheurs du pays; elle fut même la source de la disgrâce de son auteur. Les Turcs intéressés à se procurer le plus souvent possible cette somme, ont changé continuellement les hospodars (1). Les peuples n'en ont été que plus écrasés d'impôts; et les princes avilis ne sont plus que des fermiers amovibles de la Porte. Au-

(1) Si l'on s'en rapportait au témoignage de M. W. Wilkinson, consul anglais en Valakie, ce serait à Constantin Maurocordato que cette province devrait sa littérature. « Ce prince, dit-il, entreprit en 1735, » de donner à ce peuple une grammaire, et tira ses » caractères du grec et de l'esclavon. Il fit faire une » édition de la Bible en cette langue, et ordonna que » l'évangile fût lu dans les églises régulièrement. En » peu d'années cette langue fut régularisée, et la » connaissance des lettres devint familière aux » boïards, qui auparavant savaient à peine signer » leur nom. » *Discription des principautés de Valakie et de Moldavie*, Londres, 1820 (en anglais); et dans la *Biblioth. univ.* juillet 1820, tom. XIV, *Litt.* p. 269.)

(1) Cet abus a duré jusqu'à la paix de 1812. La Russie stipula, dans ce traité, que les hospodars resteraient au moins sept années en place (*V.* le *Voyage de Moscou à Constantinople*, par Mac-Michael, Londres, 1819, in-8°., et la *Bibliothèque universelle* (de Genève), avril 1820; *Litt.* tom. XII, p. 343).

cun d'eux n'a donc fait plus de tort à la Valakie que Constantin Maurocordato. Déposé en 1741, rétabli en 1744, dépossédé de nouveau en 1748, réintégré en 1756, révoqué en 1759, nommé pour la dernière fois hospodar en 1761, il fut enfin disgracié complètement en 1763, et mourut, sans doute peu d'années après, dans un âge assez avancé. Les intervalles de ses divers règnes depuis 1741 jusqu'en 1761, furent remplis par sept princes dont trois de la famille Racowitza, et quatre de celle de Ghicca, qui tous gouvernèrent plus d'une fois la Valakie; et depuis la dernière époque, les mutations n'en ont pas moins été fréquentes. On peut juger par là de la situation de ce malheureux pays. A—T.

MAUROLYCO (François), le premier géomètre de son temps, naquit à Messine, le 16 septembre 1494, d'une famille grecque, originaire de Constantinople. Après avoir achevé ses études avec distinction, il embrassa l'état ecclésiastique, et renonçant à la littérature qui avait fait jusqu'alors son amusement, il s'appliqua tout entier aux mathématiques; science dans laquelle son père fut son seul maître. Il s'y livra sans ménagement, au point qu'il en tomba malade; et depuis sa santé fut toujours languissante: mais dès qu'il fut en état de reprendre ses études, il les continua constamment avec la même ardeur; et sa persévérance fut couronnée par le plus brillant succès. Sa réputation s'étendit bientôt dans toute la Sicile; et quoiqu'il eût préféré rester dans sa retraite au milieu de ses livres, il fut obligé de céder aux sollicitations du vice-roi Jean de Véga, qui le pressait de paraître à la cour. Maurolyco se chargea d'enseigner la géométrie au fils aîné du vice-roi; et tant qu'il consentit de rester à Palerme, il partagea sa table, et eut un logement dans son palais. Parmi les seigneurs qui brillaient alors à la cour de Sicile, le marquis de Geraci se faisait remarquer par la politesse de ses manières, et surtout par son goût pour les sciences. Il conçut pour Maurolyco une affection si vive, que bientôt il lui fut impossible de s'en séparer; et comme leur amitié était réciproque, Maurolyco l'accompagna dans ses voyages à Naples et à Rome, où l'habile géomètre reçut du cardinal Alexandre Farnèse un accueil très-distingué. Le marquis de Geraci craignit qu'il n'accédât aux propositions avantageuses qu'on lui adressait pour le retenir à Rome, et il se hâta de le ramener en Sicile; mais, pour le dédommager des sacrifices qu'il lui avait faits, il lui donna la riche abbaye de *Santa Maria del Parto*, et lui assigna en outre une pension de deux cents écus d'or, pour l'engager à donner des leçons de mathématiques au collége de Messine. Tous les étrangers de distinction qui arrivaient en cette ville, s'empressaient de le visiter; et l'on en cite plusieurs qui avaient entrepris le voyage uniquement pour le voir et pour le consulter. Les plus grands mathématiciens de l'Italie recouraient à ses lumières, et ne le consultaient jamais en vain. Maurolyco, comblé d'honneurs, entouré de la considération et de l'estime publique, parvint à une extrême vieillesse. La mort du marquis de Geraci, son ami et son bienfaiteur, fut le premier chagrin très-vif qu'il eût ressenti; il se retira dans une campagne près de Messine pour s'y préparer, par la méditation et la prière,

à sa fin prochaine : il y termina sa longue et honorable carrière, le 21 juillet 1575. Ses restes furent transportés dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Messine, et déposés dans un tombeau décoré d'une épitaphe rapportée par la plupart des écrivains qu'on citera dans la suite de cet article. Les compatriotes de Maurolyco ont cru le louer en vantant ses connaissances astrologiques, et son talent pour les prédictions ; mais nous imiterons la sage circonspection de Tiraboschi, qui refuse d'admettre, sans preuves, cet affligeant éloge. Heureusement pour sa mémoire, il a des droits plus certains et mieux fondés à l'estime de la postérité. Il essaya de rétablir le cinquième livre d'Apollonius de Perge, d'après l'indication de Pappus, qui nous apprend qu'il traitait, *De maximis et minimis ;* et quoiqu'il n'ait pas été entièrement heureux dans cette entreprise, on est obligé de convenir qu'il n'y a qu'un grand géomètre qui ait osé la tenter (*V.* Apollonius et Viviani). Il imagina une nouvelle théorie des sections coniques, adoptée et étendue par la Hire ; il perfectionna les gnomons ; l'arithmétique lui eut aussi des obligations (*V.* Mariano Fontana, XV, 202) ; on a de lui divers traités sur l'astronomie, sur la nature des éléments, sur la mécanique, sur les propriétés de l'aimant, sur la musique, et sur d'autres parties de la physique et des mathématiques ; enfin il a publié différents ouvrages sur l'histoire, et un recueil de poésies (*Rime*, 1552, in-8°.) On trouvera dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXXVII, la liste des ouvrages de Maurolyco qui ont été imprimés, au nombre de quinze ; les principaux sont : I. Des *Traductions latines* de Théodose, de Ménélaus, d'Autolycus, d'Euclides, d'Apollonius, etc., la plupart accompagnées de savants commentaires, qui ont été fort utiles aux nouveaux éditeurs. II, *Cosmographia de formâ, situ, numeroque cœlorum et elementorum*, etc. Venise, 1543, in-4°. ; souvent réimprimée dans le seizième siècle. III. *Theoremata de lumine et umbrâ ad perspectivam radiorum incidentium*, Venise, 1575, in-4°. ; nouv. édit. avec les notes de Clavius, Lyon, 1613. Il approcha, plus que personne, dans cet ouvrage, de la véritable manière dont nous voyons les objets ; mais il lui restait encore à vaincre des difficultés qui ont arrêté longtemps ceux qui ont achevé après lui ce qu'il avait commencé. (*V. l'Hist. des mathématiques* de Montucla, tome 1er. p. 696 et suiv.) IV. *Admirandi Archimedis Syracusani monumenta omnia quæ exstant*, Palerme, 1685, in-fol. C'est plutôt une imitation d'Archimède qu'une traduction littérale des ouvrages du géomètre ancien. La première édition s'étant perdue par un naufrage, fut renouvelée sur un exemplaire retrouvé en 1681. (*V. ibid.* p. 563.) Maurolyco avait laissé un grand nombre de traités manuscrits, dont on peut voir la liste dans la *Biblioth. Sicula* de Mongitore, et dans les *Elogi d'uomini illustri* de Lor. Crasso. Outre les auteurs déjà cités on peut consulter, pour des détails, la *Vie* de Maurolyco (en italien) par un de ses neveux, Messine, 1613, in-4°. ; les *Eloges des hommes illustres* de Teissier ; le *Dictionn.* de Chaufepié, etc. W—s.

MAUROLYCO (Silvestre), neveu du précédent, hérita, sinon de ses talents, au moins de son ardeur pour l'étude. Étant passé fort jeune

en Espagne, il fut attaché, en 1583, à la garde de la bibliothèque de l'Escurial, et chargé, par le roi Philippe II, de parcourir l'Europe, pour recueillir des manuscrits dignes de faire partie de cette collection. Il obtint, en récompense de ses services, une abbaye, et fut nommé, en 1588, l'un des aumôniers du roi. Il revint peu de temps après en Sicile, et fut pourvu, en 1592, de l'abbaye de *Santa-Maria de Roccamatore*, dont il répara et embellit les bâtiments, comme on l'apprend d'une inscription placée au-dessus de la porte de la salle capitulaire. Il vivait encore en 1613; mais Mongitore n'indique point la date de sa mort. On a de lui : *Istoria sagra intitolata mare Oceano di tutte le religioni del mondo*, Messine, 1613, in-fol. C'est une histoire des ordres monastiques: elle est un peu meilleure que celles qui l'avaient précédée; mais elle a été surpassée par les ouvrages de Ph. Bonanni, d'Hélyot, etc. Maurolyco a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, qui supposent des recherches, et dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. Sicula*, tom. II, p. 226. W—s.

MAUROYENY (Nicolas), nommé hospodar de Valakie, en 1787, après Alexandre Maurocordato, dut son élévation au fameux capitan pacha Gazi Hassan, dont il avait été le drogman. La cour de Constantinople ayant déclaré la guerre à celles de Saint-Pétersbourg et de Vienne, Mauroyeny montra tant de zèle pour les intérêts de la Porte, qu'il obtint l'honneur insigne, et sans exemple pour un Grec, de commander un corps de troupes othomanes. A la tête de dix-huit mille hommes, dont un tiers était des chrétiens, valaques et bulgares, il ouvrit la campagne, en 1788, entra dans la Transsilvanie, et remporta les premiers avantages sur les Autrichiens, en enlevant plusieurs fois leurs avant-postes qui ne purent résister aux charges de la cavalerie turque. En récompense de ces succès qu'il souilla par des ravages inutiles, il reçut du grand-vézyr un sabre et un caftan. Moins heureux dans les campagnes suivantes, et battu deux fois par les Autrichiens, il fut obligé de se replier dans la Bulgarie. Voulant reprendre l'offensive, il repassa le Danube non loin de Widdin, et se retrancha près de Kolafat, en Valakie; mais il fut forcé dans cette position par le comte de Clerfayt, le 26 juin 1790, et laissa quinze cents hommes sur le champ de bataille. Cette défaite causa sa perte. Déjà son protecteur avait succombé (*Voy.* Gazi-Hassan). Le nouveau grand-vézyr, et plusieurs pachas, jaloux des premiers succès de Mauroyeny, présentèrent sa défaite et les conférences qu'il avait eues quelques mois auparavant avec le prince de Cobourg, généralissime de l'armée impériale, comme un plan concerté de trahison, et arrachèrent au sulthan Selim III qui l'estimait, l'ordre de son exil. La résistance de l'hospodar à s'y soumettre suffit au grand-vézyr pour résoudre sa mort. Séparé de ses troupes, et attiré dans le camp de ce ministre, le malheureux prince offrit vainement d'embrasser l'islamisme, dans l'espoir de sauver ses jours. Il fut exécuté au mois d'octobre 1790; et sa tête, envoyée à Constantinople, fut exposée à la porte du sérail. La famille de Mauroyeny se réfugia, avec une partie de ses trésors, à Carlsbourg, en Transsilvanie; et le titre d'hospodar fut rendu à Maurocordato, qui recouvra

la Valakie, l'année suivante, par la paix de Yassy. A—T.

MAURY (Jean-Siffrein), cardinal, né le 26 juin 1746, à Vauréas, dans le comtat Vénaissin, d'une famille pauvre et obscure, fit ses premières études dans son pays, et les acheva au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, puis à celui de Sainte-Garde dans la même ville. De l'ardeur pour le travail, une mémoire fort heureuse, un esprit vif, beaucoup d'assurance et de desir de se faire connaître, le distinguaient dès le premier âge. Il vint de bonne heure à Paris : sans fortune et ne connaissant presque personne, il se trouva dans une position difficile. Il donna des leçons, et fut instituteur dans une maison particulière ; mais ses travaux personnels nuisaient aux progrès de son élève, dont il était moins occupé que des écrits qu'il pensait dès-lors à publier. En 1766, n'ayant encore que vingt ans, il fit imprimer un *Éloge funèbre du Dauphin* et un *Éloge de Stanislas*, in-8°. l'un et l'autre. Ces discours, qui ne paraissent pas avoir été prononcés, n'ont rien de remarquable en eux-mêmes, et ils offrent même quelque trace de mauvais goût; ce sont pourtant encore des compositions assez étonnantes pour l'âge qu'avait l'auteur. L'année suivante, le jeune Maury concourut pour deux sujets de prix proposés par l'académie française ; l'un était l'Éloge de Charles V, et l'autre les Avantages de la Paix. Ces discours furent encore imprimés in-8°. Ces premiers essais encouragèrent l'abbé Maury : ayant pris les ordres sacrés, il résolut de se livrer à l'éloquence de la chaire, et il prêcha dans différentes églises de la capitale. En 1770, l'académie française avait proposé, pour prix d'éloquence, l'Eloge de Fénélon ; il se mit sur les rangs, et envoya un discours avec cette épitaphe : *Antiquâ homo virtute ac fide* ; il obtint l'accessit, et Laharpe le prix, qui fut décerné le 25 août 1771. On n'eut point à reprendre, dans le discours dont il s'agit, les défauts qui furent censurés dans ceux des autres concurrents : toutefois le style, et le fond des pensées, se sentaient un peu de la jeunesse de l'orateur, qui s'était accommodé à l'esprit de ses juges. Un *Parallèle des trois discours* qui avaient concouru sur le même sujet, ne tarda pas à paraître; il ne concerne que la partie littéraire, et ne semble pas fort impartial. Un héritier du nom de Fénélon venait d'être promu à l'évêché de Lombez ; il nomma l'abbé Maury son grand-vicaire et chanoine de sa cathédrale. Mais le séjour de Paris convenait mieux au jeune orateur que celui de Lombez; et le succès de son début l'engageait à suivre la même carrière. Il fut choisi pour prêcher le panégyrique de saint Louis devant l'académie française, en 1772. Son discours fut goûté; l'académie demanda pour lui un bénéfice, et l'obtint : le roi nomma l'abbé Maury à l'abbaye de Frénade. Son panégyrique de saint Augustin prononcé en 1775, devant l'assemblée du clergé, paraît supérieur à ses autres discours. Il en publia le recueil en 1777, sous ce titre : *Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature*, in-12. Ce volume comprend un *Discours sur l'éloquence de la chaire*, les *Panégyriques de saint Louis* et de *saint Augustin*, l'*Éloge de Fénélon*, et des *Réflexions sur les sermons de Bossuet*, qui avaient été faites pour l'édition donnée par D.

HIST. DE FRANCE.

L'ABBÉ MAURY.

Mc Soyer sc.

Déforis, mais que ce bénédictin avait rejetées. Dès ce temps, l'abbé Maury avait été appelé à prêcher à la cour; il y donna successivement un avent et un carême. Il était étroitement lié avec l'abbé de Boismont; et l'on croit qu'ils composèrent ensemble les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé en France*, Paris, 1781, 22 pag. in-12; écrit assez léger et satirique. En 1785, il fut élu pour succéder à Lefranc de Pompignan dans l'académie française: ce choix était dû aux liaisons de l'abbé Maury, alors fort répandu dans les sociétés brillantes de la capitale, et vivant dans l'intimité avec les gens de lettres et les académiciens les plus accrédités, notamment avec Marmontel. Son discours de réception est du 27 janvier 1785: l'orateur parla cette fois de lui-même avec modestie; il s'étendit avec plus d'abondance que de goût sur les titres de Pompignan son prédécesseur: blâmant adroitement les hostilités imprudentes entamées par ce littérateur contre le parti philosophique, il obtint du duc de Nivernois pour lui-même l'éloge d'avoir allié la philosophie à l'Évangile. L'abbé Maury perdit, l'année suivante, son ami, l'abbé de Boismont, qui lui résigna en mourant son prieuré de Lions, bénéfice de 18 à 20,000 livres de rente. Son existence était alors très-brillante; il jouissait de plusieurs bénéfices, et s'était fait une belle réputation. Nous ne croyons pas devoir parler ici de sa vie privée et de ses mœurs qui, si l'on s'en rapporte à des bruits assez uniformes, n'étaient pas celles qui convenaient à son état. Il était difficile qu'un homme d'un caractère aussi ardent, et aussi répandu dans les principales sociétés, restât étranger aux discussions politiques qui tourmentaient alors la France; et l'on verra qu'en effet, il y prit la part la plus active. Le garde des sceaux, Lamoignon, mort au commencement de la révolution, avait cru pouvoir tirer parti de ses talents. Il en avait fait son conseil particulier; et l'on a dit que l'abbé aida le ministre dans la plus grande partie de ses travaux, et particulièrement en 1787 et 1788, dans la rédaction des édits qui firent pousser de si hautes clameurs à la suprême magistrature; édits trop mémorables, qui eurent tant d'influence sur la suite des événements révolutionnaires, dont Maury devait bientôt combattre les principes et poursuivre les effets avec la plus grande énergie. Ce fut comme prieur de Lions qu'il assista aux assemblées du clergé, du bailliage de Péronne, pour l'élection des députés aux états-généraux. Il y fut nommé député: on ne le vit point figurer dans les premières discussions de l'assemblée; et même sa fuite, son arrestation à Péronne et une lettre facétieuse de Rivarol, semblèrent jeter sur lui quelque ridicule: mais il l'effaça bientôt. Il paraît que la première discussion où il prit part, fut celle sur le *veto* du roi, au mois de septembre 1789; et depuis il n'y eut point de grandes questions où il ne portât la parole. On le trouvait également prêt, soit qu'il fût question de finances, soit qu'il s'agît de matières ecclésiastiques. Ses opinions sur les pensions, sur l'impôt, sur la compagnie des Indes, sur le papier-monnaie, etc., prouvèrent à-la-fois beaucoup de connaissances et une rare facilité d'élocution. Il attaqua vivement Necker, le 18 mars 1790: ses discours contre ce ministre, sur les attentats des 5 et

6 octobre, sur le droit du roi de faire la guerre et la paix, sur la réunion d'Avignon, méritent surtout d'être cités. Il défendit constamment les droits de l'Eglise et du clergé, dans les séances entre autres, des 17 octobre et 27 novembre 1790. Il combattit avec force les assertions de Mirabeau, et les projets du comité ecclésiastique de l'assemblée. Il signa aussi les protestations du côté droit en faveur de la religion et de la monarchie, notamment celle du 13 avril 1790, lors que l'assemblée refusa de déclarer la religion catholique religion de l'Etat, et celle du 29 juin 1791, relativement aux décrets qui avaient constitué prisonniers le roi et la famille royale. Les signataires de celle-ci annonçaient qu'ils ne prendraient plus de part aux délibérations de l'assemblée, excepté pour ce qui concernerait les droits et les intérêts du roi et de sa famille : en effet, l'abbé Maury parla rarement depuis cette époque. La tribune de l'assemblée constituante a été véritablement le théâtre de sa gloire; il y soutint la lutte avec honneur contre tous les orateurs du côté gauche, et particulièrement contre Mirabeau, son compatriote et son constant adversaire, avec lequel on le met souvent en parallèle. Ses talents et son courage jetèrent sur lui un grand éclat. Ce fut surtout lors de l'attaque dirigée contre les propriétés ecclésiastiques, que l'abbé Maury se montra réellement un grand orateur. Ces propriétés n'eurent pas de plus brillant et de plus noble défenseur : il reprit trois ou quatre fois la parole dans cette grande discussion; et ce fut presque toujours à lui que les partisans de l'expropriation s'attachèrent à répondre : c'est contre lui que tous les avocats révolutionnaires, et notamment Thouret, le plus habile d'entre eux, réunirent leurs forces. Ce dernier parvint seul à embarrasser Maury dans les filets de sa dialectique : Mirabeau lui-même, trop étranger à cette matière, avait reculé devant les arguments pressants de l'abbé; mais il retrouva l'occasion de reprendre ses avantages, et de justifier ce qu'il disait de son antagoniste : « Quand il a raison, nous nous battons; mais quand il a tort, je l'écrase. » Une lutte corps à corps s'engagea entre les deux orateurs au sujet des assignats, et la victoire fut pour Mirabeau, que ses partisans couvrirent de lauriers; ils voulurent le porter en triomphe, et son adversaire faillit être assommé, à leur instigation : tout cela n'empêcha pas l'abbé Maury de prédire tous les désastres que devait produire ce papier funeste. Il ouvrit, en finissant, le livre du système de Law, qu'il avait apporté à l'assemblée, et y lut ces mots : *M. Law n'a plus d'ennemis que ceux du genre humain*; « et c'était lui, s'écria-t-» il, qui était l'ennemi du genre » humain et de la patrie. Qu'on nous » dénonce au peuple; il nous en-» tend, qu'il nous juge : je ne dé-» cline point sa juridiction:.....» En disant ces mots, il tira de sa poche quelques billets de Law, en disant : « Les voilà, ces papiers désas-» treux, couverts des larmes et du » sang du peuple ! les voilà, ces pa-» piers, qui doivent être placés com-» me des fanaux, pour marquer les » écueils contre lesquels le vaisseau » de la patrie peut se briser ! » L'abbé Maury avait un organe imposant, sonore, et une facilité de débit extraordinaire, mais, si l'on peut s'exprimer ainsi, une violence dans

l'imagination, qui lui nuisait souvent. Personne dans l'assemblée ne posait une question plus nettement que lui, et personne, dans le commencement d'un discours, ne la développait avec plus d'ordre et de clarté. Orateur abondant et nerveux, il n'était pas moins habile logicien : mais les interpellations de ses adversaires, les cris qu'ils provoquaient dans l'assemblée, dérangeaient la succession de ses idées, que souvent il ne retrouvait plus : non qu'il fût intimidé de leurs interruptions et des vociférations des tribunes ; il les bravait, au contraire, avec une imperturbable fermeté : mais sa propre impatience, et la volonté de repousser immédiatement leurs attaques, le mettaient hors de lui-même ; et il arrivait souvent que la fin de ses discours n'était plus en rapport avec le commencement. Ses adroits adversaires savaient très-bien que leurs interruptions et leurs huées étaient un moyen sûr de mettre ce brillant orateur en défaut : aussi ne les lui ménageaient-ils pas. Voici quelques traits d'un portrait de Maury, par un homme qui siégeait alors à ses côtés dans l'Assemblée constituante, et qui s'est bien éloigné depuis de ses premiers errements : « Maury, dit l'abbé de Pradt, était fort d'un amas immense de richesses acquises par le travail, doué d'une mémoire heureuse, vaste réservoir pour l'étude, pourvu d'un sang-froid que rien ne trouble, puissant par l'enchaînement des idées qu'il a l'art de présenter toujours liées ensemble ;.... toujours clair dans ses idées, correct dans son style, peut-être le seul parmi ceux qui parurent dans cette arène, sous la dictée duquel on eût pu recueillir un discours conforme aux règles sévères du langage... Il excellait à cacher ce qu'il ne savait pas..... Il eût pu être l'orateur et l'interprète d'un parti ; Mirabeau en aurait été le créateur et le conducteur. Le premier ne voyait dans les hommes qu'un auditoire ; le deuxième ne voyait dans un auditoire que des hommes et des machines de guerre. » L'abbé Maury n'était pas moins intrépide en public qu'à la tribune ; son énergique opposition à toutes les entreprises des révolutionnaires, l'exposa souvent aux violences de la populace, qu'on ameutait contre les royalistes, lorsqu'on ne pouvait pas leur répondre par de bonnes raisons : il ne l'ignorait pas, et il était toujours muni de deux pistolets, qu'il appelait, dit-on, ses *burettes*. Après la discussion sur les assignats, quelques misérables ayant crié, lorsqu'il sortit de l'assemblée : *A la lanterne l'abbé Maury !* Celui-ci, sans s'émouvoir, s'approche d'eux, et leur dit : « Eh » bien, le voilà l'abbé Maury ; quand » vous le mettriez à la lanterne, y » verriez-vous plus clair ? » Tout le monde partit d'un éclat de rire, et battit des mains. Le 19 juin 1790, il s'opposa, avec son énergie accoutumée, à la suppression des titres de noblesse, qui fut provoquée par les personnes les plus distinguées de cette classe elle-même. Tout le monde remarqua ce singulier combat du fils d'un pauvre cordonnier, pour conserver aux familles de France, de la naissance la plus élevée, un titre dont elles ne voulaient pas. L'abbé Maury s'opposa encore, de tous ses moyens, à la réunion d'Avignon et du Comtat à la France. On peut même dire qu'il fut le seul des députés de son parti qui plaida pour cette cause avec un véritable intérêt. Il est naturel de croire que sa conduite en cette occasion ne contri-

bua pas peu à lui faire obtenir les faveurs du Saint-Siége. Dans les pièces imprimées à la suite du *Procès de Louis XVI*, 1795, 3 vol. in-8°., on trouve quelques mémoires sous son nom, relativement à l'acceptation de la constitution : les conseils qu'il y donnait au roi ne furent pas suivis. La révolution, qui enlevait à l'abbé Maury ses bénéfices, et qui le forçait de s'expatrier, semblait détruire d'un seul coup sa fortune, son repos et ses honneurs; ce fut elle, au contraire, qui hâta son élévation. Ses discours à l'assemblée lui avaient acquis une réputation prodigieuse. Lorsqu'il sortit de France, après la clôture de la session, il reçut partout l'accueil le plus flatteur. Il parut successivement à Chambéri, à Bruxelles, à Liége, à Coblentz; et les princes français et étrangers lui donnèrent des témoignages unanimes d'intérêt et d'estime. Appelé à Rome par Pie VI, son entrée dans cette ville eut l'air d'un triomphe : les prélats, les seigneurs, le peuple, étaient allés au devant de lui; et Mesdames, tantes du roi, qui habitaient alors la capitale du monde chrétien, le traitèrent avec la plus grande distinction. Pie VI le fit archevêque de Nicée *in partibus;* et, le 1er mars 1792, l'abbé Maury fut sacré en cette qualité, en présence de Mesdames, par le cardinal Zelada, secrétaire d'état, assisté de deux évêques français. Le nouveau prélat fut nommé nonce du souverain pontife à la diète de Francfort, qui se tenait pour l'élection de l'empereur François II; il se rendit en effet à cette diète, où le ministre ne soutint pas la réputation de l'orateur. Il n'avait aucune habitude diplomatique; sa brusquerie, son penchant à causer, et la difficulté qu'il éprouvait à garder un secret, formaient un caractère bien opposé à celui d'un ambassadeur. Toutefois le pape ne cessa de le combler de ses faveurs; le 21 février 1794, il le nomma cardinal et évêque de Montefiascone et Corneto, siéges unis. Cet évêché, situé dans l'état de l'Église, est un des meilleurs de l'Italie; et la position de la ville, entre Rome et Florence, en rend le séjour fort agréable. Mais la révolution française vint poursuivre le nouveau cardinal dans cet asile. L'entrée des Français à Rome, en 1798, fut le signal de la dispersion du sacré collége; Maury, qui devait, plus que tout autre, redouter l'arrivée de ses compatriotes, prit la fuite : sa voiture se croisa avec celle des commissaires que le Directoire envoyait à Rome, et qui n'apprirent qu'après coup quelle proie leur avait échappé. Il se retira en Toscane, et resta quelque temps à Sienne. Un général français ayant donné ordre de l'arrêter, il se rendit à Venise, déguisé en voiturier : depuis, il passa en Russie, et l'on crut même que ce voyage se rattachait à quelque projet de réunion entre les deux Églises; mais il y a toute apparence que les troubles seuls de l'Italie conduisaient le cardinal si loin : la situation où se trouvait à cette époque l'Église romaine, n'était pas favorable pour le projet supposé. Lorsque les victoires des armées russes en Italie eurent changé la face des affaires, Maury quitta Pétersbourg, et se réunit à ses collègues pour le conclave qui s'ouvrit à Venise, le 1er. décembre 1799 : il s'y trouva le seul cardinal français; les cardinaux de Rohan, de la Rochefoucauld et de Montmorenci n'avaient pu s'y rendre. Il revint à Rome à la suite de Pie VII; et Louis XVIII,

alors retiré à Mittau, le nomma son ambassadeur auprès du Saint-Siége. Comblé de tant d'honneurs, le cardinal Maury montrait beaucoup d'ardeur pour les intérêts du roi, et se prononçait vivement contre le gouvernement de l'usurpateur. On répandit, dans le temps, des lettres de lui à des évêques français, qui ont été imprimées, et où il blâmait avec force toute concession et toute idée de rapprochement entre le Saint-Siége et Buonaparte. Ce zèle était apparemment trop vif pour durer longtemps. Le cardinal s'ennuyait à Montefiascone, et soupirait après ce grand théâtre de Paris, où il avait passé des jours si brillants. Le 22 août 1804, l'ambassadeur de Louis XVIII écrivit à Buonaparte une lettre où il protestait, dans les termes les plus pompeux, de son admiration et de sa fidélité pour le nouvel empereur. Celui-ci fit trophée de cette lettre, et elle fut publiée dans les journaux en 1805. Le cardinal entreprit le voyage de Gênes pour être présenté à Napoléon; il obtint de revenir à Paris, et il parut en 1806 dans cette capitale, tout étonnée de le revoir en l'absence de la monarchie. L'accueil glacé qu'il éprouva dans les sociétés où il avait été si recherché, dut lui prouver de quel œil on envisageait sa démarche; il se trouva bientôt aussi solitaire qu'à Montefiascone. Néanmoins il s'attacha de plus en plus au char de l'usurpateur, reçut le titre de cardinal français, et fut nommé premier aumônier du roi Jérôme, le dernier des frères de Buonaparte. Rappelé dans l'académie française, il y prononça, le 6 mai 1807, un discours de réception qui ne fut pas heureux. L'assemblée était très-nombreuse; le desir d'entendre un orateur célèbre avait attiré une foule de curieux. Le cardinal parla pendant une heure et demie; ce qu'il dit de lui-même, les longs détails où il entra sur l'abbé de Radonvilliers, dont peu de personnes se souvenaient, et sur-tout un éloge emphatique de Buonaparte, tout contribuait à ennuyer l'auditoire: plus on s'était attendu à une composition brillante, vive, animée, plus on fut étonné de la langueur, de la prolixité, du défaut de mesure et d'intérêt qui parurent dans tout ce discours (1). On trouve le même caractère dans l'*Essai sur l'Éloquence de la chaire*, Paris, 1810, 2 vol. in-8°.; c'était une nouvelle édition de ses *Discours choisis*, qui n'offrait de remarquable qu'une excessive abondance et une profusion d'anecdotes : car l'auteur aimait beaucoup à raconter; et sa conversation, comme ses livres, était remplie d'une foule de traits d'histoire qu'il se plaisait à embellir, et qu'il mettait sur le compte de tel ou tel personnage : il prétendait les avoir appris par tradition; mais il se dispensait de citer ses autorités. Cependant la situation de l'Église devenait de plus en plus fâcheuse; le pape avait été enlevé de Rome et confiné à Savone; les cardinaux, les prélats étaient exilés ou proscrits.

(1) L'abbé Maury reçu à l'académie française en 1785, non-seulement ne fut pas admis à l'Institut lors de la formation de cette compagnie en l'an IV-1796; mais lors de sa nouvelle organisation (8 pluviôse an XI-1803), et de sa division en quatre classes (au lieu de trois), il fut le seul des anciens membres de l'académie française qui ne fut pas appelé dans la deuxième classe : il lui fallut, en 1807, se présenter parmi ses anciens confrères, comme récipiendaire. Il remplaça Target, qui, avant la révolution, n'avait été reçu qu'après lui à l'académie française. Lors de l'organisation (non publiée en 1815), et lors de celle du 21 mars 1816, imaginées pour exclure quelques membres, le cardinal Maury fut du nombre des éliminés. Ainsi après avoir été reçu deux fois à l'académie française, il n'a point eu de successeur pour y prononcer son éloge (V. la *Bibliographie de la France*, 1817, p. 548). A. B—T.

A la fin de 1809, le cardinal Maury fut nommé membre d'une commission chargée de répondre à quelques questions de Buonaparte, sur l'autorité du pape et sur des matières analogues : il ne paraît pas avoir eu beaucoup d'influence dans cette assemblée, dont les réponses se trouvent dans les *Fragments sur l'Histoire ecclésiastique*, par M. de Barral. Quelque temps après, le cardinal Fesch, qui avait été nommé archevêque de Paris, s'étant brouillé avec son neveu Buonaparte, celui-ci, dans un moment d'humeur, nomma tout-à-coup Maury au même siége (14 octobre 1810). Celui-ci prit immédiatement l'administration du diocèse, qui lui fut déférée par le chapitre, s'établit à l'archevêché, reçut une forte somme pour cet établissement, présida aux conseils, donna des mandements, et pourvut aux places vacantes. Le 5 novembre, le souverain pontife lui adressa, de Savone, un bref, où il lui reprochait d'abandonner les intérêts de l'Église, de violer ses serments, d'avoir quitté son siége de Montefiascone, et de s'emparer d'une administration étrangère ; il lui enjoignait et le priait, en même temps, de renoncer sur-le-champ à cette administration. Ce bref fit un grand éclat ; et la police impériale rechercha avec une extrême ardeur ceux qui avaient pu le propager. En 1811, M. l'abbé d'Astros, grand-vicaire de Paris, fut rudement interpellé par Buonaparte, le 1er. janvier, jour de réception aux Tuileries, et arrêté à l'instant même (1). Des ecclésiastiques soupçonnés d'avoir connu le bref, furent arrêtés ; et le pape lui-même fut traité avec plus de rigueur. Le cardinal Maury a dit, depuis, que le bref ne lui était pas parvenu ; ce qui est fort difficile à croire. Quelques jours après il rédigea une adresse au nom du chapitre de Paris, pleine de protestations d'attachement aux libertés de l'Église gallicane, et qui fut présentée à celui précisément qui les foulait aux pieds avec le plus de mépris. Le cardinal continua, malgré le bref, d'administrer le diocèse ; et il y montra constamment un dévouement extrême pour Buonaparte. L'exagération de ses mandements et les bizarreries de son caractère contribuaient également à lui aliéner le clergé, en même temps que son ton, ses manières, son défaut absolu de mesure, l'exposaient à la risée des gens du monde. On sait ce qui lui arriva un vendredi saint à Notre-Dame, où il prêchait la passion. Une dame (la princesse de Schwartzenberg) ne trouvant point de place dans l'église, monta dans la chaire après le cardinal, s'assit derrière lui, et y resta la moitié du sermon. Le cardinal, dit-on, ne s'en aperçut pas ; mais on sent à combien de propos cette circonstance put donner lieu. On murmurait tout haut dans l'église. Ce discours devait être à tous égards extraordinaire : le cardinal n'en prêcha que le premier point, quoiqu'il fût resté sept quarts-d'heure en chaire ; il prêcha le second, à pareil jour de l'année suivante, et ne réussit pas mieux dans l'un que dans l'autre : on n'y trouva qu'une longue amplification. Il fut nommé membre d'une deuxième commission, chargée de répondre à deux questions sur les dispenses et les bulles ; elle donna ses réponses

(1) Tout le monde sut, dans le temps, que le ministre de la police ayant confié la personne de l'abbé d'Astros au cardinal, celui-ci se chargea de le conduire à l'hôtel du ministère, d'où il fut transféré dans la prison de Vincennes.

au mois de mars, et fut suivie du concile où le cardinal siégea. Quand le pape eut été amené à Fontainebleau, en 1812, le cardinal Maury alla plusieurs fois à son audience, et en fut toujours reçu avec froideur. A la restauration (1814), il ne pouvait conserver un titre qu'il tenait de la violence : le chapitre lui retira ses pouvoirs, et il eut ordre de quitter l'archevêché; ce qu'il ne fit que le 18 mai. Il publia un *Mémoire*, daté du 12 du même mois, pour essayer de justifier sa conduite; ce *factum* assez court (30 p. in-8°.), est excessivement faible : on y a répondu dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, n°. 20, et dans un *Mémoire sur les administrations capitulaires*, in-8°. Le cardinal prit lentement la route de l'Italie : à son arrivée à Rome, il fut enfermé au château Saint-Ange, où il resta six mois. Au bout de ce temps il fut confiné dans la maison des Lazaristes de Rome, avec défense de se présenter devant le pape, et de paraître à aucune cérémonie publique. On lui interdit également d'aller à son évêché de Montefiascone, où le pape envoya un vicaire apostolique. Au bout de six autres mois, il obtint sa liberté entière; mais on lui demanda la démission de son siége. Il vécut dans la retraite jusqu'au commencement de mai 1817, qu'une dissolution du sang le conduisit au tombeau dans la nuit du 10 au 11 du même mois. Tel fut ce prélat que ses talents et les circonstances portèrent aux plus hautes dignités, et qui sembla se complaire à saper sa propre réputation, et à flétrir ses premiers honneurs (1). On regrette qu'il n'ait pas publié ses discours. Son panégyrique de saint Vincent-de-Paul, entre autres, qu'il prêcha plusieurs fois avant la révolution, et qui passe pour être un excellent morceau d'éloquence, n'a pas vu le jour. C'est aux héritiers de l'auteur, qui possèdent ses manuscrits, à suppléer à ce qu'il se proposait de faire; car il avait annoncé l'intention de donner une édition de ses œuvres. L'*Esprit de Maury* par Chas, 1791, in-8°., n'est qu'une chétive compilation de fragments des discours de tribune de l'abbé.

B—u et P—c—t.

MAUSOLE. *V.* Artemise.

MAUSSAC (Philippe-Jacques de), l'un des plus habiles hellénistes et des meilleurs critiques qu'ait produits la France, était originaire de Corneillan, village voisin de Béziers. Il dut naître vers 1590, comme on peut le conclure d'une pièce de vers, composée par Jean de Maussac, son père, et placée en tête de son premier ouvrage, publié en 1614 : elle nous apprend qu'à cette époque l'auteur n'était pas encore parvenu à sa majorité. Jean de Maussac fut conseiller, et ensuite doyen du parlement de Toulouse : il jouissait d'un grand crédit dans sa compagnie; et il était lui-même fort savant. Il prit beaucoup de soin de l'éducation de son fils, qui se faisait gloire de publier que c'était à son père qu'il était redevable de ses connaissances, et des liaisons qu'il forma, de bonne heure, avec les savants les plus distingués. A peine sorti de l'adolescence, il avait déjà parcouru presque toutes les contrées de l'Europe, fouillé les bibliothèques, recueilli nombre de ma-

(1) Dans une séance de l'académie française, son collègue, le conventionnel Chénier qui le détestait, affectant de lui donner le titre d'abbé, quelqu'un l'avertit de l'appeler cardinal; « Je lui fais trop d'honneur, reprit Chénier; il aurait mieux fait de rester toujours l'abbé Maury. »

nuscrits précieux, et s'était fait connaître aux Saumaise, aux Gaulmin, aux Dupuy, aux Sirmond, etc. Revenu à Paris, il y publia, en 1614, son premier ouvrage; c'est le *Lexique grec des dix orateurs*, rédigé par Harpocration. Maussac en épura le texte qui était extrêmement corrompu, l'accompagna de notes, qui annoncent une érudition étonnante, et y joignit une dissertation excellente sur l'auteur et sur ses ouvrages. Ce livre a été réimprimé en Hollande, en 1683; et cette édition est augmentée des notes de Henri de Valois. L'année suivante, Maussac mit au jour à Toulouse un recueil in-8°, de quelques opuscules grecs. Ce recueil contient le Traité des fleuves, attribué à Plutarque; celui de Vibius Sequester sur les fleuves, les fontaines, etc.; une Dissertation critique, et des notes sur le traité de Plutarque; celui de Michel Psellus sur les pierres, avec des notes; enfin, un Appendix aux notes sur le Lexique d'Harpocration. Celles qui sont relatives au traité de Plutarque, ont été réimprimées dans l'édition complète de cet auteur, publiée à Paris, en 1624, 2 vol. in-folio. En 1619, Maussac donna au public l'Histoire des animaux, d'Aristote, avec la traduction latine et les commentaires de Jul.-Cés. Scaliger (Toulouse, in-fol.): son père en avait acheté à grands frais le manuscrit, d'un des fils de ce dernier. Maussac l'enrichit de prolégomènes et de ses propres observations, et le dédia à la république de Venise: à la tête de ce livre, il prend le titre de conseiller au parlement de Toulouse. Il publia encore dans cette ville, en 1621, un recueil in-4°., qui contient le *Ciceronianus* d'Érasme; deux harangues de Jul. Cés. Scaliger, contre ce dernier, et quelques lettres inédites du même Scaliger. L'éditeur ne s'est pas nommé; mais il a placé les initiales de son nom, en tête de l'épître dédicatoire des lettres, adressée aux frères Dupuy. Maussac ne donna plus rien au public depuis ce temps, quoique dans les ouvrages que nous venons d'indiquer, il en eût promis plusieurs autres. L'érudition et la connaissance profonde de la langue grecque, qu'il a déployées dans tout ce qu'il a mis au jour, donnent lieu de regretter qu'il n'ait pas tenu sa promesse. Il est probable que les fonctions importantes dont il fut chargé, ne lui en laissèrent pas le loisir. Déjà dans la préface de l'Histoire des animaux, d'Aristote, il se plaint des occupations nombreuses dont il est accablé. En 1628, il devint président à la chambre des comptes de Montpellier: l'année suivante, cette compagnie ayant été réunie, par le cardinal de Richelieu, à la cour des aides, Maussac y conserva son rang de président. En 1646, ces deux cours furent séparées: la cour des aides fut transférée à Carcassonne, et la chambre des comptes reçut une nouvelle composition: Maussac en fut nommé premier président; il fut installé, avec les nouveaux officiers, le 12 avril 1647. Mais cet ordre de choses fut de peu de durée. Le 24 juillet de l'année suivante, le roi permit à la cour des aides de revenir à Montpellier; et au mois de janvier 1649, les deux cours furent de nouveau reunies. Maussac partit alors pour Paris, où il mourut l'année d'après, emportant les regrets de tous les savants de son siècle. Le trait suivant prouve autant l'estime que faisaient de Maussac, deux hommes célèbres par leur savoir, que leur propre vanité. Vossius racontait que Gaulmin,

Saumaise et Maussac s'étant rencontrés à la Bibliothèque royale, le premier dit aux deux autres : « Je pense » que nous pourrions bien tous trois » tenir tête à tous les savants de » l'Europe. — A quoi Saumaise répondit : « Joignez à tout ce qu'il » y a de savants dans le monde, et » vous et M. de Maussac, je vous » tiendrai tête, moi seul. » La religion et les lettres sont redevables à notre savant magistrat d'un autre service. Il existait au collége de Foix, à Toulouse, un très-beau manuscrit d'un ouvrage de Raymond-Martin, religieux dominicain du treizième siècle, contre les Juifs, intitulé : *Pugio fidei*. Maussac en avait fait faire une copie ; il avait rassemblé les variantes de plusieurs autres manuscrits. Peu avant sa mort, il donna le tout à la bibliothèque des Jacobins de Paris ; et l'ouvrage parut en 1651, in-folio, par les soins de Joseph de Voisin, savant ecclésiastique de Bordeaux. Maussac s'était marié à Montpellier ; il eut, de son mariage, deux garçons et deux filles ; l'aîné de ses fils fut conseiller au parlement de Toulouse, et mourut sans avoir été marié. Maussac était cousin de Jean de Maussac, grand archidiacre de la cathédrale de Beziers, ecclésiastique aussi recommandable par ses vertus que par ses lumières. Il a été cité avec éloge par MM. de Sainte-Marthe, dans le *Gallia christiana*, pour lequel il leur fournit des mémoires. Si—d.

MAUTOUR (Philibert-Bernard Moreau de), savant antiquaire, était né à Beaune, le 23 décembre 1654, d'une famille de robe, qui a produit plusieurs hommes de mérite (Voy. la *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*). Après avoir pris ses grades à l'université de Toulouse, il fut pourvu d'une charge d'auditeur à la chambre des comptes de Paris, et consacra tous ses loisirs à la recherche et à l'examen des monuments d'antiquités. Il parvint en peu de temps à former une collection de bronzes et de médailles, assez remarquable pour que le savant Baudelot de Dairval ait cité l'auteur avec éloge dans son traité de l'*Utilité des voyages*, t. II, p. 686. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1701 ; et depuis cette époque, il s'empressa de communiquer à cette compagnie le fruit de ses recherches. Il obtint la vétérance en 1736, et mourut à Paris, le 7 septembre de l'année suivante. Dans sa dernière maladie, il exigea que son éloge ne serait point lu publiquement, suivant l'usage ; mais de Boze a consacré à la mémoire de son ami une courte *Notice*, imprimée dans le tom. III du *Recueil de l'Académ.*, p. 379, édit., in 12. Mautour n'a composé que des pièces de peu d'étendue : l'abbé Papillon en a donné une longue liste dans le tom. II de sa *Bibl. de Bourgogne* ; et quoiqu'il l'ait encore accrue dans les *Additions*, elle n'est cependant pas complète. Ce sont des morceaux de littérature et de poésie, en latin et en français, des dissertations, des remarques, etc., insérés dans le *Mercure*, les *Mémoires de Trevoux*, le *Journal de Verdun*, le *Recueil de l'Académ. des inscriptions*, la continuat. des *Mémoires de littérature*, par Desmolets, le *Recueil* d'Archimbauld, etc. On se contentera de citer : I. *Fables nouvelles en vers* (trad. du latin de Jacques Regnier), Paris, 1685, in-12. II. *Dissertations historiques sur divers sujets de l'antiquité et autres matières qui la concernent*, ibid., 1706, in-12. Ce volume renferme, entre autres

pièces, deux dissertations sur la ville d'*Aventicum*, dont la position a long-temps occupé les savants (*V.* Pierre Dunod). III. *L'Abrégé chronologique de l'histoire universelle*, trad. du latin (du *Rationarium temporum*) du P. Petau, ibid., 1708-15, 3 vol. in-8°. L'abbé Lenglet Dufresnoy attribue la traduction du troisième volume à Dupin; mais Papillon assure qu'ayant communiqué à Mautour l'article qu'il lui destinait dans la *Bibl. de Bourgogne*, il ne réclama point contre l'attribution qu'il lui faisait de la totalité de la traduction. Dans la *Méthode* de Lenglet, on cite une éd. de Paris, 1704, 5 vol. in-12, très-fautive et dans laquelle presque tous les noms propres sont défigurés : M. Barbier, dans le *Dictionnaire des anonymes*, n°. 13, ne fait mention que de l'éd. de Paris, 1708-15, en 5 vol. in-12. IV. *Observations sur les monuments antiques trouvés dans l'église cathédrale de Paris*, ibid.; 1711, in-4°. Elles ont été insérées dans le tome 1er. de l'*Histoire de Paris*, par D. Félibien, ainsi qu'une dissertation sur Isis. V. *Observations critiques et historiques* sur quelques singularités de Paris, dans les *Mémoires* de Desmolets, tom. 5 et 6. VI. *Lettre au sujet de la figure d'un nain antique*, du cabinet de M. Foucault, conseiller-d'état (Dijon), in-8°. VII. *Dissertation sur le Dieu* Bonus eventus, *et les médailles qui regardent son culte;* dans les *Mém.* de l'acad. des inscript., tom. II. VIII. Divers *Mémoires* épars dans la même collection, parmi lesquels on remarque un *Discours sur les Amazones*. IX. *Description historique des principaux monuments de l'abbaye de Cîteaux*, ibid., tom. IX: ce morceau est très-intéressant. X. *Journal de la campagne de Piémont, conduite par Catinat*, en 1690, Paris, 1691, in-12. XI. *Journal des opérations de Catinat, en* 1691, *et du siége de Montmélian*, ibid., 1692, in-12. Fontette (*Bibl. hist de la France*, n°. 24,300) attribue à Mautour la rédaction de ces deux relations, publiées sous le nom de Moreau de Brasey, son neveu (1). Mautour a eu part, avec Jussieu, à la troisième édition du *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1732, 5 vol. in-fol. Titon du Tillet a inséré l'*Éloge* de ce poète antiquaire, dans le 1er. *Suppl. au Parnasse français*, p. 692. W—s.

MAUVEL. *Voy.* Catinat.

MAUVILLON (Eléazar), traducteur, historien et grammairien, était né en Provence, le 15 juillet 1712. Il passa jeune en Allemagne, où il donna quelque temps des leçons de langue française; il devint ensuite le secrétaire intime de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, roi de Pologne. En quittant cet emploi, il fut nommé professeur de langue française au *Carolinum* de Brunswick. Sur la fin de sa vie, il se retira à Leipzig, où il était déjà connu par différents ouvrages; il mourut en mai 1779. Outre des traductions du *Voyage de Klimmius dans le monde souterrain*, Copenhague (Dresde), 1741, in-8°., inséré dans le tome XIX du Recueil des *Voyages imaginaires* (Voy. Holberg, XX, 476); de l'*Anti-Paméla*, Amsterd., 1743, in-12; du *Voyage de Ulloa dans l'Amérique méridionale*, Amsterd., 1752,

(1) Jacques Moreau de Brasey, capitaine de cavalerie, né à Dijon, en 1663, mort en 1723, auteur des cinq derniers livres du *Virgile travesti*, (*V.* Scarron), était fils d'Étienne Moreau, magistrat de Dijon, mort en 1699, et connu par quelques poésies.

2 vol. in-4°., et des *Discours* politiques de Hume, ibid., 1754, in-8°., on a de Mauvillon : I. *Lettres françaises et germaniques*, ou *Réflexions militaires, littéraires et critiques sur les Français et les Allemands*, Londres, 1740, in-12. II. *Le droit public germanique*, Amsterdam, 1749, 2 vol. in-8°. III. *Histoire du prince Eugène de Savoie*, ibid., 1740-55, 5 vol. in-12. IV. *Histoire de Frédéric-Guillaume Ier., roi de Prusse*, ibid., 1741, in-4°., ou 2 vol. in-12. V. *Histoire de la dernière guerre de Bohême*, ibid., 1745, 2 vol. pet. in-8°. VI. *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède*, ibid., 1764, in-4°., ou 4 vol. in-12. Elle est assez estimée. VII. *Remarques sur les germanismes*, ibid., 1751-55, 2 vol. in-12; nouvelle éd. augment., ib., 1764, même format. VIII. *Traité général du style*, ibid., 1751, petit in-8°. IX. *Cours complet de la langue française*, 1754, 2 vol. in-8°. X. *Le Soldat parvenu*, Dresde, 1753, 2 vol. in-12. C'est un roman qui a été réimprimé plusieurs fois. La *France littéraire* de 1769 attribue encore à Mauvillon une *Histoire du czar Pierre Ier.*

W—s.

MAUVILLON (Jacques), ingénieur et écrivain allemand, fils du précédent, naquit à Leipzig, en 1743. Sa frêle constitution fut encore affaiblie dans sa jeunesse par une chute, suivie d'une maladie grave, qui laissa son corps tout contrefait. Son père ayant été nommé professeur de français, au *Carolinum* de Brunswick, Mauvillon y eut l'avantage d'être instruit dans les lettres et les sciences par d'habiles maîtres. L'étude des langues, du dessin, des mathématiques, eut plus d'attrait pour lui que celle de la jurisprudence et de la théologie, que son père voulut lui faire suivre : l'art militaire même fut de son goût, malgré sa faiblesse corporelle. Pendant la guerre de Sept-Ans il sollicita et obtint une place d'ingénieur au service d'Hanovre ; après le rétablissement de la paix, il la quitta pour se livrer à l'enseignement. En 1766, il accepta une place secondaire à l'école d'Ilefeld : il s'était attiré, l'année précédente, beaucoup de désagréments par un ouvrage où il avait critiqué une troupe de comédiens. Il trouva plus d'avancement à Cassel, où il fut nommé ingénieur des ponts et chaussées, et ensuite capitaine du corps des cadets, et professeur des fortifications. Étant alors dans une position plus assurée qu'auparavant, il coopéra aux journaux littéraires, entreprit des traductions du français, et composa divers ouvrages. Cependant il se dégoûta de sa place, et se rendit à Potsdam pour offrir ses services au grand Frédéric. Il reçut en effet, du roi, un brevet de capitaine au corps des ingénieurs; mais, sur les instances de sa femme, il revint à Cassel. Il y continua donc d'enseigner et d'écrire jusqu'en 1785, époque où il fut appelé à Brunswick pour entrer comme major au corps du génie, et professer au *Carolinum*. C'est dans cette ville qu'il fit connaissance, l'année suivante, avec Mirabeau. Il se prit d'une amitié vive pour cet homme extraordinaire, qui, de son côté, forma le projet de s'adjoindre Mauvillon pour coopérateur de son grand ouvrage sur la monarchie prussienne. Le plan de ce travail fut arrêté entre les deux amis ; Mirabeau, arrivé à Berlin, envoya presque à chaque courrier des matériaux à Mauvillon, pour les mettre

en œuvre : il revint, en 1787, à Brunswick, pour travailler en commun avec son coopérateur ; mais, de retour à Paris, il publia l'ouvrage sous son nom seul (1). En le traduisant en allemand, Mauvillon ne laissa pas ignorer au public que Mirabeau était à la vérité l'auteur du plan et de la forme, mais que le reste était de lui. Il fit paraître, dans la suite, les lettres que Mirabeau lui avait adressées (*Lettres du comte de Mirabeau à un de ses amis en Allemagne, écrites durant les années* 1786-90, Brunswick, 1792), et qui sont remplies d'expressions d'attachement de l'orateur français pour son collaborateur. L'ami de Mirabeau ne put rester indifférent à la révolution française. Il en adopta hautement les principes, au grand scandale de ses amis allemands, qui l'abandonnèrent, pour la plupart, de peur de compromettre leur place ou leur autorité. Il fut vivement attaqué dans un pamphlet satirique anonyme. On sait maintenant que Kotzebue y eut part. Mauvillon osa en accuser publiquement le chevalier de Zimmermann, et ne se rétracta même pas dans les derniers temps de sa vie : on ignore jusqu'à quel point l'accusation était fondée. A la suite d'un voyage à Hambourg, Mauvillon, ayant été saisi d'un rhume violent, fut attaqué d'une hydropisie, et mourut à Brunswick, le 10 janvier 1794. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : il a traduit du français les *Lettres* de Mme. de Sévigné (1765) ; l'*Histoire philosophique* des deux Indes, par Raynal (Hanovre, 1774-1778) ; la Dissertation sur les *Richesses*, par Turgot ; l'ouvrage de la *Monarchie prussienne*, et les *Lettres* de Malouet sur la révolution française, 1793. Il a traduit aussi l'Arioste, 1777-1778 ; et il a fait une traduction française de l'ouvrage allemand de Tempelhoff, *Histoire de la guerre de Sept-Ans* ; et de la *Zoologie géographique* de Zimmermann. Voici la liste des ouvrages de sa composition : I. *Avis amical à la troupe de Comédiens sous la direction de Koch*, Leipzig, 1765. II. *Paradoxes littéraires* (en français), Amsterdam, 1768. III. *De la valeur de quelques poètes allemands*, 1771 et 1772. Cet ouvrage, comme le précédent, lui attira beaucoup d'ennemis à cause des critiques qu'il contenait : il l'avait

(1) Le libraire Fauche, de Hambourg, se trouvant à la foire de Brunswick, les deux auteurs traitèrent avec lui pour l'impression de l'ouvrage à son compte. Mirabeau rédigea l'acte de vente, le transcrivit de sa propre main et le signa. Il fut convenu que l'entreprise se ferait en Suisse, et que l'auteur français y enverrait son manuscrit à quatre mois de là, contre la somme de mille louis. A cet effet, Fauche se rendit à Neuchâtel, pour préparer les moyens d'exécution, et de là, vint à Paris, pour y recevoir lui-même le manuscrit. A son arrivée dans cette capitale, il fit visite à Mirabeau, qui, à sa vue, marqua d'abord la plus grande surprise ; mais il se remit bientôt, embrassa son libraire en lui disant : « Cher Fauche, vous allez » être bien content : je viens de vous associer aux » premières maisons de la librairie de Paris ; avez-» vous reçu la lettre adressée chez votre père, par » laquelle je vous engageais à venir à Paris ? M'appor-» tez-vous les mille louis convenus ? — Non, M. le » comte, répondit le libraire, je n'ai pas reçu votre » lettre ; mais la somme est chez mon banquier, où » vous pourrez la faire toucher selon nos conventions. » Veuillez maintenant m'apprendre comment je suis, » sans le savoir, associé aux premiers libraires de » Paris, et avoir la bonté de me dire quels ils sont ? » Mirabeau les nomma : deux étaient de la connaissance de Fauche, qui alla sur-le-champ chez l'un d'eux pour avoir plus ample éclaircissement sur un fait que Mirabeau feignit n'avoir pas le temps d'expliquer. Dès les premiers mots, Fauche eut la certitude d'une escroquerie. Il se fit lire l'acte de vente passé avec les libraires de Paris ; après quoi il tira de son porte-feuille celui qui lui avait été signé en Allemagne : ces deux pièces ne différaient l'une d'avec l'autre, que dans les signatures. A cette preuve palpable d'une friponnerie un peu plus que *voltairienne*, les quatre libraires se consultèrent ; les uns voulaient porter l'affaire devant les lois : plus sages, les autres, craignant de s'attirer la malveillance d'un homme déjà fort de l'opinion du peuple, furent d'avis d'exécuter, en honnêtes gens, ce qui venait de servir d'expédient à un fripon ; conseil qui prévalut et qui amena une association réelle, dont Fauche se détacha peu de temps après (Extrait d'une *Lettre* de Fauche-Borel). Les tours de ce genre n'étaient pas rares parmi les grands-esprits de cette époque. (*V.* MARÉCHAL, pag. 9 ci-dessus.)

composé avec le poète Unzer. IV. *Recueil de Mémoires sur des objets de politique, d'économie politique et d'histoire*, 2 vol., Leipzig, 1776-1777. V. *Lettres physiocratiques*, Brunswick, 1780. VI. *Essai sur l'influence de la poudre à canon dans l'art de la guerre moderne*, Dessau, 1782. VII. *Introduction à toutes les sciences militaires*, pour les jeunes gens, Brunswick, 1783. VIII. *Essai historique sur l'art de la guerre, pendant la guerre de Trente-Ans* (en français), Cassel, 1782; 2e. édition, 1789. IX. *Proverbes dramatiques*, 2 vol., Leipzig, 1786; 2e. édit., 1790. X. Le *Système de la Religion chrétienne, le seul vrai en partie*, Berlin, 1787. Il avait composé d'abord un ouvrage sous le titre de *Faux raisonnements de la religion chrétienne*; mais le manuscrit s'étant égaré pendant la banqueroute du libraire, il en rédigea un autre sous le titre que nous venons d'indiquer. XI. *L'homme et la femme dans leurs rapports mutuels*, Leipzig, 1791. Un ouvrage de Brandes *sur les femmes*, ou plutôt contre elles, avait engagé Mauvillon, grand ami du beau sexe, à prendre sa défense. XII. *Présomptions fondées du lieutenant-colonel Mauvillon*, et *Recueil de faits, d'après lesquels il est intimement convaincu que l'auteur de l'écrit intitulé* Bahrdt au front d'airain, *n'est point autre que M. le chevalier de Zimmermann*, Brunswick, 1791. XIII. *Biographie du duc Ferdinand de Brunswick*, Leipzig, 1794, 2 vol. in-8°. On regarde cet ouvrage comme le mieux écrit de tous ceux de l'auteur. Il a rédigé l'*Histoire de la guerre de succession en Espagne*, pour l'almanach du libraire Gœschen, à Leipzig; et il a coopéré au *Musée allemand*, à la *Bibliothèque de Lemgo*, à la *Bibliothèque allemande*, à la *Gazette littéraire*, au *Spectateur de Cassel*, et au *Journal militaire*. Les *Principes de la tactique actuelle de l'infanterie des troupes les plus perfectionnées*, qui se trouvent à la fin de la *Monarchie prussienne*, accompagnées de quatre-vingt-quatorze planches, sont de Mauvillon. Il a laissé en manuscrit l'Histoire de la campagne des Pays-Bas, depuis l'an 1745. — Son fils, capitaine dans le corps d'artillerie hollandaise, a publié, en 1801, la *Correspondance* de Mauvillon, avec plusieurs savants, Allemagne (Brunswick, 1 vol. in-8°.)

D—G.

MAXENCE (*Marcus-Aurelius-Valerius-Maxentius*), l'un des six empereurs qui portèrent à-la-fois la pourpre quelque temps après l'abdication de Dioclétien et de Maximien-Hercule, était fils de ce dernier, qui lui avait fait épouser une fille de Galère. Ce mariage et sa naissance le plaçaient sur les degrés du trône; mais sa mollesse et son incapacité lui attirèrent le mépris de son beau-père. La défense de l'Empire exigeait un chef actif et guerrier : on laissa donc languir Maxence, à quelques milles de Rome, dans l'obscurité d'une vie voluptueuse. L'élévation de Constantin éveilla son ame ouverte à l'envie, et au ressentiment d'un long oubli. Les conjonctures étaient favorables pour unir ses injures et ses prétentions personnelles à la cause du peuple romain. Les exactions violentes du fisc, l'insolente domination d'empereurs pris parmi des barbares, et le rang de capitale transféré aux villes de Milan et de Nicomédie, soulevaient les esprits contre Galère. Maxence

excita les gardes prétoriennes, se défit d'un petit nombre de magistrats qui lui étaient opposés, et fut proclamé auguste au milieu des applaudissements du sénat et du peuple, le 28 octobre 306. Maximien quitta aussitôt sa retraite pour offrir son bras et ses conseils à l'inexpérience de son fils. Avide de pouvoir, il parut céder aux sollicitations du sénat et de Maxence, qui le pressaient de reprendre la pourpre. Cependant Sévère, l'un des césars créés par Galère, marchait sur Rome pour étouffer cette révolte. Ses soldats, qui la plupart avaient servi sous Maximien, séduits par une ancienne affection, ou corrompus par des promesses, l'abandonnèrent; et il fut forcé de se réfugier à Ravenne. Les marais et les fortifications qui protégeaient cette place, lui donnaient le temps d'être secouru: mais troublé par la crainte de nouvelles trahisons, il eut l'imprudence de se mettre entre les mains de Maximien, et fut réduit à se faire ouvrir les veines. Galère, outré de fureur, s'avança lui-même en Italie avec les légions de l'Illyrie: aux menaces il fit succéder des propositions d'amitié, qui furent rejetées avec mépris. Ses troupes ébranlées par le nom de Maximien, par l'ascendant des souvenirs de Rome, et surtout par les prodigalités de Maxence, le contraignirent à reprendre honteusement la route de l'Orient; et d'affreux désordres marquèrent leur passage. Délivré de ses ennemis, qu'à peine il avait osé harceler dans leur retraite, Maxence eut à lutter contre son père, qui voulait s'arroger sur lui une suprématie humiliante. Les gardes prétoriennes se déclarèrent pour celui qui favorisait leur licence; et Maximien, dont elles redoutaient la sévérité, sortit de Rome en fugitif. Maxence porta ensuite la guerre dans la province d'Afrique, dont le gouverneur avait secoué depuis trois ans sa domination; il apaisa facilement la rebellion, et en prit prétexte pour désoler toute cette contrée. Le fer et le feu ravagèrent Cirthe et Carthage; les délations et les confiscations achevèrent les ravages des gens de guerre. Rome, si fière d'abord de la présence d'un empereur de son choix, apprit aussi à le charger de malédictions: indolent, soupçonneux, sans frein dans ses passions brutales, il faisait trembler les sénateurs pour leur vie, et cherchait, dans les plus illustres familles, des victimes de ses débauches. La perception des taxes était accompagnée d'iniquités révoltantes; un impôt tyrannique était levé, sous le nom de *Don volontaire*, sur les patriciens et quelquefois sur les laboureurs. Maxence, occupé à caresser les soldats, leur accordait l'impunité, leur livrait le peuple, et, les associant à ses propres excès, disposait pour ses officiers de la maison de campagne ou de la femme d'un sénateur. Les Chrétiens, que sa politique avait ménagés d'abord, à l'exemple de Constance Chlore et de Constantin, essuyèrent à leur tour ses persécutions. M. Guizot a relevé à cet égard l'assertion légère de Gibbon, trop disposé à trouver des titres de tolérance aux empereurs romains. Maxence était parvenu à un très-haut degré de puissance: Maximin venait de conclure avec lui une alliance secrète; et il parlait déjà d'entrer en conquérant dans la Gaule du côté de la Rhétie. Constantin prévint ces dispositions hostiles, en répondant à l'appel du sénat et du peuple de Rome. Sa marche triomphante en Italie, rappela celle de

César. Arrivé, à travers les Alpes Cottiennes (le *Mont-Cenis*), dans la plaine du Piémont, lorsqu'on le croyait encore sur les bords du Rhin, il emporta Suze d'assaut, gagna une victoire sous les murs de Turin, reçut la soumission de presque toutes les villes qui s'étendaient des Alpes aux rives du Pô, et vint assiéger Vérone. Ruricius-Pompéianus, le plus habile général de Maxence, y fit en vain une résistance vigoureuse, et périt dans une bataille sanglante qu'il livra pour sauver cette ville. Cependant Maxence, endormi dans les plaisirs au fond de son palais ou dans les jardins de Salluste, fut averti du péril par la voix hardie de ses officiers, et par les murmures du peuple. Jusque-là il avait caché ses revers et affecté une grande confiance. Intimidé tout-à-coup, il s'empressa de consulter les augures et les livres de la Sibylle; sur la foi d'un oracle ambigu, il se décida enfin à marcher en personne contre son adversaire. Il campa dans un lieu appelé *Saxa-Rubra*, à neuf milles de Rome. Les prétoriens et les Maures qu'il avait dans son armée, énervés par leurs habitudes d'indiscipline, rappelèrent en vain leur courage: les soldats de Constantin leur passèrent sur le corps, et cernèrent les fuyards qui se précipitaient vers le Tibre. Maxence, pressé par la foule sur le pont Milvius, tomba dans le fleuve, et fut englouti sous le poids de ses armes. Le lendemain on retira son cadavre enfoncé dans la vase; sa tête fut promenée dans Rome au bout d'une pique, et servit au triomphe de Constantin. Cet heureux vainqueur fit mourir les deux fils et la veuve de Maxence, avec leurs plus chauds partisans, et, content de ce sacrifice, il cessa d'écouter les cris de vengeance du peuple romain. Non moins basse que la louange, la haine a exagéré la tyrannie de Maxence : les historiens l'ont traité d'usurpateur; et quelques-uns même ont publié qu'il avait été supposé par sa mère, et devait le jour à un Syrien obscur. Tel que nous l'avons représenté, il ne fut pas plus odieux que la plupart de ses concurrents : seulement il fut plus lâche, et montra une désespérante incapacité. F—T.

MAXIME (Saint), évêque de Turin, florissait dans le cinquième siècle. On conjecture, d'après quelques passages de ses homélies, qu'il était né à Verceil. Il avait fait, dans sa jeunesse, une étude aprofondie des saintes Écritures; et dès qu'il fut élevé au sacerdoce, il signala son zèle pour la foi chrétienne, par de continuelles prédications dans les diverses provinces de la Lombardie. Il assista, comme évêque, au concile de Milan, en 451; et il souscrivit à celui de Rome en 465, immédiatement après le pape saint Hilaire, ce qui prouve qu'il était le plus âgé de tous les prélats; on croit qu'il mourut peu de temps après son retour dans son diocèse. Il nous reste de saint Maxime de Turin, un grand nombre d'*Homélies* sur les principales fêtes de l'année et sur différents sujets de morale (1). D. Mabillon en a publié douze dans la deuxième partie du *Musæum italicum*, p. 9; D. Martène, six autres, dans le tom. IX de l'*Amplissima collectio*; et Muratori, de nouvelles encore, dans le tome III des *Anecdotes*, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, écrit en caractères lombards, et que l'on croit ancien de plus de mille ans.

(1) On en trouve XVII dans l'*Homiliarius Doctorum*, Bâle 1498, in-fol.; et elles ont été reimprimées à la suite de l'édit. de *Salvien*, Rome, Manuce, 1[illegible], id-fol. (*V.* SALVIEN.)

Plusieurs homélies de saint Maxime avaient été attribuées à saint Ambroise, à saint Augustin, à Eusèbe d'Emèse, et insérées sous leurs noms dans la *Bibliotheca Patrum* : elles ont toutes été recueillies par Muratori, et publiées avec des remarques, à la suite des *Œuvres* de saint Léon, dans l'édit. de Venise, 1748. On a publié à Rome, en 1784, par ordre du pape Pie VI, une édition in-fol. des œuvres de saint Maxime de Turin, de l'imprimerie de la Propagande : elle comprend la vie du Saint, le témoignage des écrivains ecclésiastiques, le catalogue des éditions, la notice des manuscrits sur lesquels elle a été faite, un index, et quatre planches avec un *spécimen* de caractères des manuscrits les plus célèbres. Les homélies sont au nombre de cent dix-sept, les sermons de cent seize, et les traités de six. L'éditeur est le P. Bruno Bruni des Ecoles pies. Elle est dédiée au roi de Sardaigne, par le pape Pie VI lui-même. L'Église a toujours fait beaucoup de cas des homélies de ce saint docteur; et les rédacteurs du *Bréviaire romain* en ont tiré plusieurs leçons. Le nom de saint Maxime est inscrit au martyrologe, au 25 de juin. Sa *Vie*, par un auteur anonyme du treizième siècle, a été publiée à cette date dans le recueil des Bollandistes, avec une Dissertation préliminaire. W—s.

MAXIME (*Petronius Maximus*), empereur romain d'occident, naquit, en 395, d'une famille riche et puissante de la ville de Rome. Admis dès l'âge de dix-neuf ans dans le conseil d'Honorius, il devint successivement intendant des finances et préfet de Rome, avant l'âge de vingt-cinq ans. Le sénat et le peuple demandèrent et obtinrent d'Honorius la permission d'ériger à Maxime, dans le Forum de Trajan, une statue dont la base et l'inscription subsistent encore. Deux fois préfet d'Italie, deux fois consul, patrice, en 445, sous le règne de Valentinien III, il devint le plus habile mais le plus ambitieux des courtisans. La beauté de sa femme fut bientôt la cause de son élévation, de ses crimes et de ses malheurs. Le faible et débauché Valentinien III voulut la séduire, et ne put que lui faire violence, au moyen d'un lâche artifice. Maxime cacha sa fureur pour assurer sa vengeance; et son premier soin fut de perdre Aëtius, regardé comme le soutien de l'empereur (*V.* Aetius). Valentinien, aussi aveugle que barbare, crut aux impostures qui lui furent répétées contre ce grand homme, le tua de sa propre main, et fit massacrer ses amis. Privé de son plus solide appui, il tomba bientôt lui-même sous les coups des conjurés suscités par Maxime, qui le fit poignarder dans le Champ-de-Mars, trois ou quatre mois après la mort d'Aëtius. Le lendemain, Maxime fut proclamé empereur. Pour compléter sa vengeance, il épousa Eudoxie, veuve de Valentinien, et donna la main d'Eudocie, fille de ce prince, à son fils Pallade. Sa première femme n'avait survécu que peu de temps à l'attentat dont elle avait été l'objet. A peine couronné, Maxime se montra incapable de soutenir le fardeau qu'on venait de lui imposer. A sa faiblesse et à des défauts trop tard reconnus, se joignit un découragement qu'il ne savait pas même cacher : les barbares, que ne retenait plus la crainte d'Aëtius, si long-temps leur vainqueur, attaquèrent les provinces de l'empire; une imprudence de Maxime attira dans Rome le plus cruel ennemi des Romains, et le perdit lui-même,

Il avait cru pouvoir gagner le cœur de sa nouvelle épouse, en lui révélant que l'amour dont il brûlait pour elle l'avait engagé à tramer la mort de Valentinien. Cet affreux secret mit la fureur dans l'ame d'Eudoxie (*V.* Eudoxie) : elle écrivit à Genseric, roi des Vandales, de venir la venger, et lui promit de lui en aplanir les chemins. Genseric, dont l'avide ambition convoitait l'Italie, accourut avec un armement formidable. Maxime, à son approche, ne songea qu'à fuir honteusement ; mais le peuple, indigné de sa lâcheté, l'accabla d'insultes, et les officiers d'Eudoxie le percèrent de coups : son cadavre fut mis en pièces, et jeté dans le Tibre (12 juin 455). Trois jours après, Genseric entra dans Rome qu'il saccagea ; on croit que Pallade fut tué en même temps que son père. Les médailles de Maxime-Petrone sont rares ; il en existe en or, en argent, et en bronze, petit module.

L—s—e.

MAXIME, empereur ou tyran dans les Gaules, à qui ses médailles, rares, quoique de quatorze espèces, donnent les noms de *Magnus-Maximus*, naquit en Espagne, d'où l'orateur contemporain Pacatus assure qu'il était banni et fugitif. Elevé dans la maison du général espagnol Théodose, où il exerçait les fonctions de simple garde, il partit avec lui pour la Bretagne, l'an 368 de J.-C., lorsque ce général eut été nommé pour y commander, par l'empereur Valentinien. Maxime se distingua dans cette île, sous les drapeaux romains ; il contribua à la paix qu'y rétablit Théodose, et reçut la main d'Hélène, fille d'un seigneur du pays de Galles. Il revint néanmoins sur le continent avec son général, qui fut rappelé en l'an 373 ; et Ammien Marcellin, qui l'avait connu personnellement, lui donne à lui-même le nom de général (*dux*) l'année suivante, en observant qu'il avait un caractère malfaisant, téméraire et avide. Il paraît que lorsque Théodose eut été décapité (*V.* Théodose), Maxime, loin de perdre son crédit avec son chef, vit augmenter son pouvoir, et fut renvoyé en Bretagne, en qualité de commandant, pour s'opposer aux Pictes, qui voulaient recouvrer leur indépendance. Le nouveau général romain entreprit de conquérir l'île toute entière. Mais l'union des Pictes avec les Écossais, qui habitaient comme eux au Nord, s'opposant à son projet, il parvint à les désunir, et forma une alliance avec les premiers. Lorsqu'ensuite il voulut les subjuguer à leur tour, il lui survint des affaires qui l'en empêchèrent. Glorieux des succès qu'il avait obtenus sous un empereur jeune et faible, il prétendait aux plus hautes dignités, lorsqu'il apprit, l'an 379, que Théodose, fils de son ancien général, venait d'être associé à l'empire. Cette élévation d'un de ses compagnons d'armes, lui parut faite à son préjudice, et il conçut le dessein de devenir son égal. Pour y parvenir, il s'efforça de gagner l'affection des Pictes, afin que la Bretagne fût paisible pendant qu'il marcherait contre le jeune empereur. Mais ses mesures furent rompues par une irruption des Écossais et des Irlandais réunis, qui l'obligèrent à rester dans cette contrée. Il battit à la fin ces peuples, dans plusieurs rencontres, conclut avec eux une paix avantageuse, et profita de l'éclat de ses victoires pour se faire déclarer empereur par les soldats, l'an 381. Mais il protesta que le diadème lui avait été donné malgré lui ; et Gratien,

qui régnait dans les Gaules, ne s'en alarma point ; ce qui a paru si extraordinaire à nos historiens, qu'ils ont différé de deux ans sa prise de possession. Mais la chronique de Tiro Prosper nous fournit cette date, qui est admise par tous les historiens anglais. Si d'autres annalistes la retardent, c'est qu'on a pu n'en avoir connaissance sur le continent, qu'après le débarquement de Maxime, à l'embouchure du Rhin, lorsqu'il eut pris deux ans pour faire ses préparatifs. Toute la jeunesse de l'île était accourue en foule sous ses étendards ; et il conduisit sur les rives du fleuve une armée et une flotte, dont on parla long-temps comme de l'émigration d'une partie considérable de la nation britannique. On assure que la totalité s'élevait à trente mille soldats, et cent mille plébéiens. Gratien, dans sa paisible résidence de Paris, où il ne s'occupait que de la chasse, fut cependant réveillé aux approches de cette multitude ; mais, dépourvu de courage, et sans énergie, il ne fit que de faibles efforts. Maxime avait reçu le baptême avant de monter sur le trône impérial, et se disait entièrement d'accord dans son entreprise avec le pieux Théodose ; il se vanta même d'être son parent. Les armées de la Gaule, loin de lui fermer le passage, le reçurent avec des acclamations de joie et des protestations de fidélité. Gratien s'enfuit à Lyon avec un petit corps de trois cents chevaux ; et les villes situées sur sa route, où il espérait trouver un refuge ou du moins un passage, lui apprirent, en fermant leurs portes, qu'il s'en trouve rarement d'ouvertes pour les malheureux. Il aurait encore pu arriver sans danger aux états de Valentinien II, son frère, et revenir avec toutes les forces de l'Italie et de l'Orient, s'il ne se fût pas laissé tromper par le perfide gouverneur de la province lyonnaise ; mais il en crut trop facilement de fausses protestations de fidélité, et des promesses d'un secours qui n'eût pu lui suffire. L'arrivée d'Andragathe, général de la cavalerie de Maxime, le tira de son erreur. Cet audacieux officier exécuta, de la manière la plus cruelle, les ordres de l'usurpateur ; et Gratien fut égorgé en sortant de table, le 25 août 383. Son frère Valentinien fit en vain les instances les plus pressantes pour obtenir son corps. La mort de l'empereur fut bientôt suivie de celle de ses généraux Mérobaudès, Vallion, et d'un grand nombre de ses partisans. Les plus riches et les plus vertueux citoyens furent proscrits, leurs maisons pillées, et les enfants mis à l'enchère avec l'héritage de leurs pères : le palais impérial fut rempli des dépouilles des victimes, et tout l'Empire inondé de leur sang. L'orateur Pacatus, témoin de cette révolution, dit que comme on craignait à-la-fois le poinçon (*stilus*) et le glaive du tyran, on en était venu à désirer la pauvreté ; et afin d'éviter le bourreau, on se réjouissait de voir ses biens confisqués : l'hypocrite Maxime se vantait toutefois d'un triomphe qui, selon lui, n'avait coûté la vie à personne ! Au reste, cette guerre avait été terminée avec tant de rapidité, que Théodose apprit la fuite et la mort de son bienfaiteur avant qu'il lui fût possible de marcher à son secours. Tandis qu'il se livrait à sa douleur, on lui annonça l'arrivée du premier chambellan de Maxime ; et le choix d'un vieillard vénérable pour une fonction ordinairement remplie par des eunuques, annonçait à Constantinople la prudence et la modéra-

tion de l'usurpateur. L'ambassadeur essaya de justifier ou d'excuser son maître ; et il protesta que le meurtre de Gratien avait été commis, sans ses ordres et contre son intention, par le zèle indiscret des soldats : mais il ajouta, d'un ton ferme et tranquille, que Maxime offrait à Théodose le choix de la paix ou de la guerre, et il finit, en déclarant que, quoique son maître préférât, comme Romain et comme père de ses sujets, d'employer ses forces militaires à la défense commune, il était cependant prêt à disputer l'Empire dans une bataille décisive, si Théodose rejetait ses propositions. Maxime exigeait une réponse positive et prompte ; il commandait aux provinces les plus belliqueuses de l'Empire ; l'Orient était épuisé par les revers et même par le succès de la guerre des Goths : malgré le desir qu'avait Théodose d'écouter la voix de l'honneur et de la reconnaissance qu'il devait à Gratien, il dissimula son ressentiment, et consentit à l'alliance de l'usurpateur. Mais il stipula que le nouvel empereur se contenterait des provinces au-delà des Alpes, et que le frère de Gratien conserverait la souveraineté de l'Italie, de l'Afrique et de l'Illyrie occidentale. On inséra dans le traité quelques conditions honorables pour la mémoire de Gratien ; et les portraits des trois augustes collègues furent exposés, selon l'usage, à la vénération des peuples. Maxime aurait pu régner en paix jusqu'à la fin de sa vie, s'il se fût contenté d'un empire aussi vaste, et qui compose aujourd'hui plusieurs royaumes. Mais le spectacle de ses forces militaires lui inspira des projets de conquête : il opprimait la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne, pour entretenir une nombreuse armée de barbares, composée des plus féroces nations de l'Allemagne : il se préparait avec cette armée à envahir l'Italie, et à dépouiller un jeune prince dont les sujets catholiques détestaient et méprisaient le gouvernement, entièrement dirigé par sa mère Justine, qui était arienne. Dès l'an 387, après quatre ans de réflexions et de préparatifs, le perfide Maxime, voulant s'emparer du passage des Alpes, fit à Domninus, ambassadeur de Valentinien, la réception la plus hypocrite, et lui offrit le secours d'un corps considérable de troupes, pour servir son maître dans une guerre qu'il avait en Pannonie. La pénétration de saint Ambroise, archevêque de Milan, avait découvert le piége à travers les protestations d'amitié : néanmoins Domninus se laissa tromper ou corrompre par les libéralités de la cour de Trèves ; et le conseil du jeune prince rejeta obstinément le soupçon du danger. L'ambassadeur dirigea la marche des auxiliaires, et on les admit dans les forteresses des Alpes : mais le traître Maxime les suivit précipitamment avec le reste des troupes ; et comme il avait soigneusement intercepté toutes les communications, l'aspect de son armée fut le premier avertissement qu'on reçut de son arrivée aux portes de Milan. Dans cette extrémité, Justine et son fils, auxquels une capitale remplie de sujets mécontents offrait un asile peu sûr, se réfugièrent dans Aquilée ; et Maxime entra en vainqueur à Milan. Quoique l'archevêque fût très-opposé à cette usurpation, il crut devoir prêcher aux habitants la nécessité de la soumission, et il leur montra le danger de la résistance. Tous les sujets de Valentinien abandonnèrent le parti d'un prince dont l'abdication les dispensait de la fidé-

lité. Aquilée fut bientôt envahie ; et sans la résistance d'Émone, petite ville d'Italie, Maxime n'aurait pas eu besoin de tirer l'épée pour conquérir tout l'Occident. Valentinien trouva cependant un vengeur. Théodose ne put se défendre de prendre les armes pour une cause qui n'admettait plus de réconciliation. Lui-même s'avança à la rencontre de son indigne rival, qui, après le siége d'Émone, avait assis son camp dans les environs de Siscie (Sisseg), ville de Pannonie, fortement défendue par le cours large et rapide de la Save. L'avantage d'une nombreuse cavalerie seconda puissamment Théodose. Les Huns, les Alains et les Goths, à leur exemple, formèrent des escadrons d'archers, qui combattaient à cheval, et rompaient les rangs des Gaulois et des Germains par la rapidité de leurs évolutions. Après une longue marche, et dans la plus forte chaleur de l'été, ils s'élancèrent sur leurs chevaux, couverts d'écume, dans les eaux de la Save, passèrent la rivière à la nage, en présence de l'ennemi, chargèrent les troupes qui défendaient la rive opposée, et les mirent en fuite. Marcellin, frère de l'usurpateur, accourut à leur secours avec des cohortes choisies, qu'il regardait comme l'espoir et la ressource de son armée. Le combat, interrompu par l'approche de la nuit, recommença dès le point du jour ; et après une défense opiniâtre, les plus braves soldats de Maxime posèrent leurs armes aux pieds de l'empereur. Sans perdre le temps à écouter les acclamations des habitants d'Émone, Théodose continua sa marche pour terminer la guerre par la mort ou par la captivité de l'usurpateur, qui fuyait devant lui avec toute la rapidité de la terreur. Du sommet des Alpes juliennes, il fit une telle diligence, qu'il arriva le même jour devant Aquilée ; et Maxime, environné de toutes parts, eut à peine le temps d'en fermer les portes : la place ne pouvait résister long-temps aux efforts d'un ennemi victorieux ; l'indifférence, le mécontentement et le désespoir du peuple et des soldats, hâtèrent la chute de Maxime. Arraché violemment de son trône, et dépouillé des ornements impériaux, il fut traîné dans le camp de Théodose, à trois milles d'Aquilée. Loin d'insulter à son infortune, l'empereur parut d'abord touché de compassion, et disposé à quelque indulgence pour un homme qui n'avait jamais été son ennemi personnel, et qui ne lui inspirait que du mépris. Cependant il finit par l'abandonner à la vengeance des soldats, qui l'éloignèrent de sa présence, et lui tranchèrent la tête, le 27 août 388. Victor, son fils, qu'il avait décoré du titre d'auguste, fut pris peu de jours après : il eut également la tête tranchée ; et son lieutenant Andragate ne finit pas d'une manière moins funeste (*V.* Andragate). F-a.

MAXIME, rebelle. *V.* Constantin III, tyran.

MAXIME, philosophe platonicien, très-célèbre, mais sur la personne duquel on n'a que bien peu de renseignements, était né à Tyr, dans le deuxième siècle ; et l'on apprend, par un passage de la chronique d'Eusèbe, qu'il était compté parmi les plus illustres philosophes de son temps. On a cru long-temps qu'il avait été l'un des instituteurs de Marc-Aurèle ; mais Combes-Dounous a démontré qu'on avait confondu Maxime de Tyr avec Claude Maxime (ou Maximus), philosophe

stoïcien, dont Marc-Aurèle parle avec reconnaissance pour les sages avis qu'il en avait reçus. Maxime de Tyr fit un voyage à Rome, sous le règne de Commode; et il s'y arrêta quelque temps, puisqu'il est certain qu'il y composa, ou du moins qu'il y prononça, quelques-uns des discours que nous avons de lui. Il avait déjà parcouru l'Arabie, la Phrygie et la Grèce, où il retourna bientôt, et où il passa le reste de sa vie. On a de cet illustre écrivain quarante-un *Discours* ou *Dissertations*, sur les plus hautes questions de la philosophie. On ne doit point y chercher cette érudition dont les orateurs du même temps aimaient à faire parade: mais on y trouve des principes sages, exposés avec méthode; et le style en est constamment clair et agréable. Ce fut le savant Jean Lascaris qui rapporta, de Constantinople à Florence, le manuscrit des discours de Maxime; et Cosme Pazzi, archevêque de cette ville, l'un de ses élèves, en fit aussitôt une version latine qui a eu trois éditions, Rome, 1517, 1519, et Paris, 1554, in-folio. Le texte grec fut imprimé, pour la première fois, en 1557, in-8°., par Henri Estienne, qui y ajouta la version de Pazzi. Dan. Heinsius donna une nouvelle traduction des *Discours* de Maxime, avec le texte, Leyde, 1607, in-8°.: la seconde édition, avec le texte en regard, et précédée de l'introduction d'Alcinoüs à la philosophie platonicienne, etc., ibid., 1614 ou 1630, in-8°., est plus estimée. Parmi les autres éditions, on recherche surtout les suivantes: Oxford, 1677, petit in-12, gr. et lat.: elle est très-bien exécutée; — Cambridge, 1703, in-8°., avec les corrections de Davies; elle fait partie de la collection *Variorum*; — Londres, 1740, in-4°., publiée par Jean Ward, avec de nouvelles corrections de Davies, et de savantes remarques de Jérémie Markland; cette édition a servi de base à celle que J.-J. Reiske a publiée avec de nouvelles notes, Leipzig, 1774, 2 vol. in-8°. Les *Discours* de Maxime ont été traduits en français par Guillebert, Rouen, 1617, in-8°. (1); par Formey, Leyde, 1764, in-12. Cette version, assez rare, est défigurée par un grand nombre de contre-sens; et enfin par Combes-Dounous, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Le nouveau traducteur a enrichi son travail d'une bonne préface, qui contient des recherches sur la personne de Maxime de Tyr, sur les éditions et les traductions de son ouvrage, sur les principaux manuscrits qu'on en conserve à la Bibliothèque du Roi, et un jugement impartial sur le mérite de cet écrivain. Cette nouvelle traduction est mieux écrite et plus exacte que les précédentes. W—s.

MAXIME (Valère). *V.* Valère.

MAXIMIEN surnommé Hercule (*Marcus-Aurelius-Valerius-Maximinus*), empereur romain, reçut la pourpre, en 286, des mains de Dioclétien, qui voulait se donner dans cet ancien compagnon d'armes, un collègue dont l'expérience et la valeur pussent maintenir l'intégrité de l'empire. Fils d'un paysan des environs de Sirmium, Maximien s'était endurci aux travaux guerriers, sous les règnes d'Aurélien et de Probus. Sans culture, grossier dans ses mœurs et ses manières, il n'estimait, après la bravoure, que les arts qui servent le faste; ses panégyristes le félicitaient

(1) Fred. Morel, célèbre imprimeur, avait déjà publié une traduction française de *Trois Discours* de Maxime de Tyr, que Combe-Dounous trouve supérieure à celle de Guillebert, pour la fidélité et même pour le style (*V.* Morel).

de reproduire les vertus des héros de l'ancienne Rome, sans avoir même entendu prononcer leurs noms. Il avait plutôt l'habitude que le génie des opérations militaires; et le sentiment de son infériorité lui faisait rapporter aux sages conseils de son bienfaiteur, les succès qui lui étaient le plus personnels. Dioclétien retirait encore de son ascendant sur Maximien un avantage précieux à sa politique : il abandonnait à la violence de son collègue, tous les actes de rigueur et de vengeance; et les peuples bénissaient sa modération, sans apercevoir la main qui donnait l'impulsion au naturel féroce de Maximien. Le gouvernement de celui-ci était comparé à l'âge de fer; et l'on retrouvait l'âge d'or dans l'administration paternelle de Dioclétien. La vanité des deux empereurs leur avait fait ajouter à leurs noms les titres de *Jovius* et d'*Herculius*; et les flatteurs disaient que, pendant que l'un des maîtres du monde maintenait l'harmonie dans toutes ses parties par la puissance de ses regards, l'autre terrassait d'un bras invincible les monstres et les tyrans. Les premiers ennemis qu'eut à combattre Maximien, furent les Bagaudes (1), paysans de la Gaule, qui venaient de faire un sanglant effort pour échapper à la dureté de l'esclavage. Élianus et Amandus, chefs de la révolte, cédèrent à la discipline des légions, et payèrent de leur vie la témérité qu'ils avaient eue de se revêtir de la pourpre. Une autre insurrection, contre laquelle fut impuissante la valeur de Maximien, détacha la Bretagne de l'Empire. Carausius, qui commandait la flotte romaine à Gessoriacum (Boulogne sur mer), gagna ses soldats, et se rendit indépendant, l'an 287, dans l'île qu'il était chargé de défendre contre les incursions des barbares (*V.* Carausius). Maximien fit d'inutiles préparatifs pour le réduire; la rebellion ne put être étouffée que par Constance Chlore, l'un des deux césars que Dioclétien sentit la nécessité d'admettre encore en partage de son autorité, et auquel il avait donné la main de Théodora, belle-fille de Maximien. Par suite de ce partage, ce dernier eut à gouverner l'Italie, la Numidie, la Rhétie et la Haute-Pannonie. Deux nouveaux usurpateurs s'étaient levés en Afrique en 296 : Dioclétien marcha contre Achillée en Égypte; et Maximien chassa de leurs montagnes les barbares de la Mauritanie, et les contraignit de se soumettre. Ces deux princes célébrèrent leurs victoires (20 nov. 303), par une entrée triomphale à Rome, dont ils s'éloignèrent bientôt pour toujours. Le premier établit son séjour à Nicomédie; le second, à Milan, qu'il embellit à grands frais. L'abdication de Dioclétien, en 305, entraîna celle de Maximien, qui, cédant à regret à l'influence de son collègue, se retira au fond de la Lucanie. La proclamation subite de son fils Maxence par les gardes prétoriennes de Rome, lui rouvrit, en 306, la carrière de l'ambition; il conduisit toutes les opérations qui consolidèrent l'autorité de ce fils, et se fit prier par lui et le sénat de reprendre la pourpre. Son caractère altier arma enfin Maxence contre lui : chassé de Rome par les soldats, il se retira en Illyrie, sollicita vainement Dio-

(1) Le nom général de *Bagaudes* fut employé en Gaule, dit Gibbon, jusque dans le cinquième siècle, pour désigner les rebelles. Ducange le fait dériver du mot celtique *Bagad*, assemblée tumultueuse. Les retranchements qu'ils avaient élevés dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Saint-Maur-des-Fossés, à deux lieues de Paris, sur les bords de la Marne, portaient encore au huitième siècle le nom de *Castrum Bagaudarum*.

HIST. D'ALLEMAGNE.

MAXIMILIEN Ier.

Me Sayer sc.

clétien de reprendre les rênes de l'empire, donna de l'ombrage à Galère, et n'eut plus d'autre retraite que la cour de Constantin, auquel il avait uni Fausta sa fille. Son génie turbulent lui fit entreprendre la ruine de son gendre pour ressaisir le pouvoir. Pendant que Constantin était occupé sur les bords du Rhin contre les Francs, Maximien répandit le bruit de sa mort, corrompit les troupes qui restaient dans la Gaule, et se fit proclamer empereur. Mais, épouvanté bientôt de la marche rapide de Constantin, il se renferma dans Marseille, où ses soldats le livrèrent pour acheter leur pardon. Il obtint de choisir le genre de sa mort, et il s'étrangla de ses propres mains, en 310. Il avait provoqué sa fin tragique par des tentatives réitérées contre les jours de Constantin. Gibbon a essayé d'élever des doutes sur les détails que donnent à cet égard les historiens chrétiens : il est certain que Maximien fut l'un des plus grands persécuteurs de leur culte (*V.* Maurice, pag. 552, ci-dessus).

F—T.

MAXIMIEN-GALÈRE. *V.* Galère.

MAXIMILIEN Ier., empereur d'Allemagne, fils de Frédéric III et d'Eléonore de Portugal, naquit le 22 mars 1459. Jusqu'à l'âge de dix ans, il articulait si mal, qu'on l'appelait le *Muet*. Ce défaut cessa entièrement dans la suite ; ce qu'il ne dut qu'à lui-même, son éducation ayant été fort mauvaise. Cependant, il avait à peine atteint sa quatorzième année, que le duc de Bourgogne, Charles le-Téméraire, dans une entrevue qu'il eut à Trèves avec Frédéric III, fit, en présence de sa propre fille, l'éloge le plus flatteur du jeune prince, et prépara ainsi ce mariage qui devait avoir de si grands résultats (*V.* Marie, pag. 125 ci-dessus). Dès qu'il eut épousé la riche héritière de Bourgogne, l'archiduc (1) eut à défendre l'héritage de son épouse, que Louis XI avait envahi. (*V.* Louis XI, XXV, 141). Quoique Maximilien ne fût alors âgé que de dix-huit ans, et qu'il eût à combattre un des souverains les plus actifs et les plus artificieux de son temps, il arrêta les efforts des Français, et força leur roi de rendre le Quesnoi, Bouchain, Cambrai, et d'accepter une trêve, qui fut signée à Sens, le 17 septembre 1477. Les hostilités ayant bientôt recommencé, Maximilien prit l'offensive, et gagna, le 24 août 1479, la bataille de Guinegate, qui mit ses affaires dans le meilleur état. Cependant il ne continua pas la guerre, parce que, voyant la santé du roi de France s'affaiblir, il espérait obtenir de meilleures conditions de son successeur. Mais la mort de sa jeune épouse vint changer la face des affaires. Marie laissait deux enfants, Marguerite et Philippe. Les états de Flandre nommèrent des gouverneurs à celui-ci ; et regardant son père comme étranger, ils l'empêchèrent de prendre part à son éducation. Ces mêmes états firent proposer à Louis XI la main de Marguerite pour le dauphin ; et leur offre ayant été acceptée, Maximilien fut obligé d'y consentir. La jeune princesse reçut en dot, les comtés d'Artois et de Bourgogne, le Maconnais et l'Auxerrois. Le temps ne

(1) L'érection de l'Autriche en archiduché date de 1453. Cependant la plupart des auteurs français, notamment Comines, ne donnent à Maximilien que le titre de duc ; mais il prenait réellement celui d'archiduc, que la France a reconnu dans la maison d'Autriche, par les traités de Francfort (1489) et de Senlis (1493).

fit qu'accroître les défiances que Maximilien avait inspirées aux Flamands ; et l'on en vint bientôt à des hostilités déclarées. L'archiduc soumit la ville de Gand, qui le reconnut pour tuteur de son fils et pour gouverneur de la Flandre. En retour, il promit de ne point emmener son fils hors des Pays-Bas, et il confirma les priviléges des Flamands. Ayant ainsi rétabli son autorité en Flandre, il se disposa à tourner ses armes contre la France. Louis XI n'était plus; et les contestations entre Mme. de Beaujeu et le duc d'Orléans semblaient favoriser les projets de Maximilien. Ce prince conclut une ligue avec le duc de Bretagne; et ce fut dans ce temps-là, que son père le fit élire roi des Romains (1486). Frédéric se rendit à cette occasion en Flandre; et son fils lui donna des fêtes brillantes et dispendieuses, qui excitèrent beaucoup de murmures. Les impôts qu'il fut obligé d'établir, ajoutèrent au mécontentement; et l'on vit bientôt éclater un soulèvement général. Le roi des Romains faillit être massacré à Bruges, où il eut le courage de paraître devant la populace revoltée : « Me » voici, dit-il ; je suis prêt à vivre » et à mourir avec vous. » Quelques applaudissements se firent d'abord entendre; mais la foule s'étant de plus en plus pressée autour du prince, il fut forcé d'entrer dans la boutique d'un apothicaire, où on le retint plusieurs jours. Quelques-uns de ses ministres furent mis à la torture sur la place publique; d'autres furent décapités, et lui-même fut contraint de renoncer à la tutelle de son fils. On établit, au nom de l'archiduc Philippe et du roi de France, en qualité de suzerain, une nouvelle administration. Maximilien montra dans cette occasion un courage, une dignité, qui contribuèrent beaucoup à rétablir le calme. Il ne recouvra sa liberté, qu'en renonçant au gouvernement de la Flandre, et en s'engageant à rendre toutes les places et à retirer les troupes allemandes. Après avoir signé cette espèce de capitulation, il se rendit à l'église, alla visiter la maison de l'apothicaire, et y lut, sans émotion apparente, des inscriptions injurieuses. Il assura qu'il oubliait tout, monta sur une estrade au milieu de la place, lut à haute voix les engagements qu'il avait pris, et jura sur la sainte hostie d'y être fidèle. Il trouva hors des murs une escorte, que Frédéric III lui avait envoyée. Quoique son serment eût été déclaré nul par l'empereur et par les états de l'Empire, Maximilien refusa de prendre part aux opérations militaires; et la paix ne tarda pas à se faire avec la France. Charles VIII avait succédé à Louis XI; et ses ambassadeurs conclurent à Francfort (22 juillet 1489), un traité de paix, qui obligea les Flamands à se soumettre. Peu de temps après, le trône de Hongrie étant venu à vaquer par la mort de Mathias Corvin, les princes autrichiens le réclamèrent en vertu d'un pacte de famille qu'ils avaient conclu avec le feu roi : mais on n'y eut point d'égard ; et le roi de Bohême, Ladislas, fut élu. Maximilien irrité fond sur la Hongrie, et se rend maître d'Albe royale. Il se disposait à s'avancer jusqu'à Bude, lorsque la mutinerie de ses troupes le força de se retirer. N'ayant pu obtenir des secours de la diète de l'Empire, le roi des Romains se borna, dans l'entrevue de Presbourg, (7 nov. 1491), à renouveler le

pacte de famille. On lui promit une somme de cent mille ducats, et il lui fut permis de prendre le titre de roi de Hongrie. Depuis long-temps il s'était établi des relations entre ce prince et le duc de Bretagne : il en avait même épousé la fille par procureur ; mais ce mariage ne fut pas confirmé (*V.* Anne de Bretagne). On sait que cette princesse fut enlevée à Maximilien par Charles VIII, qui lui renvoya Marguerite d'Autriche, sa fille, à laquelle le roi de France avait été fiancé. Irrité de cet affront, l'archiduc forma une ligue avec les rois d'Angleterre et d'Aragon ; il réclama l'appui des Suisses, et fit à la diète une demande d'hommes et d'argent. Mais les Suisses se bornèrent à lui offrir leur médiation ; et les états de l'Empire, après lui avoir accordé la moitié des secours qu'il demandait, les rendirent inutiles par leur lenteur. Henri VII, il est vrai, vint mettre le siége devant Boulogne : mais soudain il fit la paix avec la France ; et le roi d'Aragon fut gagné par la cession du Roussillon et de la Cerdagne. Maximilien, resté seul et forcé d'obéir à la nécessité, céda. La Franche-Comté, l'Artois, le Châlonnais lui furent restitués. Son père, qui lui avait depuis quelque temps résigné l'administration de ses états, étant mort le 19 août 1493, il commença son règne par l'expulsion des Turks, qui avaient porté le ravage jusqu'à Laybach et dans la Styrie. Après cette courte expédition, il se rendit à Inspruck, où il épousa (16 mars 1494) Blanche-Marie, sœur de Jean Galeas, duc de Milan, et nièce de Ludovic Sforce, qui lui apporta en dot une somme considérable (440,000 écus d'or) ; et cette alliance lui donna les moyens d'intervenir dans les affaires d'Italie. Cependant l'orgueil des seigneurs allemands s'indigna de voir ce chef de l'Empire s'allier à une famille qui ne devait sa récente élévation qu'à un bâtard. Ils refusèrent longtemps de reconnaître Blanche pour impératrice ; et si elle avait eu des enfants, il est probable que, selon le droit public de l'Allemagne, ils n'auraient été considérés que comme de simples gentilshommes. Cependant Charles VIII avait exécuté sa fameuse expédition de Naples. Maximilien, qui en conçut les plus vives inquiétudes, forma une ligue secrète avec le pape, le duc de Milan, le roi d'Aragon et les républiques de Venise et de Florence ; et, sous prétexte d'aller se faire sacrer à Rome, il dirigea une armée vers l'Italie. Il demanda ensuite des secours à l'empire germanique, et convoqua à Worms la fameuse diète de 1496, qu'il présida en personne. Ludovic Sforce y reçut l'investiture du duché de Milan ; puis, devenu membre de l'Empire, il en réclama l'assistance. Le légat du pape, s'étendant sur les excès commis par les troupes françaises, peignit le Saint-Père fugitif, et réclama pour lui de prompts secours ; mais toutes ses instances furent vaines. Les États ne songèrent qu'au rétablissement de la tranquillité intérieure ; et pour y parvenir ils abolirent le droit de guerre particulier, et fondèrent la chambre impériale, dont le siége fut d'abord établi à Francfort. Maximilien espérait que le consentement qu'il avait donné à l'érection de ce tribunal, porterait la diète à lui fournir les moyens de reprendre en Italie l'ascendant qu'y avaient eu ses prédécesseurs. Après beaucoup d'hésitation et de délais,

l'assemblée vota la levée d'une armée, qui devait être assez forte pour arrêter les progrès des Français; mais elle n'affecta, pour l'entretien des troupes, que des sommes insuffisantes. Au lieu de fournir à ses alliés un contingent de neuf mille hommes, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, l'empereur ne put leur en envoyer que trois mille; ce qui suffit toutefois pour faire perdre aux Français le royaume de Naples avec autant de rapidité qu'ils l'avaient conquis. Cependant Charles VIII, à peine rentré en France, prépara une nouvelle expédition; et Ludovic Sforce courut vers Maximilien, que l'offre d'un subside fit consentir à reprendre les armes. Il convoqua une diète (1497) à Lindau: les princes et états de l'Empire eurent ordre de réunir leurs contingents à Feldkirch; et déjà il avait passé les Alpes avec cinq cents chevaux et huit compagnies d'infanterie, lorsqu'il apprit que Charles VIII différait son expédition. Ses alliés, n'ayant plus besoin de ses secours, lui firent entendre qu'ils ne seraient pas fâchés de le voir retourner en Allemagne. Néanmoins, dans l'espoir de détacher les Florentins de l'alliance qu'ils avaient contractée avec la France, on consentit à ce que Maximilien assiégeât Livourne. Il bloqua le port de cette ville avec une flotte équipée à Gênes: mais cette entreprise, que les alliés secondèrent mal et même traversèrent, n'eut aucun succès; et Maximilien, après leur avoir adressé des reproches amers, quitta l'Italie. Dès qu'il fut rentré dans ses états, il se vit engagé dans de nouvelles contestations avec la France. Charles VIII avait promis, par la paix de Senlis, de restituer plusieurs places à l'archiduc Philippe, lorsque ce prince serait arrivé à l'âge de vingt ans. L'archiduc en avait à peine atteint dix-neuf qu'il demanda l'exécution du traité. Charles VIII éluda sa demande; et après la mort de ce monarque, Louis XII se montra encore moins disposé à lui céder. Maximilien, voulant soutenir les droits de son fils, fit entrer en Bourgogne une armée composée d'Autrichiens et de Suisses. Cette armée éprouva peu de résistance; mais les Suisses, s'étant mutinés, se débandèrent, et les Autrichiens furent forcés de se retirer. Louis XII, qui songeait à attaquer le Milanez, ouvrit des propositions de paix, que Philippe s'empressa d'accepter (août 1498). Les villes d'Aire, d'Hesdin et de Béthune, lui furent rendues. Ce prince, comme comte de Flandre, donna l'investiture de Boulogne à Louis XII, de qui, à son tour, il reçut celle de l'Artois, du Charolais et de la Flandre. Maximilien, à qui l'Empire retira son appui, fut forcé de souscrire à cet arrangement; et bientôt on lui donna, d'un autre côté, assez d'occupation pour qu'il ne pût plus y songer. Le duché de Gueldre, sur lequel Charles d'Egmont avait formé des prétentions, déclarées nulles par les arbitres nommés, fut reconnu fief de l'Empire. Maximilien en conféra l'investiture à Philippe, son fils. Charles d'Egmont ne tarda pas à prendre les armes, et il recouvra la plus grande partie du pays. Soutenu par la France, il fit échouer tous les efforts de l'empereur, qui, se flattant d'être plus heureux ailleurs, abandonna une entreprise infructueuse; et, peu de temps après son départ, on conclut, sous la médiation de Louis XII, un traité de

paix (1499). Maximilien avait senti les avantages qu'il pourrait retirer de l'Helvétie; et, piqué de l'opposition qu'il éprouvait de la part des cantons démocratiques, il tenta de diviser les Suisses entre eux, et de leur arracher, comme empereur, les secours qu'il n'avait pu en tirer comme chef de sa maison: mais ils refusèrent de se reconnaître membres de l'Empire, et de fournir le contingent qu'on leur avait demandé. Le pape, à l'instigation de Maximilien, les excommunia; et la chambre impériale exerça contr'eux toute la rigueur de son autorité. Ces mesures violentes engagèrent tous les cantons à s'unir; et l'empereur, ayant fait marcher contre eux une armée de seize mille hommes, fut vaincu dans un combat opiniâtre, et se vit obligé de signer l'indépendance helvétique (1499). Pendant cette guerre, Louis XII avait fait la conquête du Milanez, et déjà il menaçait le royaume de Naples. Maximilien alarmé se hâta de conclure une alliance avec les Suisses; et il convoqua dans la ville d'Augsbourg (1499), une nouvelle diète, qui, cette fois, consentit à lui prêter des secours, et a déterminer les contingents que devaient fournir les membres du corps germanique: elle envoya même une ambassade au roi de France pour s'entendre avec lui sur le Milanez. En retour de ces concessions, Maximilien consentit à la réorganisation de la chambre impériale, et même à l'établissement d'un conseil de régence, destiné à tenir les rênes du gouvernement dans l'absence du chef de l'Empire. Le siége en fut établi à Nuremberg, et le monarque en fit l'ouverture en décembre 1500. L'ambassade qui était allée en France, ayant négocié une trêve, l'empereur refusa de la ratifier. Louis XII, ne voulant pas s'engager dans une expédition contre le royaume de Naples, tant qu'il aurait à craindre du côté de l'Allemagne et qu'il n'aurait pas reçu l'investiture du Milanez, s'adressa en même temps aux états de l'Empire, et à l'archiduc Philippe, prince jeune et ambitieux, qui avait beaucoup d'ascendant sur l'esprit de son père. Il lui assurait, pour son fils, qui était encore dans l'enfance, la main de Madame Claude de France, avec le Milanez en dot; et il prit l'engagement de n'opposer aucun obstacle à ce que Philippe régnât sur la Castille et l'Aragon, dont il avait épousé, en 1496, l'héritière présomptive (*V.* JEANNE, XXI, 488). Ébloui par ces offres brillantes, l'archiduc fit tous ses efforts pour réconcilier Louis XII et Maximilien; et il finit par vaincre la répugnance de l'empereur. Le 13 octobre 1501, on conclut, à Trente, un traité par lequel le projet d'unir Madame Claude au fils de l'archiduc fut approuvé; et la main de Marie, sœur du jeune prince, fut promise au premier enfant mâle qui naîtrait au roi de France. Maximilien devait, pour une somme convenue, accorder l'investiture du Milanez à Louis XII, qui, à son tour, promit de fournir des troupes pour combattre les Turks, de favoriser le couronnement de l'empereur à Rome, et de soutenir les prétentions de la maison d'Autriche à la réversion des couronnes de Hongrie et de Bohême, ainsi que les droits de l'archiduc Philippe sur la succession d'Espagne. Préoccupé d'une prophétie qui semblait annoncer qu'il serait un conquérant célèbre, ou poussé plutôt par son génie inquiet et roma-

nesque, Maximilien, après avoir terminé ses démêlés avec la France, voulut se mettre à la tête d'une croisade; et, pour éviter la lenteur des diètes, il sollicita, chacun en particulier, les princes et états de l'Empire. Les électeurs, loin d'accéder à ses demandes, se plaignirent de la manière illégale dont il avait agi, et s'assemblèrent (2 juillet 1502) à Gelnhausen, où ils formèrent la célèbre *Union électorale*, par laquelle ils s'engageaient à n'avoir qu'une même opinion dans les diètes. Maximilien ordonna aux électeurs de se séparer; mais, au lieu d'obéir, ils dressèrent une liste de griefs. L'empereur avait tenté de renverser la chambre impériale et le conseil de régence, et de les remplacer par le tribunal qui, dans la suite, a été appelé conseil aulique. La tentative qu'il fit pour ériger l'Autriche en électorat, fut un autre grief. On s'y opposa vivement; et Maximilien y renonça dans l'accommodement qui eut lieu. Ce prince, malgré tous ses embarras, n'avait pas abandonné son projet de croisade. Il s'était efforcé de lever une armée de volontaires, et d'exciter l'enthousiasme des seigneurs allemands, en annonçant divers prodiges que l'on considérait comme des preuves réelles de l'intervention de la Divinité. Telle fut une pierre du poids de 250 livres, tombée du ciel, près d'Ensisheim, dans la Haute-Alsace (1). L'empereur parlait aussi d'une maladie terrible qui avait enlevé des millions d'hommes (la maladie vénérienne), et d'instruments de la passion imprimés en couleur de sang sur le corps et les vêtements d'une foule de personnes. Ses exhortations ne furent pas tout-à-fait vaines, et beaucoup de seigneurs allemands prirent la croix. Des sommes considérables furent levées dans toute la chrétienté: mais le pape Alexandre VI leur donna une destination différente; et d'autres obstacles empêchèrent Maximilien d'effectuer cette folle expédition. Il fut obligé de marcher contre Robert, fils de l'électeur Palatin, qu'il fit mettre au ban de l'Empire pour avoir envahi la succession de son beau-père George, duc de Bavière-Landshut, mort sans enfants mâles, en 1503. Robert avait levé une armée en Bohême; et dans le combat que lui livra l'empereur, sous les murs de Ratisbonne, les troupes impériales plièrent, et furent rompues par des sorties impétueuses. Plusieurs Bohémiens entourèrent Maximilien, et l'enlevèrent de dessus sa selle, au moyen de leurs armes crochues. Éric, duc de Brunswick, étant accouru, reçut les coups portés à l'empereur, et lui sauva la vie. Sans se déconcerter, Maximilien rallie ses troupes, les excite, et les conduit à la victoire. Peu de temps après cette bataille, Robert mourut, laissant trois enfants en bas âge: mais l'électeur Palatin, soutenant les intérêts de ses petits-fils, continua les hostilités; et le Palatinat fut attaqué et dévasté. L'électeur, renfermé dans Heidelberg, fut contraint de se rendre. L'empereur prononça la sentence dans une diète tenue à Cologne (1504): le pays situé entre le Danube et la Naab, qui a été ensuite appelé Haut-Palatinat, la ville de Neubourg et les

(1) Ce récit et d'autres du même genre ont passé pour des fables, jusqu'à ce que des événements récents et des recherches exactes en aient démontré l'authenticité. La pierre d'Ensisheim a été analysée par un chimiste français; et il en est question dans la première partie des *Transactions philosophiques*, année 1802.

terres allodiales, furent adjugés aux fils de Robert et d'Élisabeth; et le reste appartint à la branche de Munich. Maximilien, pour s'indemniser des frais de la guerre, retint Kufstein, Geroldseck, et quelques autres places, ainsi que le landgraviat d'Alsace. Ses alliés obtinrent aussi plusieurs districts; et c'est ainsi que commença la décadence de la maison Palatine. Pendant ce temps, Maximilien, mécontent du retard que Louis XII apportait à exécuter le traité de Trente, avait envoyé contre lui trois mille hommes dans le royaume de Naples, et se flattait de procurer cette couronne à sa famille. Mais les sentiments de l'archiduc Philippe différaient de ceux de son père. Ce jeune prince, allant des Pays-bas en Espagne, avait été reçu avec de grands honneurs par le roi de France; et il avait renouvelé le traité de Trente. Il travailla ensuite à un raccommodement entre Louis XII et Maximilien. Par ses soins, on convint à Blois, le 22 septembre 1504, d'un arrangement, qui fut presque aussitôt rompu que signé. Malgré l'engagement qu'il venait de renouveler, le roi de France unit sa fille à François, duc d'Angoulême, depuis François Ier. (*V.* Louis XII et François Ier. XV, 465.) Il promit sa nièce à Ferdinand d'Aragon. L'archiduc Philippe étant mort vers cette époque, laissant un fils en bas âge, Maximilien chercha vainement, comme aïeul et tuteur du jeune prince, à se faire donner la régence de Castille: mais il fut plus heureux dans les Pays-bas, dont il remit l'administration à sa sœur (*V.* Marguerite d'Autriche, pag. 30 ci-dessus). Ce prince annonçait depuis long-temps l'intention de se rendre à Rome, pour y recevoir la couronne impériale. Jules II, voulant l'éloigner de l'Italie, conclut une ligue avec Louis XII, les Vénitiens et d'autres états; mais bientôt, redoutant plus le roi de France que l'empereur, il pressa celui-ci de passer les Alpes, à la tête d'une armée. Ses instances furent appuyées par la république de Venise, qui offrit un passage dans ses états; et Maximilien, qui ouvrait alors une diète à Constance (1507), détermina cette assemblée à décréter la levée de quatre-vingt-dix mille hommes. Cette levée se fit avec une activité peu commune; et neuf cantons helvétiques promirent d'y joindre six mille hommes. Mais Louis XII, qui ne voulait point être en guerre avec l'Empire, licencia son armée après avoir soumis Gènes. Les frayeurs de la diète s'évanouirent, et les préparatifs du corps germanique furent suspendus: la ligue italienne, formée pour empêcher Maximilien de pénétrer en Italie, fut au contraire renouvelée, et l'on fit de grands préparatifs pour lui disputer le passage. Ces obstacles n'ébranlèrent point sa résolution, quoiqu'à peine il eût reçu le quart du subside de cent mille florins qu'on avait voté, et qu'il n'eût été rejoint que par une partie de l'armée. A la tête de vingt-cinq mille hommes au plus, il passa les Alpes au cœur de l'hiver, et descendit dans l'évêché de Trente (1508). Après une vaine tentative pour secourir le parti des mécontents à Gènes, il prit le titre d'empereur élu, et requit Venise de lui laisser le libre passage. Sa demande fut rejetée avec de grandes marques de respect; et on lui offrit de le laisser passer sans son armée. L'empereur mit le doge et le sénat au ban de l'Empire, assiégea Vicence, et s'em-

para de Cadore : mais l'approche de l'armée combinée de France et de Venise le fit replier dans le Frioul, et mit fin à une entreprise mal concertée. Afin de sauver son honneur, il publia une bulle du pape, qui lui conférait le titre d'empereur des Romains, et courut à Ulm pour donner de la vigueur aux résolutions de la diète et en tirer des secours ; mais tandis qu'il pressait ses demandes, les troupes françaises et vénitiennes enveloppèrent les Allemands dans le Frioul, les firent prisonniers, et reprirent toutes les places qui avaient cédé aux premiers efforts des impériaux. Elles s'emparèrent de Trieste et de Fiume ; et elles auraient envahi tout le Trentin, si Louis XII, mécontent de Venise, ne lui avait retiré son appui. On conclut (en 1508) une trêve de trois ans ; mais Maximilien n'attendit pas ce terme pour susciter de nouveaux ennemis à cette orgueilleuse république. Jules II, Louis XII et Ferdinand d'Aragon, entrèrent dans ses vues ; et sous prétexte de régler des contestations qui s'étaient élevées à l'occasion du duché de Gueldre, Marguerite d'Autriche et le cardinal d'Amboise se rendirent à Cambrai avec de pleins pouvoirs, et tous les points en contestation entre la France, la maison d'Autriche et le duc de Gueldre furent bientôt réglés (1). Les deux principaux articles du traité portaient que l'empereur, moyennant cent mille ducats, accorderait à Louis XII une nouvelle investiture du Milanez, et que Maximilien renoncerait aux mariages convenus par le traité de Blois. La ruine et le partage des états de Venise entre les grandes puissances furent arrêtés par les articles secrets du même traité ; et il fut convenu que l'empereur aurait Vérone, Padoue, Vicence et le Frioul. Impatient d'obtenir ces dépouilles, tandis que les rois de France et d'Aragon réunissaient leurs forces, il convoqua (avr. 1509), à Worms, une diète de l'Empire à laquelle il exposa le plan de la ligue. Mais il n'en reçut que des reproches, auxquels il répondit par une apologie véhémente, et qui eût été d'un faible secours, si, pendant ce temps, les Français n'avaient pas réduit les Vénitiens à la dernière extrémité. Dans cette fâcheuse position ceux-ci cherchèrent à gagner l'empereur, et ils offrirent de le reconnaître pour suzerain, de lui payer un tribut, et de rendre à la maison d'Autriche tout ce qu'ils lui avaient enlevé. Séduit par des offres aussi brillantes, Maximilien était près d'abandonner la France ; mais il fut retenu par les représentations du cardinal d'Amboise, qui s'était rendu à Trente pour y recevoir, au nom du roi, l'investiture du Milanez (juin 1509). Après la cérémonie, l'empereur renouvela le traité de Cambrai, et accepta la proposition d'avoir, près du lac de Garde, une entrevue avec Louis XII. Cette entrevue fut sans résultat. L'empereur refusa l'investiture promise ; et il se brouilla de nouveau avec Louis XII. N'ayant pu se mettre, assez promptement, en possession des places qui lui étaient échues, il échoua devant Padoue, et fit, en 1510, une autre campagne, qui ne fut pas plus décisive. Peu de temps après, le roi de France ayant assemblé un concile national à Tours, l'évêque de Gurck s'y présenta

(*) Il paraît cependant qu'il y eut, entre les deux négociateurs des altercat ons assez vives. « Nous nous » sommes, M. le légat et moi », écrivait Marguerite, « cuidé prendre au poil. »

comme ambassadeur de Maximilien. L'assemblée s'étant conformée aux vues de son roi, on proposa de faire revivre la pragmatique sanction de Charles VII. L'empereur voulut la faire recevoir aussi dans les états de l'Empire; mais les évêques allemands ne se montrèrent pas aussi traitables que les prélats français. Ce furent probablement et leur résistance et les conseils de Ferdinand d'Aragon, qui portèrent Maximilien, quoiqu'il eût déjà donné un édit pour la convocation d'un concile universel (16 janv. 1511), à consentir à la tenue d'un congrès, où l'on devait travailler à une pacification générale. Les plénipotentiaires de toutes les puissances se réunirent à Mantoue. Jules II, qui ne songeait qu'à expulser les Français de l'Italie, chercha de nouveau à leur enlever l'appui de Maximilien; mais tous ses efforts échouèrent, ainsi que ceux de Venise, qui offrit vainement à l'empereur un équivalent en argent, pour qu'il abandonnât ses prétentions. Ce prince avait trop à cœur de faire des acquisitions en Italie; et, lorsque les intrigues du pape eurent opéré la dissolution du congrès, il resserra l'alliance qu'il avait contractée avec la France, pour qui elle fut d'un faible secours. Maximilien y renonça toutefois, à une époque où il paraît qu'il aurait dû y tenir davantage, c'est-à-dire, lorsque les Français, sous la conduite de Gaston de Foix, eurent remporté de grands avantages en Italie. L'empereur fut gagné, dit-on, par le roi d'Aragon, qui le flatta de l'espoir de recouvrer le Milanez, et même d'être élevé à la papauté, chimère dont il se repaissait depuis quelque temps. Une maladie grave dont Jules II fut atteint, échauffa de plus en plus l'ambition de Maximilien, qui, ayant besoin d'argent pour gagner les membres du conclave, fut sur le point d'engager aux Fugger, célèbres banquiers d'Augsbourg, les ornements impériaux. Lorsque le rétablissement du pape eut trompé l'attente de l'empereur, il ne perdit pas encore de vue son projet; il sollicita même le titre de coadjuteur du Saint-Siége, qu'il ne put obtenir, malgré ses relations avec Jules II, auquel il se réunit contre le roi de France et la république de Venise. Ce pape étant mort peu de temps après, le cardinal Jean de Médicis fut placé dans la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Léon X. Maximilien, comptant sur l'appui du nouveau pontife, autorisa Marguerite, sa fille, à conclure avec le roi d'Angleterre, Henri VIII, un traité par suite duquel le monarque anglais passa la Manche avec quarante-cinq mille hommes, s'avança dans l'Artois, et mit le siége devant Térouenne. Maximilien ne crut pas s'abaisser en servant dans l'armée anglaise comme volontaire, avec un traitement de cent écus par jour. Ce fut lui toutefois qui dirigea les opérations de la campagne; et il signala de nouveau son courage et son activité à Guinegate, où il remporta une victoire décisive (1) sur une armée française, venue au secours de la place. La paix se fit bientôt avec le roi de France, qui promit de donner la main de Renée, sa fille, à l'un des archiducs, avec le duché de Milan et Gênes pour dot. Toutefois les hostilités continuèrent entre Venise et les confédérés. Les troupes impériales eurent d'abord l'avantage; mais à la fin de la campagne

(1) Cette bataille est connue sous le nom de journée des Éperons.

de 1514, les Vénitiens eurent recouvré la plus grande partie de leurs états de terre-ferme, et une trève fut conclue par la médiation du pape. Pendant ce temps, Louis XII était mort (1er. janvier 1515); et François Ier., son successeur, marchant à la conquête du Milanez, avait gagné la bataille de Marignan; tandis que des intérêts puissants empêchaient l'empereur de prendre part à cette campagne. Par un double mariage de deux de ses petits-enfants, avec les fils de Ladislas, roi de Bohème et de Hongrie, il avait assuré les droits de sa famille à la réversibilité de ces deux royaumes. Il eut à peine formé cette union, que l'archiduc Charles, son petit-fils, se vit, par la mort de Ferdinand d'Aragon, héritier de toutes les couronnes d'Espagne. (*V.* Ferdinand, XIV, 323.) François Ier. cherchait à faire revivre les droits de la France sur le royaume de Naples; mais, de son côté, Maximilien brûlait de relever sa puissance en Italie. Outre 20,000 ducats qu'il avait reçus du roi d'Aragon, le roi d'Angleterre, Henri VIII, lui fournit des sommes considérables. Excité secrètement par le pape, il passe les Alpes (mars 1516), délivre Brescia qui était serrée de près par les Français, s'empare de Lodi, et investit Milan. Sans l'arrivée de treize mille Suisses, que la France venait de prendre à sa solde, tout le Milanez était envahi : mais les Suisses des deux armées refusèrent d'en venir aux mains les uns contre les autres; et ceux de l'empereur reclamèrent leur solde à grands cris. Maximilien, effrayé, se retira derrière l'Adda; et dans l'ombre de la nuit, il crut entendre les spectres de Léopold, et de Charles-le-Téméraire, lui recommander de se défier des Suisses. Il n'osa plus se montrer à ses troupes, qui ne tardèrent pas à se débander; et leur dispersion fut suivie de la prise de Brescia, et de l'investissement de Vérone. Ayant fait, après cet échec, de vains efforts pour réunir le pape, l'Angleterre et son petit-fils contre la France, Maximilien se vit obligé de rendre Vérone, et de déposer les armes. Ainsi finit pour lui cette guerre, occasionnée par la ligue de Cambrai. Quelque malheureux que ce prince ait été dans ses opérations extérieures, on ne peut nier qu'il n'ait signalé son administration par des mesures sages et des établissements utiles. C'est sous son règne que fut complétée la division de l'Allemagne en dix cercles (1). Il fit régner constamment la tranquillité dans ses états, abolit définitivement la redoutable *cour Vehmique*, ou tribunal secret de Westphalie; et la jurisprudence de l'Allemagne se réduisit en système par l'introduction de conseils auliques, dans les divers états. La dernière diète que présida Maximilien, s'ouvrit à Augsbourg, au mois de juillet 1518. Il l'avait convoquée dans le double dessein de former une croisade contre les Turks, et de faire élire roi des Romains Charles son petit-fils; mais on éluda, sous divers prétextes, et il ne put rien obtenir. Son règne approchait de sa fin, lorsque commença le schisme de Luther, qui a produit, dans l'état religieux et politique de l'Europe, cette révolution qui en a enfanté tant d'autres. Maximilien, qui aimait les opinions neuves et hardies, et qui redoutait les invasions de l'autorité spiri-

(1) On ajouta les cercles d'Autriche, de Bourgogne, de Haute-Saxe et du Haut-Rhin, aux six anciens.

tuelle, ne témoigna aucun mécontentement des premières attaques du réformateur; et il se contenta d'adresser à Léon X une lettre où il insistait sur la nécessité de mettre fin à des disputes dangereuses. Les progrès de la maladie qui le mit au tombeau, furent au reste si rapides, qu'il n'aurait pu prendre aucune part à la discussion. Depuis quatre ans il ne voyageait plus sans traîner après lui son cercueil (1), auquel on l'entendait souvent adresser la parole. Peu de temps après être arrivé à Inspruck, où il se proposait de régler l'ordre de succession à ses états héréditaires, il fut saisi de la fièvre; et pour changer d'air, il se fit porter à Wels, dans la Haute-Autriche; un excès de table (2) y redoubla son mal. Sentant approcher sa fin, il reçut les derniers sacrements, et fit son testament. Il ordonna qu'après sa mort, on lui coupât les cheveux, qu'on lui tirât les dents, qu'on les broyât, et qu'on les réduisit en cendres; que son corps fût enfermé dans un sac rempli de chaux vive, déposé dans son cercueil, et inhumé sous un autel de l'église de Neustadt (3). Enfin il donna sa bénédiction à ceux qui étaient présents, répondit lui-même aux prières des agonisants, et mourut, le 12 janvier 1519, dans la soixantième année de son âge. Maximilien laissa de Marie de Bourgogne, sa première femme, deux enfants, Philippe (*V.* Jeanne, XXI, 488), et Marguerite d'Autriche. Blanche-Marie, sa deuxième femme, ne lui en avait point donné : il en eut quatorze de diverses maîtresses. De tous les successeurs de Rodolphe de Hapsbourg, Maximilien, dit Coxe, fut le plus remarquable par les qualités de l'esprit et du corps; sa taille était moyenne, mais bien prise, et il avait autant de force que d'agilité. Il avait l'air mâle, les traits agréables, et la physionomie animée. Son port et tous ses mouvements étaient pleins de majesté et de grâce. Le son de sa voix était flatteur; toutes ses manières annonçaient la noblesse de ses sentiments : ses qualités aimables, sa franchise et son esprit conciliant, la facilité avec laquelle il s'exprimait en latin, en allemand, en français, faisaient l'admiration générale. Il avait d'assez grandes connaissances dans les sciences et les arts; et il encouragea la culture des lettres, par sa protection et son exemple. Ses exploits, et ses amusements mêmes, font connaître l'intrépidité de son ame. Il se plaisait beaucoup à la périlleuse chasse du chamois; et il surpassait dans tous les exercices du corps, et surtout dans les tournois, la plupart de ses contemporains. Ce prince tenait à Worms, en 1495, sa première diète, lorsque Claude de Batre, chevalier français, célèbre par ses faits-d'armes, fit publier qu'il se battrait corps à corps, contre tout Allemand qui oserait se présenter. Ce défi restant sans réponse, Maximilien fit annoncer qu'un chevalier allemand soutiendrait le combat; et, au jour fixé, il se présenta dans la lice, combattit long-temps, reçut un coup à la poi-

(1) On rapporte que Maximilien faisant bâtir un palais à Inspruck, témoigna son mécontentement d'une bévue que l'architecte avait commise, et qu'il dit à un de ses officiers : « Je t'ai construire une autre » demeure. » Il fit en effet venir un charpentier, et lui commanda un cercueil. On y joignit un poêle, et tous les objets nécessaires à des funérailles. Le tout fut déposé dans un coffre, dont l'empereur garda la clef, et que l'on portait à sa suite dans tous ses voyages. Ceux qui l'accompagnaient crurent que son trésor était renfermé dans cette caisse.

(2) Il mangea immodérément du melon. Frédéric III, son père, avait commis la même imprudence, et en était mort.

(3) Le corps de Maximilien Ier, a été ensuite transféré à Inspruck, où l'Empereur Ferdinand Ier, lui a fait ériger un superbe mausolée.

trine, et contraignit enfin son adversaire à lui céder la victoire. Les applaudissements éclatèrent de toutes parts; et le vainqueur ayant levé la visière de son casque, les spectateurs furent aussi charmés que surpris de reconnaître l'empereur. Aucun prince ne possédait à un plus haut degré les qualités qui font les guerriers. Il supportait la fatigue, était actif, audacieux jusqu'à la témérité, passionné pour la gloire, et doué d'un courage supérieur à tous les obstacles, à tous les dangers. Durant ses guerres contre la France, et dans la Gueldre, il envoya plus d'une fois défier tout chevalier qui voudrait se mesurer avec lui, et deux fois il tua son adversaire. La théorie de la guerre ne lui était pas moins familière que la pratique; et il perfectionna la manière de fondre les canons, la construction des armes à feu, et la trempe des armes défensives. On lui attribue plusieurs découvertes dans la pyrotechnie. Il établit le premier, dans les états autrichiens, une armée permanente: il arma ses troupes, de lances d'une nouvelle forme et dont l'usage devint bientôt général. Enfin ce prince a composé et laissé en manuscrit de nombreux traités sur presque toutes les branches des connaissances humaines; sur la religion, sur la morale, sur l'art militaire, sur l'architecture, sur ses propres inventions, sur la chasse au tir et à l'oiseau, sur l'art de cultiver les jardins, et même sur celui de faire la cuisine (1) : mais quelles que fussent les bonnes qualités de ce prince, elles étaient balancées par de grands défauts. Son imagination ardente le jetait sans cesse dans des entreprises au-dessus de ses forces: il les formait sans calcul, ni prévoyance, les suivait avec mollesse, et les abandonnait au premier obstacle. Un plus grand défaut était son peu d'économie. Fils d'un prince avare, il méprisa l'argent dès sa jeunesse, et ce mépris dégénéra bientôt en une folle prodigalité. Après avoir reçu des subsides de beaucoup de puissances, il se trouva dans une sorte de besoin, et réduit aux expédients les plus honteux; ce qui lui fit donner le sobriquet humiliant de *Sans argent*. Quoique ce prince n'ait fait aucune conquête, on peut le considérer comme le second fondateur de la maison d'Autriche, à laquelle il a procuré, par d'utiles mariages, la riche succession de Bourgogne, toutes les couronnes d'Espagne, et celles de Hongrie et de Bohême. Les moyens dont il usa pour ces importantes acquisitions, ont fourni le sujet de la fameuse épigramme, attribuée à Mathias Corvin :

Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube:
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Aussi jaloux d'illustrer sa maison, que d'enétendre les possessions, Maximilien fit parcourir l'Allemagne à des savants chargés de compulser les archives des couvents, pour y recueillir les généalogies de sa famille, et copier les inscriptions placées sur les tombeaux des princes autrichiens. Ce fut dans ces recherches qu'on retrouva l'ancien itinéraire de l'Empire romain, connu sous le nom de table de Peutinger. On a composé sur Maximilien de nombreux écrits : 1°. Les *Dangers et partie de l'histoire du célebre chevalier Theurdannck*, 1517, in-fol.; sorte de poë-

(1) On a imprimé : I. Sa lettre *De pontificiâ et imperatoriâ dignitate conjungendâ*, dans les *Monita politica de curiâ romanâ*, Francfort, 1610, in-4°. II. Sa *Querela contra abusus atque gravamina romanistarum*, dans le *Fasciculus rerum expetendarum*, 1535. (*V.* GRATIUS, XVIII, 338).

me, orné d'estampes gravées sur bois, et préparées par Maximilien lui-même : l'auteur est Melchior Pfintzing, secrétaire de ce prince. Voyez les *Mémoires* (Beytræge), *pour l'histoire critique de la langue allemande*, II, 191, où l'on trouve un long extrait de la dissertation de J. D. Koeler, sur le Theuerdanek (*V.* J. D. Koeler, XXII, 521).-2°. Le *Weiss Kunig* (le *Roi sage* ou le *Roi blanc*), livre singulier, contenant un extrait de ce qui est relatif à la naissance, aux études et aux actions les plus remarquables de Maximilien, qui, probablement, l'a dicté à Marc Treitzsaurwein, un autre de ses secrétaires (*V.* Burgkmair, VI, 313). Cet ouvrage, qui est accompagné de 237 planches, gravées aussi sur bois, n'a été publié qu'en 1775. Voyez l'*Histoire du règne de l'empereur Maximilien Ier.*, par D. H. Hegewisch, Hambourg, 1782, 2 part. in-8°. (en allemand). H—ry.

MAXIMILIEN II, empereur, né le 1er. août 1527, de l'empereur Ferdinand Ier., et d'Anne, fille de Ladislas, dernier souverain de Bohême et de Hongrie, fut élevé en Espagne avec Philippe, fils de Charles-Quint ; mais il eut pour instituteur Wolfgang Severus, Silésien, fort attaché à la doctrine de Luther. Les impressions qu'en reçut Maximilien furent si profondes, qu'il voulut embrasser le luthéranisme. Cependant il fut, en 1538, élu roi des Romains, à l'unanimité des suffrages. Ses sentiments étant bien connus, les catholiques redoutaient autant son avénement à l'Empire, que les protestants le désiraient : néanmoins lorsqu'il eut lieu en juillet 1564, l'intérêt du souverain l'emporta sur toute autre considération. Maximilien déclara publiquement qu'il professait le catholicisme, et il conserva tous les établissements ecclésiastiques : mais il ne s'écarta jamais d'une tolérance généreuse ; et il fit de la paix de religion, conclue en 1552, et à laquelle il avait eu beaucoup de part, la règle invariable de sa conduite. Il tint à Augsbourg (en mars 1566) sa première diète. L'assemblée fut extrêmement nombreuse ; et les deux partis qui divisaient l'Allemagne, y vinrent très-animés l'un contre l'autre. Mais l'empereur demanda que d'abord on votât des secours pour agir contre les Turks qui occupaient plus de la moitié de la Hongrie. La confiance qu'on avait en lui, était si grande, que catholiques et protestants lui accordèrent, pour trois ans consécutifs, des contingents en hommes et en argent, bien plus considérables que tous ceux qu'on avait fournis auparavant. Ayant obtenu ce point important, Maximilien laissa s'ouvrir la discussion, s'y borna au rôle de médiateur, et prévint une rupture. Le pape, fut si content de sa conduite, qu'à la fin de la diète il lui fit remettre 50,000 ducats pour la guerre contre les Turks. Maximilien fut moins heureux dans ses efforts pour apaiser les troubles des Pays-Bas. Ayant pris hautement le parti des habitants qui avaient réclamé son intervention, il envoya son frère en Espagne, pour exhorter le monarque espagnol à prendre des mesures plus modérées. L'archiduc devait également intercéder en faveur de don Carlos, à qui la main de la fille aînée de l'empereur était promise ; mais il échoua dans l'une et l'autre mission. Tout espoir de conciliation entre Philippe II et ses sujets des Pays-Bas révoltés étant détruit, Maximilien mit ses soins à empêcher que les troubles

religieux ne se répandissent de nouveau ; et la tranquillité de l'Empire ne fut troublée qu'une seule fois sous son règne, par la rebellion de Guillaume de Grumbach (*Voy.* GRUMBACH, XVIII, 562). La demande que l'ordre teutonique fit de la restitution de la Prusse et de la Livonie, aurait causé beaucoup d'embarras à un prince moins habile. Maximilien, sans blesser personne, parvint à laisser les choses dans l'état où elles se trouvaient. Une querelle plus sérieuse s'éleva en Italie, à l'occasion du titre de grand-duc que le pape ayait conféré à Cosme de Médicis en 1569, sans l'intervention de l'empereur. Maximilien, considérant Florence comme un fief de l'Empire, fit partir pour Rome des ambassadeurs chargés de protester contre une telle nomination ; mais ils ne furent point admis à l'audience de sa Sainteté. L'empereur fut indigné ; et Commendon (*V.* ce nom, IX, 359) fit de vains efforts pour le calmer. Mais Cosme étant mort en 1574, François-Marie, son fils et son successeur, acheta de Maximilien, dont il avait épousé la sœur, la confirmation du titre de grand-duc. On ne peut nier que Maximilien n'ait été fort attaché au protestantisme. Il voulut d'abord faire autoriser le mariage des prêtres. Ayant échoué dans cette tentative, il reprit le projet que son père avait conçu, de réunir les deux religions ; projet impraticable, qui avait déplu également aux catholiques et aux protestants. Il prit ensuite le parti de la tolérance. Cependant les États de l'archiduché ayant tenté de l'obtenir en faveur des protestants, comme le prix des secours qu'ils voteraient pour combattre les Turks, et de plus ayant demandé l'expulsion des Jésuites, l'empereur leur répondit qu'il les avait assemblés pour recevoir d'eux des contributions et non des représentations, et pour parvenir à chasser les infidèles et non des religieux. A la première diète qu'il tint en personne à Prague (mars 1567), il annula les pactes qui avaient formé jusqu'alors la plus forte barrière pour la défense du culte catholique. L'année suivante, il permit aux seigneurs et aux membres de l'ordre équestre dans la Basse-Autriche, de faire célébrer dans leurs terres le service divin, conformément au rit établi par la confession d'Augsbourg. Pie V, alarmé, lui fit faire des représentations par Commendon. Maximilien persista d'abord dans sa résolution. Mais la cour de Madrid appuyait le légat ; et la mort d'Élisabeth, femme de Philippe II, ayant fait naître à l'empereur l'espoir d'unir sa fille aînée au roi d'Espagne, il promit de vivre dans l'obédience du Saint-Siége, et de ne pas appliquer son plan de tolérance à l'Autriche : mais il ne révoqua point les concessions qu'il avait déjà faites ; et avant même que Commendon eût achevé sa légation, il accorda les mêmes priviléges à la noblesse et à l'ordre équestre de la Haute-Autriche. La Hongrie est le seul des états de Maximilien qui, sous son règne, fut le théâtre de la guerre. Le prince de Transsylvanie, Jean Sigismond, l'ayant contraint à poursuivre les hostilités commencées sous le règne de Ferdinand Ier., il envoya des forces considérables, sous les ordres de Schwendy, général distingué, qui, après avoir recouvré les places dont le Transsylvain s'était emparé, réduisit Tokai, Kovar, Erdad et Batha. En même temps, l'empereur envoya demander à Soliman II la

continuation de la trève conclue avec Ferdinand Ier. Le sulthan y mit des conditions qui ne pouvaient être acceptées, et il s'empressa de faire des préparatifs pour entrer en Hongrie. Maximilien, de son côté, ne négligea rien pour résister. La diète de l'Empire lui accorda des secours; et il ordonna de grandes levées d'hommes dans ses propres états. Soliman s'avança, dès le commencement du printemps (1566), à la tête de ses hordes nombreuses : il se préparait à remonter le Danube, mais l'un de ses pachas favoris ayant été tué dans une sortie de la garnison de Zigeth, il voulut en former le siége en personne. Les Turks furent arrêtés, près d'un mois, devant cette place, qui leur coûta plus de vingt mille hommes, et dont le sulthan ne vit pas la réduction. La fatigue et les exhalaisons des marais voisins lui donnèrent la mort (4 sept. 1566). Sélim II, son successeur, ne voulant point poursuivre la guerre, retira ses troupes de la Hongrie. Les hostilités continuèrent contre Jean-Sigismond; et Schwendy reprit Zatmar, et s'empara de Mongatz, forteresse jusqu'alors jugée inexpugnable. L'empereur, au milieu de ses succès, fit porter à Constantinople des propositions de paix, qui furent acceptées. On conclut une trève (1568), dont la condition principale fut que, de part et d'autre, on conserverait ce dont on était en possession. Maximilien, qui ne perdait que Zigeth et Giula, étendit sa domination depuis la Teysse jusqu'aux frontières de la Transsylvanie. Jean Sigismond refusa d'accéder au traité; mais il y fut forcé en 1570. Il mourut peu de temps après; et les divers comtés qu'il possédait en Hongrie, furent réunis à la couronne. Maximilien, qui sentait approcher sa fin, travailla dès-lors à assurer ses états à Rodolphe, son fils aîné. Ce jeune prince fut couronné roi de Hongrie, dans une diète tenue à Presbourg (1572). Quant à la Bohème, le droit d'élection n'y était pas encore considéré comme entièrement abrogé. Pour ne point blesser les préjugés de ses sujets, ni renoncer au droit de succession établi par Ferdinand Ier., Maximilien tint à Prague une diète, à laquelle il présenta Rodolphe comme son successeur. L'assemblée fut satisfaite de cette déférence; et le prince fut couronné (22 septembre 1575). Par son esprit de conciliation, l'empereur parvint, peu de temps après (1er. novembre 1575), à faire élire Rodolphe roi des Romains, à l'unanimité. Maximilien voulut aussi placer sur la tête d'Ernest, le second de ses fils, la couronne de Pologne; mais le duc d'Anjou l'emporta (*V.* Henri III, xx, 89). A l'avénement de ce prince à la couronne de France, l'empereur proposa de nouveau son fils aux Polonais : à son grand étonnement, un parti nombreux le choisit lui-même; et il fut proclamé roi par le primat. Un autre parti, excité par les Turks et par les puissances ennemies de l'Autriche, élut Étienne Battori (*V.* Battori, III, 528), qui s'empressa de se rendre en Pologne, et fut couronné après avoir signé une capitulation que Maximilien avait hésité de souscrire. Ce prince réclama vivement l'appui de l'Empire; et, sûr d'être soutenu par le czar de Russie, il tâcha d'exciter, contre son compétiteur, les rois de Suède et de Danemark. La mort l'empêcha de s'engager dans une guerre qui n'aurait pu manquer d'être longue. Il termina

sa carrière à Ratisbonne, le 12 octobre 1576. On a représenté Maximilien II comme un modèle d'équité et de sagesse. Ce prince cultivait et encourageait les sciences et les arts. Il parlait avec la plus grande facilité les langues des peuples divers sur lesquels il régnait; et il s'exprimait en latin avec beaucoup de pureté. Son amour pour la paix ne provenait point du manque de courage et de talent : il se signala dans la campagne de 1544 contre François Ier. et dans la guerre contre la ligue de Smalkalde : mais il était persuadé qu'après tant d'agitations, l'Allemagne avait besoin de repos. Par ses talents et son activité, il se concilia l'estime et la confiance de Charles-Quint, qui, en 1548, l'unit à Marie, sa fille aînée. Il avait à peine atteint sa vingtième année, lorsque ce monarque lui conféra le gouvernement de l'Espagne, avec le titre de vice-roi; gouvernement où il fit remarquer sa modération, sa douceur et sa générosité. Peu de temps après la mort de son époux, Marie retourna dans sa patrie; et elle témoigna, dit-on, une joie vive de rentrer dans un pays où il n'y avait point d'hérétiques. Elle se retira bientôt dans un monastère de Clarisses, où elle finit ses jours. Cette princesse donna à Maximilien seize enfants, dont huit moururent en bas-âge; les autres étaient Rodolphe, Ernest, Mathias (*V.* ce nom), Maximilien, Albert (*V.* ce nom, I, 414), Anne-Élisabeth et Marguerite. — Rodolphe succéda à son père. — Ernest, après avoir manqué la couronne de Pologne, fut nommé gouverneur de Hongrie et régent d'Autriche. Philippe II lui conféra le gouvernement des Pays-Bas, avec promesse de lui en donner la souveraineté, avec la main d'Isabelle, sa fille; mais il mourut en 1595. Ce prince avait hérité des qualités aimables et pacifiques de son père. — Maximilien fut, en 1558, le compétiteur de Sigismond au trône de Pologne. Battu et fait prisonnier, il racheta sa liberté en renonçant à ses prétentions; et il eut le gouvernement des provinces extérieures de l'Autriche. Il mourut, sans postérité, en 1619. — Anne naquit en 1549, et fut promise à don Carlos. Après la mort tragique de ce prince, elle en épousa le père, Philippe II. — Élisabeth, née en 1554, fut femme du roi de France, Charles IX (*V.* Charles IX, XIII, 61). — Marguerite, qui naquit en 1567, accompagna sa mère en Espagne, et refusa aussi la main de Philippe II, pour se renfermer dans un cloître. Elle mourut, en 1633, en odeur de sainteté. H—ry.

MAXIMILIEN. *Voy.* Bavière et Brunswick.

MAXIMIN (Saint), frère de saint Maxence, prédécesseur de saint Hilaire sur le siége de Poitiers, naquit dans cette ville, d'une famille sénatoriale. Il alla jeune à Trèves, où il fut d'abord disciple de l'évêque Agrèce, qui lui conféra la prêtrise; puis il lui succéda en 332 ou 335. Apôtre zélé de la foi de Nicée, il en défendit les dogmes, de vive voix et par écrit. Saint Athanase, proscrit par l'empereur Constant, trouva un asile honorable auprès de lui, ainsi que plusieurs autres évêques chassés de leur siége par les Ariens, et qu'il fit ensuite rétablir, par son crédit sur l'esprit de l'empereur. Ce grand homme, regardé comme le premier prélat de son temps dans les Gaules, tint un rang distingué au concile de Sardique, à ceux de Milan,

de Cologne, et mourut en l'an 397, dans un voyage qu'il fit en Poitou. Son corps fut depuis transporté à Trèves. On trouve dans les Bollandistes une vie bien écrite de ce saint, composée vers 960, par Sigehard, moine de Saint-Maximin. T—D.

MAXIMIN (*Caius-Julius-Verus-Maximinus*), empereur romain, était né l'an 173, dans un bourg de la Thrace, de parents pauvres et obscurs. Sa mère, nommée Abaqua, était Alaine de nation; et Mecca, son père, était Goth. Dans son enfance, il avait gardé les troupeaux. Doué d'une force de corps extraordinaire (1), souvent, à l'aide de ses compagnons, qui le regardaient comme leur chef, il avait donné la chasse à des bandes de voleurs qui infestaient le pays. A l'âge de vingt ans, il s'enrôla dans la cavalerie. Sa haute taille attira l'attention de Septime-Sévère, qui le fit entrer dans la garde, et l'éleva aux dignités militaires. Maximin abandonna le service sous Macrin, par haine pour ce prince, et se retira dans la Thrace, où il acquit des terres du produit de ses épargnes. Alexandre-Sévère, parvenu au trône, fit un accueil distingué au vieux guerrier; il le décora du laticlave (2), et lui donna le commandement d'une nouvelle légion, à la tête de laquelle Maximin se signala dans la guerre contre les Perses. Il suivit Alexandre sur les bords du Rhin, et, profitant du mécontentement des troupes, excita une sédition, dans laquelle ce prince et sa mère furent massacrés. (*Voy.* Alexandre et Mammea.) Il se fit aussitôt proclamer auguste (l'an 235), et, ayant associé son fils à l'empire, il s'occupa d'affermir son autorité, non par de sages lois, mais par la terreur. Il imagina des conspirations, dans lesquelles il enveloppa tous ceux qu'il soupçonnait de regretter Alexandre, et les fit périr par d'horribles supplices. Il éloigna de sa personne tous les patriciens, persuadé qu'ils ne le voyaient qu'avec peine sur le trône, à cause de la bassesse de sa naissance: mais il ne se contenta pas de les priver de leurs emplois et de les exiler; un grand nombre périrent victimes de sa cruauté. Il songea ensuite à soumettre les Germains; et, pour y parvenir, il donna l'ordre de brûler les bourgs, d'enlever les troupeaux et de massacrer tous ceux qui résisteraient. Cet ordre barbare ne fut que trop fidèlement exécuté; et au bout de quelques mois, un espace de quatre cents milles ne présenta plus qu'un désert couvert de cendres. Cette déplorable expédition lui valut le surnom de *Germanique*; mais les soldats eux-mêmes qu'il gorgeait de dépouilles, ne le nommaient en secret que le *Busiris* ou le *Phalaris*, à cause de ses cruautés. Maximin, après avoir *pacifié* la Germanie, se rendit à Sirmium, résolu de porter la guerre chez les Sarmates. Ce fut dans cette ville qu'il apprit que les légions stationnées en Afrique avaient proclamé le vieux Gordien empereur (V. Gordien), et que ce choix avait reçu l'appro-

(1) « Plus d'une fois, dit Capitolin, il but une » amphore (vingt-huit pintes) de vin dans un jour, » mangea quarante livres de viande, et même soi- » xante, si l'on en croit Cordus; on sait qu'il ne fit » jamais usage de légumes. . . . . Il avait plus de huit » pieds de haut; son pouce était si gros qu'il portait » le bracelet de sa femme en guise de bague. D'un » coup de poing il brisait la mâchoire, et d'un coup » de pied la jambe à un cheval; il réduisait en poudre » sous ses doigts des pierres de tuf, et fendait de » jeunes arbres. Les uns l'appelèrent *Milon*, d'autres » *Hercule* ou *Antée*. »

(2) C'était la robe brochée de pourpre que portaient les sénateurs; on en a conclu qu'Alexandre avait créé Maximin sénateur; mais Capitolin dit positivement que lorsqu'il fut déclaré auguste, il n'était pas encore sénateur.

bation du sénat, qui l'avait déclaré le même jour, lui et son fils, ennemis de la patrie. Furieux, il rentre aussitôt en Italie pour châtier le sénat, et effrayer par la plus terrible vengeance quiconque pourrait être tenté de secouer le joug de son autorité : mais il fut arrêté devant Aquilée; et tandis qu'il pressait le siége de cette ville, ses soldats se révoltèrent, et, ayant poignardé son fils sous ses yeux, lui arrachèrent la vie, l'an 238, à la fin de mars. Maximin avait soixante-cinq ans; et son fils, jeune homme de la plus rare beauté, et digne, par ses vertus, d'un meilleur sort, n'en avait que vingt. On envoya leurs têtes à Rome, où elles furent foulées aux pieds et brûlées dans le Champ de Mars; leurs corps, abandonnés plusieurs jours aux bêtes sauvages, furent jetés dans la rivière. Jules-Capitolin nous a laissé la *Vie* de ces deux princes : elle renferme des détails curieux; mais quelques-uns, qu'il ne rapporte que sur le témoignage de Gordus, sont peu croyables. L'histoire ne nous apprend rien de la femme de Maximin; et ce n'est que par les médailles qu'on a su qu'elle se nommait Pauline. On a des médailles de Maximin, en toute sorte de métaux; les plus rares sont celles d'or en grand module ou en quinaires, et les médaillons d'argent ou de bronze. Le président Favre a mis sur la scène *Les Gordians et Maximins ou l'ambition, œuvre tragique*, Chambéri, 1589, in-4°. W—s.

MAXIMIN, surnommé Daza (*C. Galerius Valerius Maximinus*) (1), empereur romain, était né dans l'Illyrie, d'une famille de simples cultivateurs : il fut occupé dans son enfance à la garde des troupeaux; mais Galère, son oncle, ayant été adopté par Dioclétien (*V.* Galère), le fit entrer dans une légion et l'éleva rapidement au grade de tribun : il força ensuite Dioclétien à le nommer césar. Cette cérémonie eut lieu l'an 305, le jour même que Diocletien abdiqua l'empire; Galère prit par la main son neveu, confondu dans les rangs des spectateurs, et le présenta au prince, qui se dépouilla de sa robe de pourpre, l'en revêtit, et descendit du trône pour n'y plus remonter (*V.* Dioclétien). Le nouveau césar eut en partage la Syrie, l'Égypte et quelques autres provinces de l'Orient : c'était un homme faible, timide et superstitieux; il s'adonna bientôt avec excès aux plaisirs de la table, et se souilla par toute sorte de crimes. Il persécuta les chrétiens avec fureur, et accabla ses sujets d'impôts pour enrichir ses soldats dont il voulait captiver l'affection. Voyant que Galère avait donné à Licinius le titre d'*auguste*, il se fit, l'an 308, donner le même titre par son armée; mais Galère, indigné, lui enleva même le nom de *césar*, et prit pour lui et Licinius le nom d'*auguste*, ne laissant à Constantin et à Maximin que celui de *fils d'augustes* (1). Ce dernier ne laissa pas de soutenir ses prétentions, et après la mort de Galère, il s'empara de la Bithynie, qu'il réunit à ses états. Valeria, veuve de Galère, ayant cherché un

(1) Ce prince est nommé quelquefois *Maximien*; mais l'usage de le nommer *Maximin* a prévalu, et c'est par faute d'impression qu'il est nommé *Maximien* à l'article Licinius.

(1) Lactance qui rapporte ces détails (*De mortib. persec.* c. 38) nomme *Maxence* au lieu de *Maximin*; mais c'est une faute de copiste déjà remarquée par le P. de Grainville dans les *Mém. de Trévoux* (mars 1703, pag. 475), et les médailles ne laissent aucun doute à cet égard. (Voyez Eckhel, *Doctr. num. vet.* VIII, 2e. p. pag. 53.)

asile à sa cour, il la pressa de l'épouser; et sur son refus, il la relégua dans un désert avec Prisca, sa mère, veuve de Dioclétien. Il s'unit à Maxence, contre Constantin et Licinius, pénétra subitement dans la Thrace, s'empara de Byzance et d'Héraclée, et marcha au devant de Licinius, avec la confiance que lui donnaient ses rapides succès: mais battu complètement (*V.* Licinius, XXIV, 457), il s'enfuit sous les habits d'un esclave, et, ayant formé à la hâte une nouvelle armée, il se retira dans les défilés du mont Taurus, et s'y fortifia. Chassé de ce poste, il s'enferma dans la ville de Tarse, où Licinius ne tarda pas à l'assiéger. Alors craignant de tomber entre les mains du vainqueur, il avala du poison, et mourut au mois d'août 313, au bout de quelques jours d'horribles souffrances, qui lui arrachèrent, dit-on, le regret d'avoir versé le sang des chrétiens. Le sénat l'ayant déclaré *tyran*, ses statues et ses inscriptions furent brisées. Son fils âgé de huit ans, et sa fille, encore au berceau, furent massacrés; et sa femme, dont on ignore le nom, fut jetée vivante dans l'Oronte, à Antioche. Les médailles de ce prince en argent sont très-rares. W—s.

MAY (Thomas), écrivain anglais, né, vers 1594, à Mayfield, dans le comté de Sussex, s'attacha au barreau dans sa jeunesse, et fut membre du collége de Gray's-Inn à Londres; mais il paraît avoir ensuite abandonné cette carrière. Lié de bonne heure avec les gens de lettres les plus distingués, il composa quelques ouvrages, qui furent goûtés à la cour de Charles Ier. Ce prince lui témoigna beaucoup d'intérêt, et le chargea d'écrire en vers l'histoire du règne de *Henri II*, publiée en 1633, in-8°., et celle du règne d'*Édouard III*, imprimée en 1635. Cependant la générosité du roi n'ayant peut-être pas répondu à l'attente de l'historien, au premier éclat de la guerre civile, May se déclara pour le parlement, et le servit avec tant de zèle, qu'il en fut nommé sécrétaire et historiographe. C'est à ce titre, qu'il publia, en 1647, in-folio, en latin, l'*Histoire du parlement d'Angleterre*, dont il fit, en 1649, un extrait et une continuation jusqu'à la mort de Charles Ier., et ensuite une traduction anglaise, intitulée: *Abrégé de l'Histoire du parlement d'Angleterre*, 1650, in-8°. Laurent Echard a caractérisé cet ouvrage, en disant que c'est *un des plus agréables libelles de cette époque*. L'auteur mourut âgé de 55 ans, quelques mois après cette publication, le 13 novembre 1650, victime de sa passion pour le vin, si l'on en croit André Marvell, qui a composé un poème fort gai sur ce sujet. Il fut enterré à l'abbaye de Westminster; mais, aussitôt après la restauration, son cadavre fut exhumé, et jeté dans une fosse, et son monument fut abattu. Nous n'avons cité que les moins estimables de ses productions. Les autres sont: I. *L'Héritier*, comédie jouée en 1620, et imprimée en 1633. II. La traduction en vers anglais des *Géorgiques de Virgile*, et de quelques *Epigrammes choisies de Martial*, avec des notes, publiée en 1622. III. Une traduction en vers de la *Pharsale de Lucain*, publiée en 1627, et la continuation de ce poème jusqu'à la mort de Jules-César, en sept chants, imprimée d'abord en anglais, 1630; puis en latin à Leyde, 1640, in-12, sous ce titre: *Supplementum Lucani, libri VIII, autho-*

re Thomâ Maio, Anglo. C'est son meilleur ouvrage. Ce supplément latin a été plusieurs fois réimprimé hors de l'Angleterre, à la suite d'excellentes éditions de Lucain : le Dr. Johnson préférait les vers latins de Th. May à ceux de Cowley et de Milton. Ce supplément a été traduit pour la première fois en français, par M. Amar (*V.* Lucain, XXV, 343), et pour la 2de., par M. Cormilliole, sous le titre de : *Suite et conclusion de la Pharsale*, etc., 1819, in-12. IV. *Antigone*, tragédie, 1631. V. *Agrippine*, tragédie, 1639, où l'auteur a fait entrer plus de trente vers traduits de la satire de Pétrone. Ce sont ceux que le poète met dans la bouche d'Eumolpus, et qui commencent par *Orbem quam totum*, et finissent par *Ad mensam vivus perducitur.* VI. *Le Vieux couple*, comédie, 1651. VII. Il travailla à la traduction anglaise de deux ouvrages de Barclay, l'*Argenis* et l'*Icon animorum*. L.

MAY (Du). *V.* Dumay.

MAY de ROMAINMOTIER (Emanuel), né à Berne, 1734, y mourut en 1799. Il s'est fait connaître par son *Histoire militaire des Suisses dans les différents services de l'Europe* jusqu'en 1771, publiée en 2 tomes, à Berne, in-8°., en 1772; réimprimée et augmentée en 4 tomes, ou 8 vol. in-8°., en 1788. C'est une compilation médiocre, mais dans laquelle on trouve des faits importants, que l'on chercherait vainement ailleurs. U—l.

MAYANS y SISCAR (Grégoire), savant espagnol, né à Oliva, royaume de Valence, en 1697, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, et y acquit des connaissances fort étendues; il se livra ensuite plus spécialement aux belles-lettres, à l'histoire, à la critique, et ne s'y distingua pas moins. Il fut, en 1732, nommé bibliothécaire de Philippe V; mais cette place ne lui laissant pas assez de temps pour les ouvrages qu'il avait commencés, il la quitta pour rentrer dans son cabinet, où il se trouvait plus heureux. Il avait pour tout titre celui d'alcade de cour honoraire du roi d'Espagne; mais malgré la retraite dans laquelle il vivait, sa réputation devint européenne; il est cité avec éloge, par Muratori dans son supplément de Grævius et Gronovius; dans les *Acta Lipsiensia* de Mencke; dans la préface des œuvres de Gravina, par Marcou; dans celle des épîtres de Marti, imprimées à Amsterdam, en 1738, etc., etc. Voltaire s'était adressé à lui pour avoir des renseignements sur l'*Héraclius* espagnol; et la réponse de Mayans donna lieu à la lettre du 15 juin 1762, la seule qui soit adressée à Mayans, dans la volumineuse correspondance du philosophe de Ferney. On y voit quel cas il faisait de son correspondant, qu'il avait déjà cité honorablement dans sa lettre à Duclos, du 25 décembre 1761. L'auteur du *Nouveau voyage en Espagne* (Peyron) l'appelait avec raison, en 1778, le Nestor de la littérature espagnole, et annonçait que Robertson l'avait consulté pour son *Histoire d'Amérique*. Toutefois la considération dont il jouissait était beaucoup plus grande hors de sa patrie qu'en Espagne : la jalousie de quelques-uns, la sévérité de Mayans, et même sa vanité, furent les causes de l'injustice de ses compatriotes. Il mourut le 21 décembre 1781, et fut enterré dans l'église métropolitaine de Valence, devant l'autel de saint Augustin. La liste de ses ouvrages ne peut trouver place

ici. Sempere y Guarinos (dans son *Ensayo de una Biblioteca espanola de los mejores escritores del reynado di Carlos III*), après avoir rapporté les titres de soixante-quinze ouvrages publiés par Mayans, ajoute qu'il n'a parlé que de ceux qui sont venus à sa connaissance; « mais, ajoute-t-il, « il est certain qu'il en a » fait beaucoup d'autres. » Mayans donne lui même le catalogue de plusieurs, à la suite de son *Accion de gracias a la divina sabiduria* (1743, in-4°.) Ce sont, une poétique espagnole; des fragments de Sulpice Sévère, concernant l'Espagne, avec des notes; des fragments sur le droit civil et canonique d'Espagne; des suppléments et corrections à la *Bibliotheca Valentinâ*, ou pour mieux dire *Valenciana;* un ouvrage sur les coutumes des Espagnols; la continuation de la *Censura de historias fabulosas* de D. Nicolas Antonio; l'examen de quelques livres et pièces supposés, comme les Vies des pères de Merida, attribuées à Paul Diacre; les œuvres attribuées au maure Rasis; la division des évêchés d'Espagne, attribuée au roi Wamba; beaucoup d'épîtres ou lettres publiées sous le nom de différents pontifes; beaucoup d'actes de saints, composés dans des temps postérieurs; un grand nombre de relations fausses qu'on trouve dans le *Martirologio espanol* de D. Juan Tamaya de Salazar, etc., etc. Nous citerons seulement quelques-uns des ouvrages de Mayans : I. *Ad quinque jurisconsultorum fragmenta commentarii*, Valence, 1725, in-4°. Ces cinq jurisconsultes sont P. Rutilius Rufus, Q. Cornelius Maximus, Rutilius Maximus, Campanus, et Tarruntius Paternus. Ces fragments étaient dans différents auteurs anciens. En tête du volume sont deux lettres; la première de Marti à Mayans; la seconde, de Mayans à Marti. II. *Disputationum juris liber*, Valence, 1726, in-8°. L'auteur dit dans sa préface avoir composé cent *disputationes*. III. *Epistolarum libri sex*, Valence, 1732, in-4°. (*V.* Interiano); réimprimé à Leipzig, 1737, in-4°., par les soins de G.-A. Ienichen, qui y a ajouté quelques lettres. IV. *Chocolata sive in laudem potionis indicæ quam appelant chocolate, elegia*, 1733, in-8°., publiée sous le nom de *Georgius Raminasius patricius atheniensis*. V. *Disputatio de incertis legatis*, 1734, in-4°.: ce qui donna lieu à ce traité, c'est l'ouvrage de J.-J. Vasquez y Morales, intitulé: *Otium Complutense*, dans lequel Mayans et d'autres jurisconsultes sont traités avec peu de ménagement. VI. *Cartas* (lettres) *morales, militares, civiles y literarias de varios autores espagnoles*, Madrid, 1734, in-8°.; Valence, 1773, 5 vol. in-8°. VII. *Vida de Miguel de Cervantes Saavedra*, Madrid, 1737; in-8°.; réimprimé la même année à Londres et à la Haye, et dans l'édition du Don-Quichotte, faite à Londres en 1738: cette *Vie* a été traduite en français par un anonyme (Daudé), 1740, 2 vol. in-12. VIII. *Origenes de la lengua espanola compuestos por varios autores*, 1737, 2 vol. in-4°.; le premier contient un long discours de Mayans sur la corruption de la langue latine en Espagne; la formation de la langue espagnole, etc.; une liste d'étymologies, et un discours sur la vraie éloquence, par Mayans lui-même. Dans le second, il a recueilli différents opuscules précieux, à l'appui de ses opinions. IX. *Conversacion sobre el diario*

de' los literatos, Madrid, 1737, in-4°.; publié sous le nom de *D. Placidio Veranio :* c'est une défense de l'ouvrage précédent, que les journalistes avaient longuement critiqué ; ils critiquèrent aussi la réponse, mais moins fortement. X. *Carta latina*, etc. imprimée à Venise, dans le Supplément au Théâtre des antiquités grecques et romaines, publié, par le marquis Poleni, en 1740. Cette lettre est adressée à D. Juan Basile Castellvi, marquis de Villatoreas, et contient une Notice sur D. Emanuel Marti; elle est datée de Madrid, 5 mai 1737. XI. *Gradus ad Parnassum sive Bibliotheca musarum*, Lyon, chez les frères Deville, 1742, 2 vol. in-8°. XII. *Carta escrita al doctor J^h. Berni, sobre el origen y progresos del derecho espanol.* Cette lettre, datée de 7 janvier 1744, sert de préface à la *Instituta civil y real* du docteur Berni : elle a été réimprimée, à part, à Madrid, 1744, in-4°.; et depuis, dans les *Cartas Castellanas :* elle a été traduite en latin par D. Fr. Cerda, qui l'a insérée dans l'édition qu'il a donnée de la *Themis hispanica*, de Franckenau, Madrid, 1780. XIII. *Disputationes juris*, Leyde, 1752, 2 vol. in-4°. XIV. *Specimen bibliothecæ hispano-Majansianæ* (*V.* D. Clément, IX, 41). XV. *Greg. Majansii vita, autore Joann. Christoph. Strodtman, rectore gymnasii Osnabrugensis*, Wolfenbuttel, 1756, in-8°. C'est Mayans lui-même qui est l'auteur de cette *Vie*. XVI. *Retorica*, Valence, 1757; réimprimée à Madrid, 2 vol. in-8°. : tous les exemples y sont pris d'auteurs espagnols. XVI. Sept lettres dans le Recueil intitulé : *G. Meerman et doctorum virorum ad eumdem epistolæ*, La-haye, 1767, in-8°. (*V.* Ger. Meerman.) XVIII. *Institutionum philosophiæ moralis libri tres*, Madrid, 1777, in-8°. C'est la seconde édition ; elle contient des augmentations. XIX. *Tractatus de hispanâ progenie vocis Vr.* Madrid, 1773, in-8°. XX. La *Vie de J. L. de Vivès* (en latin), à la tête de *J. L. Vivis opera omnia*, Valence, 1782, in-4°. Plusieurs des ouvrages de Mayans ont été, comme on l'a vu, publiés sous des noms supposés ; il a, de plus, prêté sa plume à D. Blas Jover y Alcazar, pour tout ce qui a paru dans la cause du patronat universel et du concordat avec la cour de Rome de 1737 à 1753. Quelques-uns de ces écrits, de la main de D. Juan-Antoine, frère de Grégoire, ont appartenu à un amateur, qui n'a pas manqué d'y noter les particularités dont il avait connaissance. Le P. Florez a fait l'éloge de Mayans, dans la préface du tome IV de son *Espana sagrada*. A. B—T.

MAYDIEU (Jean), chanoine de Troyes, est mort pendant l'émigration à Tœplitz, où il se livrait à l'éducation de la jeunesse. Il est auteur de plusieurs romans, entre autres, de la *Vertueuse Portugaise*, de l'*Honnête homme*, etc. En 1787, il publia, in-8°., la *Vie de Grosley*, (*V.* Grosley, XVIII, 535), à laquelle il ajouta quelques notes, dont les unes sont curieuses et les autres peu exactes. L'abbé Maydieu savait l'italien et l'allemand : il a traduit, de cette dernière langue, la tragédie d'*Édouard et Monrose*, et le *Musarion* de Wieland. Il concourut, sans succès, pour le prix proposé par l'académie française, et n'en fit pas moins imprimer son *Éloge de Louis XII*, 1788, in-8°. D—B—S.

MAYENNE. *V.* Maïenne.

MAYER (Michel.) *V.* Maier.

MAYER (Jean-Frédéric) savant théologien, et l'un des plus grands prédicateurs de la confession d'Augsbourg, était né le 6 décembre 1650, à Leipzig. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues anciennes et de l'hébreu ; et après avoir reçu ses grades avec beaucoup de distinction, il fut retenu pour enseigner la théologie à l'académie de Wittenberg. Appelé en 1686 à Hambourg pour y remplir les fonctions du pastorat, il continua cependant de donner des leçons aux jeunes proposants. Il enseigna ensuite la théologie à Greifswald et à Kiel ; fut nommé, en 1701, surintendant général des églises de Poméranie, et mourut à Stettin, le 30 mars 1712, d'une hydropisie de poitrine. On a de lui : I. *Bibliotheca biblica sive Dissertationes de notitiâ auctorum pontificiorum, reformatorum, lutheranorum, et Judæorum qui in S. Scripturam commentarios scripserunt*, etc. Francfort, 1705, in-4°. Les différentes pièces qui composent ce recueil, avaient déjà paru séparément ; l'auteur en publia une seconde édition corrigée, ibid. 1709, in-4°., et une troisième avec de nouvelles corrections, Leipzig, 1711, même format. Charles Arnd a donné un Supplément à la *Bibl. Biblica*, Leipzig, 1713, in-4°. Cet ouvrage est plein d'érudition ; mais les jugements qu'on y trouve sur les plus célèbres théologiens catholiques, ne sont exempts ni d'erreurs, ni de préventions. II. Des *Dissertations*, en latin, sur un grand nombre de passages curieux de l'Ancien et du Nouveau Testament. On en trouvera la liste dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759. Elles ont été recueillies par Erdman Neumeister, ministre de Hambourg, et publiées sous ce titre : *Eclogæ evangelicæ*, 1734, in-8°. L'éditeur y a joint des notes dans lesquelles il corrige les erreurs ou supplée aux omissions de l'auteur. III. *Dissertatio epistolica ad Vincentium Placcium quâ anonymorum et pseudonymorum farrago indicatur*, Hambourg, 1689, in-4°. ; réimprimée dans l'*Appendix* du Théâtre de Placcius, ibid., 1708, in-fol. p. 87-93. (*V.* Placcius.) IV. *Tractatus de osculo pedum Pontificis romani*, Leipzig, 1712, in-4°. ; ouvrage rare et recherché, mais défiguré par des plaisanteries peu convenables. V. *Bibliotheca scriptorum theologiæ moralis*. VI. Un très-grand nombre de dissertations ou opuscules académiques, dont quelques-uns se distinguent par la singularité du sujet : *De pacto apparitionis post mortem ; — De fraternitate Pietistarum et Jesuitarum ; — utrùm Pythagoras fuerit judæus, an monachus carmelita ? — De pœnitentiâ bestiarum ninivitică*, etc. W—s.

MAYER (Tobie), l'un des plus grands astronomes du siècle dernier, était né, le 17 février 1723, à Marbach, dans le pays de Wurtemberg. Son père, inspecteur des eaux à Esling, s'occupait spécialement d'architecture hydraulique ; il lui inspira le goût des sciences mathématiques et celui du dessin. Ce dernier talent, assez rare chez les astronomes, lui fut utile en plus d'une occasion, comme on peut s'en convaincre en parcourant le volume de ses œuvres posthumes. Après la mort de son père, le jeune Mayer n'ayant aucun état, aucune fortune, se mit à enseigner les mathématiques, qu'il avait apprises de lui-même, et dans les premiers livres qui lui étaient

tombés sous la main. A vingt ans, il étudia les principes de l'artillerie pour tâcher d'entrer au service. En 1745, il publia son *Traité des courbes pour la construction des problèmes de géométrie*, et dans la même année, son *Atlas mathématique*, où toutes les parties de la science sont représentées en soixante tableaux. En 1746, il s'occupa de géographie générale ; et s'étant lié avec les astronomes Franz et Lowitz, il contribua comme eux à l'établissement de la société cosmographique de Nuremberg, et inséra plusieurs Mémoires intéressants dans le volume que cette société publia en 1750, sous le titre de *Kosmographische Nachrichten und Sammlungen*. On y remarque surtout ses observations et ses calculs de la libration de la Lune, dont Lalande a donné une traduction presqu'entière dans le 20e. livre de son *Astronomie*. Les instruments dont Mayer se servait étaient assez médiocres; mais il mettait dans ses observations, tant d'adresse et tant de scrupule, qu'il sut déterminer, plus exactement qu'on n'avait encore fait, les éléments qui servent à prédire toutes les circonstances de ce singulier phénomène, et principalement l'inclinaison de l'équateur lunaire, ou la position de l'axe autour duquel s'opère la rotation de la Lune. Sa méthode pour calculer ces éléments n'avait pas toute la rigueur géométrique qu'il aurait pu lui donner, sans la rendre plus longue ni plus difficile ; cependant elle avait toute la précision nécessaire. Ce mémoire, déjà si curieux, se distingue par une nouveauté plus importante encore. C'est le premier de tous où, pour un problème qui paraissait n'exiger et même n'admettre que trois observations, l'on ait imaginé la méthode des *équations de condition*, qui, au lieu de trois observations strictement nécessaires, permet d'en employer des milliers si on les a, et qui fait qu'on arrive tout d'un coup aux conclusions les plus sûres ou les plus probables qui résultent de la totalité des observations : en effet, les erreurs qu'on ne peut éviter, et qui ne suivent aucune loi bien certaine, doivent agir chaque fois d'une manière différente, et se corriger les unes par les autres. C'est à cette méthode que l'on doit en grande partie la précision des tables astronomiques les plus modernes; mais cet exemple utile n'attira que tard l'attention des astronomes : aujourd'hui, il est généralement employé; et c'est ainsi qu'ont été composées, sur des centaines et des milliers d'observations, les tables adoptées par Lalande pour la troisième édition de son Astronomie. En 1751, Mayer alla se fixer à Göttingue, s'y maria, et fut chargé de la direction de l'observatoire auquel le roi d'Angleterre avait fait don d'un beau quart-de cercle mural de six pieds de rayon. Cet observatoire était construit sur le haut d'une tour de la vieille enceinte des murailles de Göttingue. Durant la guerre de Sept-Ans, les troupes françaises avaient établi, dans le bas de la tour, leur magasin à poudre. Le service s'en faisait avec assez peu de précaution. Chaque soir, T. Mayer traversait avec une lanterne l'étage inférieur rempli de poudre, pour monter à son observatoire. A l'autre extrémité de la ville, les Saxons avaient aussi établi le dépôt de leurs poudres dans une tour pareille. Un jour, une explosion terrible se fait entendre. C'était le magasin saxon qui avait pris feu, et qui sautait en

l'air, faisant périr soixante-dix personnes. L'astronome de Göttingue, que le zèle de la science rendait intrépide, comme autrefois le géomètre de Syracuse au milieu des horreurs de la guerre, resta inébranlable, et continua avec calme ses observations. Mayer fit de cet observatoire le plus digne usage pour vérifier les points fondamentaux de l'astronomie : les réfractions, la position des étoiles, et principalement de celles du zodiaque, auxquelles on compare journellement les planètes, enfin les tables du soleil. Ses réfractions diffèrent peu de celles de Bradley; sa formule, en apparence un peu bizarre, n'est au fond que celle de Bradley ou de Simpson : elle n'en diffère essentiellement que par la manière dont il y fait entrer la correction thermométrique. Son catalogue zodiacal est formé de 998 étoiles observées depuis 4 ou 5 jusqu'à 25 et 26 fois; et celles-là méritent toute confiance. D'autres moins importantes n'ont été observées que deux ou même une seule fois; et lui-même il nous déclare qu'il n'en répond pas à 10″ près. Dans le discours qui précède ses tables du Soleil, il fait (p. 51) cette déclaration qui l'honore : « En les » composant, j'avais sous les yeux » celles que le célèbre La Caille a » publiées en 1758, et dont il a eu » la bonté de m'envoyer un exem» plaire. Je vis bientôt qu'il fallait y » faire bien peu de changements pour » qu'elles s'accordassent avec les ob» servations que je fais depuis 1756. » Je n'ai donc pas eu l'intention de » donner précisément de nouvelles » tables, mais, en marchant sur les » traces de ce grand astronome, de » faire seulement les petites correc» tions que paraissent demander mes » propres observations. » Ces changements sont de deux sortes. Dans les arguments des inégalités, il avait substitué la division millésimale du cercle à la division sexagésimale; et c'était une amélioration commode pour les calculateurs. Quant aux inégalités mêmes, il les avait calculées d'après la théorie. La Caille avait tenté de les tirer de ses observations; mais voyant que les nombres qu'elles lui donnaient différaient très-peu de ceux que Clairaut tirait de sa théorie, La Caille avait adopté les nombres du géomètre son ami. La différence, au reste, est légère pour la Lune et Jupiter : elle est plus sensible pour Vénus; et les dernières recherches ont prouvé que l'équation de Mayer est trop faible. A l'égard de l'autre changement, il était beaucoup plus considérable, et n'était rien moins qu'heureux. Mayer avait augmenté de 27″ le mouvement séculaire du soleil. En 1792 et en 1800, nous avons senti la nécessité de nous rapprocher presque entièrement du mouvement trouvé par La Caille. Quant à l'inégalité propre du Soleil, La Caille l'avait très-bien déterminée, telle qu'elle était, vers 1755; et Mayer n'y fit aucun changement. Les Tables de la Lune que Mayer publia dans les Actes de l'académie de Göttingue, en 1755, ont été les premières où les erreurs n'allaient jamais à deux minutes, au lieu qu'elles étaient de 8 à 10 dans les Tables de Newton, de Halley et de Cassini. Cependant, il avait été réduit à composer ses tables sur une centaine d'observations; tant les observations étaient rares alors, ou tant il était difficile de se les procurer. Il avait profité de la théorie d'Euler, à laquelle il avait fait des changements heureux : il avait envoyé ces tables à Londres en 1755,

pour concourir au prix des longitudes. Elles y furent soumises au jugement du grand astronome Bradley, qui attesta que, dans 230 comparaisons qu'il en avait faites avec autant d'observations alors inédites, jamais il n'avait trouvé d'erreur qui passât une minute et demie; et Bradley avouait qu'une partie de cette erreur pouvait s'attribuer aux observations. Il concluait que ces tables étaient déjà dignes de toute l'attention du bureau des longitudes; il déclarait ensuite que cette erreur si petite pouvait être singulièrement diminuée, et que dans onze cents observations nouvellement calculées, elle se réduisait à moins d'une minute. Il pensait donc que ces tables pourraient être très-utiles à la navigation. De son côté, l'auteur travaillait sans cesse à les perfectionner. A sa mort, en 1762, il en avait laissé un nouvel exemplaire, que sa veuve envoya de même à Londres, où ces tables obtinrent une récompense de 3000 liv. st. L'édition en fut confiée à Maskelyne : l'impression en était assez avancée lorsqu'on reçut un exemplaire un peu plus complet, et qui offrait quelques légères améliorations. Ce nouvel exemplaire était précédé d'un Mémoire intitulé *Methodus longitudinum promota*. Mayer y recommandait la méthode des distances de la Lune au Soleil ou aux étoiles, dont La Caille et Maskeline avaient déjà montré les avantages; il y donnait la description d'un nouvel instrument propre à mieux mesurer ces distances. Pour tenir compte de l'aplatissement de la Terre dans les calculs de la parallaxe, il avait supprimé les corrections des géomètres, qui rendaient l'opération longue et incertaine; par une considération simple et ingénieuse, il l'avait réduite au même degré de simplicité que si la Terre était sphérique: cette méthode est aujourd'hui généralement adoptée; enfin, après un ample examen de toute cette doctrine de Mayer, une délibération du bureau des longitudes d'Angleterre arrêta qu'une somme de 2000 liv. serait ajoutée à celle que la veuve de l'astronome avait déjà reçue. Dans ce même écrit, Mayer indiquait comment il avait construit ces tables précieuses, et comment on pourrait les améliorer encore; et c'est ainsi que, sous la direction de Maskelyne, elles ont été rendues plus précises par Mason, qui se servit de 1200 observations de Bradley. C'est par ces mêmes moyens, et en s'aidant des nouvelles recherches théoriques de M. le marquis de la Place, que ces tables ont été améliorées successivement par MM. Bouvard, Burg et Burkhardt. Mais quel que soit le mérite des travaux successivement entrepris, et de ceux qu'on pourra tenter de nouveau, toujours il faudra dire des tables lunaires ce que Mayer lui-même disait de ses tables solaires et de celles de La Caille: Ce ne sont pas précisément des tables nouvelles, mais les tables de Mayer, auxquelles on a fait les petites corrections nécessaires pour les rapprocher des observations. Ces tables ont donc justement rendu célèbre à jamais le nom de Tobie Mayer, à qui l'on pourrait, avec bien plus de raison, appliquer ce vers fait autrefois pour Aratus :

Cum Cœlo et Lunâ semper Aratus erit.

Ce nom si célèbre l'est devenu encore pour une autre raison, trente ans après la mort de Mayer, et pour une idée à laquelle, de son vivant, on avait fait peu d'attention. Lorsqu'il

travaillait à rectifier la géographie d'une partie de l'Allemagne, il était inconnu, il n'avait que son génie, et fort peu d'argent pour se procurer un instrument avec lequel il pût mesurer les triangles qui sont le fondement nécessaire d'une bonne carte. Par le principe de la multiplication indéfinie des angles, au moyen d'une planche, d'une règle, d'un compas et d'une ligne de cordes, telle qu'on la voit dans les étuis de mathématiques, il trouva le moyen de mesurer les angles avec plus de précision qu'il n'en eût obtenu avec les graphomètres alors en usage. Il rendit compte de son invention dans les Mém. de Göttingue; et personne n'y prit garde, si ce n'est Montucla, qui en parle dans ses *Récréations mathématiques*, comme d'une idée simplement ingénieuse, prévoyant peu tout ce qu'il était possible d'en tirer. En ne considérant que l'idée en elle-même, on croirait d'abord qu'on peut toujours anéantir entièrement les erreurs des observations. Il y a bien quelque chose à rabattre de cette précision dans la pratique; mais l'invention n'en est pas moins remarquable et singulièrement utile dans toutes les opérations géodésiques. Perfectionnée par Borda, elle a servi dans les opérations dont on a déduit la grandeur de la Terre, le mètre et le nouveau système de mesures. Mayer avait donné une première application de son idée dans le cercle de réflexion qu'il proposait pour toutes les opérations de l'astronomie nautique : on applaudit à cette première amélioration; toutefois personne ne songeait encore à la rendre vraiment utile. Borda s'aperçut qu'on pouvoit ajouter à l'exactitude et à la commodité de l'instrument. Il en fit usage; et son exemple apprit aux marins à en apprécier les avantages. Par un de ces changemens qu'on trouve si faciles quand une fois ils sont exécutés, Borda fit que l'instrument pût servir aux opérations les plus délicates de l'astronomie, à mesurer, au moyen d'un cercle d'un pied et demi, la hauteur d'un astre avec plus de précision qu'on n'en peut attendre d'un quart-de-cercle de 8 pieds de rayon. Le cercle répétiteur devint propre à toutes les opérations dont se compose la mesure des degrés du méridien. C'est ainsi qu'on a mesuré l'arc céleste compris entre les parallèles de Dunkerque et de Barcelone, ou de l'Isle de Formentera, la plus australe des Baléares; c'est ainsi qu'on a eu le nouvel arc du cercle polaire, et que les ingénieurs français ont fait des opérations du même genre en Allemagne et en Italie. Voilà ce que Mayer a produit depuis l'âge de 23 ans jusqu'à celui de 39. Une maladie de langueur le conduisit peu à peu à une fin prématurée. Il mourut le 20 février 1762, laissant deux filles et deux fils, dont l'un est devenu un célèbre professeur de physique. Ses dépouilles mortelles avaient reposé sans honneur au cimetière commun de Göttingue, jusqu'en 1810, où le gouvernement ordonna l'érection d'un monument simple avec une inscription honorable à sa mémoire (*Moniteur Westphalien*, 11 nov. 1810). On avait promis une édition de ses œuvres : il n'en a paru qu'un seul volume, en 1775, par les soins de Lichtenberg, son confrère et son ami. Ce vol. in fol. n'a que 110 pages. Les pièces qu'il contient, sont : 1°. Un Projet pour déterminer plus exactement les variations du thermomètre; une formule pour assigner le degré moyen de chaleur

qui convient à chaque latitude, et les temps de l'année où doit arriver la chaleur la plus grande et le plus grand froid. — 2°. Un Mémoire sur les observations qu'il a faites à son mural de 6 pieds, et les vérifications auxquelles il a soumis cet instrument. — 3°. Méthode facile pour calculer les éclipses de soleil. C'est au fond la méthode de Képler, que La Caille reproduisait également dans ses leçons d'astronomie. — 4°. Un Mémoire sur l'affinité des couleurs. Il ne reconnaît que trois couleurs primitives, et il obtient toutes les autres par des combinaisons diverses, dont il donne les calculs. — 5°. Son nouveau Catalogue d'étoiles, qui est l'ouvrage de deux années, dans lesquelles il a éprouvé quelques interruptions, une surtout, lorsque, dans une invasion, les Français avaient fait un magasin de son observatoire. Au nombre de ces étoiles se trouvait la planète Uranus, que malheureusement il n'avait observée qu'une seule fois, et à un seul fil, ensorte qu'il n'en répond pas à 10″, en supposant même qu'il n'y eût aucune faute de copie dans son registre. — 6°. Un Mémoire suivi d'un Catalogue de 80 étoiles, auxquelles il a cru trouver un mouvement propre, indépendamment du mouvement général de précession. Le volume est terminé par une belle carte de la Lune, dessinée suivant la projection orthographique (1), d'après un globe lunaire sur lequel Mayer avait peint les points les plus remarquables de la Lune, en choisissant les circonstances les plus favorables pour en avoir la représentation la plus exacte; et, ce qui est encore plus utile à l'astronomie, une liste de 133 taches de la Lune, suivant leurs longitudes et leurs latitudes, tirées des observations de Mayer. Le second volume, dont on promettait la publication très-prochaine, n'a point paru : on a dit que la cherté du premier en avait rendu le débit si lent et si borné, qu'on avait renoncé à cette entreprise. Cette seconde partie devait contenir une Théorie de l'aimant, un Mémoire sur les mouvements de Mars, et des Tables des perturbations qu'éprouve cette planète par les actions de Jupiter et de la Terre. Enfin la Description d'un astrolabe de nouvelle invention qui passa entre les mains de Kaestner. Le titre de Mayer dans l'université de Göttingue était celui de professeur d'*économie*. Ce n'est pas la première fois, dit Lalande, que les compagnies savantes ont voulu s'attacher de grands hommes sans s'embarrasser à quel titre. Mayer ne donna point de leçons d'une science qu'il n'avait point étudiée; il en donnait de mathématiques et d'architecture civile et militaire. Son éloge prononcé à l'académie par Kaestner (Göttingue, 1762, in-4°. de 16 p.) est terminé par une liste des ouvrages de Mayer, que nous allons reproduire, à la réserve des articles dont nous avons parlé : *Description d'un nouveau globe de la Lune*, Nuremberg, 1750. — *Réfractions terrestres*. — *Cartes géographiques*, parmi lesquelles on distingue la *Carte critique de l'Allemagne*, publiée en 1750, et une *Carte de la Suisse*, en 1751 (1). — *Des-*

(1) Cette carte, reproduite dans le grand ouvrage de Schroeter, vient d'être publiée encore avec de nouvelles corrections, par Ubalde Villa, Milan, 1820.

(1) Cette dernière est, suivant Haller, une des meilleures qui eussent paru jusqu'alors, quoique la position des montagnes y fût encore bien défectueuse. La carte critique d'Allemagne, que Büsching (*Geogr.*, 3e. part., p. 1) appelle excellente, et le fruit d'un travail incroyable, fait voir qu'en 1750 on n'avait encore dans l'Allemagne que 20 positions déter-

cription d'un nouveau micromètre; il l'avait imaginé pour observer la libration de la Lune. — *Observations de l'éclipse de Soleil en* 1748. — *Conjonctions de la lune et des étoiles observées en* 1747 *et* 1748. — *Preuves que la Lune n'a point d'atmosphère.* — *Mouvement de la Terre expliqué par un changement dans la direction de la gravité.* — *Latitude de Nuremberg, et autres Observations astronomiques.* — *Mémoire sur la parallaxe de la Lune et sa distance à la Terre déduite de la longueur du pendule à secondes.* — *De la Transmutation des figures rectilignes en triangles.* — *Invention d'une peinture dont on peut multiplier les produits.* (Ce procédé, plus curieux qu'utile, est une espèce de mosaïque faite avec de petits bâtons de cire colorée; en la coupant en tranches minces, chacune offre la peinture sur ses deux surfaces. Ce Mémoire est inséré dans le Recueil de l'acad. de Göttingue, année 1759, p. 402.) — *Inclinaisons et déclinaisons de l'aiguille aimantée, déduites de la théorie.* — *Inégalités de Jupiter.* Tobie Mayer avait commencé à rédiger avec un grand détail, les Mémoires de sa vie : on n'en a retrouvé qu'un fragment, qui ne s'étend que jusqu'à sa sixième année; ce morceau curieux a été publié en 1804, in-8°. de 30 pag., par le baron de Zach, qui avait déjà donné, dans ses *Ephemérides* (tom. III, p. 117), et dans sa *Correspondance mensuelle* (tom. VIII, pag. 257 et tom. IX, p. 45), divers détails sur cet illustre astronome. D—L—E.

MAYER (Frédéric-Christophe) académicien de Pétersbourg, est cité par La Caille, dans ses Leçons d'astronomie, comme auteur d'une méthode d'interpolation, utile dans les calculs astronomiques, et par Maupertuis, dans son Astronomie nautique, comme auteur d'un très-beau problème, dont il a donné une solution élégante. Ce problème n'a d'autre mérite que sa singularité : il serait impossible, en mer surtout, de se procurer les données nécessaires pour en faire le calcul; et la solution se déduit tout naturellement des formules bien connues de la trigonométrie sphérique : il était plus difficile de la tirer des principes ordinaires de la géométrie; et cette difficulté même, suivant toute apparence, avait stimulé les académiciens de Pétersbourg, qui s'étudiaient à l'envi à imaginer et résoudre des problèmes très-compliqués, exigeant un nombre d'observations très-précises, qu'on ne se procurerait pas dans les observatoires les mieux montés, et qui ne pourraient conduire qu'à des résultats fort incertains. Ces problèmes ne sont donc que des jeux d'esprit; et les solutions données par ces géomètres sont loin d'égaler en simplicité celles qu'on a trouvées par des moyens plus familiers aux astronomes. Fred. Chr. Mayer se distingua dans cette lutte; et il a résolu plusieurs de ces problèmes inutiles. Il a écrit sur les stations des planètes, autre curiosité géométrique qui n'est d'aucun usage (*Mém. de Pétersb.* tomes II et V). Il a donné une méthode particulière pour observer les déclinaisons des étoiles et la hauteur du pôle; problème dès long-temps résolu et susceptible d'une seule solution qui promette quelque précision (*Mém. de Pétersb.*

---

minées astronomiquement, et d'une manière incontestable. On n'a pourtant rien eu de mieux jusqu'à l'an 1776, où Lambert en donna un bien plus grand nombre dans le *Calendrier astronomique* de l'académie de Berlin, pour 1777.

tome v), et dans le même vol. une méthode pour calculer les éclipses de lune; enfin dans le tome iv, un moyen pour déterminer l'orbite solaire, les temps des équinoxes et des solstices, et l'obliquité de l'écliptique. C'est tout ce que nous savons de cet académicien. D—l—e.

MAYER (Christian) né en Moravie, le 20 août 1719, entra chez les Jésuites en 1745. L'électeur Palatin, Charles Théodore, lui confia la direction de l'observatoire de Manheim, qui était fourni de très-beaux instruments, entre autres, d'un quart-de-cercle de Bird, de 8 pieds anglais de rayon. Là, Christian Mayer crut faire une découverte moins utile, mais plus singulière que celles qui ont immortalisé Bradley. Il en rend compte en ces termes dans le discours préliminaire qu'il a mis en tête des *Tables d'aberration et de nutation* de son adjoint Mesger, Manheim, 1778: « J'ai observé dans la partie méridionale du ciel, qu'à peine il s'y trouve une étoile un peu remarquable qui ne soit accompagnée d'une ou plusieurs étoiles plus petites, qui en sont comme les satellites. Ces satellites sont en plus grand nombre auprès des étoiles dont le mouvement propre est le plus rapide. J'ai vu augmenter subitement le nombre de ces étoiles doubles, que je n'avais jamais vues auparavant en me servant de la même lunette. Elles ont paru naître en un instant auprès des étoiles plus brillantes; quelques-unes à leur naissance étaient d'une couleur pâle et livide; je les ai vues croître en éclat et en grandeur, et, dans l'espace d'une année, j'ai vu varier leurs distances à l'étoile principale. N'est-il pas permis de soupçonner que ces étoiles sont véritablement les satellites des plus grandes autour desquelles elles circulent, et qu'elles ont été ainsi placées dans le ciel, afin que leurs mouvements propres nous ouvrissent une voie pour arriver à la connaissance des distances réciproques des étoiles, de leurs distances à la Terre et de la variété des systèmes célestes? » Il renvoie alors à l'apologie qu'il avait publiée sous le titre de: *Gründliche Vertheidigung neuer Beobachtungen von Fixsterntrabanten welche zu Mannheim entdecket worden sind von Christian Mayer.* Un de nos biographes dit à ce sujet que *la découverte était si neuve qu'elle souffrit contradiction; mais les contradicteurs et l'académie royale des Sciences furent obligés d'en reconnaître la justesse.* Le fait est que les astronomes se sont moqués de la prétendue découverte, qui n'a été confirmée, ni par les recherches de Herschel, ni par celles de Schrœter, qui étaient munis de télescopes bien plus puissants. Depuis long-temps on a cessé d'en parler; et nous n'avons trouvé dans les Mémoires d'aucune académie rien qui fût relatif à ces prétendus satellites, qui n'étaient que des illusions optiques. Plusieurs exemples pareils se sont renouvelés dans des temps postérieurs à la publication de Chr. Mayer; on a donné l'explication la plus satisfaisante de ces illusions, qu'on sait faire disparaître aussitôt qu'elles se reproduisent. Chr. Mayer mourut, le 16 avril 1783, des suites d'un polype au nez. Ses principaux ouvrages sont: I. *Basis Palatina* (Cassini de Thuri a parlé de cette base dans son Voyage en Allemagne

en 1775, pour la mesure des degrés de longitude). II. *De transitu Veneris* (c'est un volume in-4°. dans lequel l'auteur, à l'occasion du passage de Vénus, a cru devoir donner un traité entier, mais très-superficiel, d'astronomie; il est dédié à l'impératrice Catherine. Pétersbourg, 1769). III. *De novis in cœlo sidereo phænomenis*, 1780, in-4°. (dans le recueil de l'acad. de Manheim, t. IV.) IV. *Pantometrum pacechianum, seu Instrumentum novum pro eliciendâ ex unâ statione distantiâ loci inaccessi*, Manheim, 1762, in-4°. fig. (1) V. *Nouvelle méthode pour lever en peu de temps et à peu de frais, une carte générale exacte de toute la Russie*, Pétersbourg, 1770, in-8°. (en français.) VI. *Octo annorum observationes astronomicæ.* Ces observations sont encore inédites. On trouve, dans les Transactions philosophiques (année 1768), celles qu'il avait faites en 1767 et 1768, à Schwetzingen; et dans les *Transactions de la société américaine*, celles qu'il avait faites de 1776 à 1779. C'est en 1775 qu'il était entré à l'observatoire de Manheim.

D—L—E.

MAYER (André) professeur de physique et de mathématiques à Greifswald, né à Augsbourg, le 8 juin 1716, mort le 20 déc. 1782, s'est fait connaître par une bonne carte de la Poméranie suédoise et de l'île Rugen, 1763; par un grand nombre de dissertations académiques, la plupart en latin; et par le *Dessin du nouveau collége de l'académie royale à Greifswald*, (en français) 1755, in-fol. contenant 7 pl. On a encore de lui un Mémoire intitulé: *Observations de l'entrée de Vénus sur le soleil, le 3 juin* 1769 (*V.* les *Transact. phil.* 1769, p. 284). Il a donné, dans les Mémoires de l'académie de Suède, (année 1756), un extrait de ses observations astronomiques pour déterminer la position géographique de Greifswald; et dans les Mém. de Berlin, année 1771, la longueur du pendule simple pour la même ville. Enfin on trouve de lui, dans les Mém. de Pétersb., pour 1781, des *Passages de toutes les planètes qu'il avait observées au méridien.*

D—L—E.

MAYER (Jean-Christophe-André), professeur d'anatomie au collége médico-chirurgical de Berlin, né à Greifswald, le 8 décembre 1747, mourut à Berlin, le 5 nov. 1801, laissant les ouvrages suivants. I. *Abhandlung*, etc. (*Traité des avantages de la Botanique systématique*), Berlin, 1772, in-8°. Les opinions émises dans ce traité firent naître, entre l'auteur et Frédéric-Auguste Walter, professeur de botanique, une dispute qui donna lieu à des écrits scandaleux. II. *Beschreibung*, etc. (*Description des vaisseaux sanguins du corps humain*), Berlin, 1777, in-8°., avec 16 planches. III. *Anatomisch*, etc. (*Traité anatomico-physiologique du cerveau*), Berlin, 1779, in-4°., avec des planches névrologiques qui sont estimées; mais ses descriptions

(1) Cet instrument, ainsi appelé du jésuite Pacheco, qui l'avait inventé en 1762, est fondé sur le même principe que l'*henrymètre, instrument royal et universel*, dédié en 1598, à Henri IV, par le breton Suberville, oublié, ainsi que beaucoup d'autres, dans les *Notices chronologiques* sur les Bretons, par M. Miorcet de Kerdanec. Dans l'un comme dans l'autre, la base du triangle dont le grand côté donne la distance au point inaccessible, est formée par la longueur même de l'instrument. Au moyen des lunettes achromatiques, du micromètre et du vernier, le pantomètre peut, dans les distances médiocres, donner une approximation suffisante pour la pratique ordinaire, tandis que l'*henrymètre*, dépourvu de ces puissants moyens de précision, n'offrait qu'une théorie illusoire et sans utilité. C. M. P.

manquent d'exactitude, et sont d'une prolixité fatigante. IV. *Description anatomique du corps humain*, 1784-94, 8 vol. in-8°. : les trois derniers forment un ouvrage à part intitulé : *Description du système nerveux*. V. *Plantes vénéneuses indigènes*, gravées en couleur, Berlin, 1799, 2 cahiers in-fol. VI. *Champignons comestibles indigènes*, ibid., 1801, in-fol. VII. *Beschreibung*, etc. (*Description du monument élevé à la mémoire du général Kleist, avec une notice biographique de ce guerrier*), Francfort, 1781, in-4°. VIII. Plusieurs articles ou Mémoires dans le Recueil de l'académie de Berlin, dont il était membre, et dans la gazette littéraire de Iéna. P. et L.

MAYERBERG (Augustin, baron de), conseiller de la chambre aulique impériale, fut envoyé, en 1661, par Léopold I, en ambassade auprès d'Alexis Michaëlovitz, grand-duc de Moscovie, pour travailler à rétablir la paix entre ce prince et Jean-Casimir, roi de Pologne. Il avait pour collègue Horace-Guillaume Calvuccius, chevalier d'empire, et conseiller en la chambre souveraine de la Basse-Autriche. Ne voulant pas donner au tzar le moindre sujet de soupçonner qu'il leur envoyât cette ambassade de concert avec les Polonais, il enjoignit à Mayerberg et à Calvuccius de se détourner des terres sujètes de la Pologne: en conséquence, ces ambassadeurs partirent de Vienne, le 16 de février 1661, prirent leur route par la Silésie, Gnesne, la Pomerelie, le littoral de la Prusse et la Courlande, et, après avoir obtenu la permission d'entrer en Moscovie, se mirent en marche pour la capitale, où ils arrivèrent le 25 mai; ils y restèrent un an, à-peu-près prisonniers, quoique traités avec beaucoup d'égards, mais sans avoir jamais pu obtenir la faculté de donner de leurs nouvelles à leur souverain. Le 3 mai 1662, ils sortirent de Moscou, et retournèrent par Tver, Smolensk, la Lithuanie, la Prusse, la Pomeranie, le Brandebourg et la Silesie: ils rentrèrent à Vienne le 19 mars 1663. Mayerberg publia la relation de son voyage sous ce titre : *Iter in Moscoviam Augustini liberi baronis de Mayerberg*, etc., *et H. G. Calvuccii*, etc., *anno M. DC. LXI. ablegatorum cum statutis Moschoviticis ex russico in latinum idioma ab eodem* (Mayerberg) *translatis*, un vol. in-fol., sans date ni lieu d'impression, Cologne; la traduction française est intitulée : *Voyage en Moscovie d'un ambassadeur conseiller*, etc., Leyde, 1688, in-12. Cette relation écrite par un homme instruit et versé dans la connaissance du monde et des affaires, met bien au fait de l'état de la Russie, à l'époque où Pierre Ier. ne l'avait pas encore tirée de la barbarie: un ambassadeur étranger était traité alors à Moscou, comme il le serait de nos jours à Peking ou à Iédo. Les statuts qui terminent l'ouvrage, sont un monument curieux pour l'histoire de la législation. C'est un code complet, donné par Alexis Michaelovitz, dans la troisième année de son règne; la traduction française est inexacte, et ne comprend pas ce monument intéressant. E—s.

MAYERNE-TURQUET (1) (Louis de), traducteur, historien et

(1) Vinc. Minutoli, dans une *lettre* que Bayle rapporte à l'art. Mayerne (remarque C) entre dans de grands détails sur cette famille : « Et pour le nom » dit-il, ou sobriquet de *Turquet*, il leur vint d'une » femme de la maison, qui pour être bien faite et de » taille avantageuse, était dite sembler une belle tur- » que; ce qui fit qu'on donna communément le sur- » nom de *Turquetti* à tous ses enfants. » Senebier s'est trompé en disant que Théodore Mayerne fut

politique, était né à Lyon, vers 1550, d'une famille originaire de Quiers en Piémont. Il avait embrassé la religion réformée. Dans une émeute qui éclata, en 1572, à Lyon, ayant eu deux maisons démolies par la populace, il s'enfuit à Genève, où il obtint le droit de bourgeoisie. Il parvint à un âge avancé, et mourut vers 1630. Il a traduit en français : *Le Mépris de la cour*, d'Ant. de Guevara, Genève, 1574 ; — l'*Institution de la femme chrétienne*, de Louis Vivès, Lyon, 1580, in-16 ; — les *Paradoxes* de H. Corn. Agrippa *sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, Lyon, 1582, in 8°. ; Paris, 1617, in-12 (1). On a en outre de lui : I. *L'Histoire générale d'Espagne*, Paris, 1608, in-fol. ; ibid., 1635, 2 vol. in-fol. Cette histoire, dit Lenglet, faite en partie sur celle de Mariana, n'est pas, à beaucoup près, si judicieuse, quoique plus ample. II. *La Monarchie aristo-démocratique, ou le gouvernement composé et mêlé des trois formes de légitimes Républiques*, Paris, 1611, in-4°. L'auteur a dédié cet ouvrage aux états-généraux des Provinces-unies : il est très-remarquable qu'il ait obtenu un privilége pour l'impression d'un livre dans lequel il blâme le parlement d'avoir reconnu la reine Marie de Médicis, régente du royaume, et où il propose d'abolir et de changer presque toutes les lois existantes. Aussi, quelques jours après sa publication, « ce » livre fut saisi, confisqué et dé-

» fendu, mais n'en eut l'auteur autre » peine par la bonté de la reine. » (Lestoile, *Mémoires*, tom. II, p. 376.) Cet ouvrage trouva des partisans (1), et encore plus d'adversaires. Parmi les derniers, Louis Dorléans est le seul que l'on cite ; et les raisons qu'il donne contre le système de Mayerne sont si singulières, qu'on ne sera pas fâché de les trouver ici. Après avoir rapporté le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur, il continue ainsi : « Le seul mot de *Turquet*, » vous doit dégoûter de son discours, » quand (puisque) de la part d'un » Turc nous ne pouvons apprendre » aucune sincérité de doctrine ; ainsi » que de voir un docte turc, c'est un » monstre.... Mais je lui veux de- » mander pourquoi il ajoute une » lettre de L (2) après son nom ? » Quoi ? est-ce qu'il se sent Luthé- » rien, ce qui est odieux aux Calvi- » nistes, etc. ; ou, bien est-ce qu'il se » dit libertin, etc., etc. » (*V.* la *Plante humaine par Louis Dorléans.*) Turquet lui opposa : III. *Apologie contre les détracteurs de la monarchie aristo-démocratique*, etc., 1616, in-12. On a encore du même auteur un *Traité des négoces et trafiques ou contrats*, etc., Genève, 1599, in-8°. W—s.

MAYERNE-TURQUET (Théodore de), fils du précédent, l'un des plus célèbres médecins de son temps, naquit à Genève le 28 sep-

appelé *Turquet* dès son enfance, parce que sa mère était turque (Voy. l'*Hist. litt. de Genève*). Il aurait pu apprendre, dans vingt auteurs, que la mère de Théodore était *Louise*, fille d'Antoine *Le Masson*, trésorier des troupes de François Ier. et de Henri II, en Piémont.

(1) Voyez le *Manuel du libraire*, de M. Brunet, 3e. édit., tom. I, pag. 30 et 31.

(1) L'Estoile, dans ses *Mémoires* (*loc. cit.*) en parle ainsi : « Acheté le même jour (21 juillet 1611) » le livre de *Turquet* : livre d'état, bon, judicieux et » véritable, mais mal propre pour le temps, et que » l'auteur devait faire imprimer en ville libre, et » non à Paris, nonobstant son privilége ; et a bien » connu que ce qu'on lui en a dit, et moi entre » autres, est vrai ; qu'il aurait un mauvais garant de » ce coste, que M. le chancelier, etc.

(2) Cette lettre signifiait *Lyonnois*. Dorléans ne pouvait pas l'ignorer ; mais il trouva plaisant d'équivoquer sur tous les sens qu'on pouvait y attacher.

tembre 1573, et eut pour parrain le fameux Théodore de Bèze. Après avoir fait ses humanités, il alla fréquenter, à Heidelberg, les cours de l'académie; et s'étant destiné à la médecine, il vint étudier à Montpellier, où il prit ses degrés : il se rendit ensuite à Paris, et obtint par le crédit de Ribbitz, sieur de la Rivière, son compatriote, une charge de médecin ordinaire du roi Henri IV. Il accompagna le duc de Rohan dans ses voyages en Allemagne et en Italie (*V.* Henri DE ROHAN); et à son retour il ouvrit des cours publics pour les jeunes chirurgiens et apothicaires. La faculté vit avec beaucoup de peine cet empiètement sur ses droits; mais ce qui acheva de perdre Mayerne dans l'esprit de ses confrères, c'est qu'il faisait un grand usage, dans sa pratique, des remèdes et des préparations chimiques, que la faculté réprouvait comme de dangereuses innovations. Le temps, qui fait justice de tous les systèmes, a prouvé que Mayerne avait raison; mais alors on le traita de charlatan. La faculté porta contre lui un décret, rendu dans les termes les plus injurieux; et ses confrères décidèrent qu'il ne serait plus appelé à aucune consultation (1). Cet éclat si scandaleux, loin de faire tort à Mayerne, ajouta beaucoup à sa réputation; et en 1609, après la mort de Dulaurens, il aurait obtenu la charge de premier médecin du roi, s'il n'eût pas été protestant. Deux ans auparavant il avait accompagné, à Londres, un seigneur anglais, qu'il avait guéri d'une maladie dangereuse; et il s'y était fait connaître avantageusement. En 1611, le roi Jacques Ier. le rappela en Angleterre, le nomma son premier médecin, et le combla d'honneurs et de dignités; il continua d'exercer la même charge sous l'infortuné Charles Ier. Après le supplice de ce prince, il se retira à Chelsea, où il mourut le 15 mars 1655, laissant une fortune immense à sa fille unique, mariée au petit-fils du duc de La Force, et qui mourut en couches en 1661. Mayerne n'avait rien publié que son *Apologie* (1) contre les médecins de Paris, et la *Préface* du *Theatrum insectorum*, etc., de Th. Moufet; mais après sa mort, les différents traités qu'il avait composés sur la *Goutte*, les *Maladies internes*, et celles des femmes grosses, etc., furent imprimés et recherchés avec empressement. Sa *Praxis medica*, son livre *De curâ gravidarum* et celui *De Arthritide*, parurent à Genève, 1692, in-12; et la traduction du premier ouvrage, à Lyon, 1693, in-12. J. R. Brown a publié le recueil le plus complet de ses œuvres sous ce titre : *Opera omnia medica, complectentia consilia, epistolas et observationes, variasque medicamentorum formulas*, Londres, 1700 ou 1703, in-fol. Mayerne est l'inventeur de divers procédés qui ont perfectionné la peinture en émail. Son portrait a été gravé in-4°. et deux fois in-fol.; la seconde fois par Simon, à la manière noire, d'après Rubens. W—s.

MAYEUR (FRANÇOIS-MARIE), appellé aussi MAYEUR-DE-SAINT-PAUL,

(1) On peut voir le texte du décret de la faculté de Paris, dans les *Mémoires sur la faculté de médecine de Montpellier*, par Astruc; dans le *Dict. de la médecine*, par Éloy, etc.

(1) En voici le titre : *Apologia in quâ videre est, inviolatis Hippocratis et Galeni legibus, remedia chimicè præparata tutò usurpari posse*, La Rochelle (Paris), 1603, in-8°. On cite encore un [illegible] *Description de la France, Allemagne, Italie et Espagne, avec le Guide des chemins*, Genève, 1618, in-8°., 1642, in-12.

fut acteur et auteur : né à Paris en 1758, il entra dès 1770 au théâtre de l'Ambigu-Comique, et à l'âge de douze ans y remplissait trois emplois, les amoureux et les niais dans la comédie, et les principaux rôles dans les pantomimes ; le premier il exécuta des combats dans les pièces à spectacle. En 1779 il passa au théâtre de Nicolet : le succès qu'il obtint dans le rôle de Claude Bagnolet, lui valut les honneurs de la peinture et de la gravure, chose alors extraordinaire pour un acteur des boulevarts. Mayeur alla, en 1789, jouer la comédie en Amérique. Au bout de quelques années il revint en France, et fit bâtir, à Bordeaux, une salle qu'il appela théâtre du Vaudeville-Variétés. Mis en prison sous le règne de la terreur, il fut heureusement acquitté : il passa quelque temps à Nantes, et il se trouvait, en 1795, à Paris au théâtre de la Cité ; il y créa le rôle de *Vilain* dans l'*Intérieur des comités révolutionnaires*. La retraite de quatorze de ses camarades ayant désorganisé la troupe en 1798, Mayeur s'embarqua pour l'Ile-de-France, où il resta deux ans. De retour, en 1801, il prit la direction du théâtre de la Gaîté, qu'il fut obligé d'abandonner au mois de janvier 1802. En 1804, il jouait au théâtre Olympique, rue de la Victoire. Lorsque les représentations y cessèrent, Mayeur retourna à Bordeaux. Le second théâtre où il s'était engagé ayant été supprimé, il parcourut, toujours comme acteur, les villes du Midi : il était, en 1808, directeur gérant du théâtre des Célestins à Lyon, et en 1811 régisseur du théâtre de Versailles, puis directeur à Dunkerque. De retour à Paris en 1815, il obtint la direction du théâtre de la Corse, et partit pour Bastia vers septembre 1817 : il n'y fut pas plus heureux qu'ailleurs ; et revenu à Paris en juin, il y est mort le 18 décembre 1818. Sa vie errante et agitée ne l'avait pas empêché de cultiver les lettres. Il a joué la comédie dans trois parties du monde et partout il en a fait imprimer quelqu'une. Il serait impossible d'en donner la liste complète. Le rédacteur de l'*Annuaire dramatique* n'ose garantir celle qu'il donne dans ses volumes de 1819 et 1820. Une très-grande partie est aussi énoncée dans la *Biographie des Hommes vivants*. Outre les pièces de théâtre, il a publié quelques ouvrages, savoir : I. *Le Chroniqueur désœuvré*, ou l'*Espion du boulevart du Temple*, 1782-1783, 2 volumes in-8°. Mayeur attribuait à un comédien nommé Dumont le *Désœuvré mis en œuvre* ou le *Revers de la médaille*, 1782, in-8°., et le *Vol plus haut*, ou l'*Espion des principaux Théâtres de la capitale*, 1784, in-8°., qui font suite au *Chroniqueur désœuvré*. II. Le *Nouvel Antenor*, 1803, in-8°. Quelques années auparavant, ce volume avait été donné sous un autre titre. Ce n'est au reste que la réimpression d'une traduction d'un des ouvrages qui font partie de la *Bibliothèque des Romans grecs*. III. *Hymne à l'Amour*, *poème en vers*, suivi d'une *Ode sur la calomnie*, 1782, in-8°. IV. *Rose d'amour* ou *la Belle et la Bête*, conte en prose, mêlé de vers, 1813, in-8°. V. *Vie de madame de La Fayette*, 1814, in-8°. VI. *La Renaissance des lis*, *hommage lyrique*, 1815, in-8°. VII. *Itinéraire de Bonaparte depuis son départ de la Malmaison jusqu'à son embarquement pour Sainte-Hélène*, 1816, in-8°. VIII. *Les trois Bibles*,

ou *Lucie et Maria*, *trad. de l'anglais de Madame Parson*, 1816, 3 vol. in-12. Il avait rédigé les *Etrennes du Parnasse*, pour les années 1783, 1784, 1785, 1786, 1787; — le *Réveil d'Apollon*, 1796, 2 cahiers in-12, etc. Ces recueils et beaucoup d'autres contiennent des morceaux de Mayeur. Quelques-uns sont signés *Meuray*, anagramme de son nom. A. B—T.

MAYHEW (Édouard), prêtre catholique anglais, naquit à Salisbury, d'une ancienne famille qui avait beaucoup souffert des troubles de religion. Après avoir fait de très-bonnes études dans les colléges anglais de Reims et de Rome, il revint exercer dans sa patrie les fonctions de missionnaire. Animé du desir de rétablir l'ordre des Bénédictins en Angleterre, il fit profession de la règle de saint Benoît, entre les mains de Sebert Buckley, le seul moine qui restât alors de l'abbaye de Westminster. Il mourut vers 1630, prieur de Dieward en Lorraine. On a de lui : I. *Congregationis anglicanæ ordinis Sti. Benedicti trophæa*, Reims, 1619. II. *Notes sur le Manuel des savants*. III. *Fondements de l'ancienne et de la nouvelle Religion*, avec un *Appendix* contre Crashaw, 1608, in-4°. Cet ouvrage ayant été attaqué par les jésuites Gretser et Possevin, et par Field, il fit une réponse à ce dernier. IV. Une compilation intitulée : le *Paradis des Prières*. T—D.

MAYNARD (François), né à Toulouse, en 1582, d'un père conseiller au parlement de cette ville, fut président au présidial d'Aurillac, et reçut, peu de temps avant sa mort, le brevet de conseiller-d'état. Il fut, dans sa jeunesse, secrétaire de la reine Marguerite. Ami de Desportes et de Regnier, il eut pour maître de poésie Malherbe, qui, le comparant à Racan, son autre élève, disait que le premier travaillait mieux ses vers que l'autre, mais qu'il avait moins de force, et que de tous les deux on ferait un grand poète. Laharpe paraît avoir encore mieux distingué leur talent. Après avoir parlé de Racan, il dit : « La diction est plus » soignée dans les vers de Maynard ; » la langue s'y épure de plus en plus, » mais ses vers plus travaillés n'ont » pas le caractère aimable de ceux » de Racan. On a de lui des sonnets » et des épigrammes d'une bonne » tournure ; mais il est toujours un » peu froid. » Ses contemporains ont loué en lui la facilité, l'élégance, et surtout la clarté. Lui-même se piquait fort de cette dernière qualité, et l'attribuait à son habitude de détacher tous ses vers les uns des autres, ce qui n'est pas sans inconvénient, puisqu'il en résulte un style décousu. On a donné une meilleure cause de la netteté du sien ; c'est l'emploi des constructions simples et naturelles. Un jour, son fils, qui composait aussi des vers, lui en lisait de sa façon, où un certain mot était placé de manière à faire équivoque. Il se fit lire trois fois le passage, feignant de ne pas le comprendre, et enfin dit : *Ah ! mon fils, à cette fois-là, vous n'êtes pas Maynard ; car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles de cette sorte.* En 1634, il suivit, à Rome, M. de Noailles, ambassadeur de France, se lia d'amitié avec le cardinal Bentivoglio, l'un des plus beaux-esprits de l'Italie à cette époque, et fut fort-bien accueilli par le pape Urbain VIII, qui lui fit présent d'un exemplaire de ses poésies latines. Il eut le double travers de

louer beaucoup son talent, et de se plaindre sans cesse de sa fortune. Il adressa au cardinal de Richelieu une requête en vers, dans laquelle il dit qu'il va bientôt voir, *sur le rivage du Cocyte*, ce François Ier.,

Qui fut le père des savants
Dans un siècle plein d'ignorance;

et il fait au cardinal cette question :

S'il me demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans ce monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

Rien, répondit durement le cardinal. Maynard, pour se venger, fit un beau sonnet, où il peint, sans beaucoup de bonne-foi, le bonheur qu'il a *de vieillir sans emploi*, et qu'il termine ainsi :

Et si le Ciel qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Voltaire observe ingénieusement que « c'est trop ressembler à ces men-» diants qui appellent les passants, » *Monseigneur*, et qui les maudis-» sent, s'ils n'en reçoivent point d'au-» mône. » Maynard se lassa de solliciter sans fruit, et prit enfin le parti de la retraite. Sous la régence d'Anne d'Autriche, il fit encore à la cour un voyage, qui ne lui réussit pas mieux que les autres; et il retourna dans sa solitude pour n'en plus sortir. On voyait sur la porte de son cabinet ces vers, dont le dernier est imité de Martial :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la desirer, ni la craindre;

et c'est là qu'il la reçut, le 28 décembre 1646, âgé de soixante-quatre ans. Il avait été l'un des premiers membres de l'académie française : celle des jeux floraux, à Toulouse, l'avait admis dans son sein, quoiqu'il n'eût point, suivant les statuts, concouru pour ses prix, et gagné les trois fleurs : de plus, elle lui avait décerné, comme à Ronsard, un Apollon d'argent, qui ne lui fut point donné; ce qui du moins lui fournit le sujet d'une épigramme. Sa figure était assez belle, son humeur agréable, et son caractère solide. Ses œuvres poétiques ont été imprimées à Paris, 1646, in-4°. On a aussi de lui un recueil de *Lettres*, Paris, 1653, in-4°. Il avait fait des *Priapées*, qui n'ont point été imprimées. Il y a déjà des choses assez licencieuses dans celles de ses poésies qui ont été publiées (1). — Claude Maynard, père du poète, conseiller au parlement de Toulouse, se distingua par son intégrité et par sa fidélité envers le roi, pendant les guerres civiles. Après avoir renoncé à ses fonctions, il mit en ordre, dans sa retraite, un recueil des arrêts rendus par la cour de Toulouse, et dont un grand nombre l'avaient été sur son

(1) On attribue quelquefois à Maynard un poème de trois mille vers, intitulé *Philandre*, 1623, in-12, dont la première édition portait le nom de l'auteur, et aurait été imprimée à Tournon en 1619 (V. *Catalogue de la Vallière*, 2e partie, nos. 15263, 15264 et 15265). On imprima à Tolose (Toulouse), des *Poésies nouvelles de M. Maynard*, 1638, in-8°. On trouve des opuscules de lui dans divers recueils, savoir : dans le *Cabinet satirique*, les *Délices satiriques*, la *Crême des bons vers*, les *Poésies choisies des meilleurs auteurs* (recueil connu sous le nom de Sercy); le *Recueil des plus beaux vers des meilleurs poètes français*; le *Parnasse des excellents poètes de ce temps*. Quant à ses *Priapées*, que Conrard a possédées, et que Richelet paraît avoir vues, La Monnoie (*Menagiana* de 1715, II, 316) donne à penser qu'elles n'existaient plus de son temps. Cependant un anonyme qui préparait une nouvelle édition des *Œuvres de Maynard*, avait transcrit et rassemblé, à la suite d'un exemplaire (qui est aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal, sous le n°. 99, in-4°., Mss., division des *Belles-lettres françaises*), tout ce qu'il avait connu de cet auteur. Il a donné le titre de *Priapées* à certaines pièces qui font partie de son manuscrit. Parmi ces pièces, quelques-unes sont des imitations de Martial; ce qui autorise à croire que la traduction de l'épigrammatiste latin, qu'on dit avoir été faite par Maynard, et que personne n'a jamais vue, se réduit à quelques-unes de ces *Priapées*. M. Aug. Labouisse s'occupe d'une édition des *Œuvres de Maynard*. A. B—T.

rapport. Ce recueil, publié à Paris en 1618, y fut réimprimé en 1638; et il en parut une nouvelle édition augmentée, à Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol. A—G—R.

MAYNE (Jasper), poète et théologien anglais, né en 1604, à Hatherlagh, dans le comté de Dévon, obtint quelques bénéfices ecclésiastiques, et se fit une réputation par ses sermons comme par ses comédies. Lorsque Charles Ier. se vit forcé de transférer sa cour à Oxford, Mayne, entre autres, fut choisi pour prêcher devant S. M., et prononça, à cette occasion, un sermon qui l'engagea dans une controverse avec le fanatique Cheynell. Il publia, en 1646, un écrit intitulé, Oxaomaxia, ou la *Guerre du Peuple, examinée conformément aux principes de l'Écriture et de la raison.* Dépouillé de ses bénéfices, en 1648, Mayne fut, pendant le protectorat de Cromwell, chapelain du comte de Devonshire; ce fut alors qu'il connut Hobbes, qui vivait dans la maison de ce seigneur. Mais Hobbes n'aimait guère les théologiens, et ils eurent peu à se louer l'un de l'autre. A la restauration, Mayne rentra dans ses places, et fut nommé chanoine de Christchurch, archidiacre de Chichester, et chapelain de Charles II. Il mourut le 6 décembre 1672. On a remarqué que, quoique d'un caractère et d'un maintien grave et austère, il avait un esprit original et facétieux, qui se rapprochait de celui du docteur Swift, et qu'il le conserva même jusqu'à ses derniers moments. Il avait un domestique depuis long temps à son service, auquel il avait légué une boîte, *renfermant*, disait-il dans son testament, *de quoi le faire boire après sa mort.* Le domestique, qui s'attendait à y trouver un trésor, l'ayant ouverte, fut bien mortifié de n'y voir qu'un hareng-saur, et dut, avec raison, trouver la plaisanterie bien mauvaise. On a de Mayne les ouvrages suivants : I. La traduction de quelques *Dialogues de Lucien.* II. *The city Match*, comédie, 1639, in-fol. III. *Poème sur la victoire navale remportée sur les Hollandais par le duc d'York.* IV. La *Guerre d'amour*, tragi-comédie, 1648. V. Quelques sermons et écrits de controverse. VI. *Recueil d'épigrammes mêlées*, ou traduction des épigrammes latines de Donne, publiée en 1652. L.

MAYNWARING (Arthur), poète et écrivain politique anglais, né à Ightfield, dans le comté de Shrop, en 1668, se fit connaître d'abord par quelques écrits en faveur du parti de Jacques II; mais ayant été présenté au duc de Somerset, et aux comtes de Dorset et de Burlington, il changea d'opinion, et s'attacha au gouvernement du roi Guillaume. Il vint à Paris après la paix de Ryswick, se lia avec Boileau, qui le reçut à sa maison d'Auteuil, et qui lui parla beaucoup de la poésie anglaise et des poètes anglais. Maynwaring était très-capable de satisfaire la curiosité du fameux satirique français sur ce sujet. Cependant on rapporte que, trois ou quatre ans après, un gentilhomme anglais parlant à Boileau des honneurs que sa nation avait rendus à Dryden après sa mort, le législateur de notre Parnasse parut aussi étranger au nom de ce grand poète que s'il se fût agi d'un Hottentot; mais il est probable que cela est au moins exagéré. A son retour dans sa patrie, Maynwaring obtint plusieurs emplois, entre autres celui de commissaire des douanes, au commencement du règne de la reine

Anne', et il représenta le bourg de Preston, au comté de Lancastre, dans le parlement de 1705. Il mourut le 13 novembre 1712, après avoir passé les neuf dernières années de sa vie avec la fameuse actrice Oldfield, qui dut, en grande partie, à ses leçons, la perfection de son talent. Il portait dans ses fonctions publiques, autant de zèle que d'intégrité. Etant commissaire de la douane, un homme qui connaissait son crédit auprès des lords de l'amirauté, lui fit passer une lettre avec une cinquantaine de guinées pour l'engager à lui faire obtenir une place de surveillant (*tide waiter*); après quoi, il adressa une pétition à l'administration : cette pétition ayant été lue, plusieurs des commissaires donnaient leur opinion; alors Maynwaring montra la lettre et les cinquante guinées, et déclara que tant qu'il aurait quelque influence, cet homme n'aurait aucune place. On a de lui des ouvrages en prose et en vers, écrits avec esprit, et d'un bon style. Ses OEuvres posthumes, données par Oldmixon, en 1715, avec un abrégé de sa vie, contiennent des anecdotes curieuses, mais fort suspectes, comme tout ce qu'a publié cet éditeur. L.

MAYOR (Thomas), dominicain espagnol, né vers la fin du seizième siècle à Xativa, dans le royaume de Valence, embrassa jeune la vie religieuse, et fut envoyé, par ses supérieurs, dans les îles Philippines, où il contribua à l'établissement d'une mission qui eut d'heureux résultats. L'évêque de Macao, Jean de la Piedra, ayant demandé, en 1612, quelques missionnaires instruits et sachant la langue chinoise, pour l'aider dans ses travaux évangéliques, le P. Thomas fut un des deux dominicains qui accompagnèrent le prélat, et il fit tous ses efforts pour pénétrer dans la Chine : mais des religieux d'un autre ordre, établis à Macao antérieurement à l'arrivée des dominicains, réussirent à s'introduire avant eux dans ce vaste empire; et le P. Thomas, après avoir instruit et baptisé quelques habitants, repassa en Espagne. On ignore le lieu et le temps de sa mort. Pendant son séjour aux Philippines, il avait fait imprimer dans la langue et avec des caractères chinois, un catéchisme, et un petit traité *de l'excellence du Rosaire*. Le premier, imprimé à Binondoc, en 1607, forme un vol. in-8°. de 355 feuillets, dont six seulement, contenant les préfaces, approbations, etc., sont en espagnol, sous ce titre : *Simbolo de la fe en lengua y letra china*. C'est un des plus anciens livres imprimés en chinois par les missionnaires, qui soit jamais venu en Europe: il y en avait un exemplaire dans la bibliothèque de Haillet de Couronne (n°. 1034 de son catalogue). W—s.

MAYOW (Jean), médecin anglais, né dans le comté de Cornouailles, en 1645, exerçait la médecine à Bath; il a enrichi la chimie de plusieurs découvertes, notamment l'existence de l'air déphlogistiqué ou oxygène (*fire air*) dans l'acide nitreux et dans l'atmosphère. Il mourut en 1679. On a de lui : *Tractatus quinque medico-physici*, Oxford, 1674, in-8°. Les traités renfermés dans ce recueil sont : 1°. *De Salnitro*; — 2°. *De Respiratione*; — 3°. *De Respiratione fœtûs in utero et ovo*; 4°. — *De Motu musculari et spiritibus animalibus*; — 5°. *De Rachitide*. Les traités *de Respiratione* et *de Rachitide* ont été aussi imprimés ensemble à Leyde, en 1671.

Mayow a été souvent cité par Priestley et Scheele ; mais c'est le docteur Beddoes qui a le plus contribué à relever la réputation de Mayow comme chimiste en publiant des extraits de plusieurs de ses traités, dans ses *Expériences et Opinions chimiques*, 1790, in-8°. On desirerait néanmoins qu'il se fût borné à lui rendre justice, sans exalter, comme il l'a fait, son mérite, aux dépens de celui de plusieurs chimistes modernes. S. J. A. Scherer a aussi publié en allemand : *Preuve que J. Mayow a posé depuis cent ans les bases de la chimie antiphlogistique et physiologique*, Vienne, 1793, in-8°. L.

MAYR (George), savant jésuite allemand, né, en 1565, à Rain en Bavière, se rendit utile dans son ordre, par son zèle pour la religion, et pour l'enseignement des langues grecque et hébraïque. Les *Institutions* et les conseils du jésuite Bellarmin l'avaient excité à se livrer à l'étude de cette dernière langue, et à y encourager ses confrères. C'est ce qu'il avait fait ; mais, pour en donner une plus ample connaissance, il suppléa ce que les fonctions de cardinal n'avaient point permis à Bellarmin d'entreprendre : ayant profité des remarques des doctes écrivains, et de ce que sa propre expérience lui apprit en professant l'hébreu à Ingolstadt, il composa ses Institutions de la langue hébraïque, qu'il dédia au cardinal Bellarmin ; elles joignent, à de grands détails sur les conjugaisons, la diction et la syntaxe, un exercice grammatical sur le livre de *Jonas*, où l'auteur applique ses préceptes et ses règles. Théologien aussi orthodoxe, que zélateur studieux de l'étude de la langue sainte, il était consulté par les princes religieux. Il donnait en même temps ses soins et les consolations de son ministère aux personnes de toutes les conditions, qu'il catéchisait et visitait dans la ville d'Augsbourg, où il s'était consacré à l'instruction depuis vingt-quatre années. Après s'être occupé de traduire en hébreu le latin du Nouveau-Testament, il partit pour Rome, afin de le revoir ; et il y mourut le 25 août 1623. Outre ses *Institutiones linguæ hebraïcæ* (Augsbourg, 1616 ; Lyon, 1622, 1629, 1652, 1659, in-8°. ; Ingolstadt, 1624, in-12 ; Tubingen, 1693, in-8°.), on lui doit plusieurs traductions estimées, soit en grec, soit en hébreu, savoir : I. *Evangelia et Epistolæ quæ dominicis et festis diebus legi solent*, mis en grec, sans nom d'auteur, avec le texte latin, Ingolstadt, 1610, in-12. II. *Petri Canisii Catechismus*, en grec et en hébreu, ibid., 1620, in-12. — Le même, avec figures, réuni à celui de Bellarmin (en italien) ; à celui de Ripalda (en espagnol), et aux divers catéchismes, français, anglais et allemand. III. *Vita beati Ignatii*, mise en grec d'après la traduction faite, de l'espagnol en latin, par Gaspar Quartemont, Augsbourg, 1616, in-12. — La même Vie, en cent figures, dédiée au duc de Bavière, Augsbourg, 1622. IV. *Thomas à Kempis de Imitatione Christi, latino-græcus, interprete Georgio Mayr*, Augsbourg, 1615 ; Cologne, 1630, in-12. Le texte latin en regard est celui du jésuite Sommalius. — Une version grecque, anonyme et sans date, imprimée à Poitiers, avec le même texte, a passé pour différente et n'est que la copie de celle de George Mayr : elle reproduit jusqu'aux fautes, soit de grec soit du latin, corrigées dans l'errata de l'édition d'Augsbourg ; on y a

seulement fait quelques changements dans les premiers chapitres, pour masquer la contrefaçon. L'adjonction du nom de Sommalius au texte latin, a fait conclure, par J.-A. Fabricius, que l'éditeur même était le traducteur; tandis que dans le Catalogue des livres de Dincourt d'Hangart, on attribue la version grecque anonyme, non à Sommalius, mais à Théodore de Gaza, qui lui est antérieur de cent ans. *Voyez* pour plus de détails, la note de l'auteur de cet article, à la suite de la Dissertation de M. Barbier, sur les traductions françaises de l'*Imitation*. G-ce.

MAYR (Jean de), général prussien, né à Vienne en 1716, était fils naturel du comte de Stella. A l'âge de seize ans, la passion du jeu lui fit quitter sa ville natale. Il entra dans la musique militaire en Hongrie, se fit enrôler ensuite, dans un régiment d'infanterie, comme simple soldat, ruina sa santé par la débauche, et, dans un accès de frénésie, se donna un coup de couteau. Il avait alors vingt ans: guéri de sa blessure, il en reçut de plus honorables dans la guerre de 1741. A la prise de Prague, il tomba dans les mains des Français, se racheta, et reprit du service en qualité de lieutenant; mais des altercations qu'il eut avec le comte de Saint-Germain, son colonel, l'engagèrent à entrer dans l'armée saxonne. Il trouva d'abord des difficultés à obtenir un brevet d'officier; mais il eut la galanterie de perdre 2000 ducats en jouant avec la maîtresse de l'électeur, ce qui leva tous les obstacles. Il assista au combat de Kesselsdorf; et, après la paix, il obtint la permission de faire, avec les Autrichiens, la campagne de 1746. Il se distingua au siége de Berg-op-Zoom, et ne revint à Dresde qu'en 1750. L'électeur l'avait nommé chef-d'escadron; mais ayant tué en duel le colonel Vitzthum, Mayr fut obligé de s'enfuir en Russie. En traversant la Prusse, il reçut des offres de Frédéric, et entra au service de ce monarque, en qualité d'adjudant. Dans la guerre contre l'Autriche, le roi le chargea d'organiser un corps de partisans. A la tête de ce corps il se distingua pendant toute la campagne, et fut le fléau des villes et des bourgades, auxquelles il imposait des contributions énormes pour satisfaire à sa passion pour le jeu. La Franconie fut surtout le théâtre de ses rapines; les petits princes de ce pays lui donnaient des fêtes comme à un protecteur, pour être un peu ménagés par ce redoutable chef de partisans. Lorsque l'armée prussienne se retira en Saxe, Mayr, ayant alors le grade de colonel, contribua à couvrir les derrières de l'armée: il prit, sous les yeux du roi, la ville de Weissenfels; à la bataille de Rosbach il s'empara d'un canon, et poursuivit les ennemis jusqu'à Erfurt. Il fit ensuite une excursion en Bohème, mit tout à contribution jusqu'aux portes de Prague, et ne se retira qu'à l'entrée de l'hiver. Dans la campagne suivante, en 1758, il reprit sa guerre de partisans, eut part à la prise de Bamberg, arrêta auprès de Marienberg un corps de huit mille Autrichiens, et empêcha le général Daun de passer l'Elbe. Promu au grade de major-général, il fut chargé de la défense des faubourgs de Dresde, lors de l'attaque du corps autrichien de Daun: après avoir brûlé le faubourg dit de Pirna, comme il en avait, dit-on, reçu l'ordre, Mayr se retira avec ses troupes dans l'intérieur de la ville; et lorsqu'à l'approche du roi de Prusse, les assiégeants s'éloi-

gnèrent, le général les poursuivit jusqu'à la frontière. Ayant pris ses quartiers d'hiver à Plauen, il y mourut le 3 janvier 1759. De tous les trésors qu'il avait arrachés aux habitants des provinces où il avait fait la guerre, il ne laissa rien à sa mort. Son goût pour le jeu et pour les folles dépenses ne l'avait jamais quitté ; cependant son secrétaire, Tiede, osa dire dans le discours funèbre qu'il prononça sur sa tombe, que Mayr serait devenu le Turenne du Brandebourg, s'il avait vécu plus long-temps.

D—G.

MAYRE (Jacques), poète latin, né à Salins, dans le comté de Bourgogne, en 1628, fut admis dans la société de Jésus, et professa la rhétorique et la philosophie au célèbre collége de l'Arc à Dole, à Lyon, et enfin à Rome. De retour en France, il fut nommé recteur de la maison de Besançon, place qu'il remplit avec beaucoup de zèle ; il passa ensuite avec le même titre à Grenoble, puis au collége d'Avignon, où le légat le choisit pour son confesseur. L'affaiblissement de sa santé l'obligea enfin de se rapprocher de sa famille ; il revint à Besançon, et il y mourut le 13 avril 1694. Le P. Mayre avait l'imagination douce et bien réglée ; et il a réussi principalement dans le genre gracieux. On a de lui : I. *Liladamus, ultimus Rhodiorum, primusque Melitensium equitum, magnus magister, seu Melita, poema heroïcum*, Paris, 1685, in-12 ; Avignon, 1686, in-8°. ; Besançon, 1693, in-4°. Ce poème, dont le héros est Lisle-Adam, est divisé en vingt-cinq chants : il a eu beaucoup de succès lors de sa publication ; mais il est entièrement oublié aujourd'hui. Privat de Fontanilles a traité, depuis, le même sujet en français. II. *Recaredus, poëma*. Avignon, 1690, in-8°., très-rare. Le P. Mayre a laissé en manuscrit plusieurs autres poèmes : 1°. *Carolus-Quintus abdicans*, en XXII chants. — *Constantinopolis nova Roma seu Constantinus Magnus*, en XX chants. — *Europa*, en XVI chants. Ce poème est à la louange de l'empereur Léopold Ier. — *Philippus Bonus dux Burgundiæ seu ultor placatus*, en XVIII chants. — *Vellus aureum*, en XII chants. — *Leopoldus imperator seu Budæ obsessio*, en XXII chants. — 2°. Des *Tragédies* : *Mesa*, roi de Moab ; *Aaronic ; Jonathas*, et *Agrippa*. — 3°. Deux drames, *Eliacim*, en 3 actes ; et un autre intitulé : *Centrum in centro*, pièce que M. Delandine dit singulière. — 4°. Des *Odes*, des *Sylves* et des *Élégies*. Tous les manuscrits du P. Mayre sont conservés à la bibliothèque publique de Lyon. (*V.* le *Catalogue* de M. Delandine.) W—S.

FIN DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.

00020998

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018